PR [Bd - Revue.]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1935_42

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

42e Année. — 1935.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1935

SHL
WITHDRAWN

LIBRARY
LONDON
UNIV.
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA FONTAINE ET L'AME DES BÊTES

La Fontaine ne paraît pas s'être préoccupé de ce problème avant 1671. Une fois seulement, dans ses œuvres antérieures à cette date, il fait allusion au raisonnement des bêtes, mais d'un mot qui n'est peut-être qu'une boutade, sans insister ni dogmatiser :

> Enfin il [le lièvre] se trahit lui-même
> Par les *esprits* sortant de son corps échauffé.
> Miraut, sur leur odeur ayant *philosophé*,
> *Conclut* que c'est son lièvre[1].

Non seulement notre fabuliste s'abstient jusqu'à cette époque d'exploiter cette veine philosophique : il semble l'ignorer. La brève allusion que nous venons de relever est sans doute un simple souvenir de Montaigne. Mais au livre second il raconte l'apologue très ancien du mulet de Thalès chargé de sel et puis d'éponges. C'était l'un des exemples traditionnels allégués pour prouver la raison des bêtes. Montaigne avait de cet apologue conclu à la malice de l'animal. Digby et Chanet ont reproduit, l'un pour en accepter la conclusion, l'autre pour la combattre, cette page de Montaigne. D'autres y voyaient une preuve d'intelligence. Ainsi Gassendi prête au mulet un raisonnement en forme après son premier bain pour expliquer le second, et un autre syllogisme après cette seconde expérience pour lui faire cesser sa pratique. Les cartésiens Antoine Legrand (1675) et Dilly (1676) se croient encore obligés d'expliquer par l'automatisme ce célèbre apologue. La Fontaine, au contraire, quand il raconte en 1668 cette histoire si typique, ne fait pas la moindre allusion au problème qui en était inséparable. Au lieu de lui rappeler la « subtilité malicieuse » du mulet de Montaigne ou la ratiocination scolastique de celui de

1. V. 17. *Le Lièvre et la Perdrix*.

Gassendi, elle fait songer le fabuliste à la docilité moutonnière du troupeau de Dindenault. A la place de la thèse philosophique on trouve à la fin une banale moralité[1].

*
* *

Et voilà que les recueils de 1678-1679 contiennent au moins quatre pièces où La Fontaine expose les théories en présence et les discute avant de proposer sa solution personnelle.

Cette préoccupation nouvelle s'explique d'abord par la tournure nouvelle de l'esprit du fabuliste et de ses fables. Après l'apologue moralisant ou le récit dramatique venait la discussion philosophique; après l'étude des mœurs des animaux, le problème tout métaphysique de la nature de leur âme et de ses fonctions.

L'entourage de savants qu'il rencontra chez Mme de la Sablière à partir de 1673 était évidemment un milieu favorable à ces sortes d'études. Son hôtesse elle-même, savante et cartésienne, était férue de ces problèmes. Plusieurs de ceux qui fréquentaient son salon s'en occupaient tout spécialement. Au premier rang de ceux qui ont guidé La Fontaine dans ces études, il faut citer le voyageur Bernier, son commensal chez leur commune protectrice. Son influence sur les idées de La Fontaine était depuis longtemps soupçonnée[2]; elle vient d'être mise en lumière d'une façon vigoureuse par M. R. Jasinski[3]. Nous aurons à le citer souvent au cours

1. La Fontaine, II, 10, *L'Ane chargé d'éponges et l'Ane chargé de sel;* Montaigne, II, 12, édit. Motheau et Jouaust, t. III, p. 231; Digby, *Demonstratio Immortalitatis animae*, I, xxxvi, v, p. 305; Gassendi, *Physique*, sect. III, membrum poster., lib. VIII, cap V, t. II, p. 415; A. Legrand, *De carentia sensus in brutis*, p. 115; Dilly, *Ame des Bestes*, p. 139 et 287-288. Il y a deux ânes chez La Fontaine; il n'y en a qu'un chez les autres conteurs que je cite, comme chez Plutarque, qui est leur première source.

2. Dr E.-T. Hamy, *La Fontaine et Bernier* (Extrait du Bulletin de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer, 1905); L. Roche, *La vie de J. de la Fontaine*, p. 271-227.

3. M. R. Jasinski (*Revue d'hist. de la philosophie et d'hist. générale de la civilisation*, 15 décembre 1933 et suiv.) utilise plutôt l'*Abrégé* en huit volumes publié par Bernier en 1678. Il me paraît excessif de paraître tirer, même en s'en défendant, toute la philosophie de La Fontaine de cet ouvrage. D'abord à cause des dates : l'*Abrégé* a paru le 5 mai 1678; les livres VII et VIII des *Fables* sont de la même année, les livres IX à XI du 15 juin 1679. Et le privilège (qui indique en réalité que les fables étaient achevées) est du 29 juillet 1677. Il faudrait donc supposer que La Fontaine a connu l'ouvrage de Bernier en manuscrit. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est qu'une hypothèse. Il est bien plus naturel de chercher l'influence de Bernier dans les conversations et discussions qu'ils eurent sur ce problème, ou dans la lecture de leur commun maître Gassendi.

Nous avons même une raison grave de croire que La Fontaine n'a pas utilisé l'*Abrégé* de 1678. Cet ouvrage contient au tome VI (p. 378-394) un traité de l'âme des animaux Il suffit de le parcourir pour juger combien il est superficiel en comparaison du *Discours à Mme de la Sablière*. De plus, Bernier y met l'automatisme sous l'autorité de Pereira, et non de Descartes (p. 379, il le cite deux fois). Cette attribution répétée dans l'opuscule n'eût pas manqué de retenir l'attention de La Fontaine

de cet article. Rappelons seulement ici qu'il avait publié ses solutions dès 1671 et qu'en 1674 il donna au public un *Abrégé de la philosophie de Gassendi* auquel nous devrons aussi nous référer.

Un autre gassendiste connu était le familier de la maison : le médecin Antoine Menjot, oncle de Mme de la Sablière. Elle lui avait donné l'une de ses maisons (rue des Fossés-Montmartre) et il fréquentait assidûment son salon de la rue Neuve-des-Petits-Champs, où logeaient Bernier et La Fontaine. Outre qu'ils professaient des idées communes sur la nature de l'âme des animaux, La Fontaine et Menjot sympathisaient aussi par leur tournure d'esprit. Lui aussi, le médecin, était un « papillon du Parnasse » ; il cherchait la vérité sur toute fleur et ne la concevait que comme un miel riche en pollens divers et de toute provenance [1]. On peut encore citer, parmi les habitués du salon qu'intéressait spécialement le problème des animaux, Marin Cureau de la Chambre. Il avait publié quelque trente ans auparavant (et résumé en 1664) un traité qui soutenait la thèse de Montaigne avec tant de fougue et de témérité dogmatique que son livre émergeait encore au temps de Bayle, seul, de la cohue des dissertations consacrées à l'âme des animaux. Mme de la Sablière possédait ses livres (du moins l'un d'eux se trouve dans la liste très restreinte que nous avons de ceux qu'elle avait gardés dans sa pieuse retraite[2]). Quand il fut mort (1669), son fils Pierre continua d'être l'hôte de la maison et même acheta plusieurs meubles à la vente qui suivit la mort de son amie[3].

Mais surtout le problème de l'âme des animaux se trouva renou-

qui sera tout étonné en apprenant, en 1687, le nom et la doctrine de l'auteur espagnol (*Lettre* de novembre 1687, à la duchesse de Bouillon).

Enfin on verra au cours de cet article que les idées essentielles de La Fontaine — et même celles qui lui viennent en première source de Gassendi — étaient vulgarisées, et souvent longuement développées dans d'autres traités qui sont certainement ou peuvent être les sources réelles de la théorie du fabuliste.

Mais il faut retenir des nombreux rapprochements faits par M. R. Jasinski que La Fontaine est, en gros, gassendiste, que sa culture philosophique a été guidée et influencée par son commensal Bernier et qu'il a lu et utilisé au moins les premiers ouvrages de cet auteur.

1. Absint igitur angusta et rigida ingenia ad instar Mystarum magicorum circulum circumscribentia, quem transilire nefas sit; quin potius, *omnes degustemus* (ut cum Tertulliano loquar) *sapientiae caupones*, ac decerptis undique vorsum flosculis, sertum veritatis componamus, more apum e floribus omnigeneris mellificantium. (Lettre de 1665, publiée en 1666. *Opuscules*, Lᵉ.) — A. Menjot était très hostile à la philosophie cartésienne qu'il appelait « le roman de la Nature », les « barbouillamenta Scoti » (*Opuscules posthumes*, p. 115, 118, 139, 154). Sur A. Menjot, voir Menjot d'Elbène, *Mme de la Sablière* (Paris, 1923), p. 5-9, 62-63 et *passim* (il résume E. Jovy) ; N. Ivanoff, *La Marquise de Sablé et son salon* (Paris, 1927), p. 90, 107 et *passim*.

2. Menjot d'Elbène, *Mme de la Sablière*, p. 168. *Archives de l'Assistance publique*, Incunables, troisième carton. La liste des livres est malheureusement très restreinte.

3. Il recevra La Fontaine à l'Académie.

velé et transformé dans ces quelques années où La Fontaine y appliqua son attention. Depuis les traités de Chanet et de Marin Cureau de la Chambre (1643, 1648), le problème qui passionnait l'opinion n'avait pas provoqué de livre important[1]. Et voilà qu'autour de 1675 une série de volumes dont plusieurs violents raniment le débat. Deux étaient résolument cartésiens : ceux d'Antoine Legrand (1675) et de Dilly (1676); deux sont de cartésiens hésitants et éclectiques, qui empruntent aussi à Gassendi : Willis (1672) et Du Hamel (1673); le plus important, celui du jésuite Pardies (1672), est en apparence une réfutation de l'automatisme, mais l'exposé de la théorie cartésienne est si définitif et la réfutation si légère que l'auteur dut se défendre d'être cartésien.

Surtout la méthode de démonstration était absolument nouvelle. Avant Descartes on bataillait pour ou contre Montaigne, en partant d'une observation superficielle, populaire, routinière (certains éléments en remontaient jusqu'à Aristote !), en s'appuyant sur des raisonnements de métaphysique et des arguments religieux. Vers 1672, la question ressortit à l'observation scientifique. L'étude des fonctions organiques, des nerfs, du cerveau, des muscles, de la circulation du sang et des « esprits » est à la base de tous ces traités. Tous sont écrits par des savants : médecins comme Bernier, de la Forge, Menjot, Thomas Willis surtout, le créateur de la phrénologie; naturalistes : Rohault le physicien, Du Hamel, qui débuta par une *Astronomie* et un traité *Des météores et des fossiles* et qui était secrétaire de l'Académie des sciences depuis sa création (1666); mathématiciens, comme le P. N.-J. Poisson de l'Oratoire, auteur de commentaires sur la *Mécanique* et la *Musique* de Descartes. Quant au P. Pardies, il enseignait les mathématiques et faisait des expériences sur les insectes et les hannetons décapités et des « anatomies de chiens vivants ». On juge du succès que devaient avoir chez M^me^ de la Sablière ces livres qui prétendaient s'appuyer sur l'anatomie et la physiologie comparées, dont certains, celui de Willis, par exemple, étaient ornés de gravures où les muscles, les nerfs, le cerveau étaient représentés avec minutie et qui prétendaient expliquer avec assurance les fonctions inférieures de la vie humaine et celles de la vie animale.

Jetons donc un coup d'œil rapide sur ces livres qu'ont feuilletés La Fontaine et ses amis, qu'ils ont discutés ou approuvés, et qui ont, dans la décade qui nous intéresse, fait l'opinion sur le pro-

1. Pour les livres et discussions antérieures à 1660, voir H. Busson, *La pensée religieuse française de Charron à Pascal*, p. 186-202. Pour l'ensemble, voir le chapitre qu'y a consacré Bouillier dans son *Histoire de la philosophie cartésienne*.

blème de l'âme des animaux. Nous reconstituerons ainsi l'atmosphère où la Fontaine a écrit ses fables et les sources immédiates de sa théorie.

*
* *

Il faut mettre à part un lot de disciples ou de commentateurs de Descartes qui se bornent à vulgariser ou tout au plus à préciser sa doctrine sur les automates : tels Clauberg[1], Schuyl, dans sa préface au *De Homine*, Louis de la Forge[2] et Cordemoy[3], dont les études de physiologie aidaient à mieux comprendre les fonctions inférieures de l'âme humaine ; Rohault, enfin, dont le traité de *Physique* (1671) contenait entre autres un remarquable exposé du mécanisme des sensations et de la théorie des esprits animaux[4].

Parmi ces commentateurs il faut faire une place spéciale à l'oratorien Nicolas-Joseph Poisson. Ami de Descartes, au point que la reine Christine et Clerselier lui offrirent d'écrire la vie du philosophe, il me paraît avoir, sur le sujet que nous étudions, atténué et excusé la pensée du maître plutôt qu'il ne l'a défendue. C'est qu'en 1670 l'automatisme était, nous confie-t-il, très critiqué. Pour le défendre, le P. Poisson explique, en s'appuyant sur la lettre à More et sur la correspondance, que Descartes n'a point refusé une âme aux animaux, c'est-à-dire un principe matériel de mouvement ; il ne leur dénie même pas une âme immatérielle et spirituelle (à condition qu'on ne la dise pas raisonnable) : il prétend seulement que cette hypothèse est inutile et indémontrable[5].

Mais la phase décisive de la bataille s'étend de 1672 à 1676. Elle débute par le livre brillant et subtil du jésuite Gaston Pardies : *Discours de la connaissance des Bestes* (1672)[6]. Sept éditions antérieures à 1724 (dont deux en 1672) n'en épuisèrent pas la vogue et il fut traduit en italien et en latin. Voltaire le citait encore parmi les livres remarquables du siècle de Louis XIV.

1. Nombreuses œuvres en faveur du cartésianisme, notamment une *Physique* de 1664.

2. *Traitté de l'Esprit de l'homme, de ses facultez et fonctions, et de son union avec le corps. Suivant les Principes de René Descartes.* Paris, 1666, in-4°. Achevé d'imprimer le 5 novembre 1665.

3. *Discernement de l'âme et du corps*, 1666, 1671, 1679.

4. *Traité de Physique*, Paris, 1675, 2 vol. in-12. On sait que Rohault était très recherché dans les salons où il faisait des conférences sur le cartésianisme.

5. *Commentaire ou remarques sur la Méthode de René Descartes. Où l'on établit plusieurs principes generaux, necessaires pour entendre toutes ses œuvres.* Par L. P. I. P. D. L. Vandosme, M.DCLXX, in-8° de 237 p. ; p. 145-168, *cinquième partie de la Méthode*, troisième observation.

6. Privilège du 11 mars. Ce n'est peut-être pas par pur hasard que Mme de Sévigné, qui fréquentait le salon de Mme de la Sablière, parle contre l'automatisme dans sa lettre du 23 mars 1672.

L'auteur, mathématicien et savant, professeur au collège de Clermont, très répandu dans les salons parisiens, dédia son livre au comte de Guiche. Et l'on dit que le comte, en le remerciant, l'assura qu'il lui avait fourni un moyen infaillible de rendre toutes les dames de la cour cartésiennes. Au XVIIIe siècle, le P. Daniel raillait encore, tout en vantant l'aspect séduisant du livre, cette thèse qui allait à convaincre les lecteurs « que non seulement il n'est point besoin d'âme pour marcher, pour boire, pour manger, pour se plaindre, mais encore pour parler, et pour parler aussi longtemps que le fait un prédicateur dans un sermon d'une heure ou un avocat dans un long plaidoyer[1] ». Tel n'était pas pourtant le but avoué de l'ouvrage, qui prétendait réfuter l'automatisme[2]. Mais l'exposé du système cartésien qui remplit la première partie était si complet et si sympathique que l'on trouva faible la réfutation qui le suivait. On cria à la trahison et le P. Pardies n'arriva pas à faire croire qu'il n'était pas, au fond de l'âme, un cartésien qui n'osait s'avouer tel, par crainte de la compagnie à laquelle il appartenait[3]. En gros il soutient que les animaux ont une connaissance matérielle, c'est-à-dire inconsciente, alors que, chez l'homme, la connaissance suppose une réflexion sur l'objet de la connaissance elle-même. Idée importante et que nous retrouverons chez La Fontaine.

La thèse du P. Pardies fut reprise et renforcée, cette même année 1672 et surtout l'année suivante, par J.-B. du Hamel. Nous voilà, sans y paraître, au cœur de notre sujet, car J.-B. du Hamel, j'en donnerai des preuves plus loin, notre La Fontaine l'a lu. C'était un oratorien. Théologien, diplomate, savant, qui devait devenir professeur au Collège royal, secrétaire de l'Académie des sciences, ami de Colbert, il avait bien des titres à intéresser Mme de la Sablière. Nous ne savons s'il fréquentait son salon, mais assurément ses livres ne pouvaient y passer inaperçus.

C'était un esprit conciliant et éclectique, cartésien prudent et qui essaya surtout d'accorder Descartes avec les anciens[4]. Il y

1. *Suite du voyage de Descartes*, cité par Chaufepié.

2. « Vous y verrez une opinion bien extraordinaire touchant la nature des Bestes auxquelles on oste un avantage qui ne leur avoit jamais esté contesté : on les degrade du rang qu'elles tenoient parmi les Estres au-dessus des Elemens et des Plantes : on les prive de tout sentiment : on ne veut pas mesme leur permettre de vivre : on souffre seulement qu'elles se remüent et qu'elles fassent paroistre au dehors quelques mouvemens semblables à ceux des montres et des horloges : En un mot on les reduit toutes au rang des machines et des automates. » — Epître (au Comte de Guiche).

3. Sur le P. Pardies (1636-1673), voir les *Dictionnaires* de Chaufepié, Moréri; Nicéron, *Mémoires*, I, 206 et suiv., et Sommervogel.

4. Né à Vire en 1624. Entra en 1643 à l'Oratoire. Curé de Neuilly-sur-Marne,

avait en lui un platonicien qui riait parfois des platoniciens et un cartésien qui se défiait de Descartes tout en admirant sa méthode. Cela est fort sensible dans son *De mente humana*[1]. Mais sa grande admiration est pour les *Pensées* de Pascal qui venaient de voir le jour[2]. Non moins sensible est dans ce même livre l'effet produit sur l'auteur par le P. Pardies, dont le traité venait de paraître. Il le cite ; il adopte sa position entre le Montaigne et l'automatisme, accordant aux animaux une connaissance (contre Descartes), mais une connaissance inconsciente (contre Montaigne).

Cette thèse, il la développa tout au long l'année suivante au livre III de son *De corpore animato*[3] paru le 9 septembre 1673. Pardies était mort prématurément le 22 avril de cette année, mais son livre revivait dans celui de J.-B. du Hamel. Il ne s'en cache pas : dans cette question très à la mode — *celeberrima illa de brutorum cognitione quaestio* — il renvoie, pour l'exposé du cartésianisme, au P. Pardies — *optimo et doctissimo viro* — à qui, certes, on ne peut reprocher d'avoir diminué son adversaire. Il insiste de même sur la distinction fondamentale entre la perception et la pensée, résumant ainsi le livre du P. Pardies et, à ce propos, il insère à la mémoire du jésuite ce bref éloge funèbre : *vir omni genere doctrinae et ingenio cum viveret, ultra quam credi potest, excellens*[4]. La troisième partie du traité où l'on examine la différence des animaux à l'homme nous sera utile plus loin. Je le répète : La Fontaine a lu ce livre.

L'attaque de Pardies contre le cartésianisme suscita deux répliques importantes. D'abord un livre latin du Récollet Antoine Le Grand : *Dissertatio de carentia sensus et cognitionis in brutis* (1675). L'auteur, originaire de Douai où il professa quelque temps la philosophie et la théologie, passa une grande partie de sa vie en Angleterre, Il paraît avoir eu le génie de la conciliation, ayant entrepris de fusionner tour à tour avec le christianisme

aumônier du roi, secrétaire de l'Académie des sciences à sa fondation ; délégué à la conférence d'Aix-la-Chapelle puis à l'ambassade de Londres, d'où il revient en 1670. A écrit des livres de sciences, des relations de ses voyages, des manuels de philosophie et, en plus des deux livres étudiés ici, un *Consensus veteris et novae philosophiae* (1663, 1669, 1675). Mort en 1706.

1. *De mente humana* libri IV : in quibus functiones animi, vires, natura, immortalitas, simul et logica universa variis illustrata experimentis pertractantur. Paris, 1672. Achevé d'imprimer le 22 juin 1672. — Sur Platon et M. Ficin, p. 428, 436, 464, 488-489, 494 et *passim*. — Renvoi à Pardies p. 498.

2. *De corpore animato*, p. 81-82.

3. *De corpore animato libri IV, seu Promotae per experimenta philosophiae specimen alterum*, Paris, 1673.

4. Les jésuites le lui ont rendu. Voir Daniel, *Voyage du monde de Descartes*, II, p. 126.

l'esprit de Sénèque, celui d'Épicure et celui de Descartes[1]. Pour le livre qui nous intéresse, le titre en révèle suffisamment la thèse; c'est le cartésianisme intégral, qui refuse aux animaux non seulement la moindre pensée, mais tout sentiment. Tout au plus leur accorde-t-il une mémoire sensitive à l'aide de laquelle il explique leur dressage. Ce sont des automates et ceux qui veulent sur les apparences leur donner quelque intelligence sont semblables à ce prince chinois qui, la première fois qu'il vit une montre, la crut animée et intelligente.

Le livre est bourré d'histoires d'animaux, peu originales, du reste, et dont plusieurs sont prises à Kenelm Digby, qu'il paraît avoir beaucoup pratiqué. Un brillant éloge de Gassendi y voisine avec un dithyrambe en faveur de Descartes : *illustrissimus Cartesius, qui obscura quaeque e Philosophiae sinu deturpavit, nihilque docet, quod non Rationi apprime conveniat.*

L'année suivante vit paraître à Lyon un livret anonyme qui n'est qu'une réfutation directe et détaillée de celui du P. Pardies : *De l'âme des bestes.* L'auteur en était Dilly, prêtre d'Embrun, qui devait mourir peu après[2].

Il y a chez Dilly des traces de goût vieillot pour l'ergotage scolastique et la compilation; mais il est aussi un homme averti des idées du jour[3]. Telle page de son livre rappelle Montaigne[4], telle autre est un écho de Pascal[5]; cette autre est un résumé des amères *Maximes* de La Rochefoucauld et cette autre encore une allusion à Malebranche, tous auteurs alors dans leur nouveauté[6]. Le livre s'attaque aux gassendistes, et notamment à Bernier qui, dans son premier *Abrégé*, avait déclaré ridicule l'automatisme cartésien[7]. Mais, tandis que la première partie du volume est un exposé de la théorie cartésienne, toute la seconde réfute pas à pas le livre du P. Pardies.

1. *Le sage des stoïques ou l'homme sans passion selon les sentiments des stoïques.* Dédié à Charles II, roi d'Angleterre. La Haye, 1662; Paris, 1663, 1682; Lyon, 1665. — *L'Épicure spirituel, ou l'Empire de la volupté sur la vertu,* 1669. — Nombreux ouvrages en faveur du cartésianisme. Sur l'auteur, voir Wadding, *Scriptores Ordinis minorum, supplementum,* p. 76.

2. Sur Dilly, voir Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres,* mars 1684, *Œuvres,* édition de 1737, t. I, p. 8.

3. En fait d'automates il cite les horloges de Saint-Jean de Lyon et de la cathédrale de Strasbourg, en particulier les apôtres, qui viennent sonner l'heure et le coq qui bat des ailes et qui chante à midi.

4. P. 160-161, 164 et *passim.*

5. P. 165-166.

6. P. 168, 318.

7. P. 105-175 et *passim.* Ailleurs il reproche à ses adversaires de préférer Aristote « à toute l'élégante subtilité de Gassendi et aux rêveries bien suivies et bien imaginées de Descartes » (p. 313).

Enfin, pour finir cet exposé, notons que l'Anglais Thomas Willis avait publié en 1672 un traité *De anima brutorum* dont nous aurons à reparler et que, dans le même temps que La Fontaine publiait ses fables, Bossuet consacrait à ce problème toute la dernière partie de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*[1].

*
* *

Voilà dans quelle fièvre La Fontaine écrivit ses fables relatives à l'âme des animaux; voilà quels livres il lut ou entendit discuter. Il était nécessaire de le rappeler pour comprendre la pensée complexe du fabuliste.

En ce qui concerne l'intelligence des bêtes, il prit d'abord parti pour la thèse de Montaigne dans la fable *Les Souris et le Chat-Huant* :

Cet oiseau *raisonnait*; il faut qu'on le confesse.
Sa *prévoyance* allait aussi loin que la nôtre.
. . . . . .
Puis, qu'un cartésien s'obstine
A traiter ce hibou de *montre* et de *machine*!
Quel *ressort* lui pouvait donner
Le conseil de tronquer un peuple mis en mue?
Si ce n'est pas là *raisonner*
La *raison* m'est chose inconnue.
Voyez que d'*arguments* il fit :
. . . . . .
Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe.
Tout, il est impossible. Et puis pour le besoin
N'en dois-je pas garder? *Donc* il faut avoir soin
De le nourrir sans qu'il échappe.
Mais comment? Otons-lui les pieds. *Or*, trouvez-moi
Chose par les humains *à sa fin mieux conduite.*
Quel autre *art de penser* Aristote et sa suite
Enseignent-ils, par votre foi[2]?

On serait tenté de reconnaître dans cette fable la première que La Fontaine écrivit parmi celles qui traitent de ce sujet. La méthode syllogistique à laquelle s'amuse le poète est celle que Montaigne a employée pour faire raisonner son renard, son chien et son oie, Gassendi son mulet. La solution simpliste — celle de Montaigne

1. *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v. Édition Lachat, t. XXIII, p. 204-248. Le livre fut publié en 1722, mais composé vers la fin de la période que nous étudions ici.
2. *Fables*, XI, 9.

encore — à laquelle il s'attache est évidemment antérieure aux théories nuancées qu'il élaborera ensuite. Surpris par les attaques cartésiennes il a d'abord riposté par une profession de foi aussi extrémiste[1]. Mais bientôt elle lui parut si puérile qu'il la désavoua. Lorsqu'il eut étudié de plus près la question et mis en vers sa solution définitive, il se trouva que son recueil de fables prenait parti pour des théories contradictoires. Il ne voulut pas cependant détruire sa jolie fable, mais il en fit suivre l'impression d'une note où il s'excusait en souriant de l'exagération (pardonnable chez un poète) qu'il y avait à prêter à un hibou tant de prévoyance et un tel progrès de raisonnement.

La question de l'intelligence des animaux est connexe à celle de leur âme. A ce point de vue la solution la plus simple consiste à faire de l'âme des animaux une parcelle de l'âme universelle qui donne la vie au cosmos entier : minéraux, plantes, animaux, homme même n'en sont que des incarnations échelonnées et différenciées par la part inégale de lucidité et de raison qu'elles reçoivent.

A plusieurs reprises dans les fables de ce recueil, La Fontaine a marqué sa sympathie pour ces doctrines à tendance panthéistique. « La plante respire », dit-il dans le *Discours à M^me^ de la Sablière*. Et, dans la charmante fable *Les Lapins*, on trouve ces vers si précis et si inattendus en cet endroit :

Et la Nature
A mis dans chaque créature
Quelque grain d'une masse où puisent les esprits.

C'est le même animisme qu'il retrouve chez les Indous et définit non moins heureusement dans *La Souris métamorphosée en fille* :

Car il faut, selon son système,
Que l'homme, la souris, le ver, enfin chacun
Aille puiser son âme en un trésor commun :
Toutes sont donc de même trempe.

C'est là une doctrine commune aux stoïciens, aux platoniciens

1. Les vers :

Puis, qu'un cartésien s'obstine
A traiter ce hibou de montre et de machine

pourraient peut-être nous autoriser à croire que la fable a été écrite lors de la publication de l'un des livres cartésiens dont nous avons parlé. Le sujet de cette fable a été raconté à Bernier et sans doute à La Fontaine vers 1675. (L. Roche, *Vie de J. de la Fontaine*, p. 404.) C'est précisément l'année où parut le traité cartésien de A. Legrand.

et aux averroïstes[1]. Il est superflu, je crois, de remonter à Sénèque, que pourtant La Fontaine connaissait bien[2]. Mais Gassendi, qui est une source lointaine ou directe du fabuliste, rappelle que les stoïciens accordaient aux abeilles « une parcelle de l'esprit divin ». Et son élève Bernier a consacré plusieurs chapitres de l'*Abrégé* de 1678 à exposer l'animisme[3].

C'est à Bernier que La Fontaine aurait emprunté cette théorie, si l'on en croit M. Jasinski. Je le croirais aussi volontiers. Mais, outre la difficulté qui résulte des dates, il ne faut pas oublier que c'est là une doctrine fort connue et que La Fontaine pouvait s'en souvenir sans le secours de Bernier ou en trouver l'exposé dans d'autres livres que l'*Abrégé*. On sait avec quelle ferveur La Fontaine a parlé, plus tard, il est vrai, de Platon. Cet exposé du platonisme était courant dans les manuels de philosophie, de même que les vers de Virgile qui le résument avec tant de bonheur avaient été souvent commentés (avec des nuances bien accusées) depuis le XVI^e^ siècle. Le dernier philosophe notable qui eût professé l'animisme était Cesalpini (mort en 1603). A ce moment même et pour nous en tenir au groupe d'auteurs que nous étudions, Du Hamel offrait à La Fontaine un exposé de l'animisme. « On s'est demandé si les minéraux comme les plantes vivent ; d'où vient la vie et l'âme aux animaux nés de la putréfaction ». Il rappelle la solution des platoniciens pour qui la vie est constant mouvement de l'âme, une fontaine qui coule toujours, un charbon toujours ardent[4]. Le cartésien Dilly prétendait retrouver l'animisme jusque dans saint Augustin[5].

1. La Fontaine admettrait avec Aristote et Averroès des Intelligences motrices des sphères :

> Eh ! qui guide les cieux dans leur course rapide?
> Quelque ange est attaché peut-être à ces grands corps.

Mais je dois noter ici que je fais peut-être erreur en attribuant au mot *ange* le sens aristotélicien d'*Intelligence* motrice. D'aucuns, dont Yves de Paris, en faisaient des anges réels (Bremond, *Hum. dévot*, p. 484). Voici ce qu'en dit Bernier : « Cependant cette maniere dont Aristote s'est expliqué a donné lieu à cette opinion si celebre parmy nous, ascavoir que les Cieux sont mûs par des Anges; et mesme la chose en est venue si avant que saint Thomas a crû que cette opinion estoit de la Foy; quoique nous ayons neanmoins toujours eu plusieurs Docteurs tres pieux et tres religieux qui n'ont point eté de ce sentiment, et qui ont defendu avec Cajetan que les Cieux ne sont point mus par des Anges, mais par leurs propres Formes ». (*Abrégé*, IV, *Astronomie*, ch. VIII, p. 390.) — Bernier croit avec Cajetan que les astres ont une forme, une sorte d'âme. Faut-il croire que La Fontaine croit à la théorie de saint Thomas et aux anges moteurs, ou si le mot est mal choisi?

2. F. Gohin, *L'art de La Fontaine*, p. 17, note, renvoie à Sénèque, *Quaest. Natural*, VII, 31. La Fontaine aidera Pintrel à traduire Sénèque (1681)

3. Gassendi, *Physique*, sect. III, memb. poster., lib. VIII, cap. IV, *Opera*, t. II, p. 411 ; P.-F. Thomas, *La philosophie de Gassendi*, I, VI, p. 104 et suiv., surtout 111-112, où il cite la page essentielle de Bernier ; Jasinski, *art. cité*, 15 déc. 1933, p. 321-324. La dissertation de Bernier est dans *l'Abrégé* de 1678, t. I, p. 101 et suiv.

4. *De mente humana*, p. 89-90 ; et aussi *De corpore animato*, III, VIII, p. 346, où

(Voir la note 5 à la page suivante.)

Thomas Willis surtout offrait au fabuliste, au début même de son *De anima brutorum*[1], un bel exposé où l'animisme platonicien et la transmigration pythagoricienne sont logiquement unis. On voit combien il est difficile d'attribuer une source certaine à des idées aussi simples et aussi vulgarisées[2].

Il n'en est pas de même de l'animisme oriental. Ses études et ses voyages avaient révélé à Bernier la philosophie des cabalistes et celle des Indous, et ce sont les livres de son ami ou sa conversation qui très vraisemblablement ont orienté La Fontaine de ce côté. Bernier avait à plusieurs reprises exposé la philosophie des Indous et notamment dans sa lettre à Chapelain (1671). Il avait fait des rapprochements entre ces écoles et conclu que la doctrine des anciens sur l'âme universelle était aussi celle de Flud réfuté par « notre grand Gassendi », et des Orientaux : Pendets des Indes, soufis de Perse[3].

La doctrine des « bramins », sa parenté avec celle de Pythagore (indiquée aussi par Bernier) font précisément l'objet de la fable *La Souris métamorphosée en fille.*

Une souris tomba du bec d'un chat-huant :
Je ne l'eusse point ramassée ;
Mais un *bramin* le fit...
De cette sorte de prochain
Nous nous soucions fort peu, mais le peuple *bramin*
Le traite en frère ; ils ont en tête
Que notre âme, au sortir d'un roi,
Entre dans un ciron ou dans telle autre bête
Qu'il plaît au sort : c'est là l'un des points de leur loi.
Pythagore chez eux a puisé ce mystère[4].

il définit l'âme cosmique : *vita quaedam generalis, materiae coaeva, quaeque ab ea divelli non potest, actuosa, energica.* — Citons encore Pardies (*livre cité*, p. 19) qui rappelle que des philosophes « de nos jours » accordent aux plantes et aux pierres mêmes la vie et la connaissance de ce qui leur est convenable.

5. Dilly, *Ame des bestes*, p. 347, citation latine et traduction de saint Augustin, *De spiritu et anima*, ch. XXIII : « J'appelle esprit corporel, de l'air ou du feu que sa subtilité dérobe à nôtre veüe, et qui donne la vie aux corps par la chaleur interieure qu'il leur communique. Or il en est quelques-uns à qui il ne donne simplement que la vie, tels que sont les arbres et les plantes, et il y en a quelques autres qu'il fait vivre et sentir tout ensemble, comme sont les animaux. » Dilly rapproche cette théorie de celle des esprits animaux. Déjà Poisson avait essayé de trouver les automates chez le même saint Augustin. (*Commentaires*, p. 162.)

1. Ch. I, p. 2.

2. Montesquieu refusait de croire que les animaux eussent avec la divinité les rapports intimes que suppose le panthéisme. (*Esprit des lois*, I, 2.)

3. *Abrégé*, I, p. 119 ; *Histoire de la dernière révolution*, I, p. 45, 73-74 ; II, 126-130 ; Lettres à Chapelain datée de 1667 et à Chapelle datée de 1668. Bayle n'a pas manqué de citer cette page pour en appuyer le spinozisme. (*Dict.*, art. Spinoza, rem. A.)

4. IX, 7. Noter que la fable est empruntée à Pilpay (que Bernier probablement a fait connaître à La Fontaine).

On sait que l'âme de la souris est proposée successivement au soleil, au nuage, au vent, au mont, à l'éteuf, au rat, enfin, qui devient le mari de la souris. La fable a donc tourné court et La Fontaine soupçonne « quelque peu de sophisme » dans la doctrine qui s'appuie sur « cet argument circulaire ». Mais « revenons à la métempsycose ». Il la connaissait depuis longtemps, cette vieille théorie; il l'avait exposée dans le *Songe de Vaux*, mais d'une façon simpliste[1]. S'il la reprend aujourd'hui, c'est pour la discuter et retourner contre elle la fable même qui devait l'illustrer.

Non, La Fontaine ne s'arrêtera pas à l'animisme des platonisants et des Indous. L'âme humaine et l'âme animale sont d'essence différente :

> Les âmes des souris et les âmes des belles
> Sont très différentes entre elles.

Reste une troisième solution. Les animaux ont une âme (contre les cartésiens), mais une âme d'une nature inférieure à celle de l'homme (contre Montaigne et contre les panthéistes). Au fond, les cartésiens exceptés (et encore on a vu que, selon Poisson, Descartes même n'y répugnait pas), au fond, dis-je, tout le monde était d'accord sur ce point.

La difficulté était de définir cette âme qui ne fût ni purement matérielle, ni simplement spirituelle et qui participât aux deux extrêmes en apparence inconciliables. C'est à cette solution que s'étaient évertués tous ceux qui traitaient le sujet. Et des cartésiens même, nous l'avons dit, voulaient baptiser du nom d'âme les esprits animaux affinés par le cerveau. Pardies, pour ne citer qu'un auteur que La Fontaine n'a pu ignorer, se croit obligé de « reconnaître des âmes matérielles. Quelque difficulté qu'il puisse y avoir à former une idée claire et distincte de la nature de ces âmes, nous ne devons pas hésiter là-dessus[2] »

Entre tous Gassendi était bien placé pour résoudre ce problème. L'atomisme lui permettait d'expliquer tout mouvement matériel et même l'automate. Mais, à moins de verser dans le matérialisme, il devait épurer ses atomes pour en faire sortir l'âme même des animaux. Il leur reconnaissait, en effet, non seulement la sensibilité, mais « une espèce de raison et une sorte de raisonnement, fruit de leur imagination ». Il définit donc l'âme en général (celle des hommes est à part) « une substance très ténue et

1. Édit. Régnier, t. VIII, p. 274-276.
2. P. 263-264. Cité par Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les fabulistes*, II, 132.

comme la fleur de la matière », « un assemblage d'atomes très subtils, très mobiles, très énergiques, assez semblables à ceux qui produisent le feu et la chaleur », « une petite flamme, une sorte de feu très subtil ». Platon n'a-t-il pas appelé l'âme « une fontaine de feu[1] »?

C'est exactement la théorie de La Fontaine, et nous noterons tout de suite que, sur cet article, il est pleinement gassendiste :

J'attribuerais à l'animal
Non point une raison selon notre manière,
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort :
Je subtiliserais un morceau de matière,
Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort,
Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor
Que le feu ; car, enfin, si le bois fait la flamme,
La flamme, en s'épurant, peut-elle pas de l'âme
Nous donner quelque idée? Et sort-il pas de l'or
Des entrailles du plomb[2]?...

Mais de dire où La Fontaine a pris cette idée, si c'est dans Gassendi (pourquoi pas?) ou dans l'un de ses commentateurs, c'est chose à peu peu près impossible. Il était inévitable que Bernier traduisît et commentât dans son *Abrégé* cette page de Gassendi[3]. Mais le P. Pardies, dont le livre est au centre de cette discussion, signale aussi ceux qui « disent que l'âme des Bestes consiste principalement dans un feu tres-subtil, tres-agissant ». Mais J.-B. du Hamel, dont la pensée est si voisine de celle du fabuliste, et qui lui a fourni une partie de son *Discours*, signale cette théorie de Gassendi à côté de celles de Descartes et de Willis[4]. Et le cartésien A. Legrand rapporte aussi longuement l'opinion de Gassendi[5]. Et mieux encore, Willis, que nous devrons aussi rapprocher de notre auteur, a consacré tout un chapitre de son *De anima brutorum* à prouver « que l'âme des bêtes est de nature corporelle et ignée[6] »; et on peut trouver dans ce même chapitre cette « quintessence d'atomes » de notre La Fontaine, qui nous

1. Gassendi, *Physique*, sect. III, membrum posterius, lib. III, cap. III. *Opera* (1658), t. II, p. 250-251.

2. *Discours à Mme de la Sablière.*

3. *Abrégé*, t. V, p. 456-458, VI, 390-391 : *Revue d'histoire de la philosophie*, art. cité, p. 329.

4. Pardies, *livre cité*, p. 186-187; Du Hamel, *De corpore animato*, p. 475.

5. Clarissimus Gassendus, insignis inter modernos philosophus, et cui laus praecipua debetur, quod Antiquorum opiniones novo lumine restituerit, arbitratur sensitivam Brutorum animam... flammulam quamdam esse seu tenuissimi ignis speciem..., etc. (*Dissertatio de carentia sensus... in Brutis*, p. 15-16.)

6. Ch. II, p. 4-7 : *Animam bruti esse corpoream et igneam.* P. 5 : Bruti animam non

reporte, selon l'interprétation qu'on en donne, à Gassendi ou à Descartes lui-même et à Digby[1].

Mais, à vrai dire, nous avons peut-être tort de chercher dans les livres la source d'une idée aussi simple et tellement vulgarisée en 1675. Le *Discours à Mme de la Sablière* a bien pu être discuté plutôt que compilé. Ainsi la comparaison instituée par La Fontaine pour s'expliquer comment on peut du plomb tirer de l'or, c'est-à-dire d'un métal vil un métal précieux, de la matière une pensée, la voici, sous une forme moins vulgaire, chez un des habitués du salon de Mme de la Sablière, Antoine Menjot[2]. « Est-il possible, disait ce médecin, que l'âme des Bêtes ne puisse être journellement formée de la matiere, selon cet axiome de Physique : *Plus est in mixto quam in miscibili*? Qui s'imaginerait jamais qu'un corps resplendissant comme est le soleil pût être engendré d'Elemens grossiers et tenebreux broyez ensemble d'une maniere et en une dose à nous inconnue? *Lumen*, dit Seneque, *oculos nostros et implet et effugit*. La lumiere externe remplit tous les jours nos yeux, pendant que son essence se cache à la lumiere interne de nôtre entendement. L'industrie humaine a trouvé le moyen de fabriquer du papier avec des haillons, du crystal et des glaces de Venise avec de la cendre; et des dentelles tres fines, avec de l'herbe. Pourquoy donc refuser à la Nature, d'ailleurs si ingenieuse, l'adresse de construire l'âme des brutes d'une matiere qui nous en paraît si eloignée[3]? »

Ainsi nos philosophes s'efforçaient de trouver dans la nature des analogies qui rendissent sensible et vraisemblable cette idée chère à Gassendi de tirer l'âme de l'atome et la connaissance de la matière animale.

Mais il y avait là un danger. Alexandre d'Aphrodise, autrefois (et il avait des disciples depuis le XVIe siècle), avait aussi imaginé

modo corpoream et externam, sed naturae cujusdam igneae, ejusque actum sive subsistentiam, aut flammam, aut habitum flammae proximum affinem esse statuo. Renvois à Gassendi et à Fabri.

1. Ch. II, p. 4-7 : *Animam bruti esse corpoream et igneam*. P. 6 : Opinari fas est animam brutalem particulis ejusdem materiei qua corpus organicum formatur, iis vero solutis subtilissimis et maxime activis constare. Pour l'attribution à Descartes, qui les appelle « elementa primi generis », et à Digby, qui les définit « effluvia quaedam tenuissima e corpore sensibili delibata », cf. *ibid.*, p. 3.

2. M. Jasinski renvoie à un chapitre de l'*Abrégé* sur l'alchimie. Mais le texte me paraît peu probant; il s'agit de la transmutation en général, à partir du mercure, et non du plomb. L. Roche, avec moins de vraisemblance encore, y voit un souvenir de Charron (*Vie de J. de la Fontaine*, p. 407).

3. A. Menjot, *Opuscules*, p. 162. — On trouvera encore un écho de ces discussions dans les *Mémoires* de La Fare qui fut, à partir de 1676 et peut-être avant, l'amant de Mme de la Sablière (ch. I, édit. Petitot, p. 134-135). Il y proclame difficile l'explication de la séparation de l'âme et du corps et douteuse la distinction entre la raison et l'instinct des animaux.

une âme qui fût la fleur de la matière, et c'était la dernière forme du matérialisme, pour peu qu'on appliquât cette définition à l'âme humaine. Le même reproche était fait aux deux thèses adverses. Si les animaux usent de raison et de vertu, « combien y en a-t-il qui infereroient de là que, puis qu'on confesse que les Ames des Bestes sont mortelles..., il faut avoüer que l'Ame de l'Homme est pareillement mortelle ». Ainsi raisonnent Silhon, Bossuet et tous ceux que scandalisait la thèse de Montaigne[1]. Mais le même argument servait contre l'automatisme cartésien : « Si on soûtient que les animaux soient des machines, le mesme se pourra donc enfin soûtenir à l'égard des hommes » et détruire ainsi le fondement de la croyance à l'immortalité de l'âme. « On fera le pas, » dit le P. Pardies, et l'on attribuera à l'homme une âme matérielle. Bernier préférerait même accorder aux animaux « quelque chose de plus parfait que le corporel » que de laisser croire que les opérations de l'âme humaine puissent s'expliquer par un principe purement matériel[2].

Il fallait donc, si l'on admettait dans l'homme une âme sortie de la matière épurée (c'est bien là la thèse de La Fontaine et de ses amis), il fallait établir entre les animaux et l'homme une barrière infranchissable. Sur ce point encore les deux camps rivalisaient du zèle, les uns pour soutenir d'autant la supériorité de l'homme sur l'animal, les autres, les cartésiens, pour parer au reproche de matérialisme. Deux moyens s'offraient à cet effet : différencier les deux âmes, animale et humaine, dans leur nature ou dans leurs fonctions. La Fontaine a employé les deux arguments.

On limitait d'abord les facultés de l'âme animale. Tous les théoriciens du XVII^e^ siècle, sauf les cartésiens, s'accordent, malgré des divergences de détail, à reconnaître chez les animaux la sensibilité, l'imagination, la mémoire. Quelques-uns leur accordent la « connaissance[3] ». Pour le P. Pardies elles ont des connaissances sensibles, non spirituelles; pour Bernier aussi : « quelque espèce de connaissance qui, bien qu'imparfaite et grossière[4]... est toujours une connaissance à sa manière, effective et veritable ». Quelques-uns leur accorderaient même une sorte de raison.

1. Silhon, *Immortalité* (1634), p. 458; Bossuet, *Pour la Toussaint*, t. V, p. 508.

2. Bernier, *Abrégé*, p. XIII-XIV; Pardies, p. 99-100. Voir encore Dilly, p. 137; Du Hamel, *De corpore animato*, p. 307.

3. On sait que Montesquieu, à la suite de Buffon, refusera la « connaissance » aux animaux et ne leur accordera que le « sentiment » (*Esprit des lois*, I, 2); que Rousseau, au contraire, leur donnera même des idées (*Sur l'origine de l'inégalité*, édit. Garnier, p. 48).

4. Noter le vers de La Fontaine : l'autre âme imparfaite et grossière.

Ainsi La Chambre établit « que les bestes raisonnent, et que leur raisonnement ne se forme que de notions et de propositions particulières, en quoy il est different de celuy des hommes qui ont la faculté de raisonner universellement ». A. Menjot reconnaît à quelques-unes « des connaissances approchantes du raisonnement ». En cela il suit Gassendi qui conclut que les bêtes « ont quelque espèce de raisonnement et que leur imagination raisonne à sa façon ». C'est évidemment à cette affirmation que Du Hamel apporte des restrictions quand il se demande si elles réalisent « des propositions ou certains raisonnements imparfaits lorsqu'elles enchaînent des images »; car « une série d'images, c'est une imitation de raisonnement, ce n'est pas un raisonnement[1] ».

Voilà exactement la position et les limites mêmes de La Fontaine. Il récuse l'automatisme cartésien. L'animal a le sentiment et la mémoire, et les cartésiens mêmes en conviennent puisque la mémoire est une fonction « corporelle[2] ». On peut enchaîner des « images sans le secours de la pensée ».

Le fabuliste irait plus loin, et, disciple ici encore de Gassendi et de Bernier ou plutôt de Du Hamel, il accorderait aux bêtes « de l'esprit », une pensée analogue à celle des enfants, intermédiaire entre la sensation et la raison :

> Je rendrais mon ouvrage
> Capable de sentir, juger, rien davantage,
> Et juger imparfaitement[3].

On ne pouvait aller plus loin, à moins de prendre parti pour Montaigne. Et l'on a vu que La Fontaine, s'il s'y est amusé une fois, s'en est aussitôt excusé. L'animal ne raisonne pas : « Un singe jamais ne fit le moindre argument ».

L'essence de la raison, en effet, c'est la faculté de *réfléchir*. Voilà pour La Fontaine ce qui sépare définitivement l'homme de l'animal.

1. Pardies, p. xv; La Chambre; *Connaissance des animaux*, p. 9 et suiv.; Menjot, *Opuscules*, p. 163; Gassendi, *Physique*; Opera, t. II, p. 413. Du Hamel, *De corpore animato*, p. 325, 337.

2. Que dirait ce dernier à ces exemples-ci?
Ce que j'ai déjà dit : qu'aux bêtes la nature
Peut par les seuls ressorts opérer tout ceci
Que *la mémoire est corporelle;*
Et que pour en venir aux exemples divers
Que j'ai mis en jour dans ces vers
L'animal n'a besoin que d'elle.

Descartes refusait le sentiment et l'imagination aux bêtes; il leur reconnaissait la mémoire (*Œuvres*, édit. Adam, IX, 519-520; III, 479).

3. Sur le cerf aux abois : Que de *raisonnements* pour conserver ses jours. Sur les castors :

> Que ces castors ne soient qu'un corps *vide d'esprit*,
> Jamais on ne pourra m'obliger à le croire.

Idée essentielle et à laquelle il nous faut nous arrêter quelque peu, que cette opposition entre la *pensée* et la *réflexion*.

Les anciens philosophes comparaient l'opération de la raison à un mouvement circulaire qui revient sur soi-même. Les néo-platoniciens de la Renaissance avaient popularisé cette théorie. Selon le pseudo-Denys l'Aréopagite, l'âme « a affinité avec le rond ». Le cercle n'est-il pas la forme parfaite? Ainsi son mouvement est « circulier », il « se retourne en soy-mesme »; c'est-à-dire que l'âme non seulement peut comprendre les autres choses, elle entend « sa nature même ». Ronsard a tiré de cette doctrine le plus beau et le plus subtil sonnet de ses *Amours* pour Cassandre[1]. « Les choses divisibles, explique Marsile Ficin, ne se réfléchissent point sur elles-mêmes... L'âme, au contraire, se retourne sur elle-même en quatre manières... : par l'intellect, elle se réfléchit sur sa nature quand elle se cherche, se trouve, se considère; par la volonté, elle se réfléchit sur cette même sienne nature, quand elle se recherche et s'aime; par l'intellect, elle se replie sur l'acte même de comprendre quand elle comprend une chose et a conscience qu'elle la comprend; par la volonté, elle se replie sur l'acte de la volonté quand elle veut quelque chose avec la volonté de le vouloir[2] ».

Combien plus élégante et plus concise la formule de notre poète!

> Sur tous les animaux, enfants du créateur,
> J'ai le don de penser *et je sais que je pense*[3];
> Or vous savez, Iris, de certaine science,
> Que, quand la bête penserait
> La bête ne réfléchirait
> Sur l'objet ni sur sa pensée.
> . . . . . .
> Quelqu'un peut donc penser, ne se pouvant connaître.

« La *réflexion*, ainsi définie, est donc la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux... Cette pensée qui se considère elle-même, cette intelligence qui se voit et qui s'étudie, cette connaissance qui se connaît, forment évidemment un ordre de phénomènes... d'une nature tranchée, et auxquels aucun animal ne saurait atteindre. C'est là, si l'on peut dire, le monde purement intellectuel, et ce monde n'appartient qu'à l'homme. En un mot, les animaux sentent, connaissent, pensent; mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à

1. Avant qu'Amour, du chaos ocieux (édit. crit. Vaganay, p. 103, et le commentaire de Muret.

2. M. Ficin, *Theologia platonica de immortalitate animorum*, IX, 1.

3. Certains éditeurs traduisent ce dernier hémistiche par : « Je pense, donc je suis. C'est un beau contre-sens.

qui ce pouvoir ait été donné de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît et de penser qu'il pense[1] ».

Il est bien vraisemblable que ce n'est ni le livre des *Noms divins* ni la *Théologie platonicienne* qui ont fourni à La Fontaine ce suprême argument, si populaire pourtant que fût le chapitre du Florentin que j'ai cité[2]. Ce n'est pas non plus Descartes, je pense, bien que le philosophe l'ait indiqué plusieurs fois[3].

Au moment où La Fontaine écrivait le *Discours à M^me^ de la Sablière*, cet argument était à la mode. C'est encore le P. Pardies qui l'avait mis en lumière au début de 1672. Tout son livre, je l'ai déjà dit, oppose la connaissance des animaux, auxquels il joint naturellement les fonctions vitales et les actes réflexes de l'homme, à la connaissance « spirituelle » propre à l'homme. Celle-ci est « une perception intime, par laquelle nous apercevons tellement un objet que nous nous apercevons de cela même; c'est-à-dire une perception qui emporte essentiellement avec elle une espèce de réflexion qu'elle fait indivisiblement sur elle-même, en sorte que nous connoissons fort bien que nous connoissons ». L'animal « ne peut pas se dire à luy-même, je voy, je touche, je sens[4] ». A quoi Dilly répondra qu'il ne saurait y avoir connaissance sans conscience[5].

J.-B. du Hamel, admirateur de Pardies, releva l'argument quelques mois plus tard, puis le développa longuement l'année suivante. Il ne fait guère que résumer le livre du jésuiste. Signalons cependant cette formule si nette qui fait songer à un vers de La Fontaine : *illa reflexio duplex est, una ad objectum, altera ad actionem ipsam vel sensum pertinet.* Et ailleurs : *mens in se-ipsam et suos actus reflectitur*[6].

La bête ne réfléchirait
Sur l'objet ni sur sa pensée.

1. Flourens, *L'Instinct et l'Intelligence des animaux*, éd. 1851, p. 39 40, cité par Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les fabulistes*, t. II, p. 117.

2 Du Hamel retourne encore à M. Ficin pour expliquer cette théorie. Bossuet, au contraire, s'élève contre la définition de la réflexion par le mouvement circulaire (*Connaissance de Dieu...*, ch. V, édit. Lachat, p. 229-230).

3. Lettre à Plemp, 1637, I, 413-415; VII, 229-231, 358 (à Gassendi, précisément), 426-427. Il insiste sur la nature inconsciente des mouvements des animaux. L'argument remonte jusqu'à saint Thomas selon les théoriciens étudiés dans cet article (par exemple Dilly, p. 351-357) et selon Bretegnier, *L'activité psychique chez les animaux* (Paris, 1930). C'est aussi de saint Thomas que vient la comparaison des animaux avec des horloges.

4. Pardies, *Connoissance des bestes*, p. 151, 178-179. Noter cependant que M. Cureau de la Chambre y avait fait une allusion (*Connaissance des animaux*, p. 142).

5. [Dilly], *De l'ame des bestes*, p. 115-116, et *passim*. C'est la raison qu'il développe contre le P. Pardies.

6. Du Hamel, *De mente humana*, p. 245, 497-498; *De corpore animato*, p. 319 321,

C'est seulement après ces auteurs que Bernier a repris cet argument. Il l'a fait avec insistance, il est vrai. Trois fois au moins, au cours de son *Traité de l'Ame*, il refuse aux bêtes la raison, parce qu'elles ne peuvent rechercher les premiers principes, disputer de métaphysique, « en un mot, raisonner et se réfléchir sur leurs propres raisonnemens ». Il insiste tant qu'il doit s'en excuser : « Je le peux bien encore repeter une fois, puisqu'elles sont incapables de se réfléchir sur leurs propres actions, qui est une des principales marques du vray raisonnement[1] ».

Dans ces conditions, il est bien impossible de dire exactement où La Fontaine a pris cet argument. Mais l'origine n'en est pas douteuse : c'est le P. Pardies et Du Hamel qui l'ont mis à la mode.

On l'appliquait à la volonté aussi bien qu'à l'intelligence. Les animaux, disait-on, ne se meuvent pas d'eux-mêmes; ils marchent inconsciemment vers une fin qu'ils ignorent. Non seulement les cartésiens, mais Du Hamel les dit incapables de choix et invinciblement attirés par le besoin ou le plaisir. L'homme, au contraire, « s'excite et se détermine lui-même à l'action; dans l'action même il exerce une sorte de puissance... Il n'y est pas poussé seulement d'un mouvement naturel et spontané, mais il agit sciemment et délibérément[2]. »

La volonté nous détermine,
Non l'objet, ni l'instinct. Je parle, je chemine;
Je sens en moi certain agent;
Tout obéit dans ma machine
A ce principe intelligent.

On pouvait encore accuser davantage la dualité de l'âme humaine — aux opérations réflexes et réfléchies — en la dédoublant. C'est ce qu'a fait La Fontaine et c'est peut-être la partie la plus curieuse et la moins expliquée jusqu'ici de notre *Discours* :

A l'égard de nous autres hommes,
Je ferais notre lot infiniment plus fort;
Nous aurions un double trésor :
L'un, cette âme pareille en tous tant que nous sommes,

325, 336. Ajoutons qu'Antoine Legrand fait aussi état de cette distinction, mais sans y insister autant. (*De carentia sensus et cognitione in brutis*, p. 20-21.)

1. *Abrégé* (1674), p. XIII-XV, et auparavant dans son *Histoire de la dernière révolte du Grand Mogol* (1671), t. II, 34, 39 (lettre à Chapelle datée du 10 juin 1668). M. Jasinski cite aussi quelques lignes de l'*Abrégé* de 1678 (t. VI, p. 411), mais on voit par cet exposé que même si Bernier est le vrai maître de La Fontaine, c'est de préférence dans l'*Abrégé* de 1674 qu'il faut chercher sa leçon.

2. M. Ficin, texte cité ci-dessus ; Bernier, *Abrégé* (1678), t. VI, p. 387... « enfin elles sont sans liberté, » etc. ; A. Legrand, *ouvr. cité*, p. 98-99; Du Hamel, *De corpore animato*, p. 337; *De mente humana*, p. 477. Et, mieux encore, Bossuet, *Connaissance de Dieu...*, ch. V, § VI et VIII.

Sages, fous, enfants, idiots,
Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux ;
L'autre, encore une autre âme, entre nous et les anges
Commune en un certain degré.

Hardiesse extraordinaire, si l'on songe que l'unité de l'âme humaine était chose indiscutée. Sans doute on distinguait bien trois âmes correspondant à trois ordres de fonctions (végétative, sensitive, rationnelle), mais en réalité un seul principe assurait cette triple activité. On trouve une sorte d'ébauche de cette théorie chez le cartésien De la Forge, qui distingue la partie inférieure et la partie supérieure de l'âme. Mais cela n'est ni bien nouveau ni bien clair[1]. Gassendi avait dû aussi, pour échapper au reproche de matérialisme, attribuer à l'homme une âme supplémentaire qui ne fût pas issue des atomes. Mais là encore il s'agit plutôt d'une âme à deux étages. Bernier, qui résume son maître, enseigne que l'âme humaine a « deux parties, l'une incorporelle, qui est particulière aux hommes, et l'autre, corporelle, qui leur est commune avec les bêtes[2] ». Mais il s'agit toujours d'une seule âme en réalité et j'hésite à y voir la source de La Fontaine.

Je crois qu'il faut l'aller chercher plutôt chez le médecin anglais Thomas Willis. Que l'on ne s'en étonne pas. Le livre de Willis *De anima brutorum* eut deux éditions successives, à Oxford (1672) et à Amsterdam (1674). Il était assez répandu à Paris et connu de plus par les comptes rendus du *Journal des Savants*[3]. L'auteur n'était pas un inconnu non plus. Sa réputation et ses fonctions l'avaient rendu célèbre dans les milieux savants. Antoine Legrand (il est vrai qu'il vécut en Angleterre) le cite dans sa dissertation. J.-B. du Hamel, durant son séjour à Londres, avait recherché sa fréquentation, suivant le conseil de Chapelain. Il le cite souvent, à côté de Descartes et de Gassendi, dans ses livres que nous avons signalés comme une source de La Fontaine. Et sans doute c'est à lui plutôt qu'à Locke que songeait notre fabuliste lorsque, quelques années plus tard, sollicité d'aller en Angleterre, il célébrait les philosophes anglais :

1. De la Forge, *Traitté de l'Esprit de l'homme* (1666), ch. XXIII : De la partie superieure et inferieure de l'Ame », p. 388 et suiv.

2. P.-F. Thomas, *La philosophie de Gassendi*, III, 1, p. 225-230 ; Bernier, *Abrégé*, t. V, 484-485, t. VI, p. 238, cité par Jasinski, article cité. Bernier s'appuie sur plusieurs philosophes antérieurs, en particulier sur « l'illustre Licetus dans un ouvrage particulier qui a pour titre : *De l'origine de l'Ame humaine* ».

3. Ascoli, *La Grande Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*, II, 48, note, trouve les livres de Th. Willis dans les grandes bibliothèques particulières du XVII^e siècle. Le *Journal des Savants* de 1675 et 1676 en donnait des comptes rendus. Voir encore Bayle, *Dict.*, art. Rorarius, rem. K.

Les Anglais pensent profondément ;
Leur esprit en cela suit leur tempérament.
Creusant dans les sujets, et forts d'expériences,
Ils étendent partout l'empire des sciences[1].

Thomas Willis n'était-il pas membre de la Société Royale, médecin du roi d'Angleterre et l'un des créateurs de la science des nerfs et du cerveau? Son livre n'était-il pas orné de gravures et fait sur des expériences médicales?

Quoi qu'il en soit, le titre seul du volume dit assez la thèse qui y est soutenue : *De anima Brutorum quae Hominis vitalis ac sensitiva est exercitationes duae.* « L'âme des brutes, dit-il dans la Préface, qui est aussi l'âme inférieure de l'homme »; « qui donne pareillement aux hommes et aux brutes la vie, le sentiment, le mouvement ». Cette âme est constituée par le sang (partie vitale) et les esprits animaux (partie sensitive). Elle est donc matérielle, bien que très subtile.

L'homme est donc un animal à deux âmes (animal δίψυχον), dont l'une est matérielle et périssable, l'autre spirituelle et immortelle. C'est la thèse même de La Fontaine.

Il y a mieux. Selon le fabuliste, cette âme supérieure se développe avec « l'organe », c'est-à-dire avec le corps.

Tant que l'enfance durerait,
Cette fille du ciel en nous ne paraîtrait
Qu'une tendre et faible lumière ;
L'organe étant plus fort, la raison percerait
Les ténèbres de la matière
Qui toujours envelopperait
L'autre âme imparfaite et grossière[2].

Conditionner le développement et l'exercice des fonctions cérébrales par l'état du cerveau, qui pouvait mieux s'en aviser que Thomas Willis, le créateur de la phrénologie? Le *Discours* de La Fontaine n'est pas un traité de pathologie mentale et l'idée y est réduite, naturellement, à sa pure expression schématique. Aussi les vers que je viens de citer m'avaient d'abord fait songer à Cardan. Cardan suppose, en effet, que tous les êtres vivants participent à la même âme (on a vu que La Fontaine aurait volontiers accepté ce système). La parcelle qui constitue l'âme de chaque

1. XII, 23. *Le Renard anglais.*
2. Et dans *La Souris métamorphosée en fille* (IX, 7) :

Toutes [les âmes] sont donc de même trempe;
Mais, agissant diversement
Selon l'organe seulement,
L'une s'élève et l'autre rampe.

individu est chez les bêtes ensevelie dans la matière; chez les hommes, elle est unie à un corps mieux adapté; chez les prophètes, « l'esprit se répand en abondance et ne souffre point de résistance du corps ». Heureux ceux dont l'organe est subtil et délié! Comme une chandelle donne plus ou moins de lumière selon que son enveloppe est plus ou moins translucide, ainsi l'âme universelle « reluit par dehors » dans la mesure où le lui permet la matière où elle est enfermée. A ce compte, comme dit Garasse que cette doctrine met hors de lui, « l'âme de l'homme n'est point d'autre nature que celle d'un cheval » et celle d'un petit poulet est immortelle tout comme la nôtre[1].

Cardan était encore fort connu au temps de La Fontaine et du reste l'averroïsme auquel se rattache sa théorie s'harmonise bien avec les tendances platoniciennes que nous avons relevées chez notre fabuliste. Pourtant, je croirais plutôt qu'ici encore c'est Willis qui l'a inspiré.

Selon le médecin anglais, l'âme forme le corps à sa mesure comme le limaçon sa coquille. Elle lui préexiste sous forme d'esprits animaux, ou d'atomes réunis en masse, ou sous forme d'une petite âme non encore allumée, dans la liqueur séminale. Elle s'allume comme un flambeau à l'âme du père ou de la mère. A partir de ce moment, elle grandit avec le corps qu'elle forme, tantôt embarrassée par les masses grossières de la matière, tantôt dilatée par des éléments plus subtils; si bien que l'individu qui résulte de ce travail doit sa forme non à un concours fortuit d'atomes, mais à l'énergie de son âme[2].

Telle est l'origine de l'âme. Mais d'être si intimement unie au corps dans son développement, elle en ressent les incommodités. Cette flamme est plus ou moins bien alimentée, ou avivée, ou étouffée par les effluves du corps en formation.

Le terme de son développement c'est l'imagination et la mémoire, qui ne peuvent se former que chez les animaux plus parfaits et lorsque leur cerveau s'est clarifié ainsi que leurs esprits animaux[3].

Est-ce là la source de La Fontaine? Je n'ose l'assurer, le fabuliste ayant, même dans l'hypothèse de l'affirmative, appliqué à l'âme spirituelle ce que le médecin dit de l'âme matérielle. Et il

1. Cardan, *De animor. immortalit., solutio quorumdam problemat.*, *opera* (édit. 1663), t. II, p. 533-534; H. Busson, *Sources du rationalisme*, p. 236-237, 429-430; Garasse, *Doctrine curieuse*, VIII, 10, p. 1014.

2. *De anima Brutorum*, cap. V. Totius animae corporeae initia et augmenta, p. 27-28. Théorie déjà développée par le médecin allemand D. Sennert.

3. *Ibid.*, p. 29-30, 34.

ne faut pas oublier que Bernier aussi professe que l'homme a successivement une âme végétative, sensitive, puis raisonnable, ce qui ressemble assez à la théorie de La Fontaine, autant qu'on la peut préciser[1].

Pour ce qui est de l'âme supérieure, propre à l'homme, Willis termine son livre par une déclaration de foi chrétienne. En ce domaine, La Fontaine aussi s'en remet aux théologiens. Le ton change aussitôt. Plus de discussions, plus d'hypothèses, une série de définitions théologiques : cette âme spirituelle, presque angélique[2], immatérielle, immortelle,

> Ne finirait jamais quoiqu'ayant commencé,
> Choses réelles quoiqu'étranges.

Ces deux vers seuls détonnent dans cette leçon de catéchisme. La Fontaine fait un retour sur les doctrines platoniciennes et averroïstes qui font l'âme éternelle en son origine comme en sa fin, et il paraît les trouver plus logiques que la doctrine chrétienne qui la dit créée et immortelle. Le dernier vers aussi contient un doute et un sourire sceptique. Faut-il croire que La Fontaine n'a cédé qu'à la prudence ou aux convenances en donnant à son discours cette conclusion chrétienne? Je ne le pense pas. Mais je songe à ces innombrables traités de l'âme inutilement compilés durant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècles et à la lassitude universelle engendrée par ces recherches infructueuses et dont j'ai ailleurs relevé la trace jusque dans des esprits très religieux. Toute la génération de La Fontaine aurait dit avec lui :

> On ne l'apprend qu'au sein de la Divinité;
> Et, s'il faut en parler avec sincérité,
> Descartes l'ignorait encore.

*
* *

J'ai dû, pour étudier les idées de La Fontaine, laisser à part les fables qui les illustrent. Elles ont pourtant leur intérêt, en dehors même de leur valeur artistique.

Les traités de l'âme des animaux étaient parfois des compilations d'histoires qui eussent intéressé La Fontaine et il y eût sans doute trouvé des sujets amusants s'il les avait davantage pratiqués. J'ai l'impression — sous réserve de recherches plus minutieuses — qu'il n'a pas connu ces riches répertoires.

1. Bernier, *Abrégé*, V, 477-478.
2. Entre nous et les anges, commune en un certain degré. Souvenir biblique peut-être : *minuisti eum paulo minus ab angelis.* (*Ps.*, VIII, 6.)

Mais au moment où il s'intéressait à ce problème, il semble que la masse d'exemples traditionnels et accumulés depuis Aristote, Plutarque et Solin à travers les fabliers, animaliers, recueils d'*exempla* et dissertations, était un peu délaissé. On cherchait de préférence des exemples nouveaux, des faits observés et récents. On racontait soi-même des anecdotes. Montaigne avait donné l'exemple lorsqu'au beau milieu des histoires d'animaux qu'il aligne dans son *Apologie* il avait allégué l'intelligence et les caprices de sa chatte favorite [1]. Rorario, dont on lisait encore la compilation (éditée seulement en 1645), en avait usé de même. C'est ainsi que l'auteur inconnu d'un traité de l'âme du milieu du XVIIe siècle, étudiant, en adversaire de Descartes, l'âme des bêtes, a colligé des histoires d'animaux nouvelles à lui racontées par Guénegaud, ambassadeur au Portugal [2]. Le bon Gassendi lui-même a raconté sa petite anecdote. Un jour, se promenant dans la campagne, il trouva trois petites hirondelles sur le bord du chemin. Le chanoine les caressa. Aussitôt après son départ arrivent de grosses hirondelles qui leur gazouillent je ne sais quoi. Et, quand il revint, les petites ne se laissèrent plus caresser : elles avaient compris la leçon de leurs parents [3]. L'hirondelle de La Fontaine ne sermonnait-elle pas ainsi ses petits imprévoyants ? Son alouette ne gourmandait-elle pas de même ses oisillons trop tardifs à la fuite ?

Chez Mme de la Sablière, Sobieski dépeignait les ruses de guerre des boubaks. Un autre jour, Jacques Gaffarel, voyageur comme Bernier et, comme lui, admirateur de Gassendi, amusait le salon avec l'histoire du hibou de la forêt de Fontainebleau [4]. La Fontaine et Bernier ont signalé ou raconté, l'un en vers, l'autre en prose, ces deux fables ; mais il ne me paraît pas prouvé que le fabuliste ait pris ses récits au philosophe.

1. *Essais*, II, XII, édit. Motheau, t. III, p. 193.
2. Mazarine, Ms 3539, fos 102vo-103.
3. *Physique*, *Opera*, t. II, p. 415.
4. La fable *Les Souris et le Chat-Huant* est un fait réel, selon La Fontaine. Bernier nous apprend que c'est Gaffarel qui l'a racontée, chez Mme de la Sablière, évidemment. Voir le texte de Bernier (*Abrégé*, t. VII, p. 674), dans L. Roche (*Vie de J. de La Fontaine*, appendice, p. 404) Gaffarel est évidemment le vieux Jacques Gaffarel (il mourut en 1681, âgé de 80 ans), qui avait, comme Bernier, parcouru l'Orient. Ses livres sur la cabale ont eu un gros succès au XVIIe siècle, et ses efforts pour accorder les communions chrétiennes témoignent d'une certaine largeur d'esprit en théologie.

Pour ce qui est du récit dont La Fontaine a fait une fable, n'oublions pas qu'il est de seconde main, Gaffarel le tenant d'un ermite de la forêt de Fontainebleau. N'oublions pas non plus que J. Gaffarel est fort crédule et grand amateur de curiosités inouïes (c'est le titre de l'un de ses recueils). Et comme Charlevoix a trouvé le même fait au Canada près de 50 ans plus tard (*Histoire... de la Nouvelle France*, III, p. 155), je me demande si Charlevoix et Gaffarel ne l'ont pas tout simplement lu dans un récit de voyage du XVIIe siècle.

Tous les deux aussi ont dépeint les mœurs des castors. Aux exemples classiques d'industrie et de sens social pris aux abeilles et aux fourmis (on les trouve dans toutes les dissertations), les voyageurs qui depuis cent ans avaient parcouru et décrit l'Amérique venaient d'ajouter les castors. C'est ainsi que J.-B. du Hamel apprit de son ami D. de Galinée des détails si curieux sur l'ingéniosité de ces animaux qu'il les inséra aussitôt dans son *De corpore animato*. C'est là que Bernier et La Fontaine les ont pris, l'un pour traduire la page de Du Hamel, l'autre pour en faire une fable qui entra dans le *Discours à M^me^ de la Sablière*.

Voici d'abord le texte de Du Hamel et celui de Bernier.

J.-B. DU HAMEL (*De corpore animato*, III, 2, p. 331-332).

Paucis adhuc mensibus D. de Galinée vir fide dignissimus, ingenio et doctrina praestans, inter alia quae viderat in America septentrionali, unde recens advenerat, de castoris, ut ita dicam, ingenio incredibilia prorsus a se comperta mihi referebat. Ut hoc animal amphibium adversus imminentis hiemis vim se tueatur, locum declivem eligit, quem rivulus alluit, mole opposita ex cespitibus, et arborum ramis summa industria, et magno labore exstructa, aquam profluentem sistit, quae in stagnum effunditur: circa ejus stagni caput tumulum exstantem eligit, ibi tugurium, et quasi domunculam eadem arte aedificat, in summa illius parte ostium apertum reliquit, quo aer subeat. Ramos ex arboribus excisos quibus vescatur colligit. Atque ex illa velut annona solent barbari hiemis vim et durationem praesagire. Per caniculos aquam subit, ubi libuerit, et venantium artes eludit. Cum autem eodem prorsus modo haec animalia sua tecta exstruant, et eamdem ubique

BERNIER, *La fin du traité de l'âme*, X-XI (à la suite de l'*Abrégé* de 1674).

Qui est celuy pareillement qui pourra considerer un Castor cet animal Amphibie de l'Amerique coupper un gros arbre avec plus d'industrie que ne pourrait faire un Bucheron pour le faire justement tomber au travers d'un ruisseau, où il fait une chaussée à force d'herbes et de terre qu'il tire du fond de l'eau, qu'il accumule entre les branches de cet arbre, et qu'il bat et affermit avec sa queue plate comme feroit un Masson avec une truelle ; choisit ensuite une petite eminence à la teste de l'Etang qui s'est fait par le moyen de cette chaussée, et y bâtit sa petite maison de branches et de terre en forme de four pour se garantir de la rigueur de l'Hyver, laissant un trou par le haut par où l'air puisse entrer, et plusieurs autres par le bas pour se glisser dans l'eau et éluder l'artifice des chasseurs ; et enfin se fournit sur la fin de l'Esté d'une certaine quantité de bois qu'il couppe luy-mesme, et abbat, et porte mesme quelquefois à trois pieds sur son

artem adhibeant, magno id est argumento, ea potius a natura quam a se invicem erudiri. Quanquam non inficior ingenitam illam cognitionem plurimum usu, aliorum exemplo et quadam institutione promoveri.

épaule pour sa nourriture ; qui est-ce, dis-je... qui pourra... en faire un Automate privé de tout sens sans connaissance, et sans quelque espece de prevoyance ?

La comparaison de ces textes et de La Fontaine n'est pas sans intérêt. On aura remarqué que l'adaptation de Bernier insiste sur l'ingéniosité des castors. Deux ou trois détails très précis pourraient même faire croire qu'il a entendu ce récit du voyageur lui-même et qu'il l'a rapporté avec plus de précisions que Du Hamel : ces « queues plates » qui servent de truelles, ces branches portées « à trois pieds sur son épaule », s'ils ne sont pas des inventions de Bernier, ne sont-ils pas des souvenirs d'un auditeur attentif ?

Quant à La Fontaine, ce qui l'a intéressé, ce n'est pas la masse des détails techniques, c'est l'esprit grégaire des castors [1]. On retrouve, mais bien moins précis que chez ses amis, la chaussée et les maisons des castors. Le fabuliste a vu surtout dans ces animaux une république bien ordonnée et digne de celle de Platon.

Ils y construisent des travaux
Qui des torrents grossis arrêtent le ravage,
Et font communiquer l'un et l'autre rivage.
L'édifice résiste, et dure en son entier ;
Après un lit de bois est un lit de mortier.
Chaque castor agit : commune en est la tâche;
Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche;
Maint maître-d'œuvre y court, et tient haut le bâton;
La république de Platon
Ne serait rien que l'apprentie
De cette famille amphibie.
Ils savent en hyver élever leurs maisons,
Passent les étangs sur des ponts,

1. Les autres fables du *Discours* montrent d'autres aspects de l'instinct des animaux : sentiment maternel (*La Perdrix et ses petits*), ruses de chasse (*Le Cerf aux abois, Les deux Rats, le Renard et l'Œuf*). Une grande partie des histoires d'animaux rentrent dans ces catégories auxquelles il faut joindre l'instinct social, représenté ici par l'histoire des castors.

Il est remarquable qu'en 1673, dans le *Poème de la captivité de saint Malc*, il a prêté aux fourmis les mêmes sentiments qu'aux castors :

L'amour du bien public empeschoit le repos.
Les chefs encourageoient chacun par leur exemple.
. . . . . .
Vos greniers sont témoins que chacune de vous
Tasche à contribuer au bien commun de tous.

Fruit de leur art, savant ouvrage;
Et nos pareils ont beau le voir :
Jusqu'à présent tout leur savoir
Est de passer l'onde à la nage.

Bernier a repris cette page dans son *Abrégé* de 1678 avec de très légères variantes[1]. Mais M. Jasinski a évidemment tort d'y voir la source de La Fontaine. D'abord parce que dans cette hypothèse il faudrait se référer au texte de 1674, publié antérieurement à l'époque où La Fontaine composait son discours; ensuite parce que (c'est ce qui nous reste à démontrer) La Fontaine connaissait la source originale de cette histoire, le livre de Du Hamel. N'aurait-il point connu Du Hamel lui-même? Ne l'aurait-il point entendu raconter cette histoire[2]?

En tout cas, nous avons la preuve qu'il a lu son livre et que c'est là la vraie source de sa fable. En effet, dans ce même *Discours* La Fontaine évoque les stratagèmes du cerf aux abois. Ce tableau vient aussi de Du Hamel. Il suit immédiatement dans son traité l'histoire des castors; et Bernier, qui a utilisé le tableau des mœurs du castor, n'a pas parlé des ruses du cerf. Certains mots de La Fontaine sont la traduction exacte du latin de Du Hamel, mais de même qu'il a transformé l'histoire des castors dans un sens philosophique, il a vu en poète le cerf mourant :

Du Hamel, *De corpore animato*, III, 2, p. 332-333.

Hoc itaque venatores, qui ferarum artes et astutias norunt, et sibi et aliis facile persuadebunt, quam vafri sint veteres lepores prae junioribus, ut canibus per varios *cursus* et *recursus* illudunt, ut in *sua sese convertunt vestigia*; ut cervus dolosus solet alium sibi lasso *supponere*, *versuraque* data *catulis offerre secundam* vicinis *praedam*.

Cependant, quand aux bois
Le bruit des cors, le bruit des voix,
N'a donné nul relâche à la fuyante proie,
Qu'en vain elle a mis ses efforts
A confondre et brouiller la voie,
L'animal chargé d'ans, vieux cerf et de dix cors,

1. *Abrégé*, VI, 381-382. Texte cité par Jasinski, article cité, p. 325.

2. Pure hypothèse, naturellement. Notons pourtant que La Fontaine avait quitté l'Oratoire en octobre 1642 et que Du Hamel y entra en 1643. Le fabuliste avait gardé des amitiés dans la maison. Outre que son frère y était resté, La Fontaine était lié avec le P. Desmares, le P. Adry, bibliothécaire, à qui il envoya son *Saint Malc* (1673), Loménie de Brienne. C'est un Oratorien qui l'assistera à ses derniers moments (Godchot, *La Fontaine et saint Augustin*, p. 50, 60, 129, 321). D'autre part le salon de Mme de la Sablière attirait les savants et nous sommes loin de connaître tous ceux qui y ont passé.

En suppose un plus jeune, et l'oblige par force
A présenter aux chiens une nouvelle amorce.
Que de raisonnements pour conserver ses jours!
Le retour sur ses pas, les malices, les tours,
Et le change, et cent stratagèmes
Dignes des plus grands chefs, dignes d'un meilleur sort!
On le déchire après sa mort :
Ce sont tous ses honneurs suprêmes.

Il serait trop facile de montrer ce que La Fontaine doit à son modèle et plus encore ce qu'il y a ajouté de pittoresque et d'émotion. Si je ne craignais le reproche et la tentation dangereuse de courir après des sources imaginaires, j'ajouterais à ce texte très probant un texte problématique. Les vers cités par J.-B. du Hamel sont pris à un poème latin de Jacques Savary : *Venationis cervinae... leges*. Caen, 1659[1]. En marge des vers latins l'auteur a traduit les expressions techniques de la chasse. Le lecteur y voyait décrits la chasse, le change *(versura)*, la curée. Il y apprenait ce que c'est qu'un « vieil cerf », et ce que c'est qu'un cerf de dix cors[2]. Je suggérerais bien à cette occasion une hypothèse, à condition qu'on n'y voie qu'une hypothèse. Savary était un compatriote et un protégé de Huet, et Huet était un ami de La Fontaine et d'Antoine Menjot. Mais Savary était mort lorsque La Fontaine traduisait ses vers et le fabuliste connaissait sans doute lui-même assez bien la chasse pour qu'on ne soit pas obligé de croire qu'il en a pris les expressions dans ce traité en vers.

Entre le cerf aux abois et les castors, La Fontaine a inséré dix vers sur les ruses de la perdrix chassée. On a rapproché de ce gracieux tableau une page de saint François de Sales. On aurait pu tout aussi bien proposer la page d'Amyot qui a inspiré l'évêque de Genève[3]. J'ai eu le bonheur d'en rencontrer une autre version. Évidemment ce n'est pas une source définitive. La méthode qui consiste à lire sur toute question des séries aussi complètes que possible des dissertations qui l'ont vulgarisée est très précieuse et riche en trouvailles. Mais qui se flattera jamais d'avoir épuisé une série de traités sur les animaux? Quoi qu'il en soit, le seul livre du XVII[e] siècle où j'aie rencontré la description de cette ruse

1. J. Savary, né à Caen en 1607, mort en 1670. A écrit aussi : *Album dianae leporidae*, Caen, 1655; *Album Hipponae sive Hippodromi leges*, Caen, 1662; une traduction de l'*Odyssée* en vers latins et des poésies mêlées.

2. Vieux cerf et de dix cors. Un cerf de dix cors peut être jeune et un vieux cerf peut n'avoir pas dix cors. Voir aussi XII, 23, *Le Renard anglais*.

3. A. Chérel, *H. L. F.*, 1912, p. 899; Amyot, *Œuvres morales de Plutarque*, édit. 1572, t. III, p. 515.

de la perdrix nous offrirait encore un autre intérêt. C'est que c'est un traité de la Providence. Or l'on sait que La Fontaine s'est préoccupé de ce problème religieux, qu'il y a consacré au moins une fable : *Le Gland et la Citrouille*. Et, rencontre fort curieuse, cette fable destinée à défendre la Providence est de 1671, c'est-à-dire antérieure de quelques années seulement au *Discours* où se trouvent les vers que je veux expliquer. C'est pourquoi je croirais assez que c'est là la source des vers du fabuliste :

« Considérez, je vous prie, dit l'apologiste, les moyens que la perdrix tient afin de préserver ses petits des mains du chasseur : car si l'oyseleur va contre son nid, elle contrefera la herrenée et la boiteuse, elle fera un petit vol, et puis se laissera tomber, comme si elle avait une aile rompuë, pour amener le chasseur apres elle, et donner le loisir à ses perdreaux de fuyr : et lors qu'elle n'a aucuns petits, et n'est en crainte, elle se cache en une raye de charruë à la renverse, et se couvre d'une motte de terre qu'elle tient avec ses ongles, pour reposer à son ayse[1]. »

La naïveté du tableau et du style n'a-t-elle pu frapper notre bon fabuliste et lui inspirer d'utiliser ces détails pour sa démonstration?

Quand la perdrix
Voit ses petits
En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle
Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,
Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
Détourne le danger, sauve ainsi sa famille;
Et puis quand le chasseur croit que son chien la pille,
Elle lui dit adieu...

CONCLUSIONS

Cette longue dissertation comporte plusieurs conclusions. On est frappé tout d'abord de la richesse nuancée de la théorie de La Fontaine. L'exposé si précis du cartésianisme ne doit pas nous faire illusion; La Fontaine n'est nullement cartésien, comme certains l'ont cru. Il n'est pas non plus du parti de Montaigne, comme l'a cru Rémi de Gourmont, puisque la seule fable qui soit écrite dans cet esprit, le fabuliste l'a reniée en la publiant. Il

1. J.-Cl. Petitot, *La divine providence reconnue* (Dole, 1656), II, III, p. 64. Le début de la page ressemble fort à celle de Saint François de Sales. — Noter que la fable *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits* (1668) est déjà une apologie de la Providence.

suit une voie moyenne entre ces écoles extrêmes, accordant aux animaux les fonctions que tout le monde leur accordait, leur reconnaissant même une âme, d'une qualité inférieure.

Pour préciser les influences qu'il a subies, on peut croire qu'il a eu Bernier pour directeur de ses études en cette matière, que c'est avec lui et ses amis de chez Mme de la Sablière qu'il a approfondi et discuté ce problème. Par lui, sans doute, il a connu le gassendisme. Mais du gassendisme il n'a retenu que deux points et qui étaient vulgarisés à ce moment même par d'autres disciples que Bernier, et d'une façon plus efficace : la nature ignée de l'âme et sa dualité dans l'homme. Si Gassendi est le père de ces deux idées, les livres qui les ont révélées à La Fontaine sont ceux de Pardies, Du Hamel et Willis plutôt que ceux de Bernier.

Pardies a mis à la mode la distinction essentielle entre la pensée et la réflexion et il est bien peu vraisemblable que La Fontaine n'ait pas connu son livre. Mais là encore Du Hamel peut être un intermédiaire suffisant.

Nous savons, en effet, d'une façon certaine qu'il a lu le *De corpore animato* de cet auteur, qu'il lui a emprunté deux des exemples de son *Discours* et l'esprit général, de mesure et de sympathie pour les bêtes, de cette dissertation. Du Hamel, Willis ont hérité de la méthode scientifique de Descartes, mais leur esprit est pénétré des idées de Gassendi. Cette harmonieuse synthèse, c'est tout le *Discours à Mme de la Sablière*.

Enfin La Fontaine s'est pénétré de bonne heure, sous l'influence de Bernier et peut-être de Jacques Gaffarel, de l'animisme qui fait le fond des doctrines indoues, platoniciennes, averroïstes et alchimistes. Ce n'a pas été chose passagère, et lors même qu'il eût pris parti pour des théories plus précises ou plus orthodoxes, il lui resta encore le regret et comme un aveu de secrète adhésion à ces poétiques rêveries.

Le rapprochement de ces textes pourrait peut-être aussi suggérer quelques précisions sur les dates de ces fables. Les récits à base d'animisme, il n'y a aucun inconvénient à les dater du début de la liaison du fabuliste avec Bernier, d'autant que le voyageur philosophe venait de publier l'exposé de ces doctrines (1670-1671). La fable *Les Souris et le Chat-Huant*, si elle a pour source le récit de Gaffarel, ne peut être antérieure à 1674[1]. Elle prouverait, dans

1. On devrait même en reculer la composition jusqu'en 1675 au moins, si on soutient que c'est le récit inédit de Bernier qui l'a inspirée. Mais pourquoi ne pas supposer aussi bien que La Fontaine a connu l'histoire du chat-huant de la bouche même de Gaffarel en même temps que Bernier ou immédiatement par l'un des auditeurs ?

la mesure où l'on doit prendre un poète au sérieux, que La Fontaine n'était pas encore acquis aux doctrines mitigées soutenues en 1672 et 1673 par Pardies et Du Hamel. Cette fable marquerait peut-être ainsi le moment où La Fontaine et ses amis de chez M^me^ de la Sablière ont résolu d'étudier à fond le problème. Le *Discours à M^me^ de la Sablière* est évidemment postérieur et résume les études et les conclusions nouvelles du fabuliste.

Il n'entre pas dans mon sujet d'étudier l'art du fabuliste dans cette merveille qu'est le *Discours à M^me^ de la Sablière* : cette composition si harmonieuse qui entrelace et proportionne si habilement les compliments, les souvenirs, la malice, les discussions, les récits avec le naturel d'une conversation ; cet art de flatter avec sincérité, émotion et discrétion ; ce mélange de grâce dans les fables et de précision technique dans les passages philosophiques ; cette aisance du ton et du rythme. Mais je serai assez heureux si l'on sent encore mieux après cette étude ce que cette grâce dans le style recouvre de richesse et de nuances dans la pensée.

Henri Busson.

LYON ET LE MOUVEMENT ROMANTIQUE D'APRÈS LA PRESSE DE LA RESTAURATION ET DE LA MONARCHIE DE JUILLET

I. — Avant 1830.

Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, de projeter quelque lumière sur un coin d'histoire provinciale. Il s'agit de l'histoire littéraire de Lyon, à laquelle, par ailleurs, nous venons de consacrer une plus longue étude. Aujourd'hui, quittant le XVIII[e] siècle, et franchissant la période révolutionnaire et impériale, nous arrivons au seuil de ces années indécises de la Restauration, où les passions fermentent, où, dans les esprits inquiets et comme hantés d'un pressentiment, s'élabore une esthétique nouvelle, où le romantisme va naître sous sa forme sentimentale d'abord, doctrinaire et militante ensuite. Évolution complexe souvent malaisée à discerner, mais que l'on peut essayer de suivre aussi bien dans le cadre de la province que dans celui de la capitale. Comment les goûts se sont-ils modifiés et quelles sont les étapes de cette transformation ? Quelle fut la réaction du public provincial en face des principales œuvres de l'école nouvelle et quel écho suscita dans la deuxième ville de France le conflit des classiques et des romantiques ? Quelles résistances rencontrèrent les doctrines nouvelles dans ce milieu lyonnais qui passe pour réfléchi, prudent, moins enclin que Paris aux engouements et aux enthousiasmes ?.... Autant de questions dont l'intérêt ne saurait échapper à l'historien de la littérature attentif à l'ensemble de l'opinion française, et qu'on ne pourrait totalement élucider qu'à l'aide d'un dépouillement large et minutieux de documents. Notre enquête, que nous avons à peu près limitée par deux dates : 1820 et 1840 (environ depuis les *Méditations* de Lamartine jusqu'au déclin du drame romantique), sera, nous ne le dissimulons pas, très incomplète, puisqu'elle ne s'alimente qu'à une seule source, importante, il est vrai : les journaux et publications périodiques de l'époque. Mais cette presse de la fin de la Restauration et des premières années de la Monarchie de Juillet est assez abondante et assez variée pour nous donner une vision à peu près exacte de l'opinion littéraire d'alors et des différents courants qui se dessinaient ; riche surtout en documents relatifs au

théâtre, elle nous renseigne à souhait sur les goûts dramatiques des Lyonnais et sur les succès remportés par les principaux genres qui se disputaient sur deux scènes les faveurs du public.

*
* *

Un fait tout d'abord s'impose à notre attention : l'éclosion à partir de 1815 d'un nombre de plus en plus grand de journaux. La plupart se diront littéraires et artistiques ; plusieurs sont en même temps satiriques et politiques ; presque tous se targuent de stimuler l'activité intellectuelle de la province et de contribuer à cette décentralisation artistique qui sera, peu après 1830, le but fièrement avoué d'un Lucien Boitel et de l'équipe des rédacteurs de la *Revue du Lyonnais*.

M. Charléty, dans sa bibliographie critique de l'*Histoire de Lyon*, nous donne une liste à peu près complète des publications de toute nature qui se créent en ce début du XIX^e^ siècle ; il distingue les journaux d'ordre littéraire, d'une part, et la presse politique de l'autre ; notre enquête se fonde sans doute, surtout, sur la première catégorie, celle des journaux littéraires dont nous avons pu trouver trace à la Bibliothèque de la Ville de Lyon ; mais nous n'avons pas négligé la presse d'information ou politique, qui souvent nous offre d'intéressants articles et dont l'attitude en face des problèmes littéraires semble plus d'une fois déterminée par son orientation politique elle-même.

Le lecteur trouvera ci-dessous l'indication de la plupart des périodiques qu'il nous a été possible d'utiliser :

I. — Feuilles d'information et politiques
(en tout cas, non spécialement littéraires) :

Le Conservateur lyonnais (1817-1818).

Le Spectateur lyonnais ou Tablettes historiques, morales, politiques et littéraires (1818-1819).

Le Journal de Lyon et du Midi (1821-1834).

La Guêpe du Rhône (1823).

L'Éclaireur du Rhône (1825-1826).

L'Indépendant, journal de la France provinciale, de Lyon, de Paris et de l'étranger (1826-1827). 1^er^ numéro : 28 décembre 1825.

La Gazette de Lyon (1829-1830).

L'Écho du Jour (1829-1830).

La Glaneuse, journal littéraire au début, mais qui devient politique à la suite des émeutes de novembre 1831, où il prit parti pour les insurgés ; il subit des poursuites continuelles dues à son attitude d'opposition démocratique et républicaine.

Le Précurseur, journal constitutionnel devenu peu à peu républicain (1831-1834) ; remplacé le 20 novembre 1834 par *Le Censeur*.

Le Courrier de Lyon, qui débute en janvier 1832.

L'Écho de la Fabrique, né en 1833, qui se dit « industriel et littéraire », en réalité journal d'opposition républicaine et socialiste.

II. — Feuilles d'ordre nettement littéraire et artistique :

La Semaine lyonnaise (1818-1820).

Tablettes historiques et littéraires, par Chambet (1822-1825).

L'Espiègle lyonnais (1824).

Le Nain du Rhône, journal des théâtres, des mœurs, de la littérature, des beaux-arts (1824).

Le Sphinx du Rhône (1824).

L'Écho de l'Univers (1826).

L'Abeille française, ou *Archives de la Jeunesse* [feuille consacrée plutôt aux questions d'éducation et destinée, comme son nom l'indique, à un public de jeune gens] (1828-1835).

La Revue provinciale (1831-1832).

Asmodée, par Berthaud et Kauffmann (1832), pamphlet périodique.

La Mosaïque lyonnaise (1834).

L'Athénée, journal scientifique et littéraire publié par une société de savants et d'hommes de lettres (1835).

L'Épingle, littéraire et satirique (1835).

La Revue du Lyonnais, dirigée par Lucien Boitel (à partir de 1835).

L'Écharpe, album musical, artistique et littéraire.

La Fronde, journal de critique littéraire et artistique (1837).

L'Entr'acte lyonnais, journal des théâtres (1838-1841) [1].

Nous classons à part un périodique fort remarquable, la *Revue Maçonnique*, qui, à partir de 1838, nous renseigne avec précision sur l'esprit des Loges maçonniques lyonnaises, de la Maçonnerie en général, et qui contient une rubrique théâtrale paraissant très régulièrement.

*
* *

Aux approches de 1820, l'activité intellectuelle semble médiocre. Les comptes rendus des deux scènes que publient régulièrement les journaux — encore peu nombreux — nous montrent que, si nous laissons de côté le théâtre musical, deux genres dominent : *le vaudeville* et *le mélodrame*. Nous dirons peu de chose du vaudeville : cette petite pièce généralement en un acte précède ou suit le morceau de résistance que constitue le mélodrame ou la

1. Nous n'avons pas trouvé trace jusqu'à présent de plusieurs feuilles signalées par M. Charléty (telles que *Le Papillon*, feuille des théâtres, *Le Cancan*, *Le Carillon*, *Le Consolateur* et *Le Vengeur*), qui se situent entre 1834 et 1840.

« comédie romanesque ». Qu'il s'agisse du *Petit Fifre*, tableau villageois de Merle et Brazier, des *Petites Pensionnaires*, du *Voile d'Angleterre* où nous voyons un mari simple et crédule dupé par une épouse jeune et coquette (« sujet pas neuf, dit-on, mais traité avec esprit et gaîté »), qu'il s'agisse du *Bon Papa* ou *La Proposition de Mariage*, « vaudeville du fécond et spirituel Scribe », le public se plaît à ces comédies et ne leur ménage pas les applaudissements.

Il n'en va pas tout à fait ainsi pour les mélodrames que les directeurs des deux théâtres servent pourtant à leurs spectateurs avec une louable persévérance[1]. Signe des temps : déjà le public se lasse de ce genre qui lui paraît artificiel, invraisemblable et grossier. Ainsi *La Morte Vivante*, jouée en décembre 1817 aux Célestins, est exécutée en ces termes : « Le mélodrame est un amphigouri dramatique qui a excité les sifflets dès le deuxième acte; ils ne se sont ralentis qu'au troisième, grâce à la chaleur que l'acteur a déployée dans plusieurs scènes; mais au dénouement, qui est le plus ridicule qu'on ait vu jusqu'à ce jour, les sifflets se sont à nouveau fait entendre et ont enterré la « morte toute vivante ». (*Conservateur lyonnais.*)

Même jugement définitif sur *Les Chefs écossais* ou *Le Solitaire de la Vallée des Saules*, mélodrame représenté en décembre 1819 : « En fait d'invraisemblance, d'absurdités, de déclamations ridiculement ambitieuses, de niaiseries sentimentales, cet ouvrage ne le cède à aucun autre de ce genre et il est bien digne de figurer parmi ces monstres dramatiques nommés mélodrames, enfantés par l'impuissance d'atteindre au vrai beau et applaudis seulement par la sottise et l'ignorance ». (*Semaine lyonnaise.*)

Certains mélodrames, pourtant, obtiennent grâce devant la partie éclairée du public, mais ce sont les moins outrés, les plus mesurés de ton et d'intrigue : ainsi *Les Devoirs d'un Roi*, de Leblanc de Ferrière, dont *Le Conservateur* dit, à la date du 15 novembre 1817 : « Le mélodrame a été écouté avec attention et plaisir, *bien que* dépourvu de combats à outrance, incendies et

1. Cf. un article de *La Semaine lyonnaise*, à la date du 30 octobre 1819, et intitulé : *Du Mélodrame et du Vaudeville* : « Le mélodrame, espèce de monstre dramatique, est né dans un moment où la décadence du goût se faisait chaque jour sentir; il parut dans un temps où il fallait au peuple des émotions fortes; il a fait fureur pendant quelques années. — Aujourd'hui, le goût reprend un peu de son empire; les mélodrames ont beaucoup perdu de leur vogue; on ne les voit qu'avec un certain dégoût; il n'y a plus que quelques chiffonnières et quelques apprentis philosophes qui trouvent ce genre sublime et délicieux. » La feuille note au contraire la faveur croissante du vaudeville et déplore que l'on n'en joue pas plus souvent au Grand-Théâtre, d'autant que certains vaudevilles se rapprochent de l'opéra.

autres agréments du genre ». Ce « bien que » n'est-il pas un « parce que »?

Si les inventions exagérées des mélodrames commencent à fatiguer le public, du moins le public intelligent, il ne faudrait pas croire que la sensibilité fût émoussée : on *pleure* en 1818 à la représentation de *Thérèse et Faldoni*[1], « ouvrage monté avec soin qui fait toujours répandre les larmes des femmes sensibles du département »; et les drames du XVIII[e] siècle qui, jadis, faisaient courir les Lyonnais, continuent, chaque fois qu'ils réapparaissent à la scène, à soulever l'enthousiasme : ainsi *Le Déserteur* de Mercier, « drame très triste, funeste », constatent *Les Tablettes de Lyon*, mais qui a obtenu un *triomphe complet* : « il a fait pleurer tous les beaux yeux, tous les mouchoirs se sont déployés et les tristes homélies de Mercier ont joui de l'honneur d'*attendrir tous les cœurs sensibles* ».

Toutefois, la tragédie se maintient fermement en vogue. C'est Talma qui contribue plus que quiconque à lui conserver la couronne. Il a déjà séjourné à Lyon en 1802, 1809 et 1812; nous l'y retrouvons en 1817, en 1819 et enfin en 1824. Son séjour de 1817 (décembre) provoque de longs articles dans la presse lyonnaise; il donne quatre représentations au Grand-Théâtre, notamment celles d'*Œdipe*, de *Britannicus* et d'*Andromaque*. Ce sera surtout lors de son dernier séjour, qui durera un mois, du 25 septembre au 25 octobre 1824, qu'il remportera des succès prodigieux. Il donnera vingt-deux représentations, se faisant applaudir dans un répertoire varié, aussi bien dans la tragédie strictement classique (Auguste dans *Cinna*, Achille dans *Iphigénie*, Joad dans *Athalie*), que dans ces pièces de transition dont les unes prolongent la tradition ancienne, comme le *Régulus* d'Arnault fils, le *Sylla* de Jouy (à cette représentation, *il y avait du monde sur la scène au-devant des coulisses*), dont les autres annoncent par certains côtés le théâtre romantique, telles que les pièces de Soumet (*Clytemnestre*, jouée avec un pareil succès). Bref, une foule énorme manifesta son enthousiasme pour le grand comédien, des banquets furent organisés en son honneur; son dernier séjour à Lyon fut un continuel triomphe[2].

Un grand événement fut la représentation des *Vêpres siciliennes* de Casimir Delavigne, au Grand-Théâtre. La première

1. Il s'agit de la fameuse histoire du suicide des deux amants, à Irigny, près de Lyon, en 1770.

2. *Les Tablettes de Lyon* publient, le 30 septembre, une somptueuse « Ode à Talma ». Sur le séjour de Talma à Lyon, consulter la brochure de M. A. Sallès : *Talma à Lyon*, 1926.

représentation eut lieu en décembre 1819. Le public ne se dégela, paraît-il, qu'à la fin du quatrième acte, après avoir murmuré aux trois premiers. Il est vrai que la pièce avait été « défigurée par les acteurs » (les journaux se plaignaient beaucoup de la troupe du Grand-Théâtre à cette époque).

Il avait été déjà, plus d'une fois, question de Casimir Delavigne dans la presse lyonnaise. *Le Conservateur* avait publié en 1818 un fragment de « l'éloquente tirade » qui terminait son épître à l'Académie française. En 1824, et malgré « le jeu déplorable des acteurs », une reprise des *Vêpres siciliennes* est bien accueillie du public et provoque un compte rendu dans *Les Tablettes historiques et littéraires*. Il faut dire, toutefois, que le succès des *Vêpres siciliennes* avait été précédé du succès bien plus grand de *L'École des Vieillards*, comédie en cinq actes du même auteur, jouée le 5 mars 1824, et que les Lyonnais rangèrent, semble-t-il, dans le genre larmoyant. Ce fut le succès de *L'École des Vieillards* qui fit vraiment la popularité lyonnaise de Casimir Delavigne. Les journaux consacrèrent plusieurs articles à cette comédie. *L'Espiègle*, en février 1824, s'écriait : « Courage donc, Delavigne, voilà de la bonne comédie! » Et l'on en profita pour reprendre une autre comédie de Delavigne, *Les Comédiens*, en cinq actes et en vers[1].

En ces années 1823 et 1824 la vie théâtrale est assez active et le répertoire très varié. On donne toujours de nombreux vaudevilles en un ou plusieurs actes : ces pièces, dont on sait qu'elles constituaient alors un genre mal défini susceptible d'une grande extension et capable de se transformer en comédie ou même en drame, en ne gardant comme signe distinctif que quelques couplets, étaient diversement appréciées et suscitaient, semble-t-il, moins de bravos que quelques années auparavant. *Le Sphinx du Rhône* recommande, à la date du 20 mars 1824, de « proscrire sans pitié le triste et boursouflé mélodrame d'origine germaine et ces misérables pièces qui usurpent le titre de *vaudeville* et qui ne sont toujours que des parades sans goût et sans décence »[2]. Le journaliste conseille aux directeurs de théâtre d'attirer le public par une constante variété de spectacles, en lui offrant

1. « Tout Lyon a vu *L'École des Vieillards* » (*Le Sphinx*, 5 mars 1824). *L'Ecole des Vieillards* sera jouée à plusieurs reprises au cours des années suivantes et la presse ne tarira pas d'éloges sur cette œuvre. *L'Indépendant*, à la date du 8 février 1826, la qualifiera de « grande et belle composition qui, chaque jour, a confirmé le succès populaire qu'elle obtint à l'époque de son apparition ».

2. *L'Écho de l'Univers*, parlant en 1826 du succès de certains vaudevilles, dit : « Le fond est faux et outré ; mais ces ouvrages n'en pétillent pas moins d'esprit. »

dans la même soirée « un chef-d'œuvre de Racine ou de Grétry à côté d'un petit tableau de mœurs de Scribe ou de Picard ».

Scribe a souvent, effet, les honneurs de la chronique aussi bien que ceux de la scène. *Les Tablettes de Lyon* (juin 1825) consacrent un important article à l'analyse de deux de ses pièces, *Le Charlatanisme* et *Les Empyriques d'autrefois*. La première est jugée excellente, pleine d'esprit; la seconde, au contraire, est proclamée mauvaise et qualifiée de véritable parade, et voici quelques lignes qui concernent le « monopole » de Scribe et qui démontrent que ses pièces tenaient souvent l'affiche, trop souvent au gré de quelques-uns : « Ce n'est pas tout à fait sans raison que les auteurs se plaignent du monopole de Monsieur Scribe. Son charlatanisme (et ce n'est pas de sa pièce que je veux parler ici), son charlatanisme, dis-je, a su en imposer jusqu'aux directeurs de province; à tout prix il leur faut du *scribouillage*, sans qu'il soit possible de leur faire comprendre que, sur quatre pièces données sous le nom de l'auteur à la mode, une ou deux tout au plus sont dignes de sa réputation ».

Et, cependant, l'on ne délaisse point tout à fait le théâtre classique. On donne toujours de nombreuses tragédies de Voltaire. En juin 1825, tandis que la *Jeanne d'Arc* de Soumet provoque la critique (on ne loue guère dans cette pièce que le caractère de l'héroïne), *Tartuffe* est repris au Grand-Théâtre avec « une affluence telle qu'on n'en avait pas vu depuis Talma ». Il est vrai que ce triomphe de *Tartuffe* nous est représenté par un journal comme une exception : « Personne n'ignore, lisons-nous quelque part, que Molière, à la honte de notre siècle, est habituellement joué dans le désert ».

On devait pourtant revoir Molière sur l'affiche quelques mois plus tard : ce fut à l'occasion du séjour de M^lle^ Mars. Pour être moins triomphal que celui de Talma, son passage à Lyon n'en marqua pas moins une date importante dans la vie théâtrale de l'époque; on était en septembre 1825; elle joua dans *Tartuffe* et dans *Le Misanthrope*[1]; elle donna du Marivaux (*Le Legs*, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *Les Fausses Confidences*); on la vit encore dans *Le Secret du Ménage*, *Le Philosophe sans le savoir*, *Le Mariage de Figaro*[2] et, surtout, cette fameuse *École des Vieillards* qui fournit une fois de plus à la critique le thème d'articles chaleureux

1. *Tartuffe* réapparaîtra l'année suivante, avec *Les Fourberies de Scapin*, et en même temps que *Agar et Ismaël* de Népomucène Lemercier et *Marie Stuart*, tragédie de Lebrun.

2. Elle protégea ces pièces, écrit-on, contre l'insuffisance de Valmore, de Dugrenet, Desroches et Doligny, qui se firent presque siffler.

(« comédie pleine de verve écrite avec une sorte de magie du style » et à laquelle on ne reprochait qu'une couleur un peu trop poétique). A l'issue de la représentation de *L'École des Vieillards*, qui fut la dernière de la grande actrice pendant ce séjour, Mlle Mars fut l'objet d'ovations sans fin : elle reçut des vers et des couronnes.

Que devenait cependant le mélodrame qui, nous l'avons vu, constituait aux alentours de 1820 une partie si importante du répertoire dramatique? Nous pouvons dire, sans crainte d'erreur, qu'à cette époque il est âprement discuté. Ce n'est pas qu'il provoque régulièrement des sifflets : tel mélodrame comme *Les Deux Sergents* remporte un vif succès et la presse s'accorde à le louer; nous lisons à ce propos, dans *L'Espiègle* (mars 1824) : « Beau et mélodrame sont deux mots qui ne marchent guère ensemble, mais, ici [dans *Les Deux Sergents*], ils s'allient fort bien. Les situations sont pathétiques, naturelles, et, ce qui est peut-être plus rare encore, exprimées en belle prose ». Tel autre, *Le Tribunal de famille* ou *La Persécution*, œuvre de Hubert, obtient un succès relatif (février 1824), mais la presse est sévère et le qualifie de décousu et d'incohérent.

Ce qui est sûr, c'est que l'on goûte la sensibilité dont la plupart des mélodrames sont imprégnés, mais que le public éclairé réprouve souvent les inventions terribles qui constituent généralement le fond de la pièce; il préfère l'attendrissement aux émotions violentes et il se lasse de ces ressorts dramatiques usés et toujours semblables. Un journal, faisant l'éloge de la tragédie d'Arnault, *Pierre de Portugal*, et l'opposant aux intrigues farouches des mélodrames, nous donne une note qui semble manifester assez bien l'orientation des goûts du public : « Ici point de crimes atroces, point de remords dévorants, point d'imprécations furibondes; l'intérêt est presque tout entier dans le sujet. Un bon père, un fils malheureux, une femme vertueuse autant qu'infortunée, voilà les liens qui attachent et attendrissent tour à tour le spectateur. Le dénouement, qui pourrait peut-être avoir plus de simplicité, est amené par la dureté inflexible d'un ministre et par la barbare application d'une peine cruelle. » On loue la touchante simplicité de l'action et la sensibilité larmoyante qui l'imprègne. A lire ce compte rendu, on se croirait sans aucun doute revenu à l'époque de 1760-1770, en pleine vogue du drame bourgeois.

Parfois, ce sont des allusions railleuses ou de franches moqueries. Ainsi, *Le Nain du Rhône* publie, toujours en 1824, une chanson

satirique intitulée *Le Mélodrame* et extraite d'un vaudeville inédit, *Le Retour du Spectacle :*

Au seul mélodrame il faut
Accorder bis et bravos.
Ciel ! Quel bruit, quelle fumée !
Je vois fuir de tous côtés
Au nom de la force armée
Des brigands épouvantés.
Alors une femme en pleurs
Bénit ses libérateurs
Et fait un récit exact
Où son honneur est intact.
La morale est à la fin,
Le profit en est certain,
Car Dieu punit l'assassin
Et confond son noir dessein...

Quelquefois, les journaux s'efforcent d'expliquer cette vogue, qu'ils sentent éphémère, du mélodrame. Dans un compte rendu de *Gustave le Napolitain ou l'Enfant du crime, L'Eclaireur du Rhône* (novembre 1825) s'attache à rechercher dans la littérature antique l'origine du mélodrame actuel ; il croit la trouver dans les tragédies grecques constituées par un dialogue et des parties chantées, et les « jeux scéniques » des Romains. Peu importe, d'ailleurs, qu'il ait ou non raison. Nous lisons ensuite : « Quoi qu'il en soit, cette espèce de drame, consacré à traiter des sujets qui ne peuvent appartenir à la tragédie et qui sont étrangers au domaine de la comédie, devait par cela seul être accueilli avec la faveur dont il jouit, et les hommes de talent qui se sont lancés dans cette carrière ont répondu au besoin qu'on avait d'un genre mixte et ont véritablement reculé les bornes de l'art dramatique ». L'objection se présente aussitôt à l'esprit : toutes les médiocrités peuvent aborder ce genre ; sans doute, répond l'auteur de l'article, voilà pourquoi il dégénère et corrompt le goût du public. C'est précisément le cas pour *L'Enfant du Crime*, « enfant d'un cerveau malade » et qui, constate le journaliste, a été *sifflé à Lyon* après avoir été *applaudi à Paris*[1].

Il est probable, néanmoins, que les mélodrames, tant décriés par les critiques de presse, conservaient encore la faveur d'une

1. Il nous faut signaler encore, parmi les pièces qui sont jouées sur les théâtres lyonnais, certaines pièces d'un intérêt contemporain, et, notamment, en 1824, quelques œuvres composées pour célébrer l'expédition d'Espagne, ainsi *Les Adieux à la Frontière*, divertissement mêlé de couplets, qui, du reste, attira peu de monde.

partie du gros public : on se plaint parfois du mauvais goût qui permet à ces productions généralement si faibles de tenir encore l'affiche. A propos d'une représentation du *Faux* ou *Le Fermier du Chablais* donnée au bénéfice de Saint-Albin, et où les spectateurs n'étaient point nombreux, nous lisons dans les *Tablettes de Lyon* cette note pessimiste : « La curiosité émoussée par les fardeaux de nouveautés dont on l'accable quotidiennement ne veut plus que de l'extraordinaire, du gigantesque, de l'absurde, j'ai presque dit du *romantique* ». Plus loin, l'auteur de l'article déplore qu'il manque à la pièce *Le Faux* « ces éléments de réussite, de vogue qu'on exige aujourd'hui », et il ajoute : « *Une pièce paraît mauvaise aujourd'hui, précisément parce qu'elle est bonne suivant les principes de l'art* » (15 mars 1825). Il ne s'agit plus seulement de mélodrame, c'est déjà le débat entre classicisme et romantisme qui se trouve posé à l'attention des Lyonnais.

C'est un état d'esprit analogue qui anime un article d'une autre feuille, où il est dit, à propos d'une représentation de *L'Héritière* de Scribe et Delavigne : « Le but du théâtre est d'intéresser et d'amuser à la fois le spectateur avec les ressorts dramatiques *les plus simples* ».

* * *

Nous ne nous attarderons pas longtemps à suivre l'activité théâtrale pendant les dernières années de la Restauration. Entre autres faits intéressants, on peut signaler la représentation d'un opéra en deux actes intitulé *Les Coups de la Fortune* et qui n'était autre que la réduction du drame en cinq actes de *Loaisel de Tréogate*, le *Jeune philosophe* qui avait fait, vingt ans auparavant, les délices de ces théâtres de société dont le goût était alors si répandu à Lyon. Cette fois, ce fut l'échec complet et les journaux se moquèrent du « garde-chasse qui avait de la sensibilité comme un *romantique*, du naturaliste qui débitait des phrases d'empirique,... etc.[1] ».

Deux mélodrames obtinrent en 1826 un succès remarqué; ce furent : *La Dame voilée* ou *Le Château mystérieux*, et surtout *Le Monstre*, qui atteignit dix-huit représentations en peu de jours.

1. Signalons aussi en avril 1826 quelques représentations classiques de Mlle George au bénéfice « de la cause sacrée des Grecs ». C'est l'époque où il n'est question dans les journaux que de l'indépendance hellénique, du siège de Missolonghi en particulier.

L'Écho de l'Univers (septembre 1826) déplore en ces termes cette réussite : « Cette pièce attire toujours la foule, et toutes les fois que l'affiche annonce une nouvelle représentation du fameux mélodrame-féerie, les banquettes des premières loges, envahies longtemps avant le lever du rideau, sont occupées par un triple rang de jolies femmes. Quand le merveilleux et l'absurde se donnent la main, on est sûr de faire fureur au Théâtre des Célestins. » Il faut dire que la feuille d'où nous extrayons ce jugement d'une amère critique s'avère très guindée dans son légitimisme et son attachement à la religion[1].

Dans l'ensemble, le mélodrame connut à Lyon un destin assez confus : gardant pendant une dizaine d'années, semble-t-il, la faveur du public populaire et des auditoires féminins, très critiqué, au contraire, et même méprisé par la presse littéraire, il suscita vite les défiances des gens de goût et des esprits posés; même au moment de sa vogue, on ne se détourna point de la tragédie classique, illustrée, entre autres grands interprètes, par Talma et Mlle George, et l'on cherchait un délassement, soit dans des pièces d'actualité, soit surtout dans le léger vaudeville de Scribe et de ses collaborateurs. Le mélodrame aura du moins préparé les Lyonnais à connaître le drame romantique; nous pouvons même dire qu'*il les aura disposés à la sévérité envers ce drame* qui rencontrera, lui aussi, comme nous le verrons, à partir de 1830, de rudes obstacles et qui n'obtiendra dans la deuxième ville de France que des succès éphémères et toujours discutés.

*
* *

Et, maintenant, délaissons pour quelques instants le théâtre et demandons à la presse des éclaircissements sur les autres domaines de l'activité intellectuelle. Les rares commentaires que nous ayons retrouvés sur les *Premières Méditations* de Lamartine et qui expriment une ferveur émue, souvent enthousiate, nous laissent supposer que le premier recueil du grand poète répondait exactement aux aspirations de l'âme lyonnaise. C'est bien l'opinion de M. Mario Roustan dans son ouvrage sur *Lamartine et les Catholiques lyonnais* [2] : « Le poète d'Elvire a séduit les Lyonnais...; avec lui ils ont aimé et souffert; comme lui, ils ont rêvé dans les mêmes vallons, sur les mêmes sommets, auprès

1. Ainsi, dans un article qu'elle consacre à Voltaire, elle loue strictement en lui l'auteur de la *Henriade*.
2. Paris, Champion, 1906.

des mêmes cascades. Avec lui surtout, les catholiques lyonnais ont prié » (et M. Mario Roustan en donne comme témoignage la *Prière du Soir*, élégie due à César Bertholon). M. Mario Roustan se fonde sur des documents postérieurs à 1830, mais la chose est vraie dès les années qui suivent les *Méditations*. C'est dans la poésie de Lamartine que la sensibilité mélancolique du siècle va chercher son aliment habituel. Les journaux publient de nombreuses stances ou élégies dont plusieurs sont dites « imitées de M. de la Martine » ou « imitées de L. ». Par exemple, nous lisons dans *Le Nain du Rhône* un poème qui est une sorte d'élégie funèbre et dont voici trois trophes :

Déjà la nuit s'envole en repliant ses voiles,
Et l'éclat de l'aurore a pénétré les airs.
Le soleil radieux fait pâlir les étoiles,
Les feux réveillent l'univers....

...En long habit de deuil sur la tombe muette
Que l'amitié plaintive exhale ses douleurs!
Ne crois pas que la terre ou le ciel te regrette
Et daigne t'accorder des pleurs.

Le nuage dans l'air n'en sera pas plus sombre ;
Aucune feuille, hélas ! ne tombera plus tôt,
Et Zéphyr n'ira pas, pour apaiser ton ombre,
Dire ses douleurs à l'Écho...

De pareilles fadeurs ne sont pas rares dans les feuilles littéraires que nous avons parcourues.

Les voyages de Lamartine sont signalés, parfois commentés : ainsi, le 9 juillet 1826, *L'Écho de l'Univers* annonce qu'il retourne à Florence où il est attaché à la Légation française ; le 23 juillet, son passage et son bref séjour à Lyon sont mentionnés comme il convient.

Le nom de Lamartine se trouve très souvent associé à celui de Casimir Delavigne : au cours d'un compte rendu sur trois *Messéniennes* nouvelles, une comparaison est esquissée entre les deux poètes (1824). Un journal pose, le 2 juillet 1826, la question suivante : « Quel est le poète par excellence, la merveille du siècle, l'homme qui possède seul le secret de la véritable poésie ? » Les lecteurs se partagent; les uns répondent Casimir Delavigne, d'autres nomment Lamartine. Les *Nouvelles Méditations* sont saluées comme une œuvre touchante, expression d'un génie tout religieux, quoique d'une facture inégale. On annonce avec éloge le *Chant du Sacre* prêt à paraître (15 mai 1825). Seule *La Mort*

de Socrate vaut à son auteur des critiques; on reproche à l'ouvrage l'obscurité de son style ; on qualifie le poème de « matière confuse et embrouillée ». Note isolée, à vrai dire...

En 1829 (17 novembre), *L'Écho du Jour* commente chaleureusement l'élection de Lamartine à l'Académie Française et reproduit un fragment d'un article élogieux du *Times* à ce sujet. Il sera intéressant d'observer, après 1830, l'attitude des Lyonnais à l'égard d'un Lamartine qui, d'année en année, modifiera sa figure de poète méditatif et chrétien.

Pour l'instant, on s'enivre à la source de sentiments et de rêves que les *Premières Méditations* ont largement ouverte. Les feuilles de l'époque sont remplies de stances élégiaques signées d'obscurs rimeurs (sur la mort d'une jeune fille, sur un enfant malade,... etc.) ; entre diverses « élégies en prose » contentons-nous de citer quelques lignes significatives extraites d'un morceau qui a pour titre *Sur la mélancolie et la sensibilité* : « Sources amères et délicieuses à la fois de peines et de plaisirs ; douce sensibilité, tendre mélancolie, ne me quittez jamais, vous n'êtes pas les compagnes les plus brillantes de la vie, mais vous entretenez l'âme du sage dans l'habitude des plaisirs purs et vertueux. » (*L'Espiègle*, février 1824.)

Parfois l'élégie larmoyante cède la place à l'élégie passionnée. C'est le cas lorsqu'on veut imiter Byron, ce qui n'est point rare en ces années 1824-1827. Tel est *L'Adieu de l'épouse*, « élégie imitée de lord Byron », où nous entendons l'épouse abandonnée supplier le mari volage avec des accents mélodramatiques : « A jamais séparés !... que ne peut-il s'ouvrir à tes yeux, ce cœur trempé d'amertume, brisé de douleur !... »

La mort du grand poète anglais provoque également plusieurs longs articles; signalons-en un de quatre pages dans *Le Sphinx du Rhône*, intitulé : « Quelques fleurs sur la tombe de lord Byron », ainsi qu'une longue analyse d'un ouvrage de Charles Massas : *Dithyrambe sur la mort de Lord Byron* (juin 1824).

Mais on s'aperçoit aisément que la tendresse du public lyonnais va plutôt vers l'expression langoureuse de la sensibilité. Le poète Millevoye donne pleine satisfaction à ces tendances : plusieurs articles lui sont consacrés à l'occasion de la nouvelle édition de ses œuvres que prépare Charles Nodier. Nous lisons dans *L'Écho de l'Univers* (avril 1826) : « Il serait oiseux de parler ici de toutes les belles conceptions élégiaques de notre poète [Millevoye] ; nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur les plus saillantes. *La Chute des Feuilles* nous paraît la mieux com-

posée, s'il faut en juger par les délicieuses sensations que l'on éprouve en la lisant ; elle est empreinte d'une couleur qui commande à la fois l'intérêt et ces émotions qui réveillent tout ce qui est vrai, noble et touchant. *L'Anniversaire*, *La Demeure abandonnée* et *Le Poète mourant* sont aussi des élégies qui provoquent des larmes amères ; on y voit toujours un doux mélange de sentiment et de gravité au milieu des idées les plus neuves et des transitions les plus ingénieuses ; le cœur les dicta à Millevoye et le bon goût et l'esprit se disputèrent sa plume. »

Tout près d'eux, les Lyonnais vont chercher des émotions douces et attendries chez Marceline Desbordes, dont le mari, Valmore, faisait partie de la troupe du Grand-Théâtre, où il remportait des succès inégaux. *L'Indépendant* donne en janvier 1826 son poème sur la *Vieillesse*, « nouvelle preuve que Mme Desbordes-Valmore soutient le nom de poète que lui a décerné le monde littéraire ». En février 1823, *La Guêpe du Rhône* avait critiqué assez vivement sa pièce *Le Crieur du Rhône*, insérée dans l'*Almanach des Muses* ; mais l'auteur, tout en déplorant cette défaillance momentanée, avait protesté de son respect pour le talent de Marceline. Un peu plus tard, en 1829-1830, *L'Abeille*, feuille éducative, publiera maints poèmes de Marceline, tous ceux qui seront à la portée des enfants ; *Noël*, *Le Petit Menteur*,... etc. Mais c'est surtout après 1830 que les journaux lyonnais s'occuperont d'elle : nous la verrons alors pendant plusieurs années intimement mêlée à l'élite intellectuelle de la cité.

On n'oublie point non plus Chateaubriand, et plus d'un hommage est rendu à sa gloire consacrée ; Mme de Chateaubriand tombe malade à Lyon au début de mai 1826; le grand écrivain arrive le 5 mai et descend à l'hôtel de Provence. Aussitôt les journalistes s'étonnent que les pouvoirs publics n'osent pas lui offrir un appartement digne de lui dans un bâtiment officiel. Après un bref séjour, « le noble Pair » repart (8 mai), Mme de Chateaubriand étant rétablie. C'est encore (*Éclaireur du Rhône*, juin 1826) un long feuilleton consacré à la première livraison des œuvres complètes de Chateaubriand : « Une simple annonce doit suffire quand il s'agit des œuvres de l'illustre auteur de *René* ». Néanmoins on transcrit l'avertissement placé en tête de « cette magnifique collection » et, dans un feuilleton suivant, nous voyons reproduite la préface à ces œuvres complètes, « profession de foi de l'illustre écrivain ».

Ce que l'on dit de Charles Nodier offre un plus vif intérêt. Avec lui, on pressent quelque chose de nouveau dans la littéra-

ture ; il contribue à familiariser l'élite lyonnaise avec le mot, encore si mal défini et si diversement interprété, de romantisme. *Les Tablettes*, en 1823, rendent compte de la représentation de *Trilby* ou *Le Lutin d'Argail*, vaudeville de Scribe et Carmouche tiré de « la *nouvelle romantique* et vaporeuse de M. Charles Nodier et qui a eu la vogue qu'obtiennent tous les ouvrages sortis de la plume habile de cet auteur ». Une autre feuille publie *Babouk* ou *L'Homme heureux*, conte imité de l'arabe, du même Nodier. Au cours d'un article fort laudatif sur les *Mélanges poétiques* d'Ulric Guttinger, *L'Indépendant* s'en rapporte à Nodier pour définir l'esprit de l'école romantique :

« M. Guttinger est donc romantique ?

— Oui, il est romantique à la manière des Parny, Millevoye et de cet André Chénier qui, au pied de l'échafaud, s'écriait en se frappant le front : Quel dommage ! j'avais quelque chose là ! »

Comme le dit Charles Nodier, l'école romantique exprime la pensée la plus élevée, s'inspire en ce moment des plus belles idées de l'homme, représente le perfectionnement le plus accompli de la société... *et cette école est chrétienne et ne pouvait être autre chose.*

Sans doute les railleurs ne manquent point, et la nouvelle esthétique, encore mal dessinée à cette époque, provoque plus d'un sourire et même plus d'un sarcasme. C'est ainsi que *Le Sphinx du Rhône* publie en mai 1824, sous le titre de *Nouveau Décalogue*, quelques rimes mirlitonesques, mais significatives quand même.

Le romantique adoreras
Et chériras parfaitement.
La lumière tu voileras
Parce qu'on y voit trop clairement.
De bon sens tu te passeras
Et d'esprit srupuleusement.
Jean-Jacques au feu condamneras
Et Voltaire pareillement.
. . . . . .
Contre les Grecs déclameras
En vers, en prose constamment.

La même année *Les Tablettes*, à l'occasion de la reprise d'*Uthal*, opéra très froid de M. de Saint-Victor, flétrissent catégoriquement les « rêveries romantiques qu'on a décorées du nom de poésies d'Ossian ». Le même journal parle avec mépris (juillet 1826) des « feuilles romantiques ».

Mais il arrive, heureusement, que le problème soit abordé avec

plus d'impartialité et avec une attention plus réfléchie : c'est le cas pour cinq articles publiés à quelque intervalle, au cours de l'année 1826, par le journal *L'Indépendant*[1] et dont nous allons donner une rapide analyse.

Le critique s'efforce dans un premier article de distinguer soigneusement le classique et le romantique et de ranger sous chaque bannière certaines catégories d'écrivains et d'artistes. En gros, il englobe, sous la dénomination de romantique : les poètes et les artistes de l'Orient, au premier rang desquels se trouve Homère, les poètes et les artistes de la Pré-Renaissance et de la Renaissance italienne, les poètes et les artistes anglais et allemands dont le plus remarquable est Shakespeare ; enfin, pour la France, « Molière et le naïf La Fontaine ».

Dans la catégorie des classiques, il se contente de ranger Virgile et les autres poètes latins, et, d'autre part, les grands écrivains français du XVII^e siècle. Il continue en ces termes : « Bien qu'un indépendant soit naturellement appelé à être partisan du romantisme, nous restons neutres au milieu de cette grande querelle ». Cette neutralité est, nous nous en apercevrons, purement verbale, car l'auteur ne dissimule pas sa sympathie pour les œuvres dites romantiques auxquelles il attribue le mérite incontestable de la vie. Écoutons-le : « D'un côté [du côté romantique] nous trouvons des imitations de la nature, des inspirations dues aux objets que l'auteur avait sous les yeux ; de l'autre, nous rencontrons la copie de la copie, des œuvres, triste et froid résultat de l'étude, et de pâles imitations d'une nature morte dont les inspirations ne peuvent arriver à l'auteur qu'à travers les glanes de l'érudition. Dans les œuvres de la première classe on reconnaît l'empreinte du climat, les images fournies par les productions du sol et le type du caractère national. Celles de la seconde classe ressemblent assez à ces arbres méridionaux élevés dans nos serres chaudes, dont les fruits ont tout au plus le goût du terroir et dont les semences ont perdu leur force reproductive. » Il est superflu de chercher à démontrer l'influence des idées de M^me^ de Staël sur le critique lyonnais.

Un deuxième article intitulé : *Classiques et romantiques*,

1. Ce journal est d'esprit large; il est celui qui consacre le plus de place, à cette époque, à la littérature étrangère. Nous y lisons un éloge de M^me^ de Staël, « femme étonnante, douée d'une imagination vive et mobile, qui avait un tel besoin d'expansion et de mouvement que le présent, chez elle, dominait entièrement l'avenir ». C'est encore lui qui s'intéresse le plus à la cause de l'indépendance hellénique. Il critique l'éducation des Jésuites; il est nettement favorable à la Franc-Maçonnerie.

ébauche une théorie de l'*imitation*. Il faut faire « d'après nature », c'est-à-dire imiter la nature dans nos œuvres; il faut aussi « nous emparer des faits de notre histoire » : c'est elle qui doit inspirer poètes et artistes. Les lignes suivantes constituent un vif réquisitoire contre la littérature pseudo-classique, qui n'est qu'une imitation au second degré : « Au lieu d'étudier le génie des anciens, au lieu d'observer comment ils savaient voir dans la nature les différents types de beauté, et comment ils savaient les peindre d'une manière hiéroglyphique (*sic*) et en même temps poétique, nous épuisons nos forces à copier les formes matérielles de leurs ouvrages; au lieu de nous servir comme eux de ce que nous connaissons, de ce que nous voyons clairement, nous remontons dans l'obscurité des siècles pour trouver ce que nous cherchons au travers d'un aride fatras d'érudition. Il en résulte qu'avec beaucoup de peine, nos ouvrages sont souvent ridicules, presque toujours froids et sans couleur. Convenons que si un Grec du siècle de Périclès revenait parmi nous, il ne pourrait se tenir de rire lorsqu'il verrait comment nous ajustons ses compatriotes dans nos tableaux et qu'il les entendrait parler dans nos tragédies. »

Envisageons, par exemple, le cas du peintre : il lui faut « ce qu'il ne peut étudier que sur les lieux, la couleur du ciel et du paysage, le caractère de figure et le coloris des habitants ». Au lieu de cela, que rencontrons-nous? « Des peintres qui suent à grosses gouttes pour nous donner le ciel froid de la Sorbonne. » Les artistes et les poètes doivent avoir le sens de la diversité des hommes et des choses. Le possèdent-ils à l'heure actuelle? Hélas! non. « On leur entend dire tous les jours : il y a partout un ciel, des montagnes, des rivières et des arbres; donc on peut faire partout des paysages comme Le Poussin et Claude Lorrain; il y a partout des hommes; donc on peut en tout lieu peindre des Arabes ou des Grecs. J'aime autant entendre dire à un marchand de vins : il y a partout des vignes, donc, à l'aide de quelques drogues et d'une étiquette, on peut faire partout du vin de Chypre ou de Champagne. »

Le troisième article, après quelques considérations sur le cas du sculpteur, envisage enfin celui du « poète romantique ». Le poète doit éviter de se jucher sur un immense échafaudage de science, il doit fuir l'érudition qui fatigue et alourdit. Surtout, lorsqu'il évoque des héros anciens, il doit s'efforcer de s'en faire une idée exacte; ici se place une critique des héros *doucereux* de Racine et des héros *grandiloquents* de Corneille qui ont sans

cesse à la bouche le mot de *Romain*. (Cf. les expressions : *je suis Romain*, *âme romaine*, *plus Romain que moi*, *parler en Romain.)* L'article conclut : « Tout est changé dans les mœurs et dans la manière d'envisager la nature; tout doit être modifié dans la manière de l'atteindre ».

L'idée essentielle du quatrième article n'est autre que la nécessité de créer une littérature nationale, et, là encore, l'influence de M^me^ de Staël est évidente. Dans la mesure où une race est pure, homogène tout au moins (ainsi les Grecs, les Allemands), sa littérature sera *romantique*. Les Latins, au contraire, ne sont que de pâles imitateurs. L'éloge de l'Allemagne se poursuit en ces termes : « Les Allemands ne sont pas un mélange de vingt peuples divers; leur langue s'est conservée pure et ils ont reçu des modèles plus tard que les autres peuples de l'Europe; telles sont les causes qui font que les Germains ont été dans les arts et dans la littérature plus imitateurs de la nature que des modèles, et plus romantiques que nous ».

Le même éloge ne saurait s'appliquer aux Anglais, qui constituent un peuple très « mélangé » et forment vraiment une « classe à part ».

Enfin le cinquième et dernier article présente une critique de la langue française considérée comme « artificielle et imposée ». C'est ensuite notre éducation nationale qui est battue en brèche : elle est fausse, car elle nous écarte de la nature. Nous étudions la langue des Latins et des Grecs avant d'étudier la nôtre : « Notre caractère national a été courbé trop longtemps sous la domination politique et littéraire des Romains, notre langue est marquetée de mots latins; alors nous voyons la nature avec les yeux des anciens et nous nous évertuons à les imiter ». Répondant à une objection possible, l'auteur de l'article se défend de vouloir conseiller aux écrivains de « faire du romantique en imitant les Anglais et les Allemands, ce qui serait une entreprise et tout aussi fausse et tout aussi décevante ».

Point de doute : *L'Indépendant*, quoiqu'il s'en défende, ne tient pas la balance égale entre l'idéal classique et l'idéal romantique. Ses comptes rendus d'ouvrages confirment sa position doctrinale. On lit dans ses colonnes plusieurs articles sur le roman historique de Walter Scott. Il loue chez l'auteur anglais « l'art avec lequel il s'empare des traditions merveilleuses, des légendes du moyen âge », l'aisance avec laquelle il sait toujours « s'accommoder au besoin et au caractère de notre époque », ainsi que la fidélité de sa couleur locale. « Voilà peut-être le plus grand

secret de Walter Scott, la principale cause de l'enthousiasme qu'il inspire. »

Le 28 avril 1827, *L'Indépendant* consacre un long article au *Cinq-Mars* de Vigny. Après un abondant résumé du livre, après quelques renseignements biographiques sur l'auteur, nous lisons ce jugement nettement favorable : « L'ouvrage offre un ensemble attachant, une action fortement conçue, un drame plein d'intérêt dont chaque scène court au dénouement. C'est Walter Scott dépouillé des longueurs et des détails oiseux que lui impose le génie de sa nation. Malheureusement, M. de Vigny n'est pas l'inventeur du genre, sans cela il balancerait la gloire de son maître. »

Il faut bien reconnaître, toutefois, que cette page semble constituer une note isolée. Du moins n'avons-nous pas relevé d'autres articles sur *Cinq-Mars*. Quant au roman, en général, on en parle peu ou on le fait avec réserve et méfiance. Quelques années auparavant, la *Semaine Lyonnaise* avait inséré un long article sur ce sujet à propos de *Perkin-Warbec*, roman historique de M. Dorion : elle avait vivement conseillé de « ne pas raconter les faits contemporains », mais d'aller « chercher ses héros dans un autre siècle et sous un autre climat ».

*
* *

A l'aide des indices que, jusqu'à cette date de 1830, il nous a été permis de réunir, nous pouvons deviner quelle sorte de romantisme les Lyonnais étaient destinés à comprendre. « Le romantisme, dit M. Mario Roustan, a été accueilli par les Lyonnais avec des défiances dont certaines furent indéracinables : ni absolutistes, ni radicaux, ni conservateurs, ni révolutionnaires, les Lyonnais ont été des « juste milieu », des romantiques opportunistes. »

C'est bien cela, en effet ; ils devaient se plaire à un romantisme qui ne fût point un fracas de doctrines, mais plutôt un état de sensibilité, disons même un état de sensibilité vaporeuse, sans mouvements excessifs, sans orages byroniens. Leurs poètes, ce sont, à l'époque que nous venons d'envisager, Casimir Delavigne, Lamartine (*d'ailleurs nullement considéré comme un romantique*) ; un peu plus tard, Marceline Desbordes-Valmore et Sainte-Beuve. Ils s'intéressent peu à Victor Hugo et aux premières manifestations de la jeune école. Du moins n'avons-nous rien trouvé qui concernât la *Préface de Cromwell* ni les *Orientales* (ce qui,

hâtons-nous de le dire, n'est pas une preuve absolue du mutisme de la presse, car les années 1827-1829 laissent apparaître quelques sérieuses lacunes); il ne semble point, en tout cas, que les Lyonnais aient suivi avec passion les préludes de la bataille romantique.

II. — Après 1830.

« Il était de règle [aux environs de 1830] — la plupart des écrits périodiques en témoignent — de ne considérer la littérature qu'en fonction de l'idéal politico-religieux dont on se déclarait partisan. » Ainsi s'exprime l'auteur d'un article documenté sur l'*Anti-romantisme de l'Éclair* (1827-1829); ce journal, traditionaliste et conservateur en littérature comme en politique, se faisait « le défenseur d'un art classique et utilitaire[1] ».

Cette idée générale, formulée à propos d'une revue parisienne, se trouve vérifiée, en ce qui concerne Lyon, par l'attitude de la très catholique et farouchement antilibérale *Gazette de Lyon*. Dans son n° 91 (10 mars 1830), elle consacrait un long feuilleton de première page à *Hernani*, que Victor Hugo venait de faire représenter à Paris. Écoutons ce réquisitoire ardent contre le libéralisme politique et son frère le libéralisme littéraire :

Le libéralisme a pour objet de bouleverser les monarchies; le romantisme, qui se proclame le libéralisme de la littérature, se propose pour but de proscrire le goût, de faire rétrograder notre éducation littéraire, jusqu'au temps des Ronsard et des Chapelain. Tout se lie donc entre les romantiques et les libéraux unis par le besoin de détruire. Harmonie, style, poésie, élégance, tout est livré au vandalisme des Omar du XIXe siècle. L'usage de l'inversion, que l'oreille ne peut tolérer qu'à de rares intervalles et en faveur seulement de l'harmonie imitative, ou pour faire ressortir la sublimité d'une expression, vient aujourd'hui donner à notre langue ce ton sauvage, cet accent barbare des idiomes du Nord.

Ce n'est pas contre le romantisme considéré comme innovation que la *Gazette* veut s'élever, et nous ne dirons jamais à un homme de génie : « Soyez romantique ou soyez classique », mais bien : « Écrivez avec éclat et pureté, par-dessus tout respectez les règles du langage, car le législateur du Parnasse a dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin... »

L'esprit de parti seul peut soutenir contre les sifflets de toute la France un genre bâtard, monstre littéraire, né de l'impuissance de mettre au jour un ouvrage bien ordonné. Or, c'est précisément parce

1. G. Vanwelkenhuyzen, *Revue d'Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1931.

que nous avons la conviction intime que le principal appui du romantisme est l'esprit de parti, que nous sommes autorisés à concevoir de sérieuses alarmes pour les études et l'avenir d'une jeunesse qui sera séduite encore par la déplorable facilité de la composition. En effet, laisser couler sa plume au hasard, faire un mélange hideusement disparate; rassembler des idées et des mots qui « hurlent d'effroi de se voir accouplés », s'abandonner au dévergondage le plus complet des pensées, ou des expressions, telle est la tâche aisée du poète ou du prosateur romantique. Sous sa main une folie étrange devient une *beauté nouvelle*, un mot ignoble ou trivial s'appelle naïf ou *heureux*.

Parmi les fondateurs de cette détestable école, figure en première ligne M. Victor Hugo. Toutefois, à lire ses derniers vers, on croirait qu'il a voulu faire une piquante parodie, ou plutôt désenchanter la jeunesse en lui montrant à quelle absurdité révoltante elle va prodiguant ses suffrages.

Pour justifier ce jugement sévère, nous ne prendrons nos citations que dans la scène présentée comme la plus belle du drame d'*Hernani*, production nouvelle de M. Hugo, qu'un libraire de Paris vient d'acheter quinze mille francs et que les mille voix d'un libéralisme en délire protègent contre le dégoût et l'ennui d'un public éclairé.

Suit un long extrait de la scène dans laquelle Don Carlos, qui cherche à entraîner Doña Sol, se trouve défié par Hernani :

> Il raille! oh! je ne suis pas roi.
> Mais quand un roi m'insulte et pour surcroît me raille,
> Ma colère va haut et me monte à sa taille....
> Crois tu donc que les rois, à moi, me sont sacrés!
> . . . . . .

Il est certain que la légitimiste *Gazette* pouvait difficilement admettre l'irrévérence d'un tel langage. Elle conclut par cet élan de vertueuse indignation : « Et la scène que nous avons citée est la plus belle de l'ouvrage! et c'est à Paris, au centre de la civilisation, en 1830, que de tels vers ont trouvé des journaux pour les louer et des sots pour les applaudir. *Proh pudor!* » Suivons-la maintenant au cours des mois qui précèdent la Révolution de juillet, date à laquelle elle devra suspendre sa publication. Le 15 avril, elle insère un article du *Temps*, qui venait, après *Le National*, de juger avec sévérité les révolutionnaires en littérature.

M. Hugo, disait l'article du *Temps*, se croit des droits à la gratitude du pays parce qu'il veut le doter d'une liberté de plus et il nous apprend que cette liberté, réglée par une sagesse qui lui est propre, doit se concilier avec l'art. Qu'est-ce que l'art, en présence de libertés dont chaque écrivain peut se constituer le juge?... Il vous plaît aujourd'hui de respecter la rime; demain il plaira à un autre de nous donner des vers blancs. Ce sera une entrave de moins, une liberté de plus, et,

de libertés en libertés, vous arriverez à la plus mauvaise prose, dont vos vers brisés, hachés, broyés, ne nous offrent déjà que trop d'exemples. Où sera la limite de ces innovations?

Et *Le Temps* de conclure :

Les libertés publiques sont bonnes, mais les libertés littéraires sont mauvaises tant qu'elles ne procureront pas aux esprits cultivés des jouissances qu'ils n'avaient pas éprouvées jusqu'alors. Comment [M. Victor Hugo] ne s'est-il pas aperçu que rattacher le romantisme littéraire au libéralisme politique ne tend pas à moins, et que, l'assimilation fût-elle exacte, il n'y aurait encore là ni sagesse ni à-propos.

Ainsi parle « le journal des soixante-dix députés de la gauche ». *La Gazette* se réjouit que « le bon goût outragé trouve des vengeurs dans les révolutionnaires en politique, mais cette dissociation entre libéralisme littéraire et libéralisme politique, elle se garde bien de l'opérer à son tour, car elle proclame son conservatisme *dans les deux domaines* et regrette l'incohérence de la position doctrinale du *Temps*.

Ce sont d'ailleurs ses idées religieuses qui motivent le jugement qu'elle formule sur les *Poésies de Joseph Delorme*, de Sainte-Beuve. Écoutons-la se féliciter de l'heureuse influence exercée par le catholique Lamartine sur le pessimiste et matérialiste Sainte-Beuve[1] (8 avril 1830) :

M. de Sainte-Beuve eut l'année dernière la singulière idée de publier, sous le nom d'un personnage de convention, Joseph Delorme, censé mort d'une maladie de poitrine, un recueil empreint d'une teinte déplorable de désespoir ou plutôt de matérialisme. Quelques rapports qui s'établirent entre l'auteur et M. de Lamartine ont suffi pour ramener le premier à la douceur des consolations religieuses ; il a exprimé tout le bonheur que ce retour lui avait fait éprouver, dans une épître adressée à M. de Lamartine. Ce dernier vient d'y répondre, et nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les nouveaux vers dus à la plume facile du chantre des *Méditations* :

Quoi! de ma vie obscure, hélas! qu'aurais-je à dire?
Elle fut ce qu'elle est pour tout ce qui respire.
. . . . . .

*
* *

Aussi bien, puisque nous sommes amené à parler encore de Lamartine, nous pourrions nous demander dès à présent quels

1. *La Revue du Lyonnais*, beaucoup plus libérale, quoique nettement catholique, formulera après 1835, — nous le verrons dans la suite de cette étude, — un jugement assez différent sur Sainte-Beuve.

sont les sentiments inspirés par le grand poète au public lyonnais après 1830. Les orages de la Révolution de Juillet ont paru faire quelque tort au retentissement que pouvaient avoir les *Harmonies*. Les journaux, néanmoins, sont toujours remplis, soit d'allusions à Lamartine, soit d'extraits de ses poèmes, soit encore de vers qui lui sont adressés et qui émanent de poètes ou de poétesses de notre ville. Signalons en particulier la pièce *Les Tombeaux, rêverie* d'A. Dufieux, qui, dès les premiers vers, nous montre les « chants magiques » du poète éveillant « l'écho des vallons et des bois ». Signalons aussi les poèmes de Clara-Francia Mollard. Cette jeune femme, très goûtée à Lyon à cette époque, comptait parmi les meilleurs poètes catholiques : elle dédie à Victor Hugo et à Lamartine des strophes que *La Revue du Lyonnais* ou d'autres feuilles s'empressent d'insérer; elle publie aussi les réponses des deux poètes. Les vers, sinon les meilleurs, du moins les plus suggestifs que nous lisions sous sa signature, sont ceux qu'à la date du 16 mars 1836 elle publie dans *La Revue du Lyonnais* sous le titre : *Méditation, à Lamartine. Jocelyn* vient de paraître; elle demande à ce poème de redresser sa foi qui chancelle et remercie Lamartine de lui montrer « de son divin flambeau » la voie qu'elle doit suivre. Écoutons-la :

> Mais rien... Toujours caché! Dans ma vie inquiète
> Je rentre en disant : Dieu, je ne crois plus en toi...
> Inclinée à genoux, je lis, du grand poète,
> *Jocelyn*... et mon cœur retrouve alors la foi!...

M. Mario Roustan qui, avant nous, a signalé ces vers, fait justement remarquer que, à Lyon, « les catholiques furent si profondément touchés de la religiosité du poème de *Jocelyn* qu'ils ne songèrent pas, en général, à reprocher à Lamartine de s'être écarté de la religion ». Mais, quelques années avant *Jocelyn*, dès 1831, *La Revue provinciale* nous avait fait connaître en deux articles son opinion sur une autre œuvre de Lamartine, de moins grande envergure, certes, et relevant d'un domaine différent, la brochure sur la *Politique rationnelle*[1] ; l'auteur des articles avait manifesté, sur plusieurs points, son désaccord avec Lamartine. « Nous l'avons lu, ce livre, et, oubliant un moment la réalité, nous nous sommes consolés avec l'auteur par des espérances. » Suit une analyse assez objective de la brochure. Quant

1. Cet article a mérité d'autant plus d'être signalé que la brochure politique de Lamartine, parue en octobre 1831, passa à peu près inaperçue. Tous les biographes de Lamartine s'accordent à le reconnaître et le poète lui-même constate, dans une lettre à Virieu, que sa première œuvre en prose « doit avoir paru incognito ».

au jugement formulé, il est assez hésitant. On loue la grandeur et la noblesse de la réponse apportée par Lamartine à la grande question « Que faire? ». Mais on ne partage point « l'optimisme de l'auteur », et, sans que le mot d'utopie soit prononcé, nous comprenons que l'on reproche en somme à Lamartine sa trop grande confiance en la nature humaine et un certain éloignement des réalités sociales. « Votre théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de l'humanité pour objet, la morale pour flambeau, la conscience pour juge, la liberté pour route, vous ne courrez aucun risque de vous égarer. » Lamartine parlait ainsi. Soit! Mais faut-il admettre cette parole trop optimiste du poète : « La conscience politique, grâce aux innombrables questions qu'une révolution soulève, n'a plus de doute » ? On ne peut guère admettre non plus avec Lamartine que le *fait* de la Révolution de Juillet soit sanctionné. Si, d'autre part, l'auteur des articles se trouve d'accord avec Lamartine sur la question de la pairie héréditaire, sur celle de l'enseignement qu'il faut « libre, large, répandu », sur la question élective aussi, et, enfin, sur le problème de la constitution du pouvoir, — il s'en sépare en ce qui concerne l'abolition de la peine de mort. Et le salut déférent qui termine cette discussion courtoise laisse percevoir quelque scepticisme sur ces vues politiques qui, sans doute parce qu'elles émanent d'un grand poète, rejoignent assez difficilement la réalité : « M. de Lamartine va chercher sous d'autres cieux de nouvelles inspirations[1]. Avec tous les admirateurs de son génie, nous lui disons :

Sic te diva potens Cypri,... etc.

Puisse-t-il à son retour trouver notre patrie heureuse et forte! Puissions-nous alors admirer ses chants, sans que l'orage politique, grondant sur notre tête, vienne étouffer sa poétique voix[2]! »

1. Allusion à son prochain voyage en Orient.
2. Je relève encore dans *La Revue du Lyonnais* (1835, t. II) une *Poésie à Lamartine* signée de Falconnet :

Le Seigneur t'a donné le grand nom de poète,
Une lyre qui rend toute lyre muette,
L'éclair qui de ton œil remonte vers les cieux,
Et puis un jour bien beau qui de tous maux console,
Du soleil des élus magnifique auréole,
La gloire au front si radieux! ...
... Et notre âme ravie
Se lève à tes doux chants qui bercent notre vie
Comme un enfant sur les genoux!

*
* *

La Revue provinciale, d'où nous avons extrait ces considérations sur la brochure politique de Lamartine, venait de publier, en guise de préface à son premier numéro (1831), des réflexions « sur le mouvement littéraire actuel »; elles sont assez significatives pour que nous nous y attardions quelques instants : aussi bien s'y trouvent encore posés quelques-uns des problèmes que soulèvent à cette date les rapports du classicisme et du romantisme.

« On avait dit aux auteurs : depuis longtemps il règne dans les arts un système de conventions, un genre éloigné de la vérité et du naturel, ce qui est la même chose. La fin du XVIII^e^ siècle a été l'époque brillante de ce système, dont les ramifications s'étendent jusqu'à nous. Ne pourrait-on pas rentrer dans le vrai, parler un langage plus intime? Ne renversons pas les règles immuables tracées par le bon sens et par un véritable sentiment des beautés de l'art; mais que notre lyre n'ait d'accents que ceux que lui inspire notre âme. Laissons reposer pendant quelque temps les dieux et les déesses de l'Olympe ! Il y a si longtemps que l'on sait que les Muses sont au nombre de neuf! Les caves du ciel païen sont épuisées et nous n'avons plus à servir à ses habitants de nectar ni d'ambroisie. Laissons aussi reposer la famille des Atrides, les Oreste, Agamemnon, Clytemnestre, les Egisthe et consorts... Permettons à nos bergers de ne plus s'appeler Ménalque, Tityre ni même Palémon. Et si, par hasard, nous faisions la folie de commencer un poème épique, ne nous croyons pas absolument obligés de composer, par exemple, une descente aux Enfers. »

Ainsi les rédacteurs de *La Revue provinciale* ne sont pas des briseurs de vitres, mais ils proclament avec force la nécessité pour la littérature de se renouveler et de puiser ses inspirations dans la personnalité même de l'homme. Ils protestent contre l'imitation fade et rebutante et, tout en respectant les « règles immuables » tracées par la raison, ils réclament le rajeunissement de la poésie par tout l'apport d'un lyrisme personnel, même intime.

A l'appui de ces revendications, *La Revue provinciale* nous offre l'exemple de quelques écrivains modernes, de Chateaubriand, qui « n'aurait pas trouvé tant d'admirateurs et n'aurait pas un style si vif, si passionné, si ce style n'était l'expression vivante et nue de son âme »; de Lamartine, qui nous a montré « qu'avec une poésie toujours harmonieuse et des vers déjà palpitants dans son cœur avant de tomber sur le papier, on pouvait se passer du

vain échafaudage du paganisme ». Ces écrivains ont donné l'exemple, « ils ont été *vrais*, *neufs*, ils ont été *eux-mêmes* ».

Malheureusement, continue la préface, trop d'auteurs contemporains ont mésusé de cette liberté, et il est regrettable qu'ils nous aient donné, au lieu de naturel, « du laid et du dégoûtant », « des drames inouïs, des poèmes extravagants, des ouvrages prodigieux en fait de ridicule » et qui « ont surgi comme des fantômes et viennent faire aux vivants des grimaces d'un autre monde ».

Pourtant, il reste encore un grand nombre d'écrivains dignes d'éloges, et c'est ainsi que nous voyons cités pêle-mêle : « de Maistre, de Bonald, Chateaubriand, Lamennais, Ballanche, Royer-Collard, Charles Nodier, Lacretelle, de Barante, Sylvestre de Sacy, Michaud, Abel de Rémusat, Champollion, Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne et tant d'autres ! »

Une dernière remarque : *La Revue provinciale* déplore que trop d'écrivains, trop de journaux aussi se tournent vers la politique *depuis un an*, négligeant les arts et les occupations désintéressées.

On le voit, Victor Hugo n'occupe dans l'énumération de *La Revue provinciale* qu'une place égale à celle de bien d'autres écrivains que nous considérons aujourd'hui comme nettement secondaires et médiocres. Il n'en aura pas moins l'honneur de susciter dans les colonnes de cette même revue deux longs et curieux articles, à propos des *Feuilles d'automne* (novembre 1831). Le premier feuilleton consacré à cette œuvre cite une partie de la préface et reproduit des extraits de la pièce *La Prière pour tous*. Car c'est à peu près là le seul poème auquel l'auteur de l'article décerne des louanges sans restrictions ; et, chose bien significative, le *plus grand éloge que l'on puisse adresser à Victor Hugo sera de le comparer à Lamartine* : « En lisant cette ode ravissante de poésie et d'*onction* qu'il adresse à sa fille, ne croirait-on pas entendre l'harmonieuse voix de Lamartine? » Malheureusement, à « l'exception de la pièce intitulée *Pour les Pauvres* », on nous fait constater que rien dans ce volume ne ressemble à *La Prière pour tous*.

On blâme la préface, « qui fourmille de paradoxes, de rêveries littéraires et politiques » ; on fait une énumération complaisante des défauts de Victor Hugo, de ses originalités, de ses manies littéraires. « Décidément, il faut passer à M. Hugo ces défauts nombreux qu'on lui a reprochés si souvent et quelquefois d'une manière si acerbe : confusion des genres, césures transposées, alexandrins brisés, expressions hasardées, figures bizarres, personnifications singulières et *tordues*, pour parler comme lui... ; points

de suspension, points d'admiration à chaque vers; sujets quelquefois insignifiants, inintelligibles, grotesques, laids et difformes, locutions prosaïques et triviales, que sais-je encore? Des épigraphes en grec, en latin, en anglais, en italien, en espagnol, en français, il faut lui passer bon marché de tout cela... » N'y aurait-il nulle qualité chez Victor Hugo? Ne mériterait-il jamais notre admiration? Si toutefois, et l'on relève notamment sa supériorité « lorsqu'il touche à la religion ». Que n'a-t-il suivi le chemin dans lequel il s'était naguère engagé? En effet, « ses premières odes seront toujours son principal titre à la renommée ». L'article est signé de F. Collombet, le critique catholique dont nous rencontrerons plus d'une fois le nom, admirateur et ami de Sainte-Beuve et de Lamartine. Sa sévérité envers Victor Hugo, l'étroitesse de son jugement sont peu susceptibles de nous surprendre. Mais un deuxième article plus long, signé H. et beaucoup plus favorable paraîtra dans le fascicule suivant de *La Revue provinciale*....

On commence, non point par une critique des *Feuilles d'automne*, mais par des considérations beaucoup plus générales sur le duel des classiques et des romantiques. « Aucun des partis n'a rempli sa mission... Notre époque avec l'indécision de ses doctrines, la mobilité et l'indifférence de ses croyances, son équivoque moralité, son dédain pour le passé, l'inconséquente ardeur de ses désirs, ses téméraires innovations, ses caprices bizarres, ses essais monstrueux, ses rêves parfois sublimes, se retrouve jusqu'à un certain point dans les inspirations de M. Hugo. *Jamais poète ne fut plus fils de son siècle, ne s'isola moins du tourbillon des hommes et des choses.* » Et voilà déjà qui décèle une critique clairvoyante et équitable.

L'auteur de l'article montre ensuite combien les idées politiques du poète ont changé depuis l'époque déjà lointaine où il écrivait ses ballades moyenâgeuses; et pourtant, il n'a pas « renversé les autels dans la boue, il a mis une sorte de dignité dans son apostasie ». Quant à ses doctrines littéraires, on constate qu'elles n'ont pas autant varié; « déjà, dans ses jeunes essais, il est aisé de reconnaître une imagination impatiente d'une sphère nouvelle ». A l'appui, on cite la préface des *Odes* de 1824, où le romantique semblait déjà laisser percer le bout de l'oreille, — et surtout la fameuse préface des *Orientales*, où se trouvait posé si catégoriquement le problème de la liberté dans l'art : « Tout a droit de cité en poésie », disait déjà Victor Hugo.

Examinant son style, le journaliste reconnaît qu'il « a gagné en

pittoresque ce qu'il a perdu en correction » et qu'il sait admirablement exprimer l'imagination du poète.

Mais c'est surtout le « côté moral » du talent de Victor Hugo qui retient l'attention : par là surtout, l'auteur des *Feuilles d'automne* apparaît bien comme le reflet de son siècle. Collombet pensait que la supériorité de Victor Hugo ne se manifestait guère que lorsqu'il touchait à la religion. L'auteur du second article. estime, au contraire, que, si la religion est chez Victor Hugo « une source de beautés lyriques », « l'idée religieuse, chez lui, ne domine pas de toute sa hauteur comme chez Lamartine ». Au reste, c'est plutôt l'idée de la fatalité qui inspire ses ouvrages que le sentiment religieux proprement dit : c'est bien prouvé par *Hernani*, par *Marion Delorme*, par le rôle de l'ἀνάγκη dans *Notre-Dame de Paris*.

Avec *Les Feuilles d'automne*, l'impression est différente : nous avons là, non point une peinture effrayante de vies humaines en proie à la fatalité, mais « des délassements intimes du cœur, de la grâce qui n'exclut pas le sublime, de la mélancolie qui se cache, comme dans la nature, sous les images du bonheur ».

Et, au lieu de limiter ses éloges à la seule pièce *La Prière pour tous*, le critique cite avec complaisance : *Ce siècle avait deux ans*; la pièce *A un voyageur*; l'*Ode à Lamartine*, « éblouissante par la fécondité et la vérité des images, entraînante par l'harmonie et les cadences de la strophe »; les trois morceaux consacrés aux enfants; la *Rêverie d'un passant à propos d'un roi*, poème où « la philosophie libérale s'est élevée à son apogée poétique »; l'ode sur la *charité* dont on extrait trois strophes; enfin la fameuse pièce, *Ce qu'on entend sur la montagne*, qui a dû sans doute interloquer le bon Collombet, qui s'impose toutefois à l'attention bienveillante et troublée du critique actuel, puisqu'il la qualifie de « composition bizarre où la froide critique ne sait que dire et où l'admiration s'agite en quelque sorte dans le vague sans trouver précisément sur quoi se reposer ». Deux ou trois autres poèmes sont signalés, puis on nous conseille de fermer le livre, car « il y a des vers fades, doucereux, surtout lorsqu'il s'agit de chanter l'amour » (dans ce domaine, Victor Hugo n'est pas « céleste comme Lamartine »); enfin il y a trop de « cris de rage », car l'auteur des *Feuilles d'automne* a le grand tort de « tremper trop souvent ses pinceaux dans le cynisme et dans la haine ».

Nous ferons bien d'autres découvertes au fil de cette *Revue provinciale* qui, plus encore que *La Revue du Lyonnais*, nous donne une idée assez juste de l'opinion moyenne de notre public

en matière littéraire, au début de la monarchie de juillet. Passons rapidement sur les poèmes de Mme Desbordes-Valmore qui sont fréquents, ainsi que nous l'annoncions au début de cette étude. On lit *L'Oreiller d'un enfant*, *Le Coucher d'un enfant* et tant d'autres pièces enfantines. Plus tard *La Revue du Lyonnais* puisera plus largement encore dans les œuvres de Marceline et imprimera *La Femme aimée*, *Pourquoi je suis triste...*, etc.[1].

De plus d'intérêt est l'article que Collombet consacre aux *Iambes* de Barbier. Il fait ressortir le cynisme de l'inspiration, le libertinage et la dépravation de la phrase, le style heurté. Barbier, dit-il, est « un vrai poète de juillet ». En revanche, il faut louer chez ce poète « la marche fière et rapide d'une seule idée qui se développe majestueusement et quelquefois dans une allégorie, comme celle du lion populaire ». Il donne un long extrait de l'Iambe X consacré à Paris[2]. Le principal reproche qu'il lui adresse est de « salir la parole par le cynisme des mœurs ». Il lui objecte d'ailleurs ses propres déclarations, ses regrets lyriques devant l'irréparable souillure qu'a contractée la poésie :

O fille d'Euripide, ô belle fille antique,
O muse, qu'as-tu fait de ta blanche tunique?

Collombet n'était évidemment pas de ceux qui pouvaient accepter tout le poète des *Iambes*.

Plus loin, nous rencontrons des pages nouvelles de Lamartine. On reproduit le morceau qui s'appelle *Devoirs civils du Curé*. « A la considération du grand nom de M. de Lamartine, et *à la demande de plusieurs de nos abonnés, jaloux de voir comment le poète descend à la vile prose*, nous insérons ces pages brillantes qui ont déjà paru dans quelques feuilles. » Le journal dit toutefois ne point partager toutes les idées de Lamartine et regrette de voir le poète « sacrifier au pittoresque la raison et la vérité ».

Brizeux a, lui aussi, sa place dans les préoccupations de la *Revue*. Collombet consacre à *Marie* quelques lignes favorables. Il loue les élégies intitulées *Jésus*, *A ma mère*, *Retour* (du moins la fin :

1. Les Valmore étaient arrivés à Lyon (deuxième séjour) au printemps de 1827. Ils avaient habité d'abord, 1, quai Saint-Clair et, en 1830, étaient venus s'installer quai des Augustins (aujourd'hui quai Saint-Vincent). Ils fréquentaient un groupe de littérateurs ou de futurs littérateurs, parmi lesquels on cite Singier, Prudhon, le Docteur Vinay, A. Périer, Etienne-Frédéric Coignet, et surtout Léon Boitel. C'est grâce à Marceline que Boitel, à Paris, en 1830, se crée dans la capitale un certain nombre de relations intéressantes, dans les milieux favorables au romantisme.

2. O race de Paris, race au cœur dépravé,
Race ardente à mouvoir du fer et du pavé.

Quelle joie en rentrant, mais calme et sans délire....)

et surtout *Le Convoi de Louise*. Il ajoute, cherchant à définir le talent de Brizeux : « L'école romantique est aujourd'hui l'école à la mode et c'est celle-là que l'auteur de *Marie* paraît affectionner. Je crois qu'il y a même plus : il cherche, ce me semble, à naturaliser chez nous l'école des Lackistes de l'Angleterre qui compte dans ses rangs Robert Southey, Wordsworth,... etc. » On reproche toutefois à Brizeux de céder trop facilement à la tendance à décrire, ce qui risque de lasser le lecteur.

Un long article sur le roman historique et pittoresque permet à l'auteur d'esquisser un parallèle entre Walter Scott et Fenimore Cooper. Walter Scott est loué pour « sa science, sa force de compréhension, sa finesse dans les observations, son ordre dans les aperçus ». En revanche, on trouve chez Cooper « plus de verve, de cœur, plus d'enthousiasme pour la nature, plus de chaleur communicative ».

Enfin, la mort de Gœthe, survenue à Weimar en 1832, semble émouvoir la feuille lyonnaise. Sa disparition suggère des pronostics pessimistes et justes sur le destin de l'Allemagne : « Hélas! craignons que Gœthe ne soit, dans sa mort, comme dans sa vie, l'emblème de l'ère toute paisible et toute philosophique qu'il a si glorieusement parcourue et gouvernée! Craignons qu'une nouvelle ère, l'ère politique, ne s'ouvre bientôt pour l'Allemagne! Le volcan finira par fondre les neiges avec ses laves. » D'autre part, on s'efforce de situer le grand penseur allemand par rapport à l'esprit du XVIII^e^ siècle (que *La Revue provinciale* repousse par attachement au catholicisme) : « Gœthe saisit le XVIII^e^ siècle à l'époque où Voltaire l'avait laissé : mais n'acceptant sa succession que sous bénéfice d'inventaire, il substitua l'éclectisme au criticisme absolu, la poésie du cœur à celle de l'esprit, une tendance éminemment spiritualiste à la tendance si tristement matérialiste formulée par l'*Encyclopédie* ».

Comme *La Revue provinciale*, *La Revue du Lyonnais*, qui se fondera en 1835, avec de longs espoirs et de vastes pensées, fera preuve d'un éclectisme raisonnable et témoignera aux écrivains romantiques une sympathie mesurée, toujours en garde contre les excès et les intempérances d'imagination et de style. En revanche, nous verrons d'autres feuilles, d'une couleur politique d'ailleurs assez accentuée, se prononcer nettement en faveur du romantisme militant et rompre des lances pour la jeune école.

(A suivre.) PIERRE GROSCLAUDE.

MÉLANGES

AUTOUR DES « LETTRES FAMILIÈRES » DU PRÉSIDENT DE BROSSES

La découverte et la publication par M^lle^ Bezard, il y a une douzaine d'années, de l'amusante correspondance du Président de Brosses avec Charles-Catherine Loppin de Gemeaux a jeté une lumière nouvelle sur la genèse des *Lettres familières*[1]. M^lle^ Bezard a tiré de ce précieux document les conclusions suivantes : seules, neuf lettres du premier volume ont été véritablement envoyées d'Italie en 1739; les autres, sauf celles qui sont consacrées à Rome, ont été écrites après coup en 1745, d'après des notes anciennes; quant aux épîtres romaines, elles auraient été rédigées entre 1745 et 1755. L'aimable mystificateur que révélait cette correspondance a suscité depuis un légitime mouvement de curiosité. Si des révélations de cet ordre suffisaient à entretenir autour de cette figure, à la vérité fort attrayante, la sympathie du public, le Président pourrait encore être assuré d'une assez longue gloire, car on n'aura pas de sitôt épuisé la liste de ses petites malices. Il a entouré sa sémillante personne de tant de joyeuses équi-

1. Sur de Brosses, on pourra consulter :
Foisset, *Le Président de Brosses : histoire des lettres et des parlements au XVIII^e^ siècle*. Paris, 1842.
Mamet, *Le Président de Brosses, sa vie, ses ouvrages*. Lille, 1874.
Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VII.
De Socio, *Le Président de Brosses et l'Italie*, Rome-Paris, 1923. Ouvrage qui est avant tout un acte d'amitié, mais ne manque pas de vues intéressantes.
Feuilleton du *Journal des Débats* du 18 septembre 1929 : *Une correspondance inédite du Président de Brosses*, par A. Bellessort.
M. Bouchard, *De l'Humanisme à l'Encyclopédie, l'esprit public en Bourgogne sous l'ancien régime*, Paris, 1930. Ouvrage d'un intérêt primordial.
Y. Bezard, *Comment le Président De Brosses a écrit ses lettres d'Italie*. *Études italiennes*, avril-juin 1922.
Y. Bezard, *Le Président de Brosses d'après une correspondance inédite*. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1923.
Y. Bezard, *Lettres du Président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*. Firmin Didot, 1929.
L. Auvray, *En marge des « Lettres sur l'Italie » du Président de Brosses*. *Études italiennes*, juillet-septembre 1932, janvier-mars 1933.

voques que la critique aura certainement de la peine à en débrouiller le réseau. Il y a dans les *Lettres familières* plus d'un détail qui déroute ou sent la supercherie. Ces lettres, par ailleurs, sous la forme où elles ont été conservées et pour autant qu'elles peuvent être considérées comme écrites en Italie, nous paraissent résulter d'un découpage pratiqué par l'auteur sur un journal de voyage. C'est bien, entre autres, l'impression que laissent les trois premières, adressées à Blancey : dans leur agencement comme dans les faits qu'elles rapportent, elles ne peuvent guère se comprendre que comme un tout indissoluble, une première tranche du « routier ». La division en lettres semble même avoir été à l'origine si peu apparente que plus d'une fois copiste ou lecteur s'y sont trompés, ce qui décida le Président à noter chaque épître[1]. Quant au journal, si nous interprétons bien certaines déclarations des *Lettres familières*[2], il ne pouvait guère offrir un reflet immédiat des péripéties du voyage, car de Brosses, paresseux et négligent, devait le tenir assez irrégulièrement.

Mais, au fond, il importe assez peu de savoir dans quelle mesure exacte et sous quelle forme les *Lettres familières* ont été écrites en Italie. Le public du XVIII^e^ siècle ne se posait vraisemblablement pas la question. Il savait que la « lettre d'Italie » constituait un genre littéraire et que tout genre a ses conventions. Il n'exigeait pas de certificat d'origine. Par contre, il n'est pas inutile de se demander quel de Brosses nous présentent les éditions actuelles. Est-ce l'homme de trente ans, libre de toutes entraves privées et publiques, qui griffonnait de spirituelles polissonneries dans les auberges d'Italie? Ou bien est-ce le premier Président au Parlement de Bourgogne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, candidat à l'Académie française et désireux d'éviter le sort de son compatriote Piron, le magistrat marié et père de famille que l'âge et les honneurs rappelaient au respect des convenances?

L'édition Bezard a été établie d'après l'exemplaire du comte André de Brosses, que le Président avait fait exécuter pour son usage personnel et annoté lui-même, exemplaire dont Colomb n'avait pu obtenir communication, mais dont il écrit qu'il avait été « incessamment corrigé par l'auteur jusqu'à sa mort ». C'est là, pour l'édition Bezard, un avantage incontestable. On y trouve, en outre, de copieuses énumérations de statues et de tableaux que Colomb avait cru devoir retrancher. Mais nous livre-t-elle tout de Brosses, le véritable de Brosses du voyage d'Italie? Voilà ce que M^lle^ Bezard, dans son légitime désir de nous donner un texte définitif, ne s'est peut-être pas suffisamment demandé. Et la question est extrêmement complexe et troublante. Le Président est un personnage difficile à saisir. Si l'on suit dans les *Lettres à Ch.-C. Loppin de Gemeaux* la genèse des

1. *Lettres à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*, p. 147, 157.
2. Voir, entre autres, édition Bezard 1931, I, 15; I, 292; II, 8; II, 324.

Lettres familières, si l'on admet, d'autre part, avec Foisset qu'il en circulait déjà des copies en 1746, on se rend compte combien, par suite des circonstances, des procédés de travail du Président, de sa désinvolture et de sa négligence, il a pu en exister de versions différentes avec des variantes, des additions, des fautes et des omissions. Il y a, pour parler le langage de de Brosses, « la paille et le blé, c'est-à dire l'édition de Quintin et celle d'Amant », et vraisemblablement bien d'autres encore. Certes, on ne pouvait songer à accueillir toutes les variantes. Beaucoup sont sans intérêt et le texte eût risqué d'être étouffé par l'appareil critique. Mais M^lle^ Bezard eût été bien inspirée de nous en donner un choix et surtout de ne pas rejeter délibérément Sérieys et Colomb qui méritent toujours d'être pris en considération, malgré des négligences et des lacunes et encore que la première de ces éditions ait été désavouée par la famille de Brosses. En effet, le manuscrit conservé par la famille de l'auteur paraît bien être une copie tardive dictée par un de Brosses assagi, un texte expurgé par un magistrat soucieux désormais de sa bonne réputation et désireux de corriger, avant de la léguer à la postérité, certaine image un peu trop débraillée qu'il avait donnée de sa personne. Au contraire, les exemplaires utilisés par Sérieys et Colomb — ce dernier, qui avait appartenu à Buffon, est aujourd'hui perdu — pourraient bien nous donner un état antérieur de la relation.

Si l'on compare entre elles l'édition Darantière, réimpression de Colomb, et l'édition Bezard[1], on s'aperçoit que, dans cette dernière, un grand nombre de termes et d'expressions ont été édulcorés, ou remplacés par d'autres que l'auteur trouvait plus élégants, plus justes ou qui évitaient des répétitions[2]. Fait infiniment plus troublant, bon nombre de passages plus ou moins compromettants ont été supprimés, remplacés par des points de suspension ou modifiés. M^lle^ Bezard en a rétabli quelques-uns en note, mais elle est loin de les donner tous[3]. D'autres passages ont disparu pour des raisons inexpliquées. Des noms propres ont été supprimés par prudence ou parce qu'ils n'ont pu être déchiffrés[4]. Quelques passages de Darantière donnent, plus que l'édition Bezard, l'impression d'un premier jet, d'un style libre, spontané et bousculé[5]. Enfin des notes et des commentaires de

1. Nous emploierons pour cette courte étude comparative les abréviations suivantes: *B.* : Bezard, 1931, t. I; *C.* : Colomb, 1869, t. I; *D.* : Darantière, 1928, t. I; *S.* : Sérieys, an VII, t. I.

2. D., 1, « mon gros Blancey », B., 1, « mon cher Blancey »; D., 1, « bavardise », B., 2, « babil »; D., 2, « indulgences », B., 3, « pardons »; D., 17, « croupion », B., 24, « parties postérieures »; D., 112, « gredineries », B., 166, « misères »; D., 114, « à faire crever de rire », B., 169, « à faire mourir de rire »; D., 148, « quand je parle à vous », B., 241, « quand je vous parle..., » etc.

3. D., 13; B , 18. D., 70; B., 102. D., 74; B., 110. D., 111; B., 162 D., 120; B., 177, D., 145; B., 237. D., 234; B., 392..., etc. L'expédient cynique du Président sur la route d'Avignon à Marseille, entre autres, est passé sous silence (D., 18).

4. D., 2; B., 3. D., 3; B., 4. D., 6; B., 8. D., 31; B., 43. D., 78; B., 116. D., 95; B., 140. D., 111; B., 162. D., 147; B., 239. D., 155; B., 250. D., 217; B., 369..., etc.

5. Comparer, entre autres, D., 72 et B., 108. Des interjections, « oui-da », « pour

de Brosses que l'on trouve dans l'édition Bezard laissent supposer qu'il s'agit bien d'une copie tardive, faite à une époque où certaines de ses idées avaient changé, où ses souvenirs commençaient à s'effacer, copie destinée à ses descendants ou à des gens pour qui toutes les allusions des lettres n'étaient plus intelligibles [1].

Une étude attentive de Sérieys n'est pas moins instructive. Le texte est souvent fort différent de celui des éditions postérieures, mais ce n'est pas là une raison suffisante pour le rejeter. Il est impossible de marquer, même en gros, la différence entre Sérieys et Colomb. Le premier, qui pourtant semble plutôt chercher à atténuer l'effet des gauloiseries du Président, a un certain nombre de détails plus ou moins scabreux que ne donne pas Colomb. Son style est aussi souvent plus naturel, plus animé, plus savoureux. Certaines phrases données par Colomb manquent chez Sérieys. En revanche, il en est d'autres qui ne se trouvent que dans la version de l'an VII. C'est ainsi que, dans le passage de la lettre IV qui relate l'arrivée des voyageurs à Vidauban, le mode de locomotion et la plaisanterie du Président ne deviennent intelligibles que si l'on se réfère à Sérieys. Il faut avouer que le jeu de mots n'est pas du meilleur goût, mais si l'on entend l'éviter, qu'on supprime purement et simplement le passage [2].

Que penser de ces variantes? Certes, elles sont bien loin d'être insignifiantes, comme on veut quelquefois le laisser entendre. Faut-il supposer qu'elles proviennent plus souvent de l'imagination de Colomb que du manuscrit lui-même? M^lle^ Bezard ne le croit pas, mais on l'insinue parfois. Il faudrait alors recourir à la même hypothèse pour expliquer Sérieys et admettre que le Président était devenu à ce point légendaire qu'éditeurs et copistes n'hésitaient pas à le charger de leurs propres inventions libertines et à en faire une sorte de symbole de la gaillardise bourguignonne. Cette opinion, à la rigueur, pourrait se défendre, mais nous préférons, quant à nous, admettre que les *Lettres familières* étaient, sous leur forme primitive, passablement lestes, pour ne pas dire plus. Assurément, il serait intéressant de retrouver soit le recueil original constitué par Blancey et que de Brosses n'a jamais eu en sa possession, soit la copie de Quintin où l'on trouve encore « mille coïonneries meilleures à supprimer ». Mais, à défaut de ces textes, nous avons cru pouvoir déduire des gauloiseries qui subsistent tantôt dans une édition, tantôt dans une autre, que les lettres originales devaient être d'un ton extrêmement libre. Ce ton, assez en honneur dans la patrie de Piron, répondait vraisemblablement au goût du « gros » Blancey, de « ce libertin de Blancey ».

Pour le moment, une chose est certaine : il y a un problème de

Dieu »..., etc., qui viennent émailler le discours et lui donnent plus de vivacité, ont disparu aussi de l'édition Bezard.

1. Voir, entre autres, B., 16 et B., 69.

2. S., 47, C., 41, D., 31.

Brosses, et, s'il peut jamais être résolu, il ne le sera que par une longue et minutieuse comparaison des textes et des éditions, qui réserve, nous en sommes persuadé, quelques surprises. Il n'y a pas à rechercher une version qui soit plus « authentique » que les autres. Cette épithète dont on s'est toujours plu à décorer tel ou tel texte ne signifie rien dans l'extrême complexité de la question, dans cette multiplicité de versions disparates. Ajoutons enfin qu'il y a encore, de-ci, de-là, dans l'édition Bezard, des non-sens, des négligences, des choses difficilement compréhensibles qu'il eût fallu signaler au passage, interpréter en faisant appel aux éditions antérieures ou pour lesquelles il eût été bon de donner en note les corrections introduites par Colomb.

Si l'on entend retrouver dans les *Lettres familières* une image plus ou moins fidèle de l'Italie, l'édition Bezard, avec ses catalogues, ses descriptions de musées, est parfaite. Si l'on y cherche soit un homme qui se donne tel qu'il est, soit le travail d'un écrivain ou le « jargon » d'une certaine société, elle est nettement insuffisante, car le texte qu'elle offre a été non seulement poli et repoli, mais encore, ce qui est plus grave, mutilé. Ce qui s'impose à l'heure actuelle, c'est un supplément critique à cette belle édition, fort bien présentée, qui serait basé sur une étude comparative sinon des manuscrits, tout au moins des diverses éditions antérieures. Les divergences de détail peuvent être imputables aux copistes et aux éditeurs, mais il semble bien qu'en se fondant sur la présence ou l'absence de certains passages scabreux ou compromettants, il soit possible de donner une idée de ce qu'a pu être la rédaction primitive.

* * *

De Brosses, nous l'avons montré dans un récent article[1], a su utiliser dans ses *Lettres familières* les relations de ses précurseurs. Il a suivi, parfois de très près, Labat, Misson et l'Anglais Addison. Ses rapports avec l'abbé de Saint-Pierre, quoique d'un autre ordre et de bien moindre importance, méritent également d'être signalés.

L'abbé était grand-oncle de la première femme de de Brosses, née Castel de Saint-Pierre. Le Président estimait assez les œuvres du hardi philanthrope où il trouvait bien « quelques projets impraticables et ridicules, mais grand nombre de bonnes choses et partout un excellent et zélé citoyen ». Aussi s'offrit-il à en donner une édition in-4°. Le vieillard accepta, mais mourut quelques jours après, en 1743. Or, la famille n'aimait guère qu'on s'occupât de ces livres subversifs qui ne lui avaient déjà attiré que trop de désagréments, et l'on voit de Brosses se plaindre, dans une lettre à son cousin de

1 « Le Président de Brosses en Italie. Les sources de son érudition et de son esprit ». *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1934.

Gemeaux, de n'avoir pu obtenir tous les papiers de l'abbé, encore que le marquis de Saint-Pierre, son héritier, l'ait prié de les revoir et de refondre le tout avec les œuvres imprimées, en vue d'une édition abrégée. Rousseau fut plus heureux. Sur les instances de Mme Dupin, dont il était alors secrétaire, il reprit le projet et obtint, par Saint-Lambert, communication des manuscrits. Seulement, au bout de six ans, il renonça à l'entreprise, publiant pourtant en 1761 un extrait du fameux *Projet de paix perpétuelle* qui avait vu le jour à Utrecht en 1719. Surprise, velléités de protestation chez de Brosses, puis l'affaire en resta là. On sait que le *Projet*, tel au moins qu'il se trouvait exposé par Rousseau, envisageait la constitution d'une République européenne avec une Diète permanente où les différends des parties contractantes devaient être réglés par voie d'arbitrage. Or de Brosses, dans une lettre de Rome, reprit pour son compte cette idée de paix perpétuelle, mais proposa, pour des raisons de politique toute réaliste, de faire du souverain pontife « le véritable Amphictyon de l'Europe », et de sa cour, « le centre commun où se régleraient tous les intérêts des puissances, sous sa médiation et son autorité ». Cette page fut remarquée par Lalande, qui l'incorpora à son *Voyage d'un François en Italie*, avec des modifications de détail sans doute assez nombreuses, mais qui n'en altèrent nullement le sens et l'esprit. Elle prenait alors, en 1769, après la tentative de Rousseau, un peu l'allure d'un contre-projet, et le Président ne vit vraisemblablement pas d'un mauvais œil un porte-parole se charger de répandre ses idées et d'en endosser en même temps la responsabilité[1].

* * *

Mais ceci nous amène à conter brièvement comment la première publication officielle des *Lettres familières* sous le patronage républicain de Sérieys eut un prélude assez inattendu en 1769. Le fait, plus curieux qu'important, est rapporté par Sérieys, Colomb, Lalande lui-même[2], mais la critique contemporaine semble l'avoir complètement oublié et l'on ne s'est jamais préoccupé de savoir dans quelle

1. Consulter, sur toute cette question : *Lettres du Président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*, 5 et 29 mars 1748, p. 176-179 ; Foisset, *Le Président de Brosses* ; Rousseau, *Projet de paix perpétuelle*, Avertissement ; *Lettres familières*, lettre XLII, II, p. 148-150 ; Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, 1769, III, p. 13-15. (Pour les *Lettres familières*, nos références se rapportent à l'édition Bezard, 1931.)

2. Sérieys, *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, Paris, an VII, *Préface de l'éditeur*, p. VI. — Colomb, *Le Président de Brosses en Italie....* (Paris, 1869), *Essai sur la vie et les écrits du Président de Brosses*, p. XXXIX. — Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, 1769, I, préface, p. XXIII.

Je citerai encore, écrit-il, deux voyages manuscrits que j'ai lus avec plaisir et dont j'ai fait quelque usage. L'un est de M. l'abbé de Vougny... L'autre manuscrit est celui de M. de Brosses... en deux volumes in-4° dont l'auteur m'a permis la lecture, et dont j'ai été très satisfait.

mesure le grand public put avoir, dès cette époque, un avant-goût des *Lettres familières*[1].

Et d'abord, pourquoi le Président ne songea-t-il jamais à publier ses *Lettres*? Il eut pour cela quelques bonnes raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Mais il convient de remarquer, en outre, que la relation de voyage en Italie, qui, comme le voyage lui-même, était devenue un besoin du siècle, n'était pas en général destinée à l'impression. Non que celles qui ont été publiées à cette époque constituent précisément des raretés. Ce serait une erreur de le croire, mais elles restent relativement peu nombreuses au regard de tous les gros cahiers qui n'ont vu le jour qu'après la mort de leur auteur, au cours du XIX^e^ ou XX^e^ siècle, ou qui dorment encore dans les bibliothèques ou les collections particulières. Une « relation d'Italie », comme on disait alors, était quelque chose d'intime, de familial, un document qui devait fixer, avant qu'il ne s'efface complètement, le souvenir d'heures légères et de jours heureux, un témoignage qu'on aimait garder par devers soi, pour son réconfort, comme pour l'édification des siens. On consacrait volontiers à sa rédaction de longues années, et ce n'était pas là un labeur inutile, car, pour rafraîchir ses souvenirs, préciser ses connaissances et fortifier son inspiration, on s'entourait d'une foule d'ouvrages dont la lecture instructive prolongeait les moments délicieux, mais trop brefs, du voyage, et donnait plus de consistance à des impressions qui, dans la rapidité de la course, n'avaient pu être que fugitives. En même temps, on avait le sentiment très net que le voyage d'Italie était devenu quelque chose de tellement banal qu'il était difficile de voir la Péninsule autrement qu'avec les yeux de ses devanciers et de la décrire sans piller leurs ouvrages. C'est un fait que le pèlerin d'Italie, au XVIII^e^ siècle, éprouvait quelque pudeur à faire lire sa prose. On savait fort bien que ce qu'une production de ce genre pouvait offrir d'original était peu de chose en comparaison des renseignements de seconde main dont elle était nécessairement pleine. Toute relation d'Italie posait ce délicat problème : dire, sur un pays qui avait déjà été visité mille et mille fois, des choses neuves, intéressantes, sans pourtant trop engager sa responsabilité. Il s'agissait de ne pas prêter le flanc à la critique, car on risquait alors de voir surgir quelque pédant à l'affût de petites inexactitudes ou de s'entendre accuser par quelque folliculaire de n'avoir pas mis les pieds dans les lieux dont on parlait. Le voyageur se décidait-il à publier sa relation, il ne manquait guère de s'en excuser dans sa préface. Il avait fallu pour le décider, déclarait-il, toute l'affectueuse insistance de ses amis. Tels étaient les scrupules qui

1. M. Klenze (*The interpretation of Italy during the last two centuries*, Chicago, 1907) note bien que le goût de Lalande est sous la dépendance de de Brosses et, ajoute-t-il, plus particulièrement de Cochin. Mais la formule est sinon inexacte, tout au moins peu heureuse. L'ouvrage de Lalande n'étant qu'une compilation, son goût est à peu près inexistant. Il ne s'agit nullement d'un fait d'influence, mais bien de la reproduction à peine déguisée de passages prélevés de différents côtés.

pouvaient assaillir l'homme de lettres du XVIIIe siècle lorsqu'il s'appliquait à donner quelque forme à son carnet de route. Ce fut justement la grande habileté de Lalande d'avoir su tirer parti de ces circonstances en utilisant des ouvrages manuscrits dont les auteurs se souciaient peu de risquer la publication[1].

Le Président de Brosses achevait, en 1755, la rédaction de ses *Lettres familières*. M. de Gemeaux en eut vraisemblablement la primeur. Puis de Brosses abandonna peu à peu l'ouvrage à la curiosité d'un plus vaste cercle d'amis et d'initiés. Laisser prendre des copies de son manuscrit, voir les dames et le beau monde se le disputer et le garder jalousement lui paraissait sans doute la plus habile des publicités et le plus plaisant des spectacles. La société dijonnaise se disputait ces morceaux friands à telle enseigne que l'épistolier, au fond enchanté et ravi d'un tel succès, se plaignait de ne plus pouvoir remettre la main sur son œuvre. Astronome touche-à-tout, polygraphe en mal de documentation, Lalande prit lui aussi connaissance du manuscrit de de Brosses, son voisin en Bresse. Sérieys avance même qu'il le parcourut sous les yeux de l'auteur[2]. Faudrait-il conclure à une sorte de collaboration? Toujours est-il que l'astronome fit son profit de ces lettres manuscrites pour son *Voyage d'un François en Italie*, et que, en l'absence de toute autre certitude, le procédé ne paraît pas des plus élégants. Lalande qui, à chaque instant au cours de son ouvrage, invoque l'autorité de Cochin, fait à peine quatre ou cinq fois à l' « illustre » Président l'honneur de le citer, et, pour le reste, s'approprie sans plus de façon et sans autre explication des passages entiers des *Lettres familières* qu'il reproduit plus ou moins librement. Faut-il penser que Cochin était un personnage à ménager et qu'un provincial frondeur ne méritait point tant d'égards? Ou bien devons-nous supposer que, par un surcroît de raffinement, de Brosses se soit plu à prolonger le petit jeu de l'anonymat? En l'état actuel de la question, nous ne savons à quelle hypothèse nous arrêter. Un seul fait reste certain : l'astronome a pillé d'une plume diligente la relation du Président. Tantôt il le reproduit servilement, et non seulement dans des descriptions de tableaux, mais même lorsqu'il s'agit d'opinions toutes personnelles. Tantôt il enlève à ses anecdotes et à ses remarques ce qu'elles ont de trop osé, la gaillardise dijonnaise n'étant plus de mise dans un guide à l'usage des voyageurs[3]. Ainsi le Prési-

1. Voir à ce sujet R. Michéa, « Quelques détails inédits sur le voyage en Italie de Greuze et de Gougenot », *Études italiennes*, avril-juin 1934.

2. *Préface de l'éditeur*, p. VI.

3. Il est matériellement impossible d'énumérer ici tout ce que Lalande doit à de Brosses. On pourra néanmoins se faire une idée de ces emprunts en comparant les passages suivants : De Brosses, lettre XLIII, II, 165-174; Lalande, *éd.* de 1769, III, 178-179, 196-199, 201-203, 210-211, 220-224, V, 567-571 (Raphaël, Michel-Ange, tapisseries, mosaïques); De Brosses, lettre XXXVIII, II, 35-36; Lalande, V, 175-176 (Rome la nuit); De Brosses, lettre XXII, I, 304-306; Lalande, II, 77-79 (*Sainte Cécile* de Raphaël); De Brosses, lettre X, I, 120-124; Lalande, I, 304 305 (La papesse Jeanne et les manuscrits d'Anastase); De Brosses, lettre X, I, 117-119; Lalande, I, 370-371

dent vit la fortune de son œuvre liée en partie à celle du *Voyage d'un François en Italie*. Fortune enviable, au demeurant. L'ouvrage fut réimprimé plusieurs fois et son succès dura trois quarts de siècle. Il servit de base aux *Historisch-kritische Nachrichten von Italien* de l'Allemand Volkmann, qui suscitèrent à leur tour une traduction hollandaise. Sous ce vêtement germanique, les idées du Président coururent, dans les coffres d'un Lessing et d'un Heinse, les routes d'Italie, et quelques étincelles de l'esprit bourguignon vinrent certainement égayer de leur léger scintillement les pensées lourdes et insondables du grand Gœthe.

R. Michéa.

(Mlle Agnesi); De Brosses, lettre LVI, II, 546-547; Lalande, I, 538-540 (*Nuit de Noël* du Corrège); De Brosses, lettre XLVIII, II, 283-285; Lalande, IV, 231 (vieilles peintures sur toiles neuves); De Brosses, lettre XLI, II, 103-104; Lalande, III, 325-326 (Question d'archéologie); De Brosses, lettre LI, II, 331-334; Lalande, VIII, 209-212 (Comédies italiennes); De Brosses, lettre LI, II, 352-354; Lalande, VI, 552-353 (Métastase); De Brosses, lettre XXXVII, II, 18-20; Lalande, V, 135-139 (Népotisme).

L'ACTIVITÉ MAÇONNIQUE DE JOSEPH DE MAISTRE

Après l'ouvrage de Georges Goyau[1], ceux d'Émile Dermenghem[2], celui[3] de M. Auguste Viatte, les deux volumes de M. Paul Vulliaud[4], le *Joseph de Maistre* de René Johannet[5], confirmant la documentation de notre article des *Annales révolutionnaires*[6], nous aurions cru que le problème de l'activité maçonnique de J. de Maistre était résolu et que la thèse, lancée par François Descostes en 1893[7], d'un J. de Maistre ayant adhéré à une loge bleue manifestant son existence par des tenues blanches, ce qui faisait de J. de Maistre un F.·. M.·. qui était très peu F.·. M.·. tout en l'étant cependant, avait vécu.

Or si M. Daniel Mornet, historien littéraire, dans son ouvrage magistral sur les *Origines intellectuelles de la Révolution Française*[8], lui accorde un certain degré de crédibilité, c'est qu'évidemment la démonstration du bien fondé de la thèse contraire n'a pas été suffisante. Aussi croyons-nous utile de verser au débat ces quelques textes inédits. Ils vont nous permettre de donner des précisions nouvelles.

La confusion originelle vient sans doute de ce que le *Mémoire sur la Franc-Maçonnerie*, composé par J. de Maistre en vue des questions mises à l'ordre du jour du congrès qui devait se tenir à Wilhemsbad en 1782, n'apparaît pas peut-être comme étant un document spécifiquement maçonnique. Cependant, à ce point de vue, le doute n'est pas possible. Ce *mémoire* est l'œuvre personnelle de J. de Maistre parlant, en tant que maçon, pour lui-même et trois autres *chevaliers Grands Profès* dont le groupe réduit constituait le *Collège particulier* de Chambéry dépendant du *Collège métropolitain* de la province d'Auvergne dont la capitale était Lyon.

Ce *Collège particulier*, comme ce *Collège métropolitain*, étaient une création maçonnique nouvelle parmi les loges de la *Réforme écossaise*. Ils avaient pour but de propager la religion des *Élus cohens* et les conceptions mystiques de Martinés de Pasqually.

1. Georges Goyau, *La pensée religieuse de J. de Maistre.* 1 vol., Paris, 1921.
2. Émile Dermenghem, *J. de Maistre mystique.* 1 vol., Paris, 1923.
La Franc-Maçonnerie (Mémoire au duc de Brunswick). 1 vol., Paris, 1925.
3. Auguste Viatte, *Les sources occultes du romantisme.* 2 vol., Paris, 1928.
4. Paul Vulliaud, *J. de Maistre franc-maçon.* 1 vol., Paris, 1926. — *Id. Les Rose-Croix lyonnais au XVIII^e siècle.* 1929, Paris.
5. René Johannet, *Joseph de Maistre.* 1 vol., Paris, 1932.
6. F. Vermale, *Joseph de Maistre franc-maçon.* (*Annales révolutionnaires*, année 1912.) — *Id. La Franc-Maçonnerie savoisienne à l'époque révolutionnaire.* 1 vol., Paris, 1912.
7. François Descostes, *J. de Maistre avant la Révolution.* 2 vol., Paris, 1893.
8. 1 vol., Paris, 1933.

Le propagateur le plus actif de cette doctrine nouvelle fut le négociant lyonnais Jean-Baptiste Willermoz, fondateur et animateur de l'église des *Élus cohens*.

Une lettre de J.-B. Willermoz, très longue et d'une écriture d'un caractère menu, datée de Lyon, 9 juillet 1779, nous apprend que, dans ce mois, J. de Maistre reçut à Chambéry les documents maçonniques relatifs à cette église des *Élus cohens*. Ils lui furent apportés et remis en main propre par un personnage considérable, le Prévôt des marchands Gaspard-Guillaume de Savaron, qui était préfet du *Collège métropolitain* des chevaliers *Grands Profès*.

Le paquet de ces documents maçonniques contenait un exemplaire « des instructions des *Grands Profès* et des statuts[1] ». J. de Maistre avait autorisation de les copier et sa copie devait être ensuite certifiée conforme à l'original par les *Grands Profès* de Lyon.

Il était indiqué, dans cette lettre, que, pour comprendre le sens des documents envoyés, il fallait « admettre du fond du cœur le dogme de l'existence de Dieu, de la spiritualité, de l'immortalité de l'homme ». Il était recommandé « une lecture réfléchie et réitérée des deux dernières instructions secrètes et surtout de la dernière » qui « ne contient pas un seul mot qui n'ait besoin d'être médité avec la plus grande attention ». De cette lecture attentive devait naître une conviction intérieure qui éclaterait spontanément. Encore, semblait-on dire fallait-il avoir renoncé, au préable, à l'emploi des méthodes ordinaires par lesquelles l'esprit humain, par les démarches de la raison, arrive à se convaincre de la vérité, laquelle existe indéniablement. Pour arriver à connaître cette vérité, Willermoz préconisait, en outre, l'emploi de méthodes mystiques analogues à celles pratiquées par certains mystiques chrétiens pour accéder à Dieu.

J. de Maistre qui, par sa profession, était astreint au culte de la preuve et aimait à apprécier la valeur des témoignages, avait déjà, nous apprend cette lettre, fait des objections et formulé des réserves sur les preuves apportées sur les origines templières de la F.·. M.·.. Willermoz était, au contraire, un chaud partisan de l'identification de la F.·. M.·. avec l'ordre des Templiers détruit par Philippe le Bel. Il terminait sa lettre par cette phrase qui exprimait sa conviction : « Si le rapport du Temple de Salomon est double avec l'histoire de l'homme et celle des T(empliers), cela prouve une connexité et non une contradiction ».

*
* *

J. de Maistre, après la réception de cette lettre et des documents qu'elle annonçait, se mit au travail. Au fur et à mesure qu'il avança dans ses dépouillements, les objections de sa part se multiplièrent et

1. Ainsi que le cahier de rituel et de l'instruction du noviciat.

il écrivit, d'accord en cela avec le *Collège particulier* de Chambéry, aux *Grands Profès* du *Collège métropolitain* de Lyon.

Le 9 juin 1780, le F.·. *a Solibus*, c'est-à-dire G.-G. de Savaron, répondait à J. de Maistre que le F.·. Willermoz recevra toujours avec plaisir tout ce qui viendra d'un F.·. aussi distingué que J. de Maistre, mais que « les doutes qu'il veut lui soumettre peuvent difficilement être levés par écrit. Il faut se voir ». A J. de Maistre, qui avait proposé de se rencontrer aux Échelles, Savaron faisait savoir qu'il était difficile à Willermoz de se rendre à ce rendez-vous. D'ailleurs, une seule entrevue ne serait pas suffisante. Finalement Savaron, offrit à J. de Maistre de se rendre à Lyon et d' « y passer une semaine ».

* * *

Nous avons, le 3 décembre 1780, une nouvelle lettre de Savaron. Elle a huit pages d'une écriture très fine et serrée. Le Préfet du *Collège métropolitain* constatait que, pour pouvoir répondre à la lettre de J. de Maistre du 15 juillet 1780, « il faudrait un volume ». C'est pourquoi une entrevue est de plus en plus indispensable : « Il faudrait se voir et causer. Rien ne remplace la parole. »

Savaron, dans cette lettre, reproche à J. de Maistre de se décourager et de manifester de l'impatience.

> Vous auriez déjà fait beaucoup de chemin si vous aviez pris la moitié autant de peine pour vous persuader la visite des points essentiels contenus et démontrés dans ces instructions que vous en avés pris pour examiner si ce système n'est point faux. Vous auriez déjà acquis la démonstration intime de plusieurs.

Savaron plaint J. de Maistre de se livrer seul et dans l'isolement à ce travail difficile. Il reconnaît qu'au *Collège particulier* de Chambéry il ne peut avoir l'espoir d'un conseil philosophique car ses FF.·. les chevaliers *Grands Profès* s'en rapportent à son unique effort.

> Je vous trouve d'autant plus à plaindre dans cet état que je vous vois destitué de tout secours; vos amis par la confiance qu'ils ont en vous ne vous en procurent aucun et par une suite de cette même confiance vos doutes propres viennent augmenter les leurs de sorte que vous vous nuisés sans aucune compensation satisfaisante.

Savaron reproche longuement à J. de Maistre d'employer encore dans ces matières maçonniques plus souvent les méthodes rationalistes que les méthodes mystiques. C'est le cœur qui décide et non pas la raison.

Il s'impatiente des incompréhensions de J. de Maistre. « Parce que vous ne comprenez pas encore pourquoi l'homme est préposé entre le principe du Bien et le principe du Mal pour ramener le second au premier en le forçant pour ainsi dire à une expiation salutaire sans laquelle ce rapprochement ne pouvait avoir lieu. »

Parce que vous ne comprenez pas pourquoi Dieu ayant chassé de sa présence des êtres devenus trop impurs pour en jouir ne vient pas lui même les trouver dans le lieu de leur exil et par conséquent faire cesser par sa présence leur privation et punition. Vous vous égayé par la comparaison d'un imbécile amiral qui au lieu d'aller foudroyer ses ennemis avec un gros vaisseau lui enverrait cent petits bateaux pour les amuser et se faire battre. Suspendés du moins, mon Bien cher F.·., votre jugement là dessus et ne vous permettez jamais de vous égayer sur ce que vous ne comprenez pas encore, ce sera prévenir des regrets et peut être des remords.

Après avoir donné quelques justifications de la hiérarchie des grades maçonniques, Savaron maintient, dans sa lettre, la filiation entre la maçonnerie actuelle et l'ordre du Temple. Il montre le danger qu'il y aurait pour l'ordre maçonnique de renoncer trop brusquement à cette filiation même si elle était reconnue fausse.

* * *

Sur ces appels pressants, J. de Maistre vint à Lyon pour s'entretenir avec Willermoz, Savaron et autres *Grands Profès*[1].

Vers le même temps il se rendit à Aix-les-Bains pour rendre visite à l'abbé Raynal[2], dont la célébrité égalait celle de Voltaire. Raynal revenait d'un assez long séjour à Genève. Dans la conversation il raconta « qu'il travaillait à l'union des catholiques et des protestants. Cette union réalisée entraînerait la paix entre les peuples d'Europe et accorderait les intérêts divers de toutes les couronnes ». Ce rêve utopique séduisit J. de Maistre et il allait donner comme but de la Franc-Maçonnerie la réalisation de ce rêve chrétien et humanitaire à la fois.

* * *

Quoi qu'il en soit de ces correspondances, de ces voyages, de ces polémiques, elles aboutirent pour J. de Maistre à la composition de son *Mémoire sur la Franc-Maçonnerie*, qu'il acheva à Chambéry le 15 juin 1782.

Ce *Mémoire* résumait le système que, de 1779 à 1782, il avait élaboré touchant l'origine, le but et l'organisation de la Franç-Maçonnerie.

Mais ce document a-t-il été transmis aux plus hautes autorités maçonniques ? Sans nul doute. En voici la preuve. Une lettre du 24 juin 1782 adressée par Savaron à J. de Maistre lui accuse réception de l'envoi du *Mémoire*. Il le prévient que, conformément à ses intentions, il présentera

au 5me f.·. g.·. supérieur à Victoria (duc de Brunswick), ce résultat de vos recherches et de vos réflexions mais en vous assurant qu'il l'intéressera beau-

1. Amédée de Margerie, *Le Comte Joseph de Maistre*. 1 vol., Paris, 1882, p. 431.
2. « Un entretien avec l'abbé Raynal ». (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, année 1930, n° 1.)

coup ; je ne puis pas vous dissimuler qu'il eût été bien plus à désirer que ce même ouvrage lui fût parvenu il y a six mois, je veux dire dans un temps où il aurait eu le loisir de le lire avec plus d'attention, car tout nous assure qu'il sera très occupé pendant toute la durée du convent général, n'y ayant aucun jour dont la majeure partie ne soit employée aux opérations qui y sont relatives.

Ce *Mémoire* fut-il lu au Congrès de Wilhemsbad? Nous n'avons à cet égard aucune précision. Mais cela importe peu pour la courte démonstration que nous voulions faire.

Comment douter, après les documents que nous venons de citer ou d'analyser, de l'activité maçonnique de J. de Maistre d'abord dans le cadre régulier de la Loge des *Trois Mortiers*, dans laquelle il fut primitivement affilié; puis, dans celle de la *Parfaite Sincérité*, adhérente à la *Réforme écossaise* et dont l'obédience se trouvait en Allemagne avec pour chef le duc de Brunswick; enfin, dans le cadre irrégulier du *Collège particulier* de Chambéry dépendant du *Collège métropolitain* de Lyon. Ce Collège particulier représentait l'Église des *Élus cohens*, organisation maçonnique secrète ou arrière-loge de la *Parfaite Sincérité* où l'on ne s'occupait, comme dans beaucoup de loges allemandes, suédoises et anglaises, que de *christianisme transcendant*.

*
* *

L'activité maçonnique de J. de Maistre ne s'arrêta pas après le Congrès de Wilhemsbad. Nous avons démontré que, jusqu'en 1789, il milite et fréquente les loges nouvelles de rite français qui se sont installées à Chambéry[1].

En fin 1792, J. de Maistre, émigré à Lausanne, s'expliqua longuement sur son activité maçonnique dans une longue lettre adressée à son ami Vignet des Étoles, ambassadeur du roi de Sardaigne à Berne[2].

Nous avons indiqué encore que J. de Maistre, devenu ambassadeur de son roi en Russie, s'occupa encore de Franc-Maçonnerie[3].

En sorte que dire de J. de Maistre qu'il fut un Franc-Maçon occasionnel constitue une erreur manifeste.

F. Vermale.

1. Voir nos *Notes sur J. de Maistre inconnu.* 1 vol., Chambéry, 1921.
2. Voir le texte de cette lettre dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1934, n° 5.
3. Voir notre *J. de Maistre émigré.* 1 vol., Chambéry, 1927.

LES CORRECTIONS DE « LA CHARTREUSE DE PARME »

On sait que Stendhal voulut remanier *La Chartreuse de Parme*[1], en refondre certaines parties, en corriger le style. On connaît trois exemplaires de son roman annotés en vue d'une éventuelle réédition. M. P. Arbelet a finement analysé la lettre dans laquelle Beyle, tout en remerciant Balzac, répondait à ses critiques, se justifiait, et définissait ses principes de style. Il a publié, avec M. Debraye, les corrections qui figurent aux marges d'un des exemplaires annotés, l'exemplaire Chaper. M. Hazard[2] a donné celles, moins nombreuses, d'un autre exemplaire qui lui appartient. Ces repentirs, qu'ils touchent l'invention, le plan ou le style, constituent un document essentiel : grâce à eux on est à même de définir certaines tendances de l'écrivain, de préciser certains caractères de son talent. M. Arbelet a étudié les corrections que Stendhal se proposait d'apporter au fond ou à l'ordre de son roman : il n'est pas utile de revenir sur elles; de l'examen des additions de détail et des corrections apportées au style on pourra tirer profit pour étudier l'art de Stendhal[3].

Il avoue, dans ses notes, sinon sa négligence, du moins son indifférence pour le style : « En composant, je ne songeais qu'aux choses, je ne voulais que des pensées vraies... J'écrivais avec rapidité, en deux mois, tout aux choses racontées » (I, 290). « J'inventais sans songer au style » (I, 292, n. 2 de la p. 6). Déclarations significatives — et répétées[4]. Que voulait le romancier à l'heure où il *dictait* son œuvre? La clarté, — par goût et par réaction contre la mode : « Par amour pour la clarté et le ton intelligible de la conversation... j'ai été conduit à un style qui est le contraire du style un peu enflé des romans actuels... le style à la mode a été inventé par des pauvres de pensée[5] » (I, 289). Et il notait encore : « ... je crois que le style simple,

1. D'abord spontanément, ensuite à l'instigation de Balzac. Cf. P. Arbelet, « Balzac, Stendhal et les corrections de la *Chartreuse* », dans *Revue de Paris*, 1er avril 1922, pp. 581 et 588.

2. Dans les *Mélanges Bertaux*, Paris (De Boccard, 1924, in-8°), pp. 147 sqq.

3. Ces variantes ont été reproduites dans l'édition phototypique de la *Chartreuse*, procurée (chez Champion, 1921) par M. H. Debraye, et dans les éditions P. Martino, Bossard, 1928, 2 vol. in-16 ; H. Martineau, *Nouvelle Revue Française*, 1933; et P. Jourda, *Les Belles Lettres*, 1934, 2 vol. in-16. C'est à cette dernière édition que nous renvoyons.

4. Cf. t. I, p. 303, n. 1 de la p. 103, et dans P. Arbelet, « La véritable lettre de Stendhal à Balzac » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1917, p. 550) : « Je crois que la part de la forme devient plus mince chaque jour... on prendra en haine le ton déclamatoire. » Faut-il rappeler la boutade célèbre? « En composant la *Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais chaque matin deux ou trois pages du Code civil. » *Ibid.*, p. 552. Mêmes idées pp. 554-555 : « La part de la forme diminue... ».

5. Cf. *ibid.*, p. 553 : « Je ne vois qu'une règle : être clair »

le contraire de Mme George Sand, de M. Villemain, de M. de Chateaubriand convient le mieux au roman » (I, 290). « Ce style est horriblement difficile à imiter, et il n'est autre chose qu'une suite de nuances vraies... » (I, 290). Les critiques de Balzac, des lectures attentives lui ont révélé que cette méthode n'était pas sans inconvénients : elle risquait de rebuter le lecteur. Que de fois Stendhal se le répète ! « Le style est un peu trop sévère et mathématique » (II, 329, n. 1 de la p. 41). « Ressemble trop à une traduction de Tacite » (I, 289). « Je crois voir que ce style fatigue l'attention en ne donnant pas assez de détails faciles à comprendre... Il faut le rendre facile... et même amusant s'il se peut » (I, 290). Beyle a bien vu les points faibles de son style, — la sécheresse, une certaine tendance à l'abstraction, l'indifférence au pittoresque : « Ceci est trop serré, trop Machiavel, trop difficile à lire » II, 333, n. de la p. 134). Tant pis cependant si le lecteur trouve certain passage « inélégant » : « Je l'appelle clair, répond le romancier à une objection possible, et ne veux pas l'élégantiser, par exemple ôter les deux *avoir*, *avait*, et les remplacer par une tournure déclamatoire ou une périphrase » (I, 305, n. 2 de la p. 114). C'est qu'il a la haine de la périphrase, — « La périphrase racinienne et noble m'est antipathique » (I, 312, n. 2 de la p. 148), — et du lyrisme : « Elle ne concevait pas, avait-il dit de la comtesse Pietranera, comment elle avait pu passer tant d'années sans revoir le lac » (I, 31) ; se relisant, il note : « Un moderne eut noyé tout ceci dans le paysage, dans un plat d'épinards infini, et de plus eût mis quatre dièzes à tous les sentiments » (I, 296, n. 3 de la p. 31). Ce n'est pas son genre.

Il faut pourtant céder un peu au goût du jour. Comment procéder? Beyle ne songe qu'un instant à débuter par « dix pages de style à la Villemain[1], comme on prend une paire de gants jaunes » (I, 290). Il va corriger : « 1° pour augmenter la clarté; 2° pour aider l'imagination du lecteur à se figurer les choses » (I, 290). Tel est le but; quels sont les moyens? Il est aisé d'écrire : « Ajouter cent pages de détails faciles à comprendre... Y mettre des paysages, des circonstances vulgaires, du facile à comprendre » (I, 290, 289). Le romancier a le choix entre deux méthodes : « Brillanter le style », donner « du nombre, des détails, de la tranquillité » (I, 298, 308, n. de la p. 132) — ou chercher la clarté. Il hésite : « Corrections pour une autre édition : rendre plus clair. Non. Plus Villemain. Plus brillanté » (I, 299, n. 2 de la p. 49). De fait on le voit obéir tour à tour à l'un et à l'autre de ces principes.

On notera que Beyle n'a prévu que fort peu de suppressions[2] : rien d'étonnant à cela, il lui faut étoffer son livre. Tout au plus songe-

1. Qu'il détestait, cf. P. Arbelet, *loc. cit.*, pp. 550-551 : « J'ai horreur du style de M. Villemain ».

2. Dans l'édit. de 1846-1853 procurée par les soins de R. Colomb, le lecteur peut constater de légères suppressions ; ... *si terrible et si raisonneur...* devient : *si terrible* (I, 6 et 292). Mais il s'agit peut-être là de corrections faites par l'éditeur.

t-il à rayer une « plaisanterie basse » (II, 330, n. 2 de la p. 68). En revanche il multiplie additions et corrections. On ne saurait les étudier ici une à une; tout au plus voudrait-on, en groupant les plus significatives, montrer comment Stendhal cherche à se corriger.

* * *

Il s'agit, d'abord, de « brillanter » le style. Des corrections jetées aux marges du livre, il en est relativement peu, semble-t-il, qui visent cet objet, comme si c'était tâche décidément impossible à Stendhal que d'obéir à la mode, de renoncer à sa « haine pour les phrases de nos sots diserts », d'ajouter à « l'obscurité de la chose » les « obscurités du style de M. Villemain », « à la difficulté du fond les obscurités de ce style vanté [1] ». Il n'emploie guère à cet effet qu'un procédé : ajouter çà et là des adjectifs ou des compléments.

Stendhal, décrivant l'arrivée du lieutenant Robert chez M^me^ del Dongo, l'avait montré « entrant dans ce palais »; il a voulu ici d'abord aider l'imagination : *entrant*, trop vague et trop abstrait, devient : « *en montant* l'escalier... » Il ne faut plus, pour brillanter, que caractériser l'escalier et le palais. C'est chose faite si l'on écrit : l'escalier *de marbre* de ce palais *magnifique* » (I, 8 et 292-293). Le procédé, facile (trop facile !), est assez souvent employé, et l'on voit les adjectifs banals et les compléments se multiplier :

... les montagnes du pays... devient : ... les montagnes *désolées* du pays... (I, 10, 293).
... la comtesse pleurait... devient : ... la comtesse, *transportée d'admiration*, pleurait... (I, 34, 297).
Cette dame... devient : Cette *femme redoutable*... (I, 138, 308).
Florence... devient : Florence *la Superbe*... (I, 151, 313).
... des yeux... devient : ... des yeux *parlants*... (I, 165, 315).
... des larmes... devient : ... des larmes *brûlantes*... (II, 114, 333).
... des réflexions... devient : ... des réflexions *critiques*.., (II, 178, 334).
... en regardant Fabrice... devient : ... en regardant Fabrice *avec passion*... (II, 247, 337).
... 180 pieds... devient : ... 180 pieds *de hauteur*... (II, 178, 334).

De telles additions n'ajoutent rien à la pensée ou à la forme; tout au plus flattent-elles la paresse du lecteur moyen, habitué en 1830 à une débauche d'adjectifs et qui n'aimait qu'on lui parlât de la « cime des forêts » que si elle était « indéterminée ». Mais si Chateaubriand pouvait naturellement user ou abuser de l'épithète, il n'en était pas de même du Milanais, glacé dès lors qu'il lui fallait la chercher [2].

Est-il plus heureux lorsqu'il cherche le nombre et l'harmonie [3] ? Fabrice apprit le latin « non point d'après ces vieux auteurs qui

1. Cf. P. Arbelet, *loc. cit.*, p. 553-554.
2. *Ibid.*, p. 551.
3. *Ibid.*, p. 556 : « Quant à la beauté de la phrase, à sa rondeur, à son nombre... souvent j'y vois un défaut ».

parlent toujours de république, mais... » ; Stendhal, se relisant, amplifie le mouvement : « ... qui parlent de république *et de belles actions de républicains*, mais... » ou : « ... ces vieux auteurs *de Rome parlant toujours de république et d'amour de la patrie*, mais... » (I, 17, 294). Le romancier parle des « cheveux poudrés, symbole de tout ce qui est lent et triste » ; la chute de la phrase lui paraît cacophonique, il ajoute un adjectif : « ... lent, triste *et rétrograde* » (I, 124, 306) qui la corrige et la prolonge. Ces additions se justifient, améliorent le rythme de la phrase, ajoutent même des indications utiles. Ailleurs, on voit Stendhal prêter l'oreille à la sonorité de son style et remédier à des cacophonies : « ... elle revint *au plan* de son amant... » devient : « ... elle revint *au projet* de son amant... », et l'écrivain note : « Plan, amant, trop d'*an*. Style » (I, 143, 310). « Clelia remarqua que les jeunes gens qui *lui parlaient avec tant* d'empressement » devient, parce que le style est « dur » : « ... que les jeunes gens qui *cherchaient* avec tant d'empressement *toutes les occasions de lui adresser la parole* » (II, 44, 329), et voici Stendhal qui donne, bon gré mal gré, dans une tournure périphrastique. Ailleurs « cet *état horrible* » devient « cet *horrible état* » [on lit en marge du texte un *tetato* bien significatif] (II, 51, 330). « Mais nous *ne serons guère riches* » se transforme en « mais nous *n'aurons guère de fortune* » (II, 219, 336) ; « d'un *si singulier* changement » en : « d'un changement *si brusque* » (II, 302, 342). Heureuses modifications que celles-là.

D'autres s'expliquent par le souci de substituer à une fin de phrase un peu sèche une chute plus mesurée.

... mes *meilleurs* juges... devient : ... mes juges *les plus distingués*... (II, 12, 328).

... se fermer ! devient : ... se fermer *pour toujours* (II, 100, 332).

... pour *me venger*... devient : ... pour *punir tant d'insolence*... (II, 245, 337).

Le premier jet, plus sec, était aussi plus nerveux. De ce souci d'« élégantiser » par un rythme plus soutenu, — dira-t-on plus emphatique ? — voici d'autres exemples curieux :

« Quel bonheur si je pouvais *être sensible* maintenant à... », trop direct et trop rapide, devient : « Quel bonheur si je pouvais *trouver* maintenant *dans mon âme quelque sensibilité pour tous ces*... » (II, 208, 336).

« ... qui voulait devenir évêque » ... devient : « ... qui voulait devenir évêque *per fas et nefas* » (I, 111, 304).

« ... se dit Fabrice, en regardant... les pics couverts de neige, les étoiles.. , etc. » devient : « ... les pics couverts de neige, *la profondeur des cieux*, les étoiles,... etc. » (II, 91, 331).

« Ainsi, mon beau théâtre de la Scala, mon divin lac de Côme... adieu ! adieu ! » devient : « ... mon beau théâtre de la Scala, *mes collines de Brianza, si tranquilles*, mon divin lac de Côme, adieu ! adieu ! ».

On tient là un Stendhal qui, timidement, s'essaie à suivre la mode, mais il ne donne pas souvent dans ce procédé.

*
* *

Il était au fond peu désireux d'imiter Salvandy, d'Arlincourt, Villemain, voire George Sand, « ces coryphées du beau style[1] ». Plus que de la forme, il s'inquiétait du fond : il se souciait moins de chercher un vocabulaire ou un style élégants que de dire beaucoup de choses, de faire voir clairement, de donner à penser : « Il ne touche aux mots que pour rendre la pensée plus lucide et plus nette », dit justement M. P. Arbelet[2]. D'où la majeure partie de ses retouches.

Il précise une indication trop générale :

« Les Milanais *avaient fait preuve d'une bravoure égale à celle des Français* » deviendra : « ... *étaient braves comme les Français de la Révolution* » (I, 5, 291),

formule qui parlera mieux à l'imagination du lecteur. On voit ainsi le romancier ajoutant à une notation de sentiment, une précision de temps et de lieu, l'indication d'un geste ou d'une attitude.

« Dieu voulut que je fusse tellement saisi de cette beauté surnaturelle... »

disait le lieutenant Robert dans la 1re édition ; il dira désormais :

« Dieu voulut que je fusse saisi, *en arrivant à table*, de cette beauté surnaturelle... » (I, 9, 293).

« Je mâchais le mépris, chose qu'on dit impossible à un Français... » devient : « ... à un Français *sous les yeux d'une jolie femme*... » (I, 10, 293).

Les corrections de ce genre sont nombreuses. Stendhal ajoute au texte primitif des phrases entières : le retour des exilés

« fut célébré par une fête nationale. Leurs figures... » s'enrichit d'une notation nouvelle : « ... nationale. *Environnés des hommages de tous, ils défilèrent dans les rues de Milan* » (I, 16, 294).

En voici d'autres exemples (je souligne les additions) :

Fabrice représentait fort bien le chef de la maison *et grondait les domestiques* (I, 33, n. 1 de la p. 295).

... celui qui *était en avant* et n'avait pas d'habit brodé... (I, 58, n. 1 de la p. 299).

... il n'y avait pas deux cents hommes. *Le caporal parut consterné, ses yeux se remplirent de larmes. Fabrice cherchait la cantinière.* Il l'eut bientôt aperçue... (I, 300, n. 1 de la p. 71).

... il vous empêche de vous promener. — *Le maréchal des logis sourit, enchanté de sa phrase* (I, 303, n. 1 de la p. 99).

... se dit Fabrice, *en faisant ses révérences* (I, 314, n. 1 de la p. 161).

... répondit le ministre *avec humeur*, ravi... (II, 330, n. 1 de la p. 83).

... renvoyé, *en jurant*, le fourrier... (II, 330, n. 2 de la p. 83).

... la généalogie de la famille *sur laquelle on lui avait enseigné le latin. Le marquis son père avait horreur de la prose jacobine de Tite-Live*... (I, 302, n. 1 de la p. 93).

C'est ainsi que, décrivant la rencontre, à Lugano, de Fabrice, revenant de Waterloo, et de l'homme de confiance envoyé à sa rencontre,

1. Cf. P. Arbelet, *loc. cit.*, p. 553.
2. *Revue de Paris*, 1er avril 1922, p. 582.

Stendhal avait simplement résumé les conseils adressés au jeune homme :

« Sans doute les douaniers ont votre signalement, lui dit l'envoyé de sa tante, et si nous suivons la grande route, à la frontière du royaume lombardo-vénitien vous serez arrêté » (I, 94); cette phrase devient : « *Le baron aura mis votre signalement dans la poche de chaque douanier,...* etc. » (I, 302, n. 2 de la p. 94).

On saisit ici au vif l'intention de l'écrivain ; il veut délasser son lecteur, rendre son style « facile... et même amusant ». Comment? En étoffant le dialogue, en y glissant quelques indications pittoresques et qui ajoutent une touche de couleur locale. On en dirait autant d'un court développement sur le Corso jeté aux marges de l'exemplaire Chaper (I, 305, n. 1 de la p. 119).

Nombre d'additions n'ont pour but que de reposer le lecteur en évitant la sécheresse [1], en lui présentant un rythme, des tournures auxquels il est habitué :

« Et dans quelle ville allez-vous ? » jugé bien nu, bien sec, presque impoli dans la bouche d'un prince, même stupéfait, deviendra : « *Et quel sera le séjour préféré par Madame la Duchesse?* » ou « *Et, Madame la Duchesse, quel sera le séjour préféré ?* » (II, 327, n. 1 de la p. 11).

On conviendra du naturel de ces deux corrections. Beyle précisera ainsi un trait de caractère du duc Sanseverina :

« On pourra placer près de moi tel secrétaire d'ambassade que l'on voudra, *et, pour peu que ce secrétaire soit respectueux et sauve les apparences,* je ne me montrerai nullement jaloux des secrets diplomatiques » (I, 307, n. 1 de la p. 127) [2].

ou du prince de Parme [3].

On peut grouper sous quelques rubriques la plupart de ces additions. Elles concernent ces « petits faits vrais » dont Stendhal parlait à Balzac [4] :

1. — Le lieu :

... ces petites villes des environs du lac *où la volupté respire* (I, 306, n. 2 de la p. 127).

... de Milan à Bologne *et de Turin à Venise* (I, 305, n. 1 de la p. 117).

... tranquillité. *Ma vie actuelle est intolérable, se disait-il en se promenant dans cette antichambre éclairée par une seule petite lampe...* (II, 339, n. 1 de la p. 270).

En entrant dans le salon Crescenzi, il s'informait... (II, 342, n. 1 de la p. 305).

Or, dans le salon de la duchesse... (II, 340, n. 1 de la p. 275).

2. — Le temps.

... au mariage Crescenzi. *Au souper qui suivit la cérémonie religieuse,* la duchesse commit... (II, 334, n. 1 de la p. 154).

1. Il en est une qui excuse un raccourci un peu brusque du développement : « *Les événements de cette histoire nous appellent à Parme,* et nous glissons... » (I, 294, n. 1 de la p. 17).

2. Cf. encore I, p. 307, n. 2 de la p. 127.

3. I, 307, n. 1 de la p. 128.

4. Cf. Arbelet, *Revue d'Histoire Littéraire,* 1917, p. 554.

... qu'il me ferait duc *à l'instant* (II, 341, n. de la p. 291).
... dit la duchesse *en entrant*... (II, 327, n. de la p. 10).
... à tour de bras *dans de certains instants*... (I, 300, n. de la p. 63).
Or dans le salon de la duchesse, même en y allant le matin... (II, 340, n. 1 de la p. 275).

3. — Le physique, les attitudes ou les gestes.

Il restait immobile et hors de lui... (II, 339, n. 3 de la p. 270).
... remarquable ; *elle semblait beaucoup plus âgée qu'elle ne l'était réellement* ; on eût dit... (II, 339, n. 2 de la p. 268).
Fabrice, *sans mot dire*, lui donna un écu... (I, 298, n. 3 de la p. 43).
Notre jeune Milanais marchait écoutant le silence et les yeux fixés sur les arbres qui fermaient l'horizon de la plaine qui est immense en cet endroit (I, 298, n. 3 de la p. 43).
... l'embrassa *et se baissant*... (II, 337, n. de la p. 252).

4. — Les circonstances.

... nous ne le reverrons. *Et, pauvres comme nous le sommes, comment pourrons-nous aller le voir ?* (I, 303, n. 2 de la p. 104).
... baron Binder. *Il fallait en quelque sorte lui faire part de la fuite, l'excuser, et surtout s'ôter l'air d'avoir voulu l'attraper.* Il ne pouvait... (I, 304, n. 1 de la p. 105).
... ces libéraux qu'il surveille ; *le pauvre enfant ignore jusqu'à leur nom.* Pour peu... (I, 304, n. 1 de la p. 107).
... ce me semble ; *il passait même dans le temps pour le fils de ce beau lieutenant Robert, maintenant le général Comte d'A****, etc. (I, 304, n. 3 de la p. 109)[1].
... dit le curé. *La police hérita de ce mot et ne s'occupa plus de lui* (I, 305, n. 3 de la p. 111).
... elle fit arrêter la voiture *pour l'écouter respirer* (II, 335, n. 1 de la p. 184).
... Lange, *commandant en second la citadelle*, son successeur... (II, 338, n. de la p. 262)[2].
... le silence le plus complet *qu'il avait vu observer par les Chartreux lors de sa retraite au couvent de Velleja*, après avoir... (II, 340, n. 2 de la p. 275).

5. — La psychologie.

... patrie. *Il est bien difficile qu'un cœur de dix-sept ans, agité par des passions impétueuses, songe à la prudence nécessaire pour réussir.* A la table... (I, 297, n. 2 de la p. 38).
... vers la cantinière. *Un connaisseur eût distingué dans ce simple sentiment le germe d'un bon officier, le sang-froid.* En donnant... (I, 299, n. 2 de la p. 56).
... les moyens de rejoindre *ma mère*... devient : ... les moyens de rejoindre *ma tante Gina* (I, 302, n. 1 de la p. 89), [correction qui prépare la suite de l'histoire de Fabrice, en montrant que, dès Waterloo, il pense à sa tante].
... se dit Fabrice *avec un certain contentement* (I, 301, n. 1 de la p. 80).
... *il prononça en véritable chambellan ce titre de marquise del Dongo*... (I, 303, n. 1 de la p. 101).
... il aimait Napoléon, *par suite de sa folie pour tout ce qui était souverainement beau*... (I, 304, n. 2 de la p. 110).
Son frère, *cet être aussi plat qu'un courtisan de Parme, mais bien autrement méchant*, lui écrivit... (II, 338, n. 2 de la p. 267).

1. Addition capitale : elle éclairera pour les lecteurs pressés les sous-entendus du livre.
2. Ainsi encore, I, 308, n. de la p. 134, Stendhal résume en deux lignes la carrière du comte Mosca.

On peut ainsi grouper un nombre considérable d'additions, dont beaucoup d'assez amples dimensions (la plupart ont plusieurs lignes, quelques-unes sont de vrais paragraphes), qui constituent un enrichissement de la psychologie plus que de véritables corrections de style[1]. L'écrivain obéit ici au désir de « détailler », « d'aider l'imagination du lecteur à se figurer les choses » en précisant maint sentiment indiqué seulement d'un trait rapide dans la première édition. Ce faisant, il augmente la clarté, sans viser précisément ce but.

C'est encore à l'imagination du lecteur qu'il s'adresse lorsqu'on le voit ajouter, ici et là, au style volontairement sobre adopté en 1838, maint détail pittoresque. Des indications descriptives par exemple[2] :

... sur un plateau, *couvert de châtaigniers séculaires*, à cent cinquante pieds... (I, 293, n. 3 de la p. 12).

Addition qui, du reste, ne suffit pas au romancier ; il développe :

« ... ce château... *domine* sur un plateau *couvert de châtaigniers séculaires et s'avance dans le lac formant un promontoire de rochers. Le château plonge d'une hauteur* de cent cinquante pieds *sur la branche du lac qui s'étend du côté de Côme et la partie la plus sombre qui va du côté de Lecco et que, pour cette raison, on appelle le lac de Lecco...* » (I, 293, n. 4 de la p. 12).

(Des verbes et des substantifs concrets, des adjectifs, des noms propres, il n'en faut pas plus, croit-il, pour satisfaire les lecteurs de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.)

... d'hommes rouges, *et dans les intervalles il voyait partir des bouffées de fumée blanche...* (I, 299, n. 1 de la p. 55 ; cf. 298, n, 1 de la p. 49).

Trois mots se développent en une longue phrase nourrie de détails descriptifs : « Fabrice eut grande envie de galoper... » devient : « Fabrice *regardait du côté de l'Empereur et des troupes s'étendant à l'infini ; il ne voyait qu'un monticule qui lui sembla à deux lieues de distance.* Il eut... » Cette correction de l'exemplaire Hazard se double d'une correction plus longue encore dans l'exemplaire Chaper (I, 299, n. 2 de la p. 58). Sans vouloir renoncer à ce qui fait l'originalité de son récit, Stendhal le précise, et sa narration, toute en grisaille, s'éclaire de touches colorées, s'anime, en quelque sorte physiquement, d'indica-

1. Ces additions sont beaucoup trop nombreuses pour être relevées. Nous donnons ici les principales références :

a. Mosca, cf. I, 311, n. 1, p. 148 ; 314, n. 1, 2, 3, p. 158 ; I, 309, n. 1, p. 142, et n. 3, p. 142 ; II, 337, n. 1, p. 240.

b. La duchesse, cf. I, 314, n. 2, 3, p. 158 ; 307, n. 1, p. 126 ; 309, n. 1, p. 139 ; 310, n. 3, p. 144 ; 311, n. 4, p. 146 et n. 1, p. 147.

c. Fabrice, cf. I, 314, n. 1, p. 160 ; 315, n. 3, p. 161, n. 1, p. 162 ; II, 338, n. 1, p. 268 ; 339, n. 3, 5, p. 270 ; I, 310, n. 3, p. 144, n. 1, p. 145 ; 311, n. 3, p. 146, n. 1, p. 147 ; 298, n. 3, p. 43 ; 301, n. 1, p. 88 ; 304, n. 2, p. 111.

d. Clelia, cf. II, p. 339, n. 3, p. 268, n. 1, p. 269, et n. 1 et 3, p. 271 ; 340, n. 3, p. 272.

e. Le prince, cf. I, 305, n. 1, p. 114 et 313, n. 1, p. 150.

2. Cf. P. Arbelet, *Revue d'Histoire Littéraire*, p. 556 : « On me dit depuis un an qu'il faut quelquefois délasser le lecteur en décrivant les paysages, les habits. Ces choses m'ont tant ennuyé chez les autres ! J'essaierai ».

tions pittoresques. Même tendance dans une addition toute voisine (I, 299, n. 1 de la p. 59) ; tout à côté encore, un coucher de soleil décrit en six mots, — « le soleil était déjà fort bas », et qui satisfaisait Stendhal en 1838, — s'allonge d'indications supplémentaires : « ...fort bas, *car il donnait dans les yeux des cavaliers qui galopaient et allait se cacher au milieu d'arbres à ras de terre...* » (I, 299, n. 2 de la p. 59). La description de la panique qui suit le désastre de Waterloo s'enrichit ainsi de quelques détails. Ce sont des cris de soldats irrités :

... cantinière. *A chaque instant ils s'écriaient : Tout le monde trahit l'Empereur !* Fabrice... (I, 300, n. 1 de la p. 75).
... *On nous trahit.* Reprends... (I, 300, n. 1 de la p. 76).

Ici et là Stendhal songe à ajouter des « bouts de paysage » : « à Belgirate, *délicieux village sur le lac Majeur.* » [*Ici description. Sept ou huit lignes de description*] (II, 335, n. 1 de la p. 190). Le nom de Belgirate revenant sous sa plume deux pages plus loin, il note : « Ajouter description, dix lignes à Belgirate » (II, 335, n. 1 de la p. 192). Mais il est rebelle à ce genre de développement et se borne à prévoir un développement qu'il ne rédige pas, ou à ajouter quelques mots à son texte : « ... les premières lueurs de l'aube vinrent *dessiner les pics escarpés des Alpes* et avertir... » (I, 302, n. 1 de la p. 95).

Dans cette catégorie on peut ranger certaines additions qui montrent un Stendhal se décidant à chercher la couleur locale[1] :

... italiennes. *Durant les belles nuits du mois de juin, de tous côtés l'on entendait retentir le petit violon français et les éclats de rire.* Les officiers... (I, 292, n. 3 de la p. 8).
... son père, *d'après une idée du prévôt de Saint-Jean alle case rotte, son confesseur,* exigea... (I, 294, n. 3 de la p. 17).
Te vois-tu *aux Cascine de Florence ou à Naples longeant la grille du jardin de Chiaja* avec des chevaux... ou : Te vois-tu *au Corso de Rome et à la Villa Reale* avec... (I, 310, n. 1 de la p. 144).

On le voit encore ajouter des noms propres, — et l'on sait ce que pareil procédé donnait sous la plume de Chateaubriand :

... le majordome de la maison *del Dongo* (I, 293, n. de la p. 9).
... *à l'ombre de la Baradella,* cette haute tour... (I, 302, n. 2 de la p. 96).
... dans le village *de Sancalieri* (II, 340, n. 1 de la p. 272).
Duval, mon valet de chambre... (II, 341, n. de la p. 289).

Est-il exagéré d'écrire qu'on voit ici un Stendhal moins indifférent que par le passé au réalisme concret et qui essaie de faire voir avec plus de couleur et de précision ce qu'il décrit?

*
* *

A vrai dire, le Stendhal qui prévoit de pareilles modifications apparaît moins comme un styliste qui se corrige, que comme un écrivain

1. Cf. la fin de l'addition de la page 147 du tome I, p. 311.

qui veut enrichir la substance de son roman, donner plus de force à l'analyse des sentiments, plus d'intérêt et de couleur à son récit. On va, maintenant, le voir réellement se corriger, et ceci pour « augmenter la clarté », en recherchant une plus grande vraisemblance, une exactitude concrète plus marquée, une rigoureuse précision dans son vocabulaire.

1. — Recherche de la vraisemblance.

« La geôlière consentit... à cacher Fabrice *dans sa chambre...* » Mais le peut-elle? Et son mari? D'où la correction : « à cacher Fabrice *dans une petite écurie voisine de* sa chambre... » (I, 297, n. de la p. 41).

Le colonel Le Baron « avait *des moustaches blanches* » devient le colonel Le Baron « avait *des épaulettes blanches et toutes neuves* ». (I, 301, n. 1 de la p. 80. Fabrice doit être sensible à un détail d'uniforme, et visible de loin, plus qu'à un caractère physique.)

... voyant couler le sang de Fabrice « le long de *son bras droit...* ». Impossible : Fabrice a été blessé « au haut de la cuisse ». Stendhal corrige : ... le long de *son pantalon bleu de ciel...* (I, 301, n. de la p. 83)[1].

Un paysan regardant Fabrice « *vit sa pâleur...* » Indication peu vraisemblable : de son champ, le laboureur ne peut voir la pâleur du jeune hussard; Stendhal corrige : « ... *remarqua ses mouvements...* » (I, 30, n. de la p. 87).

Fabrice montait à la Tour Farnèse « *sous les yeux du gouverneur* »; mais le général Fabio Conti va-t-il, se demande Stendhal, même haïssant Fabrice, l'escorter lui-même jusqu'à sa cellule? D'où la correction : ... sous les yeux *du colonel Lange, sous-gouverneur...* (II, 329, n. de la p. 49).

... *l'archiprêtre et le curé...* Archiprêtre et curé ne font qu'un; la formule devient : ... l'archiprêtre *et le vicaire...* (II, 342, n. de la p. 399).

Stendhal avait prêté à Fabrice de la *vénération* pour le comte Mosca; vénération lui paraît discutable; il corrige en *reconnaissance* (II, 342, n. 1 de la p. 296).

Les chaises du premier rang, aux sermons que prêche Fabrice, étaient, d'abord occupées par les *jeunes gens*. Ces jeunes gens deviennent des *jeunes femmes* (II, 342, n. de la p. 299).

Capot, terme du jeu de piquet, devient *schelem*, terme du jeu de whist, plus à la mode (I, 310, n. 3 de la p. 124).

2. — Recherche de la précision concrète :

a. Sous forme d'addition.

En entrant dans la ville, les officiers... (I, 294, n. 4 de la p. 8).
... j'avais trop de sens, *continuait le lieutenant Robert*, pour... (I, 293, n. de la p. 9).
... faire évader *une partie des 50 000* prisonniers... (I, 292, n. de la p. 13).
... une des *quatre* tours... (I, 296, n. de la p. 32).
... se promenaient *avec le marquis* dans... (I, 297, n. de la p. 33).
... du nez, *à gauche*, était... (I, p. 298, n. de la p. 48).
... à cheval *qu'à pied* (I, 300, n. de la p. 74).
... il ne s'éloignait pas *de la grand route* (I, 301, n. de la p. 77).
... d'en porter un *coup de pointe* (I, 301, n. de la p. 83).

1. On notera, t. I, p. 87, que Stendhal revient à sa première idée, une blessure au bras : « ... on lui serra le bras... ».

... couverte *de deux pouces* de poussière... (I, 302, n. de la p. 97).

... laide, *un trop petit nez et des joues pendantes*, avait... (I, 309, n. de la p. 138).

... un joli appartement, *toutes les loges au théâtre*,... (I, 310, n. 2 de la p. 144).

... l'y vit *établi* de nouveau... (II, 337, n. de la p. 246).

... de *bien* monter à cheval... (II, 337, n. de la p. 259).

b. Sous forme de correction. — « Jamais de mots abstraits », tel est le conseil que se donnait Stendhal (II, 306, n. 1 de la p. 122). Il le met en pratique autant qu'il est possible.

... *chercher les actions héroïques*... devient : ... *savoir, dans l'occasion, exposer sa vie*... (I, 292, n. de la p. 6).

... architecture *charmante*... devient : ... architecture *svelte*... (I, 296, n. 6 de la p. 30).

... un regard *de regret* sur la grand route... devient : ... un regard *comme pour appeler du secours* sur... (I, 301, n. de la p. 79).

... si tu peux *donner*... devient : si tu peux *cracher au bassinet*... (I, 297, n. de la p. 41).

... il était bordé de *grands arbres*... devient : ... il était bordé *de blancs de Hollande de presque 40 pieds de hauteur*... (I, 299, n. de la p. 51).

... *l'homme de confiance intime*... devient : ... *Barlass, le valet de chambre de la comtesse*... (I, 302, n. de la p. 294).

... l'attention *de la police*... devient : ... l'attention *du terrible baron Binder*... (I, 302, n. 3 de la p. 94).

... à ses *historiens futurs*... devient : ... *aux Saint-Simons futurs*... (II, 328, n. de la p. 18).

... *de la mort*... devient : ... *de l'échafaud*... (II, 329, n. de la p. 50).

... la conversation *fut infinie*... devient : ... la conversation *se prolongea durant plusieurs heures*... (II, 350, n. de la p. 153).

... *en employant certaine précaution*... devient : ... *en lui demandant de l'écouter en confession*... (II, 334, n. de la p. 172).

On faisait souvent... devient : *La barque de la duchesse* faisait souvent... (II, 335, n. 1 de la p. 191).

... *ce qu'était leur conversation*... devient : ... *ce qu'étaient les moments qu'ils passaient ensemble*... (II, 335, n. 2 de la p. 192).

... *se livrer à toute sa fureur*... devient : ... se livrer *à l'enfantillage de jeter avec fureur son épée et son chapeau à plumes*... (I, 315, n. 2 de la p. 167).

... si naturelle *à l'homme*... devient : ... si naturelle *aux jeunes gens et aux hommes de sa caste*... (II, 338, n. 4 de la p. 267).

c. Recherche de la précision dans le vocabulaire :

α. Par l'emploi du mot propre :

... vous *donner* les Annales... devient : ... vous *prêter* les Annales... (I, 291, n. 8 de la p. 3).

... *vexant*... devient : ... *vexatoire*... [qui contient l'idée d'abus] (I, 292, n. 1 de la p. 7).

... *sonnette*... devient : ... *clochette*... (I, n. de la p. 23).

... après avoir *parlé* de moutons... devient : ... après avoir *lancé avec force le mot* moutons... (I, 300, n. de la p. 70).

... *le blé*... devient : ... *les épis*... (I, 301, n. de la p. 78).

... cadeaux sans *valeur*... devient : ... cadeaux sans *conséquence*... (I, 306, n. 2 de la p. 124).

... *la comtesse*... devient : ... *Madame Pietranera* (I, 306, n. 2 de la p. 124).

... *officier*... devient : ... *chef d'escadrons*... (I, 309, n. 3 de la p. 141).

... comment il *répondra*... devient : ... comment *il se tirera de ce piège*... (I, 314, n. 4 de la p. 158).

... *impertinence*... devient : *impatience* (II, 328, n. de la p. 15).

... son talent *redoublait*... devient : ... son talent *grandissait*... (II, 342, n. de la p. 296).

β. Par substitution :

... n'osait pas *manger*... devient : ... n'osait pas *ouvrir la bouche*... (I, 293, n. de la p. 10).

... la marquise, *au contraire*... devient : ... la marquise, *plus prudente*... (I, 293, n. de la p. 10).

... déboucher *d'un petit sentier à travers champs*... devient : ... déboucher d'un petit sentier *caché entre deux haies*... (I, 302, n. de la p. 97).

... une *jeune* fille... devient : ... une *grande* fille (I, 302, n. de la p. 97. Plus précis).

La voiture *de ces dames*... devient : ... de *Madame la Marquise del Dongo*... (I, 303, n. de la p. 101. Plus exact).

... *saisissant*... (inexact : Fabrice, lancé, ne peut *saisir* un ressort) devient : ... *se retenant*... (I, 317, n. 1 de la p. 222).

... en *jurant*... devient : ... en *criant avec rage*... (II, 328, n. 1 de la p. 13).

... te *percer le cœur*... (amphibologique) devient : ... te *donner la mort*... (II, 337, n. 2 de la p. 256).

... *ne sort pas de* sa chambre... devient : ... *est à genoux* dans sa... (II, 340, n. 2 de la p. 274).

3. Recherche de la clarté :

... sont *à peu près le contraire*... devient : ... sont *tout différents*... (I, 291, n. 2 de la p. 4).

Tout au plus *eût-il été possible de* compter... devient : Tout au plus *pouvait-on* compter... (I, 293, n. 1 de la p. 12).

C'étaient les préliminaires de Waterloo... devient : *C'était* Waterloo... (I, 298, n. de la p. 43).

[Toutes tournures plus simples et plus directes.]

... les pics des Alpes toujours couverts de neige et leur austérité sévère *lui rappelle des malheurs de la vie ce qu'il en faut pour accroître la volupté présente*... devient : ... les pics *entrecoupés* des Alpes et leur austérité sévère *donne plus de charmes* à la volupté présente. *C'est ce qui manque à la baie de Naples*... (I, 296, n. 7 de la p. 30). (Stendhal modifie un détail concret : la neige, et une précision sentimentale, mais simplifie l'allure de la phrase et y ajoute un autre élément concret.)

... *vernes*... (= vergnes, nom vulgaire), devient : ... *aulnes*... (I, 317, n. des pp. 237 et 240).

... *éparvérés*... devient : ... *récrépis*... (II, 334, n. de la p. 143).

(Mais peut-être s'agit-il, dans ces deux cas, de corrections faites par R. Colomb : elles figurent dans l'édition de 1853).

Ajoutons qu'en un endroit on voit Stendhal relever une incorrection :

... *éviter* une sottise écrite au souverain... devient : ... *épargner* une sottise écrite au souverain... (II, 335, n. de la p. 182).

... et justifier par une note (II, 330, n. de la p. 79) l'emploi du mot *bamboches*, qui lui paraît familier, mais expressif.

*
* *

L'examen des corrections ainsi groupées permet, semble-t-il, quelques conclusions vraisemblables :

1. — Il y a peu de suppressions. La sobriété de Mérimée ne convient pas à Stendhal qui, se relisant, n'éprouve aucun besoin d'alléger son texte pour lui donner plus de nervosité.

2. — Les corrections de fond sont de beaucoup les plus nombreuses : qu'il s'agisse de mieux faire voir au lecteur un geste, une scène, — de mieux lui faire entendre une conversation en donnant à celle-ci plus de vivacité, plus de naturel, — d'accentuer enfin l'éclairage d'un caractère, Stendhal prévoyait de copieuses additions, où le souci de la vérité l'emporte sur celui de l'art : il s'agissait pour lui de mieux faire comprendre le développement de l'intrigue ou l'évolution des sentiments. De là tant d'additions rédigées pour « aider l'imagination », de là, surtout, les développements projetés et non rédigés.

3. — Quant à la forme, si l'on voit, ici et là, l'écrivain « brillanter » son style, semer des adjectifs, ajouter quelques touches pittoresques, on constate surtout qu'il a cherché une clarté, une précision toujours plus grandes : qu'il simplifie une tournure compliquée ou obscure, qu'il cherche une expression concrète ou pertinente, c'est toujours la vérité, la précision et la clarté qu'il vise.

On le voit, en tout cas, se relire d'un œil très sûr et se corriger. Cela ne suffit pas pour en faire un artiste au sens où un Chateaubriand, un Gautier, les Goncourt prennent ce mot, mais permet d'écrire qu'il eut beaucoup plus qu'on ne le croit d'habitude, — et dans le même esprit que ces idéologues dont il était nourri, — le souci d'un style exact et significatif.

Pierre Jourda.

A PROPOS DE « L'AGONIE DE LA SÉMILLANTE » D'A. DAUDET

Attentif à développer chez ses élèves l'esprit d'observation et l'imagination, un professeur, J. Bézard, leur montrait, par l'exemple de *L'Agonie de la Sémillante*, comment un écrivain avait pu, à l'aide de quelques indications, reconstituer toutes les phases d'un drame qui n'avait eu que la mer pour témoin[1]. On voudrait ici, non pas tenter d'expliquer le mécanisme de cette reconstitution, qui reste le secret de l'art, mais seulement, dans un cas particulier, étudier la méthode de documentation et les procédés de travail d'Alphonse Daudet.

La règle qu'il s'était imposée de ne travailler que « d'après nature[2] » l'obligeait plus étroitement ici, puisqu'il ne s'agissait plus d'encadrer dans un décor provençal quelque belle fantaisie, mais d'évoquer un fait-divers encore récent. Lorsque *L'Agonie de la Sémillante* parut dans *l'Événement* à la fin de 1866[3], il y avait un peu plus d'onze ans que la frégate s'était perdue corps et biens dans le détroit de Bonifacio. C'était en pleine guerre de Crimée. Les alliés, n'ayant pu enlever Sébastopol, avaient dû se résigner à l'assiéger. Rien n'avait été prévu pour une campagne d'hiver. Il fallut tout improviser[4]. « Cette période, écrit l'amiral Jurien de la Gravière, sera l'éternel honneur de la marine française. Il ne s'agissait plus seulement d'entretenir la petite armée que nous avions débarquée en Crimée; il fallait faire affluer dans cette presqu'île, par un courant continu, les chevaux, les munitions, les vivres[5]. » Malgré l'hiver, des transports sillonnent sans cesse la Méditerranée. En décembre 1854, en cinq jours, vingt-cinq ont doublé le cap Saint-Ange; du 13 au 18, 4700 hommes, après le 20, 2170 arrivent à Kamiesch. Le 9 janvier 1855, le *Jura* embarque 38 officiers et 1100 hommes. La *Calypso*, l'*Aigle*, le *Caméléon*, la *Constitution*, la *Fortune*, le *Chandernagor* sont en route. Le 17 janvier, le premier détachement de la garde monte, à Marseille, à bord du *Ripon* et du *Vulcain*[6]. Fin février, l'armée française d'expédition, qui comptait d'abord 20000 hommes, en a 85000[7]. La plupart des bateaux arrivèrent à bon port. La *Sémil-*

1. J. Bézard, *La classe de français.*
2. A. Daudet, *Trente ans de Paris : Fromont jeune et Risler aîné.*
3. H. Dhumez, « *Marie* » *et* « *Gaston* » dans *Les Nouvelles littéraires* du 28 octobre 1928.
4. Seignobos, dans l'*Histoire de France contemporaine* de Lavisse, t. VI, p. 315.
5. Amiral Jurien de la Gravière, *La marine d'aujourd'hui; la flotte de la mer Noire*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1871, p. 323.
6. Le *Moniteur*, 1er janvier, 3, 11, 14, 18, 27, 31, etc.
7. Seignobos, *o. l.*, p. 313; amiral Jurien de la Gravière, *l. l.*

lante n'eut pas ce bonheur. Le 28 février, le *Moniteur* publiait le « communiqué » suivant :

Différents renseignements adressés au ministre de la marine et des colonies par les autorités maritimes et militaires de la Corse donnent tout lieu de craindre que, dans un affreux ouragan survenu au milieu de la nuit du 14 au 16 de ce mois, la frégate la *Sémillante* n'ait péri dans les Bouches de Bonifacio, sur l'écueil Lavezzi. Des débris de toute nature, l'avant d'une frégate, un chapeau de marin portant le nom de la *Sémillante*, le livre-journal de cette frégate venus à la côte, etc., ne permettent plus guère de douter de ce douloureux événement. Un seul cadavre a été jusqu'à présent rapporté au rivage.

Quelques jours plus tard, le *Moniteur de la Flotte* donnait d'autres détails. La *Sémillante*, une frégate de soixante, récemment armée, était partie de Toulon le 14 février, avec 301 hommes d'équipage et 393 hommes de troupe[1]; c'étaient : la 3e batterie du 3e régiment d'artillerie (lieutenant Bolzinger, un sous-officier, 16 hommes); un détachement destiné au 85e de ligne, fourni par le 76e (lieutenant Maisonneuve, un caporal et un tambour), le 78e (sous-lieutenant Androt, un caporal), les 83e, 87e et 88e (chacun un sergent et un caporal comme gradés). L'état-major du bâtiment était ainsi composé : Jugan, capitaine de frégate, commandant; Bernard, lieutenant de vaisseau, second; Denans, lieutenant de vaisseau; Lahalle, enseigne de vaisseau; Lenoble, sous-commissaire, officier d'administration; Le Bos, chirurgien de 2e classe, major; Carrière, aumônier; Michel, aspirant-auxiliaire de 1re classe. Le chargement, de 400 tonneaux, comprenait quelques canons avec leurs munitions, et des portes, des croisées, des baraques. Le capitaine « était un officier dans la force de l'âge, naviguant depuis de longues années dans la Méditerranée, comptant enfin dix ans de grade de capitaine de frégate et noté par les amiraux baron Hugon, de la Susse, de Gueydon, Hamelin et Dubourdieu, comme un excellent manœuvrier ». Sortie par une brise d'ouest assez fraîche, la frégate avait dû gouverner de façon à passer entre la Sardaigne et la côte d'Afrique. Mais le vent étant venu à « haler du sud », comme il arrive souvent dans ces parages, le capitaine, pour éviter d'être poussé à la côte exécuta la seule manœuvre à faire, qui était de s'engager dans les Bouches de Bonifacio. Une tempête avait éclaté, effrayante; elle jeta le bateau sur le rocher Lavezzi.

Ce qui porterait à croire que ce terrible choc a eu lieu, c'est que les débris recueillis formaient comme une montagne d'objets brisés en morceaux et en quelque sorte hachés. Si le bâtiment avait sombré, tout aurait disparu ou les épaves venues à la côte auraient, pour ainsi dire, conservé leurs formes premières. C'est sur l'îlot Lavezzi que des pêcheurs ont recueilli d'abord un chapeau de marin, puis des débris de sabres d'artilleurs, de fusils, d'objets d'habillements militaires, etc. Les recherches immédiatement entreprises par les soins de l'autorité maritime, de la douane, du commandant de la place de

1. Le *Moniteur de la Flotte* donne d'abord 301 hommes d'équipage et 393 passagers, puis, en fin d'article, 292 hommes d'équipage et 393 passagers. La différence est minime.

Bonifacio, des embarcations de l'aviso à vapeur de l'État, l'*Averne*, ont bientôt fait retrouver d'autres épaves, des morceaux de carcasse de navire, de mâts, de vergues garnies de leurs voiles ferlées, des chapeaux de matelots, un reste de soutane, des képis, des shakos, le livre-journal de la *Sémillante*, etc.[1].

Pas un homme n'avait réchappé.

Telle est la catastrophe dont Alphonse Daudet aurait entendu le récit, aux îles Lavezzi même, de la bouche du patron Lionetti et du berger Palombo, au cours d'un séjour qu'il fit en Corse en 1863[2]. Si les renseignements qu'il a recueillis ne diffèrent pas, pour l'essentiel, de ceux qu'avaient donnés les journaux, il s'y ajoute certains détails : le gouvernail arraché, la frégate aperçue vers midi dans la brume, les six cents cadavres en tas, les morts défigurés, le capitaine en grand costume, l'aumônier avec son étole, si émouvants, si pathétiques qu'on serait tenté de les croire imaginés. Il n'en est rien pourtant. C'est ce qui ressort avec évidence de la lecture du rapport officiel adressé au préfet maritime de Toulon par le lieutenant de vaisseau Bourdeau, commandant l'*Averne*, chargé de faire des recherches sur le lieu du sinistre L'ouragan du 15 février 1855, dit ce document, était d'une telle violence qu'il « ne permettait aux personne forcées de sortir de chez elles, de le faire qu'en rampant ». Le détroit de Bonifacio n'était plus « qu'un immense brisant » où, « de nuit comme de jour, il était impossible de se reconnaître. » Le naufrage n'a pas eu de témoins. Seul

le chef du phare de la Testa a déclaré que, le 15 février, vers onze heures du matin, une frégate, dont il ne comprenait pas bien la manœuvre, ce qui lui a fait supposer qu'elle avait des avaries dans son gouvernail, venait à sec de toile, de la partie du N.-O., se dirigeant sur la plage de la Reina Maggiore, près du cap de la Testa, où il pensait qu'elle allait se briser, lorsqu'il l'a vue hisser sa trinquette et venir sur bâbord en donnant dans les Bouches de Bonifacio, où l'horizon était tel qu'il l'eut bientôt perdue de vue.

Cette déclaration, confirmant celle du « berger de Lavezzi... tendrait à fixer le moment du sinistre au 15 février vers midi ». A la date du 13 mars, 170 cadavres avaient été ensevelis à Lavezzi et 40 autres attendaient qu'on pût les recueillir. La partie sud de l'île offrait un spectacle navrant.

C'est là que, suivant les vents régnants, ces malheureux cadavres apparaissent par groupes, tous dans un état affreux... Seul, sur 250 cadavres ensevelis jusqu'à ce moment, le corps du capitaine Jugan a été trouvé à peu près intact et parfaitement reconnaissable : cet état de préservation était dû au paletot d'uniforme dans lequel il a été trouvé entièrement boutonné. Tous les autres cadavres étaient nus en grande partie[3].

1. Article reproduit dans le *Moniteur* du 4 mars 1855.

2. « Son médecin l'engagea à passer en Algérie l'hiver de 1861-1862.... L'année suivante, il séjourna en Corse. » L. Desprez, *L'Évolution naturaliste*, p. 132. A. Daudet, au début de *L'Agonie de la Sémillante*, dit : « Il y a deux ou trois ans de cela. Je courais la mer de Sardaigne... » La *Lettre* ayant paru à la fin de 1866, l'indication de Daudet concorde avec celle de Desprez.

3. Rapport du 13 mars, publié dans le *Moniteur* du 23 mars 1855. Il y est question

La concordance des récits officiels et de celui de Daudet est vraiment saisissante. A part deux ou trois particularités, sur lequelles nous reviendrons, il n'y a rien dans le dernier qui ne soit déjà dans les autres. Il faut avouer que le hasard servit bien Daudet en le mettant en relations avec les seuls habitants de la Corse capables de le renseigner. Le patron Lionetti connaissait le capitaine de la *Sémillante*, « un rude marin » qui ne serait jamais venu « s'aplatir » sur les brisants, si la frégate n'avait « dû perdre son gouvernail dans la matinée ». Il avait su par un douanier sorti de sa maison « vers onze et demie » et obligé de « courir... le long du rivage, à quatre pattes », qu'un « gros navire à sec de toiles » avait été aperçu fuyant « sous le vent, du côté des îles Lavezzi » et qui allait « si vite, si vite » que l'on n'avait pas pu bien le distinguer. Il avait vu « six cents cadavres, en tas sur le sable... presque tous mutilés... accrochés les uns aux autres par grappes... », le capitaine, l'aumônier. Et Palombo, « le berger de l'île », avait entendu le vaisseau s'écraser sur les rochers.

Il n'est pas invraisemblable, sans doute, que Daudet ait recueilli directement les renseignements qu'il utilise. Le naufrage de la *Sémillante* était trop récent en 1863 pour que le souvenir n'en fût pas présent encore à la mémoire des habitants du pays. Mais l'écrivain eût-il même besoin de les interroger? Grand liseur de journaux [1], il avait, dès 1855, appris par eux tout ce que l'on avait pu savoir de la catastrophe. L'événement avait ému l'opinion, qui semblait croire à quelque imprudence du commandement. L'article du *Moniteur de la Flotte*, manifestement inspiré, était fait pour répondre aux critiques. Le mystère qui entourait ce sinistre, l'espèce de fureur qui s'était acharnée contre la malheureuse frégate, la fatalité qui avait voulu qu'aucun des occupants ne survécût, avaient frappé les esprits. Sur les vaisseaux qui passaient par le travers de la Corse, on priait pour les naufragés de la *Sémillante* [2]. Un poète s'écriait :

> Oh! quelle était puissante et belle
> La *Sémillante*, à son départ!
> Des fleurs ceignaient son étendard,
> Un vent de gloire enflait son aile [3]...

La tragique aventure où le hasard semblait avoir tout arrangé en vue de l'effet dramatique ne pouvait laisser indifférent Alphonse Daudet, qui prenait au spectacle de la vie un intérêt si passionné. Ses « carnets », s'ils étaient publiés [4], nous apporteraient peut-être la

d'autres lettres de Bourdeau des 2 et 6 mars, qui contenaient la déposition du berger, à laquelle il fait allusion.

1. « On nous plaisantait, lui et moi, à la maison, pour l'avidité avec laquelle, dès le matin, nous nous disputions les journaux. » Léon A.-Daudet, *Alphonse Daudet*, p. 114.

2. Adolphe Yvon, *Souvenirs*, p. p. Augustin Thierry, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1933, p. 855.

3. Francis Tesson, voir *infra*.

4. A. Daudet, *Trente ans de Paris: Fromont jeune et Risler aîné;* Léon A.-Daudet, *o. l.*, p. 18 et sqq. L. Desprez, *o. l.*, p. 140-141.

preuve qu'il n'avait pas attendu le voyage de Corse pour évoquer la fin de la *Sémillante*.

Nous savons en tout cas que, plus d'un an avant la première *Lettre de mon moulin*, il terrorisait, en lui détaillant sans pitié la catastrophe, son ami Delvau, un jour que, sur le Rhin en crue, ils couraient risque, eux aussi, de couler. Et il lui récitait des vers de Francis Tesson qu'assurément il n'avait pas appris de Palombo[1]. Il n'est donc pas douteux qu'avant de recevoir les confidences du patron Lionetti, Daudet était très renseigné. Peut-être même ne fit-il le pèlerinage à l'île Lavezzi que pour se mettre, si l'on peut dire, dans l'atmosphère du drame[2].

Au reste, le cimetière de l'île n'était point tout à fait tel qu'il le décrit. Il y avait en réalité deux cimetières, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Dans l'un reposait le corps du capitaine Jugan, sur lequel Bourdeau avait fait mettre une inscription : « Ci-gît G. Jugan, capitaine de frégate commandant la *Sémillante*, naufragée le 15 février 1855 ». Et dans chacun s'élevait une grande croix de treize mètres de hauteur, faite avec les bouts-dehors de la frégate[3]. Même le soir, une croix de treize mètres s'aperçoit. Faut-il croire que celle du cimetière que visita Daudet avait disparu en 1863? Ou bien l'a-t-il délibérément supprimée pour qu'avec ses « centaines de croix noires cachées par l'herbe » le cimetière donnât une plus forte impression de tristesse et d'abandon? On serait assez porté à le croire si l'on observe que les seuls détails particuliers au récit de Daudet sont parmi les plus impressionnants. C'est le « petit mousse » découvert « dans un coin entre deux roches... les yeux ouverts », le bateau mis en miettes si menues que « Palombo n'a trouvé qu'à grand peine de quoi faire une palissade autour de sa hutte », et surtout les vingt tringlots qu'un premier naufrage avait amenés à Bonifacio et qui, réembarqués sur la *Sémillante*, vinrent périr à l'endroit même où ils avaient échappé à la mort. Il semble bien qu'il y ait ici transposition ou déformation de la vérité. Le cadavre anonyme découvert seul aux premières recherches est devenu le mousse. Des débris de la frégate, on avait pu faire deux croix monumentales : l'artiste complète l'œuvre de la tempête pour que le désastre soit total. Enfin, il n'y avait pas de tringlots à bord de la *Sémillante*, à moins que l'on ne donne ce nom aux dix-huit artilleurs de la 3e batterie du 3e régiment : le nombre y est, à deux unités près, mais non pas l'uniforme. D'ailleurs, on ne voit pas que, trois semaines avant la *Sémillante*, une « petite corvette » se soit perdue dans le détroit de Bonifacio. Trois semaines avant le 15 février, on était aux alentours du 25 janvier. Or, dans cette période, le *Moniteur* ne signale aucun sinistre en mer.

1. Alfred Delvau, *Du pont des Arts au pont de Kehl* (1886), XIX : « Le naufrage de la *Sémillante* ».

2. « Chaque personnage a son atmosphère. » Léon A.-Daudet, *o. l.*, p. 74.

3. Rapport de Bourdeau du 5 mars 1855, joint à celui du 13 (*Moniteur* du 23).

L'article du *Moniteur de la Flotte*, dont l'intention est d'établir qu'il n'y a eu, dans le naufrage de la *Sémillante*, aucune faute du commandement, n'aurait pas manqué de rappeler, à la décharge du capitaine Jugan, qu'un autre bâtiment avait péri à la même époque et dans les mêmes parages : il ne signale que la disparition de la corvette anglaise *Hékla*, du côté de Gibraltar. Mais l'aventure de ces soldats à qui la mort semble avoir fixé un rendez-vous à l'île Lavezzi, et dont la seconde traversée est comme un défi au destin qui se venge, répand sur le récit de Daudet la sombre horreur de la tragédie eschylienne. Si exigeant que soit son « réalisme », et il l'est jusqu'au scrupule, Daudet ne s'interdit pas d'idéaliser la vérité, en vue d'obtenir l'unité d'impression qu'il juge indispensable à l'œuvre d'art.

« Ses souvenirs les plus vifs, écrit de lui son fils, étaient ceux de ses émotions qu'il nous restituait avec une fidélité intégrale[1]. » Pour un imaginatif, la chose lue vaut la chose vue : leur puissance de suggestion est égale. L'émotion qu'a éprouvée Daudet à lire les « reportages » du naufrage de la *Sémillante*, il l'a retrouvée plus intense en visitant, un soir de gros temps, le cimetière de Lavezzi. Pour Delvau, il a esquissé un récit du drame. Plus tard, mettant en ordre ses notes et ses souvenirs, il n'a eu qu'à évoquer ce rocher perdu au bout de la Corse, l'enclos funèbre, la clameur sauvage du vent et de la mer pour revoir la frégate fuyant dans la brume, les passagers et l'équipage serrés autour du capitaine et de l'aumônier, pâles d'épouvante, pour entendre, par-dessus le fracas des vagues, le cri des six cents malheureux broyés d'un coup sur les brisants.

GEORGES BAUMONT.

1. Léon A.-Daudet, *o. l.*, p. 25.

NOTE SUR LE NOM DE « FOUILLOU » DANS « LES MISÉRABLES »

Paris commence au badaud et finit au gamin, deux êtres dont aucune autre ville n'est capable; l'acceptation passive qui se satisfait de regarder, et l'initiative inépuisable; Prudhomme et Fouillou. Paris seul a cela dans son histoire naturelle. Toute la monarchie est dans le badaud. Toute l'anarchie est dans le gamin[1].

Le lecteur, non prévenu, arrivé à cet endroit des *Misérables*, se serait dit, — et combien ont dû se le dire, — que le nom de Fouillou appartenait, probablement, à un personnage de roman ou de théâtre dont le souvenir était perdu, tandis que celui de Prudhomme, création d'Henry Monnier, s'était conservé. Ce cas se reproduit fréquemment, et de nombreux passages d'ouvrages du XIX^e^ siècle sont déjà devenus, de nos jours, très obscurs. Seulement, quand on ignore ce que l'auteur a voulu dire, le mieux est de se l'avouer; on ne gagne rien à attribuer aux mots le sens qui vous convient, sans être sûr que ce soit le bon.

M. Remigereau, dans un article très intéressant, d'autre part, a eu le tort, sous prétexte qu'il connaissait la vénerie, la cynégétique[2] et le traité sur la chasse de Du Fouilloux, de trouver plausible une hypothèse qui aboutissait à imputer une bêtise à Victor Hugo.

Victor Hugo, dit-il, ne semble pas avoir jamais connu la Vénerie de Du Fouilloux, autrement... il n'eût pas fait de Fouillou (*sic*) un gamin de Paris[3].

Qui donc a dit que Fouillou et Du Fouilloux étaient identiques? M. Remigereau seul. De sorte qu'après avoir confondu deux noms,

1. V. Hugo, *Les Misérables*, t. V., 3^e^ partie, « Marius », L. I, ch. IV, p. 15. Paris, 1862.

2. M. F. Remigereau n'a cependant point fourni une explication satisfaisante des termes « vrais chiens gentilshommes », qui se trouvent au chapitre X de la *Légende du beau Pécopin*. Ce n'est, pour lui, « qu'un commentaire expressif de l'expression « de bonne race », qui précède ». (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1934, t. XLI, p. 35, 40, n. 1.) C'est insuffisant.

Dans la pensée de Victor Hugo, il s'agissait d'établir une opposition entre les chiens de bonne race, sans métissage, qu'il classait dans l'aristocratie de l'espèce canine, et d'autres, également de bonne race, mais qui sont des bâtards. Il existe une grande quantité de bâtards anglais, bâtards anglo-poitevins, courants poitevins bâtards, courants anglo-poitevins saintongeais..., etc., tous très estimés des veneurs, et dont on s'est efforcé, de nos jours, de reconstituer et de conserver la race dans toute sa pureté, par des croisements sélectionnés.

Il est d'autant plus étonnant que ce sens ait échappé à M. Remigereau, comme, déjà auparavant à M. Philipot, que Victor Hugo l'a dit expressément dans un passage qu'il a cité. A propos des chiens de Norwège, on lit, en effet : « Il n'y avait pas un bâtard parmi ces chiens ». (*R. H. L. F., op. cit.*, p. 35). Aussi est-il naturel que Hugo écrive, quelques lignes plus loin : « Comme ceux de Norwège, tous étaient de bonne race... et vrais chiens gentilshommes... ». On ne pouvait mieux préciser que « chiens gentilshommes » s'opposaient à « chiens bâtards ».

3. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1934, t. XLI : François Remigereau, « Pour une mise au point : Du Fouilloux, E. Binet, Rocoles et V. Hugo », p. 40, n. 1.

qui ne se ressemblaient que par assonance, dont les graphies étaient différentes, et qui étaient bien loin de s'évoquer l'un et l'autre, il s'est ingénié à faire porter à Victor Hugo le poids de son erreur. Il fallait avoir l'esprit bien préoccupé du veneur poitevin pour établir un lien quelconque entre lui et le gamin des *Misérables*, alors que rien dans le texte de Victor Hugo n'en suggérait la pensée, si même tout n'en bannissait pas jusqu'au plus léger soupçon.

Puis, après cette affirmation, d'une invraisemblance telle qu'elle ne serait venue à l'idée de personne, M. Remigereau a organisé minutieusement une discussion pour la justifier.

M. Remigereau ne fut pas plus heureux dans ses diverses suppositions que dans ses rapprochements de noms. S'il entrevit, un instant, la vérité, il ne s'y est point arrêté, et ce fût bien fâcheux. Après de nombreuses conjectures, il concluait par un non-sens, et il est singulier qu'il ne s'en soit pas aperçu. Qu'aurait pu signifier l'allusion à un type de gamin que personne n'aurait connu? C'était complètement insoutenable. Mais que Fouillou fût une déformation de Du Fouilloux avait, visiblement, toutes ses préférences.

Que ce passage des *Misérables* fût difficilement saisissable, de nos jours, était certain, encore ne devait-il point être inexplicable et c'était une recherche à effectuer. Toutefois, en dehors de tout essai de justification du nom de Fouillou, les deux hypothèses à écarter étaient : l'une, celle qui consistait à y voir une altération, voulue par Victor Hugo, d'un nom historique connu, entièrement différent, et l'autre, l'arbitraire création d'un nom « expressif et sonore », mais ne correspondant à rien, « pour épater le bourgeois ».

C'est une grave erreur de se satisfaire avec des raisonnements de cette sorte. Quand on rencontre, chez un auteur quelconque, et surtout chez Victor Hugo, quelque allusion qui vous échappe, il vaut infiniment mieux regretter de n'être pas assez informé, de manquer d'érudition[1], plutôt que de supposer qu'il a pu se laisser aller à écrire une absurdité. En définitive, ce n'est jamais Victor Hugo qui pâtira de ces insinuations calomnieuses.

Pourquoi M. Remigereau n'a-t-il pas imité la prudence de M. Baldensperger se trouvant, lui aussi, devant une énigme dont il ne connaissait pas le mot?

Il écrivait, un jour, à propos de Balzac :

> Lorsque le conteur des « Essais analytiques » date du 29 mai 1830 son article *De la mode en littérature*[2], il ne sait mieux caractériser les exigences du Paris intelligent et bête, sublime et ridicule, pour lequel il travaille, qu'en comparant à « Schahabaham » le public versatile, « vieux sultan étalé sur son divan », qui « veut les Mille et une Nuits partout ». Schahabaham, qu'est-ce à dire? Et sommes-nous décidément aussi familiers que notre romancier

1. *Revue Universitaire* (avril 1920). M. P. Berret, « Les Trois cents de V. Hugo », p. 292.
2. H. de Balzac, *Œuvres complètes*, t. XXII, p. 176 (Paris, Calmann-Lévy).

avec les innombrables rééditions qui avaient repris, infatigablement, les contes que contait si bien le vieux Galland [1]?

Encore que M. Baldensperger crut, de la part de Balzac, à quelque souvenir des *Mille et une Nuits*, des *Mille et un Jours*, ou des *Mille et un Quarts d'heure,* tous recueils de contes d'Orient alors très connus, tandis qu'il s'agissait d'une allusion, très transparente pour l'époque, au héros de la célèbre pièce de Scribe et Xavier, *L'Ours et le Pacha*[2], représentée sur le théâtre des Variétés, il y avait juste dix ans, le 10 février 1820, et dont le nom de Schahababam[3], « pacha crédule », avait été emprunté à Diderot[4], au moins n'avait-il pas été tenté d'y voir le nom d'un sultan turc, pas plus qu'il n'avait songé à en faire grief à Balzac.

Si M. Remigereau s'était borné à un : « Fouillou, qu'est-ce à dire? », on n'aurait rien à lui reprocher.

Le cas de Fouillou, dans les *Misérables*, est, d'ailleurs, exactement le même que celui de Schahababam dans l'article de Balzac; tous deux ont été empruntés à des vaudevilles à succès.

*
* *

Le 20 mars 1841, Lockroy et Anicet-Bourgeois faisaient représenter, sur le théâtre des Variétés, un vaudeville en un acte intitulé :

LE MAITRE D'ÉCOLE [5]

DISTRIBUTION

Legras, maître d'école.....	M. LEVASSOR	Faucheux.	M. HYACINTHE
Grivet, adjoint au maire.....	M. DUSSERT	Scipion Grivet.	M. MÉRITE
Friteau, conseiller de département.	M. ÉDOUARD	Galuchet.	Mme MARTIN
Jean Leblanc, garçon boulanger....	Mlle ESTHER	Plumichon.	Mlle SUZANNE
Charlotte, fille de Legras.....	Mme BRESSAN	Baptiste Éloi.	M. OVIGNY
La veuve Chamouillard.....	Mme HOUDRY	Fouyou.	M. EMMANUEL
		Écoliers...	
		Écoliers.	
		Parents, Musiciens, etc.	

Legras, maître d'école de village, devrait avoir deux classes; mais, comme celle des adultes n'a qu'un seul élève : Faucheux, il la réunit à la petite classe, qui en a vingt (sc. I, p. 1), parmi lesquels on remarque : Scipion Grivet, Galuchet, Plumichon, Baptiste Éloi et Fouyou.

C'est le jour de la distribution des prix, qui aura lieu l'après-midi. On assiste à la dernière classe du matin, où apparaît la nullité de tous les élèves. Legras est tiraillé entre les réclamations des parents,

1. F. Baldensperger, *Orientations étrangères chez Balzac*, ch. I, p. 11 (Paris, 1927).
2. Scribe, *Œuvres complètes*, t. IX, « L'Ours et le Pacha », p. 34-41.
3. Alphonse Karr, *Nouvelles Guêpes*, I, p. 24 (Paris, 1853).
4. Diderot, *Œuvres complètes*, t. IV, « Les Bijoux indiscrets », ch. I, p. 141 (Paris, 1875).
5. Joseph-Philippe Simon, dit Lockroy, et Anicet-Bourgeois, *Le Maître d'École*, vaudeville en un acte (Paris, Imp. de Mme de Lacombe, gr. in-8°, s. d.).

espérant bien que leurs enfants recevront des prix, ses idées de justice, qui le porteraient à les refuser à tous, puisqu'aucun n'en est digne, et son intérêt personnel, lui conseillant de ne mécontenter personne, ni les parents influents, car il désire une augmentation de traitement, ni ceux, peut-être plus modestes, qui ont eu pour lui certaines attentions dont il a bénéficié. Aussi, pour s'assurer l'appui de Grivet, adjoint au maire, qui lui a clairement fait comprendre le moyen d'obtenir sa recommandation, Legras commence par accorder tous les prix à son fils, Scipion Grivet, puis, pris de scrupule, il le raye sur les matières qu'il ignore, ce qui fait que Grivet n'a plus rien. Alors, il invente des prix de sagesse, de propreté, d'adresse, de santé, etc., pour que tous soient récompensés.

Au moment où il revient, après avoir préparé les prix, il est obligé de chasser de sa présence son unique élève adulte, Faucheux, qui fait la cour à sa fille, et qu'il surprend en train de l'embrasser.

Sur ces entrefaites, l'adjoint Grivet arrive, tout heureux d'annoncer qu'il aura le Conseiller général Friteau junior pour présider la cérémonie. Legras est affolé : Faucheux est renvoyé, Grivet fils n'a plus de prix, il faut, sans tarder, remédier à ce désastre. Alors, sur les conseils de sa fille, il rappelle Faucheux et lui accorde sa main; puis il envoie chercher Grivet et, avec l'aide de Jean Leblanc, garçon boulanger, le meilleur de ses anciens élèves, il dresse trois listes : l'une des questions à poser par le conseiller Friteau, les deux autres concernant l'histoire pour Faucheux, et la géographie pour Grivet. Seulement, le facétieux Jean Leblanc intervertit l'ordre, et c'est Faucheux qui aura les réponses de géographie, tandis que Grivet aura la feuille d'histoire. Quand tout le monde est réuni, Friteau, sur les instances de Legras, interroge les deux élèves, qui, cela se conçoit, répondent tout de travers, en consultant le papier mis au fond de leur chapeau. Lorsque, enfin, on parvient à le leur faire enlever, ils répètent, dans une inexprimable confusion et avec des coq-à-l'âne ahurissants, les réponses que leur souffle leur maître navré.

Tout s'arrange, car, Jean Leblanc le savait bien, M. Friteau junior est sourd comme un pot et n'a rien entendu. Il exprime sa satisfaction pour les progrès des élèves, qu'il vient de constater, et donne au maître Legras l'assurance que le Conseil général récompensera ses efforts.

Le rideau tombe avec le commencement de la distribution des prix.

*
* *

Quoique T. Sauvage, le chroniqueur théâtral du *Moniteur Universel*, déclarât qu'on passait au *Maître d'École* « trois quarts d'heure de bonne gaîté, de bonne plaisanterie, sans gravelure, sans indécence, sans immoralité », et que cette pièce était « une des plus amu-

santes bouffonneries de l'époque[1] », le vaudeville de Lockroy et Anicet Bourgeois avait, en outre, tout un côté satirique dont il ne parlait pas. Par exemple, le conseiller général, M. Friteau junior, auquel Grivet avait écrit en l'appelant Friteau junior aîné (sc. XII, p. 10-11), était une délicieuse ironie, par antonymie, à l'égard d'André Dupin, dit Dupin aîné, un des hommes politiques les plus célèbres de ce temps.

Si beaucoup de spectateurs n'en retinrent que la farce, accentuée par le jeu et les physionomies des acteurs, Levassor dans Legras et Hyacinthe dans Faucheux (la seule vue du nez d'Hyacinthe excitait le fou rire), d'autres y reconnurent aussi une raillerie mordante de l'école primaire.

On y voyait des enfants paresseux, ignorants, turbulents, s'empressant de profiter de l'absence du maître pour chanter, jeter leurs livres en l'air ou se quereller les uns les autres. Tout cela, très bruyant, était plus ou moins joyeux, plus ou moins amusant, selon les goûts, mais sans grande importance.

Ce qui était plus grave, c'était la partie qui concernait l'instituteur.

Sous prétexte de leur apprendre un peu de tout (sc. II, p. 3), il leur donnait un enseignement d'une rare incohérence, passant du calcul à la géographie et, de là, aux signes du Zodiaque, sans d'ailleurs que les élèves sussent rien sur une matière ou sur une autre.

Il y avait encore autre chose.

Legras apparaissait déjà comme très gêné vis-à-vis des parents. La mère Chamouillard ne venait-elle pas lui faire publiquement une scène, menaçant de retirer son fils s'il n'avait pas de prix, avec ce singulier argument : « N'est-ce pas la commune qui vous fournit les prix?... Eh bien! puisque tout le monde les paye, pourquoi que tout le monde n'en a pas? » (Sc. III, p.4.) On savait, d'après ses propres aveux, qu'il était obligé de ménager la mère Galuchet, si complaisante, le père Plumichon, qui lui sciait son bois, et M. Tiquet, qui l'invitait à dîner tous les dimanches. (Sc. IX, p. 7.)

Mais ce n'était rien vis-à-vis de sa situation à l'égard des hommes politiques. La pièce permettait la vérification, sous nos yeux, de cette cruelle vérité énoncée par le brave Jean Leblanc à Charlotte Legras :

> Non, je ne veux pas dire du mal de votre papa; mais il est plat comme une limande envers l'autorité. (Sc. I, p. 1.)

La crainte du maire, de l'adjoint, du conseil municipal, du conseiller général et de l'assemblée départementale tourmentait Legras, qui se sentait dans leur entière dépendance.

Aussi fallait-il voir avec quelle déférence il parlait de M. l'Adjoint, n'osant pas lui résister, prêt à toutes les capitulations, consentant à attribuer des prix à son fils, sans se faire d'illusions sur « ce petit âne qui ne sait rien de rien ». (Sc. XIII, p. 11.)

1. *Moniteur Universel*, n° 82, du 23 mars 1841. « Spectacles, Variétés : *Le Maître d'École* », p. 720, col. 3.

Le gouvernement de Louis-Philippe se heurtait à une opposition très active, composée de républicains, de bonapartistes et de légitimistes, qui saisissait toutes les occasions pour tourner le régime en ridicule. Lockroy, qui devait être républicain, n'avait pas écrit ce vaudeville, très amusant sans doute, sans y mettre une intention malicieuse.

Quoi! pensaient les adversaires de la Monarchie de Juillet, c'est là le résultat de la loi du 28 juin 1833, obligeant les communes à pourvoir aux frais de l'enseignement primaire! Les orléanistes ont vraiment lieu d'en être fiers.

Les instituteurs sont, dans toutes les communes, à la merci de politiciens ignorants (sc. III, p. 4; sc. XII, p. 10); ils sont obligés de subir leurs caprices et de flatter leur vanité paternelle (sc. VIII, p. 6; sc. XII, XIII, p. 11). Ils n'arrivent même pas à apprendre aux enfants quelques notions d'histoire, de géographie ou de calcul, et, à la fin d'une année scolaire, ils couronnent des élèves nuls, les uns à cause de leurs liens familiaux avec les puissants du jour et les autres pour des raisons secrètes d'intérêt personnel.

Ces critiques sur le fonctionnement de l'école primaire ne furent peut-être pas formulées avec cette netteté, même dans les journaux d'opposition, mais la raillerie qui courait d'un bout à l'autre, plus profonde qu'on ne s'y serait attendu dans un simple vaudeville, fut parfaitement comprise et contribua beaucoup à son succès.

*
* *

Et Fouyou? — Fouyou est un rôle muet. Tandis qu'on entend les répliques de Faucheux, de Grivet, de Galuchet ou de Plumichon, Fouyou ne dit rien. Mais on parle de lui, en mauvaise part d'ailleurs, puis il arrive, on le voit agir et ses attitudes ne modifient pas la première impression, de sorte que Fouyou est un caractère parfaitement dessiné et cela indépendamment du talent de l'acteur qui jouait le rôle.

Voici, au reste, les extraits de tout ce qui concerne Fouyou dans *Le Maître d'École*.

Scène II, p. 3.

LEGRAS. — ... Je ne vois pas M. Chamouillard.

GALUCHET (se levant). — Monsieur, il m'a dit qu'il ne pourrait pas venir parce qu'il a pris médecine.

GRIVET (se levant). — C'est pas vrai. Je l'ai rencontré qui allait du côté de chez papa avec Fouyou, même qu'ils m'ont chipé mon raisiné... je ne peux plus déjeuner, à présent. (Il pleure.)

TOUS. — Oh! Oh!

LEGRAS. — Silence! Je marque M. Chamouillard. Quant à M. Fouyou, c'est la troisième fois qu'il manque...

Scène III, p. 4.

Mme CHAMOUILLARD (tenant son fils Loulou par l'oreille). — Figurez-vous... car il faut que tout le monde sache ce qu'il me fait souffrir d'humiliations, ce malheu-

reux-là... Figurez-vous que je l'ai trouvé sur un pommier, dans le jardin de M. l'Adjoint...

GRIVET. — Chez papa!

LEGRAS. — Chez M. l'Adjoint?

Mme CHAMOUILLARD. — Et il n'était pas seul... il y en avait un autre... un perverti comme lui... le fils à Fouyou... Encore un qui donnera du tourment à sa famille.

LEGRAS. — Chez M. l'Adjoint?... La chose est grave.

GRIVET (dénonçant un petit qui paraît timidement à la porte). — Voilà Fouyou!

LEGRAS (saisissant le petit Fouyou). — Ah! c'est vous, Monsieur! Vous avez le front de vous présenter ici, après ce que vous avez fait?... A genoux, au milieu de la classe, petit malheureux.

Mme CHAMOUILLARD. — C'est ça! c'est bien fait! (A son fils.) Mets-toi donc à genoux aussi, toi.

FAUCHEUX (à Fouyou qui mange une pomme). — Donne-moi-z'en?

(Fouyou en passe furtivement quelques-unes à ses camarades.)

LEGRAS (sans regarder). — Il y a longtemps que vous mettez ma patience à l'épreuve... Je suis bien las de vous, M. Fouyou. (En se retournant il aperçoit Fouyou qui mange une pomme.) Il mange! Donnez-moi ça, petit vaurien!... Videz vos poches!... Pendant que je lui parle, il a l'audace... Vous êtes bien effronté, M. Fouyou!... (Il mord dans une pomme.) Ça n'est pas mûr seulement! Polisson! sauvage que vous êtes!... C'est donc uniquement le besoin de ravager qui vous pousse? (Jetant les pommes par la croisée.) Tenez, voilà ce que j'en fais, de vos pommes... Et c'est pour commettre de pareilles bassesses que vous ne venez pas en classe, que vous vous associez avec un M. Chamouillard?

Scène IV, p. 5.

FAUCHEUX (à qui Legras a confié la classe). — Silence! c'est moi qu'est le maître et je repasse des calottes à ceux qui bougent.

ELOI. — Ah! bast! c'est embêtant, alors!

GALUCHET. — Fait-il sa tête, parce qu'il est le plus grand.

FAUCHEUX. — Silence! (A Fouyou.) Reste à ta place, Fouyou.

Scène VI, p. 6.

JEAN LEBLANC chante une ronde. (Au dernier vers du refrain, tous les écoliers ont repris leurs livres, leurs cahiers, et les ont jetés en l'air. Faucheux est entré au milieu de tout le bruit. Pendant cette scène, le petit Fouyou est monté sur le bureau du maître et a mangé son déjeuner.)

Scène IX, p. 7-8.

LEGRAS. — Allons, voyons... Il faut tâcher que tout le monde soit content. Voilà la liste... appelle, mon enfant.

CHARLOTTE. — Au p'tit Fouyou.

LEGRAS. — Le prix d'sagesse.

Scène XVII et dernière, p. 16.

FRITEAU. — Je vais proclamer les noms des lauréats. Classe d'adulte : M. Désiré Faucheux. (La musique joue une marche triomphale. Faucheux va recevoir le prix et l'accolade du conseiller, de l'adjoint et de Legras.) Petite classe, cours de géographie, premier prix *ex æquo*, MM. Scipion Grivet et Antoine Fouyou. (Chœur.) Pendant le chœur, Scipion Grivet et Fouyou vont recevoir le prix et l'accolade.

La toile baisse sur ce tableau.

*
* *

Il résulte des scènes qui viennent d'être passées en revue qu'Antoine Fouyou, qui manque la classe plusieurs fois, est un paresseux et un indiscipliné ; chapardeur, puisqu'il s'est emparé du déjeu-

ner de son camarade, et qu'il mange celui du maître, ce qui, à la rigueur, ne tirerait guère à conséquences et pourrait passer pour de simples gamineries. Mais, il est aussi voleur, quand il va emplir ses poches des pommes de l'adjoint, et sans moralité lorsqu'il distribue généreusement un bien volé. Fouyou ne craint point l'autorité, il la brave même, et reçoit, avec une parfaite indifférence, les observations du maître d'école. Ses mauvais penchants et son inconscience font qu'il exerce une influence maléfique sur certains de ses condisciples, qui, sans s'en rendre bien compte, peut-être, admirent son audace.

Fouyou, ainsi que Victor Hugo l'a très bien vu, est un anarchiste en herbe. « Toute l'anarchie est dans le gamin », et c'est exact. Fouyou, quoique très jeune, est en révolte contre la société. Il n'obéit pas, il n'écoute rien, il ne veut pas se corriger, et, avec ses vices cyniquement affirmés et sa rébellion, il annonce l'anarchiste qu'il sera plus tard.

Quand Victor Hugo a parlé de Fouyou dans *Les Misérables*, il l'avait pris tel qu'il était d'après le vaudeville de Lockroy et Anicet-Bourgeois.

Si donc Victor Hugo n'a rien inventé à son sujet, ni son nom, quoiqu'une mauvaise transcription ait contribué à induire en erreur M. Remigereau, ni son caractère, l'a-t-il découvert? En d'autres termes, est-ce que V. Hugo seul a compris l'importance du rôle et a tiré Fouyou de l'obscurité? Quoiqu'il puisse paraître un peu surprenant, maintenant que *Le Maître d'École* et ses personnages sont totalement oubliés, qu'on eût attaché de l'importance à un simple lever de rideau, Fouyou dut avoir, à l'époque, une certaine notoriété. Il est même possible que les critiques sur l'école communale, que soulevait la pièce, se soient cristallisées sur son nom. On trouva du plus haut comique que cet enfant, qui n'assistait pas aux leçons, et, pendant ce temps, volait des pommes, ne venait en classe que pour y donner le mauvais exemple, qui avait toutes les raisons pour être plus nul encore que ses condisciples ignorants, reçut, à la fin, pour des motifs inavoués, le premier prix de géographie. L'opposition, comprenant le côté aristophanesque de cette pièce[1], sans entrer dans le détail des tares qu'elle révélait, fit un succès à Fouyou.

En 1842, un peu plus d'un an après la première représentation, en exposant le désir d'un enfant d'aller au théâtre et de jouer des pièces, un journaliste anonyme écrivait :

« A sept ans, il ne vous laisse de repos que si vous le conduisez une fois par semaine chez M. Comte ou au passage de l'Opéra. Au retour, il vous demande un théâtre portatif en bois doré, avec une toile qui se lève et qui s'abaisse, des coulisses qui tournent, de petits bons-hommes et de petites bonnes-femmes, en Turcs, en Sauvages, en Académiciens et en Valets de

1. *Revue Britannique*, 5e série, 1re année, t. IV, n° 9, avril 1841, « Chronique littéraire », p. 429.

carreau. Il envie l'existence des phénomènes de la galerie Choiseul. *Les lauriers de M. Fouyou l'empêchent de dormir*[1]. »

Cette brève allusion laisse entrevoir que le personnage de Fouyou n'était point passé inaperçu, et que, même, il était alors un type théâtral classé. On comprend, maintenant, que Victor Hugo ait pu le citer sans autre explication, car on écrit forcément pour ses contemporains, et, quand parurent *Les Misérables*, le rappel, très exact, de ce héros vaudevillesque, n'échappa à personne, au moins à Paris.

* * *

Une fois ainsi élucidé le passage des *Misérables*, pour lequel M. Remigereau avait proposé une solution extravagante, tout est-il dit sur Fouyou? Non.

Il était dans la destinée de Victor Hugo de ne jamais toucher à un sujet, quel qu'il fût, sans, aussitôt, lui imprimer la marque profonde de son esprit. La phrase, citée au début de cet article, lui suggéra des réflexions grâce auxquelles ce rôle d'enfant, voué à une renommée éphémère, fut métamorphosé en un être assuré de la pérennité par la toute-puissance de son génie.

Et Dieu prit l'araignée et la mit au milieu
Du gouffre...
(*Légende des Siècles*, II, 3 : « Puissance égale Bonté, » 79-80.)

Victor Hugo prit Fouyou, l'arracha à son village et le jeta dans la cuve bouillonnante de Paris. Quand il eut dépeint le décor, le milieu, l'atmosphère, la Ville, le Monde et le Siècle, et qu'il eut montré, imprégné de ces miasmes qui fermentent dans les bas-fonds, ce caractère trouble et hésitant, à peine échappé de l'enfance, avec ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices, ses côtés sublimes et ses tares, le voile levé sur son œuvre, il avait créé Gavroche[2] !

GEORGES THOUVENIN.

1. *Le Salon littéraire*, 2e année, n° 17, dimanche 24 avril 1842, « Tout le monde joue la comédie », p. 15.

2. M. Régis Messac, dans son article « Autour de Gavroche » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1928, t. XXXV, p. 577-589), a reconnu, comme unique prototype du gamin des *Misérables*, Tortillard, des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, ce qui avait déjà été signalé dès l'apparition du roman. (*Revue Contemporaine*, t. XXVIII, 15 juillet 1862, Baron Ernouf. Les deux dernières parties des *Misérables*, p. 112.) Il a, en revanche, ignoré l'influence exercée par le personnage de Fouyou sur la formation du type de Gavroche. Elle est cependant certaine et un passage du roman en fournit la preuve.

Le trait, par lequel Fouyou se révèle au spectateur, le vol des pommes, qu'il distribue ensuite généreusement à ses camarades, est passé à Gavroche, avec une modification forcée, parce qu'il ne s'agissait plus d'une classe.

Gavroche, pour dîner, va, un soir, voler des pommes dans un jardin. Là, caché dans l'ombre, il assiste à une scène dramatique, à la suite de laquelle il enlève, à Montparnasse, le porte-monnaie que vient de lui donner un inconnu, pour en faire libéralement don au père Mabeuf. (t. VII, 4e partie, L. IV, ch. II, p. 229-243). Fouyou et Gavroche ont la même absence de sens moral et la même bonté d'âme. Si Gavroche est « un Tortillard au cœur d'or », comme le disait le baron Ernouf, c'est à Fouyou qu'il le doit.

SUR UN MANUSCRIT DE « RAMUNTCHO ».

Loti travaillait avec un soin extrême, et reprochait volontiers à un écrivain improvisé, comme Carmen Sylva, de dédaigner l'art des ratures. Mais ces ratures, il s'appliquait jalousement à en effacer la trace dans ses papiers personnels; et les manuscrits conservés de lui sont déjà des rédactions très achevées, presque à point pour l'impression.

C'est le cas d'un manuscrit de *Ramuntcho*, que l'extrême obligeance de M. Samuel Viaud nous a permis d'étudier. Il se compose de grands feuillets, couverts de « cette écriture négligée et facile comme en ont souvent les gens du monde », et qui, chez Loti, varia à peine des environs de 1885 aux approches de 1920. Le texte est déjà établi, recopié même, comme l'attestent la propreté de la présentation, la précision des alinéas, et surtout l'adresse avec laquelle sont barrés les mots à effacer, par un trait enroulé sur lui-même à tours très serrés, ce qui rend le texte primitif difficilement déchiffrable.

Nous avons pu, cependant, identifier un total d'environ quatre cent trente ratures, la plupart très courtes, rares dans le début du livre, (partie I, chap. I à IV), nombreuses dans le milieu, plus clairsemées vers la fin (partie II, chap. XIII). Elles vont révéler, non pas la genèse de *Ramuntcho*, ni même les premières ébauches de la phrase, mais, au contraire, les derniers scrupules de l'écrivain, quand il hésitait à livrer aux presses un travail presque terminé : à ce titre elles contribueront à nous éclairer sur ce qu'était, à ses yeux, l'art de « trouver les mots qui persuadent ».

*
* *

Pour la commodité de leur étude, nous grouperons ces ratures sous cinq chefs : translations de mots ou de phrases; suppressions apportées au texte primitif; additions à ce texte; modifications qui portent, non sur la longueur, mais sur la composition de la phrase; enfin, modifications aux noms propres.

Les translations sont très peu nombreuses : une douzaine seulement. Elles sont dues à un souci apparent de relief, de rythme ou de composition.

Voici deux exemples de mise en relief :

Manuscrit. — ... Que les montagnes dressées partout comme des géants d'ombre faisaient plus sourde et plus noire.

Texte, p. 76. — ... Que faisaient plus sourde et plus noire les montagnes, etc.

Sourde et *noire* sont placés au début pour attirer l'attention.

Ms. — A de telles distances, infimes comme des insectes...

T., p. 141. — Infimes comme des insectes à de telles distances... *Insectes*, plus intéressant que *distances*, gagne à être détaché.

Voici deux exemples d'eurythmie.

Ms. — Le tranquille village...

T., p. 86. — Le village tranquille...

Loti a voulu éviter la répétition un peu aiguë du son *il* dans tran*quille village*.

Ms. — Tabernacles d'or où vibraient des musiques, autels qui se posaient sur les nuées, et où venaient s'abattre de grands vols d'anges...

T., p. 165. — Autels qui se posaient sur des nuées, tabernacles d'or où vibraient des musiques, et où venaient s'abattre de grands vols d'anges...

Les anges s'abattraient indifféremment sur l'autel ou sur le tabernacle. Mais il semble que l'hiatus *les nuées et où* a déplu à l'auteur, soucieux d'entendre la musicalité de sa phrase.

Voici deux exemples de composition : l'un très court, l'autre plus important.

Ms. — Cette tendresse absolue, unique, infinie...

T., p. 166. — Cette tendresse absolue, infinie, unique...

Unique lui a paru plus fort qu'*infini*, et il l'a rejeté à la fin pour marquer la progression.

Ms. — Lui (c'est Ramuntcho partant au service), descendait, toujours et très vite, par des vallées bientôt obscures, vers le bas pays où le chemin de fer passe, emportant les hommes au loin et bouleversant toutes choses. De loin en loin, il croisait quelque char à l'allure indolente rappelant les tranquillités du vieux temps, ou bien de vagues silhouettes humaines qui disaient au passage le bonsoir basque, l'antique *gaou-one* que, demain, il n'entendrait plus. Et, là-bas, sur sa gauche, au fond d'une sorte de gouffre noir, se profilait encore l'Espagne, l'Espagne qui, de très longtemps sans doute, n'inquiéterait plus ses nuits...

Ce passage prend place, dans le Manuscrit, à la fin du chap. XXVI de la première partie, ce qui correspond à la page 196 de l'édition. Or, celle-ci s'arrête sur ces mots : « Vers le bas pays où le chemin de fer passe », et le récit reprend des aventures de Franchita, la mère du soldat (p. 197-201).

Et lui, continue le manuscrit, à [cette même heure] ce même instant du soir, continuait de descendre, par les vallées plus obscures, vers le bas pays où les trains passent, emportant les hommes au loin, [changeant] et bouleversant toutes choses. Pour une heure environ, il continuerait d'être sur la terre basque, puis ce serait fini. [De loin en loin] Le long de la route, il croisait quelque char [à bœufs] à l'allure indolente, [rappelant] qui rappelait les tranquillités du vieux temps, ou bien de vagues silhouettes humaines, [qui disaient] lui disant au passage le [bonsoir basque] traditionnel bonsoir, l'antique *gaou-one*, que, demain, il n'entendrait plus. Et, la-bas, sur sa gauche, au fond d'une sorte de gouffre noir, se profilait encore l'Espagne, l'Espagne qui, de très longtemps sans doute, n'inquiéterait plus ses nuits...

Avec quelques variantes, la fin du chap. XXVI a été transposée à la fin du chap. XXVII, que termine la première partie du livre, l'idylle basque. Loti a dû penser que la fin serait mal venue s'il l'arrêtait sur le personnage secondaire de Franchita et sur sa querelle avec Dolorès, épisode plus dramatique que lyrique, qui n'ajoute rien au charme mélancolique du pays dont on dit le déclin. Grâce à cette translation, c'est sur Ramuntcho que tombe le rideau, sur Ramuntcho, figure humaine agrandie par la vision crépusculaire de l'Euskalleria tout entière : c'est tout le pays natal, c'est même l'Espagne qui viennent jeter à l'enfant qui s'en va un solennel adieu.

*
* *

Les suppressions sont presque aussi rares que les transpositions de mots, une vingtaine seulement, toutes d'importance restreinte. Le plus souvent, Loti a voulu ramasser une phrase traînante, simplifier uu développement diffus. « Une zone abrupte et chauve, de nuance rousse et ardente, d'un brun puissamment sombre » (Ms.), voilà une phrase invertébrée à qui l'auteur rend vigueur par cette nouvelle rédaction : « Une zone abrupte et chauve, d'un bleu sombre » (Texte, p. 140) : la nuance sacrifiée à la netteté. De même : « Une sorte de sirocco très sec, un vent d'Afrique » (Ms.) a été condensé en : « Des brises qui sentaient l'Afrique » (T., p. 280) parce qu'il vaut mieux suggérer le sirocco par l'odeur de l'Afrique plutôt que de le définir par ses qualités physiques.

Ailleurs, Loti abrège sa narration pour concentrer l'intérêt. Dans la suprême entrevue : « Et celui-là, dit la supérieure en montrant Ramuntcho. C'est un second frère, je parie? Oh! non, dit Arrochkoa, c'est mon ami seulement. En effet, Jean, le troisième frère, est bien loin du pays basque : il navigue aux Amériques... Et ce Ramuntcho qui est là, farouche et muet, il n'est pas leur frère... Et comme il ferait peur aux nonnes tranquilles... » (Ms.) Loti a supprimé la mention du troisième frère, « qui navigue aux Amériques », dans la rédaction définitive : « Oh! non, dit Arrochkoa, d'un ton singulier, c'est mon ami seulement. En effet, il n'est pas leur frère, ce Ramuntcho qui se tient là, farouche et muet » (T., p. 306). De même, ailleurs, Loti supprime toute allusion à ce Jean importun : « J'ai appris, dit Gracieuse (Ms.), bien des choses, su que ton frère Jean reviendrait bientôt au pays. A Pâques, tiens, j'avais beaucoup espéré te voir. » Le texte portera seulement : « J'ai appris bien des choses... A Pâques, tiens, etc. (T., p. 311). Le plus souvent, les abréviations ont pour objet d'alléger la phrase, ou d'accroître sa simplicité. En voici quelques exemples :

Ms. — On dirait des bateliers fantômes, évoqués par l'intensité de la nuit aux abords d'une ville morte.

Texte, p. 91. — On dirait des bateliers fantômes aux abords d'une ville morte.

Ms. — Certaine vallée des Cerisiers, qui est célèbre dans tout le pays basque.

T., p. 152. — Certaine vallée des Cerisiers...

Ms. — Ces mystérieux enchantements qui, sans doute, émanent de la nature même, et qui ont été commandés...

Et qui, sans doute, ont été : six petits mots, sans couleur ni sens propre, qui alourdissent la phrase : ils disparaissent.

De même : « Il la devinait maintenant » (Ms.) devient : « Il la devinait » (T., p. 183); « une sorte de frayeur triste » : « une frayeur triste (T., p. 190); « aux gens du monde », « aux gens » (T., p. 216); « ces groupes de gens » est simplifié en « ces hommes » (p. 276); « quelque passant de hasard » en « quelque passant » (p. 321). Assez rarement, l'abréviation se justifie par une recherche de précision : « de subites petites flammes » devient « de subites flammes » (p. 260), peut-être par souci de vérité, parce que la flamme peut grandir dans son développement subit. Un « atrium de branches vaste et frais » est devenu seulement un « atrium de branches » (p. 231) : deux détails ont disparu, mais qu'on lise plus loin : « Le soleil flambait, un peu destructeur et triste » (T., p. 231-232). Loti voulait qu'une impression vaguement funèbre fût inscrite sur ce pays basque vu au retour, et la « fraîcheur » de l'atrium eût introduit une note de gaieté intempestive.

De même, quand Ramuntcho, redevenu joueur de paume, jette sa veste sur les gradins : « Il la lança au hasard, avec l'insouciance des désespérés... » (Ms.). Cette énergie a disparu du texte définitif : « Il la lança au hasard, cette fois... » (T., p. 240). La phrase a moins de couleur, mais elle est plus exacte : peut-on appeler « désespéré » ce Ramuntcho qui, d'abord, se remet au jeu « avec rage » (p. 241) et qui, bientôt, médite d'arracher au cloître celle qu'il aime?

De même, décrivant le concert des rainettes sous le banc des amoureux, Loti, qui l'a qualifié de « frêle musique » (Ms.), rature le mot « frêle »; sans doute parce que cette musique des rainettes a quelque chose de « drôle », digne d' « inoffensifs gnomes » (p. 161); qu'on peut trouver un tel concert « grêle » (p. 161), mais non pas « frêle »; car, si « grêle » exprime un aspect purement physique, « frêle », d'abord expression d'une qualité physique, suscite aussi une réaction d'ordre moral : la fragilité évoque la pitié. Et Loti — pour une fois — ne veut pas apitoyer : il veut faire sourire.

*
* *

Les additions au texte sont extrêmement nombreuses : cent cinquante environ. Elles procèdent, en général, du désir d'enrichir par une précison, soit la description d'une chose, soit un récit, soit un caractère. Voir quelques détails ajoutés à des descriptions matérielles :

Ms. — Elle (l'église) ressemblait à une mosquée...

T., p. 30. — Elle ressemblait du dehors à une mosquée...

Ms. — Des teintes de brun...

T., p. 37. — Des teintes violentes de brun...

Ms. — (Il s'agit du *fandango* basque.) « Toutes les trois mesures... »

T., p. 75. — Et, par moments, toutes les cinq ou six mesures...

Ms. (Il s'agit du jeu de pelote.) Tandis qu'avec l'intonation qu'il faut, l'un d'eux compte les points...

T., p. 80. — Tandis que, d'une voix chantante et avec l'intonation qu'il faut, l'un d'eux compte et annonce les points...

Ms. — Les montagnes...

T., p. 91. — Les montagnes de la rive...

Ms. — (Aventure de contrebandiers.) « Cette barque fuyante... »

T., p. 95. — Cette barque fuyante et sans fanal, moins aperçue que soupçonnée, perdue tout de suite dans l'universelle confusion nocturne...

Ms. — Un beau laurier-rose, pour abriter le banc des soirs...

T., p. 105. — Un beau laurier-rose, étendant son feuillage méridional pour abriter le banc des soirs...

Ms. — Une forme humaine surgit tout à coup près d'elle : quelqu'un qui s'était approché en espadrilles...

T., p. 110. — Une jeune forme humaine surgit tout à coup près d'elle; quelqu'un qui s'était approché en espadrilles, sans faire plus de bruit que les hiboux soyeux dans l'air. L'impression de légèreté est suggérée par *jeune*, *soyeux*, *dans l'air*.

Ms. — Exquise à son cœur et à ses sens...

T., p. 116. — Infiniment douce à son cœur et voluptueuse à ses sens...

Ms. — Dehors, le printemps resplendit. Le long des pentes feuillues... le soleil descend...

T., p. 138. — Dehors, le printemps resplendit. Jamais encore ils n'avaient vu, surplombant leurs têtes, les cimes tellement hautes et proches; mais, le long des pentes feuillues... le soleil descend...

Ms. — L'amas infini des fougères...

T., p. 139. — L'amas léger et infini des fougères...

Ms. — C'est la région verte et profonde...

T., p. 140. — C'est la région abritée et moussue, verte et profonde... *Abritée* précise *profonde*; *moussue* précise *verte*.

Ms. — Un vieux mendiant tout terreux, tout velu...

T., p. 142. — Un vieux mendiant tout terreux, tout velu, tout gris.... *Gris* exprime heureusement la nuance d'ensemble qui se dégage des haillons, de la terre et du poil.

Ms. — Derrière venaient... toutes femmes du village...

T., p. 176. — Derrière venaient... toutes les femmes du village, coiffées d'un voile noir...

Ms. — La magnificence de ses ors rouges...

T., p. 194. — La magnificence de ses ors et de ses cuivres rouges... (Il s'agit du soleil couchant.)

Ms. — Les chemins... où continuaient de s'entasser les feuilles...

T., p. 239. — Les chemins... où continuait de tomber la jonchée triste des feuilles...

Tomber, *jonchée*, *triste* : évocation de fin, de mort; Ramuntcho revient au pays; sa mère est malade, sa fiancée perdue.

Ms. — Chargés chacun de quarante kilos sur la tête...

T., p. 273. — Chargés chacun de quarante kilos sur les épaules ou sur la tête...

Ms. — Il s'arrangeait seul, au régiment, ayant appris les mille petits détails d'entretien...

T., p. 277. — Il s'arrangeait seul, comme aux colonies ou à la caserne, connaissant les mille petits détails...

Ms. — Ramuntcho s'habillait proprement et bien...

T., p. 278-279. — Ramuntcho s'habillait proprement et bien, le ruban des braves à la boutonnière...

On sent que cette précision vestimentaire est apportée par l'officier de marine.

Avec le même soin minutieux, Loti complète soit ses récits, soit ses peintures morales. Ou bien c'est un seul mot, ou bien une locution adverbiale, qui apporte une nuance, atténue ou souligne : « cependant » (p. 42), « par moments » (p. 75), « un peu » (p. 75), « encore une fois (p. 80), « une fois » (p. 85), aujourd'hui (p. 119), « sans doute » (p. 121), « encore » (p. 132), « tantôt » (p. 134), « déjà » (p. 250), « presque » (p. 258), « maintenant » (p. 264), etc. Ou bien, en ajoutant à sa phrase un membre qui en développe le sens, il l'enrichit d'un détail ou d'une comparaison : « Ils entrent tous deux dans l'eau », dit le Manuscrit. « Ils prennent leurs longs bâtons de pêche, » lira-t-on dans l'Édition, « et entrent silencieusement dans l'eau » (p. 125). « Les tristes courlis, » disait le Manuscrit, « venaient d'apparaître en masse dans une bourrasque grise ». L'Édition ajoute : « fuyant la haute mer sous la menace des tourmentes prochaines » (p. 3). Ailleurs, les caractères sont précisés d'une épithète : « Un douanier un peu décidé (Ms.) et un peu matois » (T., 137). « La surveillance légère » d'Arrochkoa devient une « surveillance indulgente et légère » (p. 147). « C'est l'époque de tant de fandangos dansés le soir » (Ms.). «... De tant de fandangos dansés le soir, de tant d'alanguissements amoureux dans la tiède volupté des nuits » (p. 182). Ramuntcho rencontre Dolorès, son ennemie vaincue par sa propre haine. « *Avec une demi-pitié de la voir en défaite*, il songea... » (p. 230). Ce détail adoucit le caractère de Ramuntcho. Il vient de perdre sa mère : « A la tombée du soir, Ramuntcho rentrait dans sa maison déserte » (Ms.). L'Édition fait participer la nature à la tristesse du jeune homme : « A la tombée du soir, tandis qu'une mauvaise rafale de la montagne tordait les branches des arbres, Ramuntcho rentrait dans sa maison déserte, où le gris de la mort semblait épandu partout » (T., p. 256). Le voici qui négocie, avec Itchoua le bandit, l'enlèvement de Gracieuse. « Je n'aime pas, dit Itchoua, porter tort à la religion, moi, tu sais. Voyons, combien me donneras-tu?... » L'Édition précise en ces termes la bassesse d'Itchoua : « Je n'aime pas porter tort à la religion, moi, tu sais... Et puis, j'ai ma place de chantre, que je risque de perdre à ce jeu-là. Voyons, combien me donneras-tu?... » (T., p. 274). Décrivant les hameaux basques, le Manuscrit se contente de les montrer séparés les uns des autres par les bois et le fouillis des branches; l'Édition ajoute à cette description physique le rappel, énoncé une fois de

plus, du caractère moral de la race basque : « et habités par une race antique, dédaigneuse de tout ce qui trouble, de tout ce qui change » (T., p. 296). Idée exprimée déjà en maint endroit du livre, p. 20, 33, 40, 51, etc., dont il voudrait qu'elle obsédât le lecteur et survécût dans sa mémoire quand les péripéties du roman seront oubliées.

*
* *

Les modifications apportées par rature au texte primitif sont plus nombreuses encore : deux cent vingt environ. Parfois, Loti a rayé un terme une peu apprêté pour lui substituer une expression plus simple, plus digne du décor et des personnages rustiques; le « geste antique » devient le « geste noble » (p. 78); le « service militaire » devient le « temps de soldat » (p. 169). « Agissements irréguliers » fera place à « manœuvres louches » (p. 265); « si tu veux » se transforme en « si cela te va » (p. 111). Parfois, au contraire, il corrige une négligence de style ou rend à la phrase quelque noblesse nécessaire. L'estuaire de la Bidassoa, « étrange, mystérieux tout à coup, comme si quelque mystère inconnu s'y préparait » (Ms.) devient « étrange tout à coup, comme si quelque mystère allait s'y accomplir » (p. 121). De même, une « terre environnante » est corrigé en « terre voisine » (p. 114). Quand il dit, parlant d'une cloche : « son très grave, très doux et presque un peu lugubre appel » (Ms.), cette cascade d'adjectifs et d'adverbes lui paraît déplaisante; il rectifie : « son appel très grave et un peu imposant aussi » (p. 233). Gracieuse dit à son fiancé : « La Bonne-Mère lui avait fait une scène pour que je ne danse plus » (Ms.). Cette forme lâchée à été resserrée en : « La Bonne-Mère avait tempêté pour que je ne danse plus (p. 85). De même, ayant nommé « sa mère dont le visage, enfin, s'inondait de larmes » (Ms.), il rehausse l'expression par un pronom plein de majesté : « *Celle* dont le visage, enfin, s'inondait de larmes » (p. 195).

Mais la grande majorité des ratures a pour objet d'ajouter à la précision du détail. « L'aube incertaine et froide » devient « l'aube incertaine et un peu glacée (p. 83). L'aube serait glacée tout à fait, car les routes sont saupoudrées de gelée blanche (p. 84), si Ramuntcho n'avait alors au cœur une joie confuse qui lutte en lui avec l'impression âpre de l'hiver.

Si l'on ne peut s'attarder sur mainte modification d'infime détail : « vieux contrebandiers, » remplacé par « les vieux fraudeurs » (p. 37); « volets », par « auvents » (p. 131); « songeries », par « méditations » (p. 165); « crépuscule », par « déclin du jour » (*id.*); « pensées », par « idées » (*id.*); « comprenait », par « concevait » (*id.*); « elle comprenait », par « elle concevait » (*id.*); « autrefois », par « jadis » (*id.*); — il serait oiseux de prolonger la liste; — il faut noter celles qui ajoutent au relief du texte : à « oubliant la fatigue du jour » (Ms.), je préfère « flai-

rant le gîte du soir » (p. 80) ; à « vers les visions inconnues », « vers on ne sait quoi d'inconnu » (p. 81) ; au « pays du littoral », « le bas pays des plages » (p. 116) ; à « une traînée de joie », un « sillage de joie (p. 132), parce que la *traînée* peut être immobile, tandis qu'un *sillage* semble animé par le mouvement des molécules liquides qui le dessinent, « foi de petit basque » est plus précis que « foi d'enfant » (p. 119) ; « pays sans courriers » (p. 190) est plus expressif, pour l'amant isolé, que « pays lointains » (Ms.). « Les Pyrénées écrasaient le village » (p. 241) dit plus que « surplombaient le village » (Ms.). La « conviction » (p. 246) est plus forte que la « notion » (Ms.) ; des teintes « outrées » (p. 243) blessent plus les yeux que des teintes « violentes » (Ms.). Chaque service de nuit, les carabiniers sont moins de garde » (Ms.) que « de veille » (p. 276) ; le clocher n'est pas « plus las de ses ans » (Ms.), mais « plus usé par les années » (p. 289). Durant la dernière entrevue, l'entrevue « suprême » (Ms.), qu'il préfère appeler l'entrevue « terrible » (p. 304), le corps de Gracieuse n'est pas « caché » (Ms.) sous sa robe, mais y « demeure » (p. 309) malgré les yeux qui brûlent de la voir ; et, au moment de l'adieu, Gracieuse ne semble pas « enveloppée» dans un suaire (Ms.), mais « ensevelie » dans un mystique linceul (p. 315). Toujours et partout, la recherche du mot propre, de l'expression qui porte : ils « mirent » des bouquets devient : ils « piquèrent » des bouquets (p. 153). « Itchoua [les a réveillés tous] a réveillé son monde » acquiert plus de vie familière sous la forme : « Itchoua a secoué son monde » (p. 89), et les « fonds sombres » sont plus effrayants en devenant « les fonds où il fait noir ».

Loti excelle, on le sait, dans ces effets de clair-obscur et d'ombre où se joue sa palette, précise dans l'imprécision. Il a participé à ces bizarres échappées sur la Bidassoa, aux mépris des carabiniers d'Espagne : c'est ce qui donne tant de prix à ses impressions de contrebandier, aussi sûres que ses visions de marin.

Ms. — Au bord de la Bidassoa, sur des vases où leurs pieds s'enfonçaient, au milieu d'une étendue confuse au sol traître qui éveille des idées de chaos, des hommes charrient des caisses sur leurs épaules et viennent tous les jeter dans une longue chose plus noire que la nuit, qui doit être une barque, amarrée près de la berge.

T., p. 88. — Au bord de la Bidassoa, au milieu d'une étendue confuse au sol traître qui éveille des idées de chaos, parmi des vases où leurs pieds s'enfoncent, des hommes charrient des caisses sur leurs épaules et, entrant dans l'eau jusqu'à mi-jambe, viennent tous les jeter dans une longue chose, plus noire que la nuit, qui doit être une barque ; une barque suspecte et sans fanal, amarrée près de la berge.

On remarquera combien l'édition ajoute au manuscrit en précision évocatrice : la vase de la Bidassoa est soulignée par la vision d'une « étendue confuse » ; l'effort des contrebandiers est marqué par ce trait, « entrant dans l'eau jusqu'à mi-jambe » ; le caractère singulier de la barque est annoncé par ces mots « suspecte et sans fanal ».

Ainsi, Loti a su jeter une sorte de lumière douteuse, inquiétante et blafarde, sur le travail de nuit des contrebandiers.

Un autre passage, plus lyrique, a fait l'objet d'un remaniement magistral : c'est la description du soir de juin épandu sur leurs têtes, tandis que les jasmins, les chèvrefeuilles, les tilleuls mêlent leurs senteurs à la fièvre des amants.

M. — Les rainettes des murailles donnaient de minute en minute leur petite note flûtée, comme un très discret appel d'amour, sous l'épaisseur veloutée des mousses ; et, à travers la dentelle noire des feuillages, dans la sérénité d'un beau soir qui semblait à jamais inaltérable, ils voyaient scintiller la poussière de phosphore des étoiles.

T., p. 171-172. — *Dans le silence du village et de la campagne*, les rainettes des murailles donnaient de minute en minute leur petite note flûtée, qui semblait un très discret appel d'amour, sous *le velours* des mousses ; et, à travers la dentelle noire des feuillages, dans la sérénité d'un *ciel de juin qu'on eût dit* à jamais inaltérable, ils voyaient scintiller *comme une simple et gentille* poussière de phosphore, *la multitude terrifiante* des *mondes*.

Quelles différences apparaissent d'après ces retouches? Le texte imprimé est plus long, d'un quart environ ; l'édition ajoute au manuscrit. Un premier membre de phrase (« Dans le silence du village et de la campagne ») rend plus riche l'harmonie de la période et marque une antithèse entre le silence de la vallée et le cri nocturne des animaux.

Plus loin, le Manuscrit introduisait deux groupes harmonieux de syllabes, comme il s'en rencontre tant chez Loti, deux groupes de neuf syllabes, terminés le premier par une masculine (*amour*), le second par une féminine (*mousses*), le tout à la fois riche et léger, et très bien venu. Pourquoi Loti ne s'en est-il pas contenté? Scrupule de langue, peut-être : *qui semblait* lui a paru ajouter, sinon à la clarté, du moins à la correction. (On *donne* une note, on ne donne guère un *appel*.) Mais « épaisseur veloutée » n'est-il pas plus juste et plus heureux que l'expression conventionnelle de *velours*? Disons tout haut cette fin de phrase : il s'agit d'évoquer quelque chose de très discret, qui rompe à peine le silence de sommeil : « appel d'amour sous le velours des mousses » : la même diphtongue sourde, quatre fois répétée, concourt à cet office mieux que l'expression primitive, éclaircie à l'oreille par un triple *e* (« *épai*sseur velout*ée* »). Et le rythme n'est pas altéré par cette recherche des diphtongues assourdies : la phrase se scinde en trois groupes séparés par deux très légères césures.

...qui semblait
Un très discret appel d'amour...
Sous le velours des mousses.

La voix semble s'éteindre, mais ne s'éteint que pour renaître : au poète d'amour va succéder le rêveur apocalyptique, plus permanent chez Loti que le romancier : ce songeur nourri de la Bible et des ter-

reurs cosmiques des Hébreux, plein de désenchantements terrestres et d'un désir tremblant vers l'inconnu, ce même désir, qui lui dictera des pages singulières dans *Le Vertige Mondial*, l'attire et l'effraie tout ensemble. La « poussière de phosphore des étoiles » n'est « simple et gentille » qu'aux yeux de l'ignorant ou du voyageur sceptique ; mais pour le philosophe, comme l'écrivait Guyau :

... Isis a relevé ses voiles :
Une forge géante apparaît dans les cieux.

La « multitude terrifiante » des mondes épouvante en Loti le songeur et l'amant. Il ne peut, comme Sully Prudhomme, leur dire :

... Je vous comprends
Car vous ressemblez à des âmes...

De même qu'il ne voit dans le clocher et dans l'église d'Etchézar que « de pauvres images de bois et de pierre, des mythes sans entendement, sans pouvoir et sans pitié » (*Ramuntcho*, p. 290), de même le monde des étoiles lui apparaît comme une puissance formidable et sans âme, indifférente aux faibles qui cherchent en lui un réconfort ou une pitié. Ici, la nature a permis à Loti de substituer dans la même phrase au peintre distrait par l'éclat des choses le songeur épouvanté par leur mystère.

*
* *

Les retouches apportées aux noms propres, enfin, nous fournissent un autre enseignement.

On en compte une trentaine, dont un petit nombre, il est vrai, sont sans intérêt. Que la mère de Ramuntcho s'appelle Crucita (Manuscrit) ou Franchita (Édition), que Gracieuse s'appelle Gracie dans le Manuscrit, que Catherine (p. 310) s'appelle Victorine, que Laurent (p. 311) s'appelle Jean, il ne nous importe guère. Par contre, il n'est pas indifférent de voir comment Loti a déguisé les noms de personnes ou de villages dont l'identification était facile. De son camarade Otharré, le contrebandier d'Ascain, il fait Arrochkoa ; du village d'Olhette, qu'il orthographie Aulette, il fait tantôt Mendiazpi (cf. p. 38), tantôt Hasparitz (cf. p. 162) ; d'Ossès il fait Erribiagne (cf. p. 27) ; de Saint-Jean-Pied-de-Port, Burguetta (cf. p. 132) ; de Saint-Dominique, San-Bitchencho (cf. p. 194). Plusieurs de ces noms, — on s'en aperçoit à les lire, — ont une consonance plus rude dans leur forme imaginée que dans leur forme réelle ; aux noms français ou gascons, Loti a substitué des vocables basques ou espagnols pour que la couleur locale fût plus homogène et plus rigoureusement appuyée. On ne sait pas au juste pourquoi il a remplacé Gachucha Arramendy par Pantchika Dargaignaratz (p. 126) ; ni pourquoi il a substitué Gorostéguy à Puchululéguy (p. 69) ; peut-être par simple euphonie. Par contre, lorsqu'il remplace, dans la nomenclature des

lieux, Hasparren par Subernoa (p. 164), Asparitz par Issarit (p. 195), Meharin par Amezqueta (p. 238), Dantcharinea par Landachkoa (p. 265), Aïnhoa par Buruzabal (p. 298), Isturitz par Aranotz (p. 299), Erribiague par Erricalde (p. 311) — noms aussi basques et aussi rudes dans l'original que dans la rédaction, — il faut chercher une autre intention : Loti voulait employer des termes fictifs pour mieux dérober la localisation de son roman.

C'est cette identification géographique que le Manuscrit rend facile. Il apparaît que le roman a pour théâtre une bande de terrain large au plus de 60 km. de l'ouest à l'est, de 12 km. du nord au sud, comprise entre 43°17′ et 43°23′ de latitude nord, d'une part; 4° et 4°60′ de longitude ouest, d'autre part, ainsi que le montre le croquis ci-joint. Etchézar, c'est Sare (que Loti écrit Sar) dans la plus grande partie du livre; c'est Ascain dans les dernières pages (correspondant aux p. 307, 311, 321 de l'Édition); Ascain, où effectivement Loti écrivit une partie de *Ramuntcho* et connut Otharré. De toute façon, la Gizune, c'est la Rhune, dont la masse s'élève abrupte et souveraine au-dessus de la plaine; Ascain est immédiatement au nord de la Rhune; Sare, à l'est d'Olhette (Mendiazpi), est un hameau à l'ouest d'Ascain, au pied d'une montagne couverte de menthes et de fougères; Zitzarry, repaire de contrebandiers, est un « village perdu qui frôle la frontière » (p. 80), peut-être Aïnhoa.

Aïnhoa, Dantcharinea, — autre gîte de contrebandiers, — près de la Nivelle bruissante, nous éloignent de la mer et nous enfoncent dans le haut pays; bientôt c'est Espelette ou Isturitz (p. 38); Hasparren (Subernoa) et ses marais pleins d'absinthes (p. 164); puis, plus vers l'est encore, Meharin (Amezqueta), — la retraite suprême, presque aux confins du Béarn.

Si Loti a voulu dissimuler le cadre géographique de *Ramuntcho*, c'est peut-être pour n'être pas asservi au respect des noms et aux exigences des lieux. Il est dit qu'Arrochkoa doit faire passer des chevaux en Espagne, « non loin d'Amezqueta, précisément, à vingt minutes de route à pied » (p. 298; cf. p. 324); or Meharin (Amezqueta) est au moins à quatre lieues de la frontière à vol d'oiseau. De même, ce n'est pas à Aranotz (Isturitz) que Ramuntcho prendra la train pour Bayonne, car Isturitz n'est desservi par aucune voie. Ces détails confirment ce que suggère, par ailleurs, la confusion de Sare et d'Ascain sous le même non d'Etchézar. Loti veut dégager une sorte d'image moyenne du pays basque : une image d'audace et d'amour, d'Espagne et de contrebande ; — image vraie, d'ailleurs, dans son ensemble, quoique je trouve cette peinture du pays basque plus mélancolique que nature; — et il obtient cette image en confondant les images particulières que lui offrait l'expérience, humaine ou géographique.

Notons enfin que Loti ne comprenait pas le basque, et il se fit proposer ces noms par un homme du pays, comme l'atteste un papier

jauni que j'ai entre les mains. C'est une liste de noms basques avec la traduction française.

Bastereder : Beaux parages.
Zubibehere : Sous le pont.
Landachkoa : Petis champs (*sic*).
Irigassei : Jeune village.
Burugoïty : Tête haute.
Izargorry : Étoile rouge.
Amezqueta : Pays des rêves.
Azitzascar : Chêne fort.
Catcoturri : Crête blanche.
Aldapan : A mi-côte.
Arribia : Sol pierreux.
Erricalde : Dans le vallon.
Erribaren : Intérieur du pays.
Aranotz : Plaine froide.
Mendichoco : Coin de montagne.
Bidezabal : Large chemin.
Apaleguy : Endroit creux.
Oyanzabal : Large forêt.
Ururbil : Près de l'eau.
Gastelugaïn : Au haut du château.
Chocomaïtea : Coin préféré.
Sorlecoa : Lieu de naissance.
Et maintenant, choisissez, s'il vous plait (*sic*).

Loti a retenu la valeur symbolique de certains de ces termes, et ce n'est pas au hasard qu'il a nommé le lieu du monastère où expirent les passions : Amezqueta, *le pays des rêves*...

PIERRE FLOTTES.

BIBLIOGRAPHIE DE PIÈCES DE THÉATRE

PARUES EN FRANCE DE 1815 A 1848

Avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale.

(*Suite.*)

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Farrenc, Césarie.	Drames à l'usage des collèges et des pensionnats.		Publiés en 1842.
* —	L'Homme du Peuple et la Grande Dame.	Drame en trois actes.	Panthéon, 10 octobre 1840.
*Félix, Antier et Deslandes.	Le Nouvelliste et le Plan de campagne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 12 juillet 1826.
Ferdinand, Ménissier et Ernest.	La Diligence attaquée.	Mélodrame en trois actes.	Cirque-Olympique, 15 novembre 1822.
Feuillet O. et Bocage.	Palma ou la Nuit du Vendredi Saint.	Drame en cinq actes.	Porte-Saint-Martin, 24 mars 1847.
*Fontan et Desnoyers.	Le Voyage de la Liberté.	Pièce en quatre actes mêlée de chants.	Nouveautés, 14 juillet 1841.
*Foucher P.	Maria.	Drame en deux actes mêlé de chant.	Gymnase, 3 mars 1839.
Foucher P. et Alboize.	Gabrina ou la Chambre du Berceau.	Drame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 5 octobre 1841.
—	El Gitano ou Villes et Montagnes.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 26 novembre 1836.
*Foucher P. et Jarry.	Faute d'un Pardon !	Drame en cinq actes et en prose.	Odéon, 17 novembre 1847.
*(?) Fournier, Narcisse.	Tout Chemin mène à Rome.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 31 décembre 1848.
* —	La Femme qu'on n'aime plus.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 27 décembre 1834.
—	La Fête des Fous.	Drame en cinq actes.	Renaissance, 6 février 1841.
Fournier, Narcisse.	Jeanne Mathieu ou Être aimé pour soi-même.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 28 août 1845.
—	Un Roman intime ou les Lettres du Mari.	Comédie en un acte et en prose.	Gymnase, 3 novembre 1840.
—	Les Souvenirs de la Marquise de V.	Comédie en un acte.	Théâtre-Français, 3 juillet 1840.
Fournier, Narcisse et Alphonse.	Le jeune Père.	Comédie en deux actes.	Gymnase, 16 juin 1847.
*Fournier, Narcisse et Arnould.	Huit Ans de plus.	Drame en trois actes.	Gaîté, 13 février 1837.
Fournier et Arnould.	La vieille Fille et la jeune Veuve.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 23 février 1829.
—	L'Interprète.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 7 juin 1834.
—	Un Mariage corse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 26 mai 1832.
* —	Un Mariage à rompre.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 1er avril 1834.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Fournier et Arnould.	La Rente viagère.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 29 septembre 1832.
* —	Un Secret.	Drame en trois actes mêlé de couplets.	Vaudeville, 14 mars 1840.
* —	Les Suites d'une Faute.	Drame en cinq actes, en prose.	Odéon, 17 avril 1838.
Fournier et de Biéville.	La Femme blasée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 mars 1848.
Fournier et Emmanuel.	Un grand Orateur.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Vaudeville, 10 mars 1837.
Fournier et Frédéric.	La Famille d'Anglade ou le Vol.	Mélodrame en trois actes à spectacle. Tiré des Causes célèbres.	Porte-Saint-Martin, 11 janvier 1816.
Fournier et Terrier.	Une Loi anglaise.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 21 novembre 1835.
*Fournier et Uzanne.	Un Cœur de Mère.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 5 novembre 1836.
Francis, Cornu.	A 22 ans ! ou l'Agonie de Schœnbrünn.	Drame en un acte.	Ambigu-Comique, 19 août 1832.
—	Jeannette.	Mélodrame en trois actes et six époques.	Ambigu-Comique, 26 octobre 1831.
—	Les Mineurs.	Mélodrame en trois actes.	Cirque-Olympique, 24 août 1835.
* —	Le Savetier de Toulouse.	Drame en quatre actes.	Ambigu-Comique, 20 octobre 1832.
Francis, Benjamin et N***.	Isaure.	Drame en trois actes, mêlé de chants.	Nouveautés, 1er octobre 1829.
*Francis et Bourgeois.	La Belle-Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 8 novembre 1831.
—	Une Nuit au Palais-Royal.	Tableau-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 6 novembre 1830.
Francis et Gustave.	Le Festin de Balthazar.	Drame sacré en cinq actes mêlé de chœurs.	Ambigu-Comique, 15 mai 1833.
*(?) Francis et Halévy.	Indiana.	Drame en cinq parties.	Gaîté, 2 novembre 1833.
Francis, M. F. D. T.	Le Boa ou le Bossu à la Mode.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 22 mars 1831.
Francis, M. F. D. T.. Alhoy et La Salle.	La Vogue.	Vaudeville à grand spectacle.	Porte-Saint-Martin, 6 octobre 1825.
Francis M. F. D. T. et Armand.	Oreste et Pylade.	Parodie renouvelée de Favart, à propos de Clitemnestre.	Variétés, 6 décembre 1822.
Francis M. F. D. T. et d'Artois Achille.	Les Amours de Village.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 11 juin 1823.
Francis M. F. D. T. et d'Artois.	L'École des Ganaches.	Parodie de *L'École des Vieillards*, en un acte et en vaudevilles.	Vaudeville, 8 janvier 1824.
—	L'Enfant de Paris.	Lithographies en action mêlées de vaudevilles.	Variétés, 4 juin 1823.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Francis M. F. D. T. et d'Artois.	La Famille du Porteur d'eau.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 mars 1824.
—	Les Forgerons.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Nouveautés, 2 mars 1827.
—	M. François ou Chacun sa Manie.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 18 août 1821.
—	La Halle du Blé ou l'Amour et la Morale.	Tableau grivois en un acte.	Variétés, 15 novembre 1827.
—	L'Homme de Paille.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Nouveautés, 6 mars 1827.
—	La Marchande de Goujons.	Vaudeville grivois en un acte.	Variétés, 31 mars 1821.
—	Les deux Matelots ou le Père malgré lui.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 mai 1827.
—	Polichinelle aux Eaux d'Enghien.	Tableau-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 juillet 1823.
—	Les jolis Soldats.	Tableau militaire, civil et vaudeville.	Variétés, 4 novembre 1826.
Francis et Brazier.	Les petits Acteurs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 28 mai 1822.
Francis, Brazier et Dumersan.	La Fille mal gardée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 juin 1822.
*Francis et Charles.	Le Fabricant ou la Filature.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 29 octobre 1823.
Francis et de Courcy.	La Salle des Pas perdus.	Tableau en un acte.	Vaudeville, 14 janvier 1826.
Francis et Gabriel.	M. Lerond.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 mai 1821.
—	Les Visites à Momus.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 31 décembre 1819.
Francis, Gabriel et d'Artois.	Guillaume, Gauthier et Garguille.	Comédie grivoise en un acte.	Variétés, 31 décembre 1822.
*Francis, Lafortelle et Moreau.	Les Joueurs ou la Hausse et la Baisse.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 18 août 1821.
*Francis et Maurice.	Les Employés.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 23 août 1828.
Francis et Saint-Georges.	Le Créancier voyageur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 30 septembre 1826.
Francis, Saint-Georges et Xavier.	M. Antoine ou le n° 2782.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 mai 1824.
Francis et Simonnin.	Les Cris de Paris.	Tableau-poissard en un acte mêlé de couplets.	Variétés, 18 septembre 1822.
Francis et Théaulon.	Le Centenaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 novembre 1825.
Francis et Théaulon.	Le Commissaire du Bal.	Comédie-anecdote mêlée de vaudevilles en un acte.	Variétés, 23 septembre 1825.
—	Les trois Faubourgs.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 14 juillet 1827.
—	Les Trous à la Lune.	A-propos-folie en un acte.	Variétés, 10 février 1826.
Francis, Théaulon et d'Artois.	Les Inconvéniens de la Diligence.	Six tableaux-vaudeville.	Variétés, 11 novembre 1826.
*Francis, Théaulon et d'Artois.	Le Protecteur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 août 1826.
Franconi.	Clarisse et Lovelace.	Pièce.	Cirque-Olympique, 11 mars 1815.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Franconi et Henri.	Youli ou les Souliotes.	Mélodrame en deux actes.	Cirque-Olympique, 17 mars 1830.
* (?) Frédéric.	Le Pic terrible ou la pauvre Mère.	Pantomime en trois actes et à grand spectacle.	Cirque-Olympique, 26 avril 1815.
Frédéric et ***.	Ismayl et Maryam ou l'Arabe et la Chrétienne.	Pièce en trois actes, à grand spectacle.	Panorama-Dramatique, 14 avril 1821.
Frédéric et Laqueyrie.	La fausse Clef ou les deux Fils.	Drame en trois actes.	Gaîté, 22 janvier 1823.
Frédéric et Victor.	La Cabane de Montainard ou les Auvergnats.	Mélodrame en trois actes à grand spectacle.	Porte-Saint-Martin, 26 septembre 1818.
Fulgence, Saint-Laurent et Tully.	Le Mari par intérêt.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 janvier 1827.
Gabet, C. *	Le Socialisme.	Pièce.	Parut en 1848.
Gabriel et Edmon.	Le Déjeuner d'Employés.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 juillet 1823.
Gabriel et Gersin.	Les Arrangeuses ou les Pièces mises en pièces.	Folie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 novembre 1822.
Gabriel et Philibert.	Les Tailleurs de Windsor.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 octobre 1822.
Gabriel et Rochefort.	Jocko, ou le Singe du Brésil.	Drame en deux actes, à grand spectacle.	Porte-Saint-Martin, 16 mars 1825.
Gabriel et Thomas.	La Chaîne électrique.	Comédie en deux actes, mêlée de chant.	Variétés, 13 janvier 1842.
Gabriel et Vermond.	Jacquot.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 18 octobre 1843.
Gabriel, de Villeneuve et Masson.	Bonaparte à l'École de Brienne.	Souvenirs de 1783, en trois tableaux.	Nouveautés, 9 octobre 1830.
* Girardin, Mme de.	L'Ecole des Journalistes.	Comédie en cinq actes et en vers.	Reçue au Théâtre-Français, 21 octobre 1839, mais défendue par le censeur.
Giraud et Berruyer.	A la fraîche! Qui veut boire? ou Une Promenade du Vieux Conteur.	Vaudeville-anecdotique en un acte.	Théâtre de M. Comte, 9 mars 1838.
Gouffé et Belle.	Le Retour à Valenciennes ou Rentrons chez nous.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 1er décembre 1818.
Gouffré et Ledoux.	Le Duel et le Déjeuner.	Comédie-anecdote en un acte.	Variétés, 22 septembre 1818.
Gosse, Étienne.	Le Flatteur.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 6 mai 1816.
—	Proverbes dramatiques.		Publiés en 1819.
Gozlan L.	Notre Fille est princesse.	Drame en cinq actes.	Théâtre-Français, 23 mars 1847.
—	Le Livre noir.	Drame en cinq actes.	Porte-Saint-Martin, 10 octobre 1848.
—	La Main droite et la Main gauche.	Comédie en cinq actes et en prose.	Renaissance, en 1841.
Grangé E.	Vienne et Schœnbrunn.	Drame en trois actes mêlé de chants.	Théâtre du Temple, 8 septembre 1832.
Guénée et Berruyer.	Les Enfants peints par eux-mêmes.	Revue-vaudeville en un acte, d'après l'ouvrage sous le même titre de M. Alexandre de Saillet.	Gymnase enfantin, 18 juin 1842.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ıénée et Brésil.	L'Auberge du Petit Caporal.	Vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Antoine, 27 décembre 1840.
ıert E.	Le Peureux.	Pièce.	Indiquée dans le *Dossier politique* de M. Rondel. Parut en 1845.
De Guerville P.	L'Argent.	Drame en cinq actes.	Théâtre-Historique, 2 décembre 1848.
uibert L.	Albert ou Séduction et Remords.	Drame en deux actes.	Non joué; publié en 1829.
aillard L.	Le dernier Amour.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 19 juin 1847.
—	Delphine ou la Faute du Mari.	Comédie en deux actes et en prose.	Odéon, 9 février 1843.
—	Femme et Maîtresse.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Vaudeville, 8 juin 1837.
—	Les Moyens dangereux.	Pièce.	Odéon, 9 novembre 1847.
ıinoyseau d'Angers.	La fausse Grandeur ou les Provinciaux de qualité.	Comédie en trois actes.	Publiée en 1832.
—	Le Siècle de Progrès ou le Mariage saint-simonien.	Pièce.	Publiée à Angers en 1837.
ılévy et Duport.	Carte blanche.	Comédie en un acte et en prose.	Renaissance, 21 juillet 1839.
Halévy et Jaime.	Louise Duval ou le Préjugé.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 28 février 1837.
Harel.	Le Succès.	Comédie en deux actes et en prose.	Représentée le 13 mars 1843.
arriot, John.	Napoléon.	Drame politique et historique, à l'imitation du *Macbeth* de Shakespeare.	Publié en 1834.
enri et Jules.	Le Vendredi d'un Usurier.	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 11 avril 1823.
enry et Saint-Amand.	Le Garde et le Bûcheron.	Mélodrame en deux tableaux.	Cirque-Olympique, 23 juin 1827.
ippolyte.	Léonie ou la Vengeance d'une Femme.		Indication donnée par le *Journal des Débats*, 13 mars 1824.
ibert, Charles.	Une Ville de province ou les Pantins politiques.	Comédie en un acte et en vers.	Grand-Théâtre de Bordeaux, 17 novembre 1836.
ibert et Antier.	Gustave ou le Napolitain.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 4 octobre 1825.
ibert et Cottenet.	Tristesse et Gaîté.	Vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 11 juillet 1820.
ibert et Le V....	La Folle pour rire.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gaîté, 9 décembre 1824.
ibert et Poujol.	Le Collier de Fer.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 12 mars 1827.
equelin et Courart.	Le Passage militaire.	Divertissement en un acte, pour la Fête du Roi.	Ambigu-Comique, 24 août 1823.
equelin et Lafillard.	La Saint-Charles au Collège.	A-propos mêlé de couplets.	Théâtre de M. Comte, 3 novembre 1821.
equelin, Ourry et A. B.	L'Ecarté ou un Lendemain de Bal.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 25 septembre 1822.
urry A.	Le Gentilhomme de 1847.	Comédie en vers.	Publiée en 1848.

AUTEUR	TITRE	GENRE	TPÉATRE ET DATE
* Jobin, Claude.	Les Supériorités modernes ou le Baron de Soussussous.	Comédie-proverbe en quatorze actes et en prose.	Imprimée en 1832.
Jouhaud, A.	Les Cendres de Napoléon.	Pièce en trois actes, mêlée de couplets et suivie d'une Apothéose.	Théâtre-Saint-Marcel, 1er janvier 1841.
Jouhaud et Gobert.	Le Soldat de la Loire.	Drame-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 29 décembre 1839.
* Jouvenot, J.-C.	Adrien et Pauline ou le Tartuffe politique.		Publiée en 1830. Indiquée par M. Rondel dans son *Dossier politique*.
Jouy, Etienne de.	L'Héritage.	Comédie en cinq actes et en vers.	Reçue au Théâtre-Français 12 août 1821, mais défendue par le gouvernement 22 août 1823.
—	Les Intrigues de Cour.	Comédie en cinq actes et en prose.	Reçue au Théâtre-Français 2 janvier 1824, mais ajournée par le gouvernement, 20 février 1824.
De Kock, Paul.	Monsieur Graindelin.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 7 décembre 1820.
—	Les Infidèles.	Comédie en un acte, mêlée de chant.	Opéra-Comique, 2 janvier 1823.
—	Le Moulin de Mansfeld.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 10 février 1816.
—	Tout ou Rien.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 16 août 1836.
* De Kock et Dupeuty.	La Femme, le Mari et l'Amant.	Comédie-vaudeville en trois actes et cinq époques.	Nouvautés, 19 décembre 182[illegible]
De Kock, Dupeuty et Valory.	Madeline.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 30 novembre 1836.
De Kock, Dupeuty et Varin.	Un Jeune Homme charmant.	Drame-vaudeville en cinq actes.	Gaîté, 13 août 1839.
La ***, E.	La Partie de Billard d'un Ministre.		Publiée en *1826*. Indiquée par M. Rondel dans son *Dossier politique*.
Labiche.	Un Jeune Homme pressé.	Vaudeville en un acte.	Montansier, 4 mars 1848.
Labiche et Lefranc.	A bas la Famille.		Gymnase, 16 décembre *184*[illegible]
—	Le Club champenois.	A-propos en un acte, mêlé de couplets.	Théâtre de la Montansier 8 juin 1848.
—	Frisette.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 18 avril 1846.
—	L'Inventeur de la Poudre.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 17 juin 1846.
—	Deux Papas très bien.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 16 novembre 1844.
Labiche et Jessé.	Le Major Cravachon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 15 février 1844.
* Labiche et Michel.	L'Avocat Loubet.	Drame en trois actes.	Panthéon, 28 août 1838.
Labie, Salivat et J. Augier.	Le Mauvais Sujet.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 7 juillet 1839.
Laboulet et Jules.	Les quatre Sergens de La Rochelle.	Mélodrame en trois actes et six tableaux.	Ambigu-Comique, 2 mai 183[illegible] et reprise à la Porte Saint-Martin en 1848.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
abrousse et Albert.	Prêtez-moi cinq francs.	Drame en trois actes.	Gaîté, 19 juillet 1834.
De la Cour, J.	Les Mariages d'Argent.	Comédie en vers, en un acte, suivie de quelques essais.	Non jouée, publiée en 1827.
Lacretelle aîné.	Les Censeurs.	Pièce.	Publiée en 1820. Indiquée par M. Rondel dans son *Dossier politique*.
Lafitte et Legrange.	La Maîtresse et la Femme.		Porte-Saint-Martin, en 1832. Indication donnée par le *Journal des Débats*.
Lafont, C.	Un Cas de Conscience.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 9 décembre 1839.
—	La Famille Moronval.	Drame en cinq actes.	Porte-Saint-Martin, 6 octobre 1834.
afont et d'Abrantès.	Un Ménage anglais.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 9 décembre 1835.
afont, M.	L'Oncle de Normandie.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 3 mars 1846.
aloue, F.	Belisario.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 12 octobre 1839.
aloue et Bourgeois.	Don Quichotte et Sancho Pança.	Pièce en deux actes et treize tableaux.	Cirque-Olympique, 12 octobre 1843.
Laloue et Labrousse.	Pauline ou le Châtiment d'une Mère.	Drame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 25 janvier 1841.
—	Le dernier Vœu de l'Empereur.	Cinq tableaux.	Cirque-Olympique, 9 janvier 1841.
aloue et Lemaître.	Le Prisonnier amateur.	Comédie mêlée de couplets.	Ambigu-Comique, 15 juin 1826.
aloue et Lonchamps.	L'Égoïste par régime.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 8 avril 1826.
aloue et Ménissier.	Le Commissionnaire.	Mélodrame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 10 juin 1824.
aloue et Merle.	La Saint-Louis des Artistes.	Vaudeville en un acte, en l'Honneur de la Fête du Roi.	Porte-Saint-Martin, 24 août 1824.
aloue et Ponet.	Le petit Georges.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Théâtre du Panorama-Dramatique, 5 juin 1821.
aloue, Saint-Hilaire et Paulin.	Les deux Cousins.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 12 janvier 1825.
aloue et Simonnin.	Le Valet en Bonne Fortune ou les Amies de pension.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 11 janvier 1825.
aloue et Villemot.	Le Curé Mingrat.	Mélodrame en quatre actes.	Publié en 1831.
mbert.	L'Intrigant.	Comédie en cinq actes et en vers.	Non jouée, publiée en 1820.
landi, Gustave.	Les Politiques.	Comédie en trois actes et en vers.	Grand-Théâtre de Bordeaux, 10 janvier 1836.
nglé F., d'Artois et Quoy.	Les Emprunts à la Mode.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 juin 1824.
aqueyrie.	Nelly ou la Fille bannie.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 18 octobre 1827.
. Salle, J. de.	Les dix Francs de Jeannette.	Vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 11 janvier 1828.
—	Le Soldat en retraite ou les Coups du Sort.	Drame en deux actes.	Gaîté, 10 juin 1826.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
La Salle (J. de).	Le Tambour et la Musette.	Tableau-vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 15 avril 1826.
La Salle et Alhoy.	La Corbeille de Mariage.	Vaudeville en un acte.	Porte-Saint-Martin, 31 décembre 1825.
La Salle et Amédée.	Les deux Étudians.	Comédie en un acte et en vers.	Gymnase, 17 novembre 1825.
La Salle et Philadelphe-Maurice.	L'Avocat et le Médecin.	Comédie en un acte.	Porte-Saint-Martin, 7 juillet 1824.
La Salle, Saint-Amand et Henry.	L'Amour et les Poules.	Comédie-folie en un acte.	Gaîté, 16 janvier 1827.
*La Salle et Saint-Maurice.	Le Caissier.	Drame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 30 mars 1826.
—	Le Contumace.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Porte-Saint-Martin, 28 novembre 1826.
*Lassailly E.	Néosthène ou un Homme politique.	Comédie politique en cinq actes.	Publiée en 1847.
La Touche et Deschamps.	Le Tour de Faveur.	Comédie en un acte, en vers.	Théâtre-Favart, 23 novembre 1818.
Laurencin.	Le bon Ange.	Comédie en cinq actes mêlée de chant.	Gymnase, 27 juin 1841.
—	L'Anneau de la Marquise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 juillet 1842.
—	Bocquet, père et fils.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 17 août 1840.
* —	Édouard et Clémentine.	Comédie en trois actes mêlée de couplets, imitée du drame de Kotzebue.	Gymnase, 9 juin 1842.
—	Ma Femme et mon Parapluie.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 23 juin 1834.
* —	Ibrahim.	Drame en trois actes et six tableaux.	Ambigu-Comique, 26 février 1833.
*Laurencin.	Lestocq ou le Retour de Sibérie.	Comédie-vaudeville anecdotique en un acte.	Porte-Saint-Martin, 14 août 1836.
—	Une Maitresse-Femme.	Comédie en un acte mêlée de chants.	Odéon, 29 décembre 1836.
* —	Maria.	Drame en deux actes mêlé de chant.	Gymnase, 3 mars 1839.
—	L'Orage ou un Tête-à-Tête.	Comédie en un acte, d'après un roman de M. Soulié.	Gymnase, 3 août 1838.
—	Simon le Voleur.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 18 septembre 1842.
Laurencin et Cey.	Le Grand-Papa Guérin.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 20 octobre 1838.
Laurencin et Delestre.	L'Embarras du Choix.	Comédie-vaudeville.	Gymnase, 20 décembre 184
Laurencin et Derville.	Vive le Divorce ! ou ma Femme m'adore !	Comédie en un acte mêlée de chants.	Vaudeville, 13 mai 1833.
Laurencin, Desvergers et Vaez.	Les Brodequins de Lise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 juillet 1839.
Laurencin et Dupeuty.	Mademoiselle.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 7 octobre 1838.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Laurencin et Lavarenne.	L'Anneau ou Départ et Retour.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Ambigu-Comique, 3 décembre 1832.
Laurencin et Lopez.	Turlurette !	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 septembre 1834.
Laurencin, Marc-Michel et Couailhac.	La Chasse aux Millions.	Vaudeville en trois actes.	Gaîté, 25 décembre 1846.
Laurencin et Meyer.	La Fille d'un Militaire.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 9 août 1837.
Laurencin et Monnais.	Un Ménage parisien.	Drame en deux actes.	Gymnase, 12 juin 1839.
Laurencin et Tyrtée.	L'Amant en gage.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 20 mai 1832.
Laurencin et Varin.	La Demoiselle majeure.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 5 avril 1838.
—	La Femme de l'Epicier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 5 novembre 1836.
—	Le Père Pascal.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 23 mars 1839.
Lauzanne.	Harnali ou la Contrainte par Cor.	Parodie en cinq tableaux et en vers.	Vaudeville, 23 mars 1830.
Laverpillière.	L'Homme et ses Écrits.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 22 janvier 1833.
—	Les deux Mahométans.	Comédie en un acte et en prose.	Théâtre-Français, 18 mai 1835.
La Ville de Mirmont.	L'An dix-neuf cent vingt-huit.	Pièce en quatre parties, scènes en vers.	Publiée en 1841.
—	Le Cabinet d'un Ministre.	Revue.	Non jouée. Composée 1829-1835.
—	L'Émeute de Village.	Comédie en trois actes et en vers.	Composée en 1831. Non jouée.
—	Le Folliculaire.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 6 juin 1820.
—	Les Intrigants.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 10 mars 1831.
—	L'Intrigue et l'Amour.	Drame en cinq actes et en vers, imité de Schiller.	Théâtre-Français, 1er avril 1826.
—	Une Journée d'Élection.	Comédie en trois actes et en vers.	Reçue au Théâtre-Français en 1823, représentée en 1829.
—	Le Libéré.	Tableau dramatique en cinq parties et en vers.	Composée 1834-1835.
(?) —	Le vieux Mari.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 24 mai 1830.
—	Le Moyen de parvenir.	Comédie en cinq actes et en vers.	Publiée en 1844.
—	Le Roman.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 22 juin 1825.
Laya (L.)	Un Coup de Lansquenet.	Comédie en deux actes et en prose.	Théâtre-Français, 30 janvier 1847.
—	Georges et Maurice.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 21 février 1846.
—	Je connais les femmes !	Comédie en un acte mêlée de chant.	Palais-Royal, 14 novembre 1840.
—	Léonie.	Drame en un acte mêlé de chants.	Gymnase, 24 janvier 1848.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Laya.	L'Œil de Verre.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Vaudeville, 15 septembre 1840.
Laya et Bayard.	Les Demoiselles de Noce.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 31 octobre 1846.
Laya et Regnault.	La Liste de mes Maîtresses.	Comédie en un acte.	Palais-Royal, 26 janvier 1838.
* Le..., J.	Le Cabinet d'un Ministre.	Dialogues des vivans.	Publiés en 1828. Indication donnée par M. Rondel dans son *Dossier politique.*
Lebas E. et Leroux.	Le Jaloux.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 octobre 1827.
*Leclercq, Théodore.	Proverbes dramatiques.		Parurent de 1823 à 1836.
Lefranc A.	Une Existence décolorée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Édition complète en 1852. Palais-Royal, 7 novembre 1847.
—	Une Femme tombée du Ciel.	Comédie-vaudeville en un acte.	Panthéon, 27 mars 1836.
Lefranc A. et Merville.	Si nos Femmes savaient!	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 21 décembre 1840.
*Lefranc et Molé-Gentilhomme.	Une Femme compromise.	Drame en deux actes.	Vaudeville, 5 août 1843.
Lefloch V.	Les Partis.	Comédie en un acte et en vers.	Publiée en 1833.
*Léger F.-P.	Alphonse ou les Suites d'un second Mariage.		Indication donnée par le *Journal des Débats* en 1818.
—	Maria ou la Demoiselle de Compagnie.	Comédie en un acte et en vers.	Odéon, 1er décembre 1817.
Léger et Belle.	Le Fruit défendu.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 13 novembre 1821.
Lemaître F., Antier. et Paulyanthe.	Robert Macaire.	Pièce en quatre actes et six tableaux.	Folies-Dramatiques, 14 juin 1834.
Lemaître F. et C***.	Le vieil Artiste ou la Séduction.	Mélodrame en trois actes et en vers.	Ambigu-Comique, 26 août 1826.
Lemercier, Népomucène.	Le Complot domestique.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 16 juin 1817.
—	Le Corrupteur.	Comédie en cinq actes et en vers.	Odéon, 26 novembre 1822.
—	Le Faux Bonhomme.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 25 janvier 1817.
—	Les deux Filles spectres.	Mélodrame en trois actes.	Porte-Saint-Martin, 8 novembre 1827.
—	Le Frère et la Sœur jumeaux.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 7 novembre 1816.
—	L'Héroïne de Montpellier.	Mélodrame en cinq actes.	Porte-Saint-Martin, 7 novembre 1835.
—	Les Serfs polonais.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 15 juin 1830.
Léon et Ferdinand.	Le Magasin de lumière.	Scènes à propos de l'éclairage par gaz.	Gymnase, 4 février 1823.
Léon et Gustave.	Le Mort dans l'Embarras.	Comédie nouvelle en trois actes.	Odéon, 8 octobre 1825.

(*A suivre.*)

SYLVIA-L. ENGLAND.

COMPTES RENDUS

A. Coville, **Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France.** Un vol. in-8° de 256 pages. Paris, E. Droz, 1934.

On sait que l'humanisme du XVI^e^ siècle a été précédé d'un mouvement de même nature qui s'esquissa vers la fin du XIV^e^ siècle. Mais cette notion reste confuse, imprécise, et bien souvent ignorée. C'est du début du XVI^e^ siècle que l'ont fait communément dater le renouveau des lettres antiques. Le livre de M. Coville montre comment, vers 1375, il s'en fallut de peu que ne se produisît ce réveil. Sans parler des précisions qu'elle apporte sur la vie de G. et de P. Col, de leurs amis N. de Clamanges ou J. de Montreuil, précurseurs de Budé ou de Lefèvre, cette étude où sont utilisés des textes peu connus ou inédits montre combien ces fonctionnaires que furent les frères Col et leurs amis connurent les goûts qui animèrent ensuite un Érasme ou un Dolet. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire, p. 100, telle déclaration de N. de Clamanges. Ils recherchent les manuscrits d'auteurs latins : G. Col est fier de posséder les lettres de Pline; ils lisent Cicéron, Salluste, Virgile, Horace, Quintilien, qui leur apprennent l'art d'écrire; ils ont leurs préférences et se querellent non sans quelque pédantisme à propos d'Ovide qu'Ambrogio de'Migli trouve supérieur à Virgile; ils ont souci de rivaliser avec les Italiens qu'ils rencontrent en Avignon : ils veulent égaler Pétrarque. Les épîtres de G. Moccia, que M. Coville analyse dans le détail, nous renseignent sur leurs préoccupations intellectuelles. Tout comme Ronsard en 1550, ils sont jaloux de la gloire nationale, et protestent contre le mot de Pétrarque niant qu'il y ait en France des orateurs ou des poètes.

Jam Gallia clara poetis
Est hodie semperque sacris celeberrima musis

reconnaît Moccia.

Il s'agit là d'un humanisme d'essence exclusivement latine —

Nam sumus, si vera vides, nos, hercle! Latini,
Non Graeci, nec de nobis est barbarus ullus..., —

mais il possède déjà certains des traits qui seront ceux de l'humanisme du XVI^e^ siècle : le goût d'une forme élégante et pure, le sentiment de la nature (p. 109), une vague tendance au paganisme. On retiendra surtout que, dans le débat sur le *Roman de la Rose*, J. de Montreuil, les frères Col prennent parti pour J. de Meun contre Christine de Pisan parce qu'ils aiment en l'auteur du *Roman* sa connaissance de l'antique, l'audace, la liberté, et, pour tout dire, l'humanité de sa pensée. Tous enfin, précurseurs des cicéroniens, n'écrivent qu'en latin. Les tristesses du XV^e^ siècle ont, peut-être, retardé l'éclosion de l'humanisme. G. et P. Col, Clamanges, Montreuil vieillissant, ont délaissé l'antiquité, sont revenus au christianisme.

Le livre de M. Coville, sobrement écrit, est riche de faits qui donnent à penser. Il pourrait être le premier chapitre d'une histoire de l'humanisme, et l'historien futur qui voudra retracer l'évolution de ce mouvement de pensée devra faire des conclusions de M. Coville le début de son travail.

P. Jourda.

A. A. Tilley, **Three French Dramatists : Racine, Marivaux, Musset.** Cambridge, University Press, 1933.

Ce livre est, sauf erreur, le huitième volume d'études françaises publié par M. A. A. Tilley, sans compter trois anthologies composées en collaboration avec H. F. Stewart. C'est là un effort qui mérite notre respect et notre gratitude.

Pour le juger équitablement il faut tenir compte de la position de l'auteur, qui n'est pas Français et ne s'adresse pas à des Français. Pas plus que dans ses ouvrages précédents il n'a ici la prétention d'apporter des éléments nouveaux ni un travail de première main. Son dessein est apparemment d'initier son public à des œuvres qui, comme il le dit, comptent en Angleterre de chauds admirateurs, mais en petit nombre.

Le volume comprend non pas l'étude comparative que le titre pouvait faire craindre, mais trois essais à peu près indépendants l'un de l'autre. Dans sa préface, M. Tilley justifie le rapprochement de Racine, Marivaux et Musset, par des arguments de valeur inégale. Quand il mentionne comme « caractéristiques » communes leur « sens dramatique vigoureux », leur « style à la fois individuel et de beaucoup de charme et de distinction », il ne réussit pas à nous convaincre. La seule raison valable est celle qu'il donne la première : que chez tous les trois se retrouve le même intérêt a peu près exclusif pour le jeu des passions.

Encore ce point mérite-t-il d'être éclairci : qu'y a-t-il de commun entre l'amour d'Hermione, celui de Sylvia et celui de Camille? Mais si M. Tilley reste un peu vague à ce sujet dans sa préface, il faut reconnaître qu'il a pris soin, par la suite, de bien marquer les différences, surtout entre Racine et Marivaux.

Le premier essai, consacré à Racine, est le moins satisfaisant des trois. Peut-être parce que nous en attendons davantage. D'abord quelques interprétations surprennent. M. Tilley n'est pas le premier à nier la coquetterie d'Andromaque, et cette querelle de mots — ce n'est pas autre chose — ne nous arrête pas. Mais l'idée qu'il se fait d'Agrippine est étrange. « Il est évident que ce qu'elle apprécie, dit-il, ce n'est pas le pouvoir réel, mais simplement d'en faire parade (« the outward show of it »). » Il nous est d'autant plus difficile de le suivre qu'il ajoute aussitôt à titre d'exemple : « le droit d'assister *derrière un écran* aux délibérations du Sénat ». Il déclare ailleurs que « sa crédulité trahit une femme faible plutôt que généreuse » et il nous semble que ni l'un ni l'autre de ces adjectifs n'explique convenablement cet aspect du caractère d'Agrippine.

Il considère que, dans *Mithridate*, Racine n'a réussi que partiellement à réaliser l'unité. La raison la plus forte qu'il en trouve, et une raison, ajoute-t-il imprudemment, « qui, je crois, n'a pas été relevée par les critiques », est que Mithridate ne peut guère inspirer de sympathie. Est-il besoin de dire que dans cette puissante tragédie, gâtée seulement par la fadeur du dénouement, la force du caractère de Mithridate vient précisément de ce qu'en dépit de ses crimes et de sa cruauté nous ne pouvons pas nous empêcher de le plaindre et de souffrir avec lui?

Quant à Phèdre, M. Tilley refuse d'y voir « rien de spécialement janséniste ». Il rejette donc sur ce point non seulement l'opinion de Chateaubriand et de J. Lemaître qu'il mentionne, mais le jugement de Boileau et du grand Arnauld (s'il faut en croire Louis Racine) et l'impression générale des contemporains que nous rapporte Voltaire (« j'ai entendu tenir ces propos dans mon enfance, non pas une fois, mais trente »). Il faudrait peut-être, pour réfuter cette interprétation, plus qu'une simple affirmation, même appuyée sur l'autorité de M. G. Truc.

Néanmoins l'analyse des tragédies est généralement complète et solide. Ce

qui manque surtout dans cette première partie, c'est une compréhension profonde de la poésie racinienne. L'auteur fait un effort évident pour saisir cette grandeur de Racine à laquelle il veut croire. Mais sa gêne est trop apparente quand il aborde ce redoutable sujet. Ses citations sont rarement bien choisies; il omet souvent le vers essentiel. Et quelle maladresse quand il assure finalement à Racine une place dans la « maison de poésie » comme « un maître consommé de la langue et du mètre », quand il ajoute gauchement : « certaines de ses pièces contiennent certainement plus de poésie que d'autres ». Comme il se sent soulagé en concluant : « Mais si Racine était un poète, il était d'abord et avant tout un dramaturge et un psychologue ». Nous sommes loin des pages aussi enthousiastes que pénétrantes de Lytton Strachey dans ses *Landmarks in French Literature*. On ne voudrait pas être trop sévère pour M. Tilley, qui a sans aucun doute les meilleures intentions du monde; mais, à la fin de cette étude consciencieuse, comment ne pas songer qu'après tant d'autres elle « laisse sur le vert le noble de l'ouvrage »?

Avec Marivaux la difficulté, quoi qu'on pense, était moins grande. Sans doute y manque-t-il l'appréciation de ce « je ne sais quoi » si joliment défini par Marivaux lui-même, quoiqu'avec un peu de préciosité. Sans doute la nature même de cette préciosité, celle qui régnait chez M^me^ de Lambert, et qu'on pourrait appeler la préciosité du débraillé, a-t-elle échappé à M. Tilley. Mais, s'il n'a peut-être pas précisé assez complètement le caractère particulier de l'amour chez les personnages de Marivaux, ce sentiment bourgeois, modéré, sensé, mais en même temps délicat, subtil, frémissant, du moins il en a indiqué l'essentiel, et il l'a nettement distingué de la passion racinienne.

Il a aussi noté l'honnêteté discrète, mais foncière, qui est un des traits les plus constants de ce théâtre, et même, sauf de rares exceptions, chez ses femmes les plus coquettes.

Enfin il nous donne un exposé très complet de l'œuvre dramatique de Marivaux. On peut lui reprocher quelques lacunes dans la partie biographique et un silence total sur tout ce qui n'est pas théâtre. Mais il est commode d'avoir là un résumé de toutes les pièces, même les moins connues et les moins facilement accessibles.

L'étude sur Musset ne porte, elle aussi, que sur le théâtre. Elle présente les mêmes qualités que les précédentes, et s'arrête aux mêmes limites. Parfois l'interprétation des personnages est incertaine : M. Tilley ne semble pas croire que Marianne aime réellement Octave, que Jacqueline aime Fortunio. Il va plus loin et, dans sa dernière page, n'hésite pas à avancer que Musset lui-même était incapable de « véritable amour ». Bien entendu, rien n'empêche d'ergoter sur la définition du « véritable amour ». Mais que pensez-vous de ce jugement sévère, ombre de Lélia?

Je ne sais s'il est utile de signaler un lapsus comme celui de la page 182, où il nous est dit qu'après 1838 Musset n'avait que vingt-sept ans. Quant aux fautes d'impression, si rares en général dans l'édition anglaise, je ne les mentionnerais pas, bien qu'elles soient ici relativement nombreuses, si le fait qu'elles portent toutes sur des citations ou sur des dates ne rendait le cas un peu troublant. Il faut bien ajouter aussi que les indications bibliographiques données dans la préface sont déconcertantes, à la fois par leur caractère sommaire et par le choix des ouvrages cités.

Par ailleurs, la méthode est excellente (ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est d'être trop parfaite, où plutôt trop uniforme, trop rigoureusement scolaire, ce qui donne quelque monotonie à l'ouvrage). Il est fait un abondant et judicieux usage des concordances chronologiques toujours si précieuses à observer. M. Tilley ne manque pas non plus de nous renseigner sur la façon dont les meilleurs acteurs ont compris les grands rôles, et ces renseignements sont souvent d'un grand intérêt.

En somme, pour un lecteur imparfaitement au courant de notre littérature, ce volume représente une excellente introduction à la lecture de Racine, Marivaux ou Musset, en même temps qu'un utile ouvrage de référence où l'on peut se rafraîchir la mémoire. Pour quelqu'un qui ne serait pas destiné à jamais avoir une connaissance directe complète de leurs œuvres — comme ce sera le cas pour la plupart des lecteurs — c'est aussi un instrument commode. Si l'on considère l'objet limité que se proposait l'auteur, on doit admettre qu'il l'a atteint et qu'il a rendu là un nouveau service non méprisable aux lettres françaises.

MARCEL-A. RUFF.

ZÉPHIRIN TOURNEUR, « **Beauté poétique** », **histoire critique d'une pensée de Pascal et de ses annexes**. Un vol. in-8° de 166 pages. Melun, Éditions R. Rozelle, 1933.

Le folio 129 du ms. des *Pensées* contient quelques fragments, écrits par un secrétaire de Pascal, concernant l'agrément et la beauté littéraire. (Édition classique Brunschvicg, n°s 32, 33, 34; édition Strowski, Ollendorf, t. III, p. 301.) M. Tourneur a été frappé de la diversité des interprétations que, depuis deux siècles et demi, l'on a données de ces pensées, et il nous propose la sienne, comme seule bonne et seule correcte. Comme son étude embrasse, en réalité, à l'occasion de ces fragments, toute la rhétorique de Pascal, nous devons en signaler, avant tout, l'intérêt.

Tout d'abord, l'auteur fait l'histoire du texte de Pascal, dont il faut bien convenir que les avatars se sont multipliés jusqu'à ces derniers jours. Disons même que la présente « histoire critique » vient d'en augmenter encore le nombre. L'établissement de ce texte serait-il donc si malaisé? Il faut lire, quatrième ligne : *fame*, et *femme*, grâce à la correction interlinéaire; même ligne, il faut lire « arbres, *chambres*, habits, etc. »; à la vingtième ligne, « on ne sait ce que c'est », et non « on ne sait *pas* »; à la trente-troisième ligne, « de ce qu'on parlé », graphie correctement modifiée jusqu'ici en « *parlait* », et non « de ce qu'on *a* parlé »; à la trente-cinquième ligne », « alors », et non « *a lors* », attendu qu'à la trente-neuvième ligne, M. Tourneur n'hésite pas à écrire « lorsqu'il entre », bien que le ms. porte « l orsquil en tre ».

Les traits de séparation dont Pascal se servait pour marquer la suite des idées formant un ensemble, ou la fin d'un développement, n'étaient pas à négliger non plus, car ils semblent jouer au f° 129 un rôle aisé à reconnaître. Jusqu'au titre « Beauté poétique », nous avons une liaison d'idées, que Pascal rattache à sa conception fondamentale du « modèle d'agrément ». Un long tiret indique la fin de cet ensemble. Vient alors le fragment sur la « beauté poétique », qui va d'une haleine, après quoi Pascal trace un autre long tiret, et le dernier ensemble est consacré à « l'universalité », caractère de l'honnête homme. Ne conviendrait-il pas de conserver cette allure même de la pensée pascalienne?

Ceci soit dit pour rappeler que, malgré bien des soins, parfois minutieux, les défaillances restent encore possibles. Il ne sera pas inutile que le reconnaisse celui qui naguère se donna comme une sorte d'exécuteur, à l'égard de certaine édition des *Pensées*. Puis-je ajouter que, même en cette circonstance, l'on venait bon second? De cette édition, une recension ferme et sans éclats de voix avait déjà signalé, en cette *Revue*, les inadvertances et les erreurs. Cela, l'article véhément aurait pu l'indiquer à tout le moins pour marquer les positions respectives.

Le texte du fragment ainsi rétabli, si l'on ose dire, l'auteur s'efforce d'identifier le copiste. Il serait, en effet, bien important de connaître ceux que Pascal employait à cette besogne. Ils furent trois ou quatre, dont au moins deux paraissent avoir été assez ignorants. Il y eut même un enfant, dont l'écriture

est caractéristique. Le copiste du f° 129 était certainement expérimenté, et sa belle et ferme écriture révèle un secrétaire assez averti. M. Tourneur l'identifie : ce serait Étienne Périer, neveu de Pascal. On nous dit même qu'il avait alors seize ou dix-sept ans, ayant commencé ses fonctions en 1656, à l'âge de quatorze ans. Nous nous étonnons devant ces précisions : quelle est la raison péremptoire qui impose cette attribution? Celle-ci : nous connaissons l'écriture de presque toutes les personnes qui entouraient Pascal entre 1650 et 1659. Mais nous ne possédons aucun document signé d'Étienne Périer. Par la méthode d'élimination, lui seul nous reste! Dialectique fâcheuse : aucune des propositions n'est exacte. Nous ignorons ce que furent les serviteurs de Pascal, mais nous posséderions, au dire de Faugère, l'écriture d'Étienne en plusieurs pages de la *Copie* (ms. 9203). L'enquête doit donc être reprise sur de nouvelles bases. Quant aux débuts d'Étienne en 1656, il semble que ce soit là une hypothèse mal fondée. On invoque un fragment du f° 286, mal écrit et plus mal orthographié, où l'on veut retrouver la même main, quoique plus jeune, qui écrivit le f° 129. Mais cette assimilation est certainement erronée. Nous ne savons pas qui écrivit le f° 286, et pas davantage qui écrivit le f° 129.

Cependant, quelques indices permettent d'assigner une date approximative à la rédaction du f° 129. Les recherches doivent se circonscrire entre deux dates extrêmes, 1657 et 1660. Au f° 125, en effet, où le copiste écrit sous la dictée de Pascal plusieurs pensées concernant l'art d'écrire, il est fait allusion à un plaidoyer d'Antoine Le Maître, publié en 1657. D'autre part, le f° 162, contenant le fragment sur l'épigramme des deux borgnes, nous ramène à l'anthologie latine, *Epigrammatum delectus*, publiée en 1659 par Port-Royal, et dont est sorti le fragment de Pascal. Celui-ci voisine enfin avec certaines pensées destinées aux *Discours sur les conditions des grands*, que Nicole dit avoir été prononcés vers 1659 ou 1660. J'ajouterai une dernière observation. Les deux fragments sur l'*Esprit géométrique* et l'*Art de persuader*, qui contiennent des idées nettement analogues à celles du f° 129, datent d'environ 1658. En sorte que nous avons un faisceau de présomptions concordantes, selon lesquelles Pascal aurait appliqué sa réflexion aux « règles de l'agrément et de la beauté », vers 1657-1659.

Là où nous disons présomptions, M. Tourneur veut que l'on dise hardiment certitude. Ces fragments, en effet, auraient pour source principale la dissertation latine que Nicole mit en préface au recueil *Epigrammatum delectus*, sous le titre suivant : *Traité de la beauté des ouvrages de l'esprit*. Mais ceci est une autre affaire.

Avant de l'envisager, notre auteur fait une abondante hécatombe des diverses interprétations que, depuis 1670, l'on a proposées des principes littéraires de Pascal. Croyait-il à l'art d'agréer, et à la poésie, et à la beauté poétique? Croyait-il possible de déterminer « les principes et les règles fixes » selon lesquels s'établissent « les rapports » entre « la nature » d'un ouvrage, son « modèle » et la « nature » de l'homme? Croyait-il que l'art d'agréer et la beauté littéraire peuvent être considérés comme une résultante de forces connues et rigoureusement déduites?

Selon M. Tourneur, les commentateurs se sont attardés à ces problèmes, qui reposent sur de fausses données, parce qu'ils ont ignoré la source des idées de Pascal. « Cette question, dit-il, me paraît définitivement tranchée » : Pascal croyait tout cela possible.

Cette thèse invoque, entre autres arguments, l'influence exercée sur Pascal, en 1659, par la dissertation de Nicole. Cependant, elle a contre elle les textes formels de l'*Art de persuader*. Ici, Pascal distingue fortement les ouvrages qui ont pour objet le vrai et ceux qui appellent le plaisir. Pour les premiers, qui reposent sur des principes stables, il est possible de donner les règles qui assureront la liaison des vérités avec ces principes. Pour les seconds, Pascal

reconnaît que, les principes du plaisir étant indéfinissables et insaisissables, les objets du plaisir changent à toute heure. Aussi déclare-t-il « absolument impossible » de donner des « règles fermes pour accorder les discours à l'inconstance de nos caprices ». Autre chose est « conduire les preuves méthodiques parfaites » qui constituent l'art de convaincre ; autre chose, soumettre nos caprices à des règles qui assureraient l'art de plaire et de persuader.

Il eût été bien nécessaire de ne pas négliger ces textes qui montrent, vers 1658, un Pascal si profondément différent de ce qu'on veut qu'il ait été en 1659. Dira-t-on qu'en 1658 Pascal n'avait pas encore pris connaissance de la dissertation de Nicole, parue en 1659? On ne l'admettra que si apparaît la nécessité d'en appeler à la *seule* dissertation pour expliquer une telle évolution. Or, quelque ingénieux et séduisants que soient les rapprochements institués par M. Tourneur, quelque importance qu'il accorde à une théorie de la *beauté*, distincte de « l'art d'agrément », où l'influence de Méré se serait seulement exercée, il semble que certains textes précis rendent bien aventureuse la thèse de la dépendance de Pascal à l'égard de Nicole. — Nicole avertit lui-même le lecteur qu'il a « puisé ces règles de goût dans les entretiens d'hommes remarquables par leur culture générale et que leur grande expérience de la vie mondaine éclairait sur la vraie politesse ». Or, M. Tourneur voit là une allusion à Pascal. C'est fort possible. Mais alors, Nicole doit-il plus à Pascal que celui-ci à Nicole? Et comment Pascal, discutant avec Nicole, en 1658, de la beauté littéraire et de l'art d'agrément, s'en tient-il dans l'*Art de persuader*, qu'il rédige au même moment, à des conceptions nettement différentes? On ne comprend pas comment Pascal aurait inspiré à son ami des idées qu'il réprouvait en son particulier.

D'autant plus qu'à son tour Pascal nous fait, précisément dans l'*Art de persuader*, quelques confidences sur les origines de ce traité. Il a, dit-il, longuement discuté sur l'agrément et les règles de la beauté littéraire, avec « certaines personnes » dont il déclare qu'elles possèdent des lumières supérieures. « Je sais que si quelqu'un en est capable (de fixer les règles de l'art de plaire), ce sont des personnes que je connais, et qu'aucun autre n'a sur cela de si claires et si abondantes lumières ».

Allusion à Méré, dit-on avec beaucoup de vraisemblance. Dirons-nous encore allusion à Nicole et à quelques messieurs de Port-Royal? La chose est possible, car il ressort de tous ces rapprochements qu'aux environs de 1650 on réfléchissait beaucoup, en toutes sortes de milieux, salons, conférences ou cellules de solitaires, sur « les agréments », comme disait Méré, la beauté, l'art de la démonstration et de la persuasion. En tous cas, Nicole renvoyant à Pascal le mérite de ces observations, et Pascal le restituant à Méré ou à Nicole ou à d'autres « personnes », — qui serait, aujourd'hui, assez sûr de lui-même pour départager les auteurs de cet édifiant conflit? L'histoire de ces relations et de ces dépendances reste encore trop couverte d'ombre.

Joseph Dedieu.

Claude Favre de Vaugelas, **Remarques sur la langue française**. Fac-similé de l'édition originale publiée sous le patronage de la Société des Textes français modernes. Introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher, professeur adjoint à l'École normale de Sèvres. Un vol. in-8° de LII-623 pages. Paris, E. Droz, 1934.

La Société des Textes français modernes a été heureusement inspirée en patronnant la publication, à côté des textes littéraires qui sont son domaine propre, d'ouvrages intéressants pour l'histoire de la langue; il est grandement désirable que le présent volume et celui qu'il annonce ne restent pas isolés, mais soient le commencement d'une collection complète de nos gram-

mairiens français. Nous félicitons l'éditeur pour le courage qu'elle montre en entreprenant une publication de cette nature au moment où les difficultés de tout genre se multiplient, et nous remercions très vivement Mlle Streicher de nous avoir donné, sous une forme commode et sûre, un instrument de travail aussi précieux que les *Remarques sur la langue française*.

A la reproduction photographique très nette du texte, Mlle Streicher a ajouté deux morceaux importants : une introduction et un index. L'introduction biographique fait vraiment revivre Vaugelas, un de ces nobles de province de mince fortune qui essaient de s'élever en s'attachant à de grands personnages et subissent le contre-coup des succès et des revers de leurs protecteurs; elle est d'un vif intérêt pour les historiens auxquels elle présente un peu de l'envers du grand siècle, en montrant que, pour accroître ou maintenir sa fortune, Vaugelas, comme bien d'autres, eut recours à des procédés qui ressemblent un peu à du chantage. Elle intéresse surtout le linguiste : il est curieux, en effet, de voir un provincial, originaire d'une province qui n'est entrée que bien plus tard dans l'unité politique de la France, posséder de très bonne heure un sens très vif de la bonne langue française; le nom de saint François de Sales à côté de celui qu'il appelait son « neveu » est une marque illustre que la Cour de Savoie, malgré le caractère à demi italien de son duc, était au début du xvii^e^ siècle très imprégnée de culture française et que l'on s'appliquait à y parler purement.

Ainsi s'explique que, venu à Paris, entré dans la maison du duc d'Orléans et introduit à l'hôtel de Rambouillet, Vaugelas ait songé à « apprivoiser la grammaire » et à purifier la langue en observant l'usage de la belle partie de la Cour et des honnêtes gens qu'il fréquentait. Mlle Streicher expose très clairement comment s'établit peu à peu la réputation et l'autorité de Vaugelas. Dans le second volume qu'elle nous promet, et que nous espérons prochain, elle nous montrera les résistances qu'a rencontrées cette autorité.

La seconde partie du travail de Mlle Streicher est un index qui a dû être extrêmement difficile à établir; en effet, la méthode de Vaugelas, si l'on peut parler de méthode à propos de son livre, consiste à parler de tout à propos de tout; souvent on ne trouve dans une de ses *Remarques*, rien, ou à peu près rien de ce que le titre annonçait ou semblait annoncer, et l'on trouve au contraire des indications tout à fait imprévues. Mlle Streicher a relevé avec beaucoup de diligence tous les faits, d'ordre général ou particulier, traités par Vaugelas et donné ainsi un répertoire complet du livre[1]. Ce répertoire est à la fois méthodique et alphabétique, méthodique parce que des articles, distingués par des caractères particuliers, y sont consacrés aux grandes questions telles que langage, style, netteté, clarté, etc.; alphabétique parce que ces articles sont intercalés, à leur place alphabétique, au milieu des renvois concernant les faits particuliers ou les citations de Vaugelas, classées d'après l'initiale du mot qui les commence.

Ainsi conçu, cet index permet au chercheur de retrouver dans le volume les faits ou les formules qui l'intéressent, mais il nous semble qu'il n'épuise pas la matière, précisément à cause du désordre propre à Vaugelas que nous avons rappelé ci-dessus. Par exemple, le lecteur qui trouve à sa place alphabétique l'expression *aux affaires du monde*, 577, ne peut pas soupçonner que Vaugelas traite à ce propos de l'emploi de la préposition *en* devant l'article *les*, et la formule n'est pas relevée dans les lignes consacrées à l'article; de même encore ces deux formules : *la qualité de* à la fin d'une lettre, 134, et *le titre de*, à la fin d'une lettre, ne préviennent nullement que Vaugelas traite

1. Dans le texte de Vaugelas, par suite d'une double numérotation, les pages 457 à 496 sont marquées d'un astérisque; l'astérisque est placé dans le texte à droite des nombres impairs, 489*, et à gauche des nombres pairs, *488; cette disposition n'a pas toujours été observée dans l'index.

à ce propos de la place de la préposition par rapport au nom complément : *la qualité de, Monsieur*, ou *Monseigneur*, ou *Madame, vostre très humble serviteur.* Mlle Streicher rendrait grand service en donnant à la fin du second volume un index entièrement méthodique, qui serait un tableau complet de la doctrine grammaticale de Vaugelas et de ses adversaires.

H. Yvon.

Pierre Séchaud, **Victor de Laprade. L'homme. Son œuvre poétique.** Un vol. in-8° de 552 pages. Paris, Éditions A. Picard, 1934.

— **Lettres inédites de Victor de Laprade à Charles Alexandre (1852-1871).** Un vol. in-8° de XIX-175 pages. Lyon, Imprimerie Vaucanson, 1934.

Nous avions sur Victor de Laprade les travaux de Biré, de Condamin, de Latreille; M. Pierre Séchaud a pensé qu'une étude nouvelle n'était pas inutile, plus complète que celle-ci, plus impartiale que celles-là. On lui rend volontiers cette justice que sa thèse principale de doctorat aidera les lecteurs à mieux connaître un poète dont le nom est plus célèbre que les œuvres. Ne voulant pas recommencer le livre de Biré qui, dans sa partie biographique composée d'après les notes de Laprade lui-même, demeure encore solide, l'auteur a renoncé à raconter en détail une existence qui, du reste, ne fut mouvementée que dans ses profondeurs; mais, comme la bienveillance des descendants de l'écrivain lui a donné un très large accès aux manuscrits, aux lettres, aux papiers de famille, il s'est appliqué à montrer de quelle façon une âme, plus diverse qu'on ne l'aurait cru, malgré son évidente unité, plus agitée, malgré une sérénité apparente, a tenté de s'exprimer, durant un demi-siècle environ, par une douzaine de recueils. Dans cette entreprise, M. l'abbé Séchaud a porté beaucoup de conscience, une grande probité et une grande liberté d'esprit : soit qu'il analyse les sentiments de l'homme, soit qu'il examine les œuvres du poète, les exagérations ou les réticences auxquelles furent exposés des panégyristes tels que Biré et Condamin ne sont pas son fait; il ne gonfle pas les mérites, il n'escamote pas les faiblesses, il est naturellement et volontairement équitable.

Son ouvrage, qui s'offre à nous comme une étude littéraire enveloppée dans une biographie psychologique, comprend douze chapitres où alternent les deux éléments, avec prédominance du premier, et une conclusion où forcément le poète est envisagé plus que l'homme. Cet arrangement, conforme à la conception générale du sujet et à nos vues modernes sur les rapports de l'art et de la vie, a, en outre, l'avantage de rompre la monotonie d'un exposé critique qui, s'appliquant à un poète de second ordre, risquerait de n'être pas toujours très attachant. A-t-il été pratiqué d'une manière irréprochable? On n'ose guère l'affirmer. Quand, après le chapitre VII consacré aux *Symphonies* et aux *Idylles héroïques*, M. Séchaud ressaisit le fil du récit psychologique et nous entretient de Laprade sous le règne de Napoléon III, il ne le fait pas sans quelques tâtonnements dans la chronologie qui gênent la lecture des premières pages du chapitre VIII. Et, d'autre part, cette conclusion qui doit définir l'originalité substantielle du poète et lui marquer sa place dans le mouvement littéraire du temps, nous déçoit en partie, faute d'une précision et d'une ampleur suffisantes. Mais le livre est clairement distribué, et les difficultés spéciales de construction qu'il présentait çà et là ont été résolues, semble-t-il, aussi bien qu'elles pouvaient l'être.

C'est sur deux points différents que je le jugerais vulnérable. La psychologie de Laprade a été traitée avec justesse; elle n'a pas été assez approfondie. Des extraits, même bien choisis, de sa correspondance inédite, un commentaire, même exact, de ces extraits laissent souhaiter quelque chose de plus: le coup d'œil aigu qui pénètre à l'intérieur d'une âme pour en découvrir l'essence et à l'intérieur d'une création poétique pour y retrouver

cette âme. Celle de Victor de Laprade valait, je crois, un pareil coup d'œil : devant son modèle, M. Séchaud a manqué, non de clairvoyance, non de sympathie, mais de vigueur. Et ce défaut qu'un style trop peu serré dans son aisance nous rend peut-être plus visible l'a empêché de souligner autant qu'on le voudrait les traits caractéristiques de l'homme : l'aspiration religieuse permanente, supérieure chez lui à ce qu'elle est chez beaucoup d'esprits cultivés, et une inquiétude qui persista durant environ vingt ans. Nourri parmi les siens du catholicisme et du légitimisme héréditaires, Laprade revint, en 1850, à cette double foi. Dans l'intervalle, plusieurs crises l'avaient secoué : si la doctrine saint-simonienne ne l'attira guère, il s'était senti quelque temps en communion d'idées avec Lamennais, avec l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, condamné par Rome ; puis une sorte de nihilisme intellectuel l'avait passagèrement envahi, et enfin, sous l'action de Ballanche, de Quinet et de son ami lyonnais Barthélemy Tisseur, il avait, pendant une dizaine d'années, traduit en poèmes sa philosophie hospitalière aux symboles, qu'ils fussent païens ou chrétiens, tirés du *Nouveau Testament* ou de la mythologie grecque. Ce fut la Révolution de 1848, aidée par des épreuves personnelles, qui arracha Victor de Laprade à cette philosophie généreuse, mais flottante : on s'en aperçut quand il publia ses *Poèmes évangéliques* dont les plus récents étaient d'un orthodoxe. Crise qui ne fut pas la dernière, car le poète, fonctionnaire antibonapartiste du Second Empire, finit par combattre dans des satires le gouvernement détesté et par provoquer une révocation qui lui parut une délivrance. Dès lors, il vieillit dans la haine de l'Empire, de la Troisième République, de tout le monde moderne, mais constamment fidèle à ce culte de Dieu et de l'univers divin dont il fut le *hiérophante* fervent et solennel. Voilà l'image que nous gardons de lui, après avoir quelque peu collaboré avec son portraitiste.

Ma seconde réserve portera sur l'étude littéraire. Écrite d'une manière généralement plus ferme que la biographie psychologique dont je viens de parler, elle est conduite avec méthode, soutenue par une chronologie précise des poèmes, par une recherche consciencieuse des sources, et elle aboutit à des jugements qui sont presque toujours pleins de mesure, parfois même délicatement nuancés. Tout ce qui concerne le sentiment de la nature chez Victor de Laprade, soit à l'époque des *Odes et Poèmes*, soit plus tard dans les recueils postérieurs à 1850, suppose une analyse attentive et dépourvue de tout parti pris, nullement enchaînée par les résultats déjà obtenus, uniquement soucieuse des textes eux-mêmes. Mais il aurait fallu se préoccuper davantage des comparaisons qui ont été çà et là tentées entre le poète et quelques uns de ses grands devanciers : elles avaient plus de portée que M. Séchaud ne l'a cru, car elles permettaient de mieux délimiter son originalité véritable. Ainsi les *Poèmes civiques, Tribuns et Courtisans*, composés sous le règne de Napoléon III, développent une satire impersonnelle comme celle de Barbier, avec des procédés empruntés souvent aux *Châtiments* de Victor Hugo dont Laprade appréciait le style ; ainsi les œuvres qui prennent leurs sujets dans l'antiquité grecque présentent des réminiscences ou des imitations volontaires de cet André Chénier, dont il était l'admirateur ; ainsi sa poésie de la nature et de l'humanité doit à Lamartine non seulement des inspirations et des idées, mais des formes, des mouvements, des images, et les ressemblances constatées dépassent, de temps en temps, ce que nous aurions attendu, par exemple dans *La Coupe* d'*Odes et Poèmes* dont la fin est calquée sur celle du *Toast* des *Recueillements* et dans *La Liberté* des *Poèmes civiques* où nous retrouvons littéralement un vers de la *Réponse à Némésis* ; ainsi le Vigny d'*Éloa* et de *Moïse*, le Musset de *La Coupe et les Lèvres* ont suggéré quelques passages d'*Hermia*, de la *Tentation* (*Poèmes évangéliques*) ou d'*Éleusis*. Au bout de cette recherche que je n'ai fait qu'entamer, que discernerait-on ? Que, chez Victor de Laprade, l'exécution fut moins originale que la con-

ception poétique et qu'elle fut originale surtout avant 1848, quand l'écrivain, chantant la force apaisante des choses, devançait Leconte de Lisle auteur de *Midi*, et quand, par *Eleusis*, *Sunium*, *Les Argonautes*, il annonçait les *Poèmes antiques*. Cette vérité n'a pas été méconnue par M. Séchaud et sa conclusion le prouve; mais il aurait dû l'éclairer davantage grâce à l'article de Jean Ducros, paru ici-même en 1917.

Je joins à ces observations générales quelques remarques de détail, triées parmi plusieurs autres : 1° l'auteur prétend (p. 43) que « les nombreux poèmes publiés dans la *Revue aptésienne*... appartiennent au genre élégiaque et intimiste, si brillamment traité dans les *Méditations* et *Consolations* ». Cependant les morceaux reproduits dans les pages suivantes, s'ils sont à peu près *élégiaques*, n'ont rien de bien *intime*; ils nous semblent très oratoires et très généraux; 2° je lis (p. 187) que Ballanche invite souvent son disciple à reprendre *le chemin de Sèvres*. Les mots *de la rue* (de Sèvres) ont dû tomber à l'impression; 3° (p. 278) impossible, après l'analyse de la *Symphonie du Torrent*, de savoir pourquoi elle porte ce titre; 4° dans la citation de Thalès Bernard (p. 408) je relève ces termes qui s'excluent : « la poésie *intérieure*, purement *objective* » : on soupçonne là une faute typographique; 5° (p. 417) la date qui est donnée pour les événements racontés dans *Pernette* est celle de 1815; or Laprade dit (p. 441), dans sa lettre à Pontmartin : *notre Forez en 1814*; 6° l'arbre généalogique qui figure au début de l'Appendice est fâcheusement intemporel : aucune date de naissance ou de mort ne s'y montre.

Du reste, cet ouvrage est soigné dans son aspect matériel; une bibliographie minutieuse et clairement ordonnée le complète; les divers chapitres s'accompagnent de sommaires qui remplacent jusqu'à un certain point l'Index absent. Et le critique, après nous avoir promenés sans confusion à travers l'existence et les poésies de Laprade, apprécie sans prévention la qualité propre de son talent et le rôle qu'il a joué de médiateur entre le Romantisme et le Parnasse. Quelques-unes des lettres inédites que M. Séchaud nous révèle contribueront à l'histoire littéraire du XIX^e^ siècle : celles où Laprade enregistre vivement les impressions produites sur lui par Gustave Planche, par George Sand, par Lamennais et Chateaubriand vieillis (chapitre V); celles surtout (chapitre II, p. 41-42, p. 68-71, p. 73-75) qui, écrites en 1834, tantôt définissent avec une pénétration singulière la poésie de Sainte-Beuve et le lyrisme de Lamartine dans les *Méditations*, tantôt expriment avec puissance le malaise spirituel des jeunes gens après 1830 et leur aspiration à un art plus social, l'art de *Jocelyn* et de la *Chute d'un Ange*.

Ce sont d'autres lettres du même écrivain qui font la matière de la seconde thèse : elles ont pour destinataire ce Charles Alexandre qui fut secrétaire de Lamartine, écrivain et poète à l'occasion. La correspondance des deux hommes commença en 1852 et dura jusqu'à la mort de Laprade en 1883; mais l'éditeur, qui l'a trouvée presque tout entière dans les papiers de la famille de Laprade, n'en a pas poussé la publication au delà du 4 juin 1871, estimant que, passé cette date, l'intérêt littéraire diminuait et que l'intérêt historique n'augmentait pas. Du moins a-t-il, pour des chercheurs éventuels, signalé, avec leurs dates respectives, les cent lettres restantes. Telle quelle, cette publication rassemble 75 lettres et occupe environ 150 pages. Elle est précédée d'une introduction de longueur raisonnable qui nous renseigne utilement sur Charles Alexandre et qui détermine les motifs pour lesquels il y avait lieu d'éditer ces textes. Motifs bien indiqués et convaincants. A ceux que fournit M. Séchaud j'en ajouterais un : c'est que l'opinion de Laprade sur le Second Empire, étant celle d'un catholique libéral, a une signification moins étroitement individuelle qu'il ne semblerait au premier abord. D'autre part, M. Séchaud a exagéré l'incontestable différence qui sépare la manière du prosateur dans les lettres à Charles Alexandre de celle

qui est communément la sienne dans les ouvrages de critique : malgré des expressions plus piquantes et plus lestes, on reconnaît par instants cette grandiloquence habituelle et ce goût pour les considérations noblement morales que Sainte-Beuve lui reprochait. Ce qui se rencontre le moins au cours de nos 75 lettres, ce sont les particularités de la vie privée : la politique et la littérature absorbent tout. Il eût été curieux de confronter quelquefois, soit dans l'Introduction, soit au bas des pages, les jugements de Laprade sur Hugo, Flaubert, Renan,... etc., à ceux des contemporains illustres, — Mérimée, Taine, Flaubert, — dont la correspondance a été publiée; mais M. Séchaud a voulu pratiquer la vertu fort louable de sobriété, et il s'est très correctement acquitté de sa tâche de commentateur. Çà et là quelques fragments des réponses de Charles Alexandre viennent éclairer notre lecture; enfin le volume se termine par un Index. Je n'ai relevé que de menues défaillances. Dans le texte, il faut corriger (p. 83) la phrase : « Quelque nom que porte le fait, qu'il s'appelle Napoléon ou Robespierre, le sceptique *baisse* ses bottes ». *Baisse* = baise. P. 109 : *étant breton* doit remplacer *était breton*. Dans l'Appendice, le vers de Charles Alexandre : « Toi dont la pensée a l'ampleur des grands bois » (p. 153) commençait sans doute par l'exclamation *O* qui a disparu; un autre, faute d'une virgule, est peu intelligible :

> Toi qui fais circuler *dans tes vers ces grands chênes,*
> Les brises de la terre et des cieux...

= Dans tes vers, ces grands chênes... Quant aux annotations, je pense qu'il y a (p. 45, n. 3) une erreur typographique et qu'*un article de Brizeux* est, en réalité, un article au sujet de Brizeux ou sur Brizeux; p. 143, n. 2, le nom de La Fayette : Motier, a été imprimé *Motior*. D'une façon générale, les annotations peuvent être considérées comme satisfaisantes dans leur allure discrète : les lettrés auront le plaisir de s'expliquer à eux-mêmes certaines allusions dont on ne leur a pas apporté la clef, et ils verront avec intérêt les réactions d'un poète, qui fut aussi un professeur, du Second Empire, en face de quelques écrivains récents, de quelques œuvres nouvelles et de maîtres comme Michelet, Hugo, Lamartine.

D. Delafarge.

R. Harmand, **La bibliothèque d'un bourgeois lorrain au XIX^e^ siècle.** Revue *Le Pays lorrain*, juillet 1934, et tirage à part.

Cette bibliothèque d'environ 500 volumes, récemment léguée à l'auteur de l'article, fut formée entre les années 1832 et 1870 par Ferdinand Thiébault, qui habitait Puttelange-lès-Sarralbe (Moselle). Celui-ci n'était pas un amateur d'éditions rares, mais un honnête bourgeois, curieux de s'instruire. La bibliothèque doit à des circonstances particulières d'être restée telle qu'elle était il y a cent ans : on peut ainsi juger des goûts de Thiébault. Il emprunte au XVIII^e^ siècle le fonds de sa culture. Du XIX^e^ siècle, il apprécie surtout son théâtre, ses romans, ses études d'histoire et de géographie, ses découvertes scientifiques. Il ignore l'Allemagne philosophique et littéraire, bien que, à cette date, les habitants de Puttelange usent communément d'un dialecte germanique; mais il aime l'Angleterre, ses poètes et ses romanciers. Il y aurait lieu de vérifier ces inductions en étudiant la composition de quelques autres bibliothèques particulières formées, à la même époque, dans d'autres régions de la France.

R. H.

H. van der Tuin, **L'Évolution psychologique, esthétique et littéraire de Th. Gautier. Étude de caractérologie littéraire.** Un vol. in-8° de 309 pages. Thèse pour le doctorat de l'Université de Lille. Amsterdam, Holdert, 1933.

En étudiant la « pathologie » de Théophile Gautier, M. van der Tuin n'a pas voulu prouver que l'auteur des *Émaux et Camées* fût un malade ou un fou. Mais, à la lumière des théories récentes sur les névroses et la caractérologie en général, il a suivi chez Gautier l'évolution du « mal du siècle », complétant curieusement les résultats auxquels peut conduire et m'avait conduit moi-même la psychologie normale.

Plusieurs conclusions nouvelles me paraissent acquises par lui :

1° La similitude des processus psychologiques chez les malades caractérisés et chez Gautier jeune, spécialement tel qu'il s'analyse dans *Mademoiselle de Maupin*. Certains états de sensibilité, que l'on pouvait croire très particuliers, se retrouvent communément, et s'enchaînent suivant une séquence presque nécessaire.

2° Par la comparaison avec d'autres romantiques, Sénancour, Sainte-Beuve, les mêmes séquences se trouvent confirmées, et ainsi ressortent des parentés plus étroites qu'on ne croyait, importantes pour l'étude et l'interprétation du « mal du siècle », comme aussi pour l'histoire littéraire en général.

3° En mettant l'accent sur les tendances morbides de Th. Gautier, M. van der Tuin réagit avec raison contre la légende du « gros garçon réjoui », et donne un sens en partie nouveau aux truculences rabelaisiennes ou aux jovialités d'atelier, qui tiennent tant de place dans l'œuvre.

4° En essayant d'expliquer par l'évolution de ce « mal » les réussites et les échecs littéraires de Th. Gautier, M. van der Tuin s'avance parfois trop loin ; mais la question valait d'être posée, et plusieurs des suggestions qu'il propose me paraissent à retenir. Il fait saisir sur le vif la gêne créatrice dans les œuvres de jeunesse et l'épanouissement de la maturité. Surtout il rétablit le lien profond entre des créations superficiellement disparates, contes fantastiques, pastiches précieux, « cruautés esthétiques », et il rend à l'inspiration du poète, si souvent méconnue, ses troubles hantises et ses complexités.

Ajoutons que l'étude est diligente, consciencieuse, bien informée, le style aisé et méritoire de la part d'un étranger. Si de telles recherches, courantes en Hollande ou en Allemagne, peuvent surprendre au premier abord un lecteur français, le livre n'en doit pas moins être accueilli avec beaucoup de sympathie.

René Jasinski.

Gabriel Pérouse, **Causeries sur l'Histoire littéraire de la Savoie.** Deux vol. in-8° de xii-355 et 315 pages. Chambéry, librairie Dardel, 1934.

Cet ouvrage au titre modeste donne beaucoup plus qu'il ne promet. Docteur ès lettres, auteur de travaux remarqués sur la fin du grand schisme d'Occident, archiviste de la Savoie de 1898 à 1928 et passionnément épris de ses archives, Gabriel Pérouse a dispensé, durant plusieurs années, à l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Lettres et des Sciences de Chambéry, les trésors d'une érudition qu'il renouvelait aux sources.

Certainement, il n'eût pas donné lui-même cet ouvrage posthume dans la forme où il vient d'être publié. Il y eût, sans aucun doute, introduit plus de rigueur. Il en eût comblé quelques lacunes. Mais, peut-être, l'ouvrage eût paru d'une lecture moins agréable. Ces causeries familières d'un homme d'esprit parfaitement maître de son sujet, qui ne le quitte pas et se laisse emporter par lui jusqu'à l'éloquence, ont un caractère imprévu et captivant.

On trouve, dans ces pages, nombre de précisions importantes, mais que

seul un archiviste de la Savoie pouvait réunir, sur des hommes et des événements qui intéressent les lettres françaises. A ce titre, l'ouvrage devra trouver place, en France et à l'étranger, dans toutes les grandes bibliothèques littéraires. Sur une foule de questions on devra le consulter.

Le *Mémorial de Gabriel Pérouse, archiviste de la Savoie,* imprimé à Mâcon, chez Protat, pour quelques amis, en donnant la liste imposante des travaux de l'historien et de l'archiviste, garantit la sûreté de son information pour tout ce qui concerne la Savoie.

Henri Franchet.

Ernest Sevrin, **Dom Guéranger et Lamennais.** Un vol. in-8° de 354 pages. Paris, Vrin, 1933.

A mesure qu'on étudie de plus près Lamennais, on voit plus clairement combien l'action qu'il exerça fut étendue et profonde. M. Ernest Sevrin en publie une nouvelle preuve dans une étude serrée où il s'occupe de ses rapports avec le futur abbé de Solesmes, Dom Guéranger. Le sujet avait déjà été esquissé, mais d'une manière rapide et volontairement inexacte, dans la biographie officielle consacrée par l'abbaye de Solesmes à la mémoire de son fondateur et due sans doute à Dom Delatte. Il est expliqué là que Dom Guéranger, dans sa jeunesse, fut bien en rapport avec Lamennais, mais ne le suivit que sur le chemin de l'ultramontanisme et rompit avec lui dès qu'il le vit s'engager dans la voie dangereuse du libéralisme et du fidéisme. En émettant ce jugement, le biographe avait entre les mains des lettres qui établissaient le contraire. M. Sevrin, ayant eu connaissance de ces documents, les a mis à profit pour rétablir les faits. Sa démonstration est claire, précise, bien conduite, surabondante. Sans aucun doute, Guéranger fut, de bonne heure, un disciple fervent de Lamennais.

Ordonné prêtre en 1827, il lui écrivait peu après, en février 1829, à l'occasion de son dernier livre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église,* qualifié par lui de magnifique, pour dire la confiance qu'il avait en ses « grandes lumières » et solliciter ses conseils comme ceux de « l'homme le plus capable de le diriger ». Deux mois plus tard, il lui exprimait la joie qu'il aurait à partager la compagnie des « heureux habitants de La Chênaie ». En octobre, il demandait à l'abbé Gerbet, qui était alors le plus fidèle et le plus strict des « menaisiens », des nouvelles de leur « commun maître », et il lui déclarait que, « sans habiter sous le même toit que tant de vigoureux athlètes », il n'en était pas moins « à la vie à la mort » dévoué aux doctrines du groupe. Bientôt il collaborait à la Revue de Lamennais, *Le Mémorial catholique.* Quand ce périodique eut disparu pour faire place à *L'Avenir*, il écrivit plusieurs articles dans le célèbre journal. Il en aurait donné davantage s'il y avait été plus nettement encouragé par le maître, qui trouvait sa prose « trop chargée de phrases », et qui l'engageait à la « resserrer le plus possible » et à la « soigner davantage ». Détail révélateur, quand il entreprit de restaurer la maison bénédictine de Solesmes, ce fut dans l'intention de constituer un centre d'études qui s'inspirerait des idées menaisiennes et travaillerait à les répandre dans le clergé. Un peu naïvement il pria, qui l'eût cru ? Lamennais et Montalembert d'user de leur crédit auprès de la curie romaine, pour obtenir l'autorisation nécessaire, alors que l'un et l'autre étaient allés à Rome en accusés, pour se défendre. Après que leurs doctrines eurent été condamnées, il les désavoua, mais avec tant de discrétion qu'il fut longtemps suspect d'y tenir encore, et il garda la marque persistante de l'esprit menaisien non seulement dans son ultramontanisme fougueux, mais dans la liberté de langage et d'attitude qu'il montra en maintes circonstances, et quelquefois avec éclat, à l'égard des évêques.

Notez que M. Sevrin est un homme d'Église et que son livre est dûment muni d'un *imprimatur* de l'évêché de Chartres.

P. Alfaric.

CHRONIQUE

XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Vauquelin de la Fresnay (Jean), sieur des Yvetaux. — Signature au bas d'un acte de jugement rendu par lui le 10 février 1593 en qualité d' « écuyer conseiller du roi, président et lieutenant général au siège présidial et bailliage de Caen ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Desportes (Philippe). — Pièce signée : Il fait une donation de 600 écus de rente annuelle à Philippe Desportes, son fils naturel. — (Catalogue Degrange, 33.)

Du Vair (Guillaume). — Lettre autog. sig.; Aix, 25 mars 1611; lettre politique à Villeroy, secrétaire d'État, sur l'état troublé du pays dans les premiers temps de la régence de Marie de Médicis, la reine-mère ayant aussitôt mécontenté la noblesse et les protestants. Guillaume du Vair souhaiterait une conduite énergique. « Gourmander les prétendus opposants et sinon ne leur faire du mal, au moins leur faire peur. » Il fait le tableau des factions dans le parlement, et « parmi la noblesse aussi il y a des brouillons » ; il souhaiterait « que la reine en voulut envoyer quérir quelques uns pour les mettre en cage à la Bastille ». — (Catalogue Charavay, 55.)

Angennes (Julie-Lucine d'). — Pièce deux fois sig. Rambouillet, 18 décembre 1653, pièce concernant l'hôtel de Rambouillet. Elle porte avec la signature répétée deux fois de Julie d'Angennes les signatures autographes de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, fondatrice de la *Société des Précieuses*, de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, gouverneur du Grand Dauphin, et d'Angélique-Clarice d'Angennes. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Arnauld (Ant.). — La Logique ou l'Art de penser : Paris, Savreux, 1662. — Exemplaire interfolié de Pierre Nicole, couvert sur soixante-sept pages de notes autographes de sa main. Ces notes forment des additions considérables au texte du chapitre préliminaire et des chapitres I à VIII ; elles furent ajoutées par Nicole en vue de la seconde édition de la *Logique* qu'il donna deux ans plus tard, en 1664. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Balzac (Jean-Louis Guez de). — Lettre autog. à Huyghens (14 mai 1635). — Il lui envoie du latin qu'on l'a obligé de faire il y a quelques jours. Si l'on y trouve quelque chose à redire, qu'on se souvienne « de la condition de sa naissance ». Ce n'est pas, du reste, un don qu'il lui fait, c'est un trafic qu'il exerce ; il désire avoir ses œuvres poétiques en échange. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Boileau-Despréaux (Nicolas). — Lettre autog. sig. (à Brossette). Paris, 5 février 1700. — Lettre sur la mort de la mère de Brossette, qui fait

voir le caractère humain et sympathique du poète. « ... Tout ce que j'ay à vous conseiller c'est de vous saouler de larmes. Je ne sçaurois approuver ceste orgueilleuse indolence des stoïciens qui rejettent follement ces secours si innocens que la Nature envoie aux affligés ; je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer la mort d'une mère ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Boisrobert (François Le Métel de). — Lettre autog. sig. à Pierre d'Hozier, conseiller d'État, gentilhomme de la Chambre du roi. — Lettre très longue, datée de Rome (15 février 1631), où il faisait un séjour en compagnie de Claude Bouthilier, secrétaire d'État. Cette lettre est composée de deux parties, la seconde pour être mise sous les yeux de M^lle^ d'Hautefort, favorite de Louis XIII.

Boisrobert donne des nouvelles de son séjour à Rome, mais s'inquiète surtout des nouvelles de Paris. Il tourne un compliment à Vaugelas pour qu'il lui soit répété : qu'on le tient à Rome en grande estime; il songe à sa fortune et voudrait savoir s'il tient toujours sa pension du roi et s'il peut encore compter sur celle de la reine. Enfin, il demande à d'Hozier de mettre sous les yeux de M^lle^ d'Hautefort l'épître qui couvre les deux pages suivantes de la lettre. Cette épître est un compliment sur la beauté de la jeune fille, par un courtisan qui entretient sa faveur pendant l'absence et feint de se mettre lui-même au nombre des soupirants. [Déjà Boisrobert, avant son départ pour l'Italie, avait écrit plusieurs poésies à la louange de M^lle^ d'Hautefort, sur la demande de Louis XIII, malhabile à s'exprimer lui-même.] — (Vente Andrieux, 12 novembre 1934.)

— Lettre autog. sig. à Pierre d'Hozier. — Lettre assez hermétique, mêlée d'un signe convenu et qui se rapporte aux troubles de la Fronde, avec commentaires sur Mazarin, le roi, la reine-mère, les mouvements de troupes, les pertes de la noblesse, etc. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Bossuet (Jacques-Bénigne). — Lettre en partie autog. sig. à M^me^ d'Albert. Versailles, 8 janvier 1692. — « Excuser si j'enprente une main étrangère, ce m'est un soulagement nécessaire dans la pesanteur que j'ay à la teste par un assez grand reume. Je ne crains point de prendre sur moy et l'obéissance que vous rendrez, ma chère fille, aux ordres que je vous ai donné pour vos confessions quant à cette disposition qui nous fait voir un Dieu touiours irrité sans en examiner la cause, offrez pour la conversion des pécheurs et surtout des plus endurcis les peines qu'elle nous cause. J'espère que vous en serez soulagée. Du reste je vous mets et vous abandonne entre les mains de la miséricorde de Dieu. Je prie N.-S. qu'il soit avec vous. » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. au Cardinal de Bouillon. — « Il ne se peut n'en adiouster Monseigneur, aux bontés que me témoigne V. E. au sujet de la perte que j'ai faite et j'en ai une parfaite reconnaissance. Mon neveu m'écrit, Monseigneur dans les mesmes sentimens. Nous sommes tous pleins d'un respect infini pour votre personne, » etc. — (Catalogue Maggs, 2.)

— Notes autog. prises à la lecture d'un ouvrage latin. — (Catalogue Cornuau, 200.)

— 1° Minute autographe d'une lettre pastorale. — 2° Devoirs du Grand Dauphin, fils de Louis XIV, avec corrections autographes de Bossuet. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Bourdaloue (Louis). — Lettre autog. sig. 23 septembre (1679), lettre de recommandation en faveur de M^lle^ Pellerin. — (Catalogue Cornuau, 200.)

Bussy-Rabutin (Roger, comte de). — Lettre signée, Paris, 15 août 1658. — Il vient d'apprendre la mort de Monsieur de Moret (tué à Gravelines, le 13 août 1658) et demande la place de gouverneur de Gravelines; il est prêt à donner 50000 écus. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Chapelain (Jean). — Lettre autog. sig., octobre 1664. — Lettre remplie dans sa première partie de civilités et protestations d'amitié envers un savant qui lui envoyait ses ouvrages en de « magnifiques volumes ». Chapelain félicite l'auteur de ces « hautes spéculations qui l'attachent continuellement aux cieux » où il fait « de si rares découvertes touchant la matière et la région des comètes ». Il assure cet auteur des bonnes dispositions du ministre Colbert, témoignant lui-même des bonnes grâces du roi. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Carlo Dati, Paris, 29 mai 1668. — Carlo Dati, littérateur italien, avait écrit un panégyrique de Louis XIV qui lui fit une pension de 2 400 livres. (La présente lettre est vraisemblablement relative à ce panégyrique.) « Je n'ay garde de douter du gré que vous me scavés des bonnes intentions que j'ai toujours eues pour vos avantages et du succès de mes soins pour les graces Royales que j'ai eu le bonheur de vous faire obtenir ! ! ! » etc. « Je n'ay autre chose à y adjouter sinon que je participeray à la gloire qui vous en reviendra et qui vous aquerra en cette ocasion illustre le nom du nouveau Pline, comme au Roy celuy de nouveau Trajan... ». (Catalogue Degrange, 33.)

Chaulieu (Guillaume-Amfrye, abbé de). — Deux lettres autog. sig., une pièce de vers et une signature. — 1° Lettre relative à la construction d'un pont sur la Durance, consentie par le roi au duc de Vendôme, contre laquelle s'élevaient les bateliers et propriétaires de bacs sur la rivière. « Il est inouï que des particuliers, pour de légers intérêts, s'opposent à un ouvrage public qui doit faire la commodité de plusieurs provinces et... nécessaire pour le passage des troupes et des convois du roi. » La lettre parle aussi du pont de Beaucaire.

2° Lettre à Ch.-Fr. de Lamoignon à qui le duc de Vendôme fait adresser des documents historiques ; Chaulieu prend les devants au sujet des ridicules de Campistron : « Ne vous étonnez pas de voir quelques expressions ampoulées dans la lettre du secrétaire de M. de Vendôme, il est poëte et gascon... »

3° Pièce de vers de onze lignes (détachée d'un ms.).

4° Signat. de l'abbé de Chaulieu au bas de sa nomination à la cure de Marie-Magdeleine de Cerisy (diocèse de Bayeux). — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de). — Pièce signée deux fois, Paris, 25 avril 1716. — Signatures apposées sur les lettres de réception de chevalier de justice de minorité de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. — (Catalogue Saffroy, 74.)

Fénelon. — Lettres autog. sig. à Bossuet, 26 janvier 1695. — « Je vous ai déjà supplié très humblement, Monseigneur, de ne retarder pas d'un seul moment, par considération pour moi, la décision qu'on vous demande. Si vous estes déterminé à condaner quelque partie de la doctrine que je vous ai exposée par obéissance, je vous conjure de le faire aussi promptement qu'on vous en priera. J'aime autant me rétracter aujourdhuy que demain, et même beaucoup mieux, car le plustost reconnoître la vérité et obéir, est le meilleur. Je prends même la liberté de vous supplier de ne retarder point à me corriger, par une trop grande précaution. Je n'ai point besoin de longue discussion pour me convaincre. Vous n'avez qu'à me donner ma leçon par écrit, pourvu que vous m'écriviez précisément ce qui est de la doctrine de l'Église, et les

articles dans lesquels je m'en suis écarté, je me tiendrai inviolablement à cette règle. Pour les difficultez sur l'intelligence... commencez par supposer que je me suis trompé dans mes citations. Je les abandonne toutes... Au nom de Dieu ne m'épargnez point. Traittez-moi comme un petit écolier sans penser ni à ma place, ni à vos ancienes bontez pour moi... ». — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Fénelon. — Lettre autog. sig., Cambrai, 8 février 1712. — «J'apprends, Monsieur, par les *Gazettes*, que le pape vous a donné une marque d'estime et de confiance. Je m'en réjouis avec une parfaitte sincérité. Je crois que c'est aimer l'église que de souhaitter de vous voir dans des emplois, où vous soyez à portée de la servir, vous connoissez tout ce qu'elle demande de ses ministres. Vous voyez ses pressants besoins, et les obstacles que le monde met à l'avancement de la religion, ainsi c'est encore plus pour l'intérêt de l'église que pour le vôtre, que je vous désire tout ce que je serois fâché que vous désirassiez... ». — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig., à M^me^ de Lambert; Cambrai, 3 mars 1712. — « Dieu pense, Madame, tout autrement que les hommes. Il détruit ce qu'il sembloit avoir formé tout exprez pour sa gloire. Il nous punit. Nous le méritons. » Etc. Lettre publiée dans la *Correspondance* de Fénelon (T. III). — (Bull. Darel. n° 1.)

— Lettre autog. sig. au R. P... Cambrai, 29 juillet 1714. — Lettre sur la bulle *Unigenitus,* dont le cardinal de Rohan défend les doctrines avec trop d'ardeur. Il croit qu'en poussant les choses à l'extrême, ce serait dégrader le Saint-Siège et le corps épiscopal. Il ajoute : « Dieu, qui voit le fonds de mon cœur, et que j'ose prendre à témoin de mes sentiments, sait que je voudrois donner ma vie, non seulement pour la saine doctrine et pour la paix de l'Église, mais encore pour la persuasion et la vraye gloire de M. le cardinal de R(ohan)... ». — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Cambrai, le 27 novembre 1714. — Il fait mention d'un accident qui lui est arrivé et exprime son inquiétude à l'égard de l'électeur de Cologne, qui a été pris d'une crise de goutte lorsqu'il passait par Cambrai.
Lettre inédite, une des dernières qu'il écrivit. L'accident auquel Fénelon fait allusion fut la cause de sa mort quelques semaines plus tard. — (Catalogue Maggs, 2.)

Fléchier (Esprit). — Lettre autog. sig. au comte de Calvisson. Sommières, 11 octobre. — Pour condescendre au grand deuil de Madame la Comtesse de Calvisson, il veut bien qu'on attende pour qu'elle puisse présenter sa petite-fille au baptême. — (Catalogue Saffroy, 76.)

— Lettre signée à M^me^ de Boissière, Nismes, 8 avril 1704. — Lettre relative à l'entrée de la fille de M^me^ de Boissière en religion, au Monastère de Sommières. — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Pièce signée, Nîmes, 18 novembre 1707. — Il recommande à M. de Basville une demoiselle Marguerite Tenelle, qui remplit depuis trente-cinq ans tous les devoirs de la véritable catholique avec édification et sans avoir discontinué. — (Bull. Darel, n° 1.)

Guyon (Jeanne-Marie Bouvier de la Motte). — Lettre autog. au duc de Chevreuse (22 août 1693). — « Vous voyés, Monsieur, par ce billet que cette bonne demoiselle n'a pu faire consentir son confesseur à ce qu'elle vouloit, c'est à vous de voir s'il ne seroit point mieux de lesser tout là ou si vous la voulés voir issi, j'attans vos ordres pour tout ce que j'ay affaire... ». — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Huet (Pierre), évêque d'Avranches. — Dossier contenant : deux manuscrits autog. (à M. Perrault, sur le *Parallèle des Poètes Anciens et Modernes*, 1692; préface au recueil de ses *Dissertations*).

Trois pièces de vers autographes.

Dix-sept lettres autog., écrites entre 1662 et 1717, notamment à Ménage (dont la réponse autographe figure au verso), à M. de Charsigné... — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

La Fontaine (Jean de). — Pièce signée, 17 avril 1659. — Acte passé entre Jacques Jannart, conseiller du roi, substitut du Procureur général au Parlement de Paris (oncle de Marie Héricart, femme de La Fontaine), et Jean de La Fontaine en vue du transfert d'une somme de 6000 livres encore due par Louis Héricart à J. de La Fontaine. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Le Maistre (Antoine). — Lettre autog. à la R. Mère de Port-Royal, 29 juillet. — « En relisant vostre dernière lettre j'ay veu que vous m'en demandiez une escrite ou à vous ou à M. V. qui pust estre monstrée à mon frère de Saint-Elme. Mais je me sens si peu disposé à escrire des lettres de cette sorte qui doivent estre fortes et sages que je vous prie de m'en dispenser, ne reconnoissant pas en moy assez de solidité et de lumière pour le faire utilement. Il me semble qu'une que mon frère de Sacy vous escriroit sur ce sujet pourroit estre telle que vous le pourriez désirer. Mon frère de Saint-Elme a respect pour luy et crainte pour moy, c'est pourquoy une lettre de mon frère le touchera plus... ». Il parle ensuite de Charles (Du Chemin). — — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Maintenon (Madame de). — Ensemble de lettres autog. adressées à M. le cardinal de Bouillon (1689). — M^me^ Guyon (1691). — Marie Constance Gaubert (1700). — Villette (1681). — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. au marquis de Montchevreuil à Bagnères. Versailles, 20 juin (1681). — Lettre relative à l'éducation de son mignon [le duc du Maine], quoiqu'on fasse il n'apprendra jamais et fera semblant d'avoir oublié ce qu'il a pu apprendre par hasard quand il n'agira plus par la crainte, mais comme M^me^ de Montespan (sa mère) a d'autres vues sur son fils il faut aller son chemin... — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. à M^me^ du Pérou, 9 octobre 1706. — « Vous faittes très bien de ne compter que sur les nouvelles que je vous mande, ne me demandés plus rien sur les nouveaux écrits, je croy que vous n'en devés ni demander, ni désirer. Si j'avois un peu plus de temps j'aurois fait réponce à ma sœur de Boufflers, tant j'ay esté contente de sa lettre. Ma sœur de La Noue voudrait en avoir une des miennes mais je ne puis en trouver le moment. Il faudroit leur préférer ma sœur de Champigni... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

Mascaron (Jules de). — Lettre autog. sig. à M^lle^ de Scudéry. Saint-Germain-en-Laye, 4 juin (1695). — « Il n'appartient qu'à vous, Mademoiselle, de vous élever au-dessus de nous-mesmes, vostre madrigal m'avoit paru admirablement beau comme il étoit d'abord, le changement que vous y avés fait luy donne de nouvelles grâces et je ne puis assez vous remercier de vouloir bien vous occuper si longtemps de moy. Mgr de Nismes (Fléchier) a harangué aujourd'huy la Reyne d'Angleterre à la teste des députés du clergé de France, il s'est plus acquis de gloire en un demi-quart d'heure que je n'ai fait en une grosse heure... Son discours a tiré des larmes des yeux de toutes les dames anglaises. Vous le verrés, Mademoiselle, cet admirable discours et vous trouverés qu'il est bien au-dessus de mes louanges. Si la nouvelle de Savoie est véritable nous pouvons espérer que la division se mettra parmy

les ennemys et que cette division nous donnera la paix... ». — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Ménage (Gilles). — [Bouhours (le P. Dom.)]. Remarques nouvelles sur la langue françoise. Paris, Mabre-Cramoisy, 1675 ; Édition originale. — Exemplaire de Gilles Ménage, avec de nombreuses notes autographes de lui. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Nicole (Pierre). — Lettre autog. sig. à Mademoiselle Du Mesnil, 14 mars (1683). — « Je scay, Mademoiselle, que vous estes convalescente may je ne scay point du tout enquel degré vous l'estes..., si je ne vous importuneray point.... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Pascal (Blaise). — Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, Paris, Guill. Desprez, 1670. — Exemplaire de Daniel Huet, annoté par lui dans les marges et sur le feuillet blanc de la fin. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Lettre autog. de Ant. Singlin, supérieur de Port-Royal, sur la mort de Jacqueline Pascal survenue le 4 octobre 1661. — Méditation sur l'indifférence de tel ou tel événement humain devant la stabilité des choses divines. La mort toute chrétienne de la sœur de Pascal, en religion sœur Sainte Euphémie, lui apparaît comme une joie enviable. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Perrault (Charles). — Pièce autog sig. Paris, 3 octobre 1696. — Reçu de la somme de 165 livres pour une demi-année d'arrérages d'une rente sur la ville de Paris. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Pradon (Nic.). — Épître à M. [Boileau] Despréaux. — Manuscrit autog. et signé de son paraphe, de cet épître de Pradon. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Rambouillet (Catherine de Vivonne, marquise de). — Pièce signée, signée également par sa mère Julia Savelli, veuve de Jean de Vivonne, septembre 1603. — Constitution de procureur pour plaider en la ville de Saintes au sujet des biens de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, administrés par Jean Blanchard, représentant de Claude de Vivonne, dame de Verrières. — (Catalogue Saffroy, 74.)

Rancé (Armand-Jean Le Bouthillier de). — 1° Lettre autog. à M. d'Andilly, 22 février 1660. — 2° Lettre autog. au même, 30 juillet 1660. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. Année 1681. — Rancé entretient un abbé de la conduite d'[illegible] jeune frère, le frère Etienne, qui a été envoyé à la Trappe; de là il passe aisément d'une part aux jugements perspicaces et fins d'un homme qui a connu le monde, d'autre part à des considérations sur la vie spirituelle. L'abbé de Rancé donne encore quelques détails sur son monastère, sur la nomination d'un abbé, sur des affaires en cours, etc. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1934.)

— Lettre autog. sig. à Bossuet, contre Fénelon. — Lettre de cette année 1697 durant laquelle l'Église de France est soulevée par l'affaire du Quiétisme. L'abbé de Rancé, fidèle à son amitié pour Bossuet qui datait de leurs communes années d'études au collège de Navarre, approuve, du fond de sa solitude, les coups que Bossuet porte à son adversaire. « Je vous avoue Monseigneur, que je ne puis me taire. Le livre de Mgr de Cambrai (les Maximes des Saints) m'est tombé entre les mains. Je n'ay pu comprendre qu'un homme

de sa sorte pust estre capable de se laisser aller à des imaginations. » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Régnier-Desmarais (Français-Séraphin). — Lettre autog. sig. à Mlle de Scudéry. — Lettre sur le discours de réception de Fénelon à l'Académie française qu'il a reçu des mains de Racine pour le remettre à l'imprimeur. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934).

Retz (Cardinal de). — Lettre signée, Commercy, 30 juin 1663. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Sablé (Madame de). — Deux lettres autog., l'une relative à des affaires d'intérêts, l'autre à la disgrâce de M. de Pomponne. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Saint-Évremond. — Deux lettres autog. sig. à l'abbé de Hautefeuille. — Deux lettres d'affaires au sujet, d'une part, de 900 écus que lui doit la maréchale de Créqui; d'autre part, d'un partage sur lequel Saint-Évremond préférerait s'arranger à l'amiable. « Vous plaiderés ou ne plaiderés point, comme il vous plaira. Le mieux ce me semble est de ne plaider point; il est de plaider comme de bâtir, les avocats et les architectes nous engagent dans les procès et dans les bâtimens... » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Sales (Saint-François de). — Lettre autog. sig. au duc de Savoie. Annecy, 13 octobre 1622, écrite six semaines avant sa mort.

« Ce porteur, natif de Genève, habitant de la terre de Gex, s'est réfugié dans l'Estat de S. A. Sérénissime pour éviter une injuste persécution qui luy est faite par le Sr Walliet, procureur Royal du dit Gex, homme le plus diffamé... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Scudéry (Madeleine de). — Lettre autog. sig. qui porte au dos l'adresse : Pour M. Huet, à Caen (Pierre Daniel Huet, futur évêque d'Avranches). La lettre est une dissertation sur l'amitié. « Vous avez le plus grand tort du monde d'avoir des affaires à Caen, sur le point que nous allions lier la plus belle amitié qui fut jamais ». Madeleine de Scudéry se montre en exemple : « Je suis accoutumée d'aimer des absents et des absentes avec une constance digne d'admiration, et je fais profession d'aimer même au delà du tombeau. Peut-être n'aimez-vous pas des amitiés si fortes... » En ce cas, elle s'accommoderait au ton « de ses légères amitiés qui sont assez à la mode ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à l'évêque d'Avranches, 8 avril. — Elle l'avise qu'elle lui a fait adresser huit jours auparavant le *Traité de l'Eucharistie* et le supplie de lui faire tenir son sentiment à ce sujet.

« ... Le succès en est heureux, et à Versailles et à Paris, mais le prix de votre voix me l'a fait désirer... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de). — Lettre autog. à M. de Monceau. Paris, 17 avril. — « Si vous estes alarmé de l'aparence de mon oubly, croyés, Monsieur, que c'est une fausse alarme, et que les apparances sont trompeuses, vous ne vous laissés point oubliés..., que savons-nous ce que la providence garde à M. de Vardes, voilà M. de Bussy revenu après dix-huit ans, il a veu le roy qui la receu parfaitement bien, voicy un temps de justice et de clémence, on prent plaisir à faire non seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien, ainsy je ne doute pas que le tour de ce pauvre exilé ne vienne et tout le monde le croit tellement que sy quelque chose peut encore luy faire tort, c'est le bruit commun. Vous me dittes la plus plaisante vérité qu'on puisse entandre en m'assurant

que les jeunes gens raporteront de Languedoc toute la politesse qui leur manquoit icy, il me paroisse come les Alemans qu'on envoyer à Angers pour aprendre la langue, ils estoient Alemans sur le savoir vivre.... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Segrais (Jean-Regnault de). — Pièce de vers autog. de trois strophes.

De quoi murmurez-vous
Charmants ruisseaux qui coulez sur la plaine?
Vous voyez tous les jours l'aimable Celimene.
Votre sort est si doux
De quoi murmurez-vous, etc.

(Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

XVIII^e SIÈCLE

Alembert (Jean Le Rond d'). — Lettre autog. sig. — « On dit, Monsieur, que vous avez un exemplaire d'un ouvrage qu'on m'attribue sur *la destruction des Jésuites*. Je ne sais pas si j'en suis l'auteur, mais ce que je sais bien c'est que je ne suis jamais parvenu à le lire. » Comme il lui paraît intéressant de connaître cette production, il demande qu'on la lui prête « le temps de la lire sans interruption... ». — (Catalogue Degrange, 31.)

— Lettre autog. sig. au comte de Tressan. — « Je suis, mon cher confrère, dans un état de souffrance qui me permet peu de mouvement, et, par conséquent, m'empêche, à mon grand regret, de faire ce que vous désirez. Je passe ma vie au caffé des Thuilleries, depuis neuf à dix heures jusqu'à deux heures, et souvent la soirée, en tout ou en partie ». — (Catalogue Cornuau, 202.)

— 1° Lettre autog. sig. à l'abbé de Germanes, 3 octobre. — 2° Lettre autog. sig. Paris, 4 avril 1771. — 3° Lettre autog. sig. Paris, 17 décembre 1772. — 4° Lettre autog. sig. à M. Rallier. Paris, 5 mars 1780. — Dans la lettre adressée à l'abbé de Germanes, il se plaint du suisse de l'église de Saint-Roch qui a maltraité une pauvre marchande de raisin dans la rue Saint-Honoré au-dessous des marches de l'église. Dans celle du 17 décembre 1772, il accuse réception d'un ouvrage en breton « mais je ne connois point la langue bretonne et, d'ailleurs, les objets dont vous vous occupez sont trop éloignés de mes études pour que je puisse en porter aucun jugement... ».

Enfin, dans celle du 5 mars 1780, il dit qu'il a montré son écrit sur la Guadeloupe et son histoire naturelle à M. Daubenton qui en a parlé avec estime, mais il ne pense pas qu'il fût dans le cas d'être présenté à l'Académie. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Bayle (Pierre). — Lettre autog. à M. Valhubert, 9 février 1699. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de). — Lettre autog. — « Vous avez raison, je crois qu'il y a de l'inconvénient d'attendre. Je ne puis vous allez prendre parce que je vais à Versailles en cabriolet, mais comme le faubourg Saint-Honoré ne me sort pas de ma route, je serai chez M. de Méville vers onze heures où je serais charmé de vous trouver... » — (Catalogue Cornuau, 200.)

— Lettre autog. sig. à l'acteur Garrick, 29 mars 1769. — « Cette lettre, Monsieur, vous est écrite par un homme qui n'a l'honneur de vous connoître que de réputation, mais à qui les nouvelles de Londres ont appris qu'il vous devait de la reconnaissance... Je suis l'auteur du drame d'*Eugénie* que vous avés bien voulu traduire de notre théâtre sur le vôtre. J'ay vainement cherché icy les papiers anglais qui ont donné l'analise de la traduction, le détail

de son succès. Je vous auray une vraye obligation, Monsieur, de me les faire passer à Paris et mesme la traduction entière, si elle est imprimée. Les traducteurs italien, allemand et russe qui ont fait à mon essay dramatique le mesme honneur qu'il a reçu de vous m'ont fait le plaisir de m'en faire passer chacqu'un un exemplaire... J'espère que Milord Rochefort qui a quelque amitié pour moy... voudra bien se charger de vous faire passer cette lettre... »

Beaumarchais. — Lettre autog. sig. à son cher Phalari, 28 août 1792. — « Je vous prie... de faire une copie... de ma pétition au comité de la mairie et de la garder pour en faire de figurées, si le cas y écheoit... Ne soyés pas inquiet de moi, quoiqu'au secret, je ne puis m'ennuyer. C'est un malaise qui ne saurait m'atteindre... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Baudin des Ardennes, 15 floréal. — « Vous souvient-il de ces quatre vers de Voltaire à un évêque ?

Vous m'envoyés un mandement,
Recevés une tragédie.
Et qu'ainsi, mutuellement,
Nous nous donnions la comédie !

Souffrés que je vous dise : vous m'envoyés des choses aussi bien faites qu'importantes à la République, et moi, homme inutile ! je vous prie d'accepter les rêveries de mon bonnet... »

— 1° Lettre sig. à M. Lescure. Paris, 9 février 1781. — « Nous recevrons avec beaucoup de reconnaissance... l'original de la lettre que M. de Voltaire vous a écrite et nous vous le ferons repasser aussitôt que nous en aurons fait prendre copie... »

— 2° Lettre autog. sig. à M. de Cabris. Paris, 1er août 1782. — « Je n'ai pas pu avoir hier matin M. le comte de Vergennes. Il était enfermé. La vitre est donc encore toute entière et je suis dézolé de n'avoir plus que peu d'heures à rester à Paris, je me donnerais tous les soins de l'amitié pour essayer de la fêler, si je ne pouvais la rompre tout à fait... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Galtrez, 26 fructidor an VI (12 septembre 1798). — « S'il vous plaît, citoyen aussi obligeant que spirituel, d'engager la triste conversation pour le 29 fructidor... Si je parviens à m'y faire écouter, à y faire prévaloir la saine raison, la gloire vous en sera due. Vous avés pour cela des talens qui me manquent. J'ai souvent la sotise de me mettre en colère quand l'évidence frappante manque son juste effet sur un animal à deux pieds et sans plumes [suivant la définition de Platon]... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Bernardin de Saint-Pierre. — Ensemble de douze lettres autog. sig. Quelques manuscrits autographes [Invitation à la Concorde ; Géographie, Lune ; Sur l'attraction ; Passage des hommes d'Asie en Amérique ; Étude sur l'Antiquité...]. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Duval, 18 mars 1766, commerçant genevois établi à Saint-Pétersbourg. Il lui exprime sa joie d'avoir reçu sa lettre ; il la place à côté de celles de sa Polonaise ; celle-ci lui écrit des lettres sur son retour en France ; Bernardin de Saint-Pierre s'imagine qu'elle veut lui tourner la tête de toutes les manières possibles. Il annonce que son père est mort le jour où il est arrivé à Paris ; il s'occupe à recueillir les débris de son patrimoine, puis il le charge de quelques commissions d'amitié et de présenter ses respects à Mlle de La Tour et à sa famille.

« Si j'avais à choisir mon dernier giste, ce seroit volontiers sur les bords de

votre lac, car il n'est pas donné à tous de finir par un coup de tonnerre. Là, nous passerions dans notre souvenir tous les événements qui ont changé de face des nations. Un jardin, de bon vin, une bergère : voilà pour nos plaisirs. Des querelles à apaiser, des questions à résoudre, des malheureux à soulager ; voilà votre lot, et c'est le meilleur, car faire du bien c'est régner... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Bernardin de Saint-Pierre. — 1° Lettre autog. sig. à Mme Panckoucke. Paris, 20 décembre 1788. — Il lui envoie une notice à insérer dans le prochain *Mercure* à cause de la nouvelle année qui peut être favorable à sa nouvelle édition (de *Paul et Virginie*) si les libraires de province sont avertis à temps.

« Lorsque les exemplaires avec figures seront prêts, j'en enverrai deux en papier vélin à Madame Panckoucke, l'un pour sa bibliothèque et l'autre pour celle de M. Panckoucke... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Mme de Pelpore. — Lettre relative à son mariage avec Mlle Pelpore. « Je suis venu hier et aujourd'hui pour avoir l'honneur de saluer Madame de Pelpore et lui dire qu'elle peut avoir un certificat d'émigration chés le ministre de la Justice, sans difficulté, et d'accélérer autant qu'elle le pourra. Il faut aussi l'acte de naissance de Mademoiselle. Je la prie aussi de choisir la matinée du jour où elle voudra que nous passions contrat chés le notaire Cousin... Elle aura aussi la bonté de se présenter à la municipalité du Louvre deux jours au plus tard avant décadi prochain afin d'y faire faire l'inscription du mariage... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Bernis (Cardinal de). — Lettre signée au comte de Neuilly. Versailles, 6 mars 1758. — Remerciements pour les compliments qu'il a reçus à l'occasion de sa nomination de commandeur du Saint-Esprit.

— Lettre autog. sig. au marquis de Bièvres. Rome, 15 février 1786. — Il le remercie de l'envoi de son œuvre, mais il préfère voir celle-ci achevée plutôt que par fragments. — (Catalogue Saffroy, 77.)

Brosses (Charles de). — Lettre autog. sig. à une dame, 17 novembre 1759. — Lettre relative à des questions d'affaires. — (Catalogue Cornuau, 200.)

Brossette (Claude). — Lettre autog. sig. Lion, 30 juin 1714. — Lettre relative à une émeute survenue à Lyon au sujet du rétablissement dans cette ville du droit de piéfourché. Le maréchal de Villeroy va à Bellecour pour passer en revue le régiment de Tallard et le régiment du Roy. On va diminuer le prix du pain. « Cette diminution réjouira le peuple, tandis qu'on le mortifie de l'autre côté. Un peu de bien, un peu de mal. Ainsi va le monde... » — (Catalogue Saffroy, 75.)

Lettre autog. sig. (à Titon du Tillet ?). Lyon, 20 août 1733. — « J'ai présenté à l'Académie de Lyon le livre que vous m'avez adressé pour cette Compagnie... Le superbe monument que vous avez consacré à la mémoire des Poètes illustres de notre nation... En vous associant à leur gloire, vous avez immortalisé la vôtre... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de). — Lettre autog. sig. à l'architecte Doussin. Montbard, 27 juillet 1751. — Il parle d'une critique fort vive des premiers volumes de son Histoire naturelle. Cette critique, qu'il attribue à un moine de l'Oratoire, aidé d'un pédant de l'Académie, il est dans l'intention de n'y point répondre, parce qu'elle ne l'a point affecté et que, d'ailleurs, il a beaucoup plus d'indifférence qu'on ne suppose pour le succès de ses opinions. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de). — 1° Lettre autog. à Mme Daubenton du Patis. — « Je veux que ma bonne amie m'aime, mais je ne veux pas qu'elle me flatte, un sentiment de son cœur vaut mieux pour moi que tous les éloges du monde, je voudrais bien être auprès d'elle... »

— 2° Lettre autog. sig. à M. Richard Raffey. Paris, 5 août 1732. — « ... J'ose espérer que vous m'en dispenserés en faveur des distractions inséparables comme vous le savés des premiers temps que l'on passe en cette ville... On représente à l'Opéra le ballet des Sens avec un nouvel acte aussi mauvais que les autres ; il fait une chaleur excessive ; le parlement se rebrouille avec la cour et avec luy-même; les princesses vont voir les jeunes gens nager à la porte Saint-Bernard et la Lotterie où la friponnerie de Saint-Sulpice va toujours son train... »

— 3° Lettre autog. sig. à l'abbé de Launay. Paris, 4 juin 1773. — « ... Je vous avouerai, Monsieur, que je ne connois point du tout l'ouvrage contre lequel vous voulez écrire, je n'ai jamais lu d'autre système de la Nature que celuy de Linnaus qui m'a dégoûté de tous les autres. Je n'aime point la métaphysique. Je n'entends pas la théologie et je me suis toujours abstenu d'en parler... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Chamfort (Sébastien-Roch-Nicolas). — 1° Lettre autog. sig. à Voltaire. Paris, 5 janvier 1766. — « M. de La Harpe, qui n'écrit guère de lettres, me laisse fort longtems à la campagne sans m'apprendre vos bontés pour moi. Je pourroi donc à mon tour vous admirer à Ferney. Vous admirer! vous devez être bien fatigué d'admiration, ce sentiment vous suffit-il ? N'aimeriez-vous pas mieux quelqu'un qui, en vous voyant, dira du fond du cœur : c'est donc là ce mortel que j'admire et que j'aime, à qui mon âme a dû la moitié d'elle-même, qui console mon cœur... »

— 2° Lettre autog. sig. aux (acteurs du roi). Paris, 7 août 1776. — « J'ai l'honneur de vous envoyer les rôles de la tragédie de *Mustapha et Zéangir* qui se trouve par le rang de M. de Chabanon sur la liste des pièces qu'on a bien voulu agréer pour le répertoire de Fontainebleau. Je dois vous prévenir, Messieurs, que M. le maréchal de Duras a jugé à propos de faire quelque changement dans la distribution de quelques rôles inférieurs que j'avois faite moi-même... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Chatelet (Gabrielle-Émilie, marquise du). — Lettre autog. sig. à l'abbé Trublet. Cirey, 19 janvier 1739. — « Madame de Chambonin m'a dit, Monsieur, que vous ettiés l'aprobateur des feuilles de l'abé Provost, on me mande que M. Tiriot veut y faire imprimer une lettre qu'il m'a escrit, je vous suplie, Monsieur, de l'empêcher et de ne pas permettre que l'on compromette jamais mon nom dans les feuilles qui passent sous vos yeux, cela m'est très essentiel et je l'attens de votre probité... Soyez persuadé, Monsieur, que je vous en aurai une éternelle obligation... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. Cirey, le 17 février 1739. — Lettre dans laquelle elle fait allusion à Voltaire et à une nouvelle édition de sa *Henriade*.

« On a tant de droits à Cirey, sur votre amitié, Monsieur, que l'on y compte, vous savés quel cas infini on y fait de votre esprit, et de vos talens, j'ai été très fâchée pour vous que M. de Lastera ait si mal rendu quelques endroits de votre livre, puisque vous vouliez refondre sa traduction, il me semble que la solitude de Cirey, etoit propre pour un tel ouvrage, et j'aurais infiniment désiré que vous fussiés venu rendre icy à vos dialogues le beau coloris qu'ils ont perdu en passant par des mains étrangères, les fautes de détail qui peuvent se trouver dans la traduction de M. de Lastera ne sont

guères pour être relevés dans une lettre, je désire que votre nouvelle traduction soit plus digne de l'original et que sa fin me procure bientôt l'honneur de vous voir. » — (Catalogue Maggs, 2.)

Chénier (**Marie-Joseph de**). — 1° Lettre autog. sig. à Fourcroy (29 septembre 1804). — 2° Lettre autog. sig. à un confrère, 12 juin 1806.

1° Il recommande M. Le Clerc pour une place dans un collège.

2° Il demande un moment d'entretien pour parler des travaux relatifs à l'instruction publique, travaux qui ont fait l'objet de ses études et qui méritent l'attention du Gouvernement. Il est urgent pour lui de trouver des moyens d'existence convenables à un homme de lettres. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Condorcet (**Jean-Antoine-Nicolas, marquis de**). — Lettre autog. à M. Panckoucke. — « Je n'ai point de prévention contre ce Mallet, et j'ignorais même qu'il eut imprimé une ligne, s'il ne s'était avisé d'en citer lui-même dans le mémoire. Je sais seulement qu'il était l'associé de Linguet dans le temps ou Linguet outrageait tous les honnêtes gens et vous le premier. Je vois qu'il a l'esprit de Linguet, la même rage contre tout ce que les hommes éclairés respectent, la même manie de prendre parti de toutes les sottises. S'il a été huit ans chez M. de Voltaire il a mal profité à cette école... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Daguesseau (**Henri-François**). — Lettre autog. sig. (à son libraire). Fresne, 14 mai 1725. — Lettre relative à des achats de livres. « On ne peut rien adjouter, Monsieur, à l'exactitude du compte que vous m'avés rendu, soit par rapport à du Sauzet, soit à l'égard du libraire anglois a qui l'on vous a adressé. J'en tire à peu près la mesme conséquence que vous, c'est-à-dire, qu'en général, il vaut mieux tirer les livres d'Angleterre mesme par la Hollande que de les faire venir en droicture. — Je vous renvoie, écrit-il plus loin, les catalogues imprimé et manuscrit du libraire anglois, sur lesquels j'ay marqué quatre livres qu'il faudra luy demander. Je ne scay si c'est à luy ou à du Sauzet que vous avés demandé ce journal historique intitulé *The historical Register*, dont je vous ay envoyé la note, il y a environ deux mois. Je compte que vous m'envoyerés les autres catalogues à mesure qu'ils vous arriveront. » — (Bulletin Darel, n° 1.)

Dancourt (**L.-H.**). — Lettre autog. sig. aux comédiens. Roanne, 1er mars 1779. — « Il s'élève entre le Sr Dobercourt et moy une difficulté... Mon engagement me charge spécialement et en termes exprès des robes et emplois des sieurs Poisson et Préville et conséquence de ces noms que j'ay fait énoncer exprès... J'ay réclamé les robes de Bernadille et de Le Blanc, vous connoissés, Messieurs, mon auguste figure à laquelle l'âge a ajouté de nouveaux charmes et sur cette étiquette je gagnerois sans doute ma cause... Monsieur Dobercourt, m'a partie, joue dans notre troupe habituellement les valets, il vient par nécessité de jouer quelques Manteaux, il est, dit-il, engagé pour cet emploi et réclame les rôles cy-dessus en vertu d'une ancienne délibération des Comédiens du Roy qui les attribue aux acteurs chargés des Manteaux. Je dis que cette délibération n'est pas un titre contre moy... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Denis (**Marie-Louise**). — Lettre autog. sig. à M. de Sideville. Les Délices, 29 mars 1764. — « Le mariage de notre petite Corneille réussit à merveille. Son mari l'aime à la folie, ils sont tous deut d'un caractère charment, j'avais pris aussi une jeune personne, sœur de M. Dupuis, qui va avoir dix-sept ans, très jolie et très bon enfant. Je viens de la marier à un maître des comtes de Dôle en Franche-Comté... Notre marié se nomme M. de Vaux...

et nous sommes toujours en nosse, tout le païs venant nous faire des complimens..., mon oncle prétend que tous ces mariages le rajeunisse..., il se porte assez bien, et attend le beau temps avec une impassience extrême. La promenade lui est apsolument nécessaire. Etes-vous contant d'Olimpie, les acteurs jouent-t-ils bien, le spectacle doit en être beau, nous l'avons essaié l'année passée sur notre petit théâtre, elle fit un grand effet. Etes-vous contante de M^lle^ Clairon. M^lle^ Dumeni (Dumesnil) rand elle bien Statira, c'est un beau rôle et celui que j'avais choisi, ne me trouvand pas assez jeune pour rendre celui d'Olimpie... Savez-vous que nous avons aussi un ex-gésuite..., c'est un espesse d'imbécile... qui a cependant quelleque connoissence. Il a régenté vingt ans à Dijon, mais ce que j'en aime le mieux c'est qu'il est grand joueur d'échets et amuse beaucoup mon oncle... »

Denis (**M.-L.**). — Lettre autog. sig. Paris, 9 juillet 1768. — « ... Tant que mon oncle vivera, je suis bien convincue que je ne manquerais de rien, si j'ai le malheur de le perdre la perte des biens n'est pas ce qui exiterait mes regrets... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Diderot. — Lettre autog. sig. à M. Pigal. Paris, 2 octobre 1756. — Il a pensé aux critiques qu'on lui a faites. « ... Les critiques passeront, mais ce casque dont vous aurez couvert la tête de cet enfant restera et demeurera ce constraste du doux et du terrible que quelques anciens ont si bien connu et qui produit toujours le frémissement dans ceux qui sont faits pour admirer les ouvrages... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Le Breton, imprimeur du roi, 26 février 1770. — « Quoique je voye rarement Monsieur Le Breton, il me feroit une injustice s'il doutoit de l'intérêt que je prends à ce qui peut le concerner.

J'ai vraiment été fâché de la saisie des premiers volumes de la seconde édition de l'*Encyclopédie*, quoique j'eusse prévenu M. Pancouke du peu de fond qu'il y avoit à faire sur ses supérieurs. J'ai même pensé que, peut-être, vous serez du nombre de ceux qui souffrent des nouvelles opérations du controlleur général. S'il n'en est rien, je vous en fais mon compliment.

Vos dessinateurs et graveurs marchent bien lentement.

M. Bénard m'a apporté, il y a quelques jours, l'art du Tourneur... J'ai revu environ trois cent vingt planches... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Ducis (**Jean-François**). — Manuscrit autog. sig. — Manuscrit avec nombreuses corrections intitulé : *Épitre à Mademoiselle Julie Andrieux*. — (Catalogue Cornuau, 202.)

Florian (**Jean-Pierre Claris de**). — Lettre autog. sig. au citoyen Mercier, relative à sa mise en prison sous le prétexte de relation avec les émigrés.

« Mon ami, mon ordre d'arrestation est datté du 14 messidor. J'ai été arretté le 26, il ne porte aucune explication de cause, non plus que mon écrou. Si tu avais besoin de cet écrou, en venant le demander on te le donnerait, mais on ne le donne pas aux détenus. S'il y a de la difficulté à la section, dis au député, mon ami, que un mémoire signé de la commune de Sceaux, avec un ou deux députés serait d'un effet certain ». — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Dossier se composant de vingt-neuf pièces ; notamment : 1° Lettre autog. sig. — « Tout le monde, mon cher ami, me fait la cour pour vous avoir, je me fais fort de vous donner et M. le comte de Ségur sera enchanté de vous voir jouer son *Merlin*... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Fables... illustrées par Victor Adam, précédées d'une notice par Charles

Nodier. Paris, 1838. — On a joint quatre fables autographes de Florian : *Le Vieillard et le Jeune Homme*, *Le Chat et le Miroir*, *Le Perroquet confiant*, *Le Vacher et le Garde-Chasse*, celle-ci avec de nombreuses corrections. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Fontenelle. — Lettre autog. sig. à M. de Hautefeuille. Paris, 9 décembre. — « ... Je ne sai point les noms des secrétaires de M. l'Abbé Bignon.... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Geoffrin (Marie-Thérèse Rodet, dame). — Pièce autog. dans laquelle elle donne des dates pour sa biographie, naissance, mariage, veuvage, voyage en Pologne par Strasbourg et Vienne. Arrivée à Varsovie, naissance de sa fille, dates de son portrait par Nattier, du commencement de sa collection de tableaux.... — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Lettre autog. à M. Desfranches. Paris, 3 décembre. — « Votre plan m'a transporté de joye, mon cher Monsieur, voici pourquoi, pendant mon séjour à Versailles, j'ai trouvé une force des plus puissantes pour faire trembler le baron et son fils de la teste aux pieds.... Ce que son fils a fait de beste après cette action en voulant aussi se faire représenter malgré la compagnie par le peti Gombaud, bref, rempli d'indignation et d'idée comique contre eux, j'ai fait usage de ma force..., je lui ai compté les deux actions du père et du fils, elle a senti comme moy que si elles devenoient public par des plaintes des parties intéressés, ils deviendroient la fable de la Cour et de la ville, elle a écrite au duc et on m'a montré la réponce.... Voici les mots sacramantaus qu'on m'a permis de copier : « Je serai de retour à Paris dans le mois prochain (décembre) où ce que j'ai fait pour le peti Gombaud est conforme à la règle et à l'usage, ou cela ne l'est pas. Dans le cas il n'i a pas sujet de se gendarmer contre, et dans le second il n'i a qu'à le détruire. » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— 1° Lettre autog. sig. Paris, 10 janvier 1773. — « ... Votre beau présent va faire l'ornement de ma petite Bibliothèque et me procurera le nouveau plaisir de relire un livre délicieux et curieux par les remarques dont vous l'avez enrichi. Cette lecture me rappellera vos *Contes* dont je vous demande, Monsieur, la continuation.... »

2° Lettre autog. sig. au marquis d'Estampes, ce mardy 27 août (1771). — « Madame Geoffrin prie Monsieur le marquis d'Estampes de vouloir bien passer chez elle le premier matin qu'il le poura sens s'incommoder. Elle est visible à sept heures du matin et ne sort que sur les onze heures.... »

Le bas de la page comporte l'inscription suivante du marquis d'Estampes : « J'ai reçu ce billet ce mercredy 28 août 1771. C'est celui qui m'invitoit à une conversation dont le prix est celui de la reconoissance la plus étendue de ma part : puisqu'il étoit question de la proposition qu'elle me fit effectivement de loger avec elle et ma tante et de ne nous séparer qu'à la mort. » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Gresset (J.-B.). — *Le Contrecoup*, manuscrit autog. — La première partie est une sorte de composition sur un sujet convenu : « Il y a 30 jours que je me suis frappé à la tête... la mort remplit lentement d'une liqueur funèbre mon cerveau... Venez Philis... et recevez l'âme de Mithridate... je vous aimais pendant ma vie, Philis... »

Gresset interrompt sa lamentation pour reparaître en personne : « Pièce pour ceux qui me demandent du grand. Allons, Muse, du sublime..., moquons-nous des observateurs et des critiqees..., lisez la fable de La Fontaine sur les styles différents, et sur ce qu'on ne peut contenter tout le monde. » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Helvétius (Claude-Adrien). — Lettre autog. à l'abbé de Bernis, 21 juillet. — « J'ai reçu, mon cher abbé, cette lettre où vous commencez par me persifler, mais comme ce n'est qu'en parenthèse je vous le pardonne, d'autant que je trouvroy dans la suite de votre phraze le nom d'amy et que je suis déterminé à vous tout passer pourvu que vous me conserviez ce titre, que d'ailleurs l'est peut-être pour vous accoutumer à faire des éloges et pour en prendre l'habitude avec vos connoissances.... Je ne suis pas tout à fait de votre avis sur le discours de M. de Maupertuis, je conviens bien qu'il pourroit être mieux écris, que les idées ne sont pas assez fondues.... Je voudrois vraiement bien voir ses épîtres de l'abbé Bernis et qu'elles fussent imprimées et je vous dis cela sans malice.... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Houdar de la Motte (Antoine). — Lettre autog. sig. à M. Brossette, 17 avril 1712. — Il débute sur un ton badin reprochant à son correspondant le style cérémonieux de sa lettre. Puis il l'entretient de sa santé, de ses travaux et de J.-B. Rousseau. — (Catalogue Saffroy, 77.)

Lespinasse (Mlle de). — Trois lettres autog. à la marquise Du Deffand. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Signature autog. d'un reçu de 346 livres de rentes viagères, pour le second semestre de l'année 1774, consenties par le duc d'Orléans.

— Lettre autog. à Suard. — « J'espère vous voir cette après diner; je le désire; concevez-vous que mon âme puisse désirer? mais enfin pourquoi allez-vous à mon âme, pourquoi la pénétrez-vous de la plus vive, de la plus... tendre reconnaissance?... » — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Mirabeau (Honoré-Gabriel, comte de). — Lettre autog. sig., 25 décembre 1778, relative à sa fille. — « Mille remerciemens, Monsieur, pour votre précieux envoi; mais rendez-moi un service; ah! un important service. Il me paroit très probable que ma fille est morte. Point de vains ménagemens; il s'agit de la vie de Sophie; je saurai supporter ce coup pour lui en sauver la moitié. Qu'on ne me le cache donc point et surtout que ma pauvre amie n'apprenne cette perte que par moi; peut-être me trompai-je. Mais est-il naturel qu'elle ait été près de deux mois sans recevoir des nouvelles de sa fille? informez-vous de la vérité, je vous en conjure, et obtenez de me la dire quelque cruelle qu'elle puisse être. » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à M. Lenoir. Donjon de Vincennes, 27 février 1779. — Lettre dans laquelle il se plaint du gouverneur, M. de Rougemont, qui décachète ses lettres, les lit et empêche ainsi toute manifestation de la vérité d'arriver jusqu'au lieutenant de police. Il demande plus d'espace pour ses promenades. Sa santé s'altère faute d'exercice. Il conjure M. Lenoir de vouloir bien l'entendre. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. à un ami écrite fort probablement en 1790. — Il espère l'embrasser un matin malgré sa misérable santé et l'incroyable trouble des circonstances et du moment... « Lundi, vous mangerez ma soupe malgré la cohue des fédérés provençaux dont il n'est guère possible que je me sépare. » Il lui promet des places pour toutes les fêtes et le Duc de la Rochefoucauld lui enviera ce plaisir. « Je donne le 16 une espèce de fête civique et provençale, où j'aurai du moins le plus digne des philanthropes. » — (Catalogue Degrange, 32.)

— Dix lettres autog. sig. relatives à sa santé, à ses rapports avec son père, à Sophie Monnier.... — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Montesquieu. — Lettre autog. sig. à la marquise du Deffand, 13 juin 1751. — Sur la vie qu'il mène à La Brède. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Montesquieu. — 1° Lettre autog. sig. à la marquise du Deffand. Clairac, 15 juillet 1751. — « Vous vous moquez de moi, ce n'est pas le premier président que je crains, c'est le président : ce n'est pas celui qui croit dire tout ce que vous voulez, c'est celui qui dit tout ce qu'il veut.... Je suis enchanté que vous ayez fait mon apologie, vous me couvrirez de votre égide et ce qui sera singulier les grâces y seront peintes. Je vous demande en grâce de me l'envoyer.... Je vous prie de parler aussi de moi à Mme Du Châtel... ». Il parle ensuite de l'abbé Guasco et de M. d'Aremberg.

2° Lettre sig. à l'abbé Venouty. Paris, 1er février 1748. — « ... J'ay fait parler à M. de Nivernois, je n'ay point encore de réponse. M. d'Eguillon et moy devons agir de concert. Je feray ce que je pouray pour faire réusir la chose, mais je seray bien fâché qu'elle réusise. Huart me doit apporter dans deux ou trois jours les exemplaires de votre poème relié.... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Morellet (André, abbé). — 1° Quatorze lettres autog. sig., 1791 à 1818. — Lettres adressées à Saint-Ange, Fleurot, Raynouard, Perregaux, Langeac, etc.

2° Lettre autog., 6 nivôse. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Palissot (Charles). — Lettre autog. sig. Paris, 9 mars. — Il reproche à son correspondant de ne lui avoir point encore fait parvenir la note de description qu'il doit faire passer à son frère. « J'attendais cette note pour lui écrire, et vous m'aviez donné votre parole.... » — (Catalogue Degrange, 33.)

Piron (Alexis). — Manuscrit autog., contenant la collection complète de ses épigrammes contre Fréron et l'abbé Desfontaines. — Il se compose de cinquante-quatre épigrammes, suivies de deux autres épigrammes et d'un rondeau. Puis viennent trente-deux épigrammes composant la *Fréronade*, suivies d'un récit où Piron raconte comment Fréron avait réussi à lui extorquer une tabatière de Saxe. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— Vingt-six lettres autog. à l'abbé Maurice Dumay, 1750-1757. — Correspondance dans laquelle il parle de Voltaire, de l'abbé de Saint-Pierre, etc. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Rousseau (Jean-Baptiste). — Lettre autog. sig. à un ami. Enghien, le 20 juin 1736. — Lettre relative en partie à son inimitié avec Voltaire. Après avoir félicité son correspondant de ses flatteuses et récentes relations avec une jeune princesse douairière, il le met au courant de sa vie à Bruxelles où il a vu tout le monde, « hors Mme la Princesse de la Tour qu'il aurait seule souhaité de voir ». Il est à la campagne avec le Duc d'Arenberg, le bon Cardos, sa gentille héritière, Mme de Bournonville et ses filles. « On ne s'y ennuyait point quoique tous les hommes fussent en cravate. » Il mentionne le passage du comte de Kuffstein de qui il tient les noirceurs de l'indigne personnage qu'il ne veut pas encore nommer. Il marque le dépit amical de Don Francisque dont il fait l'éloge. — (Catalogue Degrange, 31.)

Rousseau (Jean-Jacques). — 1° Lettre autog. sig. à M. Le Roy. Montmorenci, 4 novembre 1758. — « Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je suis si sensible à ce procédé que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime et je me sens moins honteux de ma faute que fier de votre correction. Voilà, Monsieur, ce que c'est que de se fier aux auteurs célèbres.... Il paroit seulement que ce théâtre étoit plus tôt consacré à des jeux, des danses, des

prix de musique, qu'à des représentations régulières, et que les pièces qu'on y jouoit quelquefois étoient moins de véritables drames que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs.... Au reste, loin de souhaitter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie et qu'ils en soient instruits. Ce sera toujours une erreur de moins..., j'espère qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques ; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance que de mes maximes.... »

2° Lettre autog. sig. à M. Vernes, pasteur à Genève. Paris, 23 novembre 1755. — Il y est question du cinquième volume de l'*Encyclopédie*, de Diderot... — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Lettre autog. sig. à (M. Duchesne). Motiers, 5 juin 1763. — Lettre sur l'édition de ses *Œuvres* et son *Dictionnaire de Musique*. « Voici, Monsieur, la lettre à M. Lenieps que vous me demandez. Si elle vous fait bien plaisir, employez-la à la suite du *Devin du Village*, auquel elle se rapporte ; mais si l'usage vous en est aussi indifférent qu'il le doit être, vous me ferez plaisir de me la renvoyer avec la lettre imprimée à M. de Voltaire, quand vous aurez employé cette dernière. Le titre de cette lettre que je vous envoye doit être ainsi : Lettre à M. L. au sujet de la propriété du *Devin du Village*, réclamée par l'auteur, et il ne faut pas oublier la date. A Montmorenci le 5 avril 1759. Priez M. l'abbé de La Porte, au cas que vous insériez cette lettre dans votre édition, de vouloir bien la revoir avec soin, soit pour la correction, soit pour la ponctuation, car je n'ai pas eu le tems de la relire avec assés d'attention.... Je n'ai cessé depuis que je suis ici de travailler au *Dictionnaire de Musique* ; j'ai encore du travail à y faire pour quatre ou cinq mois, outre cela, vu l'éloignement, il faut le recopier en entier, sans quoi l'Imprimeur se perdroit à chaque instant. Ainsi nous serons à tems d'en parlet l'hyver prochain et je vous promets de ne m'addresser pour cet ouvrage à nul autre que sur votre refus. Je vous ai dit et je vous répette que le morceau sur l'imitation théâtrale ne pouvoit être employé dans votre présente édition.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— 1° Lettre autog. à M. Guy. Motiers, 18 août 1765. — Lettre relative à l'impression de son *Dictionnaire de Musique* qui a paru chez la veuve Duchesne en 1768. « Vous recevrez, Monsieur, par ce courrier les épreuves des planches L et M corrigées au dos de l'une des deux. A l'égard de la planche N, comme elle ne contient rien de fort essenciel, vous pouvez la faire tirer telle qu'elle est. Le graveur, qui avoit mis du soin aux premières planches, s'est étrangement négligé dans les dernières.... La composition est faite avec si peu de soin qu'outre les mots défigurés il y a jusqu'à des lignes omises, ce qui forcera de tout remanier.... »

2° Lettre autog. sig. à M. Gagnière, médecin, 13 février 1770. — « Je ne sais point du tout, Monsieur, ce qui convient ou ne convient pas au public et je suis un très mal-adroit donneur d'éloges. Ainsi, n'ayant pas l'honneur de vous connoître, et ne pouvant vous être utile à rien, je ne veux pas voir votre poëme... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Pièce autog. — Fragment de l'*Histoire de Lacédémone*. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Saint-Pierre (L'abbé de). — Dossier de deux lettres, cinq mémoires, dont trois sous forme de lettres à Leibniz et trois allocutions. — Deux lettres : à un personnage de la cour pour se soumettre à sa décision. « Je n'écrirai point en pays étranger sans permission, si ce n'est peut-être à des gens de lettres. » Au sujet d'un procès perdu.

Cinq mémoires, dont trois adressés à Leibnitz, en réponse à ses lettres ; ils ont pour objet le fameux projet de Paix Perpétuelle, avec objections, réponses... — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de). — Lettre autog. (au cardinal Gualterio). Paris, 4 juillet 1721. — Minute autog. d'une lettre confidentielle au cardinal Gualterio. Cette lettre devait être chiffrée. Elle donne d'abord une relation détaillée de la maladie du roi (Louis XV, alors âgé de douze ans) : « Nous avons eu icy une grande allarme depuis ma dernière lettre à V. E. qui est, Dieu mercy, entièrement calmée par la parfaite guérison du Roy, c'est par où je commence. La fièvre luy prit le matin du dernier juillet, s'estant trouvé légèrement incommodé quelques jours auparavant, mais cela ne parut presque pas. Le frisson du premier de ce mois fut de 5 h., le chaud à proportion et un redoublement dans la nuit. Le premier il fut saigné au bras vers l'après-midi, après avoir esté soulagé le matin d'un lavement que M. de Fréjuls luy proposa et refusé quelques heures après un autre qu'on croyoit nécessaire et que M. le Maréchal de Villeroy lui proposa sans succès. La saignée le soulagea encore, mais vers 7 h. du soir le redoublement vint si violent que sur les onze h. du soir il fut saigné du pied. Le soulagement fut aussytost et il fut guay une heure avec M. de Fréjuls qu'il voulut absolument qu'il luy promist de se coucher. M. le Duc et les grands officiers en fonction passèrent la nuit dans sa chambre. Il dormit jusqu'à 9 h. du matin, mais sa teste peu nette et son corps tout occupé et appesenti firent tout craindre. Il fut résolu qu'il prendroit deux verres de manne avec un grain d'émétique dans chacun, ce qui fut exécuté à 8 h. et à 9 h. avec tant de succès par l'évacuation sans effort quoyque fort ample que la fièvre baissa toujours et empescha le redoublement de manière qu'après une excellente nuit il s'est trouvé ce matin gaillard et sans fièvre... » — (Bulletin Darel, n° 1.)

Sedaine (Michel-Jean). — Lettre autog. sig. à Favart, 8 avril 1766. — « Voici, mon cher maître en Apollon, ma timide Aline qui va chercher près de vous de quoi se rassurer sur le jugement qu'en doit porter le public. Puisse-t-il y trouver quelque peu de cette élégance, de cette délicatesse, de cette pureté d'expression qui caractérisent vos ouvrages.... »
Il parle ensuite, dans un post-scriptum, de l'abbé de Voisenon et de M^me^ Favart. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Staal (M.-J. Cordier de Launay, baronne de). — Dix-neuf lettres autog. à M^me^ du Deffand, relatives à la duchesse du Maine, à Voltaire, à M^me^ du Châtelet... — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Suard (Jean-Baptiste). — Lettre sig. à M. de Choiseul-Gouffier. Paris, 15 janvier 1811. — Lettre pour lui proposer d'appuyer avec zèle et discrétion sa candidature dans la Nouvelle Académie. Cette démarche lui est conseillée par quelques membres de la classe de Littérature, dont il est secrétaire perpétuel, et surtout par ceux qui ont été les confrères de son correspondant à l'Académie française. — (Catalogue Degrange, 31.)

Tencin (Claudine-Alexandrine, marquise de). — Lettre autog. sig. au (cardinal Fleury). Paris, 22 mars 1738. — « Votre Eminence va me tretter fole ou tout au moins d'indiscreste, mais cette considération ne saurait arretter mon zèle, je vous demande en grâce mon Seigneur de m'écouter un moment. Mon estomac après la maladie que j'eu l'année dernière étoit si faible, il ne pouvois rien prendre que je ne sentisse aussi fort une bare... l'usage d'une eaux de rhubarbe légère m'a délivré de cette incomoditée.... Si votre Eminence vouloit en essayer.... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Voltaire. — 1. Une lettre autog. sig. à M. Johan, 20 janvier 1724. — 2. Lettre autog. sign. V. au duc de Montbelliard. Colmar, 15 avril 1754. — 3. Lettre autog. sig. V. à M. Elie de Beaumont, sans date. — 4. Lettre autog. sig. à M. Ganière. Ferney, 15 décembre 1773. Il y est question de J.-J. Rous-

seau. — 5. Sept lettres sig. V. à M. de Thibouville. Ferney, 1773-1776. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Voltaire. — Lettre autog. sig. à M. Germon. — « Ne vous allarmez point, mon cher Germon, je suis très content de vous. Je scais bien que cette année cy est rude, mais il faut en passer par là. Je fais venir de Bresse une femme de chambre qui sait faire des chapons et des poulardes et gouverner une basse-cour. Il faut absolument qu'on plante des arbres pour cacher le toit des granges qui feraient un aspect horrible devant mon chateau. Sachez, mon cher Germon, qu'on doit joindre l'agréable à l'utile. » — (Bulletin Darel, n° 1.)

— 1° Deux lettres autog. sig. à MM. Scherer, banquiers à Lyon. Ferney, 1774. — Voltaire adresse à ses banquiers une lettre de change ; il demande des évaluations sur des achats de monnaie espagnole ; annonce qu'il a été payé à Genève de sa « petite mise à la grosse sur le vaisseau l'*Hercule* », etc.

— 2° Lettre autog. sig. à MM. Scherer, banquiers à Lyon. Ferney, septembre 1769. — Voltaire remercie ses banquiers pour le courrier qu'ils lui ont fait suivre, et envoie les lettres de change pour une somme qu'il indique.

— 3° Lettre autog. sig. à MM. Scherer, banquiers à Lyon. Ferney, mars 1774. — Lettre accompagnant l'envoi de lettres de change et contenant des remontrances : « Vous savez bien que Berard n'est qu'un prête-nom et que c'est à Candole que vous avez donné mon argent... On a partagé la proye. Je ne souffrirai pas cette injustice. »

— 4° Dossier de cent soixante-seize lettres portant la signature autographe de Voltaire (cent soixante treize signées de son nom et trois signées V) ; deux lettres portent l'une trois, l'autre quatre lignes autographes de Voltaire ; une autre est signée en deux endroits ; plus un billet signé Voltaire ; quatre lettres non signées, trois adresses. Enfin six lettres de son secrétaire Wagnière, l'une annonçant la mort de Voltaire. Au total, cent quatre-vingt-dix pièces. — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

INFORMATIONS

Assemblée générale (31 janvier 1935).

Rapport du Secrétaire général.

Les membres sortants du Conseil sont réélus (MM. Joseph Bédier, 40 voix; Ed. Champion, Ed. Huguet, P. de Nolhac, H. Omont, H. Potez, 39 voix. MM. J. Giraud, M. Levaillant, J. Pommier, G. Ascoli, G. Michaut obtiennent une voix).

M. Albert Cahen, vice-président, est élu président par le Conseil, en remplacement de M. G. Lanson, décédé. MM. Émile Henriot et Gustave Reynier sont élus vice-présidents.

La situation de la Société reste relativement prospère, comme le montre le rapport du trésorier.

Nombre de membres et abonnés au 25 janvier 1934 : 758.

Nombre de membres et abonnés au 25 janvier 1935 : 741.

M. Pierre Josserand, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, a bien voulu accepter la lourde tâche d'assurer la publication de la *Chronique bibliographique*, jusqu'ici si imparfaite. Il a rencontré une partie des difficultés qui avaient découragé le Secrétaire. Mais les collaborations qui lui ont été promises et que nous ferons connaître font espérer que de grands progrès pourront être réalisés.

D'autre part, M. Josserand achève une *Table de la « Revue »* (1909-1933) faisant suite à celle de M. Tourneux. Nous ferons connaître dans quelles conditions elle sera publiée.

Rapport du Trésorier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933

DÉPENSES DE L'EXERCICE :		
Travaux divers, frais accessoires, etc.....	568 fr., 15	
Papeterie.....	343 fr., 70	
Publicité.....	57 fr., 80	
Affranchissements.....	2140 fr., 76	
Papiers.....	2852 fr., 90	
Impression et brochure.....	22703 fr., 95	
Collaboration payée.....	5495 fr., 50	
Impôt sur le chiffre d'affaires.....	513 fr., 55	
Total.....	34676 fr., 31	34676 fr., 31
RECETTES DE L'EXERCICE :		
Coupons encaissés en 1933.....	2051 fr., 87	
273 cotisations (produit net).....	11096 fr. »	
111 abonnements réservés en 1932 et 327 abonnements 1933 (produit net).....	19155 fr., 75	
76 années (produit net).....	4418 fr., 50	
81 numéros (produit net).....	1171 fr., 40	
11 tables (produit net).....	114 fr. »	
Changements d'adresses et remboursement de frais d'envoi.....	91 fr., 40	
Total.....	38098 fr., 92	38098 fr., 92
Excédent de recettes sur les dépenses au 31 décembre 1933..		3422 fr., 61

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

L'article que j'ai consacré à Mérimée dans le numéro de la *Revue* d'avril-juin 1934 a provoqué quatre lettres que la *Revue* publie dans le numéro d'octobre-décembre 1934. Je ne répondrai pas à ces lettres parce que : 1° les lecteurs de la *Revue* ne peuvent s'intéresser à un débat littéraire dès qu'on s'efforce de lui donner une allure de polémique personnelle ; 2° le ton que l'on emploie à mon égard est aussi déplaisant que déplacé. Si M. Michaut défend objectivement sa thèse, il n'en est pas ainsi des trois autres correspondants, qui trahissent leur mauvaise humeur. M. Josserand parle « d'attaque ». M. Parturier voit dans mon étude « une querelle de tendance dont les motifs sont inélégants et trop clairs », me prête une jalousie gratuite, évoque l'âne qui n'a pas soif ! Pour M. Henriot, mon étude est « un article en moulin à vent », un « factum », et il ne craint pas d'écrire : « M. Trahard m'assurait de son admiration (?!), tant que j'ai admiré ses ouvrages. Il me trouve un esprit léger et de seconde main, depuis que je me suis permis des réserves. Ces réserves tiennent en deux lignes. J'ai écrit de lui qu'il avait tort de publier de si longs volumes sur un auteur qu'il trouvait court. *Inde irae...* ». Ceux qui me connaissent et qui m'ont lu savent à quel point de pareils sentiments me sont et me seront toujours étrangers. Des propos d'une partialité aussi légère ne blessent même pas ; ils ne méritent qu'un haussement d'épaules.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE TRAHARD.

M. Rogers (Washington and Jefferson college. Washington [Pennsylvanie], États-Unis, actuellement, 63, rue de la Solidarité, Montreuil) prépare une thèse sur *Paul de Kock*.

Nous nous permettons de signaler la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation* (faisant suite à la *Revue d'Histoire de la Philosophie*) publiée par la Faculté des Lettres de Lille. Secrétaire de la rédaction : René Jasinski. (*Prix de l'abonnement* [4 fasc.] *France et Colonies*, 50 fr. ; *Étranger*, 55 fr.)

Parvenue à sa septième année d'existence, la *Revue d'Histoire de la Philosophie* élargit le champ de son activité.

A dater de 1933 elle devient, en effet, une publication officielle de la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, dont le doyen et les professeurs constitueront désormais le comité de rédaction. Consacrée ainsi par le prestige d'une de nos plus grandes Universités, assurée de collaborations éminentes, elle continuera, en toute certitude, avec une activité et des moyens matériels accrus, l'œuvre commencée.

En même temps, sans perdre de vue le but qu'elle s'est fixé dès l'origine, elle étendra son enquête à l'histoire générale des idées. Soucieuse de synthèse, elle accueillera désormais les contributions de toutes les disciplines dont relève la philosophie pure et qui aident à définir tous les grands mouvements de pensée.

Elle s'intitulera donc : *Revue d'Histoire de la Philosophie* et *d'Histoire générale de la Civilisation*. De plus, elle publiera, chaque trimestre, un Bulletin concernant la vie intérieure de la Faculté, dont les bibliographies et l'actualité variée pourront intéresser souvent un public plus étendu, et qui sera joint à chaque fascicule sur la demande des souscripteurs.

Elle espère accroître ainsi son rayonnement, en justifiant plus que jamais la sympathie de ceux qui lui ont, jusqu'ici, fait confiance.

Sommaire de la 8e année (1934) — *4 fascicules*.

Fascicule 5 : *Bornecque*. Les sujets de Suasoriae chez les Romains. — *Préchac*. Autour du « De Clementia ». — *Guerlin de Guer*. La langue et le style de saint François de Sales. — *Becker*. L'œuvre d'art selon Eugène Delacroix. — *Mis* (*L.*). La forme du « Zarathustra » de Nietzsche. — *Potez*. La leçon d'Auguste Angellier. — *Mélanges* : Le petit courrier de Vaugelas. — *Bibliographie* : Sören Kierkegaard ; la Répétition et le Banquet (*In vino veritas*).

Fascicule 6 : *Février*. Les Zeus-Hélios dans l'ancien Orient. — *Anagnine*. Pic de la Mirandole. — *Gouhier*. La mission de Saint-Simon. — *Mélanges* : Le petit courrier de Vaugelas. La langue de l'Urfaust et celle du fragment (A. Leborgne). — *Bibliographie* : Judaïsme (Février). Philosophie patristique et médiévale (Gouhier). *Hegel, nel centenario della sua morte* (Moret).

Fascicule 7 : *Agnanine*. Pic de la Mirandole (*fin*). — *Jasinski*. Sur la philosophie de La Fontaine dans les livres VII à XII des Fables (*fin*). — *Demangeon*. Les paysages britanniques. — *Le Breton*. La tradition britannique aux États-Unis. — *Mélanges* : Un témoignage sur le Maroc et la littérature anglaise ; les aventures de Thomas Pellow (R. Lasson). — *Bibliographie* : Autour du Bergsonisme (Gouhier). — *Gœthe*. Pandora, traduit par H. Lichtenberger (Mis). — *Sophia* (E. Tosi).

Supplément : Bibliographies des questions et auteurs inscrits aux programmes.

Fascicule 8. Octobre 1934. *Sous presse*.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ÉVOLUTION DE L'ART DE LA FONTAINE D'APRÈS LES VARIANTES DE L'« ADONIS »

Les quelques privilégiés qui lurent en 1658 le manuscrit de l'*Adonis* que La Fontaine remit à Fouquet, se doutaient-ils que l'auteur, — pour eux presque un inconnu, capable, certes (mais tout le monde — ou à peu près — ne l'était-il pas ?) de rimer d'agréable façon, et même de trouvailles fort heureuses, — serait dix ans plus tard l'un des écrivains les plus célèbres de Paris? C'est chose guère probable, et cependant la gloire de La Fontaine en 1669 est un fait : pour les salons, son nom représente deux recueils de contes incomparables de verve et de malice; pour les gens plus soucieux d'art que de gaillardises, c'est celui de l'auteur de six livres de fables comme on n'en connaissait pas depuis l'Antiquité — dont elles sont apparemment imitées, mais qui, en réalité, sont si renouvelées que La Fontaine semble incontestablement le créateur du genre, — un genre qui ne sera à la mesure de personne d'autre que lui.

Ce pas de géant dans la carrière littéraire, il était bon de le rappeler au seuil d'une étude sur l'évolution de l'art de La Fontaine d'après les variantes de l'*Adonis* : si la première version de ce poème est en effet l'œuvre très timide d'un débutant dans les lettres qui s'est à peine essayé à des traductions de Térence, la seconde, qui date de 1669, et qui est celle de la première édition, est au contraire celle d'un artiste de pleine maturité, conscient de son art et soucieux de ne pas manquer aux exigences d'une gloire désormais assurée. Composant *Les Amours de Psyché*, notre auteur se souvient des « amours du fils ». Pourquoi ne pas les joindre à « celles de la mère »? D'autant plus que l'ouvrage n'est pas sans beautés. Cependant des retouches s'imposent : outre

l'éloge de Fouquet, qu'il est impossible de maintenir depuis la fameuse disgrâce, il est des maladresses, des négligences, voire des platitudes que ne peut plus tolérer le La Fontaine des Fables. Loin d'être, comme le veut la légende, un promeneur nonchalant, un paresseux rêveur qui trouve les beaux vers le plus naturellement du monde, il est, dira M. Valéry dans une étude toute de précision et d'intelligence, « un esprit singulièrement attentif, tout en délicatesses et en recherches ». Et nous pencher sur les variantes de l'*Adonis*, c'est en quelque sorte, comme un plan suffit à reconstituer une bataille, évoquer l'artiste luttant avec la matière, c'est tenter de ranimer la pensée qui critique et la main qui rature, c'est dessiner la courbe du progrès accompli en une dizaine d'années.

Travail d'une impartialité difficile : les corrections ne s'expliquent pas toujours, les raisons n'en sont pas flagrantes. Trop naturelle est la tendance de s'incliner devant les modifications apportées parfois seulement pour satisfaire au goût de l'époque qui n'est plus le nôtre. « Ne pensons pas que nous lisions [l'*Adonis*] même des contemporains de l'auteur, dit encore Paul Valéry. Ce qu'ils prisaient le plus, peut-être nous échappe-t-il; ce qu'ils regardaient à peine nous touche quelquefois étrangement. » Gardons-nous de nous laisser intimider par la seconde version, de la préférer systématiquement à la première. Conservons notre entière indépendance de jugement. — Mais il est temps de prendre contact avec l'œuvre elle-même et d'entrer dans le détail, de prendre un à un les vers du manuscrit de 1658 et de les confronter avec ceux de l'édition de 1669, bref, de suivre La Fontaine dans son travail de poète, pressant et modelant ses vers, comme le potier fait avec l'argile.

Vers 1, ms. 1658 :

Que l'on n'attende pas que je chante en ces vers...

— *Éd. 1669* :

Je n'ai pas entrepris de chanter dans ces vers...

Le début d'un poème est chose difficile. Plus encore, celui d'un poème héroïque où l'emphase menace avec chaque mot. C'est un écueil que La Fontaine n'évite pas dans sa première version. Le détail lui-même est maladroit dans ce vers trop retentissant : une répétition de *que* et une suite de nasales (*on*, *en*, *au*, *en*) au milieu de voyelles assez sourdes (*e*, *a*) font le vers à la fois rude, cahoteux et lourd. Appliquant d'instinct la règle que Boileau énoncera plus tard : « Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté » (*A. P.*,

III, 269), La Fontaine refond le vers de 1658 et trouve la forme qui satisfait à la modestie et à l'élégance : un vers admirablement fluide, — grâce à la variété des voyelles, — aisé, si simple que l'on s'étonne seulement qu'il n'ait pas été écrit du premier coup. La simplicité n'est pas toujours naturelle : elle est plus souvent, comme on le voit ici, le résultat du travail.

Vers 4, ms. 1658 :

Ni ses membres épars sur les bords du Scamandre...

— *Éd. 1669* :

Ni les combats des Dieux aux rives du Scamandre...

Avec le vers de 1658, il s'agit d'Hector. Mais on vient de nous en parler dans le vers précédent!

Ni les fameuses tours qu'Hector ne put défendre...

L'inspiration de notre auteur, qui énumère quantité de sujets possibles, faiblit tout à coup et piétine : nous tombons dans la tautologie. La Fontaine remédie sans peine à cette imperfection. Certes, il restera dans le sujet de la guerre de Troie : mais, nous parlant des Dieux, il fait allusion à d'autres épisodes, le texte se fait riche et l'inspiration soutenue.

Vers 9-13, ms. 1658 :

Cependant aujourd'hui ma voix veut s'élever;
Dans un plus noble champ je me vais éprouver;
D'ornements précieux ma muse s'est parée,
J'entreprends de chanter l'Amant de Cythérée :
Adonis, dont la vie eut des charmes si courts...

— *Éd. 1669* :

C'est parmi les forêts qu'a vécu mon héros;
C'est dans les bois qu'Amour a troublé son repos.
Ma Muse en sa faveur de Myrte s'est parée;
J'ai voulu célébrer l'amant de Cythérée,
Adonis, dont la vie eut des termes si courts...

Que les douze premiers vers de la version de 1658 sont mauvais! Quelle pauvreté! Quelle difficulté pour amorcer le sujet du poème et pour le commencer! Que d'explications inutiles, qui n'ont rien à faire avec la poésie! Pendant douze vers, nous restons sur place :

Vers 8 :

Je n'ai pas entrepris...

Bien. Pour quelle raison?

Vers 5-6 :

Ces sujets sont trop hauts, et je manque de voix;
Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois...

Il nous suffit. Mais La Fontaine revient à la charge!

Vers 9 :

Cependant aujourd'hui ma voix veut s'élever...

Vers 10 :

Dans un plus noble champ je me vais éprouver.

Alors, cette fois, le lecteur s'irrite de ces vers qui, somme toute, ne disent pas grand'chose (que l'on prenne par exemple les vers 9 et 10), et de plates et fastidieuses répétitions de mots tels que *chanter*, *ma voix*..., enfin du monotone rythme 6 + 6 que rien ne vient animer. Ces tâtonnements, ces hésitations qui sont défauts de jeunesse, le La Fontaine des Fables ne peut les souffrir pas plus que le lecteur; il reprend tout ce début et corrige avec beaucoup d'habileté. L'idée importante, déjà exprimée dans le manuscrit de 1658, est la suivante:

Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois... (V. 6.)

Loin de la briser net comme il l'avait fait avec le vers 9, il la développe de si heureuse façon qu'il montre, d'une part, combien le sujet choisi, la vie d'Adonis, lui convient mieux qu'un autre, et que, d'autre part, il situe déjà les événements futurs :

C'est parmi les forêts qu'a vécu mon héros;
C'est dans les bois qu'Amour a troublé son repos... (V. 9-10.)

La Fontaine donne ainsi à son poème ce qu'il ne possédait pas du tout en 1658 : une continuité logique. — Voyons cependant les vers de plus près, considérons-les dans le détail : c'est là que s'aperçoit le mieux la minutie d'un écrivain, aussi soucieux de trouver le vers riche et plein que le violoniste la note juste. Car la beauté d'un poème ne dépend pas uniquement de ce mouvement d'ensemble, de cette foree, de ce rythme qui prend le cœur; il faut encore qu'il séduise la raison, cette vieille demoiselle pointilleuse qui ne tolère ni répétition ni fadeur. La Fontaine ne l'ignore pas et se hâte de la satisfaire. Prenons le vers 11 de chaque version : celui de 1658 :

D'ornements précieux ma Muse s'est parée...

n'est ni bon, ni mauvais : on en trouverait beaucoup de semblables dans la poésie du XVII^e^ siècle : un rythme régulier, une inversion admise, une expression abstraite estimée malgré tout

poétique... En un mot, le vers d'un amateur, non celui d'un grand artiste. Qu'écrirait, qu'écrira ce dernier?

Ma Muse en sa faveur de myrte s'est parée.

Un rythme vivant de 2 + 4 + 6 rompt avec la monotonie de l'alexandrin. A l'expression abstraite et banale de tout à l'heure se substitue un mot concret et plus précis : le *myrte*. Et surtout, quelle délicieuse musique! Des voyelles claires et variées (*a*, *u*, *en*, *y*...), des consonnes douces donnent au vers la limpidité de l'eau courante et sa fluidité, son murmure.

Dans le vers 12, notre auteur supprime deux mots qu'il a employés précédemment : 1. *J'entreprends*, qui doublerait la correction du vers 1 : « Je n'ai pas entrepris; » — 2. *chanter*, que l'on rencontre plusieurs fois. — Souci de variété, souci encore de simplicité, de modestie : « J'ai voulu célébrer... » Ce n'est plus l'assurance tapageuse de 1658.

Enfin, dans le vers 13, un seul mot est changé : *termes* au lieu de *charmes*. Pourquoi? La question est ici plus délicate. Est-ce pour éviter une répétition avec le vers 23?

Je vous peindrai si belle et si pleine de *charmes*.

Peut-être; pourtant le mot est un peu loin. — Que signifie le mot *charmes*? La Fontaine veut-il dire qu'Adonis n'a pu séduire très longtemps parce que sa vie fut trop courte? Veut-il insister surtout sur la brièveté de cette existence? Il le semble, d'où la correction de 1669, d'une parfaite précision : « Adonis, dont la vie eut des termes si courts... ». Ajoutons que le mot *termes* nous paraît mieux convenir musicalement. Remarque d'ordre subjectif, car un même son agit très différemment suivant l'oreille et l'imagination. Le mot *charmes* nous semble d'un volume un peu gros, faisant une sorte de contradiction musicale avec le mot *courts* — impression qu'efface l'édition de 1669.

Suivent, dans la version de 1658, la dédicace à Fouquet et son éloge; dans celle de 1669, la dédicace à Aminte qui est peut-être la Duchesse de Bouillon. Bien qu'un peu longues, nous les donnerons en entier : la comparaison est intéressante.

Vers 15-28, ms. 1658 :

Fouquet, l'unique but des faveurs d'Uranie,
Digne objet de nos chants, vaste et noble génie,
Qui seul peux embrasser tant de soins à la fois,
Honneur du nom public, défenseur de nos loix,
Toi dont l'âme s'élève au dessus du vulgaire,
Qui connais les beaux-arts, qui sais ce qui doit plaire,

Et de qui le pouvoir, quoique peu limité,
Par le rare mérite est encor surmonté :
Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au temple de mémoire.
Par toi je me promets un éternel renom :
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom.
Ne les dédaigne pas, et lis cette aventure,
Dont pour te divertir j'ai tracé la peinture.

— *Éd. 1669* :

Aminte, c'est à vous que j'offre cet ouvrage.
Mes chansons et mes vœux, tout vous doit rendre hommage.
Trop heureux si j'osais conter à l'Univers
Les tourments infinis que pour vous j'ai soufferts !
Quand vous me permettrez de chanter votre gloire,
Quand vos yeux, renommés par plus d'une victoire,
Me laisseront vanter le pouvoir de leurs traits
Et l'empire d'Amour accru par vos attraits,
Je vous peindrai si belle et si pleine de charmes,
Que chacun bénira le sujet de mes larmes.
Voilà l'unique but où tendent mes souhaits.
Cependant recevez le don que je vous fais,
Ne le dédaignez pas, lisez cette aventure,
Dont, pour vous divertir, j'ai tracé la peinture.

Comparaison difficile, puisque le sujet de l'éloge n'est plus le même : il est assurément plus aisé de faire la cour à une dame que de louer un grand ! Surtout pour un La Fontaine ! Il aurait été curieux de voir si notre auteur aurait retouché cette dédicace à Fouquet, et quelles modifications il aurait apportées. Car, que de mauvais vers ! Il faudrait tout citer ! La Fontaine accumule les mots plus que les louanges. Que d'expressions banales, insignifiantes : « Digne objet de nos chants, vaste et noble génie... » — « Honneur du nom public » — « Qui connais les beaux-arts, qui sais ce qui doit plaire... ». Dans le monotone rythme 6 + 6 lui-même, on sent le travail, l'effort. Il fallait écrire une bonne quinzaine de vers : l'inspiration manquait, tant pis !

L'éloge d'Aminte est incontestablement supérieur. D'abord il tient au poème — par un lien ténu, si l'on veut, mais un lien tout de même et qui faisait défaut dans la version de 1658. La Fontaine se propose de narrer un grand amour. A qui offrir le poème, sinon à Aminte, « sujet des larmes » de l'auteur, Aminte qui lui fait souffrir « des tourments infinis » ?

Dans ces vers, que de vie et que de grâce ! La matière n'est rien, — une vile poussière, — des expressions banales en elles-

mêmes, celles du langage précieux en usage au XVII[e] siècle : « les tourments infinis », « les traits », « les charmes », « le sujet de mes larmes », rien n'y manque des clichés qui seraient dans les pages roses d'un dictionnaire de l'amour. Poussière ! — Mais belle comme celle qui flâne dans un rayon de soleil. La Fontaine réalise ce miracle de faire sien du banal — et il y réussit par sa maîtrise de la forme à laquelle il donne son sourire et son charme. Quelle douceur et quelle vigueur ! Quelle persuasion !

> ... Je vous peindrai si belle et si pleine de charmes
> Que chacun bénira le sujet de mes larmes.

Simplicité qui séduit, mouvement qui berce et qui emporte, — comment analyser ces vers faits de si peu qu'ils fondent à la réflexion ; comment découvrir le secret de cet art qui prend, mais ne se laisse pas prendre ? Est-ce la variété des tours, celle des coupes ? C'est cela, et surtout autre chose, la grâce naturelle de l'auteur des Contes et des Fables. — Cependant, comme Aminte, poursuivons la lecture du poème.

Vers 31, ms. 1658 :

> Sous leurs ombrages verts loge la Solitude...

— *Éd. 1669 :*

> Sous ses ombrages verts loge la Solitude.

Une simple différence de rapport : avec le vers de 1658, les « ombrages » se rapportent au complément de la phrase précédente, « les arbres chenus ». Avec celui de 1669, ils se rapportent au sujet de cette phrase : « Un bois délicieux ». Le tour de 1658 n'était peut-être pas incorrect, mais en tout cas moins clair. Il tendait à disloquer la suite des vers. Un seul mot est changé, et celle-ci devient cohérente, constitue un tout solide, coule sans heurt.

Vers 34, ms. 1658 :

> Ne croyant pas qu'Amour l'y pût venir blesser...

— *Éd. 1669. ;*

> Ne croyant pas qu'Amour pût jamais l'y blesser...

Par souci de simplicité et d'harmonie, pour éviter aussi la lourdeur causée par la succession de trois verbes dans un même vers, La Fontaine supprime une inversion désagréable et donne à son vers plus de continuité et plus de richesse : il ajoute l'idée de « jamais » et y insiste, préparant ainsi les événements, sujet du poème.

Vers 36, ms. 1658 :

Qu'aux plus fiers animaux il fait voir son courage...

— *Éd. 1669* :

Qu'aux plus fiers animaux il montre son courage...

Là encore, souci de simplicité et de plénitude. Le son lui-même est meilleur dans le vers de 1669. « Voir » et « courage » dans le manuscrit de 1658 étaient pénibles à l'oreille. En outre, n'y a-t-il pas davantage de fermeté dans « il montre » que dans « il fait voir... »? Une fermeté adéquate à l'idée exprimée, savoir le courage d'Adonis.

Vers 37-42, ms. 1658 :

Ce n'est pas le seul don qu'il ait reçu des cieux;
Et bien qu'enfant du crime il plaît à tous les yeux.
Cupidon prend chez lui ses plus certaines armes.
Ce que Narcisse aimait n'eut jamais tant de charmes.
Aussi sait-il ranger mille cœurs sous ses loix.
Le bruit de sa beauté sort bientôt de ces bois;
Dès-jà la Renommée, à courir toujours prête,
Monstre qui jusqu'au ciel enfin porte sa tête...

Éd. 1669 :

Ce n'est pas le seul don qu'il ait reçu des cieux;
Il semble être formé pour le plaisir des yeux.
Qu'on ne nous vante point le ravisseur d'Hélène,
Ni celui qui jadis aimait une ombre vaine,
Ni tant d'autres héros fameux par leurs appas :
Tous ont cédé le prix au fils de Cyniras.
Déjà la Renommée, en naissant inconnue,
Nymphe qui cache enfin sa tête dans la nue...

« Dans les vers, dit M. Valéry à propos de l'*Adonis*, tout ce qui est nécessaire à dire est presque impossible à bien dire. » Remarque que justifient très particulièrement les vers 37 à 42 : La Fontaine s'y efforce de décrire la beauté de son héros. Réussit-il? A vrai dire, avec ni l'une ni l'autre des versions. Cependant de l'une à l'autre la différence est immense : tandis que la première nous laisse à peu près indifférents, la seconde nous enveloppe d'un tel charme persuasif que nous ne pouvons pas ne pas être convaincus de la beauté d'Adonis. Nous n'admettons plus cette beauté par une concession de notre bon vouloir, comme nous le faisions après la lecture des vers de 1658. Nous sommes obligés de l'admettre; cette beauté d'Adonis nous est en quelque sorte imposée. C'est le résultat d'un long travail, d'un remaniement difficile. Quels sont les défauts de la première leçon? Ils sont nombreux. D'une façon géné-

rale, les vers sont vagues, parce que trop abstraits. Ils finissent même par se répéter, comme les vers 5 et 2 :

Et bien qu'enfant du crime il plaît à tous les yeux.
... Aussi sait-il ranger mille cœurs sous ses loix.

Le détail, lui aussi, n'est pas bon : des expressions inutiles et de mauvais goût : « enfant du crime », — la Renommée « monstre » qui porte sa tête jusqu'au ciel ; — des images incohérentes : « à courir toujours prête » suivi de « qui porte sa tête jusqu'au ciel ». Des vers entiers manquent de force, n'expriment pas grand'chose.

Cupidon prend chez lui ses plus certaines armes...
Le bruit de sa beauté sort bientôt de ces bois...

La Fontaine reprend tout ce passage. Loin de procéder, comme en 1658, — l'éloge de Fouquet était écrit de la même manière, — par adjonctions parallèles, par accumulation d'alexandrins positifs détachés les uns des autres, en 1669 il fond ses vers ensemble, en fait une seule période, solidement charpentée, une seule masse dont le mouvement, brusquement arrêté par un alexandrin affirmatif, se transforme en persuasion et vérité :

Qu'on ne nous vante point le ravisseur d'Hélène, etc.
Tous ont cédé le prix au fils de Cyniras.

Le vers 2 : « Il semble être formé pour le plaisir des yeux » devient plus catégorique ; le vers 5 : « Ni tant d'autres héros fameux par leurs appas » résume en généralisant.

Les vers très suggestifs de la seconde version ont encore une autre qualité : la musique, — qui n'existait quasi pas dans le passage correspondant du manuscrit de 1658. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer deux de ces vers :

1658 :
Ce que Narcisse aimait n'eut jamais tant de charmes...
1669 :
Ni celui qui jadis aimait une ombre vaine.

La consonnance d' « aimait » et de « jamais » gâte le rythme du premier vers et le rend prosaïque ; tandis que le second vers tient toute sa valeur de la progression musicale qui atteint son maximum avec « aimait » et qui est suivie d'une sorte de chute et d'un étalement sourd du son : « une ombre vaine », — faisant ainsi sentir de façon concrète la tension du désir, puis le désespoir plus morne que l'eau stagnante.

Cependant les corrections ne réussissent pas toujours. Ce passage nous en donne un exemple : La Fontaine veut supprimer

l'expression assez malheureuse « enfant du crime », et modifie toute la suite des vers. Ce travail de refonte aboutit à l'expression : « le fils de Cyniras », qui ne manque pas de pédantisme.

Vers 50-51, ms. 1658 :

Et le cœur de Vénus ne sait où se sauver.
Jamais on ne lui vit un tel dessein de plaire.

Dans l'édition de 1669, quatre vers sont intercalés entre les deux qui précèdent. — (Désormais, nous suivrons la numérotation de l'édition de 1669.)

Vers 50-55, éd. 1669 :

Et le cœur de Vénus ne sait où se sauver.
L'image du Héros, qu'elle a toujours présente,
Verse au fond de son âme une ardeur violente :
Elle invoque son fils, elle implore ses traits,
Et tâche d'assembler tout ce qu'elle a d'attraits.
Jamais on ne lui vit un tel dessein de plaire.

Le manuscrit de 1658 n'explique pas l'attitude contradictoire de Vénus : d'une part le désir de fuir Adonis, d'autre part le besoin non moins violent de lui plaire. Attitude conforme à la vérité psychologique du reste, mais qui néanmoins surprend un peu, telle qu'elle est indiquée par les vers trop concis de 1658. L'opposition est trop brusque. Et si d'abord ces sentiments contraires coexistent, après une longue lutte intérieure l'un finit par l'emporter sur l'autre. C'est ce combat intime que nous retracent les vers de la seconde version. Comment se fait-il que Vénus ne résiste pas au désir de s'approcher d'Adonis? La chose est simple :

L'image du héros, *qu'elle a toujours présente.*

Ainsi La Fontaine ne se contente plus, comme en 1658, de narrer des événements : il s'intéresse davantage à l'âme de ses héros, tente d'en montrer les mouvements, les réactions. Psychologie sommaire peut-être, qu'importe! Psychologie tout de même, et c'est cet égal souci du fond et de la forme qui fait le vrai caractère de l'art classique.

Vers 61-62, ms. 1658 :

Elle trouve Adonis qui rêve au bruit de l'eau,
Couché négligemment sur les bords d'un ruisseau.

— *Éd. 1669* :

Elle trouve Adonis près des bords d'un ruisseau ;
Couché sur des gazons, il rêve au bruit de l'eau...

Un souci d'exactitude oblige notre auteur à retourner les vers

de la première version : ce qui frappe d'abord les yeux de Vénus, c'est Adonis situé à tel endroit, « près des bords d'un ruisseau », puis son attitude, « couché sur des gazons ». Vénus s'approche, Adonis n'y prend garde, « il rêve au bruit de l'eau ».

Notons encore la suppression de l'adverbe *négligemment* qui alourdissait le vers, sans rien lui ajouter d'important. Avec sa coupe bien marquée à l'hémistiche, le second vers de l'édition de 1669 est plus fluide, aérien comme les rêves du héros.

Vers 66-85, ms. 1658 :

Cet objet (Vénus) le surprend, l'étonne et le confond.
La charmante Vénus, d'éclat environnée,
Rend par ces mots le calme à son âme étonnée...

La version de 1669 intercale seize vers entre le premier et le deuxième de celle de 1658.

Vers 66-85, éd. 1669 :

Cet objet le surprend, l'étonne et le confond.
Il admire les traits de la fille de l'onde.
Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde,
Avait abandonné ses cheveux aux Zéphirs :
Son écharpe, qui vole au gré de leurs soupirs,
Laisse voir les trésors de sa gorge d'albâtre.
Jadis en cet état Mars en fut idolâtre,
Quand aux champs de l'Olympe on célébra des jeux
Pour les Titans défaits par son bras valeureux.
Rien ne manque à Vénus : ni les lis, ni les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,
Ni la grâce plus belle encor que la beauté.
Telle on vous voit, Aminte : une glace fidèle
Vous peut de tous ces traits présenter un modèle ;
Et s'il fallait juger de l'objet le plus doux,
Le sort serait douteux entre Vénus et vous.
Tandis que le Héros admire Cythérée,
Elle rend par ces mots son âme rassurée...

Ces vers comportent : une description de Vénus ; un compliment à l'adresse d'Aminte; enfin, une transition. Cette description de Vénus n'existait pas dans la première version. La Fontaine nous montrait la Déesse seulement « d'éclat environnée ». C'était bien peu et bien vague. Une peinture de Vénus devait faire pendant à celle d'Adonis. Elle explique l'étonnement, la confusion et le « coup de foudre » du Héros ; La Fontaine avait consacré onze vers (32-42) à la présentation de ce dernier; il en consacre également onze à

celle de Vénus, c'est d'un parfait équilibre ; les lois de la composition et de la vraisemblance psychologique sont respectées, c'est d'un art très achevé. Les nécessités de l'harmonie et de la psychologie n'expliquent peut-être pas seules la présence de cette longue description. Elle est sans doute destinée aussi à satisfaire le goût très dix-septième siècle pour la belle statue campée en pleine nature.

« Une Vénus est bien difficile à peindre, dit M. Valéry. Puisqu'elle porte toutes les perfections, il est à peu près impossible de la rendre véritablement séduisante. » Impossible par des mots précis, cela est vrai ; mais notre auteur s'y prend d'une autre manière : pour séduire et convaincre, il usera, comme il l'avait fait pour Adonis lui-même, du rythme, de l'harmonie, de la musique. Et, chose paradoxale, les vers les moins précis seront les vers les plus beaux. Que sont, en effet, les premiers vers :

Un long tissu de fleurs, ornant sa tresse blonde..., etc.

auprès de ces merveilles :

Rien ne manque à Vénus, ni les lis, ni les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté...

Que désignent, que signifient ces vers ? A peu près rien. Ce sont des modèles de « poésie pure ». — Ce qui fera dire à M. Valéry : « Les principaux personnages d'un poème, ce sont toujours la douceur et la vigueur des vers ». Vigueur créée par le choix de voyelles fermes, sonores, — douceur dont le secret réside dans l'abondance des consonnes sifflantes *s* et *c*.

A la suite de ces vers, l'éloge d'Aminte : la première partie du poème, l'exposition, est terminée. Notre auteur, avant d'entrer dans l'action, juge bon de laisser le lecteur se reposer quelques instants. Il en profite pour tourner un compliment à l'adresse de la dame à laquelle il est censé dédier son poème, rappelant ainsi les vers de dédicace du début qui se trouvent de cette façon mieux insérés dans l'œuvre totale.

Cependant retournons à nos amants : une courte transition de deux vers nous y ramène, transition très peu différente de celle du manuscrit. Après l'introduction des seize vers que nous venons d'étudier, il est nécessaire de rappeler l'attitude d'Adonis :

Tandis que le héros admire Cythérée...

Le second vers introduit les paroles de Vénus.

Notons dans les vers de 1658 la répétition maladroite de *étonnée* qu'un seul alexandrin sépare de :

Cet objet le surprend, *l'étonne* et le confond...

Cette répétition est supprimée dans la nouvelle version.

Vers 85-99, ms. 1658 :

Trop aimable mortel, ne crains point mon aspect :
Que de la part d'Amour rien ne te soit suspect :
Dans ces sombres forêts c'est lui seul qui m'amène :
Encor qu'il soit mon fils, c'est l'auteur de ma peine.
Il m'oblige à quitter les cieux où je ne vois
Rien de si grand que lui, ni de si beau que moi.
Pour toi je viens chercher un séjour solitaire,
Et renonce aux autels à moins que de te plaire.
Je pourrais employer mon fils, et tous ses traits,
Mais je ne veux devoir ton cœur qu'à mes attraits :
Tu ne le peux du moins refuser à ma flamme.

— *Éd. 1669* :

Trop aimable mortel, ne crains point mon aspect ;
Que de la part d'Amour rien ne te soit suspect :
En ces lieux écartés c'est lui seul qui m'amène,
Le ciel est ma patrie, et Paphos mon domaine :
Je les quitte pour toi. Vois si tu veux m'aimer...

Onze vers dans le manuscrit de 1658 pour le discours de Vénus, cinq seulement en 1669 : La Fontaine sait bien que la grande éloquence se passe de l'éloquence. Il coupe, il supprime. En plus de la trop grande importance donnée à l'allégorie et à la préciosité, la première version était bourrée de maladresses psychologiques. Vénus devrait rassurer Adonis ; en fait ses paroles ne peuvent que l'intimider, sinon l'effrayer davantage. Hautaine et autoritaire, c'est tout juste si elle n'use pas de la force : « Je pourrais employer mon fils ». Menace qui subsiste malgré le vers suivant (« Mais je ne veux devoir... »). Et cette façon de s'imposer (« Tu ne le peux du moins... »), comme elle est peu sympathique ! Autant le corps de Vénus est gracieux, autant l'est peu son langage. En venant près d'Adonis, elle fait un grand sacrifice ; et elle l'accomplit sans joie. Elle insiste, et finit par irriter plutôt qu'elle ne plaît. Enfin, le comble de la maladresse !

... les cieux où je ne vois
Rien de si grand que lui (Cupidon), *ni de si beau que moi.*

En 1669, La Fontaine efface tout cela. Il réduit les paroles de

Vénus à l'essentiel : une déclaration faite avec mesure, délicatesse et d'une émouvante simplicité :

Je les quitte pour toi. Vois si tu veux m'aimer.

Dans ces vers, beaucoup de tendresse, — qui n'est cependant pas pure de coquetterie ! Vénus semble laisser à Adonis le libre choix. Mais elle sait bien qu'elle est irrésistible !

Ainsi, avec la version de 1669, un gros progrès dans la vraisemblance psychologique. Une grande différence dans la forme également. Notons la substitution de l'expression « en ces lieux écartés » à l'expression « en ces sombres forêts » que notre auteur se réserve pour plus tard, pour l'épisode de la chasse. Pourquoi Adonis se serait-il caché au plus noir des bois ? N'est-il plutôt dans une douce clairière, au milieu « d'un bois délicieux » ?

Que les vers de 1658 sont lourds ! On sent l'effort à chaque instant :

Et renonce aux autels *à moins que de te* plaire.

Vers gauche, pénible. Rien de semblable dans les vers délicieusement légers de la seconde version :

Le ciel est ma patrie, et Paphos mon domaine :
Je les quitte pour toi. Vois si tu veux m'aimer.

Les mots ne sont pas ceux, trop usés, du vocabulaire amoureux : ni « attraits » ni « flamme ». Mais des mots simples et clairs, des coupes nettes, et tout cela crée cette impression d'aisance à laquelle seul arrive le poète depuis longtemps maître de son vers.

A cette déclaration de Vénus, que répond Adonis ?

Vers 90-95, ms. 1658.

Déesse, répond-il, que j'adore en mon âme,
Regardez quels honneurs votre divinité
Peut exiger de moi dans un bois écarté.
Je sais votre puissance à Paphos souveraine :
Celle de votre fils sans vous eût été vaine,
Et si je n'eusse vu vos célestes attraits,
J'eusse empêché mon cœur d'être en butte à ses traits.
Mais nous est-il permis d'aimer une Immortelle ?

— *Éd. 1669* :

Le transport d'Adonis ne se peut exprimer.
O Dieux, s'écria-t-il, n'est-ce point quelque songe ?
Puis-je embrasser l'erreur où ce discours me plonge ?
Charmante déité, vous dois-je ajouter foi ?
Quoi ! Vous quittez les cieux et les quittez pour moi !
Il me serait permis d'aimer une Immortelle !

Comme les paroles de Vénus, la réponse d'Adonis est entièrement remaniée. Dans la version de 1658, Adonis parle immédiatement, sans nulle hésitation, sans un enthousiasme très particulier non plus : bien qu'il « adore en son âme », la passion ne semble guère dicter ses paroles. Nulle surprise, une étonnante crédulité. Il admet la présence de Vénus, il admet son amour, il se soumet. Il pose une simple question de droit :

Mais nous est-il permis d'aimer une Immortelle?

C'est là sa seule inquiétude. Quelle invraisemblance! En 1669, La Fontaine, qui connaît mieux le cœur humain, qui surtout s'en préoccupe davantage, ne peut laisser subsister les vers de la première version. Et il écrit tout autre chose. D'abord, Adonis ne répond pas tout de suite à Vénus. Un vers sépare les deux discours :

Le transport d'Adonis ne se peut exprimer.

Comment notre héros parlerait-il? L'étonnement, la joie, l'amour l'en empêchent. Puis, tout à coup, il « s'écrie ». Ce n'est plus l'autre Adonis si parfaitement maître de ses nerfs qu'il peut, à l'entendre, décider s'il aimera ou non, qui raisonne et explique :

Et si je n'eusse vu vos célestes attraits,
J'eusse empêché mon cœur d'être en butte à ses traits.

Non! Notre Adonis, en 1669, est un être jeune, vivant, enthousiaste, passionné. Et quelle naïve et adorable franchise :

Quoi! vous quittez les cieux et les quittez pour moi!

Cette psychologie infiniment plus vraie, plus riche, — un style varié, nuancé, animé, la traduit. Plus de discours noble, d'hymne à la beauté en termes précieux (« honneurs », — « puissance souveraine, » — « célestes attraits », — « traits ») qui tuent la personnalité de l'écrivain qui les emploie. Mais le langage de tous les jours, des exclamations, des interrogations qui marquent la surprise et la joie débordante, des mots qui restent dans la gorge et éclatent tout à coup, des phrases courtes, un alexandrin très souple! Il fallait quatre vers pour qu'Adonis dise à Vénus son amour réciproque. Dans l'édition de 1669, un mot dont le sens est très fort : « charmante déité ». — Nous sommes loin des explications embrouillées du manuscrit.

Cependant la correction d'un défaut entraîne quelquefois dans un défaut contraire. Qui veut se passer de préciosité risque le prosaïsme, témoin ce vers de l'édition de 1669 :

Puis-je embrasser l'erreur où ce discours me plonge?

— Que va dire maintenant Vénus?

Vers 96-101, ms. 1658 :

Tous les sujets d'Amour sont égaux, lui dit-elle,
Et même la beauté, dont les traits sont si doux,
Est quelque chose encor de plus divin que nous.

— *Éd. 1669* :

« Amour rend ses sujets tous égaux, lui dit-elle;
La beauté, dont les traits même aux Dieux sont si doux
Est quelque chose encor de plus divin que nous.
Nous aimons, nous aimons, ainsi que toute chose :
Le pouvoir de mon fils de moi-même dispose :
Tout est né pour aimer. » Ainsi parle Vénus...

Dans ce passage, La Fontaine refond deux vers et en ajoute trois. Le premier vers prend avec la deuxième leçon plus de force, plus de netteté : le tour passe en effet à l'actif : « Amour rend... » — Au lieu du verbe « être », neutre, inexpressif, Amour devient un être réel, puissant, agissant. — De plus, la nouvelle version met en relief l'idée d'universalité. En 1658, nous avions : « Tous les sujets d'Amour sont égaux » : la phrase forme un tout compact. Rien ne s'en détache. L'hémistiche se sent à peine. Au contraire, dans le vers de 1669, les coupes sont fortes, donnant même une certaine rudesse — qui n'est pas un défaut ici, l'auteur cherchant moins l'harmonie que la précision :

Amour | rend ses sujets || tous égaux, | lui dit-elle...

Dans le second vers, La Fontaine déplace le mot « même » qui, n'ajoutant rien, semble une cheville, — et il change l'idée : le vers de 1658 était assez plat. Il prend une tout autre valeur par l'adjonction : « même aux Dieux ». Il explique la toute-puissance de l'amour. La beauté, plus divine que les Dieux, provoque l'amour; comment les Dieux, qui ne peuvent résister à la première, résisteraient-ils à ce dernier?

Puis La Fontaine ajoute trois vers dans lesquels il développe l'idée de l'universalité de l'Amour. Sur ce point, Dieux et Mortels sont semblables. Vénus y insiste, désireuse de rassurer Adonis, et lui montre que si elle reste déesse par la beauté, elle ne l'est plus par le cœur. Mais l'idée importe peut-être moins que la musique. La réponse de Vénus dans la version de 1658 était courte et sèche : une simple explication. Décidément, que cette Vénus est peu séduisante! Rien de comparable avec la Vénus de 1669 qui charme, ensorcelle, — par quoi? Presque rien, le bruit de sa voix qui pénètre, attire, murmure la gracieuse invite : « Tout

est né pour aimer » : — ce sont là les vrais mots qui « encouragent ».

Vers 102-104, ms. 1658 :

Cependant que Vénus par ces mots l'encourage,
Il admire son port, sa taille et son visage :
Leurs yeux qui pour témoins n'ont que les yeux du jour
Ne se rencontrent point sans se parler d'amour...

— *Éd. 1669 :*

Et ses yeux éloquents en disent beaucoup plus,
Ils persuadent mieux que ce qu'a dit sa bouche,
Ses regards, truchements de l'ardeur qui la touche,
Sa beauté souveraine, et les traits de son fils
Ont contraint Mars d'aimer : que peut faire Adonis?
Il aime, il sent couler un brasier dans ses veines :
Les plaisirs qu'il attend sont accrus par ses peines :

Il désire, il espère, il craint, il sent un mal
A qui les plus grands biens n'ont rien qui soit égal.
Vénus s'en aperçoit, et feint qu'elle l'ignore :
Tous deux de leur amour semblent douter encore;
Et pour s'en amuser, chacun de ces amants
Mille fois en un jour fait les mêmes serments.

Avec la version de 1658, le conteur nous emmène trop vite : à peine les amants se sont-ils adressé la parole, quelques regards tendres et admiratifs, et nous voici déjà « aux douceurs qu'en ces bois ils goûtèrent ». En 1669, La Fontaine prolonge ce moment charmant qu'est l'aube de l'amour, et de même qu'un portrait de Vénus devait faire pendant au portrait d'Adonis, de même à la description de la passion s'emparant du cœur de la déesse doit correspondre une description de la naissance de l'amour dans le cœur du Héros. Les treize vers de la seconde version développeront ce que contenait un seul vers, d'ailleurs plat, du manuscrit :

Il admire son port, sa taille et son visage,

— et les sentiments qui s'ensuivent dans l'âme d'Adonis : nouvel intérêt marqué pour la psychologie de l'amour. Et comme le poème y gagne! Aux quatre vers mornes, sans couleur et sans vie de 1658 se substitue une peinture nerveuse, vibrante, extraordinairement animée. Plus de ces expressions sans force, parce que précieuses (« les yeux du jour »). Plus cette médiocre transition qui résume les paroles de Vénus :

Cependant que Vénus par ces mots l'encourage...

Ce qu'a dit Vénus, nous le savons; nous venons de le lire! Pourquoi insister? Mais une transition beaucoup plus habile qui, d'une part, nous rappelle ce qui vient de se passer, — et cela en un mot — et qui, d'autre part, nous jette immédiatement vers autre chose, vers du nouveau :

Et ses yeux éloquents en disent beaucoup plus...

Sur quoi La Fontaine essaie à nouveau de nous faire sentir la beauté irrésistible de la Déesse. Comme précédemment, il y parviendra moins par les mots eux-mêmes que par leur agencement, un mouvement fou qui nous entraîne et nous accable, comme Adonis par l'amour. Voyez cette cascade de mots, ces quatre vers et demi qui buttent contre un seul hémistiche : quelle puissance! Le malheureux Adonis semble se tordre, comme un jeune arbre pris par le feu :

Et ses yeux éloquents en disent beaucoup plus,
Ils persuadent mieux que ce qu'a dit sa bouche,
Ses regards, truchements de l'ardeur qui la touche,
Sa beauté souveraine, et les traits de son fils,
Ont contraint Mars d'aimer : *Que peut faire Adonis?*

Le mouvement se précipite de vers en vers : d'abord des phrases assez longues pour remplir un alexandrin, puis des mots-massues : « ses regards »... « sa beauté souveraine »... « les traits de son fils ». Ce n'est plus le rythme monotone 6 + 6 de 1658. Bien avant Victor Hugo, l'alexandrin avait été « désarticulé »!

Richesse psychologique (souvenons-nous des derniers vers, la coquetterie de Vénus, le doute facile aux deux amants...), forme qui épouse admirablement la courbe des sentiments, — ce passage est selon nous l'un des plus beaux du poème.

Vers 116-120, ms. 1658 :

O vous de qui les voix jusqu'aux astres montèrent,
Quand par vous-même instruits de tels ravissements
Vous chantiez les plaisirs goûtés par nos amants,
Si jamais j'eus besoin des faveurs du Parnasse,
Faites que je réponde à vos chants pleins de grâce...

— *Éd. 1669* :

O vous de qui les voix jusqu'aux astres montèrent,
Lorsque par vos chansons tout l'univers charmé
Vous ouït célébrer ce couple bien aimé,
Grands et nobles esprits, chantres incomparables,
Mêlez parmi ces sons vos accords admirables.

Des vers qui ne sont fameux ni dans l'une ni dans l'autre

version. La seconde a le mérite d'être plus claire : on ne sait guère à qui s'adresse La Fontaine en 1658. L'édition de 1669 précise :

Grands et nobles esprits, chantres incomparables...

De plus, elle évite les expressions peu poétiques du manuscrit : « Quand par vous-même instruits... (que contredit, du reste, le vers 121 : « Écho vous conta...). — « Faites que je réponde... — Cette dernière expression se trouvait répétée un peu plus loin, au vers 123. Une suffit :

Faites que j'en retrouve au temple de Mémoire...

Enfin : « Vos chants pleins de grâce ». Il n'est rien de moins élégant que cette expression : « pleins de ». Notre auteur supprime tous ces défauts, et si les vers de 1669 restent quelconques, au moins ils n'ont pas de maladresses criantes.

Vers 124, ms. 1658 :
Les monuments sacrés, auteurs de votre gloire...
— *Éd. 1669 :*
Les monuments sacrés, sources de votre gloire...

Peut-être y avait-il une petite exagération dans l'apposition : « auteurs de votre gloire ». Les ouvrages littéraires ne sont pas, à proprement parler, les « auteurs » de la gloire. Ils ne sont qu'un moyen, un instrument entre les mains d'un créateur. Et puis, ce mot « auteurs » faisait le vers trop rude, — rudesse que n'atténuent pas, loin de là! les vers précédent et suivant :

Faites que j'en retrouve au temple de Mémoire...
Et que, m'étant formé sur vos savantes mains...

« Sources », non seulement corrige l'idée, mais donne aussi au vers ce moelleux, cette facilité qui permet de supporter tout le passage. Retouche de petite importance à première vue, nécessaire cependant, comme nous avons tenté de l'expliquer. Ce sont des corrections comme celles-là qui montrent le soin extrême avec lequel notre auteur reprend ses vers, ne laissant passer aucune négligence. Les vers qui suivent en sont une nouvelle preuve :

Vers 125-126, ms. 1658 :
Et que, m'étant formé sur vos savantes mains,
Ceci puisse passer aux derniers des humains.
— *Éd. 1669* :
Et que, m'étant formé sur vos savantes mains,
Ces vers puissent passer aux derniers des humains.

La Fontaine remplace « *ceci* » par « *ces vers* » par goût de la

précision, pour donner au vers une certaine sonorité, une plénitude que ne pouvait produire la répétition des « *i* » et des « *ss* » (*c-c-ss*) dans « *ceci puisse* ».

Vers 139-143, ms. 1658.

Mollement étendus ils consommaient les heures,
Tandis que Philomèle en ces sombres demeures
Se plaignait aux échos, et d'une triste voix
Accusait de son sort le silence des bois.

— *Éd. 1669.*

Mollement étendus ils consumaient les heures,
Sans avoir pour témoins, en ces sombres demeures,
Que les chantres des bois, pour confidents qu'Amour
Qui seul guidait leurs pas vers cet heureux séjour.

Notons d'abord la correction de *consommer* en *consumer*. Tandis que le premier verbe signifie, d'après Vaugelas : « achever une chose en la mettant dans sa dernière perfection et son accomplissement entier », le second veut dire : « achever en détruisant et en anéantissant ». C'est assurément ce second sens qui convient le mieux dans notre vers. La confusion se faisait depuis longtemps au XVII^e^ siècle. Les remarques de Vaugelas qui s'élève contre cet abus datent de 1647. C'est donc chez notre auteur un souci de puriste qui le pousse à corriger.

(*A suivre.*) G. GUISAN.

LYON ET LE MOUVEMENT ROMANTIQUE D'APRÈS LA PRESSE DE LA RESTAURATION ET DE LA MONARCHIE DE JUILLET

(*Suite*[1].)

La Revue du Lyonnais se fonde en 1835, sous l'impulsion de Léon Boitel. Fils d'un pharmacien, le jeune Boitel faisait partie, depuis 1830, du cercle des Lyonnais lettrés qui se réunissaient fréquemment chez Marceline Desbordes-Valmore[2]. A Paris, où il avait fait deux séjours d'un an environ (1829-1830), il avait connu la fièvre romantique; il avait fréquenté certains écrivains, entre autres Sainte-Beuve ; il était revenu de la capitale avec le désir de diriger dans sa ville un mouvement littéraire important et de grouper les talents et les bonnes volontés.

A cette époque, d'ailleurs, une véritable renaissance intellectuelle se manifeste dans les milieux lyonnais ; quoique notre dessein ne soit point de traiter dans toute son ampleur la question du romantisme à Lyon, nous croyons utile de rappeler certains faits significatifs : à la fin de l'année 1831 se reconstitue la *Société littéraire* créée jadis en 1778 et qui avait eu quelques années florissantes sous l'ancien régime ; d'autre part, les réunions littéraires privées se font plus nombreuses ; chez Ballanche fréquentent les esprits les plus distingués du temps : Camille Jordan, Dugas-Montbel, Jean-Jacques Ampère, le peintre Richard Revoil, Guy-Marie de Place, l'abbé de Bonnevie, lui-même fort lié avec Chateaubriand. Un peu plus tard, de brillantes réunions auront lieu dans le salon de M^me^ Yemeniz, rue Sainte-Hélène ; Marceline Desbordes-Valmore, elle-même, qui, après avoir quitté Lyon pendant deux ans, s'y installa de nouveau en 1834, étend le cercle de ses relations et reçoit tout un groupe composé de Collombet, Léon Boitel, Anselme Petetin, Claudius Billet, bref, toute une jeunesse avide d'action qui brûlait d'entraîner les Lyonnais

1. Voir le n° de janvier-mars 1935.

2. Il avait fait connaissance avec Marceline dès 1827 : elle habitait alors 1, quai Saint-Clair. Boitel, lui-même auteur d'un vaudeville, joué aux Célestins en 1826, était mêlé à la troupe des vaudevillistes lyonnais. A Paris, où il était élève en pharmacie à l'hôpital Saint-Louis, il publia, en 1830, son premier recueil de vers. Voir Eugène Vial, *La vie et l'œuvre de Léon Boitel* (*1806-1855*).

à la poursuite de cet idéal poétique si brillamment remis en honneur par les romantiques [1].

Pourtant, ne nous hâtons pas trop de conclure que la fièvre romantique gagnait alors des milieux étendus et que la nouvelle esthétique était tout près de triompher. En réalité, il s'agissait surtout de l'enthousiasme de quelques jeunes gens peu suivis, semble-t-il, par le grand public, et ces jeunes gens eux-mêmes étaient visiblement plus férus de décentralisation artistique qu'ardents sectateurs des théories nouvelles. Précisons : il s'agissait plutôt d'une émulation provinciale que d'un véritable enthousiasme pour une littérature révolutionnaire [2].

C'est bien l'impression que nous retirons de la lecture de la préface dont était précédé le premier fascicule de *La Revue du Lyonnais* : Léon Boitel y note l'importance croissante du mouvement littéraire en province, souligne le développement de la presse départementale et nous fait envisager ce renouveau littéraire lyonnais sous l'aspect d'une lutte vigoureuse de la province contre Paris. Et, si nous voulons être fixés une fois de plus sur la qualité de ce romantisme de l'élite lyonnaise, nous n'aurons qu'à nous en référer à l'opinion de Collombet, lui-même collaborateur assidu de *La Revue du Lyonnais* ; il s'agit d'un passage de son *Cours de Littérature dramatique* (t. IV, p. 147 et suiv.), où, à propos de Victor Hugo et de son esthétique, il s'exprime en ces termes :

Cette doctrine, juste en partie, est trop absolue. Les unités, l'absence des contrastes heurtés, la cadence uniforme des vers, la noblesse du style, toutes ces conditions convenaient au système littéraire fondé sur l'idéal sensible à Sophocle et à Racine. Ce beau, ce grand système peut être comparé, mais non sacrifié au romantique, qui en diffère en ce qu'il répond à d'autres besoins. Vienne donc, comme de nos jours, à la suite d'une philosophie positive et spiritualiste à la fois, une expression littéraire qui ait pour fond l'idée, appuyée ou non du secours de la réalité nue ; cette expression sera légitime à un autre titre que la classique ; on pourra soutenir qu'elle est plus naturelle et plus nationale ; mais il ne sera pas permis d'arracher à l'expression classique la gloire de ses souvenirs.

Tel est bien l'esprit qui anime les rédacteurs de *La Revue du*

1. Sur ces années d'effervescence littéraire, voir Latreille et Roustan, *Marceline Desbordes-Valmore et Collombet* (*Revue d'Histoire de Lyon*, 1902, p. 264) et *Lyon contre Paris après 1830* (*ibid.*, 1904, pp. 371-401).

2. Dès 1827, les auteurs lyonnais s'étaient vivement insurgés contre M. Singier, directeur des Célestins, et contre les acteurs qui ne voulaient jouer que des pièces d'auteurs parisiens et se montraient visiblement hostiles aux pièces de terroir. Cette petite guerre avait provoqué l'éclosion d'un poème héroï-comique, en quatre chants, de Kauffmann, intitulé *La Célestinade* (Lyon, Laforgue, 1828).

Lyonnais. Nous avons déjà vu la place qui, dans ce périodique, est réservée à Lamartine. Nous avons noté aussi celle qui est accordée à la douce et élégiaque poésie de Marceline Desbordes-Valmore. Ajoutons les lignes suivantes extraites de l'éloge qui est fait d'elle en 1836 :

... Résidant chez nous depuis plusieurs années, Mme Valmore nous appartient, comme son talent appartient à la France entière; tout le talent de Mme Valmore est dans son cœur et c'est au vôtre qu'elle s'adresse, c'est lui seul qu'elle veut pour juge. Drames élégiaques où se déroulent les longues souffrances de la femme et ses courtes joies; scènes d'intérieur, doux reflets de la vie intime; tendres histoires d'une âme en peine d'une autre âme : voilà ce que vous promettent les vers et la prose de Mme Valmore, voilà ce que vous leur demandez.

Très significative aussi est la place que *La Revue du Lyonnais* réserve à Sainte-Beuve (nous entendons parler, sans doute, du Sainte-Beuve poète et romancier). En 1834, Ernest Falconnet consacre une analyse aux *Consolations* et à *Volupté*; il résume ses impressions en ces termes :

L'âme de M. Sainte-Beuve, qui recèle toutes les ardentes émotions du jeune homme, lui avait déjà fourni le sujet de ses premières inspirations. Joseph Delorme, le chantre des impressions sensuelles, le réformateur continuellement préoccupé de la forme, le disciple de Chénier se laissant aller, avec tout l'abandon du poète, à la rêverie de la joie ou de la douleur, aux causeries de l'intimité, n'a d'abord saisi du monde que la surface sombre ou dorée ; puis il est descendu plus avant dans le mystère de la souffrance ou des plaisirs. Il a demandé à Dieu des consolations et il a acquis par la forme une plus haute expression de valeur artistique; par la pensée, une plus profonde compréhension de la destinée humaine. Cet homme si vrai, qu'il a écrit sa vie dans ses ouvrages, et si bien qu'on se prend à l'aimer en le lisant, a retracé dans *Volupté* un nouveau progrès de sa pensée religieuse... Amaury, l'enfant du siècle, moins fataliste qu'Obermann, plus intelligent que René, a demandé la paix du cœur au christianisme, cette grande aumône faite à une grande misère....

Ainsi Sainte-Beuve plaît parce qu'il est le chantre des émotions intimes, du clair-obscur de l'âme et surtout par sa religiosité, parce que sa poésie ou son roman offre aux cœurs troublés le refuge des consolations chrétiennes.

Le même Falconnet adressera, en 1837, une ode à Sainte-Beuve; il louera en lui, avec une extrême ferveur d'accent, le poète personnel, douloureux, mais non désespéré.

O ! votre vie est belle et dans ce vaste abyme
Où chacun jette un nom ou modeste ou sublime,
Aucun n'a retenti grand comme votre nom ;
Car vous avez écrit les maux de votre vie,
Et vous avez prêché la sanglante agonie
Comme l'apôtre dans Sion.

*
* *

La Revue du Lyonnais, au demeurant, n'est ni exclusive ni partiale. En 1836, le 9 novembre, on joue *Chatterton*. A cette occasion, elle publie un sonnet adressé par un certain J. Bordes de Parfondry à Mme Dorval. Ce sonnet « pendant l'entr'acte » est un enthousiaste panégyrique de la grande actrice que les Lyonnais vont applaudir :

Céleste Kitty Bell, à l'âme chaste et pure,
Vierge religieuse au corps harmonieux,
Et dont la voix divine, alors qu'elle murmure,
Rend des sons dérobés à la harpe des cieux....

Une dizaine de lignes précèdent et introduisent le sonnet :

Mme Dorval, cette grande actrice du drame, dont nous ne connaissons ici que la réputation, vient de se révéler sur notre première scène. Nous avons battu des mains avec la foule, pleuré, frémi avec elle devant ce talent si vrai et si énergique, devant cette nature si frêle et si nerveuse, devant cette puissante intelligence qui conçoit et qui crée. En elle, nous avons déjà eu quatre types de femmes bien tranchés, Clothilde, la Thisbé, Adèle d'Hervey, et cette pure et ravissante élégie en trois actes intitulée *Chatterton*.

Un autre article, immédiatement postérieur, exalte encore le génie de Mme Dorval en des termes analogues ; on appelle la grande comédienne « l'ange de cette admirable élégie qu'est *Chatterton* ».

Ainsi, *Chattertôn* recueille des louanges, mais il semble que le talent de son interprète fut pour une large part dans l'enthousiasme suscité. Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer que, pour caractériser la pièce de Vigny, on ne trouvait rien de mieux que le mot d'élégie : nouvel exemple qui confirme ce que nous savons déjà sur la qualité du lyrisme qui plaît aux Lyonnais.

L'année suivante, en 1837, la question du drame est posée (par le même Bordes de Parfondry) devant les lecteurs de la *Revue*.

On verra, par les lignes suivantes, combien vite le chroniqueur

lyonnais se dispose à classer les productions romantiques au rang des œuvres périmées et avec quelle parcimonie il dispense ses éloges au drame contemporain.

Sans entrer dans la puérile discussion du classique et du romantique, discussion dont le temps a fait justice, admettons un fait, la réussite. Trois auteurs, surtout, ont eu de nos jours des succès brillants : Casimir Delavigne, Alexandre Dumas, Victor Hugo. Tout en rendant justice au talent du premier, il imite, ce me semble, les grands maîtres, mais ne crée pas. Le second, avec toute sa verve et son enthousiasme, crée une action, mais pas de caractères. Le troisième, seul, est original. Il a fait trois drames, trois types : *Hernani*, *Marion Delorme* et *Triboulet*. Dans le dernier, il a commencé à s'égarer : voulant viser à l'effet, son erreur lui a fait produire deux œuvres sans nom, deux orgies de débauche et de licence, chancelant sur les tréteaux du mélodrame[1] où le poignard et le poison sont les seuls ressorts dramatiques. A l'exception de *Marion Delorme* et de *Chatterton*, nous sommes forcés d'avouer qu'aucune des pièces modernes n'a été un haut enseignement donné aux masses.

Par la suite, le journaliste reproche au drame romantique de manquer de *vérité*.

Au cours des livraisons suivantes de *La Revue du Lyonnais*, nous relevons (année 1839) un article sur George Sand, qui est représentée comme l'héritière directe du génie de Byron :

Sublime sœur de Manfred, George Sand possède dans sa nature les désirs multiples et insatiables de don Juan, la rêverie mélancolique d'Harold, la poésie fougueuse et sauvage du Giaour, l'humeur vagabonde du Corsaire ; même richesse, même pompe de style, même ténacité de pensée, même exagération, même angoisse. En lisant Byron, on songe à George Sand ; en lisant George Sand, on oublie presque Byron.

On le voit, cet éloge porte surtout sur le lyrisme de George Sand, sur son tempérament et sur son talent d'écrivain. *La Revue du Lyonnais* la blâme, par contre, de chercher à introduire dans la littérature des tendances anti-religieuses et de continuer l'œuvre de destruction du XVIII^e^ siècle, qui a sapé « la foi, la tradition, la religion ». Son roman *Spiridion* est très attaqué : on lui reproche ses diatribes contre le cloître ; on le taxe de « divagations métaphysiques sans suite ni conclusion ». On souhaite que George Sand revienne enfin sur la bonne route.

En continuant, nous pourrions signaler bien des poèmes de Victor de Laprade (un poète que les Lyonnais semblent adopter,

1. Allusion à *Lucrèce Borgia* et à *Angelo*.

comme Marceline Desbordes-Valmore), un article de Collombet sur Jules Sandeau, où l'auteur, à cette occasion, honore George Sand du nom de « femme de génie »; enfin, pour l'année 1840, un important article de Lucien Boitel sur Rachel et Déjazet : un parallèle est esquissé entre les deux actrices (« l'une exerce un art, l'autre un métier »); plus favorable que ses collaborateurs au mouvement romantique, Boitel constate que Rachel « ressuscite pour quelques jours, parmi nous, un genre qui a fait son temps, une forme dramatique usée ». Il s'agit de la tragédie classique dont il dit, par ailleurs, que « ce genre et cette forme resteront, en *dehors du théâtre*, une de nos plus belles gloires littéraires ». D'autres, à cette date, tiendront sur la tragédie classique remise en honneur un langage bien différent : nous le constaterons plus loin et nous sentirons l'importance de cette réaction[1].

*
* *

Considérons maintenant, à la lumière d'autres publications périodiques, quelques aspects différents du débat.

Le Courrier de Lyon, journal « du juste milieu », c'est-à-dire orléaniste, et qui se fonde en janvier 1832[2], se pique d'être aussi modéré et raisonnable en littérature qu'en politique. En fait, il est visiblement hostile aux écrivains romantiques. Écoutons ce réquisitoire contre le mauvais goût du théâtre contemporain :

« Quels ouvrages se présentent pour remplacer les vieux chefs-d'œuvre ? Des pièces insensées, dans lesquelles l'exagération des effets, l'incorrection du style et la violence des moyens sont en harmonie complète avec les données principales, toutes prises en dehors de la convenance, du sens commun et de la vérité. Ce n'est plus la société élégante ou *l'homme tel qu'il est dans tous les temps* que nos auteurs s'attachent à peindre. Leur monde est un monde fantastique où quelques éclairs de passion brillent à peine au travers de ténèbres épaisses ; leur poésie, un cauchemar; leur scène, une scène sotte, folle, corruptrice du bon goût et du bon sens et l'un des premiers dangers d'une société profondément blasée et cependant avide encore de représentations dramatiques. Quelles actions représentent-ils aujourd'hui devant ce

1. *La Revue du Lyonnais*, dont les livraisons sont assez volumineuses, n'est point, il faut le reconnaître, particulièrement occupée de littérature moderne. Elle se spécialise plus volontiers dans les recherches sur les antiquités de Lyon et l'histoire de la ville.

2. Il est dirigé par Monfalcon, auteur d'une *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, ouvrage d'une valeur fort discutable.

public ? Ce que les cours d'assises ont vu de plus affreux : l'empoisonnement, le suicide, l'assassinat, le parricide, etc. Telle est la voie dans laquelle le théâtre est lancé, telle est la direction que suit aujourd'hui le public. Écoutez donc *Les Fausses Confidences* ou *Valérie* après *Antony* et *Richard d'Arlington* ! Maintenant que des drames frénétiques ont épuisé toute la somme de curiosité et de sensibilité morale qui se trouvait en nous, comment le théâtre serait-il encore un délassement de bon goût, un plaisir délicat et une école de bonnes mœurs ? »

L'on prouve ensuite que, si le drame moderne perd la comédie, il perd aussi les comédiens : où est le temps des Molé, des Fleury, des Armand ?

Par bonheur, ces nouveaux drames de « l'école moderne » durent peu : « la foule y court, on les critique, on les vante »; mais, le succès de curiosité épuisé, « ils meurent d'une mort éternelle ». Le critique éprouve ici le moyen de bien préciser sa pensée afin d'éviter le reproche d'étroitesse et d'injustice :

> Je ne suis point exclusif ; assurément, les auteurs dramatiques font bien de chercher une direction nouvelle pour émouvoir un public nouveau ; je m'ennuie comme un autre à la représentation de bon nombre de nos anciens chefs-d'œuvre, *et je ne veux ni de l'épithète de classique ni de celle de romantique.* Ce que je blâme, c'est l'exagération, c'est le faux. Ce que je défends, c'est la vraie comédie, c'est l'art avec ses genres variés... Aujourd'hui, comme dans tous les temps, le théâtre est l'expression fidèle de la société : une scène où tout est faux, exagéré, violent, s'harmonise parfaitement avec une époque où les mœurs publiques sont perverties par l'habitude des émotions fortes, et où principes, morale, avenir, tout est problème, exagération et violence.

Telle est la doctrine du *Courrier de Lyon* : on le voit, elle repousse l'art romantique (dans le théâtre) comme faux, anormal, violent, sortant des justes bornes d'une humanité générale. On comprend que ce journal regrette l'époque heureuse et toute récente encore où Casimir Delavigne régnait sur la scène[1] : aussi accueille-t-il avec faveur la représentation de *Louis XI* (avril 1832) : œuvre « consciencieuse », œuvre « de talent » ; pourtant, cette pièce n'a pas été aussi remarquée qu'elle l'eût été il y a quelques années ; elle a réussi, toutefois, et c'est un résultat digne de considération dans ce siècle de goût corrompu. *Louis XI* offre

1. Regrets analogues sur Mlle Mars, « l'actrice la plus parfaite qui ait jamais paru ». Actuellement, on assiste, du fait des comédiens comme des auteurs, à « l'agonie de l'art dramatique ». (19 février 1832.)

sans doute quelques analogies avec des pièces telles que *Richard d'Arlington* et *Le Masque de fer* :

Nous avons vu, dans le *Masque*, un enterrement très beau et, dans *Zampa*, la cérémonie religieuse d'un mariage parfaitement rendue. On voit, dans *Louis XI*, une brillante procession, et, sur la scène, le sacrement de la confession avec l'accompagnement obligé du *Credo*, mais l'analogie s'arrête là et la tragédie nouvelle n'y perd rien.

La pièce de Delavigne est considérée comme « une transition entre les classiques et les romantiques ».

La sévérité du journal du juste milieu à l'égard de l'esthétique nouvelle ne l'empêche point, toutefois, de rendre justice aux beautés que renferme le *Charles VII* d'Alexandre Dumas, joué à Lyon en janvier 1832 :

Le drame de M. Dumas a de très belles parties. Le régime féodal y est assez faiblement représenté, quoiqu'on eût pu s'attendre à mieux d'après le titre de la pièce. Mais Savoisy est une brillante peinture de l'antique chevalerie. C'est bien là un héros du Moyen Age, l'un des membres de ces puissantes familles dont l'ancienne France se glorifiait. Du reste, ce n'est point Charles VII, c'est l'Arabe qui est le héros de la pièce et sa plus belle création. M. Dumas eût bien fait d'appeler la tragédie Yagoub... Les vers de M. D. sont fort beaux. Ce chaleureux écrivain a peint avec une grande énergie le réveil de Charles VII et l'enthousiasme guerrier de ses chevaliers. Il y a dans les discours de l'Arabe des éclairs de passion, des traits éclatants et quelquefois des vers admirables d'expression et de naturel.

Ainsi, *Le Courrier de Lyon* se montre surtout sensible à l'intérêt *historique* du drame de Dumas : cet intérêt historique lui paraît, au contraire, faire défaut dans *Hernani* ; et puis il ne saurait admettre les écarts d'imagination que se permet son auteur : aussi le feuilleton de six colonnes qui parut le 28 mai, à propos de la première représentation d'*Hernani* à Lyon, est-il une diatribe sans ménagements. Nous en extrayons quelques passages :

Hernani est une création plus bizarre qu'originale, où l'on voit réunis les éléments les plus discordants, une de ces curiosités que l'on ne peut ni admirer ni imiter, mais qu'il faut aller voir, comme on va visiter les fœtus à deux têtes, les moutons à huit pattes et tous les monstres du règne animal, végétal et minéral.

Mais cette manière de juger une pièce de la nature et de la portée d'*Hernani* ne serait ni juste ni convenable ; il y a dans *Hernani* toute une école, tout un système de littérature....

L'auteur du feuilleton reconnaît que, pour bien juger le drame

de Hugo, dont il est loin de méconnaître la valeur de signification, il faut sortir du terrain rétréci de la critique ordinaire et « se placer sous le point de vue des sectaires de la nouvelle école pour apprécier leur système en lui-même ». Cherchant une manière de comparaison, il pense ne pouvoir mieux faire que de conter un rêve effrayant, un cauchemar qu'il aurait eu, où il aurait vu mêlées en une inexprimable confusion des formes terribles et d'autres angéliques et pures :

> Ce rêve, c'est *Hernani*, c'est le drame romantique dans son essence.... C'est cet amas incohérent de contrastes bizarres et heurtés, de grotesque et de sublime, de trivial et d'emphatique, de formes angéliques et pures qui se marient avec des formes hideuses et repoussantes.

En outre, le drame romantique présente un enchevêtrement d'événements où il est impossible de saisir le moindre fil conducteur ; un dénouement que rien n'amène et ne justifie, et toute sa morale c'est « le dégoût, le désespoir et le suicide ». Cela posé, et du moment que l'on peut « se jouer de toutes les règles du bon sens et de la raison », *Hernani* peut passer pour le modèle du genre : il est « admirable de simplicité et d'unité » ; il a « toute la régularité du désordre, toute l'harmonie du chaos » ; caractère, style, action, tout se justifie par cette pensée et cette fin.

Le critique se plaît ensuite à signaler les contrastes, les « monstruosités » dont le drame de V. Hugo se trouve émaillé : il relève la passion de Doña Sol, jeune, belle et vertueuse, pour un bandit, un « amant tigre qui aime en rugissant » ; il se scandalise des contrastes que l'on trouve dans le personnage de Ruy Gomez de Silva, qui « pousse l'amour de l'hospitalité jusqu'à braver Charles-Quint et se dévoue à une perte certaine pour sauver la vie à un rival qu'il vient de surprendre aux genoux de celle qu'il aime éperdument ». Bref, si l'on ajoute que la pièce est écrite en un style bizarre, « monstrueux », que reste-t-il de « toute cette fantasmagorie » ? Rien : on en sort « l'esprit vide, le cœur sec, l'imagination flétrie » ; en guise de morale, on n'y trouve que « le néant et le désespoir ». La conclusion n'est pas plus tendre que le début[1].

*
* *

A la même époque, les Romantiques, dont la cause est, décidément, tout à fait séparée à cette heure des idées légitimistes et catholiques, — trouvent des défenseurs et des sectateurs ardents

1. C'est l'acteur Firmin qui jouait le rôle d'Hernani.

chez les journalistes de l'opposition. *Le Précurseur*, qui se dit constitutionnel, mais qui est visiblement gagné aux idées républicaines, loue plus d'une fois Charles Nodier, Dumas, Victor Hugo. Pourtant, il renferme peu d'articles intéressants sur le mouvement littéraire, se contentant trop souvent de reproduire des pages de *La Revue des Deux Mondes* (il lui emprunte, par exemple : « la première inspiration poétique du *Voyage en Orient* de Lamartine », intitulée : *A une jeune Arabe qui fumait le narguilé dans un jardin d'Alep*, 19 janvier 1834 ; une page des *Mémoires* de Chateaubriand où il est question de l'avenir de la société : « L'Europe court à la démocratie... »). Nous y avons trouvé un assez curieux article qui tente d'expliquer la « réputation anti-poétique » que l'on fait à Lyon et qui déplore que deux classes de citoyens, les négociants et les commis, « n'aient rien à faire à la littérature, les premiers par mépris, les seconds par impossibilité ».

L'Écho de la Fabrique, né en 1833, qui se dit industriel et littéraire, — journal républicain et presque socialiste, — exprime avec vigueur les revendications des ouvriers de la soie au cours de ces années dramatiques de 1833-1835, consacre d'assez nombreuses notices au saint-simonisme et à Fourier. Par ailleurs, il fait grand éloge de Béranger, de ses « odes sublimes » ; il félicite Hugo et Béranger d'entretenir, dans une époque d'abaissement et de corruption, le culte de Napoléon. Il s'attache à propager *L'Europe littéraire* où doivent écrire régulièrement Eugène Scribe, Balzac, Charles Nodier, Eugène Sue, le bibliophile Jacob.

Infiniment plus précieuse est la collection de *La Glaneuse*. Cette feuille, née le 16 juin 1831, fut littéraire et peu politique à ses débuts : pendant plus d'une année, d'ailleurs, elle eut comme sous-titre : « Journal des Salons et des Théâtres ». Lors de l'émeute de novembre 1831, elle prit parti pour les insurgés et devint un organe d'opposition démocratique et républicaine : en novembre 1832, elle changera même son sous-titre en celui de « Journal populaire » [1], et, à travers les vives secousses qu'elle subira sans cesse (son gérant sera maintes fois emprisonné à la suite de retentissants procès), la place des rubriques littéraires y diminuera constamment.

Dès ses débuts, *La Glaneuse* se révèle très satirique et ardemment libérale, en littérature comme en politique. En accord avec

1. Notons un premier changement le 27 septembre 1832 : « *La Glaneuse, journal populaire ; politique, industrie, littérature, théâtre* », avec cette épigraphe : « *La prison est le séminaire des patriotes* ».

ses confrères sur certains points (tendances décentralisatrices, admiration pour Marceline Desbordes-Valmore), elle professe à l'égard des productions romantiques une sympathie qui confine presque à l'enthousiasme. Que l'on en juge en lisant dès le 4 août 1831 les commentaires que lui inspire la représentation d'*Antony* au Grand-Théâtre :

Nous nous bornerons à dire que ce drame est de la nouvelle école, qu'il renferme des situations sublimes et qu'il est écrit avec une chaleur de style qui est le cachet du talent de M. Alexandre Dumas. Nous devons avouer aussi que quelques situations ont provoqué les sifflets classiques. Malgré ses défauts, ce drame, fortement pensé, et qui a obtenu à Paris un succès d'enthousiasme, attirera longtemps le public lyonnais.

Nouvel article, la semaine suivante (car il y eut plusieurs représentations) ; on note le succès remporté dans leurs rôles respectifs par Delacroix et Mlle Wenzel : « des applaudissements unanimes ont couvert ces deux artistes ». *La Glaneuse* consacre, sous le titre : « Considérations sur Antony et ceux qui le sifflent », un troisième article à la pièce de Dumas, article intéressant par ce qu'il nous révèle de la réaction du public lyonnais :

Antony a été applaudi par les uns avec fanatisme et sifflé par les autres avec trop de rigueur.... A la seconde représentation, le public a paru mieux sentir et comprendre le rôle d'Antony : aussi les sifflets, moins nombreux que le premier jour, ne se sont-ils fait entendre qu'à la fin de l'ouvrage, pour mourir étouffés sous le bruit des bravos et des applaudissements.

La Glaneuse voit dans ce conflit un épisode de « la lutte entre la génération qui arrive et celle qui s'en va ». Ceux qui ont applaudi sont, en effet, « ces jeunes hommes pleins d'ardeur, amis de toute régénération et favorisant le génie jusque dans son audace. Les seconds sont ceux qui, voyant naguère notre introuvable Talma, regrettaient Lekain, êtres qui ne vivent et ne voient qu'en arrière, qui veulent qu'on se rapetisse à leur mesquine intelligence et n'admettent aucune œuvre si elle n'est jetée dans le moule d'Aristote. » Au reste, pour bien juger *Antony*, il nous est nécessaire de sortir de notre propre cœur, de « nous identifier avec ce cœur brûlant », car la création de Dumas n'est peut-être pas sans modèle dans notre société :

Combien nous sont inconnus qui meurent avec de l'amour pour un être qu'ils ont rêvé et de la haine pour les âmes qu'ils ont connues !

Le critique de *La Glaneuse* prévoit, en terminant, qu'il y aura

encore, à propos d'*Antony*, « lutte dans les deux camps littéraires ». Le même journal publiera plus d'une épigramme dirigée contre les « siffleurs d'Antony ».

Ce n'est pas seulement pour *Antony* que bataille *La Glaneuse*, mais pour le drame moderne en général. Nous lisons à la date du 21 août :

On réclame des drames au Grand-Théâtre. N'allez pas dire qu'il y a disette d'ouvrages nouveaux : les boulevards n'ont-ils pas leurs drames? Montrez-nous donc *Le Moine*, *La Maréchale d'Ancre*, *Stockholm et Fontainebleau*, *Le Possédé*, *Le Rendez-vous*, *Le Masque de Fer*, *Marion Delorme* et d'autres encore !

Le 5 janvier 1832, un compte rendu de deux colonnes est consacré à *Charles VII chez ses grands vassaux*. Comme *Le Courrier de Lyon*, *La Glaneuse* loue surtout le rôle d'Iagoub, « personnage propre à Dumas ». Elle constate ensuite le don d'émouvoir qui caractérise le génie de l'auteur :

Alexandre Dumas est, sans contredit, de tous nos auteurs dramatiques, celui qui comprend le mieux l'art de nous émouvoir. Il connaît les fibres du cœur et les fait vibrer à son gré. Abondance et hardiesse de pensées, développement de passions et de caractères, intérêt et force de situation, chaleur d'âme, entente de l'amour, telles sont les qualités qui le distinguent. Tout cela se trouve réuni dans *Charles VII*, œuvre consciencieuse, large et reflétant toute la couleur d'une époque.

Au total, drame « captivant » où le critique a bien mauvaise grâce à vouloir chercher quelques défauts.

Peu de jours après (11 janvier), on donne aux Célestins *Notre-Dame de Paris*, drame tiré du roman de Hugo. La pièce avait été reçue au Grand-Théâtre, mais M. Singier, directeur, avait reculé devant une avalanche de lettres anonymes. Une cabale fut montée pour la première représentation, qui fut houleuse ; les bravos retentirent à la seconde. Voici les renseignements que nous donne *La Glaneuse* :

Notre-Dame de Paris, ce drame extrait du gigantesque roman de Victor Hugo, a triomphé de la cabale la plus formidable, comme elle était aussi la plus injuste et la plus cruelle. Empilée sur tous les bancs de l'amphithéâtre, cette vipère, jetée là par des personnes qui parlent du respect dû aux propriétés, a sifflé courageusement, et, si elle a succombé, respectons le courage malheureux. *Notre-Dame de Paris* a donc réussi, malgré que l'auteur fût un de ces gens de rien, un de ces incendiaires qui ont l'audace de prendre le parti des ouvriers qui se meurent de faim.

On le voit nettement par ces dernières lignes : *La Glaneuse* salue en Victor Hugo un écrivain d'avant-garde, en politique comme en littérature. Les deux domaines sont associés : ne l'avons-nous pas constaté déjà lorsque nous avons reproduit le fielleux article de *La Gazette*, journal légitimiste, contre *Hernani*? D'ailleurs Victor Hugo n'avait-il pas associé bruyamment le libéralisme politique et le libéralisme littéraire? La question était posée depuis deux ans au moins, sans équivoque.

Moins ardente à louer Delavigne que *Le Courrier* ou d'autres gazettes, *La Glaneuse* nous assure (12 avril 1832) qu'il y avait peu de monde à la représentation de *Louis XI*. La pièce eut néanmoins un certain succès, dû surtout à l'acteur Valmore[1]. Au reste, elle n'est pas sans mérites, mais elle manque de « naturel »; elle offre « trop de poésie, trop de richesse d'expression ».

Un an plus tard (16 avril 1833), *La Glaneuse* entreprend de plaider chaudement pour *Lucrèce Borgia* qui vient d'être représentée au Grand-Théâtre. Nous savons par elle que la représentation attira un nombreux public :

> Le génie commande, domine la foule. *Aussi la foule était-elle au théâtre impatiente et compacte*, entraînée qu'elle avait été à ce rendez-vous par le nom de Victor Hugo.

Le rédacteur fait bien quelques réserves sur le drame de Hugo, mais il veut en discerner la haute signification et ne ménage pas ses louanges au génie de l'auteur.

> L'homme de sens et de goût, tout en condamnant Victor Hugo dans ce qu'il a de faux et de trivial, de ridicule et d'invraisemblable, n'aura jamais de sifflets pour un homme de génie tel que lui. *Lucrèce Borgia* n'est autre chose que la maternité purifiant la difformité morale. C'est la contre-partie du *Roi s'amuse*, la paternité sanctifiant la difformité physique.

Sans doute la pièce présente nombre d'invraisemblances et de trivialités, mais quelle « riche combinaison de scènes et de caractères », dans le deuxième acte surtout!

> Et qu'on ne se récrie pas contre l'horreur des situations et du dénouement : c'est nous qui avons amené le théâtre là, car nous sommes des vieillards blasés; nous n'irions pas au théâtre si nous n'y trouvions pas une passion à remuer nos fibres. *Dumas, l'homme de l'exécution pour notre scène; Hugo, l'homme de la pensée*, ont admirablement compris tous deux les besoins de leur époque. Laissons faire au temps. Pour atteindre un but, souvent on le dépasse. Admi-

1. Valmore devait encore triompher dans *Louis XI* en janvier 1834.

rons dans l'école moderne ce qu'il y a de verve, de vie, de vérité dans les ressorts des passions et le langage des personnages. Notre théâtre est en progrès. Dumas et Hugo en sont les premiers soutiens. Honneur à eux! L'Angleterre n'a eu qu'un Shakespeare.

Le 9 juin, encore *Antony*, qualifié ainsi par *La Glaneuse* : « le meilleur ouvrage dramatique de notre époque ». Mais, cette fois, le public était froid, au début du moins; « il ne s'est dégelé qu'au troisième acte; il a été emballé au quatrième ». La salle était-elle pleine? « Disons-le à la louange des uns et à la honte des autres : il n'y avait beaucoup de monde qu'au parterre. »

Après *Richard d'Arlington*, point nouveau pour les Lyonnais, voici *La Tour de Nesle* : ici encore *La Glaneuse* n'est point avare d'éloges :

Page éloquente que cette vie si riche de crimes de Marguerite de Bourgogne! Le drame est complet, il n'y manque rien, ni pitié ni larmes, ni terreur ni sang, ni la grande leçon qui le clôture.

Nous avons signalé la faveur que témoignait un organe avancé, comme *L'Écho de la Fabrique*, aux manifestations littéraires du culte de Napoléon. Même état d'esprit à *La Glaneuse*, qui consacre, le 12 juillet 1833, un fervent article à la pièce intitulée : *La République, l'Empire et les Cent Jours*, « épopée dramatique offerte par le Grand-Théâtre à l'avidité des Lyonnais »; une foule immense garnissait la salle; Jannin se fit acclamer dans le rôle de Napoléon[1].

En face d'une production empruntée aux fastes d'une histoire récente et chère, combien fades peuvent paraître au grand public les œuvres de Delavigne, naguère encore si goûtées! *Les Enfants d'Édouard* (tragédie jouée en septembre) sont qualifiés d'« œuvre bâtarde d'un patriotisme bâtard ». Le 16 janvier 1834, le succès de *La Tour de Nesle* est encore constaté et souligné.

Au demeurant, la feuille dont nous étudions l'attitude littéraire devient, comme nous l'avons dit plus haut, au cours des années 1832 et 1833 et jusqu'à sa fin (23 mars 1834) un journal d'opposition de plus en plus franche au régime. Pour elle la littérature et l'art deviennent les meilleurs moyens d'exprimer des idées sociales et politiques. « Il faut, dit-elle, que la Muse parle au siècle *son langage* si elle veut être écoutée, et *la poésie doit, sous peine de mort*, devenir philosophique et historique. » Aussi ne sommes-nous pas étonnés de la voir attribuer une importance extrême au

1. Remarquons, à ce propos, combien la républicaine et presque socialiste *Glaneuse* est acquise à une politique de « mouvement » : on trouve sans cesse dans ses colonnes des appels au réveil du patriotisme et même à la guerre.

pamphlet. Deux pamphlets en vers naissent à Lyon au cours de cette période : *Asmodée*, rédigé par L.-A. Berthaud et Kauffmann, satire hebdomadaire qui prétend « chanter le courage du peuple, sa constance et ses malheurs », et dont l'existence assez brève fut fréquemment interrompue par les procès qu'elle eut à soutenir, — et *L'Homme rouge*, satire franchement politique, lancée le 2 avril 1833 par le même Berthaud et par Veyrat. — *La Glaneuse*, où Berthaud et Veyrat collaborent, fait le 9 avril un large éloge de ces deux écrivains politiques : l'un (Berthaud) est un « chaud coloriste » ; l'autre est « plus pur, plus spirituel, nourri de la Bible, cette source inépuisable de richesses poétiques qui a été pour tous les grands poètes du monde ce que fut Homère pour l'antiquité » ; et pour son attitude, son caractère, *L'Homme rouge* est rapproché de la *Némésis* de Barthélemy.

Cette satire politique, dont chaque numéro comprenait huit pages et dont il est constamment question dans *La Glaneuse*, ne dura que jusqu'au 25 août 1833. Sainte-Beuve y fait allusion dans ses *Nouveaux Lundis* (X, p. 133) en ces termes : « *L'Homme rouge* de Lyon n'est qu'un insulteur à rimes riches ». Il faut reconnaître que certaines strophes ne manquent ni de souffle ni de vigueur.

*
* *

L'Athénée, « journal scientifique et littéraire », né en février 1835, offre, malgré la brièveté de son existence, un intérêt réel pour la question qui nous occupe. Les fondateurs de ce périodique déclarent dans un « prospectus » que leur but est de faire vivre « un journal instructif et varié, où la religion, les mœurs, les lois seront également respectées et honorées » ; ils nous informent que « les doctrines de la saine littérature seront proclamées et défendues contre les attaques et l'invasion du mauvais goût » ; qu'en particulier « les compositions dramatiques et les œuvres musicales qui jetteront un certain éclat seront examinées et analysées, en ce qui les concerne, d'après les règles imprescriptibles de la morale, de la raison et du goût » ; enfin que « la chaire évangélique sera l'objet d'une attention toute pleine du respect qu'elle commande et des convenances qui doivent l'entourer ».

Nous voilà renseignés : nous savons que *L'Athénée* sera réactionnaire et antiromantique. Aussi ne sommes-nous point surpris de lire, à la quatrième livraison (15 février 1835), un article —

signé Tranchand, membre de la Société littéraire de Lyon[1], — intitulé : *État actuel du romantisme*, qui non seulement est une virulente diatribe contre l'école moderne, mais qui prétend encore en sonner le glas, car, dit l'auteur, le romantisme est « près de sa fin » (en effet, « ce qui est faux ne peut pas durer »), et l'on assiste, à l'heure qu'il est, non point à ses progrès, mais à « ses derniers et inutiles efforts » : il est non seulement ridicule, mais immoral et irréligieux, et le public français, qui veut un aliment plus solide, en aura bientôt fait justice. Cet article « nécrologique » ne vaut pas d'être intégralement reproduit, mais certains passages méritent d'être cités, notamment ceux qui concernent Hugo, Dumas et Eugène Sue, considéré, à l'égal des deux premiers, comme un chef de l'école :

ÉTAT ACTUEL DU ROMANTISME

Le romantisme a enfin donné à la société tout ce qu'il pouvait lui donner. Nous possédons les drames de Dumas et de Hugo, les romans de Sue, et les mille et unes odes, élégies, composées à l'instar du maître par des jeunes gens qui croient aujourd'hui en Hugo comme naguère quelques âmes candides croyaient en Saint-Simon. Car il y a plus de rapport qu'on ne pense entre les dogmes littéraires de la nouvelle école et ceux du Saint-Simonisme. Les deux systèmes se distinguent également par leur aversion contre ce qui a existé avant eux, par leur antipathie contre la morale, et par leur espoir de bouleversement.

Il ne serait pas inutile peut-être de tracer les portraits littéraires des chefs du romantisme. Une fois connus, on jugera mieux la portée de leurs prétentions, et il sera plus facile de dérober à leur influence la jeunesse studieuse de notre époque.

Victor Hugo a certainement en partage une imagination puissante, un style souple et propre à plus d'un genre. Il est fécond, original, et tour à tour sombre et gracieux. Le *mens divinior* est en lui ; mais quel usage en fait-il? Ses méditations sur l'art l'ont conduit à une découverte qui a occasionné moins de scandale que je ne l'aurais cru. Il a trouvé que la poésie avait trois moments : le premier, lyrique ; le second, épique; le troisième, grotesque. Or, ce troisième moment est le nôtre. Nous sommes condamnés à être grotesques, c'est là notre lot; et, d'après Hugo, n'être pas grotesque, c'est être en dehors du mouvement de l'art.

Au reste, le genre grotesque appartient à son inventeur; on conçoit que les œuvres de Hugo soient une conséquence de cette théorie litté-

1. Ce même Tranchand avait lu à la Société littéraire, en avril 1832, une étude « sur la littérature actuelle », où il s'était montré très sévère pour les œuvres romantiques.

raire. Si l'on désire en savoir davantage sur ce point, on peut lire la longue préface du *Cromwell* de Hugo.

Dumas est encore une de ces belles imaginations qui méritait d'apparaître à une époque meilleure. Emporté par la rapidité de l'émeute littéraire qui hurlait autour de lui, il a composé aussi dans le genre grotesque, et nous avons eu *Antony* et *Angèle.* Toutefois, comme le calcul est étranger aux œuvres de Dumas, quand l'émeute sera passée (et elle touche à sa fin), s'il ne désavoue pas ces drames tout palpitans de cynisme et d'immoralité, du moins se livrera-t-il à un autre genre de composition et abandonnera-t-il à tout jamais le genre grotesque. Car il comprendra sans doute le mal qu'ont produit ses premiers ouvrages, mal plus grand en morale qu'en littérature.

J'arrive à l'auteur de *La Vigie de Koat-Ven.* Voulez-vous un style élégant, sonore, plein d'images; un dialogue vif, spirituel, pittoresque? Lisez les romans de M. Sue. Croyez-vous en Dieu? Croyez-vous à la vertu, à l'immortalité de l'âme? Ne le lisez pas; car cet écrivain vous fera douter de tout. M. Sue n'a vu que le mauvais côté de la société, et n'a voulu peindre que celui-là. Il vous prouvera que la vertu est une affaire de dupe, que le hasard et la force décident de tout. Bien longtemps avant lui, Pascal avait dit que le monde était fait pour les habiles. Les habiles, ce sont les forts secondés par le hasard. Mais Pascal, loin d'ôter à l'homme l'espérance d'un monde meilleur, ne voyait dans celui-ci qu'une preuve de l'autre, et Pascal croyait et aidait à croire. Car la foi des grands hommes est une autorité consolante pour ceux qui ont le malheur d'hésiter.

. . . . . .

Si jamais l'école nouvelle devait s'emparer de toute littérature en France, qu'en résulterait-il? Ceci mériterait réflexion. Mais soyons sans alarmes; je viens plutôt vous annoncer les derniers et inutiles efforts du romantisme que vous entretenir de ses progrès. Il est près de sa fin, parce que ce qui est faux ne peut pas durer. On peut jusqu'à un certain point abuser le public par des prestiges; cela n'a qu'un temps. Les hommes reconnaissent où on veut les mener, et lorsqu'on leur dit en face : Il n'y a point de Dieu, point de vertu, point d'immortalité de l'âme, ils n'écoutent plus; car dans toutes ces négations quel avantage pour eux?... L'instinct d'un peuple ne se laisse jamais complètement aveugler, et lorsqu'on veut lui enlever ce qu'il a de plus cher, de plus réel, de plus positif, il s'indigne, il s'étonne d'avoir pu écouter ses stupides séducteurs, et il revient à Dieu et à l'espérance d'un sort meilleur, parce qu'enfin l'homme est né pour croire et pour aimer.

Ainsi c'est plutôt un article nécrologique que j'écris qu'une dissertation sérieuse sur la nouvelle école. Toutefois ses œuvres subsistent encore, et il est bon de prévenir les jeunes gens du poison qu'elles renferment, et de les ramener à de fortes études sur nos grands poètes et sur nos grands prosateurs. Au lieu de s'extasier inutilement sur les

tours de force de Victor Hugo (car c'est un vrai jongleur), sur les exagérations morales de Dumas, et sur les pauvretés philosophiques de M. Sue, qu'ils lisent Buffon, Montesquieu; qu'ils lisent Corneille et La Fontaine, ils y trouveront des beautés qu'ils ne connaissent pas. Car bien peu (même parmi les plus studieux) ont lu en entier les ouvrages de ces grands maîtres. Ils ne soupçonnent pas combien de grandeurs et de perfections recèlent ces vastes compositions; et il est bon qu'ils apprennent à mesurer la hauteur de ces géants littéraires, pour apprécier l'exiguïté des romanciers qui les ont séduits. En effet, c'est une littérature lilliputienne que ce pauvre romantisme.

L'article s'achève par un essai de définition de la poésie de l'avenir et par une allusion à Lamartine qui est considéré, lui, comme un véritable poète, pénétré de sa mission.

Les rédacteurs de *L'Athénée* ne lâchent pas leur proie : le 30 avril, l'un d'eux entreprend de démontrer longuement que les ouvrages romantiques ne portent « aucun caractère réel d'instruction et de solidité » et proclame son dessein de les attaquer dans « leur dernier retranchement », qui est, après le théâtre, le roman.

Les écrivains romantiques sont ceux, dit-on, qui auraient besoin de faire leurs classes. Le mot n'est pas bien piquant, mais il est assez juste. Ce qui manque, en effet, aux disciples de la nouvelle école, c'est surtout cette substance d'instruction et de jugement qui ne s'acquiert que par l'étude et l'observation des bons modèles et que ne sauraient suppléer ni la fécondité de l'imagination, ni la conception hardie, ni ce talent de rendre avec force les idées neuves et originales qui sont propres, on doit le reconnaître, à quelques-uns de ces écrivains... *Le genre classique revendique les plus belles pages de Chateaubriand, de Mme de Staël et de Lamartine*, et s'il est forcé de désavouer le brillant parlage de Jules Janin, les écarts délirans de Victor Hugo et les monstruosités dramatiques d'Alexandre Dumas, il y a de quoi s'en consoler dans la possession des nobles et consciencieux ouvrages des Bernardin de Saint-Pierre, des Villemain, des Lacretelle, des Michaud, des Delavigne, etc.

Le roman est, de tous les genres celui sur lequel s'est le plus particulièrement concentrée la prédilection des écrivains de l'école germanique, et la raison en est simple, c'est que ce genre se prête plus volontiers que tout autre aux licences et aux bizarreries de ces écrivains...

Suit un éloge des romans du XVIIIe siècle qui sont vantés pour leur naturel et leur pureté de goût, et l'on ajoute :

Il y a loin encore des pages brillantes de Balzac ou des éloquentes obscénités de Mme Sand, à la simplicité gracieuse de *Paul et Virginie*, au charme si suave, si entraînant, de quelques-unes des lettres de la *Nouvelle Héloïse*.

Et voici la fin :

Les romantiques ont usé leur succès et se sont décriés eux-mêmes par l'exagération de leurs écarts, par l'absurdité de leurs combinaisons.

Après le roman, le théâtre : un article sur la tragédie latine est l'occasion d'une âpre critique de « nos dramaturges qui accumulent les horreurs pour réveiller les cœurs blasés » :

Naguère, quel poète eût osé mettre ses tableaux en face des hideuses réalités de *93* et d'une tête de roi tombant sous la hache républicaine? (30 mai 1835.)

*
* *

Il faut croire que l'appel à l'activité intellectuelle provinciale lancé au début de 1835 par Léon Boitel avait été entendu, car plusieurs feuilles littéraires sont créées au cours des années qui suivent. Outre *L'Athénée*, que nous venons de parcourir, on peut citer *L'Écharpe* (à laquelle Léon Boitel collabore d'ailleurs), qui dura d'octobre 1836 à juillet 1837, journal « musical, artistique et littéraire »; *L'Épingle*, « journal littéraire » qui vécut pendant l'année 1835; *La Fronde*, qui parut de janvier à fin septembre 1837; *L'Entr'acte lyonnais*, dont la publication commença en janvier 1838. Et nous mettrons à part la *Revue Maçonnique de Lyon et du Midi* (années 1838 et suivantes).

L'Écharpe est le moins intéressant de tous, du moins au point de vue du conflit classicisme-romantisme. On y trouve surtout des poèmes mis en musique, tels *La Femme du Marin*, paroles inédites de Mme Desbordes-Valmore, musique d'Eugène Parturel; — *A quoi pense-t-il?* paroles de Mme Émile de Girardin (Delphine Gay), musique du même Parturel; des histoires attendrissantes, telle *Une Mère*, de Léon Boitel, qui offre du moins le mérite de présenter, entre bien des fadeurs, un passage d'une exaltation très romantique sur le rôle et la destinée du poète :

Artiste ou poète! oui, voilà ton lot! le seul digne de toi. Piller la nature, la voler sans lui rien ôter! rendre à chaque passion son langage; faire parler le cœur avec ses mille sentiments, ses mille nuances, ses larmes et son rire, tout comprendre, tout sentir, être poète, être artiste enfin!

Plus ouvert, plus jeune que *L'Athénée*, ce journal cite parmi les noms « magiques et justement célèbres » ceux de *Béranger*, Chateaubriand, *Alexandre Dumas*, *Victor Hugo*, Casimir Delavigne, *George Sand* et *Balzac*. Il déplore, par contre, le monopole

qu'exerce « le matador Scribe » qui « règne sur le trône d'or du vaudeville et de l'opéra », tandis que des génies puissants végètent dans l'obscurité.

L'Épingle débute (21 janvier 1835) par une affirmation d'indépendance régionaliste, comme plusieurs autres journaux déjà feuilletés. A la question : « Un journal littéraire peut-il vivre à Lyon? » elle répond : oui, « autant qu'il cherchera à Lyon son aliment, son inspiration et ses sujets ». Tâche qui n'est point malaisée, car, « de toutes les villes de province, Lyon est sans contredit celle qui a le moins emprunté à Paris ».

Un article fort suggestif nous indique l'attitude du public lyonnais en face du théâtre moderne et tente d'expliquer cette attitude :

La première condition d'un ouvrage théâtral pour intéresser et émouvoir, c'est de réveiller, par des rapports généraux et même par des rapports particuliers, les sentiments qui s'allient aux mœurs ou aux habitudes de ses auditeurs. Les productions dramatiques de l'école moderne, ou plutôt du nouveau genre, considérées sous ce point de vue, ne pouvaient inspirer un grand intérêt à Lyon, ville toute positive, où le théâtre est compris comme délassement et non comme art libéral; aussi *Angèle*, *Lucrèce Borgia*, *Clotilde*, etc., n'ont eu qu'un tiède succès, toutes brûlantes qu'elles étaient encore des frénétiques applaudissements du public parisien. La sympathie ne se fait pas, elle se cherche et se trouve; c'est au directeur des théâtres de Lyon à bien se pénétrer de la position de son public et à former son répertoire en conséquence.

Le théâtre compris comme délassement.... Voilà pourquoi sans doute les œuvres de Scribe poursuivent leur brillante carrière : les Lyonnais peuvent l'applaudir au Grand-Théâtre, où l'on donne *Gustave III*, opéra historique dont Auber fit la musique; au Gymnase[1], où l'on représente *Dix ans de la vie d'une femme*, *La Passion secrète*; au Grand-Théâtre à nouveau, où la *Muette de Portici* (de Scribe et Delavigne, musique d'Auber) fait concurrence à *Angelo*.

Un compte-rendu sur *Lucrèce Borgia* (janvier 1835) :

... Cette horrible nature de Lucrèce est rendue par M^me^ Valéry avec une dignité et une sensibilité qui intéresseraient presque pour cette mère criminelle marchandant la vie de son fils.

Quant à *Angelo*, la pièce fut jouée au Gymnase, dès les derniers jours d'août 1835; on sait que la première représentation avait eu lieu au Théâtre-Français le 28 avril : la province ne fut pas longue

1. C'était le second théâtre de Lyon, depuis que la salle des Célestins était en réparation. Il sera incendié en 1840.

à accueillir le drame de Victor Hugo. La feuille lyonnaise note qu'il y avait peu de monde et en trouve l'explication dans la présence de Virginie Déjazet qui donne une série de représentations sur l'autre scène et qui fait accourir les Lyonnais.

Le jugement de cette première représentation était abandonné à quelques-uns de ces insouciants habitués, patentés pour toute autre chose que pour la littérature dramatique, acharnés contre le drame moderne, le proclamant immoral et pervertisseur.

La pièce n'est pourtant pas sans valeur : *Angelo* est qualifié de « drame essentiellement moderne, avec ce style bizarre qui effarouche les oreilles routinières, mais au milieu duquel se trouvent de belles et bonnes choses ».

Cette première représentation n'est pas sans lendemain; pourtant le public est tout aussi clairsemé :

Angelo, le nouveau-né de Victor Hugo, reste sans public, et cependant ce drame offre quelques grandes beautés, enchâssées, il est vrai, dans un salmis d'expressions et de tournures bizarres, comme un joli enfant vêtu d'un habit d'Arlequin.

Le feuilletoniste critique le titre (« *Tyran de Padoue* sent l'affiche d'une lieue »), se montre sévère pour le personnage d'Angelo qu'il juge « manqué », car « Angelo n'a rien d'un terrible chef par le cœur et par le glaive »; c'est tout simplement « un petit hobereau de la république de Venise qui tremble à la seule vue d'un espion dont il a tant à craindre, lui pauvre podestat assermenté ». Il faut l'avouer : « tout le talent de Valmore ne pouvait sauver le ridicule du rôle ».

Mais le journaliste de *L'Épingle*, qui ne nourrit pas, comme plusieurs de ses confrères, de préjugés contre le drame, observe que la pièce se relève par deux scènes remarquables : celle du dénouement, — et surtout la scène entre Catarina et Tisbé, lorsque celle-ci vient chercher son amant qu'elle sait être auprès de la femme du podestat. C'est M^me^ Debrière qui interprétait le rôle de Tisbé : elle « traduit avec beaucoup de talent la sombre fureur d'une femme jalouse, et l'abnégation religieuse et filiale qu'elle fait spontanément de sa vengeance en reconnaissant la croix qui a appartenu à sa mère sauvée du supplice par Catarina ». Bref, la pièce n'a pas réussi... Si M^lle^ Déjazet, au lieu de faire courir les Lyonnais à des pièces gaies et... d'une moralité contestable, avait joué le rôle de Catarina, le sort d'*Angelo* eût été peut-être différent.

Nous laisserons ici *L'Épingle*, après avoir signalé toutefois une

rubrique intitulée « Quelques gens de lettres dans leur intérieur » : on y voit dépeints Casimir Delavigne, Jules Janin, Alphonse Karr, George Sand, Musset, Balzac (dans son logement de la rue Cassini), Lamartine, Alexandre Dumas. La satire n'y est point trop poussée ; notons que Lamartine est représenté comme prétentieux et hautain, avec des allures d'aristocrate.

*
* *

Lorsque naît *La Fronde*, « journal spécial de critique littéraire, artistique, de théâtres, de tribunaux, de modes et d'industrie, paraissant tous les cinq jours », la fièvre romantique est bien près de s'éteindre : nous sommes en janvier 1837. Pourtant, c'est toujours la grande revendication romantique de la liberté *dans* l'art et *de* l'art, qui inspire la déclaration liminaire de cette feuille.

Nous abandonnerons la faveur routinière de l'éloge et tous nos jugements reposeront sur une idée critique. La critique n'a pas une facile tâche à accomplir s'il faut qu'elle suive l'art dans ses régions aventureuses et qu'elle le remette dans le bon chemin s'il s'égare.

En effet :

L'art n'a point de limites ; il a toujours, dans quelque genre que ce soit, ses coudées franches ; il nous semble indéfinissable, infini... Pour qu'il plaise, touche et fasse naître des sympathies, il ne faut pas élever devant lui une infranchissable barrière ; il faut, au contraire, qu'il soit libre dans l'espace et qu'il ait devant lui des horizons sans bornes.

La Fronde va consacrer quelques longs articles aux célébrités de l'heure : ainsi à Barbier, qui est qualifié de grand poète satirique. On loue l'auteur des *Iambes* d'avoir « secoué l'indifférence publique, en haut et en bas » ; on distingue les qualités neuves de son rythme, la hardiesse de son lyrisme. Il eut également le mérite de bien signaler « les souillures qui survinrent au corps social, après l'élan de 1830 » ; on lui reproche toutefois de s'être contenté d'indiquer comme cause du désordre social « la vanité, fille de l'orgueil ».

Nous voici en présence d'un long article sur Musset, publié le 10 mars 1837 :

Le retentissement habituel de son nom dans nos feuilles périodiques, le nombre de ses séductions, et, pour parler avec franchise, la position glorieuse où quelques amitiés l'ont placé, nous font un devoir de discuter sérieusement sa valeur poétique.

Et la discussion sera conduite sévèrement, sans le moindre préjugé favorable. Les *Contes d'Espagne et d'Italie* sont une œuvre superficielle, un succès de jeunesse, seulement un gage. *La Coupe et les Lèvres* ne vaut pas grand'chose : Franck « n'est que la caricature du *Faust* de Gœthe, non un homme, mais un fou ». Les poèmes qui ont suivi ne valaient pas mieux : « Une comédie intitulée *A quoi rêvent les jeunes filles* se faisait remarquer par un assemblage de plaisanteries vulgaires, par une absence de plan intolérable, ou par les plus étranges abus de langue que l'on puisse imaginer ». On blâme ses licences poétiques, la profonde indifférence qu'il professe à l'égard des règles et son parfait mépris pour le goût du public. Plusieurs de ses amis lui sont venus en aide, mais « au lieu d'étudier le monde, les passions, la vie », il continua de « glaner sur les terres des grands poètes », passant avec désinvolture de Gœthe à Shakspeare. Ses comédies présentent une assez agréable fantaisie, mais « ce sont des pastiches » où l'on retrouve seulement quelques-uns des « admirables types de femmes créés par Shakspeare ». *Le Spectacle dans un fauteuil* n'eut d'ailleurs « aucun succès auprès du public sérieux ».

Et que dire de son roman, « pompeusement annoncé », *La Confession d'un enfant du siècle* ? « Il embouche la trompette prophétique et, après un emphatique préambule, il ne nous donne rien que le récit vulgaire de quelques aventures d'amour » ; véritable « mystification », en dépit de quelques pages chaudes et bien écrites qui sont plus d'un orateur que d'un romancier.

Musset n'a donc rien fait pour mériter la gloire qu'on lui attribue. Et l'on termine en lui conseillant de travailler, d'imiter moins, d'être plus personnel.

Après Musset, Théophile Gautier. On blâme tout d'abord son admiration excessive pour Delacroix, puis on lui fait son procès à lui-même :

Maintenant, qu'est-ce que M. Théophile Gautier ? M. Théophile Gautier a débuté dans les lettres, il y a six ans, par un recueil de vers où l'on trouvait force sonnets et force ballades. Un an plus tard, quand il se sentit grandir, il fit imprimer *Albertus*, un poème où je ne suis pas sûr qu'il y ait une idée, mais où se trouvent de fort jolis vers. Un an après parut un roman, *Les Jeunes France*, puis l'an dernier *Mademoiselle de Maupin*. Voilà le bagage littéraire de M. Th. Gautier.

Il y a six mois encore, on l'ignorait totalement à Lyon comme à Paris ! Il n'avait pourtant point ménagé ses efforts pour être connu. Critique systématique, il n'emploie que le paradoxe pour

se singulariser ; il aime à s'entendre appeler original : cela le dispense d'être raisonnable : « S'il est original, tant mieux pour lui, mais nous ne croyons pas à son originalité ». Voici enfin une esquisse de portrait :

M. Th. Gautier est un jeune homme blond, à longs cheveux bouclés, pâle, souffreteux, nerveux, vivant en compagnie de trois ou quatre chats et autant d'amis, qui, à force d'avoir des idées grandioses sur l'art, se perd dans les nues et se fourvoie dans un chemin de traverse d'où il lui sera impossible de se tirer le jour où il y verra plus clair.

Faut-il suivre *La Fronde* ? Nous ferions plus d'une découverte intéressante... Nous y trouverions des articles sur les modes romantiques : les barbes à la mode, les jeunes et les vieilles moustaches... « Hernani et Bolivar ont eu aussi leur règne sur la mode capricieuse. » Nous y lirions un plaidoyer pour Lyon à propos du sévère jugement d'Alexandre Dumas dans ses *Impressions de Voyage*[1] ; plusieurs articles sur la musique (dont deux consacrés aux *Huguenots* de Meyerbeer) avec une vigoureuse protestation contre le jugement de Stendhal qui dénie aux Français la faculté de sentir et de comprendre la musique : le chanteur Nourrit remporte à ce moment d'éclatants succès dans *Les Huguenots* ; un autre événement enchante les Lyonnais ; la présence de Liszt dans leur ville ; Liszt donne un grand concert dans la salle même du Grand-Théâtre ; il se rencontre avec Nourrit et, entre autres morceaux, ils jouent *Le Roi des Aulnes*, « ce fantastique poème de Schubert » ; Schubert, « ce type de la musique germanique, ce génie mélancolique, unissant le chant à l'harmonie, pour former de tout cela des trésors de larmes et de poésie ».

Si tendre pour la musique allemande, *La Fronde* l'est moins pour le drame romantique français. On raille le « romantisme échevelé » ; on affirme que le drame court à sa fin ; on cite le témoignage de M. Harel, directeur de la *Porte-Saint-Martin*, qui a déclaré dans une lettre assez spirituelle que « le romantisme l'avait à demi-ruiné » et que, « pour sa part, il y renonçait » ; ce que voyant, les faiseurs de drames, tels Dumas, « entraînés par leur grande imagination, se sont mis, chevaliers errants, à chercher partout des idées et des impressions ».

Si le drame agonise, la comédie relève le front : c'est ce qu'en-

1. Dumas, comme un peu plus tard Lamartine, ne voit en Lyon qu'un centre de commerce, qu'une ville de métiers, qu' « une immense manufacture qui absorbe à son profit toutes les facultés de ses enfants », où la pensée s'étiole, où toute vie intellectuelle est ralentie : aristocratie et bourgeoisie sont, pense-t-il, également indifférentes aux manifestations de l'esprit.

treprend de démontrer un article du 30 juillet 1837 intitulé *Résurrection de la Comédie.* Après un historique du genre, l'auteur annonce en termes enthousiastes cette reviviscence.

Le drame, ce terrible bourreau qui porte à sa ceinture mille poignards, ce pharmacien morose qui cherche à vendre ses fioles de poison, se vantait d'avoir tué la comédie, et nombre de gens avaient dansé comme d'insolents héritiers sur sa tombe... Mais rien n'avait été consommé. La comédie n'est pas morte ! Sonnez de la trompette, anges de la presse !

Sans doute elle avait végété au cours de ces dernières années : n'est-ce point une comédie bâtarde que cultivait Musset?

L'invasion de la dramaturgie shakspearienne compromit en ces dernières années la pureté de nos traditions comiques. Mais l'art anglais, quoi qu'on dise, est au-dessous du nôtre, sinon pour l'inspiration, du moins pour la composition et la réflexion. Shéridan n'est pas digne de dénouer les souliers de Beaumarchais !

*
* *

Avec le journal *L'Entr'acte lyonnais* (janvier 1838 à avril 1841), nous pouvons assister à la déconsidération rapide de la littérature romantique à Lyon. A peu près exclusivement théâtral, comme son titre l'indique, ce périodique se propose (il l'annonce dans son premier numéro) de consacrer des notices historiques à chacun des artistes des deux scènes, de donner un résumé des nouvelles importantes de Lyon et de ses deux théâtres, enfin de rapporter les événements intéressants des spectacles parisiens.

Journal presque exclusivement consacré à la vie théâtrale, comme on le voit; ce qui ne l'empêche point d'insérer des vers de Clara-Francia Mollard, la poétesse lyonnaise que nous avons déjà rencontrée au cours de notre étude, et de publier tel article qui révèle des préoccupations plus étendues : par exemple, une diatribe contre le *poète élégiaque*, ce type désormais périmé, même à Lyon. « Le poète élégiaque vise au poitrinaire avec une constance d'acharnement qui ne s'est jamais démentie une seule minute... Le poète élégiaque *pose* dans toute l'étendue de l'expression... Le poète élégiaque vit pour chanter. Il chante partout et à propos de tout, le matin, le soir, à la ville, à la campagne, n'importe. Il s'est constitué le chantre officieux et officiel de la nature. » Ailleurs, on se moque d'Alexandre Dumas et de ses *Impressions de Voyage.*

A la date de 1838, le drame n'a point encore complètement

abdiqué. *Le Sonneur de Saint-Paul*, de Bouchardy, remporte un certain succès[1]; mais il n'est pas un drame comme les autres, fait-on remarquer. Il y a, en effet, « le drame horrible, échevelé », qui comporte incestes, empoisonnements, suicides, adultères, à la manière de *Hernani*, *Antony*, *Lucrèce Borgia*, — et « le drame innocent et vertueux, aux émotions douces et attendries » ; celui-ci est le drame, non plus « littéraire », mais « populaire » ; il ne compte pas d'aussi éclatants succès, mais il est peut-être mieux compris du peuple. Au reste, l'un et l'autre genre sont destinés à disparaître, bien que « tous les théâtres du boulevard regorgent de drames et de mélodrames bourgeois » : en effet, le drame à la Hugo est un genre faux; le second est plus vrai et plus moral, mais il sort des limites de l'art et de la littérature. Qui nous sauvera de cette déchéance, sinon l'art classique?

Heureusement, les grandes leçons et les chefs-d'œuvre du XVII^e^ siècle sont là. Il ne leur manque que de dignes interprètes, et Dieu nous en envoie tous les jours. Vienne un autre Lekain et qu'un nouveau Talma relève la vieille bannière, et le vieux répertoire reparaîtra dans toute sa beauté, riche, éclatant et nouveau pour nous, et nos mains battront à la vue de ces productions dont la gloire et la jeunesse sont impérissables.

Ces « dignes interprètes » arrivent en effet : voici Ligier, qui ne fait pas moins de 2 500 francs de recette au théâtre du Gymnase avec la *tragédie* ancienne : « C'est un succès immense que nul comédien n'a obtenu jusqu'à ce jour ». Il fait ses adieux au public dans le rôle de *Nicomède*, « le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Corneille ». *Or, en jouant Nicomède, Ligier « n'a fait que céder aux instances du public éclairé que Lyon possède ».*

C'est aussi M^lle^ George... Sans doute, avec son partenaire Eugène de Grailly[2], elle remporte un grand succès dans *La Tour de Nesle* (où elle joue le rôle de Marguerite de Bourgogne, tandis que Grailly joue Buridan); sans doute elle fait applaudir le drame de Dumas et « remplit deux soirs de suite la salle souvent trop vaste du Grand-Théâtre »; est-ce à dire pourtant que *La Tour de Nesle* soit un chef-d'œuvre? N'est-ce point l'interprète qui assure le succès de cette pièce? « Nous comprenons aisément le succès des drames de MM. Hugo et Alexandre Dumas avec de pareils interprètes[3]. » Mais si M^lle^ George se fait applaudir dans

1. Le sujet en est tiré des deux règnes de Charles I^er^ et Charles II d'Angleterre.

2. Les Lyonnais avaient déjà applaudi Eugène de Grailly dans Égisthe, de *Mérope*, et Arsace, de *Sémiramis*.

3. D'ailleurs *L'Entr'acte* ne se montre pas, reconnaissons-le, défavorable au drame

le rôle de Marguerite de Bourgogne, le répertoire classique lui vaut, à cette date même, des succès au moins aussi brillants.

L'année 1839 voit mourir le comédien Nourrit : il est fort regretté à Lyon et *L'Entr'acte* lui consacre de longs et chaleureux articles. On rappelle aussi le souvenir de Talma et l'on retrace quelques épisodes de son existence. Dumas reparaît sur la scène (*La Tour de Nesle, Charles VII chez ses grands vassaux*, et cette dernière pièce produit « un bon effet au Grand-Théâtre »). Mais le théâtre classique poursuit son ascension, et cela pendant tout le premier semestre de 1840. C'est *Tartuffe*, qui attire un grand public; c'est *Britannicus* (où Valmore jouait Burrhus, où David, de la Comédie-Française, jouait Néron), qui est ainsi apprécié :

La tragédie de Racine a été écoutée avec le plus grand intérêt, et les beaux passages de cette œuvre, écoutés chaleureusement, ont souvent excité l'admiration et les applaudissements des auditeurs.

C'est enfin *Zaïre* et plusieurs autres tragédies de Voltaire. Dans un article intitulé *Acteurs d'hier et d'aujourd'hui*, nous lisons :

Si nous avons exploité le poignard, employé le poison, prodigué le sang et le terrible, c'est qu'à tout analyser, il y a complicité dans notre état moral. Que faire, après tout, si le public cherche de fortes émotions, s'il aime Antony, Triboulet, Richard d'Arlington, s'il veut être ébranlé puissamment? Mais Richard, Antony, Triboulet, c'est Ligier, c'est Bocage, c'est Frédérick Lemaître; ils les ont moulés sur nature ; tous trois sont, sans trop augurer, la personnification de notre drame moderne.

Ce qui revient à dire que les acteurs font le succès, non seulement des pièces, mais des genres. Aussi, le théâtre classique n'attend-il plus, pour triompher totalement, qu'*un* ou *une* interprète de génie.

Cependant, Scribe poursuit sa splendide et frivole carrière. Sa *Calomnie* triomphe au Grand-Théâtre (14 juin 1840); on reconnaît que « l'auteur n'a pas pris soin d'étudier les mœurs », mais on loue extrêmement les « mots spirituels » et les « conversations piquantes ». L'année suivante (21 février), *Le Verre d'eau*, du même auteur, produira « un effet immense devant le public des Célestins ». Et Déjazet, une fois de plus reçue à Lyon, remporte en 1840 de grands succès dans le vaudeville; on loue sa carrière drama-

de *La Tour de Nesle*. Le périodique s'applique à distinguer soigneusement en Dumas *deux individualités bien distinctes* : l'auteur de quelques drames « palpitants de terreur et de passion » et le romancier qui n'est autre qu'un « industriel littéraire,... si choyé, si loué, et, par-dessus tout, si chèrement payé ». — On donnera encore plusieurs représentations de *La Tour de Nesle* en septembre 1839.

tique « la plus heureuse et la plus brillante qui soit ». Mais ce n'est là que divertissement léger...

Enfin Rachel vint !... Il n'y a pas longtemps qu'elle a remporté à Paris ses premiers triomphes. Elle arrive à Lyon dès le début de juillet 1840. Elle est saluée dans *L'Entr'acte* par un long article prophétique d'où nous extrayons les lignes suivantes :

Quant à moi, j'ai toujours regardé cette belle enfant comme l'enfant d'un miracle, comme un autre messie qui vient rallumer notre foi, briser le faux culte du drame de nos jours et relever les saints autels de la tragédie antique. Sa mission a commencé et, encore quelque temps, elle s'accomplira.

Elle joue, sur la première scène de Lyon, *Horace*, et l'enthousiasme pour cette actrice de vingt ans va jusqu'au délire : « Jamais plus grande affluence n'avait envahi la scène du Grand-Théâtre ; jamais l'opinion publique ne s'était plus vivement préoccupée d'une question d'art, car Mlle Rachel personnifie l'art en elle ». Quels sont les rapports du génie de Rachel avec la renaissance de la tragédie classique, tel est maintenant le problème, et ce problème est résolu en ces termes par le critique lyonnais :

On a demandé, à l'apparition de M^lle^ Rachel à la Comédie-Française, s'il y avait réaction véritable en faveur de la tragédie, ou s'il y avait de la part de la jeune actrice le prodige d'une organisation assez puissante pour redonner la vie aux morts. D'abord, nous ne croyons guère aux réactions littéraires. L'art se transforme, il progresse, mais il ne revient pas en arrière, ou ce serait vouloir poser la tragédie classique comme le *nec plus ultra* du génie humain. D'un autre côté, que l'on se soit lassé de la nouvelle école dans ses productions du drame moderne, rien n'est plus simple, et la lassitude, comme le dégoût public, se pouvaient prévoir facilement ; mais cette réaction, ou cette lassitude, si vous aimez mieux, existait avant l'apparition de jeune génie qui a indiqué du geste et de la voix à la foule la route qu'elle avait à suivre et ce qu'elle pouvait admirer encore. Oui, n'en déplaise à certains critiques qui craignent de trop accorder à une jeune fille parce que ce n'est qu'une jeune fille naïve, nous croyons fermement qu'on est revenu à Corneille et à Racine parce que M^lle^ Rachel les interprétait.

Ainsi, selon le journaliste lyonnais, il n'y aurait pas eu à proprement parler réaction directe en faveur de la tragédie classique, mais le public, dégoûté à juste titre par le drame romantique, aurait suivi d'instinct la jeune interprète qui lui frayait la voie du bon goût retrouvé et des saines admirations.

Rachel triomphe donc dans *Horace* ; dans la semaine du 12 au

19 juillet, elle donne *Cinna* et *Andromaque* : « elle est parfaite dans Émilie et nous n'avons jamais entendu mieux dire ». Après le 20 juillet, c'est *Tancrède* et *Mithridate* : « elle a compris le rôle difficile de Monime ». Elle interrompt son séjour à Lyon pour aller donner des représentations à Saint-Étienne, puis rejoue à Lyon, et c'est dans *Horace* que, « toujours plus belle », elle « reçoit les derniers bravos du public lyonnais » (août).

Nous ne mentionnerons point tous les commentaires que la jeune tragédienne suscita. Qu'il nous suffise de dire que l'enthousiasme *du public et des critiques dramatiques* pour Rachel semble avoir été prodigieux. « Mlle Rachel, dit-on quelque part, c'est toute l'espérance de la scène française. » Et, entre beaucoup de poèmes qui lui sont dédiés, nous nous contenterons de citer les vers suivants, signés Montémart, témoins bien significatifs de l'engouement de nos Lyonnais :

Qu'on puisse dire un jour à la postérité :
Il fut un temps d'erreur, à jamais détesté,
Un temps où les Français, en proie à la démence,
Ramenaient le théâtre aux siècles d'ignorance ;
Où les maîtres de l'art, de la scène proscrits,
Des lâches détracteurs subissaient le mépris ;
Où le drame, chargé d'échafauds et de chaînes,
Nous traînait sur la fange aux sanglantes arènes
Et, ternissant l'éclat de nos jours glorieux,
Étouffait par ses cris le langage des dieux ;
Lorsque, nouvelle Esther, comme elle fugitive,
Rachel se réveilla, Rachel la jeune juive
Qu'Apollon fit sortir des tentes d'Israël
Pour confondre l'erreur et venger son autel.

*
* *

Simple coïncidence, ou rivalité sourde ? Toujours est-il que, deux mois après le prestigieux séjour de Rachel à Lyon, Mme Dorval apparaît sur notre scène. *L'Entr'acte* du 25 octobre lui consacre un assez court article, rappelant les succès qu'elle remporta jadis dans *Trente ans ou la Vie d'un Joueur*, *Antony*, *Marion Delorme*, *Chatterton* et *Angelo*. Et c'est l'occasion de sonner le glas du genre romantique :

Mme Dorval est toujours l'actrice d'autrefois, mais le genre est tombé ; le drame moderne a vécu et ce n'est pas sa faute à elle. A force de talent, elle en a prolongé la longue agonie : que pouvait-elle faire de plus ?

Sans doute, continue l'auteur de l'article, je ne recommencerai pas une critique des œuvres de M. Hugo et des autres productions de tous les novateurs, critique qui n'aboutirait à rien, puisque les faits ont prouvé les assertions d'il y a dix ans. On a démontré l'absence du naturel et de la vérité; l'amour, la vengeance, la jalousie, l'expression en un mot de tous les sentiments y tombe le plus souvent dans l'exagération ; les ressorts du drame sont trop matériels et il y a pénurie de moyens dramatiques ; tout cela ne satisfait ni la raison ni l'intelligence. Le drame de V. Hugo, en tant que premier jalon d'une nouvelle donnée littéraire et dramatique, peut bien être un paradoxe des plus ingénieux et des plus habiles, mais sa réalisation au théâtre est impossible. Toutes questions, du reste, usées, trop longtemps débattues et dont l'expérience est venue confirmer la solution. Voilà pourquoi il y a eu au Grand-Théâtre si peu de monde aux représentations de Mme Dorval. Au Gymnase, où le public a moins de préoccupations littéraires, où l'on s'inquiète peu du genre et des écoles pour se laisser aller aux émotions du moment, Mme Dorval, nous l'espérons du moins, retrouvera l'animation et les sympathies de son public d'autrefois. Nulle part on ne retrouverait cette véhémence, cette intelligence passionnée ; il n'y a que Mme Dorval pour les douleurs de la vie intime ; c'est la seule véritable actrice dans toute l'acception du mot.

Mme Dorval joue « quatre pièces assez pâles, dont la meilleure est *Les suites d'une faute* » ; mais, la semaine suivante, elle paraît au Gymnase dans *Henri III* et surtout dans *Angelo* : « le rôle de La Tisbé d'*Angelo* a produit sur le public l'impression la plus vive et a mérité un rappel à l'artiste parisienne. » *Un rappel*... C'est bien froid et nous sommes loin des enthousiasmes délirants qui avaient, deux mois plus tôt, accueilli Rachel ! Le drame romantique appartient déjà au passé...

Quelques mélodrames encore attirent un certain public : au Gymnase, le 6 décembre 1840, *Les Chevaliers du Temple*[1] sont applaudis. Le 14 mars 1841, le drame de Ducange, *Lazare le pâtre*, « fait fureur » aux Célestins[2]; mais « on aurait tort de penser que ce mélodrame est de la même famille que *Les Templiers*, *Ralph*, et *Les Pieds noirs* ; il est de la bonne famille de *La Tour de Nesle* et mérite la faveur du public lettré ». *Ralph le bandit* est joué cette même année, en compagnie du *Lion amoureux*, vaudeville de Scribe. Mais, dans l'ensemble, drame et mélodrame semblent avoir achevé leur carrière : *Henri III*, *Le Sonneur de*

1. La pièce avait eu vingt-six représentations à l'Ambigu-Comique au cours de l'année 1838.

2. La salle du Gymnase avait été incendiée le 10 décembre dans la nuit; quelques jours après, la salle des Célestins, réparée, remise à neuf, s'ouvrait au public.

Saint-Paul sont représentés en septembre 1840 « devant un public très clairsemé ».

*
* *

Nous réserverons, pour terminer, une place à la *Revue maçonnique de Lyon et du Midi*. Cette revue, née en 1838, est très intéressante pour tout ce qui concerne la vie de la Franc-maçonnerie, sa doctrine philosophique et sa pensée sociale. Au point de vue littéraire, elle ne paraît pas avoir d'attitude bien définie. L'auteur d'un article intitulé *La Jeune France* (t. I, p. 116) raille les insolences et les goûts de la jeunesse littéraire de l'époque :

C'est elle qui décrie Jean-Jacques et Voltaire qu'elle n'est pas en état de comprendre... qui méprise Corneille et Racine quand elle a besoin de quatre hommes réunis pour faire une pièce des boulevards... qui substitue à notre belle langue un jargon barbare, un patois inintelligible.

On loue *Antony*, mais on exécute *Paul Jones*, mélodrame en cinq actes du même Dumas, joué en décembre 1838. Un assez long compte rendu est consacré au *Sonneur de Saint-Paul*, « émouvante intrigue d'une triste époque de l'Angleterre ». D'ailleurs, il n'y a pas, dans la *Revue maçonnique*, sur ce débat entre classicisme et romantisme, une note uniforme : c'est ainsi qu'en mars 1839, l'auteur d'une chronique constate bien le peu de goût des spectateurs pour le drame (« La *comédie seule* a soutenu, ces derniers temps, le zèle des spectateurs[1] »), mais applaudit l'acteur Bocage qui va, dit-il, « faire renaître dans le cœur du public du Grand-Théâtre l'amour du drame tel que l'ont compris Hugo et Dumas. »

Mais voici Bocage avec son cortège de passions échevelées, de voix stridentes, Bocage dans lequel s'est incarné le drame moderne et qui, seul avec Mme Dorval, peut le faire agréer par les derniers sectateurs d'Aristote.

A cette date, pourtant, les « derniers sectateurs d'Aristote » voient leur phalange s'accroître singulièrement ! La *Revue* doit le reconnaître à propos des triomphes de Rachel et, en janvier 1841, à l'occasion du mélodrame *Ralph et Berthe* joué aux Célestins, elle signifie à la direction de ce théâtre de n'avoir plus à cultiver ce genre démodé.

1. Cf. plus loin :

La comédie est éternelle ; elle ne cessera d'exister que le jour où tous les hommes seront parfaits. Les êtres ridicules ou vicieux que Molière a mis sur la scène sont encore au milieu de nous.

Le parterre d'aujourd'hui n'est plus le parterre d'autrefois. Son goût s'est épuré. A force de voir des amours contrariées, il a fini par prendre en aversion tous les tyrans et surtout ceux du mélodrame. Le théâtre des Célestins fera donc bien de renoncer à son ancien genre, car c'est un bien mauvais genre.

Mais lorsqu'il s'agit du drame et non plus du mélodrame, la *Revue maçonnique* semble vouloir tenir la balance égale entre celui-ci et la tragédie classique et même la faire légèrement pencher en faveur du drame. Ainsi, au mois de septembre 1840, peu après le départ de Rachel et à l'annonce de l'arrivée prochaine de Mme Dorval, on signale avec joie que « les théâtres sont en pleine activité » et l'on met en parallèle les deux grandes interprètes des deux genres rivaux.

Mme Dorval vient, à l'exemple de Rachel, faire pour le drame ce que cette dernière a fait pour la tragédie. Pourtant, ce retour à la tragédie n'était-il pas une « résurrection éphémère » ?

Quoi qu'il en soit, Mme Dorval, émeut et passionne, tandis que Rachel vous laissait dans l'admiration par la simplicité de son jeu et de son débit.

Et l'article de conclure :

Sur ces deux artistes repose tout le théâtre de notre époque ; les deux genres sont personnifiés en ces deux femmes [1].

*
* *

Nous arrêterons ici notre enquête. Ce n'est qu'un aspect de l'opinion lyonnaise à l'époque romantique qui nous a été révélé par cette revue, incomplète sans doute, mais objective, de la presse littéraire. Pour n'avoir pas atteint l'acuité qu'il atteignit dans la capitale, le conflit des deux esthétiques n'en provoqua pas moins à Lyon des débats assez mouvementés qui eurent à plusieurs reprises leur retentissement sur les deux scènes. Les tenants des deux doctrines s'affrontèrent dans les journaux et des passions politiques vinrent altérer l'aspect purement littéraire du débat. Le romantisme militant et casseur de vitres suscita pourtant, semble-t-il, assez peu d'enthousiasmes ; on préférait un romantisme adouci, des œuvres

1. D'une manière générale, la *Revue maçonnique* manifeste sa sympathie à la littérature contemporaine : ainsi elle reproduit avec éloges le discours prononcé par le frère orateur à la Loge des Vrais Zélés (Chalon-sur-Saône), qui est un panégyrique de la littérature du XIXe siècle :

Le génie humain paraissait avoir épuisé ses ressources : mais surgissent Chateaubriand, V. Hugo, Lamartine, l'illustre Béranger et *Barthélemy*. (Je cite Barthélemy libre et non Barthélemy transfuge et traître à la liberté...)

marquées au sceau d'un lyrisme élégiaque et sentimental : c'est ce qui explique que Sainte-Beuve, Lamartine, Marceline Desbordes-Valmore rencontrèrent dans notre ville tant d'échos favorables et que Victor Hugo, par contre, y fut âprement discuté. Le mélodrame y déclina vite; il provoquait, après 1830, même dans les rangs du parterre, plus de railleries que d'émotion véritable ; le drame rencontra de fortes résistances, surtout de la part du public éclairé, de l'aristocratie et de la bourgeoisie; il connut des remous et un destin inégal, et le retour de 1840 à la tragédie classique semble avoir, par sa spontanéité même, exprimé les sentiments profonds de la majeure partie de ce public. La fièvre romantique parcourut sans doute la ville de Lyon et l'on doit s'en féliciter; mais elle fut courte, vivement combattue d'ailleurs, et se heurta au bon sens conservateur, à cette sensibilité délicate, hostile aux passions excessives, qui sont deux éléments importants du caractère lyonnais.

Pierre Grosclaude.

MÉLANGES

DES NOTES SUR VOLTAIRE

Le volumineux « journal » intitulé à juste titre *Chaos* (Bib. Nat., Ms. français, 15362-15363) par son auteur, le bibliophile F.-L. Jamet (1710-1768)[1], contient, parmi d'autres morceaux curieux, des pièces de ou sur Voltaire, lesquelles, semble-t-il, n'ont jamais été publiées.

Notre première pièce est le poème suivant, qu'on trouve dans le volume I, du *Chaos*, p. 6-7.

A Mlle LECOUVREUR SUR LE REFUS QU'ON A FAIT DE L'ENTERRER[2]

Quel contraste frape nos yeux
Melpomene ici desolée,
Eleve avec l'aveu des Dieux
Un magnifique mausolée.
Ici la superstition
Distinguant jusqu'à la poussière
Fait un point de religion
D'en couvrir une ombre légère.
Ombre illustre, console-toi
En tous lieux la terre est égale ;
Alors que la Parque fatale
Nous fait subir sa triste loi
Peu nous importe ou notre cendre
Doive reposer, pour attendre
Ce tems ou tous les préjugez
Seront à jamais abrogez :
Les lieux cessent d'être prophanés
En contenant d'illustres mânes,
Ton tombeau sera respecté ;
Et s'il n'est souvent fréquenté
Par les diseurs de patenôtres
Sans doute il le sera par d'autres,
Dont l'hommage plus naturel
Doit rendre ton nom immortel.
Au lieu d'ennuyeuses matines
Les Graces en habit de deuil
Chanteront des hymnes divines
Tous les matins sur ton cercueil :
Sophocles, Corneille, Racine,
Sans cesse repandront des fleurs,

1. Sur Jamet, voir G. Brunet, édition de la *Maranzakiniana* (p. 25).

2. Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice de la Comédie-Française. Morte le 20 mars 1730, âgée de trente-sept ans. Elle fut une amie particulière de Voltaire. Notre poème est daté le 15 avril 1730.

Tandis que Jocaste et Pauline
Verseront un torrent de pleurs.
Enfin pour ton Apotheose
On doit te faire une Ode en prose[1]
Ce chef d'œuvre d'un bel esprit
Vaudra bien un Obit.
Meprise donc cette injustice
Qui fait refuser à ton corps
Ce que par un plus grand caprice
Obtiendra Peletier Desforts[2].
Cette ombre impie et criminelle
A la honte du nom françois
Quelque jour dans une chapelle
Brillera sous l'apui des loix.
Ainsi par un destin bizarre
Ce ministre dur et barbare
Doit reposer avec splendeur,
Tandis qu'avec ignominie
A l'Emule de Cornelie
On refuse le même honneur.

Il est assez extraordinaire que ce poème ne se trouve pas dans les œuvres de Voltaire imprimées durant sa vie. Nous en avons plusieurs autres dédiées à M^lle^ Lecouvreur ou sur sa mort.

Il y a d'autres pièces dans le *Chaos* par Voltaire ou attribuées à lui[3], notamment un poème de six quatrains intitulé *La Vie Heureuse*, que je ne reproduis pas ici, car il me semble que je l'ai déjà lu quelque part.

Pourtant la Bibliothèque Nationale possède une autre collection manuscrite de Jamet (Nouvelles Acquisitions françaises, 4361-4364), qui est encore une espèce de « Chaos ». Nous y relevons la pièce suivante qui est, pour ainsi dire, inédite[4].

CARICATURE SUR LA RELIGION TURQUINE, par Voltaire
(*Extrait du lardon de la Gazette d'Amsterdam*, mars 1770, p. 23.)

De Constantinople, le 3 février.

Quelques jours avant la fête du bairam ou de jeûne, qui commença le 28 du mois dernier, la fraieur se repandit dans la ville à l'occasion d'un soulevement que la voix publique annonçait immanquable vu le grand nombre de mécontens qui en voulaient au grand seigneur. Francs Raias ou sujets, tous prirent des précautions pour mettre en sureté leurs biens et leurs vies

1. Allusion aux *Odes* en prose de Lamotte Houdart.

2. Ministre d'État et contrôleur des Finances depuis le 11 juin 1726 jusqu'au 20 mars 1730. Il fut destitué pour l'affaire du vol des actions de la Compagnie des Indes commis par son beau-frère, Lamoignon de Courson, et son agent Davesier. Ce dernier fut mis à la Bastille. (Cf. Funck-Brentano, *Archives de la Bastille*, I, p. 130.)

3. Il semble que Jamet est digne de foi dans ses attributions. Plusieurs fois il écrit en tête d'une pièce le nom de l'auteur et entre parenthèses : « D'autres l'attribuent à M. un tel ». Chaque fois où il a puisé ses morceaux dans quelque recueil ou quelque revue, il en cite avec soin le titre, l'année et la page. Enfin, s'il copie une pièce imprimée anonyme et indique un auteur, il dit d'où il tient cette attribution.

4. Je ne trouve la *Gazette d'Amsterdam* pour 1770 ni à Paris ni à Londres. Notre pièce occupe les pages 71-75 du Ms. n. a. fr. 4364.

contre la rapacité et la férocité des assassins. Ce jour-là Sa Hautesse devait se rendre à la mosquée du Sultan Achmet. Elle s'y transporta avec beaucoup de magnificence comme de coutume accompagnée du double de sa garde du corps et de ses bostangis armés à tout evènement de pistolets qu'ils portaient sous leurs castans (*sic*). Pendant toute sa marche à cheval, le grand seigneur, loin de donner à connaître son indignation, ni le chagrin que lui causait la triste situation de son armée, il affecta un air content et salua avec beaucoup d'affabilité les Janissaires qui étaient rangés en double haie. Le sultan tint la même contenance en sortant de la mosquée pour retourner à son palais où il reçut du Mufti et du vice-visir les félicitations sur la fête. Le mardi suivant, qui en était le troisième jour et auquel les gens de la loi se complimentent réciproquement pour le même sujet, il n'y eut point de divan comme à l'ordinaire, mais un jazi lequel se tient communément huit jours avant la paie des Janissaires. Ainsi se dissipa la terreur générale, sans qu'il se commît le moindre attentat, le gouvernement ayant d'ailleurs eu soin de donner des ordres de renforcer tous les corps de garde dans tous les quartiers de la ville...

De Hamburg, le 13 mars 1770.

(On voit ici des copies d'un ordre circulaire expédié depuis peu par le grand seigneur à toutes les provinces de son empire, pour l'observation d'un jour de jeûne et de prières. Cet ordre est conçu en ces termes :)

Mustapha 3, Sultan, empereur de l'Orient et de l'Occident, maître de tous les grands seigneurs, et descendant du grand prophète Mahomet.

Le grand seigneur des Musulmans aiant reconnu que le grand Dieu a étendu en sa colère sa main sur sa domination, ses sujets et son empire, jusque-là qu'il permet que les Chrétiens leurs ennemis, lesquels ils ont si souvent vaincus tant par mer que par terre, et dépouillé de leurs possessions, les affligent et les affaiblissent ; ce qui vraisemblablement n'arrive que par une trop grande confiance des Musulmans en leurs forces ; enjoint et ordonne, pour apaiser la colère de Dieu et l'indignation de son prophète Mahomet, que le vendredi, ainsi qu'aux nouvelles lunes du cinquième, du sixième et du septième mois, un chacun s'abstienne de la manière la plus rigoureuse, de boire et de manger jusqu'à ce que les étoiles paraissent au firmament. Le mufti et tous autres gens d'église s'habilleront ce jour-là en pénitens, ceints de cordes, les yeux baissés, la barbe non peignée et poussant une voix lamentable. Ils promèneront dans les places publiques et ensuite dans les mosquées le chant plaintif : « Ouvrez les portes de vos miséricordes ». Dans l'île de la Mecque, on portera publiquement l'urne sépulchrale de Mahomet sur des sauterelles d'argent, encensée et remplie des ornements des serviteurs et des espions tués dans les combats, afin d'émouvoir le prophète par une si grande perte et l'engager à appaiser la colère du grand Dieu. Ceci se fera à chacun des trois tems de pénitence, et l'urne sera exposée dans toutes les principales rues et à la campagne. Alors pour les habitans et les pelerins des mosquées, ainsi que tous les corps des métiers, feront six fois le tour de l'urne et chanteront, les larmes aux yeux, le cantique de calamité. Il n'y aura ni son d'instrument à cordes, ni de flûte, ni aucun concert de voix, mais de hauts cris, de plainte et de douleur. Néanmoins, au dernier jour de la fête, il se fera une procession générale et solennelle, de 25 milles de tour en cet ordre : 1. Six cens persones, ceintes de cordes, revetues d'habillemens ensanglantés, nuds pieds et la tête découverte, porteront une urne remplie d'ossemens de morts, de cimetères et de piques brisés, d'arcs endomagés et de flèches rompues. — 2. Trois cens musulmans, en vêtemens souillés de sang et de cendre suivront en pleurant et jettant de hauts cris, en même temps qu'ils se fraperont le corps. — 3. Six cens autres persones, le corps nu depuis la tête jusqu'à la ceinture, se battront les épaules et la poitrine à coups de branches d'épine; de sorte

que leur sang vienne à ruisseler jusqu'à la terre, sans qu'elles puissent sécher leurs plaies. — 4. L'urne du prophète sera portée par trente spahis sans turban sur la tête, et ceux-ci seront entourés de trente pachas, le cimetère nu à la main, pour assassiner sur le champ quiconque regardera d'un œil irreligieux l'urne du prophète, et jetteront incontinent son corps aux chiens pour leur servir de nourriture. — 5. A chaque cinquième d'un mille de chemin, on égorgera un Juif et tuera un ane; par conséquent, en tout 125 Juifs et autant d'anes qui seront laissés sur la route baignés dans leur sang. — 6. Trente bachas du pais marcheront sans pourpre, la tête couverte de turbans noirs et teints du sang des Juifs. Ils n'auront point de cimetères et porteront à la main un fouet de cheval, qui traînera à terre et soulevera la poussière. — 7. Ceux-ci seront suivis de trois cens Janissaires sans armes blanches et seulement munis de batons qu'ils traineront après eux. Chaque lamentation se fera d'une voix confuse, en ces mots : « O Dieu ma défense et mon pardon ! » — 8. Le visir, couvert d'un turban bleu et ensanglanté, montera un ane éclopé, en frapera la tête d'un jonc, déplorera le sort des malheureux et s'écriera : « Pardonez, seigneur, mon ingratitude ! » — 9. Ensuite viendra une cassette pleine d'espèces d'or, qui seront distribuées aux pauvres, mais qu'ils ne la pourront ramasser qu'après la fin de la solennité. — 10. Tout la procession sera fermée par une multitude innombrable de monde au milieu duquel se trouveront cent penitens ou hermites, qui se doneront des coups de couteau aux bras et à la poitrine, jusqu'à ce que leur sang en arrose la terre, afin de calmer par là d'autant plutôt la colère du grand Dieu et du prophète Mahomet. On crira aussi à haute voix à chaque cinquième d'un mille : « J'invoque Dieu dans ma détresse qu'il me done des forces contre mon ennemi. »

Copié le 11 avril 1770.

Nota. — Le 23 avril 1770, l'auteur du Conservateur m'a dit que cette caricature est de Voltaire, qui, comme on sait, est toujours fort enclin à ridiculiser *le peuple de Dieu* et tous les religionistes en général. Sur quoi voiez son *Saül*, le *Dictionnaire philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire*, etc.

Ce morceau n'a pas besoin de notes explicatives pour se faire comprendre. En outre de montrer le tic qu'avait Voltaire de « ridiculiser le peuple de Dieu », il est remarquable comme exemple des connaissances détaillées des philosophes français du XVIII^e^ siècle des choses turquines.

Le troisième volume de ce recueil de Jamet contient encore une pièce : *Les Rêves*, Fable contre les rois intolerans, 1775 (attribuée à Voltaire. *Mercure* de novembre 1755, p. 71). C'est un poème intéressant, mais nous ne le donnons pas ici vu que Jamet ne le dit formellement *par* Voltaire.

Pour conclure, nous pourrions signaler un livre cité par Jamet et qui ne se trouve pas dans les grandes bibliothèques de Paris, *Les Ridiculitez Anciennes et Modernes* (Londres, 1737). Parmi d'autres pièces de Voltaire, Jamet nous dit que ce volume contient (à la page 175) le fameux *Crespinade*, poème contre Rousseau. Peut-être vaut-il la peine de noter que ce poème, dont Moland ne connaissait pas la date, se trouve dans le *Chaos*, où Jamet lui donne la date du 15 octobre 1736.

Robert-E. Pike.

UN INCIDENT INÉDIT DE LA VIE DE VOLTAIRE

En sa qualité de seigneur de Ferney, Voltaire affectait de prendre soin des intérêts matériels de l'église, et même du curé, de sa seigneurie. On a raconté avec précision ce que furent ces relations, commencées avec l'abbé Gros, qui mourut en 1769, peut-être d'une trop vive émotion que provoqua chez lui une colère de son seigneur, et continuées avec son successeur, l'abbé Hugonnet, qui tremblait un peu moins devant ce maître impétueux[1]. De l'abbé Gros, Voltaire semble avoir fait à peu près ce qu'il a voulu. Il le persuade d'abandonner à son initiative la reconstruction de l'église, sur le fronton de laquelle il grave une dédicace dérisoire; il le fait renoncer à un procès pour la possession des dîmes du village, qu'il partage avec lui, sous la réserve que les biens seigneuriaux seront exempts de toute dîme, ce qu'accepte benoîtement le tremblant curé; il soustrait même aux biens de l'église certaines parcelles de terrain qu'il rattache à son domaine, et capte l'assentiment du curé, qui n'avait aucune autorité pour permettre cette transaction, en payant les réparations du presbytère, vétuste et sale. Mais, en 1769, la situation changeait, l'abbé Hugonnet s'étant mis tout de suite en état de défense ou plutôt d'hostilité[2]. Voltaire semble bien avoir été surpris par cette indépendance. Au reste, il ne fit rien pour envenimer la situation. L'évêque d'Annecy le surveillait et l'admonestait avec vigueur et esprit. Il le dénonçait aussi à M. de la Vrillière, et Voltaire recevait, du gouvernement, quelques ordres de s'abstenir de ce qui pourrait provoquer du scandale. Les incidents de Pâques 1768 et 1769 ne se renouvelèrent pas. L'abbé Hugonnet n'était pas homme à trembler comme l'abbé Gros, ou à être mystifié, comme le capucin, prédicateur de la mission pascale, en 1769, à Ferney. Voltaire prétendit alors, en 1771, devenir le protecteur de son curé, en dépit de lui-même. Et c'est cet incident que nous voulons rappeler.

M. Caussy y a déjà fait allusion; mais sa documentation ne lui a permis de connaître que l'aspect le moins intéressant d'une intrigue assez compliquée[3]. A en croire cet excellent biographe du seigneur de Ferney, Voltaire aurait eu, en 1771, l'idée assez inattendue de donner un vicaire à l'abbé Hugonnet, et de doter cette fondation. Il aurait,

1. Sur ces relations, voir Desnoireterres, *Voltaire et la Société française au XVIII^e siècle*, Paris, 1875, t. VII, p. 204-246.

2. Ni Desnoireterres ni M. Caussy n'ont indiqué cette attitude de l'abbé Hugonnet, qui était fortement appuyé par l'évêque d'Annecy.

3. Fernand Caussy, *Voltaire, seigneur de village*, Paris, 1912, p. 141-150.

dans ce but, fait d'actives démarches auprès de Maupeou et du duc de la Vrillière, afin de faire attribuer à la cure de Ferney un bien jadis possédé par les Jésuites établis à Ornex et valant environ six cents livres de rentes. Mais le roi aurait refusé, sous le prétexte que le nombre des paroissiens de Ferney n'était pas assez considérable. M. Caussy voit là surtout un trait de malice du patriarche, qui eût été bien aise de profiter des dépouilles de la société, expulsée en 1764. L'incident révèle bien autre chose. Nous le connaissons en toute son étendue grâce à une longue lettre inédite de l'abbé Castin, curé de Gex, qui fut par hasard le concurrent de Voltaire pour le partage des biens mis sous séquestre.

Il y avait à Gex un collège, fondé par le curé de l'endroit, mais dont la prospérité avait été fort compromise, vers 1760, par l'hostilité régnant entre les syndics de la ville et le curé, directeur de l'institution[1]. En 1770, le nouveau curé, nommé Castin, entreprit de relever le collège, d'assoupir les querelles et d'assurer à la ville de Gex une dotation suffisante pour mettre son collège à l'abri de toute inquiétude matérielle. La ville était pauvre; lui-même, quoique sacrifiant tout son bien à son œuvre, ne pouvait « tenir » sans un secours. Il eut alors l'idée de profiter des conditions que la loi faisait aux maisons d'instruction qui prétendaient à la dévolution en leur faveur des biens des collèges jadis tenus par les Jésuites et qui n'avaient pu subsister, au départ de ces maîtres. Or, il y avait eu à Ornex, village situé à quelques kilomètres de Ferney et de Gex, un collège assez florissant. Il n'avait pas été, comme le dit M. Caussy, fondé par Mazarin, dans le but d'accélérer le retour au catholicisme de ce pays passé à la Réforme. Les Jésuites s'étaient installés à Ornex, dans une métairie du domaine royal, appelée Le Jonc, en 1649. Mais ce ne fut que bien plus tard que le curé de l'endroit fonda une école « pour y enseigner les enfants de la paroisse », école qu'il confia aux Jésuites. La dotation avait été assurée sur les biens du curé, et, comme on le pense, il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût opulente; c'était une rente d'environ cinq cents livres. Mais les Jésuites avaient augmenté le revenu, et, en 1771, le collège possédait environ trois mille livres de rente, et non cinq à six mille, comme le dit M. Caussy. Ajoutons même que l'insinuation de cet historien sur la manière dont les Jésuites auraient accru leurs revenus, par saisies immobilières sur débiteurs insolvables, se trouve démentie par les actes officiels

1. Sur la diffusion de l'instruction au diocèse de Gex, au XVIII^e siècle, il faudrait rappeler les multiples fondations d'écoles — de garçons, de filles — pour l'enseignement primaire, les fondations de collèges pour garçons et d'institutions pour filles, qui montrent combien est peu fondée l'accusation d'ignorance, portée par quelques historiens, contre ces populations. Rappelons seulement que, dès 1756, le clergé du diocèse de Gex réclame, unanimement, « qu'on établisse des petites écoles dans toutes les paroisses ». Les Ursulines de Gex sont répandues dans tout le pays, pour l'éducation des filles, et l'évêque d'Annecy écrit en 1777 qu'elles sont « presque nécessaires pour l'éducation des jeunes filles ». Voir *Archives nationales*, G^9, 633, pièces 18, 29, 30, 31, concernant le pays de Gex.

dont M. Kozminski a retrouvé la trace[1]. Quoi qu'il en soit, cette rente fut âprement réclamée aux Économats, chargés d'en assurer l'administration, par le curé d'Ornex, par le directeur du collège de Gex, l'abbé Castin, et par M. de Voltaire. Ceci nous est utile pour l'appréciation de ces diverses démarches. Légalement, les revenus du collège dissous devaient être dévolus ou à un collège qui prendrait à sa charge les obligations attachées à la constitution de ces rentes, ou, à défaut de maison d'instruction, aux œuvres pies de la paroisse. Le curé d'Ornex se fit donc adjuger la fondation de son prédécesseur, qui était d'environ cinq cents livres. N'osant pas réclamer les biens-fonds constitués par les Jésuites, de peur de procès avec les donateurs ou les vendeurs (on sait que cette dévolution des biens des Jésuites donna, en effet, naissance à d'innombrables procès), le pasteur d'Ornex laissa Castin réclamer partie ou totalité de ces rentes en faveur du collège qu'il réorganisait, à ce moment même, avec tant de dévouement désintéressé. Le droit était pour eux, incontestablement. Or leur désappointement fut grand d'apprendre que M. de Voltaire avait, de son côté, fait une demande, afin de se faire attribuer sur trois mille livres « six cents livres pour donner un vicaire à son curé de Ferney ». La démarche était audacieuse, et contraire aux règles usitées pour ce genre de dévolutions. Surtout elle était singulière de la part d'un philosophe, qui sans cesse élevait la voix pour l'instruction du peuple, dont les sarcasmes couvraient de ridicule les méthodes d'éducation publique qui se multiplièrent après l'expulsion des Jésuites[2], et cependant faisait, à l'égard d'un collège voisin dont tout le monde suivait avec sympathie le redressement, un geste à tout le moins inamical.

Ce fut la première démarche de Voltaire; voici la seconde. Quand il apprit que le partage des rentes lui était si vivement disputé et que les syndics du pays de Gex, et ceux de la ville de Gex en particulier, s'étaient adressés au duc de La Vrillière, à l'archevêque de Reims et à l'abbé d'Estrée pour obtenir gain de cause, Voltaire essaya de disputer à ses concurrents le domaine du Jonc, qui rapportait environ six cents livres de rente. M. Caussy a retrouvé les réponses que Maupeou et le duc de La Vrillière lui adressèrent le 22 novembre 1771, les 4 mars et 4 avril 1772. La Vrillière s'attache visiblement à décourager Voltaire. Le domaine du Jonc, dit-il, n'est pas libre de

1. L. Kozminski, *Voltaire financier*, Paris, 1929, p. 313. En 1760, les Jésuites songent à acquérir le bien des frères Prex-Crassier, obérés et incapables de désintéresser leurs créanciers; mais ceux-ci sont Genevois, et les Jésuites n'ont pensé à cette opération qu'après entente avec les frères Prex et leurs créanciers. D'ailleurs, Voltaire prêta aux débiteurs la somme suffisante pour se libérer. Voir lettre à Tronchin, 5 décembre 1760, dans Moland, L, p. 424. On ne sait où M. Caussy a trouvé que le revenu des biens du collège d'Ornex s'élevait à six mille livres.

2. Sur cette hostilité des philosophes en général contre les « nouveaux plans d'éducation » si nombreux entre 1765 et 1780, voir Rigoley de Juvigny, *La décadence des lettres et des mœurs...*, Paris, 1787, p. 480 et suiv.

toute hypothèque[1]. Il ne pourrait être attribué au curé de Ferney, l'abbé Hugonnet, que si celui-ci faisait lui-même la demande. D'ailleurs, il doit s'attendre à de sérieuses difficultés, les créanciers des Jésuites restant libres d'exciper de leurs droits, pour réclamer une estimation réelle du domaine, ce qui peut entraîner pour le curé de Ferney d'interminables causes de procès. Ne vaut-il pas mieux renoncer à un bien, ainsi chargé d'hypothèques? Ainsi La Vrillière écartait doucement la demande de Voltaire. Nous croyons posséder la raison de cette attitude. Le même ministre était alors fortement sollicité par le curé de Gex et les syndics, en faveur du collège. Et le curé avait eu l'heureuse inspiration de faire jouer en sa faveur le puissant organisme des Agents du clergé, dont on connaît la faveur auprès des ministres de Louis XV. Ceux-ci intervinrent, contre Voltaire et pour le collège de Gex. Ils le firent, à la suite d'un mémoire de l'abbé Castin, qui les mit, avec beaucoup de netteté et de franchise, au courant de l'intrigue ourdie par le patriarche de Ferney. Le résultat fut assez mortifiant pour le seigneur, devenu si attentif aux intérêts de son curé. On refusa de lui accorder un vicaire, et l'on refusa de lui attribuer tout ou partie des biens du collège d'Ornex. Ce fut d'ailleurs, selon toute vraisemblance, à l'insu de l'abbé Hugonnet que Voltaire entreprit ces démarches. Voici la lettre si intéressante adressée par l'abbé Castin aux Agents du clergé :

Gex, 25 décembre 1771[2].

Je jouis présentement de la paix la plus parfaite dans ma paroisse. Bien plus : nos syndics généraux de la ville et du pays, qui avaient, par pique contre mon prédécesseur, ôté leur petit collège à la cure, où il était, pour le mettre chez les grands Carmes, ayant eu des raisons de l'en retirer, m'ont prié de m'en charger et de le recevoir à la cure. Je l'ai fait, pour répondre à leur confiance et me l'assurer de plus en plus. Je n'avais qu'un vicaire pour la desserte de cette paroisse, et le service en était des plus simples, et les offices comme désertés et entièrement abandonnés; mais aujourd'hui que les régents font fonctions de vicaires les dimanches et fêtes, le service en est plus pompeux, les enfants et les parents beaucoup plus assidus, et les sacrements fréquentés à la plus grande édification du public[3].

1. La Vrillière avait parfaitement raison de soulever cette difficulté. Voltaire avait cru que le domaine du Jonc avait été joint au bénéfice des Jésuites pour l'œuvre de l'éducation. M. Caussy le croit aussi. Le curé de Gex était beaucoup mieux informé. Cette fondation avait pour but, dans la pensée de Louis XIV, d'assurer des missions en pays de Gex. Les missionnaires disparaissant, le fonds restait sans objet, et, selon la règle des Économats, devait retourner aux fondateurs ou être attribué à des œuvres pies, dans la paroisse. Voltaire prétendait, contre toute règle, changer cette destination, ce qui surprenait ses compétiteurs et arrêta la bienveillance des ministres de Louis XV.

2. *Archives nationales*, G[8], 633, pièce 29. (Les pièces 29, 30, 31 concernent le pays de Gex.)

3. Il faut noter cet aveu : la vie religieuse en pays de Gex ne semble guère avoir souffert de la présence et de l'activité de Voltaire. Nous possédons d'autres aveux encore plus explicites, écrits par les ecclésiastiques de toute cette région, entre 1760 et 1789, qui permettent d'apprécier exactement la portée de la lutte philosophique en ces pays.

Les rapports les plus sensibles que le collège me donne avec toutes les familles les attachent admirablement à la paroisse. La ville et la province étant extrêmement chargées de dettes n'ont pu m'offrir que huit cents livres pour la pension de trois régents. Je m'en suis contenté, malgré la cherté exorbitante des denrées. On a été si sensible à cette condescendance de ma part, qu'on travaille à mieux doter le collège et à y donner plus de consistance, car on sent bien que je n'y pourrais pas tenir. Il y avait dans le pays une maison de Jésuites à Ornex, fondée par le curé de cette paroisse pour y enseigner les enfants. Depuis la suppression des Jésuites, le curé actuel d'Ornex s'est fait adjuger les fonds de la fondation de son prédécesseur. Ce n'est qu'un objet d'environ cinq cents livres. Les Jésuites avaient considérablement augmenté leurs fonds et jouissaient d'environ trois mille livres de rente. Monsieur de Voltaire en a demandé six cents livres pour donner un vicaire à son curé de Ferney.

Nos syndics de ville et du pays demandent le tout pour leur collège, et se sont adressés à M. le duc de l'Avrillière (*sic*) [M. de La Vrillière] et à Mgr l'archevêque de Reims, et ont intéressé M. l'abbé d'Estrées, prieur dudit Ornex. Mais, outre la fondation du curé d'Ornex, il y a encore dans les biens des Jésuites une fondation, ou plutôt un pur don du roi Louis XIV pour des missions dans ce pays, et qui comprend un domaine, *Le Jonc*, d'environ six cents livres de rente[1]. L'on m'a observé que je ferais bien de solliciter en même temps que les biens ou le domaine fussent annexés à la cure de Gex pour le collège, afin de l'y fixer, et de prévenir par là tous les inconvénients des piques personnelles, des cabales et des complots qui ne sont que trop ordinaires dans les petites villes...

CASTIN.

Débouté de ce côté-là, Voltaire semble n'avoir pas insisté; mais, quatre ans plus tard, désireux d'arrondir son domaine, il parvint à circonvenir son peu traitable pasteur, de qui il obtint cession d'un certain nombre de parcelles de terre réputées biens d'église, contre une rente foncière et perpétuelle de huit cents livres! De ce jour, le curé de Ferney devenait véritablement l'obligé de son seigneur, qui reprenait tous les droits du patronat, que partout ailleurs les curés s'efforçaient d'abolir, comme un obstacle à leur indépendance et à leur dignité.

JOSEPH DEDIEU.

1. On voit que si Castin a connu la démarche de Voltaire pour l'attribution des six cents livres, il a ignoré cette seconde démarche, qui tendait à faire attribuer à la cure de Ferney le domaine primitivement destiné à assurer des missions, chaque année, dans le pays de Gex.

CHATEAUBRIAND EN 1797
DISTRACTION OU ARTIFICE?

I

Au mois de juillet 1797, Chateaubriand traversait la crise morale sans doute la plus douloureuse qu'il ait connue au cours de son émigration en Angleterre. La chaste et éphémère idylle de Bungay demeurait trop près de son cœur pour servir de thème à son rêve [1]. L'image de la fille du pasteur, de la tendre Charlotte Ives n'avait pas encore reçu du temps le charme triste et doux des belles amours défuntes et n'évoquait en lui, avec le mélancolique regret d'une ferveur sans lendemain, que le remords d'une coupable complaisance à s'abandonner à une inclination dont il connaissait l'insurmontable illégitimité [2]. Son cœur brisé, les reproches qu'il s'adressait, la maladie revenue, la lutte pour le pain quotidien, la lassitude de l'effort littéraire exigé par la publication de l'*Essai sur les Révolutions*, enfin paru le 18 mars 1797, contribuaient à son amertume et fortifiaient son parti pris de solitude et son dégoût de toutes choses. A Londres, on était surpris de ses façons :

> Je ne regardais personne, je ne répondais point, je ne savais ce qu'on me disait, mes anciens camarades me soupçonnaient atteint de folie [3].

Le scepticisme politique et le pessimisme social éprouvés au point où ils s'expriment dans les derniers chapitres de l'*Essai* devinrent évidemment chez lui le principe d'une sorte d'atonie morale et d'ataraxie intellectuelle dont l'accueil réservé à son ouvrage ne paraît pas avoir été en possession de le faire sortir [4]. Le livre, en effet, première

1. Sur l'épisode de Bungay, cf. surtout *M. O.-T.*, II, 146; quatre articles de A. Le Braz dans la *Revue de Paris*, 15 août 1907, 15 juillet, 1er et 15 septembre 1908, réunis sous le titre *Au Pays d'exil de Chateaubriand*, 1909, in-12; F. Baldensperger, *Chateaubriand et l'Émigration française à Londres*, *R. H. L.*, octobre-décembre 1907, repris et remanié dans *Études d'Histoire Littéraire*, 1910, II, 93-154; E. Dick, *Le Séjour de Chateaubriand en Suffolk*, *R. H. L.*, janvier-mars 1908; F. Baldensperger, *Le grand amour d'exil de Chateaubriand*, in *Rev. de Paris*, 15 janvier 1931, 315-339.

2. *M. O.-T.*, II, 139.

3. *M. O.-T.*, II, 141.

4. Sur l'importance réelle du succès de l'*Essai*, nous possédons un témoignage capital. C'est le texte de la pétition adressée le 8 juin 1799 par Peltier au *Literary Fund*, afin d'en obtenir un secours en faveur de Chateaubriand, pétition que Mme Harold Sandwith a donnée intégralement dans le *Figaro* du 6 février 1932 : ... « M. de Chateaubriand a publié à Londres un *Essai historique et politique sur les Révolutions anciennes et modernes...*; cet ouvrage a eu un fort grand succès; il en a été rendu le compte le plus avantageux dans les journaux du temps; mais, par des circonstances particulières, le produit de la vente de cet ouvrage n'a pas

œuvre d'un obscur émigré, écrit dans une langue étrangère, ne pouvait obtenir en Angleterre qu'un succès d'estime. Aussi, à l'exception de rares articles de revue — peut-être inspirés par l'écrivain lui-même et d'ailleurs plutôt bienveillants[1] — la réaction de l'opinion anglaise semble s'être manifestée surtout dans des lettres particulières adressées directement à l'auteur, lequel, dans son marasme, se serait farouchement abstenu d'y répondre. C'est du moins ce que nous apprend une très curieuse *Réponse générale à ceux qui m'ont fait l'honneur de m'écrire* insérée par Chateaubriand, le 10 juillet 1797, dans le journal français de Londres, le fameux *Paris* de Peltier, où M. Victor Giraud l'a jadis heureusement retrouvée et par laquelle l'auteur de l'*Essai*, sur le ton haletant de l'impatience la moins contenue, paye à la fois toutes ses dettes :

J'aime le repos. Je vis seul. Je n'entretiens personne de moi. J'ai poussé l'amour de la tranquillité jusqu'à prier M. P [eltier] de ne point faire l'analyse de l'*Essai historique, politique et moral sur les Révolutions*. Cependant on sait où je demeure et on m'écrit. Depuis quatre mois on n'a cessé de m'envoyer lettres sur lettres. J'ai gardé obstinément le silence. Aujourd'hui on veut m'arracher une réponse. La voici : c'est la première. Ce sera la dernière[2].

Ne soyons pas dupes plus qu'il ne convient d'un tel acharnement des lecteurs de l'*Essai* à évoquer l'auteur d'une réserve dont il n'attendait sans doute qu'une occasion pour se départir. Aussi bien ces lettres « dont on l'a honoré », d'Angleterre et de France, anonymes ou signées, furent-elles aussi nombreuses que se plaît ici à le laisser entendre Chateaubriand? A bien compter, son factum répond en tout à cinq correspondants. Et y en eut-il beaucoup davantage? Souhaitons-le pour l'honneur d'une sincérité tant de fois contestée et trop souvent prise en défaut — et ne le croyons pas trop.

II

Entre toutes, certaine épître anonyme parut à l'auteur de la *Réponse générale* digne d'être prise en particulière considération. Elle accom-

égalé les frais d'impression... » On aimerait à connaître des circonstances assez « particulières » pour transformer en un « fort grand succès » une opération commerciale aussi évidemment calamiteuse, et, des jongleries dialectiques de Peltier, on peut, sans témérité, tirer les conclusions les moins optimistes. En dépit des comptes rendus — dont on n'a jusqu'ici retrouvé que trois — la publication de l'*Essai* semble avoir été ce qu'on appellerait de nos jours un *four noir*. Les *M. O.-T.* mettent beaucoup de bonne grâce à le laisser entendre : « Il est certain que si l'*Essai* fut un moment connu, il fut presque aussitôt oublié; une ombre subite engloutit le premier rayon de ma gloire ». (*M. O.-T.*, II, 152-153.)

1. Sur ces articles parus dans les *Monthly* et *Critical Reviews*, cf. la *Réponse générale* de Chateaubriand citée quelques lignes plus loin et la note suivante. Sur un troisième article publié par l'*Analytical Review* et cité par miss Madeleine Dempsey; cf. Madeleine Dempsey, *A Contribution to the study of the Sources of the « Génie du Christianisme »*, p. 9, n. 1.

2. V. Giraud, *Chateaubriand, Études Littéraires*, 256-259; *Correspondance générale de Chateaubriand*, I, 8.

pagnait l'envoi d'un sermon sur *l'Objet et les Avantages d'un Culte établi — The Ends and Advantages of an established Ministry*, — par « le Rév. M. Symons [1] », et Chateaubriand n'eut pas lieu de se révéler grand prophète pour augurer que la missive provenait du Révérend lui-même. Quant à la pieuse homélie, elle devait, dans l'esprit du digne pasteur, apporter au jeune et aventureux théoricien des Révolutions anciennes et modernes les arguments topiques les mieux propres à ruiner certains de ses jugements, sans doute téméraires, sur le clergé en général et, tout spécialement, sur les membres de l'Église anglicane.

Devant la critique, l'attitude de Chateaubriand, si ardente à l'attaque dans l'*Essai*, surprend d'abord : il refuse le fer et se dérobe. Cependant, si l'on ne veut pas combattre, il paraît au moins superflu d'aller sur le terrain. Mais le polémiste de naguère est las de toute lutte : il n'aspire qu'à la paix, la paix à tout prix ; plutôt que d'entrer en lice, il dédaigne de contester, convient de tout et cède la place.

L'écrit qu'on m'a fait tenir est aussi excellent pour la matière que pour la manière. Je ne suis point théologien et je suis prêt à reconnaître tout ce qu'on voudra. Si j'ai avancé des erreurs, je les désavoue [2].

Inquiétante indifférence doctrinale et concessions où il entre de la superbe. Toutefois, l'inertie de Chateaubriand ne va pas jusqu'à pardonner au « Rév. M. Symons et à beaucoup d'autres » de l'avoir lu trop légèrement. Sans quoi ils auraient dû reconnaître qu' « il res-

1. On voit que Chateaubriand n'était pas encore familiarisé avec l'usage anglais qui exige que, lorsqu'il s'agit d'un ministre anglican, son prénom soit exprimé entre sa dignité et son patronyme. La formule correcte serait : Le Rév. X... Symons.

2. Giraud, 256-259; *Corr. gén. de C.*, I, 8. Cette attitude conciliante et démissionnaire est d'ailleurs en harmonie avec un côté de la nature de Chateaubriand, toujours prêt, dans certains cas, à trouver que « les autres ont sur *lui* une supériorité quelconque » (*M. O.-T.*, I, 76) et qui se croit indifférent à trop de choses pour relever le gant en toute occasion. « Un *comme vous voudrez* m'a toujours débarrassé de l'ennui de persuader personne ou de chercher à établir une vérité. » (*M. O.-T*, II, 148.) « Je n'ai pas la moindre confiance en moi, peut-être même ai-je trop de facilité à recevoir les avis qu'on veut bien me donner; il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage : je crois toujours que l'on juge et que l'on voit mieux que moi. » (Préface de la trad., du *Paradis perdu*, I, *Remarques*, p. XXVII.) « Je suis toujours prêt à donner raison aux critiques, » écrit-il à la *Gazette du Limousin* en 1837 (cité par M.-J. Durry, *Vieillesse de Chateaubriand*, II, 130). Ailleurs, il parle de « *sa* déférence à des lumières supérieures aux *siennes* ». (Cité par M. J. Durry, *Vieillesse de Chateaubriand*, I, 189). A propos des corrections apportées à la deuxième édition de la *Vie de Rancé* : « J'ai suivi... tous les changements qui m'ont été indiqués. On ne peut me faire plus de plaisir que de m'avertir quand je me suis trompé ; on a toujours plus de lumière et plus de savoir que moi. » (*Rancé, Avertissement* de la deuxième édition.) Et cf. Victor Giraud, *Nouvelles Études sur Chateaubriand*, 122-123 et n. 1. Distinguons cependant : quand il s'agit d'adversaires de grande classe (Napoléon, Villèle, Monarchie d'Orléans) ou de doctrines qui lui tiennent à cœur (principe constitutionnel, liberté de la Presse), Chateaubriand est bien loin de ce nonchaloir philosophique. « J'ai été ami sincère, je resterai ennemi irréconciliable. Je suis malheureusement né; les blessures qu'on me fait ne se ferment jamais » (*M. O.-T.*, IV, 334); « Les ministres sont mes ennemis; je suis le leur; je leur pardonne comme chrétien, mais je ne leur pardonnerai jamais comme homme » (IV, 350); « Si un homme me donnait un soufflet, je ne tendrais pas l'autre joue » (IV, 367).

pecte aussi bien que le Rév. M. Symons la Religion et ses ministres[1] »; ils auraient compris qu'il pense avec eux « qu'un peuple d'athées serait un peuple de scélérats »; ils auraient vu que « personne plus que lui n'est convaincu que la Révolution a été faite par des moyens *exécrables*[2] » et seraient enfin forcés d'avouer « qu'au fond il est essentiellement de leur avis ». Alors, poursuit-il, « on n'aurait pas prêché contre un ouvrage qu'on voulait décrier. Prêcher, c'est sonner le tocsin, c'est assembler des lecteurs. »

Ce serait donc, si l'on s'en rapporte à Chateaubriand, comme une réplique solennelle et directe à l'*Essai sur les Révolutions* que la mercuriale du vénérable pasteur aurait été conçue et prononcée. Sans doute, et bien qu'il lui appartînt de veiller à la parfaite orthodoxie d'un aliment spirituel et moral proposé aux méditations éventuelles de ses ouailles, le « Rév. M. Symons » se fût-il montré mieux avisé en refusant à un ouvrage dont il réprouvait la doctrine l'audience de la chaire évangélique. Quoi qu'il en soit, dans cette manifestation oratoire du zèle apostolique d'un ministre anglican, quelle preuve éclatante ne trouverait-on pas de la diffusion et du succès de l'*Essai*... si Chateaubriand, dans l'occasion, n'avait été le jouet d'un surprenant effet de mirage — ou le subtil artisan d'une profitable supercherie?

Le Rév. Jelinger Symons B. D.[3], Recteur de Whitburn, Durham, est en effet bien connu et son œuvre apologétique assez considérable. Théologien toujours sur la brèche, jugea-t-il, ainsi que veut le persuader Chateaubriand, qu'à l'heure de la publication de l'*Essai sur les Révolutions*, il convenait d'en dénoncer publiquement les tendances, encore que le danger d'un livre français édité à Londres ne dût pas, pour les chrétiens du lointain comté de Durham, lui apparaître si redoutable? La chose en soi n'aurait rien d'impossible. Mais, malheureusement pour la légende que souhaiterait d'accréditer Chateaubriand, si le Rév. Jelinger Symons crut nécessaire de redresser sur

1. A la vérité, Chateaubriand semble oublier bien vite son ardeur de naguère à rapporter les systèmes des philosophes dont il paraissait, avec le plus vif entrain, prendre à son compte les conclusions négatives (*Essai*, II[e] part., XLIV-XLVII, O, 607-621 ; Ladvocat, II, 337-353) et ses virulentes invectives contre « l'égoïsme », le « fanatisme » et la « haine », traits dominants, selon l'*Essai*, de l'esprit sacerdotal. (*Essai*, II[e] part., XLIX, O, 627-628 ; Ladv., II, 363-365). Cependant, comme, par ailleurs, il a reconnu qu'en France les évêques étaient « généralement instruits et charitables » (*Essai*, II[e] part., L, O, 629 ; Ladv., II, 366), que le corps des abbés avait compté « nombre d'esprits distingués par leurs talents » (*Id., ibid.*, O, 629; Ladv., II, 367), que « la simplicité du cœur, la sainteté de la vie, la pauvreté évangélique » faisaient des curés « la partie la plus respectable de la nation » (*Id., ibid.*), il lui serait loisible d'épiloguer. Mais sa tactique est de rompre. Il passe, sans plus.

2. Le mot est en toutes lettres dans l'*Essai*, O, 80 ; Ladv., I, 97. — Ici Chateaubriand se rend pleine et entière justice : nul n'a mis en plus sanglante lumière la politique jacobine de massacres et de spoliations, instituée dans le dessein concerté de détruire l'inégalité des rangs, de niveler les fortunes, de relever les finances par la confiscation et de s'assurer l'armée par l'espoir du partage des biens des victimes (*Essai*, I[re] part., chap. XVI, O, 80 ; Ladv. I, 98). Cf. toute la page O, 80; Ladv. I, 97, et *Essai*, I[re] part., chapitre dernier O, 394-395 ; Ladv., I, chap. LXX. 79.

3. *Bachelor of Divinity*, Bachelier en Théologie.

quelques points de dogme, de morale ou de discipline la pensée incertaine ou mal informée du jeune écrivain, il n'estima pas pour autant qu'il fût opportun de parler du haut de la chaire chrétienne, devant les fidèles assemblés. Il se contenta d'adresser à Chateaubriand, sur *l'Objet et les Avantages d'un Culte établi*, un ancien sermon qu'il avait, CINQ ANNÉES AVANT l'*Essai*, le 27 juillet 1792, prêché sur un texte de saint Paul (*Ad Ephes.*, IV, 14 et 16) en l'église de Saint-Mary-le-Bow, à Durham, à l'occasion de la *primary visitation* de Shute, évêque de Durham, et qu'il avait, la même année, fait imprimer à Londres, in-4[1]. C'est évidemment un exemplaire de cette édition qu'il fit tenir à Chateaubriand.

III

Mais alors? Alors, de deux choses l'une : ou bien Chateaubriand, en recevant la brochure, n'aura pas pris garde à la date portée tout au long sur le titre[2], et cela, qui serait d'un esprit bien inattentif, pourrait s'expliquer par cet état de déficience physique et morale que nous avons signalé chez lui, ou bien peut-être aura-t-il voulu créer chez les nombreux lecteurs du *Paris*, émigrés et britanniques, le préjugé favorable que son livre, partout répandu, lu et discuté, était l'objet flatteur des foudres évangéliques et vigilantes de l'Église d'Angleterre, et cette manœuvre pour forcer le succès contre vents et marées apparaît sans doute comme un peu trop ingénieuse.

Distraction ou artifice? Gardons de conclure. Le grand rêveur, « l'homme de tous les songes » était aussi capable de l'une que le maître de demain dans l'art de gagner les batailles littéraires et, par tous les moyens, de subjuguer le public, peut être, dès son coup d'essai, soupçonné de l'autre. Et pour peu qu'on ait pratiqué Chateaubriand, c'est peut-être, après tout et en dernière analyse, l'artifice qui demeure le plus vraisemblable.

MARCEL DUCHEMIN.

1. Le British Museum en conserve un exemplaire sous la cote 4445 cc : SYMONS (Jelinger), B. D., Rector of Whitburn, Durham, *The Ends and Advantages of an Established Ministry*, a sermon [*On Ephes.*, IV, 14-16] preached at the church of Saint-Mary-le-Bow, Durham... July 27, 1792 at the primary visitation,.. of Shute... Bishop of Durham, *London, s. d.* [1792], 4°; cf. *Catal. of Printed Books*, etc., v° Symons.

2. Le volume, il est vrai, d'après le *Catal. of Printed Books*, ne porte pas de millésime, mais le libellé du titre indique, sans confusion possible, que le sermon fut prononcé le 27 juillet 1792. L'erreur de Chateaubriand, si erreur il y a, serait donc le résultat d'une bien étrange distraction. — Bien que le *Catalogue of Printed Books* indique entre crochets la date de 1792 pour la publication de l'ouvrage, ce n'est là évidemment qu'une hypothèse des rédacteurs, infiniment vraisemblable, mais enfin une hypothèse. On pourrait donc, si l'on voulait à tout prix défendre la sincérité de Chateaubriand, admettre que le Rév. Jelinger Symons aurait attendu cinq ans pour imprimer son homélie dont il aurait fait hommage à Chateaubriand comme d'un ouvrage dans toute la fraîcheur de la nouveauté. Il n'en resterait pas moins que le sermon, *vieux de cinq années*, ne fut pas prononcé à l'occasion de la publication de l'*Essai* — et que Chateaubriand ne pouvait l'ignorer.

STENDHAL ET L'ABBÉ DE PRADT

La bibliothèque de Stendhal à Civita-Vecchia qui, on le sait, est conservée pieusement par le si affectueux et aimable chevalier Clodoveo Bucci, possède un fonds *diplomatique* lequel n'a pas été signalé jusqu'ici, en particulier par les inventaires publiés par M. Ferdinand Boyer [1].

L'existence de ce fonds ne doit pas néanmoins nous étonner dans la bibliothèque d'un diplomate comme M. le Consul Henri Beyle. C'est comme si, dans la bibliothèque d'un avocat, nous ne trouvions pas une collection Sirey ou Dalloz.

L'essentiel de ce fond, à Civita-Vecchia, est constitué par vingt-et-un volumes de l'abbé de Pradt (ancien archevêque de Malines) dont voici les titres :

1° *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie.* Un vol., 2e éd., Paris, 1815.

2° *Mémoires historiques de la Révolution d'Espagne.* Un vol., Paris, 1816.

3° *Les quatre Concordats suivis de considérations sur le gouvernement de l'Église en général et sur l'Église de France en particulier depuis 1515.* Un vol., Paris, 1818.

4° *L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle.* Un vol., Paris, 1819.

5° *De l'affaire de la loi des électeurs faisant suite au petit catéchisme du même auteur.* Un vol., Paris, 1820.

6° *De la Révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites.* Un vol., Paris, 1820.

7° *L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle.* Deux vol., Paris, 1821.

8° *L'Europe et l'Amérique de 1821.* Deux vol., Paris, 1822.

9° *De la Grèce dans ses rapports avec l'Europe*[2]. Un vol., 2e éd., Paris, 1822.

10° *Examen du plan présenté aux Cortès pour la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique espagnole.* Un vol., Paris, 1822.

11° *Parallèle de la puissance anglaise et russe relativement à l'Europe, suivi d'une défense de la Grèce.* Un vol., Paris, 1823.

12° *L'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823.* Un vol., Paris, 1821.

13° *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce.* Un vol., Paris, 1825.

14° *Congrès de Panama.* Un vol., Paris, 1825.

15° *Du Jésuitisme ancien et moderne.* Un vol., 2e éd., Paris, 1826.

16° *L'Europe par rapport à la Grèce et à la réformation de la Turquie.* Un vol., Paris, 1826.

1. Éditions du Stendhal-club : 1° *Donato Bucci et les dernières volontés de Stendhal* (1924) ; — *Bibliothèques stendhaliennes à Civita-Vecchia et à Rome* (1925) ; — *Stendhal et les historiens de Napoléon* (1926).

2. Dès septembre 1816, Stendhal paraît s'intéresser à la question de l'indépendance de la Grèce. (Voir Stendhal, *Mélanges de politique et d'histoire* [Éd. Martineau, deux vol., Paris, 1933], t. II, p. 149 et suiv.)

17° *De la Belgique depuis 1789 jusqu'en 1794.* Un vol., Paris, 1826.
18° *Concordat de l'Amérique avec Rome.* Un vol., Paris, 1827.
19° *Garanties à demander à l'Espagne.* Un vol., Paris, 1827.
20° *De l'intervention armée pour la pacification de la Grèce.* Un vol., Paris, 1828.
21° *Statistiques des libertés de l'Europe en 1829*[1]. Un vol., Paris, 1829.

Fonds diplomatique, avons-nous dit. C'est l'hypothèse qui vient naturellement à l'esprit à la lecture de ces titres. Il faut s'empresser d'ajouter : peut-être? En effet, nous savons que Stendhal essaya d'écrire une *Vie de Napoléon* entre les années 1836-1837. Or, afin de pouvoir mener ce travail à bonne fin, il avait demandé à son ami Crozet de lui établir la bibliographie des ouvrages à consulter ou posséder sur un sujet si important. Crozet lui envoya, en 1838, une note intitulée : *Bibliothèque Napoléon.* A l'avant-dernière ligne, Crozet portait : *Les œuvres de M. de Pradt*[2]. Dès lors, on peut se demander si les vingt-et-un volumes de cet auteur, dans la Bibliothèque de Civita-Vecchia, ne représentent pas les débris de la Bibliothèque Napoléon dont Crozet avait établi la liste des ouvrages dont elle devait être composée?

L'abbé de Pradt[3] avait été un personnage important par les fonctions qu'il avait exercées sous le premier Empire. Depuis la Restauration, il était devenu un des publicistes les plus réputés. Sainte-Beuve, qui fut de l'époque où l'éclat de cette réputation était celle d'un soleil couchant, disait encore de l'abbé de Pradt : « Sans regarder toutes les paroles que jetait cet *homme d'esprit* comme autant d'*oracles*, il est juste de tenir compte de ses jugements, surtout quand il s'agit du style de pamphlets, de brochures politiques, de ce style qui *prend* et *mord sur le public*, même en matière sérieuse : l'abbé de Pradt *s'y connaissait*[4] ». Il fut donc, en son temps, un polémiste politique étincelant. Rendant compte d'un de ses livres[5], en décembre 1824, Stendhal, qui avait rencontré de Pradt chez Mme Ancelot, écrivait :

> Voici de l'esprit, voici deux volumes amusants. Tout le monde allant parler pendant deux mois du milliard que M. de Villèle va donner aux émigrés, on aimera mieux, à Paris, répéter les phrases de M. de Pradt, qui *sont jolies*, que les *phrases de M. de Chateaubriand*, qui, *cette fois*, sont ennuyeuses...
> . . . . . .
> Malgré ses soixante-huit ans, cet homme ne baisse point ; il parle quatre heures, chaque soir, dans les salons de Paris et trouve encore le temps de faire un livre charmant tous les ans[6].

1. Cette bibliothèque de Civita-Vecchia comprend, en outre, les deux premiers volumes publiés par l'abbé de Pradt à sa rentrée d'émigration sous le titre : *De l'état de la culture en France et des améliorations dont elle est susceptible.* Deux vol., Paris, 1802.
2. Louis Royer, *Vie de Napoléon* (éd. Champion), t. II, p. 332-333.
3. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* (éd. Garnier), t. IV, p. 475.
4. Stendhal, *Correspondance* (éd. Paupe), t. II, p. 349.
5. *De l'Émigration et des Colonies.* Deux vol., Paris, 1824.
6. Né en Auvergne en 1759, mort à Paris en 1837, à soixante-dix-huit ans.

Mais si Stendhal avait beaucoup d'admiration pour le talent de M. de Pradt, il n'avait que mépris pour son caractère[1]. En cela, il partageait l'avis de la majorité de ses contemporains qui, du reste, n'avaient pas à se montrer très difficiles sur ce chapitre.

Quoi qu'il en soit, à cet homme de talent, mais sans caractère, Stendhal fit de larges emprunts dans la première *Vie de Napoléon* qu'il écrivit en 1817, comme l'a établi M. Louis Royer, d'après les indications portées en marge du manuscrit de la bibliothèque de Grenoble[2].

Nous croyons qu'on pourrait aller plus loin en étudiant les principaux ouvrages de M. de Pradt et montrer qu'ils sont la *source* de bien des idées politiques de Stendhal, ou bien sont en concordance avec des idées qui lui étaient chères depuis longtemps et qu'il n'osait pas formuler ou n'arrivait pas à éclaircir.

Prenons quelques exemples : dans son *Jésuitisme ancien et moderne*, l'abbé de Pradt écrira : « Disons-le hardiment à toutes les familles : fermez vos portes aux Jésuites ou renoncez à l'espoir de la paix. La première expulsion des Jésuites vous avait délivrées de ce *cauchemar*, leur retour va vous le rendre. *C'est un levain qui, chez vous, fermentera sans cesse et aigrira tout*[3]. »

Dans le dernier chapitre de ce même livre éclate cette formule : « Après Pascal, on pouvait encore être jésuite, mais après Voltaire, cela est impossible[4] ».

Ces courtes citations ne donnent-elles pas déjà l'atmosphère du *Rouge et Noir* ?

Parfois la lecture de l'abbé de Pradt devait soulever de véritables transports enthousiastes chez l'élève de l'intendant général Daru, dont la réputation d'intégrité n'était pas surfaite. Voici un passage que nous empruntons aux *Mémoires historiques de la Révolution d'Espagne* :

> Parce que quelques hommes se sont faits riches, on dirait que l'armée était cousue d'or : c'était précisément le contraire. Si on a beaucoup acquis et à bon marché, on a aussi beaucoup dépensé, beaucoup consommé, et, par conséquent, beaucoup reversé sur le sol auquel on avait emprunté les moyens de dépenser. Ce n'est pas, d'ailleurs, parmi les combattants qu'il faut chercher les thésauriseurs... Si l'homme de guerre acquiert facilement, il dépense de même. *A l'époque de la Restauration, on croyait l'armée française riche : un meilleur examen a montré qu'elle ne l'était qu'en exploits. Quelques fortunes s'élevaient de loin en loin, mais la masse était pauvre*[5].

Quelle confirmation d'une des idées les plus chères à Stendhal, à savoir que, sous l'Empire, les fonctionnaires étaient honnêtes et ser-

1. Voir le chapitre XLIX de la *Vie de Napoléon*, publiée par Louis Royer, t. I (éd. Champion).
2. Voir l'avant-propos de Louis Royer (dans t. I, éd. Champion), *Vie de Napoléon*, p. XLIII.
3. P. 277.
4. Chap. 31.
5. P. 237.

vaient pour l'honneur, tandis que, sous la Restauration, les fonctionnaires étaient vénaux et n'avaient pas la fierté de leurs grades. Voir, à ce sujet, *Le Rouge et le Noir* et *Lucien Leuwen*, et l'admirable passage de *Rome, Naples et Florence* où Stendhal fait tenir au capitaine Joseph Renavans ce propos : « Savez-vous ce qui m'étonne? C'est que, lorsque Salicetti me remit les trois cent cinquante mille francs sans quittance, et qu'en six mois je dépensai toute cette somme par petits paquets de cinquante et cent louis, jamais je ne m'en adjugeai un centime ; au contraire, j'y ai mis du mien, une couple de louis. *Aujourd'hui, en pareille occurrence, je n'hésiterais pas à gagner cent mille francs, si je pouvais.* » (Voilà la différence de 1810 à 1826, et l'explication des[1]....)

En 1826, dans le même livre de *Rome, Naples et Florence*, Stendhal appelle Napoléon un tyran[2]... Pourquoi ? Parce qu'il avait, comme le disait l'abbé de Pradt, perdu la France « pour avoir annulé la constitution de ce pays, pour en avoir fait à la fois un jouet pour lui et une espèce de massue contre les autres ».

Au reste, *Rome, Naples et Florence* nous démontre par de nombreux passages où l'abbé de Pradt est nommé que, soit en 1817, soit en 1826, Stendhal était sous l'influence de l'abbé de Pradt. Il parle souvent de son *Congrès de Vienne*[3] et se déclare heureux que l'Italie ait l'équivalent de notre célèbre abbé dans la personne du professeur Tamburini, de Pavie, « vieillard plein de feu et d'esprit, un peu comme l'abbé de Pradt[4] ».

En sorte que, dans la période de 1817-1827, où Stendhal fut nettement royaliste constitutionnel, il se pourrait bien que l'abbé de Pradt ait été son guide, son professeur politique comme, dans une autre période de sa vie, ce rôle fut rempli par Destutt de Tracy !

Voilà pourquoi, dans un certain sens, notre petite découverte dans la bibliothèque de Civita-Vecchia pourrait avoir une certaine importance pour l'histoire littéraire.

F. VERMALE.

1. *Rome, Naples et Florence* (éd. Calmann-Lévy), p. 283.
2. *Id.* (éd. Calmann-Lévy), p. 356 ; « La chute du tyran », etc.
3. *Id.* (éd. Calmann-Lévy), p. 117 et 343.
4. *Id.* (éd. Calmann-Lévy), p. 65.

SUR LES SOURCES DES POÈMES PYRÉNÉENS DE VICTOR HUGO

Les Pyrénées tiennent dans l'œuvre de Victor Hugo une place assez importante. Le poète, après les avoir traversées en 1811, y fit un long séjour en 1843 avec Juliette Drouet. Il a utilisé ses souvenirs dans plusieurs de ses recueils poétiques, et tout particulièrement dans *La Légende des Siècles* : dans *Le Jour des Rois*, *Le petit roi de Galice*, *le Cid exilé*, *le Romancero*, *Masferrer*, *Gaïffer*. Ces pièces ont été écrites de 1856 à 1859. C'est en 1855 qu'a été composé le poème sur le Cirque de Gavarnie, introduit par la suite dans *Dieu*[1].

Paul Berret, dans son édition savante de *La Légende des Siècles* et dans sa thèse sur *Le Moyen Age dans la Légende des Siècles*, semble n'avoir rien omis de ce qui peut éclairer l'inspiration de ces poèmes. Son érudition est aussi riche que sûre. Néanmoins, à s'exercer dans un si vaste domaine, sa documentation est parfois incomplète ou erronée.

Les souvenirs de voyage, dont la spontanéité n'est troublée que par de rares apports livresques, sont l'aliment le plus substantiel de l'inspiration de Victor Hugo. Il transcrit d'abord ces impressions directes dans ses *Albums* de voyage, conservés à la Bibliothèque Nationale, et dans des lettres : le volume posthume *En Voyage* provient de cette source. Plus tard, elles se représentent à son imagination lorsqu'il écrit les poèmes pyrénéens de la *Légende*. D'ordinaire le poème, plus chargé de sentiment, est plus dépouillé de détails précis ; il n'est que l'interprétation poétique d'une réalité qui, à la lecture des *Albums*, apparaît plus vulgaire.

Mais il n'en est pas toujours ainsi. Relisons, par exemple, le portrait de Masferrer[2] :

> Hier, il côtoyait Irun ; aujourd'hui l'aube
> Le voit se refléter dans le vert lac de Gaube,
> Chassant, pêchant, perçant de flèches les hérons,
> Ou voguant, à défaut de barque et d'avirons,
> Sur un tronc de sapin qui flotte et qu'il manœuvre
> Avec le mouvement souple de la couleuvre...

Berret suppose, sans en donner la preuve, que ce portrait est inspiré à Victor Hugo par le souvenir du vieux pêcheur qu'il aperçut au lac de Gaube en 1843. Ce bonhomme était alors âgé de quatre-vingt-dix ans. Mais le lieu qu'il habitait permettait d'imaginer son existence dionysiaque, toute mêlée à la nature sauvage. C'est bien lui,

1. *Dieu* (Édition Hetzel), p. 56.
2. *Masferrer*, v. 223 et sqq.

en effet. Et ce qui l'identifie à coup sûr, c'est le « tronc de sapin » qui lui sert de barque et que Masferrer manœuvre avec tant d'adresse. Victor Hugo n'a pas parlé de lui dans ses *Albums* ; il ne l'a pas vu davantage dans les lithographies pyrénéennes qu'il possède[1]. Mais il le retrouve certainement dans ses souvenirs, comme le font beaucoup de voyageurs de l'époque : le *Guide Richard* de 1839 signale un « bateau de pêcheur à la façon des pirogues indiennes... un énorme morceau de *chêne* taillé en forme d'esquif[2] ». Richard a mal vu. Et Victor Hugo est d'accord sur ce point avec Samazeuilh[3], qui parle d'un bateau formé de « deux *sapins* creusés », et avec Arbanère[4], qui a vu sur le lac de Gaube « deux troncs de *sapin* réunis ». Sur cette « nacelle », en 1825, s'étaient embarqués George Sand, encore baronne Dudevant, avec Aurélien de Sèze...

Pour créer ce personnage de Masferrer, Victor Hugo fait d'ailleurs appel à des souvenirs de voyage non plus pyrénéens, mais provençaux. Masferrer, en effet, s'il est le pêcheur du lac de Gaube, est encore plus Gaspard Bès, dont Victor Hugo entendit parler en 1839, pendant son voyage dans le Midi de la France, entre Marseille et Toulon. Ce bandit habitait, dans les gorges d'Ollioules, une crypte originale :

C'est un porche *ogival*, flanqué à gauche et à droite de quelques ouvertures obstruées de roches, et surmonté d'une grande voussure presque régulièrement taillée dans la *paroi perpendiculaire du mont*[5].

N'est-ce pas déjà la caverne de Masferrer,

Un repaire ébauchant une ogive au milieu
D'une haute paroi toute de marbre bleu[6] ?

Mais la ressemblance est plus frappante encore entre les sentiments des deux personnages : Bès est

un de ces condiottieri propres au Moyen Age et absurdes en notre siècle... Il y a mille ans, un homme pareil dans une caverne était la graine d'où sortait, dans un temps donné, un château comme Habsbourg ou Bourbon-l'Archambault[7].

L'idée centrale de *Masferrer* est là tout entière : le bandit Bès vit libre dans la nature sauvage ; il est de la « graine » de roi ; et Masferrer serait roi, en effet, si, au lieu d'accepter les offres alléchantes des autres brigands-rois, il ne préférait poursuivre librement son existence de brute ingénue.

1. Les lithographies des ouvrages de Nodier et de Melling montrent un lac de Gaube effrayant de romantisme. Mais la barque y est bien rabotée et exactement équilibrée.
2. *Guide Richard*, p. 364.
3. Samazeuilh, *Souvenirs des Pyrénées* (1827), t. I, p. 109.
4. Arbanère, *Tableau des Pyrenées françaises* (1828), t. II, p. 26.
5. *Alpes et Pyrénées* (Édition de l'Imp. Nat.), p. 235.
6. *Masferrer*, v. 269.
7. *Alpes et Pyrénées* (Édition de l'Imp. Nat.), p. 235 et 236.

* * *

Doit-on remonter, de la même manière, à la source des émotions vécues, pour expliquer le crétin si pittoresque du *Jour des Rois*? C'est un « spectre aux funèbres yeux »,

> Un être obscur, infect, pétrifié, dormant...,
> ... Couvert d'un haillon monstrueux;
> Sous ses ongles crispés sa peau s'empourpre et saigne...

Paul Berret rapproche avec raison cet être hideux du crétin vu par Victor Hugo à Gavarnie[1]. Mais, si l'on pousse plus loin la recherche, on soupçonne que ce squelette vivant, même dans les notes cursives des *Albums*, n'est pas une « chose vue ». Ne serait-il pas simplement un de ces lieux communs romantiques qui encombrent tous les récits de voyage de l'époque? Quel voyageur, en effet, depuis Ramond, ne s'est pas essayé à une petite dissertation sur les *Cagots* de Luz et sur les *crétins* des Pyrénées?

Ces soupçons se renforcent singulièrement si l'on remarque que le crétin du *Jour des Rois* arrive, sur le pont qu'il occupe, pour les besoins d'une double antithèse : sa laideur misérable fait contraste non seulement avec la majesté des rois qu'il va invectiver, mais encore avec la noblesse du décor qui l'entoure :

> Une blême blancheur baigne les Pyrénées...

Or, Victor Hugo, par une étrange rencontre, après avoir contemplé les deux plus somptueux paysages de montagne qu'il ait visités dans ses voyages, le Rigi et Gavarnie, n'a qu'à se retourner : comme dans le *Jour des Rois* en face des Pyrénées, le crétin est là : Sur le Rigi, le penseur cherche « un témoin sublime à ce sublime paysage[2] »; à Gavarnie, il se « retourne une dernière fois » pour voir « la merveille[3] » : un crétin répond à son émotion. L'artifice littéraire n'éclate-t-il pas à la répétition invraisemblable d'une antithèse si éloquente?

* * *

Un dessein du même genre explique les fantaisies géologiques de Victor Hugo dans le fameux poème sur Gavarnie de *Dieu*. Il mêle bizarrement, dans la structure du cirque, les albâtres, les gneiss, les porphyres, les « rocs calcaires » et les granits. Mais le granit revient à plusieurs reprises, comme s'il était l'élément fondamental de ces murailles. Or, ce granit, Victor Hugo ne peut pas l'avoir vu. Car tout le monde savait, depuis le *Voyage au Mont-Perdu*, de Ramond, que le massif de Gavarnie est tout entier calcaire. Ignorance scandaleuse,

1. *Légende des Siècles* (Éd. Berret), t. I, p. 212-213.
2. *Alpes et Pyrénées*, p. 197.
3. *Légende des Siècles* (édition Berret), t. I, p. 213.
4. *Dieu* (Éd. Hetzel), p. 55 et sqq.

déclarent les géographes. Non. Si Victor Hugo, après Napoléon Peyrat dans son *Roland*[1], reconstruit Gavarnie en granit, c'est que cela fait plus *dur*. Que lui importe la géologie ? A une architecture puissante, il faut des matériaux puissants. Or Victor Hugo a remarqué maintes fois, au cours de ses voyages, que le granit seul a « une apparence robuste[2] ». Le granit est pour lui comme le chêne, le lion et l'aigle ; il éveille les mêmes idées de « puissance, de force, d'excellence[3] ». Pour le poète, Gavarnie est donc indubitablement en granit.

*
* *

Pour assurer ses impressions personnelles, Victor Hugo emporte dans les Pyrénées, en 1843, le *Guide Richard*. Paul Berret a montré admirablement tout ce que les textes de la *Légende* et de *Dieu* doivent à cet ouvrage. Je ne marquerai mon désaccord avec lui à ce sujet que sur un vers de *Gaïffer* :

Le *Roc Ferrat*, ce mont où l'on trouve *l'opale*[4]...

Le *Guide Richard*, qu'invoque Berret, ne porte que sur une carte, en caractères menus, un *Pic Montferat*, nom assez éloigné de celui qui est à expliquer. Ce roc de fer me semble de pure invention épique, admirablement composé pour être possédé par Gaïf*fer*, cousin de Mas*ferrer*. Tous ces noms ont un correspondant en style comique : c'est *Croquefer*, de *Toute la Lyre*[5].

Quelle est l'origine de cette *opale*, qui rime si richement avec *épiscopale* ? Elle ne vient certainement pas du village de *Vignemale*[6], qui n'a jamais existé dans les Pyrénées. Je me plais à imaginer plutôt que Victor Hugo, se promenant avec Juliette Drouet à Cauterets ou à Saint-Sauveur[7], offrit à sa compagne, dans un magasin vendant, comme dit le *Guide Richard* de 1855, des « objets de fantaisie », une « pierre des Pyrénées » venue directement de Hongrie ; car les Pyrénées n'ont jamais produit d'opale « noble » dont on pût faire des bijoux.

*
* *

Mais Victor Hugo ne s'est pas contenté de lire le *Guide*. D'autres souvenirs livresques apparaissent parfois là où une lecture peu attentive les laisserait moins soupçonner. Les vers si justes sur le Canigou sont particulièrement probants à cet égard :

1. Voir plus bas le rapprochement entre Peyrat et Victor Hugo.
2. *Alpes et Pyrénées*, p. 581.
3. *Alpes et Pyrénées*, p. 352.
4. *Gaïffer*, vers 33.
5. *Toute la Lyre*, Comédies injouables, IX.
6. Berret (édition de la *Légende*), *Masferrer*, note du v. 312.
7. Et non entre Luz et Gavarnie (Berret, *ibid.*), où Victor Hugo n'a fait que passer sur une route détestable.

Sanche a le Canigo, pic chargé de forêts,
Que blanchit du matin la clarté baptismale...[1]

Quand on a vu le Canigou depuis la plaine du Roussillon, on est forcé d'accorder que l'évocation poétique est d'une vérité absolue. Or Victor Hugo n'est jamais allé dans le Roussillon et n'a jamais vu, même de très loin, le Canigou. Où a-t-il donc pris les éléments de cette pochade ? A l'époque romantique, très rares sont les voyageurs qui s'égarent dans les Pyrénées Orientales. Thiers, conduit dans ces parages par son métier de *reporter*, lors des guerres carlistes, est un de ceux-là. Relisons la description qu'il fait du Canigou :

Entraînés par ce mouvement rapide, nous voyions se succéder tour à tour les têtes de ce mont superbe qui, placé à l'entrée des Pyrénées, les annonce d'une manière si imposante. La plaine n'avait encore reçu aucun rayon de soleil, lorsque tout à coup le Canigou reçut sur le front une teinte rose qui, se mariant à la blancheur des neiges, produisit une nuance d'une inexprimable douceur. Cette bande lumineuse s'agrandissant par l'élévation progressive du soleil, le pic supérieur semblait croître à mesure qu'il s'éclairait. Bientôt, le mont tout entier fut inondé de lumière et de pourpre ; alors toutes ses formes, cachées dans l'obscurité, se dessinèrent à la fois, toutes ses saillies ressortirent, toutes ses profondeurs semblèrent s'enfoncer encore, et il parut acquérir une réalité qu'il n'avait pas[2].

Le vers de Victor Hugo contient tout ce paysage : même heure, même impression ; il en est comme le raccourci lyrique. Et la « clarté baptismale » n'exprime-t-elle pas cette teinte « d'une inexprimable douceur » que Thiers se sentait impuissant à rendre ?

Sans doute Victor Hugo n'a pas lu l'ouvrage de Thiers. Mais il connaît parfaitement l'ouvrage de son frère, Abel Hugo, *La France pittoresque*, qui est dans sa bibliothèque. Or la page de Thiers y est tout entière reproduite[3].

* * *

Le tableau du Pic du Midi, dans *Le Cid exilé*[4], semble aussi fait d'après nature. Le voyageur, à qui l'on a vanté ce pic prodigieux, est parti de la plaine. Pendant trois jours il marche :

... il s'enfonce
Dans la lande, à travers la bruyère et la ronce ;
Enfin, par hasard, las, inattentif, distrait,
Il se tourne, et voici qu'à ses yeux reparaît,
Comme un songe revient confus à la pensée,
La plaine dont il sort et qu'il a traversée,
L'église et la forêt, le puits et le gazon ;
Soudain, presque tremblant, là-bas, sur l'horizon
Que le soir teint de pourpre et le matin d'opale,
Dans un éloignement mystérieux et pâle,

1. *Masferrer*, v. 310.
2. Thiers, *Les Pyrénées* (1823), p. 92.
3. Abel Hugo, *La France pittoresque* (1835), t. 3, p. 28.
4. *Le Cid exilé*, v. 76-116.

Au delà de la ville et du fleuve, au-dessus
D'un tas de petits monts dans la brume aperçus
Où se perd Oyarzun avec sa butte informe,
Il voit dans la nuée une figure énorme ;
Un mont blême et terrible emplit le fond des cieux ;
Un pignon de l'abîme, un bloc prodigieux
Se dresse...

Notons exactement l'impression : le voyageur n'aperçoit pas les hauts sommets tant qu'il n'a pas atteint, sur la chaîne qui leur fait face, une altitude suffisante ; parvenu là, *il se retourne*, et aperçoit brusquement, en même temps que les bas-fonds où il rampait, les cimes qui le dominaient sans qu'il s'en doutât. Cette impression ne peut pas provenir, comme le croit Paul Berret, de la lecture du fameux passage de Ramond, reproduit dans le *Guide Richard* ; à la brèche de Tuquerouye, Ramond découvre tout à coup, mais *devant lui*, le Mont-Perdu ; il ne revoit rien de la plaine dont il vient.

Le point de départ du développement est peut-être une vision d'un ordre plus modeste, aux environs de Pasages[1], où Victor Hugo a séjourné en 1843. Le village d'Oyarzun, tout près de Pasages, que quitte le voyageur du *Cid exilé*, en témoigne. Mais pourquoi le Pic du Midi vient-il montrer ici son énorme figure? Victor Hugo l'a peut-être aperçu de la plaine de Tarbes, en allant à Cauterets. Mais ce paysage de plaine n'a rien de comparable avec celui du *Cid*. Ce passage de la *Légende* provient sans doute des conversations de Victor Hugo avec son ami Achille Jubinal.

Le Cid exilé a été écrit en 1859, en exil. Mais Jubinal, à qui Victor Hugo doit les sujets du *Mariage de Roland*, d'*Aymerillot*, de l'*Aigle du Casque*, avait assidûment fréquenté Place Royale. Comment supposer que Victor Hugo, qui a passé plus d'un mois dans les Pyrénées en 1843, après les avoir traversées en 1811, ne se soit pas entretenu de ces montagnes avec son ami Jubinal, qui ne les a pas seulement visitées, mais qui a publié un récit de voyage, récit dont le succès sera aussi grand que peu mérité[2]? Victor Hugo, nous dit Gustave Simon, « aimait volontiers à raconter ses voyages... Il avait une mémoire d'une fidélité impeccable[3]. » Jubinal, à en juger par son récit, était un bavard intarissable. Les traces de ces causeries se retrouvent et dans Jubinal et dans Hugo.

Les corrections que Jubinal fait à son *Voyage*, de l'édition de 1848 à l'édition de 1858, en témoignent. Un exemple suffira : En 1848[4], Jubinal écrit : « La montagne se complaît à nous laisser voir ses myriades de forêts, grands index levés vers le ciel... » A Paris, il

1. *Alpes et Pyrénées* (édit. Bibl. Nat.), p. 363. « Par la brisure de deux montagnes... »
2. *Lettres sur les Pyrénées, ou Voyage de Paris au Canigou*. La première édition que j'en trouve (tirée à 100 exemplaires) est de 1848.
3. *En Voyage* (éd. Imp. Nat.), t. II, p. 606.
4. P. 6.

cause avec Victor Hugo sur ce thème qui a longtemps hanté l'imagination du poète et qu'il a plusieurs fois développé.

Le grès a des visages qui rient, des yeux qui regardent, des mâchoires qui semblent mordre et brouter la fougère ; il saisit les broussailles *comme un poing* de géant qui sort de terre brusquement[1].

En 1858, Jubinal, corrigeant son premier texte, écrit :

Les monts se découpent... en doigts levés, qui indiquent le ciel, *en poings* fermés, qui menacent la terre, en figures fantastiques d'hommes et d'animaux[2]...

Et, lorsque, de son côté, Victor Hugo, en 1859, voudra imaginer une montagne énorme apparue au moment où l'on ne croyait plus même qu'elle existât, il se rappellera précisémeut ce que lui a dit Jubinal du Pic du Midi. Dans l'édition du *Voyage* de 1848, c'est le Pic du Midi vu de Traimezaygues[3]. Cette vision est supprimée en 1858, mais remplacée par deux impressions semblables : le Pic du Midi vu du Bédat[4], et vu du Col d'Aspin[5] ; je ne citerai que cette dernière :

La montée à *travers la forêt* est rude et pénible... A chaque instant nos chaussures s'embarrassaient dans les *lianes qui courent d'un arbre à l'autre* comme de longs serpents. Nous nous heurtions aux racines des vieux pins... De temps à autre, *nous nous retournions*, pour regarder, à travers les éclaircies de la forêt, le Pic du Midi. *Loin de s'abaisser à mesure que nous montions, il nous paraissait au contraire plus grandiose et plus élevé.* Se détachant des pieds jusqu'à la cime, il nous montrait ses myriades de crevasses, ses trous, ses renflements, ses vallées encore comblées de neige...

L'impression du pic grandissant à mesure que l'on s'éloigne de lui correspond ici exactement au symbole que Victor Hugo lui fait exprimer : le *Cid* grandissant avec le recul de l'histoire. En outre et surtout, le tableau de Jubinal est bien celui du *Cid exilé*, avec ses « forêts », ses « ronces », et le « bloc prodigieux » du Pic du Midi. Quand, en arrivant au col d'Aspin par le versant de Payolle, on s'est *retourné*, comme le voyageur de Victor Hugo, vers le Pic du Midi, et qu'on a aperçu tout à coup ce « pic à forme quadrangulaire », cet « empereur des Pyrénées[6], » comme l'appelle Jubinal, dominant, « mystérieux et pâle », les petits monts et la vaste plaine, on ne peut pas ne pas être saisi par la vérité de la vision de Victor Hugo. C'est à travers les conversations de Jubinal, sinon à travers son livre, qu'il l'a sans doute imaginée.

*
* *

Les éléments livresques sont aussi mêlés aux impressions vraies dans l' « élévation » épico-lyrique sur Gavarnie de *Dieu*. Mais les

1. Cf. *Alpes et Pyrénées*, p. 353 ; *idem*, p. 354. Le *poing* reparaît dans *Masferrer*, v. 15 à 18.
2. Éd. de 1858, p. 2.
3. P. 160.
4. Éd. 1858, p. 117.
5. Éd. 1858, p. 19.
6. Jubinal (éd. 1848), p. 7.

influences signalées par Berret[1] paraissent beaucoup moins importantes qu'il ne l'affirme. Pour comparer la montagne, et en particulier le Cirque de Gavarnie, à l'ouvrage d'un architecte, point n'est besoin de compulser le *Guide Richard*, où la comparaison se trouve, en effet : elle se retrouve souvent dans les récits de voyage de Victor Hugo ; elle est dans presque toutes les descriptions romantiques de Gavarnie, et ces descriptions sont innombrables. C'est en quelque sorte un lieu commun qui vient naturellement à l'esprit en présence d'un tel spectacle. Victor Hugo suppose en outre que la montagne a été sculptée par l'eau. Cette hypothèse, qui devient, dans *Dieu*, l'épopée de la goutte d'eau, est déjà, en 1825, dans le *Fragment d'un voyage aux Alpes*.

Je ne sais quelle cause mina la base sur laquelle posaient ses immenses terrasses, ses plateaux, ses dômes... Est-ce une goutte d'eau lentement distillée depuis des siècles[2] ?

Même hypothèse en 1839 dans la gorge d'Ollioules[3].

Par contre, la conception géologique de la formation des Pyrénées, que Victor Hugo expose dans *Dieu*, provient sans doute du *Discours* de Darcet[4], par l'intermédiaire du *Guide Richard*[5].

Il me semble, écrivait Darcet en 1776, qu'on peut concevoir la longue chaîne des Pyrénées comme un énorme *banc*, comme une contrée excessivement élevée à son origine, *d'abord pleine et unie*, mais qui se serait ensuite dégradée, et aurait été sillonnée par la fonte des neiges, par les vents, les pluies, les orages...

Victor Hugo remonte, lui aussi, « aux premiers jours du globe ». La chaîne pyrénéenne lui apparaît alors comme une « muraille » dont les couches s'allongent, « fermes, égales, droites ». Le mot « banc » lui-même, si caractéristique, est prononcé.

Rien n'ébrèche sa ligne entière et régulière ;
Et son sommet correct semble une seule pierre
Plate comme le toit d'un palais d'Orient.
Le matin et le soir, en se contrariant,
Font de cette muraille, épouvantable et sombre,
Tantôt un *banc* d'aurore et tantôt un bloc d'ombre...

* * *

Les rapports entre les poèmes pyrénéens de Victor Hugo et le *Roland* de Napoléon Peyrat sont plus complexes[6].

1. Berret, *Le Moyen Age dans la Légende des Siècles*, p. 119 et sqq.
2. *En Voyage* (éd. Imp. Nat.), t. II, p. 7.
3. *Ibid.*, p. 235.
4. Darcet, *Discours sur l'état actuel des montagnes des Pyrénées* (Paris, 1776), p. 41.
5. *Guide Richard* (éd. 1834), p. 4 et 5.
6. Berret cite Napoléon Peyrat à propos d'*Aymerillot*, vers 6-10 et 13-14. (Narbonne vue du sommet des Pyrénées, comme Toulouse vue du mont Vallier dans Peyrat.)

Napoléon Peyrat — Napol le Pyrénéen — avait longtemps vécu à Paris. Il avait fréquenté Lamennais, Béranger et Sainte-Beuve. Victor Hugo n'ignorait certainement pas ses strophes enflammées, parues en 1833 dans *Les Poètes français vivants*, d'Ajasson de Grandsagne, où le grand Roland livrait contre les Maures de si formidables combats. Or, Peyrat et Hugo, traitant des sujets identiques, se rencontrent étrangement.

Gaïffer, qui joue dans la *Légende* un rôle de premier plan, est un des rares chefs maures cités par Peyrat[1]. Le Cid exilé de Hugo s'est battu à Xérès[2] et à Muradal, comme le Roland de Peyrat. Dans les deux poèmes, *Muradal* rime avec *Durandal*[3]. Rencontre d'autant plus étonnante qu'elle est, au point de vue historique, inadmissible.

Au même endroit, dans le Cirque de Gavarnie, même effet de contraste. Dans *Roland* :

> *La nuit, le pâtre entend* son cheval éploré
> Qui boit à la cascade et paît au Marboré
> Et l'appelle dans les rafales.

Dans *Dieu* :

> Et *le pâtre* éveillé,
> Pâle, *écoute*, parmi les sapins centenaires,
> Rugir *toute la nuit* cette fosse aux tonnerres[4].

Enfin, pour peupler d'acteurs à sa taille le Cirque de Gavarnie, Victor Hugo imagine, comme Peyrat, d'y déchaîner non seulement une tempête, mais encore une bataille épique[5].

Le problème serait très simple si Napoléon Peyrat n'avait pas repris son texte de 1833, pour en donner une nouvelle version en 1863, dans son recueil intitulé *L'Arize*. Or le texte qui fait penser aux vers de Victor Hugo est presque toujours celui de 1863. Mais alors la difficulté est grande : Hugo écrit *Dieu* en 1855, *Le Cid exilé* en 1859 ; mais *Le Cid exilé* n'est publié qu'en 1877, et *Dieu* en 1891. Peyrat a donc écrit un texte qui ressemble singulièrement à certains passages de Hugo, à une époque où Hugo avait sans doute composé les poèmes en question, mais ne les avait pas fait paraître.

Deux seules hypothèses sont permises. Ou Peyrat a connu en 1863 les vers que Hugo, dans son île, avait dans ses cartons. Mais comment l'aurait-il pu ? — Ou Hugo a connu le poème de Peyrat avant d'écrire certaines parties de son *Cid exilé* et de *Dieu*. Pour *Le Cid exilé*, en particulier, la question peut se poser. P. Berret n'accepte la date de 1859[6], inscrite sur le manuscrit, qu'après avoir émis des

1. Comme Hugo, Peyrat l'appelle Gaïffer, et non Gaiffre, ou Gaifer, comme Moréri.
2. *Cid exilé*, variante du vers 6.
3. *Cid exilé*, v. 57.
4. *Dieu* (éd. Hetzel), p. 65.
5. Dans *Dieu*, c'est une bataille épique entre des animaux sidéraux (p. 66).
6. Édition de *La Légende*, t. III, p. 337.

doutes sur son exactitude[1], et admis que certaines parties n'auraient été composées que plus tard.

* * *

On trouverait beaucoup à dire sur les noms que Victor Hugo donne aux personnages et aux lieux. Mais cela en vaut-il vraiment la peine quand on a constaté qu'une fantaisie invraisemblable préside à ce choix? Paul Berret a d'ailleurs parfaitement déterminé sur ce point précis ce que Victor Hugo doit aux souvenirs de voyages (de 1811 et de 1843), au livre de Taylor et surtout au dictionnaire de Moreri. La prudence s'impose après de telles identifications, si l'on est tenté d'affirmer que Hugo invente un nom de toutes pièces. Prenons, par exemple, *Gibral*[2], nom de ville. M. Martinenche suppose[3] que ce mot est une apocope de *Gibraltar*. En effet. Mais Victor Hugo ne la fait pas de lui-même. Elle provient de Moreri, qui, à l'article *Gibraltar*, contient les renseignements suivants : « Gibal Tarik est un des chefs sous lesquels les Maures passèrent en Espagne... Tarife, promontoire du détroit de Gibraltar. » Victor Hugo tirera de ces indications un nom de ville, *Gibral*, et un nom d'homme, Tarifet[4].

Cependant, toute prudence gardée, ne pourrions-nous pas nous abandonner à quelques innocentes hypothèses? Le roi *Pancho*, qui apparaît à la fois dans *Le Jour des Rois* et dans *Masferrer*, ne serait-il pas un produit, par contamination, de l'illustre *Sancho Pança*? *Alvar Rambla*, du *Cid exilé*[5], n'est-il pas cousin d'*Alvar Giron*, dans *Hernani*[6]? La parenté est évidente si l'on se rappelle que la ville de *Girone*, l'actuelle Gérone, est toute proche de la *Rambla* de Barcelone. Les *Gil* et les *Blas*, qui abondent dans ces poèmes, ne sont-ils pas des souvenirs de Gil Blas de Santillane, que Victor Hugo avait particulièrement étudié dans sa jeunesse[7]? *Inez*, femme de *Blas* dans *Le Jour des Rois*, ne provient-elle pas du mélodrame en trois actes, *Inez de Castro*, œuvre de jeunesse de Victor Hugo[8], dans lequel *Inez* a épousé non pas *Blas*, mais *Gil*? Un des obscurs successeurs du Cid, dans *Le Cid exilé*, s'appelle *Nuño* Saz y *Calvos* (*petit* et *chauve*) : n'est-ce pas en raison du même sentiment méprisant qui fait dire à un des brigands, frères du petit roi de Galice :

Ce *Nain* vivra tondu parmi les vieillards *chauves*[9]?

Pourquoi, enfin, tant de personnages de Victor Hugo sont-ils de

1. *Sources de la Légende*, p. 102.
2. *Jour des Rois*, v. 260, variante.
3. *L'Espagne et le Romantisme français*, p. 217.
4. *Masferrer*, v. 405.
5. *Cid exilé*, v. 62.
6. *Hernani*, v. 458.
7. Cf. *Victor Hugo raconté* (éd. Hetzel), t. II, p. 62.
8. *Ibid.*, t. I, p. 311.
9. *Le petit roi de Galice*, v. 290.

Gor? Car Hernani est Vicomte de Gor[1]; Don César de Basan a pour aïeule « Marianne de Gor »[2]; Gil, « prince de Gor », est un des bandits de Masferrer. Quand Victor Hugo voit défiler, entre Bayonne et Bordeaux, des exilés espagnols, il imagine, dans une berline, « M^me^ la duchesse de Gor[3] »,

... Gor, où le Cid pleurait de voir le jour finir[4]...

Inutile de s'en assurer; le Cid n'a pas plus pleuré à Gor que Marianne n'y est née. Mais pourquoi, dès les premières œuvres, cette dilection pour ce nom?

Il nous plaît de terminer par un *pourquoi*? Quand on étudie la naissance des chefs-d'œuvre, autant que la curiosité, s'impose la modestie.

JEAN FOURCASSIÉ.

1. *Hernani*, IV, 4.
2. *Ruy-Blas*, I, 5.
3. *Alpes et Pyrénées*, p. 289.
4. *Le Cid exilé*, v. 9.

AUTOUR D'UNE COMÉDIE DE DUMAS FILS

Alexandre Dumas fils est du nombre de ces écrivains — il n'en manque pas, d'ailleurs, surtout parmi les dramaturges, que l'exemple du grand Corneille a sans doute encouragés — qui se plaisent parfois à dire à leurs lecteurs ce qu'ils pensent eux-mêmes de leurs ouvrages. C'est ainsi qu'il arrive un jour à l'auteur de *La Dame aux Camélias* de tracer entre son père et lui ce parallèle qui ressemble plutôt à une série d'antithèses :

Je tiens de mon père, dit-il[1]... l'instinct du théâtre. Mon père est né à une époque poétique et pittoresque ; il fut idéaliste. Moi, je vins au monde dans un temps de matérialisme ; je fus réaliste. La différence se montre dans la manière dont nous conduisons une pièce depuis sa première idée jusqu'à son achèvement. Mon père prenait son sujet dans le rêve ; moi je le prends dans la réalité. Il travaillait les yeux fermés ; moi je travaille les yeux ouverts. Il s'éloignait du monde, je m'identifie avec lui. Il dessinait, je photographie. On rechercherait en vain ses modèles ; on peut montrer les miens.

Ce portrait est-il absolument exact? Répond-il tout à fait à ce que nous savons de l'écrivain et de ses tendances? Non ; car malgré toutes ses préoccupations réalistes, Dumas fils ne peut s'empêcher de subir dans une certaine mesure les lois de l'atavisme et d'être, à plus d'un point de vue, romantique comme l'était l'auteur d'*Henri III et sa Cour*. Trop souvent, en effet, — nous ne nous attarderons pas à le redire ici — les données de ses pièces sont empruntées à des conditions de vie tout à fait exceptionnelles, et ses personnages mêmes, à force d'être extraordinaires, en deviennent invraisemblables ou monstrueux.

Dumas fils est observateur, certes, et souvent observateur sagace. Seulement, ayant toujours vécu avec son père en contact intime et sur un pied de grande familiarité (l'auteur de *Monte-Cristo* était un peu vis-à-vis de son fils dans le cas de ce *père camarade* dont parle quelque part Paul Féval ou de ce *père prodigue* si bien mis en relief dans la pièce parue sous ce titre), il n'avait vu chez celui-ci que des gens, hommes et femmes, de mœurs frivoles. Il s'était donc habitué de bonne heure à prendre comme types d'humanité ces personnes qui, au fond, n'étaient que des gens de plaisir. Et si, plus tard, grâce sans doute à la virilité de son robuste tempérament, il sut réagir contre l'influence fâcheuse d'un tel milieu, il en conserva cependant une propension à voir tout en noir, à regarder comme représentatifs

1. Ces propos ont été tenus devant un critique allemand qui a noté la conversation. (Cf. J. Claretie, *A. Dumas fils* [Paris, 1882], p. 25.)

de toute une époque ou peut-être de toute une race des êtres d'exception pris dans un petit cercle qui n'avait rien de *select*.

De nature essentiellement combative, plein de confiance en sa personne et en ses idées, il n'admet pas la contradiction, nous dit M. Doumic[1], et cette affirmation du distingué critique nous paraît tout à fait fondée ; mais l'intransigeance du dramaturge-moraliste allait-elle jusqu'à lui faire refuser tout conseil en matière littéraire ou toute suggestion d'ordre esthétique? En d'autres termes, et pour parler un langage plus technique, prétendait-il que sa façon de mettre en valeur *le document humain* fût impeccable?

Il ne semble pas, si l'on peut s'en référer au témoignage d'une lettre autographe restée probablement inédite et conservée au Cabinet des Manuscrits de Bruxelles. N'a-t-on pas dit de Dumas (et je crois qu'on a raison) qu'il est de ceux qui se livrent eux-mêmes, qui se montrent tout entiers dans le laisser-aller d'une causerie, dans les menus propos d'une rencontre, *dans les feuillets d'une lettre intime*?

Voici le texte de cette lettre :

Un de ces jours, cher Monsieur, nous causions longuement de *L'Ami des Femmes* chez notre ami Lacroix[2] entre deux parties de tric-trac, et tout en faisant à mon tour la critique de votre feuilleton, je vous remerciai de toutes les bonnes choses qu'il contient et surtout de votre bonne et gracieuse insistance à revoir la pièce et à l'étudier. Du reste, vous m'avez toujours servi dans ce que j'ai fait avec un intérêt auquel je suis très sensible. Si je ne vous en ai pas remercié plus souvent et plus chaudement, c'est que les remerciements de l'auteur semblent toujours vouloir un peu engager le critique. Ce n'était donc pas de l'ingratitude, ni de l'indifférence, mais de la discrétion et de la délicatesse. Il s'écoulera maintenant un si long tems[3] avant que je recommence (si je recommence jamais) que je puis m'en donner à mon aise et ne puis être soupçonné de ... (mot illisible) délation.

Encore mes remerciements et mes compliments bien affectueux.

A. Dumas.

P.-S. — C'est égal, ne vous y trompez pas. M. Deryon n'est pas impuissant. Et la maîtresse de Montègre, qu'est-ce qu'elle serait donc venue faire chez lui ?

On ne voit dans cette missive ni l'indication d'une date ni celle du destinataire. Cependant, comme il y est surtout question de *L'Ami des Femmes*, pièce qui fut jouée pour la première fois à Paris, au théâtre du Gymnase, le 5 mars 1864, et que l'auteur remercie le critique « de toutes les bonnes choses » qu'il en a dites, il est presque certain que la lettre fut écrite dans la première moitié de cette même année.

A qui est-elle adressée?

Il y a lieu de faire remarqer d'abord que l'accueil réservé à *L'Ami*

1. Cf. René Doumic, *La Comédie de Mœurs*, dans Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature française*, t. VIII, p. 91.

2. Je ne puis garantir absolument que ce soit bien *Lacroix* qu'il faut lire, encore que ce nom semble s'imposer dans le texte de la lettre. L'écriture de Dumas fils est fort malaisée à déchiffrer ; les jambages s'enchevêtrent de façon si bizarre que certains mots en deviennent franchement illisibles.

3. Nous conservons l'orthographe de l'auteur.

des Femmes par les critiques les plus en vue de cette époque fut plutôt froid. Sarcey, avec cette franchise un peu crue et ce gros bon sens qui caractérisent presque toutes ses appréciations littéraires, nous dit : « Dumas me fait de la morale tout le temps... et je m'en vais [du spectacle] moins bon que je ne suis entré ! »

Émile Montégut, l'érudit critique de *La Revue des Deux Mondes*, parle de la comédie en question avec plus de détails et aussi, semble-t-il, avec une certaine bienveillance. Mais il ne cache pas les flagrantes contradictions qu'implique le dessin des caractères pas plus qu'il ne s'illusionne sur la faiblesse de l'intrigue et le manque d'intérêt de plusieurs scènes d'ailleurs fort spirituelles.

On ne peut non plus songer, croyons-nous, à Jules Janin comme destinataire de notre lettre. Né en 1804, il était, à l'époque qui nous intéresse, déjà trop âgé pour que Dumas eût pu se permettre vis-à-vis de lui ce ton de relative familiarité que nous remarquons dans la missive en question.

S'il est difficile d'identifier le destinataire, on peut, dans tous les cas, conclure de la susdite lettre que notre écrivain ne se refusait pas à écouter parfois les avis de confrères compétents ni à faire son profit des observations qu'ils émettaient sur ses ouvrages. Ces petites discussions, toujours amicales, n'avaient rien d'académique ni de contraint; elles se passaient comme en famille et d'une façon tout intime. C'est entre deux parties de tric-trac — divertissement sans doute affectionné par notre dramaturge — qu'en guise d'intermède, on se mettait parfois à deviser littérature en prenant comme objet de l'entretien la dernière pièce représentée ou quelquefois une autre œuvre qu'on élaborait à ce moment. C'est dire que Dumas fils — pas plus que Dumas père, d'ailleurs, — ne divise ses journées en deux parties distinctes, l'une consacrée au travail, l'autre au délassement; il laisse aux esprits pointilleux et tâtillons le soin de dresser ainsi des cloisons étanches entre leurs occupations diverses; pour lui, il permettait volontiers à la partie *travail* d'empiéter sur la partie *récréation* et réciproquement.

Les réunions dont nous parlons avaient lieu chez Lacroix, qui était à la fois l'ami de Dumas et celui de son correspondant. De quel Lacroix s'agit-il?

On connaît deux littérateurs de ce nom, contemporains de Dumas [1]. L'un, Paul Lacroix, cultiva, comme l'auteur des *Trois Mousquetaires*, le roman historique. Il a publié notamment : *Le Roi des Ribauds*, histoire du temps de Louis XII, *L'Homme au masque de fer* (1836), *Aventures du grand Balzac* et *La Jeunesse de Molière* (1857).

Son frère, moins fécond et moins réputé, pratiqua, lui aussi, le roman historique et se fit connaître par des adaptations de pièces

1. Il n'est évidemment pas question ici du Jésuite belge de ce nom (né en 1831) à qui nous devons, outre divers travaux archéologiques, une édition de *Lettres choisies de Voltaire*.

étrangères : *Macbeth*, d'après Shakespeare ; *Œdipe-Roi*, traduction versifiée de la tragédie de Sophocle.

Sans doute s'agit-il ici plutôt du premier, bien qu'il fût de dix à douze ans plus âgé que Dumas fils ; le genre de ses publications s'apparente assez étroitement avec celles de l'auteur de *Monte-Cristo*.

Ce que l'on constate en outre, dans la lettre que nous examinons, c'est que notre écrivain y fait preuve d'une certaine délicatesse dont il ne manque pas de se féliciter lui-même. Il ne faut pas, semble-t-il dire, entre l'écrivain et son critique des échanges de correspondances trop suivis. Un auteur qui, à chaque occasion, remercie le collaborateur d'un journal ou d'une revue pour un compte rendu élogieux de son œuvre, force en quelque sorte le critique à l'encenser continuellement et à ne plus se permettre à son égard la moindre remarque restrictive. Ce serait là exposer à de graves périls la sincérité du journaliste.

*
* *

Comme le post-scriptum de la lettre qui nous occupe contient sur le principal personnage de *L'Ami des Femmes* une indication qui ne paraît pas négligeable, il sera peut-être utile de reconstituer brièvement ici la synthèse de cette comédie assez complexe.

C'est de Ryons qui en forme le pivot. Dès le début on le voit disserter avec M^me^ Leverdet, femme d'un savant absorbé par ses recherches scientifiques ; il expose à cette dame ses théories sur le mariage et sur la femme. Il ne croit pas, dit-il, à la fidélité de la femme en général ; au lieu de rendre hommage à l'épouse qui, dans les situations les plus ingrates, refuse tout compromis avec sa conscience, il estime, lui, que celles qui, en face d'un mari volage, continuent à observer leurs devoirs, doivent être affreusement laides ou horriblement ennuyeuses ! Cette théorie d'un pessimisme désolant soulève les protestations de l'interlocutrice, qui, cependant, elle non plus, n'est pas à l'abri de tout reproche. N'a-t-elle pas eu, dans son jeune temps, des complaisances déplacées pour un certain de Targettes, parrain de sa fille Balbine ?

Survient alors la comtesse de Simerose, jeune femme séparée de son époux. Dès le début du mariage, en effet, par une inconséquence déconcertante, elle s'est dérobée à tout contact matrimonial ; et le mari furieux n'a pas tardé à offrir son amour à une femme de chambre. M^me^ de Simerose, par une nouvelle inconséquence, s'irrite de cette trahison qu'elle a pourtant provoquée. Il y a dans cette situation un problème psychologique qui passionne de Ryons et, pour tâcher de le résoudre, il entretient dès lors avec M^me^ de Simerose des rapports suivis. Il s'aperçoit bientôt que, sous son apparence relativement paisible, elle cache un cœur inquiet et troublé.

Tandis que son mari continue, semble-t-il, à lui déplaire, elle

accorde ses faveurs à un certain de Montègre, pour autant du moins que celui-ci garde vis-à-vis d'elle la réserve qui convient et ne lui parle que d'un amour idéal. Comme le dit Émile Montégut dans sa *Chronique théâtrale*[1], elle voudrait une amitié qui eût toutes les ardeurs de l'amour et un amour qui eût toutes les chastes réserves de l'amitié. Rêve chimérique et lourd de périls! De Ryons qui, décidément, s'est promis de sauvegarder la vertu de la jeune femme, réussit, dans des circonstances qui pourraient tout compromettre, à empêcher entre les deux amoureux un rendez-vous nocturne. C'est en plein jour qu'ils se voient, et Montègre jure à Mme de Simerose qu'il ne se permettra jamais vis-à-vis d'elle quoi que ce soit d'illicite. C'est alors que paraît le comte de Simerose; il annonce à sa femme que, puisqu'il ne peut se faire aimer d'elle, il va partir pour des régions lointaines; il lui demande seulement un service : c'est de veiller sur un enfant de quatre ans... auquel il s'intéresse. Mme de Simerose, sans hésiter, fait la promesse demandée; cependant elle continue avec Montègre son *flirt*, qu'elle regarde toujours comme exempt de périls. Mais de Ryons, qui a étudié de près le caractère ombrageux et violent de cet homme, dépeint à sa protégée Montègre tel qu'il est, c'est-à-dire passionné et jaloux au suprême degré. Mme de Simerose en est toute stupéfaite; en proie à une crise d'épouvante rétrospective mêlée d'hystérie, elle tombe dans les bras de son sauveur et, par une nouvelle contradiction de son étrange caractère... s'offre à lui. Mais de Ryons triomphe de cet assaut de sentimentalisme compromettant comme il a triomphé naguère d'une autre tentation qui s'était présentée à lui sous la forme de Mlle Hackendorf, riche héritière toute disposée à lui donner sa main; avec une douce fermeté il rappelle Mme de Simerose à son devoir. Et peu après, grâce à de nouveaux efforts de sa part, M. et Mme de Simerose se réconcilient. Pour finir, le dramaturge nous fait pressentir que Mlle Hackendorf pourrait bien épouser un certain de Chartrin, personnage assez falot malgré sa belle barbe, mais qui semble fort épris d'elle.

Notre esquisse, pour sommmaire qu'elle soit, suffit à montrer d'abord que les diverses créations féminines mises en scène par Dumas ne sont ni sympathiques ni logiques. Elles offrent dans leur conduite les contradictions les plus flagrantes et les plus décevantes : elles apparaissent, à n'en pas douter, comme des créatures d'ordre inférieur. C'est d'ailleurs pour se donner raison à lui-même qu'en décembre 1869 (plus de cinq ans après la première représentation de sa comédie) Alexandre Dumas fils publie cette préface bien connue qui constitue à l'adresse de la femme en général un réquisitoire d'une âpreté et d'une violence extraordinaires. Avec quelle farouche et brutale énergie ne l'entendons-nous pas apostropher les courtisanes célèbres de tous les temps!...

1. Cf. *Revue des Deux Mondes*, 1864, t. II, p. 478.

Les quelques-uns parmi nous qui pensent[1] à quelque chose savent que toute société où vous dominez, que vous vous appeliez Loïs, Poppée ou Dubarry, est une société qui va s'écrouler et faire place à une autre... Après vous, il n'y a plus que l'invasion des barbares, de l'étranger ou de la populace, c'est-à-dire un plan nouveau de préparation et de reconstitution par ceux qui ont gardé le sens de la maîtrise, par le religieux et par le politique.

C'est fort bien. Mais toutes les femmes, heureusement pour l'humanité, ne sont pas des courtisanes; toutes ne méritent pas d'être aussi férocement clouées au pilori!

Notre écrivain semble d'ailleurs regretter un peu plus tard la violence de ses premières invectives; car, dans *La Femme de Claude* (1873), il prend un ton plus modéré et plus calme, tout en précisant certains griefs que l'on peut justement articuler contre la société du temps. « Il faut, dit-il, que la loi divine ait cours sur la terre; autrement dit, c'en est fini de ceux qui s'amusent, qui dorment, qui jouissent ou qui rient. Le monde est à ceux qui travaillent, qui veillent, qui se dominent et qui croient[2]. »

En dépit de cette justification marquée au coin du bon sens comme aussi d'un très louable souci de discipline morale, on ne peut s'empêcher de trouver d'abord que Mme Leverdet qui, devant les attaques de De Ryons, prend si bien la défense de son sexe outragé, n'a guère le droit de s'ériger en avocate de ses consœurs puisqu'elle a autrefois prêté une oreille trop complaisante aux galants propos de Des Targettes. Quant à Jane de Simerose, elle est plus incompréhensible encore; après s'être refusée à son mari (pourquoi? par pudeur ou par fierté?) elle offre son cœur à un homme qu'elle connaît à peine : M. de Montègre; puis, revenue de ses illusions sur ce personnage, elle tombe dans les bras de De Ryons, quitte à se perdre à jamais si ce protecteur n'a pas assez de loyauté pour la préserver d'une chute lamentable.

Et si, parmi les hommes, nous laissons de côté les acteurs de second plan pour ne nous occuper que du principal, de Ryons est-il, lui, toujours d'accord avec lui-même? Pas davantage; il commence par se livrer, en présence de Mme Leverdet, à une véritable diatribe contre les femmes qu'il qualifie d'êtres illogiques, subalternes et malfaisants; puis, après les avoir suspectées toutes indistinctement d'hypocrisie et de mauvaise foi, il se fait le protecteur de la vertu de l'une d'elles. Vis-à-vis de Mlle Hackendorf, son attitude frise l'impertinence. Un instant on peut croire qu'il songe sérieusement à lui faire la cour, et Mlle Hackendorf, en écoutant ses aimables paroles qui ressemblent à

1. Il y a sans doute dans ces paroles une allusion ironique aux partisans outranciers de l'Art pour l'Art, c'est-à-dire à ceux qui écrivent sans se soucier de savoir s'ils ont vraiment quelque chose à dire. On se rappelle le mot de Brunetière : « La parole n'est qu'un badinage quand elle ne sert pas à l'expression de la pensée; et la pensée, au théâtre comme dans le roman, est une certaine conception de la vie de l'homme et de la société. (Cf. Brunetière, *Questions de critique*, Paris, 1889, p. 173.)

2. Cité par Léopold Lacour, *Trois Théâtres : Émile Augier, Alexandre Dumas fils, Victorien Sardou* (Paris, 1880), pp. 99 et 100.

une déclaration, le croit comme nous[1]. Mais peu après il lui affirme que ce n'était là qu'une plaisanterie!

Nous permettra-t-on encore de faire observer que, dans cette pièce, Dumas semble avoir bien présent à la mémoire *Le Gendre de M. Poirier* d'Émile Augier (1854), représenté dix ans avant *L'Ami des Femmes*. En effet, la bourgeoisie n'a-t-elle pas, sous le rapport moral, dans l'une et l'autre comédie, visiblement le pas sur la noblesse? Tous les personnages dont le nom s'orne d'un petit *de* (et de Ryons lui-même ne fait pas exception autant qu'on pourrait le demander à un défenseur de la vertu) sont ou d'un illogisme déconcertant ou dépourvus de toute maîtrise sur eux-mêmes, à moins qu'ils ne soient des phraseurs pompeux et insignifiants comme de Chartrin.

Mlle Hackendorf qui, avec l'honnête mais peu clairvoyant Leverdet, représente la bourgeoisie ou, si l'on veut, la roture enrichie, a tout pour nous être sympathique; son langage est généralement celui d'une femme de cœur que ne guident pas des mobiles intéressés. Le malheur, c'est qu'elle ne trouve pas le mari qu'elle mériterait.

Une observation pour finir : La froideur ou le détachement que de Ryons montre ou affecte vis-à-vis des épanchements inattendus de Jane de Simerose a pu faire croire à certains critiques que Dumas avait voulu incarner en lui un homme physiquement impropre au mariage. C'est à cette hypothèse que le dramaturge répond dans le post-scriptum sur ce ton de familiarité qui lui est habituel dans ses lettres : « C'est égal, ne vous y trompez pas. M. de Ryons n'est pas impuissant. »

La remarque de notre auteur n'est pas sans portée : car si le héros de la comédie est un être normalement constitué, sa retenue et sa réserve devant une femme qui songe à se livrer en deviennent d'autant plus méritoires.

Malgré tous les efforts de l'écrivain pour donner du relief à son principal personnage, il reste malheureusement vrai que le dévouement de De Ryons, gâté, lui aussi, par des inconséquences, n'est pas de nature à compenser suffisamment les trop nombreuses et trop flagrantes défectuosités psychologiques de l'œuvre.

On ne peut, certes, contester à Dumas fils le mérite d'être un homme qui pense et qui fait penser. Mais, dans la pièce qui nous occupe, ses tentatives moralisatrices, pour sincères qu'elles paraissent,

1. Pourrait-on la taxer de naïveté pour s'être fiée trop vite aux semblants de promesse de De Ryons? Il nous paraît que d'autres auraient pu s'y laisser prendre tout comme elle; si le lecteur veut bien se remémorer le fragment de dialogue en question, peut-être pensera-t-il comme nous :

DE RYONS. — La petite noblesse est admise?
Mlle HACKENDORF. — Parfaitement.
DE RYONS. — Si j'avais su cela!
Mlle HACKENDORF. — Qu'est-ce que vous auriez fait?
DE RYONS. — Je vous aurais demandée.
Mlle HACKENDORF. — Il est encore temps.
DE RYONS. — Demain, je vais demander votre main à votre père.

sont trop souvent contrecarrées par les situations choquantes ou scabreuses qu'il a le tort de créer. Dès lors, ceux qui, tout en rendant hommage à l'habileté scénique de l'auteur, à sa verve, à sa vivacité, critiquent l'esprit ou les tendances de son œuvre et en jugent l'atmosphère peu saine, ont-ils aussi tort — je parle ici surtout de *L'Ami des femmes* — que Brunetière veut bien le dire?

En effet, ne lisons-nous pas dans les *Questions de Critique* de l'éminent professeur cette phrase qui semble en appeler, en faveur de Dumas, des jugements trop rigoureux de la critique contemporaine à une appréciation plus équitable de la postérité?

> Que pensera-t-on [plus tard], écrit-il (*ouvrage cité*, p. 178) du théâtre de M. Dumas, de *L'Étrangère* et de *La Femme de Claude*? ou de *L'Ami des Femmes* et du *Fils naturel*? Peut-être le contraire de ce que l'on en pense aujourd'hui quand on en loue, je ne dis pas plus que de raison, mais non sans quelque perfidie, les rares qualités dramatiques — pour en attaquer d'autant plus vivement l'esprit et les tendances.

Brunetière, qui a si souvent raison, se trompe, croyons-nous, cette fois-ci; il ne semble pas, en effet, que, depuis l'époque où il a écrit ces lignes (1889), l'opinion générale sur la portée morale que peut avoir le théâtre de Dumas fils se soit notablement modifiée.

Henri Glaesener.

BIBLIOGRAPHIE DE PIÈCES DE THÉATRE PARUES EN FRANCE DE 1815 A 1848

Avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale.

(*Suite.*)

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ɔon et Jaime.	Le Chevreuil ou le Fermier anglais.	Comédie en trois actes mêlée de chant.	Variétés, 5 octobre 1831.
—	Le Grand Seigneur et la Paysanne ou une Leçon d'Égalité.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Variétés, 2 novembre 1832.
—	M. Mouflet ou le Duel au troisième étage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 27 mai 1833.
ɔon, Jaime et Jules.	Folbert ou le Mari de la Cantatrice.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 7 février 1832.
ɔon et Lafontaine.	Le Docteur du Défunt.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 juin 1825.
ɔon et Lhérie.	Un Tissu d'horreurs.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 19 novembre 1835.
éon, Mallian et Jaime.	Les Fileuses.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 2 février 1833.
éonce C.-H.-L.-L.	Entre l'Arbre et l'Écorce.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 30 septembre 1845.
—	La Famille Renneville.	Drame en trois actes.	Odéon, 11 mai 1843.
—	Il était temps.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 1er août 1839.
—	Miel et Vinaigre.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 31 mai 1837.
éonce et Bernard.	Madame de Valdaunaie ou un Amour dédaigné.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 21 janvier 1837.
—	Une Position délicate.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 18 iuin 1836.
Léonce et Moleri.	Le Gendre d'un Millionnaire.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 25 février 1845.
—	Tôt ou Tard.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 6 octobre 1843.
éonce et Nus.	Le Bonheur sous la main.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 15 septembre 1847.
—	Un Déménagement.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 16 juillet 1848.
éonce et Petit.	Un Bonheur ignoré.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 novembre 1836.
—	La Nouvelle Clary ou le Retour au Village.	Vaudeville en deux actes	Vaudeville, 14 mars 1829.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Léonce et Petit.	La Mémoire d'un Père.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 décembre 183
Léonce, Petit et Varez.	Tout pour ma Fille!	Drame-vaudeville en trois actes.	Gaîté, 24 juillet 1832.
Léonce et Rimbaut.	Un Coup de Pinceau.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 26 octobre 1848.
Léonce, Rougemont et Petit.	L'Inévitable ou le Secret.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 3 août 1833.
Léonce et Vanderburch.	Un Mensonge.	Comédie-drame en trois actes.	Théâtre-Saint-Antoine, 17 av 1838.
*(?) Léonce et Antony.	Les Aventuriers ou le Naufrage.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Ambigu-Comique, 7 févr 1824.
* Lepage C.	La Lanterne magique ministérielle.	»	Publiée en 1830.
Leroux H.	Les Artisans ou le Lendemain de Noce.	Tableau-vaudeville.	Palais-Royal, 24 septemb 1831.
—	La Famille de la Future.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 7 mai 1835.
—	Une Nuit d'Attente.	Scène dramatique mêlée de chants.	Vaudeville, 30 juin 1838.
* —	Péché et Pénitence.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 18 décembre 18
—	Le Soupçon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 octobre 1832.
Leroux H. et Mélesville.	Le Coucher de Soleil.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 13 juin 1833.
*Leroux P.	Panégyrique des Cordonniers.	Pièce.	Théâtre-Français, 3 decem 1848.
*Leroy Onésime.	Les deux Candidats.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 15 octobre 1821.
* —	L'Esprit de Parti.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 22 novembre 1817.
—	La Femme juge et partie.	Comédie en trois actes et en vers, d'après l'ancien ouvrage de Montfleury.	Théâtre-Français, 8 mars 18
—	L'Irrésolu.	Comédie en un acte et en vers.	Théâtre-Français, 15 jui 1819.
—	Une première Représentation.	Comédie en un acte et en prose.	Non jouée ; publiée en 182
*Lesguillon.	Le Fils naturel ou l'Insulte.	Drame en trois actes.	Gaîté, 11 août 1833.
Leuven.	Lady Melvil ou le Joaillier de Saint-James.	Comédie en trois actes, mêlée de chant.	Renaissance, 15 novembre 18
—	Sous-Clé.	Comédie-vaudeville en un acte et une scène.	Palais-Royal, 22 mai 1833.
—	Un Tableau de Famille.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 10 mars 1829.
—	Le Voyage de la Mariée.	Imitation contemporaine de la *Fiancée du Roi de Garbe*, en cinq tableaux.	Variétés, 12 septembre 182
Leuven, Barthélemy et Lhérie.	La Page 24.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 10 janvier 1837.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
uven et Bruns-wick.	Le bon Moyen.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Vaudeville, 4 août 1841.
uven, Dumanoir et d'Ennery.	L'Hôtel des Haricots.	Tableau en un acte, mêlé de couplets.	Palais-Royal, 9 août 1837.
uven et de Forges.	Une Femme est un diable.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 1er avril 1835.
—	La Tentation de Maître Antoine.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 21 juillet 1832.
uven, de Forges et Charles.	La Tempête ou l'Ile des Bossus.	Folie-vaudeville en un acte.	Théâtre, 23 octobre 1834.
euven et Livry.	La Salamandre.	Comédie-vaudeville en quatre actes.	Palais-Royal, 16 juin 1834.
euven, Halévy et Jaime.	Grillo, ou le Prince et le Banquier.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 22 décembre 1832.
euven, Roche et Antonin.	Poète et Maçon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 3 août 1833.
euven, Roche et de Forges.	L'Alcôve.	Comédie-vaudeville.	Palais-Royal, 21 novembre 1833.
euven et Jules.	Le Mari, la Femme et le Voleur.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 23 août 1834.
euven et Saint-Georges.	L'Aumônier du Régiment.	Comédie en un acte, mêlée de couplets.	Palais-Royal, 1er octobre 1835.
—	Le Bal des Variétés.	Folie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 28 janvier 1835.
—	Léona ou le Parisien en Corse.	Comédie en 2 actes, mêlée de chant.	Palais-Royal, 14 janvier 1836.
euven, Villeneuve et Masson.	Sara ou l'Invasion.	Conte allemand en deux actes, mêlé de vaudeville.	Gymnase, 9 juillet 1832.
Lévesque et Berrier.	George ou la Destinée.	Drame en trois actes.	Panthéon, 30 janvier 1836.
ockroy.	Le Mari de sa Cuisinière.	Comédie en deux actes.	Variétés, 13 mars 1841.
(?) —	Marie Rémond.	Drame en trois actes.	Vaudeville, 13 avril 1839.
ockroy et Arnould.	C'est encore du Bonheur ou le Prédestiné.	Comédie-vaudeville en trois actes, avec un épilogue.	Vaudeville, 5 décembre 1833.
ockroy et Arnould.	L'Extase.	Comédie en trois actes, mêlée de chant.	Vaudeville, 23 janvier 1843.
ockroy et Bourgeois.	Le Maître d'école.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 20 mars 1841.
—	Passé minuit.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 10 juin 1839.
—	Sous une Porte cochère.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 mars 1840.
ockroy et Langlé.	Le Lansquenet.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 26 mai 1845.
ockroy et Wailly.	Deux Compagnons du Tour de France.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 10 novembre 1845.
De Longchamps.	A-t-il perdu ?	Comédie en un acte et en prose.	Théâtre-Favart, 2 novembre 1818.
De Longchamps et Laloue.	L'Égoïste par régime.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 8 avril 1826.
ongpré.	L'Alibi.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 24 juillet 1833.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Longpré.	Les Boudeurs.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 1er mai 1835.
—	Une Saint-Hubert.	Comédie en un acte, en vers.	Théâtre-Français, 20 février 1838.
Lubize et Brisebarre.	La Baronne de Pinchina.	Vaudeville en deux actes.	Folies-Dramatiques, 7 février 1839.
—	Une Vengeance des Modistes.	Vaudeville en un acte.	Folies-Dramatiques, 7 novembre 1838.
Lubize et Clozel.	La Suicidomanie.	Vaudeville en un acte.	Cirque-Olympique, 25 juin 1835.
Lubize et Delaporte.	Le Cousin du Pérou.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Folies-Dramatiques, 8 juillet 1837.
Lubize, Desvergers et Varin.	La Cinquantaine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 juillet 1834.
Lubize et Eugène.	Le Gamin.	Folie-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 15 février 1833.
* (?) Lubize et Hestienne.	Ma Sœur et ma Place.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 27 mars 1836.
*Lubize et Léonce.	La Bourse de Pézénas.	Grrrrande Spéculation industrielle mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 13 mai 1838.
Édouard M*** et Auguste L***.	La Cour des Messageries.	Tableau-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 10 avril 1831.
*Hippolyte M***.	Deux Joueurs.	Essai dramatique en un acte et en vers.	Temple, 24 août 1833.
*Magniaud Louise.	La Femme du Monde et la Dévote.	Pièce.	Indication donnée par le *Journal des Débats*. Jouée le 26 juin 1829.
Masson.	Le Procès du Baiser.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 7 novembre 1829.
Masson et Charles.	Mon Oncle Thomas.	Pièce en cinq actes et en six tableaux.	Folies-Dramatiques, 12 juin 1830.
Masson et Gabriel.	Vous n'aurez pas ma Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 11 mai 183[illegible]
Mallefille et d'Artigues.	Les Enfans blancs.	Drame en cinq actes.	Odéon, 28 novembre 1841.
Mallian.	L'Auvergnat.	Comédie en un acte et en prose.	Panorama-Dramatique, 10 novembre 1821.
* —	Georges ou le Criminel par amour.	Drame en trois actes.	Gaîté, 19 mai 1833.
* —	L'Honneur dans le Crime.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 5 avril 183[illegible]
* —	Marie Jeanne.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 11 novembre 1844.
—	Nous aussi, nous l'aimons !	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 16 septembre 181[illegible]
* (?) —	Roger, ou le Curé de Champaubert.	Drame-vaudeville en deux actes.	Variétés, 14 août 1834.
Mallian et Amédée.	Les Vendanges de Bagnolet.	Folie en un acte.	Odéon, 23 octobre 1817.
Mallian, Barthélemy et d'Artois.	La Fille de Robert Macaire.	Mélodrame comique en deux actes.	Variétés, 27 février 1835.
*Mallian et Cormon.	La Femme au Salon et le Mari à l'Atelier.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 8 juillet 1838.
Mallian et Cormon.	Le Réfractaire.	Vaudeville en deux actes.	Gaîté, 12 avril 1837.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
allian et Cormon.	Le Vagabond.	Drame populaire en un acte.	Variétés, 1er janvier 1836.
allian et D...	La Monnaie du Singe.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 22 novembre 1830.
—	Saint-Denis ou une Insurrection de Demoiselles.	Chronique de 1828 en trois actes.	Variétés, 26 novembre 1831.
—	La Semaine des Amours.	Roman-vaudeville en sept chapitres.	Variétés, 27 octobre 1828.
allian et Fontan.	La Croix de Feu ou les Pieds-Noirs d'Irlande.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 29 juillet 1838.
allian et Tournemine.	Le Curé Mérino.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 30 janvier 1834.
aréchalle.	Les deux Miliciens.	Comédie en un acte.	Variétés, 8 août 1818.
aréchalle et Hubert.	Les cinq Cousins.	Vaudeville-épisodique en un acte.	Panorama-Dramatique, 16 octobre 1821.
—	Le petit Espiègle et la bonne Sœur.	Enfantillage en un acte, mêlé de couplets.	Panorama-Dramatique, 31 décembre 1821.
—	Le Forçat libéré.	Pièce en trois époques.	Cirque-Olympique, 10 janvier 1829.
—	Le petit Jules.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 22 janvier 1823.
—	Les deux Pensions.	Tableau en un acte.	Panorama-Dramatique, 16 avril 1822.
—	Le Savetier de la rue Charlot ou les Sœurs rivales.	Comédie anecdotique en un acte et en prose.	Panorama-Dramatique, 14 août 1821.
aréchalle et Laffillard.	La Famille des Sans-Gêne	Tableau en un acte.	Porte Saint-Martin, 18 mars 1817.
aréchalle et Philadelphe.	La Vieille Femme colère.	Folie en un acte.	Porte Saint-Martin, 28 avril 1823.
aréchalle et Poujol.	Mon Bonnet de Nuit.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 24 mars 1833.
—	A Minuit !	Drame en trois actes.	Théâtre Saint-Marcel, 16 novembre 1839.
aréchalle et Vsannez.	M. Bonnaventure.	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 10 janvier 1824.
Martin H., et Pixerécourt.	L'Abbaye au Bois.	Histoire contemporaine en trois actes et en six tableaux.	Gaîté, 14 février 1832.
arville (Philippe de).	Suzanne de Croissy.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 30 novembre 1847.
azères.	L'Amateur à la Porte.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 juin 1822.
—	Le Bureau de Loterie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 septembre 1823.
—	Chacun de son Côté.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 25 janvier 1828.
—	La Coutume allemande ou les Vacances.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 octobre 1826.
—	La Demoiselle de Compagnie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 mai 1826.
—	La Fin du Mois.	Comédie.	Jouée le 26 août 1826.
—	Le jeune Mari.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 26 novembre 1826.
—	Le Notaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 25 avril 1822.
—	Le Panorama d'Athènes.	Tableau en couplets.	Vaudeville, 19 novembre 1821.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Mazères.	M. Sensible.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 1er mars 1821.
Mazères et Picard.	L'Enfant trouvé.	Comédie en trois actes.	Odéon, 13 décembre 1824.
Mélesville.	L'Aventurier espagnol.	Comédie en trois actes et en prose.	Ambigu-Comique, 16 mars 1820.
—	Le Baron d'Hildburghausen.	Folie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 8 novembre 1831
—	La Berline de l'Émigré.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 17 juille 1835.
—	Boleslas ou les Ruines de l'Abbaye.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 16 juille 1816.
—	Le Bûcheron écossais.	Mélodrame comique en trois actes, en prose et à spectacle.	Gaîté, 21 mai 1816.
—	Un Colonel d'autrefois.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 avril 1837.
—	Carlo Beati.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 7 février 1846.
—	La Chambre ardente.	Drame en cinq actes et neuf tableaux.	Porte Saint-Martin, 4 août 1833.
—	Le Château de Paluzzi.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Ambigu-Comique, 8 avril 181
—	La Cheminée de 1748.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 20 juin 1832.
—	Le Commis-Voyageur.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 24 janvier 1836.
—	Le Coucher du Soleil.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 13 juin 1833.
—	Les Duels ou la Famille Darcourt.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 25 juin 1834.
—	Elle est folle !	Comédie mêlée de chants.	Vaudeville, 20 janvier 1835.
—	Endymion.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 28 octobre 1841.
—	Épisode de 1812 ou l'Espionne russe.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 1er juillet 1829.
—	L'Ermite de Saint-Avelle.	Fabliau en un acte mêlé de vaudevilles.	Variétés, 3 juin 1820.
—	La Famille normande.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 9 avril 1822.
—	Une Fièvre brûlante.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 2 mars 1847.
—	Onze heures du soir.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Porte Saint-Martin, 9 septembre 1817.
—	L'Homme vert.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Vaudeville, 20 décembre 181
—	L'Incognito ou le Dîner d'Auberge.	Comédie-folie en un acte et en prose.	Ambigu-Comique, 18 janvi 1816.
—	Jérôme ou les deux Époques.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 27 décembre 182
—	La Petite Maison.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 24 févri 1826.
—	Le Marquis en gage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 29 décembre 183

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Mélesville.	Maurice.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 16 février 1839.
—	Les deux Médecins.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 janvier 1822.
—	Les Mexicaines.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Ambigu-Comique, 15 mai 1819.
—	La Neige.	Tableau villageois en un acte.	Variétés, 26 décembre 1823.
—	L'Oncle rival.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 24 décembre 1830.
—	La Pièce de 24 sous ou la course au Million.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 10 juillet 1838.
—	Le Précepteur dans l'Embarras.	Comédie-vaudeville en un acte imitée de l'italien.	Variétés, 14 juillet 1823.
—	Les deux Secrets.	Comédie en un acte, en prose.	Gaîté, 6 février 1819.
—	Le Songe ou la Chapelle de Glenthorn.	Mélodrame en trois actes et à grand spectacle.	Ambigu-Comique, 22 juillet 1818.
—	Suzanne.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 28 novembre 1837.
—	Le Tournoi ou une Journée du Vieux Tems.	Vaudeville à spectacle en un acte.	Ambigu-Comique, 22 janvier 1818.
—	La Veille des Noces.	Comédie en un acte et en prose.	Gaîté, 12 juin 1817.
Mélesville, Boirie et Merle.	Le Proscrit et la Fiancée ou la Ferme embrasée.	Mélodrame en trois actes et à grand spectacle.	Porte Saint-Martin, 1er juillet 1818.
Mélesville et Brazier.	Antoine ou les trois Générations.	Pièce en trois époques.	Nouveautés, 9 avril 1829.
—	Catherine ou la Croix d'or.	Comédie en deux actes mêlée de chants.	Vaudeville, 2 mai 1835.
—	Le Cousin de Faust.	Folie en trois tableaux.	Gaîté, 13 mars 1829.
—	Jacqueline.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 28 avril 1831.
Mélesville et Carmouche	La Demoiselle de boutique.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 24 mars 1828.
—	La Femme de l'Avoué.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 juillet 1833.
—	Le Mariage impossible.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Nouveautés, 5 juin 1828.
—	Pauline ou Sait-on qui gouverne?	Comédie mêlée de vaudevilles en trois actes.	Gymnase, 3 avril 1833.
—	La Séparation.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 1er novembre 1830.
—	La Vieille de seize Ans.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 19 avril 1825.
Mélesville et Delestre.	Le petit Pinson.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 20 février 1819.
Mélesville et Dumanoir.	Les vieux Péchés.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 5 janvier 1833.
Mélesville, Dumanoir et Mallian.	Le dernier Chapitre.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 19 novembre 1832.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Mélesville et Duport.	Père et Fils.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Vaudeville, 7 mars 1837.
Mélesville et Gabriel.	Les Solliciteurs et les Fous.	Comédie en un acte et en prose.	Porte Saint-Martin, 17 octobre 1818.
Mélesville et Guillard.	Le Marchand de Jouets d'enfants.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 avril 1848.
Mélesville, Lafontaine et Belle.	Les Voleurs supposés.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 27 mars 1818.
Mélesville, Lafontaine et Gaville.	Mon Oncle le Bossu.	Comédie en un acte, en prose.	Odéon, 1er décembre 1829.
Mélesville et Laya.	Le Portrait vivant.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 17 octobre 1842.
Mélesville et Lemoine.	Vestris Ier.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Théâtre-Montansier, 25 mars 1848.
Mélesville et Masson.	Le Garde de Nuit ou le Bal masqué.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 3 octobre 1829.
Mélesville et Merle.	Le Soldat tyrolien.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 2 mars 1820.
Mélesville, Merle et Boirie.	Le Duel et le Baptême.	Drame en trois actes, en prose.	Porte Saint-Martin, 30 décembre 1817.
Mélesville et Merville.	La Grande-Duchesse.	Drame lyrique en trois actes.	Opéra-Comique, 16 novembre 1835.
Mélesville et Th. Nézel.	Vautrin et Frise-Poulet.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 22 juillet 1848.
Mélesville et Raoul.	Une Affaire d'honneur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 19 juillet 1832.
Mélesville, Raoul et A.-H. Duveyrier.	Recette pour marier sa Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 27 décembre 1826.
Mélesville, de Rougemont et Delestre-Poirson.	Un Bal bourgeois.	Tableau-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 1er avril 1819.
Mélesville et Scribe.	L'Amour platonique.	Comédie mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 26 décembre 1820.
—	Le Dîner sur l'herbe.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 juillet 1824.
—	Le Mal du Pays ou la Batelière de Brienz.	Tableau.	Gymnase, 28 décembre 1827.
—	Le Parlementaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 novembre 1824.
* —	Rodolphe ou Frère et Sœur.	Drame en un acte.	Gymnase, 20 novembre 1823.
—	Le Secrétaire et le Cuisinier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 janvier 1821.
—	Monsieur Tardif.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 1er décembre 1824.
* —	Valentine.	Drame en deux actes mêlé de couplets.	Gymnase, 4 janvier 1836.
Mélesville, Scribe et Moreau.	Le Boulevard Bonne-Nouvelle.	Prologue en vaudeville pour l'inauguration du Gymnase.	Gymnase, 23 décembre 1820.
Mélesville et Varner.	L'Art de payer ses dettes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 10 décembre 1831.
—	La Convalescente.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 mars 1830.
—	La Sous-Préfecture.	»	Variétés, 20 décembre 1830.
—	La Veste et la Livrée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 3 avril 1829.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Mélesville et Xavier.	Le Bouffon du Prince.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 4 mai 1831.
[illegible] (?) Ménissier.	Un Mois après la Noce ou le Mariage par intérêt.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 5 septembre 1822.
Ménissier et Charrin.	Un Roi en Vacances.	Comédie-vaudeville en trois actes et en six tableaux.	Non jouée; défendue par la Censure. Publiée en 1835.
Ménissier et Ernest.	L'Antichambre d'un Médecin.	Scènes épisodiques mêlées de couplets.	Gymnase, 12 juin 1823.
—	Le Passeport.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 juillet 1824.
—	Les trois Trilby.	Folie en un acte et en prose.	Panorama-Dramatique, 15 avril 1823.
[illegible] Ménissier et Ferdinand.	Les deux Forçats.	Folie en un acte.	Panorama-Dramatique, 22 décembre 1822.
Ménissier et Saint-Hilaire.	La Fille à marier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 29 décembre 1822.
Mennechet.	L'Héritage.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 7 mai 1825.
Mérimée.	Théâtre de Clara-Gazul.	»	Publié en 1825.
Merle J.-T.	M. Charles.	Comédie-vaudeville en un acte, à l'occasion de la Saint-Charles.	Porte Saint-Martin, 4 novembre 1825.
Merle J.-T.	La Cloyère d'Huîtres.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Porte Saint-Martin, 25 janvier 1820.
—	Le Conscrit.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 20 novembre 1823.
—	Les Étrennes à contre-sens.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 1er janvier 1820.
—	Faust.	Drame en trois actes, imité de Gœthe.	Porte Saint-Martin, 29 octobre 1828.
—	La Fin du Monde.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 7 août 1816.
—	L'Homme brun.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 9 décembre 1818.
—	Les Invalides.	Tableau militaire en deux actes.	Porte Saint-Martin, 15 décembre 1823.
—	Le Lépreux de la Vallée d'Aoste.	Mélodrame en trois actes et à grand spectacle.	Porte Saint-Martin, 13 août 1822.
—	L'heureuse Moisson.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Porte Saint-Martin, 21 août 1817.
—	Le petit Monstre.	Comédie en un acte.	Porte Saint-Martin, 20 février 1817.
—	La Saint-Louis villageoise.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 24 août 1816.
—	La Solitaire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 5 septembre 1821.
—	Un Tour de Garnison.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gaîté, 9 janvier 1822.
—	Les deux Vaudevilles.	Vaudeville épisodique.	Variétés, 2 mars 1816.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
*Merle d'Aubigny et Alhoy.	L'Agent de Change ou une Fin de Mois.	Imité des *Deux Amis* de Beaumarchais. Drame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 22 février 1825.
Merle et Brazier.	Les Rencontres au Corps de Garde.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 23 décembre 1815.
Merle, Brazier et Dumersan.	Les deux Philiberte.	Imitation des *Deux Philibert*, en deux actes.	Porte Saint-Martin, 18 octobre 1816.
Merle, Brazier et Ourry.	La Leçon d'Amour ou le Rival complaisant.	Comédie en un acte et en prose.	Porte Saint-Martin, 31 mars 1818.
Merle et Carmouche.	Le Comédien de Poitiers.	Vaudeville à tiroir, en un acte.	Porte Saint-Martin, 16 septembre 1823.
—	Sans Tambour ni Trompette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 23 janvier 1822.
*Merle et de Courcy.	Ourika ou l'Orpheline africaine.	Drame en un acte et en prose.	Porte Saint-Martin, 3 avril 1824.
Merle, Frédéric et Boirie.	Le Banc de Sable ou les Naufragés français.	Mélodrame en trois actes, en prose et à grand spectacle.	Porte Saint-Martin, 14 avril 1839.
Merle et Ourry.	La Fille Grenadier.	Comédie en un acte.	Gaîté, 18 décembre 1816.
—	La Maison de Pantin.	Comédie en un acte.	Ambigu-Comique, 16 juin 1818.
Merle et Simon.	La Saint-Louis au bivouac.	Scènes militaires mêlées de couplets.	Porte Saint-Martin, 24 août 1823.
Merville.	La première Affaire.	Comédie en trois actes.	Odéon, 28 août 1827.
Merville.	Les quatre Ages.	Comédie en vers et en cinq actes.	Théâtre de la Rue Louvois, 19 août 1822.
—	Les deux Anglais.	Comédie en prose et en trois actes.	Odéon, 3 juillet 1817.
—	Le Contrariant.	Comédie en prose, en un acte.	Odéon, 28 décembre 1828.
—	L'Homme poli ou la fausse bienveillance.	Comédie en cinq parties, en vers.	Odéon, 8 avril 1820.
—	La Maîtresse.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 6 mai 1829.
—	Le jeune Prince ou la Constitution de ***.	Comédie en trois actes, en prose.	Odéon, 7 juillet 1831.
Merville et Albitte.	Le Septuagénaire ou les deux Naissances.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 12 août 1834.
Merville et Drouineau.	L'Écrivain public.	Drame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 10 mai 1828.
Merville et Francis.	Sophie ou le mauvais Ménage.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 2 août 1832.
Merville et Mallian.	Le Juif errant.	Drame fantastique en cinq actes,	Ambigu-Comique, 31 juillet 1834.
*Méry.	Le vrai Club des Femmes.	Comédie en deux actes et en vers.	Théâtre-Français, 19 août 1848.
Méry et Barthélemy.	Le Congrès des Ministres ou la Revue de la Garde nationale.	Scènes historiques.	Publiées en 1827.
—	Une Soirée chez M. Peyronnet.	Scène dramatique.	Publiée en 1827.
Le docteur Mesenthères.	Les Pilules dramatiques ou le Choléra morbus.	Revue critique et politique en un acte.	Nouveautés, 11 février 1831.
Meyer et Montigny.	Un Moment d'Ambition.		Parut en 1840.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Moléri et Rimbaut.	Guillaume Norwood ou une haine de Vieillards.	Drame en trois actes.	Gaîté, 25 novembre 1838.
Monnais et Duport.	Le Cavalier servant ou les Mœurs italiennes.	Comédie en un acte mêlée de chants.	Vaudeville, 25 avril 1833.
Monnais et Emmanuel.	La Demande en Mariage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 15 septembre 1830.
Monnais et feu Vulpian.	La Dédaigneuse.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 novembre 1831.
Montigny.	Mon Cousin Lalure.	Comédie en un acte et en prose.	Panorama-Dramatique, 25 septembre 1822.
*Montigny.	Un Fils.	Drame en trois actes et en prose.	Ambigu-Comique, 20 octobre 1835.
—	Samuel le Marchand.	Drame en cinq actes.	Ambigu-Comique, 10 mars 1838.
Montigny et Lafontaine.	La Dot et la Fille ou le Commis-Marchand.	Comédie en un acte.	Gaîté, 23 juin 1825.
*Montigny et Meyer.	Le Doigt de Dieu.	Drame en un acte.	Ambigu-Comique, 27 mars 1834.
*(?) Montigny et Victor.	Wilson ou une Calomnie.	Drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 25 février 1836.
Moreau et Désaugiers.	Le Vaudeville en Vendanges.	Petit à-propos villageois.	Vaudeville, 30 septembre 1815.
Moreau et Sewrin.	Le Comédien d'Étampes.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gymnase, 23 juin 1821.
—	La Femme du Sous-Préfet.	Comédie en un acte, en prose, mêlée de couplets.	Gymnase, 18 janvier 1821.
Moreau et Sewrin.	Le Garde-Moulin.	Comédie-vaudeville.	Gymnase, 28 janvier 1822.
Moreau, Wafflard et Bérenger.	Les Caméléons.	Comédie-vaudeville.	Vaudeville, 25 octobre 1815.
*Muret, Théodore.	Les Droits de la Femme.	Comédie en un acte et en vers.	Théâtre-Français, 15 mai 1837.
—	Juana.	Drame en un acte.	Folies-Dramatiques, 16 octobre 1838.
—	Les Philanthropes.	Comédie en trois actes, en vers.	Odéon, 29 janvier 1842.
*(?) Muret et de Courcy.	Pretty ou Seule au Monde !	Comédie en un acte.	Folies-Dramatiques, 19 juin 1837.
Musset.	Un Caprice.	Comédie en un acte.	Théâtre-Français, 27 novembre 1847.
—	Les Caprices de Marianne.	Comédie en deux actes.	Publiée en 1833.
—	Carmosine.	Comédie en trois actes.	Publiée en 1830.
—	Le Chandelier.	Comédie en trois actes.	Publiée en 1835.
—	La Coupe et les Lèvres.	Poème dramatique.	Publié en 1832.
—	Faire sans dire.	Proverbe.	Publié en 1837.
—	Fantasio.	Comédie en deux actes.	Publiée en 1833.
—	Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.	Proverbe en un acte.	Théâtre-Français, 27 novembre 1847.
—	Il ne faut jurer de rien.	Comédie en trois actes.	Publiée 1836. Jouée 22 juin 1848.
—	Les Marrons du Feu.	»	Parut en 1829.
—	La Nuit Vénitienne.	Comédie en un acte.	Odéon, 1er décembre 1830.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Musset.	On ne badine pas avec l'Amour.	Comédie en trois actes.	Publiée en 1834.
—	A quoi rêvent les Jeunes Filles.	Comédie.	Publiée en 1832.
Nerval (Gérard de).	Léo Burckart ou une Conspiration d'Étudians.	Drame en six actes.	Porte Saint-Martin, 16 avril 1839.
Nézel Théodore.	L'Art de quitter sa Maitresse.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gaîté, 18 janvier 1834.
—	La Famille irlandaise.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu-Comique, 22 mars 1821.
Nézel et Boulé.	Trois Ans après ou la Sommation respectueuse.	Drame en quatre actes.	Gaîté, 7 mai 1834.
N***, Hyacinthe et Benjamin.	Le Suicide d'une Jeune Fille.	Drame en trois actes, imité de l'allemand.	Panthéon, 19 juin 1832.
*Nezel et Simonnin.	Le Cuisinier politique.	Vaudeville non politique en un acte.	Ambigu-Comique, 11 juin 1832.
*Nus-Follet.	L'Adultère.	Drame en trois actes.	Théâtre Saint-Marcel, 21 septembre 1839.
Nus-Follet et Desnoyers.	L'Enseignement mutuel.	Pièce en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, en 1845.
D'Onquaire, Galoppe.	Comment les Femmes se vengent.	Comédie en deux actes en vers.	Odéon, 23 décembre 1848.
—	Une Femme de Quarante Ans.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 20 novembre 1844.
D'Ornoy.	La Mort du Roi de Rome.	Drame en un acte en prose.	Panthéon, 26 août 1832.
Ourry et Sewrin.	Pierre, Paul et Jean.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 3 novembre 1821.
—	Les mauvaises Têtes.	Comédie en un acte.	Vaudeville, 6 janvier 1823.
Overnay, Armand et Théodore N***.	La Chambre de Clairette.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 14 décembre 1825.
Overnay et Saint-Amand.	Les Fous dramatiques.	Vaudeville pour l'Inauguration.	Folies-Dramatiques, 22 janvier 1831.
*Ozaneaux, Georges.	Le Nègre.	Drame en quatre actes.	Théâtre-Français, 30 octobre 1830.
Ozaneaux, Georges.	Le Gentilhomme de la Chambre.	A-propos national en vaudevilles.	Odéon, 19 août 1830.
*Paul.	Mingrat.	Mélodrame en quatre actes.	Cirque-Olympique, 26 octobre 1830.
*Petit, Lubize et Léonce.	Les Boudeurs ou un Bal au Faubourg Saint-Germain.	Comédie mêlée de vaudevilles en un acte.	Panthéon, 10 février 1833.
—	Le Capitaine Belronde.	Comédie en trois actes.	Jouée le 4 mars 1817.

(*A suivre.*)

SYLVIA-L. ENGLAND.

COMPTES RENDUS

J. Lichtenstein, **Racine poète biblique.** (Thèse de l'Université de Neuchâtel.) Un vol. in-8° de VI-250 pages. Paris, Lipschutz, 1933.

Après le pasteur Coquerel et l'abbé Delfour, voici un israélite qui célèbre le génie biblique de Racine ; ces témoignages, donnés par des personnes aussi diverses et aussi compétentes, renforcent l'impression favorable que nous autres, ignorants, nous éprouvons en lisant *Athalie*[1]. M. Lichtenstein place *Athalie*, *Esther* et les *Cantiques* au-dessus de « toutes les œuvres bibliques qu'a produites la France », et, selon lui, Racine « a admirablement rendu le fond et la forme, la lettre et l'esprit de la Muse hébraïque ». A l'appui de sa thèse, M. Lichtenstein fait de savantes remarques sur la doctrine religieuse et morale qui est contenue dans ces deux tragédies et sur le style biblique de Racine (par exemple, les parallélismes, p. 170 sq.); les chapitres II, IV et V complètent les travaux de Coquerel et de Delfour et seront lus avec grand profit.

Mais le plan et le dessein de l'ouvrage appellent quelques critiques. L'ordre logique est interrompu par des digressions[2] et par des développements peu utiles sur quelques autres *Esther* (on en a recensé cent neuf; à quoi bon les exhumer dans une étude sur Racine?) et sur la vie de Racine : dans cette biographie défilent toutes les vieilles anecdotes, les quatre amis, la carpe, la disgrâce, etc. M. Lichtenstein attribue à l'influence de Port-Royal « la palme qui croît aux rives du Jourdain ». Or, cette image figure dans toutes les odes officielles composées entre 1600 et 1660. En outre, il pouvait se dispenser de dénoncer les erreurs et les partis pris de Louis Racine, d'Édouard Fournier, de Masson-Forestier, de Dreyfus-Brisac : depuis longtemps, la cause est entendue.

D'autre part, M. Lichtenstein, qui possède à fond le Talmud, s'est plu à montrer que Racine, tout en ignorant cette littérature, en a pourtant conservé l'esprit. Par quel moyen? En utilisant les *Additions au livre d'Esther*, qui participent à la même inspiration et qui se trouvent dans la version des Septante. Fort bien, mais si Racine n'a lu aucun commentaire hébreu de la Bible, il est peu utile d'analyser le Talmud, le Midrach, Ibn Ezra et Rachi. Et que nous importent les fouilles de Dieulafoy et les hypothèses modernes sur Mardochée-Mardouk? Il eût mieux valu établir la liste des textes bibliques et des ouvrages historiques que Racine possédait ou qu'il a pu consulter, et montrer ensuite le parti qu'il a su en tirer.

La traduction que M. Lichtenstein donne, à la page 87, de la *Prière d'Esther*, rend trop faiblement la phrase : *detester illud quasi pannum menstruatae*; le

1. Pourtant, à ce concert d'éloges se mêle une voix discordante : celle du jeune Renan, qui, en Sorbonne, critiqua impitoyablement la valeur historique d'*Athalie*. M. Lichtenstein a oublié de discuter ses arguments.

2. Signalons que M. Lichtenstein a retrouvé l'édition d'*Esther* publiée en 1689 par les protestants de Neuchâtel, et qu'il cite la critique qu'un imitateur juif a faite d'*Athalie*.

chanoine belge Philicinus, auteur d'une *Esther*, et la reine de Navarre (*Marguerites*, I, p. 16) n'ont pas eu de scrupules à employer la même comparaison ; mais Racine et ses devanciers français l'ont laissée aux Septante.

Racine pouvait lire le *Targum* dans les Bibles polyglottes ; ni lui, ni les autres Français qui ont porté à la scène l'histoire d'Esther ne paraissent avoir utilisé cet ouvrage, où les choses bizarres ou indécentes ne manquent pas.

M. Lichtenstein avait entrepris d'étudier l'influence biblique sur les lettres françaises ; il a reculé devant l'immensité du sujet. Mais ce sujet est trop neuf et trop captivant pour qu'il n'étende pas ses recherches à quelque autre poète biblique. Préparé à cette tâche par sa connaissance de la Bible, il reprendra, je l'espère, les graves problèmes qu'il a effleurés dans l'*Introduction*, et rectifiera quelques affirmations : avant le romantisme, il y a eu bien d'autres « esprits sensibles à la poésie biblique » que Luther, Milton et Herder. Les raisons énumérées par M. Lichtenstein pour expliquer que le mérite littéraire de la Bible a été longtemps méconnu, me semblent de valeur très inégale. Cette affirmation : « l'amour même de la Bible tue, chez l'homme pieux, l'admiration littéraire », est démentie par l'exemple de Bossuet et de Bredeau[1]. Une autre raison, le respect qu'on éprouvait pour le texte sacré, vaut peut-être pour les Français, mais non pour les Anglais; la révérence qu'ils portaient à l'Ancien Testament ne les a certes pas empêchés de goûter et d'imiter la poésie biblique.

Par contre, M. Lichtenstein passe sous silence un fait très important : la culture classique, dont, pendant trois siècles, les Français et les autres peuples latins ont été imprégnés, a fait obstacle à la compréhension de la langue et du style hébraïques. Voyez l'humaniste Buchanan : quoiqu'il ne soit pas un Latin, quoiqu'il soit hérétique, sa célèbre paraphrase des Psaumes ne garde rien de la verdeur et du suc de l'original. C'est par classicisme autant que par irréligion que Voltaire reste obstinément fermé aux beautés littéraires de la Bible. Quant à Racine, je donne raison à M. Delfour contre M. Lichtenstein : s'il avait su l'hébreu, « il eût atténué, arrondi et plus souvent omis[2] ».

Il faut remercier M. Lichtenstein d'avoir enrichi notre compréhension d'un chef-d'œuvre classique et d'avoir remis en lumière ces grands problèmes littéraires.

R. Lebègue.

Les Historiettes de Tallemant des Réaux, édition documentaire établie par Georges Mongrédien. Un vol. in-12. Paris, Garnier frères, s. d.

Il faut rendre hommage au labeur érudit de M. Mongrédien. Jeune encore, il a publié, sur le XVII^e^ siècle, de nombreuses études appuyées sur une abondante documentation, souvent neuves, et qui sont, d'ores et déjà, souvent indispensables à qui veut connaître le « grand siècle ». On a pu lui reprocher de se disperser, d'aller parfois un peu vite en besogne, de ne pas tout connaître ou de passer un peu vite sur l'examen critique de ses documents. Le défaut serait grave, ou plus grave s'il s'agissait d'œuvres essentielles ou de points essentiels de l'histoire littéraire. Je sais gré, pour ma part, à M. Mongrédien, de me faire connaître, avec une suffisante précision, tant d'aspects de la « petite histoire » littéraire ou de celle des mœurs, où je ne vois pas que, le plus souvent, il ait chance de se tromper gravement. Sans doute on pourrait concevoir une édition des *Historiettes* de Tallemant, établie avec le

1. Cf. Mersenne, *Correspondance*, 1933, tome I, p. 388.

2. Il suffit de comparer sa *Paraphrase du Psaume XVII* avec le texte de la Vulgate pour constater qu'il n'en a pas conservé les hardies métaphores.

même immense et rigoureux labeur, qui a permis à M. de Boislille de nous donner son admirable édition des *Mémoires* de Saint-Simon. Mais, à ce compte, nous aurions pu attendre un siècle ou dix ; et l'une des raisons en serait sans doute que Tallemant, quels que soient ses mérites, n'en vaudrait pas la peine. Ce dont nous avions surtout besoin, c'était une édition « documentaire », qui entourât les historiettes, sinon de tous les documents, du moins d'un grand nombre de documents, permettant, avec les éclaircissements indispensables, un contrôle efficace des dires de Tallemant.

A cet égard, la publication de M. Mongrédien rendra les plus grands services. Nul doute que sur bien des points, et, si l'on veut, sur tous les points, on pourra la compléter ou la préciser. Mais l'éditeur ne pouvait pas tout dire ; il ne lui était sans doute pas possible de tout dire et il n'était pas nécessaire qu'il dise tout. Il suffit qu'il ait rassemblé, grâce à sa connaissance déjà si vaste du XVIIe siècle, un nombre imposant de documents, qui permettent constamment d'éclairer Tallemant et de le dépasser. Et l'ensemble de son édition conduit pour le moins à une vérité générale, qui est capitale. M. Magne, dans ses ouvrages également si riches et si divers, nous avait déjà montré que, chaque fois qu'il avait dû contrôler les renseignements de Tallemant, il les avait trouvés exacts. M. Mongrédien nous apporte une vérification générale de cette véracité. Non pas qu'on puisse tout vérifier ; mais chaque fois que la vérification est possible, elle est favorable à Tallemant. La conclusion n'a pas une très grande importance pour l'histoire littéraire, où Tallemant nous apporte plus d'anecdotes curieuses que de renseignements essentiels, mais elle est capitale pour l'histoire des mœurs.

D. Mornet.

Pierre Mélèze, professeur de Première à l'École Alsacienne, **Le Théâtre et le Public à Paris sous Louis XIV (1659-1715)**. Un vol. in-8° de 466 pages. Paris, E. Droz, 1934. — Le même, **Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV (1659-1715)**. Un vol. in-8° de 235 pages. Paris, E. Droz, 1934.

L'intention de ces deux ouvrages est excellente ; l'exécution en est satisfaisante. Intention excellente, parce que M. Mélèze s'est proposé d'écrire un des chapitres de cette histoire littéraire « historique » qui nous manque. Nous connaissons la vie et les œuvres de Corneille, Racine, Molière, voire Th. Corneille et Quinault, en elles-mêmes, aussi bien qu'il se peut ; il est peu probable qu'on découvre désormais à leur sujet quelque document important. Mais c'est la qualité même, l'abondance et la précision de cette information qui a ses dangers. Nous sommes portés à ne plus voir qu'eux dans l'histoire littéraire de l'époque classique. Il nous semble qu'ils l'ont tout de suite dominée, et de haut. Nous savons bien qu'ils ont eu des ennemis, qu'il y a eu des querelles. Mais nous sommes tentés de croire que c'étaient des « cabales » montées par des jaloux et par des sots, plus ou moins conscients de leur indignité et qui n'ont pu tromper qu'une faible partie de l'opinion. En fut-il bien ainsi ? Et l'opinion, l'opinion moyenne a-t-elle toujours jugé comme nous, ou à peu près ? Le public a-t-il vu, plus ou moins, le théâtre tel que nous le voyons. Voilà l'important sujet que M. Mélèze devait, me semble-t-il, prendre comme centre de son enquête.

Or, il a parlé de bien des choses qui ont leur intérêt, mais une sorte d'intérêt énumératif, sans rapport ou sans grand rapport avec le problème essentiel : l'Organisation des théâtres parisiens (Troupes et salles, Organisation intérieure des théâtres, Les Théâtres et les Pouvoirs publics) ; les auteurs (Vie privée, Vie professionnelle, Méthodes de travail, Gains,... etc.) ; les comédiens (dans la société, Vie privée, Vie professionnelle,... etc.). Tout cela

est fort intéressant ; nous possédions déjà bien des renseignements, mais ils étaient dispersés. Il sera commode, utile de les trouver réunis. L'inconvénient est que les mots *théâtre* et *public* ne suffisent pas à faire l'unité d'un livre. L'organisation matérielle du théâtre permet de comprendre certains caractères des pièces classiques, non les réactions du public, etc. Par contre, quand M. Mélèze arrive au problème essentiel, il l'esquive en grande partie. Il nous prouve, très justement, que les éloges des gazetiers et journalistes sont prodigués à peu près au petit bonheur (on en pourrait ajouter bien d'autres preuves : les *Continuateurs de Loret* [p. p. Rothschild] font, au tome I, le même éloge de 57 prédicateurs) ; que les gens de lettres sont partiaux dans leurs critiques ; on s'en doutait ; on le savait ; il était utile pourtant de nous en apporter une démonstration suivie. La conclusion est donc que leur témoignage est sans valeur pour connaître l'accueil de l'opinion. Pour déterminer cet accueil, il faut donc chercher ailleurs. Le fait significatif serait le nombre des représentations. Or, M. Mélèze n'en a fait aucune étude méthodique. Il sait, comme il en donne, de ci, de là, quelques exemples, que le classement des œuvres d'après ce succès de fait serait curieusement différent de celui que ferait notre goût contemporain. Pourquoi, dès lors, n'avoir fait que des allusions rapides, dispersées, absolument incomplètes? Nous trouvons en appendice la statistique, d'après Despois, des représentations de Corneille et Racine depuis 1680 jusqu'à 1715. Mais ce que je voudrais c'est une statistique *comparée* avec celles de Th. Corneille, Quinault,... etc. « On ne peut, dit M. Mélèze, préciser les représentations antérieures. » Préciser, sans doute; mais on pourrait réunir bien des documents pour savoir, année par année, quelles furent les pièces à succès ; et l'on pourrait établir sûrement une statistique des éditions imprimées.

Ces succès ou ces insuccès, qui les détermine? On peut conclure du livre de M. Mélèze que les journaux et les critiques n'y sont que pour la moindre part. Ne reste-t-il que les réactions spontanées et sincères du grand public? Mais ce public est alors beaucoup moins grand qu'aujourd'hui. Je serais tenté de croire qu'il en est alors, plus ou moins, pour la littérature comme pour les élections académiques. Les succès se font, en partie du moins, par ces salons ou ces assemblées, si nombreux et si influents, et qui façonnent une part de l'opinion. Nulle part je ne trouve chez M. Mélèze l'étude méthodique de ce « public » spécial qui n'a pas été, certes, tout le public, mais qui a joué un rôle important. Nous connaissons mieux son histoire anecdotique que celle de sa mentalité. Par exemple, M. Mélèze nous dit qu'après trois mois de représentations, non continues, il est vrai, « la pièce de Pradon (*Phèdre et Hippolyte*) fut sifflée », et que ce ne fut qu'un succès apparent. Qui lui dit que la pièce de Pradon fut sifflée? Et que signifie « succès apparent » ? Ce que je voudrais savoir c'est si le succès fut vraiment apparent, s'il fut dû seulement à ce que l'on peut appeler une « cabale » ; si ceux qui la montaient étaient convaincus dans le fond de leur cœur que la pièce de Racine était bonne et celle de Pradon mauvaise,... etc.

De ces cabales nous n'avons guère ici que l'histoire pour ainsi dire extérieure. Il est facile de dire que ceux qui critiquaient des chefs-d'œuvre étaient envieux et d'esprit borné. Mais ils devaient tout de même s'efforcer de convaincre leurs lecteurs. Il leur fallait donner des raisons qui parussent bonnes. Où allaient-ils les chercher? Au hasard de leur jalousie et de leur faible jugeotte ? Cela arriva, plus ou moins souvent. Mais je crois qu'on pouvait dégager tout de même des directions générales intéressantes. La plus certaine est qu'on est toujours tenté de croire qu'il y a, à cette date, d'un côté les grands classiques, classiques, et, d'un autre côté, leurs adversaires, non classiques puisqu'ils sont les ennemis des classiques. M. Bray a fort bien montré que Boileau et les ennemis de Boileau se font exactement la même idée des principes de la littérature. Il en est de même pour le théâtre : c'est au nom

des règles, de certaines règles qu'on est pour ou contre Corneille, Racine, Boyer, Pradon,... etc. Et c'est cette histoire des directives de la critique que M. Mélèze ne nous donne pas.

L'information des deux thèses est très bonne. Le dépouillement des périodiques a été minutieux. Outre les sources imprimées, très abondantes, M. Mélèze a utilisé d'intéressants manuscrits. La thèse complémentaire nous apporte un précieux répertoire de jugements critiques sur quelque soixante-dix écrivains dramatiques et quelque quatre cents pièces, répertoire qui aurait pu aider M. Mélèze à écrire cette histoire suivie et critique des réputations que je juge si importante.

Bien entendu, M. Mélèze ne pouvait pas lire tout ce qu'on a écrit de 1660 à 1715. On glanera donc peu à peu ce qui complétera ses documents. *Le Triomphe de Madame Deshoulières* de M^lle^ Lhéritier ajoute une nouvelle « cornélienne » à ceux qui préféraient hautement la tragédie héroïque à la tragédie tendre. L'ouvrage de de Callières, *Du Bel Esprit*, apporte aussi de curieuses remarques sur la querelle. Le P. Bouhours, lui, est racinien ; je ne vois pas, sauf erreur, que M. Mélèze ait cité un texte intéressant de *La manière de bien penser* (« Racine... qui connaît si bien la nature et qui en a exprimé les sentiments les plus délicats dans son *Andromaque* et dans son *Iphigénie* »). Je ne vois pas non plus le très vif éloge de Molière par le P. Rapin dans ses *Réflexions sur la Poétique*. La *Vie de Corneille* de Fontenelle (qui est de 1702) nous apporte ce témoignage que, contre Corneille, les doucereux et les enjoués prévalaient et par le nombre et par la situation. Les lettres inédites de Bayle, les lettres inédites de divers savants publiées par Gigas, le *Mabillon* d'E. de Broglie auraient fait connaître quelques opinions des « savants ». Dans les *Promenades* de Le Noble (surtout la 7^e^) on trouverait des éloges de Quinault, de violentes attaques contre les « Dancourades dont M. Mélèze » ne dit rien. Quelques textes dans les *Mémoires* de Jean Rou. Les mémoires de Huet, le *Huetiana* et le *Sorberiana* (ces deux *Ana* sont dignes de foi), nous donnent des éloges intéressants de Molière, Corneille (par contre, Huet semble mettre sur le même plan Racine, Benserade, Quinault). Le seul auteur dramatique français qui semble avoir intéressé l'étudiant anglais Martin Lister (en 1698) est Molière. Il y aurait assurément des découvertes à faire dans les préfaces, avant-propos de pas mal d'éditions d'ouvrages dramatiques (par exemple, sur Racine en tête des *Œuvres* de Lagrange-Chancel, 1735 ; l'avis au lecteur de la *Rodogune* d'Aigue d'Iffremont, 1667, sur Corneille). Je ne suis pas du tout de l'avis de M. Mélèze sur M^me^ de Sévigné. Comment dire qu'elle tient Molière pour un amuseur et un réprouvé, simplement parce qu'elle écrit « qu'il ferait une très bonne farce de ce qui se passe à l'hôtel de Bellièvre »? On compte *par douzaines*, dans sa Correspondance, les citations des farces ou les allusions à ces farces; ce serait témoigner d'une singulière complaisance pour des œuvres damnables. M^me^ de Sévigné, qui approuve *Tartuffe*, n'a pas de ces pruderies.

DANIEL MORNET.

PIERRE MOREAU, **La conversion de Chateaubriand.** Un vol. in-16 de 242 pages. Paris, librairie F. Alcan, 1933.

Dans la collection des *Énigmes de l'histoire*, M. Pierre Moreau raconte avec talent la conversion de Chateaubriand. Son information est à la page, mais pourquoi cette gageure? Ne citer nulle part *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, ni les articles consacrés par Sainte-Beuve à l'auteur de *René*, du *Génie du Christianisme*, de l'*Itinéraire*, des *Mémoires d'Outre-Tombe!* Si M. P. M. utilise perpétuellement le grand critique, s'il l'allègue à la rencontre, avec le cliché à la mode, « Sainte-Beuve, dans l'ombre, distillait ses

poisons (p. 239) », il le met comme à l'index et lui inflige le silence. Pourtant, en pareille matière, « C.-A. Sainte-Beuve, de l'Académie française », est un auteur grave, qui mérite qu'on l'entende sur un écrivain qu'il a beaucoup connu, ne serait-ce que pour discuter ou réfuter ses assertions. Serait-elle symbolique la vignette du titre : Clio avec un bandeau sur les yeux?

« Toute conversion est une énigme, » dit la préface. Mais celle de Chateaubriand est une énigme dans une énigme. Car l'homme tout entier nous échappe... Devant Chateaubriand qui pleure pour croire, notre émotion s'enveloppe de je ne sais quel trouble, de je ne sais quelle inquiétude. Est-ce l'inquiétude d'un doute, le trouble de l'équivoque? Point de vulgaire débat sur la sincérité! » Et, pourtant, quel problème d'ordre supérieur et intime! « Le problème est plus profond, plus pathétique : il s'agit de savoir ce qu'est une conversion qui ne change pas l'homme tout entier; quel drame se joue dans une âme qui tient encore aux prestiges dont elle sait la vanité, et s'il faut l'admirer ou la plaindre, l'aimer ou la mépriser ».

« Les psychologues, les critiques n'ont pas cessé de scruter l'histoire de cette conversion... Nous pourrions dire leurs désaccords, assister à leurs discussions, tâcher de les accorder et de les discuter à notre tour. Mais, pour nous, quel autre moyen de déchiffrer l'énigme de cette révélation intérieure, que de voir ce qu'elle a fait de Chateaubriand, où elle l'a pris et où elle l'a porté. Elle l'a pris dans le XVIII^e^ siècle et elle l'a porté dans le XIX^e^. »

Cette étude se divise en trois parties. Du « jeune philosophe » on passe, par « la conversion », au « converti ». Nous suivrons le guide alerte et disert dans ce passage secret, dans cette crypte mystérieuse. Non que nous devions y faire des découvertes capitales, puisque Sainte-Beuve avait décelé et révélé l'essentiel, tant dans son Cours de 1848-1849 à l'Université de Liége que dans tel article des *Causeries du lundi* intitulé : *Chateaubriand, Anniversaire du Génie du Christianisme* (17 avril 1854). L'énigme y est posée et résolue déjà avec une précision et une clarté magistrales.

« Chateaubriand, dans la première préface de son livre, touchait le point de sa conversion, car il n'avait pas toujours été religieux : loin de là... Il avait manifesté, depuis, sa manière de sentir et de voir sur tout sujet dans l'ouvrage qu'il avait publié à Londres en 1797, l'*Essai historique, politique et moral sur les Révolutions*... Ici, dans le *Génie du Christianisme*, il reparaissait tout autre[1] ». Juillet 1798 est l'époque « où la nouvelle de la mort de sa mère lui donna je ne sais quel ébranlement de tout l'être moral et détermina la dernière crise[2] ». Il fait dans la préface du *Génie* son *mea culpa*, confesse les erreurs, les déclamations et les sophismes de jadis, avant de dire de quel moyen la Providence s'est servie pour le rappeler à ses devoirs de chrétien.

Un document unique permet de « sonder tout l'abîme » et de « toucher le fond de son incrédulité ». C'est cet exemplaire confidentiel de l'*Essai* où l'auteur, fin 1797 ou début de 1798, avait écrit en marge de hardis commentaires et ses plus secrètes pensées, une véritable *profession de foi* d'incrédulité, ses reniements et ses apostasies formelles sur le Dieu-Providence, sur l'immortalité de l'âme, sur le christianisme. Sainte-Beuve, dans les notes des *Causeries du lundi*, tome X, les constate tout au long sur des textes peu équivoques.

Puis deuil sur deuil : M^me^ de Chateaubriand mère meurt; puis meurt M^me^ de Farcy, une des sœurs de François-René : « Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles : ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru. »

Et le même Sainte-Beuve, qui avait pris acte du scepticisme violent et

1. *Causeries du lundi*, X, p. 75.
2. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 123, éd. 1861.

téméraire que traduisaient les notes marginales de l'exemplaire confidentiel de l'*Essai*, constate la sincérité de Chateaubriand. Comme preuve il cite le document qu'il a trouvé lui-même dans les papiers de Fontanes, cette lettre exaltée, exagérée, écrite à l'ami par Chateaubriand, à Londres, le 25 octobre 1799. Comme preuve corroborante, avec le même accent de sincérité, Sainte-Beuve ajoute la prière qui couronnait le *Génie du Christianisme*, dans la première édition, et qui mettait le cachet à la dernière page de ce livre. Cette prière un peu emphatique a dû être écrite le 31 décembre 1799, au coup de minuit, dans une effusion mêlée de larmes. « Créateur de la lumière, pardonne à nos premières erreurs[1]... » Cette exaltation sensible et religieuse constate l'instant de ferveur et de croyance. Voilà la conversion de Chateaubriand.

Conversion qui ne semble point totale, ni vraiment définitive, au libre examen de Sainte-Beuve. La religion de Chateaubriand lui paraît « chose distincte de la pratique de la vie[2] ». Il le montre — avec textes à l'appui — « tout chamarré de royalisme et de catholicisme sans que cela tire le moins du monde à conséquence pour les actes ou les sentiments[3] ». Bien des revirements viendront; plus d'une « rechute épicurienne ». Cette « alternative de doute et de foi », Chateaubriand la confessera lui-même dans ses *Mémoires*.

Revenons à M. Pierre Moreau. « Les *conversions* sont, le plus souvent, des *retours*. Aller à Dieu, ce fut, pour Chateaubriand, revenir à la Bretagne. » Donc évocation de la Bretagne, évocation un peu convenue et poussée au noir. « Ma patrie est cette pauvre Armorique », a écrit Chateaubriand lui-même. « Terre maigre, rongée par la disette... » (p. 3) est exagéré quand il s'agit du pays malouin, des bords verdoyants et plantureux de la Rance, du terroir fécond et des majestueuses futaies de Combourg, combien différents des landes de Basse-Bretagne! Le climat et la physionomie de la Chênaie, près de la forêt de Coetquen, plairont à Maurice de Guérin, fils du Languedoc, et il appellera cette Bretagne « la bonne contrée ». — « La Bretagne a besoin d'un au-delà. C'est pourquoi elle revêt de tant de poésie les deux sentiments qui l'y portent : celui de l'amour et celui de la mort » (p. 5). Soit. Mais quoi de spécifiquement breton dans le dévouement des prêtres?

« Passion de l'indépendance et de l'aventure », soit encore pour la patrie de Jacques Cartier et de Lamennais. « Royaliste et révolutionnaire, ce serait la définition même de Chateaubriand » (p. 11). Affinité avec le génie d'Ossian, le génie des bruyères et des brouillards. L'auteur des *Martyrs* conduit Eudore au pays des bardes et de « cette jeune fille aux yeux bleus sur les rochers de l'Armorique » (p. 13). Tout cela est bien vu et intéressant.

« Sa conversion, retour à la province, est aussi un retour à la race, » à cette race qui rendit le séjour à Combourg malsain pour ce jeune homme ardent, mélancolique, né triste, nerveux et tourmenté. Le père, la mère, la sœur Lucile avec son exaltation morbide et sa mélancolie tragique! « Formé du même sang, dit Ch., j'étais fait comme elle pour me tourmenter et pour me détruire. » Tout est triste aux tristes. Mais, par contraste, « une invincible gaieté chasse à tout moment ses fantômes » (p. 25). Quel garnement et quel bon garçon, à ses heures, que le chevalier de Chateaubriand!

Pour le Paris de 1790, M. Moreau est sévère. Il en veut au XVIII[e] siècle, mais brosse bien le tableau. Le vieux Malesherbes, grand-père de sa belle-sœur, bien que terrien, montre à Ch., sur la carte d'Amérique, les mystérieuses régions polaires, le passage du Nord-Ouest. Le 8 avril 1791, Ch. s'embarque sur le brick *Saint-Pierre*, à Saint-Malo, où si souvent il avait « béé aux lointains bleuâtres ». Le voilà sur la mer, « cette patrie qui voyage avec nous ».

1. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 326, éd. 1861.
2. *Ibid.*, p. 330.
3. *Ibid.*, p. 286.

Tout le récit de la navigation et du voyage en Amérique est à lire. Exotisme, pittoresque neuf et coloré, épithètes hardies, paysages qui « ont des âmes romantiques ». C'est une découverte.

Les *Natchez*, « le sentiment de l'évasion » (p. 65). « Notre vieux monde se relie aux îles nouvelles et communique avec les océans qui sont là-bas, par delà les terres explorées. »

Après l'évasion, l'exil. De retour en France en décembre 1791, Ch. émigre le 15 juillet 1792. Impressions religieuse en Allemagne devant quelque « vénérable pasteur » (*Essai sur les Révolutions*). Après Coblentz et Thionville, l'Angleterre : tristesse, dénuement, désespoir, isolement, épisode romanesque de Charlotte Yves. Chateaubriand s'était marié en Bretagne, mais « comme il comprendra Chênedollé, plus tard, comme il pardonnera aisément à son ami de s'être conduit auprès de sa sœur Lucile ainsi qu'il s'est conduit auprès de Charlotte » (p. 81).

Lui, du moins, se rend compte de la Révolution ; il a su voir que « l'histoire de ce temps était incommensurable à toute l'histoire du passé ». Il médite l'*Essai*, où il glisse plus d'une invention fabuleuse à côté de souvenirs vécus de l'émigration en Angleterre. Ce sont les hardiesses de l'exemplaire confidentiel, « sa vraie pensée de la trentième année dans tout son scandale, dans sa nudité brutale, sans hypocrites concessions ». Dans cet éternel combat d'Oromaze et d'Arimane — ainsi qu'il dira en 1826 — Arimane est toujours vainqueur... » (p. 93).

La conversion : « J'ai pleuré et j'ai cru ». C'était pourtant tout à coup un appel encore timide : « Quelquefois je suis tenté de croire à l'immortalité de l'âme ». L'écho des sermons du XVIII^e^ siècle, des objurgations d'un abbé de Boismont se font entendre dans l'*Essai* philosophe *sur les Révolutions*. « Cessez cette cruelle philosophie : ne ravissez point à l'infortuné sa dernière espérance : qu'importe qu'elle soit une illusion, si cette illusion le soulage d'une partie de l'existence... » (p. 107). On retrouvera ce sentiment chez le Renan des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Malgré les boutades impies, l'épicurisme lucrétien et le cynisme philosophique de l'exemplaire confidentiel de l'*Essai*, telle invocation à Dieu, tel appel à la foi, constituent plutôt de l'*antithéisme* qu'un athéisme absolu. « J'étais chrétien et très chrétien avant d'être chrétien, » dira Ch. un jour, en relisant son premier livre (p. 117).

Un renouveau de foi se produit chez les émigrés. L'Angleterre s'incline devant la grandeur du catholicisme en exil. Le catholicisme est comme un ferment sur cette terre anglicane. Ces chapitres sont neufs, substantiels et intéressants. La mystique du sang, la théorie de l'expiation et du martyre hantent les esprits dans cette période d'apocalypse : Ballanche, Bonald, Nodier, Joseph de Maistre... Chateaubriand recroit à la Providence. Rivarol lui-même fait appel à la foi. « Le vice radical de la philosophie est de ne pouvoir parler au cœur. Or l'esprit est le côté partiel de l'homme, le cœur est tout » (p. 139). L'émigration semble élaborer plus ou moins obscurément le *Génie du Christianisme*. C'est comme une vaste conjuration religieuse. M. Moreau, très averti, très informé, résume bien la question.

Il montre comment les *Martyrs* seront une réplique à la *Guerre des Dieux* de Parny, tout ainsi que le *Génie du Christianisme* place sans cesse le monde de l'Olympe en face du monde chrétien. « Les athées n'ont plus le haut du pavé. »

Le 5 avril 1799, Ch. écrit à M. de Baudus : « J'ai un petit manuscrit sur *la Religion chrétienne par rapport à la morale et à la poésie* ». Le 25 octobre encore : « *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*... J'ai fait tous mes efforts pour en bannir le ton polémique ou théologique et pour en rendre la lecture aussi agréable que celle d'un roman. Ce qui est certain, c'est que j'ai mis tout ce que je puis avoir dans le cœur et dans la tête. »

Restait à trouver le titre. Il existait chez Ballanche dès 1797 : *Le Génie du Christianisme*[1].

Chateaubriand lit les apologistes, les philosophes chrétiens et païens. Il prend de toute main; il dégage toute une tradition de foi.

C'est un réveil de tout le passé. « Sa conversion est préparée de loin par les circonstances extérieures, par la société ou il vit, par ses pensées obscures; elle est précipitée par les entretiens de Fontanes, par le poème de Parny, par l'entreprise littéraire où il se jette, par les réflexions et les lectures qu'elle lui impose; elle est consommée par la mort de sa mère, confirmée par la mort de Mme de Farcy (p. 187). » *Vérité des larmes*. « Vérité de l'amour maternel, de l'espoir dans la mort... Ce chrétien eût-il tant aimé sa religion si elle n'avait été la religion des femmes? L'homme qui s'est plu à tant de rêves troubles distingue à peine entre ces rêves et ses effusions de croyant. » Le critique qui écrit ces lignes se devait de citer explicitement Sainte-Beuve. Malgré tout il subsiste un arrière-plan de mystère, mais c'est alors que M. Moreau indique la lettre du 25 octobre 1799 à Fontanes et la prière du 31 décembre 1799. Que ne les a-t-il citées intégralement, même après le maître!

La troisième partie du livre étudie « *Le converti* ». En mai 1800, Ch. revient en France; il y retrouve Fontanes, Joubert, Mme de Beaumont, tout ce milieu propice, qu'il enchante et qui admira l'auteur du *Génie du Christianisme*. Le 2 avril 1801 paraît *Atala*, « ce conte passionné, qui sert mal la cause de la religion, en dépit de la conclusion édifiante qui le couronne » (p. 200). Le *Génie* lui-même paraît le 14 avril 1802. « De l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions*, le véritable auteur du *Génie* se dégagera, le Chateaubriand ondoyant et divers, païen et chrétien à la fois; ou, pour reprendre un mot de Sainte-Beuve, épicurien à l'imagination catholique. » Il réhabilite le XVIIe siècle. Il réveille le passé. Il arrive à son heure.

« Rebelle parfois, mais dompté, prompt à l'orgueil, mais aussi à l'abandon, il reste, malgré les orages et les crises intérieures, le converti de 1799. » Voire! Sainte-Beuve dira beaucoup plus et différemment, sur le secrétaire de l'ambassade de Rome, sur le pèlerin passionné de l'*Itinéraire*, sur le pamphlétaire impitoyable de *Buonaparte et des Bourbons*, sur le ministre de la Restauration, durement disgracié, sur « l'inutile Cassandre ». Voilà pour l'homme d'action. Et voici pour le poète : *René*, *Les Martyrs*, *Le dernier Abencérage*, *La Vie de Rancé*, *Les Mémoires d'Outre-Tombe*. Que de chefs-d'œuvre!

« ... Et sa vie d'homme, avec ses faiblesses, ses vertiges, ses résignations. » Ce chapitre est un peu bref, malgré l'habileté de certains raccourcis et le rappel de faits bien connus.

« Dans cette vie de converti... » M. Moreau sait mieux que nous qu'on se convertissait plus à fond au temps de Rancé, de Racine, de La Vallière... Il parle avec esprit et avec cœur de Mme de Chateaubriand. « C'est un long drame silencieux que l'histoire de ce ménage... » Assurément, Ch. ne fut pas un mari modèle. Et quel amoureux toujours en conquête! Que ce vieil homme reste jeune! « Comment effacer de sa vie la longue suite de noms aimables? » Pauline de Beaumont, Delphine de Custine, Nathalie de Noailles, Mme de Duras, Hortense Allart, la jeune Occitanienne, Mme Récamier... Il en passe, et des meilleures! Mme de Chateaubriand faisait pénitence, avec dignité, dans la situation la plus fausse. L'enchanteur n'était fidèle qu'à sa propre infidélité, constant, lui aussi, que dans l'inconstance.

« Le cœur le plus serein en apparence ressemble au puits naturel de la savane Alachua... » « Ce crocodile-là, remarque Sainte-Beuve, ne cessa jamais d'habiter au fond du cœur de René[2]. » Quel orgueil! Quelle vanité! Quelle prétention à l'indifférence « excepté en religion ». Quel désabusement! Quel

1. V. Giraud, *Le Christianisme de Chateaubriand*, II. L'Évolution, 1928, p. 61.
2. *Chateaubriand et son groupe*, I, p. 243.

pessimisme! Mais, quand même, dans l'occasion, le chrétien se retrouve : « Je m'en tiens à mon *Credo*, répond-il à Lamennais, et j'y trouve consolation » (p. 241).

A tel romantique frénétique, Philotée O'Neddy (Théophile Dondey), qui lui avait envoyé *Feu et Flamme*, il répondait en ces termes, le 12 novembre 1833 :

Je voudrais, Monsieur, n'avoir lu que votre lettre, bien que vous m'y donniez des éloges que je ne dois nullement mériter; elle est pleine d'esprit, de noblesse et de verve. Mais, Monsieur, j'ai le malheur et la faiblesse d'être chrétien. Je ne suis point frappé de la grandeur de cette *Babel* que vous célébrez. J'ai dit la vérité à la puissance; j'ose la dire au talent en m'adressant à vous : ne profanez point les dons que vous avez reçus de la nature; conservez votre génie ardent et passionné, sans en altérer les accents...

Recevez, Monsieur, à la fois mes excuses et mes remerciements les plus sincères. Pardonnez-moi, je vous prie, ma religion, mes cheveux gris et ma franchise : celle-ci est de la Bretagne, ma patrie; les autres sont du temps.

René a pris des années, et il prêche ses enfants.

Cette profession de foi, ferme et courtoise, charitable, exempte de respect humain, n'atteste-t-elle pas que Chateaubriand était sincère, en somme, dans sa conversion et jugeait en chrétien?

JEAN GIRAUD.

J. WRIGHT, **Camille Selden : Sa vie, son œuvre.** *Un intermédiaire entre l'esprit germanique et l'esprit français sous le second Empire.* Un vol. in-8° de 259 pages. Paris, Champion, 1931. Tome 80 de la Bibliothèque de la « Revue de Littérature comparée ».

Vers 1890, on rencontrait à Rouen, se rendant du boulevard Jeanne-d'Arc au lycée de jeunes filles, où elle était professeur d'allemand depuis 1882, une vieille dame de soixante ans — appuyée sur le bras de sa bonne — « usée au delà de son âge, grosse et impotente, toujours vêtue de violet, toujours extrêmement soignée, avec ses cheveux blancs et frisés sous sa capote qu'elle ne retirait jamais, même pour faire ses cours... Ses yeux bleus étaient restés extraordinairement jeunes, avec un regard un peu malicieux » (p. 228).

Cette vieille dame, dont la photographie et la signature, écrite en allemand, sont reproduites à la première page de la monographie sympathique et consciencieuse de J. Wright, n'aurait pu lire sans émotion, dans l'édition de 1872 d'*Émaux et Camées, La Bonne Soirée* de Théophile Gautier :

J'ai là l'*Intermezzo* de Heine,
Le *Thomas Grain d'Orge* de Taine,
Les deux Goncourt.
Le temps, jusqu'à l'heure où s'achève
Sur l'oreiller l'idée en rêve,
Me sera court.

C'était Camille Selden, que son acte de décès, dressé à Orsay le 8 août 1896, appelle Élise de Krinitz, du nom de ses parents adoptifs, Adolphe et Émilie Krinitz, dans le caveau mortuaire desquels elle repose, au cimetière Montmartre, où repose aussi Henri Heine, dont elle fut la Muse des dernières amours, la secrétaire intime durant les neuf derniers mois de sa vie douloureuse. Camille Selden, surnommée la Mouche, par allusion à l'emblème gravé sur le cachet dont elle avait coutume de se servir, Camille Selden, « l'adorable créature, charmante et douce, instruite, parlant et écrivant avec

1. *Catalogue d'une Bibliothèque représentant le Mouvement romantique*, Paris, Giraud-Badin, 1934, n° 966, p. 229.

la même facilité l'allemand, le français et l'anglais », selon la baronne Charlotte d'Embden, la sœur de Henri Heine. La Mouche était à ce moment, entre juin 1855 et le 17 février 1856, — où s'éteignit le poète du *Reisebilder* et du *Livre des Chants*, — « de taille moyenne, d'une figure plutôt agréable que belle ; des boucles brunes encadraient un visage aux traits fins ; les yeux avaient un regard où pétillait un peu de malice ; le nez était court, la bouche petite et, lorsqu'elle parlait ou souriait, on pouvait entrevoir deux rangées de dents, blanches comme des perles. Les mains étaient petites et bien faites ; les pieds aussi étaient petits et bien cambrés. Dans tous ses mouvements, il y avait une grâce toute particulière[1]. » Camille Selden avait alors entre vingt trois et vingt-cinq ans, étant née le 22 mars (?) 1830, 1832 ou 1833, née on ne sait pas où. En Autriche ? en Souabe ? en Saxe ? en Hongrie ? à Prague ? à Torgau ? de parents inconnus. Fille naturelle d'un grand personnage ou fille d'un pauvre pêcheur, elle avait été adoptée toute petite par M. et Mme de Krinitz, de Dresde, installés plus tard à Paris.

Avec les années, selon le mot d'une élève facétieuse, « la petite Mouche de Henri Heine était devenue un gros bourdon ». Cet âge est sans pitié, même au pays de Flaubert[2] !

Toute jeune, en août 1847, elle avait rencontré, dans le train du Havre, Alfred Meissner, écrivain et poète de Bohême en exil. C'est l'épisode fugitif et romanesque de *Margot*, nom qu'elle déclina, volontiers mystificatrice, à son charmant compagnon de voyage[3].

Plus tard, Camille Selden pourra méditer les mots d'humour cruel que Heine lui avait dits un jour : « Tu ne connais pas ton bonheur, ô Mouche chérie ! Quelle chance d'être aimée par un homme qui va mourir[4] ! »

« Je me sentais flotter en quelque sorte dans le vide, écrit-elle dans ses *Mémoires*, et je faisais de vains efforts pour sortir de moi-même et reprendre goût à la vie active, quand le hasard me rapprocha de l'homme qui devait prendre tant de place dans ma vie, et pour ainsi dire la transformer[5]. » Cet homme, c'est Taine, dont elle semble avoir été pendant dix ans (1858-1868) l'Égérie, la collaboratrice, et dont même elle se serait considérée un moment comme la fiancée, vers 1862. Quand C. Selden s'éteignit à Orsay, 21, rue de Chartres, le 7 août 1896, l'inventaire de ses modestes biens fut dressé par le notaire du lieu, parmi les quinze cents lettres à elle adressées par différentes personnes, en français, en anglais, en allemand, en italien, figuraient environ quatre cents pièces, écrites par Taine, qui furent revendiquées par la famille du philosophe et dont on n'entendit jamais parler[6]... Les manuscrits de C. Selden ont disparu, semble-t-il. J. Wright a donc raison de dire, dans son introduction, pour les documents, « nous n'apportons rien de nouveau : nous avons été frustrés ». C'est regrettable, en effet.

Néanmoins, la personnalité de C. Selden était intéressante, enveloppée de mystère. « Elle ne prodiguait pas ses souvenirs », dit M. Jules Legras, qui causa avec elle à Rouen et se fit plus tard son défenseur contre une certaine sévérité de Charles Andler[7].

Merci donc à J. Wright pour son excellente bibliographie des articles et

1. Baron L. de Embden, *Heine intime*, édition française par M. S. Gourovitch, Paris, 1893, p. 321.
2. J. Wright, *C. S.*, p. 228, note 2.
3. P. 29. — Cf. sur Alfred Meissner, *Histoire de la Jeune Allemagne, Études littéraires*, par M. Saint-René Taillandier, Paris, 1848, p. 254.
4. Cité par Jules Legras, dans l'article *Für die Mouche*, *Revue Germanique*, juillet-août 1906.
5. *Ibidem*, d'après le manuscrit des *Mémoires* de Camille Selden.
6. J. Wright, *C. S.*, p. 229.
7. *Revue Germanique*, 1906, p. 348. Charles Andler, *D'un faux dans l'œuvre lyrique de Heine*.

ouvrages de C. Selden, pour les listes assez riches des ouvrages et articles consultés par elle au cours de ses recherches étendues, sinon toujours assez approfondies. Nous lui reprocherions simplement de n'avoir pas poussé assez loin l'esprit critique et d'avoir parfois négligé l'expertise des témoignages.

Par exemple, sur les rapports assez délicats de la Mouche et de Mathilde Mirat, l'épouse légitime de Henri Heine. La Mouche, qui avait « pris la meilleure part », ne s'est-elle pas vengée, avec un évident parti pris, de l'attitude peu aimable, assez défiante et sans doute jalouse de Mathilde ? « Le logis du poète ressemblait à un garni de troisième ordre. Nulle élégance..., etc. » (p. 55). Or, nous pourrions opposer à cette assertion au moins trois textes très accessibles. Dans l'étude sur Henri Heine écrite par Théophile Gautier, — en tête de l'édition des *Reisebilder* de 1859 chez Michel Lévy, — celui dont le poète moribond disait : « Oui, c'est un bon enfant que Théo, je crois qu'il a de l'amitié pour moi », note ceci : « Les divers appartements qu'il habita n'avaient pas ce qu'on appelle aujourd'hui le cachet artiste... mais présentaient, au contraire, un confortable bourgeois où la volonté d'éviter l'excentrique semblait manifeste[1] ». Même impression dans les *Souvenirs* de Mme Jaubert, la *marraine* d'Alfred de Musset, la *petite fée* de Henri Heine, la femme du conseiller à la Cour de cassation, qui fut l'exécuteur testamentaire du poète de *Lazare* et d'*Atta Troll*[2].

« Son mobilier était celui d'un bourgeois aisé, tenu avec une propreté recherchée. Un beau portrait de Laëmlin rappelait sa femme lorsqu'elle était absente. Mme Heine se retirait discrètement à l'arrivée d'un visiteur[3].... » L'exquise et indulgente Parisienne a plus de tendresse que C. Selden ! Le baron L. de Embden, le propre neveu de Heine, qui n'avait aucune raison, au contraire, de louer Mathilde, écrit de même, d'après les souvenirs de Charlotte de Embden, sa mère, la sœur Lolotte du poète : « L'ameublement de l'appartement qu'il occupait avait le caractère qui convient à l'intérieur d'une famille bourgeoise aisée, mais les raffinements du luxe moderne y manquaient[4]... ». J. Wright, par sympathie pour la Mouche, nous semble trop sévère pour Mathilde, dans ce chapitre III tout inspiré des *Derniers Jours de H. Heine*. Elle devait au moins rappeler les impressions plus favorables de Mme Jaubert et de Gautier.

Il reste que « la Mouche égayait Heine par sa frimousse jeune, sa conversation alerte, toute son allure légère de *fine Mouche*. Elle n'était pas la sentimentale éplorée. » Heine, moribond, ressentait pour sa dernière et sa plus fidèle amie, passionnée, enthousiaste, pour cette secrétaire intime, si dévouée, si sympathique, si compréhensive, si tendrement et totalement indulgente, pour cette « teinturière » qui revisait avec talent la traduction française de ses ouvrages, une « fantaisie toute cérébrale, un peu impatiente, avec une nuance quelquefois de mélancolie, mais beaucoup plus souvent de gaîté rabelaisienne et d'humour[5] ». Elle inspira son « moribondage » ironique, parfois débridé : « A la vérité, nous formons à nous deux un couple étrange[6]... » et l'audacieuse et pathétique *Fleur de la Passion* : « Oui, c'était toi, la fleur,

1. P. V de l'étude de T. Gautier, que J. Wright ne cite pas.

2. Cf. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, IX, p. 400 : « Que ne dirait-on pas de ces délicates affections de femme, de ces grâces ingénieuses et souriantes qui consolaient Alfred de Musset sous les traits d'une marraine, et qui ne manquèrent pas au chevet de douleur et de mort d'un Henri Heine lui-même ? ». Le lecteur de 1865 pouvait d'ailleurs penser à Camille Selden aussi bien qu'à Mme Jaubert.

3. *Souvenirs de Mme C. Jaubert*, édition Hetzel, p. 311. Toute l'étude sur H. Heine est à lire.

4. L. de Embden, *Heine intime*, Paris, 1893, p. 239.

5. Charles Andler, *Revue Germanique* (article cité), p. 348.

6. J. Wright, p. 42, 52, 53.

ô mon enfant... Des mots ! des mots ! point de faits !... », et encore : « Tu ressembles à une fleur, tant tu es gracieuse, et belle, et pure... ». Ce chapitre attendu présente de larges citations des *Derniers Jours de H. Heine* et de l'*Esprit moderne en Allemagne*, citations qui permettent de juger du talent critique de Camille Selden.

*
* *

Plus mystérieuses furent les longues relations de Taine et de Camille Selden. Les historiens officiels, de connivence avec la famille du critique philosophe, interprétant à la lettre ses recommandations sur la publication de sa correspondance, ont maintenu sur cet épisode de sa vie intellectuelle et sentimentale la conspiration du silence. Avec l'étroitesse timorée d'un puritanisme bourgeois et provincial, on a biffé le chapitre des rapports de l'écrivain, entre trente et quarante ans, avec l'étrangère, la femme de lettres, le *bas-bleu*, comme on disait alors. Faute de documents inédits, J. Wright ne pouvait guère ajouter aux renseignements connus. Du moins, elle a su se garder des exagérations tendancieuses du pamphlet au vitriol du docteur Michaut[1], et elle a utilisé les articles de J. Loussert, *Une Amie de Heine et de Taine*[2] et de Marianne Gagnebin, *Une Muse romantique*[3]. Il lui restait l'entreprise délicate et conjecturale de discerner, de démêler, de préciser les influences mutuelles des deux écrivains.

Mais n'ajoute pas qui veut un chapitre au livre des *Philosophes français au XIX^e siècle*. Il était tentant, il pouvait être instructif de découvrir l'homme sous le philosophe, non le pur intellectuel, mais le jeune savant discret, à « la sensibilité vibrante », « l'âme la plus douce et la plus tendre dans le cercle du foyer[4] », avec « une vraie candeur de cœur, une certaine innocence morale conservée ». Ce sont les termes qu'emploie Sainte-Beuve dans son article du lundi 30 mai 1864.

En 1858, Taine a trente ans. Il est l'auteur magistral de *La Fontaine et ses Fables*, de l'*Essai sur Tite-Live*, des *Philosophes français*, des *Essais de critique et d'histoire*. « Jeune encore, aux cheveux noirs », il « rêvait de musique et n'avait de plus cher souhait que d'écrire un roman ». Il est las d'un labeur écrasant, presque contraint d'interrompre tout travail. Mais, ensuite, viendra l'époque des vastes pensers, de l'entreprise monumentale que sera l'*Histoire de la Littérature anglaise*, du roman inachevé, — roman posthume, — *Étienne Mayran*. C'est en 1858 qu'il rencontre cette jeune femme, qui a quelques années de moins que lui, énigmatique, déracinée, du moins transplantée, si différente de lui, si intéressante, avec ses tendances et ses goûts complémentaires des siens, avec sa connaissance approfondie de l'anglais, de l'allemand, de la musique aussi. Heureuse rencontre ! Intimité précieuse ! Témoin apparemment la lettre écrite par Taine, le 29 avril 1858, à Ed. de Suckau : « Je juge d'après quelques Allemands et Allemandes que je vois ici. Mais leur idée s'exprime ailleurs, notamment par la musique ; en l'étudiant bien, on y voit tout le cœur et l'esprit de l'Allemagne ; on m'a joué et fait jouer du Bach, du Schumann, du Mendelssohn, qui valent tous les entretiens du monde. » Taine, pour qui la musique n'avait guère été jusqu'alors qu'*exercitium mathematicae...*, écrira, dans la *Vie de M. Graindorge*, telle page sur-

1. *Le Crime d'un saint laïque*, Paris, 1905. Ce livre ne figure pas dans les bibliographies les plus complètes. Taine, comme on l'a dit spirituellement, est *tabou*.
2. *Grande Revue*, juillet-août 1913.
3. *Mercure de France*, 1^er novembre 1930.
4. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, VIII, p. 72-81. Le critique regrette que Taine n'ait « pas perdu assez de temps à aller dans le monde », regrette pour lui la société des femmes. Ignorait-il ses relations avec Camille Selden, lui qui savait presque tout ?

prenante de passion et de sensibilité délicate sur le finale de la dernière sonate de Beethoven [1]. Deux siècles auparavant, Mme de la Fayette disait de La Rochefoucauld, son ami : « M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur ». N'en fut-il pas de même pour Camille Selden et Hippolyte Taine ? Nous tendrions à déceler un délicat et discret hommage à l'inspiratrice, à l'élue, dans ces lignes du critique sur un caractère féminin de *Daniel Vlady*, le roman de C. Selden : « C'est une sœur de la Marguerite de Gœthe et des héroïnes de Dickens, une vraie femme de la race germanique, dévouée, soumise et aimante, avec un fonds d'exaltation mystique et tendre ; s'oublier soi-même, se perdre en un autre, regarder l'abnégation comme naturelle, s'y porter toujours et de soi-même comme l'eau sur sa pente, quelle étrange nature, et comme elle est inconnue parmi nous [2] ! »

Taine, usant de ses relations, présente C. Selden à la *Revue Nationale*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue Germanique*, à la *Revue Parisienne*. Il la recommande sans doute à son camarade d'école, Sarcey, au maître Sainte-Beuve peut-être. Il lui vante Stendhal, cet « esprit supérieur », ce « grand romancier..., le plus grand psychologue du siècle », son idéologie précise, son amour des petits faits vrais. Il lui propose une méthode : la sienne. Il fit plus. Il rendit compte, en des articles sympathiques, obligeants, élogieux, chaleureux, des quatre livres que publia, durant cette période heureuse, Camille Selden : *Daniel Vlady* (1862), *L'Esprit des femmes de notre temps* (1865), *La Musique en Allemagne, Étude sur Mendelssohn* (1867), *L'Esprit moderne en Allemagne* (1869). De ces quatre articles, parus dans le *Journal des Débats*, les deux premiers avaient été recueillis, en bonne compagnie, dans la deuxième édition des *Essais de Critique et d'Histoire* (1866). Ils devaient, on le sait, en disparaître plus tard : « Plusieurs morceaux ont été remplacés, dans cette édition [1892], par d'autres qui ont paru moins faibles ». Moins faibles, peut-être ; mais il est des faiblesses qui ne compromettent pas un grand cœur et des complaisances enthousiastes qu'on ne saurait vraiment blâmer. D'autant que *Daniel Vlady*, *Histoire d'un musicien*, roman d'artiste, où la manière allemande se fond avec la psychologie stendhalienne, mérite vraiment une place honorable dans la série qui va de *Wilhelm Meister* à *Jean Christophe* [3]. Daniel Vlady rappelle un peu Chopin que G. Sand avait, dit-on, dépeint dans *Lucrezia*, et Razumoff semble parfois un portrait composite de Paganini et de Liszt, — que Mme d'Agoult (Daniel Stern) avait peint dans *Nélida*. *L'Esprit des femmes*, consacré à trois nobles figures : Eugénie de Guérin, Charlotte Brontë, Rahel de Varnhagen, mérita un bel hommage de Sainte-Beuve [4].

En 1868, Taine se mariait... et cessait toute relation avec Camille Selden, qui en souffrit beaucoup. Il rendait compte, mais cette fois sur un ton plus réservé, de l'*Esprit moderne en Allemagne* (7 février 1869). Camille Selden n'oublia jamais celui qui avait été son maître et son ami. Elle lui garda rancune, comme il paraît dans ses *Mémoires*. Mais elle conserva du moins de ses relations intellectuelles avec lui comme une empreinte, comme une consigne morale. « Le propre de la réflexion, c'est de pacifier l'âme », lit-on dans les *Philosophes classiques* (p. 215). Camille Selden recherchait ce qu'elle appelait « la paix d'âme [5] ».

Les chapitres consacrés par J. Wright aux œuvres de Camille Selden, « intermédiaire entre l'esprit germanique et l'esprit français », œuvres de

1. J. Wright, p. 80. — Cf. p. 389, *Thomas Graindorge*, une page de Taine sur Beethoven qui semble inspirée d'une page de C. Selden ; J. Wright, p. 108.
2. *Essais de critique et d'histoire*, 2e édition, 1866, p. 101, *Camille Selden*.
3. Cf. F. Baldensperger, *Le Daniel Vlady de C. Selden et l'atmosphère du Jean-Christophe de R. Rolland* (*Revue de Littérature comparée*, 1923).
4. Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, IX, 243.
5. J. Wright, *Camille Selden*, p. 210, 223.

critique littéraire ou musicale, à ses articles dispersés dans mainte revue, ne sont point sans intérêt et se lisent avec agrément. Même privée des ressources de l'inédit[1], du document nouveau, cette monographie méritait bien sa place dans la *Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée*. Elle évoque une figure mystérieuse et distinguée, celle d'une femme supérieure, dont la destinée côtoya des destinées immortelles.

Jean Giraud.

Fernand Baldensperger, **Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. Correspondance.** Première série (1816-1835). Un vol. in-8° de xviii-429 pages. Paris, Louis Conard, 1933.

« Une pensée de jeunesse exécutée par l'âge mûr. » Voici comme on pourrait, en se souvenant de l'auteur de *Cinq-Mars*, appeler l'édition si riche, si minutieuse, de la *Correspondance* d'Alfred de Vigny par M. Baldensperger, « plus capable que qui que ce soit de l'accomplir à la satisfaction de tous[2] ». Dans son avant-propos, le critique s'acquitte des dettes de gratitude qu'il a contractées envers ses devanciers, M^lle^ Sakellaridès, Ernest Dupuy, L. Séché, L. de Bordes de Fortage, A. de Luppé, Louis Barthou, Louis Gillet, et tous ceux qui l'ont aidé à remembrer cet ensemble si vivant, si intéressant, que Remy de Gourmont comparait déjà à un évangéliaire, et qui fait mieux connaître l'homme et l'écrivain, le plus cher peut-être des poètes romantiques à la conscience moderne.

L'entreprise est ardue et compliquée. Que de fois l'on se heurte à l'indifférence, à la négligence, à la susceptibilité ombrageuse ou timorée des détenteurs de lettres, quand on veut rassembler un *corpus* aussi complet que possible! L'opposition des héritiers de la propriété littéraire de Vigny a retardé d'un tiers de siècle la publication faite par M. A. de Luppé des *Lettres inédites de Vigny* au marquis et à la marquise de la Grange. Henri Blaze de Bury les avait lues et en signalait l'intérêt dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, le 1^er^ juillet 1881 : « Idées sur le romantisme et les romantiques ». Le recueil n'a paru qu'en 1914[3]. Tel détenteur jaloux n'ouvre pas ses dossiers, tel autre en ignore la valeur. « Un ignorant hérita d'un manuscrit... » disait déjà le bon La Fontaine. Des scrupules respectables, même dans leur excès, mettent l'embargo sur telles lettres du plus vif intérêt. On vous les laisse entrevoir, sans vous permettre de les copier, ni de les publier. Il y a les hiérophantes hermétiques et les iconoclastes : ceux qui ferment sous clé et ceux qui détruisent. Il reste que M. Baldensperger nous apporte de riches gerbes, où tous les épis ne sont pas de même venue, mais dont l'ensemble atteste la fécondité épistolaire de ce rare écrivain.

L'avant-propos et les notes rendent à chacun son dû : *Cuique suum*. Trop d'érudits oublient de citer leurs collaborateurs. M. Baldensperger n'est pas de ceux-là.

Non content de présenter toutes les lettres, publiées ou inédites, qu'il a pu retrouver, M. B. place comme des pierres d'attente, pour achever ultérieurement son monument. « Les nombreuses lettres dont on peut inférer la probabilité par un recoupement quelconque figurent à leur place chronologique. Ne fût-ce que pour donner un extrait de la réponse, et pour jalonner un emplacement qui sera peut-être occupé un jour, ce stratagème a paru admissible : on souhaite qu'un texte vienne confirmer au plus vite nos indications (p. xviii, en note). »

1. N'existait-il pas de lettres de C. Selden dans les papiers d'Eugène Manuel, cité p. 228?
2. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny. La vie et l'œuvre*. Hachette, 1913, p. 198.
3. Librairie Louis Conard, 1914, p. 116, ligne 4, ne faut-il pas lire « *mal* classique » au lieu de « *mot* classique » à propos du *genus irritabile vatum*?

L'avant-propos est suggestif et d'une critique fort juste dans l'ensemble. Toutefois, vignyste fervent, M. F. Baldensperger jette en passant sa pierre à Sainte-Beuve, « l'envieux critique » qui a créé « l'absurde légende de la *tour d'ivoire* ». Pourtant, dans ses *Sonnets* de 1835, un fidèle disciple de Vigny, Émile Péhant, présentait un symbole analogue de la retraite discrète du poète, qu'il ne voulait certainement pas blesser, l'admirant fort et lui devant beaucoup.

A M. le Comte Alfred de Vigny.

Quand la lune commence à monter, blanche, aux cieux,
Quelquefois je m'en vais tout seul aux Tuileries,
Sous les hauts marronniers traîner mes rêveries,
Et sentir un vent frais passer dans mes cheveux.

Alors, si quelque oiseau chante, aussitôt mes yeux,
Dont les larmes tombaient sur les feuilles flétries,
Le cherchent; mais caché sous des branches fleuries,
Il achève, invisible, un chant mélodieux.

Moi, debout devant l'arbre où ce doux oiseau chante
J'écoute bien longtemps sa musique touchante;
Et, tout en l'écoutant, je vous nomme tout bas.

Comme lui, de Vigny, quand de votre retraite,
S'élèvent vers les cieux vos beaux chants de poète,
L'univers vous entend, mais il ne vous voit pas[1].

La comparaison mystique de la *tour d'ivoire* n'est juste que dans une certaine mesure, comme pour Hugo l'*écho sonore*. Comparaison n'est pas raison, selon le dicton.

La remarque très juste de M. Baldensperger, qui trouve dans la correspondance de Vigny les habitudes d'un « honnête homme de grande intelligence » plus que d'un « spécialiste littéraire », avait été formulée de bonne heure par un critique bien oublié, Amédée Duquesnel, dans son livre *Du travail intellectuel en France depuis 1815 jusqu'à 1837* : « M. de Vigny nous semble bien plutôt un parfait homme du monde qu'un véritable poète ». Ce critique, ami de Sainte-Beuve, dont toutes les sympathies étaient à l'auteur d'*Eloa*, de *Stello*, de *Chatterton*, avait été reçu dans son Cénacle; c'est à ses mercredis qu'il avait fait la connaissance d'Antony Deschamps[2]. Notons d'ailleurs que Vigny, dans ses lettres, ne néglige pas la parure littéraire de l'idée. Il reste lui-même, parfois avec quelque préciosité, souvent avec poésie.

Feuilletons maintenant la *Correspondance* de Vigny et voyons au passage.

— *P. 48* : Sur *Roland*, projet de tragédie d'après l'Arioste, Vigny s'était ouvert à Edmond Géraud, le poète bordelais, en octobre 1823. La pièce serait de trois actes seulement : « il ne faut pas, en exprimant une grappe, vouloir en tirer plus de jus qu'elle n'en contient... » Vigny « regrettait beaucoup de ne pouvoir aller, dans cette saison, visiter la *Brèche de Roland*, sur la chaîne des Pyrénées[3] ».

— *P. 103* : Sur le fameux exemplaire confidentiel de l'*Essai sur les Révolutions*, qui contenait des « choses inconnues de M. de Chateaubriand », il y avait lieu de renvoyer à Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 177, et *Causeries du lundi*, X, p. 78-82. Cet exemplaire avait passé des

1. P. 43 de la nouvelle édition des *Sonnets et Poésies* d'Émile Péhant, Paris, Lemerre, 1875.

2. *Du travail intellectuel en France*, 1839, Coquebert, Paris, II, p. 63, 130, 134. — P. 174, une allusion à la seconde partie de *Stello*.

3. *Un homme de lettres sous la Restauration. Fragments du journal intime d'Edmond Géraud* (p. p. M. Albert), p. 225.

mains de J.-B. Soulié en celles d'Aimé Martin, puis de Sainte-Beuve lui-même.

— *P. 160* : A David (d'Angers). Voir aussi la lettre de David à Louis Pavie (Paris, 5 septembre 1828) : « J'insère dans cette lettre des vers d'Alfred de Vigny, qu'il a écrits sur un *Cinq-Mars* qu'il m'a donné... Je suis bien heureux d'avoir encore trouvé, dans de Vigny, un cœur qui réponde au mien. Comme vous l'aimeriez si vous le connaissiez ! Quel génie noble et divin !... » (H. Jouin, t. II, p. 367.)

— *P. 167* : Ne pas oublier l'article consacré par Musset, dans *Le Temps* du 17 mai 1831, aux *Pensées de Jean-Paul Richter*. Vigny l'avait-il mis en rapport avec les Lagrange, si accueillants aux hommes de lettres?

— *P. 210* : Alfred de Musset écrit à Vigny : « car vous êtes aussi *mon* père *in litteris* », non pas « *un* père ».

— *P. 246* : Henri de Latouche insérait dans l'*Émeraude, Morceaux choisis de littérature moderne* (1832), p. 18, sous le titre *La loge d'une actrice*, le récit de la rencontre pathétique de Marie Dorval et de Madame Malibran. Ses impressions récentes sont plus sûres que les *Mémoires*, bien romancés, de Dumas. Il cite parmi les amis de l'actrice « l'élégant auteur d'*Eloa*, parlant du sujet de la *Maréchale d'Ancre*, en homme qui en ferait un drame supérieur à *Hernani*, et même au *Maure de Venise* » (p. 22).

— *P. 297* : C'est Urbain Canel qui imprimait *L'Émeraude*, où paraissent *Les Amants de Montmorency*. Le texte, en effet, n'est pas très correct dans ce keepsake (p. 59). C'est L. Janet qui édita *Les Annales romantiques* de 1831 et 1832.

— *P. 346* : La douzième des *Nouvelles Légendes françaises*, « La croix de Latingy », est dédiée « A mon ami le comte Alfred de Vigny » par Édouard d'Anglemont.

— *P. 361* : Henri de Latouche publiait en 1833, dans *La Vallée aux Loups, Souvenirs et Fantaisies*, un article sur les *Ouvrages inédits d'André Chénier* (p. 215-249).

— *P. 367* : Lire *Élie Mariaker* au lieu de *Maraker*. Vigny restera fidèle au Breton Evariste Boulay-Paty. En plus du sonnet que rappelle M. Baldensperger, Vigny lui enverra un exemplaire de *Stello* en 1856[1] : « A. M. E. B. P. son ami A. de Vigny ». Le volume est conservé à la Bibliothèque municipale de Nantes.

— *P. 385* : Émile Péhant témoignera sa reconnaissance à Auguste Cavé, directeur des Beaux-Arts, poète et homme d'esprit, en lui adressant plusieurs sonnets, 7 janvier, 8 janvier 1838, mars 1838 (p. 243-246 des *Sonnets et Poésies*, éd. 1875).

— *P. 398* : Pitre-Chevalier (1812-1836), lire 1863.

— *P. 411* : Chaudes-Aigues (1799-1857), lire 1847. (*L'Intermédiaires des Chercheurs*, 1891, t. XXIV, p. 625, date sa mort du 29 janvier 1847.) L'auteur oublié des *Bords de la coupe*, poésies, fut un des Zoïle de Musset (cf. *Biographie d'A. de Musset* par son frère Paul, in-8, p. 126, et Léon Séché, *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, p. 201).

Que M. Baldensperger nous pardonne ces critiques vétilleuses et ces menues additions à ses notes si précises et si utiles pour ceux qui considéreront son édition comme un indispensable instrument de travail. Son livre nous fait mieux connaître l'activité intellectuelle et charitable, le caractère et le talent du grand poète. Elle apporte des textes d'intérêt capital, comme ceux des vers à M^me^ Dorval (p. 294 et 298). Souhaitons pour finir que les tiroirs des collectionneurs s'ouvrent plus largement encore à l'avenir. La gloire de Vigny ne saurait qu'y gagner, comme aussi la connaissance de

1. En mai 1835, Hégésippe Moreau adressa à Vigny un petit poème *A l'auteur de Chatterton*, p. 117 des *Œuvres inédites*, par Armand Lebailly, Paris, 1867. Connaît-on la réponse de Vigny à laquelle semble faire allusion la note 13 du petit volume?

l'époque romantique, dont il fut l'un des animateurs les plus efficaces et les plus dignes, par son talent, par son génie, mais aussi par son cœur, généreux, tendre et sûr.

JEAN GIRAUD.

Kulturwissenschaftliche Bibliographie zum Nachleben der Antike, t. I, *Die Erscheinungen des Jahres 1931*, dirigée par HANS MEIER, RICHARD NEWAL et ÉDGAR WIND. Un vol. in-8° de XXX-334 pages.

Une équipe d'une cinquantaine d'érudits s'est appliquée à recueillir, à travers les livres et les revues du monde entier, les témoignages de la survivance de l'antiquité, dans le monde médiéval et dans le monde moderne. Après une préface d'Edgar Wind, un plan méthodique groupe les références qui concernent le problème de cette survivance, l'histoire de ses types et de ses thèmes, les époques successives où elle s'est manifestée, depuis la basse antiquité, la civilisation byzantine, le Moyen Age, jusqu'à la Renaissance, aux siècles modernes, à l'âge contemporain. Et la part des lettres françaises dans ce précieux répertoire est, dès maintenant, singulièrement étendue.

Se doutait-on, en effet, que, dans cette seule année 1931, à laquelle est consacré ce premier volume, eussent paru, de droite ou de gauche, tant d'ouvrages et d'articles, où l'on pût voir, ne fût-ce que dans une page ou dans une ligne, tel reflet, direct ou indirect, des philosophes ou des poètes anciens, sur Marot, Marguerite de Navarre, Rabelais, Calvin, du Bellay, Ronsard et la Pléiade, Montaigne, Charron, du Vair, Corneille, Descartes, Pascal, La Fontaine, Molière, Racine, Bayle, Fontenelle, Vauvenargues, Lesage, Voltaire, Diderot, Buffon, Chénier, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Gautier, Flaubert, Baudelaire, Anatole France, Dorchain, Barrès, Valéry, Giraudoux[1] ?

Ainsi se constitueront lentement les éléments d'une immense histoire de l'humanisme, dont l'histoire de la littérature française tirera le plus grand profit.

PIERRE MOREAU.

JOHN STEPHENSON SPINCK, **Jean-Jacques Rousseau et Genève**. Essai sur les idées politiques et religieuses de J.-J. Rousseau dans leur relation avec la pensée genevoise au XVIII^e siècle, pour servir d'introduction aux *Lettres écrites de la montagne*. Un vol. in-8° de 324 pages. Paris, Boivin, 1934.

M. Spinck, dans son Introduction, rend hommage au *J.-J. Rousseau genevois* de G. Vallette et à l'*Affaire J.-J. Rousseau* d'Édouard Rod, « guides sûrs et dignes de toute confiance ». En réalité, l'excellente thèse de M. Spinck montre que, si ces livres ont des qualités littéraires et sont assez bien informés, ils sont loin d'être toujours sûrs. M. Spinck a sur eux l'avantage d'avoir mené son enquête beaucoup plus loin et de l'avoir faite avec beaucoup plus de précision. Il s'appuie notamment sur la remarquable édition critique des *Lettres de la montagne* qu'il a donnée dans les *Annales J.-J. Rousseau*, où il a pu, grâce aux manuscrits et documents divers, déterminer avec précision tous les mouvements de la pensée de Rousseau, toutes ses sources certaines

1. Comme il serait impossible qu'il ne se fût pas glissé, dans un ouvrage aussi considérable, une omission ou un lapsus, signalons que l'on ne trouve pas à l'index les noms de Buffon (n° 439) et de Sainte-Beuve (n° 1151). Et peut-être pourrait-on ajouter ici ou là la référence de tel ou tel article, comme celui de Robert Valentine Merrill, *Lucian and du Bellay's Poète Courtisan*, Modern Philology, août 1931, ou celui de Chatelain, *La Fontaine et la légende de Psyché*, Études littéraires françaises, 1931.

ou probables. Très bien informé, je crois, de tous les documents genevois, il possède, en outre, une connaissance sinon exhaustive (on ne pouvait pas le lui demander) tout au moins abondante et suffisante de la pensée politique et religieuse européenne qui pouvait influencer Jean-Jacques et qui permet de comprendre les réactions qu'il a suscitées.

Je laisse de côté les affaires genevoises, pour lesquelles je ne suis pas compétent, mais que M. Spinck me semble avoir mieux débrouillées que ses prédécesseurs. Ce n'est d'ailleurs que l'un des deux problèmes essentiels qu'abordait M. Spinck. L'autre était l'explication de la pensée même de Rousseau dans ses relations avec Genève. On a, tour à tour, ou diminué ou exagéré cette influence genevoise. M. Spinck me semble avoir trouvé la juste mesure. Si Rousseau veut être « un fier républicain », c'est parce que le vagabond ou le tout petit personnage qu'il était trouvait profit à prendre place parmi les fiers citoyens de la république genevoise. Mais *le Contrat social* n'est que pour une petite part genevois. C'est une spéculation abstraite, théorique à la mode des Puffendorf, Grotius, Locke, le Montesquieu des douze premiers livres [et non de tout Montesquieu, comme semble le dire M. Spinck]. Simple jeu d'esprit qui aurait pu être hardi vers 1700 et qui ne pouvait sembler qu'un jeu vers 1760 ; ce qui explique, répétons-le, qu'on se soit fort peu intéressé, en France, à l'ouvrage. Quant aux idées religieuses de Rousseau, elles ne viennent pas du tout de Genève. La théologie genevoise continue à suivre, méthodiquement, les chemins traditionnels, ceux des démonstrations rationnelles, des discussions méthodiques ; les pasteurs sont tout à fait incapables de rien comprendre à la « religion du sentiment ». En France, il est très curieux de voir comment, dix ans après les condamnations solennelles et décrets de prise de corps, la religion de Rousseau est assimilée au point que des prêtres parfaitement pieux peuvent ouvertement se déclarer ses disciples et les défenseurs de la religion, adopter en masse ses méthodes ; Genève reste beaucoup plus impénétrable.

Bien entendu, comme le titre l'indique, l'ouvrage de M. Spinck sera désormais le guide indispensable pour se débrouiller dans les *Lettres de la montagne*. Dans le détail, qu'il s'agisse des *Discours*, de la *Lettre à d'Alembert*, du *Contrat*, il y aura sans cesse profit à tenir compte des études de M. Spinck. Il est très certain, par exemple, qu'on trouve dans la *Lettre* une image de Genève fortement idéalisée et qui, par là-même, chatouilla agréablement l'amour-propre des Genevois.

L'érudition de M. Spinck n'est pas moins attentive qu'étendue. On en trouvera, par exemple, la preuve dans l'Appendice où il étudie, avec le plus sûr esprit critique, les sources des *Lettres de la montagne*, les manuscrits, un exemplaire corrigé. Je regrette que la Bibliographie de l'ouvrage ne dépasse pas l'année 1765 ; sans doute, parce qu'il n'y a plus ensuite d'édition séparée ; il aurait fallu nous le dire. Je n'ai pour ainsi dire pas relevé d'erreurs dans les noms propres, mérite rare dans l'ouvrage d'un étranger. *Hérault* pour *Hénault* (p. 94), *Hoffding* pour *Höffding* (p. 312), *Perry* pour *Perey* (p. 315) sont peut-être des lapsus. Quels sont « les critiques » qui reconnurent tout de suite « le caractère genevois de la morale du premier Discours » (p. 38) ? M. Spinck cite l'abbé Raynal dans *le Mercure* ; je doute qu'il y en ait plusieurs. On n'a discuté l'œuvre si ardemment que parce qu'on a cru y trouver un idéal universel.

D. Mornet.

André Cazes, docteur ès lettres, **Grimm et les Encyclopédistes**. Un vol. in-8° de 407 pages. Paris, Presses universitaires, 1933. — Le même, **Correspondance inédite (1794-1801) du baron Grimm au comte de Findlater**. Un vol. in-8° de 302 pages.

M. André Cazes me semble fort capable de mener à bien un travail d'éru-

dition d'objet limité. Sa *Correspondance inédite* est un document intéressant et qui semble judicieusement préfacé et annoté. Il est plus douteux qu'il puisse embrasser un sujet d'ensemble qui exige de vastes recherches et une certaine puissance de synthèse. *Grimm et les Encyclopédistes* est un travail médiocre et dont je n'aurais pas parlé s'il ne fallait pas mettre en garde contre certaines erreurs. L'information en est fâcheusement hâtive et hasardeuse. Voilà une thèse dans laquelle il n'y a pas un seul document nouveau ni même peu connu. Aucun souci même d'aller aux sources. M. Cazes, s'il s'agit de faits et même de textes de la vie et des œuvres de Grimm, les cite à l'occasion, d'après J. Lemaître, ou d'après Scherer ou d'après Mme Macdonald. Il sait par Mme Macdonald que les *Mémoires* de Mme d'Epinay publiés par Boiteau n'ont rien à voir avec le texte manuscrit. Ce texte est à la bibliothèque de l'Arsenal. Il est essentiel pour étudier les rapports de Grimm avec Mme d'Epinay et beaucoup de leurs amis. M. Cazes n'a pas eu la curiosité de le consulter,... etc., etc.

Le défaut d'information pourrait être excusé si l'auteur nous apportait tout au moins une synthèse claire et originale des documents et des études connus. Mais il n'en est rien. C'est constamment une sorte d'exposé énumératif où les vrais problèmes sont noyés dans une foule de détails dont on ne sait guère pourquoi ils ont été choisis. Pour un certain nombre de questions, d'excellentes études et fort complètes avaient été publiées, par exemple sur la Querelle des bouffons ou sur la querelle Rousseau-Mme d'Epinay; il aurait fallu non pas nous égarer dans des détails confus, mais dégager plus nettement le rôle de Grimm; il aurait fallu pour cela mieux connaître ou mieux comprendre certaines de ces études (et il ne semble même pas, pour la Querelle des bouffons, que M. Cazes les ait connues). Le défaut est plus sensible encore quand M. Cazes aborde les problèmes généraux de la vie intellectuelle du XVIIIe siècle. Ce qu'il en dit n'est pas seulement morcelé et gauchement accroché à son sujet; on y trouve le témoignage d'ignorances singulières. Comment prétendre (p. 110) que la noblesse détestait les philosophes (surtout quand on ne précise pas la date), que la Révolution avait été sur le point d'éclater en 1771 contre la Royauté (p. 114), qu'on discutait dans les salons, les chambres de lecture, les loges maçonniques le rôle des civilisations, le droit naturel et les devoirs des souverains, tout cela vers 1750-1760 (p. 179), que les philosophes ont prévu et désiré la Révolution (p. 183), et vingt autres exemples analogues.

A travers trop d'erreurs, trop de développements inutiles (pourquoi, par exemple, nous parler si longuement des *Salons* de Diderot, de ses rapports avec Catherine de Russie?); on cherche vainement la solution des problèmes essentiels posés par l'œuvre de Grimm ou même une conception nette de ces problèmes. Comment est née l'idée des *Correspondances littéraires*? Quel est leur rapport avec les *Nouvelles à la main*? Que trouve-t-on dans celle de Grimm? C'est-à-dire : quelle est l'originalité de ce qu'on y trouve. Il ne suffit pas de nous dire que Perey et Maugras ou Sayous y voient l'œuvre critique la plus originale du XVIIIe siècle; il faut prouver cette originalité et on ne peut le faire que par une comparaison avec les critiques contemporains. Quelle a été l'influence de Grimm sur Diderot? Il est trop facile de dire qu'elle reste « mystérieuse ». On pouvait tout au moins essayer de montrer que telle idée est chez Grimm, qu'elle n'est pas à telle date chez Diderot, *ni chez d'autres* et qu'elle est ensuite chez Diderot,... etc., etc. M. Cazes nous apporte de bonnes indications, connues d'ailleurs, sur la défiance de Grimm à l'égard de certains fanatismes et exagérations philosophiques. Est-il le seul? Et l'écoute-t-on? Si l'on voulait examiner la thèse dans ses détails on se heurterait sans cesse à des affirmations arbitraires, erreurs, ignorances. Pour ne prendre que ce seul exemple, je me demande où M. Cazes a bien pu prendre que le prix des journaux était de 36 livres à 600 et en

moyenne de 150? Chiffre absurde, puisqu'il faut multiplier par 15 (par 3 pour le franc-or et par 15 pour le franc-papier); ce prix allait, en réalité, de 24 à 36 livres. On saisira d'ailleurs tout ce qu'a de chancelant l'information de l'ouvrage si on examine la bibliographie. Pourquoi l'encombrer des ouvrages périmés de Paul Albert, Barne, Capefigue, Caro, Duprat, Lemonnier, etc. La tâche de ces sortes de bibliographies est justement de désencombrer de tout ce qui ne mérite plus que l'oubli. Pourquoi citer l'édition menteuse des lettres de Mme du Deffand à Walpole par Berry en 1810 et non pas l'édition authentique par Mrs Paget Toynbee. Pourquoi cette liste incomplète, arbitraire, inexacte des œuvres de d'Holbach? Pourquoi citer Bachaumont et non pas Métra? Pourquoi n'avoir consulté que quelques Mémoires ou Correspondances du XVIIIe siècle sur les centaines qui existent. Pourquoi ne rien dire des ouvrages essentiels de M. Albert Monod sur les adversaires des philosophes, de J.-P. Belin sur le commerce de la librairie, de René Hubert sur les doctrines sociales de l'*Encyclopédie*,... etc., etc.?

D. Mornet.

Pierre Grosclaude, **La vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle**. Un vol. in-8° de 464 pages. Paris, A. Picard, 1933.

Je ne saurais trop louer l'intention de cette thèse. M. Bouchard nous avait déjà fait connaître la vie intellectuelle bourguignonne de 1650 à 1750; une douzaine d'études analogues, sur diverses provinces françaises et ce livre de M. Grosclaude nous permettraient d'écrire ou de commencer à écrire une histoire littéraire du XVIIIe siècle, non plus de Paris, mais de la France tout entière.

Somme toute, l'ouvrage remplit son objet. Il a des qualités d'intelligence générale qui sont essentielles et qu'il serait puéril de diminuer au nom de la pure érudition : il est écrit avec clarté, aisance, élégance. Il se développe d'un mouvement naturel et vivant. Par surcroît, il dit tout de même l'essentiel : des choses connues, j'entends qu'on pouvait trouver dans des articles et études de spécialistes, d'érudits lyonnais. Très souvent aussi des études neuves, pittoresques et riches d'enseignement sur la vie intellectuelle et les mœurs : par exemple, sur le contenu de ces « oraisons doctorales » officielles de la Saint-Thomas; sur la librairie et l'imprimerie lyonnaises et particulièrement sur le remuant S.-M. Brayset, sur le censeur Cl. Bourgelat, sur les bibliothèques publiques et privées; sur les collèges et la crise de 1762, etc. Au total, c'est assurément un bon livre et distingué.

On n'a pourtant pas caché à M. Grosclaude que l'on trouvait son érudition un peu courte. Cela ne veut pas dire qu'on lui a reproché de ne pas tout savoir et de ne pas tout dire; peu importerait si ce qu'il ignore ou ne dit pas était sans importance; mais il n'en est pas toujours ainsi. Dans l'étude du contenu des bibliothèques privées, pourquoi nous dire que telle d'entre elles contient plusieurs exemplaires de Saint-Evremont ou les principaux ouvrages de Voltaire; nous aimerions à savoir quels ouvrages et si ce sont les plus hardis. De même, quand il s'agit d'ouvrages de Mably. Il ne faudrait pas prendre pour des ouvrages légers et licencieux une *Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*, le *Recueil de pièces galantes* (non *de* Mme de la Suze, mais *adressé a elle*) et quelques autres ouvrages analogues que M. Grosclaude n'a pas feuilletés et dont il n'a même pas cherché l'auteur dans Barbier (on sait qu'au XVIIe siècle *femme galante* signifie simplement *femme du monde*). Il ne faudrait pas non plus citer comme ouvrages philosophiques un *Petit maître philosophe*, qui est contre les philosophes, ou des *Confidences philosophiques* qui n'ont de philosophique que le titre, etc. Que de choses auraient besoin d'être précisées. Quelle est l'originalité des idées de Perrache ou de Thorel de Campigneulles sur l'instruction du peuple? Il aurait fallu repla-

cer exactement ces idées dans l'ensemble des doctrines pédagogiques du temps. Tel discours de Bergasse subit, nous dit M. Grosclaude, des influences d'Helvétius, d'Holbach, Rousseau. Lesquelles? Car les idées de ces trois écrivains sont fort complexes et fort diverses. L'Académie de Lyon, vers 1750-1760, se préoccupe beaucoup de morale laïque, puis, vers 1766-1780, de morale sociale. Est-ce là une audace, une nouveauté à ces dates? En réalité, c'est une banalité, et plus banale encore si j'en juge par le peu que je connais du contenu des discours ou études. De même, il n'y a rien de « révolutionnaire » en 1771, dans telle lecture d'académicien sur l'état de nature; rien de hardi dans les séances de l'Académie qui ne touche en réalité qu'à des sujets alors discutés partout. Il y aurait bien des choses à dire sur ce que pense M. Grosclaude du rôle général de la Franc-maçonnerie, etc., etc.

Sans doute, on ne peut guère exiger d'un pareil travail une connaissance rigoureuse de tout le mouvenent des idées et des mœurs dans la littérature et dans la vie générale de la France. Mais il ne semble même pas que M. Grosclaude ait épuisé ce qu'on pouvait savoir de Lyon. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer son livre avec celui, si précis, de M. Vallas sur le théâtre à Lyon à la même époque. Les renseignements que demande M. Grosclaude aux voyageurs sont certainement incomplets; il serait facile de réunir une bonne demi-douzaine de voyageurs qui sont passés par Lyon et dont le livre ne fait aucune mention (il faudrait chercher dans La Rochefoucauld d'Enville, Cradock, Guibert, Moore, Volkmann,... etc.). M. Grosclaude a rencontré sur son chemin des écrivains qui sont nés à Lyon et ont vécu au moins une partie de leur vie à Lyon : Mme Benoît, Thorel de Campigneulles. Sans être illustres ils ont eu une certaine réputation ; leur œuvre est abondante. Au lieu de citer simplement en note cette liste, de seconde main, des ouvrages de Mme Benoît et de ne nous rien dire de la plupart des œuvres de Campigneulles, n'aurait-il pas fallu les lire pour voir s'ils avaient ou non quelque chose de lyonnais?

La thèse de M. Grosclaude n'est pas une thèse superficielle, loin de là. Mais on n'y trouve pas toujours la patience d'information et la précision dans l'enquête qui seules permettent d'atteindre la plus exacte et la plus complète vérité.

D. Mornet.

Marguerite Reichenburg. **Essai sur les lectures de Rousseau.** Un vol. in-8° de 209 pages. Philadelphie (Université de Pensylvanie), 1932.

L'ouvrage n'est guère qu'un répertoire, fait avec méthode et patience, et qui rendra des services. Il aurait fallu, pour qu'il fût plus complet, que Mlle Reichenburg eût dépouillé tous les manuscrits et notes de Rousseau à Neuchâtel et à Genève. Je trouve, par exemple, dans l'ouvrage de M. Spink, *J.-J. Rousseau et Genève*, où ce dépouillement a été fait, la preuve que Rousseau a lu une dizaine d'ouvrages dont Mlle Reichenburg ne dit rien. Il aurait aussi fallu, pour qu'il fût plus exact, une connaissance générale de la littérature du XVIIIe siècle, qu'on ne pouvait guère, il est vrai, demander à une candidate au doctorat d'une université américaine (je veux dire que ces universités demandent seulement le travail sérieux, mais plus rapide, qui correspond non à notre doctorat ès lettres, mais à notre doctorat d'université). Mlle Reichenburg aurait pu faire quelques efforts pour identifier les anonymes, ne fût-ce qu'à l'aide du dictionnaire de Barbier. Je trouve, p. 88 : *Tarsis et Zélie*, *L'Élève de la Nature*, *Miss Jenny*, *Entretiens de Phocion*, *Julie Mandeville*, *Les Aventures de l'Abiades* [?], *Histoire de M. de Montmoy*. La liste alphabétique restitue bien les cinq premiers ouvrages à leurs auteurs ; pourquoi ne pas les nommer, pour la clarté, dans le corps de l'étude. Que sont

ces *Aventures* et cette *Histoire* ? P. 87, les *Considérations sur les corps organisés* sont donnés, comme il convient, à Bonnet, mais placés ensuite (n° 147) comme ouvrage anonyme. Dans la liste alphabétique, *Grigri* est sans doute le conte de *Grigri*. Le *Manuel des Inquisiteurs* est, sans aucun doute, l'ouvrage de Morellet. *Tarzaï* doit être le conte de Crébillon, *Tanzaï et Néadarmé*. *L'Histoire des Sévarambes*, de Denis Vairasse, se dit traduit de l'anglais ; mais ce n'est qu'une fiction. Lire (n° 8) *Alcaforado* ; (86) *Boulainvilliers* ; (362) M^me^ *Le Prince de Beaumont* (qu'on ne nomme jamais M^me^ Le Prince) ; (538) Robinet, *De la Nature* et non *Traité de la Nature*, etc.

L'exposé qui précède le répertoire rappelle utilement un certain nombre de faits; la liste énumérative des lectures de Rousseau à chaque époque de sa vie permet une vue rapide et commode de l'évolution de ces lectures. M^lle^ Reichenburg n'a pas fait le très long et très difficile effort de lire les ouvrages eux-mêmes et de discerner leur influence. Peut-être aurait-il mieux valu qu'elle s'en tînt, dès lors, à des répertoires. Quand elle s'aventure à parler du contenu des œuvres, on sent trop que, sans doute, elle les ignore. Ne pas dire, par exemple (p. 59), que *Le Spectacle de la Nature* de Pluche est « une combinaison de ce qu'on pourrait appeler une religion naturelle avec une théologie chrétienne ». Rollin se plaignait qu'on n'y vît jamais Dieu ; et c'est pour répondre à ses regrets que Pluche ajouta un volume qui fait du livre une preuve de la religion par les merveilles de la nature. Le corps de l'ouvrage est fait de « leçons de choses » ; il est tout pénétré d'une curiosité réaliste et expérimentale, etc.

D. Mornet.

Edmond Eggli, professeur à l'Université de Liverpool, et Pierre Martino, recteur de l'Université de Poitiers. **Le débat romantique en France (1813-1830).** *Pamphlets. Manifestes. Polémiques de Presse.* Tome I (*1813-1816*), par Ed. Eggli. Un vol. in-8° de 498 pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1933.

Je ne saurais trop louer l'intention et l'exécution de cet ouvrage. Il se propose de publier *in extenso* ou par fragments, analyses ou rappels, tous les textes qui nous permettent de faire l'histoire du « débat romantique ». Ils sont publiés ou analysés dans leur ordre chronologique. Et ainsi nous aurons non plus des interprétations, des jugements de ce romantisme ou sa philosophie ou des méditations esthétiques sur lui, mais exactement son *histoire*; c'est-à-dire que les faits, les textes, les discussions se dérouleront devant nous comme ils se sont déroulés pour les contemporains. En outre, nous y retrouverons tout le débat et non pas un choix plus ou moins arbitraire ne retenant que les documents jugés essentiels ou importants. Cette importance est trop souvent déterminée par nous d'après la valeur que la postérité accorde à l'œuvre de tel ou tel écrivain; mais les contemporains n'ont pas toujours jugé, ou du moins pas tout de suite, comme la postérité. En outre, comme le disent fort bien MM. Eggli et Martino : « c'est dans cette littérature de second plan que le développement, le sens, la portée du débat apparaissent le mieux : c'est là qu'on voit les idées évoluer, les points de vue se déplacer. Détachés de ce fond, sur lequel ils se situent naturellement, les faits saillants de l'histoire littéraire risquent de ne pas apparaître dans leur vraie lumière ». Les gens de génie ou de grand talent diffèrent des autres, sinon ils n'auraient pas de grand talent ou de génie; ceux de second plan ont beaucoup plus de chance de représenter l'opinion moyenne.

Ce premier volume rassemblé par M. Eggli me semble excellent. Indiquons bien qu'il ne s'agit pas simplement d'une publication de textes très brièvement présentés. C'est en réalité avant ces textes, à travers eux et en les reliant par une étude continue, une histoire suivie du débat, aussi précise

que rapide, alerte, judicieuse. Objectivité rigoureuse; ce sont d'abord les textes qui parlent; mais ils sont, et ce n'était pas facile, présentés de façon à parler avec la plus grande clarté.

Un seul petit regret. L'importance des textes de second ou de troisième ou de dixième plan tient non seulement à ce qu'ils disent, mais à la mesure dans laquelle ils ont été entendus. M. Eggli n'a pas besoin de nous rappeler l'importance des œuvres de Schlegel, Sismondi, M^me^ de Staël. Mais, pour d'autres textes, les indications me semblent un peu brèves et dispersées : Combien d'éditions a eues la traduction de l'*Histoire de la Littérature espagnole* de Bouterwek? *Le Spectateur* de Malte-Brun n'a eu, dit en passant M. Eggli, que trois volumes; c'est donc un combattant plus ou moins obscur. Quel est exactement le retentissement des *Scrupules littéraires* de Soumet? Quelle fut la diffusion véritable du *Nain Jaune*, etc., etc. J'aurais aimé que des indications aussi précises que possible et très apparentes nous aient renseigné sur la portée possible, probable ou certaine de chacun des textes retenus.

N'oublions pas, enfin, qu'une fois la publication achevée, il restera sans doute un autre problème à résoudre. A voir le nombre et l'acharnement des combattants, on en remportera sans doute l'impression que la bataille a empli toute la vie littéraire de son fracas. Ce n'est peut-être qu'une illusion. Il me semble certain que, du moins après 1830, les proclamations et les violences romantiques n'ont pas tenu dans la vie intellectuelle et morale de la France la place que les historiens leur ont donnée plus tard; il y a eu une école romantique, et souvent assez obscure, plus qu'une époque romantique. Il restera à mesurer exactement l'importance comparée de cette école.

D. MORNET.

JEAN DE COURS, **Francis Viélé-Griffin : Son œuvre, sa pensée, son art.** Un vol. in-8° de XXV-242 pages. Paris, Librairie Honoré Champion, 1930.

Né le 3 novembre 1892, à Monlezun-d'Armagnac, Jean de Cours est mort le 9 septembre 1928. Une préface de M. Charles Cousin présente ce critique-poète, touché par la Beauté, disciple et admirateur de Francis Viélé-Griffin, son aîné de vingt-huit ans. Il consacra une étude créatrice à l'œuvre, à la pensée du poète élu, comme étant le « seul poète », celui dont la poésie s'accordait avec ses goûts, ses pensées, ses aspirations les plus hautes. Dans cette étude, à laquelle il travailla de 1918 à 1922, il aborde, à la lumière de son héros, les grands problèmes touchant le poème. « L'amitié qui unit le Maître à son cher *poète* apparaît comme l'événement central, la dominante de la vie et de la pensée de celui-ci... » Il fut vraiment le Disciple, avec toute son âme, avec tout son idéalisme, toute sa belle culture philosophique, esthétique, musicale, littéraire. Le témoignage authentique de ce culte exclusif, témoignage inachevé, mais scellé par la mort, est profondément émouvant et révélateur d'un des moments de la pensée et de la sensibilité françaises.

Jean de Cours admirait Vigny; il connut Henri de Régnier et s'éprit du symbolisme. Il publia deux recueils poétiques : *Les Grilles* et *Les Horizons* (1917-1920), puis *Treize chansons pour exprimer la Vie* (*La Phalange*, 1919). Il s'intéressa à Shelley, à Verlaine, à Mallarmé, accumula des notes sur *La Fontaine et la Poétique d'aujourd'hui*. Mais c'est dans ses pages sur Viélé-Griffin qu'il a laissé le meilleur de sa pensée et l'expression de son idéal artistique.

La division tripartite de son étude : l'œuvre, la pensée, l'art, est responsable de répétitions, de redites, du retour de certaines citations. Il aurait effacé sans doute ces taches dans une revision que la mort empêcha.

Simplement, dès le début de cette étude, nous regrettons que le disciple

ne nous dise rien sur la vie de F. Viélé-Griffin, « sinon qu'il nous vint d'Amérique à l'âge de huit ans, et que, dès son adolescence, il se consacra sans retour aux lettres françaises ». C'est par d'autres critiques que nous apprenons que « lointainement Français d'origine, mais de sang en partie gallois, il était venu de Norfolk (États-Unis) faire ses études au collège Stanislas[1] ».

Adoptant « le fin parler de France », proclamant que « le vers est libre » et doit se conformer au rythme intérieur de chacun, il ne cherche pas les symboles obscurs et hermétiques, mais revient à une sorte de simplicité naïve. Malgré son admiration pour Mallarmé, dont il fréquentait le salon, les mardis, rue de Rome, il reste aisé et clair. Le poète de *Joies* (1889) revient aux vieilles chansons, aux refrains populaires. « Les chansons populaires formaient un trésor inconnu », écrit Jean de Cours. « Ce sont nos classiques », dira Émile Verhaeren. Mais ce trésor n'était inconnu ni de Gérard de Nerval, ni de Mme Desbordes-Valmore, ni de Verlaine, ni de Tristan Corbière.

Avec quelle fierté J. de Cours cite les éloges décernés à son maître par Rémy de Gourmont, par André Beaunier, par Charles Maurras, par Joachim Gasquet ! Il parcourt lentement l'œuvre dont il se fait le pieux exégète : *La Clarté de Vie* (1897), les *Poèmes dramatiques* empruntés à l'hellénisme, aux légendes médiévales et scandinaves : *Ancaeus*, *Swanhilde*, *Phocas le Jardinier*, *Wieland le Forgeron*. Sur les traces de Shelley, de Keats, de Swinburne, Viélé-Griffin allie le primitif au raffiné, plus alexandrin que grec antique, parfois moderne d'inspiration sur des thèmes anciens. Il excelle par la grâce, la joliesse du détail, les douces images, la poésie intime, un sens affiné de la nature et la musique du vers.

Superstitieux dans sa religion littéraire, J. de Cours ne fait pas assez de place à la critique. Il ne montre pas en quoi Verhaeren se renouvela et se dépassa lui même, en devenant moins esthète et plus humain. Tandis que chez Viélé-Griffin « l'esthète reparaît toujours », a-t-on dit. Le joli, le précieux empiètent sur le grand. C'était à craindre, en lisant la préface d'*Ancaeus* : « L'œuvre d'art doit s'adresser à tous et à chacun, dans la mesure de son intellect. Le thème général est accessible sans difficulté à tous les lecteurs ; la tonalité spéciale de l'œuvre n'est déjà perceptible qu'à un public plus restreint de lettrés ; le symbole, enfin, n'en surgit que pour l'élite[2]. » Doctrine de cénacle, erreur de cénacle, qu'on ne saurait guère reprocher sans cruauté au disciple de prédilection de n'avoir pas critiquées, surtout dans une œuvre posthume et non achevée. Mais les symboles de Vigny, de Lamartine, de Hugo sont accessibles à tous, et pas seulement à l'élite : et c'est par cela que ces poètes restent grands. Leur génie l'emporte de loin sur le talent des symbolistes.

JEAN GIRAUD.

ALBERT FEUILLERAT, **Comment Marcel Proust a composé son roman.** Un vol. in-8° de 314 pages. New Haven, Yale University Press, 1934.

J'écrirais, si je l'osais : « Enfin Feuillerat vint... » pour me faire comprendre l'œuvre de Proust. J'ai toujours lu Proust avec un mélange d'admiration et de malaise. Œuvre extrêmement originale, tout à fait intéressante, géniale même si l'on veut, mais disparate, maladroite, pleine d'incohérences et d'obscurités, poussée par des forces divergentes, tantôt vigoureuses, tantôt tâtonnantes, tel m'apparaissait le roman. Sans doute étais-je incapable d'en comprendre l'âme cachée. Et les exégètes ne manquaient pas pour m'aider à

1. *Le Symbolisme*, par John Charpentier, p. 98. Paris, 1927.
2. Cité p. 30, *F. Viélé-Griffin*.

la saisir, à commencer par Proust lui-même dans un passage du *Temps retrouvé*. Ils m'apprenaient comment il fallait discerner dans l'œuvre un dynamisme profond, un sens nouveau de la vie et de son expression esthétique, parfaitement clairs, quand on savait les comprendre, parfaitement efficaces dans leur unité mystérieuse, mais sûre. Seulement, je ne comprenais pas toujours les exégètes, à commencer par Proust, ou, quand je les comprenais, ils ne dissipaient pas mon sentiment de malaise, mon impression de maladresse. Leurs explications me semblaient ingénieuses, trop ingénieuses, tirées du cerveau subtil de leur auteur et non pas de la réalité même de l'œuvre expliquée. Et je restais fort inquiet. M. Feuillerat est venu me rassurer.

Il avait eu les mêmes impressions que moi. Il avait voulu en préciser les causes. L'étude ne les avait pas fait disparaître; elle concluait que l'œuvre était bien vraiment discordante. Mais ce n'était, après tout, qu'une hypothèse défavorable au lieu d'une hypothèse flatteuse. Heureusement, en cherchant à se documenter avec la plus grande précision, M. Feuillerat trouva une piste difficile. Il la suivit, avec une inlassable patience, et elle le conduisit à une découverte essentielle. Proust avait d'abord publié en 1913, chez Grasset, le tome I de son œuvre, *Du côté de chez Swann*. Puis la guerre avait interrompu la publication qui n'avait été reprise qu'en 1919. Seulement, en 1914, les deuxième et troisième parties étaient déjà imprimées, en placards, chez Grasset. Ces placards existent; M. Feuillerat a fini par les retrouver. Ils constituent une première version profondément différente du texte définitif de 1919 et dont les enseignements, certains et non plus hypothétiques, sont considérables. M. Feuillerat les a dégagés avec une remarquable maîtrise.

On ne peut plus dire qu'il y a dans l'œuvre « un même mouvement » et « une même énergie ». Il y a, en réalité, un premier Proust qui avait écrit une première œuvre, cohérente, avec une certaine conception de la vie et de son expression esthétique. Ce premier Proust laissait pour ainsi dire la vie du passé ressusciter en lui, du fond de profondeurs inconscientes et par l'effet de forces inconscientes. Elle ressuscitait avec ces formes enveloppées et fluides où se jouent l'imagination et la sensibilité tant qu'elles ne sont pas fixées, précisées et plus ou moins déformées par l'intelligence analytique. Puis des annés passèrent et Proust le malade, l'inquiet, l'instable, dépouilla, oublia ce premier Proust. Il devint bien moins curieux de laisser les fantômes du passé surgir et s'estomper que de regarder la vie avec une précision méticuleuse et d'en donner une analyse rigoureuse et cruelle. Il voulut, par ailleurs, non plus s'accepter lui-même, mais se comprendre, se disséquer. Il aurait pu, dès lors, oublier son premier roman (à l'exception du volume déjà publié) et écrire une œuvre nouvelle. Au lieu de cela, il a refait cette première œuvre par une méthode singulière d'additions et de compléments. De gré ou de force, et le plus souvent de force, il a inséré de nouvelles remarques, de nouveaux développements, de nouvelles conceptions qui ont plus que doublé le texte primitif. Tout s'est trouvé transformé. Non seulement le style des additions était nouveau, analytique et sec au lieu de fluide et brillant d'images; mais le caractère des personnages, le sens des aventures et de l'œuvre entière devenaient contradictoires. Passe encore si les contradictions avaient été habilement effacées. Mais il aurait fallu pour cela une stabilité de pensée, une clarté de dessein dont Proust était incapable. En réalité, toutes sortes de disparates subsistent, toutes sortes de maladresses, parfois presque puériles. Proust a été à la fois le plus original et le plus gauche des artistes.

Je ne donne qu'un résumé fort incomplet de l'analyse si riche, si pénétrante, si sûre de M. Feuillerat. Bon sens, clarté, sentiment juste de ce qui distingue une hypothèse d'une certitude de fait, en même temps esprit de

finesse qui, éclairé par le bon sens, discerne ce qui dépasse les faits historiques, suit la logique propre des âmes et de l'art, je crois bien que M. Feuillerat a montré toutes ces qualités critiques, c'est-à-dire le véritable esprit critique. Net, simple, aisé, son style, sans jamais rechercher l'éclat ou la véhémence passionnée, traduit avec souplesse et justesse toutes les nuances de sa pensée.

On pourra accuser M. Feuillerat d'une sorte de crime de lèse-majesté. Il restera toujours des gens pour affirmer, sincèrement ou non, que tout, chez Proust, est génie. C'est un grand privilège, quand on a, par ailleurs, du talent, que d'être obscur ou tout au moins difficile. Car il y a toujours, parmi ceux qui vous commentent, des gens qui se piquent au jeu et qui se font fort de vous expliquer. Vous devenez alors leur propriété, et, défendant leur bien, ils vous défendent avec âpreté. Si vous êtes clair, si vous savez ce que vous voulez faire, vous n'offrez plus ces belles occasions de prouver une pensée agile et profonde ; on vous abandonne aux petits esprits.

Ce n'est pas dire que le livre de M. Feuillerat puisse déplaire à tous ceux qui aiment et admirent Proust. En une certaine mesure, il déplace seulement les raisons de l'aimer et de l'admirer. Il coupe court à toutes les tentatives pour faire de son œuvre l'aurore d'une ère nouvelle où le roman, renouvelé de fond en comble et peut-être l'art d'écrire tout entier puiseraient le principe de leur vie à des sources jusque-là inconnues. Il fait simplement de l'œuvre des sortes de « mémoires », l'image d'un homme singulièrement attachant, unique même, qui a traduit des observations aiguës de la vie et de sa propre vie à travers une sensibilité unique. Œuvre à la fois profondément vraie et profondément fausse, mais de la plus attachante des fausseté puisque cette fausseté est la réalité même de l'âme de Proust et qu'il n'y a pas d'âme plus curieuse et plus digne qu'on l'étudie. « On peut prédire que *A la recherche du temps perdu* demeurera une de ces œuvres étranges et solitaires, mais qui « marquent » dans une littérature, parce qu'elles conservent pour la postérité l'image toujours vivante d'un talent original qui a réussi à s'exprimer pleinement, avec une absolue sincérité. »

Daniel Mornet.

CHRONIQUE

XIX^e^ et XX^e^ SIÈCLES

Adam (**M^me^ Juliette**). — Huit lettres àutog. sig. à M^me^ Bashkirtseff. — Lettres qui évoquent le souvenir de Marie Bashkirtseff, parlent de ses hérédités artistiques, de son atelier à Nice. Dans plusieurs, il est question de la revue : *Parole française à l'étranger*, que M^me^ Adam vient de fonder (1900). — (Vente Bashkirtseff, 18 mai 1934.)

— Deux lettres autog. sig. à Séverine. — Lettres entre ces deux femmes d'opinions si opposées : « S'il y a une figure géométrique qui permette de transformer en points de rapprochement... les points d'écart, appelons-la cercle d'amitié qu'on tourne chacun en sens contraire avec chance de se rencontrer. — Et, réunies dans une commune défense du Mont Saint-Michel : « Merci comme française et comme chrétienne des admirables lignes sur le Mont Saint-Michel. Quelle éloquence d'âme vous avez. » — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

Adam (**Paul**). — Irène et les Eunuques. Paris, Ollendorff, 1907. — Lettre autog. jointe dans laquelle Paul Adam remercie F. de Miomandre pour son article sur *Irène* dans l'*Art moderne*. — (Vente Miomandre, 3, 4 décembre 1934.)

— Seize lettres autog. sig. et deux cartes de visite. — De ces lettres, l'une intéresse la carrière littéraire de Paul Adam avec ses débuts au Journal. « Je fus dès la première heure l'ouvrier du journal... et à peu près le seul avec Mendès qui ayons persisté dès l'origine. » Paul Adam souhaite entrer au *Figaro* « où la clientèle de l'esprit est prépondérante ». Mais un certain rédacteur qu'il désigne par ses initiales et qu'il remplacerait volontiers « a la vie dure »! — La lecture de l'*Enquête sur la question sociale* de Jules Huret lui arrache ce cri admiratif : « Ah! les belles gueules! les belles gueules! » Paul Adam parle de ses œuvres : « *L'Armée de Clarisse* (qui deviendra *Le Troupeau de Clarisse*), *La Force*, etc. — Plus : le brouillon autographe, au crayon, du programme électoral de Paul Adam se présentant aux élections sous les auspices du Comité républicain des Grandes Carrières. — Réponse à l'Enquête sur l'Évolution littéraire, de Jules Huret. — Manuscrit autog. sig. — Une lettre et deux cartes-lettres autog. sig. se rapportant à cette même enquête. — (Vente Huret, 1^er^ décembre 1933.)

Agoult (**Marie de Flavigny**, **comtesse d'**). — Lettre autog. sig. M., relative à Lamennais, écrite en 1848. M^me^ d'Agoult, s'adressant à un membre influent de la presse, tient à définir l'exacte position de Lamennais « ferme dans sa lutte contre la réaction » et à prévenir tout soupçon sur un malentendu qui se serait élevé entre « deux nobles intelligences ». M^me^ d'Agoult, parlant ainsi, vise peut-être Lamartine; en terminant, elle assure son correspondant que « l'entente de MM. Lamartine et Ledru-Rollin est complète dans ce moment et la sincérité de M. Lamartine hors de doute ». — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Augier (Émile). — Lettre autog. sig. — « ...On joue ma pièce samedi.... Je n'ai rien à offrir à Mme Viardol. Je lui enverrai une loge pour la deuxième représentation.... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

Balzac (Honoré de). — Lettre autog. sig. de B. C. à M. Lévy. — Il prie M. Lévy de remettre un exemplaire de *La Marâtre* au porteur et d'aller savoir si les prix de M. Plon lui conviennent dans le cas seulement où il traiterait avec lui du *Roi des Mendiants* et du *Faiseur*. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Louis Desnoyers, 1831. — « ... Mon beau-frère est venu, il a modifié votre plan d'acte d'après ses idées et il y a peu de différence avec les vôtres, l'argent n'est plus une difficulté, le journal aura deux ans d'existence effectifs, dépêchez-vous de me donner une réponse pour le cautionnement afin que nous avisions. Votre lettre est venue à temps, j'allais courir après vous. J'ai besoin de vous voir pour une pièce de théâtre à brocher en peu de jours et qui, je crois, nous donnerait.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Duckett. — Lettre à propos de l'impression de son livre, qu'il désire faire imprimer de la même manière que son *Séraphita*. — « M. de B... prie M. Duckett de faire composer deux colonnes à 50 lettres sur 80 lignes en petit texte non interligné, pareil à celui de la préface de *Séraphita* (ci-joint un échantillon) et d'en prendre deux épreuves. M. Béthune doit avoir le pareil, puis de venir le voir ce soir à 8 heures, afin d'arrêter nettement des bases et des conventions, » etc.

— 2° Lettre autog. sig. à M. Hennuyer et M. Turpin, le 30 janvier 1843. — « J'ai besoin de l'épreuve de l'introduction, qui devient le premier chapitre d'*Honorine*, et je ne comprends pas que vous m'ayez envoyé la nouvelle épreuve des trois premiers placards sans celle de cette nouvelle copie. Mais, règle générale, je ne m'occupe que d'une chose complète et je vous dis autant pour ceci que pour ce que vous allez sans doute avoir à composer pour le Musée des Familles sur Mme de la Chanterie, etc. — (Catalogue Maggs, 2.)

Banville (Théodore de). — *Rondeau cavalier*. Pièce de vers autog. sig.

Quel air limpide et quel rayon de flamme
A fait ce corps plus beau qu'une belle âme?
. . . . . .
Et ton col fier à des lys est pareil.
Quel air!
. . . . . .
Junon, Pallas, Vénus au bel orteil,
Même le cèdent à Madame Keller.

(Vente Moreau, 10, 13 décembre 1934.)

— Pièce de vers autog., poésie en trois strophes de seize vers chacune, intitulée : *La Tristesse de Laure*.

Oh! pleure ainsi,
Mon cher souci!
Ta tristesse
Me caresse.
Sur le passé
Vite effacé
Pleure et chante,
Voix touchante....

(Catalogue Cornuau, 201.)

— Manuscrit autog. sig. d'une poésie intitulée *La Cithare*. — (Catalogue Degrange, 33.)

Banville (Théodore de). — Odes funambulesques. Poulet-Malassis et de Broise, 1857. — Exemplaire enrichi de : 1° un portrait de Banville par Ulm ; — 2° une lettre autographe de Banville, relative à l'édition des *Cariatides*. — (Vente Andrieux, 8 décembre 1933.)

— Lettre autog. sig. — Banville, ayant reçu communication de la notice le concernant, rédigée pour le *Dictionnaire Larousse*, remercie d'abord, puis relève avec quelque impatience les lacunes dans l'énumération de ses ouvrages; il lui semble que ceux-ci ne sont pas suffisamment mis en valeur; enfin, le rédacteur de la notice, ayant constaté que ses succès au théâtre n'avaient jamais été bien considérables, Banville proteste véhémentement, citant le nombre des représentations de certaines pièces et *Gringoire* « traduit dans toutes les langues et joué dans tous les pays du monde ». — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— Lettre autog. sig., Paris, 22 janvier 1887. — Lettre de remerciements pour « la part du lion » qu'il lui a faite dans son livre. « ... Vous avez étendu sous mes pieds un tapis de pourpre ». — (Catalogue Degrange 32.)

— Lettre autog. sig., Paris, 18 avril 1889. — Il regrette de ne pouvoir nommer l'auteur du poème *Les Dieux perdus*. « ... Ils me sont dédiés, il est vrai, mais on m'a dédié des milliers de poèmes.... » — (Catalogue Degrange, 32.)

— Lettre autog. sig. — Lettre de remerciements et de félicitations. Sa correspondante a fait une mère heureuse, qui est sa femme. Pour lui, il est « dix fois touché par l'admirable page sur l'*Andromaque*. Car, de pensée ou de sentiment si homérique, elle ferait tressaillir toutes ses fibres d'artiste, quand même l'écrivain et le peintre lui seraient inconnus. » Il la bénit et la salue comme le Dieu : Ave dea. Il loue ce style ferme où il retrouve « toute l'âme de mon maître, de votre glorieux frère, que chaque jour j'admire mieux en sachant pourquoi ». Il parle enfin de « leur petit tout las qui va un peu respirer dans quelque campagne ». — (Catalogue Degrange, 31.)

— Vingt-trois lettres autog. sig. et une page autog. — Une lettre sur Villemessant : « Pour le moment Villemessant est comme un crin en ce qui concerne les vers et... le mot seul de vers le fait écumer, tout ceci depuis la condamnation que lui a value le numéro en vers de Bataille. » — Lettre sur le *Parnasse contemporain* : « Non seulement les Parnassiens ne sont pas réunis en société, mais il n'y a pas de Parnassiens. Il n'y a pas autre chose que le *Parnasse contemporain*, publication collective qu'Alphonse Lemerre publie à peu près tous les trois ans... » — Lettres à : Monselet, à Mme Marbouty, à Van Hasselt, à Ernest d'Hervilly, etc. ; dans une des dernières, il parle de Réjane. — (Vente Pelliot, 28, 29 novembre 1933.)

Barbey d'Aurevilly (J.). — 1. Lettre autog. sig., 14 novembre 1881, à R. Deslandes, directeur du Vaudeville. — Barbey d'Aurevilly débute par un compliment : « Vous êtes très certainement le plus intelligent directeur des théâtres de Paris... en serez-vous pour moi personnellement le plus aimable? » Il a reçu son service pour une Première de Sardou, mais cette unique place ne suffit pas : « Pouvez-vous disposer d'un billet pour une femme de mes amies, en passage à Paris? » Mais il sait « les tyrannies des premières représentations » et ne s'étonne pas d'un refus. — 2. *Le Cardinal Dubois*, par M. Capefigue. Manuscrit autog. — Manuscrit de ce feuilleton de critique ayant servi à l'impression dans *Le Pays*, orné de toutes les fantaisies graphiques coutumières : encres de couleurs variées, flèches, vigoureuses ratures, etc. — 3. Salon de 1872. Un Ignorant au Salon (Sixième article). Manuscrit autog. sig. — Critique d'art consacrée au Salon de sculpture. Barbey étudie l'œuvre de David d'Angers, l'Amour maternel; d'Alex. Schœnewerk, élève du pré-

cédent qui expose une Myrto; enfin de Chapu: David qui vient de tuer Goliath. — (Vente Andrieux, 20, 22 octobre 1934.)

Barbey d'Aurevilly (J.) — *a.* Deux lettres autog. sig. à Joséphin Péladan. L'une d'elles relative aux fils de Victor Hugo. On sait qu'à Hugo, Barbey ne ménageait pas les critiques; à son tour, Victor Hugo a dit de lui: « Barbey d'Aurevilly, l'effroyable imbécile ». — Les choses en sont là quand Barbey, à qui Péladan a soumis une page concernant ses rapports tendus avec la famille Hugo, écrit à celui-ci qu'il a barré tout le paragraphe dans un souci de vérité et d'apaisement : « D'abord, jamais MM. Hugo ne m'ont envoyé de témoins », c'est un officieux qui a rapporté de mauvais propos; et puis « les deux fils Hugo sont morts et... je n'ai pas à faire le brave à leur détriment, sur leur poussière ». — La seconde lettre parle des œuvres de Péladan, de la personne de Léon Bloy, et donne des détails sur le *Memoranda* qui doit reparaître chez Rouveyre, et sur *Ce qui ne meurt pas* dont il donne la date de prochaine publication. — *b.* Neuf lettres et une carte autog. sig. — 1° Huit lettres à M^lle^ Élisabeth Bouillet à Saint-Sauveur-le-Vicomte; affectueuses lettres; parle de l'emploi de sa vie à Paris, d'amis communs, dément certains propos, morigène sa « très chère et très violente amie », etc. — 2° A une femme de lettres qui voulait parler de ses *Bas Bleus du XIX^e^ siècle*, 5° volume des *Œuvres et des hommes*; intéressants détails sur la préface, et sur ses articles séparés consacrés à des femmes (dernière page doublée). — 3° Page autographe sur les femmes; Barbey leur reproche un manque de fierté : « ... Nous n'avons jamais des femmes comme elles ont des maris... Dès qu'il y a un monstre quelque part, il y a une jolie femme qui lui a donné sa main... » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Seize lettres et un billet autog. sig. Plus un dossier de lettres autog. et documents. — Lettre à Paul Scudo; parle du *Centaure* de Maurice de Guérin. — Lettres à Roger de Franois, à M. de Lescure, à Escudier, à Baudoz, Jules Levallois, au libraire Didier, etc. — Une lettre contient une liste des journalistes qui doivent recevoir un exemplaire des *Prophètes du Passé*; une autre concerne un M. de Courchamp, excentrique, pique-assiette et « fort redouté pour ses connaissances généalogiques qu'il mettait comme une escopette sur la gorge des familles (du faubourg Saint-Germain) ». — Joint un dossier concernant Barbey d'Aurevilly, comprenant : 1° huit lettres autog. sig. de Louise Read qui soigna Barbey d'Aurevilly dans sa dernière maladie; — 2° quatorze lettres autog. sig. à Barbey d'Aurevilly ou à lui relatives, de Léon Bloy (deux lettres dont une curieuse, tout à fait digne du *Mendiant Ingrat*, peut-être adressée à Barbey), R. Brucker, J.-M. Dargaud, comtesse Dash, Ad. Dumas, P. Féval, comtesse de Gasparin, D. Nisard, Gyp, enfin une lettre de l'abbé Léon d'Aurevilly, frère de Barbey. — (Vente Pelliot, 28, 29 novembre 1933.)

Lettre autog. sig. à M^lle^ Élisabeth Bouillet, à Saint-Sauveur. Fév. 1879. — Relative à l'envoi de jambons; cet envoi avait été contremandé : « On croyait que les jeunes époux seraient partis pour l'Armagnac. Ils ne le sont point ». D'où la demande de Barbey d'Aurevilly d'expédier ces jambons à Toulouse où ils devaient être adressés la première fois. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— *Le Rideau cramoisi.* Bruxelles, 1907. On joint à cette édition : trois pages autographes du manuscrit, une lettre autographe de l'auteur. — (Vente Andrieux, 9-10 mars 1934.)

— Préface autog. pour *Le Vice Suprême* de J. Péladan. — Trois pages autographes de Barbey d'Aurevilly. — (Vente Andrieux, 9-10 mars 1934).

Barbier (Auguste). — Manuscrit autog. sig. intitulé *Jules César*, tragédie de William Shakespeare, traduite de l'anglais en vers français par Auguste Barbier. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. à un maître, Fontainebleau, 17 août 1865. — Lettre toute relative à ses œuvres. — (Catalogue Saffroy, 77.)

Barrès (Maurice). — Trois lettres autog. sig. à Séverine. — Deux lettres ont trait à l'intervention de Barrès en faveur d'un Lorrain, Naas, combattant de 1870, puis « qui a été boulangiste comme tant d'autres, et qui est encore en exil ». Barrès ajoute : « En exil, Lui et Rochefort! Mais lui voudrait rentrer ». Il demande à Séverine son appui à la veille de la séance à la Chambre où il doit interpeller Constans, pour préparer favorablement certains députés « que seul ce vieux nom de boulangiste va raidir ».

Une lettre pour prier Séverine de recevoir Lugné-Poe qui veut lui demander de l'aider dans son œuvre charitable. — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Séverine, janvier 1910. — Lettre sur un quiproquo — un R pour un P — de Ronsard à Ponsard. « C'est encore plus drôle que vous ne croyez. J'ai craint de mal m'y connaître et j'ai demandé une consultation à chacun de nos grands ronsardisants. Ils m'ont tous dit : « C'est un faux ». Barrès se préparait même à « régaler la Chambre » par la lecture de ce faux, quand il s'est tout de même abstenu, flairant « une plaisanterie de lettré ». Vint l'explication, mais Barrès avoue une certaine ignorance, au moins de l'œuvre de Ponsard. « Je pense si peu à ce poète que je n'ai pas imaginé une seconde qu'il fallut lire un P à la place de l'R ». Il présente ses respects à Séverine « par dessus le fossé dreyfusard ». — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— Cinq lettres autog. sig. à M^me^ Bashkirtseff. — « J'ai visité l'atelier de la rue de Prony dont la vue m'avait toujours violemment impressionné, car M^lle^ Bashkirtseff que je n'ai pas connue a pourtant une forte influence sur mes sentiments. » Plus que par sa peinture « souvent de jeune maître », Barrès se déclare attiré « par sa merveilleuse intelligence et sa très noble sensibilité, et il tient les dons d'écrivain de Marie « pour le seul talent littéraire réel de ce temps ». Barrès a « quelques projets, mal définis », au sujet de Marie Bashkirtseff, mais il lui « répugne de parler d'elle dans des journaux ». — Dans la lettre suivante, il fait le projet d'une édition complète, « pleine en quelque sorte de piété », des œuvres et de la correspondance de Marie; il propose l'éditeur Perrin, mais il faudrait des notes, « faire une restitution du milieu, des habitudes..., ce qu'on a fait excellemment pour Maurice et Eugénie de Guérin ». — (Vente Bashkirtseff, 18 mai 1934.)

— Seize lettres autog. sig. et deux feuillets de manuscrit autog. : *Leurs figures*. — (Vente Andrieux, 1^er^-8 décembre 1933.)

— Un manuscrit autog. (2 pages) sur la graphologie. — Sept lettres autog. sig., dont quatre au directeur de la *Revue Encyclopédique*. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

Bashkirtseff (M.). — Cahiers intimes inédits. Recueillis et publiés par P. Borel. — Édition originale enrichie d'une lettre autographe de Marie Bashkirtseff. — (Vente Andrieux, 9, 10 mars 1934.)

— Collection de lettres et de cahiers autog. — (Vente Bashkirtseff, 18 mai 1934.)

Baudelaire (Charles). — Billet autog. sig. — Il annonce qu'il est de

nouveau 22, rue d'Amsterdam, et qu'il pourra voir son correspondant dans trois ou quatre jours. — (Catalogue Cornuau, 200.)

Becque (Henry). — Deux lettres autog. sig. Réponse à une enquête de Jules Huret sur le théâtre. — Henry Becque prie Jules Huret de rappeler dans le *Courrier des Théâtres* qu'il a depuis longtemps posé sa candidature au fauteuil de Meilhac : « Je me serais effacé bien volontiers devant Ferdinand Fabre ».

Réponse à l'enquête sur le théâtre : horreur d'Henry Becque pour les pièces à thèse : « Je le pensais déjà du temps de Dumas ». Il veut une mise en scène « exacte et expressive » ; le cadre luxueux, inutile, « ne compte que pour le public » ; quant à l'intrusion des couturiers, elle est devenue « scandaleuse ». Et, pour finir, Becque rappelle sa candidature au fauteuil de Meilhac, qu'il pose pour la dernière fois. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Belgiojoso (Christina Trivulzio, princesse de). — Lettre autog. sig. au rédacteur des *Débats*, relative à la nomination de M. de Laprade à la chaire de littérature de Lyon, avec la dispense du diplôme de licencié. C'est une faveur de M. de Salvandy. Elle craint que les *Débats* « hostiles ordinairement au génie du ministre fassent payer à M. de Laprade les frais de leur inimitié », et elle demande une annonce en termes agréables pour celui-ci. « Plaisanterie à part, je vous saurai meilleur gré du bien que vous direz de M. de Laprade que je ne pourrais l'être de celui que vous diriez de moi. — (Catalogue Degrange, 32.)

Béranger. — Lettre autog. sig. à son cher Thomas. — En faveur du poète Coffin qui a chanté les prisonniers politiques. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. à l'éditeur Guillaumin, 24 août 1832. — Lettre relative à un projet de contrat pour l'édition de nouvelles chansons, concurremment avec l'éditeur Perrotin. — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Lettre autog. sig. Docteur Longuet, à Caen; Passy, 29 octobre 1847. — Lettre à un médecin devenu aveugle... « Vous dites, Monsieur, que je vous ai aidé à supporter les inconvénients de la cécité. Vous, médecin, vous savez mieux qu'un autre tout ce qu'il faut de courage naturel pour triompher de son mal et s'administrer à soi-même les curatifs et les paliatifs nécessaires, mes chansons ont agi sur vous comme certaines tisanes qui amusent l'estomac. Je ne me réjouis pas moins que votre philosophie ait cru devoir en faire usage, une plus grande consolation a dû vous être réservée. Les yeux de l'âme auront, chez vous, gagné en force ce que les yeux du corps ont perdu. Vous êtes sans doute, Monsieur, le guide le plus sûr que puissent choisir ceux de qui l'évangile a dit : ils ont des yeux pour ne pas voir. Dans les brouillards de la Hollande, ce sont, dit-on, les aveugles qui ramènent au logis les gens qui se perdent. Vous nous rendriez un grand service, si vous pouviez en faire autant pour les cochers maladroits qui nous égarent au milieu des brouillards de la politique actuelle.... » — (Catalogue Saffroy, 76.)

— 1° Lettre autog. sig. — Il ira chez Mlle Mars si on peut se présenter en costume de malade.

— 2° Lettre autog. sig. au général de Brack, Paris, 29 décembre 1842. — Lettre de condoléances pour la mort de la mère de son correspondant. — (Catalogue Saffroy, 76.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Crombach, Tours, 26 décembre 1839. — Il a lu les vers de sa correspondante et conçoit l'intérêt que Mme Tastu peut porter à la jeune Muse. Il comptait avoir besoin d'exemplaires de son *Jeune libéré* pour la colonie de Mettray, mais elle en est pourvue depuis longtemps par

un comité de Paris qui a eu l'avantage d'apprécier son talent avant lui. — (Catalogue Saffroy, 77.)

Béranger. — 1° Chanson autog. sig. — C'est le manuscrit du *Roi d'Yvetot*. Elle porte la note suivante : « Les membres du Caveau, ayant pris l'engagement de n'insérer dans ce recueil que des pièces inédites, et cette chanson pouvant être connue déjà de plusieurs de nos abonnés, nous croyons nécessaire d'assurer qu'elle n'a jamais couru que manuscrite. En la lisant, il est facile de se rendre compte des motifs qui, depuis un an qu'elle est faite, jusqu'à la fin du mois de mars dernier, en ont empêché l'impression. »

— 2° Lettre autog. sig. à Peyrère, Passy, 6 mars 1848. — « Est-ce que la République ne jette pas un voile sur le passé ? Les derniers accidents des chemins de fer n'amnistient-ils pas un peu ceux qui les ont précédés. On m'assure qu'on réorganise la ligne du Nord. Ne trouveriez-vous pas dans ce mouvement quelque coin où cacher le jeune Clément.... »

— 3° Lettre autog. sig. à M. Bernard, 15 décembre 1852. — « ... Vous êtes un bien excellent homme, de plus vous êtes un financier achevé. Eh bien ! mon cher, faites ce que vous voudrez de nos bénéfices. S'il reste quelques rognures, déposez-les chez Fanny, presque aussi bonne que vous, et je les irai prendre là.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Six lettres autog. sig., 1823-1835. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Blanc (Louis). — Lettre autog. sig. à M. Tricoche ; Londres, 26 septembre 1857. — Discussion sur la question de savoir si l'on doit prêter serment à l'Empire. Louis-Blanc est d'avis que la morale a des lois aussi impérieuses que les mathématiques : tenir sa parole est un axiome. Il réfute cette idée qu'en voyant les républicains prêter serment personne ne se trompera sur la valeur de ce serment. « Si personne ne s'y trompe, tant pis. Cela signifie que, chacun, en vous voyant prêter serment, vous jugera capables de violer vos promesses comme Louis Bonaparte a violé les siennes. Pour lui aussi le serment n'a été qu'une formalité. Est-ce que l'honneur du rapprochement vous séduit? Si les républicains restent républicains après avoir prêté le serment, de quel droit reprocheront-ils à Louis Bonaparte de s'être fait empereur à coups d'épée après avoir juré fidélité à la République. Le parti républicain doit avoir pour but le triomphe de la vérité et de la justice et refuser le serment. » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. ; Londres, 6 juin 1862. — Il désire voir son correspondant et en sera d'autant plus charmé qu'il a souvent occasion de le lire. — (Catalogue Saffroy, 74.)

Bloy (Léon). — Bourg-la-Reine, 17 décembre 1915. — Réponse de Léon Bloy : « J'ai le chagrin de vous dire que vous n'avez rien compris à l'*Exégèse des lieux communs* puisque vous supposez que je peux avoir une opinion sur n'importe quoi... Les mots « après la guerre » ou « avant la guerre » n'ont aucun sens pour moi. Depuis un très grand nombre d'années, je suis le spectateur, énormément privé de joie, d'un gâchis épouvantable et universel dont la fin est au delà des conjectures humaines. Que vient faire ici la littérature? A l'exception de mes livres qui ne peuvent être lus que par quelques aliénés généreux, il n'y a plus rien. » — (Vente Miomandre, 3-4 décembre 1934.)

— Je m'accuse, « La Maison d'Art » 1900. — Exemplaire d'auteur enrichi d'une lettre autog. sig. adressée à A. Valette.

— Les Dernières Colonnes de l'Église. Paris, 1903. — Exemplaire enrichi d'une lettre autog. sig. relative à la publication d'un article sur le R. P. Judas des Frères Prêcheurs (le P. Didon). — (Vente Andrieux, 9-10 mars 1934.)

Bloy (Léon). — L'Invendable (1904-1907). Paris, 1909. — Exemplaire enrichi : 1° d'une lettre autog. sig., de Rachilde à L. Bloy; — 2° de trois lettres autog. sig., de L. Bloy à L. de Vauxcelles. — (Vente Andrieux, 9-10 mars 1934.)

Bouilhet (Louis). — Lettre autog. sig. — Il a trouvé, en lisant Dion Cassius, le sujet d'un drame qui a transporté Flaubert. Il y aura cinq actes et dix tableaux; il lui en parlera à Paris où il compte arriver dimanche. Il est convaincu que la science est appelée à régénérer la poésie et que c'est un suicide de la poésie quand elle se sépare du mouvement scientifique. — (Catalogue Cornuau, 202.)

— 1° Dossier de vingt-deux lettres autog. sig. — Ce dossier de lettres dans lesquelles Bouilhet parle de ses poésies, de ses premières théâtrales, des sujets qu'il choisit, de son travail journalier, forme un ensemble qui se suffit, et pourtant il rappelle si fortement Flaubert qu'il se présente aussi comme un complément à la correspondance de ce dernier.

— 2° Lettre à Dumas fils en 1868 sur les préfaces de ses pièces; à Mme Agar et aux actrices, interprètes de son théâtre; à La Rounat, à Duquesnel à qui il annonce en 1868 qu'étant nommé conservateur de la Bibliothèque de Rouen, il a eu du travail pour se mettre au moins au courant de ce qu'il conservait; lettre sur le succès de *Madame de Montarcy*; lettre à Feydeau retour d'Afrique : « Quoi qu'en dise le sauvage Flaubert, il doit être toujours doux de remettre son pied sur la terre de France »; un mot sur Mme de Tourbey (Mme de Loynes) avec qui il est en correspondance, etc.

— 3° Quatre manuscrits autog. sig. — *A une Femme*, rondeau; *Les Jésuites* (pièce inédite, signée Ludwig); *Études antiques* : *Les Flambeaux*; *Les Feuilles mortes*, poésie. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Boylesve (René). — La Jeune Fille bien élevée. Paris, 1909. — On a joint deux lettres autog. de R. Boylesve, adressées à F. de Miomandre en remerciement d'articles sur ses livres; la seconde de ces lettres, datée du Fayet, 31 juillet 1915, renferme une profession de foi littéraire.

— Madeleine jeune femme. Paris, Calmann-Lévy [1912]. — Lettre autog. de l'auteur, jointe, remerciant F. de Miomandre de l'article consacré à ce roman. — (Vente Miomandre, 3-4 décembre 1934.)

Buloz (François). — Quatre lettres autog. sig. — Elles sont adressées, de 1837 à 1840, à Xavier Marmier, que ses voyages et la qualité de ses études laissaient assez étranger au monde de la presse. Marmier faisait à ce moment partie d'une expédition scientifique officielle dans les mers du Nord. Il envoyait à M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, des rapports sur son voyage; celui-ci les passait à Buloz qui les publiait. Buloz presse le voyageur, lui suggère de nombreux projets, un article sur « l'état politique du Nord »; il offre l'appui de ses vastes relations : « Vous vous distinguerez... à votre retour je vous présenterai chez M. Molé et chez M. Thiers ». — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Chateaubriand (François-René de). — Lettre autog. au citoyen Buisson, libraire. (Londres), 6 janvier 1798. — Dans cette lettre relative aux négociations avec le libraire Buisson, par l'intermédiaire de de Boffe, son premier éditeur, il donne une analyse des Natchez, dont le premier titre devait être *René et Celuta*. Ces pourparlers n'ont pas dû aboutir; d'ailleurs, on n'en trouve pas trace dans *Les Mémoires d'Outre-Tombe* et l'idée première fut abandonnée. C'est seulement trois ans après, en 1801, que Chateaubriand publia son premier ouvrage en France, *Atala*, chez Migneret. Cette lettre ne

figure pas dans la *Correspondance* de Chateaubriand publiée par Louis Thomas.

Chateaubriand (François-René de). — Lettre sig., Londres, 5 juillet 1822. — Lettre relative à la pension des émigrés résidant en Angleterre. — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig., Paris, 25 avril 1823. — Il parle de ses deux neveux, le comte Louis de Chateaubriand, lieutenant-colonel des chasseurs de la Garde, et Christian de Chateaubriand, lieutenant des dragons de la Garde, tous deux « excellents officiers de cavalerie, généralement aimés et estimés et sur les- « quels il y a les meilleures notes. Mgr le duc d'Angoulême les connaît tous « les deux et les aime. Je ne demande rien pour Louis, mais je désirerais « beaucoup que Christian fût pris par Mgr le duc d'Angoulême pour un de « ses officiers d'ordonnance, c'est une faveur qu'il mérite à tous égards ; j'y « tiendrais d'autant plus que dans la guerre que vous allez faire il y aura « plus de dangers pour un officier isolé qui ira porter des ordres qu'il n'y en « aura vraisemblablement sur les champs de bataille... ». — (Catalogue Cornuau, 199.)

— Lettre autog. sig. à M. de Rouvroy, Paris, 24 mai 1824. — Il voudrait qu'il fût en son pouvoir de multiplier le chef-d'œuvre du peintre Gérard et surtout de le confier à son talent, mais M^me^ de Chateaubriand ne peut se résoudre à en laisser prendre même un simple dessin. Il est, ainsi que sa femme, très occupé par les soucis de l'Infirmerie (Marie-Thérèse) et les heures qui ne dérangent pas le service sont très difficiles à trouver. — (Catalogue Cornuau, 200.)

— Lettre autog. sig. et datée de Paris, 14 avril 1826. — Lettre à un confrère pour l'informer du voyage de M^me^ de Chateaubriand à Lyon et à Marseille, la recommander à son obligeance et l'avertir qu'il lui envoie « dans la boîte mille écus en or ». — (Vente Andrieux, 1^er^ décembre 1933.)

— Lettres à M^me^ de Custine. — Ensemble comportant : vingt-six lettres autog., dont douze datées de 1804, deux de 1821, cinq de 1822, trois de 1822-1823, quatre de 1823. — Quatre billets autog., écrits deux en 1805, deux de 1822. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Lettre autog. sig. — « J'ai eu quelque peine, Monsieur, à remettre à M. le Comte de La Ferronnays, une lettre où vous avez la bonté de me donner des éloges que je ne mérite nullement. Le Budget des affaires étrangères a été rogné par la Chambre des Députés et je doute que vous puissiez obtenir l'indemnité à laquelle vous pensez avoir des droits.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Chênedollé (Charles de). — Trente-huit lettres autog. sig., plus deux lettres et une liste écrites sous sa dictée, et trois pièces de vers. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Colet (Louise). — Lettre aut. sig. — Elle le remercie de vouloir bien assister à la séance et serait tout à fait heureuse s'il n'oubliait pas qu'elle reçoit quelques amis le jeudi soir. « Vous entendrez lire des vers et vous trouverez peut-être quelque distraction chez moi... ». — (Catalogue Degrange, 32.)

Constant (Benjamin). — Quatorze lettres autog. sig. dont l'une à M^me^ Daviblier. — Dans la lettre à Madame Davillier il écrit de Bade : « Il y a bien longtems, Madame, que j'aurais voulu et dû vous écrire, mais la vie est arrangée de manière à ce qu'on n'a pas un moment à soi. On est dans l'eau jusqu'à midi, on dîne à une heure, on ne rentre chez soi que le soir, et mes yeux ne me permettent pas une ligne à la lumière... On dit que le pays est

très beau. Je n'en juge que par la vue qu'on découvre de la promenade... Je suis arrivé trop tard pour juger de ce qu'étoit la société à son époque brillante. Les Ducs et les Duchesses et les Princes étoient repartis. Ce que nous avons de plus historique c'est Mme de Serre, encore assez belle et libérale, comme les puissances déchues le sont toujours contre les puissances qui dominent; avec elle, le Baron d'Eckstein, connu à Rome par sa conversion, à Gand par ses actes, à Paris par ses écrits, homme d'esprit que la nature avoit fait amer, mais que des antécédens adoucissent, en défaveur près du Ministère parce qu'il a écrit contre la Censure, et se promenant sur les bords du Rhin soit pour expier sa faute, soit pour la réparer... Nous avons du reste beaucoup d'espions de tous grades. Un Prussien, connu en France pour avoir publié neuf volumes de diatribes contre l'Empereur. Il a prospéré dans sa profession car il porte quatre ordres et pèse quatre quintaux. Plus la police Badoise qui me suit partout en me fesant des saluts jusqu'à terre et la Police de Strasbourg qui me suit de même, mais sans me saluer, de peur de destitution... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Coppée (François). — Lettre autog. sig. à Henri Houssaye, La Fraizière, par Mandres. — « J'ai causé avec Halévy de votre candidature. Nous trouvons, lui et moi, que vous devez être élu, et je pense que c'est le sentiment général, à l'Académie. Il est vrai que c'est un terrain tellement pourri... Dans tous les cas, vous pouvez compter sur moi, cela va sans dire. Je n'oublie pas que vous avez été parfait dans l'affaire Bourget. Je le redirai sur tous les tons à MM. d'Haussonville et Cte. Mais tout le monde est dispersé, pour le moment. J'ai été aussi ému que quiconque par le départ de Leconte de Lisle. C'est un très grand Monsieur qui a disparu. Vous l'aimiez beaucoup, et si, comme j'espère, vous faites son éloge, vous parlerez de lui avec une émotion qui doublera votre talent. » — (Catalogue Charavay, 56.)

— **Courteline (Georges.)** — Lettre autog. sig. à un ami. — Rien ne pourrait lui faire plus plaisir que son portrait. — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. à Séverine, avril 1903. — Courteline a réentendu le drame *Sainte-Hélène*, de Séverine : « Si vous étiez venue... vous auriez eu, comme je l'ai eue, la légitime joie de voir acclamer votre œuvre par une salle enthousiasmée. » — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— Lettre autog. sig., relative aux plaintes des directeurs de théâtres et à la fermeture des théâtres. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Six lettres et carte avec lignes autog. sig. — Réponse à l'enquête de Jules Huret auprès des auteurs dramatiques : préfèrent-ils l'éreintement ou le silence? : « Je préfère de beaucoup le silence à l'éreintement, le premier étant d'or et l'autre de bois vert ». — Courteline demande à Jules Huret d'adjoindre au nom d'Alex. Bisson celui de Jules Moineaux, son père, comme auteurs du *Conseil judiciaire* et cite les plus célèbres pièces qu'ils écrivirent en collaboration Sur une information erronée : « J'apprends avec étonnement que je fais partie de la troupe du Casino de Cabourg ». Sur une autre information le « représentant comme ayant joué *La Peur des Coups* à Orléans » et qu'il ne faut pas reproduire au *Figaro*, etc.

— Réponse à une enquête sur la situation des théâtres sous forme de lettre à Jules Huret. — Cette réponse forme un exposé de la situation des théâtres vers 1900. En vain, les directeurs accusent-ils la taxe de l'Assistance publique, les billets de faveur, la vogue de Montmartre, le café-concert; Courteline, preuve en mains, dénombre les « beuglants » existant à Paris à la fin du Second Empire, peu à peu disparus, tandis que s'ouvraient de nouvelles salles : Renaissance, Nouveautés, Nouveau-Théâtre, Bodinière, sans compter

le Théâtre-Libre, l'Œuvre, les Escholiers. Tout selon lui se ramène à : « bonne pièce, bonnes recettes », et de citer les superbes recettes de pièces à succès d'alors. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Daudet (Alph.). — Lettre autog. sig. dans laquelle il parle de son fils et de Georges Hugo. — (Catalogue Cornuau, 202.)

— 1° Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre relative à la première représentation de l'*Arlésienne* à Vienne.

— 2° Lettre autog. sig. — Lettre relative aux *Contes du Lundi*. « Je vous écris d'un petit pays italien appelé Bordighera, terre admirable, exubérante, où tout pousse, fleurit, monte, palmiers, orangers, notes d'hôteliers et tout... Où en sommes-nous des *Contes du Lundi*, je pense que leur apparition aura été retardée, tâchez de publier la chose avant novembre... ». — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Deux lettres et trois cartes de visite avec plusieurs lignes, autog. et sig., sept lettres signées. — Réponse à une enquête sur le théâtre avec signature autog. — Lettre écrite de Londres, sur la soirée passée avec le grand explorateur Stanley. Impressions de Londres. Détails sur la *Petite Paroisse*, roman que Daudet publie en 1895 : « Je suis de ceux qui croient qu'une belle anecdote sur l'amour, *Roméo et Juliette* ou *Manon Lescaut*, en dit plus long que toute l'*Ethique* de Spinoza ». Une lettre sur Baptiste Bonnet, auteur paysan de « cette admirable vie d'enfant » que Daudet avait adressée à M. de Broglie « abritant la chaumine sous les créneaux de sa vieille mâchoire » ; il n'en a pas eu de réponse : « Oh ! les cochons, il faudra donc refaire l'Immortel ! »

— Réponse à l'enquête sur le Théâtre en 1897 ; les pièces à thèse sont trop rigides ; les directeurs se plaignent : cherté, incommodité des places, longueur des entr'actes, paresse du public français « parce que venant surtout d'une trop rapide compréhension ». — (Vente Andrieux, 1er-8 décembre, 1933.)

— Sa carte de visite avec huit lignes autog. sig. — (Catalogue Degrange, 31.)

— Œuvres complètes. Paris, Dentu et Charpentier, 1881-1887. — Lettre autog. d'une page d'Alph. Daudet ajoutée. — (Vente Rodocanachi, 7-8 mai 1934.)

Déjazet (Virginie). — Dossier de quatre-vingt-huit lettres autog. sig., trente-sept lettres autog. sig. d'Eugène Déjazet (son fils). Cinq lettres autog. sig. d'Hermine Déjazet (sa fille). Ensemble cent dix lettres. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Delavigne (Casimir). — Dossier de trente-six lettres autog. sig., en partie relatives à son théâtre. Lettre où il conte l'accueil triomphal qu'il a reçu à Marseille (où on jouait l'*Ecole des Vieillards*) ; propos sur Rachel, sur Mlle Georges « toute puissante », sur Beauvallet ; lettres à Joanny, au baron Taylor, à L. Desnoyers, au sculpteur David d'Angers ; touchante lettre à Mme Élisa de Courtin ; lettre pour demander en 1836 sa radiation du service actif de la Garde Nationale, etc.

— Cinq manuscrits de poèmes, un fragment autog. plus un manuscrit de tragédie. — 1° Poésie composée par Casimir Delavigne à l'âge de douze ans, parodie des Imprécations de Camille contre Rome, appliquée à ses professeurs. — 2° La toilette de Constance. — 3° La Ballerine, ballade. — 4° Couplets Bachiques. Le Passage du Mont Saint-Bernard. Et un fragment de Charles VI (10 vers). — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Desbordes-Valmore (M^me^). — Lettre autog. sig. Valmore à Bocage, 1838. — M^me^ Desbordes-Valmore recommande un jeune auteur qu'elle prie Bocage de recevoir. Elle met dans cette lettre tout son désir d'obliger et sa grâce coutumière : « M. Bocage... me pardonnera-t-il de me faire un titre de nos bonnes relations d'artistes dont je m'honore... » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M^lle^ Louise Grombach, 1840. — « En ce moment, Chère fille et Bonne Louise, je ne vis et je n'aime qu'en courant. Mon mari arrive, nous sommes en tumulte dans ce coin du Monde où tout est encore sans ordre pour les yeux. Mais vous savez mon Ame où rien ne se dérange de ce qui s'y inscrit une fois pour toutes. Sans pouvoir encore songer à vous aller voir, nous vous rappelons que nous sommes vos amies rue Saint-Honoré, 345. » — (Catalogue Saffroy, 74.)

Dumas père (**Alex.**). — Seize lettres autog. sig. et cinq manuscrits autog. (Route de Bienne ; le jardinier; causerie avec mes lectures; mémoires; lettre au Journal l'*Indépendant*.) — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— 1° Pièce autog. sig. — Manuscrit intitulé : *Joseph Garibaldi*.
2° Lettre autog. sig. — Lettre-circulaire pour le journal hebdomadaire *Le Monte-Christo*. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Seize lettres dont quatorze lettres autog. sig. et deux lettres sig. à divers 1832-1869. — Quelques-unes de ces lettres sont écrites durant son séjour à Naples où il était « directeur honoraire des musées et fouilles », d'autres de Florence ; il cherche à attirer dans ces pays des artistes français qui collaboreraient aux publications sur les musées. Lettre en faveur du fils du grand Talma, marin, pour le recommander à un amiral; très curieuse lettre à un juge rapporteur, pour figurer au dossier de ses démêlés avec l'éditeur Lévy, avec liste de ses œuvres, prix, etc. — Il parle de M^me^ Dorval, de Taillade, Bolé, Bignon, de nombre de ses pièces, et discute avec les directeurs, etc. — (Catalogue Charavay, 55.)

Dumas fils (**A.**). — Francillon. Manuscrit autog. ; c'est la première ébauche de la pièce; il commence avec une partie de la première scène de l'acte I, passe à l'acte II en suivant un développement très différent de celui de la pièce achevée ; le troisième acte est recommencé deux fois, une grande partie du dialogue a été modifiée par la suite ; nombreux passages inutilisés, ou barrés et remaniés sur ce manuscrit. — (Vente Rodocanachi, 7-8 mai 1934.)

— Dossier de trente-deux lettres autog. sig. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. — Dumas évoque ses relations avec un médecin, « un excellent homme qui ne croyait pas beaucoup à la médecine et qui guérissait tout de même », à qui il avait demandé des détails techniques « à propos d'un mauvais roman... *Antonine* ». Dumas donne des renseignements, précieux pour la bibliographie, sur la publication de ce roman et sur plusieurs autres qu'il énumère, œuvres de jeunesse, qui ne se vendirent pas et qu'il retira du commerce.

— Préface de Daphnis et Chloé. Manuscrit autog. sig. avec de nombreuses variantes, mots en surcharge, et passages raturés. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

Feuillet (**Octave**). — Dossier de soixante-neuf lettres autog. sig., relatives à son œuvre et à sa vie. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig. — Félicitations à un savant (M. Beulé ?), pour sa nomination à l'Institut. Flaubert s'excuse de ces félicitations un peu tardives sur ce qu'il « ne lit aucun journal et voit peu de monde ». Il le remercie d'une petite note sur Zonare (chroniqueur byzantin). — [Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.]

— Lettre autog. sig. à un ami, 28 octobre 1867. — Il recommande Mlle Marguerite Asselin qui se présentera à l'Hôtel de Ville pour passer un examen d'institutrice. « Il y a urgence pour la mère à ce que son enfant soit reçue « dès maintenant... Si tu peux faire quelque chose ou même beaucoup pour « ma protégée, tu seras bien aimable. » — (Catalogue Cornuau, 199.)

— Lettre autog. sig., dimanche 17 février. — Lettre relative aux recherches que fit Flaubert pour écrire *Salammbô*.

« En lisant votre très intéressant volume sur l'Archéologie celtique et gauloise, vous indiquez, p. 148, que M. de Longpérier a signalé à la Société des Antiquaires de France l'existence de monuments celtiques en Algérie... Seriez-vous assez bon pour me dire dans quel tome de ce recueil je puis trouver son travail... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— 1° Trois lettres autog. sig. relatives à deux tableaux de Léon Desjardins que Flaubert recommande à un ami qu'il appelle « Cher Vieux Maître », au moment du Salon. Recommandation en faveur d'une jeune fille, Mlle Marguerite Asselin, qui passe à l'Hôtel de Ville de Rouen ses examens d'institutrice — pour convenir d'un rendez-vous par l'entremise d'Ernest Duplan.

— 2° Trois lettres autog. sig. — 1° A Alexandre Dumas fils : « Que devient votre lettre qui devait paraître dans un journal du Havre ? Flaubert parle ensuite de sa propre lettre (Lettre à la Municipalité de Rouen) qui va être publiée [au sujet du monument Bouilhet].

2° A Th. de Banville : « Je vous assure que le suffrage de l'Académie ne me ferait pas autant de plaisir que me fait le vôtre ».

3° A un ami pour l'inviter à Croisset. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Six lettres, printemps et été de 1878 à M. E. Laporte. — Flaubert a quitté Paris pour Croisset dans les derniers jours de mai : « Ce soir je me remets à B. et P. [Bouvard et Pécuchet]. Je suis enchanté d'être chez moi tout seul. »

Flaubert, dans une situation difficile, attend du ministre Bardoux une nomination à un poste qu'ont demandé pour lui ses amis ; il parle de cette attente, de ses visites et puis de Mme Adam dont l'intervention serait efficace : « D'Osmoy m'a dit qu'elle était plus puissante que tous les ministres » ; il parle aussi de Gambetta et de Burty. — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Edmond Laporte. Vendredi (8 janvier 1879). — « Les sieurs Hauzeau... ont choisi le samedi 18 courant (de semaine en quinze) cela vous donne du temps. Rien de neuf depuis hier bien entendu. Tenez-moi au courant de ce qui vous concerne personnellement votre vieux pas gai, mais qui pioche nonobstant. » — (Catalogue Cornuau, 202.)

— 1° Lettre autog. sig. à l'imprimeur Claye, au moment où Flaubert se dévoue à la publication des poésies posthumes de Louis Bouilhet. Il s'en prend à la mauvaise foi de l'éditeur Michel Lévy qui a « nié effrontément » les conventions passées. « Je l'ai trouvé tellement impudent et plein pour la littérature d'un mépris si haineux que la rupture est complète. Je ne veux plus, en aucune façon, avoir à faire avec M. Lévy et il m'a blessé trop profondément pour que jamais je lui pardonne. »

Flaubert demande à l'imprimeur de patienter pour l'argent qui lui est dû :

« L'héritier de Bouilhet n'est pas riche... la male chance qui a fait mourir de chagrin mon pauvre ami le poursuit jusqu'après sa mort. »

— 2° Lettre autog. sig. — Vives attaques contre Sarcey. « Sarcey, bien qu'il ait sans doute des occasions de me traîner dans la fange, moi et Bouilhet, n'a pas encore trouvé le moyen de me mettre en colère. » Il conseille à l'ami à qui il écrit d'aller trouver Scherer et de lui demander de « surveiller le dit Monsieur » qui « déconsidère son papier, car il ment impudemment ». Flaubert a confiance en Scherer « bien qu'il ait été assez dur pour (lui) lors de l'Éducation sentimentale ». Il parle encore de sa préface (aux *Dernières Chansons* de Bouilhet). — [Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.]

— Manuscrit autog. sur la Grèce comprenant les chapitres suivants : *Athènes*, *Attique*, *Corinthie*, *Béotie*, *Phocide*, *Élide*, *Achaïe*, *Arcadie*. Ce manuscrit commence ainsi : Voici ce qu'il y avait autrefois à Athènes, au Pirée, une enceinte consacrée à Jupiter et à Minerve avec deux statues en bronze... — (Catalogue Cornuau, 200.)

— Manuscrits autog. relatifs à : 1° Athénée, Pline, Appien... (notes) ; 2° le Château des Cœurs ; 3° Empereurs romains : Commode, Julien ; 4° Les trois frères. Le rêve et la vie. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Flers (Robert de). — Deux lettres autog. sig. — Lettre des débuts littéraires de Robert de Flers en 1894, alors qu'il accomplissait son service militaire à Beauvais. Il remercie l'archiviste de la Comédie-Française des renseignements qui lui ont permis, avec des documents trouvés dans sa propre famille, d'écrire un « petit plaidoyer en faveur de la noble carrière du comédien ». Lettre écrite des armées pendant la guerre, relative au *Gaulois*. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

France (Anatole). — Une lettre et un billet de seize lignes, autog. et sig. à Mme Émilie Lerou, 1884. — Anatole France venu en visite n'a trouvé personne. « Il ne suffit pas de sonner fort, il faut sonner à point... je reviendrai demain au petit bonheur ; je dis petit pour parler comme tout le monde. » — (Vente Andrieux, 27-30 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Il félicite son correspondant : « Vous êtes un poëte robuste et je crois que les sources vives ne sont pas taries en vous ». Il lui fait savoir que *Le Temps* paye cinquante centimes le vers. — (Catalogue Saffroy, 77.)

— Lettre autog. sig. à une amie ; 1918. — Il déplore d'être resté sans nouvelle jusqu'à la venue de sa lettre « depuis la nuit terrible... nous en sommes réduits aux récits des journaux, faits beaucoup moins pour dire la vérité que pour la taire ». — (Catalogue Degrange, 33.)

— Lettre autog. sig. La Béchellerie. — A. France ne se reconnaît pas prophète ; il ne croit pas que la littérature d'après-guerre soit très différente de celle d'avant 1914. « Quant à notre belle et héroïque jeunesse, il n'est pas possible ni permis de deviner les pensées qui sortiront d'elle. Dans l'état de nos connaissances, nous ne saurions définir l'action qu'exercent les plus grands événements sur l'art et les idées d'un peuple... Les forces qui amènent au jour les grands penseurs ou les grands poëtes agissent obscurément et à longs intervalles. Mais ma confiance dans le génie de la France est infinie. » — (Vente Miomandre, 3-4 décembre 1934.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Georges Moreau, directeur de la *Revue Encyclopédique*, 1899. — Lettre tout à fait particulière et relative à Charles Maurras, 1899. En pleine affaire Dreyfus. Ces deux hommes se trouvent violem-

ment séparés par leurs convictions qui s'affrontent dans les journaux : « Maurras, dont les idées me causent en ce moment une surprise douloureuse, est respectable par le talent et le caractère. Je sais d'avance que tout ce qu'il dira de moi sera d'un galant homme. »

France (Anatole). — 2° Page autog. — « Ayant ainsi parlé, le vieillard Palémon enfonça du pied dans la terre le tranchant de sa bêche et se mit à creuser le sol... » — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— Pièce autog. sig. — Étude consacrée au duc d'Aumale dont il analyse le caractère et les goûts. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Sur la Pierre Blanche. Manuscrit autog. comprenant trente-quatre feuillets. — Page contenant la première rédaction des chapitres III et IV. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1934.)

— Manuscrits autog. : 1° Histoire contemporaine : M^me^ de Gromance et les élections sénatoriales (11 feuillets et demi). — 2° Histoire contemporaine. Au petit palais (12 feuillets). — 3° Additions et corrections autographes à sa réponse à l'enquête de Huret sur l'*Évolution littéraire*. — (Vente Huret, 1^er^ décembre 1933.)

— Collection de manuscrits autog. — 1° Entre voisins. Propos d'un Français. — 2° La révolte des anges (25 pages, première rédaction des premiers chapitres). — 3° Bataille de Hastings (copie du récit d'Augustin Thierry). — 4° Notes diverses. — 5° Alphonse de Lamartine. Notes biographiques. — 6° Notes sur Albert Glatigny. — 7° Le jardin des Oliviers (copie du Voyage en Orient de Lamartine). — 8° Notes et corrections pour l'Anthologie des poètes français (chez Lemerre). — [Vente Andrieux, 27-30 janvier 1934.]

Fromentin (Eugène). — Deux lettres autog. sig. à M. Galichon, 1869. — Dans l'une d'elles il parle de Théophile Gautier. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Gautier (Théophile). — Lettre autog. sig. à Alphonse (Daudet). — « J'ai lu peut-être et j'y ai trouvé un joli sujet de comédie bien traité et bien versifié, l'auteur me dit que vous avez peur du François I^er^ et de la Duchesse d'Étampes, ils ne me semblent pas autrement à craindre, Hugo nous a montré déjà un François I^er^ plus hasardeux et je crois qu'un beau gaillard bien vêtu suffirait, et vous avez à l'Odéon assez de croupes capables de bien traîner une jupe de satin... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. à M. Kaëmpfen. — Il vient d'être repris d'une recrudescence de bronchite et n'ose pas affronter les frimas de la nouvelle capitale où règne M. Thiers ; il s'ennuie et pense souvent à leurs joyeux dîners chez les blondes de la place d'Armes. — (Catalogue Saffroy, 77.)

— Lettre autog. sig. « Voici le manuscrit du Mari prodigue que tu m'as en« voyé. Mon avis est en tout point conforme au tien, c'est une chose charmante « et je ne doute pas du succès; il y a de l'intérêt, la pièce est bien menée, l'idée « neuve et le style naturel. Compte sur moi pour l'appuyer. Que deviens-tu ! « l'on te voit aussi peu que si tu étais déjà à Venise... » — (Catalogue Cornuau, 199.)

— Manuscrit autog. sig. — Article élogieux sur les dessins de Gustave Doré exposés à la Société Nationale des Beaux-Arts, dessins originaux de la Sainte Bible éditée chez Mame. — (Catalogue Saffroy, 74.)

Gay (Delphine). — 1° Quatre lettres autog. sig. Delphine au marquis de

Custine. — 2° Lettre autog. sig., au même, 27 juillet. — Correspondance relative aux travaux de Custine. Elle parle aussi de George Sand. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Genlis (Stéphanie-Félicité Ducrest, comtesse de). — Paris, 29 mai 1820. — Lettre dans laquelle elle annonce l'envoi d'un *Émile* où elle a fait des retranchements sans aucune addition. On ne peut faire une œuvre plus utile et plus digne de l'approbation des gens vertueux. Elle a un travail semblable... ; c'est l'*Histoire des Européens dans les Indes*, de Raynal, livre utile, mais qui contient des impiétés atroces. « J'ai retranché toutes les infamies sans qu'il y paraisse en le lisant. On sait qu'elles ne tenaient à rien dans son ouvrage et que c'était des morceaux détachés que lui avaient donnés Voltaire, Diderot, Helvétius, le baron d'Holbach et que, pour obtenir leur suffrage, il inséra tous ces passages dans son histoire. » Cet ouvrage ainsi rectifié sera utile à la jeunesse anglaise et elle demande une subvention pour faire paraître cette édition expurgée. — (Catalogue Saffroy, 77.)

— Six lettres, une note, une charade autog. — Une lettre à une jeune amie, la comtesse de Brady, qui témoigne de l'activité de Mme de Genlis, toujours lancée sur de nouveaux projets. Elle propose à cette dame de fonder ensemble une maison d'éducation pour les jeunes filles ; l'une apporterait sa jeunesse, l'autre le poids de son expérience et de sa réputation. « Nous aurons toute l'Europe, et il suffira que je vive deux ou trois ans. » Deux lettres à Casimir Baecker, son fils adoptif, semées de conseils religieux et d'avis utiles pour réussir dans la vie. Les autres lettres au libraire Maradan, pour la publication de ses œuvres, et discussions sur le prix qu'elle attend des manuscrits. Une note sur Frédéric de Prusse et les philosophes du XVIIIe siècle. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Dossier de dix lettres autographes (à Napoléon Ier, à Mme Chinnery, à Mme Élisabeth de Bon...). — Un Manuscrit autog. « sur l'État de la Religion dans la Société ». — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Girardin (Émile de). — Lettre autog. sig. — Il considère que placer un nom aussi petit que le sien au frontispice d'un monument aussi vaste que celui que son correspondant se propose d'élever au Génie national serait débuter par une faute de proportion ; il faut réserver cet honneur pour un nom plus illustre. Si néanmoins il croit devoir maintenir son nom, il faut qu'il soit publiquement constaté « que vous ne l'avez choisi que comme un témoignage afin d'attester que vous voulez entreprendre une œuvre en dehors et au-dessus de tous les partis, de toutes les coteries, de toutes les écoles, de toutes les prétentions, de toutes les passions, de toutes les servilités, de toutes les peurs, de tous les terrorismes et de tous les égoïsmes que j'ai puissamment combattus et que je réprouve hautement... ». — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Cinq lettres autog. sig. — Sur l'une à en-tête de *La Presse*, en 1849, le grand publiciste s'excuse de n'avoir pas fait réponse. « J'avais là 500 lettres en retard ». Une autre concerne Thiers qui « est un homme sur lequel il ne faut pas compter dès qu'il est nécessaire d'agir... », ceci relatif à la candidature Chesnelong. Une autre est écrite de Veretz au moment des désastres de 1870 (datée du 3 octobre).

Et une page autog. non sign., destinée à l'insertion dans le *Figaro*. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Gobineau (Joseph-Arthur, comte de). — Lettre sig. Téhéran, 20 novembre 1857. — Il informe M. Hecquard que S. M. le shah de Perse l'a nommé officier de l'ordre du Lion et du Soleil. — (Catalogue Saffroy, 77.)

Goncourt (Edmond et Jules de). — Deux pages autog. de notes littéraires de la main des deux frères.

Au milieu de ces notes, lignes d'Edmond et Jules de Goncourt sur eux-mêmes, commençant par leurs initiales « E. et J. » : observations sur leur caractère, comparaison entre leurs goûts, etc. Citons ces quelques lignes :

G. plus dépensier. J. plus prodigue.

G. donne plus à ses goûts. J. à ses caprices. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Lettre autog. sig., 14 octobre 1892, relative à l'engagement de Colombey pour « Charles Demailly ». Il a été vraiment peiné que l'artiste qui a joué si merveilleusement dans *Germinie*, qui a réussi avec autant de succès un rôle tout différent que celui de Gautruche, dans le personnage du secrétaire de Numa Roumestan, ait été retenu pour la pièce de *Wolf*. « ... Je voyais en lui... un comique rare, jusqu'au moment où soudain, il aurait dévoilé la bête fauve, le petit féroce qu'est Nachette... » Il insiste pour que ce rôle soit réservé à Colombey. « ... Je crois que vous aurez une surprise... » — (Catalogue Degrange, 31.)

Goncourt (E. de). — Un manuscrit autog. : réponse à J. Huret sur l'*Évolution littéraire*. — Trois lettres autog. sig. et deux cartes de visite. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Goncourt (J. de) — Lettre autog. sig. à un ami. — « Je crois bien que nous y serons ! et avec quatre bons battoirs. Personne ne vous souhaite bonne chance avec plus d'intérêt que nous. » — (Catalogue Charavay, 56.)

Guttinguer (Ulric). — Dossier de trente-quatre lettres autog. sig., adressées notamment à Hugo, à Barbey d'Aurevilly, à Henri de Latouche.

Un sonnet et deux épîtres autog. sig. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Gourmont (Rémy de). — Deux manuscrits autog. sig., une page autog., une lettre autog. sig. — Manuscrits : 1° *Revue du Mois*, *Épilogues*, *Politique étrangère*, *La Veuve inconsolable*, *Le Parti des Intellectuels*, *La Maison du Pendu*, *Le Respect de l'Armée*. — Manuscrit ayant servi pour l'impression de cet article dans le *Mercure de France* en décembre 1898. La politique, en pleine affaire Dreyfus, en fait le fond.

2° Dernières pages. *Les Sacrées Montagnes* (signé Edgar Poe). — Manuscrit en partie autog. de cette étude sur le livre du Rév. M. Headley relatif aux paysages de la Bible. Rémy de Gourmont a signé cette étude du nom d'Edgar Poe. A servi pour l'impression dans le *Mercure de France*.

3° Le féminin d'auteur, page autog. d'un court article.

Lettre autog. sig. R. G. où il est question de Henri de Groux et de ses frontispices, 1893. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Les amours de Chopin et de George Sand. Manuscrit autog. sig. — L'étude est signée R. de Bury, pseudonyme de Rémy de Gourmont. Nombreuses corrections et variantes. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Divertissements. Paris, 1914. — Un des sept exemplaires sur Japon, enrichi d'un article critique autographe de R. de Gourmont, sur *London Nights*, par A. Symons. — (Vente Andrieux, 9-10 mars 1934.)

Hérédia (José-Maria de). — Six lettres et cartes-lettres autog. sig., variées, bien que se rapportant toutes à l'*Enquête sur l'Évolution littéraire*. Hérédia demande qu'une phrase sur Leconte de Lisle soit modifiée; cela fait, il apprend avec plaisir que le grand poète parnassien a été content « et, chose plus singulière, les symbolistes aussi ». Il envoie pour parfaire l'interview

une belle et longue phrase cadencée sur la beauté de la rime. Une page sur les possibilités infinies de l'alexandrin bien manié tel que l'ont assoupli les poètes de la Pléiade aussi bien que les classiques du grand siècle et leurs successeurs : un fragment d'élégie « du divin André » — il cite deux alexandrins — lui fournit un exemple typique. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Hérédia (J.-M. de). — Lettre autog. sig. à F. Brunetière [1897]. — Hérédia fait d'abord le récit de l'accident dont il a été victime : un coup de brancard reçu dans le côté, heureusement amorti par « le journal *Le Temps*, dont j'ai, pour la première fois, apprécié l'épaisseur ». L'illustre poète n'a pas été ménagé par le cocher : « Eh ! va donc, sale mufle ! » et convient qu'il était en effet fort sale, et s'en fut se faire brosser chez Lemerre.

Hérédia attend le prochain livre de Brunetière « pour me délasser des *Déracinés* dont j'ai la cervelle trouée, effondrée ». il parle de la candidature éventuelle de Paul Deschanel à l'Académie, etc. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Collection de vingt-deux lettres autog. sig., relatives aux ouvrages qu'il dépouille. — Manuscrit autog. sig. (Réponse à une enquête de *Femina*). — [Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.]

— Manuscrit autog. sig. — Réponse à une enquête de *Femina*.

« Pourquoi les femmes, aussi bien que les hommes, n'auraient-elles pas droit à la gloire ? » Hérédia développe son sentiment en ces pages. A son sens, ce droit est déjà tout prouvé par les illustrations féminines : Vittoria Colonna, Christine de Pisan et tant d'autres, sans compter les modernes. Mais il juge la littérature moderne déjà bien encombrée... « Je souhaite que les femmes n'oublient jamais que leur meilleur mérite... c'est encore d'être femmes. » — (Catalogue Charavay, 55.)

— Le Récif de Corail. Sonnet autog. sig. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. de son initiale V. à Paul Foucher. Hauteville-House, 30 octobre (1861). — Il le félicite du succès de son drame l'*Institutrice* à la lecture duquel il a applaudi. « Tu m'aurais cru possédé de l'esprit du parterre de l'Odéon. » Il fait l'éloge de la pièce : idée neuve, partipris intéressant, etc. « Continue de travailler et de réussir. Ces joies-là font partie de la lumière que j'ai dans ma solitude. » Après quelques lignes sur les travaux qu'il entreprend à Hauteville, il lui annonce la vente des *Misérables* et lui demande de démentir une fois pour toutes et absolument dans l'*Indépendance*, « le bruit répandu avec intention et persistance de son retour actuel à Paris... Fais-moi le plaisir de dire que personne n'a oublié ma déclaration après l'amnistie... que rien ne me fera bouger, et que, fidèle à cette déclaration, je ne rentrerai en France qu'avec la liberté. » — (Catalogue Degrange, 32.)

— Lettre autog. sig. Victor. — Remerciement à Paul Lacroix pour un article excellent paru dans le *Mercure du XIXe siècle*. — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Lettre autog. sig. à Tarride, Jersey, 29 août 1852. — Lettre relative à l'impression de différents discours ; il demande que celui relatif aux Travailleurs soit placé « à sa date », dans la division « Assemblée constituante ». Il demande de presser la publication des deux discours académiques à Saint-Marc Girardin et à Sainte-Beuve. Enfin, il parle de l'édition de *Napoléon le Petit*. — (Catalogue Degrange, 31.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Margollé. Hauteville-House, 1er novembre. — Il

l'informe qu'en arrivant à Guernesey, après une assez longue absence, il a trouvé sa gracieuse lettre, mais non le livre annoncé : « ... Je le regrette vivement, car j'attache un haut prix à ce genre de travaux. Trouvez bon que je ne vous en remercie pas moins... »

Hugo (Victor). — 2° Lettre autog. sig. à MM. Margollé et Zurcher. Hauteville-House, 11 juin 1865. — Il s'excuse de son retard à les remercier, mais un livre comme le leur ne se lit pas en un jour. « ... Comme science, il appelle l'étude, comme philosophie, il appelle la méditation. Vous êtes les examinateurs des merveilles ; après les tempêtes, les météores ; vous cherchez les lois et vous les promulguez. Vous contribuez puissamment au progrès en poussant les intelligences vers le grand naturalisme qui mène par la contemplation à la sagesse... » — (Catalogue Degrange, 32.)

— 1° Lettre autog. à un poète, signée V. H. — « Vous m'aviez envoyé le plus charmant don du monde, cher poète... » Mais il n'a pu répondre sans adresse. « Heureusement, vous réussissez aujourd'hui avec adresse... », et le grand poète, s'excusant de ce jeu de mots « affreux », lui serre la main *ex imo cordis*.

— 2° Lettre autog. sig. Hauteville-House, 20 février. — Lettre adressée sans doute à Paul de Saint-Victor. « J'ai beau être au fond de l'ombre, la lumière vient jusqu'à moi. La lumière, c'est vous, ô cher grand écrivain ». Il loue cette belle page sur *Marion de Lorme*, « à suspendre dans une galerie de gloire à côté des bas-reliefs sur *Hernani*, *Lucrèce Borgia* et *Ruy Blas* ». Après avoir « serré la main qui a écrit tant de grandes et élégantes choses », il est plus touché qu'au temps où il n'était, « comme le premier venu, qu'un lecteur ému et charmé... A présent, je suis votre ami. » — (Catalogue Degrange, 33.)

— 1° Deux lettres autog. sig. à Duquesnel, directeur de l'Odéon. — Lettre du 4 juin 1872 qui commémore la centième de la reprise de *Ruy Blas* à l'Odéon (avec Sarah Bernhardt). Victor Hugo invite Duquesnel au dîner chez Brébant ainsi que M. et Mme de Chilly. « Je compte inviter à ce dîner tous les vaillants artistes qui ont joué dans *Ruy Blas*, particulièrement ceux qui ont tenu leurs rôles jusqu'à la fin » ; il demande la liste de ces artistes et leurs adresses.

La seconde lettre appuie chaleureusement la demande de location d'une trentaine de places de théâtre par un groupe d'étudiants pour une de ses pièces.

— 2° Sept lettres autog. sig. — Lettres à P. Véron, Ulric Guttinguer; lettre au banquier Heath, à Londres, chargé de toucher ses dividendes sur la rente d'Angleterre ; pourrait-il toucher aussi ce que peuvent lui devoir les éditeurs de Londres ? Victor Hugo remercie, de Guernesey, un des collaborateurs du Charivari, « une de mes plus chères et de mes plus robustes pierres d'appui dans ma lutte pour la liberté ». Lettre sur une pétition égarée dans une séance de la Chambre. « Je l'ai fait porter par un huissier à M. le général Cavaignac à son banc... Qu'en a-t-il fait ? » Victor Hugo parle de Blanqui dans cette même lettre. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— 1° Lettre autog. à Mlle George, la grande tragédienne, pour lui accorder la permission qu'elle demandait de réciter de ses vers au cours d'une représentation. 12 février 1849.

— 2° Lettre autog. sig. V. H. à Édouard Plouvier, 8 octobre 1853, pour remercier Édouard Plouvier de l'envoi de son volume *Contes pour les jours de pluie*. Un très vilain été a rendu ce livre tout à fait de circonstance. « Vous

avez mêlé la poésie à la bise, le rayon aux brouillards et la rosée aux ondes. » Une pièce du recueil *Le Sphinx*, dédiée à Victor Hugo, a touché le grand poète, personnifié dans cet exilé « qui se réfugie des hommes dans les flots... Ce solitaire de l'infini m'a ému profondément. J'ai son âge, j'ai presque sa pensée... » Suit cette magnifique diatribe sur son exilé et Napoléon III : « Si Bonaparte a cru que c'était son décret qui me chassait, il s'est trompé ; ce qui m'a chassé, c'est son infamie. Ce qui m'a banni, c'est le spectacle des hontes que je n'aurais pu supporter. Ce n'est pas M. Bonaparte qui m'a dit : Va-t'en, — c'est mon âme ».

Victor Hugo impute à son exil le retard qu'il a mis à écrire : « la proscription est une sorte de perpétuel épuisement..., l'exil fait l'effet d'un abîme qu'on a autour de soi, et l'on hésite à jeter une lettre par-dessus un abîme ». Mais ses amis espèrent, et il espère avec eux. « Songeons que l'éclipse actuelle marque le mystérieux agrandissement de l'astre. Quand la révolution reparaîtra, la république ne sera plus la France, la république sera l'Europe. » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Hugo (Victor). — Sept lettres autog. sig. — Lettres à H. Lucas, Geoffroy Saint-Hilaire, Marquis de Custine, etc. Dans une lettre (1839), Victor Hugo parle du voyage qu'il vient de faire en Belgique : Bruxelles et Anvers, les manufactures et les Rubens, « ce que l'industrie a de plus insipide et ce que l'art a de plus beau », de son poème d'Olympio, de Louis Boulanger, etc., Victor Hugo termine par une formule latine, sans signature (elle est adressée au Marquis de Custine) ; une seconde letre au même le console de revers de fortune : « Vous n'êtes pas appauvri, vous êtes grandi ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Rampin ; 27 décembre (1841). — « Vous serait-il agréable, Monsieur, d'aller demain aux quatre nations ? J'étais venu en passant vous offrir les deux billets. Il serait très important que nous passions nous entendre pour la publication des deux volumes sur *Le Rhin*. J'ai des choses fort utiles à vous... indiquer, si vous voulez ; comme je dois passer le 31 décembre à votre caisse pour toucher le premier quart de la somme qui me reste due et qui échoit ce jour-là, comme vous savez, nous profiterons de l'occasion pour causer du livre à paraître... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. à M. (de Bougy). Hauteville-House, 14 juin 1864. — « Je vous félicite de frapper votre coup sur l'échafaud, il faut que ce monstre tombe, il tombera. Les nobles combattants tels que vous sont sûrs de vaincre. Vous me dédiez votre livre, j'en suis reconnaissant. J'ai conservé de votre trop court passage à Guernesey le plus sympathique souvenir... J'applaudis votre livre... ». — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— 1° Quatre lettres autog. sig., 1864-1869. — Dans une de ces lettres, datée du 8 novembre de Hauteville-House, il écrit : « Mon honorable et cher confrère, je pense sur mon éditeur belge absolument comme vous. J'en suis à ne plus répondre à ses lettres. Je suis condamné par traité à lui livrer (c'est le mot) encore un ouvrage, après quoi je ne connaîtrai plus ce Monsieur, à moins qu'il ne me fasse, pour l'indigne exploitation qu'il s'est permise de l'*Homme qui rit* et de mon nom, des excuses publiques... ». — Dans une autre du 15 décembre 1869 à Berton il dit : « Votre lettre, Monsieur, confirme tous les sentiments que vous m'avez inspirés, vous m'avez laissé le meilleur souvenir. Les difficultés sont grandes pour monter *Ruy Blas* et je doute qu'avec la dispersion actuelle des talents et en l'absence d'une troupe complète on puisse y parvenir. Absent, je laisse faire... »

2° Pièce avec deux lignes autog. sig. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Hugo (Victor). — Lettres autog. sig. — Deux lettres à M. Galichon. Hautevillc-House (18 mai, 17 juin). — Une lettre à Henry Murger (17 février 1848). On y joint une lettre de Murger à Juliette Drouet. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934).

— Lettre autog. sig. à Théodore de Banville. — Lettre écrite de Bruxelles, sur le volume de vers qu'il vient de recevoir : « Que de choses belles, et que de choses charmantes! pas une page qui n'étincelle, pas un mot qui ne chante et qui ne pense. Car discuter, c'est penser. L'Hymne, c'est le Verbe ». Le lyrisme de Victor Hugo va grandissant : « Je l'ai votre livre, cette eau vive, si douce au cœur des misérables (ceci souligné), j'y bois, car j'ai souffert, et je suis altéré... Vous, une des plus pures et des plus exquises sources, et vos gouttes d'eau sont des perles, et vos perles sont des larmes, et vos larmes sont ma joie... ». — Le poète exalte la poésie de son siècle : « La magnifique poésie du dix-neuvième siècle, fille des révolutions et de la liberté éternelle, met sur votre tête une de ses plus belles couronnes ». — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Trudin (17 avril 1831). — Son nom était un des premiers sur la liste de distribution du libraire. Hugo est très surpris qu'il n'ait pas été compris dans les envois. Il va s'informer du motif de cette omission, « qui sera réparée sur l'une des plus prochaines éditions ». « Car je crois, ajoute-t-il, qu'il ne reste plus un seul exemplaire à l'heure qu'il est. » [Il s'agit certainement de *Notre-Dame de Paris*, qui parut le 16 mars 1831.] — (Darel, *Bull.* n° 1.)

— Dossier composé de vingt-sept pièces, réunion de lettres intimes qu'il adressa à ses fils, de lettres d'admiratrices et d'admirateurs à lui adressées et d'une lettre enflammée de Juliette Drouet à V. Hugo. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Poésie autog.

L'âme en vivant s'altère, et, bien qu'en toute chose
La fin soit transparente et laisse voir la cause,
On vieillit, sous le vice et l'erreur abattu;
A force de marcher, l'homme erre, l'esprit doute,
Tous laissent quelque chose aux buissons de la route,
Les troupeaux leur toison et l'homme sa vertu.

(Catalogue Cornuau, 201).

— Le Roi s'amuse, Paris, Renduel, 1832. — Joint : une lettre autographe de quelques lignes de Victor Hugo. — (Vente Rodocanachi, 7-8 mai 1934.)

Huysmans (Joris-Karl). — Lettre autog. sig. sur un pneumatique. — Il ne pourra venir le voir, car il arrive de Fontenay où il s'était brusquement décidé à tuer la Pâque. « Nous raccorderons cela pour un jour de liberté et de non travail. » — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Carte de correspondance autog. sig. mardi (1895), relative à la vente de photographies. — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. — Il ne va pas du tout, les douches et le bromure à haute dose sont stériles. Il se demande si le thaumaturge a raison. Il renonce à tout le satanisme, il fera un livre mystique. Il prendra un bain avec étrilles, il se purgera et, le corps propre, il se confessera, après quoi il sera en état candide qui lui permettra de s'hystériser dans un « à rebours » de Là-Bas. Il parle ensuite de Maupassant, de Bourget et de Zola. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Huysmans (J.-K.). — Lettre autog. sig. (1er janvier 1895), consacrée tout entière à son livre *En route*. — (Vente Andrieux, 1er-8 décembre 1933).

— Ensemble de pièces autographes. — 1. *En route*. Exemplaire d'épreuves avec corrections, additions et annotations autographes. — 2. *La Cathédrale*. Exemplaire d'épreuves avec corrections, additions et variantes autographes. — 3. *Le Salon de 1887*. Manuscrit autog. sig. — 4. Trois lettres autog., adressées l'une à Théodore Hannon, les deux autres à Verlaine. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Janin (Jules). — Lettre autog. sig., 30 octobre 1846. — Depuis les premiers jours de la Révolution de juillet, il a fait son service de garde national, tantôt sous l'épaulette, tantôt le fusil à la main, mais il demande aujourd'hui une exemption temporaire de service, car depuis deux ans il a de violents accès de goutte. — (Catalogue Cornuau, 201.)

Jouffroy (Théodore). — Cinq lettres autog. sig., 1831. — Une de ces lettres, adressée à M. Stapfer fils, a trait à l'arrestation de Victor Cousin en Allemagne en 1824. — « J'ai pensé, Monsieur, que vous seriez bien aise d'apprendre quelque chose de la malheureuse arrestation de M. Cousin. Voici les détails que j'ai recueillis de Mme de Montebello et de M. Royer-Collard : A 5 h. du matin la police a envahi l'hôtel qu'occupait à Dresde M. Cousin, les jeunes Montebello se sont mis en défense et l'on a parlementé. Ils ont obtenu un délai pour réclamer la protestation de l'Ambassade française. On a mis M. Cousin au secret en attendant. L'Ambassadeur n'était pas à Dresde..., alors, à la requête du jeune Duc, il a protesté. M. Cousin a été mis en chaise de poste à 5 h. du soir pour Berlin; parvenu aux frontières de Saxe, il a pu écrire et sa lettre annonce qu'il se porte bien... Dès lors on n'a pas reçu de ses nouvelles... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Mme Ancelot (20 février 1837). — Il s'inquiète de la situation de Mme Ancelot, de la révolution du Théâtre-Français et du protectorat de M. Delavigne. Jouffroy est souffrant et ne peut travailler, en conséquence il dit : « Je me suis plongé dans la boue des romans pour tuer le temps et n'y ai trouvé que de plats cauchemars. J'excepte cependant un ouvrage de M. de Musset intitulé : *Confession d'un enfant du siècle* et qui m'a frappé par ce talent que nous trouvions jadis dans ses vers ». Il la prie de demander « à M. Bayle » s'il lui reste un exemplaire de la première partie de son *Racine et Shakespeare*, Bossange, 1823. Il a la seconde partie et il tiendrait à avoir la première. « On aime à conserver et à relire quelquefois les choses ainsi faites. » — (Catalogue Saffroy, 77.)

Lacordaire. — Lettre autog. sig. à Mlle Delvincourt; Paris, 27 octobre 1831. — Lettre de jeunesse. « Mademoiselle, le coup qui vous a frappé est bien grand ; je prends une vive part à votre affliction, et je voudrais pouvoir contribuer à l'adoucir. Mais Dieu seul a le secret de guérir les plaies qu'il fait à notre cœur, et c'est de lui, non des hommes si pauvres et si incapables de consoler, que vous attendez tout votre appui contre une des plus cuisantes douleurs de la vie... » — (Bulletin Darel, n° 1.)

— Lettre autog. sig. à M. Bonnety. Paris, 20 décembre 1845. — « J'ai réfléchi sérieusement aux ouvertures que vous avez bien voulu me faire au sujet de l'Université catholique. Tout bien considéré, je ne puis me départir des idées que j'ai eu l'honneur de vous exposer. Mes occupations ne me permettent pas de coopérer à la rédaction d'un ouvrage périodique, si estimable qu'il soit, et je ne pourrais lui donner mon nom sans une coopération réelle et active de ma part... Je n'en suis pas moins reconnaissant de la pensée que

vous avez eue de m'appeler au partage de vos travaux... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

Laforgue (Jules). — 1° Chroniques parisiennes. Ennuis non rimés. (Textes inédits, I.) Exemplaire enrichi de deux lettres autographes signées ; la première, datée de Berlin, la seconde, où l'on lit cette critique de *Jadis et Naguère* de Paul Verlaine : « J'ai reçu enfin par mon libraire le livre de Verlaine. Je trouve absolument nulles toutes les pièces longues, sans musique ni art de *Naguère*. Mais j'adore Kaleïdoscope, Vers pour être calomnié,... Madrigal... Mais que de camelotte à part ça — du Coppée — de vieux vers oubliés des Poëmes saturniens... », etc. Puis Laforgue demande que Willy lui restitue ses poèmes maudits, etc.

2° Dragées. Charles Baudelaire. Tristan Corbières. (Textes inédits, II.) — Exemplaire enrichi de deux lettres autographes signées, l'une où il est question d'Haraucourt, Moréas et Vanier. — (Vente Andrieux, 17-20 mars 1934.)

— Exil. Poésie. Spleen. (Textes inédits, III.) — Exemplaire enrichi de deux lettres autographes signées datées de Berlin. L'auteur y fait un tableau de sa vie auprès de l'Impératrice, demande les nouvelles... littéraires de France, parle de ses lectures : « Je lis du Sully-Prudhomme à petites doses. J'ai cherché dans le Coffret de Santal — rien — c'est d'un art trop compliqué. » Enfin, ces lettres sont parsemées de poèmes français et allemands : « Je vais me remettre à mes vers, tâcher à farder plus tristement ces pauvres fleurs sans rêve ». Et Jules Laforgue termine : « J'ai le cœur — très pourri de tristesse ». — (Vente Andrieux, 17-20 mars 1934.)

Lamartine. — Billet autog. sig. Paris, 28 avril 1841. — Il autorise M. Tarbé à consulter les papiers qui sont chez M. Girou, notaire à Versailles. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. — Lettre politique pour féliciter un ami du succès de son élection : « Je vous ai mal défendu laissant un beau discours pour une victoire, ce qui vaut mieux... Voilà une situation scellée à jamais et bien belle... » — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ de Pierreclos, 2 décembre 1813. — Lettre de jeunesse ; querelle d'amoureux : « Si la glace me l'eût permis, je serais parti ce matin pour aller, comme vous le dites si amèrement, m'ennuyer dans votre solitude »... Lamartine assure qu'il n'aurait pas regretté « les insipides plaisirs de Mâcon » et se plaint « d'être jugé si mal ». « Votre lettre est presque une invitation à ne jamais me présenter chez vous, mais je ne me le tiens pas encore pour assez bien dit... » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. — Lettre de vifs remerciements à M^me^ Bovet-Borel qui venait de souscrire à l'édition de ses Œuvres complètes publiées par lui-même [1862], et au Cours familier de littérature. — (Vente Severine, 17 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à sa sœur, M^me^ de Coppens. — Lettre en partie politique. Lamartine parle du changement de ministère et du courant d'opinion publique qui le réclame : « On parle partout de moi et je suis tourmenté par la majorité pour me mettre à sa tête et entrer au pouvoir. Mais ne crains rien. Je suis... décidé à dire éternellement non ». [Janvier 1839.] — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Lettre autog. sig., 2 février 1830. — « C'est par erreur que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser une nomination à la Société de statistique universelle..., mon ignorance de cette belle partie de l'économie politique ne me

permettant pas d'accepter un titre... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Lamartine. — Lettre autog. sig., Saint-Point, 20 novembre 1835. — Lettre en partie relative à Talleyrand. Il félicite son correspondant de ses beaux vers et dit sa confiance en son talent. « ... Je vous remercie de votre confidence sur M. de Talleyrand. L'idée sociale devient idée pratique, puisque son avenir est compris par un pareil homme. Il est de ceux qui voient la lumière d'un astre nouveau avant qu'il soit levé sur l'horizon. Le nôtre est l'astre de l'espérance et le monde de belles âmes et de belles intelligences qui ont les yeux tournés vers cet avenir, me font espérer qu'il ne sera pas un météore fugitif. » — (Catalogue Degrange, 31.)

— Lettre autog. sig. à Ponsard. Monceaux, 6 novembre 1843. — Il le remercie de ses vers qui sont une page de l'antiquité. Il en enlève seulement huit excellents, mais que la modestie d'un directeur de journal ne peut écrire de sa propre main, car on l'accuserait de se brûler de l'encens dans sa propre cassolette par la main de Ponsard. — (Catalogue Cornuau, 201.)

— 1° Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor; 17 décembre 1849. — Il prie son secrétaire de prévenir ses éditeurs qu'il s'engage « pour les quatre ans et les seize volumes avec faculté, à lui seul, de résilier au bout de deux ans et huit volumes si santé ou autre motif l'arrêtait ».

— 2° Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor; Mâcon, 21 octobre 1850. — Il déclare n'avoir jamais promis à la Presse un volume de l'étendue de celui qu'on réclame, mais de même étendue, selon le contrat, que le premier volume de la première édition de l'*Histoire de la Révolution* par Thiers. Si son premier volume a dépassé ce nombre de pages, il l'a vendu 40 000 francs à M. de Girardin. Pourtant, il cherchera dans ses papiers de Paris quelques fragments pour faire droit à ce qui serait fondé dans cette réclamation. Il désire que sa lettre soit communiquée à M. Lévy à qui il assure que son contrat ne permet aucune plainte de sa part. — (Catalogue Degrange, 32.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor, datée du Lazaret de Marseille, 7 août (1850). — Lamartine, revenu de la veille de son second voyage en Orient, pressé de se remettre en contact avec Paris, écrit à Saint-Victor une lettre qui sera une suite de questions et d'ordres en paragraphes numérotés : sur quoi et quand ces MM. (Mirès et Milhaud) veulent-ils un article pour le Conseiller du Peuple ? (Il le fera à Mende où il compte se rendre du 15 au 20 août chez M. de Ligonnès.) Quelles sont leurs intentions, et quelle est leur situation ? Et puis, qu'on lui fasse adresser sa correspondance à Mâcon, mais que le *Constitutionnel* continue d'être envoyé à Smyrne. Il ne compte passer à Paris que peu de jours, en septembre, en se rendant à Londres. — Et voici ses recommandations à l'effet de soutenir le crédit que réclament ses affaires embarrassées : « Faites faire... deux ou trois beaux articles comme venant de Smyrne sur ma possession d'Asie (en dix lignes), la base est ceci... ». Et Lamartine rédige lui-même l'essentiel de ces articles, peignant l'émerveillement des agriculteurs devant « l'étendue et l'admirable fertilité » de sa possession de Burghas-owa « qui mériterait mieux le nom de principauté que celui de domaine ». — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Lettre autog. sig. à un poète ; Paris, 25 mai 1852. — Les vers de son correspondant lui prouvent une fois de plus que l'Art est indépendant de son atmosphère puisque l'asile des infirmités et des détresses humaines en a inspiré à ce dernier d'aussi parfaits que les sites les plus splendides de la Nature. « Jamais on ne sentit mieux que Dieu est avec les infortunés de ce triste monde. Je suis moi-même, en ce moment, en détresse comparative et en souffrances. Mais je n'ai nul besoin de cette analogie pour m'associer par

le plus vif intérêt à votre douloureuse situation, etc. » — (Catalogue Degrange, 33.)

Lamartine. — 1° Deux lettres autog. sig. à un ami qui vient d'éprouver un chagrin ; Lamartine le console par des considérations générales sur la douleur, et cite particulièrement celle de Mme de Pierreclos. « Elle vit assez près de moi à [la] campagne. Sa vie se soutient grâce à son enfant qui la retient par ses sourires. »

Lamartine parle ensuite de la situation politique, avec la prescience du rôle qu'il jouera tôt ou tard. « Ma pensée est comme un glaive très faible, mais fondu d'un seul jet au feu d'une croyance sincère et qui traversera tous les partis pour toucher un jour au vif des choses. » Sa parole se fait inspirée, en appelle à l'aide divine.

Lettre à M. de Circourt. « Venez dans cette chambre élever ce niveau moral, politique, intellectuel, que je puis bien indiquer, mais que je ne puis pas atteindre. »

— 2° Lettre autog. sig. à un ami, mars 1858. — Lettre à un ami qui annonçait sa visite. Lamartine, malgré la mauvaise saison, est en Bourgogne, retenu par la vente de ses terres et dans des embarras de fortune qui ne lui laissent plus de répit. Il décline la visite. « Pourquoi n'avez-vous pas eu cette bonne pensée plus tôt?... Je pars... et je suis dans les angoisses d'une dépossession générale de mes terres. Vous n'entendrez que sanglots. » — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Deux lettres autog. sig. à M. de La Rochefoucauld-Liancourt ; à M. Lavergne, directeur du Vaudeville français, à Amsterdam. — Lamartine décline une proposition du marquis de La Rochefoucauld : « J'ai le regret de renoncer au rôle que vous avez bien voulu m'offrir »... cela, en raison des nouvelles alarmantes reçues de la santé d'une de ses nièces, et qui ne lui « permettraient pas de penser et moins encore de parler en public ».

Lamartine donne libre cours auprès de M. Lavergne aux tristesses de ses déceptions politiques : « La Hollande ne me doit rien, la France, je le dis devant Dieu, me doit tout et me paye en outrages. Je vais bientôt lui jeter mon manteau pour qu'elle le découpe et s'en partage les lambeaux ». Novembre 1858. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Cinq lettres autog. sig. — Dans la lettre adressée au comte de Montalembert, il écrit : « ... Je me réjouis que nous soyons d'accord sur l'inanité et l'immortalité des rentes. Mais ne le sommes-nous pas sur tout puisque nous le sommes sur les idées qui dominent tout?... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Quatre lettres autog. sig. datées de 1848 et 1849. — Les deux premières de Lamartine au pouvoir en 1848, une de 1849, au prince-président, une autre à un prince, relative à ses œuvres.

1° Le 28 février 1848, Lamartine prévient le préfet par une lettre rapide, sur papier à son chiffre, que la voiture de l'ambassadeur de Prusse a été arrêtée la veille, et qu' « on retient cocher et chevaux »... « Vite des ordres et un agent pour faire reconduire chez M. d'Arnim son équipage. Ne laissons pas dire que la république viole le droit des gens. » Lamartine signe cette lettre en qualité de ministre des Affaires étrangères.

2° Cette lettre, sur papier à en-tête de la Commission du Pouvoir exécutif, est une profession de foi politique à un citoyen : « Nous marchons à la réalisation de cette fraternité internationale, perfection d'une vraie civilisation ».

3° Lamartine, évincé du Pouvoir, s'adresse au prince-président futur Napoléon III, pour lui apporter son témoignage en faveur de M. Chateaurenaud,

ancien capitaine de la Garde Républicaine, et le recommander. « Je l'ai employé moi-même pendant les orages populaires du gouvernement provisoire avec... un plein succès... Personne ne serait plus indiqué que M. C... à être employé autour d'un chef de gouvernement. » Lamartine termine en assurant le Prince de son « profond dévouement et de son respect ».

4° Lettre peut-être adressée au prince Pierre Bonaparte, relative aux œuvres de Lamartine publiées à Pétersbourg. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Lamartine. — Huit lettres autog. sig. — Lettres sur des sujets politiques, sur les efforts désespérés de Lamartine luttant contre sa mauvaise fortune ; sur l'utilité d'une loterie pour rétablir les finances ; sur la permission de publier des fragments de ses œuvres dans un recueil : demande pour obtenir la publication d'un de ses discours à la Chambre dans le *National* : « Je désire parler longuement, fortement et malheureusement sur l'Algérie. Ma vérité n'est pas celle de la Chambre. » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Huit lettres autog. sig. — Lettre au préfet de police en faveur d'un candidat à un commissariat ; à un poète, à une dame, qui lui adressaient des vers : « Je n'ai jamais redouté cette popularité..., mais celle qui vient... honorer et consoler les idoles tombées..., celle-là... son baiser n'est pas de neige et si elle fond, c'est en larmes de tendresse et de pitié » ; lettre à Prosper Faugères sur ses articles dans le *Moniteur* ; une autre relative à Talleyrand ; une de délicate bonté envers Dargaud : « Ne mettez rien au compte de Dargaud, il n'est pas riche. Je payerai. Je vous porterai les 1500 ces jours-ci ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Pièce de vers autog. : *Sous le portrait de Julia*, 1827, à Florence.

Étoile du matin, mon espoir et ma joie,
Lève-toi dans ta grâce et ta sérénité !
Que ce beau front voilé sous ses boucles de soie
Répande autour de nous un peu de sa clarté !

(Catalogue Charavay, 56.)

— Manuscrit autog. avec corrections autographes. — *La Question d'Orient*, 2e article. — (Catalogue Charavay, 56.)

— Sultan, ou le cheval arabe et les armes du Voyageur. — Poésie autog. sig. de douze strophes de quatre vers. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Harmonies poétiques et religieuses. Paris, 1830. — Édition originale. — Exemplaire enrichi d'une lettre autographe et de deux pages autographes de Lamartine indiquant d'importantes variantes pour la pièce « Hymne de l'enfant à son réveil ». — (Vente Andrieux, 9 décembre 1934.)

Lamartine (Mme **A. de**). — Huit lettres autog. sig., pour la plus grande part relatives à Lamartine. — Une lettre à son frère (avril 1830) où elle analyse la popularité de son mari et transcrit un billet reçu d'une de ses admiratrices ; elle parle ensuite de la Malibran qui a chanté toute une soirée pour eux seuls, « elle était comme enivrée de vers, de musique, d'inspiration, elle avait choisi ce moment pour chanter pour Alphonse, et à trois heures du matin, elle chantait encore ».

Elle donne les échos d'un dîner qui réunissait les grands noms des lettres, dont Chateaubriand, et de la politique, à un dîner chez M. de Saint-Aulaire. Son frère s'imagine peut-être que ce fut là un dîner brillant? « Eh bien, c'était froid, triste et ennuyeux, mais fort curieux et intéressant pour moi. »

Mme de Lamartine parle de M. de Maistre, de Royer-Collard, de M. de Mar-

cellus, de la visite à Saint-Point de la duchesse de Sutherland. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Lamennais (**Félicité de**). — Lettre autog. sig., lundi matin. — Lettre relative à des comptes. « J'ai passé hier toute la soirée à examiner les premiers comptes avec M. Berryer. » — (Catalogue Cornuau, 199.)

— Lettre autog. sig. Paris, 27 juillet 1848. — Recommandation pour un jeune homme de La Châtre qui désire entrer dans l'administration des postes. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Pièce autog. — Notes portant comme titre *Nécessité de l'autorité*. Ces notes ont dû servir à la rédaction d'un article ou d'un ouvrage; elles se terminent ainsi : « Hommes qui ne renoncez à la vie future que parce que vous la craignez, n'espérez pas au néant.... Voulez-le, ne le voulez pas, votre éternité vous est assurée. » [3e sermon pour la Toussaint.] — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Laprade (**Victor de**). — Lettre autog. sig. Lyon, 5 novembre 1874. — (Catalogue Saffroy, 75.)

Lemaître (**Jules**). — Trois lettres et cinq cartes-lettres autog. sig., relatives à l'Évolution littéraire, à la situation politique, etc.

— Un quatrain sur l'élection de Loti à l'Académie. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— Cinq lettres autog., l'une en vers, signées, adressées à Sarah Bernhardt. — 1° Poème, improvisé par J. Lemaître : « A Sarah Bernhardt »; 6 tercets. — 2° 20 janvier 1888. J. Lemaître écrit à Sarah : « Madame mon amie » et lui exprime son désir de lui lire une de ses pièces en même temps qu'à Duquesnel.

— 3° 15 janvier 1897. Invitation à déjeuner chez Mme de Loynes : « Voulez-vous qu'on soit tous quatre avec Jojoté? ou six? ou douze? Ce sera comme il vous plaira... », etc. — (Vente Andrieux, 1er décembre 1932.)

Lemercier (**Népomucène**). — Lettre autog. sig. à M. de La Touche. — « Avertissons les jeunes auteurs de ne jamais s'intéresser à moi publiquement, puisqu'on punit ceux qui m'osent adresser des épîtres en vers. M. Lesguillon, jeune homme plein de candeur, vient d'être condamné hier à ce sujet : et la peine est de trois mois de prison et d'une amende. *O tempora! virtus post nummum.* » — (Catalogue Saffroy, 75.)

Loti (**Pierre**). — Lettre autog. sig. Julien à sa nièce, dont il est souvent question dans *Le Roman d'un Enfant*. — « C'est bien gentil de ta part de nous écrire, quoique nous soyons si paresseux : Joseph dit qu'il est désolé... Dans ce pays surtout où il fait très chaud, on dort toute la journée comme des marmottes, et où on ne fait jamais rien. Imagine-toi pourtant que la semaine dernière, avec un Monsieur de Saint-Louis, nous nous sommes déguisés comme les grands sorciers du pays, avec de gros turbans, des colliers et beaucoup d'ornements très drôles, chacun sur un grand chameau, et nous nous sommes fait promener dans toutes les rues de la ville, tous les nègres nous suivaient, nous avions pris des airs très vénérables et personne ne nous a reconnus... Ta maman nous a annoncé du chocolat à la crème, nous te prions de nous rappeler à son bon souvenir... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— 1° Lettre autog. sig. à un ami. — Relative à la publication d'une de ses lettres d'Égypte.

Loti (P.). — 2° Lettre autog. sig. à M. Fernand Troubat. Hendaye, novembre 1893. — Il le remercie de sa lettre et de ses beaux vers. Il n'a jamais le temps d'écrire, que d'intention, en pensée..., il ne faut pas lui en vouloir. — (Catalogue Saffroy, 77.)

— Lettre autog. sig. à Gaston Calmette, directeur du *Figaro*. Rochefort, 10 janvier. — Lettre relative au livre de leur ami commun Moustapha Kamel Pacha. Il s'est entendu avec Mme Juliette Adam pour le choix du rédacteur de l'article élogieux qui lui sera consacré et ils désireraient que Calmette s'en chargeât... « Je vous enverrai les épreuves de ce livre d'un musulman, plein de patriotisme... » — (Catalogue Degrange, 32.)

— Lettre autog. sig. à Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, janvier 1891. — Il a oublié sa promesse au *Figaro illustré* et n'a rien, absolument rien de prêt. Il propose un article de six mille mots sur la *Femme japonaise*, inédit en français, mais qui a paru en anglais à New-York. « Comme il a certainement beaucoup perdu à la traduction, j'aimerais assez qu'il reparût quelque part... » — (Catalogue Degrange, 31.)

— Lettre autog. sig. à Séverine, mars 1914. — Lettre pour féliciter Séverine à l'issue d'une conférence : « Je veux... vous dire que vous avez été très belle hier, et que les quelques mots à mon adresse m'ont touché si profondément ! — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— Lettre autog. à Sarah Bernhardt, signée. — Pour recommander à Sarah une « charmante femme, Madame G..., qui ne rêve que de lui toucher la main ». Et P. Loti prie Sarah d'accepter « son portrait en tenue de désert, dernier travestissement... » — (Vente Andrieux, 1er-8 décembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Robert de Montesquiou. — Pierre Loti se déclare peu capable d'écrire un article sur les vers que Robert de Montesquiou vient de publier. Bien que sa « maternelle amie », Mme Juliette Adam, lui ait donné ses instructions sur ce qu'il doit dire, la « peur » le prend avant de commencer. Loti analyse son propre talent en quelques lignes. « Je ne suis qu'un intuitif, qui admire ou dédaigne sans savoir dire pourquoi. Auprès de vous je ne suis qu'un simple, un très simple, comparable à quelque nomade du désert », et il dit n'avoir jamais « su écrire sur l'œuvre d'autrui que des naïvetés enfantines ». — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Lettre autog. sig. au rédacteur en chef d'un journal pour le féliciter ironiquement du « beau chapeau » qui a été mis à son article : « Les fleurs, les plumes, tout y est à profusion ». Cette phrase surtout : « Nous eussions préféré lui voir soutenir une autre thèse » a ému Loti qui prétend n'avoir défendu que « celle du droit, de la paix et de la pitié ». [L'article en question était probablement en faveur des Turcs contre les Arméniens.] — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

— 1° Deux lettres autog. sig. — Pour annoncer l'envoi d'une « Lettre d'Égypte » au *Figaro* : « Comme toujours vous avez le droit de la refuser si elle vous paraît trop subversive, mais pas le droit de l'expurger d'un seul mot ». Loti demande qu' « après ces conditions terribles », on prenne encore le soin au journal de télégraphier à Moustafa Kemal Pacha la date où l'article « Assouan » doit paraître.

La seconde lettre, adressée à un cher maître ami, concerne le théâtre.

— 2° Rapport autog. signé J. Viaud. — Rapport de Pierre Loti, officier de marine, pour instruire l'affaire de deux matelots du *Mytho* coupables d'avoir abandonné leur embarcation, et d'un marin de *l'Alouette* prévenu d'un vol d'argent. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Louys (Pierre). — Deux lettres et une carte-lettre autog. sig. — Des informations dans les journaux, et même un auteur et un musicien annoncent, un jour, « qu'*Aphrodite* va être montée sur une scène de Paris » ; un autre, qu'ils ont composé avec *Aphrodite* une « pantomime » dont la représentation est imminente. Pierre Louys demande à Jules Huret de démentir ces faux bruits qu'on répand pour la « sixième fois ». — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— Manuscrit autog. dans lequel il compare Beethoven, Wagner et Berlioz, et fait ressortir le génie de ce dernier. « ... Maintes fois j'ai passé la soirée à Wahnfried, en 1891 et 1892. C'est peut-être le temps et le lieu où j'ai entendu les gens citer avec le plus de respect l'un des plus beaux noms de France, Berlioz. En tous cas, je résume ici l'un des sujets que j'ai le plus travaillés sans le dire. Berlioz, de son vivant, ne fut compris et découvert que par deux hommes, Liszt et Wagner, les deux cerveaux qui sont ensevelis à Bayreuth. Liszt, célèbre depuis son enfance, Liszt naquit à la musique le 5 décembre 1830, le jour où il entendit cette Annonciation de la musique future : *La Fantastique. La Fantastique !* chef-d'œuvre de tous les arts en 1830. Symphonie à peine écrite et cependant immortelle, aussi disciplinée que révolutionnaire, fille unique de Beethoven et mère de la Tétralogie, mère de toute la musique moderne par César Franck, par Georges Bizet et par delà Debussy même. » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Maistre (Joseph de). — Lettre autog. sig., datée de Turin, mars 1820. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

X. de Maistre. — Lettre autog. sig. à Mme de Marcellus (9 juillet 1834). Elle a appris par Natalie tout ce qui se passe en société. Il n'en dira donc rien, voulant s'ôter l'occasion de médire, « malgré qu'il y aurait bien de quoi et que ce soit fort amusant ». Bien plus surtout que de parler de soi. Il ne fait rien, il se soigne. Il vit dans sa coquille comme un colimaçon qui n'ose pas sortir ses cornes de peur de l'air et du soleil. Sa santé se fortifie. « Je voudrois vivre assés pour vous aimer quand vous serez vieille, non point par amour de la vie qui commence furieusement à se décolorer pour moi, mais par pure curiosité pour voir comment il seroit possible que vous ne fussiez plus jolie. » Je radote, ajoute-t-il, et il lui parle du Vésuve. — (Bulletin Darel, n° 1.)

Mallarmé (Stéphane). — Trois cartes-lettres, quatre cartes de visite avec chacune plusieurs lignes, le tout autog. et sig. — Dans sa réponse à l'*Enquête sur l'Évolution littéraire* de Jules Huret, Mallarmé a omis les noms de G. Kahn et de Viélé-Griffin parmi ceux des principaux poètes symbolistes ; il est très désireux de réparer.... Il présente à Jules Huret le traducteur danois de cette même enquête, etc. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— Une lettre de sept lignes et huit cartes-lettres (et cartes de visite). — Correspondance en partie relative à des questions d'art et de littérature, où sont nommés Reynaldo Hahn et Louis Antheaume. — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

— Une carte-lettre et deux cartes de visite écrites, autog. sig. — Sur le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* composé par Debussy sur le poème de Mallarmé. Mallarmé y apprécie le génie du musicien : « Votre illustration de *L'Après-midi d'un Faune*, qui ne présenterait de dissonnance avec mon texte, sinon qu'aller bien plus loin, vraiment, dans la nostalgie et dans la lumière, avec finesse, avec malaise, avec richesse ».

Les deux cartes de visite écrites sont relatives à l'exemplaire de *L'Après-midi d'un Faune*, réservé par Mallarmé pour Debussy, et oublié dans la hâte

d'un départ : « Je n'ai pas mis de côté le *Faune* que, bien sûr, vous avez envoyé chercher ; et, soudain, hier, en regardant l'eau couler, j'y songeais, pourquoi ? » — (Vente Debussy, 1er décembre 1933.)

— Lettre autog. sig. [cachet du 2 juin 1893]. — Lettre dont l'enveloppe est ainsi rédigée :

Monsieur Mendès, aussi Catulle,
A toute sa Muse debout
Dispense la brise et le tulle
Rue, au soixante-six, Taitbout.

Mallarmé exprime son admiration pour l'ouvrage de Mendès : « Un délice, ma lecture tous ces jours, *La Grive des Vignes*, comme des morceaux qu'un jeu de vous, ou bravade, répandit au journal et je les aimai ! maintenant s'établissent avec ensemble et reprennent leur précieux entre les feuillets ». Il aime surtout le nouveau mode d'expression donné à *la Ballade*... et à notre chanson *Le Rondel*... « désarchaïsées, déromantisées — vous les avez remises au point pour toujours... ». Et il termine par ce bel éloge : « En cela date un volume, par lequel moins la maîtrise vous auriez pu débuter, tant il est jeune et dans le sens du perpétuel ». — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Poésie autog. sig. de son paraphe. — Pièce intitulée *Petit Air*, qui commence ainsi :

Quelconque une solitude
Sans le cygne ni le quai
Mire sa désuétude
Au regard que j'abdiquai.
. . . . . .

(Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Maupassant (Guy de). — Carte-correspondance autog. sig. adressée à une dame. — « ... Je n'ai reçu aucune réponse de Madame Silly, mais qu'elle vienne ou ne vienne pas, amenez toutes les amies que vous voudrez et vous me ferez grand plaisir. Je vous baise les mains. » — (Catalogue Cornuau, 200.)

— Lettre autog. sig. — « Le plaisir que j'aurais à vous voir monter en voiture serait trop restreint. J'attendrai donc à samedi, car j'espère être de retour.... » — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Lettre autog. sig. Alger, 1890. — « Mon cher maître et ami, je rentre à Paris pour l'inauguration du monument Flaubert, à Rouen, le 23 novembre. Je viens au nom de tous nos amis prier l'irréprochable poète qui se nomme Théodore de Banville de vouloir bien se joindre à nous à cette occasion, et le supplier de dire quelques mots sur l'auteur de *Salammbô* devant le monument que lui a élevé Chapu.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. — A une demande d'autographe et de portrait, destinés à être reproduits dans la *Revue Encyclopédique*, Maupassant répond par un refus catégorique quant à son portrait : « Nos œuvres appartiennent au public, mais pas nos figures. Vous remarquerez que je ne laisse même pas vendre ma photographie. »

« Quant à copier une page, je ne le peux. J'ai les yeux malades. » Maupassant annonce qu'il se trouve à Marseille, prêt à partir pour l'Algérie, où il va se soigner. « Si j'étais à Paris, je pourrais vous donner une page de manuscrit de *Notre Cœur*. Mais je n'ai pas même ici le volume avec moi. » — (Vente Moreau, 10-13 déaembre 1934.)

— Trois lettres autog. sig. à Octave Mirbeau, son compatriote. — De bons amis ont redit à Mirbeau des propos que Maupassant aurait tenus sur lui,

d'où protestation : « Je n'ai jamais dit de mal de toi. Tout ce que j'ai pu faire..., c'est de regretter... que tu n'emploies point à une besogne plus durable un talent très ardent et très réel. »

Maupassant étudie ce talent ; Mirbeau est « un des plus foncièrement doués des journalistes contemporains », mais il lui reproche « la mobilité de ses impressions ». — Autre histoire : un escroc qui ressemble à s'y méprendre à Maupassant souscrit partout des traites en son nom. Mirbeau veut voir là un procédé de réclame, d'où cette réponse de Maupassant : « Qu'est-ce qui te prend de m'engueuler... Je voudrais bien savoir comment tu t'y prendrais à ma place... Sans compter que dans beaucoup de villes du Midi on est persuadé que le filou, c'est moi. »

Une lettre est écrite de Cannes ; Maupassant a une histoire au *Figaro* ; il intente un procès. « C'est, paraît-il, Bonnetain qui a tripatouillé ma préface, sur l'ordre de Périvier. Il y a mis les deux mains. » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

INFORMATIONS

Nous recevons la lettre suivante :

A PROPOS D'UNE SOURCE DE « SALAMMBO ».

Dans son article *Une source de Salammbô*, M. Jean Bonnerot, en versant au dossier de l'histoire de Salammbô quelques menus détails touchant une des sources de Flaubert, le *Carthago sive Carthaginiensium respublica* de Hendreich, se croit en droit d'observer : « Ce volume ne figure pas dans les listes dressées de livres consultés pour *Salammbô* ». (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, fasc. d'octobre-décembre 1934, p. 571). Or, c'est là un reproche que les commentateurs de *Salammbô* n'ont pas du tout mérité. Le livre d'Hendreich n'est pas absent de la liste que dressa, en 1917, M. Arthur Hamilton, *Sources of the religious element in Flaubert's « Salammbô »*, p. 122. L'oubli en eût été d'autant plus difficile que Flaubert lui-même nous parle de cette source dans sa *Correspondance*. On a sur elle le jugement du romancier dans les notes qu'a publiées Abrami dans l'édition Conard du roman (p. 446). En 1920, dans mon livre *Le origini di Salammbô, Studio sul realismo storico del Flaubert* (Florence, Bemporad), j'ai fait à l'ouvrage d'Hendreich la place qu'il méritait parmi les textes dont s'est nourrie l'inspiration de Flaubert. Je crois avoir montré, avec autant de précision que possible, combien le rôle en a été décisif pour la reconstitution de l'âme et de la civilisation puniques. Il suffit de voir, à la table des noms propres et des matières importantes, le mot HENDREICH (p. 344).

LUIGI FOSCOLO BENEDETTO.

Le Gérant : Daniel Mornet.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

L'ÉVOLUTION DE L'ART DE LA FONTAINE D'APRÈS LES VARIANTES DE L'« ADONIS »

Et maintenant, pour juger du reste des vers... nous sommes très embarrassés. Il faut, en effet, se montrer très pointilleux pour trouver dans ces vers matière à critique. Sera-ce pour ceux de 1658 le retour de l'écho que nous avons déjà entendu au vers 121 ?

Écho, qui ne tait rien, vous conta ces amours.

Ou encore, la répétition du « silence des bois » que l'on trouve au vers 130 :

On se peut assurer au silence des bois.

Sera-ce, pour les vers de 1669, le mot « chantre » que nous avons lu au vers 169 ?

Grands et nobles esprits, chantres incomparables...

Ou le dernier vers :

Qui seul guidait leurs pas vers cet heureux séjour...

qui contredit : « mollement étendus » ? Peut-être est-il d'une trop grande rigueur de parler de contradiction : les deux expressions ne concernent pas un même aspect de nos héros. La première est physique, la seconde morale, et l'immobilité des corps n'empêche pas les cœurs de partir dans le pays du Tendre. Cependant, ces deux expressions, si elles ne choquent pas à la première lecture, n'en restent pas moins assez peu heureuses. — Quant aux mots qui se répétaient, il faut se montrer bien difficile pour les condamner, car ils sont assez loin les uns des autres, et leurs sons se sont fondus dans cette musique faite de murmures de voix, de glissements de pas, de frôlements de feuilles, qui enveloppe toute cette partie du poème.

Que dire alors ? Avec la version de 1658, La Fontaine laisse un instant le « couple bien-aimé » pour nous faire sentir la solitude des bois, le silence qu'interrompt le chant du rossignol. Ce chant, celui des amours passionnées, celui aussi des désespoirs qui rongent, ne dit-il pas à la fois l'extase amoureuse de nos amants et les malheurs qui vont suivre ; n'est-il pas la première note d'une immense douleur ? Mais ce sinistre présage qui nous plaît tant, à nous modernes qui ne connaissons plus des bonheurs « sans mélange », peut-être les classiques le goûtaient-ils beaucoup moins : l'unité de ton, la pureté formelle avant la vérité, et c'est sans doute à ce soin que nous devons les vers de 1669, larges et pleins comme la joie des héros. — Comment choisir ! La difficulté est d'autant plus grande que la forme est remarquable dans l'une et l'autre version. Nul défaut. L'harmonie suit admirablement l'idée. Choisir ? C'est affaire de goût personnel. Ce qu'il faut remarquer, en tout cas, c'est la perfection de nombre de vers du manuscrit :

Jours devenus moments, moments filés de soie,
Agréables soupirs, pleurs enfants de la joie,
Vœux, serments et regards, transports, ravissements...

Mais il est temps de poursuivre.

Vers 143-146, ms. 1658.

Tantôt, sur des gazons d'herbe tendre et sacrée,
Adonis s'endormait auprès de Cythérée,
Qui repaissait ses yeux des beautés du héros,
Pendant qu'il jouissait d'un paisible repos.

— *Éd. 1669.*

Tantôt, sur des tapis d'herbe tendre et sacrée,
Adonis s'endormait auprès de Cythérée
Dont les yeux, enivrés par des charmes puissants,
Attachaient au héros leurs regards languissants.

Les vers de 1658 ne valent plus ceux que nous venons d'étudier. Les maladresses abondent : C'est d'abord : « les gazons d'herbe ». Outre que l'expression est mauvaise, la Fontaine nous a déjà parlé de « gazons » au vers 62 :

Couché sur des gazons, il rêve au bruit de l'eau.

Si le décor ne change pas, les mots qui le décrivent au moins peuvent varier. Puis, cette Vénus qui se « repaît » des beautés d'Adonis ! Ce n'est guère élégant ! le verbe est trop fort et grossier. En outre, deux vers qui se doublent, ou à peu près :

Adonis s'endormait...
Pendant qu'il jouissait d'un paisible repos.

Dans l'édition de 1669, ces maladresses n'existent plus. La Fontaine refait complètement ces vers, sauf un qui subsiste intact, un vers très long, tout d'une pièce, dont le rythme peint admirablement la torpeur qui s'empare lentement d'Adonis.

Adonis s'endormait auprès de Cythérée...

A part ce vers, tout est changé. Et s'il est impossible à notre auteur de nous décrire « les beautés du héros », il nous les fera deviner en nous montrant, — et avec quelle force, — l'amour de Vénus. Force qui vient de la variété du rythme. Nous venons de parler de cet alexandrin très long qui correspond au sommeil d'Adonis. Le suivant se décompose en 3 + 9 : trois pieds qui marquent l'éveil du regard de Vénus, neuf qui, se continuant dans l'alexandrin suivant, lui aussi tout d'une pièce, font sentir la durée et l'immobilité, — l'extase. Notez aussi la richesse des nouvelles rimes : au lieu de « héros-repos », « puissants-languissants ». Décidément, les vers de 1669 sont infiniment meilleurs, mieux remplis, plus expressifs. Cependant notre Vénus songe et « essaie d'un peu de réflexions sur la durée » :

Vers 152-155, ms. 1658.

Ainsi jamais le Temps ne remonte à sa source :
En vain à notre égard il fuit d'un pas léger,
Mais vous autres, Mortels, le devez ménager,
Et pendant vos beaux jours employer votre zèle.

Éd. 1669.

Ainsi jamais le Temps ne remonte à sa source :
Vainement pour les Dieux il fuit d'un pas léger,
Mais vous autres, Mortels, le devez ménager,
Consacrant à l'amour la saison la plus belle.

Deux vers seulement ont été retouchés : d'une part La Fontaine accentue l'opposition « Dieux-Mortels » qui était moins nette dans 1658, puisque nous avions : « En vain à notre égard » au lieu de « vainement pour les Dieux » ; de plus, l'expression nouvelle, tout en étant plus forte, est aussi plus harmonieuse : il y avait dans ce vers de la première version une sorte de cassure, de hiatus ; « en vain... à notre égard », qui donnait une rudesse convenant mal à l'idée du Temps aux « pas légers ». Tandis que le vers de 1669 coule, musical et doux.

D'autre part, notre auteur modifie le dernier vers, substituant au mot « zèle » — qui est le zèle amoureux, — la divinité qui lui

correspond, l'Amour, et au verbe « employer », un peu vulgaire, le verbe plus noble « consacrer », dont le sens, ici, est très fort : Rendre un culte à.... — L'amour est une religion, et il est bon de la servir pendant « la saison la plus belle » de la vie. La forme exigeait aussi une retouche de ce vers. Dans la version de 1658, les quatre vers commencent par des adverbes : « Ainsi, — En vain, — Mais, — Et pendant » ; La Fontaine conserve les trois premiers, mais transforme le dernier vers par souci de variété.

Vers 159, ms. 1658.

Et sur le tendre émail d'une verte prairie...

Éd. 1669.

Et couvrant de ses rais l'émail d'une prairie...

Le vers de 1658 est assez pauvre : deux adjectifs pour décrire une prairie, c'est trop ! D'autant plus que le vers suivant nous donnera encore : « l'herbe fleurie ». — En outre, les qualificatifs ressemblent fort à des clichés et jouent assez bien dans le vers le rôle de chevilles. « Une verte prairie ! » Sans doute ! Mais, dans le cas particulier, c'est le soir, et l'herbe doit être noire, — ou jaune, si la lune l'éclaire... Il était bien préférable de supprimer ces deux malheureux adjectifs. La Fontaine étale sur l'herbe le clair de lune : la scène est mieux indiquée, plus suggestive, plus pittoresque.

Vers 161-162, ms. 1658.

Combien de fois le jour a vu les antres sourds
Complices des larcins qu'ont produits leurs amours !

Éd. 1669.

Combien de fois le jour a vu les antres vieux
Complices des larcins de ce couple amoureux !

La négligence du premier vers du manuscrit est évidente : la rime intérieure de « jour » avec « sourds ». C'est très mauvais, et La Fontaine se hâte de réparer.

Quant au verbe « produire », il est ici d'un emploi impropre. On « commet » un larcin, on ne le produit pas. Cette seconde négligence est également supprimée dans l'édition de 1669.

Vers 172-175, ms. 1658.

... La reine de Cythère
Veut quitter pour un temps ce séjour solitaire,
Et faire qu'Adonis souhaite ses faveurs.
Un jour que le héros, la voyant tout en pleurs,
Lui dit : « Objet divin dont j'adore les charmes... »

Éd. 1669.

Veut quitter pour un temps ce séjour solitaire.
Que ce cruel dessein lui causa de douleurs !
Un jour que son amant la voyait tout en pleurs :
« Déesse, lui dit-il, qui causez mes alarmes... »

Les motifs du départ de Vénus ne sont pas clairs dans le manuscrit de 1658. Il nous est dit d'abord que Vénus veut retourner dans ses domaines pour « dissiper le bruit » d'un abandon. Et La Fontaine ajoute :

Et faire qu'Adonis souhaite ses faveurs.

Pourquoi cette coquetterie? Adonis aime passionnément et sincèrement. Que peut exiger de plus la déesse? Mais, du moins, si coquetterie il y a, pourquoi alors ces pleurs? Le désir de faire soupirer le héros devrait la consoler de son départ. Ainsi tout ce passage est trouble. La Fontaine supprime ce prétexte de coquette, nous montre seulement la douleur de Vénus et donne à son texte la continuité et la vraisemblance dont il était dépourvu. Les retouches de la forme sont, elles aussi, très importantes. C'est toujours le même principe qui les motive : le naturel, la vraisemblance! Imagine-t-on, par exemple, un amant s'adressant à celle qu'il aime en ces termes : « Objet divin dont j'adore les charmes » ? Un souci de précision explique la substitution d'*amant* à *héros*. Vraisemblance des situations et du langage, légèreté de la forme, telles sont les améliorations qu'apporte l'auteur des Fables : Voyez, par exemple, ce que devient le vers par la suppression d'un lourd participe présent :

Un jour que son amant *la voyait* tout en pleurs.
« Déesse, lui dit-il, qui causez mes alarmes... »

Paroles gracieuses, ailées!

Il est amusant de constater cependant dans ces vers un oubli. Voyez la répétition :

Que ce cruel dessein lui *causa* de douleurs...
« Déesse, lui dit-il, qui *causez* mes alarmes... »

La Fontaine s'apercevra de cette négligence et corrigera dans une édition postérieure, parue en 1671 :

Que ce cruel dessein lui donne de douleurs.

Double correction : le verbe lui-même, — et le temps du verbe. En 1609, nous avions le passé : sans aucune raison, puisque nous trouvons le présent partout ailleurs, — présent qui rend la scène infiniment plus vivante : le conteur s'est effacé. Et nous assistons, comme lui, à la scène qui se vit devant nos yeux.

Vers 179, ms. 1658 :

Vous vous efforceriez en vain de me déplaire...

— *Éd. 1669* :

Adonis tâcherait en vain de me déplaire...

Le verbe « vous vous efforceriez » était un peu long. Le nouveau tour apporte plus de grâce, de légèreté, de la coquetterie aussi. — Un seul mot change, et le vers se fait riche, personnel : car c'est bien là la grande différence entre les deux versions : la première était celle d'un débutant, d'ailleurs habile; la seconde porte la marque, la frappe de l'artiste de pleine maturité, de l'artiete enfin devenu lui-même.

Vers 183-186, ms. 1658 :

Il le faut : vous pleurez! Est-ce de mon absence?
Au moins soyez fidèle, ayez de la constance;
Ne pensez qu'à moi seule, et qu'un indigne choix
Ne vous soumette point aux nymphes de ces bois...

— *Éd. 1669 :*

Il le faut! Vous pleurez! Du moins, en mon absence,
Conservez-moi toujours un cœur plein de constance;
Ne pensez qu'à moi seule, et qu'un indigne choix
Ne vous attache point aux nymphes de ces bois...

La question « est-ce de mon absence? » est soit de la naïveté, soit de la coquetterie : l'une et l'autre sont déplacées. Vénus pouvait deviner aisément la raison des larmes d'Adonis. Elle-même n'était-elle pas « tout en pleurs »? Les deux hémistiches du second vers expriment la même idée. La Fontaine refond le vers et lui fera porter toute l'idée qui est, de cette manière, plus en évidence. Chaque mot importe :

Conservez-moi toujours un cœur plein de constance...

Cependant le vers de 1658 peut se défendre, et il faut avouer que la coupe, fortement marquée, le second hémistiche qui reprend le premier avec une douce insistance, ne manquent pas de grâce et font bien sentir le ton de supplication, de prière, de Vénus.

Enfin La Fontaine remplace *soumettre* par *attacher*, le premier verbe étant peut-être un peu fort, surtout s'il s'agit d'un libre choix.

Ce qu'il faut admirer plus spécialement dans la version de 1669, c'est la continuité, l'ampleur de la période que brisait l'interrogation du manuscrit, — période grave et toujours soutenue comme la douleur de nos amants.

Vers 187, ms. 1658 :

Leurs fers après les miens sont pour vous pleins de honte.

— *Éd. 1669 :*

Leurs fers après les miens ont pour vous de la honte...

La Fontaine vient de dire au vers 184 : « plein de constance ». Il faut changer. L'expression *plein de* est, du reste, emphatique et paraît ici assez ridicule. Elle manque de cette mesure qui est le grand souci classique.

Vers 191, ms. 1658 :

Fuyez les animaux, qui fiers et plein de rage ...

— *Éd. 1669 :*

Laissez les animaux...

Notre auteur modifie le premier vers pour éviter une répétition avec le vers 193 :

Les daims et les chevreuils, en fuyant devant vous...

Il ne serait pas non plus de la noblesse du héros de fuir. Non : l'indifférence est préférable.

Nous trouvons à nouveau *plein de...* — Négligence assez regrettable. Heureusement que celles-ci sont très rares dans l'édition de 1669.

Vers 193-198, ms. 1658 :

Et coupables qu'ils sont de cent cruels repas,
Ne veulent point mourir qu'en vengeant leur trépas...
... Si quelque coup fatal vous forçait à périr,
Que deviendrait Vénus en ne pouvant mourir?

— *Éd. 1669 :*

Les daims et les chevreuils, en fuyant devant vous,
Donneront à vos sens des plaisirs bien plus doux...
... Que deviendrais-je, hélas! si le Sort rigoureux
Me privait pour jamais de l'objet de mes vœux?

« Les cent cruels repas! » Comme l'expression manque de poésie! De plus, « en vengeant leur trépas » rappelle trop « en montrant leur courage » et « qu'ils *sont* de *cent*... » est désagréable à l'oreille. Bref, bien des défauts pour deux vers!

La Fontaine vient de consacrer quatre vers aux fauves. Pourquoi en ajouter encore deux? « Les daims et les chevreuils », dans l'édition de 1669, font une diversion agréable.

En outre, que pourrait faire Adonis dans l'attente de Vénus : la déesse lui interdit les nymphes, la chasse! C'est trop de rigueur! Qu'il lui soit permis de chasser les bêtes inoffensives!...

Les deux autres vers du manuscrit ne sont guère plus heureux. Les expressions *Coup fatal*, *forcer à périr* manquent de grâce. Le tour à la troisième personne : « Que deviendrait Vénus... » ne se justifie plus dans la bouche de la déesse. Et si c'est une coquetterie, elle n'a pas sa raison d'être ici. Soucieux d'élégance verbale, La Fontaine l'est aussi pour les sentiments et, dans l'édition de 1669, il rétablira la première personne.

Mauvaise également, la rime de *périr*, *mourir* dans le manuscrit. Enfin, ces deux vers ont un tour déclamatoire qui ressemble à celui de la mauvaise tragédie. La Fontaine les supprime et en placera l'idée plus loin, quand Vénus se désespérera de la mort du héros. — Les vers qui les remplacent sont meilleurs : l'alexandrin est souple, et les mots importants sont mis en valeur : Voyez, par exemple, *jamais*, placé à la fin du premier hémistiche, comme l'était *toujours* au vers 184 : « Conservez-moi toujours... »

Que deviendrais-je, | hélas! | si le sort rigoureux
Me privait pour *jamais* | de l'objet de mes vœux?

Que les vers de 1658 sont lourds à côté de ces derniers! Les tours manquent de variété, les vers sont comme décalqués les uns sur les autres. Voyez les deux participes présents :

Ne veulent point mourir qu'*en vengeant* leur trépas...
Que deviendrait Vénus *en ne pouvant* mourir?

Il n'est plus de ces imperfections de débutant dans l'édition de 1669.

Vers 208-210, ms. 1658 :

Vénus, en y montant, disparaît à sa vue.
En vain d'un regard fixe il la suit dans les airs.
Rien ne s'offre à ses yeux que l'horreur des déserts...

— *Éd. 1669 :*

Cythérée y montant, disparaît à sa vue :
C'est en vain que des yeux il la suit dans les airs :
Rien ne s'offre à ses sens que l'horreur des déserts...

C'est encore un participe présent que La Fontaine adoucit, en supprimant *en*. Le hiatus très léger « Cythérée y montant » semble assez expressif : ne voit-on pas la déesse s'envoler, monter tout droit dans les airs?

Il était bien maladroit aussi, ce « regard fixe » de la première version! Toute l'expression, du reste : « suivre d'un regard fixe ». Cette alliance de l'immobile et du mouvement paraît assez bizarre. La Fontaine écrira à la place de ce vers un bel alexandrin qui se

dit d'une seule traite, — un alexandrin très long qui reproduit bien l'attention soutenue d'Adonis.

Vers 215, ms. 1658 :

C'est lors que, repassant en sa triste mémoire...

— *Éd. 1669 :*

C'est lors que, repassant dans sa triste mémoire...

Une substitution de *dans* à *en*. *Dans* est d'une sonorité plus chaude, plus dense, marque un certain effort, la douleur du héros qui regarde vers le passé.

Vers 223, ms. 1658 :

Tout ce qui l'environne est exempt de tendresse...

— *Éd. 1669 :*

Tout ce qui l'environne est privé de tendresse...

Vers 224-229, ms. 1658 :

Et soit que des douleurs la nuit enchanteresse
Sous les profonds replis d'un voile ténébreux
Cache aux yeux des mortels le sort des malheureux,
Soit que l'astre brillant qui le jour nous envoie
De ceux qui sont heureux ressuscite la joie,
Le héros toujours pleure...

— *Éd. 1669 :*

Et soit que des douleurs la nuit enchanteresse
Plonge les malheureux au suc de ses pavots,
Soit que l'astre du jour ramène leurs travaux,
Adonis sans relâche aux plaintes s'abandonne;
De sanglots redoublés sa demeure résonne.
Cet amant toujours pleure...

Exempt est ici un terme impropre.

Ce qu'il importe de suggérer, c'est la souffrance d'Adonis. Or, dans la version de 1658, La Fontaine s'est engagé dans une immense phrase circonstancielle dont il a grand peine à sortir pour revenir à son héros qu'il paraissait avoir oublié : cinq vers pour les circonstances, trois pour Adonis, c'est de mauvais équilibre. En outre, s'il est parfois des vers d'une belle ampleur, comme :

Sous les profonds replis d'un voile ténébreux...,

D'autres sont détestables :

Soit que l'astre brillant qui le jour nous envoie...

D'autre part, l'idée des « heureux » au vers 228 est déplacée. La Fontaine la supprimera par souci d'unité et simplifiera tout le

passage : l'idée de la nuit qui était exprimée en deux vers, presque trois, le sera désormais en un seul. De même, la périphrase qui doit exprimer la venue du jour ne comprendra plus deux vers, mais un seul également. Le passage concernant la souffrance de l'amant abandonné sera, au contraire, développé : Deux vers sonores nous feront entendre les plaintes, les sanglots... Enfin, des corrections de détail : Au lieu de « le héros », « cet amant » pour éviter la répétition avec le vers 238 :

Ce plaisir occupait les Héros d'alentour...

Il était logique aussi de désigner Adonis par ce qui le caractérise le plus. Et puis, La Fontaine nous le rend présent : Le voici, là, devant nos yeux : « *Cet* amant... ».

Ainsi les vers de la première version sont réduits à l'essentiel, l'important est mis en relief. — Nous allons maintenant pénétrer dans la troisième partie du poème, le récit de la chasse, qui est certainement la partie la plus faible, et celle à laquelle La Fontaine s'est le moins intéressé, — en 1669 en tout cas; les retouches se font plus rares, ne modifient que le détail. L'auteur ne reprendra plus des passages entiers comme il l'a fait dans ces deux premières parties.

Vers 223, ms. 1658 :

... le livrent tout entier au cruel souvenir...

— *Éd. 1669* :

... le livrent tout entier au vain ressouvenir...

Peut-être « cruel souvenir » est-il trop fort, et La Fontaine l'aurait supprimé par souci de mesure. Peut-être aussi peut-on invoquer une raison d'harmonie. Le second hémistiche du vers de 1658 n'est pas aussi long que le premier, si paradoxal que cela puisse sembler. Une sorte de diminution de la sonorité le raccourcit, le rend plus rapide, provoque même une chute. Cette discontinuité nuit à l'idée de souffrance que rien n'interrompt, qui reste toujours égale. C'est pour remédier à ce défaut d'harmonie que La Fontaine aurait alors remplacé *cruel souvenir* par *vain ressouvenir*. — Désormais le vers est grave et ample, avec des sonorités sourdes, — échos d'une douleur profonde.

Vers 236, ms, 1658 :

La chasse lui semble être un souverain remède...

— *Éd. 1669* :

On lui dit que la chasse est un puissant remède...

L'assonance de *être* et de *remède* est désagréable à l'oreille.

Notre auteur corrige et satisfait en même temps la vraisemblance psychologique : il était peu probable qu'Adonis, plongé dans sa douleur, pense tout à coup à s'en débarrasser et songe à la chasse. Il faut l'intervention et l'insistance d'autres héros : « On lui dit... » ; car, dans de pareilles circonstances, on finit toujours par aimer sa souffrance.

Vers 240, ms. 1658 :

... Qu'ont reçu ses vergers d'un sanglier plein de rage...

— *Éd. 1669 :*

... Que ces champs ont reçu d'un sanglier plein de rage...

Pour éviter une répétition avec le vers 245, et par souci de propriété, La Fontaine remplace « vergers » par « champs ». Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la modification de *ses* en *ces*... Pourquoi ? Avec la première version, Adonis se plaint d'un dommage personnel. Avec l'édition de 1669, il s'irrite d'une profanation « des lieux de paix et d'amour... » Nous voyons par cet exemple jusqu'à quel point La Fontaine se préoccupe de la vraisemblance psychologique : il est probable qu'une atteinte à sa propriété ne réussirait pas à sortir le héros de sa torpeur. Ce lui est indifférent. Mais voir les lieux où il s'est promené, où il a aimé, saccagés par un monstre, cela, il ne peut le tolérer, et il entreprend de se venger.

Vers 243, ms. 1658 :

Maint et maint laboureur se plaint à sa famille...

— *Éd. 1669 :*

L'avare laboureur se plaint à sa famille...

Le vers est plus riche, et la forme plus élégante : ce n'était pas très heureux, cette succession de sons en *ain* (« maint et maint, se plaint »). Notons la répétition du verbe *se plaindre*, que l'on trouve déjà au vers 239 :

Adonis les assemble et *se plaint* de l'outrage...

La Fontaine a dû passer beaucoup plus vite sur ce récit de la chasse, et il laisse des négligences : ce qui semble contredire ce que nous écrivions un peu plus haut. Notre auteur ne relit-il pas ses vers avec un soin toujours égal, ou certaines corrections, comme celle de *ses* en *ces* sont-elles dues à de l'inattention, qui pourra jamais le dire ? Il est d'autres corrections, par contre, dont l'explication est plus facile : la préoccupation artistique est nette. Voyez, par exemple :

Vers 246, ms. 1658 :

Il profane les dons de Flore et de Cérès...

— *Éd. 1669 :*

Il foule aux pieds les dons de Flore et de Cérès...

L'expression de 1669 est évidemment plus correcte, plus forte : Elle fait voir.

Vers 248, ms. 1658 :

Qui fait bruire les monts, qui ravage les plaines...

— *Éd. 1669 :*

Qui fait bruire les monts, qui désole les plaines...

La Fontaine veut-il éviter une répétition avec le vers 261 ?

Ravage impunément des provinces entières...

Ce semble la seule raison de cette variante, car le son de *désole* n'est pas meilleur que celui de *ravage* : l'un et l'autre verbes sont expressifs. Le vers de 1658 est très sonore et suggère le vacarme, les élans impétueux de la bête, les branches qui craquent, les moissons qui se couchent... Le second hémistiche du vers de 1669 nous montre le désastre accompli : les cultures écrasées, et la consternation des habitants.

Vers 264, ms. 1658 :

Hélas ! que chèrement il vendra sa blessure...

— *Éd. 1669 :*

Hélas ! qu'il vendra cher sa mortelle blessure...

Dans un vers, un adverbe n'est jamais élégant. L'assonance : *chèrement il vendra*... alourdit encore le vers de 1658. La Fontaine, en 1669, réussit à l'alléger et met en valeur le mot important *cher* en le plaçant à la fin du premier hémistiche. Enfin il précise : la blessure du sanglier sera « mortelle ». Il nous prépare ainsi au dénouement : peu nous importerait la blessure du monstre, si elle ne devait pas le tuer. Mais cette mort s'accompagnera de la mort d'Adonis.

Vers 275, ms. 1658 :

Il est bientôt suivi du pompeux Alcamène...

— *Éd. 1669 :*

Il est bientôt suivi du satrape Alcamène...

Le mot *satrape*, assez inattendu, explique peut-être pourquoi Alcamène est accompagné de tant de gens.

Vers 281, ms. 1658 :

... Qui depuis son jeune âge ayant suivi les bois...

— *Éd. 1669 :*

... Qui depuis son jeune âge ayant aimé les bois...

Nous avions déjà *suivi* au vers 280. Il fallait éviter la répétition. De plus, l'expression *suivre les bois* est étrange. La seconde version est plus claire, et c'est mieux ainsi.

Vers 305 306, ms. 1658 :

Ce furent ses plaisirs, heureuse si son cœur
Eût pu se rendre exempt d'amour comme de peur...

— *Éd. 1669 :*

Ce sont tous ses plaisirs, heureuse si son cœur
Eût pu se garantir d'amour comme de peur...

Pourquoi brusquement ce passé? C'est une inattention, et La Fontaine l'efface. Le vers de 1669 se fait alors plus affirmatif, plus précis : « Ce sont tous ses plaisirs... » Notre auteur supprime une fois de plus l'adjectif « exempt » qui revenait souvent dans le manuscrit, adjectif peu poétique, nous l'avons déjà dit. Le verbe *se garantir*, qui condense « se rendre exempt », est excellent, tant pour le sens que pour le rythme.

Vers 313-314, ms. 1658 :

Tel autrefois marchait de son double vallon
Contre un vaste serpent, le divin Apollon...

— *Éd. 1669 :*

Tel Apollon marchait quand l'énorme Python
L'obligea de quitter l'ombre de l'Hélicon...

Les vers de la première version ne sont ni clairs ni poétiques. Pourquoi « le double vallon »?... L'expression *vaste serpent* reste vague. Et ce sujet rejeté à la fin du second vers!

Notre auteur supprime ce tour alambiqué dû à son inexpérience et écrit un vers à la fois plus simple et plus majestueux. Il suffit de comparer les expressions « vaste serpent, énorme Python » pour bien sentir la différence: comme cette dernière est plus suggestive! Au moins elle inspire une certaine terreur.

Vers 328, ms. 1658 :

Là le monstre se paît des vapeurs qu'elle exhale...

— *Éd. 1669 :*

Là le monstre se plaît aux vapeurs qu'elle exhale...

L'image de la première version est malheureuse : un sanglier se paît de récoltes, guère de vapeurs! La Fontaine supprime l'expression par souci de logique.

Vers 336, ms. 1658 :

Driope au sage nez évente sa demeure...

— *Éd. 1669* :

Driope la première évente sa demeure.

Il faut avouer que l'expression *au sage nez* est assez ridicule : en elle-même d'abord ! Et l'inversion la souligne ! La Fontaine simplifie : « Driope la première... ». C'est beaucoup plus élégant.

Vers 366-368, ms. 1658 :

... Du monstre qui le heurte il se voit terrassé.
Nisus, ayant cherché son salut sur un arbre,
Contemple ce chasseur étendu comme un marbre...

— *Éd. 1669* :

Du monstre qui le heurte il se sent terrassé.
Nisus, ayant cherché son salut sur un arbre,
Rit de voir ce chasseur plus froid que n'est un marbre.

La Fontaine modifie d'abord le troisième vers. Il ajoute au caractère de Nisus et prépare en même temps les prochains événements : « Mais lui-même a sujet de trembler à son tour ». L'auteur des fables veut donner au chasseur une personnalité qui le distingue ; les héros de 1658 se ressemblaient tous, ou à peu près : la même bravoure, la même valeur ! Le Nisus de 1669, lui, se moque, — et il s'en repentira bientôt. Cette ironie est charmante, et le rythme la détache : voyez comme, dans le troisième vers, le verbe est mis en relief :

Rit | de voir ce chasseur plus froid que n'est un marbre.

Employant le mot *voir* dans ce vers, La Fontaine est obligé de le supprimer dans le premier vers. D'où : « il se sent terrassé ».

Vers 385, ms. 1658 :

Armé d'un fort collier qu'on a garni de clous.

— *Éd. 1669* :

Armé d'un fort collier qu'on a semé de clous.

Là, c'est affaire de goût personnel. Pourquoi *semer* au lieu de *garnir* ? Certes, le premier verbe indique une plus grande abondance. Mais était-ce nécessaire ?...

Vers 391, ms. 1658 :

Cependant l'animal passe à d'autres trophées.

— *Éd. 1669* :

Cependant le sanglier passe à d'autres trophées.

L'auteur vient de nous raconter un combat entre un chien et le sanglier. Puis il passe au récit de nouvelles batailles. L'*animal*, nous dit-il... De qui s'agit-il ? Du chien ou du monstre ? D'où la précision de 1669 : « le sanglier ».

Vers 405-408, ms. 1658 :

Deux fois le monstre passe, et ne brise en passant
Que l'épieu dont Crantor arme son bras puissant;
La fuite en cet instant lui devient inutile,
Dans les lieux d'alentour il ne voit point d'asile...

— *Éd. 1669* :

Deux fois le monstre passe, et ne brise en passant
Que l'épieu dont Crantor se couvre en cet instant.
Il revient au chasseur : la fuite est inutile :
Crantor aux environs n'aperçoit point d'asile.

En 1658, La Fontaine énumère les événements : les échecs successifs des chiens ou des chasseurs. En 1669, il fait voir. Il nous fait assister aux péripéties de chaque combat, il précise, et nous comprenons mieux, nous suivons mieux la scène. Dans le manuscrit, il nous était dit que Crantor était armé d'un épieu. Mais nous ignorions que c'était sa seule arme. En outre, pourquoi, une fois cet épieu brisé, la fuite est-elle inutile? Le monstre a déjà passé deux fois sans toucher le chasseur. Ne pourrait-il le manquer une troisième fois? La version de 1669 précise ce point : « Il revient au chasseur ».

Ainsi, plus de clarté; plus de vie aussi. Et cette vie, c'est le rythme, la coupe des vers, qui la créent. Voyez en particulier le vers admirable de vigueur et de sobriété pathétique :

Il revient au chasseur; | la fuite est inutile.

Quelle différence avec l'alexandrin long et lourd de 1658!

La fuite en cet instant lui devient inutile.

Voyez encore la majesté sculpturale du vers suivant :

Crantor aux environs n'aperçoit point d'asile.

Quelle calme, quelle noblesse! Ici, c'est la beauté du vers seule, — ses sonorités, — qui différencie Crantor des autres chasseurs : ne nous semble-t-il pas suivre ce regard du héros qui se promène alentour, — désespérément...

Crantor | aux environs | — n'aperçoit point d'asile.

Fermeté et simplicité qui nous prépare au vers suivant :

Ne pouvant que mourir, il meurt sans s'étonner.

Vers 411, ms. 1568 :

Pour punir l'animal toute la troupe approche.

Éd. 1669 :

Pour punir son vainqueur, toute la troupe approche.

Le sanglier qui a triomphé d'un ford chasseur, mérite une autre appellation que celle d'*animal*. Il conserve, bien que monstre, une certaine noblesse. La Fontaine, par besoin de variété et de précision, le désigne par ce qui le caractérise en ce moment.

Vers 423, ms. 1658 :

Tel et plus fier encor l'animal se présente.

— *Éd. 1669* :

Tel et plus valeureux le monstre se présente.

Le vers de 1658 était trop semblable au vers 347 :

Mais le fier animal n'a point encor de peur.

De plus, *encor* semble bien une cheville. La Fontaine écrit en 1609 un vers plus riche, grondant, faisant image.

Vers 435, ms. 1658 :

Quoi, mes bras, lui dit-il, sont animés des vôtres...

— *Éd. 1669* :

Quoi, mes bras, lui dit-il, sont conduits par les vôtres...

Animer, était à la fois une exagération et une faiblesse : animer, c'est proprement recevoir la vie, et c'est tout de même trop dire d'une amante, même si l'on veut être précieux! Une faiblesse, parce que le verbe nous laisse dans l'incertitude, tandis que, par *conduire*, l'auteur nous indique une direction, une manière de se comporter dans la vie et dans les circonstances présentes.

Vers 448, ms. 1658 :

Palmire en est surpris, et court à sa défense.

— *Éd. 1669* :

Palmire craint pour elle, et court à sa défense.

Là encore, plus de précision. Le manuscrit de 1658 ne nous dit pas que l' « amazone » court un sérieux danger. La surprise de Palmire suffit-elle à expliquer pourquoi il se précipite au secours d'Arétuse? Non... le vers de 1669 nous donne ces détails nécessaires.

Vers 452-455, ms. 1658 :

On l'emporte, elle suit toute pâle et tremblante :
Le coup rompt une artère, et déjà les esprits
En foule avec le sang de leurs prisons sortis
Laissent faire à ses sens un effort inutile.

— *Éd. 1669* :

On l'emporte; elle suit, inquiète et tremblante.
Le coup est sans danger; cependant les esprits
En foule avec le sang de leurs prisons sortis
Laissent faire à Palmire un effort inutile.

Dans les vers de 1658, de nombreuses imperfections : c'est d'abord la répétition de *pâle* avec le vers 456 :

Il devient aussitôt *pâle*, froid, immobile.

C'est ensuite la rime à l'hémistiche :

En foule avec le *sang*...
Laissent faire à ses *sens*...

Enfin la précision médicale : « Le coup rompt une artère » n'est guère élégante. La Fontaine corrige et enrichit le passage, nous suggérant les mouvements d'espoir et de désespoir dans l'âme d'Arétuse : Elle est d'abord « inquiète ». Mais le « coup est sans danger ». Cependant « les esprits » filent, et Palmire s'en va lentement.

Vers 471-472, ms. 1658:
Adonis en ce lieu voit Palmire qu'on porte.
Sa colère en devient plus ardente et plus forte.

— *Éd. 1669* :
Adonis en ce lieu voit apporter Palmire.
Ce spectacle l'émeut, et redouble son ire.

Il est à peine besoin de souligner la gaucherie du premier vers du manuscrit, — gaucherie à laquelle il était facile de porter remède. Notons aussi la médiocrité du deuxième hémistiche du deuxième vers : deux adjectifs de même signification. On aurait pu les tolérer s'il y avait eu progression de l'un à l'autre : bien au contraire, ici, le second est moins expressif que le premier : c'est de mauvais style. — Enfin des tournures qui se répètent donnent au passage monotonie et banalité :

Adonis *en* ce lieu... Sa colère *en* devient...

Ce premier vers de 1658 que les consonnes *d*, *p*, *t* faisaient rude, La Fontaine le fait plus simple et plus musical. Quant au second, il l'enrichit, montrant dans le premier hémistiche la surprise d'Adonis et son émotion, dans le second, sa résolution de se venger.

Ce sont des maladresses comme celles que nous venons de signaler qui font la version du manuscrit inférieure à celle de la première édition. En 1658 déjà, La Fontaine est capable de vers d'une beauté achevée, tels ces vers 463-465 :

Les Nymphes, de qui l'œil voit les choses futures,
L'avait fait égarer en des routes obscures.
Le son des cors se perd par un charme inconnu.

Malheureusement, ces vers sont perdus au milieu d'autres, médiocres, franchement mauvais, dont on ne trouvera pas d'exemple dans la version de 1669, et c'est là ce qui fera en partie sa valeur.

Vers 501, ms. 1658 :

Se fit lors aux chasseurs remarquer des deux parts.

— *Éd. 1669* :

Se fit lors remarquer par les chasseurs épars.

La Fontaine supprime « les deux parts », qui était inutile, puisque, précédemment, il consacre un vers à l'adresse d'Adonis, un autre à la ruse du sanglier. Au lieu de cette expression qui faisait cheville, il nous montre « les chasseurs épars », enrichit sa description de lutte contre le monstre.

Vers 539, ms. 1658 :

Et le dernier moment que tarde sa belle âme...

— *Éd. 1669* :

Et le dernier moment qui retient sa belle âme...

Avec l'édition de 1669, le sens reste le même, mais l'expression est plus forte, plus précise. De plus, il y avait dans les *e* muets de « que toute » quelque chose d'étoffé, de vague, d'éteint qui aurait bien convenu à la représentation d'un évanouissement, d'un sommeil ou de la mort, — non à celle d'un dernier moment de lucidité, de cette suprême clarté qui précède l'irréparable effondrement... Les sons de « qui retient » font mieux sentir cet instant où l'être se possède encore, — puis la chute de « sa belle âme », le glissement vers le néant.

Vers 574, ms. 1658 :

Le cruel ne veut pas seulement m'écouter.

— *Éd. 1669* :

Une éternelle nuit l'oblige à me quitter.

Le vers de 1658 est plat, et l'idée invraisemblable : il est d'abord une répétition des vers précédents,

565 : Tu me quittes, cruel...
568 : Il est sourd à ma plainte.

Qu'il est faux, le mot précieux *cruel* dans la bouche d'une amante qui pleure la mort de celui qu'elle aime! Et ce ton accusateur que crée son insistance! Ce vers est un des plus mauvais du poème : dans l'idée; dans la forme : voyez la cheville de *seulement*...

Le vers de la première édition est très différent. Il sert de transition, et le poète va nous dire maintenant le désespoir de Vénus, son éternité qui lui pèse :

Que ne m'est-il permis d'errer parmi les ombres.

Vers 563-564, ms. 1658 :

Mais l'enfer à mes yeux se cache vainement,
Je le trouve partout où n'est point mon amant ;
Destins qui me l'ôtez, que vos lois sont barbares !
Avez-vous pu toucher à des trésors si rares !
Et puisque vous vouliez le voir si tôt périr,
Fallait-il m'obliger à ne jamais mourir ?

Éd 1669 :

Destins, si vous vouliez le voir si tôt périr,
Fallait-il m'obliger à ne jamais mourir ?

Là, pour la première fois, La Fontaine supprime tout un passage du manuscrit. Quelles peuvent être ses raisons ? Les vers du manuscrit, nous semble-t-il, brisaient la continuité de pensée et de sentiment. Pour s'en rendre compte, il suffit de faire le plan des paroles désolées de Vénus.

1. Après une description des larmes et du désespoir de la déesse, le poète, des vers 564 à 570, met dans la bouche de l'amante des paroles de reproche :

Mon amour n'a donc pu te faire aimer la vie.

Mais, silence, Adonis est mort.

2. Alors, du vers 571 au vers 579, redoublement de la douleur : Oh ! fuir aux enfers vers celui qui y est parti pour toujours. En vain !

3. Du vers 580 au vers 600, invocation à toutes les puissances divines : Revoir Adonis un instant.

4. Enfin, résignation.

Or les vers que nous étudions sont de la deuxième partie. Qu'apportent-ils ?

1. L'enfer est partout, puisque Adonis n'est plus.

2. Cruauté des Destins qui ont touché au héros.

Idées superflues qui rompent l'élan désespéré de Vénus. Une seule idée est nécessaire, et c'est celle qui terrifie la déesse : l'impossibilité de mourir. C'est précisément ce à quoi s'attache la Fontaine dans la version de 1669. Effaçant les remarques trop réfléchies du manuscrit, il fait de cette deuxième partie une explosion de douleur. Ce sont des cris, des sanglots :

Encor si je pouvais le suivre en ces lieux sombres !
Que ne m'est-il permis d'errer parmi les ombres !
Destins, si vous vouliez le voir si tôt périr,
Fallait-il m'obliger à ne jamais mourir ?
Malheureuse Vénus, que te servent ces larmes ?

Quelle différence de style avec ces vers :

Mais l'enfer à mes yeux se cache vainement,
Je le trouve partout où n'est point mon amant.

Tout en eux est mauvais : leur caractère démonstratif : « Mais... Et puisque... », les expressions conventionnelles : « trésors si rares ». Des lourdeurs, celle de l'adverbe *vainement*, par exemple ; tandis que les vers de l'édition de 1669 sont d'une émouvante simplicité. Ils semblent tenir en eux l'essence, — si l'on peut dire, — de la douleur. — Les grands chagrins se passent de phrases.

Vers 585, ms. 1658 :

Roi des peuples légers, souffrez que mon amant...

Éd. 1669 :

Rois des peuples légers...

La Fontaine a-t-il mis le pluriel par influence de « noires divinités » que l'on trouve un peu plus haut ? A-t-il estimé que pouvaient être considérés comme rois les juges Minos, Éaque et Rhadamante ? La question est du reste sans importance, ne changeant rien à l'art du vers.

Vers 589-598, ms. 1658 :

Entre les vers, d'une part :

Vous ne le perdrez point ; le trésor que je pleure
Ornera tôt ou tard votre sombre demeure.

et, d'autre part :

Quoi ! Vous me refusez un présent si léger !

Le manuscrit de 1658 intercale quatre vers qui sont les suivants :

Je sais que l'Achéron de nos plaisirs jaloux
Ne fait que nous prêter les biens qui sont à nous ;
Ses eaux assez longtemps verront cette belle ombre :
Que peut faire un moment sur des siècles sans nombre ?

Pourquoi La Fontaine a-t-il supprimé ces vers ? A coup sûr, pour les mêmes raisons que précédemment, pour leur caractère démonstratif. La déesse présente dans la première version une sorte de plaidoirie. Elle argumente, elle marchande :

Que peut faire un moment sur des siècles sans nombre ?

On ne raisonne pas tant au moment du désespoir. Surtout une Vénus qui est sentiment, passion purs. Notre auteur efface ces paroles auxquelles on a peine à croire pour ne laisser, seul, qu'un long sanglot.

Vers 597, ms. 1658 :

Lieux aimés du repos...

Représentez-le moi.

Éd. 1669 :

Déserts, rendez-le moi...

Le verbe *représenter*, long et lourd, est prosaïque. Il exprime mal le cri de supplication. *Rendre* est au contraire plus simple, plus naturel et plus fort.

Parvenus au terme de ces comparaisons, il est temps d'émerger du détail et de faire le point. — Nous n'avons guère l'habitude de suivre un artiste à chaque instant de ses recherches, de le voir créant et modifiant, comme les badauds voient les peintres camper leur sujet, en jeter la première esquisse et préciser certains traits. Le plus souvent, du reste, nous n'en avons pas la possibilité, car, si nous exceptons notre époque où quelques écrivains, cédant aux exigences soit de la mode, soit des éditeurs, nous livrent les différentes versions d'un même ouvrage, et jusqu'à leurs brouillons, il n'est pas dans la coutume littéraire de donner au public une œuvre qui ne soit pas dans sa forme achevée, et, pour tout dire, définitive. Nous ne possédons qu'une Phèdre, qu'un Candide. Les artistes abandonnent presque toujours les créations de leur cœur et de leur pensée ; c'est à peine s'ils s'en souviennent quand, sur le tard, ils en préparent une édition d'ensemble, et les quelques retouches qu'ils y font alors sont rarement de grand intérêt. Aussi ne jugeons-nous jamais des progrès d'un écrivain, de son évolution artistique, que par la confrontation d'œuvres très différentes, souvent sans nul rapport entre elles, non par la comparaison des phrases successives d'un seul et même ouvrage. Qu'un poète comme La Fontaine reprenne en pleine maturité un de ses tout premiers poèmes, à quoi le devons-nous ? Au hasard, dirons-nous, — qui est la réponse de l'esprit humain quand il ignore.

A vrai dire, nous est-il permis de parler encore de deux phases de l'Adonis ? De l'Adonis tout entier, non ; de certaines de ses parties, oui. Le récit de la chasse, nous l'avons vu, n'a guère

été modifié dans l'édition de 1669 : les maladresses, les négligences, tous défauts de jeunesse ont été supprimés : tantôt, c'est un mot impropre ou déjà employé, tantôt une expression peu poétique : soucieux de maintenir la qualité formelle du vers, La Fontaine s'est contenté d'affiner les alexandrins trop prosaïques, de les faire aussi souples, aussi légers, aussi variés que ceux des autres parties. Rien de plus. Son intérêt n'est plus le même ; visiblement il s'est tourné ailleurs.

Quoiqu'il dise de son poème dans la dédicace à Fouquet : « Ce sont les amours de Vénus et d'Adonis, c'est la fin malheureuse de ce beau chasseur, sur le tombeau duquel on a vu toutes les dames grecques pleurer », en fait, en 1658, le poète s'était attaché moins à la rencontre de la Déesse et du Héros, et aux plaisirs qu'ils partagèrent, qu'à la lutte contre le Monstre et aux tristes événements qui s'ensuivirent. En 1669, c'est le contraire. La Fontaine ne s'est occupé exclusivement que de ce qui touche nos amants : l'amour qui se glisse dans leur cœur, les bouleverse, les jette l'un à l'autre, une lune de miel qui semblait ne devoir jamais finir, la séparation, les serments et les larmes, le désespoir, l'ennui. Le poète ne s'inquiète plus de l'aventure, mais des sentiments, — ce qui paraît assez remarquable chez un auteur de contes et de fables, et, du reste, ne nous semble tel qu'en raison du pli de notre esprit qui porte peut-être trop volontiers son attention vers le côté pittoresque du récit pour délaisser cette fouille de l'âme humaine, pourtant aussi importante dans l'œuvre d'un La Fontaine que dans celle d'un La Bruyère. Pour qu'un ouvrage littéraire ne pâlisse pas avec le temps et résiste aux vagues de fond de l'oubli, il faut qu'il atteigne un certain degré, difficile à déterminer, — et les années seules s'en chargent, — de densité psychologique. Sinon, il disparaît, entraînant souvent avec lui des beautés dignes d'un autre sort. Ç'aurait été celui de l'Adonis dans sa première version, et malgré de très beaux vers, tels :

> O vous, tristes plaisirs où leur âme se noie,
> Vains et derniers efforts d'une imparfaite joie,
> Moments pour qui le sort rend leurs vœux superflus,
> Délicieux moments, vous ne reviendrez plus.

Malgré ces vers et d'autres encore, le poème n'aurait été qu'un document curieux concernant les premiers tâtonnements de l'auteur des *Fables*. En 1669, La Fontaine reprend, refond complètement cette partie dans laquelle il narre les amours de ses personnages, et lui ajoute 24 vers qui nous montrent ou nous précisent les élans, les mouvements de leur cœur. Psychologie

simpliste, dira-t-on, si l'on s'en tient à l'esquisse des oscillations de la passion. Cependant, les sentiments d'une Vénus ou d'un Adonis sauraient-ils être très nuancés ? Il n'est rien de plus simple que les créations, Dieux ou Héros, de la mythologie.

Mais ces passions, il ne s'agit pas tant de nous les décrire que de nous les faire sentir : le bonheur de nos amants, — comme la beauté de leur corps, — est inexprimable. Eux-mêmes usent le moins possible de cet intermédiaire poreux qu'est la parole. Il leur faut le contact direct : un regard, une attitude, un geste, sont à peu près leur seul langage. En amour, les bavards sont toujours insincères. D'où la réduction à l'extrême des dialogues de 1658 : ce qui était discours devient en 1669 indication. Aux explications gauches et inutiles se substitue une musique ensorceleuse. L'esprit critique s'endort. Par quel charme nous trouvons-nous soudain dans cette terre inconnue où tout est parfum, lumière, « luxe, calme et volupté » ? Les phrases les plus simples, « la vie est douce », reprennent un sens ; les corps eux-mêmes, comme dans les tableaux de Puvis de Chavannes, se font immatériels. Magie du vers ! Les mots les plus naturels et les plus harmonieux, un rythme jamais monotone, tout concourt à cette impression de clair-obscur où l'on devine plus qu'on ne voit. Les beaux vers ne manquaient pas dans le manuscrit, mais semblables à ces bouquets d'arbres, à ces sources claires que l'on découvre tout à coup dans une plaine banale et pauvre. L'édition de 1669, au contraire, nous emmène dans un pays d'une richesse incomparable, toujours nouvelle, toujours surprenante. Le second Adonis est d'une perfection d'art soutenue. Citer ! Comment le faire dans une œuvre où tout se tient, où les thèmes, à peine présentés, se mêlent à d'autres thèmes ; où les vers, d'une forme si accomplie qu'ils ne semblent pas pouvoir être autres qu'ils ne sont, se parent encore des mille reflets d'alentour ? Mieux vaut relire l'*Adonis*. Si peu de gens le connaissent ! Étrange destinée que celle de certains auteurs dont les noms représentent pour le public une seule catégorie d'œuvres — et point d'autres, pourtant d'une beauté qui parfois ne le leur cède en rien ! Racine, c'est quelque neuf tragédies, — et l'on ignore les *Cantiques* ; La Fontaine, ce sont les *Fables* ou les *Contes*, — et l'on oublie l'*Adonis* !

G. Guisan.

LA VIE DE SOCIÉTÉ DANS LE DAUPHINOIS AU XVIII[e] SIÈCLE

M. Georges Cucuel a publié, comme le savent tous les érudits, d'importantes études sur le XVIII[e] siècle (notamment un ouvrage considérable sur La Pouplinière). *Il a donné à la* Revue du XVIII[e] siècle *la moitié d'un article sur* La Vie de Société dans le Dauphinois au XVIII[e] siècle (*numéro de juillet-décembre 1918*). *Malheureusement, la* Revue du XVIII[e] siècle *cessa de paraître, et M. Cucuel lui-même mourut. M[me] Cucuel, sa mère, a retrouvé les épreuves de la seconde moitié. Nous devons, à la fois à la mémoire de Georges Cucuel et à l'intérêt de son étude, de publier la seconde moitié du travail.*

X

Jean-Jacques Rousseau et les Dauphinois aux champs.

Nous n'avons étudié jusqu'ici que les plaisirs des citadins, mais les Grenoblois connaissaient au XVIII[e] siècle les joies pures de la vie champêtre; sans doute le goût de la campagne est devenu plus vif dans la seconde moitié du siècle, entre 1761 et 1780, lorsque le sentiment de la nature et la compréhension de ses beautés eurent pénétré peu à peu tous les esprits; mais, dès la fin du XVII[e] siècle, le Dauphiné trouve des écrivains pour célébrer ses jardins et ses villas; longtemps les environs de Grenoble avaient gardé cet aspect un peu farouche, auquel les guerres de religion les avaient façonnés; de distance en distance, les tours des forteresses veillaient comme des sentinelles au sommet des collines. Encore aujourd'hui ce caractère est surtout sensible dans la partie médiane du Graisivaudan, de Crolles au Touvet; sur la rive droite de l'Isère, des ruines couronnant une solide enceinte dominent la Terrasse; plus loin, ensevelis sous la verdure, voici les derniers pans de murs du château de Beaumont, berceau d'une maison célèbre. Que l'on remonte, sur la rive gauche de l'Isère, l'étroite vallée qui conduit de Froges aux Adrets et l'on retrouvera les traces de son organisation défensive; deux tours de guet la surplombent à son débouché dans la plaine; des murailles en ruines barrent çà et là les forêts de sapins; tout au fond de la gorge, le château des Adrets se dresse lourdement. Sous le règne des Lesdiguières le pays est rentré dans l'ordre; les châteaux quittent les collines abruptes d'où

ils observaient les routes et s'installent sur les pentes ensoleillées de la Chartreuse ou du Vercors. Nouvelle étape au début du XIXe siècle : loin de rechercher la solitude, les villas se rapprochent des chemins, descendent vers la rivière, se groupent autour de Claix, de Voreppe ou de Meylan. Presque toutes offrent le même aspect : la façade régulière est ornée sous le toit de lucarnes ovales ; les portes du rez-de-chaussée s'ouvrent directement sur le jardin et la voix perpétuelle d'une fontaine répond au bruissement des grands arbres qui l'ombragent[1].

Si nous parcourons dans le courant du XVIIIe siècle les environs de Grenoble, nous y trouvons fixée une partie de la société dauphinoise : aux portes mêmes de la Ville, dans le bel amphithéâtre de La Tronche, abrité par les contreforts du Rachais et du Saint-Eynard contre « ce vent froid des Alpes » dont parlait Casanova, voici les domaines du président de Châteauneuf, du marquis de Marcière, de M. de Franquières. On citait parmi les jardins célèbres de La Tronche le Labyrinthe de M. Barral de Rochechinard[2]. C'est sans doute pour flatter les goûts grenoblois que la troupe de Dominique avait représenté, le 5 février 1711, *Les Plaisirs de la Tronche*, comédie nouvelle composée par le chevalier de La Barre[3]. Il faut s'arrêter un peu à cette pièce qui montre comment on entendait, au début du XVIIIe siècle, les distractions champêtres. Dans la dédicace l'auteur se propose de donner au public « une petite partie de campagne, La Tronche étant un des plus agréables endroits qui soient aux environs de cette ville et cet aimable séjour faisant le plaisir de tout ce qu'il y a à Grenoble de gens de distinction ». L'intrigue est peu compliquée : Léandre, mari d'Isabelle, surveille de près sa femme, que le galant Frédéric invite à souper à La Tronche ; les amoureux se donnent rendez-vous dans le jardin que Léandre y possède et dont l'auteur célèbre les orangers, les parterres, les arbres et les fontaines ; le décor « laisse voir le coteau de La Tronche ». Isabelle et Frédéric s'égarent dans le labyrinthe ;

1. Cette évolution est frappante dans la vallée de Theys à Tencin ; une grosse tour en ruines domine encore Theys ; plus bas, dans le village même, s'est construit un château précédé d'un joli portail ogival et souligné d'une tour pointue ; la vieille tour de Tencin surveille le cours de l'Isère et le marquis de Monteynard élève son château à Tencin, même tout près de la grande route.

2. Le nom de Barral reviendra souvent dans cette étude. Joseph de Barral, né en 1677 de François et de Louise Guérin de Tencin, président au Parlement en 1708, fut le père de J.-B François de Barral de Montferrat, né en 1709, seigneur et marquis d'Allevard, président à son tour en 1741, et de Charles-Gabriel-Justin de Barral de Rochechinard, conseiller au Parlement en 1731. Le fils de ce dernier, le marquis Joseph-Marie de Barral, né en 1742, fut premier président, se rallia à la cause de la Révolution, devint maire de Grenoble en 1800 et mourut en 1828.

3. Publiée à Grenoble, chez Faure.

Léandre, caché, y assiste à un tête-à-tête fort inquiétant pour lui; au moment où éclate sa colère, il apprend que Frédéric est la nièce d'Isabelle et que, n'ayant pas vu sa tante depuis sept ans, elle s'est déguisée en cavalier, pour voir si Isabelle la reconnaîtrait. Le dialogue est assez alerte; on y sent l'influence de la Comédie Italienne, autant dans les lazzi que dans les plaisanteries classiques sur Arlequin, Pierrot ou l'ivrognerie des musiciens. La partition semble admettre quelques airs originaux dans le ballet final, d'ailleurs assez agréable : entrée de bergers et bergères, menuet, rigaudon :

AIR : *Le dernier Menuet.*

Dans cette compagnie
Que de filles, hélas!
Ont fait cette partie
Qui ne s'en vantent pas?
Si l'on croit la critique
La plupart ont, dit-on,
Mis l'amour en pratique
Dans ce charmant canton.

Si nous quittons les labyrinthes de La Tronche, nous trouvons un peu plus haut le château de Bouquéron, qui appartenait à la famille de Chailliol. Au mois d'août 1771, on découvrit plusieurs squelettes sur le chemin de Bouquéron; les érudits s'agitèrent. « Ce sont, déclare Letourneau, les restes de quelques anciens Allobroges. »

Sur le terroir de Corenc on relève, entre 1730 et 1750, les noms de MM. Marnay et du Sauzey, conseillers au Parlement, de M. de la Morlière, du président des Portes d'Amblérieux[1]. Au pied du col de Vence, le domaine d'Arvilliers, dont la tour carrée remonte au XIIIe siècle, appartint aux Besson, de père en fils conseillers à la Chambre des Comptes. Entre Corenc et Meylan, le château de la Bâtie, dont les ruines forment encore aujourd'hui une magnifique terrasse couverte de verdure, fut l'apanage du marquis Antoine de Corbeau; les De Corbeau habitaient ordinairement le château de Vaulserre, près de Pont-de-Beauvoisin. Sur la commune de Biviers se trouvaient les propriétés des Aymon de Franquières. De l'autre côté de la vallée s'élevaient les tours de La Combe de Lancey, aux La Tour du Pin-Montauban; sur le coteau d'Eybens, tant admiré de Stendhal, voici le château de M. de Surville, seigneur du lieu.

1. Arch. Isère, E 147, et rôles de la taille de Corenc. L'ancien nom de la Tronche était Saint-Ferjeux.

Plus loin, les pentes de Seyssins, l'amphithéâtre de Seyssinet portaient de nombreuses villas; dès 1672, un galant astronome, M. de Vinay, dédie un traité à M. de Ponat de Garcin, seigneur de Seyssins, dont il célèbre les jardins avec enthousiasme : « Vous en avez un dont la situation n'est pas moins recommandable par les fruits de dévotion qui s'y produisent que par la variété de ses parterres, dont l'odeur s'exhale particulièrement dans des recoins et solitudes dressés à cet effet ». L'auteur décrit les fontaines, les rosiers, les citronniers au milieu desquels s'élèvent des statues, et « les sentiers bordés de jasmin, faits en labyrinthe[1] ». En aval de Grenoble on citait à Saint-Robert le château de M. de Marcière, gouverneur de la ville; en 1771, l'intendant Pajot de Marcheval, après avoir cherché une maison de campagne aux environs de Grenoble, s'installa dans ce domaine que lui prêtait obligeamment le comte de Marcière.

Dans les châteaux, la mode était alors aux comédies de salons et les bals trouvaient beaucoup d'amateurs. Les *Affiches du Dauphiné* publient en 1779 l'alléchant programme du sieur Martin, académicien pour la danse : « il enseigne par principe le maintien et les grâces qui dans la société caractérisent une personne bien élevée. Il montre les menuets et pas graves, les pas français, l'allemande à deux et trois, mêlée de valses, boiteuses, anglaises et autres, toutes sortes de contredanses et ballets nouveaux ».

D'autres goûtaient des plaisirs plus austères; les La Tour du Pin commençaient des collections d'histoire naturelle; les Surville d'Eybens étaient connus pour leurs goûts artistiques : en 1747, M^me^ d'Eybens prête à M. d'Agoult « deux grands tableaux représentant l'un l'Apothéose d'Hercule, l'autre le Triomphe de Bacchus[2] ». En 1764, M. d'Eybens cherche à vendre une collection d'estampes qui lui viennent de l'abbé de Servien, fils du diplomate Abel Servien : ces gravures sont achetées par M^me^ de Tarnésieu pour la galerie du château Césarge, près de Bourgoin, mais elles disparaissent en route et M^me^ de Tarnésieu déclare au milieu de vives protestations qu'elle n'en a reçu que deux — et sans valeur — représentant les Batailles d'Alexandre.

A l'époque où les Dauphinois commençaient à s'abandonner aux délices de la vie champêtre, apparut au milieu d'eux « l'homme de la Nature ». D'après les *Confessions*, J.-J. Rousseau avait passé plusieurs fois par Grenoble entre 1736 et 1740, en particulier lorsqu'il se rendit à Montpellier, du 12 au 14 septembre 1737;

1. De Vinay, *Le Compartiment historique et céleste*, Grenoble, 1672.
2. Arch. Isère, E 741.

c'est à ce moment qu'il semble avoir composé quelques vers à la louange des religieux de la Grande Chartreuse[1]. Le séjour prolongé de 1768 nous est d'abord connu par la *Correspondance* et par les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, mais les indications y sont brèves et il faut les compléter par les souvenirs de l'hôte même qui accueillit Rousseau à Grenoble, l'avocat Gaspard Bovier[2]. La visite de J.-J. Rousseau dans le Dauphiné se place au milieu d'une des périodes les plus agitées de sa vie errante ; en 1766, après l'expulsion de l'île Saint-Pierre, il s'était rendu à Bienne, à Strasbourg, puis en Angleterre. Rentré en France le 22 mai 1767 sous le nom de Renou, il fut accueilli à Meudon-Valfleury, puis à Trye-Château, chez le prince de Conti. Le 7 juillet 1768, Rousseau quitta Lyon pour Voreppe et la Grande-Chartreuse, accompagné par quelques amis, parmi lesquels M. de La Tourrette. Le temps était détestable, la pluie tombait à flots : les chemins défoncés contrarièrent l'excursion; elle ne laissa à Jean-Jacques que le regret d'avoir visité un pays admirable dans de mauvaises conditions, gêné par les prévenances de ses amis, alors qu'il aurait voulu méditer longuement sous les sapins, visiter tout seul le Désert « et s'y faire chartreux ».

Une lettre datée de Voreppe avait annoncé sa visite à Gaspard Bovier, seule personne que J.-J. Rousseau parût connaître à Grenoble. Claude Bovier, père de l'avocat, avait été en relations d'affaires avec les Delassert et les Boy de la Tour, qui l'avaient prié de recevoir le philosophe et de lui servir de guide; trop âgé, il délégua cette mission à son fils, qui l'accueillit avec un enthousiasme facile à deviner. Mais le premier contact avec M. Renou ne laissa au pauvre Bovier qu'étonnement et désillusion. Le 8 juillet, sous une pluie battante, Rousseau faisait à pied la longue étape du Sappey à Grenoble et descendait rue Saint-Laurent, à l'auberge Saint-Michel, la première, sans doute, qui se fût trouvée sur son passage. Gaspard Bovier habitait alors 54, rue Saint-Laurent, dans une maison adossée à la montagne et dont le troisième étage s'ouvrait par derrière sur un petit jardin, orné d'un pavillon rustique; à travers les vignes, on pouvait de là gagner le sommet de

1. Cf. P.-M. Masson, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, 1909, 247.

2. Le ms. de Bovier se trouve à la Bibl. Nat. (Fr. 16282). Il a été analysé par A. Ducoin : *Trois mois de la vie de J.-J. R.* (Paris, 1852) et publié avec notes par E. Jovy, *Un doc. inédit sur le séjour de J.-J. R. à Grenoble en 1768*, Bull. Soc. Sc. et Arts de Vitry-le-François et tirage à part, 1898. — Cf. Servan, *Réflexions sur les confessions*, 1783. — Gaspard Bovier était le fils de Claude Bovier, marchand gantier à Grenoble, et d'Angélique Giroud, décédée le 11 août 1767 ; il avait épousé Mlle Duvernay. Cf. Arch. Isère, E 103. Les souvenirs de Bovier sont écrits avec une simplicité et un charme qui n'excluent point la précision ; je crois qu'il les faut tenir pour un texte d'une parfaite sincérité.

la Bastille. Insensible aux déclarations de Bovier, Rousseau refusa son hospitalité et préféra s'installer dans la rue des Vieux Jésuites (aujourd'hui J.-J. Rousseau, n° 1), « dans un chenil placé au premier étage, fort petit et fort laid ». Cependant l'humeur de Rousseau finit par s'adoucir, surtout lorsqu'il eut assisté au bain froid du jeune enfant de Bovier et put féliciter la mère qui paraissait « une Vénus » aux yeux de son mari. Renou et Bovier firent une première promenade sur la route de Meylan; ils se rendirent ensuite au village « romantique » d'Eybens. Mais tout Grenoble connaissait le séjour de Rousseau qui rentra d'Eybens au milieu d'un grand concours de peuple, venu pour acclamer l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. « L'enthousiasme fut général, écrit Bovier, tout le monde voulut voir Jean-Jacques, et je me rappelle entre autres que la respectable présidente de Chaponais, sa fille M^me^ la comtesse de Brizon et leur médecin, mon ami Gagnon, y vinrent en voiture. » Dans la nuit, des amateurs exécutèrent sous la fenêtre de Rousseau quelques fragments du *Devin du village*.

Ces hommages irritaient le philosophe, qui se plaignait de la malveillance générale; il était d'ailleurs dans une période d'irritabilité maladive. « On a achevé de me rendre fou, » écrivait-il à Boy de La Tour en août 1768[1]. Les visites affluaient dans la maison de l'avocat : « M^me^ Bovier avait reçu plusieurs dames de la plus haute considération de la ville, des comtesses, des marquises, des baronnes, dont nous avions à foison, qui toutes tourmentées du démon de la curiosité... voulaient voir et connaître l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* ». Mais Rousseau resta intraitable; il finit pourtant par agréer la compagnie d'un homme de talent et de cœur, l'avocat général Servan, avec lequel il se promena le long de l'Isère. Il était venu à Grenoble dans l'intention d'y louer une maison de campagne et d'y vivre dans la solitude : le paysage et la saison l'y sollicitaient. C'était l'époque où les jardins de La Tronche gardent encore leurs roses; entre les falaises rouges, quelques traînées de neige soulignent l'âpre relief de Belledonne et l'odeur des foins coupés dans la montagne descend avec le vent du soir jusqu'aux bords de l'Isère. Bovier pensa d'abord à la maison de M^me^ Bouvier des Argonnes, à Eybens, près d'un bois qui couronnait un coteau; l'affaire ne put s'arranger, mais elle fut l'occasion d'une journée passée au grand air, au milieu des forêts qui couvrent le plateau de Champagnier; après un déjeuner rus-

1. Il écrivait encore le 11 août 1768 à Servan : « J'irai, Monsieur, sans cesse errant d'un lieu à l'autre jusqu'à ce que je trouve des hommes, s'il en est encore, qui portent respect à l'adversité ou qui n'insultent pas du moins à l'infortune ».

tique à Tavernolle, laissant Bovier endormi dans l'herbe, Rousseau put se livrer à l'herborisation. Ils visitèrent ensuite une maison à Herbeys; mais Jean-Jacques ne la trouva pas assez solitaire; peut-être redoutait-il le voisinage du château où les évêques de Grenoble venaient passer la belle saison. « Au milieu d'un superbe vignoble », il vit encore une petite maison à Biviers, au pied du Saint-Eynard; le panorama des Alpes l'enthousiasma, mais la maison lui parut d'un accès difficile.

Il se laissa charmer enfin par le château de Beauregard, qui dresse sa façade blanche au-dessus de Seyssinet, sur les pentes du Vercors. Il s'y rendit plusieurs fois avec Bovier à travers la plaine du Drac inondée de soleil; c'est au cours d'une de ces promenades qu'il accusa son malheureux compagnon d'avoir voulu l'empoisonner avec des baies rouges cueillies dans un buisson et qui semblent bien n'avoir été que de l'épine-vinette[1]. Le château de Beauregard avait été vendu par M. de Ponnat à André Faure, libraire-imprimeur (1739-1815), qui habitait, dit Bovier, au coin de la place Saint-André et de la Grande-Rue. Si le château lui-même n'est qu'une vaste maison de campagne, l'ombre de ses grands marronniers, la fraîcheur de ses ruisseaux en font une retraite séduisante. Le 16 août 1768, Jean-Jacques écrivait à M. de Clermont-Tonnerre : « De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous, m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence et c'est aussi celle de toutes les retraites — pour me servir d'un mot doux — où je pouvais être confiné, celle où j'aurais préféré de vivre ». Il hésite pourtant; il craint la résidence des pentes ensoleillées qui conduisent à Beauregard; bref, l'affaire ne fut pas conclue, sans que nous en connussions la véritable raison; peut-être faut-il tout simplement la chercher dans un caprice de Rousseau. Le 18 juillet, toute la famille Bovier entraîna M. Renou dans une excursion au sommet de la Bastille, qui était alors dominé par les ruines du château construit au temps de Lesdiguières; quand Vauban visita Grenoble, la verdure couvrait déjà les remparts, auxquels s'adossait une cabane de vigneron. Dès le matin, la bande joyeuse sort du jardin et gagne la montagne par des sentiers raides à travers les vignes; au milieu de la gaieté générale, Jean-Jacques, craignant de prendre froid, réclame un bonnet de coton; après un déjeuner sur l'herbe, on improvise une représentation du *Devin* :

1. Nous n'avons pas la moindre preuve que Rousseau ait herborisé dans la gorge appelée aujourd'hui le « Désert de Jean-Jacques », derrière le château de Beauregard; mais la chose n'est pas invraisemblable.

Bovier remplit le rôle de Colin; une de ses belles-sœurs, celui de Colette; Rousseau, déridé et galant, accepte le rôle du devin. Séduit par le paysage, il descend de la Bastille, visite Saint-Martin-le-Vinoux et Narbonne, s'arrête longuement au couvent de l'Ermitage, encore accroché aujourd'hui aux falaises du Néron.

Là, des ermites s'étaient installés dans une grotte au début du XVIIe siècle; les Augustins déchaussés avaient agrandi les bâtiments de 1621 à 1632, date de leur installation à Grenoble; à partir de 1644 l'Ermitage ne fut plus qu'une ferme où habitaient deux frères. Rien n'a changé depuis 1768 et nous pouvons encore suivre les pas de Rousseau sous le préau couvert et sur les hautes terrasses envahies par les herbes folles. Le soir venu, tout le monde se retrouve à la Bastille et l'on descend par La Tronche, « lieu fameux dans nos fastes bachiques ».

Les jours suivants ne laissèrent pas à Bovier une impression aussi agréable. Le 25 juillet 1768, Rousseau quitta Grenoble pour se rendre à Chambéry; à son retour commencèrent les réceptions dont il avait horreur : visite à l'intendant Pajot de Marcheval, visite au lieutenant général, le comte de Clermont-Tonnerre, pour qui le prince de Conti lui avait donné une lettre de recommandation. Tout se gâta après une entrevue avec le président de Bérulle[1]. M. de Bérulle joignait à un caractère « minutieux », comme dit Bovier, la méfiance de l'esprit moderne et la haine de la philosophie. « Nous ne craignions pas l'orgueil du premier président, car il était bon à l'excès, mais sa gaucherie était aussi rare dans son espèce que le genre de Jean-Jacques dans la sienne. » M. de Bérulle accueillit aimablement Rousseau, mais lui déclara tout net qu'il n'avait jamais lu une ligne de ses ouvrages; l'autre tourna les talons et s'enfuit; il entendait bien quitter Grenoble au plus tôt. Avant de partir, il invita Bovier à dîner à l'Ermitage, eut soin de commander et de payer le repas, tout en disant qu'il ne pourrait y assister : « Croyez-vous, répondit son hôte, que nous soyons assez sauvages pour boire et manger autour d'un tombeau? »

Le 13 août Jean-Jacques partit pour Bourgoin; mais, quelque temps après, accompagné par M. de Champagneux, il revint à Grenoble, appelé par une affaire assez obscure : un ouvrier nommé Thévenin lui réclamait neuf livres qu'il disait lui avoir prêtées en Suisse, en échange d'une lettre de recommandation; encore aujourd'hui, la vérité semble difficile à démêler : malgré les protestations de Rousseau, Bovier donne raison à Thévenin;

1. Amable-Pierre Thomas de Bérulle fut premier président de 1761 à 1775, puis, après les affaires Maupeou, du 10 avril 1775 au 24 novembre 1779.

Servan et Champagneux prétendent que Thévenin était de bonne foi, mais qu'il avait été victime d'un escroc ; d'autres voient en lui un simple imposteur. Le 25 octobre 1768, Jean-Jacques s'éloigna définitivement de Grenoble, sans une parole aimable pour les soins dont Bouvier l'avait entouré; il prétendit s'acquitter de tant de sollicitude par l'envoi de quelques rubans à Mme Bovier, mais l'avocat les refusa, le cœur plein d'une tristesse qu'augmenta la lecture des *Rêveries*, où Rousseau l'accusait d'être « son garde de la manche » et son persécuteur. Et pourtant, comme le dit fort bien Servan, « notre crime à son égard était notre zèle même ».

Le séjour de Rousseau à Grenoble n'est peut-être pas étranger au mouvement qui, de 1778 à 1789, entraîne les Dauphinois à la campagne avec un enthousiasme toujours croissant ; c'est l'époque où l'on découvre les montagnes, où l'on y reconnaît enfin des « beautés sublimes » après tant de « spectacles affreux » ; les âmes sensibles vont s'extasier devant les cimes neigeuses des Alpes et les jardins anglais se peupleront de chalets, de rochers moussus, de torrents en miniature. Les *Affiches du Dauphiné* renferment en 1774 une description lyrique de la Grande-Chartreuse écrite par le P. Mandar, oratien :

> Déjà du Saint-Eynard disparaissaient les cimes ;
> J'avais du noir Sappey contemplé les abîmes
> Et le Drac et l'Isère avaient fui de mes yeux.

Les érudits eux-mêmes savent concilier les exigences scientifiques et l'amour de la nature. Il faut lire la belle préface que le botaniste Villars a mise en tête de son *Histoire naturelle*; il y rappelle ses voyages dans la région d'Allevard au pied des Sept Laux :

> Tous ces pays offrent de superbes horreurs, si je puis m'exprimer ainsi. Vers le bas des montagnes sont des gorges obscures et profondes remplies de bois courbés, brisés sous le poids des neiges... ; quelquefois elles sont occupées par des torrents impétueux, dont les eaux tombant en écume et en poussière, forment autour d'elles un nuage perpétuel... On ne parvient qu'avec beaucoup de peine dans ces antres secrets où la nature semble avoir caché ses merveilles et ses productions les plus curieuses [1].

Une excursion à la Bérarde, en Oisans, lui inspire en 1786 des réflexions plus profondes : « Les vallées, les rivières fuient au loin, ayant l'air d'être embarrassées par leurs détours serpentans... L'homme sent la petitesse de son néant et la majesté des

1. *Histoire des plantes du Dauphiné*. Grenoble, 1786, t. I, p. XIX.

objets qui l'entourent : il voudrait dans ce moment être tout yeux et tout esprit pour conserver à chaque objet qui se présente la liberté entière de ses facultés[1]. »

Pendant qu'aux environs de Paris se créent les jardins compliqués appelés les « Folies », les Dauphinois ne résistent pas à la contagion : en 1771, écrit Letourneau, M. de Charconne acheta à M[me] de Rochefort la folie Dumotet, située à la porte de France. Est-ce le même jardin que tout Grenoble devait admirer quelques années plus tard sous le nom de jardins Dolle[2]? Établie à Grenoble en 1750, la famille Dolle s'était enrichie dans le commerce des denrées coloniales, J.-B. Dolle acquit en 1785 un jardin dans les rochers placés au-dessus de la porte de France (aujourd'hui le jardin des Dauphins) et y fit faire de grands travaux de 1787 à 1789. On y trouvait une maison romaine garnie de gravures d'après Taunay, Debucourt, Wille; plus loin, un pavillon contenant une belle bibliothèque; une tour chinoise, des serres. En octobre 1788, lors de la rentrée triomphale du Parlement, de grandes fêtes eurent lieu dans les jardins Dolle : illuminations, concerts, feux d'artifice, souper dans un salon de verdure, rien n'y manqua.

En même temps que le goût du pittoresque se développe le culte exagéré de la vertu. Tous les journaux s'attendrissent sur un couronnement annuel de rosière, fondé près de Voiron par le marquis de Barral. Vers 1789, l'amour de la campagne, d'abord limité à l'aristocratie, avait gagné toutes les classes de la société. « Un bourgeois à Grenoble, dit Stendhal, n'est considéré qu'en tant qu'il a un domaine. Lefèvre, le perruquier de mon frère, avait un domaine à Corenc... La passion de chaque bourgeois est son domaine et il préfère une salade qui vient de son domaine à Montbonnot, Saint-Ismier, Corenc, Voreppe, Saint-Vincent, Claix, Echirolles, Eybens, Domène,... etc., et qui lui revient à quatre sous, à la même salade achetée deux sous à la place aux herbes. » Berriat-Saint-Prix, quelques années plus tard, déclarait avoir étudié sur place tous les paysages dont il orne ses romans, habitude, dit-il, qui devrait toujours être celle d'un écrivain sérieux. Il observe les mille nuances du soleil couchant; il trouve, pour décrire les Alpes, des accents émus : « Leurs crêtes se perdent presque toujours dans les nues ou semblent pendant les nuits pures de l'hiver et de la canicule, s'élancer dans la voûte éthérée, pour en disputer

1. *Annuaire du Club Alpin*, 1886.
2. G. Vellein, *L'Habitation de plaisance d'un Grenoblois au XVIII[e] siècle*. Grenoble, 1896.

la possession aux astres brillants qui la décorent ». Il nous montre un des héros descendant de son château dans un village voisin et faisant « un déjeuner champêtre délicieux avec du lait, des galettes, du miel ou des fruits ». Il se plaît à évoquer le souvenir de Jean-Jacques dans les lieux mêmes que le philosophe avait visités : « Ami de la nature et de la vérité, immortel Rousseau, tu promenas souvent tes pas débiles au milieu de ces bocages; souvent tu essayas, par la contemplation de ces fleurs riantes, d'adoucir l'amertume de ton cœur abreuvé du fiel de l'injustice des hommes ! » Il n'est pas douteux qu'à cette époque on aime la nature pour elle-même ; un sens nouveau s'est révélé; désormais les Dauphinois iront au-devant de la montagne; ils l'admireront dans les premières heures du jour, quand les vallées sont plongées dans l'ombre et que les rayons du soleil naissant teintent de rose le col de l'Arc, ou vers le soir, lorsque les nuages accrochés depuis le matin aux pointes de Belledonne se détachent peu à peu, s'envolent et disparaissent dans un air léger.

VI

Autour des « Liaisons dangereuses ».

Souvenirs agrestes, idylles où apparaît le nom de J.-J. Rousseau, tout cela semble nous montrer le Dauphiné sous l'aspect d'une terre bénie pour les poètes et les rosières. Mais les Alpes ont aussi leurs journées sombres, où tout n'est que tristesse et brume; la façade fleurie que nous venons d'admirer cachait parfois, dit-on, des intrigues et des scandales.

De 1769 à 1775 vécut à Grenoble un jeune officier d'artillerie, dont le nom ne devait pas tarder à devenir célèbre, et Grenoble même paraît avoir contribué à cette renommée : c'est dans le Dauphiné que Choderlos de Laclos aurait trouvé le sujet et les personnages de ses *Liaisons dangereuses* : les fêtes champêtres que nous avons évoquées auraient voilé les vices de la plus haute société parisienne. Avant d'étudier ce que vaut cette assertion, il convient d'indiquer dans quel milieu se trouvait Laclos en 1769 et quels spectacles la vie mondaine pouvait offrir à son imagination.

Le Théâtre de Grenoble poursuivait le cours d'une existence assez précaire; le 14 décembre 1770, un contrat fut passé entre la ville et Louis Lacroix de Marsy, qui s'engageait à payer 300 livres

par mois pour la salle et les décors[1]; les nombreux procès qui furent engagés contre Marsy en 1771 nous renseignent sur les programmes de la saison, qui comprenaient avant tout des opéras-comiques, *Le Déserteur*, *Le Roi et le Fermier*, de Monsigny, *Le Soldat magicien*, de Philidor, ou encore *L'Écossaise*, de Voltaire. Letourneau signale, à la date du 22 novembre 1771, le départ pour Besançon de la première chanteuse, M[lle] Meyer : « il n'y avait qu'elle qui pût soutenir le concert encore quelque temps » ; le 30 novembre, gros succès pour *La Chasse de Henri IV*, de Collé. En décembre, M. de Clermont-Tonnerre attire à Grenoble « une troupe mélangée de grands et petits comédiens », qui débutent par *Les Folies Amoureuses*. « L'on croit que la comédie va cesser, dit Letourneau, et que les loges vont prendre leurs redingotes pour longtemps. Je suis assez disposé à le croire, Grenoble n'est pas en état d'avoir des comédiens tous les ans. » A défaut de spectacles permanents, on voyait pourtant des « vedettes » : en septembre 1771, c'est Lekain, déjà signalé en 1766, qui traverse le Dauphiné, en se rendant à Genève et Ferney ; le 10 février 1772, le violoniste Bertheaume donne « une grand symphonie à 40 sols par tête », où se pressent les amateurs. En 1775 et 1776, le théâtre a pour directeur Louis Senepart, dont la troupe partage son temps entre Grenoble et Chambéry : *Roméo et Juliette*, *Le Jaloux désabusé*, *Pierre le Cruel*, *Le Déserteur*, tels sont les principaux titres que porte l'affiche ; les opéras-comiques cèdent peu à peu la place aux tragédies. Il faudrait encore citer différents spectacles forains : en 1776, le sieur Marquis annonce « un divertissement intitulé *Les Ombres chinoises* » ; François Rebequin présente au public des fantoches italiens ou petits comédiens de bois ; d'autres troupes sont composées de voltigeurs italiens, de sauteurs prussiens et de sauteurs espagnols ! La mode était alors à l'exotisme ; c'est l'époque où l'on donnait à Paris les premiers « ballets russes ».

Si les spectacles étaient variés, les plaisirs de la bonne société paraissent aussi avoir été fréquents pendant le séjour de Laclos. A travers les récits de bals ou de fêtes, nous retrouvons toujours les mêmes noms : c'est d'abord celui de la marquise de Sassenage. Charles-François, marquis de Sassenage, lieutenant général du Dauphiné, avait épousé Marie-Françoise, fille du baron de Sassenage, mort en 1706. De ce mariage naquirent quatre filles, qui toutes jouèrent un rôle dans l'histoire mondaine du Dauphiné : la

1. Arch. Gren., FF 40 ; arch. Isère, Q 965.

première épousa en 1740 François de Maugiron, maréchal de camp ; c'est Mme de Maugiron qui écrivait à son mari ce billet d'une allure si cavalière, cité par Letourneau : « Je vous écris ne sachant que faire; je finis, n'ayant rien à vous dire; je suis — Sassenage. au désespoir d'être — Maugiron ». Elle avait des excuses; au milieu d'un monde assez immoral, Maugiron passait pour l'un des plus corrompus. La seconde fille de la marquise de Sassenage épousa le marquis de Talaru; la troisième devint la femme du marquis Raymond de Béranger du Gua, d'une ancienne famille du Dauphiné, enfin la quatrième épousa en 1764 le marquis de Franqueville. Letourneau signale à plusieurs reprises l'éclat des fêtes données pour Mme de Sassenage : le 24 février 1772, bal masqué des plus brillants : « il y a eu une mascarade nommée la noce de Sassenage qui a été applaudie de toute l'assemblée » ; en mars 1772, nouveau bal à la Chambre des Comptes. On s'amusait du reste beaucoup à Grenoble, même dans les couvents, et certain souper donné par les sœurs de Sainte-Claire le Jour des Rois de 1775 resta mémorable par la gaieté qui y régnait. Le 17 décembre 1771, toute la jeunesse dorée se trouva en deuil par la mort de Mme Héraut, fille de M. de Surville d'Eybens et femme d'un chirurgien connu. « Les jeunes gens de Grenoble, dit Letourneau, deviendraient fous si à cette perte succédait celle de la charmante Sybille[1]. » Qui était cette Sybille, c'est ce que je n'ai pu découvrir jusqu'ici.

C'est donc à juste titre que Grenoble passait, entre 1770 et 1780, pour une ville de plaisirs et une garnison recherchée : « Ville très coûteuse et très dangereuse pour le jeu et les femmes », écrit Lepelletier dans ses Mémoires. Et Stendhal, qui ne s'en doutait guère, fut stupéfait des confidences qu'il recueillit en Italie. « Rien ne m'a étonné dans mes voyages comme d'entendre dire par des officiers de ma connaissance que Grenoble était une ville charmante, pétillante d'esprit, où les jolies femmes ne s'oubliaient pas. La première fois que j'entendis ce propos, ce fut à table chez le général Moncey... en 1802, à Milan ou à Crémone. Je fus si étonné que je demandai des détails.... L'officier d'état-major soutint fort bien son dire; il avait passé quinze ou dix-huit mois à Grenoble, il soutenait que c'était la ville la plus agréable de la province[2]. »

Les spectacles et les bals n'auraient pas suffi à remplir la vie des Dauphinois, s'ils n'y avaient trouvé matière à manifester leur goût

1. *Miscellanea*, t. V, passim.
2. *Vie de H. Brulard*. Ed. Champion, I, 110.

de l'opposition. L'affaire Barnave agita vivement l'opinion publique : le 26 janvier 1769, on donnait au théâtre *Beverley ou le joueur anglais* : M^me^ Barnave, femme d'un avocat au Parlement et mère du futur orateur, s'introduisit dans la loge louée par M. Beauvallon, commissaire des guerres, et refusa d'en sortir. Y avait-il erreur de sa part? C'est ce qu'on admit en général, mais d'aucuns prétendirent que M^me^ Barnave aurait passé par dessus la balustrade d'une loge pour montrer sa jambe, qu'elle avait fort bien faite. Bref, M. de Clermont-Tonnerre la fit expulser du théâtre; Barnave accompagna sa femme; toute la bourgeoisie prit fait et cause pour elle; les épigrammes coururent la ville et le lieutenant général fut chansonné, même en patois. M^me^ Barnave, pour se venger, pria les dames à un bal qui réunit « plus de cent personnes de l'un et l'autre sexe; elle fit prendre tout ce qu'elle put trouver chez les traiteurs et donna le plus magnifique ambigu[1]... » L'affaire se termina par des excuses que présenta Barnave; on a souvent pris plaisir à la dramatiser, à y chercher des signes avant-coureurs de la Révolution; la réalité est plus modeste, mais elle montre combien la bourgeoisie dauphinoise était chatouilleuse sur ses privilèges.

Ces sentiments ne tardèrent pas à se manifester dans une affaire plus grave : la suppression, en 1771, du Parlement de Grenoble, atteint par la réforme du chancelier Maupeou. Au début, tout se passa bien et, pendant que le président de Bérulle était exilé dans ses terres, le nouveau président Vidaud de la Tour pouvait ouvrir les séances devant une cour transformée. Mais bientôt commença une vive campagne d'opposition; elle aboutit à la démission et à l'exil des meneurs, que Vidaud de la Tour eut grand peine à remplacer. En mai 1775, l'ancien Parlement fut rétabli et la ville ne ménagea ni les fêtes, ni les illuminations, ni surtout les discours.

On voit que Grenoble présentait une physionomie assez brillante à l'époque où le lieutenant Laclos y fut envoyé. Laclos était né à Amiens le 19 octobre 1741; il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'un autre Laclos avait tenu garnison à Grenoble avant l'auteur des *Liaisons*; un acte de 1743 mentionne noble Philippe-Jean-Baptiste Choderlos de Laclos, lieutenant au bataillon de Bréante de Royal-Artillerie; la signature de ce Laclos, tracée d'une main ferme, est celle d'un homme cultivé. Sa veuve, Marie-Thérèse Gervason, habitait Paris pendant la Révolution et fut rayée de la

1. Cf. Champollion-Figeac, *Chron. Dauph.*, 1884, t. I.

liste des émigrés en 1794. Jal signale une branche parisienne des Laclos, à laquelle il faudrait peut-être rattacher cet officier d'artillerie[1].

On connaît le succès de scandale qui accueillit en mars 1782 la publication des *Liaisons*; je ne me propose ici ni d'analyser une fois de plus le volume ni d'étudier sa valeur littéraire[2]. Une seule question doit nous retenir, celle des sources, de la genèse des *Liaisons*, et c'est précisément celle à laquelle on paraît jusqu'ici s'être le moins attaché. En fait, nous ne possédons que d'assez minces détails; rien dans les premières œuvres de Laclos n'annonce son futur chef-d'œuvre; son Épitre à Églée, publiée dans l'*Almanach des Muses* en 1773, est insignifiante, encore que libertine. D'autre part, le texte même des *Liaisons* reste impénétrable; on n'y trouvera jamais la moindre allusion qui permette d'y accrocher une date, un nom, un lieu, un fait. La scène se passe, soit à Paris, soit dans un château de province, et l'action pourrait aussi bien se dérouler entre les quatre murs de la tragédie classique. Aussi bien, n'est-ce pas là une force même du roman, qui est de tous les âges et qui, cependant, porte l'empreinte de l'élégante corruption du siècle? Roman d'amour, non point, mais drame où s'entremêlent libertinage, cynisme et surtout vanité. Valmont et M^me^ de Merteuil rivalisent d'audace dans leurs intrigues et se défient l'un l'autre : Valmont séduit la vertueuse présidente de Tourvel et, poussé par M^me^ de Merteuil, il enlève au chevalier Danceny Cécile Volanges, une toute jeune fille qu'il déprave. Danceny provoque et tue Valmont, la petite Volanges finit au fond d'un couvent; M^me^ de Merteuil, démasquée, s'enfuit et M^me^ de Tourvel, qui n'a pas cessé d'aimer Valmont, meurt en priant Dieu de lui pardonner.

Le succès même du livre étonne et trouble Laclos; nous en avons la preuve dans les variations d'attitudes de l'auteur vis-à-vis de son œuvre : il s'efforce de la faire passer pour un livre moralisateur : « Je n'ai point prétendu faire un libelle, écrit-il à M^me^ Riccoboni; mon premier objet était d'être utile et de rendre service aux femmes honnêtes, en feignant, sans m'y complaire, les vices des autres. » *Les Liaisons* ne sont pas non plus un roman à clef : « J'ai préféré la draperie que je pouvais avoir sous les yeux, mais l'œil exercé dépouille aisément le modèle et reconnaît le nu. »

Cette défense semblait peu sincère et ne donnait pas satisfac-

1. Arch. Isère, B 1663 et L 248.

2. Cf. Em. Dard, *Le général Choderlos de Laclos*. Paris, 1905 (essentiel, favorable à Laclos). — F. Caussy, *Laclos*, Paris, 1905 (hostile à Laclos). — R. Doumic, *Le vertueux Laclos* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1905; note fort juste).

tion à l'opinion publique, qui voulait retrouver le secret de l'œuvre et le cherchait dans les villes de province où Laclos avait séjourné. Et c'est alors qu'on en vint naturellement à supposer qu'il avait peint la haute société de Grenoble, retraçant des aventures connues et couvrant de noms d'emprunt des personnages faciles à identifier. Tradition orale, sans doute, et qu'aucun texte ne paraissait appuyer; Charles Nodier racontait que, dans sa jeunesse, il n'avait pas traversé de ville de garnison où l'on ne montrât du doigt un des héros du roman. Laclos avait d'ailleurs trouvé à Grenoble un excellent poste d'observation; arrivé lieutenant en 1769, passé capitaine, il quitta en 1775 le Dauphiné pour se rendre à Besançon; mais, en 1777 et 1778, le voici à Valence, à proximité de son premier champ d'études. *Les Liaisons* furent composées de juillet 1780 à septembre 1781, époque à laquelle il était en mission à Rochefort et à l'île de Ré. Voilà les faits, rien de plus; parmi les lettres de Laclos que nous possédons aucun passage ne fait allusion à Grenoble; d'autre part, je n'ai pu retrouver à Grenoble même de documents qui mentionnent Laclos. Faut-il croire, cependant, comme l'indiquent ses derniers biographes, que Laclos se vit ouvrir les meilleurs salons dauphinois? La chose paraît vraisemblable; les Archives du Régiment de Toul, dépouillées par M. Caussy, déclarent qu'il était répandu dans la bonne société, et nous avons vu que Grenoble passait pour une garnison fort animée vers 1770.

Pourtant il y a plus; c'est le témoignage même de l'auteur qu'il faut invoquer ici. Entre 1782 et 1789, Laclos avait fini par se regarder comme un « génie ténébreux » et s'était lancé dans de nombreuses intrigues sentimentales ou politiques; désormais, il change d'attitude : *Les Liaisons* ne sont plus une œuvre de moraliste, mais un pamphlet, ainsi qu'il le déclare dans les confidences qu'il fit à Tilly en 1790 et dont voici le passage essentiel[1] :

> Je résolus de faire un ouvrage qui sortît de la route ordinaire, qui fît du bruit et qui retentît encore sur la terre, quand j'y aurais passé. Un de mes camarades qui porte un nom célèbre, dans les sciences, avait eu plusieurs aventures d'un grand éclat auxquelles il ne manquait qu'un autre théâtre.
>
> C'était un homme né spécialement pour les femmes et pour les perfidies dans lesquelles elles sont maîtresses passées; un un mot, si c'eût été un homme de cour, il aurait eu la réputation de Lovelace et aurait été de meilleure compagnie que lui. Il m'avait pris pour son confident; je riais de ses espièglerie et l'aidais parfois de mes conseils. Je lui

1. J'emprunte la citation à M. Dard.

avais connu une maîtresse qui valait bien Mme de Merteuil, mais c'est à Grenoble que je vis l'original, dont la mienne n'était qu'une faible copie, une marquise de L. T. D. P. M., dont toute la ville racontait des traits dignes des jours des impératrices romaines les plus insatiables. Je pris des notes et je me promis bien de les réaliser en temps et lieu. L'histoire de Prévan était arrivée, il y a longtemps, à M. de Rochech..., officier supérieur des mousquetaires. Il en fut déshonoré et on en riait à présent. J'avais par devers moi quelques petites historiettes de ma jeunesse qui étaient assez piquantes; je fondis ensemble toutes ces parties hétérogènes; j'inventai le reste, le caractère de Mme de Tourvel surtout, qui n'est pas commun. Je soignai mon style autant que j'en suis capable et, après quelques mois d'un dernier travail, je jetai mon livre dans le public; je n'ai presque pas su depuis sa fortune, mais on me dit qu'il vit encore.

Nous voici donc en présence d'un texte précis, qui paraît être confirmé par des confidences que Laclos aurait faites vers la même époque; un officier d'artillerie de Lyon aurait reçu un exemplaire sur les marges duquel étaient écrits les noms réels des personnages[1]. Stendhal, enfin, mentionnait une « liste des grands seigneurs de 1778 avec des notes sur leur moralité, données par le général Laclos, vu à Naples, chez le marquis Berio, manuscrit de plus de trois cents pages, bien scandaleux[2] ». Mais Stendhal est-il jamais allé à Naples, autrement qu'en imagination? Jusqu'à la découverte de l'un ou l'autre de ces documents, s'ils existent, les faits restent douteux, encore qu'ils correspondent bien tant aux lignes plus haut qu'à l'attitude de Laclos vers 1789.

Reprenons maintenant le texte de Tilly. Prévan serait un officier de mousquetaires, M. de Rochechouart, dont le nom n'a rien de dauphinois. Quant au camarade qui porte un nom célèbre dans les sciences, M. Caussy le rapproche de Gaspard Monge, qui fut ministre de la marine en 1792, ou de Meusnier, collaborateur de Lavoisier, tué à Mayence en 1793. L'original de Mme de Merteuil doit nous retenir plus longtemps : sous les initiales transparentes L. T. D. P. M. je crois que nous pouvons lire : marquise de La Tour du Pin-Montauban. On sait que la famille de La Tour du Pin est une des plus anciennes du Dauphiné[3]; Laclos avait pu connaître à Grenoble deux marquises de ce nom. La première était Françoise-Victoire d'Hugues, née le 7 février 1727, qui avait épousé en 1747 René-Louis de La Tour du Pin, marquis de Montauban (1713-1767).

1. *Interm. des Chercheurs*, III, 1868, p. 166.
2. *De l'Amour*, note du chap. LIX.
3. Cf. J.-B. Moulinet, *Tableau généal. de la maison de La Tour du Pin*, éd. de 1670. — Arch. Isère, E 516.

Est-ce la « Messaline » dont parlait tout Grenoble? Aucun document ne l'insinue; si son âge en 1770 — 43 ans — était encore celui des dernières ardeurs, il est bon de remarquer qu'elle avait eu neuf enfants entre 1750 et 1762 et que ces maternités successives se concilient mal avec les exigences d'un tempérament excessif[1]. En 1772 vivait à Grenoble une autre marquise de Montauban, belle-fille de la précédente, et celle-là portait un nom célèbre: Louise-Françoise-Alexandrine Guérin de Tencin, petite-nièce de Mme de Tencin, était née en 1751 d'Antoine, marquis de Tencin, et de Jeanne-Marie de Montegnard; elle épousa, le 13 février 1771, Armand-François, marquis de Montauban (1750-1810), dont elle eut deux fils, nés en 1772 et 1773. Louise de Tencin était donc une jeune mariée et avait une vingtaine d'années au moment où Laclos peut la connaître; ne serait-il pas vraisemblable de la regarder comme une des héroïnes des *Liaisons*? Mais j'ai fouillé vainement les recueils de nouvelles et les Mémoires pour trouver sur elle quelque détail propre à nous éclairer; notons cependant qu'à la date du 27 février 1772, Letourneau rapporte une altercation survenue au bal du Jeudi Gras entre le marquis de Montauban et M. de Sayve, sous-lieutenant de dragons; le duel eut lieu le 1er mars sur le glacis des remparts: « M. de Montauban aurait bien fait de prendre choix de Montgay pour son second ». N'y aurait-il pas quelque allusion voilée à une liaison de la marquise? Faudrait-il s'étonner que le sang des Tencin ait parlé en elle? Mme de Mautauban habitait tantôt Grenoble, tantôt le château de La Combe de Lancey, qui contemple entre ses vieux arbres les courbes de l'Isère. Elle mourut à Grenoble le 22 mai 1787 et fut enterrée dans l'église de La Combe de Lancey[2].

Est-ce à dire que la marquise de Montauban ait été le seul original de Mme de Marteuil? Laclos lui-même déclare avoir fondu ensemble plusieurs parties hétérogènes. De bonne heure on met en avant, à Grenoble même, le nom de la présidente de Vaulx; elle aurait fourni à Laclos quelques traits de Mme de Tourvel. Cette hypothèse ne s'accorde guère avec les déclarations de l'auteur, qui dit avoir inventé *surtout* le caractère de Mme de Tourvel; mais la personne de Mme de Vaulx ne devait pas lui être inconnue. Marguerite de Rachais avait épousé Pierre-Marie de Vaulx, prési-

1. Françoise d'Hugues mourut avant 1766; je n'ai pu retrouver la date exacte du décès.

2. Les Montauban avaient fait construire un magnifique mausolée dans l'église de la commune, mais il fut détruit en 1793, comme rappelant « le cruel souvenir de la tyrannie féodale». Les pierres furent transportées dans le cimetière du village. (Arch. Isère, Q 377).

dent au Parlement; elle menait une vie fort mondaine, précisément à l'époque où Laclos était en garnison à Grenoble. Letourneau donne quelques détails sur un bal organisé par Mme de Sassenage le 8 mars 1772 et il ajoute : « Les femmes de condition s'y sont rendues, mais si mal vêtues en servantes et en souillardes qu'elles ont été refusées pour la plupart, entre autres Mme de Vaulx ».

Nous n'avons étudié juqu'ici qu'un seul document relatif aux sources des *Liaisons* : un nouveau texte va nous être fourni par un admirateur, un disciple de Laclos, Stendhal. On connaît l'influence exercée par Laclos sur le jeune Stendhal; nous ignorons à quelle époque il fit la découverte des *Liaisons*; peut-être les lisait-il déjà sous les tilleuls de Furonières; en tout cas il admira vite sans réserves un livre « qui était devenu le bréviaire des provinciaux ». Il n'y trouva pas seulement l'exemple d'une pénétrante analyse de caractères; il prit encore des maximes de vie. Laclos fut son professeur de cynisme et, si l'on peut dire, le metteur en scène d'un homme qui toute sa vie se considéra comme « en représentation ». Il se crut « à la fois un Saint-Preux et un Valmont ». Il y a du Valmont dans Julien Sorel, il y en a surtout dans Beyle lui-même, stratège consommé en matière amoureuse. Les opinions qu'on avait de lui allaient toujours à l'extrême; les contradictions de son caractère flattaient toutes les hypothèses : « J'étais un monstre ou un dieu », disait-il, et, satisfait de la réputation de roué qui le précédait, il aurait sans doute penché pour la première incarnation, s'il n'avait escompté l'immortalité de la seconde. N'eut-il pas quelque désillusion vers 1801, lorsqu'il rencontra dans une loge de la Scala le « vieux général d'artillerie », alors préoccupé et las? Il lui fit la cour à cause des *Liaisons* et Laclos, apprenant qu'il était de Grenoble, s'attendrit. De cette émotion, Beyle a-t-il recueilli quelques confidences? Peut-être en jugera-t-on ainsi, si l'on rapproche ces lignes d'une note de l'*Amour*, où l'auteur déclare : « Il faut avoir entendu parler l'aimable général Laclos ». On voit ce que Laclos a appris à Stendhal; étudions maintenant ce que Stendhal nous apprend de Laclos; dans la *Vie de Henri Brulard*, il revient à deux reprises sur les personnages originaux des *Liaisons* :

Je ne sais si mon lecteur de 1808 connaît un roman fort célèbre encore aujourd'hui. *Les Liaisons dangereuses* avaient été composées à Grenoble par M. Choderlos de Laclos, officier d'artillerie, et peignaient les mœurs de Grenoble. J'ai encore connu Mme de Merteuil — c'était Mme de Montmort, qui me donnait des noix confites, boiteuse qui avait la maison Drevon au Chevalon, près de l'Église Saint-Vin-

cent, entre le Fontanil et Voreppe, mais plus près du Fontanil. La largeur du chemin séparait le domaine de M[me] de Montmort de celui de M. Henri Gagnon. La jeune personne riche qui était obligée de se mettre au couvent a dû être une demoiselle de Blacons, de Voreppe. Cette famille est exemplaire par la tristesse, la dévotion, la régularité et l'ultracisme, ou du moins était exemplaire vers 1824... J'ai donc vu cette fin des mœurs de M[me] de Merteuil, comme un enfant de neuf ou dix ans, dévoré par un tempérament de feu, peut voir ces choses dont tout le monde évite de lui dire le fin mot...

Je n'avais vu le monde et encore par le cou d'une bouteille que chez M[me] de Montmort, l'original de la M[me] de Merteuil des *Liaisons dangereuses*. Elle était vieille maintenant, riche et boiteuse. Cela j'en suis sûr; quant au moral, elle s'opposait à ce que l'on ne me donnât qu'une moitié de noix confite, quand j'allais chez elle au Chevallon; elle m'en faisait toujours donner une toute entière. — Cela fait tant de peine aux enfants, disait-elle! — Voilà tout ce que j'ai vu de moral. M[me] de Montmort avait loué ou acheté la maison des Devron, jeunes gens de plaisir, intimes de mon oncle Romain Gagnon et qui s'étaient à peu près ruinés[1].

Convient-il de prendre ces déclarations à la lettre? Elles ne semblent pas en contradiction avec les aveux de Laclos, qui a voulu fondre plusieurs séries d'observations. La baronnie de Montmaur, et non de Montmort, est une des plus anciennes du Dauphiné; le château de Montmaur existe encore dans les Hautes-Alpes, près de Veynes. Le 10 octobre 1676, la seigneurie entra dans la famille d'Agoult par le mariage d'Uranie de Calignon avec Charles d'Agoult de Bonneval : de cette union naquirent plusieurs fils, auteurs des branches de Montmaur, de Voreppe et de Beauvesin[2]. M[me] de Montmaur s'appelait Christine-Félicité Loys de Loinville; elle avait épousé Henri-François d'Agoult, baron de Montmaur, lieutenant de vaisseau, mort vers 1772. Deux documents de l'époque révolutionnaire nous permettent de fixer sa personnalité. Le premier est une réclamation qu'elle présente en 1795, pour recouvrer ses biens, placés sous séquestre : elle avait habité Grenoble ou le district de Grenoble depuis janvier 1792 jusqu'au 3 janvier 1795, sauf une interruption de trois mois en 1792, pour aller aux eaux d'Aix. M[me] de Montmaur fut donc rayée de la liste des émigrés le 6 juin 1793. Le deuxième document est un certificat de résidence délivré par la mairie d'Arles, où M[me] de Montmaur a habité une maison lui appartenant depuis le 25 mai

1. Le deuxième paragraphe ne se trouve que dans l'éd. Champion; le premier, dans l'éd. Champion et dans l'éd. Stryienski.
2. Arch. Isère, E 1 et L 237.

1795 jusqu'au 18 août 1795. Voici son signalement : « Agée de cinquante-six ans, taille de cinq pieds, yeux noirs, front élevé et grand, nez étiré, menton rond, bouche un peu grande, visage oblong, ayant une verrue à côté de l'œil droit et boiteuse[1] ».

On voit que ces renseignements concordent à merveille avec ceux de Stendhal. Mme de Montmaur était donc née en 1739; elle avait une quarantaine d'années à l'époque où Laclos put la connaître; c'est l'époque des passions. Les descriptions de Stendhal sont assez précises pour que nous puissions essayer de revoir les lieux où il connut, tout enfant, Mme de Montmaur[2]. La route de Lyon s'allonge toute droite, parallèlement à l'Isère. Les plans du XVIIIe siècle, les descriptions de Balzac dans le *Médecin de campagne* nous la montrent bordée de grands arbres qui ont disparu : « Deux pans de verdure, hauts de soixante pieds, meublaient à perte de vue un large chemin bombé comme une allée de jardin et composaient un monument naturel qu'un homme pouvait s'enorgueillir d'avoir créé ». Après avoir laissé à droite la fraîche vallée de la Vence, la route dépasse Saint-Égrève, s'infléchit vers le Fontanil et traverse le hameau du Chevallon, avant d'arriver à Voreppe. S'il faut en croire les croquis de Stendhal, dont on connaît la minutieuse mémoire, la retraite de Mme de Montmaur se trouvait à gauche de la route, à l'angle du chemin qui du Chevallon conduit au pont suspendu de Venrey; on y remarque en effet une maison sans doute modeste, mais ancienne; en face, dans un parc dont les arbres superbes s'inclinent vers la route, devait se trouver la « chaumière pittoresque » du docteur Gagnon. Au reste, n'est-ce pas autant à l'âme du paysage qu'il faut s'attacher qu'à telle ou telle vieille demeure? J'ai vu ce coin de pays en automne, parsemé des fils d'or des peupliers; les pentes rouillées de la montagne dégringolaient des pâturages de Chaleis, dominés par de hautes falaises calcaires que caressait le soleil couchant. Ici la vue ne s'élève pas jusqu'aux cimes déchirées de Belledonne, elle ne s'étonne pas devant les rocs tourmentés de la vallée du Drac; en face des lignes plus familières du Vercors, elle se repose sur un paysage simple et harmonieux, d'où s'exhale encore tout le charme de la vieille France. Une gentilhommière à deux tourelles s'encadre dans un bosquet de sapins; plus loin, un moulin reflète son pigeonnier rond dans un bassin rempli d'une eau verte et transparente. Sur le chemin qui mène à l'église

1. Arch. Isère, L 249.

2. Cf. *H. Brulard*, passim. Mss. de Stendhal, R 299, t. III, f° 189 et R 300 f° 68. *Itinéraire des diff. routes*, op. cit.

Saint-Vincent s'ouvre un vieux portail où se lit, à côté d'une croix, cette date à demi effacée : 166.; les années ont penché les grands arbres vers la pierre et le soir qui descend semble les réunir dans un même accord, où la douceur du gris s'efface devant un jaune éclatant.

Voilà les passages que Stendhal recherchait « avec une sensibilité exquise » et sans doute les souvenirs qu'évoquait pour lui M[me] de Montmaur n'étaient pas sans y ajouter une note plus piquante. Était-ce le seul domaine de M[me] de Montmaur? La famille d'Agoult possédait des terres au Chevallon, à Voreppe; plusieurs lots furent vendus en 1793; le château de Beauplan dresse toujours sa masse imposante dans la plaine qui s'étend en Voreppe et l'Isère.

Au dire de Stendhal, d'autres épisodes des *Liaisons* se seraient déroulés dans ce même coin de pays; la petite Volange serait une demoiselle de Blacons, de Voreppe; ici encore il s'agit d'une vieille famille du Dauphiné. En 1755, Charles-Philippe d'Armand du Forest, marquis de Blacons, avait épousé Madeleine de Calvière de Boncoiran, dont il eut un fils et trois filles. Si l'on rapproche les dates, on constate que l'une de ses filles était en âge d'avoir des aventures à l'époque où Laclos habitait Grenoble. De plus, la famille du marquis de Blacons habitait bien Voreppe au début de la Révolution; un acte de 1793 mentionne la propriété Boncoiran-Blacons.

Tels sont les rapprochements que nous pouvons établir entre les scènes de la vie dauphinoise et celles des *Liaisons dangereuses*; ils aboutissent moins à des certitudes qu'à la réunion d'un faisceau de probabilités. C'est de quoi on ne saurait s'étonner : le roman de Laclos n'est pas un document historique, mais une fiction bâtie sur des éléments de réalité ; l'auteur a sans doute durci les traits que lui offrait la société grenobloise; il avait pris des notes; quelques années plus tard, il a cédé à la tendance toute naturelle de les dramatiser; que l'on ajoute les conversations dont il a pu tirer parti; que l'on répande sur le tout cette teinte générale de vice qui n'était pas sans plaire en 1780 et l'on s'expliquera assez bien, je crois, la genèse même des *Liaisons*. Mais le livre serait peu de chose sans le génie même de l'auteur et cette sorte de passion que l'on découvre sous la pénétrante sécheresse de l'analyse. La tentation est facile de rapprocher le monde de Laclos de celui que peint Stendhal; il ne faudrait pas trop s'y attarder : Stendhal a vécu dans la bourgeoisie; Laclos décrit la vie de château et se meut à l'aise au milieu de la noblesse.

Pour les personnages, la contradiction entre les différentes sources me semble plus apparente que réelle; Mme Merteuil peut être à la fois Mme de Montmaur et Mme de Montauban. Laclos lui-même écrivait à Mme Riccoboni : « J'ai procédé comme Molière pour *Tartufe*; il réunit en un seul les traits de cent hypocrites et les livre à l'indignation publique ».

On a beaucoup parlé de l'influence corruptrice des *Liaisons* et Laclos lui-même ne s'y trompait point; il fut le premier à en sentir le poids; on relève dans sa vie des contrastes analogues à ceux qu'offre Stendhal : si l'on en juge par sa correspondance, ce Parisien roué goûtait le charme de la vie provinciale, ce Don Juan fut le plus attentif des époux, ce maître de cynisme, le meilleur des pères de famille. Le succès de son livre s'éleva un instant au-dessus de lui-même, sans qu'il pût se maintenir à cette hauteur; désormais sa vie se traînera au milieu d'embarras d'argent, de conspirations sans issues, de succès sans lendemains. Les *Liaisons* ont-elles fait beaucoup de victimes à la fin du XVIIIe siècle? Moins peut-être que la *Nouvelle Héloïse*; mais serait-il paradoxal d'affirmer que la première victime de Laclos, ce fut Laclos lui-même?

VII

Stendhal et la société dauphinoise.

Pour connaître la société de Grenoble à la fin du XVIIIe siècle, nous possédons en Stendhal un guide incomparable; je ne me propose pas de revenir sur les travaux minutieux dont sa jeunesse a été l'objet, mais il me paraît intéressant d'étudier à travers la *Vie de Henri Brulard* l'aspect de Grenoble entre 1780 et 1789. Cette vie doit être regardée comme un livre de bonne foi, si l'on tient compte de l'effacement des souvenirs, et si l'on n'oublie pas que Stendhal prend plaisir à présenter les personnages sous un jour romanesque et à dramatiser les événements[1].

Nous n'avons plus grand chose à apprendre sur la famille de Beyle, mais tous les documents du monde ne vaudront jamais les pages où il a évoqué d'une façon si piquante et si nette à la fois le souvenir de sa mère ou de son grand-père, le Dr Gagnon. Il était né en 1783 dans la rue des Vieux-Jésuites, une des plus

1. Outre *H. Brulard* (Editions Stryienski et Debraye), texte essentiel, cf. P. Arbelet, *La Jeunesse de Stendhal*, Paris, 1914. — G. Faure, *Au pays de Stendhal*, Rev. Deux Mondes, 15 janvier 1915, et les croquis de Stendhal dans les mss. de Grenoble.

sombres du vieux Grenoble; mais toute sa vie d'enfant s'écoula dans l'appartement du Dr Gagnon, à l'angle de la Grande-Rue et de la place Grenette. Jusqu'en 1786, le Dr Gagnon habitait au premier étage; en 1786 il s'installa au deuxième étage de la même maison, dans l'un des plus beaux appartements de la ville. Le Dr Gagnon représente d'une façon fort expressive la bourgeoisie de l'ancien régime; ce médecin aimable, galant, reçu dans les salons aristocratiques, était en même temps un homme bienfaisant et un fin lettré[1]. Il avait fait le pèlerinage de Ferney et placé un buste de Voltaire en face de son bureau; « il portait une perruque poudrée à trois rangs de boucles parce qu'il était docteur en médecine » et docteur fort à la mode parmi les dames; l'aspect des lieux où il vivait n'a pas changé; l'étroite place Grenette est toujours le centre de la ville; l'église Saint-Louis se découpe sur le massif du Moucherotte comme un paysage de l'Oberland et la fameuse terrasse de Stendhal, inébranlable sur les fondations du mur « sarrasin », regarde les falaises du Vercors, que les soirs d'été, sous les premières étoiles, revêtent d'un bleu si profond; c'est là que nous nous plaisons à revoir le bon docteur, près les treillages qui existent encore, lisant Horace dans son fauteuil ou se promenant, appuyé sur sa petite canne à pomme, en racine de buis bordée d'écaille.

Jusqu'à sa mort en 1821, le Dr Gagnon fut un des hommes qui entretinrent l'activité intellectuelle de la ville; avec Horace et Voltaire voisinaient dans son esprit les préoccupations scientifiques, « il parlait avec passion des idées philosophiques d'un M. Gueltard qu'il avait connu ». Le monde savant de la province s'était en effet beaucoup intéressé à la mission de Gueltard, de l'Académie des Sciences, Faujas de Saint-Fons, avocat au Parlement, et Villard, préparateur de botanique à l'École de chirurgie de Grenoble, qui avait parcouru tout le Dauphiné, en 1775, pour en dresser la carte minéralogique. Le Dr Gagnon avait été l'un des fondateurs de la Bibliothèque publique de Grenoble, installée en 1774 dans le collège des Jésuites, aujourd'hui le lycée de filles. Les *Affiches* nous apprennent qu'elle renfermait 33000 volumes provenant des collections de l'évêque Jean de Caulet et que les lecteurs y affluaient le lundi, le mardi, le jeudi et le samedi, jours d'ouverture. Le succès fut assez grand pour qu'on désirât y adjoindre un cabinet d'histoire naturelle. Stendhal se souvient avec attendrissement des heures qu'il a passées au milieu de ces

1. Il avait été le premier, à Grenoble, à pratiquer l'inoculation et en avait fait l'expérience sur son propre fils, d'après Letourneau.

livres, s'interrompant pour contempler « les délicieux coteaux d'Échirolles », qu'il apercevait par les fenêtres. Les administrateurs de la Bibliothèque furent aussi les créateurs de la première société littéraire à Grenoble, noyau de l'Académie Delphinale. Cette compagnie mérita d'être reconnue par les lettres patentes de 1780 et 1789; dans la séance d'inauguration, qui se tint le 2 mai 1787, le Dr Gagnon, secrétaire perpétuel, prononça un discours où il célébrait les Belles-Lettres; on avait mis au concours la question du déboisement dans les Alpes, et le mémoire couronné fut celui d'Achard de Germane, avocat au Parlement. Vers la même époque le chevalier Bayard revenait à la mode; on se préoccupa de lui élever une statue et plusieurs lettrés s'appliquèrent à écrire son éloge.

Autour du Dr Gagnon, tout affairé par ces doctes plaisirs, se groupent d'autres personnages: Chérubin Beyle, le froid avocat, préoccupé d'affaires et de religion; sa femme Henriette Gagnon, dont Stendhal rappelle la mort avec une émotion qui surprend chez lui; voici la tante Élisabeth Gagnon, riche et indépendante, qui va le soir, de sept à neuf, jouer aux cartes dans les maisons amies.

L'une des figures les plus séduisantes est peut-être celle de l'avocat Romain Gagnon, l'oncle de Stendhal, célèbre par son élégance et ses bonnes fortunes. Pénétré de l'influence de Laclos, Stendhal représente l'avocat Gagnon comme un véritable Valmont, rapprochement dont le petit maître grenoblois eût été sans doute le premier à se montrer surpris. Tout ce monde appartient à la bourgeoisie de robe, fort orgueilleuse à Grenoble et consciente de son cousinage avec la vraie noblesse. Mais le cercle des relations de Stendhal était plus étendu et nous pouvons avec lui pénétrer dans quelques demeures aristocratiques.

L'une des maisons dont il parle avec le plus de sympathie est l'hôtel du baron des Adrets, « le seul ami chez qui le Dr Gagnon continuait à dîner deux ou trois fois par mois depuis la mort de sa fille »; Apollinaire-Louis-Emmanel de Vaulserre, baron des Adrets, seigneur de Murianette, Theys et Saint-Agnès, avait épousé, le 8 décembre 1755, Marie-Anne Bally de Bourchenu, fille d'un président au Parlement qui avait succédé dans sa charge au marquis de Valbonnais[1]. De cette union naquirent quatre enfants. Apolli-

1. La seigneurie des Adrets était entrée dans la famille par le mariage de Suzanne de Beaumont, fille du fameux baron, avec César de Vaulserre (24 avril 1608). César de Vaulserre, son fils Jean et leurs héritiers portèrent le titre de Baron des Adrets et de Theys. Cf. Guy Allard, *Généal. Vaulserre,* Arch. Isère, E 27, L 245, L 251 et Q 496.

naire-Louis de Vaulserre, né en 1761, devint conseiller au Parlement et émigra en 1792; Angélique épousa, le 10 juillet 1780, Jean-Antoine de Brenier, conseiller au Parlement, et devint veuve en 1781; c'est d'elle que Stendhal parle le plus fréquemment. Anne-Louise de Vaulserre devint[1], en 1771, la femme d'Étienne-Maurice d'Argond, capitaine au régiment de Provence, qui mourut à Saint-Dominique. Enfin, le 6 mai 1783, le baron avait marié sa troisième fille, Françoise, avec M. de Mareste. « Madame de Mareste, dit Stendhal, me semblait bien jolie et passait pour fort galante. » La *Vie de Henri Brulard* nous rapporte un trait charmant du baron des Adrets :

Mon grand-père me raconta que M. le baron des Adrets, dans le temps que parut *La Nouvelle Héloïse* (n'est-ce pas en 1770), se fit attendre un jour à dîner chez lui; M[me] des Adrets le fit avertir une seconde fois; enfin cet homme si froid arriva tout en larmes. — Qua-vez-vous donc, Monsieur? lui dit M[me] des Adrets tout alarmée. — Ah! Madame, Julie est morte! — Et il ne mangea presque pas.

Plus loin, Stendhal évoque les brillantes réceptions de l'Hôtel des Adrets :

J'ai débuté dans le monde par le salon de M[me] de Vaulserre, dévote à la figure singulière, sans menton, fille de la baronne des Adrets et amie de ma mère. C'était probablement vers 1791; j'avais un tempérament de feu et la timidité décrite par Cabanis. Je fus excessivement touché de la beauté du bras de M[lle] Bonne de Saint-Vallier, je pense... M. de Saint-Ferréol était mon ennemi et mon rival; M. de Sinard, ami commun, nous calmait. Tout cela se passait dans un magnifique rez-de-chaussée donnant sur le jardin de l'hôtel des Adrets, maintenant détruit.

Le baron avait d'ailleurs une belle fortune; ses propriétés de Theys, de Murianette et de Domène étaient évaluées 133 236 livres; il possédait d'importantes créances sur les Guérin de Tencin. Les dernières années furent tristes; sa femme était devenue aveugle, l'émigration de son fils l'avait rendu suspect et la Révolution l'avait durement atteint dans ses revenus; il mourut en 1803. Ce salon mit Stendhal en contact avec la noblesse dauphinoise : « Mes amis nobles, MM. Raymond de Bérenger, de Saint-Ferréol, de Sinard, cherchaient avant tout à être *de bon ton* ou *comme il faut*, ainsi qu'on disait à Grenoble en 1793 ». Des relations de ce genre ont sans doute renforcé l'orgueil naturel de Stendhal; les armées de l'Empire ont connu un commissaire des guerres qui se faisait appeler M. de Beyle. S'il faut en croire le chevalier de

Mautort, la vie mondaine à Grenoble était moins brillante en 1788 qu'au temps de Laclos.

Cette ville, qui, autrefois, était réputée pour une des garnisons les plus agréables de France, était bien déchue à l'époque où nous y vînmes. Il n'y avait plus vestige de cette société brillante et si renommée pour sa galanterie. Laclos, qui avait pris quelques années auparavant dans cette société tous les personnages qui interviennent dans son roman des *Liaisons dangereuses*, n'aurait retrouvé que les squelettes ou les ombres de ces individus. La marquise de Sassenage, qui, y jouait un des premiers rôles, était maintenant une femme décrépite et retirée à la campagne ; les femmes des membres du Parlement qui, autrefois, avaient eu tant d'intrigues, vivaient toutes isolées et ne recevaient personne chez elles; presque tous les gentilshommes étaient retirés dans leurs terres, de manière que la ville était des plus tristes.

Bref, tout le monde s'était assagi et c'est ce qui permet à Perrin-Dulac de décerner un certificat de bonne conduite aux dames de Grenoble, dont il loue la décence et la modestie. « Grenoble est peut-être une des villes de France qui ont fourni un plus petit nombre de matériaux à la chronique scandaleuse. »

Les flâneries de Stendhal nous font connaître diverses figures pittoresques de l'ancien Grenoble; nous le suivons chez M. Giroud, le librairie à la mode, au fond d'une cour donnant sur la place aux Herbes; nous rencontrons chemin faisant le jeune Mounier, le jeune Barnave, Barthélemy d'Orbane, le plus célèbre avocat consultant de la ville, et son frère le gros chanoine, le P. Ducros, cordelier défroqué et bibliothécaire de la ville, ou l'aimable abbé Chélan, curé de Risset, « petit homme maigre, tout nerf, tout feu, tout pétillant d'esprit ». Stendhal nous a déjà montré les Grenoblois aux champs; les parties de campagne jouent un grand rôle dans ses souvenirs. Le récit d'une visite qu'il fit aux Échelles à son oncle Romain Gagnon rappelle les meilleures pages de J.-J. Rousseau; après la promenade il y eut un déjeuner sur l'herbe : « on riait, on buvait du ratafiat de Teyssère, les verres manquant, dans des dessus de tabatières d'écaille ». Mais c'est à Furonières, près de Claix, que Stendhal passa les meilleures journées de son enfance; sur les pentes qui dominent le Drac, Furonières groupe ses villas entourées de grands arbres, d'où la vue s'étend à la fois sur la Chartreuse et sur Belledonne. La maison de Chérubin Beyle montre sa façade blanche et son fronton triangulaire au bout de l'allée de tilleuls sous lesquels Stendhal se promenait en lisant ses auteurs favoris.

Le même cadran solaire marque les heures et, sur les collines, derrière le village, nous revoyons l'enfant qui flâne entre les bouquets de pins, tout rajeunis au printemps par la lumière jaune des genêts.

Quelles étaient les distractions de cette société bien choisie? En dehors des réunions mondaines, elle s'intéressait au théâtre et à la musique. Depuis 1770, des représentations avaient lieu régulièrement dans la nouvelle salle de spectacle : on y donnait peu de tragédies, sauf quelques pièces de Voltaire, peu d'opéras, mais surtout des opéras-comiques de Grétry, Monsigny et Philidor. Romain Gagnon y conduisit son neveu pour voir la *Caravane du Caire*, de Grétry, et le *Cid*, joué « en habits de satin bleu de ciel avec des souliers de satin blanc ». Berriat-Saint-Prix fait cependant une description peu flatteuse du théâtre de Grenoble : « L'obscurité la plus parfaite y régnait; les directeurs, par misère ou par économie, n'allumaient les lustres que peu d'instants avant l'ouverture. En 1795, le théâtre possédait sept décors représentant : une forêt, une chambre rustique, une place publique, une prison, un palais, un salon et les environs d'un volcan. » C'est également au théâtre qu'avaient lieu les séances de l'Académie de Musique, qui semble avoir eu peine à se maintenir; les concerts paraissent même supprimés vers 1780; en avril 1785, on lance dans le public un « Projet de souscription pour l'établissement d'un concert à Grenoble », qui se propose à la fois de « satisfaire le goût des amateurs et de seconder les intentions des pères de famille[1] ». La partie vocale comprendra deux chanteuses, une basse taille et une haute-contre; la symphonie aura cinq violons, violoncelle, alto, deux flûtes ou hautbois, un basson et deux cors; un maître de musique jouera du clavecin et de l'orgue; au programme, des airs de Glück, Sacchini, Piccinni, Paesiello, Grétry, Rameau, motets et oratorios empruntés au répertoire du Concert Spirituel; un concert tous les lundis et des redoutes à l'époque du carnaval. En août 1785, le concert est en voie d'organisation; tous les noms en vue de Grenoble figurent sur la liste des abonnés; les travaux prévus doivent être achevés pour le 1er novembre 1785. La séance d'ouverture eut lieu, en effet, le 28 novembre : Mme Roger, cantatrice, Thibaut, premier violon, et Gérard, haute-contre, obtinrent un grand succès. Le concert du 8 décembre fut encore plus brillant : M. Thomelin y « toucha du forte-piano avec une dextérité et un goût peu com-

1. Arch. Grenoble, FF 51. Cf. F. Vermale, *Une société de concerts à Grenoble à la fin du XVIIIe siècle*. Revue du XVIIIe siècle, 1914, I.

muns ». On goûta fort le talent d'un amateur, M. Delisle, officier du génie, qui, accompagné à la basse de M. Aymon, fit entendre des duos concertants pour violon et violoncelle.

A la même époque le public se pressait aux représentations de M^lle^ Sainval, qui donnait *Mérope*, *Phèdre* et *Les Trois Sultanes*. De 1786 à 1789, nous ne trouvons plus que des séances de musique exceptionnelles, comme celle du violoniste Gaetano Pugnani, qui se fit entendre le 20 août 1787, ou du célèbre corniste Giovanni Punto. En 1788 parurent plusieurs projets, où d'ingénieux impresarios se proposaient de ressusciter le concert : tout le mal vient, disent-ils, de ce que la ville n'a jamais garanti la recette aux entrepreneurs, ni constitué un fonds sérieux d'abonnement. Les sieurs Fusil et Desplaces se déclarent prêts, chacun de leur côté, à réunir le théâtre et le concert en une même société : on créera 36 actions de 600 livres et, pendant les mois d'automne, on donnera une série de représentations à Valence, Vienne,... etc. Le 5 mars 1790, Desplaces obtint le privilège de la comédie pour quatre ans; il annonçait *Armide* et *La Caravane du Caire*. Quant au Concert de Grenoble, il renaquit le 5 janvier 1789; M^lle^ du Château y chanta un air qui célébrait, au nom de la patrie, le génie immortel des Français, peuple de penseurs. Paroles de circonstance, s'il en fut.

Nous avons peu de détails sur les concerts privés; on trouve pourtant dans les *Affiches du Dauphiné* le récit détaillé d'une fête musicale qui fut donnée à Romans le 22 novembre 1785, jour de la Sainte-Cécile : d'abord cérémonie religieuse, messe en musique et grande symphonie, sous la direction de Champein; repas de 28 couverts, suivi d'un concert de musique profane; on y entend des airs de *Didon*, du *Faux Lord*, de *Blaise et Babet*, de la *Mélomanie*. M^me^ Revol se fait surtout applaudir dans un air de *Didon*. La fête se termine enfin par un bal et un souper et l'assemblée, ravie, ne se sépare qu'à deux heures du matin. Nous aimons à croire que ce délicat mélange de musique et de gastronomie se rencontrait encore dans d'autres villes du Dauphiné.

Les livres et les salons, le théâtre et la musique suffisaient-ils à occuper les loisirs de la société grenobloise? On suivait encore de près les nouveautés à la mode; on discutait sur Cagliostro; on s'intéressait aux débuts de l'aéronautique : le 16 janvier 1784, on fit à Grenoble l'essai de plusieurs ballons. Mais le grand sujet de conversation, qui peu à peu remplaçait tous les autres, c'était la politique et les affaires du Parlement. En 1786, des difficultés surgirent entre le duc de Clermont-Tonnerre et le Conseil consulaire

à propos d'une loge construite au théâtre par M. de Bérulle, premier président. Le duc n'ayant pu obtenir l'arrêt des travaux, retira son privilège à Deville, directeur du théâtre. Un arrêt du Parlement, favorable à Deville, fut cassé par le Conseil d'État; le Parlement échoue dans ses remontrances et Deville dut être remplacé par un autre impresario. Le 1[er] octobre 1787, la réunion de l'Assemblée provinciale du Dauphiné à l'Hôtel de Ville fut le sujet de nombreuses discussions; les émeutes qui suivirent la réunion des trois ordres à Vizille en 1788 sont le prélude d'un âge nouveau, qui n'appartient plus à notre sujet.

Cette époque agitée revit assez bien dans un roman publié en 1801 par Berriat-Saint-Prix[1]. Le héros de *L'Amour et la Philosophie* est Charles Mérimbert, fils d'un avocat au Parlement, dont l'éducation et le mariage font le sujet même du livre. Sa grand-mère, femme d'un riche marchand de Grenoble, avait formé pour ses héritiers des souhaits ambitieux : « Son fils serait conseiller, elle le verrait siéger en robe rouge sur les fleurs de lis. Se bornerait-elle là? Non, sans doute, elle lui obtiendrait facilement une alliance dans une maison peu favorisée de la fortune, mais illustre par sa noblesse. Elle aurait deux petits-fils; l'un serait président au Parlement, l'autre, d'abord capitaine de cavalerie, deviendrait aisément officier général. » Voilà qui nous peint assez bien les goûts de la société grenobloise; les commerçants veulent appartenir à la bourgeoisie de robe et les bourgeois de robe, comme les Beyle, veulent être confondus avec la noblesse de robe; les jeunes gens rêvent à la toge plus qu'à l'épée; Grenoble reste une ville de procédure et de chicane, où fleurissent généreusement libelles et factums. Berriat-Saint-Prix nous initie avec son héros à la vie publique : Charles Mérimbert fréquente les académies de billard et les cafés de la place Grenette : « Outre les amateurs dissertans, il y avait un grand nombre de particuliers occupés à d'autres objets; les uns lisaient la gazette, d'autres buvaient de la liqueur, d'autres du café, d'autres jouaient au récréatif domino ». Les chapitres les plus vivants sont peut-être ceux où l'auteur nous transporte dans les environs de Grenoble, au château des Aymes, près de Saint-Nazaire, et au château de Roussières, près du Vif; suit un tableau un peu long, mais assez attrayant des plaisirs de la campagne : les cartes ont été remplacées par les jeux d'esprit; on s'adonne avec passion aux charades, aux bouts rimés et aux calembours; enfin des sérénades

1. 5 vol. Paris, 1801. L'avocat Berriat-Saint-Prix, né en 1709, mourut en 1845.

nocturnes, où la harpe joue le principal rôle, viennent ajouter une note sentimentale à la beauté des clairs de lune.

En somme, réduit à deux volumes, *L'Amour et la Philosophie* pourrait encore se lire aujourd'hui; si l'on fait la part d'un fatras indigeste et d'un attendrissement ridicule, ce roman est sans doute la peinture la plus exacte de Grenoble à la fin du dix-huitième siècle.

*
* *

Si les Dauphinois ont été longtemps injustes pour Stendhal, c'est que Stendhal fut toute sa vie injuste pour sa ville natale. Il faut chercher le secret de ses sarcasmes dans le mépris qu'il professe pour les mœurs et les conversations bourgeoises, pour les règles étroites qui arrêtaient l'essor de sa fougueuse jeunesse. Les expressions dont il flétrit la sottise du « bourgeois » se retrouveront quarante ans plus tard sous la plume de Flaubert, qui d'ailleurs n'a jamais rien compris à Stendhal. Gardons-nous de prendre à la lettre les railleries dont Beyle accable ses compatriotes : Casanova ou même J.-J. Rousseau avaient montré à leur endroit moins de partialité. Pourtant, dans le tableau que nous venons de tracer, rien ne paraît annoncer la prospérité et l'éclat que Grenoble connut un siècle plus tard; entre le XVII^e^ et le XIX^e^ siècles nous trouvons tous les signes d'une décadence qui se prolongera assez avant; mais les sources vives ne sont pas taries; la ténacité, l'ardeur au travail des Dauphinois sauront porter leurs fruits. Les épisodes de cette vie de société sembleront peut-être un peu gris; ils révèlent cependant une originalité que leur impose la beauté même des paysages; ils se déroulent autant à la campagne qu'à la ville; plus encore que les vieilles pierres de Grenoble, ils rappellent à nos souvenirs la majesté des montagnes ou la fraîcheur des fontaines; de bonne heure les « spectacles de la Nature » tiennent dans le Dauphiné une place plus grande que dans toute autre province française. La principale découverte que la société dauphinoise ait faite au XVIII^e^ siècle est sans doute celle de son propre pays.

G. Cucuel.

COMMENT LAMARTINE COMPOSA LE « MANUSCRIT DE MA MÈRE »,

d'après le « Journal » inédit de Mme de Lamartine.

Il est un âge où le génie mûri, affranchi de son individualisme orgueilleux, éprouve le besoin de méditer sur ses ascendances. Est-ce pour obéir à une loi de ce genre, et pour acquitter une dette, que Lamartine entreprit de rendre hommage à de chères mémoires dans les *Confidences* d'abord (1849), et surtout dans le *Manuscrit de ma Mère* (1858)[1]? Quoi qu'il en soit, si l'on veut connaître dans sa réalité le foyer où le poète a grandi, on ne doit pas se contenter des documents qu'il a mis si généreusement lui-même à notre disposition. Et l'on ne peut les aborder qu'avec une admiration sceptique et une respectueuse défiance. « La poésie, disait un jour Lamartine lui-même, a le droit de tout exagérer[2]. » Retenons cet aveu de celui auquel un mot célèbre de Vogüé attribue « le génie de l'inexactitude[3] ». A ce titre, que sont, sinon de la poésie en prose, les beaux récits des *Confidences*? Poésie encore, les Commentaires tardifs qu'il adjoignit à ses poèmes; poésie, d'un bout à l'autre, le *Manuscrit de ma Mère!*

*
* *

Rien de plus trompeur que ce dernier titre. Il est encore des lamartiniens et même des érudits qui s'y laissent prendre, et qui, en lisant l'ouvrage resté si populaire, croient avoir sous les yeux le journal même de Madame de Lamartine, que le poète n'aurait allégé çà et là que de quelques paragraphes.

Deux documents, encore assez peu connus, nous prouvent qu'il en est autrement. L'Académie de Mâcon, foyer par excellence du lamartinisme, possède l'un d'eux en entier, depuis assez long-

1. La publication en fut faite seulement en *1871*, après la mort du poète, par les soins de Louis de Ronchaud.

2 Discours inédit aux élèves du petit Séminaire de Semur-en-Brionnais, cité par M. le Docteur Siraud, maire de Saint-Point, au cours d'une Conférence faite à Mâcon en 1930.

3. *Les morts qui parlent.*

temps, et l'autre, en partie, depuis 1930. Le premier est un volume réunissant, sous une riche reliure, environ deux cents feuillets remplis de cette fine écriture aux larges boucles que connaissent bien les fervents du poète : tel apparaît, avant l'impression, l'ouvrage auquel Lamartine confère le titre de Manuscrit *d'une* Mère, puis de Manuscrit de *ma* Mère. Dans une note destinée à l'imprimeur (p. 50), le poète demande des caractères différents pour son propre texte et pour « les citations » signalées par un « astérique » (*sic*) ou par des « guillemets ». Ce terme de « citations » nous prouve que Lamartine n'a jamais eu l'intention de livrer au public une véritable « édition », même expurgée, du très volumineux journal de sa mère : il n'a voulu présenter à ses lecteurs habituels qu'une sorte d'anthologie, un choix d'extraits reliés par des commentaires et des récits personnels, dont beaucoup sont empruntés textuellement aux *Confidences*. Quelques pages, d'ailleurs très rares, ont été découpées sans façon par le poète dans les cahiers mêmes de sa mère et collées sur son propre manuscrit[1]. L'authenticité en est donc indiscutable[2]. Mais ces coupures ne forment presque jamais un tout complet et sont habilement noyées dans le contexte. Le plus souvent, les « citations » sont passées entièrement par la plume du poète. N'aurait-on que cette relique entre les mains, on serait déjà presque en droit d'affirmer que la rédaction du prétendu *Manuscrit* est due, à part quelques fragments, à Lamartine lui-même. On n'en peut plus douter lorsqu'on relève à chaque pas une foule de retouches et de corrections de détail[3], — plusieurs ratures, au crayon, sont encore visibles depuis 77 ans — dont l'intérêt n'est pas seulement de nous montrer que Lamartine, cette source au jaillissement sans contrainte, cet écrivain sans art, connaissait aussi bien qu'un autre son métier.

Rien n'est plus décisif qu'une confrontation, même superficielle, avec le second document. Nous voulons parler du *Journal intime* authentique de Mme Lamartine, dont les douze[4] cahiers originaux, datés du 13 décembre 1800 au 22 octobre 1829, sont

1. Ces coupures, récemment détachées, sont en possession du Comte de Chastellier; les lignes qu'elles contenaient ont été recopiées directement sur le manuscrit de Lamartine.

2 Il en est ainsi, par exemple, des fragments suivants : p. 139, sur Mme de Genlis; p. 143, « Je vais à la messe.... des fables de La Fontaine »; p. 143, sur les Mémoires de Mme Roland, l'hymne au renouveau de la p. 154..., etc. La pagination indiquée est celle du *Manuscrit de ma Mère*, Hachette, 1873.

3. Certaines dates sont modifiées par Lamartine, mais ce n'est pas nécessairement, on le pense bien, dans le sens de l'exactitude. Et les fautes d'impression viennent encore tout compliquer.

4. Et non 18, comme le prétend Lamartine.

aujourd'hui entre les mains du Comte de Chastellier[1], arrière-petit-neveu du poète. Quelques rares privilégiés[2] ont pu jusqu'ici explorer partiellement les richesses de ce trésor unique. Grâce à l'obligeance parfaite de M. de Chastellier, nous avons comparé à notre tour une grande partie du texte authentique, à peu près entièrement inédit, au texte imprimé que tout le monde connaît. Et nous affirmons d'abord qu'il ne suffit pas de dire, comme on l'a fait, que Lamartine a fait des suppressions seulement pour rester fidèle aux récits des *Confidences*, ou parce qu'il jugeait délicat, et parfois gênant pour son amour-propre, de reproduire le texte intégral. Il lui était matériellement impossible de faire imprimer *in extenso* cet énorme *livre de raison*, où se trouvent consignées pêle-mêle les observations les plus diverses : prières, examens de conscience, chronique familiale ou mondaine, comptes rendus de toutes sortes, recettes pharmaceutiques ou culinaires. Quiconque voudra, de nos jours, livrer au public cette véritable mine de renseignements[3] s'apercevra vite que certains détails trop intimes, et surtout le retour obstiné des mêmes réflexions, des mêmes actes de contrition, des mêmes résolutions formulées dans les mêmes termes, rendent difficile, et même peu souhaitable, une publication intégrale. La monotonie du journal reflète la monotonie de cette existence édifiante et modeste, dont les secousses auxquelles personne n'échappe troublent seules la sérénité. Ne blâmons donc pas Lamartine d'avoir fait un choix. Regrettons seulement, dans une certaine mesure, sa parcimonie, et tâchons d'expliquer ce qu'il faut bien appeler ses infidélités, pour ne pas dire ses trahisons.

Il faut y voir d'abord une raison d'ordre esthétique. Quoi qu'on en ait dit, Lamartine savait le prix d'une composition équilibrée. Il a cueilli çà et là les plus belles fleurs d'un jardin extrêmement touffu et s'est efforcé de les grouper en bouquets savants. Dans l'ouvrage destiné à paraître sous son nom, il a tenu à mettre de l'unité, fût-ce au prix de quelques subterfuges. La chronologie,

1. M. de Chastellier a aimablement fait remettre à l'Académie de Mâcon, en 1930, la copie d'une grande partie des cahiers. Je tiens à lui exprimer ici, en outre, mes très vifs remerciements personnels pour la patience inépuisable avec laquelle il a bien voulu me fournir les renseignements complémentaires dont j'avais besoin, notamment pour les années 1809 à 1829, et répondre à mes questionnaires indiscrètement renouvelés.

2. En 1911, M. Pierre de Lacretelle en a tiré quelques renseignements qu'il a utilisés dans son livre sur les *Origines et la jeunesse de Lamartine*.

3. Nous y apprenons, entre autres choses, que ce n'est pas une tante de son père, comme il est dit dans la Première Préface des *Méditations*, mais la sœur de celui-ci, Mlle de Monceaux, qui suivit la famille de Lamartine à Milly (*Journal Intime*, 11 juin et 3 juillet 1801), etc.

naturellement, fait les frais de ces scrupules d'artiste. Très souvent, des fragments de dates différentes, que plusieurs jours, parfois plusieurs semaines, séparent dans la réalité, sont artificiellement fondus ensemble, et nous n'avons plus sous les yeux que d'ingénieuses mosaïques[1]. Méfions-nous des prétendues « interruptions » dans le *Journal* signalées par le poète (p. 136, p. 148). Il n'est pas exact que 1808 et une partie de 1809 manquent : comme dans *Graziella*, Lamartine antidate ses amours avec Henriette Pommier, et n'hésite pas pour cela à faire table rase d'une partie importante des cahiers de sa mère; ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de reconnaître, par la « citation » de la p. 157, que son premier voyage en Italie est bien de 1811. Méfions-nous des résumés qui semblent vouloir nous épargner tel passage « sans intérêt » ou trop rempli de détails domestiques. Simples prétextes. La vérité est qu'un Lamartine ne peut se résigner à jouer le rôle d'un vulgaire copiste : son goût et sa soif de créer ont des exigences impérieuses. Voilà pourquoi, à l'exception des rares feuillets détachés du journal et collés, tout, dans le *Manuscrit*, est remanié, travesti, parfois même entièrement inventé.

Le poète a poussé le souci de l'unité jusque dans le style. « Elle n'écrivait pas, dit-il de sa mère dans les *Confidences*, avec cette force de conception et avec ce relief d'images qui caractérisent le don de l'expression. Elle parlait et elle écrivait avec cette simplicité sobre, claire, limpide, d'une personne qui ne se recherche jamais elle-même, et qui ne demande aux mots que de rendre avec justesse sa pensée, comme elle ne demandait à ses vêtements que de la vêtir et non de la parer ». On ne peut définir plus exactement la « manière » de M^me^ de Lamartine. Non, certes, « sa supériorité n'était pas dans son style », et ce n'est pas d'elle

1. Certaines pensées de janvier, mars, avril et même juillet 1804 sont arbitrairement réunies comme étant toutes de mars. — Signalons, parmi les dates modifiées, la substitution du 5 septembre 1802 au 29 août, p. 114; la naissance d'une sœur du poète est notée comme étant du 18 août au lieu du 5 juillet; p. 136, le 5 février 1805 est substitué au 24 janvier; p. 139, le 20 août 1805 au 18 juillet; p. 142, le 24 septembre au 24 août, etc. — Faut-il voir, comme Jules Lemaître, dans le mépris de Lamartine pour les chiffres, une tendance « orientale » de sa nature? (*Les Contemporains*, 6^e^ série.) C'est du moins l'avis de M. Albert Thibaudet (Conférence faite à la Société des Amis de l'Université de Lyon, le 27 novembre 1932, sur *Lamartine en Orient*). Il nous semble que le poète est aussi souvent coupable de calcul que de négligence.

Il a pourtant d'amusantes étourderies. C'est ainsi que, faute de mettre d'accord certaines dates relatives à la grossesse annoncée un jour par M^me^ de Lamartine, et qui devait aboutir à la naissance de sa fille Sophie, Lamartine attribue à sa mère une gestation de 13 mois! (Communication de M. le D^r^ Armand à l'Académie de Mâcon, séance du 4 septembre 1930.)

que son fils a reçu ce « don de l'expression » auquel nous devons tant de chefs-d'œuvre. Le génie est un don gratuit; Mme de Lamartine, quelle que fût son intelligence, n'avait pas de génie, par nature, et ne se souciait point, par humilité chrétienne, d'acquérir du talent. A quoi bon, d'ailleurs, puisqu'elle écrivait pour elle seule? Aussi sa plume sincère ne s'embarrasse-t-elle pas toujours des obstacles que la grammaire ou la propriété des termes dressent devant elle[1]. Lamartine a fait disparaître toutes ces taches[2]. Parfois, ce grand prolixe, en présence d'une phrase lourde et filandreuse, s'applique à lui donner de la vigueur et de la concentration. Le 24 avril 1813, Mme de Lamartine a trouvé l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau dans la chambre de son fils, et voici comment elle exhale ses craintes : « Pour moi quelque (*sic*) soit avec la grâce de Dieu la fermeté de ma foi, dès que je vois quelque passage qui pourrait tendre à l'affaiblir, je les saute non certainement que je craigne la force de ses raisons, je sais bien qu'on les détruirait très facilement et moi-même dans mon ignorance si j'étais appelé (*sic*) à le faire, mais c'est qu'il ne faut pas s'exposer sans nécessité à la tentation. D'ailleurs, cela me révolte, je brûlerai ce livre malgré ce qu'il a de bon et la *Nouvelle Héloïse* bien plus dangereuse encore par ce qu'il (*sic*) anime bien davantage les passions et qu'il est plus séduisant. C'est vraiment bien malheureux que Rousseau n'ait pas fait un meilleur usage de tous les talents qu'il avait reçu (*sic*) du ciel. Il est impossible de mieux écrire, avec plus de génie et de sensibilité, mais l'orgueil avait tout corrompu et il avait vraiment la tête exaltée d'une manière qui approchait infiniment de la folie. » Débarrassé de toutes ses scories, ce passage tient en six lignes dans le *Manuscrit de ma Mère* (p. 161-162) : « Je brûlerai ce livre, et surtout la *Nouvelle Héloïse*, encore plus dangereuse parce qu'elle exalte les passions autant qu'elle fausse l'esprit. Quel malheur qu'un tel talent touche à la folie ! Je n'en crains rien pour moi, dont la foi est inébranlable et au-dessus de toute tentation ; mais mon fils?... » Le plus

1. Nous ne pouvons songer évidemment à relever ici toutes les faiblesses de style du *Journal intime*. Nous n'en donnerons qu'un exemple. Rien de plus platement exprimé que ce jugement du 5 juillet 1807 sur Mme de Staël : « J'ai lu un nouvel ouvrage de Mme de Staël, c'est un voyage en Italie dont le cadre est un roman, fort invraisemblable, écrit avec beaucoup de prétention; cependant j'y ai trouvé beaucoup d'esprit et il m'a intéressé (*sic*) quoique j'y ai (*sic*) trouvé bien des choses à redire ».

2. Il retranche aussi tous les détails dont le réalisme choque sa délicatesse. Qu'on en juge par le récit d'une exhumation, fait à Mme de Lamartine par l'abbé Dumont (16 mars 1804, p. 129). Une réflexion banale remplace les lignes suivantes du *Journal* : « Toutes les formes étaient très bien conservées, et la chair flexible et sans odeur ».

souvent Lamartine brode sur le texte original et l'embellit en le poétisant. Voilà pourquoi, dans le *Manuscrit de ma Mère*, nous admirons tant de pages qui s'imposent précisément par « la force de conception et le relief d'images », mais elles sont l'œuvre du fils. Mettons à part deux ou trois fragments, dont l'authenticité a été prouvée plus haut, et dans lesquels la vivacité des impressions subies a exceptionnellement *inspiré* la plume de Mme de Lamartine : nous voulons parler de ce charmant hymne au renouveau de la page 154[1], de la méditation à la fontaine du Fayard (p. 199) et du couplet vibrant sur Napoléon qui célèbre sur le ton des psaumes bibliques la chute de l' « usurpateur »; les dernières lignes seules[2] en ont été remaniées (p. 178). Un tel lyrisme est rare. Dans l'ensemble, le poète n'a fait que retoucher, instinctivement, des phrases traînantes. Tout, à son contact, devient éloquence, rythme et harmonie. Un simple mot lui suggère tout une vision ou tout un drame : tel récit d'enterrement[3], qui nous émeut par ses détails touchants, et qui a l'allure d'une petite nouvelle contée avec beaucoup d'art, développe un simple fait-divers sèchement noté en six lignes : « Je vis que l'on creusait une fosse, ce qui me fit faire des réflexions sur la vanité de cette vie ; lorsque l'on fit l'enterrement, une jeune femme, fille de l'homme qui venait de mourir, se trouva mal ; je lui ai envoyé un flacon et une goutte de vin avec un biscuit, ce qui l'a un peu remise ». Mme de Lamartine n'en dit pas plus. Nous rencontrons à chaque pas des retouches semblables. Signalons encore l'anecdote célèbre sur J.-J. Rousseau portant son fils aux Enfants-Trouvés : la conclusion, primitivement brève et prosaïque[4], prend une ampleur inattendue. Et que dire des métaphores et des comparaisons qui illuminent à chaque instant, comme des étincelles, le texte du *Manuscrit*? Si la monarchie et la religion sont pour Mme de Lamartine deux « jalons de sa route », si l'incrédulité est « précipice sans fond », si la maison de Milly ressemble à un « nid caché et tranquille[5] », — j'en passe et des meilleures, — résu-

1. « Il faisait très doux, » etc.

2. En voici le texte exact :

Sur ses ruines se relèvera une antique colonne qu'on avait tâché d'anéantir ; une multitude d'anges est nommée pour la soutenir ; des lys éblouissants en sortent de toutes parts ; Oh ! colonne miraculeuse, vous ne serez jamais abattue... que je dise avec votre prophète : « Chantez au Seigneur un nouveau cantique, chantez les louanges du Seigneur, peuple de toute la terre. Chantez des cantiques au Seigneur et Bénissez son nom, annoncez sans cesse ce qu'il fait pour votre délivrance. »

3. *Manuscrit*, p. 86, 3 juillet 1801.

4. *Journal intime*, 1er février 1803 : « Voilà l'homme sensible dont on a été et dont beaucoup de gens sont encore si enthousiasmés. » Cf. *Manuscrit*, p. 121 (14 janvier 1803, date fausse).

5. *Manuscrit*, p. 147. Il faut donc abandonner la séduisante légende suivant laquelle

gnons-nous à voir dans tous ces ornements littéraires l'œuvre du poète lui-même.

Scrupules d'artiste, avons-nous dit? Il y a bien autre chose. Certaines additions, certains travestissements de pensée ne peuvent s'expliquer que par des raisons d'ordre moral[1]. Si les dates sont brouillées, si le style est remanié, il arrive aussi que les impressions ou les sentiments mêmes de Mme de Lamatine soient défigurés par son fils. Qu'on ne se hâte pas cependant de crier au sacrilège! « Le passé est comme la distance, a dit Buffon[2]; notre vue y décroît. » Un historien épris de vérité y pénètre en s'aidant des lumières que lui fournit la science. Un rêveur optimiste comme Lamartine, épris avant tout de beauté, projette sur ces brumes lointaines le rayonnement de ses illusions volontaires. Il a tenu à faire voir sa mère comme il la voyait lui-même; et s'il l'a idéalisée, c'est qu'il obéissait aux impulsions d'un légitime orgueil et aussi d'une adoration filiale sans bornes.

Quand Lamartine songe à publier le *Manuscrit de ma Mère*, il est dans sa soixante-huitième année; c'est l'époque la plus critique de ses travaux forcés littéraires. Mais le dieu tombé se souvient de sa splendeur passée. Son visage est creusé par la souffrance, mais sa haute taille est restée droite : il n'abdique pas, quoi qu'on en ait dit[3], sa gloire d'aède et de tribun. En évoquant devant tous l'image de sa mère, il comprend que cette femme dont les exquises vertus n'ont resplendi que dans le cadre étroit de sa famille et de ses relations, doit être avant tout, pour le public, *la mère de Lamartine*. Il la fait donc participer à sa célébrité, convaincu que cette célébrité lui confère des droits sur elle. Il choisit dans son *journal* un certain nombre de traits, atténue les uns, accentue les autres, en imagine quelques-uns, idéalise le tout et se préoccupe sans cesse de superposer sa propre image, non moins embellie, au portrait ainsi obtenu. Transformée par ces

Mme de Lamartine aurait insufflé à son fils non seulement son âme, mais son verbe. Nous nous excusons, en dévoilant la supercherie du poète, d'enlever à plus d'un lamartinien de bien douces illusions.

1. M. E. Herriot, dans son importante étude sur *Mme Récamier et ses amis* (introd., p. LXXI-LXXII), signale que Mme Lenormant, publiant les souvenirs et la correspondance de Mme Récamier, en use assez librement avec les textes originaux. M. de Staël fils ne montre pas plus de scrupules dans la publication du journal de sa mère; il en est de même de V. Cousin dans son étude sur Santa-Rosa. C'est donc une habitude de l'époque; on a la curiosité du texte authentique, on n'en éprouve pas le respect. On pourrait citer d'autres exemples (entre autres celui de Mme Michelet). Que faut-il de plus pour absoudre Lamartine? Jusqu'à quel point, d'ailleurs, le critique a-t-il le droit de juger et de condamner avec sa froide raison ce qui ne peut s'expliquer que par les raisons du cœur ?

2. *Époques de la Nature*, introduction.

3. Maurice Barrès, *L'Abdication du poète*.

retouches, l'autobiographie de Mme de Lamartine n'est plus qu'un chapitre ajouté à l'histoire de la jeunesse du poète lui-même, telle qu'il l'a déjà contée dans les *Confidences* et dans *Raphaël*. Deux vedettes se partagent les premiers rôles : Alphonse de Lamartine et sa mère; autour d'eux, le père du poète, ses sœurs, ses amis, sont réduits au rang de comparses. Il semble que, dans dans cette « nichée de colombes », les roucoulements du jeune ramier aient d'emblée étouffé tous les autres.

Voyons si Mme de Lamartine l'a préféré à ses sœurs et l'a gâté autant qu'il a réussi à le faire croire. Ouvrons le *Journal* authentique. Le jour où elle le conduit à Lyon pour le mettre à la pension Pupier, sa tristesse est plus vite apaisée que ne le supposeraient les lecteurs du *Manuscrit*[1]. « Le beau temps, la vue superbe qui me rappelait mille souvenirs doux de mon enfance et de ma jeunesse que j'ai passée en grande partie à Lyon, m'a fait éprouver les émotions les plus agréables » (30 octobre 1801). Puis elle passe à d'autres sujets, visites, dîners, recettes, courses diverses. Il n'est question ni d'Agar ni d'Abraham, ni des maisons mercenaires, ni de la réclusion du collège. Elle sait se montrer ferme quand il le faut. Le 10 mars 1804, le bulletin de l'élève des Pères de la foi[2], à Belley, n'est pas brillant, et sa mère, afin de punir un enfant difficile à gouverner, décide de le priver de vacances l'automne suivant. L'éducatrice sévère qui se révèle ici n'a rien de commun, on le voit, avec cette « mater dolorosa » faible et gémissante dont le *Manuscrit* recueille les soupirs, chaque fois qu'elle pense au bel oiseau mis en cage[3]. Mme de Lamartine n'en sera pas moins fière des succès scolaires de son fils, et le collégien rentrant au bercail sera toujours accueilli avec une profonde tendresse (25 septembre 1806). Mais cette tendresse est beaucoup moins larmoyante, moins égoïste aussi, qu'on ne l'imagine par la faute du poète lui-même[4]. C'est lui qui prête gratuitement à sa mère son horreur des geôles de jeunesse captive où se morfondit son enfance indépendante. C'est lui qui voudrait faire admettre, contre toute vraisemblance, qu'elle avait dès 1803 le pressentiment du génie qu'un de ses enfants manifesterait plus

1. *Manuscrit de ma Mère*, p. 110-111. La date du 9 novembre 1801 est fausse.

2. Dans le *Manuscrit*, Lamartine substitue partout l'appellation de « Jésuites » à celle de « Pères de la foi ».

3. *Manuscrit de ma Mère*, p. 127, 135-136.

4. Cf. *Manuscrit*, p. 145. Les mots « avec larmes » sont une addition de Lamartine. A la fin de cette même phrase, Mme de Lamartine avait réellement écrit : « Tant de faveurs qu'il (Dieu) *lui* a faites ». Et cela devient, une fois retouché : « tant de faveurs qu'il *me* fait ». Cette préoccupation de s'identifier en quelque sorte lui-même avec sa mère est partout manifeste.

tard[1]. Une telle prophétie grandit à la fois la mère et le fils : Lamartine n'en demande pas davantage.

Dès lors, nul ne s'étonnera de voir Lamartine substituer à chaque instant aux impressions et aux jugements de sa mère ses propres impressions et ses propres jugements. Non pas, cependant, ses impressions de jeunesse ; le vieillard, instruit par l'âge et l'expérience, superpose à ses souvenirs ses sentiments actuels et finit par les confondre ; phénomène psychologique tout à fait comparable aux images que les photographes obtiennent par « surimpression ». S'agit-il d'idées sociales ? Le 5 septembre 1802, Mme de Lamartine note qu'elle compte beaucoup sur la prière en commun pour « former une société de bons chrétiens » ; cette remarque est suivie, dans le *Manuscrit de ma Mère*, de considérations égalitaires absentes, et pour cause, du texte original[2]. S'agit-il d'idées littéraires ? Les jugements épars dans le *Manuscrit* n'ont que des rapports assez superficiels, parfois assez lointains, avec ceux du *Journal intime*. En les remaniant, Lamartine n'a certes pas prétendu les mettre d'accord avec ceux de sa correspondance de jeunesse, où il se livrait ingénument à des amis[3] dont la tournure d'esprit ressemblait si peu à celle de sa mère. On se doute que le jeune autodidacte, soumis en apparence seulement au contrôle maternel, n'y parlait guère des livres officiellement adoptés et conseillés au foyer de famille, sauf de quelques ouvrages immortels, la Bible, Homère, dont la lumineuse beauté l'avait attiré immédiatement, comme la flamme attire le papillon et en fait sa proie. Mais nous ne connaîtrons jamais ses impressions sur les *Œuvres spirituelles* de Mme de Combe de Morelles (*Journal intime*, 5 juin 1803) ni sur les *Lettres d'un père à son fils sur l'histoire*, par M. Ferrand, ouvrage « vraiment parfait », que Mme de Lamartine avait voulu « faire lire à Alphonse » pendant l'automne de 1807 (29 août 1807), ni sur le *Spectateur français*, recueil de comptes rendus parus dans les journaux, écrits « dans un esprit excellent contre l'abominable philosophie destructrice de la religion ».

C'est que Mme de Lamartine, si intransigeante en matière de morale et de religion, professait en matière de littérature un éclectisme que son fils ne fera jamais sien. Elle n'en goûtait pas moins les chefs-d'œuvre, pourvu qu'elle en retirât plus de profit

1. *Manuscrit*, p. 122. Il y a là six lignes de la main de Lamartine.
2. *Manuscrit de ma Mère*, p. 115.
3. Le sceptique Virieu, féru de Montaigne, l'athée Vignet, le « philosophe » Guichard.

encore que de plaisir. Son *Journal* nous renseigne avec fidélité sur ses lectures, moins réduites qu'on ne l'a dit[1], et qui vont de la *Bible* au *Génie du Christianisme*, en passant par l'*Odyssée*, les *Annales* de Tacite, les *Confessions* de saint Augustin, *Don Quichotte*, les *Essais de Morale* de Nicole, les *Comédies* de Molière, les *Fables* de La Fontaine, les *Sermons* de Bossuet, de Massillon et Bourdaloue, les *Lettres* de Mme de Sévigné et les *Caractères* de La Bruyère. Cette liste n'est pas exhaustive. Peu de romans : scrupuleuse à l'excès, Mme de Lamartine se défie de tout ce qui peut « exciter les passions » et « exalter l'imagination », bien qu'elle avoue son penchant pour les « lectures frivoles », « tandis que celles qui sont utiles et sérieuses la fatiguent et l'ennuient » (19 juin 1801) ; mais lorsqu'on a charge d'âmes, il faut s'imposer certaines privations, et surtout empêcher la jeunesse qu'on éduque de jouer avec le feu. *Atala* « pourrait échauffer la tête des jeunes gens ». Les *Martyrs* ne sont abordés par elle qu'avec circonspection. « C'est un livre d'une grande réputation, écrit-elle le 2 mai 1809 ; je ne le crois cependant pas aussi bon moralement que beaucoup de gens le jugent. » Faut-il rappeler sa condamnation de la *Nouvelle Héloïse* (24 avril 1813) et sa sévérité pour les romans de Mme de Staël, qu'elle juge « détestables » (24 janvier 1804 et 5 juillet 1807) ? Quant à *Clarisse*, de Richardson, dont notre XVIIIe siècle avait fait ses délices[2], elle avoue qu'elle a été « fort heureuse » de relire cet ouvrage, mais qu'elle ne saurait en permettre la lecture à ses filles, en raison de certains détails « qui ne leur conviennent pas du tout... Il y a, ajoute-t-elle, des lettres utiles, bien faites pour corriger les libertins, mais les jeunes gens ont la tentation de sauter les lettres de morale » (3 novembre 1809). Sa critique relève, en somme, d'un critérium unique, à peu près indifférent aux exigences de l'esthétique. Le plaisir ou l'aversion sont confiés en quelques mots simples et brefs : « J'aime ou je n'aime pas » ; la Bible me fait « le plus grand plaisir » ; l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* est un livre « très intéressant » ; par contre, *Delphine* n'est qu'un « roman d'antichambre ». Par principe ou par défiance de soi, Mme de Lamartine ne dit presque rien du style des ouvrages. Si elle déroge parfois à cette habitude, c'est que la vivacité des impressions ressenties est exceptionnelle. Il en est ainsi de la notice sur *Corinne*

1. Mme de Lamartine avait pris la « résolution de beaucoup relire les bons ouvrages et d'accoutumer ses enfants à lire aussi » (18 août 1807).

2. Cf. Diderot, « Éloge de Richardson » (paru dans le *Journal étranger* de janvier 1762).

(5 juillet 1807) : « C'est un voyage en Italie dont le cadre est un roman fort invraisemblable, écrit avec beaucoup de prétention; cependant, j'y ai trouvé beaucoup d'esprit. » Que dire lorsqu'il s'agit des magiciens du style qui s'appellent Rousseau ou Chateaubriand? « Il est impossible de mieux écrire, avec plus de génie et de sensibilité » que l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Le style du *Génie du Chistianisme* est « charmant ». Notations rapides après tout, et qu'il ne faudrait pas prendre nécessairement pour une marque de préférence. Le profit moral importe seul[1].

Que va donc faire Lamartine lorsqu'il s'avisera de livrer au public ce genre de confidences primitivement destinées, comme les autres, aux pages secrètes d'un vade-mecum? Il s'efforcera de concilier deux tendances : d'une part, le désir d'identifier le plus possible les goûts de sa mère avec les siens propres; d'autre part, la préoccupation de ne pas se déjuger lui-même, d'établir une certaine unité de pensée dans tout ce qu'il publie à cette époque de sa vie, de prévenir tout désaccord entre le *Manuscrit*, les *Confidences* et le *Cours familier de Littérature*. Cédant partout au même besoin d'harmonie, partout il s'ingénie à atténuer ou à faire disparaître les dissonances. C'est ainsi, nous venons de le voir, que Mme de Lamartine se montrait plutôt sévère à l'égard des romans de Mme de Staël. Or Lamartine, dans son for intérieur, fait le plus grand cas du style de la châtelaine de Coppet. Il nous confiera dans son 153e Entretien que pour lui le style de *Delphine* égale celui de J.-J. Rousseau et louera la puissance avec laquelle l'auteur a su exprimer la passion. Quant à *Corinne*, la où la mère ne voit que « prétention », le fils aperçoit, comme il le notera dans le même Entretien, « une si magique et si touchante poésie de cœur et de style, qu'on oublie le livre pour admirer l'écrivain ». Pour masquer pareilles divergences, Lamartine a préféré le silence absolu; et les jugements du *Journal intime* sur Mme de Staël (26 janvier 1804 et 5 juillet 1806) ont été soigneusement éliminés.

S'il retranche ici, ailleurs, il ajoute. Les quatre pages du

1. Il est curieux de noter que, malgré son horreur pour la « détestable philosophie » du XVIIIe siècle qui lui fait interdire à son fils la lecture des *Mémoires* de Mme Roland et des ouvrages de Rousseau, elle sait découvrir le bien à côté du mal et accorde à Jean-Jacques les circonstances atténuantes. Si elle brûle l'*Émile* qu'elle trouve dans la chambre de son fils (24 avril 1813), ce n'est pas sans avoir lu ou copié plusieurs passages « qui lui faisaient du bien » Autodafé bien tardif, d'ailleurs : Lamartine a près de vingt-trois ans! Au surplus, il y a longtemps qu'elle a retenu pour sa gouverne personnelle quelques-unes des idées pratiques contenues dans ce livre chimérique : elle est convaincue qu'une mère a tort de ne pas allaiter elle-même ses enfants quand elle le peut (29 août 1803).

Manuscrit datées du 16 septembre 1819 ne sont que dix lignes du *Journal* de Mme de Lamartine sans aucune allusion à Byron. Et l'on a déjà fait justice[1] de la légende accréditée par le poète (*Manuscrit*, 3 janvier 1825), longtemps admise par les érudits[2], d'après laquelle Mme de Lamartine serait allée annoncer elle-même à son fils la mort de l'auteur de *Childe Harold*, « tout émue et toute tremblante, comme si c'était un malheur personnel ». Rien de plus invraisemblable que cette fiction. Comment la pieuse femme eût-elle pleuré la mort de ce ménétrier d'enfer? Mais on connaît l'admiration passionnée de Lamartine pour Byron : dès lors, tout s'explique.

Le cas de Chateaubriand est le plus curieux de tous. La notice du *Journal* sur les *Martyrs* (2 mai 1809) disparaît tout simplement parce que Lamartine veut faire croire aux lecteurs du *Manuscrit* que sa mère n'écrivit rien une grande partie de cette année-là. N'insistons pas. Autre détail : quand Mme de Lamartine signale, le 19 juillet 1803, qu'elle lit le *Génie du Christianisme* « par M. de Chateaubriand », pourquoi lui fait-il écrire : « par *un* M. de Chateaubriand »? N'est-ce pas pour lui attribuer la gloire d'avoir découvert par elle-même et, sans être avertie, le génie « inconnu » qui venait de se manifester? Mais voici mieux. Mme de Lamartine, nous l'avons dit, note avec simplicité qu'elle trouve « charmant » le style de l'ouvrage. Peut-on se contenter d'une épithète aussi banale? Et cela devient : « Le style m'éblouit et m'enchante ». C'est encore Lamartine qui se substitue à sa mère. « Quand parut le *Génie du Christianisme*, nous rappelle-t-il dans son 161e Entretien, j'étais au collège chez les Jésuites. Je fus ébloui. » Il ne peut être question de retracer ici les conséquences de la fameuse révélation de Belley. Nous ferons seulement remarquer que si Lamartine, dont les rapports personnels avec Chateaubriand manquèrent de chaleur, détestait la morgue d'un homme qui « semblait toujours avoir des planches sous les pieds[3] », il a toujours rendu hommage à la grandeur d'un écrivain en qui il saluait son maître[4]. Or sa mère, admise à contempler le grand homme de près, chez Mme Récamier, le jour de la lecture de *Moïse*, l'avait jugé sans snobisme comme sans illusion : « Il y avait beaucoup de gens célèbres, écrit-elle le 13 juillet 1829, et surtout M. de Chateaubriand lui-même que je ne connaissais pas :

1. P. de Lacretelle, *op. cit.*
2. Entre autres par M. Estève, dans sa thèse sur *Byron et le Romantisme français.*
3. 10e Entretien.
4. Cf. *Cours familier*, Entretiens VIII, X, XVIII, CLXI, XLIX, CLV,... etc.

il me parut vieux et faible, et les ambitions de ce monde bien mensongères. Sa tragédie est de peu d'intérêt. » Lamartine, choqué, relève dans le *Manuscrit* l'idole renversée : « J'ai assisté chez elle (Mme Récamier) à une lecture de M. de Chateaubriand ; il a lu une tragédie de *Moïse* ; sa figure m'a plus frappée que ses vers ; il a l'air majestueux d'un roi entouré de sa cour ». En 1800, dans son 49e Entretien, Lamartine revient sur cette soirée dont il donne un récit pittoresque et savoureux. Chose admirable, il trouve le moyen d'y concilier indirectement le *Journal intime* et le *Manuscrit de ma Mère*. Car s'il y peint à son tour, avec un réalisme malicieux, la décrépitude de cet « Oswald vieilli », aux épaules inégales, à la taille courte, aux jambes grêles, il sait ramener notre attention sur la majesté de son buste viril et de sa tête olympienne. Il tient à nous montrer encore sa mère « éblouie par l'air imposant de Chateaubriand » et ne veut pas qu'elle ait été déçue, elle qui « aurait donné tous les spectacles pour le spectacle de ce beau front d'où était sortie cette renaissance de la religion antique ».

S'agit-il des succès poétiques d'un fils que la Providence a comblé de ses dons? Là encore, il faut nous méfier du *Manuscrit* remanié. La vérité est que la mère est restée absolument étrangère à la genèse des *Méditations*. Loin de deviner les peines de cœur de son fils, comme on voudrait nous le faire admettre[1], elle se plaint seulement de « trouver Alphonse bien maigre, bien triste », et, s'imaginant qu'il désire se marier, elle se préoccupe exclusivement de sa santé et de sa situation matérielle[2]. Et quand le livre paraît, quand la génération de 1820 salue avec ivresse l'aède qu'elle attendait, est-il vrai que Mme de Lamartine assiste avec « des larmes de jubilation[3] » au triomphe de son fils? Nous avons posé la question au possesseur de son *Journal* authentique et l'on nous a répondu : « Les cahiers de 1820 n'ont rien enregistré d'elle avant le 6 juin, et elle ne dit pas un mot des *Méditations* ». Même silence en ce qui concerne les *Nouvelles Méditations*. Elle ne signale le *Dernier chant du pèlerinage d'Harold* que pour s'inquiéter de la voie dangereuse où s'engage « l'admirable talent d'Alphonse », talent dont seuls les sentiments « religieux » peuvent faire épanouir « la vraie beauté ».

S'agit-il enfin de la vie quotidienne[4] de Mme de Lamartine, de

1. *Manuscrit de ma Mère*, p. 201-202 : « On dirait aussi qu'il est abattu par quelque chagrin secret qu'il ne dit pas,... etc. »
2. *Journal intime*, août 1818.
3. *Manuscrit de ma Mère*, p. 221-222.
4. Le mot doit s'entendre dans un sens large. Car si, au début, Mme de Lamartine

ce portrait ingénu et sans prétention qu'elle trace d'elle-même, et pour elle-même, dans le seul but de se mieux connaître, afin de se mieux conduire? C'est là surtout que Lamartine, dont nous avons dit le dessein, a jugé bon de compléter le tableau et d'en raviver les couleurs. Il comble avec adresse mainte lacune volontaire ou involontaire. Connaissant à fond l'âme de sa mère, il lui fait dire ce qu'elle a pu penser en telle ou telle circonstance sans l'écrire expressément, comme les historiens de l'antiquité reconstituaient les discours de leurs personnages selon les lois de la vraisemblance, non sans leur prêter beaucoup de leur esprit et de leur talent. C'est Lamartine, et non sa mère, qui oppose le nid familial de Milly aux maisons enfumées des villes[1]. L'émouvant monologue daté du 21 octobre 1829[2], ce retour pathétique sur la vie tout entière de celle qui est censée tenir la plume, et dont la mort est proche, n'est pas d'elle, mais de son fils, aidé de ce qu'il a vu ou deviné d'elle, et des récits qu'elle lui a faits. Combien de fois ses souvenirs personnels ne lui servent-ils pas, d'ailleurs, à préciser un détail, à introduire une explication complémentaire sur le milieu dans lequel s'est épanouie son adolescence! *Sans lui, l'allée du jardin ne connaîtrait pas sa légende*; sans lui, nous n'aurions pas les éclaircissements de la page 81 sur la famille de Lamartine; sans lui, il ne serait pas question de la mort *tragique* de Lyon des Roys, mort dont Mme de Lamartine ignorait les véritables circonstances. La charmante anecdote des *fées*, datée du 19 juillet 1801[3], est créée de toutes pièces par le poète : Mme de Lamartine ne dissimule pas ses actes journaliers de bienfaisance, mais jamais elle n'en eût fait le sujet de récits aussi romanesques. Mise en scène par son fils, elle apparaît transfigurée, nimbée comme une figure de vitrail. N'est-elle pas à ses yeux, comme à ceux des petits bergers de Milly, la fée même de la charité, une véritable Providence? Le jour où, cédant aux instances de son fils, elle consent à se rendre à l'Abbaye-au-Bois pour entendre la lecture du *Moïse* de Chateaubriand, elle note sur son journal, le 13 juillet 1829, que « Mme Récamier a encore de la grâce et quelques *souvenirs* de beauté ». Or Lamartine a jadis entendu dire par une parente que la fascinante Juliette ressemblait beaucoup à sa mère[4] lorsque sa mère avait seize ans; il n'en

tient son *Journal* régulièrement tous les jours, son zèle se ralentit peu à peu; elle n'ouvre plus ses cahiers que chaque semaine, puis chaque mois, puis d'une façon tout à fait irrégulière.

1. *Manuscrit*, p. 89 (3 juillet 1801).
2. P. 281-284.
3. P. 93.
4. *Cours familier de Littérature*, XLIXe Entretien, 1860, p. 11.

faut pas plus pour qu'il pare à distance le visage de Mme de Lamartine de toutes les séductions de celui de Mme Récamier : « Mme Récamier, à qui on dit que je ressemble — lui fait-il écrire, p. 274, — m'a accueillie avec une grâce incomparable ». Dans son 49e Entretien, Lamartine accentue le parallèle[1] : « Ces deux femmes se ressemblaient étonnamment par leur âge, par leur figure, par leur société commune dans leur adolescence, par les souvenirs réveillés des premières années de leur vie. » Un jour, Mme de Lamartine reçoit de Mme de Villeneuve, femme du préfet de Saône-et-Loire, « des écrans charmants » représentant « les châteaux dont parle Mme de Sévigné », ainsi qu'une « superbe édition » des *Lettres* de la Marquise[2] ; ce nom rappelle à Lamartine une autre comparaison qui lui tient à cœur, et il fait écrire par sa mère : « Mme de Sévigné est pour moi comme une aïeule de cœur et d'esprit ». Tels sont les miracles de l'amour filial. Que peut-il manquer à une mère qui possède à la fois la beauté de Mme Récamier et le cœur et l'esprit de Mme de Sévigné ?

Il est permis de préférer le vrai visage de Mme de Lamartine à cette figure séraphique et un peu figée imaginée par son fils. Il est permis de préférer aux hagiographies trop édulcorées certaines « imageries[3] » qui nous montrent les plus grands saints formés de chair et de sang, comme nous, et qui n'enlèvent rien, bien au contraire, à notre admiration ni à notre désir de les imiter. Toutes les mères de famille comprendront et aimeront plus que jamais Mme de Lamartine, telle que ses cahiers nous la révèlent, avec ses quelques défauts, dont elle s'accuse sans cesse humblement, et ses éminentes vertus, dont le parfum s'exhale malgré elle de ses confidences et de ses amendes honorables. Voyez-la agir et parler au foyer familial dont elle est l'âme. Son caractère est vif, impulsif ; sa bonté et sa piété s'efforcent sans cesse d'en discipliner les mouvements. Naturellement autoritaire, assez moqueuse[4], elle supporte mal le blâme et la contradiction. Il lui arrive souvent de « concevoir de l'humeur » contre ses domestiques[5], contre ses enfants[6], contre ses belles-sœurs et même contre son mari[7], très

1. Il prétend même que Mme Récamier, peu de jours avant la fameuse soirée, serait venue rendre visite à sa mère, l'aurait ensuite reçue chez elle avec des égards particuliers et lui aurait nommé elle-même ses invités. Le *Journal intime* ne dit rien de tout cela.

2. *Journal intime*, 1er février 1826.

3. Cf. J. Jolinon, *Imagerie du Curé d'Ars*.

4. *Journal intime*, 15 juin 1801.

5. *Ibid.*, 30 juin 1801.

6. « Faire dire les leçons » à ses enfants est pour elle « tous les jours un nouveau sacrifice » (16 juin 1801) ; il lui faut quelquefois gifler une de ses filles, nous ne dirons pas laquelle.

7. Les discussions sont assez fréquentes : un jour, il s'agit des dépenses du

bon dans le fond, mais très rude d'écorce. Elle aime « le monde et la dissipation », les dîners et les réceptions, bien qu'elle sache s'en passer quand elle en est privée. De santé frêle, elle se tourmente à la moindre alerte, se déclare volontiers « incapable de rien de bon » (12 août 1808), atteinte d'une tristesse sans cause et d'une langueur qui est une véritable « maladie de l'âme » (16 avril, 14 mai, 12 juin 1806). Ses devoirs de mère de famille l'épouvantent (1er juillet 1801). Défaillances passagères et vénielles, qu'elle se plaît elle-même à exagérer. Rien de plus édifiant que la lecture de son journal. Certes, elle n'est pas parfaite, — qui peut se vanter de l'être ici-bas ? — mais elle tend à la perfection d'un effort incessant et héroïque. Toute son existence n'est qu'une *lutte* pour vaincre ses penchants, ses répugnances, et s'acquitter vaillamment de sa lourde tâche. Elle est, dans le sens le plus complet du terme, une chrétienne, non pas une vulgaire dévote, mais une chrétienne à la foi agissante, au cœur qui cherche en tout la volonté de Dieu, comme dit Racine, « et ne se cherche jamais ». Chacune de ses pensées se résout en prière, chaque page de son *Journal* s'achève par un acte d'adoration ou par une invocation suppliante. La pensée de Dieu la fortifie à la fois contre l'attrait du monde et le découragement[1]. Elle lui offre ses incommodités en pénitence de ses fautes[2] et multiplie les actes de contrition. La vie est pour elle une épreuve[3] qu'il faut accepter avec résignation et sanctifier par la pratique des bonnes œuvres. Rien, après tout, dans le *Journal intime*, ne dément ce que le *Manuscrit* nous apprend de sa rayonnante et évangélique charité, de cette générosité qui la décide, malgré l'insuffisance de son budget, à secourir de tout son pouvoir son malheureux frère ruiné par ses folies (12 juillet 1801). Et si l'éducatrice, comme nous l'avons prouvé, montra plus de fermeté, sinon plus de clairvoyance que ne le laisse supposer son fils, la mère fut toujours d'une tendresse infinie.

ménage ; un autre jour (10 octobre 1802), son mari la dissuade d'aller passer l'hiver chez sa mère ; elle a pleuré et s'est fâchée ; pas un mot de rancune ne lui échappe et elle demande à Dieu de réformer son caractère ; mais il est à noter que les éloges qu'elle est censée décerner à son mari dans le *Manuscrit* (p. 103, 108, 128, 151) sont interpolés par Lamartine lui-même.

1. Citons ces lignes datées du 3 juillet 1803 : « Il y a des moments où je suis bien dégouttée (*sic*) de la vie et où je soupire vivement après l'éternité ; mais combien d'autres aussi où je ne songe qu'à ce monde ; mon Dieu, soutenez-moi dans cette vallée de larmes et de misères, et recevez-moi ensuite dans votre sein paternel. Vous savez bien que je ne vis que pour vous. »

2. 12 août 1808.

3. 3 et 8 juillet 1801, 3 juillet et 7 août 1803, etc.

*
* *

L'étude que nous terminons ici n'a pas eu d'autre but que de rendre à Lamartine ce qui lui appartenait. Elle ne prétend point contester, bien au contraire, le charme d'un ouvrage où la vérité de la poésie et du cœur tient plus de place que la vérité tout court. Sa discrétion, ses pieux mensonges eux-mêmes nous interdisent d'y voir l'étalage indécent du « moi » : nul ne peut donc prétendre que Lamartine ait trafiqué de l'âme de sa mère et vendu ses pensées intimes. On nous objectera peut-être qu'en 1858 la détresse financière du poète le contraint à faire flèche de tout bois, et l'on nous renverra au texte de son propre *Avertissement*, ainsi qu'à la *Préface* de Louis de Ronchaud. Nous répondrons que Lamartine eut la délicatesse de ne pas publier le *Manuscrit* de son vivant, qu'il ne fut édité qu'en 1871, et qu'au surplus nous trouvons émouvante cette collaboration posthume de la mère et du fils. Le fils rend hommage, aux yeux de tous, à une mémoire adorée. La mère semble se souvenir d'une strophe des *Harmonies* qu'elle put lire avant sa mort :

C'est une mère ravie,
A ses enfants dispersés,
Qui leur tend, de l'autre vie,
Ces bras qui les ont bercés ;
Des baisers sont sur sa bouche ;
Sur ce sein qui fut leur couche
Son cœur les rappelle à soi ;
Des pleurs voilent son sourire,
Et son regard semble dire :
« Vous aime-t-on comme moi [1] ? »

Et cette mère aimante qui s'employa jadis à calmer les inquiétudes du jeune prodigue, se penche aujourd'hui sur la détresse du vieillard aux abois, et, se dépouillant pour lui du meilleur d'elle-même, vient encore au secours de son enfant.

Charles Joatton.

1. *Harmonies*, livre II, « Pensée des Morts ».

MÉLANGES

LES ARTICLES DE MARIAGE ENTRE M. LE COMTE DE GRIGNAN ET Mlle DE SÉVIGNÉ

Document inédit, communiqué par M. H.-R. Creswick, M. A., Trinity College, Cambridge, et Mlle J.-M. Taylor, M. A., Newnham College, Cambridge.

Depuis plus de deux cents ans, Mme de Sévigné, ses lettres, ses amis, et leurs affaires sont les objets d'études dévouées et de recherches minutieuses. Il semble donc à peu près incroyable que nous, grands admirateurs de la « chère Marquise », nous ayons le bonheur de signaler l'existence d'un document intime d'une importance capitale et d'un grand intérêt : celui des premiers articles de mariage entre « la plus jolie fille de France » et le comte de Grignan.

Ce document paraît tout à fait inconnu aux biographes de Mme de Sévigné. Dans la « Notice Biographique sur Mme de Sévigné » qui se trouve en tête du premier volume des *Lettres*, publiées par M. Monmerqué (Hachette, 1862, 10 volumes), édition des *Grands Écrivains de la France*, M. P Mesnard raconte les événements qui ont conduit au mariage de Françoise-Marguerite de Sévigné avec François-Adhémar de Monteil de Grignan, mariage qui eut lieu le 29 janvier 1669. Nous nous permettons d'en donner un résumé rapide

Avant 1665, le duc de Caderousse avait recherché en mariage Mlle de Sévigné, mais sans succès. L'année suivante, 1666, un autre Provençal, fils du comte de Mérinville, se mit inutilement sur les rangs. Dans une lettre adressée le 4 janvier à Bussy-Rabutin par la comtesse de Fiesque, on trouve mention d'un mariage projeté avec le comte d'Étampes. Le 26 juillet de la même année, Mme de Sévigné écrivit à son cousin, ce même Bussy-Rabutin, que « la plus jolie fille de France vous fait ses compliments. Ce nom me paroit assez agreable : je suis, pourtant, lasse d'en faire les honneurs. » Au mois d'août 1668, Charles de Sévigné, fils de Madame, quitta Paris pour prendre part à l'expédition de Candie. Le 22 août, avant son départ, il nomma comme « procureur de Messire Charles de Sévigné, chevalier, marquis dudict lieu, seigneur des Rochers, la Haye de Torce... » Messire Pierre de la Mousse, « pretre, docteur en théologie, prieur de la Groslé » ; le 27 janvier 1669, parmi les personnes dénommées au contrat de mariage, se trouve la Mousse. Néanmoins, le 28 août, Mme de Sévi-

gné écrivit de nouveau à Bussy : « La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié : elle vous fait ses compliments. Sa destinée est si difficile à comprendre que, pour moi, je m'y perds. »

Enfin, quatre mois plus tard, le 4 décembre, voilà le secret dévoilé !

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie ; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume. C'est M. de Grignan que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils par une bonté extraordinaire, de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs et par sa naissance et par ses établissements et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvons souhaiter, nous ne le marchandons point comme on est accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Ensuite, cette mère triomphante lui demande son avis et son approbation, en l'assurant que « le public paroit content », c'est beaucoup ; car on est si sot que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Voilà, croyons-nous, la première annonce de ce mariage : nous l'avons citée en détail car nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs surtout sur ce que dit M^me de Sévigné au sujet de l'état financier de son gendre, et sur l'emphase qu'elle met à se montrer satisfaite. Est-ce que nous osons suggérer que, à vrai dire, en son for intérieur, elle ne se sentait pas tout à fait si contente ; de là sa déclaration que « le public paroit content » ? Qu'elle s'attendît à la désapprobation de sa famille ou non, elle dut la subir. Le 20 décembre, le Cardinal de Retz lui écrivit :

Je ne suis point surpris des frayeurs de ma niece ; il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère : mais quelque grand que vous me depeigniez son transissement sur le jour de la conclusion, je doute qu'il puisse être égal au mien sur les suites, depuis que j'ai vu par une de vos lettres que vous n'avez ni n'espérez guère d'éclaircissements et que vous vous abandonnez en quelque sorte au destin, qui est souvent très ingrat, et reconnoit assez mal la confiance que l'on a placée en lui.

M. Mesnard a fait remarquer (Notice, p. 107) « qu'elle ne connut pas mieux l'état véritable de la fortune de M. de Grignan qu'il ne lui plaisait de le dire, on le croit difficilement, lorsqu'on voit, dans le contrat de mariage de M^me de Grignan que, sur les 200 000 livres, partie de la dot remise en deniers comptants la veille des épousailles, 180 000 livres devaient être employées au payement des dettes du mari. » D'après ce que nous avons lu dans la copie collationnée du contrat de mariage (Bibliothèque Nationale, 11444), la dot de 300 000 livres fut payée comptant jusqu'à 200 000 livres. Il est spécifié que les dettes antérieures au mariage devaient être payées sur les revenus des responsables et non par la communauté ou la dot. Il se trouve ici quelque différence entre ce qu'a dit M. Mesnard et ce qu'on lit ailleurs.

Pour achever le récit des négociations qui ont abouti au mariage

nous devons y ajouter encore un fait, d'ailleurs bien connu. D'après les lettres adressées à Mme de Grignan par sa mère et le comte de Brancas, et datées le 25 juin 1670 et le 2 septembre 1676, on apprend que ce même comte de Brancas « avait arrangé le mariage ». Voilà ce que prouve le document que nous avons le plaisir de publier pour la première fois, car celui-ci n'est rien moins qu'un contrat dressé par le comte de Brancas à Paris et signé le 6 octobre 1668 par Mme de Sévigné elle-même, les deux futurs époux, Mme de la Fayette (l'amie intime de la famille), cet oncle bien-aimé, l'abbé de Coulanges, « le bien bon », l'ami breton M. de Harouys, et Brancas lui-même. C'est évidemment la forme originale des articles de mariage bien plus longs et plus compliqués qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale ; le nôtre est un document établi dans une réunion intime, trois mois avant que le contrat officiel fût achevé par les notaires Gigault et Symonnet. Il nous donne donc une nouvelle date à insérer dans la série d'événements qui menaient au mariage; en outre, il explique cette phrase : « le comte de Brancas avait arrangé le mariage ».

Ce document est écrit de la propre main de Brancas et est de douze pages. Une autre feuille y est ajoutée et donne des détails fort intéressants au sujet de la dot de Mlle du Puy du Fou, seconde femme de M. de Grignan. Cette feuille est d'une autre main. Nos lecteurs se souviendront que le payement de la dot de Mlle du Puy du Fou donna lieu à des procès de très longue durée. Nous nous croyons obligés de publier ici le texte de cette feuille qui, à notre avis, pourrait bien fournir des renseignements fort utiles à ceux qui s'intéressent au sujet. Nos lecteurs n'oublieront non plus que Bussy-Rabutin était très mécontent de ce que M. de Grignan ne lui eût pas annoncé son mariage d'une manière formelle (voir la correspondance de Bussy et de Mme de Sévigné au commencement de 1670) et qu'il refusât de donner sa procuration pour que son nom parût au contrat. Est-ce qu'il cachait un sentiment assez naturel de regret et de surprise que sa chère cousine elle-même eût tenu secret pendant deux mois le fait que le premier contrat fût signé?

Nous nous plaisons à reconnaître la dette que nous devons à M. L. Wilmerding, de New-York, a qui appartient actuellement le manuscrit. M. Wilmerding l'a acheté aux enchères chez Sotheby et Cie (lot. 450), le 28 juin 1927. On ne sait rien de sa provenance antérieure. M. Wilmerding nous a accordé gracieusement la permission de l'offrir au public, et il a bien voulu nous faciliter notre tâche en nous expédiant les photographies du manuscrit. Nous voulons ici lui témoigner notre vive reconnaissance et, en même temps, nous le croyons bien, celle de tous ceux (fort nombreux à l'étranger comme en France) pour qui la lecture des lettres délicieuses de Mme de Sévigné est une preuve de plus que dans le domaine de la littérature il n'existe point de frontières nationales.

TEXTE

Monsieur de grignan ayant toute lestime imaginable pour mademoiselle de sevigni et desirant pasionement de l'espouser si ie rancontres ases de bien pour estre heureus ma choisi comme un de ses meilleurs amis pour me confier le segret de son cœur et pour savoir son bien et les intentions de madame sa mere sur les siennes. apres avoir veu madame de sevigni et apris sur sa parolle que mademoiselle de sevigni orat quatre sens milles livres de bien, savoir deus sens tous contents, sent autre ou elle s'obliget apres sa mort et quatre vint sinq qui lui revins encore du bien de monsieur son pere ou du sien monsieur de grignan ma temoigne estre tres satisfait de ce bien.

ie assure dautre part madame de sevigni que monsieur de grignan feret voir cler et iuste vint milles livres de rentes en fonts de terre et toutes les suretes neseseres pour les conventions du dot et du douere de mademoiselle de sevigni dont madame sa mere a temoigne estre contente et du reste ils sonts convenus resiproquement de fasiliter tous les expedien(ts) neseseres pour fasiliter (*sic*) achever leur memmes intentions dont estant convenus et sestant donnes les parolles commes des gens de bien et d'honneur peuvent faire de part et dautres que moienant lexsecutions de toutes ses choses rien ne pouret inpesdier lefet du mariage que monsieur de grignan soueste tant en atandant que toutes les choses qui se doives faire pour la conclusion de cette afaire puise estre faitte de la part des parents des uns et des autres, ils monts fait l'honneur de me choisir pour estre depositere de leurs parolle que madame de sevigni a treuve bon que sa fille resent de monsieur de grignan en presence de monsieur daroui de madame de la faieste de monsieur labe de coulange et de moy et de lui donner aussi la sienne et celle de mademoiselle sa fille que rien ne manqueret de son coste non plus que du sien ce qui touts sine le plus aimablement du monde et dont ils monts randu depositere pour lexsecution des choses qui ne peuves iamais manquer entre gens de biens et d'honneur laquelle ils ont iure qui sera sureste et quils nagirons que de conserf pour les choses qui fodra faire pour la faire reeusir cest de quoi ie me suis charge de la part des uns et des autres pour leur contentement et iagir comme un amî resiproque.

Fait a paris, le 6 octobre 1668.

Me Rabultin Chantal
M. La Vergne
L'Abbe de Colanges
M de Sevigne Grignan
De Harouys Vrancas

La feuille qui suit donne les détails financiers.

En ibbb Mr de Grignan a receu des 300,000 ll promis a Mlle de puy du fou par contrat de mariage la somme de 200,000 ll.

Savoir de Me de puy du fou mere.....	50,000 ll
et de Mr de believre 150,000 ll savoir :	
75,000 ll laissee par M le pp de believre a Mlle de puy du fou...	75,000
et 75,000 ll donne par M de believre.....	75,000
	200,000 ll
il est dit qu'il en fera enploye.....	140,000 ll
et y a dans la communaute.....	60,000 ll

On verra facilement que nous n'avons rien changé à l'orthographe de Vrancas.

H. R. C.
J. M. T.

QUESTIONS DE MÉTHODE :
LA CRISE DE LA CONSCIENCE EUROPÉENNE (1680-1715)

L'ouvrage de Paul Hazard : *La crise de la conscience européenne* (1680-1715)[1] est un très grand livre, l'un de ceux qui resteront, croyons-nous, lorsque le temps aura séparé ce qui sert à construire et disparaît et les monuments qui demeurent.

Certes, beaucoup de ses éléments ne sont pas neufs. Quelques douzaines d'érudits savaient, en gros, que toute la pensée du XVIII^e^ siècle européen se forme dans les quinze ou vingt dernières années du XVII^e^ siècle et les premières années du XVIII^e^ siècle. Quelques douzaines de livres ou d'articles avaient résolu ou débrouillé un certain nombre des problèmes que traite M. Hazard. Mais tout cela était ou dispersé, ou incomplet, ou mal éclairé. Les connaissances des érudits n'avaient abouti à aucun travail d'ensemble, parce qu'elles étaient trop imparfaites pour permettre de le mener à bien. M. Hazard complète, assemble, ordonne, achève avec une éclatante maîtrise.

Toutes les idées, nous dit-il, toutes les croyances, tous les systèmes sur lesquels avait vécu la génération classique sont alors ébranlés. Des changements psychologiques profonds substituent au goût du stable et du défini celui du complexe et du mouvement. Le goût des voyages, des voyages réels et de ceux de l'esprit, oppose à la discipline classique et à l'idéal étroitement français les façons de vivre et de penser de l'Angleterre et de cent peuples divers. Les croyances religieuses orthodoxes sont menacées jusque dans leurs fondations les plus profondes par les polémistes protestants, par Bayle et par bien d'autres. « Rationaux », exégètes, philosophes tels que Spinoza ou même Leibniz ruinent l'illusion qu'on pourra accorder la raison et la foi catholique ou chrétienne, dénoncent les « superstitions » et les « préjugés ». Rien ne reste en apparence, de ce qui faisait, vers 1670, les raisons de croire, de vivre et d'espérer ou du moins de se résigner. En politique même la foi monarchique est aussi vivement combattue que la foi religieuse.

Ce n'est pas dire qu'on n'offre plus aux hommes que le mol oreiller du scepticisme. La pensée humaine se voit interdire les espaces inaccessibles de la métaphysique. Mais Locke, puis d'autres, lui montrent qu'elle a oublié, en s'y perdant, d'explorer les domaines qui lui sont réservés, ceux de sa propre réalité et ceux de la réalité expérimentale.

1. Paris, Boivin, 1935, 2 vol. de VIII-326 p. et 316 p. Un vol. de notes et références de 160 p.

Outre cette tâche de découverte, d'exploration, elle a devant elle une tâche immense d'organisation. Il lui faut dresser le programme d'une religion naturelle, d'un droit naturel, d'une morale sociale, les réaliser et réaliser, par tout cela et par les progrès de la science, un bonheur humain qui soit de ce monde, qui soit un fait et non un rêve. L'idéal esthétique tend à se transformer aussi profondément que l'idéal moral et social. Il ne s'agit plus seulement d'écrire des œuvres parfaitement régulières et raisonnables ; il faut exprimer toute la vie, sa variété, son pittoresque ; il faut exprimer toute l'âme : la sensibilité changeante selon les peuples, instinctive, inquiète et la forme même la plus mystérieuse, mais la plus ardente de cette sensibilité, l'aspiration mystique.

Synthèse puissante ; et dont le premier mérite est l'extraordinaire clarté. C'est une œuvre de patience sans grand mérite que de numéroter toutes les pierres d'un édifice, de le démolir et de le reconstruire ailleurs. Mais si l'on se contente de démolir et de transporter les pierres par tombereaux, au hasard, quel architecte se chargerait de reconstruire? L'énorme masse de matériaux que M. Hazard a dû réunir n'était qu'une masse ; son ouvrage en a dégagé, comme par miracle, un édifice si simple, si sûr, si harmonieux qu'il semble bâti d'un coup de baguette magique. C'est, par surcroît, un édifice pittoresque et tout frémissant de vie. L'art de M. Hazard n'est pas moins remarquable que la clarté de son esprit. L'ouvrage est tout pénétré de cette qualité indispensable : le mouvement. On n'a pas à suivre la pensée de l'auteur, même claire ; c'est la pensée qui vous porte, qui vous entraîne comme par une force irrésistible. Ce mouvement a, je crois, le droit d'être plus ou moins abstrait ; M. Hazard l'a voulu pathétique et coloré : c'est à une sorte de drame que nous assistons, avec ses péripéties, ses batailles, ses dénouements ; les acteurs n'en sont pas seulement des idées, mais, quand il convient, les créateurs d'idées eux-mêmes avec leur tempérament ou même leurs allures et leurs gestes. Un style souple et chaleureux ; à chaque instant des images, et de la meilleure sorte, celles qui « peignent à l'esprit », comme on disait alors, sans jamais nuire à la justesse de l'idée pure.

Je suis de ceux qui feraient peu de cas de ces qualités d'art si elles n'étaient qu'une apparence brillante derrière laquelle la « science », la science historique ne trouverait qu'un mélange d'idées fausses, d'idées douteuses ou d'idées vraies seulement par hasard, car un historien mal informé est servi par le fait que des connaissances incomplètes suffisent pour rencontrer de temps en temps la vérité. Chez M. Hazard, l'historien vaut l'artiste. Il a toutes les patiences du chercheur et tous les scrupules de l'esprit critique. Sa documentation est immense. Il a dû parcourir plus de trente années de production littéraire, érudite, scientifique, dans une demi-douzaine de nations. Il en a rapporté une belle quantité de faits et de textes si habilement découverts, si intelligemment compris, si sûrement mis à leur place

qu'on ne pourra pas, je pense, le prendre en défaut sur aucun point important.

Est-ce à dire que l'ouvrage épuise la matière et qu'il ne puisse être ni complété, ni nuancé, ni corrigé. M. Hazard sait bien que non, puisqu'il va entreprendre lui-même une étude plus approfondie de l'influence de Locke en France. Nous connaissons encore très mal Saint-Évremond ; une thèse s'achève qui nous apprendra ce que ni M. Hazard ni nous ne savons. J'espère mener à bien quelque jour une étude d'ensemble sur l'école classique qui modifiera le résumé qu'en donne M. Hazard sur des points, je crois, importants,... etc., etc. Ne nous lassons pas de répéter que l'utilité de ces synthèses, quand elles sont bonnes, est de dresser une carte d'ensemble de pays inconnus ou mal connus assez sûre pour permettre, après elle, des explorations de détail plus fructueuses.

Je ne céderai donc pas au plaisir, trop facile, de prouver à M. Hazard qu'il ne nous a rien dit ou presque rien de quelque coin que, par hasard, je croirais connaître mieux que lui. Mais son livre et sa méthode me semblent appeler quelques réflexions. Disons, plus clairement, que j'ai publié un livre de synthèse sur les *Origines intellectuelles de la Révolution française*, où la méthode n'est pas la même. J'aime mieux le rappeler au lecteur pour ne pas sembler opposer à l'auteur des vérités immanentes qui ne seraient que ma vérité.

Je crois que la méthode de M. Hazard convient parfaitement à son sujet, mais qu'on risquerait de s'égarer si on la croyait applicable à tous les sujets. Cette méthode est une méthode de simplification esthétique. Quand on lit le texte des deux volumes, on le voit dominé par deux ou trois douzaines de grands noms ou de grandes œuvres (en donnant à « grand » le sens de grand par le rôle historique). Si l'on y joint — et on doit le joindre — ce que nous apporte le volume de notes, on y ajoutera deux ou trois centaines d'œuvres de second où troisième ordre publiées pendant la période envisagée. Mais ni le corps de l'ouvrage, ni les notes ne nous permettent de répondre avec précision à ce problème : dans quelle mesure ce qui a été incontestablement la crise d'une élite de consciences européennes a-t-il été aussi bien la crise ou d'une élite nombreuse ou d'un très grand nombre, la crise de *la* conscience et non de *certaines* consciences? De temps à autre M. Hazard nous parle bien du succès, ou du très grand succès, nous donne quelques références d'éditions, quelques preuves de diffusion, mais cela irrégulièrement et tout à fait incomplètement. Je n'y vois pas d'inconvénient. Je crois qu'une enquête minutieuse, méthodique prouverait, au moins pour la France (je ne sais rien des autres pays) que la crise de conscience a été seulement celle de quelques consciences d'élite. A lire hâtivement l'ouvrage de M. Hazard on pourrait croire que tout le XVIII^e^ siècle rationaliste, expérimental et sensible est déjà réalisé vers 1715. Et c'est bien vrai, en grande partie, pour ce qui est l'invention des doctrines ou les aspirations.

Mais ce qui est vrai également, est que doctrines ou aspirations sont alors incapables (du moins en France) d'agir profondément. Il peut fort bien arriver que des idées neuves, hardies ne puissent dépasser un cercle restreint de penseurs et restent sans action sur la vie; c'est ce qui est arrivé, dans bien des cas, au XVI^e^ siècle. Mais si le XVIII^e^ siècle proprement dit, sur bien des points, n'invente pas, il invente la forme qui porte, qui agit; il diffuse. L'étude de cette diffusion n'était pas nécessaire pour la période étudiée par M. Hazard. Dans d'autres cas, elle est indispensable; et elle appelle une autre méthode. Une sorte de simplification esthétique n'est plus possible. Il faut que le lecteur voie non plus quelques cervelles penser, mais des masses lire et réagir; la documentation complexe doit laisser, dans l'exposé, quelque chose de sa complexité.

J'ajouterais même — et ceci n'est pas davantage une critique, mais un simple point de vue — qu'on pourrait concevoir le sujet même de M. Hazard traité avec une moins harmonieuse sobriété, avec un afflux plus grand de documents non seulement dans les notes, mais encore dans l'exposé. Sur certains points, la vie pourrait être plus fidèlement reflétée si on la laissait entrer avec sa richesse un peu confuse. Qu'il ait été hardi, nouveau, de la part de Saint-Évremond, de Fontenelle, de Bayle et de bien d'autres de nier, directement ou par suggestion, des croyances catholiques ou chrétiennes, les miracles, les prophéties, nous le croyons sans peine. Il n'est pas nécessaire de nous prouver que l'immense majorité des Français étaient alors profondément, étroitement catholiques. Mais il était presque aussi hardi, avec les risques en moins, de déclarer qu'il était absurde de croire à toutes sortes de choses merveilleuses, présage des comètes ou dent d'or dans la bouche d'un enfant. Car on peut dire que le merveilleux, sous ses formes les plus absurdes, était alors la pâture même des doctes et des savants. M. Hazard en dit quelque chose (t. II, p. 109), mais n'est-ce pas insuffisant! Ce n'est pas pour rien que le *Journal des Savants* ajoute à ce titre « ou recueil succinct et abrégé de tout ce qui arrive de plus surprenant dans la nature et de ce qui se fait ou se découvre de plus curieux dans les arts et dans les sciences ». Là, comme dans les romans loués par Fontenelle, on veut du « vrai peu commun », c'est-à-dire qu'on discute incessamment les pires absurdités, des hommes qui allaitent les enfants, d'un poisson qui se dévore lui-même, des habitants de Formose qui ont une queue de porc, d'une religieuse de Rome qui, sans rien boire, rend par jour cent litres d'urine, d'une souris qui reste neuf mois vivante dans l'estomac d'un paysan anglais,... etc. La magie n'est pas moins à la mode. Beaucoup croient que s'il y a une magie démoniaque et digne du bûcher, il y a aussi une magie « naturelle » ou un art d'agir par des moyens mystérieux sur les forces cachées de la nature; les livres de Cornelius Agrippa et de l'abbé de Vallemont ne sont pas moins répandus que ceux de Bayle ou Fontenelle. Un très bon livre récent de M. Harcourt

Brown, *Scientific organizations in France in the seventeenth century*, montre que dans les assemblées mêmes ou académies des doctes, de l'abbé Bourdelot, par exemple, on est assez souvent tout aussi dénué d'esprit critique. Sans doute, le cartésianisme triomphe; mais combien encore lui résistent ou n'en tirent que d'absurdes caricatures!

Tout cela et tout ce que je pourrais ajouter n'apprend rien ou du moins rien d'essentiel à M. Hazard; mais il aurait pu, sur ces points, ne pas simplifier, ne pas procéder par résumés ou allusions rapides ou omissions volontaires. Une thèse, qui s'achève, de M. Émile Bouvier et qui touchera une partie de son sujet, emploiera une méthode plus énumérative, plus chargée de faits. M. Hazard a préféré simplifier. Il n'a payé cela d'aucune erreur. Et je vois bien ce qu'il y a gagné : cette clarté surprenante, cette aisance souveraine, cette élégance qui est un enchantement. Inversement, une méthode différente pourrait (si elle est maniée avec le talent nécessaire) nous donner l'impression et peut-être le plaisir de calquer la vie de plus près, d'être moins « artiste », mais plus « réaliste ». Serait-il possible d'associer pleinement les deux méthodes? Je ne pense pas, pas plus qu'on ne pourrait concevoir un roman associant l'art des *Misérables* ou de *Germinal* et celui de la *Princesse de Clèves* ou de *Manon Lescaut*. Affaire de goût et de tempérament. La seule règle est que l'historien de la littérature ne sacrifie jamais la recherche de la vérité, si longue et si difficile qu'elle soit. Et nul plus que M. Hazard n'a eu le respect de cette vérité.

Daniel Mornet.

ENCORE LA FONTAINE ET BERNIER

M. Henri Busson m'ayant mis en cause dans sa récente étude sur *La Fontaine et l'âme des bêtes*[1], je crois nécessaire de rétablir les faits.

A vrai dire, je pourrais m'étonner. Après m'avoir personnellement prodigué des éloges que je ne sollicitais pas, M. Henri Busson restreint aujourd'hui de son mieux la portée de ma contribution. Après m'avoir cordialement avisé qu'il me citerait beaucoup, il ne me cite en fait que pour essayer chaque fois de me réfuter. Singulière attitude, dont les raisons sont toutefois claires. M. Busson préparait son étude quand parut la mienne. Il m'écrivit alors « que son commentaire du *Discours à M^me^ de la Sablière* était évidemment le même que le mien », que j'avais « évidemment tué son article en utilisant la source principale de La Fontaine, par où je me rencontrais avec lui et rendais son étude inutile » (*sic*). Je lui répondis que je ne me flattais pas d'avoir épuisé les sources de La Fontaine, et qu'un spécialiste averti des courants intellectuels du XVII^e^ siècle discernerait sans peine des influences complémentaires. Or, c'est la « source principale » que M. Busson conteste aujourd'hui. Devancé, il se ravise, et rejette en seconde zone des textes devenus gênants. La chose est humaine : encore eût-il fallu trouver des arguments probants.

Je me réserve de revenir ailleurs sur quelques-unes des *Fables*. Je me tiendrai donc ici à l'essentiel.

1° M Busson fausse délibérément mes conclusions. Il écrit, touchant l'*Abrégé* de 1678 : « Il me paraît excessif *de paraître tirer, même en s'en défendant*, toute la philosophie de La Fontaine de cet ouvrage ». Qu'est-ce à dire? M'arriverait-il de soutenir des thèses malgré moi? Et que signifie l'ambiguïté *paraître tirer*? L'ai-je fait, oui ou non? Que penser d'une critique qui se formule sans se formuler?

En fait, j'ai textuellement écrit ceci :

> Nous ne prétendons pas que Bernier soit le seul philosophe dont La Fontaine s'inspire après 1670. La littérature philosophico-scientifique du XVII^e^ siècle reste mal connue : des explorations méthodiques révéleront assurément d'autres influences. Nous n'entendons pas non plus que La Fontaine ait chaque fois utilisé l'*Abrégé*, lui empruntant avec l'idée les expressions décisives. Même parmi les pages que nous avons citées, si plus d'une a visi-

1. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1935, pp. 1-32. Mon étude *Sur la philosophie de La Fontaine dans les livres VII à XII des Fables* a paru dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation*, 15 décembre 1933 et 15 juillet 1934.

blement servi de source[1], d'autres n'offrent que des parentés plus diffuses, des concordances. Mais ces concordances nous paraissent encore capitales.

Pouvais-je m'exprimer plus nettement? Je n'ai pas *tiré* de Bernier toute la philosophie des *Fables* : par une série de confrontations précises j'ai tenté d'établir le *gassendisme* de La Fontaine au sens strict du terme. Bernier m'a fourni le fil conducteur, comme jadis à La Fontaine lui-même. A la lumière de l'*Abrégé*, j'ai montré quels liens étroits unissaient des sujets divers en apparence, comment les six derniers livres posaient de fable en fable les fondements d'un système cohérent. Sachant, on voudra le croire, aussi bien que M. Busson, quelles complexes polémiques s'étaient engagées autour du gassendisme et du cartésianisme, je réservais à dessein la possibilité des influences secondaires. Il me suffisait de restituer aux *Fables* toute leur valeur philosophique, de marquer l'influence dominante, de poser la trame d'un commentaire désormais rigoureux : tâche assez vaste!

Il est vrai que M. Busson conteste la nouveauté de cet effort. « L'influence de Bernier sur les idées de La Fontaine, dit-il, était depuis longtemps soupçonnée. » Et il allègue, avec un article du docteur E.-T. Hamy sur *La Fontaine et Bernier*, l'excellent livre de L. Roche, *La vie de Jean de La Fontaine*. Or le docteur Hamy, dans un discours de neuf petites pages à la Société académique de Boulogne-sur-Mer, signalait, sans aucunement préciser, l'influence sur les fables orientales et sur le *Discours à M^me^ de la Sablière*; quant à L. Roche, malgré sa pénétration coutumière, il s'arrêtait surtout à l'orientaliste, et en fait d'influence philosophique, voyait en Bernier un excitateur à penser, non l'initiateur à une doctrine caractérisée. Oui, on a souvent rappelé Gassendi et Bernier à propos de La Fontaine; mais nul, que je sache, ne s'était avisé de chercher toute l'armature gassendiste à travers les *Fables*; nul n'avait soupçonné le lien entre la physique et la morale, ce qui constituait le vif de ma démonstration. Je regrette d'avoir à faire ici cette mise au point.

En tout cas, il s'agissait pour moi non pas tant de sources que de doctrine d'ensemble. A aucun moment je n'ai eu l'outrecuidance de prétendre régler une fois pour toutes la question du détail littéral. M. Busson n'ignorait pas ces légitimes réserves, que je lui avais personnellement confirmées. Comment les « apparences », si tant est que j'en eusse donné contre moi, pouvaient-elles l'égarer? Il est par trop aisé de triompher en déformant de parti-pris la thèse adverse.

2° Abordant la discussion de fond, M. Busson met en doute que La Fontaine ait pu consulter utilement l'*Abrégé* de 1678. « Il faudrait, dit-il, supposer que La Fontaine a connu l'ouvrage en manuscrit. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est qu'une hypothèse. » Là encore j'aimerais plus de netteté. La Fontaine a-t-il ou n'a-t-il pas connu

1. Et parmi celles-ci je comprenais celles qui correspondent aux vers 199-237 du *Discours*. Pour les vers précédents, j'établissais les rapprochements avec beaucoup moins de rigueur. M. Busson n'a tenu aucun compte de ces nuances.

avant le *Discours* le texte de 1678? M. Busson ne répond ni oui ni non. Il penche seulement vers la solution négative. Ainsi se trouverait discrètement éliminée la « source principale ».

Je serai plus affirmatif. Il faudrait d'abord ne pas jouer sur les mots. M. Busson admet que Bernier fut le « directeur d'études » de La Fontaine, que spécialement sur la question de l'âme des bêtes il dut avoir avec lui des « conversations et discussions ». Plaisant aveu! Que La Fontaine ait eu de Bernier un texte écrit ou un exposé oral, la différence apparaît mince; et l'on ne doit pas moins se reporter aux pages de l'*Abrégé* dont l'exposé tira nécessairement sa substance. Après tout, je pourrais n'en pas demander plus. Mais, par surcroît, les raisons de M. Busson s'avèrent singulièrement fragiles.

Raisons de vraisemblance. Les livres VII à XI des *Fables* ayant été imprimés à peu près en même temps que l'*Abrégé* de 1678, La Fontaine n'a pu efficacement utiliser celui-ci qu'en manuscrit. Dans ces conditions, *il est bien plus naturel*, écrit M. Busson, d'envisager une influence orale, ou une commune lecture de Gassendi. J'avoue ne pas comprendre. Si Bernier a documenté La Fontaine, s'il lui a exposé l'état des questions et signalé les publications utiles, comment ne lui eût-il pas communiqué ses propres pages, qu'il devait estimer *a priori* les plus décisives? Puisque La Fontaine suggérait en vers la philosophie que Bernier exposait dogmatiquement en prose, *il est bien plus naturel* de supposer que les deux hommes, commensaux et amis, travaillaient de concert et confrontaient leurs écrits.

Raisons de dates. Il s'agit de savoir si l'Abrégé de 1678 fut élaboré assez tôt pour que La Fontaine y pût puiser. M. Busson ne pose pas même la question. J'apporterai donc des précisions. La première édition, encore très incomplète, de l'*Abrégé*, parut dès 1674, avec le permis d'imprimer *daté du 2 mai 1673*. Or la préface comportait la déclaration suivante :

> *Tout l'ouvrage est presque achevé.* Cependant, je n'en donnerai présentement que cette première partie. J'ai cru que le donnant ainsi traités par traités on le lirait plus volontiers, et qu'il me serait plus aisé de satisfaire à ceux qui me voudront proposer leurs difficultés. J'ai néanmoins mis à la fin de ce volume en forme d'appendice la table de toutes les autres matières les plus importantes, la fin du traité de l'âme et quelques parcelles de la logique; parce que tout cela pourra donner par avance une idée générale de toute notre manière de philosopher.

Ce n'est pas tout. Deux autres éditions parurent en 1675, dont M. Busson ne souffle mot. L'une restait conforme à celle de 1674; mais l'autre, parue chez Michallet en volume non plus in-12 mais 8°, offrait une « seconde partie contenant l'institution astronomique, les systèmes de Ptolomée, de Copernic et de Tycho-Brahé, plusieurs questions qui regardent la nature et les propriétés des cieux et des astres, et la réfutation de l'astrologie judiciaire ». Ce second volume, qui correspond au tome IV de l'édition 1678, constituait donc un com-

plément important; *et le permis d'imprimer en était daté, comme pour la première, du 2 mai 1673.* Ainsi donc, rien n'empêche d'admettre que l'essentiel de l'œuvre fût écrit dès 1673 — cinq ans avant le second recueil des *Fables* — selon le témoignage de Bernier lui-même. Il était, d'ailleurs naturel de préparer le public à une vulgarisation de cette envergure. On peut croire que, conformément à l'usage du temps, Bernier lut des chapitres de son manuscrit dans les salons, qu'il les commenta dans ses leçons de philosophie à M^me^ de la Sablière. En ce lancement périlleux, devant les résistances de M^me^ de la Sablière elle-même, La Fontaine apparaissait comme un précieux allié : on s'expliquerait difficilement que Bernier ne lui eût pas fourni toutes les armes nécessaires.

Venons à une « grave raison ». Au tome VI de l'*Abrégé* de 1678, p. 379, le nom de Perera est cité deux fois : « Ils prétendent donc, après un certain Espagnol nommé Perera, que si on admet que les brutes pensent,... etc. » Et un peu plus loin : « Certainement il serait à souhaiter qu'on pût bien clairement démontrer ce qu'avancent Perera et ses sectateurs... » Or, dans une lettre de novembre 1687 à la duchesse de Bouillon, La Fontaine avoue avoir ignoré jusque-là l'auteur espagnol. Conclusion : La Fontaine n'a pas dû voir avant le *Discours* l'abrégé de 1678. — M. Busson badine sans doute. En vertu du même principe soutiendra-t-il qu'en 1687 La Fontaine n'avait jamais eu entre les mains l'*Abrégé* de 1678, non plus que celui de 1684? Ce serait pour le moins inattendu! L'explication nous paraît autre. Lorsqu'il composa son *Discours*, La Fontaine visait avant tout à réfuter Descartes; il n'avait pas à s'inquiéter des origines de la théorie cartésienne, à plus forte raison d'un auteur obscur, que l'*Abrégé* présentait assez dédaigneusement comme *un certain Espagnol*. Que le nom ne l'ait pas frappé, dans la foule de ceux que cite complaisamment Bernier; qu'il n'ait éveillé en sa mémoire aucun écho *plus de dix ans après*, on n'en saurait être surpris. De toute façon, d'un détail négligé on ne peut logiquement déduire que La Fontaine n'avait pas lu l'*Abrégé*, même les pages sur l'âme des bêtes.

Enfin, M. Busson omet la comparaison d'ensemble. Pour que sa thèse fût valable, il faudrait la certitude que les autres fables du second recueil ne doivent rien à l'*Abrégé* complet. C'est ce qu'il s'abstient de prouver. Croira-t-on que La Fontaine n'avait pas lu de près les chapitres de morale, parus seulement en 1678, et avec lesquels tant de fables offrent d'étroites parentés? Plus encore, ne faut-il pas tenir compte de la probabilité que donne un faisceau unique d'affinités et de ressemblances? « Les idées essentielles de La Fontaine, dit M. Busson, étaient vulgarisées et souvent longuement développées dans d'autres traités. » On le sait. Mais ne faut-il pas les chercher d'abord dans l'ouvrage qui les systématise le mieux, et groupe manifestement le plus de similitudes?

Ainsi l'on ne peut sans arbitraire écarter l'*Abrégé* de 1678. *A priori*

celui-ci doit servir de base dans tout commentaire philosophique des secondes *Fables*.

3° En fait, dans sa théorie de l'âme des bêtes, La Fontaine a-t-il puisé d'abord chez Bernier? Ambigu comme toujours, M. Busson ne le nie pas absolument. Mais il propose d'autres textes qui se substituent chaque fois aux miens, et en font, si je puis dire, l'économie. Certes, La Fontaine se documentait. Mais étant admis qu'il put disposer du manuscrit de Bernier, comment croire qu'il consulta Gaffarel, le P. Pardies, Menjot, Du Hamel, l'anglais Willis, ou le texte latin de Gassendi, *à l'exception de l'Abrégé*?

Constatons d'abord que, dans son désir de substitution à tout prix, M. Busson n'évite pas l'étrangeté. Pour commenter l'argument de La Fontaine,

> ... et sort-il pas de l'or
> Des entrailles du plomb?...

j'avais cité quelques lignes de Bernier prouvant que les Gassendistes croyaient effectivement à la transmutation des métaux et à la légitimité de l'alchimie. M. Busson objecte que, dans ce passage, il s'agit de la transmutation à partir du mercure et non du plomb. Était-ce si grave? Et le principe une fois posé, l'ordre des transmutations importe-t-il ici tellement? Mais il y a mieux. M. Busson opère une simplification tendancieuse. Qu'on relise de près le passage : on verra qu'il ne s'agit pas simplement d'une transmutation à partir du mercure; Bernier rappelle la théorie d'après laquelle le mercure serait la matière commune à tous les métaux, mais que, fixé de la façon la plus parfaite dans l'or, il pourrait recouvrer « cette nature d'or », qu'il fût seul ou caché dans les autres métaux, *dont le plomb*. On pourrait ainsi partir de n'importe quel métal : il suffirait d'agir sur le mercure qui le constitue partiellement et détermine sa nature. Quant au choix du plomb parmi les autres métaux, il ne surprend pas ; la Bible elle-même le suggérait, et Racine écrira plus tard, évoquant la redoutable transmutation inverse : « Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? »

Le texte de Bernier reste donc probant. Or M. Busson prétend lui substituer une page d'Antoine Menjot, qu'il estime plus significative, fût-ce comme exemple des conversations alors courantes. « La comparaison instituée par La Fontaine pour s'expliquer comment on peut du plomb tirer de l'or, c'est-à-dire d'un métal vil un métal précieux, de la matière une pensée, la voici, sous une forme moins vulgaire (?) chez un des habitués du salon de M^me^ de la Sablière. » Et voici, en effet, les lignes essentielles : « L'industrie humaine a trouvé le moyen de fabriquer du papier avec des haillons, du cristal et des glaces de Venise avec de la cendre, et des dentelles très fines avec de l'herbe. Pourquoi donc refuser à la Nature, d'ailleurs si ingénieuse, l'adresse de construire l'âme des brutes d'une matière qui nous en paraît si éloignée »? Est-ce sérieux?

Mais surtout M. Busson vient fatalement à fausser la pensée de La Fontaine. Considérons les vers les plus décisifs, ceux où se formule l'essentiel de la théorie :

A l'égard de nous autres hommes,
Je ferais notre lot infiniment plus fort;
Nous aurions *un double trésor :*
L'un, cette âme *pareille en tous* tant que nous sommes,
Sages, *fous*, enfants, *idiots*,
Hôtes de l'univers sous le nom d'*animaux*;
L'autre, encore une autre âme, *entre nous et les anges*
Commune en un certain degré.

« C'est peut-être, dit M. Busson, la partie la plus curieuse et la moins expliquée de notre *Discours*. » La moins expliquée? J'avais cité les passages correspondants de Bernier. Dédoublement de l'âme humaine : « Il doit y avoir dans l'homme *une double faculté*.... L'âme humaine, que l'on peut croire avec beaucoup de vraisemblance être composée de deux parties, etc. » ; — communauté de la partie inférieure de cette âme avec les êtres inférieurs : « Par la seconde, il est dit avoir été *semblable aux fols et aux animaux déraisonnables*... ; l'autre, qui leur soit *commune avec les bêtes*, etc.[1] ; — affinités de la partie supérieure avec les anges : « L'homme est par une sienne partie *fort peu au-dessous des anges*.... Il est dit, selon la première, *vivre une vie intellectuelle et angélique*, etc. » La thèse ressort suffisamment; et chaque fois l'idée, les termes mêmes concordent. Que souhaiter de plus?

M. Busson, sans écarter ces textes, les écarte pourtant, et préfère recourir à l'Anglais Willis. De celui-ci, il ne cite aucun extrait, aucune expression qui corresponde à celles du *Discours*. Il résume surtout la théorie de l'origine et du développement de l'âme, puis conclut :

« Est-ce là la source de La Fontaine? Je n'ose l'assurer, le fabuliste ayant, même dans l'hypothèse de l'affirmative, appliqué à l'âme spirituelle ce que le médecin [Willis] dit de l'âme matérielle. Et il ne faut pas oublier que Bernier aussi professe que l'homme a successivement une âme végétative, sensitive, puis raisonnable, ce qui ressemble assez à la théorie de La Fontaine, autant qu'on peut le préciser.

Dans ces conditions, pourquoi Willis et non Bernier?

Il serait une autre raison : Willis croit à deux âmes distinctes et non à une âme double. « C'est là thèse même de La Fontaine », affirme M. Busson, qui cette fois s'avance trop, et attribue à notre poète une « hardiesse extraordinaire ». D'abord, est-il vrai que l'unité de l'âme fût alors « chose indiscutée » ? Même chez les Gassendistes, ne conviendrait-il pas de distinguer entre la doctrine ouvertement professée et la pensée réelle? La thèse restait ambiguë, peut-être à dessein. Surtout, il faut tenir compte ici de l'approximation poétique. On ne saurait

1. Ajoutons encore : « Prenant l'âme qui est dans un animal parfait, qui a du sang et qui respire, ce que nous en dirons pourra aisément s'entendre de tous les autres; nous parlerons de l'âme comme si nous parlions de celle du chien, du cheval, du coq, de l'aigle et autres semblables animaux... » (V, 454.)

exiger d'un discours en vers la perpétuelle rigueur d'un exposé dogmatique, l'artiste fût-il La Fontaine. La poésie philosophique, d'une étonnante concision dans ces *Fables*, n'exclut parfois pas l'obscurité. A plus forte raison devant une théorie subtile faut-il interpréter avec prudence. Le *double trésor* n'implique rien de plus que la *double faculté* de Bernier. Seuls les mots *encore une autre âme* peuvent embarrasser. Mais l'*Abrégé*, lui aussi, tout en affirmant l'unité de l'âme, offre la même équivoque :

On dira peut-être *que les autres animaux n'ayant qu'une seule âme, il n'y a pas d'apparence que les hommes en aient deux. Mais quel inconvénient peut-il y avoir en cela*, puisqu'outre les fonctions de l'âme sensitive qui lui sont toutes communes avec les autres animaux, *et qui, par conséquent, partent d'une âme semblable*, nous voyons qu'il en exerce d'autres particulières, et si relevées *qu'il est nécessaire qu'elles soient produites par une âme entièrement différente*[1] ?

Ailleurs encore :

Nous disons de même que l'*âme sensitive* est comme une disposition dans la matière pour que l'*âme raisonnable* y puisse être, en tant qu'elle est comme le milieu entre la matière et elle, l'*âme raisonnable étant unie à la sensitive*[2].

On cherche en vain la divergence : M. Busson force évidemment la pensée de La Fontaine pour la séparer de l'*Abrégé*. « Cet ouvrage, dit-il, contient au tome VI un traité de l'âme des animaux. Il suffit de le parcourir pour juger combien il est superficiel en comparaison du *Discours à M^me^ de la Sablière* ». Qu'on lise au lieu de parcourir : on ne jugera pas une même doctrine superficielle chez l'un, profonde chez l'autre.

Je pourrais réfuter ou rectifier bien d'autres légèretés; en ce qui me concerne ces preuves suffiront. Même pour le *Discours*, si débattue que fût la question de l'âme des bêtes, M. Busson n'évince pas l'*Abrégé* de 1678, qui reste le texte fondamental, ou, comme il le reconnaissait d'abord, la « source principale ». Il propose seulement, en plus, ou à côté, des sources accessoires dont je ne me soucie pas de discuter ici en détail la probabilité, et que le lecteur appréciera.

René Jasinski.

1. V, 486-487.
2. *Ibid.*, 488.

BIBLIOGRAPHIE DE PIÈCES DE THÉATRE PARUES EN FRANCE DE 1815 A 1848

Avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale.

(*Suite.*)

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Picard, Louis Benoît.	M. de Boulanville ou la double Réputation.	Comédie en trois actes et en prose.	Représentée le 8 février 1816.
*Picard, Louis Benoît.	Les Charlatans et les Compères.	Comédie en cinq actes et en prose.	1820. Date donnée par Thieme. L'exemplaire que j'ai vu ne porte pas de date.
—	L'Intrigant maladroit.	Comédie en trois actes.	27 décembre 1820.
—	La Maison en Loterie.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	8 décembre 1817.
* —	Les trois Quartiers.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 31 mai 1827.
—	Les deux Philibert.	Comédie en trois actes.	Jouée le 10 août 1816.
—	Vanglas.	Comédie en cinq actes et en prose.	Jouée le 28 août 1817.
* Picard et Mazères.	Héritage et Mariage.	Pièce.	Publiée en 1826.
*Picard, Wafflard et Fulgence.	Un Jeu de Bourse ou la Bascule.	Pièce.	Jouée en juillet 1821.
Picard, Wafflard et Fulgence.	Les deux Ménages.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 21 mars 1822.
Pierron, Eugène.	Aline Patin.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Théâtre Beaumarchais, 16 novembre 1847.
Pigault-Lebrun.	La Lettre de Cachet ou les Abus de l'Ancien Régime.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 26 février 1823.
Pillet G.-F.	L'École des Veuves.	Drame en trois actes et en vers.	Odéon, 26 août 1826.
Pixerécourt, Guilbert.	Le Belvéder ou la Vallée de l'Etna.	Mélodrame en trois actes en prose.	Ambigu-Comique, 10 décembre 1818.
—	Le Mont Sauvage ou le Solitaire.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 12 juillet 1821.
—	Le Pavillon des Fleurs ou les Pêcheurs de Grenade.	Comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes.	Opéra-Comique, 13 mai 1822.
—	La Place du Palais.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 26 mars 1824.
* —	Valentine ou la Séduction.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Gaîté, 15 décembre 1821.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Pixerécourt et Francis.	Valentine ou le Château et la Ferme.	Mélodrame en cinq actes.	Gaîté, 20 mars 1834.
Pixerécourt et Mélesville.	L'Aigle des Pyrénées.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 19 février 1829.
Plancy (Collin de).	Les Jésuites remis en cause ou Entretiens des Vivans et des Morts. Partisans et Adversaires à la Frontière des deux Mondes.	Drame théologique en cinq journées.	Publié en 1825.
Poessckiers-Binon.	Une Matinée d'un Ambitieux.	Pièce.	Cité par M. Rondel dans son *Dossier politique*. Parut en 1840.
Potier et Guénée.	Le Bijoutier de Nuremberg.	Drame en trois parties.	Théâtre-Saint-Antoine, 6 octobre 1840.
Potier et Rimbaut.	L'Amie et l'Amant ou la Confiance du Mari.		Parut en 1840.
Poujol.	La Girouette de village.	Comédie en un acte et en prose.	Théâtre-Favart, 6 juillet 1818.
Poujol et Hubert.	La Jambe de bois.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 20 août 1825.
—	Le Mendiant.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Ambigu-Comique, 1er décembre 1825.
Prosper, et Delacroix.	Sujet et Duchesse.	Drame en cinq actes.	Panthéon, 25 septembre 1839.
Provence, Charles.	L'Homme du Destin.	Panorama historique et militaire en huit tableaux.	Théâtre du Gymnase de Lyon, 27 décembre 1837.
Pyat, Félix.	Le Chiffonnier de Paris.	Drame en cinq actes, douze tableaux. dont un prologue.	Porte Saint-Martin, 11 mai 1847.
Pyat et Luchet.	Le Brigand et le Philosophe.	Drame en cinq actions.	Porte Saint-Martin, 22 février 1834.
Querelles (Alexandre de).	L'École des Députés.	Comédie en cinq actes et en vers.	Publiée en 1838.
—	Le Misanthrope politique.	Comédie en cinq actes et en vers.	Publiée en 1846. Écrite en 1835.
—	Le nouveau Tartuffe ou l'Homme du Jour.		Citée par M. Rondel dans son *Dossier politique*. Publiée en 1846.
Rabou, Charles.	Une Charte.	Pièce.	Publiée dans la *Revue de Paris*, vol. XXXVIII, 1832.
Raymond et le baron Taylor.	Bertram ou le Pirate.	Mélodrame en trois actes et en prose.	1822.
De Reiffenberg.	Les Politiques de Salon.	Comédie en trois actes et en vers.	Reçue, mais non représentée. Publiée en 1821.
Révéroni-Saint-Cyr.	Les Partis ou le Commérage universel.	Comédie en trois actes et en vers.	Non jouée ; publiée en 1817.
—	Le Sybarite ou le Voluptueux.	Comédie en trois actes et en vers.	Publiée en 1817.
Riboutté.	L'Amour et l'Ambition.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français 22 novembre 1822.
—	Le Spéculateur ou l'École de la Jeunesse.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 24 juin 1826.
Rimbaut et Boulé.	Denise ou l'Avis du Ciel.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 3 avril 1840.
Roche.	Un Conseil du Ministère.		Parut en 1829.
Roche et Duflot.	Une Culbute.		Parut en 1830.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Roche et Duflot.	Le nouveau Ministère.		Parut en 1829.
Rochefort.	Le Comédien de Salon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 30 juin 1836.
Rochefort et Langlé.	Les deux Élèves.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 9 janvier 1827.
Romieu.	Proverbes romantiques.		Publiés en 1827.
Romieu et Wailly.	L'Adjoint et l'Avoué.	Comédie en deux actes et en prose.	Odéon, 14 juin 1824.
Rosier.	L'Amour.	Comédie en trois actes et en prose.	Variétés, 21 septembre 1839.
—	A Trente Ans.	Comédie en trois actes et en prose.	Vaudeville, 25 janvier 1838.
—	La dernière Conquête.	Comédie mêlée de chant, en deux actes.	Vaudeville, 7 décembre 1847.
—	La Foi, l'Espérance et la Charité.	Drame en cinq actes et six parties.	Gaîté, 1er avril 1848.
*(?) —	La Mansarde du Crime.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Vaudeville, 4 novembre 1840.
—	Le Mari de ma Femme.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 14 juillet 1830.
—	Le Mariage par dévouement.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 3 mai 1831.
—	Un Mousquetaire gris.	Comédie en deux actes.	Variétés, 15 juin 1847.
—	Le Pouvoir d'une Femme.	Comédie en deux actes.	Variétés, 10 mars 1848.
—	Un Procès criminel ou les Femmes impressionnables.	Comédie en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 24 mai 1836.
* —	Le Protégé.	Comédie mêlée de chant en un acte.	Vaudeville, 12 mai 1839.
*Roucher J.-R.	Les Dangers de la Corruption.	Pièce.	Parut en 1816.
*(?) —	Le Jeune Satirique.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre royal de Bruxelles, 4 janvier 1818.
De Rougemont.	Le Discours de Rentrée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 28 novembre 1838.
—	La Dot du Savetier.	Comédie grivoise en deux actes.	Variétés, 13 décembre 1822.
—	La Duchesse de Vaubalière.	Drame en deux actes.	Porte Saint-Martin, 25 juin 1836.
—	Est ce un Rêve?	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 4 juillet 1835.
—	Eulalie Granger.	Drame en cinq actes et en sept tableaux.	Porte Saint-Martin, 6 mai 1837.
—	La Fille du Cocher.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 2 avril 1834.
—	Une Heure de Sainte-Pélagie ou la Prison pour dettes.	Comédie en un acte et en prose.	Gymnase, 28 septembre 1822.
—	Il faut que Jeunesse se passe.	Comédie en trois actes, en prose.	Théâtre-Français, 1er juillet 1839.
—	Léon.	Drame en cinq actes, en prose.	Porte Saint-Martin, 1er décembre 1836.
—	La Maison de Jeanne d'Arc.	Anecdote-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 octobre 1818.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
De Rougemont.	Mérinos Béliéro ou l'autre École des Vieillards.	Parodie en cinq actes et en vers.	Variétés, 20 juin 1829.
—	Le Prêté rendu.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Vaudeville, 31 mai 1819.
—	Sbogar.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 26 décembre 1818.
—	Les deux Sœurs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 novembre 1821.
—	Vingt-Cinq pour Cent.		Parut en 1826.
De Rougemont, Brazier et de Courcy.	Les Variétés de 1830.	Revue de l'année.	Variétés, 31 décembre 1830.
De Rougemont et Carmouche.	Le Fort de la Halle.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 16 juin 1821.
De Rougemont, de Courcy et Dupeuty.	Le Courrier de la Malle ou M. Prud'homme en voyage.	Comédie mêlée de couplets, en trois actes et en cinq tableaux.	Vaudeville, 3 avril 1832.
De Rougemont, de Courcy et Gustave.	Le Roman par lettres ou le Chapitre XVIII.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 6 mai 1826.
De Rougemont et de Courville.	Mon Ami Polyte.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 17 mars 1835.
De Rougemont et Dupeuty.	La Croix d'Or.	Comédie en deux actes.	Palais-Royal, 2 mai 1835.
—	Madelon Friquet.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 1er octobre 1835.
De Rougemont, Dupeuty et Alhoy.	La Correctionnelle.	Scènes épisodiques.	Variétés, 31 mars 1840.
De Rougemont, Dupeuty et Antier.	Pierre le Rouge.	Comédie en trois actes mêlée de chant.	Vaudeville, 12 octobre 1836.
De Rougemont, Dupeuty et Arago.	Paris dans la Comète.	Revue-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 31 décembre 1835.
De Rougemont, Edmond et Desprez	Les Ermites.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 25 juillet 1821.
De Rougemont, d'Ennery et Granger.	La Reine des Blanchisseuses.	Vaudeville en deux actes.	Variétés, 25 septembre 1838.
De Rougemont et Gabriel.	La Demande en Grâce ou les Pages de Manchester.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 14 juin 1821.
De Rougemont, Gabriel et Sauvage.	Athènes à Paris ou le nouvel Anacharsis.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 1er décembre 1821.
De Rougemont, Lafitte et Lagrange.	Jeanne Vaubernier ou la Cour de Louis XV.	Comédie en trois actes.	Odéon, 17 janvier 1832.
De Rougemont et La Salle.	Les Frères féroces.	Mélodrame en un acte.	Porte Saint-Martin, 21 septembre 1819.
De Rougemont, Maréchalle et Tronet.	Le Mariage du ci-devant Jeune Homme.	Comédie en un acte, en vers.	Porte Saint-Martin, 16 mai 1820.
De Rougemont et Mélesville.	Les deux Médecins.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 janvier 1822.
De Rougemont et Melvil.	Les deux Capitaines.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 29 mai 1821.
De Rougemont, Merle et Brazier.	Les deux Mariages.	A-propos en un acte, à l'occasion du mariage de S. A. R. Mgr le duc de Berry.	Variétés, 15 juin 1816.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
De Rougemont, Merle et Simonnin.	Le Cuisinier de Buffon.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 29 juillet 1833.
De Rougemont et Monnier.	Amandine.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 27 juillet 1839.
De Rougemont, Petit et Léonce.	L'Inévitable ou le Secret.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Palais-Royal, 3 août 1833.
De Rougemont, Saint-Amand et Armand Ov...	La Fille unique.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 24 octobre 1831.
De Rougemont et Sauvage.	Arlequin, seigneur de village.	Vaudeville-parade en un acte.	Vaudeville, 18 octobre 1817.
De Rougemont et Simon.	L'Ingénue de Brive-la-Gaillarde.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 6 novembre 1817.
De Rougemont, Vanderburch et Brazier.	Le Fils adoptif.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 10 mai 1834.
*Rounet A.	La Bataille électorale ou les Marionnettes politiques.		Indiquée par M. Rondel dans son *Dossier politique*. Parut en 1842.
Roux.	Les Mœurs de l'Empire ou les Vices à la mode.	Comédie en cinq actes et en vers.	Publiée en 1815.
*Roux de Rochelle.	Les Solliciteurs.		Parut en 1846.
Royer et Jouhaud.	Le Bureau de Placement.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Théâtre-Saint-Marcel, 22 décembre 1838.
*Royer et Vaez.	Le Bourgeois Grand Seigneur.	Comédie en trois actes.	Odéon, 3 novembre 1842.
Saint-Alme et Henry.	Le Chemin creux.	Mélodrame en trois actes, à grand spectacle.	Gaîté, 22 novembre 1825.
Saint-Amand.	La Veuve du Malabar.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 août 1822.
*Saint-Amand et Alexandre.	Quatre Heures ou le Jour du Supplice.	Mélodrame en trois actes.	Gaîté, 23 février 1828.
Saint-Amand et Jules.	Le Plâtrier.	Mélodrame en deux actes.	Cirque-Olympique, 11 février 1824.
Saint-Amand, Lefebvre et Alix.	La Folle de Toulon.	Drame en trois actes.	Théâtre-Saint-Marcel, 21 septembre 1839.
Saint-Félix.	Le Peintre et le Comédien.	Pièce en un acte.	Variétés, 1er mai 1816.
Saint-Georges et Franconi jeune.	Les Recruteurs ou la Fille du Fermier.	Pièce en deux actes, à spectacle.	Cirque-Olympique, 13 avril 1825.
Saint-Hilaire (Vilain de).	La Chasse au Renard.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 10 septembre 1823.
* —	Encore un Préjugé ou les deux Éligibles.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Porte Saint-Martin, 2 juillet 1831.
—	Revue et Corrigée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Renaissance, 11 octobre 1839.
Saint-Hilaire (Vilain de) et Crosnier.	Le Solitaire ou l'Exilé du Mont sauvage.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 12 juillet 1821.
Saint-Hilaire, Dupeuty et Villeneuve.	Alice ou les six Promesses.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 3 août 1825.
Saint-Hilaire et Duport.	L'Habit ne fait pas le Moine.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 18 août 1835.
Saint-Hilaire et Edmond.	La Pièce d'Emprunt ou le Compilateur.	Comédie en un acte.	Porte Saint-Martin, 22 juillet 1820.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Saint-Hilaire, Ferdinand et Ménissier.	Le Roulier.	Mimodrame en trois actes.	Cirque Olympique, 21 octobre 1823.
Saint-Hilaire et Hyacinthe.	Le Château perdu ou le Propriétaire supposé.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 mai 1824.
—	Louise ou le Père juge.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Ambigu-Comique, 24 mai 1823.
Saint-Hilaire et Paulin.	L'Insouciant ou la Rencontre au Port.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 novembre 1824.
—	Midi ou l'Abdication d'une Femme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 février 1826.
Saint-Hilaire, le Baron Taylor et Ferdinand.	Melmoth ou l'Homme errant.	Mimodrame en trois actes.	Parut en 1824.
*Saint-M...	Marthe ou le Crime d'une Mère.	Mélodrame en trois actes, à spectacle.	Porte Saint-Martin, 28 octobre 1823.
*Saint-Maurice (C. R. de).	Rome, Londres et Paris.	Pièce.	Publiée en 1830.
Saint-Surin (Mme de).	Le Miroir des Salons.	Scènes du monde.	Publiées en 1830.
Saint-Yves et Brisebarre.	L'Homme aux trente écus.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 13 avril 1845.
*Saint-Yves et Choler.	La République de Platon.	Pièce.	Citée par M. Rondel dans son *Dossier politique*. Publiée en 1848.
Saint-Yves et Féval.	Le Fils du Diable.	Drame en cinq actes et onze tableaux.	Ambigu-Comique, 24 août 1847.
Saint-Yves et Montréal.	Les Marchands de bois.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 11 novembre 1837.
Saint-Yves et Raoul.	Mme de Brienne.	Drame en deux actes et en prose.	Renaissance, 16 juin 1839.
Saint-Yves et Ratier.	Le *Te Deum* et le *De Profundis*.	Vaudeville en un acte, imité de Leclercq.	Panthéon, 13 décembre 1832.
*Saint-Yves et de Villiers.	La Fabrique.	Drame-vaudeville en trois actes.	Porte Saint-Antoine, 18 août 1838.
—	Le Forgeron.	Drame-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 1er juin 1837.
—	Une Histoire de Voleurs.	Drame-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 21 mars 1838.
Saint-Yves, de Villiers et Hostein.	La Perle de Morlaix.	Drame-vaudeville en trois actes.	Gaîté, 27 mai 1843.
*(?) Salin, A.	Un Cœur et trente mille livres de rente.	Pièce.	Publiée en 1839.
—	Dodore en pénitence.	Pièce.	Publiée en 1841.
—	Une Nièce d'Amérique.	Pièce.	Publiée en 1839.
—	La Nièce du Pasteur.	Pièce.	Publiée en 1841.
Salin et Berruyer.	Le Salon dans la Mansarde.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 8 juin 1839.
*Samson.	La Belle-Mère et le Gendre.	Comédie en trois actes et en vers.	Odéon, 30 avril 1826.
—	La Famille Poisson.	Comédie en un acte et en vers.	Théâtre-Français, 15 décembre 1845.
—	Un Veuvage.	Comédie en trois actes et en vers.	Théâtre-Français, 27 mai 1842.
*(?) Sand, George et Dupont F.	La jeune République.	Pièce.	Représentation extraordinaire au Théâtre-Français, 6 avril 1848.
—	Le Roi attend.	Pièce.	
*Saugeon J.	L'Intrigue électorale.	Comédie en quatre actes et en vers.	Grand-Théâtre de Bordeaux, 31 juillet 1846.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Sauvage T.	Le Cocher de Napoléon.	Vaudeville-anecdote en un acte.	Gaîté, 27 octobre 1830.
—	La Folle de Glaris.	Drame lyrique en deux actes, imité de l'allemand.	Odéon, 21 avril 1827.
—	L'Ivrogne.	Drame grivois mêlé de couplets, en deux actes.	Variétés, 26 août 1830.
—	Jaspin ou le Père de l'Enfant trouvé.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 1er mars 1839.
—	Un Loup de Mer.	Drame en deux actes, en prose.	Renaissance, 13 octobre 1839.
—	Newgate ou les Voleurs de Londres.	Mélodrame en quatre actes.	Gaîté, 20 novembre 1829.
—	Le Portefeuille ou le Lord impromptu.	Comédie en un acte et en prose.	Vaudeville, 28 décembre 1819.
—	Le petit Ramoneur.	Drame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 23 juin 1825.
*(?) —	Le Serf et le Boyard.	Drame en trois actes, imité de l'allemand.	Ambigu-Comique, 28 décembre 1833.
—	Les trois Sultanes.	Comédie en vers libres de Favart, mise en un acte et en vaudeville par Sauvage.	Gymnase, 2 décembre 1825.
Sauvage et Achille d'Artois.	Le Perruquier et le Coiffeur.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 19 février 1824.
Sauvage et Bayard.	Le Fantôme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 19 février 1847.
Sauvage et N. L. C....	Une Aventure de Faublas.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 19 février 1818.
Sauvage et Carrion-Nisas.	Valérien ou le jeune Aveugle.	Mélodrame en trois actes, imité de l'allemand de Kotzebue.	Porte Saint-Martin, 17 avril 1823.
—	Les Ensorcelés ou les Amans ignorans.	Vaudeville en un acte par Mme Favart, avec des changemens.	Porte Saint-Martin, 8 juillet 1822.
—	Mademoiselle Hamilton.	Comédie en un acte et en vaudevilles.	Vaudeville, 5 juillet 1817.
—	Ninette à la Cour.	Comédie en vers libres de Favart.	Porte Saint-Martin, 26 novembre 1822.
*Sauvage et Georges.	Le Gentilhomme de la Chambre ou Dix Jours après.	A-propos national en vaudevilles.	Odéon, 19 août 1830.
Sauvage et de Lurieu.	Fich-Tong-Khan ou l'Orphelin de la Tartarie.	Parade chinoise en un acte.	Palais-Royal, 3 mars 1835.
—	Lazarille de Tormes ou le Loup et le Chien.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 24 juin 1836.
—	Marmitons et Grands Seigneurs.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 février 1835.
—	Un Matelot.	Comédie en un acte mêlée de chants.	Palais-Royal, 6 mars 1833.
Sauvage, de Lurieu et Raoul.	Dolly ou le Cœur d'une Femme.	Drame en trois actes mêlé de chants.	Ambigu-Comique, 22 janvier 1835.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Sauvage, de Lurieu et Raoul.	La Prise de Voile.	Drame en deux actes mêlé de chants.	Vaudeville, 6 août 1832.
Sauvage et Mazères.	L'Éligible.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 janvier 1825.
Sauvage et Ozaneaux.	Le Bigame.	Pièce.	Parut en 1830.
Sauvage et Saint-Aguet,	Un Vaudevilliste.	Comédie en un acte, en prose.	Renaissance, 6 juillet 1839.
Scandinave J. (c'est-à-dire Édouard d'Éliçagaray).	Le Comité-directeur.	Pièce.	Publiée en 1830.
Scribe.	L'Ambitieux.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 27 novembre 1834.
—	Les premières Amours ou les Souvenirs d'Enfance.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 novembre 1825.
—	D'Aranda ou les grandes Passions.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 6 avril 1847.
—	Bertrand et Raton ou l'Art de conspirer.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 14 novembre 1833.
—	La Calomnie.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 20 février 1840.
—	La Camaraderie ou la Courte Échelle.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 19 juin 1837.
—	Une Chaîne.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 29 novembre 1841.
—	Une Chaumière et son Cœur.	Comédie-vaudeville en deux actes et trois parties.	Gymnase, 12 mai 1835.
—	Chut !	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 26 mars 1836.
—	Cicily ou le Lion amoureux.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 8 décembre 1840.
—	Estelle ou le Père et la Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 7 novembre 1834.
—	Être aimé ou Mourir.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 mars 1835.
—	La Famille Riquebourg ou le Mariage mal assorti.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymase, 1er janvier 1831.
—	Une Faute.	Drame en deux actes.	Gymnase, 17 août 1830.

(A suivre.)

Sylvia-L. England.

ENCORE ROUSSEAU ET LES CHARMETTES

M. Monglond a publié, à la suite de sa découverte du « Journal des Charmettes », un article fort intéressant dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1933. Ce Journal, sorte de « livre de raison », probablement dû à la main de Wintzenried, jette en effet un jour nouveau sur une période un peu confuse de la vie de Rousseau, — et une période d'importance capitale, puisque c'est celle de l'idylle des Charmettes.

Nous avions publié ici même (janvier-mars 1928, p. 85-91) un article sur « Le problème de la date du premier séjour de M^me^ de Warens aux Charmettes », article dans lequel nous avions offert un moyen de réconcilier sans trop de peine le texte des *Confessions* — qu'il nous paraît impossible de récuser sans des raisons absolument impérieuses — et certains documents qui, soi-disant, devaient éliminer l'idylle des *Confessions* de la vie de Rousseau.

M. Monglond n'a pas tenu compte de notre article dans sa publication de la *Revue des Deux Mondes*, et nous sommes d'accord que le Journal des Charmettes, s'il apporte des lumières certaines sur les entreprises agricoles de M^me^ de Warens avec Wintzenried (auxquelles Rousseau fut mêlé aussi), il n'en apporte aucune sur les relations de M^me^ de Warens avec Rousseau avant 1737, et de très maigres seulement et tout indirectes sur celles de 1737 et après. D'autre part, comme M. Monglond fait, lui, intervenir la question de la chronologie des événements et renouvelle son affirmation que l'idylle des Charmettes, en 1736, doit être considérée comme controuvée (voir ses mots cités dans notre article de la *Revue d'Histoire Littéraire*, p. 86-87), et qu'il semble même apercevoir dans le Journal des Charmettes une nouvelle preuve à sa thèse, la chose nous intéresse. Et, d'ailleurs, M. Monglond sent lui-même la nécessité de prendre en considération — pour les réfuter — nos objections à ses vues sur ce point. En effet, l'article de la *Revue des Deux Mondes*, tel que reproduit dans le volume *Jeunesse* (paru chez Grasset, 1933), contient une note destinée à écarter notre interprétation des documents ; et la longueur même de cette note indiquerait déjà que les arguments que nous faisions valoir ne pouvaient être si facilement ignorés. L'enjeu — les pages capitales de l'idylle des Charmettes dans les *Confessions* — en vaut la peine. Qu'on nous permette donc d'y revenir.

*
* *

Notre thèse était celle-ci : En faisant intervenir le bail par lequel M^me^ de Warens louait le domaine des Charmettes à M. Noéray, le

6 juillet 1738, et en inférant qu'un séjour aux Charmettes en 1736 ne pouvait être admis; en faisant valoir, en outre, qu'en 1738 le garçon Wintzenried était là et avait à peu près complètement évincé son rival Jean-Jacques, on ne tenait pas compte du fait qu'il s'agissait en 1738 de la location d'un domaine destiné à une exploitation agricole, tandis que l'idylle des Charmettes de 1736 se passait dans une simple maison d'habitation, une maison de campagne pour citadins et destinée à être occupée pendant les beaux mois de l'année. Selon nous, M^me^ de Warens avait, en 1736, occupé — avec ou sans bail — la maison d'habitation de M. Noéray, « un gentilhomme » qui était alors « au service ». *Avec ou sans bail* : en tous cas, le bail ne s'est pas retrouvé; aussi bien, si l'on voit l'utilité d'un long bail circonstancié lorsqu'il s'agit de bâtiments de ferme avec dépendances, instruments de labour, bétail, etc., on ne voit pas la nécessité d'un bail pour un arrangement tel que celui que suppose le récit des *Confessions* : quelques pièces occupées pendant quelques semaines de l'année. Cette distinction de location *avec bail* et *sans bail* nous permet de nous ranger à l'opinion de MM. Courtois et Masson et de M^me^ Noëlle Roger — pour ne citer que les plus récentes autorités — qui optent pour placer l'idylle à la date de 1736; mais elle nous dispense de la nécessité de placer, comme eux, l'idylle de 1736 dans une autre maison du vallon des Charmettes que celle indiquée par Rousseau. En 1737 : même arrangement de M^me^ de Warens avec le gentilhomme Noéray pour la première partie de l'année; mais, cette même année 1737, M^me^ de Warens s'étant avisée de vouloir faire de l'exploitation au vallon des Charmettes, elle avait loué, juste en face de l'habitation Noéray, de l'autre côté de la petite route, le domaine agricole de la ferme Revil (bail signé le 5 septembre 1737). Puis, avions-nous dit encore, en 1738, M^me^ de Warens avait *échangé* la terre Revil pour la terre Noéray (sur laquelle se trouve, d'ailleurs, la maison d'habitation Noéray).

Telle était notre interprétation.

*
* *

Maintenant, commençons par faire notre *peccavi*. Ce dernier point — nous devons en convenir après le travail de M. Monglond — était faux. M^me^ de Warens n'a pas *échangé* la terre Revil pour celle de Noéray, elle a *ajouté* l'exploitation de ce dernier domaine à celle du premier. Nous avions « répété » (puisque M. Monglond nous dit que d'autres avaient fait cette assertion avant nous) que le bail du 6 juillet 1738 était un bail d'échange de la ferme Revil contre la ferme Noéray, et M. Monglond a raison d'affirmer qu'il s'agissait d'un bail direct entre M^me^ de Warens et M. Noéray, et « pas la moindre trace d'échange ». Le bail d'*échange* était celui du 5 mars 1738, entre Gaime et Rossiau (aussi épelé dans le même document *Guaime* et *Rosseaud*),

cédant à Mme de Warens la ferme Revil qu'ils tenaient par bail depuis le 14 mars 1735. Ce que nous avions pensé, c'est que Mme de Warens avait, en prenant le domaine Noéray, abandonné le domaine Revil. M. Monglond a raison : le Journal des Charmettes « fournit la preuve décisive » que Mme de Warens n'a pas abandonné la ferme Revil en 1738, mais a ajouté à celle-ci un autre domaine d'exploitation. Nous dirons même qu'une lecture attentive des documents aurait pu le laisser supposer, — en tous cas, il n'y a rien qui dise dans aucun bail que Mme de Warens ait alors quitté la ferme Revil. D'ailleurs, nous avions écrit déjà en 1928 : « Nous ne voyons aucune objection à admettre que Mme de Warens, sans Rousseau, mais avec Wintzenried, ait occupé pendant quelque temps la ferme Revil ; nous n'en connaissons cependant aucune preuve documentaire. » Cette preuve, M. Monglond l'a apportée.

*
* *

Mais, ceci dit, et ayant rendu hommage à la découverte intéressante de M. Monglond, nous ne voyons aucune raison d'abandonner maintenant nos positions en ce qui concerne l'idylle des Charmettes : « Ainsi s'écroule — dit M. Monglond — [puisqu'il n'y a pas *échange*] l'argument fondamental sur lequel Mme Isabelle Lawrence et M. Albert Schinz édifiaient laborieusement[1] leur hypothèse d'une installation dans la maison Noéray dès la fin de l'été 1736. » Mais, que non! Rien ne s'écroule. Que peut bien nous faire la constatation faite par M. Monglond, et que nous acceptons bien volontiers, que Mme de Warens ait depuis 1738 exploité deux domaines agricoles au lieu d'un? Grand bien lui fasse! Cela n'altère en rien la possibilité que cette même Mme de Warens ait passé une partie de la belle saison de 1736, et encore quelques semaines du printemps de 1737, dans la maison de campagne de M. Noéray. Notre argumentation ne portait pas du tout sur cette question : si Mme de Warens avait abandonné ou non la ferme Revil ; c'est un point insignifiant pour nous dont le but était de montrer que la location de la *ferme* Noéray en 1738 — pas plus que l'occupation de la ferme Revil en 1737 — n'était incompatible avec l'occupation de la *maison d'habitation* Noéray en 1736 et 1737. Nous dirons donc volontiers : « Ainsi s'écroule la réfutation laborieuse de M. Monglond dans sa longue note de la page 28 à la page 31. »

La seule chose à changer peut-être à notre article, après la découverte du Journal des Charmettes — outre le point qui concerne le fait de « l'échange » — c'est cette phrase :

Rousseau parle tout à fait comme si, à son retour de Montpellier... il était revenu aux Charmettes Noéray, et non pas à la ferme Revil des Charmettes...

1. Adverbe commode, mais qui ne remplace pas un bon argument.

Ici encore, il nous semble qu'il faut respecter l'esprit des pages des *Confessions*; certainement Rousseau aurait fait entendre d'une façon ou d'une autre que la maison où il entrait n'était pas celle à laquelle il était habitué. Or, comme on le voit, il fait juste le contraire...

Avec ce que nous savons maintenant, il est fort possible que Rousseau ait trouvé Mme de Warens à la ferme Revil — qu'il aurait donc bien connue avant son départ de Montpellier — et qu'il n'ait pas songé à préciser cette question de lieu.

Mais, pour le reste, nous ne voyons rien à modifier, et voici où paraît en être aujourd'hui le problème : 1° Nous reconnaissons l'objection à notre théorie, qu'elle oblige à déplacer, dans la suite des événements tels que relatés par Rousseau, l'incident de l'encre de sympathie ; cet incident devrait être reporté après l'idylle et n'aurait pas été plus ou moins la cause de la location des Charmettes Noéray. Nous répondions ainsi et cette réponse vaut encore aujourd'hui :

> Cette contingence n'est pas très importante, Rousseau ayant langui longtemps avant[1]; et même, notre disposition des événements écarte une difficulté que présente l'interprétation de cette page des *Confessions*, à savoir que Rousseau ait pu, dix jours après l'accident, s'en aller gaiment à Genève réclamer l'héritage paternel (p. 90).

2° M. Monglond reconnaît de son côté une difficulté sérieuse pour lui, celle relative au Père Helmet, « qui venait souvent aux Charmettes. Or, le Père Helmet est mort le 22 mai 1738 ». (*Jeunesses*, p. 29.)

Des deux difficultés, la nôtre paraît la moins sérieuse.

Et nous ajoutons : 3° que M. Monglond ignore une autre difficulté pour sa théorie, à savoir une lettre de Rousseau datée, par Dufour-Plan, fin août 1738, et *écrite des Charmettes* ; cette lettre mentionne la mort récente de Gabriel Bernard ; or, celui-ci est mort en juillet 1737. On pourrait, à la rigueur, prétendre qu'il s'agit des Charmettes Revil, mais c'est bien peu probable quand il s'agit d'une lettre de Rousseau. (Cf. notre article, p. 87.)

Donc nous restons sur nos positions : l'argument psychologique demeure irréfuté ; l'accent de sincérité du récit des *Confessions* est une garantie si forte, crée une présomption si sérieuse en faveur de l'authenticité des faits rapportés, qu'il faudrait des motifs autrement convaincants que ceux avancés par M. Monglond pour le récuser. M. Monglond devrait être d'autant moins disposé à récuser l'argument de sincérité qu'il l'invoque lui-même dans son livre à propos de Sénancour[2] (p. 230).

Quant au souci exprimé par M. Monglond de « faire de la peine à ceux pour qui l'idylle des Charmettes est une chose sacrée », il peut

1. On se rappelle que Mme de Warens, selon les *Confessions*, alla aux Charmettes pour permettre à Jean-Jacques de remettre sa santé fort ébranlée alors.

2. *Aldomen, Oberman*, le livre *De l'amour*, la notice et les brouillons de Mlle de Senancour offrent une telle concordance, ont un accent de sincérité si inexorable, qu'on peut difficilement les récuser.

se rassurer pleinement ; ce ne sont point là des sentiments qui soient en place entre honnêtes gens, disons entre chercheurs. Nous en dirons autant de celui exprimé ainsi : « Même je pousserai la générosité jusqu'à souhaiter qu'un document inédit vienne me donner tort ». Cette générosité est un peu bien impertinente. Remarquons cependant, qu'en parlant de la sorte, M. Monglond fait un aveu : il admet donc la *possibilité* d'un pareil document, et, dès lors, la possibilité que sa manière de voir soit fausse ; — sans cela, comment écrire cette parole ? Or, nous pensons qu'un lecteur impartial, relisant notre article de la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier 1928 et celui-ci, reconnaîtra qu'il n'est même pas besoin d'un document nouveau pour trouver une place à l'idylle des Charmettes.

Nous nous croirions bien naïfs de prendre au sérieux des observations comme celle-ci : « Que si, suprême ressource de Mme Isabel Lawrence et de M. Schinz, l'on se rabat sur les arguments psychologiques, l'affaire devient sérieuse. Il faudra démontrer que la présence de Wintzenried *fut un obstacle à l'idylle, et non un excitant chez un homme qui a toujours trouvé dans le ménage à trois de telles délices.* » (C'est nous qui soulignons.) Faut-il être en mauvaise posture pour écrire des choses si désespérées. Et ceci : « Rien ne serait plus faux que d'attribuer à Rousseau la sincérité de Senancour, de Benjamin Constant ou de Stendhal... » Comme si ce n'était pas précisément la question !

Enfin, aux mots de la *quatrième Rêverie* rappelés — suprême ressource — par M. Monglond :

> J'écrivais mes *Confessions* déjà vieux [entre cinquante et soixante ans] et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'ai tous *effleurés*... Je les écrivais de mémoire ; cette mémoire me manquait souvent ou ne me fournissait que des souvenirs imparfaits, et *j'en remplissais les lacunes par des détails*[1] *que j'imaginais en supplément de ces souvenirs*... J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie et *je les embellissais* quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet... *Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers* (p. 31).

Les passages sont soulignés par M. Monglond ; il ajoute : « A quel épisode de sa vie pourraient aussi bien convenir ces mots qu'à celui des Charmettes ? » *A quel autre épisode ?* Voici ce que répond Rousseau :

> Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle dura, n'est échappé de ma mémoire. (*Confessions*, VIII.)

*
* *

Nous n'avons pas à apprécier ici les pages de M. Monglond dans

1. M. Monglond veut-il bien noter ce mot de *détails* ; l'idylle des Charmettes ser it-elle un *détail* dans la vie de Jean-Jacques ?

leur ensemble. Qu'il soit permis, cependant, de nous étonner de l'intrépidité avec laquelle il ose lire entre les lignes des *Confessions* et de la *Correspondance* de Rousseau. Il est vrai que le manque de cœur qu'il attribue à Mme de Warens dans les relations de celle-ci avec Jean-Jacques favoriserait son idée que l'idylle des Charmettes est une invention de poète — ce qui, en vérité, devrait déjà mettre sur ses gardes le lecteur attentif. Tout de même, essayer de prouver qu'avant même que Rousseau fût établi à Annecy, Mme de Warens avait songé à « se débarrasser » de lui : Elle le « faisait coucher sur un lit de sangle qu'on enlève au matin » pour lui signifier de ne pas chercher à « s'incruster », c'est aller un peu loin. De même, pourquoi conclure que Mme de Warens songeait avant tout à se « débarrasser » de Rousseau lorsqu'elle s'entremettait pour l'envoyer au séminaire, puis à la maîtrise : Rousseau avait dix-huit ans, devait gagner sa vie, et il était bien naturel qu'elle agît ainsi sans nourrir pour son protégé d'aussi peu aimables sentiments. D'autre part, en commentant la lettre que Rousseau écrivait de Besançon pour demander l'autorisation de rentrer à Chambéry, ou pour proposer d'aller avec l'abbé Blanchard à Paris, ou à Soleure chez l'ambassadeur de France, il faut être bien sûr de soi pour ne voir là que « pures gasconnades ».

Toutes les pages relatives à « l'obstination » de Jean-Jacques à « s'incruster » chez Mme de Warens, et de celle-ci à « se débarrasser » de lui, rappellent un peu trop la méthode des vies romancées si fort à la mode.

On s'étonne encore de la façon dont M. Monglond parle de Rousseau « qui, au temps d'Anet, avait si délectablement accepté le ménage à trois, et si complaisamment qu'il essaiera de renouveler l'expérience avec Mme d'Houdetot (et avec Julie)... » Comme si ç'avait été par choix que Rousseau avait accepté dans le premier cas, et comme si le « ménage à trois » de Julie, et même celui de Mme d'Houdetot, n'était pas un arrangement d'où le commerce charnel était écarté nettement.

On est d'autant plus étonné de cette sévérité de M. Monglond sur ces points que, par ailleurs, il ne paraît pas autrement animé de Rousseauphobie (voir, par ex., p. 24-25), tout au plus d'une condescendance un peu marquée.

Albert Schinz.

P. S. — Depuis que cette réponse a été rédigée, la *Revue de France* a publié notre article « L'Idylle des Charmettes » (n° du 1er nov. 1934). Nous y renvoyons le lecteur curieux de plus de détails se rapportant aux pages fameuses des *Confessions*.

DEUX NOTES SUR LOUISE COLET

I. — Des vers de Louis Bouilhet.

Dans un article sur Louis Bouilhet et Louise Colet, René Descharmes s'occupe d'une pièce de vers anonyme publiée par « Cyrano » dans la *Revue de Paris* de novembre 1852[1]. M. Descharmes l'a bien deviné d'après des documents alors inédits, ces vers sont de Louis Bouilhet, qui les adressa à Mme Louise Colet. Mais il y avait plusieurs questions qui tourmentaient Descharmes. Pourquoi Bouilhet composa-t-il ces vers « assez plats » ? Comment la *Revue de Paris* vint-elle à les obtenir et à les publier? Faute de mieux, Descharmes hasarda deux conjectures : 1° que Louise Colet, avide de réclame, avait exigé cette pièce de Bouilhet, et 2° qu' « une indiscrétion volontaire » de la part de la dame était l'origine de cette publication si fortement déconseillée par Flaubert. Or, on peut offrir aujourd'hui des réponses plus satisfaisantes aux questions posées par Descharmes.

Après Flaubert, Louise Colet fut la première à encourager Bouilhet, par suite d'une lecture de son *Melænis*[2]. Vers la fin de l'année 1851, Bouilhet fut présenté dans le salon de la Muse[3], et c'est au mois de mars suivant que Louise Colet arrangea la soirée où Mme Roger-Valazé (Mme Roger des Genettes) lut à haute voix le quatrième chant de *Melænis*. Ce fut un véritable triomphe pour le jeune poète ; enthousiasmé, il écrivit le lendemain le sonnet : *A ma belle lectrice*[4].

1. *Revue d'Histoire Littéraire,* 1918, p. 580-594.
Voici les vers dont il s'agit :

Quoi ! Vous vous étonnez, Madame,
Que ma Muse n'ait point encor
Célébré vos regards de flamme,
Vos bras blancs et vos cheveux d'or ?

Sans qu'elle craigne ou qu'elle doute,
Ma Muse peut donner son chant
A ces femmes que, sur la route,
Vous passez du front en marchant ;

Mais votre tête couronnée
Par le génie et la beauté
Porte sa fière destinée
Comme une double royauté.

Sœur des Muses et des Grâces,
Dans les rythmes mélodieux
Vous glissez, laissant sur vos traces
Ce parfum qui trahit les dieux.

— Et devant l'image sereine,
Retenant l'hymne qui sortait,
Le poète admire et se tait.
— On ne touche pas à la reine !

2. « Lettres de Louis Bouilhet à Louise Colet », *Revue de Paris* (1908), VI, 6 ; Flaubert, *Corresp.*, nouv. éd. Conard (1926-1930), II, 327.

3. L. Letellier, *Louis Bouilhet...* (Paris, Hachette, 1919), p. 157 ; Flaubert, *Corresp.*, II, 331.

4. Mme Roger des Genettes, *Quelques lettres* (Paris, Rouquette, 1894), p. 8-10 ; Descharmes, *loc. cit.*, p. 587-588.

Mais la patronne de cette petite fête, toujours prompte à s'exalter, ne pouvait être en reste. Elle aussi fit ses vers de circonstance :

UN BEAU JOUR. (Jeudi, 11 mars 1852.)

Sonnet à Louis Bouilhet.

N'est-ce pas que c'est bon de m'avoir vue heureuse ?
Lui charmé, souriant à l'amante, à l'ami ;
Vous ému, surprenant mon âme radieuse
Que le bonheur se faisait trahir à demi.

Lui, splendide nature, immense, harmonieuse,
Enchaînait tout mon cœur après l'avoir rempli ;
Et son beau front pensif, qui médite et se creuse,
Éclairé près du mien n'avait plus un seul pli.

Tout semblait nous aimer, et tout nous faisait fête ;
Mon élégante amie et vous, mon grand poète ;
Ma belle et pure enfant, fleur qui croît pour l'amour ;

Jusqu'à ces deux vieillards, l'un le savant aimable,
L'autre le gai conteur ; tout était délectable.
Vous qui chantez si bien, ami, chantez ce jour[1] !

Quoiqu'à peine assez « délectable » pour faire envie à un Pétrarque ou même à un Hérédia, ce sonnet nous fournit de précieux renseignements sur cette réunion poétique de la rue de Sèvres. D'abord, il sert à en préciser la date, sur laquelle il y a eu beaucoup d'hésitation[2]. Mais ce qui est bien plus important, nous pouvons deviner tous les personnages de cette scène : « Lui » est Gustave Flaubert (c'est déjà comme un présage du malheureux roman de 1859) ; « l'amante », c'est la maîtresse de céans ; « l'ami, grand poète », est, bien entendu, Louis Bouilhet ; « l'élégante amie », Mme Roger ; la « belle et pure enfant, fleur qui croît pour l'amour », est la fille de la Muse, Henriette Colet. Pour les deux vieillards, « le savant aimable » désigne Babinet, membre de l'Institut ; « le gai conteur » n'est autre que le capitaine d'Arpentigny, « la plus élégante cravache des gardes du corps », au dire de Barbey, qui devait se connaître en élégances. On le voit donc, ce petit groupe : au premier plan, Mme Roger des Genettes lisant de sa voix de diva ; auprès d'elle Bouilhet, Flaubert et Louise Colet, tous rayonnants ; comme comparses, la jeune Henriette Colet, l'illustre physicien et le spirituel observateur. Le poète est tellement transporté qu'il voit trouble, se méprenant sur la couleur des yeux de sa belle lectrice dans le sonnet qu'il lui dédiera, ce qui donnera lieu à un charmant échange de billets tout à fait XVIIIe siècle.

1. Inédit. Bibl. de l'Institut de France. Communiqué par M. Marcel Bouteron.

2. L'abbé Letellier la fixe à la fin de l'année 1851, ou peu après (*op. cit.*, p. 157) ; le sonnet de Bouilhet est daté après coup et à tort de *février* 1852 (*Œuvres*, éd. Lemerre, p. 340) ; Descharmes l'établit justement mais approximativement entre le 3 et la fin mars (*loc. cit.*, p. 587, note).

On pourrait interpréter le dernier vers du sonnet de Louise Colet :

Vous qui chantez si bien, ami, chantez ce jour !

comme une demande à Bouilhet d'écrire à son tour quelque chose pour elle. Mais la Muse composa évidemment sans arrière-pensée, bâclant ses vers sous le coup de « l'inspiration », comme elle n'en avait que trop l'habitude, et il ne faut pas y chercher un désir de publicité.

En effet, elle aurait envoyé tout de suite son sonnet à Bouilhet, qui était reparti pour Rouen. L'auteur de *Melænis*, « ahuri de bonheur », répond à toutes ces gentillesses par une lettre lyrique, y joignant le sonnet à Mme Roger :

16 mars 1852.

Madame, madame, vous m'avez comblé ! Je suis vraiment confus d'une bonté pareille, et je ne sais comment reconnaître jamais de tels procédés ; oui, vous avez bien raison, ce jour-là a été un beau jour : il restera dans ma mémoire comme un souvenir et une consolation pour les heures mauvaises.

Mais que vous ai-je donc fait, pour tant d'amitié ?...

Merci et merci encore. Cette soirée était charmante : il n'y a que les femmes pour trouver ces délicatesses-là. Je suis si pénétré de tout cela que je n'ose écrire, de peur d'en perdre quelque chose ; je suis comme un avare, et je crispe mes doigts sur mes souvenirs. Si vous saviez, madame, comme il était heureux, lui [1], comme vous l'avez touché à la fibre sensible et généreuse !... Oh ! la bonne soirée et la bonne nuit que nous avons passée ensemble ! Vous verrez, nous ferons quelque chose : nous avons trop envie de voler haut, pour n'avoir pas d'ailes !

Et puis vous serez là pour nous crier : « Courage ! » dans nos défaillances, ou nos désespoirs !

Votre sonnet est charmant ; il résume bien tous les sentiments qui m'ont remué pendant ces quelques heures. Embrassez pour moi votre jolie petite Henriette qui écoute si bien, avec ses grands yeux bleus... Vous seriez bien aimable de me rappeler au souvenir du capitaine...

Mais surtout remerciez mille fois madame ***. Dites-lui que je n'oublierai jamais le bonheur qu'elle m'a donné, et que j'ai encore sa voix charmante dans les oreilles. Dites-lui qu'à force de prêter à mon poème sa grâce et sa verve, elle m'a presque fait croire que j'avais forgé de bons vers ! Si le sonnet que je joins à cette lettre et que j'ai ruminé dans mon wagon n'est pas trop pitoyable, veuillez le lui offrir de ma part.

A vous aussi, madame, je dois une pièce. Je veux la faire à mon aise. Je vous l'enverrai tout prochainement. Je ne puis retarder l'envoi de cette lettre, car vous me prendriez pour un *monstre d'ingratitude*, tandis que c'est la faute de ma muse, — une bonne fille, mais fort lente et timorée et qui est des heures entières à choisir ce que j'ai dans le cœur ou dans la tête [2].

On voit par cette lettre que Bouilhet, pleinement reconnaissant, avait bien l'intention d'adresser une pièce de vers à Louise Colet. S'il fit d'abord le sonnet à sa belle lectrice, c'est que sa muse n'avait pas à choisir, car le jeune poète en avait plein et le cœur et la tête.

Par la suite, il est question de Maxime Du Camp et d'un article de

1. Flaubert. Voir sa *Corresp.*, II, 373.
2. *Revue de Paris* (1908), VI, 9-10.

Louise Colet qui devait lancer Bouilhet. Comme l'a indiqué René Descharmes, les relations entre Flaubert et Du Camp étaient fort tendues à cette époque[1]. On veut « montrer indirectement à la *Revue de Paris* qu'on peut se passer d'elle[2] ». Bouilhet explique son attitude vis-à-vis de la *Revue* en parlant de l'article sur *Melænis* :

Merci, Madame, de toutes les bonnes choses que vous m'avez envoyées. Mon malheureux sonnet ne méritait pas le charmant billet de Madame Roger...

L'article pour *Melænis* était fort bien, quoique trop favorable. Gustave vous a fait part de notre délibération de dimanche dernier[3]. Je crois, comme lui, qu'il faut attendre, et voir clairement les choses — or je connais assez mon monde pour savoir que c'était rompre définitivement ; vous savez personnellement à quoi vous en tenir sur les belles promesses — ils ne m'auraient pas plus marchandé — et je crois que, quelque temps encore, la Revue m'est utile. Je ne doute pas du cœur de Maxime, à mon égard — mais je doute de son entourage, je doute de la mobilité de sa tête.

Il me reste de même à vous remercier mille fois du mal que vous vous êtes donné pour moi — ces choses-là ne s'oublient pas[4].

Le 6 avril Bouilhet reprend la question de la pièce qu'il devait écrire pour Mme Colet, qui avait dû le taquiner plaisamment au sujet du peu de verve qu'elle semblait lui inspirer, car sa muse languissait toujours à l'égard de Louise Colet, tandis que le poète avait fait du premier jet un sonnet pour Mme Roger. En répondant à ces légers reproches, Bouilhet revient sur ses rapports refroidis avec Maxime Du Camp :

... Comment, madame, vous dites que vous ne m'inspirez pas ! Et vous ajoutez : « Je ne m'en étonne guère ».

Parbleu, oui, vous m'inspirez, et beaucoup encore ! Mais savez-vous que c'est difficile à dire, ces pièces à bout portant ? Savez-vous qu'il ne faut pas un vers faible quand on écrit à un poète ? Et puis, si je m'emporte, — et c'est peu aisé de se tenir, — si je m'emporte, dis-je, Gustave me recevra bien, avec mon lyrisme et mes mouvements !... C'est atroce d'être convenable, quand on rime pour une si jolie femme ! Il faudrait me tenir dans un milieu tempéré et fleuri, dans le sentier du sentiment délicat, timide et circonspect ; à chaque pas, l'ami boutonné jusque sous le menton, l'ami grave et honnête, admoneste le poète, le retient, le sauve des métaphores compromettantes et des figures risquées !...

De ce train-là, l'ouvrage est assez long !

Non, en pensant à vous, à vos beaux et grands vers de l'autre soir, en lisant toutes ces charmantes choses de vos deux volumes, qui seront dans ma chambre comme deux nids pleins de chansons, — je vous dédierai, Dieu aidant, quelque chose de digne de vous, je veux dire quelque chose de bon.

Je crois Du Camp fort refroidi à mon endroit. Je lui ai écrit depuis mon voyage à Paris sans avoir encore reçu de réponse. — Chacun son tour[5].

1. Descharmes, *loc. cit.*, p. 589-593. Voir Flaubert, *Corresp.*, II, 353 et suiv., *passim* ; III, 14-15, 47.

2. Flaubert, *Corresp.*, II, 459 (5-6 juillet 1852).

3. Voir *ibid.*, II, 376-377.

4. Fragment d'une lettre inédite du 27 mars 1852 à Louise Colet. Bibl. de Rouen. Mss. g. 129. Les lettres inédites de Louis Bouilhet utilisées dans cette étude ont été communiquées par M. H. Labrosse, de Rouen.

5. *Revue de Paris, loc. cit.*, p. 11.

La brouille s'accuse de plus en plus nettement. Il y a non seulement un radical conflit de principes entre des partisans de l'Art pour l'Art d'un côté et un adepte de la littérature utilitaire, mais Flaubert et Bouilhet sentent dans l'attitude de la *Revue de Paris* un parti pris de silence à l'endroit du jeune poète rouennais. C'est une fierté froissée de provinciaux obscurs, mais hautains qui se croient négligés à dessein par des Parisiens déjà bien en vue. Bouilhet, qui voulait rompre définitivement avec ces messieurs, se plaint à Louise Colet des tours de faveur, etc. :

... Quand je vous quittai l'autre jour, j'ai dû vous paraître bien brusque et bien attéré (*sic*) — je l'étais en effet — ce que vous m'aviez dit m'était passé au cœur — j'étais malade, et révolté ; Gustave n'a pas voulu que j'écrive la lettre en question — mais entre ce monsieur et moi, c'est fini. — Du reste, j'ai reçu, l'autre jour, la nouvelle que ma pièce de vers, déjà retardée d'un mois, à cause des vers de Gautier, qui voulait paraître seul — est rejetée de nouveau à la Trinité, pour Lamartine, qui a envoyé une pièce pour le mois de juillet ; vous voyez qu'on me fait boire le calice jusqu'à la lie.

Je n'ai plus rien à ménager avec ces gens-là.

Je causerai demain avec Gustave, pour l'article de la *Presse,* et vous aurez une réponse mardi prochain[1].

Dépité des procédés de la *Revue de Paris*, Bouilhet ne veut plus collaborer qu'à la *Revue des Deux Mondes*. Il écrit là-dessus le 15 juin :

... Vous me parlez de la *Revue des Deux Mondes* comme d'une chose possible : je vous avoue que, désormais, mon seul but est de publier là, si faire se peut. Mais je voudrais y débuter par quelque chose de solide. Vous m'avez indiqué un excellent moyen de m'y faire une position réelle. Mais, en attendant le mois d'octobre, si par un miracle quelconque je pouvais y mettre une pièce de vers, j'en serais bien flatté, surtout pour certains messieurs de notre connaissance. J'ai le cœur malade de toutes ces lâchetés et je deviendrais méchant si je n'avais de charmants contrastes qui me rappellent à la foi[2].

On s'étonne, après cela, de voir paraître dans la *Revue de Paris* de novembre les vers que Bouilhet adressa à Louise Colet. D'abord, pour expliquer leur composition, il n'y a pas de preuves que la Muse, toute quémandeuse de bruit et de publicité qu'elle fût à l'occasion, ait exigé ce tribut d'une valeur douteuse. Il ne s'agit pas non plus d'un acte de reconnaissance pour le régal littéraire qu'elle avait offert le soir du 11 mars, Bouilhet s'en étant déjà acquitté au mois de mai par un sonnet intitulé : « Riches, gardez votre or...[3] ». Les stances de la *Revue* sont tout simplement des vers de complaisance, offerts sans doute pour la Saint-Louis, fête commune de Louise Colet et de Louis Bouilhet. Le poète, qui s'appelait Louis-Hyacinthe, avait reçu de la

1. Fragment d'une lettre inédite du 12 juin 1852. Bibl. de Rouen. Mss. g, 129. Voir aussi Flaubert, *Corresp.*, II, 449.

2. *Revue de Paris, loc. cit.*, p. 18-19.

3. L. Letellier, *Louis Bouilhet,* p. 158. Ce sonnet serait resté inédit, d'ailleurs, ce qui infirme la thèse soutenue par Descharmes (*loc. cit.*, p. 584) que, vers ce temps-là, Louise Colet « éprouvait le besoin impérieux » de faire « un peu de réclame profitable. »

Muse un souvenir pour le 16 août[1] et il aurait envoyé en retour ces vers pour le 25 août. C'était un cadeau défraîchi, car l'identité du début : « Quoi ! Vous vous étonnez, Madame... » avec le sentiment de la Muse répété par Bouilhet le 6 avril : « Comment, madame, vous dites que vous ne m'inspirez pas ! » Et vous ajoutez : « Je ne m'en étonne guère », permet de dater à peu près la composition de ces vers.

Bouilhet n'avait nullement l'intention de faire publier cette pièce qu'il avait enfin sortie si indiscrètement du tiroir où il l'avait reléguée. Louise Colet avait songé à la publication, mais elle y renonça en apprenant que Flaubert s'y opposait. Le poète s'empresse d'approuver cette décision :

... Vous me dites de me tranquilliser sur mes vers — Je ne craignais nullement leur publication — seulement j'ai reçu un sermon, en quatre points, de la part de Gustave — sermon auquel j'ai compris peu de chose — et qu'il a dû vous communiquer[2] — *Il ne trouvait pas ma pièce bonne* — je vous en ferai une autre — et ma foi, nous prendrons notre parti, comme bon nous semblera — Je reconnais avec lui, toutefois, que mes vers pouvaient être meilleurs — Je prendrai ma revanche[3].

Cependant Bouilhet est bien satisfait de voir paraître ses vers dans la *Revue de Paris* :

... A propos, avez-vous lu le dernier numéro de la *Revue de Paris* ? Houssaye-Cyrano a cité ma pièce, cette fameuse pièce des cheveux d'or... Il ne nomme ni la Dame ni le Monsieur ; c'est une assez bonne farce pour Du Camp, qui ne s'en doute guère[4].

Mais si Bouilhet était content de la publication de sa pièce, il n'en paraît pas moins perplexe. Alors il faut en rejeter la responsabilité sur Louise Colet, malgré sa promesse de n'en rien faire. Mais ce n'était pas une « indiscrétion volontaire » pour faire parler d'elle. Puisque les vers étaient parfaitement anonymes, il n'y avait guère là de réclame profitable pour Louise Colet, — Descharmes fut forcé de l'avouer lui-même[5]. Nous devons en chercher l'explication ailleurs.

Louis Bouilhet voyait dans l'attitude dédaigneuse de la *Revue de Paris* un affront non seulement pour lui, mais pour son Aspasie, qui avait fait bien des démarches en sa faveur. Exaspéré par la conduite de Maxime Du Camp, Bouilhet jura de faire publier dans la *Revue* l'éloge de Louise Colet :

Chère Muse, votre histoire de la *Presse* est bien bonne — et divertira largement Gustave — Je compte le voir demain mercredi — Maxime doit être étonné de ce travail lent de mineur[6] — et lui qui prise tant l'activité sera forcé

1. *Revue de Paris, loc. cit.*, p. 280, note de Letellier.
2. Voir Flaubert, *Corresp.*, III, 6-8. Lettre du 1er septembre 1852.
3. Fragment d'une lettre inédite du 5 septembre 1852. Bibl. de Rouen. Mss. g, 129.
4. Fragment d'une lettre inédite du 3 novembre 1852, à Louise Colet. *Ibid.* On voit que Descharmes était bien fondé à soupçonner sous le masque de « Cyrano » la personne d'Arsène Houssaye (*loc. cit.*, p. 580).
5. Descharmes, *loc. cit.*, p. 594.
6. La composition de *Bovary* ?

de reconnaître, que vous le valez bien à l'heure de l'action, à quelque jour, il fera votre éloge dans la *Revue de Paris* — c'est une chose dont je me charge ; il me vante à l'heure qu'il est — il m'eût oublié, sans vous, sans votre intervention, si vous n'aviez enfin, insisté à ce que je fisse ma pièce à Pradier ; si vous ne l'aviez créée et fait vivre, en lui donnant l'encouragement et la publicité[1] —

Voilà « la revanche », « la bonne farce pour Du Camp », qui ne se doutait pas qu'il publiait l'éloge de Louise Colet. Louis Bouilhet avait tenu la gageure, mais son vœu fut réalisé par Louise Colet, très heureuse de faire cette malice à Maxime Du Camp, qu'elle n'aimait jamais.

II. — « La Satire contre l'Académie française. »

La chronique littéraire discute toujours depuis leur publication l'attribution des vers :

Hier s'ouvrit avec bienséance
La séance
Qui fit l'auteur du *Chandelier*
Chancelier. Etc.

En attendant sa solution, ce problème demande une mise au point[2].

Cette satire parut pour la première fois vers le 20 juin 1857 dans la *Revue anecdotique*[3] ; le 21 juin la *Gazette de Paris* la reproduisit en partie, mais sans indication de source. Il est déjà à noter que la *Gazette* signe ces vers « Alfred de Musset », tandis que la *Revue* s'était contentée de les attribuer à « un Académicien », avec une note :

Ces vers furent écrits au mois de juin 1852, sous la dictée d'un poëte célèbre, qui les composa chez un autre poëte. Plusieurs copies en coururent alors. La *Revue anecdotique* a été assez heureuse pour s'en procurer une, dont elle ose garantir l'authenticité. Le cachet inimitable des vingt-deux strophes suivantes nous dispensera de prononcer un nom que chacun devinera sans peine.

Quoique l'artifice fût transparent, la *Revue* eut au moins la discrétion de laisser suppléer par ses lecteurs un nom qu'elle taisait.

La publication de ces vers signés en toutes lettres par la *Gazette* poussa Paul de Musset à rédiger le 24 juin une réfutation. La *Gazette* étant hebdomadaire, cette dénégation fut insérée dans le *Courrier de Paris* du 25 juin. En voici un extrait :

1. Fragment d'une lettre inédite du 27 juillet 1852. Bibl. de Rouen. Mss. g, 129. Nous respectons la ponctuation pittoresque de l'original, dont Bouilhet s'excuse en alléguant les exigences de ses devoirs de répétiteur :

Cette lettre est bien courte et bien mal écrite, mais je suis dans la sotte besogne, jusqu'au cou ; les examens chauffent — on fait cuire les bacheliers —

2. Pour un historique sommaire de cette question, voir les *Œuvres complémentaires* d'A. de Musset (Paris, *Mercure de France*, 1910), notice par M. Allem, p. 114-116. On donne trente-cinq strophes de la *Satire*, p. 116-122.

3. *Une Séance de l'Académie*, par un Académicien, *Revue anecdotique des Lettres et des Arts*, 1er-15 juin 1857 (22 strophes), p. 245-254 ; 15 juin-1er juillet 1857 (*suite*), p. 269-272.

... Cette pièce de vers est l'imitation d'une plaisanterie innocente, qui date de 1833, sur tout le personnel de la *Revue des Deux Mondes*, et dans laquelle était un seul trait satirique, celui que le poète tournait contre lui-même.

En remarquant, dans le morceau que vous publiez, plusieurs vers dénués de sens, des mots impropres, une injure adressée à une femme d'esprit que mon frère a toujours aimée[1], des attaques dirigées contre des amis et des collègues, je m'étonne que vous n'ayez pas deviné l'imposture; je vous l'aurais démontrée clairement si vous aviez pris la peine de me consulter. Alfred de Musset n'était pas seulement un grand poète; tous ceux qui l'ont connu savent qu'il était homme de goût et du monde[2]...

La plaisanterie sur la *Revue des Deux Mondes*, le *Songe du reviewer*, est bien de 1833, mais elle ne fut publiée que le 19 mai 1857[3]. Or la *Revue anecdotique* atteste que plusieurs copies de la *Satire contre l'Académie* couraient dès 1852. Quand même le *Songe du reviewer* aurait circulé sous le manteau bien avant 1857, ce qui est fort possible, il serait difficile d'y voir l'inspiration pour la *Satire*.

Dans le numéro du *Courrier* où parut la protestation de Paul de Musset, dont il ne semble pas soupçonner la bonne foi, Paul d'Ivoi observe :

Puisque l'auteur de la pièce de vers retombe dans l'anonyme, le champ s'ouvre aux conjectures... Si nous ne nous trompions pas, le procédé blessant pour l'Académie eût été, de la part d'Alfred de Musset, une inconvenance; mais de la part de la personne que nous croyons avoir devinée, ce serait une ingratitude.

La *Gazette de Paris* du 27 juin 1857 donne la lettre de Paul de Musset avec une note de rédaction par Dollingen, selon qui Paul d'Ivoi aurait affirmé que les vers sur l'Académie étaient « d'une femme très connue dans les régions académiques ». On voit combien les échos de la *Gazette* sont à la fois plus précis et plus amples que le son direct : la *Revue anecdotique* avait mentionné *un Académicien*, la *Gazette* répète *Alfred de Musset*; quand Paul d'Ivoi dit une *personne*, la *Gazette* répond *une femme très connue dans les régions académiques*. Par quels scrupules la *Gazette* hésita-t-elle à écrire tout bonnement *Louise Colet*?

En publiant *Une Séance de l'Académie*, Lorédan Larchey, directeur de la *Revue anecdotique*, n'expliqua pas comment il en avait obtenu une copie. Mais c'est Félix Platel, l' « Ignotus » du *Figaro*, qui, de son propre aveu, aurait été l'entremetteur de ces vers. En 1857 Platel fréquentait le salon de Louise Colet, qui était dépensière et partant toujours « dans la dèche », comme elle disait. Un journal de modes auquel elle collaborait la payant en nature, elle usait des bons offices de ses amis pour « placer » ses marchandises, qu'elle sortait d'une imposante armoire-bibliothèque soigneusement voilée par des rideaux. Un soir, dit Platel, il était chez la Muse, qui s'occupait à brûler des

1. Mme Ancelot? Voir le quatrain 15e.
2. Cette lettre est reproduite intégralement par M. Allem, *loc. cit.*, p. 119-120.
3. *Ibid.*, p. 35.

lettres[1]. Elle en prit dans son secrétaire un paquet de Musset qui renfermait le poème « héroï-comique » sur l'Académie. Elle le lut à Platel, il l'acheta à raison de deux francs le vers et le donna le lendemain pour le même prix à son ami Lorédan Larchey, qui le publia dans sa *Revue anecdotique*. Le placement se fit comme pour les chapeaux dernier cri[2].

Quoique cette attestation semble positive, les mussetistes niaient que Fantasio fût l'auteur de ces vers. Imbue de fidélité envers la mémoire de son ancien maître et pénétrée d'antipathie pour Louise Colet, qu'elle trouvait violente et cynique, Mme Martellet donne de l'affaire un récit pimenté. Selon elle, Louise Colet se mit un jour à dire des choses que la bonne dame ne répéterait pas !

C'était si peu édifiant que M. de Musset mit fin à ces sarcasmes et lui défendit de jamais parler devant lui de choses pareilles...

Elle continua et lui récita des vers satiriques contre l'Académie.

M. de Musset se fâcha et la menaça d'en instruire qui de droit. Cela amena la brouille finale.

Et il s'ensuit la fameuse histoire du portrait de Louise Colet déposé chez la concierge avec ordre formel de ne jamais laisser passer l'original[3]. Il faudrait donc croire non seulement que ces vers furent écrits par Louise Colet, mais qu'ils indignèrent Musset irrévocablement contre elle.

Si Mme Martellet était la gouvernante fidèle, Paul de Musset était le frère loyal, mais il entreprit de raisonner son attitude en alléguant, outre l'honnêteté et le talent poétique qu'on connaissait à Alfred, le fait que le manuscrit de la *Satire* était écrit de la main de Louise Colet. Le bibliographe du poète, M. Clouard, se laisse persuader par cette évidence[4] ; M. Allem est porté également à attribuer les vers à Louise Colet[5].

Mais l'opinion de contemporains impartiaux était tout autre. Georges d'Heylli n'entretenait pas de doutes à ce sujet : « Nous savons que ces vers ont été reniés par les ayants droit de Musset,

1. Il faut dire que ce détail semble apocryphe. Louise Colet gardait fidèlement sa correspondance dans l'attente de la publier à un moment qu'elle jugerait opportun, mais qui était invariablement le contraire.

2. « Une Muse », *le Figaro*, 14 septembre 1882. Ce témoignage confirme presque en tout point ce qu'en avait déjà dit Georges d'Heylli (*Gazette anecdotique*, 1876, I, 183-184) ; il s'accorde également, à deux détails près, avec le récit qu'en fit plus tard Lorédan Larchey (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 juillet 1890). Mais selon ces deux derniers, on aurait payé les vers un centime la lettre. M. Allem signale dans les versions de Platel et de Lorédan Larchey une disparate qu'il croit plus sérieuse (*loc. cit.*, p. 114) : l'un dit que la pièce était « écrite par le poète », l'autre prétend qu'elle avait été « dictée à Mme Colet ». Mais le récit de Platel n'étant pas de ceux qui s'inventent, cela ne paraît pas trop grave.

3. *Alfred de Musset intime. Souvenirs de sa gouvernante*, Paris, Félix Juven, *s. d.* (1906), p. 135-136.

4. *Bibliographie des œuvres d'Alfred de Musset* (Paris, Rouquette, 1883), p. xv ; « Quelques œuvres inédites ou peu connues d'Alfred de Musset », *Revue d'Histoire Littéraire*, 1898, p. 77.

5. *Op. cit.*, p. 114-116.

mais leurs dénégations ne peuvent modifier notre avis littéraire. » Selon lui, la meilleure preuve que Louise Colet ne fit pas ces vers, c'est qu'ils sont trop virils — même pour elle[1]. Les protestations énergiques de Paul de Musset ne firent pas broncher Félix Platel : « Il dut s'incliner devant l'authenticité des vers, qui, d'ailleurs, lui furent remis », nous assure-t-il[2]. Lorédan Larchey écrit en 1890 : « Je publiai .. sans nommer Musset, mais en disant que tout le monde reconnaîtrait l'auteur à première vue. Et c'est encore mon avis[3]. »

La *Gazette de Paris* donnait comme date de la composition de la *Satire contre l'Académie* le 25 juin 1852[4]. On sait que la courte affaire de Louise Colet avec Musset était à son apogée vers ce temps-là. Nous n'avons pas le témoignage direct de la Muse, mais nous pouvons le deviner d'après la correspondance de Flaubert, qui était tenu au courant de ce triste caprice. En répondant à une lettre de Louise Colet, Flaubert écrit à propos de Musset : « Noble poète qui pense à amuser le prince-président en lui envoyant des facéties sur l'Académie (dont il est très fier d'être membre), et qui tremble encore, à l'heure qu'il est, que l'Académie n'en sache quelque chose[5] ! » On ne dit pas que la velléité de Musset ait eu de la suite, mais nous sommes déjà très loin de la version de M^me^ Martellet. Cela fait songer un peu.

Louise Colet, qui était nécrologue-née, consacra des vers à Musset une huitaine après sa mort[6]. En rappelant au poète leurs « chastes heures fraternelles », elle se remémore leurs entretiens où Musset évoquait tout son passé : les douleurs de Venise, les amis, dont le plus noble fut pris si vite par la mort[7], les souvenirs de collège, les jeux, les chasses aux flambeaux dans les grandes forêts, etc.

> Un autre jour, c'étaient des joutes d'ironie :
> La muse nous soufflait en burlesque harmonie
> Ses triolets moqueurs, ses rondeaux familiers ;
> Courant sus à l'idée et pourchassant la rime,
> Nous luttions de prestesse en cette vive escrime :
> Oh ! les bons passe-temps que ces jeux d'écoliers !

Jeux d'écoliers, en effet Quelqu'un l'a dit : Alfred de Musset, incorrigible gamin au fond, et Louise Colet, avec sa verve méridionale, étaient bien capables de tels passe-temps. Quoiqu'elle ne soit pas mentionnée expressément dans cette pièce funéraire, il pouvait bien être question de la *Satire contre l'Académie* dans les joutes de poésie ironique.

1. *Loc. cit.*, p. 183.
2. *Loc. cit.*
3. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 juillet 1890.
4. Numéro du 21 juin 1857. Au fait Musset fut nommé chancelier de l'Académie le 24 juin 1852.
5. *Corresp.*, nouv. éd. Conard (1926-1930), II, 465. Cette lettre, du 7 au 8 juillet 1852, ne figure pas dans les éditions antérieures.
6. *Poésie. Alfred de Musset, la Presse*, 10 mai 1857.
7. Félix Arvers ? Il mourut assez subitement le 7 novembre 1850.

On a signalé que le quatrain où le vers de sept syllabes alterne avec celui de trois est une des formes affectionnées par Musset, dans le *Voyage à Pontchartrain* et la *Réponse à M. Charles Nodier*, par exemple. Mais, comme l'a fait observer E. Maynial[1], cette disposition métrique, quoique rare dans l'œuvre de Louise Colet, est justement celle qu'elle adopte à cette époque pour des vers adressés à Musset, dans lesquels elle veut éterniser leurs rencontres :

C'étaient de folles idées
Saccadées,
L'épigramme et le bon mot
Contre un sot..., etc.[2]

Est-ce que Musset composa la satire dont Louise Colet aurait fait une copie, et, en ce cas, aurait-elle retouché cette copie à sa guise? Écrivit-elle ces vers sous la dictée de Musset? N'oublions pas que la *Revue anecdotique*, qui l'affirmait en les publiant et qui osait garantir leur authenticité, était « ordinairement très bien informée en ce qui touche les petits secrets de la littérature courante[3] ». Est-ce qu'il y aurait eu collaboration de la part de Musset et de Louise Colet? Ou enfin est-ce que la dame composa elle-même cette pièce offensante? Nous ne savons pas.

Quoi qu'il en soit, M. Maynial a tort de déclarer que, lorsqu'on attribuait ces vers à Louise Colet, elle « laissait dire complaisamment ». Cette assertion est fondée sur une petite phrase dans une lettre de Victor Hugo : « Un de vos prodiges : vous faites l'Académie amusante[4] ! » Or il est clair, d'après la correspondance intégrale de Victor Hugo avec Louise Colet, parue depuis l'article de Maynial[5], que cette lettre du 29 octobre 1853 n'a aucun rapport à la *Satire contre l'Académie*.

Dans l'automne de 1852 et au cours de l'année suivante, Louise Colet imagina plusieurs griefs contre l'Académie française. Elle, qui était furieusement républicaine et libre penseuse, croyait y flairer une odeur impérialiste et cagote ; son poème sur l'*Acropole d'Athènes* fut refusé au concours de 1853. Puis il y avait des animosités personnelles, d'abord contre Sainte-Beuve, Mérimée et Musset, ses relations avec ce dernier ayant déjà tourné à l'aigre ; plus tard elle s'en prend au secrétaire perpétuel, Villemain. Ainsi la Muse informe l'auteur de *Napoléon-le-Petit* qu'à la rentrée de « cet homme » — elle dédaigne même de prononcer le nom de l'Empereur —, la plupart des Académiciens avaient voulu aller l'accueillir :

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes, ou les Confidences de la belle Mme Colet*, *Revue d Histoire Littéraire*, 1923, p. 501. Maynial croit, cependant, que la *Satire* est de Musset.

2. *Rimembranza. A un ami* (1852) ; *Ce qui est dans le cœur des femmes* (Paris, Librairie Nouvelle, 1852), p. 45-49.

3. *La Gazette de Paris*, 28 juin 1857.

4. E. Maynial, *loc. cit.*, note.

5. « Victor Hugo et Louise Colet », *Revue de France* (15 mai-1er juin 1926), p. 201-241, 401-440. Correspondance publiée par les soins de G. Simon.

Que d'aplatissements ! A l'Académie française, c'est à peine si le jour de l'entrée de cet homme à Paris, MM. Villemain, Cousin et Mignet ont osé modérer le zèle de tout l'Institut qui voulait courir à sa rencontre. Sainte-Beuve, Mérimée et Musset *admirent l'homme* ! C'est triste ! C'est honteux[1] !

En 1853, ce sont des doléances de Muse évincée :

J'étais pleine d'espérance ; je croyais arriver sans recommandation, sans avocat pour me faire valoir. Je n'avais pas même osé vous prier d'écrire à quelques-uns de vos confrères ; il me semblait qu'il était mieux que l'œuvre triomphât d'elle-même. J'avais compté sans les Ancelot et les Viennet, qui représentent à l'heure qu'il est la poésie à l'Académie française, tandis que vous, le plus glorieux, le plus pur des poètes, vous êtes en exil, que Lamartine se met en dividende, que M. de Vigny vit aux champs et que Musset se grise comme un vieux suisse. Or, c'est Ancelot qui m'a lue, ou plutôt qui a psalmodié les trente premiers vers de mon poème ; on a dit : assez ! puis on a lu çà et là quelques strophes[2]. Celle où je parle de l'hécatombe de trois cents bœufs qu'on faisait au bord de l'Illisus (*sic*) a fort scandalisé Viennet ! « Cela sent l'abattoir ! » a-t-il dit[3].

Ces confidences allégèrent momentanément la tristesse d'Olympio, peu complaisant pour les Viennet : « Vous me faites... de tout cela une adorable et exquise peinture. Vous dites *hécatombe*. Viennet s'écrie *abattoir*. C'est nature[4]. »

Puisque cela plaît à l'exilé, la Muse continue à exploiter sa veine. Elle raconte que, dans une séance de la commission du dictionnaire, Musset réclame une définition plus respectueuse du mot *jésuitisme*. Villemain et Cousin protestent en faisant observer que, la rédaction étant celle qu'on fit sous la Restauration, elle devrait bien agréer à l'Empire. « Musset en appelle à Sainte-Beuve et à Mérimée, qui craignent la raillerie et laissent l'auteur de *Namouna* se fourvoyer seul dans son zèle catholico-impérialiste. Voilà où conduit la servilité[5]. »

C'est en cette occasion que Hugo écrit :

Un de vos prodiges : vous faites l'Académie amusante. De grâce, parlez-m'en souvent, parlez-m'en beaucoup. Habillée par vous, elle est charmante[6].

Et, en réponse à cette exhortation, Louise Colet envoie seize grandes

1. *Loc. cit.*, p. 210. Lettre du 17 novembre 1852. Notons que Villemain est épargné — jusqu'au concours de poésie de 1853.

2. Il est curieux de rapprocher de ce passage le témoignage de David d'Angers sur un autre concours. Il écrit le 27 juillet 1843 à Victor Pavie :

As-tu lu les misérables vers de Mme Colet sur Molière ? Quelle honte pour l'Académie !

J'ai eu l'occasion d'assister un jour à la lecture d'une vingtaine de pièces soumises à l'Académie. Voilà comment cela se faisait : Ancelot lisait à peu près une page au milieu des conversations et des éclats de rire de MM. Étienne, Cousin, Mignet, Dupaty, etc., etc. Alors, on demandait à passer outre, malgré les protestations de Hugo et même de Soumet.

(*David d'Angers et ses relations littéraires. Correspondance du maître* [Paris, Plon-Nourrit, 1890], p. 218.)

3. *Loc. cit.*, p. 217-219 (25 avril 1853). La lettre se termine par des acerbités sur les folles galanteries de Villemain et la honteuse conduite de Musset, qui, au lieu de défendre l'*Acropole* sous la coupole, serait allé se griser au café de la Régence.

4. *Ibid.*, p. 222-223 (10 mai 1853).

5. *Ibid.*, p. 228-230. Louise Colet souligne encore les extravagances de Villemain (12 juillet 1853).

6. *Ibid.*, p. 231 (29 octobre 1853).

pages satiriques sur le concours de poésie, etc., où Villemain au moins est bien vertement habillé [1].

Quel qu'en soit l'auteur, nous avons vu qu'en écrivant à Flaubert, Louise Colet attribua à Musset la *Satire contre l'Académie*, et qu'elle la vendit à Platel comme étant de lui. Il n'en est pas question dans sa correspondance avec Victor Hugo. D'ailleurs, il n'y a aucun indice que la Muse ait jamais réclamé comme siens ces vers, qui ne font honneur à personne.

Joseph F. Jackson.

1. Cette lettre est malheureusement déplacée (*ibid.*, p. 406-412), étant datée à tort du 4 novembre *1854*. On peut établir positivement par le contexte qu'elle est de *1853*. Elle devrait être insérée entre la lettre de Hugo du 29 octobre 1853, citée ci-dessus, et celle du 15 novembre 1853 (p. 232-233), qui est écrite en réponse.

[Signalons en passant que la première lettre de cette correspondance (p. 206-207) traite non pas de la *Colonie de Mettray* (1851-1852), mais du *Monument de Molière* (1843). Louise Colet n'habitait plus depuis 1848 rue Fontaine Saint-Georges, d'où cette lettre est adressée; Lamartine n'était plus « à la politique », tant s'en faut, depuis 1848; en avril 1852, quand on décerna enfin à Louise Colet le prix pour sa *Colonie de Mettray*, Victor Hugo était déjà en exil depuis plusieurs mois. Cette lettre date donc vraisemblablement de 1843.]

UNE SOURCE DU « CRIME DE SYLVESTRE BONNARD »

Henri Potez (*Les Sources du « Crime de Sylvestre Bonnard »*, Mercure de France, 1er mars 1910, p. 5-15) a cité, parmi les lectures qui ont pu inspirer Anatole France dans la composition de son roman, *L'Abbé Daniel* d'André Theuriet, *Vingt jours en Sicile* de Renan, *Le Roi des montagnes* d'Edmond About, *Tartarin de Tarascon* d'Alphonse Daudet et *Margot* de Musset. Dans la revue niçoise *L'Olivier* (mars 1913, p. 155-162), Henri Bertrand a ajouté à cette liste *La Bibliothèque de mon oncle* et *L'Héritage* de R. Töpffer. Nous voudrions à notre tour signaler un texte qui a pu servir de point de départ à un des plus charmants épisodes du roman, celui où le vieux maître, assis sur la terrasse du Luxembourg, au pied de la statue de Marguerite de Navarre, écoute les propos de trois étudiants qui sont venus prendre place dans son voisinage (éd. Calmann Lévy, 1881, p. 135 et suivantes). Personne ne sera surpris que ce texte se trouve dans l'Introduction d'un catalogue de manuscrits : « J'ouvris un livre que je lus avec intérêt, car c'était un catalogue de manuscrits. Je ne sais pas de lecture plus facile, plus attrayante, plus douce que celle d'un catalogue. » C'est ainsi que s'exprime Sylvestre Bonnard (p. 3), mais ce sont bien les goûts d'Anatole France. Nous voulons parler d'un ouvrage d'Amans-Alexis Monteil intitulé *Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, Paris, Imprimerie d'E. Duverger, rue de Verneuil, n° 4, 1835. Une « nouvelle édition, augmentée de la manière de considérer ce traité et de s'en servir », parut en 1836. Amans-Alexis Monteil (1769-1850) jouit, dans la première partie du XIXe siècle, d'une certaine réputation comme historien ; dans son *Histoire des Français des divers États* (1828-1844), le plus considérable de ses ouvrages, il essaie de donner une histoire de la civilisation. Le *Traité des matériaux manuscrits* est en réalité le catalogue méthodique de sa propre collection. Dans l'Introduction (p. I-III) il raconte comment il a été amené à la rédiger :

« Il y a au jardin des Tuileries un banc sur lequel, depuis bien des années, je m'asseois ordinairement ; c'est le quatrième de la grande allée à droite, lorsqu'on va du palais aux Champs-Elysées. Un jour, au temps du procès du général Moreau, que tout Paris était plein des yeux et des oreilles de la police du premier consul, je trouvai mon banc déjà en partie pris par deux jeunes gens, aujourd'hui peut-être académiciens, conseillers d'État ou pairs, ou peut-être ministres, que sais-je ? Leur conversation, fort animée, s'arrêta aussitôt que je m'assis, et ils se mirent à parler non pas de la pluie, du beau

temps, mais de science, de littérature, d'histoire. Après avoir ensemble déploré les ravages que venait de faire la barbarie révolutionnaire, ravages moins grands sur les livres imprimés que sur les livres manuscrits, où l'ignorance est bien plus ignorante, l'un d'eux se prit à dire qu'un traité de la conservation des manuscrits serait si utile, non seulement en France, mais en Angleterre, en Italie, en Allemagne et partout, que les journaux célébreraient son apparition et que les gens de lettres de tous les pays s'empresseraient de le traduire dans leur langue; car il s'y agirait des plus nobles intérêts des peuples, des intérêts de l'histoire; et, pour moi, ajouta-t-il, je l'achèterais volontiers. Et moi aussi, dit l'autre; tout le monde l'achèterait; cet ouvrage aurait un prompt et sûr débit. Je fus intérieurement aussi de cet avis, car, en entendant ces jeunes gens, je crus entendre la voix du public qui prenait des engagements formels. Depuis, j'ai souvent cherché le moment de mettre la main à une œuvre si désirable. Différentes occupations m'en ont distrait; enfin j'y ai été ramené par la persévérante fixité de ma fortune. Forcé, à plusieurs reprises, de vendre un plus ou moins grand nombre de mes manuscrits, je me suis vu, cette fois, forcé de les vendre tous. J'en avais déjà commencé le catalogue, lorsque, me ravisant soudainement, j'ai pensé que ma collection servirait naturellement de texte aux enseignements du traité que les deux jeunes gens des Tuileries demandaient, et que, pour le publier, j'avais là une occasion unique. Aussitôt je me suis mis à travailler, et ce n'a pas été sans peine que je l'ai terminé. »

On le voit, les propos que tiennent les deux jeunes gens sont assez différents de ceux de Gélis et de ses deux camarades; ils sont surtout moins savoureux et moins piquants. Cependant c'est aussi de la science historique qu'ils s'entretiennent, sans savoir qu'un historien écoute leur conversation. Peu importe que le lieu de la scène soit les Tuileries et non le Luxembourg; que Monteil, qui, à l'époque, devait avoir trente-cinq ans (le procès du général Moreau se termina le 10 juin 1804), ne rappelle que d'assez loin Sylvestre Bonnard. La donnée est la même, mais la comparaison des deux textes fait ressortir tout le charme et toute la malice qu'Anatole France a ajoutés à l'humble matière que lui fournissait Amans-Alexis Monteil.

G. Gougenheim.

L'INFLUENCE D'ISIDORE DUCASSE SUR LES DÉBUTS LITTÉRAIRES D'ALFRED JARRY

On sait que les *Chants de Maldoror* du comte de Lautréamont, Isidore Ducasse, publiés en partie en 1868 et en entier six ans plus tard, sont restés presque sans lecteurs pendant plus de quinze ans. L'attention du monde littéraire fut attirée par l'œuvre étrange d'Isidore Ducasse seulement vers 1890 et 1891. Léon Bloy, qui avait déjà (en 1886) parlé de Lautréamont dans son roman *Le Désespéré*, lui consacra un article dans *La Plume* de septembre 1890. Cet article fut bientôt suivi par la réédition des *Chants de Maldoror* à la fin de l'année 1890 chez l'éditeur L. Genonceaux, et par une étude sur *Maldoror* et son auteur par Remy de Gourmont dans le *Mercure de France* de février 1891. Ce n'était pas encore pourtant la renommée pour Lautréamont. Très peu de personnes l'ont lu à cette époque et, à une exception près, on cherche en vain un cas d'influence nette et définie de son œuvre. Cette exception est Alfred Jarry.

Jarry passa son baccalauréat à Rennes en juillet 1891 et vint peu de temps après à Paris où il étudia pendant quelque temps au Lycée Henri-IV. Là il fit connaissance de Léon-Paul Fargue, et, à la fin de 1893, lui et Fargue s'associèrent avec Louis Lormel dans le comité de rédaction de la périodique *L'Art littéraire*, fondée par le dit Lormel l'année précédente. C'est sans doute vers cette période que Jarry a lu les *Chants de Maldoror* pour la première fois. On peut se demander si c'est indépendamment, par l'intermédiaire de Lormel, ou par celui de Fargue que Jarry aurait découvert l'œuvre de Ducasse. Louis Lormel connaissait *Maldoror* depuis quelque temps. Il avait l'habitude d'insérer un « Petit marché de livres » (liste de livres à vendre ou qu'il voulait acheter) à la fin de sa revue, et, dans le deuxième numéro (décembre 1892), il annonçait à vendre : « Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*, avec front., 10 fr. » Jarry, lui-même, aurait pu acheter cet exemplaire. En tous cas il est certain que Jarry connaissait l'œuvre de Lautréamont dès le mois de janvier 1894.

C'est dans *L'Art littéraire*, numéro de janvier-février 1894, que Jarry parle de Lautréamont pour la première fois. A la fin de son compte-rendu de *Fusains*, livre de poèmes de Jean Volane, nous trouvons ces phrases assez cryptiques :

> De très belles intentions du reste, car l'a tenté le masque financier de boutons de culotte en bésicles du Hibou planté comme une rave. — Mais Lautréamont l'avait entrevu et j'ai épluché jusqu'à la dernière écaille de pin

l'artichaut de cette Bête, qui est notre Mercure philosophique, notre Terre sigillée, avec laquelle nous réchaufferons notre Or[1].

Sans essayer de donner une interprétation détaillée de ce passage, nous pouvons en déduire que Jarry connaissait et admirait l'œuvre de Lautréamont au commencement de l'année 1894.

Le premier cas d'influence de Lautréamont sur Jarry est un exemple d'influence purement verbale. Il se trouve dans un petit article que Jarry a inséré dans *L'Art littéraire* de mai-juin 1894. Sous le titre de « Visions actuelles et futures » il a composé un essai fantaisiste dans lequel sont discutés diverses méthodes de châtiment, les machines à décerveler, les palotins (ces deux derniers sujets sont tirés de cette mythologie *ubu* à laquelle Jarry revenait constamment pour puiser des sujets), et enfin, la pataphysique, science inventée par Jarry. A propos d'un « bâton à physique » (tiré aussi de la mythologie *ubu*), Jarry crie tout à coup : « Phallus déraciné, *ne fais pas de pareils bonds* ! » et il répète ce « ne fais pas de pareils bonds » un peu plus loin sans raison apparente[2]. Or cette expression « ne fais pas de pareils bonds » est une réminiscence directe d'un passage connu des *Chants de Maldoror*[3], où un cheveu du Créateur, perdu de son auguste tête dans un lieu mal famé, bondit par terre et raconte les choses honteuses qu'il a vues. Ensuite le Créateur redescend chercher son cheveu en lui reprochant son manque de discrétion : « Ne fais pas de pareils bonds! Tais-toi... tais-toi... si quelqu'un t'entendait! » ces phrases répétées à des intervalles — un procédé habituel avec Lautréamont et imité ici par Jarry. Nous ne chercherons pas à établir un rapport entre le « bâton à physique » de Jarry et le cheveu de Dieu de Lautréamont. Jarry s'est servi de cette phrase que Lautréamont attribuait au Créateur parlant à son cheveu simplement, sans doute, parce que cela l'amusait de faire une allusion mystérieuse, claire seulement aux initiés. Et Jarry a employé cette allusion une seconde fois. L'année suivante, il l'a introduite, avec d'autres passages de ses *Visions actuelles et futures*, dans *l'acte héraldique* de sa pièce *César Antechrist*.

L'influence de Lautréamont sur Jarry, au cours de l'année 1894, ne fut pas limitée à cette phrase tirée de *Maldoror*. La pièce *Haldernablou*, publiée dans le *Mercure de France* de juillet 1894 et réimprimée six mois plus tard dans un volume intitulé *Minutes de sable mémorial*, fut très probablement influencée par les *Chants de Maldoror*. L'intrigue de *Haldernablou*, assez mince et presque noyée sous la lourde richesse d'un langage bizarre à l'extrême, est très analogue à celle de plusieurs aventures de Maldoror. Le motif du héros Maldoror, brillant, séduisant, mais cruel et sadique, qui ensorcèle et séduit un bel adolescent pour le torturer et le tuer ensuite, est repris plu-

1. *L'Art littéraire*, 3e année, nouvelle série, n° 182 (janvier-février, 1894), p. 30.
2. *L'Art littéraire*, volume déjà cité, p. 80.
3. Strophe 35, édition Soupault, 1927, p. 206, 207, 209.

sieurs fois au cours des six chants. Citons, comme exemples, les aventures de Maldoror avec Falmer (strophe 42, édition de 1927, pp. 250-254), avec Réginald et Elseneur (strophe 49, édition de 1927, pp. 290-297), et surtout l'aventure de Maldoror avec le jeune Mervyn, qui occupe la plupart du sixième chant (*op. cit.*, pp. 305-343). Dans la pièce de Jarry, le duc Haldern, d'un caractère assez pareil à celui de Maldoror, aime un jeune homme. C'est son page, Ablou. Ablou, tout à tour méprisant et fasciné, cède à la fin. Dans la dernière scène, Haldern le tue. Jarry ne fait pas d'effort pour cacher la source de son inspiration ; au contraire, il fait remarquer l'analogie entre la situation où se trouve Haldern et une situation dans *Les Chants de Maldoror*. Dans la dernière scène, Haldern dit :

> Mais, depuis cinq jours, il ne répond point à ma provocation. Serait-il lâche? Plût au ciel qu'il le fût, et ne périt point comme cet autre page que mon ami le Montévidéen[1] lança contre un arbre, ne gardant dans sa main que la chevelure sanglante et rouge, abusant de la suprématie de sa force physique[2].

Dans les détails, le texte de *Haldernablou* et le texte des *prolégomènes* et *paralipomènes* de *Haldernablou* (publiées avec la pièce dans le volume *Minutes de sable mémorial*), donnent plusieurs traces d'une lecture assidue de Lautréamont. Ces traces ne nous permettent pas de décider si c'est inconsciemment que Jarry a imité la manière de Ducasse de temps en temps, ou s'il a essayé délibérément de calquer son style sur celui des *Chants de Maldoror*. S'il a essayé une imitation délibérée, il n'a pas très bien réussi. Dans le texte de *Haldernablou* il y a quelques détails seulement qui rappellent la manière d'Isidore Ducasse. Un des procédés de style favoris de l'auteur de *Maldoror* est une image surprenante basée sur un rapprochement imprévu. On en trouve plusieurs de ce genre dans *Haldernablou*. Par exemple « la mandibule de leur paupière de soie grise » (p. 86), ou « l'araignée des préjugés » (p. 94) qu'on pourrait comparer à de nombreuses images dans *Maldoror*, telles que « les trois ailerons de ma douleur » (p. 214) ou « les poux audacieux de la caricature » (p. 221), ou encore « le canard du doute » (dans les *Poésies*, éd. de 1927, p. 365). On pourrait aussi comparer le « cul-de-jatte, beau du triangle de tes jambes croisées » de Jarry (p. 96) ou, plus encore, « son sexe, beau comme un hibou pendu par les griffes » (dans les *prolégomènes*, p. 79) aux nombreuses occasions où Lautréamont s'est servi d'une formule semblable : les mots « beau comme » suivis par une ou plusieurs comparaisons d'un imprévu et d'une cocasserie qui n'ont jamais été égalés. On sait que la plus connue de ces comparaisons : « beau comme le tremblement des mains dans l'alcoolisme » (éd. de

1. Les articles sur Ducasse en 1890 et 1891 avaient vérifié les allusions faites par le poète dans les *chants de Maldoror* à sa naissance à Montévidéo.

2. C'est une référence à l'aventure de Maldoror et de Falmer. Ma citation vient de *Minutes de sable mémorial*, édition de 1932, p. 108.

1927, p. 266) a suscité ailleurs l'admiration de Jarry. C'est à dire qu'il la cite dans *Gestes et opinions du docteur Faustroll* (p. 19), dans une liste de choses que « Faustroll évoqua vers la troisième dimension, » liste qui occupe tout un chapitre intitulé « Du petit nombre des élus » et qui paraît indiquer les phrases, images ou autres détails que Jarry admirait le plus chez ses auteurs préférés.

La phrase d'Ablou dans la première scène de *Haldernablou* : « J'aurais fouetté sa joue de mes cinq doigts de pieuvre, ou tout au moins je l'aurais tué » (pp. 86-87) rappelle deux tendances de Lautréamont : son goût pour les monstres de la mer (il ne mentionne jamais la pieuvre, mais il parle très souvent du poulpe) et son emploi humoristique et ironique de gradations renversées déroutantes, celle-ci, par exemple : « Deux piliers, qu'il n'était pas difficile et encore moins possible de prendre pour deux baobabs, s'apercevaient dans la vallée, plus grands que deux épingles. En effet, c'étaient deux tours énormes. » (Ed. de 1927, p. 216.)

C'est dans la deuxième des *paralipomènes* de *Haldernablou* que l'influence de Lautréamont sur Jarry est la plus évidente. Les deux premières pages de ce poème en prose ont l'air d'être un effort de Jarry pour rivaliser avec Lautréamont et pour écrire un poème semblable à une des strophes des *Chants de Maldoror*. Le sujet est analogue à celui des strophes déjà mentionnées sur Falmer et Réginald : un homme qui médite sur un jeune homme qu'il a aimé et qu'il a tué. Quant au fond, il y a plusieurs analogies de détail, et, quant à la forme, il y a certaines images tout à fait maldororesques, par exemple cette apostrophe : « Crapaud à la peau séraphique » (p. 118).

Jarry n'a jamais copié l'œuvre de Lautréamont; il ne l'a jamais imitée d'une façon servile. Il a trouvé dans *Les Chants de Maldoror* le sujet d'une de ses premières œuvres : *Haldernablou*. Mais cette œuvre reste quand même très personnelle. Sauf le schéma général du sujet, et ces quelques détails dans le texte de la pièce, dans les *prolégomènes* et les *paralipomènes* qui ont été inspirés consciemment ou inconsciemment par le chef-d'œuvre de Lautréamont, *Haldernablou* est bien typique des ouvrages de jeunesse de Jarry[1].

HENRY-ALEXANDER GRUBBS.

1. Ajoutons que Lautréamont paraît ne pas avoir influencé d'autres ouvrages de Jarry, sauf peut-être la conception du « surmâle » dans le roman de ce nom. Aux autres sources évidentes du caractère d'André Marcueil on pourrait ajouter Maldoror, car Maldoror, surhomme en tout, était bien un « surmâle. » (Cf. strophe 47, éd. de 1927, p. 279-280 : « Mes parties offrent éternellement le spectacle lugubre de la turgescence... », etc.)

COMPTES RENDUS

Edmond Huguet, **Le langage figuré au XVI^e siècle.** Un vol. petit in-8° de VI-256 pages. Paris, Hachette, 1933.

M. Huguet a eu l'heureuse idée de publier un choix qu'il a fait parmi les nombreuses locutions figurées du XVI^e siècle. La présentation est claire, sans apparat érudit[1], et le public lettré auquel ce livre est destiné le lira avec autant d'agrément que de profit.

Deux parties : *D'où viennent les locutions figurées?* De la religion, de la chasse, des jeux..., etc. *A quoi servent-elles?* A caractériser l'ivrognerie, la gourmandise, la lâcheté,... etc., et à désigner la mort. L'énumération de ces rubriques révèle l'intérêt psychologique d'une étude de ce genre.

Les grammairiens pourront étudier dans cet ouvrage la déformation des locutions figurées. Certes, elles donnaient à notre langue une vigueur et une saveur qui se sont affaiblies dans le courant du XVII^e siècle ; mais leur origine était souvent perdue de vue, et il arrivait qu'on les estropiât ou qu'on les employât à contre-sens. Le sens des mots *niais, hagard, leurre, gorge chaude*, qui sont empruntés à la fauconnerie, a tout à fait changé. Dès le XVI^e siècle, l'expression *être le prêtre-Martin* est prise dans des sens différents; il en est de même pour *je n'en voudrais pas tenir un fer chaud*, allusion à l'épreuve du fer rouge. *Chanter à quelqu'un sa gamme* prendra, au XVII^e siècle, un sens péjoratif. L'expression *c'est bien rentré de pigues* était souvent abrégée en *c'est bien rentré*; comment deviner, sous cette forme, une expression du langage des joueurs ?

Parfois, l'antiphrase contribuait à cette déformation : *avoir son vin* signifiait *recevoir un pourboire*, mais Rabelais l'emploie dans le sens de *avoir son paquet, être fait quinaud*. On jouait souvent sur des homonymies et des ressemblances de son : la *tarte bourbonnaise* prenait le sens de *bourbier; jouer du rebec*, celui de *se rebéquer; jouer à la ronfle*, celui de *ronfler*. Les termes de vénerie fournissent deux exemples de déformation involontaire : *n'avoir vent ni voie* devient *n'ouïr vent ni voix*, et *ne sentir vent ni fumée* se transforme en *n'entendre vent ni fumée*.

Il est difficile de marquer nettement l'influence que certains écrivains ont eue sur ce langage figuré. Marot, Rabelais, Régnier ont recherché les expressions pittoresques ; ils ont conféré la célébrité à quelques-unes. Par exemple, Rabelais a été mis au pillage par les conteurs et par Marnix de Sainte-Aldegonde, et M. Huguet cite, p. 122-124, des vers de Marot qui ont été imités : *Ma bourse avait grosse apostume, n'oublia rien fors qu'à me dire adieu, on le m'a dit, dague à rouelle*. Mais Marot, Rabelais, Régnier ont-ils créé ces expressions ? Il serait hasardeux de l'affirmer; Marot a pris dans la langue usuelle *monté comme un saint Georges* et *mener un prisonnier comme une épousée*.

1. Je regrette l'absence d'une bibliographie où seraient énumérées les études particulières, telles que celle de M. Huguet sur la *Langue familière de Calvin* (*R. H. L.*, 1916). Les locutions relatives à l'amour sont omises.

Voici quelques remarques de détail : la réplique *J'ai la tête plus grosse que le poing*, que M. Huguet emprunte à Des Périers, se retrouve dans le *Bourgeois gentilhomme*. L'expression *cribler l'eau*, pour laquelle il cite seulement un vers de Du Bellay, ne semble pas appartenir au français usuel (cf. édition Chamard, II, 88). L'expression *faire la proserpine*, qu'on appliquait aux femmes acariâtres (p. 207), est évidemment inspirée par les mystères, dans lesquels Proserpine, la « mère des diables », criait et s'agitait.

R. Lebègue.

I.-A. Schwartz, **The commedia dell' arte and its influence on french comedy in the seventeeth century**. Un vol. in-8° de 192 pages. New-York, Publications of the Institute of french studies, s. d.

L'ouvrage de M. Schwartz offre des caractères tout à fait opposés à celui de M^lle^ Delcourt. Ce n'est guère qu'une compilation de faits. M. Schwartz n'ajoute rien à ce qu'on trouve dans les publications antérieures sur le même sujet. Il ne semble pas toujours extrêmement familier avec les noms français. Il imprime, dans sa bibliographie, *Cohn* pour *Coken*, *Laroumet* pour *Larroumet*, *Martinanche* pour *Martinenche*, etc. Mais certaines études sur cette *commedia* en France sont déjà fort anciennes; les renseignements à son sujet sont actuellement dispersés ; on les trouvera très commodément réunis dans cette étude qui rendra ainsi des services ; l'information (dirigée sans doute par la remarquable compétence de M. Carrington Lancaster) semble complète et sûre. Elle permettra même de corriger sur certains points ce que dit M^lle^ Delcourt, par exemple, sur la disparition du soldat fanfaron après 1650. Mais il ne faudra pas chercher autre chose que des faits. Ces faits, dans leur ensemble, portent en eux-mêmes certaines significations. Il est significatif que les comédiens italiens aient fait en France une telle fortune et que nos comiques aient fait à la *commedia* tant d'emprunts. Mais que d'autres choses nous voudrions savoir ! La conclusion essentielle de M. Schwartz est que cette *commedia* aurait donné à Molière et à nos auteurs comiques l'habitude de prêter à leurs personnages un caractère dominant, exclusif, une sorte de *masque* moral. Il s'appuie, en l'exagérant, sur une remarque de Lanson. Rien n'est moins sûr. Ne retrouve-t-on pas ce caractère dominant dans toute la tragédie classique, dans l'*Astrée*, dans la plupart des romans, chez les moralistes, etc. ; c'est, en réalité, une tendance de tout l'esprit classique et le génie de Molière est en partie de lui avoir résisté (Harpagon est avare, mais amoureux, soucieux de paraître, etc.). Il ne suffit pas de nous dire que l'intérêt du répertoire de Ghérardi est d'introduire une peinture vraie des mœurs contemporaines. Encore faudrait-il prouver cette vérité, qui est, je crois, toute relative. Ce répertoire conserve, par exemple, comme M. Schwartz le remarque, toutes les sévérités traditionnelles à l'égard de la vertu et du caractère des femmes. Mais M. Schwartz indique aussi, justement, que les femmes y sont plus intelligentes, plus hardies à défendre leurs droits. Pour accorder toutes ces choses il aurait suffi de connaître le livre de M. G. Regnier sur *La Femme au XVII^e^ siècle*. De toutes façons il faudrait, dans ces études générales, procéder non seulement par énumérations d'œuvres, de titres, mais encore par classement. Certaines œuvres passent inaperçues ; d'autres ont un très vif succès, comme M. Schwartz le dit en passant, d'*Arlequin grapignan* de Roland de Fatouville. Il serait sans doute possible de marquer ainsi, plus clairement, les concordances les plus significatives entre l'invention des auteurs et le goût public.

Il y aurait donc à suivre aussi exactement que possible toutes sortes de problèmes : survivances, atténuations, disparition relative de la grossièreté

en relation ou non avec les progrès des bienséances et de la politesse, — plus ou moins grande importance de la mise en scène en relations ou non avec la vogue des pièces à machines, — plus ou moins grande importance de la farce pure en relations ou non avec le goût général pour la farce (jusqu'à la fin de sa vie, Mme de Sévigné s'amuse des farces de Molière), — accord ou désaccord sur ces pièces des doctes et du goût public, — valeur de la peinture des mœurs en accord ou désaccord avec les comédies d'Hauteroche, Dancourt, etc. On ne construit rien de solide sans une connaissance aussi exacte que possible des faits. Mais les faits ne sont intéressants que par les idées qu'on en dégage.

D. Mornet.

Marcel Françon, **Albums poétiques de Marguerite d'Autriche**, Harvard University Press, Cambridge; E. Droz, Paris, 1934.

Ce recueil, qui contient CLXXII pièces, a été publié par M. Françon avec beaucoup de scrupule, d'attention et de diligence. Le texte a été établi aussi bien qu'il se pouvait, et ce n'est pas la faute de l'éditeur si certains passages, d'ailleurs en assez petit nombre, offrent un sens douteux ou très obscur. Il est permis de croire qu'ils n'ont jamais été clairs, et qu'ils décèlent moins la négligence des copistes que la maladresse des rimeurs. Presque tous étaient gens du monde, non gens de lettres; ils se contentaient à peu de frais, et l'on ne voit pas pourquoi on se reprocherait aujourd'hui de mal comprendre ceux de leurs vers qu'eux-mêmes, peut-être, n'entendaient pas bien. M. Françon a pris le bon parti en nous les livrant tels quels. Son livre n'est déparé, ou autant dire, par aucune faute d'impression. Deux, seulement, sont à signaler : à la page 25, note 2, il faut lire les *Fastes*, non les *Fables* d'Ovide (mais *Fables* est la leçon du manuscrit), et, à la page 92, le nom de l'auteur (Picot) n'est pas **ITORIPU** mais **ITOCIPU**. Les soins que l'éditeur a donnés à son travail et les résultats louables qu'il a obtenus paraissent d'autant plus méritoires que, attaché par ses fonctions à l'Université Harvard, il se trouvait fort éloigné des documents qu'il voulait reproduire, des sources où il avait à puiser. Son livre représente plusieurs longs voyages, une préparation de toutes manières onéreuse, et qui commande la sympathie.

L'Avant-propos des *Albums* examine rapidement les problèmes que pose cet étrange recueil. Ils sont variés, souvent difficiles, et l'on ne tombe pas d'accord sur leur solution. La seule chose qui ne soit pas à discuter, c'est que les poèmes qui nous occupent ont été rassemblés pour ou par Marguerite d'Autriche, et que beaucoup d'entre eux sont dus à des personnes de son entourage. On a soutenu qu'elle avait composé elle-même une grande partie de ces frêles œuvres, et que, inspirée par ses malheurs, elle n'avait eu qu'à s'en souvenir pour que ses chansons et ses ballades fussent pleines d'une émotion naïve et touchante. Mais que cette opinion est donc téméraire ! Les arguments qui la ruinent sont indiqués par M. Françon, et, sans s'appliquer à tout dire, il a bien senti l'essentiel. D'abord il est manifeste qu'on ne découvre nulle part en ces *Albums* une trace d'inspiration, et qu'il faudrait, de la complaisance pour y trouver quelque émotion véritable, à moins que ce ne fût non dans les termes mais dans l'intention de la *Complaincte* qui se lit aux pages 256-259. Ensuite, de quelles ballades s'agit-il et de quelles chansons? Il en existe plusieurs recueils; mais, dans celui qui est présentement en question, les chansons viennent du peuple ou ont le caractère d'un jeu d'esprit, et quant aux ballades, elles ne sont pas de Marguerite. Il y a lieu de noter, enfin, que deux pièces seulement (p. 131, 256) lui appartiennent sans conteste : la première n'a que dix vers; la seconde, où elle dénombre ses deuils, exprime avec une pénible platitude une douleur sûrement sincère.

Il semble donc excessif de décerner à la fille de Maximilien le titre de poétesse. Elle nous a bien laissé un monument de son affliction, mais on le chercherait en vain dans ses rimes; elle l'a construit mieux qu'avec des mots, et il subsiste gracieux et robuste. Qui n'admire l'église de Brou?

Donc, sur les cent soixante-douze morceaux de notre recueil, Marguerite en a écrit deux. Mais de qui sont les autres? On ne saurait aborder cette question sans avoir, au préalable, considéré les *Albums* dans leur ensemble. Malgré l'extrême désordre qui y règne, ils ont été constitués avec un dessein préétabli, une manière de plan, et l'on y discerne trois éléments principaux qu'il importe, comme a voulu le faire M. Françon, de nettement séparer. Le premier groupe, à qui pourrait convenir le titre d'anthologie, contient quelques rondeaux fort connus et que l'on retrouve ailleurs, manuscrits ou même imprimés. — La deuxième partie est celle où figurent les motets. La musique, ici, prime les paroles et occupe la place importante. Les plus célèbres contrapontistes ont composé les motets en question. Ils sont à trois ou quatre voix qui chantent, généralement en canon, des choses très variées et même très disparates : fragments de rondeaux courtois, couplets de notoires chansons populaires, extraits de Jean Lemaire de Belges (CXXIX, CXXX), versets de la Bible, strophes des hymnes de l'Eglise, centons de Virgile. — Quant à la troisième section, de beaucoup la plus faible, mais remplie d'intérêt pour qui étudie le mécénat de Marguerite d'Autriche, elle nous offre les œuvres, consistant surtout en rondeaux, de ses familiers, des officiers de sa maison, et nous avons là comme les archives poétiques d'une petite académie du Palais.

En face de chacune des pièces qui appartiennent à cette catégorie, le scribe, dans la marge, a mis un nom. Ce n'est pas toujours celui de l'auteur, et il arrive (XXIX, XXX, LXIX) qu'il s'agisse d'une dédicace. Lorsqu'on observe, pourtant, qu'un même nom, d'ailleurs obscur, se trouve accolé à vingt et une pièces, on est forcé de conclure qu'il ne saurait être question d'un tel nombre de dédicaces, et que c'est le poète (si l'on peut dire !) qui est désigné. En somme, l'on ne risque guère de se tromper en citant, parmi les amateurs qui ont travaillé à cette partie des *Albums*, Pierre Picot, médecin de la régente des Pays-Bas; Aubigny ; Jean d'Ostin, dit Hesdin ; Gui de la Baume, comte de Montrevel, ou l'un de ses fils ; Claude ou Philippe Bouton ; Charles de Poupet, seigneur de la Chaulx ; le seigneur de Boussu ; le bâtard de Bourbon ; quatre ou cinq demoiselles d'honneur. Ces différents personnages ont contribué d'une manière très inégale au recueil dont nous parlons. Certains n'ont presque rien produit, et leur nom n'apparaît qu'une fois ; d'autres, moins sages ou plus actifs, sont mentionnés plus souvent ; mais aucun n'approche de Pierre Picot. Celui-ci battait le record, et l'on doit admettre que la médecine lui laissait des loisirs. Quels que fussent leur rang, leur rôle, le degré de leur zèle littéraire, ces rimeurs formaient un groupe homogène en ce sens qu'ils étaient des courtisans. Tous, ils en avaient l'esprit, les manières, le langage, les préoccupations, et ils tournaient les yeux vers « Madame » dont ils aimaient à proclamer les vertus et à qui, même implicitement, ils ne cessaient de s'adresser. L'une des ballades, l'un des rondeaux (XXIX, XXX) des *Albums* sont destinés à une fête où elle assistait, un ballet ou une mascarade des Amazones et d'Atalante. Enfin, on entend çà et là (V, 9 11, XXVI-XXVIII) les plaintes ordinaires aux gens de cour ; ils feignent de regretter le temps qu'ils ont perdu à servir ; ils s'estiment mal récompensés; ils déplorent que la faveur comble les moins méritants, et supplient, déshérités, qu'on remarque leur long dévouement, qu'on leur *fasse du bien*, et qu'on les avance.

Parmi les pièces que le nom de leurs auteurs accompagne, plusieurs (et le scribe aurait pu les réunir en un seul groupe) instituent une sorte de discussion. Elles se présentent sous deux aspects. L'une d'elles, intitulée *Dictier*

en dyalogue (n° V), est un débat en vingt-six strophes, quelque chose comme un *jeu parti* entre Hesdin et Pierre Picot qui échangent, sans qu'on puisse deviner à quoi elles tendent, leurs idées sur l'amour. Ils avouent, pour conclure, qu'ils perdent leur temps et feraient mieux de se taire. Excellente pensée qui vient trop tard. Les autres poésies analogues à ce débat sont des rondeaux qu'il faut considérer deux à deux, le second (le manuscrit l'indique) étant une réponse au premier. Le cas se présente au moins cinq fois : XII-XIII ; XIV-XV ; XVI-XVII ; L LI ; LXXI-LXXII, et rien ne s'opposerait à ce qu'on ajoutât à cette liste les nos XLVIII et LII. A l'exception du dialogue LXXI-LXXII, qui ne manque pas d'agrément et se recommande par sa vive allure, ces rondeaux contradictoires ont une mince valeur. Le Moyen Age, dans un genre voisin, faisait aussi bien... ou aussi mal. Pour défendre son opinion ou pour réfuter celle d'autrui, il est nécessaire non seulement d'avoir un arsenal d'arguments, mais encore d'être convaincu, éloquent et, si possible, spirituel. Rien de tout cela chez Picot ni chez les confrères de Picot. Ils n'ont comme preuves que des proverbes ; leur démonstration ne progresse pas d'une ligne ; ils disent *oui* (et réciproquement) lorsque l'adversaire dit *non*, et se bornent à reproduire sous de nouvelles formes l'affirmation pure et simple qu'ils ont posée dès le début.

On doit savoir gré à M. Françon de n'avoir pas suivi cette pente trop naturelle qui amène tant d'éditeurs à s'exagérer la beauté ou l'importance des textes publiés par eux. Des *Albums* qu'il remet en lumière, M. Françon parle sans illusion et modestement. Il se rend compte qu'ils n'annoncent guère la Renaissance pourtant si proche ; ils ne semblent pas la pressentir, et s'orientent vers le passé. Nous avons le droit d'en être surpris, car il ne serait pas juste d'accuser la princesse Marguerite d'avoir été hostile aux novateurs, puisqu'elle a accepté les services de Jean Perréal, de Jean Lemaire et des continuateurs du grand Ockeghem. Chez elle, les architectes, les sculpteurs, les musiciens furent parfois des artistes d'avant-garde : mais, hormis Jean Lemaire, génie étrange, trop libre et spontané pour ce milieu, les gens de lettres ne se sont pas affranchis de la tradition, de la routine. Et moins encore les courtisans qui, à leurs moments perdus, se mêlaient d'être écrivains. Il eût fallu un miracle pour qu'un *trouvère* surgît parmi eux. Ils imitaient de pauvres modèles, des modèles courants, et formaient autour de « Madame » un cercle de petits, tout petits rhétoriqueurs.

Mais pouvaient-ils mieux faire ou même faire autrement? Ils sont plus à plaindre qu'à blâmer, et M. Françon est très bien fondé à dire (p. 89-90) que nous leur devons estime et sympathie. S'il est difficile de se plaire à leurs œuvres, approuvons, toutefois, les aspirations qu'elles révèlent. Sans avoir le don poétique, ils aimaient la poésie ; ils cherchaient à orner leur vie, à la spiritualiser, et sentaient le prix de la culture. Paix à ces hommes de bonne volonté qu'une noble illusion a réunis ! Leur effort n'a pas été heureux, mais il n'en reste pas moins honorable.

Henry Guy.

Brémond (Henri). **Histoire littéraire du sentiment religieux**, t. VII et VIII. *La Métaphysique des saints*. Deux vol. in-8°, Bloud et Gay. — **L'abbé Tempête. A. de Rancé, réformateur de la Trappe**. Un vol. in-8°, Hachette. **Les plus belles pages de Fénelon**. Un vol. in-12, Flammarion.

Par suite d'un retard dont je m'excuse, ce compte rendu paraît après la mort de Henri Brémond. Peut-être l'heure est-elle venue de se demander quel est l'intérêt de son œuvre pour les études d'histoire littéraire ; aucun des livres dont nous avons à parler aujourd'hui n'a, à ce point de vue, de véritable importance. Les deux volumes de la *Métaphysique des saints* tirent

tout leur intérêt d'une polémique contre les « ascéticistes » qui ne touche à la littérature que de très loin. *L'Abbé Tempête* est écrit avec une verve admirable, mais n'apporte pas grand chose à l'histoire. Quant aux *plus belles pages de Fénelon*, elles sont certainement l'anthologie la plus intelligente, la plus tendancieuse aussi de celui qui fut sans doute le vrai maître et le vrai modèle de l'abbé Brémond, et les chapitres biographiques qui encadrent les textes nous donnent une idée de cette grande vie de Fénelon qu'il a sans doute rêvé d'écrire.

Aucun de ces livres, aucun des ouvrages de l'abbé Brémond n'intéresse directement l'objet de nos études, et cependant son œuvre peut marquer dans l'histoire littéraire une date aussi importante que le *Port-Royal* de Sainte-Beuve. M. Bray, dans un article paru il y a quelques années sur les « tendances nouvelles de l'histoire littéraire », pose la question suivante : « Est-ce vraiment de l'histoire littéraire que les ouvrages de l'abbé Brémond sur l'histoire littéraire du sentiment religieux? Je n'oserais l'affirmer. » L'abbé Brémond aurait certainement répondu : « Non »; il l'a d'ailleurs fait dans la préface de l'*Humanisme devot*, paru en 1921. Et il est bien évident que sa grande histoire n'est pas une histoire littéraire, pas plus que les recherches de Pasteur sur les cristallisations et les fermentations n'étaient de la médecine, bien qu'elles aient renouvelé la médecine. Nous croyons qu'il en sera de même de l'œuvre de Henri Brémond, à condition que l'on accepte, comme nous le faisons, une définition large de l'histoire littéraire, qu'on n'en exclue pas l'histoire des idées et qu'on en fasse vraiment ce qu'était la philologie pour Renan; l'histoire spirituelle de l'humanité. Si les ouvrages de M. Mornet sur les *origines intellectuelles de la révolution française*, de M. Baldensperger *sur le mouvement des idées dans l'émigration*, de M. Hazard sur *la crise de la conscience européenne* sont de l'histoire littéraire, ou intéressent l'histoire littéraire, on ne peut refuser ce qualificatif à l'œuvre de Henri Brémond. On peut aller plus loin. Tant que le dictionnaire de Bayle et l'*Encyclopédie* figureront dans nos manuels de littérature, on ne voit pas pourquoi les œuvres les plus caractéristiques de la renaissance religieuse du XVII[e] siècle en seraient exclues, même si elles ne sont pas des « chefs-d'œuvre ». Puisqu'un d'Holbach et un Helvetius se maintiennent dans l'histoire littéraire à côté d'un Voltaire ou d'un Diderot, pourquoi un Coton, un Bérulle, un Condren n'auraient-ils pas leur place à côté d'un François de Sales, d'un Pascal. Toute l'image du siècle en serait changée, et même dans une certaine mesure cette idée d'un génie français, que chacun de nous finit par dégager de l'étude de notre passé.

A ce point de vue, la première grande découverte de l'abbé Brémond, c'est que le Français, de même qu'il a la tête épique, peut avoir « la tête mystique ». Sans doute les grands noms nous manquent : une Thérèse d'Avila, un Jean de la Croix, ou même un Ruysbroeck et un Tauler, mais nous avons une étonnante génération de « spirituels » dont l'influence a rayonné sur l'Europe et qui nous a assuré dans l'ordre religieux un rôle de direction comparable à cette magistrature laïque que devaient exercer les philosophes du XVIII[e] siècle. François de Sales, Vincent de Paul sont des saints européens : seules de très nombreuses monographies de littérature comparée permettraient de mesurer ce rayonnement.

La deuxième grande nouveauté que l'œuvre de l'abbé Brémond imposera sans doute aux historiens de la littérature, c'est la substitution de la notion de restauration catholique ou de contre-réforme à celle de jansénisme comme substratum religieux de notre XVII[e] siècle. La contre-réforme est un mouvement européen parti de Rome; ses origines sont italiennes; elle est une expression proprement catholique de l'esprit de la Renaissance. Hermelinck et Maurer[1] la font commencer en 1560 et finir en 1689, rejoignant ainsi à

peu près exactement la date initiale de ce que M. Hazard appelle « la crise de la conscience européenne ». Nous avons ici un des cas typiques où la méthode qui s'impose c'est celle de la littérature générale, même si pour la commodité des recherches on doit limiter son enquête à un seul pays; et il serait temps de récrire pour la littérature, comme M. Male l'a fait pour les beaux-arts, le vieux livre de Dejob dont il ne reste guère qu'un beau titre : « L'influence du Concile de Trente sur la Littérature et les Beaux-Arts chez les nations catholiques ».

Il semble donc que l'histoire littéraire du XVII[e] siècle ne puisse plus vivre sur le schéma que nous avons hérité de Sainte-Beuve. Henri Brémond ne nous a pas donné une nouvelle synthèse; mais son œuvre ruine irrémédiablement l'ancienne. Ainsi les livres de M. Bédier ont détruit la théorie des cantilènes sans qu'on puisse affirmer qu'ils aient définitivement résolu le problème de l'origine des chansons de geste. On sait que le siècle de Louis XIV est encore, littérairement, bien mal connu. Le temps de Louis XIII est au moins aussi ignoré. L'œuvre de l'abbé Brémond nous donne le sentiment que bien des questions doivent être reprises sous un éclairage nouveau; elle nous libère des vues traditionnelles. Même si l'étude approfondie des œuvres qu'il a remises en lumière doit ruiner certaines de ses conclusions, c'est lui cependant qui aura donné l'impulsion aux recherches nouvelles.

JEAN DAGENS.

HARCOURT BROWN, **Scientific Organizations in Seventeenth Century France (1620-1680)**. Un vol. in-8° de XXII-306 pages. Baltimore, The Williams and Wilkins Company, 1934.

L'histoire de la Société française au XVII[e] siècle n'est pas encore si connue qu'un chercheur actif, à l'affût des documents manuscrits et des pièces d'archives, ne puisse en modifier très sensiblement les données. C'est à quoi vient de réussir, par exemple, M. Harcourt Brown, dans son ouvrage sur les « organisations scientifiques » en France, de 1620 à 1680 : là où l'on n'avait trouvé matière qu'à des études fragmentaires, il a bâti un livre; d'activités en apparence désordonnées, il a composé, grâce à d'ingénieux raccords, un tableau assez cohérent; en un siècle où les investigations expérimentales semblent, à première vue, n'avoir été le fait que d'une poignée de précurseurs, il a rendu sensible la continuité de l'effort mené, au sein de compagnies variées, par des hommes de clairvoyance fort inégale, mais animés du même désir d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets. Résultats fort appréciables : et c'est par un courageux dépouillement, à Paris, à Londres, en Hollande, de lettres inédites de curieux de toute nation qu'ils ont été obtenus.

Nous embrassons donc, grâce à M. Brown, l'essentiel de l'histoire des sociétés savantes de Paris et de province, depuis le « Cabinet » des frères Dupuy et les rencontres, à Aix ou à Boisgency, des amis de Peiresc, juqu'à ces académies Justel et Bourdelot, dont les réunions s'éteignirent aux approches de la Révocation de l'Édit de Nantes : plus d'un demi-siècle d'activité collective, avec, pour principaux jalons, les conférences du « Bureau d'Adresse » de Théophraste Renaudot à partir de 1633, le groupement des mathématiciens autour du P. Mersenne en 1635, et, un peu plus tard, celui des physiciens autour de Habert de Montmor, l'organisation par Thévenot de

1. HEINRICH HERMELINCK UND WILHELM MAURER, *Reformation und Gegenreformation*. Handbuch der Kirchengeschichte, t. III. J. C. B. Mohr, Tübingen.

la « Compagnie des Sciences et des Arts » aux environs de 1662, et, vers la même date, à Caen, le développement des assemblées littéraires, enfin la naissance de la presse scientifique ; plus d'un demi-siècle aussi de fécondes initiatives personnelles, celles des Gassendi, des Pascal, des Auzout, des Pecquet, des Roberval et des Huygens. Fort à l'aise, semble-t-il, au milieu d'un monde assez complexe cependant et lointain, M. Brown narre les épisodes, caractérise les milieux, esquisse le portrait des individus, avec de la précision et le souci de la justesse : son histoire de l'académie de Montmor est particulièrement solide ; à propos de celle de Bourdelot il essaye, avec un peu trop d'indulgence, mais de l'ingéniosité, de faire valoir l'originalité de l'entreprise sans méconnaître les faiblesses de l'homme ; il met aussi tout son soin à définir l'esprit de Justel, ouvert aux goûts littéraires et aux préoccupations scientifiques, mélange de scepticisme et de curiosité ; et de ces analyses suffisamment nuancées il s'applique à tirer des conclusions. C'est ici, à coup sûr, que certains hésiteront à le suivre ; ils se demanderont notamment si la fin du siècle, d'ordinaire signalée comme le point de départ de l'esprit expérimental, doit, au rebours, en être considérée comme une éclipse (on n'y rencontre plus *les mêmes* activités que par le passé, mais peut-être ont-elles seulement revêtu une autre forme) ; du moins devront-ils reconnaître avec leur guide, — et ce nous paraît être l'essentiel, — la régulière progression des études scientifiques en France depuis le temps de Bacon et de Galilée, le perfectionnement constant des méthodes, la ferveur persévérante d'un bon nombre d'esprits. 1615 environ, début des observations astronomiques de Peiresc et de Gassendi, qui préludent à une foule de tentatives analogues ; 1635, coordination des recherches mathématiques ; 1647 et années avoisinantes, mobilisation générale des physiciens pour l'étude du problème du vide, et des anatomistes pour celle des découvertes de Pecquet ; 1660, commencement de l'influence cartésienne et des rapports avec les expérimentateurs anglais : si, à l'indication de ces diverses étapes, on rattache tous les faits et tous les noms que cite M. Brown, on est bien obligé de convenir avec lui que la croyance en l'incuriosité scientifique du XVII^e^ siècle est à mettre au nombre des préjugés.

Quelques-uns de ces noms et beaucoup de ces faits, M. Brown, nous l'avons dit, les tire de documents neufs. Incontestable mérite, dont on lui sait gré, mais tentation aussi, de proportionner parfois l'étendue des développements, moins à l'importance des questions qu'à la richesse des découvertes ! Ne serait-ce point elle qui a conduit M. Brown à sacrifier l'histoire des académies de Harlay, de l'académie Ménage, de la plupart des petites académies ? à être si succinct sur le compte de Peiresc, par désespoir, sans doute, de rivaliser avec la docte et charmante monographie de M. Pierre Humbert, ou sur l' « académie putéane » déjà longuement décrite dans le *François Guyet* de M. Uri ? à tant insister, au contraire, sur les relations anglaises de Mersenne, — M. Brown a beaucoup travaillé à Londres, — et à peindre, — pour la même raison, sans doute, — la société de la seconde partie du siècle comme si elle était observée, non à Paris même, mais de l'autre côté de la Manche ? Il y a là quelques défauts de proportion ou de perspective qui ne compromettent nullement l'utilité de l'ouvrage comme recueil de faits, mais en diminuent un peu la valeur comme guide et comme tableau.

Dans le détail, on ne peut que louer l'exactitude de l'information, voire des transcriptions d'inédits ; et c'est tout juste s'il y a lieu de formuler, çà et là, quelques observations : Grotius, noterons-nous cependant, Grotius, mort en 1645, n'a pas assisté aux dernières années du « cabinet » Dupuy (p. 12) ; aucun historien sérieux n'admet plus la présence de Descartes au siège de La Rochelle (p. 17) ; une place aurait pu être faite, parmi les activités scientifiques de province, à celles de Bordeaux (voir les publications de Paul Tannery) et de Dijon (voir la thèse de M. Marcel Bouchard) ; c'est en 1634 et non

en 1635 (p. 232) que Pierre Bourdelot s'est rendu à Rome ; il n'est pas sans intérêt de constater que l'académie des langues orientales, fondée au printemps de 1667 par l'abbé de Bourzeis (p. 278), fut dissoute quelques mois après : « Cette assemblée, écrit Justel à Huet le 10 décembre, devint apparemment suspecte à Rome, parce que l'on y parloit un peu trop librement » ; il n'y a rien de commun entre le médecin Bonnel, de Montpellier, admirateur de Gassendi et ami de Sorbière, et Pierre Borel, le biographe de Descartes (p. 299) ; enfin, — et c'est peut-être le seul point sérieux sur lequel la critique de M. Brown puisse être prise en défaut (p. 8), Peiresc n'a présidé à Aix aucune académie constituée. Il existe bien une lettre envoyée du « Bureau de l'Académie au logis de Monsieur de Peyresc » et où le savant lui-même prend le titre de « Président ». Mais qu'on se reporte à sa correspondance imprimée : on y verra que Peiresc reçut en 1629, à Aix, la visite de magistrats parisiens, Louis d'Aligre, Le Grand et Le Peletier, membres du « Cabinet » ou amis des Dupuy ; qu'ayant appris le prochain débarquement à Marseille de F.-A. de Thou (le fils du premier organisateur des réunions parisiennes), les quatre compagnons décidèrent d'aller l'accueillir ; que, sur leur départ d'Aix, s'étant plaisamment institués « officiers d'académie » « pour aller au devant du chef de ceste belle compagnie », ils en avertirent les frères Dupuy, non sans avoir imposé à Peiresc un titre honorifique contre lequel sa modestie se défendit vainement ; bref, que la lettre considérée comme l'indice d'une institution sérieuse n'était que le mémorial d'une facétie. Même aux Parlementaires du Grand Siècle, il arrivait de sourire : M. Brown sourira lui-même de ne pas s'en être aperçu.

René Pintard.

Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime, publiée par M^me^ Paul Tannery, éditée et annotée par Cornélis de Waard avec la collaboration de René Pintard. Vol. I, *1617-1627*. Un vol. (1924) de LXI-666 pages. Paris, Gabriel Beauchesne et ses fils, 1932.

Avec la collaboration dévouée de M. Cornélis de Waard, qui est un érudit de premier ordre, et l'aide éclairée de René Pintard, agrégé de l'Université, M^me^ Paul Tannery peut s'enorgueillir d'avoir réalisé un des souhaits les plus chers de son regretté mari, enlevé par une mort prématurée à la science et à l'affection des siens. Paul Tannery avait signalé à plusieurs reprises que la publication de la vaste correspondance du P. Mersenne, qui fut en son temps un des savants les plus renommés et les plus actifs, renouvellerait entièrement l'histoire de la pensée française de la première moitié du XVII^e^ siècle, et permetterait de mieux comprendre l'évolution de la science à la même époque. Il est vrai que si le nom de Mersenne est encore aujourd'hui bien connu, qui donc se soucie de son œuvre, de son *Traité d'harmonie universelle*, de sa *Vérité des sciences contre les sceptiques* et de ses *Questions inouïes*, pour ne citer que les plus importants écrits en langue vulgaire. Pourquoi la postérité a-t-elle marchandé la gloire que les contemporains du P. Mersenne lui offraient avec tant de conviction? C'est que Mersenne, qui fut un esprit si curieux et si excité par tous les problèmes que les chercheurs de tous ordres s'efforcent si laborieusement de résoudre, Mersenne, qui fut un animateur d'hommes, un correspondant de tous ceux qui s'adonnaient aux travaux scientifiques, un commentateur si intelligent de l'œuvre ou des hypothèses de ses amis, Mersenne ne fut aucunement un créateur. Toute sa pensée est, si l'on peut s'exprimer ainsi, encadrée dans la pensée de son époque et ne s'en dégage pas en relief. Connaître Mersenne, ce n'est pas connaître l'œuvre d'un homme qui apporta quelque chose d'original et de

personnel sur lequel nous pouvons encore méditer, mais c'est participer à la vie et à la pensée active d'une foule de savants ou d'amateurs de science qui échangeaient leurs idées, sans aucun autre souci que de connaître la vérité ; on se prend à penser avec eux, on voudrait discuter avec Mersenne et ses amis comme si Mersenne et ses amis pouvaient encore nous répondre ; on saisit d'un coup d'œil les difficultés sur lesquelles ils butaient ; on se réjouit de leurs trouvailles ; l'impression déjà si forte que nous donnent les lettres est encore augmentée par l'accumulation des notes si savantes, si précieuses et si discontinues par lesquelles M. de Waard nous fait entrevoir des faits peu connus sur lesquels les administrés de Richelieu parlaient tout haut ou dont ils se plaignaient tout bas... Saviez-vous (p. 167) qu'en août 1624, Jean Bitault devait, avec l'aide d'Antoine de Villon, « le soldat philosophe », et d'Étienne de Clave, chimiste, soutenir quatorze thèses théoriques et expérimentales destinées à démolir la philosophie d'Aristote? Saviez-vous que mille personnes étaient présentes au rendez-vous pour écouter les nouveautés, et qu'Aristote ne fut sauvé que par la police qui dispersa l'assemblée et mit en fuite les orateurs... L'ordre public était lié à la philosophie officielle et les sceptiques de la science reconnue étaient aussi dangereux que les athées dont Mersenne essayait de connaître le nombre. Mais je ne puis m'étendre ni sur ces faits divers et si importants, ni sur les discussions, et il est impossible de donner dans un compte rendu une vue d'ensemble de l'activité épistolaire de Mersenne. Lisez donc la correspondance offerte par l' « obstination » de Mme Tannery, qui dut vaincre bien des obstacles pour la recueillir et la publier ; souhaitons la prochaine publication du second volume, car non seulement le second volume continuera le premier, mais il contiendra des renseignements inédits sur Descartes et ses rapports avec le P. Mersenne, qui était son ami, mais dont il n'admirait pas l'intelligence.

Hélène Metzger.

Harriet Dorothea Mac Pherson, **Censorship under Louis XIV, 1661-1715; Some aspects of its influence.** Un vol. in-12 de xvi-175 pages. New-York, Publ. Institute of French Studies, 1929.

Albert Bachman, Ph. D., **Censorship in France from 1715 to 1750 : Voltaire's Opposition.** Un vol. in-12 de xiv-206 pages. Publ. Institute of French Studies, New-York ; Librairie E. Droz, Paris.

Ces deux petits ouvrages se font suite comme on le voit par les dates indiquées aux titres ; mais on ne devrait pas peut-être en conclure qu'ils sont de valeur égale. Et d'abord, Mlle Mac Pherson, tout en nous affirmant qu'il « n'existe aucun livre sur la censure des livres français publiés sous Louis XIV » (p. xiii), semble ne pas s'aviser que son livre est tout entier composé de sources de seconde main ; elle cite d'ailleurs elle-même, dans une bonne bibliographie, les Hatin, les Andrieu, les Fontaine... Ensuite les faits qu'elle détaille et commente, tous intéressants sans doute, sont présentés sans qu'on saisisse toujours un plan nettement arrêté. L'auteur dit, par exemple (p. xiv), qu'elle ne manquera pas de traiter avec quelques détails (*much emphasis*) la question des auteurs qui quittèrent la France pour écrire plus librement ; et cela, sans doute, vise son chapitre VIII ; mais alors pourquoi dire (p. xvi) que les écrivains français en exil « appartenant proprement à la littérature hors de France », elle va les ignorer ?

En somme, le livre est un aperçu à vol d'oiseau, et plutôt une récapitulation de renseignements épars qu'une révélation de faits ignorés. Particulièrement, les cas les plus importants à considérer — et qui sont en partie seulement du ressort de la censure proprement dite — étaient assez connus,

telles les affaires de Fénelon, Bayle, Jean-Baptiste Rousseau, ou celles du *Tartuffe* et de *Don Juan*, d'*Esther* et d'*Athalie*. En ce qui concerne les mesures prises pour contrôler l'impression et la vente des livres, elles nous sont remises en mémoire au fur et à mesure : rôle de la Faculté de théologie, du Parlement, du chancelier; exigence d'une autorisation de gouvernement pour établir une imprimerie; suppression à l'occasion, et toujours surveillance de ces établissements; défense d'imprimer sans indiquer nom d'auteur, d'imprimeur, et lieu de publication; dépôt d'exemplaires à la Bibliothèque royale; mesures pour empêcher l'entrée de livres dangereux, etc.

La note sur laquelle semble vouloir appuyer l'auteur est que, depuis 1661, le roi exerça une action personnelle plus marquée que par le passé, ce qui est sans doute vrai dans ce domaine comme dans d'autres, mais ne ressort pas d'une façon très éclatante du livre.

Ce qu'il nous faudrait maintenant, ce seraient quelques études plus poussées, par exemple, sur le jansénisme et la censure, ou sur les conflits entre la censure de l'Index romain et celle de la censure gallicane, ou encore sur la presse clandestine.

Il doit y avoir pour cela des documents intéressants à consulter. En tous cas, c'est ce que nous devons raisonnablement conclure en lisant le livre de M. Bachman. Son travail, en effet, repose en grande partie sur des recherches vraiment originales, sur des sources de première main et qu'il indique dès la Préface : il a utilisé les ressources de la Bibliothèque Nationale, des archives de la Chambre syndicale des Imprimeurs et Libraires, de la Collection Joly de Fleury, des documents fournis par les recors policiers et, naturellement, des Archives de la Bastille publiées par Ravaisson. (Il y a, en outre, dix pages de bibliographie à la fin du volume.) M. Bachman ne s'est pas astreint, d'autre part, à une énumération fastidieuse des ouvrages tombant sous la censure pour une raison ou pour une autre — et qui seraient cent fois légion ; il veut faire une *histoire* de la censure pendant ces quinze années, se servant des cas typiques à titre d'exemples. Il insiste peut-être trop sur une idée qui lui tient à cœur, à savoir de montrer que la censure n'a le plus souvent réussi qu'à faire lire davantage les ouvrages visés ; ainsi la censure serait inutile parce qu'elle a souvent manqué son but. C'est aller un peu loin ; il faut tenir compte tout de même du fait que le public n'est pas composé de sages et que la prudence est parfois nécessaire; si la censure est parfaitement futile pour un public d'élite, l'est-elle aussi pour la grande majorité des lecteurs? Là n'est pas la question, d'ailleurs, quand il s'agit d'un ouvrage d'histoire, et nous ne l'aurions pas mentionnée si M. Bachman n'y insistait tant.

Le premier chapitre consiste en observations d'un caractère général : les différents motifs invoqués pour exercer la censure ; les conflits entre censeurs partant d'un point de vue dogmatique et religieux et les censeurs royaux se plaçant plutôt sur le terrain laïque ; les conflits fréquents aussi entre les censeurs royaux et les censeurs parlementaires ; enfin, le roi nommant ses « censeurs souverains » et « arbitres indépendants » contre la Sorbonne (religieuse) et contre les censeurs du parlement (politiques).

Le chapitre II est intitulé « Censure dans le domaine de la pratique » ; et c'est naturellement la partie la plus importante du livre. On y voit clairement indiqués les moyens employés pour surveiller les libraires et imprimeurs ; l'organisation de ceux-ci en corporation, la « chambre syndicale », qui surveille ses membres et qui est surveillée par le gouvernement ; les mesures prises pour limiter le nombre de personnes s'adonnant au commerce des livres et pour contrôler leurs activités ; la concession ou la révocation des privilèges. Un des grands obstacles lorsqu'il s'agissait de rendre effectives ces mesures était le manque d'entente et de solidarité entre ceux

qui sont chargés d'y veiller; il y avait des intrigues sans fin, les recours des intéressés aux ministres ou autres personnages influents; il y avait surtout — résultat de ces divers conflits — le système des permissions tacites dont on conçoit les abus ; et, d'ailleurs, ces permissions ne signifiant pas toujours pleine sécurité pour l'auteur, l'imprimeur, ou les vendeurs. On obtenait parfois, pour se soustraire aux poursuites de la police, que de grands personnages consentissent à recéler des stocks de livres censurés; le libraire venait alors tranquillement s'approvisionner là au fur et à mesure des besoins. Il arrivait aussi qu'un auteur avait le privilège de choisir son censeur, un ami complaisant. Parfois on transportait les affaires dans d'autres villes, surtout à Rouen, à Lyon et à Toulouse ; les Jansénistes, constamment talonnés par les Jésuites, allèrent jusqu'à Liége. Le gouvernement, de son côté, pour lutter contre tant d'évasions, inondait le royaume de « mouches » ; dans certains cas on recourait à la lettre de cachet. D'autre part, des questions d'argent pouvaient entrer en ligne de compte ; lorsqu'on voyait, comme conséquence d'une surveillance trop serrée, de gros profits s'en aller à l'étranger, le gouvernement savait montrer une certaine indulgence.

On imagine qu'un homme comme Voltaire savait se servir de toutes les inventions et ruses en usage pour propager ses écrits, et savait en inventer de sa façon. Ce sujet a été étudié de près par M. Bachman dans son chapitre III ; on y voit le futur châtelain de Ferney recevant l'appui des Jésuites dans l'affaire de Mahomet, et Voltaire donnant toute son approbation aux contrefaçons de ses propres ouvrages, que ceux-ci fussent d'ailleurs ou non prohibés.

Tout cela force M. Bachman à constater que la censure, vers 1750, était devenue une farce. Ce qui sauva, en somme, la situation, c'est que vers cette époque arriva à la direction de la librairie un homme qui était un sage. Malesherbes sort singulièrement grandi de cette étude. Remarquons que s'il accepta ce poste, c'est qu'il croyait à la censure — tout en se rendant compte qu'il fallait l'exercer avec une extrême prudence à une époque aussi travaillée d'idées réformatrices et que l'esprit de tolérance devait l'emporter sur l'esprit de la tradition à tout prix. M. Bachman cite une lettre de Malesherbes à l'abbé Morellet (sans date), d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale : « Lorsque j'ay été chargé de la librairie, j'ay tout fait d'affranchir les gens de lettres de beaucoup de gesnes sous lesquelles ils paroissoient gémir et dont ils se plaignoient continuellement ; je croyois aussi rendre un service à l'État, parce que cette liberté m'a toujours paru avoir beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients » (cité p. XIV).

Un grand regret : que ce livre ne soit pas écrit en français en sorte d'être à la portée de plus de lecteurs. Mais il nous met en appétit tout de même et l'on doit espérer que l'auteur ne tardera pas à nous donner la suite d'un travail si bien commencé ; — d'autant plus que les deux ouvrages de J.-P. Belin (que M. Bachman ne prétend certainement pas remplacer tout à fait d'ailleurs) sont depuis assez longtemps épuisés.

Avant de finir, posons une question : comment se fait-il que les quarante pages d'appendice donnant (par ordre alphabétique) un « Répertoire » des livres prohibés (Bibl. nat., ms. Fonds français, 21928) soient si déconcertantes. A juger, d'après les titres au moins, on est étonné de voir censurés tant d'ouvrages paraissant tout à fait innocents, et si peu dont le contenu paraîtrait appartenir à la classe des écrits révolutionnaires. Sans doute faut-il tenir compte de la censure préventive exercée par le refus de privilège ; mais même ainsi, on se demande si, pour donner une marque de leur zèle, les censeurs ne se sont pas abrités derrière un fatras de livres sans importance afin de laisser mieux passer beaucoup de fruit défendu. Quant aux nombreux ouvrages religieux figurant sur ces listes, ils doivent s'expliquer sans doute par le fait que la querelle du jansénisme continuait à sévir et préoc-

cupa lontemps encore l'opinion quand les écrits des « philosophes » commençaient à peine à jouer un rôle de premier plan.

ALBERT SCHINZ.

En publiant ce compte rendu de M. A. Schinz, je suis obligé de faire toutes réserves sur le passage : « M. Mornet qui reconnaît trois phases... ». M. Schinz semble dire que, « s'il avait eu accès aux manuscrits », il y aurait vu ce que je n'ai pas su y voir. Disons d'abord que, pour accuser un érudit de manquer de perspicacité, il faut en apporter des preuves et non pas seulement supposer qu'il n'a pas su voir. En second lieu, M. Schinz semble croire que les remaniements complexes de La Nouvelle Héloïse *pourraient laisser place à des interprétations différentes (ce qui arrive, en effet, fort souvent). En fait, si les corrections de style sont innombrables,* il n'y a aucune complexité dans les corrections de fond. *Non seulement j'ai lu les manuscrits mot à mot, mais j'ai publié dans mon édition critique, comme je le dis, toutes les corrections qui touchent ou peuvent sembler toucher au fond du roman, même sur les plus minces détails. Que M. Schinz relise et il se convaincra qu'il n'y a rien à tirer des manuscrits que ce que j'en ai tiré.*

D. MORNET.

A. HENDELL, **J.-J. Rousseau moraliste**. Deux vol. in-8° de IX-316, 348 pages. Oxford, University Press, London et New-York, 1934.

Il vient de paraître un ouvrage anglais sur *Jean-Jacques Rousseau moraliste*, — titre d'ailleurs peu révélateur, d'autant plus qu'il s'agit au moins autant de Rousseau politique que de Rousseau théologien. La thèse que l'auteur, M. Hendell, professeur à McGill University, Montréal, cherche à établir dans ses deux volumes d'impression serrée est que Rousseau aurait été avant tout, profondément, et seulement *platonicien*. Nous avons examiné ailleurs cette (*hypo*)thèse (voir *Annales J.-J. Rousseau*, 1934) et nous n'y reviendrons pas ici.

Mais, à côté de cela, et par sa manière d'étudier Rousseau, M. Hendell force à poser une fois de plus le problème de méthode — la méthode un peu spéciale qu'il faut suivre pour saisir la philosophie de Rousseau. Et c'est à ce titre que nous voudrions nous en occuper.

C'est ce problème qu'avait soulevé M. Mornet, à propos de notre livre *La Pensée de Rousseau* (*Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1930, p. 233-237). Notre but n'est pas, d'ailleurs, de répondre aujourd'hui à ces pages à l'occasion de l'ouvrage de M. Hendell, mais plutôt d'apporter quelque précision, d'expliquer sinon de justifier l'attitude que nous avions prise. Comme le titre même devait le suggérer, — *La Pensée de Rousseau* — notre effort avait consisté à ramener le Rousseau philosophe au même plan que le Rousseau sentimental, quasi-mystique, qu'on faisait surtout valoir depuis si longtemps ; et de le faire, du reste, sans songer en aucune manière à nier l'existence de ce dernier.

M. Mornet ne conteste pas la dualité que nous avions voulu souligner de l'*homme* Rousseau, à savoir : d'une part, le Rousseau qui aspire à un libre épanouissement du moi, et, d'autre part, celui qui comprend que le bonheur accessible à l'homme, si ce bonheur doit avoir des fondements solides, repose sur la discipline du moi des passions et sur la vertu, dans le sens socratique du mot. Mais, selon M. Mornet, s'en tenir à la dualité du Rousseau « romantique » et « romain » comme nous les avions appelés, « c'est de la logique plus que de l'histoire. Je vois dans Rousseau, à côté de cette dualité morale (discipline morale ou droit au bonheur) une autre dualité.

Rousseau n'est pas seulement un homme, il est homme de lettres... ». Or, toujours selon M. Mornet, Rousseau n'emploie les armes de la philosophie que pour faire face à des adversaires philosophiques, tandis qu'en réalité, son principe dialectique à lui serait d'un autre ordre, serait en marge du rationalisme systématique. On entrevoit bien ce que M. Mornet veut dire quand il rappelle, à propos de Rousseau, le mot de Chateaubriand : « J'ai pleuré et j'ai cru » ; cette façon chateaubrianesque d'argumenter (à dessein nous ne disons pas *raisonner*), Rousseau l'aurait employée seule, s'il l'eût osé en 1760 ; il ne voulait pas que ses adversaires pussent lui opposer une fin de non-recevoir. Mais y a-t-il une façon d'argumenter indépendante de la raison? Toute la question est là, et les philosophes auraient-ils eu le droit, comme paraît l'admettre M. Mornet, de lui opposer cette fin de non-recevoir? Nous avouons que notre « méthode » a consisté à accepter la façon de voir des philosophes, et de considérer que dès l'instant où Rousseau quitte le domaine du rationnel, il cesse absolument de *penser*, au sens strict du mot ; il *rêve*, ou, selon le mot de Chateaubriand, il *croit*.

On ne peut refuser à Chateaubriand, ou à Rousseau, le droit d'affirmer l'existence d'un domaine où la raison n'a pas accès ; Pascal et Bayle l'ont fait avant eux, Kant et Bergson après... Mais alors, tous ces écrivains s'étant mis eux-mêmes en dehors de la sphère de la pensée — la pensée étant rationnelle ou n'étant pas — il ne peut plus être question de discussion philosophique. Aucune proposition relative à ce domaine métaphysique ne peut être prise en considération par la pensée philosophique. Et nous osons dire que Rousseau nous donne raison lui-même, implicitement au moins ; car, s'il a bien affirmé l'existence d'une « lumière intérieure », il n'en a jamais fait usage. Il n'y a pas une de ses propositions qui ne soit justifiée par des raisonnements — valables ou non, peu importe, il s'agit de la méthode seule : en ce qui concerne la révélation et la question des miracles, il adopte le point de vue aujourd'hui appelé agnostique, tandis que c'est au contraire par des raisonnements au sens propre du mot, non seulement qu'il *réfute* les « philosophes » athées ou déistes, mais qu'il établit un à un ses dogmes religieux, ses règles sévères de morale et ses principes de politique. S'il a entremêlé à cela, ou disons plutôt superposé, d'éloquents passages romantiques à la Chateaubriand sur la conscience morale aprioristique et sur la religion sentimentale, ces passages n'ont rien de commun avec la *pensée* de Rousseau.

Or, c'est cette insistance pour accorder à Rousseau le droit de mélanger le rêve romantique et la philosophie dont M. Hendell se rend coupable après tant d'autres. Il y a cette différence, cependant, tandis qu'un groupe, celui des Seillière, des Lasserre, des Babbitt, des Moore, veulent retenir ce Rousseau a-rationnel pour démolir le Rousseau penseur qu'ils désapprouvent pour des raisons théologiques, morales ou politiques ; et tandis qu'un autre groupe, celui des Masson, des Giraud, des Brémond, veulent retenir ce même mélange pour atténuer le Rousseau philosophe et en faire quasi un théologien orthodoxe, M. Hendell ne trahit aucun motif pareil et on ne peut voir dans son attitude que le fait qu'il n'a pas su distinguer les deux éléments l'un de l'autre.

Maintenant, nous le demandons, M. Mornet, en introduisant Rousseau « homme de lettres », ne sanctionne-t-il pas de son autorité d'historien absolument impartial l'admissibilité de la confusion du Rousseau pascalien ou chateaubrianesque avec le Rousseau philosophe? Ne faudrait-il pas s'entendre, non seulement pour signaler la confusion chez Rousseau, mais — surtout — pour refuser à ses commentateurs de mélanger les deux domaines en parlant de Rousseau? Autrement, jamais on n'arrivera à saisir clairement la *pensée* de Rousseau — la pensée qu'il faut distinguer du rêve pour la saisir?

Puisque nous parlons des pages, d'ailleurs fort élogieuses, que M. Mornet a consacrées à l'examen de notre livre, nous permettra-t-on encore quelques mots au sujet de deux autres observations?

La première est relative à la *Nouvelle Héloïse*. M. Mornet, qui reconnaît trois phases successives dans la rédaction du roman (nous avions cru en discerner cinq), ajoute : « Que nous apprennent tous les manuscrits?... C'est que depuis ce premier brouillon, pourtant informe, jusqu'au texte édité, le fond du roman *n'a absolument pas changé*. »

M. Mornet nous en voudra-t-il si nous disons que ce qu'il développe à ce sujet ne nous a pas tout à fait convaincu; ou, pour être plus précis, que la possibilité demeure — oh! une simple possibilité — que si nous avions eu accès à tous les manuscrits auxquels M. Mornet a eu accès, nous y aurions peut être découvert certains éléments qui auraient appuyé notre interprétation? C'est à ce propos, en outre, que M. Mornet parle de notre « dogmatisme impérieux ». Nous ne croyons pas être vraiment coupable; seulement, pour ne pas allonger un ouvrage déjà assez volumineux, nous avons cru devoir condenser parfois, et ainsi *paraître* quelque peu intransigeant. En tous cas, ce n'est *pas* une « hypothèse-certitude » que nous avons voulu offrir, mais une hypothèse tout court. Le livre de M. Hendell nous apporte d'ailleurs une preuve qu'en essayant de s'attacher trop aux nuances et aux faits de secondaire importance, on permet au lecteur de perdre le fil de la démonstration, — hypothèse ou certitude.

Et ce que nous venons de dire s'applique aussi à une autre observation de M. Mornet : à savoir qu'en présentant les philosophes comme prenant « le contrepied de la morale chrétienne et laissant parler la nature », nous leur faisons dire une « imbécillité ». Nous partageons tout à fait l'opinion de M. Mornet : les philosophes ont le plus souvent considérablement adouci leur radicalisme. Seulement, en faisant cela, ils étaient loin d'être toujours en accord avec les principes radicaux qu'ils avaient posés; et Rousseau les a jugés sur leurs principes et non sur leurs réserves. Nous ajouterons que nous avons souvent déjà, devant nos auditoires, invoqué le témoignage de M. Mornet pour prévenir une condamnation trop facile des philosophes; bien plus, nous avons nous-même rassemblé des notes au cours de nos lectures pour montrer que la morale de Rousseau, et tout particulièrement celle de son *Matérialisme du Sage* ressemblait singulièrement, au point de vue pratique, à celle de ses adversaires les philosophes — qui n'est elle-même guère différente de celle de Descartes dans le *Traité des Passions de l'Ame*.

Albert Schinz.

Marie Delcourt, **La tradition des comiques anciens en France avant Molière.** Un vol. in-8° de 97 pages. Paris, E. Droz, 1934.

Il existe de bonnes bibliographies des traductions, adaptations, imitations des comiques anciens en France. M^lle^ Delcourt (qui a, par ailleurs, publié une *Étude sur les traductions des Tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance*) n'ajoute rien aux listes d'ouvrages qu'on peut trouver dans les travaux de Reinhardstœttner, Lawton.

Elles semblent aussi complètes qu'il est nécessaire. Elle s'est proposé un objet différent et non moins légitime. Le point de départ doit être la connaissance des faits. Mais à condition que cette connaissance nous conduise à une juste interprétation des faits. Or il restait sur ce point, et sur beaucoup d'autres analogues, bien des choses à dire. On a perdu bien du temps parfois à chicaner sur les sources de certains de nos écrivains dramatiques du XVII^e^ siècle, à vouloir, à toute force, parce qu'il y avait des ressemblances

plus ou moins vagues, que tel sujet ou tel détail vînt ou de l'espagnol, ou de l'italien, ou de l'antiquité, ou de tel conte. Même si l'on avait pu en faire la preuve rigoureuse, le fait ne nous aurait rien appris, ou pas grand'chose. Par contre, on a négligé bien des problèmes plus intéressants et que, seuls, peuvent nous faire comprendre exactement la vie intellectuelle et morale du passé. Malgré un peu de flottement dans la logique de sa brochure, Mlle Delcourt me semble avoir justement compris l'intérêt de ces problèmes et les avoir judicieusement résolus. Tout d'abord, elle a eu le souci de ne pas étudier en bloc des listes d'ouvrages dont, en réalité, la nature et la signification est assez différente. Elle dit fort bien, pour ne prendre que cet exemple, qu'il ne suffit pas de trouver dans une pièce un vantard ou un bravache pour qu'il soit un souvenir de Pyrgopolinice, ou du Miles gloriosus, ou de Matamore ; on a eu un peu trop tendance, pour grossir des listes, à voir partout des imitations. Cette épuration et cette discrimination faite, elle nous montre quels sont les enseignements de ces traductions et souvenirs de l'antiquité : goût croissant des bienséances et de la moralisation qui pousse à voir dans Térence une sorte de pédagogue soucieux d'enseigner une vie raisonnable et vertueuse ; en fait, cependant, goût durable pour le comique et le pittoresque de Plaute. Les doctes préfèrent hautement un Térence de bonne compagnie ; les gens de théâtre continuent à se rendre compte que c'est Plaute qui amuse et qui donne le succès, etc.

Peut-être aurait-il fallu, malgré le danger de ces généralisations, rattacher ces faits généraux aux faits plus généraux qui résultent de l'étude des mœurs et de la vie intellectuelle prises dans leur ensemble. On sait, par exemple, que l'époque classique du « grand siècle » (1660-1690) n'est pas du tout le triomphe des bonnes mœurs, de la politesse, des disciplines sociales harmonieuses, mais, en réalité, une époque de lutte plus ou moins violente entre cet idéal de politesse et de discipline et la réalité de mœurs violentes et encore grossières. L'antithèse entre les éloges à Térence et la fidélité à Plaute prendrait exactement sa place dans cet ensemble.

D. Mornet.

Francis-J. Carmody, **Le répertoire de l'opéra-comique en vaudevilles, de 1708 à 1764**. Une brochure in-8° de 66 pages. University of California press Berkeley. Californie, 1933.

Il n'y a que des éloges à faire de cette étude. Elle est le travail préliminaire d'un ouvrage d'ensemble sur l'opéra-comique au XVIIIe siècle. M. Carmody s'est donc proposé de compléter et de préciser les faits établis par ses devanciers, souvent mal débrouillés, arbitraires, incomplets. Il nous donne les renseignements les plus précis sur le genre des opéras-comiques en vaudevilles, sur les genres intermédiaires. Il a constitué une liste aussi complète que possible de tous ces opéras-comiques, déterminé les auteurs, les dates, avec toutes les prudences et les réserves critiques nécessaires. Il nous donne ainsi une liste d'opéras-comiques par auteurs et une liste alphabétique par titres, quelque sept ou huit cents ouvrages représentés pendant un peu plus d'un demi-siècle. Une seule généralisation : la courbe du nombre des pièces nouvelles, courbe d'ailleurs sans grande portée puisque, comme M. Carmody l'indique, elle s'explique surtout par les obstacles matériels, interdictions, restrictions que rencontrent les directeurs. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la publication de l'ouvrage complet : l'opéra-comique n'intéresse pas seulement l'histoire de la musique, mais aussi celle de la littérature générale et des mœurs ; certains aspects des goûts et même de l'évolution profonde des mœurs s'y reflètent mieux qu'ailleurs ; et les études publiées jusqu'ici sont ou fragmentaires ou hasardeuses.

D. Mornet.

Gérard-Gailly, **Les Véhémences de Louise Colet.** Un vol. in-12 de 238 pages. Paris, Mercure de France, 1934.

M. Gérard-Gailly s'est fait le biographe attentif des Muses qui inspirèrent, diversement, le génie de Flaubert : l'une, qui porte un masque tragique, est Mme Schlésinger, la Maria des *Mémoires d'un Fou*, la pathétique Mme Arnoux de l'*Éducation sentimentale*, à qui les travaux de M. Gérard-Gailly ont arraché son secret et rendu son véritable nom et son destin réel d'Élisa Foucault[1] ; à l'autre, conviendrait plutôt le masque de la comédie, et c'est la belle Louise Colet, cette « déesse des romantiques », selon le mot d'un critique français, cette « lady of the salons », selon le mot plus juste d'un critique anglais, qui fut la maîtresse de Victor Cousin, de Musset, de Vigny, de Flaubert... et de quelques autres. Elle a déjà inspiré presque autant de livres ou d'articles que de passions. L'étude malicieuse et charmante de M. Gérard-Gailly nous la montre sous un aspect tout nouveau, dans le rôle imprévu de mendiante ingrate, perpétuellement insatisfaite et perpétuellement irritée.

Un dossier des Archives Nationales a révélé à M. Gérard-Gailly cette figure inédite de la Muse à qui ses vers n'auraient pas donné l'immortalité, si Flaubert ne l'avait associée à la sienne par son admirable correspondance. Ce dossier, formé de pièces provenant du Ministère de l'Instruction publique, atteste les démarches incessantes, les sollicitations, les plaintes de celle qui fut, à coup sûr, l'écrivain le plus pensionné de la Monarchie de Juillet et du Second Empire. Son biographe évalue à près de 500000 francs-papier le total des sommes diverses, — prix d'Académie, subventions, pensions, secours, — attribuées officiellement à Louise Colet. Ces affaires d'argent quémandé, accordé non sans tiraillements, et gaspillé, n'auraient pour l'histoire littéraire qu'un intérêt restreint, n'était la qualité des protecteurs que la Muse mêlait, de gré ou de force, à la gestion de ses biens matériels : parmi eux, on rencontre Chateaubriand, Béranger et Sainte-Beuve, Cousin nécessairement, Flaubert et Villemain, de Salvandy, Mme Récamier, Népomucène Lemercier, Royer-Collard, le prince Jérôme, Jules Simon..., on est obligé d'en passer, et non des moins notoires. Il est effarant d'imaginer que Louise Colet ait pu émarger au budget de l'Instruction publique au même chapitre que Pasteur, et que la facilité de l'une ait pu être mise un instant en balance avec le génie de l'autre. Il ne l'est pas moins de lire, dans l'une des innombrables suppliques de la poétesse, ces lignes adressées à Napoléon III : « Après ma mort, Sire, mon nom ne sera pas sans éclat, et la France s'étonnerait peut-être que tant d'angoisses et de misères m'eussent accablée ».

Mais le bruit fait autour de son nom n'était pas toujours celui qu'elle eût souhaité. A la liste déjà longue des anecdotes qui défraient la chronique scandaleuse de son temps, il en faut ajouter une autre, inédite jusqu'à ce jour. M. Gérard-Gailly l'a reconstituée précisément en faisant l'historique des prébendes de la Muse officielle : en 1857, Louise Colet vit réduire à 1200 francs la pension de 2000 francs qu'elle touchait du Ministère de l'Instruction publique, et, par extraordinaire, accepta sans récriminer cette amputation. Le motif était, non d'ordre littéraire, mais d'ordre moral : une partie de plaisir un peu vive, dans un pré, à Meudon, et le flagrant délit constaté par un garde-champêtre ; le partenaire était, cette fois, Champfleury.

En 1857, il y avait déjà trois ans que Flaubert avait disparu de la vie de Louise Colet. La deuxième partie du livre de M. Gérard-Gailly étudie la liquidation, par la poétesse, de cette liaison qui appartient à l'histoire littéraire.

1. Cf. *Flaubert et les fantômes de Trouville*, 1930 ; *L'Unique passion de Flaubert : Madame Arnoux*, 1932.

L'étude, fondée sur des documents déjà connus, mais souvent interprétés à faux, est d'autant plus accablante pour Louise Colet qu'elle est plus objective. Autant Flaubert mit de dignité et de pudeur à ensevelir dans le silence ce chapitre de sa jeunesse, autant la femme poursuivit de sa haine passionnée et déloyale l'homme dont la seule erreur avait été de la combler de sa générosité. *Une Histoire de Soldat*, en 1856, *Lui*, en 1859, sous l'apparence de la fiction romanesque, sont deux implacables pamphlets, auxquels ne pourra rien ajouter, s'il est un jour publié, le journal intime qui reste entre les mains des exécuteurs testamentaires de Paul Mariéton. Plutôt qu'une vengeance, *Une Histoire de Soldat*, où Flaubert paraît dans le personnage de Léonce, était un appel déguisé de la femme qui espérait encore ressaisir son amant, et ne lui donnait qu'un avertissement menaçant, en flétrissant son égoïsme et son insensibilité. L'appel étant demeuré sans réponse, Louise Colet profita de la querelle Sand-Musset, en 1859, pour liquider définitivement sa propre rancune dans *Lui*, livre odieux par plus d'un côté, mais qui peut se lire encore avec intérêt : si la vérité des faits et des caractères y est à chaque instant trahie, cette confession restitue assez fidèlement le milieu où vivait l'auteur, et, sous des noms transparents, maints comparses, Musset, Antony Deschamps, Vigny, Béranger, même Sainte-Beuve, Mérimée, Villemain et Pierre Leroux y dansent autour du pauvre Flaubert une véritable danse du scalpe.

Auprès de ce venimeux factum, les insinuations et les ragots de Maxime Du Camp ne sont que miel et roses. Précisément, M. Gérard-Gailly a joint à ses deux études sur Louise Colet un curieux appendice sur Maxime Du Camp, qui est une manière de réhabilitation. Contrairement à ce qu'on a souvent répété, à ce que j'ai moi-même écrit, il n'y eut jamais brouille complète entre les deux amis de jeunesse, et des rapports assez cordiaux marquent les dernières années de leurs relations. C'est ce que M. Gérard-Gailly établit d'abord en proposant un classement plus exact des lettres de juin-juillet 1852 dans la correspondance de Flaubert, puis en rapportant une série de petits faits précis qui prouvent qu'entre 1860 et 1880, il subsistait entre les deux écrivains une intimité tacitement reconnue par l'un et par l'autre. Flaubert gardait assez d'estime et d'amitié à Du Camp pour descendre chez lui, à Bade, quand il pensait aller voir là-bas M^me^ Schlésinger qui y résidait, en 1866. Qu'il l'ait ainsi mêlé au plus secret souci de sa vie, n'est-ce pas un témoignage décisif ? L'argumentation de M. Gérard-Gailly est aussi serrée qu'ingénieuse ; elle m'a pleinement convaincu.

Édouard Maynial.

CHRONIQUE

XIXe ET XXe SIÈCLES

Maupassant (Guy de). — Cinq lettres autog. sig. — Une lettre à Dumas fils ; Maupassant a su par Mme de Girardin qu'il avait été attendu à dîner ; méprise et regrets. — Autre dîner convenu avec Mlle Suzanne Reichemberg et un ami, avec rendez-vous sur la première plate-forme de la tour Eiffel ; l'endroit n'est pas de son goût : « Ne ferions-nous pas bien de dîner ailleurs que sur cette tour..., dans cette foule écœurante... ; si je ne reçois pas de réponse, tu me trouveras sur la première plate-forme, et je m'efforcerai de te décider à en descendre. »

Lettre à Catulle-Mendès, à Gustave Claudin, et relative à deux de ses contes : *Amour* et *Clair de lune*, qu'on lui demande de reproduire dans un guide-album édité par le P.-L.-M. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Six lettres autog. sig. — L'une à son éditeur (Victor Havard) sur Yette. Dès 1886, Maupassant se plaint de sa santé ; d'abord de ses yeux (lettre d'Étretat), puis « d'affreuses migraines » qu'il va aller soigner à Aix (1888) : « Je ne peux... depuis plus de huit mois... me livrer à aucun travail ».

Lettre littéraire à Joséphin Péladan, qui constatait que leur idéal était fort opposé. Maupassant déclare qu'un idéal ne se choisit pas, se subit et n'est guère modifiable, « mais on peut admirer sans limite tous les producteurs les plus divers quand on a la compréhension large ». Vive répartie au sujet du *Gil-Blas*, à qui il a adressé sa démission par une lettre « que mon ami d'Hubert et les administrateurs n'ont pas dû montrer beaucoup ».

Lettre au directeur du *Gaulois* qui venait de se battre en duel ; condoléances sur sa petite blessure. Maupassant offre de retirer un article qu'il venait justement d'envoyer au journal, sur le duel en général, à la suite d'une querelle Zola, Wolff, Alexis, Delpit ; cette chronique resservira « pour la première occasion, ces occasions étant fréquentes ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— *Madame Pasca.* Manuscrit autog. sig. — Étude sur *Madame Pasca*, interprète de Dumas fils, « artiste femme du monde » ; Maupassant l'étudie dans toutes ses créations, mais constate qu'elle n'a pas toujours eu des rôles dignes de sa valeur et qu'elle a opéré autant de « sauvetages » que consacré de grands rôles. C'est en Russie qu'elle a connu une gloire que nulle actrice française n'avait peut-être eue avant elle ; Maupassant nous la montre au milieu de la cour, recherchée des plus grandes dames, et même des grandes-duchesses et de l'Impératrice ; il étudie son portrait par Bonnat, « le meilleur portrait peut-être de ce maître peintre ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— 1° Manuscrits autographes : La trahison de la Comtesse de Rhune ; Une Vie (fragment).

2° Deux lettres autog. sig. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig. à M. le Président de l'école impériale des Beaux-Arts. Paris, 5 août 1852. — Il lui recommande une personne. — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 10 juillet, sur des ouvrages que la commission Volney lui a envoyés à examiner. — (Catalogue Degrange, 33.)

— Lettre autog. sig. à Napoléon III. Londres, 31 juillet 1860. — Lettre dans laquelle il étudie le lancement du javelot chez les Romains. Un vase antique que possède le British Museum et sur lequel sont peints des Athlètes lui a suggéré cette étude. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Lottin de Laval ; 19 mai 1847. — Lettre à propos d'un procédé de moulage des bas-reliefs dont Lottin de Laval était l'inventeur. Prosper Mérimée avait été désigné par le ministre pour contrôler les expériences. (Le rapport de Mérimée dut être favorable, puisque l'invention de Lottin de Laval — appelée *lottinoplastie*, et qui consistait à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humide — fut achetée par l'État.) — (Bulletin Darel, n° 1.)

— 1° Six lettres autog. sig., dont une lettre érudite sur l'interprétation d'un passage obscur de d'Aubigné ; une sur la restauration de la tour Bichat pour laquelle il recommande Viollet-Leduc, « le seul architecte qui se connaisse aux monuments militaires », et sur les vitraux de l'église Saint-Roch, avec de très intéressants détails, écrite en qualité d'inspecteur des monuments historiques.

Lettre datée de Cannes (peut-être adressée à la maréchale Vaillant) toute consacrée à la couleur du temps et à l'éclosion des fleurs. Mérimée l'a illustrée du dessin à l'aquarelle « d'un iris magnifique, gris de lin rayé de rouge foncé ». « Je n'avais jamais vu fleur si grande et si étrange. »

— 2° Six lettres autog. sig. — Lettre sur l'affaire Libri, inspecteur des bibliothèques de France, qui, à chaque visite, dérobait des livres. Mérimée écrit de Madrid où l'impression du scandale est très forte ; il se range au parti de Mme Libri qui soutient l'innocence de son mari ; pour lui cette affaire « est un des crimes de la défunte république » (de 1848). — Spirituelle lettre à un poète qui lui avait envoyé des vers trop précieux. « C'est à quelque jeune *lionne* qu'il faut les dédier. » — Demande de multiples renseignements sur des particularités ethniques ou mots de la langue de la Lithuanie, Pologne, Russie. — Lettre officielle concernant la pension accordée à Cuvier, etc. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Quatre lettres autog. sig. dont l'une au peintre Léon Cogniet; une autre relative à M. d'Argoult... Un manuscrit autog. sig. (26 pages) : Vezelay. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Trente-neuf dessins exécutés à la plume par Mérimée et réunis en un album. — Dessins exécutés vers 1860 pendant les séances du Sénat (dit une note au crayon sur la première feuille) ; ils représentent des sujets de tous pays. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettres à une inconnue, précédées d'une étude par H. Taine. Paris, 1874. — Joint : une lettre autog. de Mérimée (à Autran) ; il y parle des troubles en Europe et du siège de Gaëte (1860). — (Vente Rodocanachi, 7-8 mai 1934.)

Millevoye (Charles-Hubert). — Lettre autog. sig. à M. Charles Froment, d'Abbeville. Paris, 6 février 1814. — Au sujet d'une pièce de vers à paraître dans le *Journal de Paris*. — (Catalogue Saffroy, 76.)

Mirbeau (Octave). — Carte autographe à Sarah Bernhardt. — En ces quelques lignes, Mirbeau exprime à Sarah son regret de n'avoir pas assisté à sa fête « parce que j'ai l'horreur de parler et que j'en suis jaloux.... ». « Mais je vous ai donné une fête divine dans mon admiration. Il n'y avait pas de banquets, pas de poètes ; il n'y avait que vous. Et c'était bien plus beau !... » — (Vente Andrieux, 1er décembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Geffroy. Paris. — Il l'attend pour déjeuner. « Naturellement, Clemenceau a d'autres figures à fouetter que celles de Mulfhel. Je voudrais bien pour lui et pour nous que cette affaire-là fût liquidée. » — (Catalogue Saffroy, 77.)

— Lettre autog. sig. à Charpentier, 6 septembre 1904. — « Voyez-vous, mon ami, c'est une terrible chose que de vieillir. Le souvenir n'est plus rien qu'une aggravation des tristesses du présent et des terreurs de l'avenir. Moi non plus je ne suis pas gai, vous le voyez, et il y a des moments où je me demande pourquoi je vis encore... Je travaille, car le travail est un oubli momentané, il fait penser à autre chose. Mais j'ai travaillé sans beaucoup de conviction et sans la moindre joie. » Il parle ensuite de Rodin. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Deux lettres autog. sig. relatives aux articles écrits par Mirbeau pour la *Revue Encyclopédique* ; ses réflexions sur le prix de sa collaboration sont curieuses, ayant convenu d'un prix, entendant ensuite parler par ses amis d'un tarif habituel supérieur ; enfin disant son chiffre à lui qui dépasse le tout... — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— 1° Sept lettres autog. contre l'*Écho de Paris*. Mirbeau se répand en invectives : « Je m'embête furieusement dans cette maison... Ce que les Dubrujeaud, les Lepelletier, les Bauer et les autres m'assomment ! » Le journalisme l'écœure : « Dans cette presse maudite, il y a à chaque pas des barrages. On est arrêté par on ne sait quoi... par des intérêts inconnus... seuls les imbéciles et les envieux ont le droit de tout dire. » Même le sujet « Flaubert » a été réservé : « Je n'ai pu, non plus, écrire quelques lignes sur notre grand patron Flaubert. On m'a préféré Fouquier, parce qu'on était sûr qu'il glisserait du venin dans ses stupides éloges. »

La diatribe ne s'arrête pas là : « Le jour où j'aurai mon pain assuré... je quitterai cette galère où il faut ramer entre les Fouquier, les Scholl, les Lemaître, avec quelle joie ! »

— 2° Sept lettres autog. sig. — Quelques-unes de ces lettres marquent les débuts littéraires de Mirbeau ; il collabore à la *Nouvelle Revue* et doit se soumettre aux restrictions de Mme Adam : « Je n'ai pu obtenir d'elle qu'elle ne toucherait pas à de certaines observations physiologiques... Que c'est donc ennuyeux ! je ne puis prendre mon parti de ces mutilations. Si j'avais déjà publié un roman, Mme Adam n'eût pas soufflé mot... Mais tout se ligue contre les débutants... »

A signaler une lettre contre un grand quotidien qui n'imprime pas l'article qu'il lui a envoyé. L'administrateur du Théâtre-Français, qui s'attarde aux « vieilles rangaines du père Augier », n'est guère mieux traité ; quant à Dumas fils, si Mirbeau se réconcilie avec lui (« Je me réconcilie avec tant de gens, Bonnetain, Daudet, Mendès, qu'il se peut que Dumas vienne ajouter à la liste »), il n'aimera pas pour cela son théâtre, « ni son odieux article contre Courbet proscrit », ni l'affaire Clemenceau.

Mirbeau parle de son roman (Sébastien Roch) : « Il est terrible, ce roman. C'est l'histoire d'un enfant, violé par un jésuite ! Et chaste, et touchant ! Mais que ça m'embête de n'avoir pas plus de talent ! » — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Mirbeau (O.). — 1° Huit lettres autog. sig. — Mirbeau s'est jeté dans les luttes de l'affaire Dreyfus ; une des présentes lettres témoigne de son état d'esprit : « Je crains bien que toute tentative (contre l'esprit de réaction) soit insuffisante, jusqu'au jour où la France guerrière, diminuée par sa sottise de quelques provinces, aura reçu la formidable frottée qu'elle mérite ».

Une lettre est adressée au ministre en faveur de « la commune de Pont-de-l'Arche... horriblement pauvre, et qui regorge de misérables qu'il faut soutenir. C'est, en grande partie, la faute des conservateurs qui, ici, comme partout, sous prétexte de moralité, mais poussés... par un bas intérêt personnel, ont éloigné de Pont-de-l'Arche toute espèce d'activité industrielle. » Mirbeau déclare qu'il fait ce qu'il peut pour venir en aide « à ces malheureux qui (l')intéressent humainement et littérairement » ; il s'emploie à détruire en eux « l'influence abêtissante des conservateurs ».

Un retour au journalisme : « Je n'ai pu m'occuper de vous encore, avec ce concombre fugitif qu'est Fernand Xau », etc.

— 2° Six manuscrits autog. complets sig. — 1° A un prolétaire, article politique du temps de l'affaire ; — 2° Scientismes, article dirigé contre l'ouvrage : *Psychologie de l'anarchiste-socialiste,* par M. Hamon ; — 3° Récit avant le gala, récit d'une arrestation arbitraire en Russie ; — 4° Choses parisiennes ; — 5° La P'tite (conte) ; — 6° Le Chef-d'œuvre (critique d'un poème de Viélé-Griffin : *La Chevauchée d'Yeldis*). — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— 1° Expertise : Manuscrit autog. sig. — Manuscrit ayant servi pour l'impression dans un journal.

— 2° Cinq lettres autog. sig. relatives aux journaux auxquels il collabore, aux directeurs de ces journaux : F. Xau, H. Letellier, etc. ; aux amis qu'il invite l'été : Roujon, Rodin, Schwob, etc. — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

— Dossier de cinquante-quatre lettres autog. sig. relatives à ses œuvres, à la vie littéraire contemporaine. — Manuscrit autographe : préface pour le livre de Jules Huret : *Tout yeux, tout oreilles.* — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig. Maillane, 8 juin 1883. — « Je lirais volontiers la diatribe que vous m'annoncez... On gagne toujours quelque chose à écouter un ennemi, ne jouerait-il que le rôle de l'insulteur antique, on apprend par lui à rester modeste... » — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. Maillane, 31 juillet 1884. — Lettre dans laquelle il mentionne Mireille. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— 1° Trois lettres, une carte illustrée d'une vue de l'église de Maillane, portant huit lignes, le tout autog. et sig., à Mlle de Puybusque, 1896-1906. — L'une relative à l'envoi d'une pièce de vers pour un recueil poétique : « Je vous envoie ma *Communioun di Sant* ». Mistral demande à recevoir une épreuve pour pouvoir corriger les coquilles des typographes qui « ne se gênent pas... lorsqu'ils impriment du « patois » comme ils appellent... notre langue maternelle, historique et nationale ». La pièce de vers est jointe (8 p.), double copie en français et en provençal, toutes deux signées [l'une de ses initiales] par Mistral.

— 2° Une lettre autog. sig., deux pages autog. — *a.* Lettre de quelques lignes, réponse négative à une interview : « J'ai la vue fatiguée (il y a de quoi : étant né en 1830) et, de plus, je suis obsédé de correspondances... »

b. Deux pages autographes rédigées en provençal, l'une sur les enrichissements du musée d'Arles, l'autre pour annoncer le livre *La Madaleno*, de

J.-M. Beguin, auteur provençal, paru à Marseille. — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sig. à M. Montaubry, 10 mai 1869. — « Je donne très incessamment une représentation à mon bénéfice, chose qui ne m'est point encore arrivée depuis que je suis au théâtre et je vous demande si vous voulez me venir en aide... Ce que je vous demanderais ce serait de me chanter une partie dans le trio bouffe de Duprez qui a été exécuté à la représentation de *Madame Carvalho...* » — (Catalogue Cornuau, 202.)

Moréas (Jean). — Réponse à une enquête de Jules Huret sur l'*Évolution littéraire*. Manuscrit autog. sig. — Ces pages forment un exposé des théories du chef du Symbolisme au moment où il fonde l'École romane. Un aspect de cette charte du Symbolisme est sa critique des écoles qui l'ont précédé, et si elles sont encore en vie et rivales, c'est de la haine. « Le caractère primordial de notre littérature est tout gréco-latin. Vient le romantisme : fausse intelligence de la poésie populaire, sensiblerie, pittoresque abusif. La déviation s'aggrave chez les naturalistes (et de fustiger Zola, Goncourt, Flaubert), et chez les Parnassiens (Banville, Leconte de Lisle, « l'abbé Delille de notre époque »). — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— Important manuscrit autog. sur l'*École symboliste* et le *Pèlerin passionné*, manifeste de Moréas, quelques mois après la publication du *Pèlerin passionné*, tout bouleversé de ratures. Les Symbolistes de la première heure sont devenus à leurs successeurs ce que Delavigne et Soumet étaient aux romantiques. Moréas sait bien qu'on traite ses vers de prose rythmée, « mais dans les recueils anti-romantiques, on faisait imprimer les alexandrins de Victor Hugo comme si c'était de la prose ».

Le poète fait l'exégèse de sa technique du vers : « Je me pique d'avoir employé dans mes poésies tous les mètres connus » ; il étudie les transformations de l'alexandrin jusqu'à Victor Hugo, s'applique à saisir le secret de la splendeur de ce dernier. Vient l'école des Parnassiens, et Verlaine, conduit « à briser l'alexandrin en morceaux ». D'ailleurs, Verlaine tient trop à Baudelaire, et bien que, depuis Baudelaire, le meilleur poète ; « il est une entrave à la renaissance poétique ».

Dédain du roman ; fussent-ils de Stendhal ou de Balzac, « c'est de l'art mitigé » en regard de l'art pur d'un poème. Deux pages de réflexions littéraires sur Tailhade, Zola, Mallarmé, etc.

Lettres sur son *Iphigénie* représentée en 1904. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Murger (Henri). — Lettre autog. sig. — « Des travaux extrêmement pressés m'ont empêché d'assister aux deux dernières séances du comité et me mettent encore aujourd'hui dans la nécessité de demander un congé jusqu'au premier avril. Je vous prie d'en faire en mon nom la demande à mes collègues. Il n'y a pas de ma part mauvaise volonté, mais impérieuse nécessité... » — (Catalogue Cornuau, 200.)

— Lettre autog. sig. à A. Houssaye. — « Je vous adresse la lettre au ministre, prenez-en connaissance, et, si elle vous paraît convenable, faites-en usage à la première occasion... Excitez le ministre à m'encourager, je crois véritablement que j'en vaux la peine... à part mon métier je ne sais pas faire autre chose... La situation est tendue... » — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Lettre autog. sig. à M. Lemercier de Neuville. Marlotte, 20 décembre 1859. — On lui a demandé quelques propos de ville et de théâtre pour les *Nouvelles de Paris*. Les propos de ville, à Marlotte, se tiennent le

matin, autour des puits, entre commères, et le soir, dans les bois, entre les pies... quant aux propos de théâtre... Ici, il parle de la troupe des marionnettes, du directeur, homme très raide, qui ne fait pas de service de presse et qui a refusé à Murger l'entrée des coulisses depuis que feu son chien *Stop* a dévoré la biche en étoupe qui figurait dans *Geneviève de Brabant*. — (Catalogue Degrange, 32.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. Alfred de Musset à Buloz, mardi. — « Mon cher ami, une circonstance impossible à prévoir m'empêche absolument de finir. Vous me connaissez assez pour croire que j'en suis sincèrement aussi fâché que vous..., etc. » — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. Alfred de Musset à Renduel, 1832. — Lettre concernant : *Un Spectacle dans un fauteuil*. « Notre imprimeur n'a qu'un défaut, c'est qu'il m'envoie une épreuve tous les lundis à peu près, sur ce pied nous paraîtrons en 1834. » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig., 24 octobre 1849. — « Seriez-vous assez bon, Monsieur, pour m'excuser si je m'adresse à vous mal à propos? Je voudrais voir la *Guerre des Femmes*, et si le Théâtre Historique voulait me faire cadeau d'une loge pour ce soir, il m'obligerait infiniment. Bien entendu que ma requête est non avenue si elle est importune. » — (Catalogue Degrange, 31.)

— Léopardi. Manuscrit autographe. — (Vente Rodocanachi, 7-8 mai 1934.)

— Lettre sig. de Ferdinand-Philippe d'Orléans au baron Fain. Tuileries, 17 mars 1832. — « Je viens vous recommander un de mes anciens condisciples, M. Alfred de Musset, qui demande avec instance un emploi dans la liste civile, division des Beaux-Arts. Je verrais avec plaisir que ce jeune littérateur, connu par la publication de quelques poésies légères, pût obtenir ce qu'il sollicite... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

Noailles (comtesse Mathieu de). — Lettre autog. sig. — M^me^ de Noailles se prête avec empressement à l'entretien que Jules Huret lui demandait par lettre; elle sera de retour à Paris en octobre. « Pensez-vous pouvoir remettre à ce moment-là notre conversation qui est pour moi, par vous, très précieuse. » — (Vente Huret, 1^er^ décembre 1933.)

— Une lettre et une carte-lettre autog. et sig. à Séverine. — Lettre écrite d'un trait sous l'impression de la lecture d'un article de Séverine : « Permettez-moi de vous dire... avec toute la force qui s'élance de mon cœur, de quelle profonde... émotion m'emplissent vos admirables et tendres pages ! » M^me^ de Noailles déplore qu'une « inépuisable fatigue » la tienne « loin de toutes bonnes choses et des plus touchants esprits »; elle donne à Séverine ces louanges : « Vous m'apportez par vos lignes bien plus, je vous le jure, que mes livres ne vous ont donné... vous avez le don unique de donner le son de votre voix aux mots que vous écrivez ».

La carte-lettre est relative à un article de Cassagnac : « (Il) avait sa nécessité quisqu'il me vaut ce précieux témoignage de votre sympathie ». — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

Nodier (Charles). — Vingt-quatre lettres autog. sig., 1818-1842. — Correspondance adressée à Soleinne, Maréchal, Delangle, Firmin Didot, Duplay, Custine, Cordier, Soulier, Martainville, Taylor, etc.

Une de ces lettres adressée au baron Taylor (1825) est relative au voyage de Nodier et de Victor Hugo. Il y dit : « Je vous écris ce trois août à la couchée de Villeneuve-La Guyard où nous sommes fort heureux d'être arrivés. Cadet s'est moqué de nous suivant son usage avec ses voitures

neuves. Celle qui renfermait Gué, ma femme, ma fille et moi, est arrivée à Fontainebleau avec deux roues. Si l'accident étoit survenu à la descente, c'est-à-dire deux minutes plutôt, l'album étoit fini à quinze lieues de Paris. Ces retards m'inquiètent un peu sur nos dépenses. Je désirerois donc beaucoup que lec omplément d'indemnité qui m'étoit promis pût me parvenir aussitôt que votre amitié l'avoit espéré, et qu'il me fût possible de le trouver poste restante ou à Genève le 12, ou à Turin le 18. Ayez la bonté de vous occuper de cette petite affaire avec le zèle que vous mettez à tous les intérêts de vos amis. Ce complément, je vous le répète, sera très probablement indispensable. S'il n'y a rien à faire, nous aviserons à d'autres ressources. La petite fille d'Hugo se porte à merveille et tout le monde est en assez bon état, sauf moi... Je chercherai des lettres de vous partout excepté ici, mais songez que le retard d'un demi-jour change sur toute la route... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Pongerville (**J.-B. de**). — Dix-huit lettres autog. sig. au libraire Panckoucke, 1829-1831. — (Catalogue Saffroy, 76.)

Proust (**M.**). — Lettre autog. sig. adressée à Charles Daudet qui prépare le répertoire des personnages de *A la Recherche du Temps perdu*.

Proust exprime dans quel esprit il conçoit cet ouvrage et prend comme comparaison le dictionnaire balzacien. A son avis, il conviendrait de restreindre les indications financières et sociales, trop abondantes dans Balzac. Il en donne un exemple « à la manière de », et ajoute : « J'aimerais mieux que ce genre de choses trop balzaciennes fussent éliminées et mettre à la place : Ariane de Guermantes, princesse des Laumes, puis duchesse de Guermantes, refuse d'aller chez les Iéna à l'époque où elle est princesse des Laumes (voir du Côté de chez Swann), puis devient leur intime amie et peut même déterminer la princesse de Parme à se rendre chez eux (voir le Côté de Guermantes, II) ».

Proust désire d'ailleurs voir Ch. Daudet, mais, dit-il, « nous parlerons plus des Degas que du dictionnaire ». (Vente Andrieux, 1er décembre 1933.)

— Lettre autog. sig. (à Rosny aîné). — Marcel Proust est souffrant. Une dépression barométrique lui a valu des jours pénibles avec des crises qui le tenaient jusqu'à minuit. Par cette lettre qui est la mise au point d'une invitation, il prévient l'invité qu'il le recevra « debout si il peut, couché si cela va trop mal » et, qu'en ce cas, le dîner sera servi près de son lit. Le mari de la femme de chambre, chauffeur de taxi, amènera et reconduira... Le menu (Proust déplore la frugalité de son hôte que lui « faisait un peu craindre un récent article de l'*Intransigeant* ») ; le menu est établi par Proust dans cette lettre, et pour les vins, « sauf indication de votre part, vous aurez, je crois, sauterne et champagne ». — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Quinet (**Edgar**). — Lettre autog. sig., 27 février 1860, à Paul de Saint-Victor. — Le propos d'un ami a fait espérer à Edgar Quinet que Paul de Saint-Victor parlerait dans *La Liberté* de son grand ouvrage philosophique, *La Création*, qu'il publia en 1870 ; il attache « un grand prix à la réalisation de cette espérance » : « J'ai pour cet aveu deux excuses, les dix ans que j'ai mis à la préparation de mon ouvrage, et les sentiments que m'inspirent votre talent éclatant ». — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Récamier (**Juliette**). — Lettre autog. sig. de ses initiales au baron Taylor (20 janvier 1829). — « J'ai reçu une lettre de M. de Chateaubriand que je voudrais communiquer à Monsieur le baron Taylor, je le prie de vouloir bien me donner un moment le plutôt possible. Je serai demain depuis deux heures jusqu'à six... » — (Catalogue Cornuau, 199.)

Récamier (Juliette). — Treize lettres autog. sig. au comte de Sabran, à la duchesse d'Abrantès, à M. et à Mme de Gérando. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— Lettre autog. de Mme Récamier à Mme de Gérando. Auxerre, octobre 1806. — « Je suis bien touchée, chère Annète, de votre souvenir et de l'intérêt que vous prenez à tous mes chagrins. Votre amitié a toujours été une de mes plus douces consolations. Chère Annète, j'en ai bien besoin de consolation, mon cœur a été déchiré par tous ses sentiments, que de fois j'ai regretté d'être si loin de vous, vous qui êtes si bonne et qui savez si bien comprendre toutes les peines de l'âme ! Tout ce que vous me dittes dans vos lettres m'a fait une profonde impression. Madame de Staël, à qui je en ai fait lire, en a été si vivement frapée qu'elle veut vous écrire, elle regrette de vous connoître si peu. Nous parlons bien souvent de vous ensemble. J'aprends avec d'autant plus de peine l'embaras où vous êtes pour nos petites filles que je ne vois aucune possibilité de leur être utile avant mon retour à Paris, tout ce que je puis faire c'est d'écrire à Junot pour qu'il donne l'ordre de payer ce qu'il a promis. Chère Annète, vous vous donnez bien des peines pour faire le bien, votre vie me paroît l'exemple de toutes les vertus... »

Mme de Staël a écrit en post-scriptum : « Parlez de moi, je vous prie, à M. de Gérando, à notre ami, j'ose ainsi l'appeler. Je suis si touchée, Madame, de ce que Mme Récamier m'a montré de votre lettre, que j'ai besoin de vous le dire. Il est vrai qu'à une certaine époque de la vie la douleur s'appaise par l'idée de la mort... C'est un grand hommage que je rends à votre âme. Revenez à ce qui se passe autour de nous. Juliette vous aime tendrement, et... vous êtes ici très vantée... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

— 1° Lettre aut. sig. de Ballanche à Mme Austin, 13 janvier 1845. — « Madame Récamier et moi sommes très heureux de pouvoir vous annoncer que j'aurai l'honneur de vous envoyer un billet pour assister à la séance publique de l'Académie française... »

— 2° Lettre autog. sig. de J. Ampère à Mme (Austin). — « Je me hâte de vous remercier de l'extrême bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'envoyer les deux intéressants articles que j'avais lus avec tant de plaisir sans en connaître l'auteur. C'est là ce que j'avais dit à Madame Lenormant. J'ai eu un plaisir particulier à retrouver Madame Schopenhauer que j'ai connue à Weimar, ainsi que sa spirituelle et très excentrique fille. Si vous le permettez, je garderai encore quelques jours ce que vous avez bien voulu me prêter. Madame Récamier sera, j'espère, plus en état de profiter de ce que je pourrai lui en transmettre... Depuis dix jours qu'elle est au lit, elle va un peu mieux ce matin... et m'a chargé de vous remercier... »

— 3° Lettre autog. sig. d'A. Humboldt à Mme (Austin). — « Ce jour m'a porté bonheur, c'est le soir qu'enfin j'ai eu votre adresse, Madame, à l'Abbaye-au-Bois et, en rentrant, je trouve votre aimable et spirituel billet. Hélas ! dans ces frimats, vous habitez la forêt vierge de l'Avenue Marbœuf ! ! ! Je vous demande en grâce de vouloir bien m'envoyer vos volumes... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. à un confrère et ami. Paris, 12 novembre 1882. — « *Dies diem docet.* Une étude ultérieure me fait renoncer à l'hypothèse que j'ai proposée vendredi à l'Académie sur le monument d'Edesse. Dans le compte rendu, dites simplement que le monument est en beau caractère estranglad du IVe siècle », etc. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. à Lockroy. Paris, 29 mai 1885. — Relative aux funérailles de Victor Hugo. Il lui envoie le discours que Tullo Massarani se proposerait de prononcer au nom de l'Italie. « ... Il est essentiel, je crois, que

cette note soit entendue. Je vous envoie en même temps un télégramme que j'ai reçu de Gênes et qui apporte au cercueil de notre grand maître un hommage de plus... » — (Catalogue Degrange, 32.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à Lockroy, 6 juillet 1888. — Il lui recommande deux savants orientalistes qu'il désirerait voir nommés chevaliers de la Légion d'honneur pour le 14 juillet. L'un est Louis Léger, l'autre James Darmesteter. — (Catalogue Degrange, 31.)

Renard (Jules). — Une lettre et trois cartes-lettres autog. sig. à Séverine. — Lettres marquant chacune l'envoi d'une de ses œuvres :

L'Écornifleur en 1892 : « Je ne l'aurais pas envoyé avec plus d'empressement à Jules Vallès lui-même ».

Coquecigrues en février 1893, dont un chapitre, *L'Araignée*, est dédié à Séverine : « Je me suis permis de vous offrir *L'Araignée*, la première fable qui parut au journal, grâce à vous ».

La *Lanterne sourde* en juin 1893 : « Une petite *Lanterne sourde* sans valeur ».

Et, enfin, novembre 1893, *Poil de Carotte*. Jules Renard offre à Séverine au profit d'une vente pour ses pauvres un chapitre inédit de *Poil de Carotte*. Remerciant Séverine de son article de l'*Éclair*, « Il (Poil de Carotte) vous en remercie de tout le cœur qu'il a et qu'on ne veut pas lui croire ». — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— Quatre lettres et carte-lettre autog. sig. — Lettre relative à la reproduction de la couverture de son livre *La Maîtresse* illustrée par Félix Vallotton, d'après son propre portrait : « Le dessin de Vallotton rectifie d'ailleurs ce que ma photographie peut avoir de trop flatté. Quel sourire! Ah! vraiment, j'étais ce jour-là un auteur gai ».

Deux lettres de novembre 1894 et d'avril 1895 sont relatives à l'envoi d'exemplaires de *Poil de Carotte*, et au compte rendu publié dans la *Revue Encyclopédique*, etc. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— Dossier de neuf lettres, sept cartes-lettres, deux cartes de visite autog. sig. — Il y est question de ses ouvrages et de ceux de Jules Huret.

— Manuscrit autographe : Pierre et Berthe (3 feuillets). — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— *Le Plaisir de rompre*. Édition originale. Exemplaire annoté de la main de l'auteur avec deux pages entièrement autographes.

— *Poil de Carotte*. Édition originale de la pièce. Exemplaire comportant des notes et corrections autographes de l'auteur. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— *Poil de Carotte*. La Mèche. Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de ce chapitre alors inédit de *Poil de Carotte*, qui a pris place dans les éditions augmentées de ce livre. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

Richepin (Jean). — La Chanson des Gueux. Paris, Librairie illustrée, s. d. — Exemplaire offert par Jean Richepin à un ami. Il contient une lettre autographe, signée, de l'auteur : « Je n'ai qu'un exemplaire de la première édition. La poste peut l'égarer. J'ai préféré vous copier moi-même ce que vous me demandez... ». Les passages supprimés ont été copiés de la main de J. Richepin. — (Vente Andrieux, 7 décembre 1933.)

Rimbaud (Arthur). — Reçu de marchandise, daté du 27 novembre 1889. — Arthur Rimbaud délivre ce reçu au nom de la maison de commerce qui

l'emploie et qui est en compte avec le roi Ménélik, pour une livraison de café dont il prend possession à la douane du Harar. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Rochefort (Henri). — Lettre autog. sig. à Théodore de Banville; Genève, 28 avril. « Comme j'étais au fond de ma citerne avec cent pieds d'injures, de calomnies et de déportation sur la tête, j'ai eu la consolation de lire dans vos *Camées parisiens* un portrait de moi qui était de votre part un acte de générosité comme de grand courage. Je n'aurais pu vous faire savoir alors à quel point j'ai été touché. Mes lettres passaient par des mains impures et j'avais juré de ne plus écrire. Il m'a fallu faire treize mille lieues pour me libérer de ma promesse. » — Il apprend qu'il va faire le salon au *National*, et il lui recommande un jeune peintre genevois, M. Baud-Bovy. — (Bull. Darel, n° 1.)

Rostand (Edmond). — Dix lettres autog. sig. adressées à Sarah Bernhardt. Correspondance surtout relative à la *Princesse lointaine*. — (Vente Andrieux, 1er décembre 1923.)

— 1° Deux lettres autog. sig.; un manuscrit autog. sig. — Lettres sur la 300e de *Cyrano*. Rostand dément qu'il y ait un dîner chez lui le soir « parce que je ne donne pas une fête le soir du jour où on enterre un poète ». — Sur le choix d'un titre pour sa prochaine pièce (*L'Aiglon*); il laissera le titre *Le Roi de Rome*, à M. Pouvillon qui l'a déjà pris. (Lettre écrite sur papier au chiffre de Sarah Bernhardt.)

Manuscrit : *Aux Élèves du collège Stanislas,* poème composé par Ed. Rostand, pour la fête en son honneur, étant ancien élève du collège.

2° Trois lettres, une carte-lettre de quinze lignes, une carte de visite écrite, autog. et sig., un manuscrit. — Sur la situation du théâtre (réponse à une enquête), Rostand annonce qu'il termine *Cyrano*; sur sa participation à la souscription en faveur d'Alice Lavigne devenue aveugle; enfin une lettre accompagnant l'envoi du manuscrit de sa préface pour le livre de Jules Huret sur Sarah Bernhardt, et le manuscrit de cette préface, de la main du secrétaire d'Edmond Rostand, et portant sa sign. autog. — Une carte-lettre de quinze lignes sur la fête en l'honneur de Sarah Bernhardt. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

Sainte-Beuve (Charles-Augustin). — Lettre autog. sig. — « J'ai trouvé, au retour du voyage de Compiègne, votre beau présent, et j'en ai été touché au delà de ce que je puis dire. C'est magnifique comme gravures, et le recueil sera, pour moi, une source d'instruction précieuse. Car je ne suis, Monsieur, que le dernier des disciples en cette matière, et j'ai tout à apprendre de mes maîtres en cette critique d'art qui suppose tant d'expérience.... » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre sig., dictée par Sainte-Beuve (à son secrétaire Jules Troubat). — Lettre uniquement littéraire, et qui s'apparente à ses « poisons ». Au sujet d'un article qui lui avait été soumis « sur les femmes éprises des grands écrivains », le critique rappelle le mot de Chateaubriand « baillant sa fin de vie », passant ses soirées à admirer sa chatte, et fait le rapprochement avec Lamartine, de qui Mme de Lamartine disait un jour : « Cet homme n'aime que ses chiens ». Sainte-Beuve, dont on connaît les tendances hostiles à l'endroit des poètes, dénonce d'un seul mot le mystère de Mme Charles, l'Elvire du Lac; il accuse tout à la fois Lamartine de n'avoir eu dans sa vie d'homme fait de passions qu'en littérature, et au temps de sa jeunesse de ne s'être montré « si platonique qu'en vers ou dans ses prétendues confidences ».

Musset est traité avec la même rigueur; Sainte-Beuve ne veut pas qu'il soit proclamé « le plus grand poète français du siècle ». « Je ne sais si c'est parce que je l'ai beaucoup connu..., mais il ne me semblait pas si grand que cela »; il parle de George Sand, de l'intempérance du poète, etc.

Lettre de Troubat authentifiant la présente lettre de Sainte-Beuve: « A cause de mes relations amicales avec M. et Mme Paul de Musset, je n'ai pas voulu que la lettre ci-inclue de Sainte-Beuve, écrite de ma main, mais dictée et signée bien authentiquement par lui, fût insérée dans le tome III (ou nouvelle Correspondance) des lettres de Sainte-Beuve », etc. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

Sainte-Beuve (Charles-Augustin). — Deux lettres autog. sig. à Bocage. — 1° Pour recommander « un de ses jeunes et très bons amis, M. Auguste Desplaces, qui a fait un drame en vers sur le prophète Élie. « J'ai lu cette pièce, elle est pleine de talent poétique et de connaissance biblique approfondie. » Sainte-Beuve demande son avis à l'auteur qui « voudrait bien arriver au jour ».

— 2° En 1845, Sainte-Beuve s'adresse à Bocage, qui vient d'être nommé directeur de l'Odéon, pour lui recommander « un des jeunes gens qui brûlent de prendre rang dans la carrière », M. Ernest Serret, son compatriote, et lui aplanir l'accès du comité. Sainte-Beuve, qui a reçu ses entrées à l'Odéon, en remercie Bocage « non pas comme académicien, mais comme ami ». — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— *Événements remarquables et Anecdotes choisies*, Boulogne-sur-Mer, 1815-1848. Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de la jeunesse de Sainte-Beuve. Il contient, en suivant l'ordre du cahier, un grand nombre d'anecdotes morales, relations de traits d'héroïsme, la plupart tirées de l'antiquité grecque et romaine; quelques-unes de notre histoire; un « Parallèle de Pierre le Grand et de Charles XII » est extrait de Voltaire, etc. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Rattazzi (Marie-Lætitia Wyse). — Lettre autog. sig. à Troubat. — Lettre écrite au lendemain des obsèques de Sainte-Beuve et relative à celui-ci. — (Catalogue Cornuau, 201.)

Samain. — 1° *Ville morte*, sonnet autog. sig.

> Vague et perdue au fond des sables monotones,
> La ville d'autrefois, sans tours et sans remparts...

— 2° Trois lettres autog. sig. — Albert Samain parle de « cette répulsion qui l'éloigne de la foule » et qui lui rend si précieuse la sympathie de lecteurs inconnus. Il est heureux qu'aient été si bien compris par sa correspondante « cette simplicité de la vie quotidienne, visions d'enfance, gestes d'humanité... qu'à travers la transparente fiction des noms grecs » il a tenté de réaliser (dans *Aux Flancs du Vase*). — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. de ses initiales (vers 1840). — Sur la correction des épreuves de *Jacques*. Celles de la première édition ont été vues attentivement par Gustave Planche. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. à l'éditeur Hetzel. Nohant, 9 juin 1852. — Elle lui demande de s'occuper à Londres de la question de la traduction de ses œuvres. — (Catalogue Saffroy, 75.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. à Victor Borie, 14 mars 1848. — Lettre écrite dans l'effervescence de la révolution de 1848. George Sand

compte sur Victor Borie pour donner à Lyon une édition de la brochure qu'elle vient de publier à Paris (une de ses deux *Lettres au Peuple*); mais l'édition de Paris est « criblée de contre-sens »; elle peut paraître sur papier moins beau, et être vendue deux ou trois sous, juste pour couvrir les frais. Elle pourrait aussi être distribuée gratis, mais George Sand a remarqué que « même dans le peuple ce qui est vendu a plus de lecteurs que ce qui est donné. Vous connaissez votre ville de Lyon, vous ferez ce que vous jugerez utile. » —(Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

Sand (George). — Quatre lettres autog. sig. — Une lettre (à Mme Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire) où elle parle de l'œuvre éducatrice de Mme Marie Pape-Carpentier; c'est d'après ses ouvrages qu'elle forme l'esprit d'une jeune fille dont elle s'occupe. « Tous les soirs nous lisons les historiettes de Marie Carpentier et je m'y intéresse autant que mon élève. » George Sand développe ses idées sur « les manuels à l'usage de l'enfance et des écoles primaires » ; elle n'en connaît pas un de satisfaisant. « S'il existe, c'est Marie Carpentier qui doit l'avoir fait, et, s'il n'existe pas, c'est elle qui doit le faire ». —(Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— Cinq lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Quinze lettres autog. sig. (dont une lettre incomplète). Nohant et Paris, 1848-1872. — George Sand écrit à un auteur qu'elle n'a pas de prévention contre lui et lui est reconnaissante de son désir de jouer dans une de ses pièces; elle voudrait le voir pour lui faire un rôle qui lui plaise. — Elle écrit à un directeur de théâtre au sujet de l'opéra *Callirhoë* dont le scénario est de son fils et la versification d'Armand Silvestre « un jeune poëte qui a publié un volume très apprécié ». La musique est de Bazille qui a conçu son opéra sans ballet, mais on en peut faire un qui sera situé soit en Bretagne, soit à Rome. — Elle parle du théâtre, d'un roman qu'elle est en train d'écrire, d'une brochure sur les élections de 1857 qui doit paraître d'abord dans le *National...*, etc. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Scribe (Eugène). — Lettre autog, sig., 15 février 1843. — Lettre à un confrère qui prépare un recueil et voudrait y insérer un passage du vaudeville de Scribe : *Une nuit de la Garde Nationale.* — (Catalogue Degrange, 32).

Stael-Holstein (Mme de). — Lettre autog. sig. Versailles, 10 juin 1789, « Vous m'avez écrit, Monsieur, la plus aimable lettre du monde, j'ai bien envie de la faire relier avec celles que j'ai écrites sur Rousseau, ce suffrage-là me garantira de toutes les critiques, vous me répondez avec un intérêt bien digne de ma reconnaissance sur le mariage de Mlle Borelly et de M. de Lameth, l'obstacle dont vous me parlez n'en serait pas un, M. de Lameth quitterait le service actif militaire et s'engagerait à passer toute l'année à Marseille, il est dans ce moment député aux États généraux, il s'y distingue extrêmement dans la minorité de la noblesse qui est du parti du tiers, c'est à cette carrière qu'il veut se vouer et le séjour en province lui convient extrêmement sous ce rapport. Enfin, je ne crois pas qu'il soit possible de faire un meilleur choix et si vous pouviez me suggérer quelques moyens d'arriver à M. Borelly, par mon père ou par moi, je le ferois avec sécurité puisque si j'avais une sœur c'est à M. Alex. de Lameth que je la donnerais... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. à Caroline Lamb, 10 mars 1814. — Elle veut savoir d'elle si elle la reverra bientôt. « ...J'ai dîné l'autre jour avec lord Byron, il a été très froid pour moi, il prétend que c'est parce que je lui ai parlé de vous

il y a six mois. Je n'en crois rien, c'est un caprice... ». Elle est triste, inquiète pour la France; la vie ne lui vaut plus grand chose. — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Staël-Holstein (Mme de). — Lettre autog. sig. datée de Genève, 25 brumaire an IX (1801). — Relative à son livre « De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales »; un de ses premiers ouvrages. Mme de Staël remercie l'éditeur du soin qu'il a mis à la seconde édition, lui demande d'envoyer des exemplaires à Genève, en Italie, et surtout en Angleterre. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Trente-quatre lettres autog. sig., adressées entre autres à Joseph Bonaparte, au comte Maurice O'Donnell, à M. Dupin, à Barras, à M. Deleuse, à M. Lainé. — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Stendhal. — 1° Lettre autog. sig. H. Beyle, à A.-I. Tourguenief. — Cette lettre, datée d'un jeudi soir, fut écrite en 1832. Stendhal était alors consul à Civita-Vecchia. Apprenant l'arrivée à Rome d'Alex.-Ivan Tourguenief, qu'il avait connu à Paris quelques années plus tôt, Stendhal saisit cette occasion. Par cette présente lettre, il informe son ami russe des efforts qu'il a faits pour le trouver. « Je viens, Monsieur, de vous demander à tous les échos de la Place d'Espagne..., je prends le parti de vous dire où je suis... » Et Stendhal donne son adresse à Rome.

— 2° Une page autog. sig. à A.-I. Tourguenief. — Cette page d'itinéraire « pour se rendre de Suisse en France par le chemin de Ferney » fut remise par Stendhal, fidèle jusqu'au bout à son devoir de cicerone à son ami russe au moment du départ.

Il énumère les villes suisses, avec indication d'une maison à visiter dans l'une d'elles, et les villes françaises de Gex à Paris; Montbard est souligné, et la maison de Buffon indiquée. — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— 1811. *Histoire d'une partie de ma vie.* Manuscrit en partie autographe. — Ces pages forment une annexe à son journal ; elles sont une étude psychologique de son propre caractère et de ses entreprises amoureuses auprès d'une femme de haut rang. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

— Lettres à Pauline. Paris, *La Connaissance*, 1921. — Exemplaire enrichi d'une lettre autographe de Stendhal à sa sœur Pauline, datée du 11 fructidor an XII (29 août 1804). — Dans cette lettre, Stendhal la blâme sévèrement de vouloir rejoindre à l'insu de son père un inconnu se trouvant à Voreppe (bourg aux environs de Grenoble), afin de partir avec lui et de se mettre ainsi « au rang des filles perdues ». Il lui prodigue fraternellement ses conseils pour la dissuader de cette erreur en lui faisant sentir la différence qui existe entre la liberté d'un homme et celle d'une femme : « Comme homme j'ai la ressource d'avoir des maîtresses. Plus j'en ai et plus le scandale est grand, plus j'acquiers de réputation et de brillant dans le monde. Je suis parti de Grenoble à 17 ans; j'en ai 21 ; j'ai eu dans cet intervalle tout ce qu'on peut avoir en femmes... » — (Vente Andrieux, 17-20 mars 1934.)

Sue (Eugène). — Deux pièces relatives à ses œuvres; l'une sur papier timbré, 28 avril 1848. — Contrats d'édition entre Eugène Sue et Denain, puis Véron, directeurs successifs du Constitutionnel. Celui d'avril 1848 est relatif aux modifications que M. Sue « prenant en considération les circonstances commerciales actuelles consent, « spontanément » à apporter temporairement au traité qu'il a fait avec M. Véron ». — (Catalogue Degrange, 32.)

Taine (Hippolyte). — Lettre autog. sig., 29 décembre 1876. — Lettre de recommandation. — (Catalogue Cornuau, 201.)

Talma (François-Joseph). — Minute autographe de lettre à Mme de Staël (5 avril 1809). — « Votre aimable invitation, votre lettre charmante ne font qu'irriter le désir extrême que j'aurais de me rendre dans ce pays si beau où je pourrais jouir de l'avantage de vous rencontrer et de vous connaître plus particulièrement. Ce serait un grand bonheur pour moi que de converser avec vous sur un art que j'ai tant aimé et dans lequel vous déployez, dit-on, cet esprit, cette âme qui distinguent si éminemment vos ouvrages. Votre lettre a ranimé mon ancienne passion. Vous m'entendrez si bien, Madame, que je brûle de vous faire part de toutes mes réflexions, de toutes mes idées, d'en puiser de nouvelles dans vos entretiens... Dans ma dernière lettre, j'ai oublié, Madame, de vous remercier de la note que vous avez eu l'extrême bonté d'insérer sur moi dans *Corinne*. — (Catalogue Cornuau, 201.)

Theuriet (André). — Deux lettres autog. sig. à Mme Bashkirtseff. — Deux lettres relatives au « Journal de Marie Bashkirtseff » publié par les soins d'André Theuriet. Il écrit la première le 21 juin 1885, aussitôt après avoir lu le premier des quelque vingt cahiers composant le manuscrit du journal. Il juge aussitôt ce qu'il convient de garder « pour faire comprendre au public le caractère et l'intelligence... de l'enfant qui doit devenir une grande artiste », et sacrifier « ce qui est trop personnel ou trop enfantin ». La seconde lettre, très ferme, est une mise en demeure à Mme Bashkirtseff qui voulait prendre connaissance du manuscrit préparé pour l'impression, de s'en rapporter à lui pour le choix dont on l'avait fait juge, ou bien, si elle exige, d'en prendre connaissance, de traiter alors directement avec l'éditeur. « Je me considérerai comme déchargé du travail que j'avais entrepris. » André Theuriet proteste « de la grande impartialité et de la prudence qu'il a apportées dans son choix et dans ses retranchements ». — (Vente Andrieux, 18 mai 1934.)

Vallès (Jules). — Collection d'autographes. — 1° Vingt-cinq carnets de notes autographes. — 2° Soixante-deux lettres autographes à divers. — 3° Manuscrits autographes d'articles, d'ouvrages (*Le Bachelier*, *l'Insurgé*, etc.), de poésies. — 4° Cinquante-sept lettres autographes à Séverine. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Verhaeren (Émile). — Trois lettres autog. sig. — 1° A Félicien Rops, pour lui rappeler qu'il lui a promis un dessin pour son volume *Les Moines* qui va paraître. — 2° A M. Fleischmann, au sujet d'un comité franco-belge; le remercie d'un livre sur Victor Hugo « tout plein de généreuse polémique. Vous aussi vous n'aimez pas Sainte-Beuve ! ». — 3° A un confrère qui lui demandait son avis sur la conservation ou l'abandon des vieux monuments. — (Vente Pelliot, 28-29 novembre 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Arthur Simons. Bruxelles, 26 octobre 1898. — Il voudrait savoir l'anglais pour traduire quelqu'une de ses œuvres, car il trouve que ce sont des politesses qu'on se doit entre poètes. « ... La peinture et la musique ont un langage universel; il faudrait que la poésie, grâce à une sorte de ligue des poètes, soit également belle et compréhensible pour tous. C'est une question de charité artistique. Il ne faut pas qu'une vraiment belle chose reste ignorée à cause d'une différence dans les moyens de son expression... »

— 2° Lettre autog. sig. au même. Saint-Cloud, 20 mars 1907. — Il le remercie de la dédicace d'un de ses volumes. « Peut-être qu'un jour nous

nous reverrons dans ce Londres prodigieux et formidable que j'aime toujours, intensément... Je suis heureux que la Multiple Splendeur vous ait plu... » — (Vente Cornuau, 25-26 mai 1934.)

Verlaine (Paul). — Deux manuscrits autographes : Opinions sur la littérature et la poésie françaises contemporaines ; deux poètes anglais : Arthur Symons et L. Cranmer Byng. — Douze lettres autog. sig. — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

— 1° Poésie autog. sig. : Clochi-Clocha. — 2° Trois lettres autog. sig. à Phil. Burty, relatives à son mariage et à son procès en séparation. — 3° Une lettre autog. sig. de ses initiales, 7 mai 1876, écrite d'Angleterre à son ami Delahaye ; longue lettre intime, où il parle de sa vie actuelle, de Rimbaud... — 4° Reliques et documents concernant Verlaine ; quinze pièces. — (Vente Andrieux, 27-30 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. de Verlaine à M. Deschamps ; Paris, 19 octobre 1890. — Pièce relative à l'inhumation de Baudelaire. « ... En lisant dans votre dernier numéro le si éloquent article de Cladel, je me suis remémoré une visite à la tombe de Baudelaire, que je fis il y a cinq ans en compagnie de Charles Morice. J'étais allé au cimetière Montparnasse pour porter une couronne à une personne qui me fut quelque chose, comme Maria Clemm fut à Edgar Poe... Bien des années auparavant, j'avais accompagné, moi tout jeune et tout obscur, le cercueil de Baudelaire, depuis la maison de santé jusqu'à la nécropole, en passant par la toute petite église où fut dit un tout petit service d'après-midi. L'éditeur Lemerre et moi marchions les premiers derrière le corbillard que suivaient, parmi bien peu de gens, Louis Veuillot, Arsène Houssaye, Charles Asselineau et Théodore de Banville. Ces deux derniers prononcèrent quelques paroles d'adieu. Au moment où on descendait le cercueil dans le caveau, le ciel, qui avait menacé toute la journée, tonna, et une pluie diluvienne s'ensuivit. On remarqua beaucoup l'absence à ces tristes obsèques de Théophile Gautier, que le maître avait tant aimé, et de Monsieur Leconte de Lisle, qui faisait profession d'être son ami, en dépit des relations, un peu ironiques de la part de Baudelaire, qui avaient existé entre le défunt et le barde créole. » — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— « Réversibilité ». Manuscrit autographe de ce poème. — (Vente Andrieux, 8 décembre 1933.)

— Sagesse. Paris, V. Palmé et Bruxelles, Goemare, 1881. — Exemplaire enrichi d'une lettre autographe de Verlaine, signée P. Lélian. — (Vente Andrieux, 8 décembre 1933.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig., 13 novembre 1837. — Sur les prétentions d'un de ses éditeurs. — (Catalogue Saffroy, 74.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 26 août 1845. — « J'ai reçu votre billet à minuit, mon ami, en revenant d'un autre théâtre avec Lydia. Que je vous remercie d'avoir pris cette peine de chercher et trouver ces livres... Gardez-les moi comme aussi votre amitié. » — (Catalogue Cornuau, 199.)

— 1° Lettre autog. sig. à Bocage. — Lettre datée de 1836, pour demander à Bocage de revenir le voir : « Si, comme je le pense, vous avez quelque chose à me communiquer sur tout ce que je prépare dans les théâtres, soyez aussi bon pour revenir ». Vigny fixe un rendez-vous en dehors du mercredi, « jour qui appartient à trop de personnes pour qu'une conversation sérieuse ne soit pas cent fois interrompue ».

Vigny (Alfred de). — 2° Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas. — Vigny annonce sa visite pour le lendemain matin. « J'irai vous voir... mon cher Dumas, et vous expliquerai quels sont mes motifs pour ne pas mettre mon nom à côté de ceux que j'aime et que j'admire tant... »

— 3° Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas. — Pour demander des places de théâtre : d'abord les coupons de la loge promise, puis deux secondes galeries pour un autre jour, et puis un souhait à la fin : « on voudrait bien que la loge fût de six places ». — (Vente Andrieux, 20-22 octobre 1934.)

— Lettre autog. sig., 28 décembre 1846. — « Il y a une chose que l'on « s'accorde généralement à ne pas croire, Madame, c'est qu'il soit possible « que je quitte Paris... Il est cependant bien vrai que j'ai voyagé depuis le « 11 septembre jusqu'à présent... » — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Lettre autog. sig. à Laudry, 11 juin 1861. — Lettre relative à la réouverture de l'école primaire de Champagne. Il a promis au Ministre que toutes les familles prendraient l'engagement d'y envoyer exactement et assidûment leurs enfants. Il a promis aussi, pour la commune entière, qu'elle se montrerait digne du rétablissement de cette excellente institution. « Vous pouvez faire part de cette démarche au conseil municipal de Champagne et aux familles dont je voudrais voir les enfants croître en instruction comme en force et en santé. » — (Catalogue Degrange, 31.)

— Lettre autog. sig. A. de V., 21 juillet 1831. — Il rappelle à M. Harel, directeur de l'Odéon, qu'il doit lire un drame de Cinq-Mars de M. Brot. Il lui envoie des exemplaires du maréchal d'Ancre et réclame une loge pour la première représentation de ce soir. — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Lettre autog. sig. à son ami le poète A. Guiraud, 21 novembre 1822. — Il lui reproche affectueusement de ne pas venir le rejoindre. « Vous ne me donnez pas signe de vie quoique je vous aie écrit dans une lettre de Soumet et que mon trapiste soit parti depuis longtemps pour vous aller trouver. » Il apprend que « Soumet a reçu presque toute la gloire qu'il devait avoir... .» — (Catalogue Degrange, 32.)

— Lettre autog. sig. à M. Aimé Martin, 11 juillet 1828. — « Hélas ! il ne me sert point d'être encore à Paris, car j'y suis avec la fièvre qui m'a tenu éveillé toute la nuit, pensant et repensant comment je pourrais attraper mon médecin et lui escamoter cette soirée afin de la passer entre Démosthènes et M. Lainé dont je ne sais point faire la différence. Voilà que vous venez me troubler encore plus, et que vous me faites maugréer comme Rabelais contre les aimables sangsues dont j'attends la compagnie ce matin et qui me doivent sauver, dit-on, d'une fièvre bilieuse qui me pend à l'oreille. Je vous écris cela sur mon ennuyeux oreiller, et vous prie de recevoir mes regrets que vous ne pouvez concevoir. Ils sont tels que je suis capable si l'on ne me retient de vous arriver ce soir avec un grand drap blanc comme une ombre.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Lettre autog. sig. à Madame.... Londres, 9 janvier 1839. — « Je ne puis aller demain au conseil privé, Madame. Que j'en suis désolé ! mais il faut que j'y renonce quelque soit pour moi le bonheur de vous accompagner. C'était donc une cause curieuse ? Eh bien ! vous me la raconterez un de ces soirs que je prendrai assurément pour vous aller voir. Mais Westminster et les Canadiens, irez-vous aussi les voir ? Vous m'en parlerez aussi car je n'y peux pas aller non plus et voilà deux grandes représentations manquées. Hier, j'ai vu la tempête à laquelle il ne manque qu'une Tempête et c'est celle de Shakspeare. Comment avez-vous souffert cet orage de carton à la

place ? Je vous en veux bien de cela, dear Madam.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à une dame. Paris, 9 mai 1848. — « Depuis le jour où je vous écrivais : gare la bombe, je n'ai plus quitté Paris. Les jours de dangers peuvent être considérés comme passés, puisque nous sommes dans le port de l'Assemblée Nationale et que la guerre des idées est la seule possible à mon avis. Votre voisin ne vous a-t-il donc pas dit combien de fois j'ai passé la soirée avec lui chez la noble personne qu'il voit chaque jour ? Je l'espérais et j'avais tous les matins l'intention de vous aller voir. Briseux m'a écrit de Rome depuis le 24 février que les Italiens arrêtent les Français dans la rue pour les féliciter, mais qu'il avait le cœur serré en pensant à ce qui pouvait être arrivé à ses amis. Je l'ai rassuré sur nous tous. J'espère qu'il a mes lettres. Dans la dernière, je lui ai dit que libre et garçon comme le voilà, j'irais avec le Roi de Sardaigne conquérir la Lombardie et délivrer l'Italie.... » — (Vente Cornuau, 9 mai 1934.)

— Le More de Venise, Othello (1830). Deux pages autog. — La première porte une longue note bibliographique de Vigny concernant la célèbre édition anglaise de Shakespeare de 1623, d'après laquelle il a établi sa traduction.

La seconde page contient un passage de la scène XII entre Desdemona et Émilia. — (Vente Andrieux, 21-24 novembre 1934.)

Zola (Émile). — Lettre autog. sig. Paris, 12 juillet 1865. — Lettre écrite par Zola alors qu'il était employé à la maison Hachette ; il adresse au nom de cette maison, à un auteur, vingt-cinq exemplaires d'un ouvrage et dit que la librairie va s'occuper de faire passer les notes de publicité nécessaires et d'envoyer aux journalistes les exemplaires de presse. — (Catalogue Cornuau, 201.)

— Lettre autog. sig. à M. Yves Guyot, mars 1898. — Il voudrait lui parler avec quelques amis de la vérité et de la justice d'une très importante affaire [sans doute l'affaire Dreyfus]. — (Catalogue Saffroy, 75.)

— Lettre autog. sig. à (Madame Charpentier). Paris, 5 décembre 1883. — Il l'invite à voir une de ses pièces. « ... Si vous ne pouvez venir vous-même, envoyez-moi toujours Charpentier, dont je tiens beaucoup à connaître l'avis.... » — (Catalogue Cornuau, 202.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Directeur ». Bordeaux, 13 février 1871. — — La première des *Lettres de Bordeaux*. Il donne le compte rendu de la première séance de l'Assemblée Nationale au Grand Théâtre de Bordeaux. Il décrit cette salle où va se jouer le sort de la France. Garibaldi, en casaque rouge, est présent. Esquiros est assis à sa gauche. Benoist d'Azy préside. « ... La droite est formidable. Ces messieurs sont venus en toute hâte pour la curée du pouvoir. » — L'auteur narre dans le détail les péripéties de cette séance historique, au cours de laquelle Jules Favre remet à l'Assemblée, avec dignité et fierté, les pouvoirs du Gouvernement de la Défense nationale. Le président lit en balbutiant la lettre par laquelle Garibaldi, nommé par plusieurs départements, donne sa démission. Le héros demande la parole pour déclarer que, venu pour aider la France républicaine, il ne peut siéger dans une Assemblée réactionnaire. « Le Président a levé la séance avec une habileté de prestidigitateur. » — (Catalogue Degrange, 33.)

— 1° Lettre autog. sig. à Charpentier. Médan, 26 mai 1887. — « Je vous ai envoyé ce matin cinq placards corrigés de *La Terre* ; dites qu'on se hâte et qu'on m'envoie la nouvelle épreuve en douze exemplaires, ainsi qu'on a commencé à le faire... », etc.

Zola (Émile). — 2° Lettre autog. sig. Bénodet, 12 septembre 1885. — Lettre relative à la *Joie de Vivre*. — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. Paris, 25 octobre 1900. — Lettre autobiographique dans laquelle il parle de ses débuts littéraires. Il cite *Les Contes à Ninon*, *La Confession de Claude*, *Thérèse Raquin*, *Mes Haines*, *Mon Salon* et « *Les Rougon-Macquart* ». — (Vente Cornuau, 26 janvier 1934.)

— Deux lettres autog. sig. à Mme Émilie Lerou. — L'une, de février 1888, sur la distribution de sa pièce *Germinal*, tirée du roman ; « le rôle de la Maheude est distribué depuis longtemps à Mme Marie Laurent » ; l'autre, du 1er août 1888, sur l'insuccès des représentations de *Thérèse Raquin* à Bordeaux. — (Vente Andrieux, 27-30 janvier 1934.)

— 1° Lettre autog. sig., 30 octobre 1885, et deux cartes de visite. — Lettre de remerciement à Séverine pour sa *Lettre à Zola*, parue sous sa rubrique *Lettres d'une Parisienne* dans le *Cri du Peuple* du 31 octobre 1885. Séverine protestait contre l'interdiction que Goblet, ministre de l'Instruction publique, faisait opposer par Turquet, sous-secrétaire d'État, aux représentations de *Germinal*.

Séverine, dans son article, ayant rappelé à Zola ses propres paroles imprimées dans le *Figaro* du 30 mai 1881 sur « la toute-puissance des lettres devant l'ordure et le néant de la politique », Zola leur reste fidèle : « Votre raisonnement, écrit-il, n'ébranle pas mes vieilles idées d'écrivain. Je suis rentré ici (il écrit de Médan) avec plus de haine et de mépris pour la politique ». Il croit en l'idée souveraine qui, tôt ou tard, prime la force.

Une des cartes remercie Séverine de l'envoi de l'*Insurgé*, « ce beau livre ».

— 2° Deux lettres autog. sig. et carte de visite écrite. — 11 novembre 1892. Cette lettre de Zola fit beaucoup de bruit à l'époque, ainsi que l'article de Séverine qui l'avait motivée. L'anarchiste Émile-Henry ayant déposé une bombe dans le couloir de la Cie de Carmaux, cette bombe, transportée au commissariat de la rue des Bons-Enfants, y explosa (8 novembre), tuant le secrétaire et quatre agents ; et comme Zola, interviewé, s'indignait de cet attentat, Séverine, dans son article, feignant de parler au nom de Souvarine, sombre figure de Germinal, s'étonnait de cette pitié comme d'une inconséquence. D'où cette vive lettre : « Ainsi, quelle que soit ma pensée sur le drame social auquel nous assistons, il m'est défendu d'avoir un cri de pitié ? Vous m'étonnez. Vous n'êtes donc plus femme ? »

La lettre du 20 février 1887 félicite Séverine « du bon coup d'épaule » qu'apporte son article du *Cri du Peuple* de ce jour : « Même dans le succès nous avons besoin de tous nos amis, car la répugnance contre la vérité est telle qu'il faut batailler pour en faire accepter la moindre dose ». — (Vente Séverine, 17 mai 1934.)

— 1° Deux lettres autog. sig. à Gustave Geffroy. — Lettres amicales dans lesquelles il nomme P. Alexis, Céard et le ménage Charpentier.

— 2° Lettre autog. sig. Médan, janvier 1886. — Zola se plaint de la déloyauté du journal *L'Indépendance roumaine*, qui publie son roman (sans doute *L'Œuvre*), dans le même temps que le *Gil Blas*, mais en second, et qui s'arrange pour donner des feuilletons doubles, de façon à rattraper le *Gil Blas* et même à le devancer : « Il est vraiment dur de conserver des relations courtoises avec de pareilles gens ». Aussi Zola est d'avis, s'ils ne font pas d'excuses, qu'on suspende l'envoi des placards, et, s'ils réclament, qu'on leur rende la moitié de la somme qu'ils ont versée. — (Vente Andrieux, 12-18 mai 1934.)

Zola (Émile). — Cinq lettres autog. sig. — Il y est question de ses ouvrages (notamment de *Messidor*), de l'enquête de Jules Huret sur l'*Évolution littéraire*. — (Vente Huret, 1er décembre 1933.)

— Page autog. sig. sur Lourdes. — Page extraite de Lourdes. « Ah ! tristes hommes, pauvre humanité malade..., affamée d'illusion, qui, dans la lassitude de ce siècle finissant... retourne en arrière et demande le miracle de sa guérison aux Lourdes mystiques.... » Zola évoque la figure de Bernadette « retranchée du monde » [dans son couvent de Nevers], « frappée de la déchéance de n'avoir pas été femme, ni épouse, ni mère... ». — (Vente Moreau, 10-13 décembre 1934.)

Informations.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Dans son premier numéro pour l'année 1935, la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* a publié (p. 130-132), de mon étude sur une pensée de Pascal, un » compte rendu » — si l'on peut dire — signé « Joseph Dedieu ». J'y trouve de telles déformations de mon ouvrage, que, contrairement à mes habitudes, je ne puis le laisser passer sans protestation.

Au surplus, l'auteur m'y cherche querelle à propos d'une question étrangère à l'objet de mon livre et m'invite expressément à reconnaître mes torts. Il semble m'accuser d'avoir omis volontairement de signaler, dans mon article du *Mercure de France* (15 janvier et 15 mai 1934) sur « certaine édition des Pensées de Pascal », la « recension ferme » qu'il en avait auparavant publiée lui-même dans votre *Revue*; je me serais donc ainsi, indûment et avec des « éclats de voix », attribué la priorité et la gloire d'une « exécution » qui n'était pas sans péril.

Je pense qu'il s'agit de l'édition Strowski (Paris, Ollendorf, 1930), que j'ai qualifiée de « massacre ».

J'aurais volontiers joint l'autorité de M. Dedieu à celles que je citais dans mon article, pour me défendre précisément d'avoir été le premier à signaler les « erreurs et inadvertances » commises par les éditeurs de Pascal. Mais il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de mettre la main sur le travail de M. Dedieu ; l'auteur lui-même s'est refusé à m'en donner la référence précise. J'espère que ma réplique l'y obligera.

Il eût bien dû me faire grâce des fautes commises par l'ouvrier dans l'impression du texte de Pascal ; d'autant que cette impression accompagne le *fac-simile* du manuscrit original. Le lecteur le moins averti peut aisément rectifier de lui-même des erreurs presque inévitables avec les procédés linotypiques. Ce n'est pas de pareilles vétilles que j'ai reprochées aux éditeurs de Pascal.

Je reconnais volontiers m'être probablement trompé en assimilant l'écriture du folio 129 à celle du folio 286; mais M. Dedieu ne se trompe pas moins en attribuant à un « copiste » une note du folio 125, qui est de la main de Pascal lui-même.

Le plus grave, c'est de m'avoir octroyé des prétentions que je n'ai pas manifestées, et surtout de me faire dire tout le contraire de ce que j'ai dit.

Je n'ai jamais émis la prétention d'apporter des « raisons péremptoires » pour appliquer à Étienne Périer l'écriture du folio 192 ; j'ai écrit simplement (p. 17) : « *Je pencherais* pour Étienne Périer ». J'ai ajouté : « Malheureusement, nous ne possédons aucun écrit *signé* de ce personnage ». M. Dedieu voit là une erreur, et il m'oppose l'autorité de Faugère, que j'ai d'ailleurs cité (note 7) ; mais Faugère ne parle pas d'écrit *signé*. Malgré mes recherches, je n'en ai trouvé aucun.

Si la méthode d'élimination est une « dialectique fâcheuse », c'est quand elle élimine de l'argumentation adverse toutes les réserves de prudence et toutes les raisons, pour y substituer des condamnations sans preuves et des trahisons.

J'ai écrit (p. 96 et 131) : « C'est au cours de l'année 1659 que Pascal *dut* dicter à son neveu les trois pensées du folio 129... *Je crois* que nous pouvons être assurés désormais de savoir exactement et d'une façon précise la date et les circonstances où fut rédigée et dictée à Étienne Périer la pensée intitu-

lée Beauté poétique. » M. Dedieu me reproche de transformer en « certitude » un « faisceau de présomptions concordantes ». C'est à lui qu'appartient cette transformation.

Mais ce que je trouve d'énorme, c'est de me faire dire que ces fragments ont pour *source principale* ou même *unique* la dissertation latine publiée à la fin de 1659, et de m'attribuer « la thèse très aventureuse de la dépendance de Pascal à l'égard de Nicole », alors que j'ai écrit textuellement (p. 35 et 80) : « On ne peut s'empêcher de croire que Pascal a été l'un de ces habiles qui ont collaboré par leurs avis à la dissertation sur la Beauté... Si l'on accepte de voir dans Pascal un de ces hommes cultivés et polis que Nicole a consultés avant d'écrire sa *Dissertation*, et si l'on compare le folio 129 avec le texte de Nicole, on doit admettre que *les trois morceaux qui y figurent ont été dictés par Pascal en vue de cet ouvrage et avant sa composition.* »

M. Dedieu me reproche encore de n'avoir pas dit un mot du traité de l'*Art de persuader*, qu'il présuppose gratuitement avoir été rédigé par Pascal aux « environs de 1658 »; alors que j'en parle aux pages 34, 40 et surtout 41, mais sans fixer la date, que nous ignorons. J'ai également consacré six pages (110 à 116) à exposer « l'*hypothèse probable* d'une évolution des idées de Pascal sur l'art d'agréer, sous l'influence conjuguée de Montaigne et du Port-Royal ». J'ai conclu ainsi ce chapitre : « Ce n'est pas en quelques lignes, ni même en quelques pages qu'on peut *trancher un tel problème. Il me suffit, pour le moment, de l'avoir posé.* » J'ai également consacré douze grandes pages (116 à 128) à poser le *problème des sources*, et j'ai conclu : « *La question des sources de la pensée pascalienne sur le modèle d'agrément et de beauté reste donc encore ouverte*, du moins en ce qui concerne la beauté... C'est donc une *étude qu'il faut reprendre à pied d'œuvre.* » Mon contradicteur enfonce donc une porte largement ouverte, quand il me lance, en terminant, ce trait, qu'il estime sans doute mortel aux efforts de mon travail : « L'histoire de ces relations et de ces dépendances reste encore trop couverte d'ombre. » Là, c'est lui qui arrive « bon second ».

L'ouvrage que j'ai consacré à une pensée de Pascal tendait à proposer, de cette pensée, une interprétation, « comme seule bonne et seule correcte ». M. Dedieu semble m'en faire un reproche; mais pourquoi ne souffle-t-il pas un mot de cette interprétation, que, sans doute, il estime n'être ni bonne ni correcte? Là pourtant eût été le principal intérêt d'un compte rendu digne de ce nom; et c'est le seul point sur lequel j'aie été vraiment affirmatif.

28 juin 1935.

Zacharie Tourneur.

Un musée Stendhal.

Grâce à l'initiative de M. le Docteur Martin, maire de Grenoble, dont MM. Debray et Louis Royer, deux stendhaliens notoires, sont les collaborateurs, la ville natale d'Henri Beyle possède un musée Stendhal.

Le conservateur en est M. Louis Royer[1], qui, en quelques mois, a su organiser ce musée et en établir le catalogue[2], qui est une pure merveille

1. Louis Royer, bibliothécaire de la Ville de Grenoble : 1° *Lettres à Pauline* (un vol., Paris, 1921) ; — 2° *Journal de Voyage dans le Midi* (un vol., Paris, 1927) ; et dans la collection Champion-Arbelet des *Œuvres de Stendhal* : 1° *La vie de Napoléon* (un vol.) ; — 2° *Le Journal* (cinq vol.) ; — 3° *Les Mémoires d'un touriste* (deux vol.).

2. Louis Royer : *Catalogue du Musée Stendhal.* (Un vol. de 109 pages, Grenoble, 1934.)

d'érudition stendhalienne. Cette rapidité dans la réalisation d'une idée heureuse tiendrait du miracle si l'on ne savait que depuis de longue années Louis Royer accumulait en silence les documents les plus rares touchant l'iconographie de Stendhal et de son œuvre. Lorsqu'il a pu étaler ses trésors, sur des murs et dans des vitrines, il l'a fait avec le goût le plus sûr.

L'augmentation de ce musée a été l'occasion d'une manifestation internationale de ferveur stendhalienne[1]. Parmi les discours qui furent prononcés signalons celui de M. Henri Martineau, du « Divan », celui de M. Charles Simon, de Zurich, et les télégrammes enthousiastes des hautes autorités de Milan[2].

Le musée de Stendhal est installé dans un ancien jeu de paume qui devint Chapelle des Ursulines après 1819. Dès que les circonstances le permettront, il sera transféré dans l'appartement qu'habitait le bon docteur Gagnon, grand-père de Stendhal, et qui donne sur le *jardin de ville* dont il est si souvent question dans *Henri Brulard*.

Ce musée contient déjà près de trois cents pièces. Il a été visité, depuis mai 1934, par un nombre important d'étrangers qui font halte à Grenoble pour accomplir un pèlerinage stendhalien. Faisons connaître qu'en août 1934, un circuit stendhalien organisé par le Syndicat d'initiative de Grenoble a permis d'admirer, sous la direction de MM. Debray, Arbelet et Jacoubet, les paysages dauphinois du *Le Rouge et le Noir* et de la *Vie d'Henri Brulard*.

De plus, une société des *Amis de Stendhal* est en formation. Lorsqu'elle sera définitivement constituée nous espérons que, grâce aux concours pécuniers qu'elle saura grouper, elle pourra ramener en France la bibliothèque de Stendhal qu'a sauvée la famille de M. le chevalier Bucci, de Civita-Vecchia. Cette bibliothèque est le complément indispensable du fonds des manuscrits que possède Grenoble. Elle ferait de cette ville le centre principal des études d'histoire littéraire sur Stendhal.

F. Vermale.

1. Voir : *Figaro*, supplément littéraire du 12 mai 1934 (article de M. Parturier); — *Mercure de France*, 15 mai 1934 (article de M. Rouveyre).

2. M René Dollot, auteur des *Journées adriatiques de Stendhal*, était consul de France. (Un vol. Paris, 1930.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

JOUBERT, Mme DE VINTIMILLE ET GUENEAU DE MUSSY

(D'après des lettres inédites.)

Parmi les femmes élégantes et distinguées admises dans l'intimité de Mme de Beaumont, rue Neuve-du-Luxembourg, il en est une assez remarquable, par la solidité de son esprit, la sincérité de son romantisme et le choix judicieux de ses amitiés : c'est la Comtesse de Vintimille.

Louise-Joséphine-Angélique de Lalive, plus tard Comtesse de Vintimille, était la fille aînée de Lalive de Jully et d'une Flamande, Mlle de Nettine. Par son père, elle avait du sang de Mme d'Houdetot, l'amie de Jean-Jacques, et, par sa mère, elle s'apparentait aux grands banquiers viennois, unissant ainsi dans sa double hérédité, la finance et la philosophie.

Ses portraits nous la révèlent plutôt opulente. Le visage enjoué, spirituel, est encadré de petites boucles, le front haut a de la noblesse, les yeux sont beaux, sous l'arcade sourcilière plutôt forte. Mais le bas du visage un peu homasse et la lèvre inférieure assez accusée, décèlent des origines saxonnes.

Vive jusqu'à l'impétuosité, piquante de caractère comme de figure, spirituelle jusqu'à l'originalité, elle aimait ardemment le plaisir et la parure.

Quelques esprits superficiels auraient pu la croire futile. Il n'en était rien. Ses lettres à ses confidents intimes, Mme de Pastoret et surtout Gueneau de Mussy, révèlent son âme véritable, qui ne ressemblait guère à ce qu'elle consentait à montrer d'elle-même.

Elle écrit à Mme de Pastoret :

Songez que vous êtes la seule personne de l'univers qui m'ayez bien comprise... Je suis une si triste chose !...

Elle s'afflige d'être sans nouvelles de son amie absente :

Voilà l'inconvénient d'aimer des gens *qui n'ont jamais été heureux* : ils ont l'amitié inquiète; un songe, un rien, tout leur fait peur.

Elle s'efforce d'éloigner sans cesse de son esprit une invincible tristesse :

Soyez indulgente pour un corps souffrant, pour un cœur *qui l'est souvent* d'autant plus, qu'il n'en sort que ce qui déborde [1].

Ne regrettant et n'espérant rien, elle désirait de vieillir, cachant sous un air souriant, une mélancolie bien romantique, et peut-être aussi incurable que celle de Pauline de Beaumont.

Et, pourtant, rien dans son abord ne décèle cette intime tristesse. Frénilly, dans ses *Mémoires*, lui trouve un entrain endiablé. Au Marais, chez sa tante de la Briche, elle joue la comédie avec succès, et organise d'aimables parties de colin-maillard, sur les bords du bel étang qui doit refléter bientôt la double silhouette de Chateaubriand et de sa « folle hirondelle » [2], mirant leur jeune amour dans le cristal de ses eaux.

A l'époque ou M^me^ de Vintimille fréquentait la rue Neuve-du-Luxembourg, elle avait ce gracieux enjouement et cette élégance de bon ton qui faisaient toute sa séduction. Elle racontait avec une bienveillante raillerie, les petits scandales mondains qui réjouissaient ses friands auditeurs.

Certes, auprès de Pauline de Beaumont, l'hirondelle fragile qui glisse menue parmi les hôtes du salon bleu, et rappelle, sous le drapé de ses châles, les pâles statues d'Herculanum, Louise de Vintimille contraste par sa robuste santé et son harmonieuse physiologie.

Mais, sous un aspect différent, elles cachent des analogies profondes. Toutes deux ont une sensibilité vive et désenchantée : c'est en cela surtout que consiste leur ressemblance fraternelle. Susceptibles d'un rare attachement, elles ont été meurtries par la destinée qui leur a dispensé, comme à regret, quelques joies bien éphémères, au lieu de ce bonheur durable et profond, pour lequel la nature les avait si heureusement douées. Femmes d'élite, arrachées par la tourmente révolutionnaire aux tendresses premières de la famille, elles n'ont connu ni l'ivresse de l'amour, ni les douceurs de la maternité.

Pauline a goûté parmi la jeunesse dorée du XVIII^e^ siècle finissant, dans le cercle des Trudaine et des Chénier, à Luciennes, quelques émotions brèves. Mariée, puis divorcée d'avec le comte de Beaumont, elle n'a éprouvé de l'amour conjugal que les plus amères déceptions. Seule dans la vie, désormais en proie aux plus tragiques souvenirs, elle cherche, pour appuyer son âme défaillante, l'être puissant et génial susceptible de ranimer ses dernières énergies, et d'éclairer d'une flamme sublime les brèves années qui, elle le sent, lui restent encore à vivre.

Louise de Vintimille n'a guère plus que Pauline consulté son cœur, lors de son union avec Hubert de Vintimille, plus âgé qu'elle de vingt-trois ans [3].

1. André Beaunier-Joubert, *Lettres à M^me^ de Vintimille*, p. XIX.
2. M^me^ de Beaumont. C'était le surnom qui lui était donné dans la petite société.
3. Il avait alors quarante ans ; la jeune fille qu'il épousait n'en avait que dix-sept.

Cet époux trop mûr pour sa rayonnante jeunesse, lui offrit une protection presque paternelle, mais ne lui révéla pas les joies de l'hymen et de la maternité. Lorsque la jeune femme eut atteint trente-sept ans, la différence d'âge, entre elle et son « vieux mari », s'accusa davantage. Ils ne semblent pas non plus avoir jamais eu, une grande conformité de goût et d'humeur. Mme de Vintimille ne paraît pas avoir souffert de son absence, tandis que ses lettres les plus mélancoliques à son amie Mme de Pastoret, coïncident précisément avec le retour de cet indésirable compagnon.

Pourtant la postérité nous a laissé de M. de Vintimille un souvenir plutôt aimable. Il avait, selon Norvins, « beaucoup d'esprit ». Frénilly, qui n'est pas partial, loue « son flegme et sa bonhomie ». Au physique, il était grand, sec, ironique, et sentait l'homme de cour du XVIIIe siècle.

Plus galant que sentimental, il était empressé auprès des dames, mais attachait peu de prix aux joies du foyer, et ne se souciait guère de postérité. On s'explique ainsi la déception de la tendre Louise de Vintimille auprès d'un aussi égoïste partenaire.

Elle ne put être mère. Ce fut la grande déception de sa vie, car elle aima toujours infiniment les enfants, signe indéniable d'une âme saine et généreuse. Pour tromper ce rêve de maternité manquée, elle se fit mère adoptive, et se dévoua toute à l'éducation de son neveu de Fézensac, fils de sa sœur cadette.

Ce sens maternel si développé chez Mme de Vintimille, femme d'une opulente physiologie, ne se révèle d'aucune manière, chez Mme de Beaumont, frêle et souffrante. On dirait que Pauline comprend, que c'est là un rêve impossible pour elle. Sans doute aussi, par un égoïsme inconscient de malade, veut-elle s'éviter tout surcroît de peine et d'inquiétude, et limiter son bonheur à sa seule personne.

Quoi qu'il en soit, elle ne manifeste dans sa correspondance aucun regret de cette absence de postérité. Élevée en plein XVIIIe siècle, nourrie de ce rousseauisme qui exalte la joie d'avoir des enfants, il lui arriva précisément d'aimer l'homme le plus égoïste, et qui trouvait qu'après le malheur de naître, il n'en était pas de plus grand que de donner le jour à un homme[1].

Pourtant, Pauline avait chéri d'une tendresse maternelle de sœur aînée, son jeune frère Calixte de Montmorin[2]. Seul, l'excès de la souffrance et de la douleur avait dû tarir en son cœur certaines sources profondes de la tendresse.

Pauline de Beaumont et Louise de Vintimille, fleurs écloses parmi les grâces du XVIIIe siècle finissant, et meurtries par la tourmente révolutionnaire, se ressemblent par la sensibilité et surtout par la destinée. La preuve la plus frappante et la plus inattendue de leur analogie,

1. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I.
2. Celui qui gravit l'échafaud, en embrassant le ruban bleu, dernier souvenir de la belle Mme Hocquart.

c'est assurément le fait d'avoir fait battre le même cœur. Mme de Vintimille hérita de l'infinie tendresse que Joubert avait vouée à Mme de Beaumont. Il eut pour toutes deux les mêmes délicatesses ingénieuses, et les mêmes prévoyances attentives. Il trouva cependant chez la seconde, plus de correspondance secrète avec sa nature subtile et réservée. Ainsi le prouve cette note intime, qui n'est que la conclusion d'une méditation prolongée, d'un tendre parallèle, entre ces deux chers visages féminins : « Mme de Beaumont, les sens en dehors. Rien de retiré en soi; trop nue ! »

Sollicitée à la fois par le sage Joubert et l'impétueux René, la fougueuse Pauline opta pour Chateaubriand. Elle préféra les ivresses de Savigny, le fatal voyage de Rome, à la paisible retraite de Villeneuve. Elle paya de sa fragile existence son choix très imprudent, mais... excusable. Comment la blâmer d'avoir donné le prix à l'enchanteur !...

Plus équilibrée, plus sage que Pauline, Louise ne leva pas les yeux vers l'auteur d'*Atala*, qui d'ailleurs passa près d'elle sans la deviner. Modeste, elle sut se contenter de l'amoureuse tendresse de Joubert. Elle se livra toute à cet amour, exempt de passion et d'émotions excessives, mais plein de quiétude et de sécurité. Elle goûta jusqu'en son âge mûr, la douce sérénité de ce philosophe, qui cherchait à la consoler vers son déclin, du bonheur qu'elle n'avait point connu.

Plus tard, quand la voix du sage de Villeneuve se fut éteinte, elle retrouva dans l'intimité de Gueneau de Mussy, dans sa vaste érudition, et surtout dans son élévation d'âme parfois austère, une résonance lointaine et comme affaiblie de sa première tendresse pour Joubert.

*
* *

Ce fut chez Mme de Beaumont, que Joubert et Gueneau de Mussy se rencontrèrent et s'éprirent l'un et l'autre de Mme de Vintimille.

Ils offraient tous deux d'étranges analogies physiques et morales. D'une complexion délicate, ils craignaient le moindre excès, fuyaient toute imprudence. Avec beaucoup de savoir et de sagesse, ils avaient la même rectitude de jugement, et surtout une exquise délicatesse du cœur. M. Joubert redoutait spécialement les rhumes, s'enveloppait la tête dans des foulards et passait de longs jours allongé dans son lit, à méditer et à écrire de jolies lettres. Gueneau de Mussy avait une mélancolie naturelle qui l'avait fait surnommer « le corbeau », comme Chateaubriand et Chênedollé, dans l'intimité du salon bleu. Il menait une vie sédentaire et se plaisait, lui aussi, à cultiver les joies de la vie intérieure et les émotions choisies.

Joubert semblait habiter une sorte de firmament inaccessible aux passions ordinaires[1]. Gueneau de Mussy avait une sérénité d'âme, qui pouvait, au premier abord, paraître de la froideur.

Affligés des mêmes insuffisances, et doués des mêmes qualités, ils

1. Lettre de Gueneau de Mussy à Mme de Vintimille, 14 octobre 1821.

auraient dû se comprendre. Ils ne s'aimaient guère. Et cette similitude de leur tempérament, qui justifiait l'analogie de leurs penchants, explique aussi le secret mobile de leur réciproque antipathie.

Mélancoliques et frêles, ils s'éprirent tous deux, de la sémillante et robuste Vintimille, dont le sourire enjoué les réconciliait avec la vie. Joubert l'aima le premier. Il avait alors quarante-huit ans [1]. Toute sa vie, il garda dans son âme, comme un parfum précieux, le souvenir de cet amour, qu'il se plaisait à symboliser par une fleur : il rappelle lui-même, dans une lettre à la comtesse, le 21 juillet 1817, l'origine de ce gracieux emblème.

... Deux époques très différentes, quoique également mémorables pour moi, le 6 de mai 1802 et le 22 juillet, c'est-à-dire le jour où je vous vis pour la première fois, et le jour où j'ai le mieux connu le bonheur qu'on trouve à vous voir, en me promenant avec vous et Chateaubriand dans une certaine allée des Tuileries, qui semble faite exprès, pour s'y promener en rêvant, où je me promène souvent, et que je trouve toujours, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, toute embaumée de votre souvenir. C'est là (et ne l'oubliez plus) l'événement qui m'a rendu sacré le jour de sainte Madeleine. C'est là aussi, ce qui m'a fait tant aimer les tubéreuses, dont je vous donnai ce jour-là un beau bouquet, et c'est en l'honneur de ce beau bouquet, que je m'en donne un pareil tous les ans, à la même heure s'il se peut, et que je vous ai dédié et cette fleur et son odeur [2].

Depuis la Sainte-Madeleine de l'année 1802, la vie de Joubert fut comme embaumée du souvenir de Louise de Vintimille. Il note, le 1er août, qu'elle a « le silence franc ». Comme il était grand amateur de silence, et qu'avant Maeterlinck [3] il retirait, pour lui et les autres, toutes sortes d'enseignements précieux, de ce reploiement sur soi-même, il écrivait : « Il faut que les pensées naissent de l'âme et les paroles du silence ».

Il s'aperçut ainsi que Mme de Vintimille avait « le silence attentif », et ne retourna point à Villeneuve cet hiver-là. Il prolongea son séjour à Paris et multiplia ses visites chez Pauline de Beaumont.

Son amour le rajeunit. Il n'écrit plus aussi régulièrement, de sa petite écriture fine et dense, sur ses carnets de notes... mais il se surprend à dessiner joliment et à entrelacer un L et un V, les initiales [4] bien-aimées de la dame de ses pensées.

Lorsqu'il se retrouve en présence de la charmante comtesse, il s'amuse de la promptitude de ses réparties. Le 13 février 1803, il lui explique comment on peut dire que Dieu s'est fait lui-même. Il se lance alors dans une de ces subtiles démonstrations, que Chênedollé comparait à « des entrechats sur la pointe d'une aiguille ». Soudain, Mme de Vintimille, impatientée, l'interrompt : « J'aime mieux le prendre tout fait ! » s'exclame-t-elle, rieuse. Et Joubert de s'extasier

1. Il était marié depuis neuf ans avec Mlle Moreau de Villeneuve.
2. André Beaunier, *Lettres de Joubert à Mme de Vintimille*, p. 44.
3. Maurice Maeterlinck, *Le Trésor des Humbles* (ch. I : « Du silence »).
4. L(ouise) de V(intimille).

devant cette vivacité d'esprit qui supprime les fastidieuses longueurs de la dialectique.

Le 4 avril 1803, il vient d'achever la lecture des poèmes de l'abbé Delille. Il veut porter un jugement sur cette œuvre d'actualité. Apparemment, le voici loin du souvenir aimé. Il écrit : « L'abbé Delille, cela n'est pas haut en couleur, mais il y a un bon teint ». Soudain, l'image du visage chéri vient s'interposer entre le texte ingrat et l'amoureux critique. L'aride versification de l'abbé Delille s'embellit alors d'un lyrisme insoupçonné. « La poésie s'y trouve, déclare Joubert, comme le sang dans les bras de Louise de Vintimille. » Voilà, certes, un rapprochement tout à fait inattendu, et qui eût fait sourire la jeune femme qui en était l'objet. L'auteur l'a certainement emprunté à sa rêverie du moment : deux beaux bras blancs que colore l'animation du sang, sous la transparence de la peau.

Au début de ce mois de mai 1802, où le tendre Joubert, loin de sa compagne demeurée à Villeneuve, s'énamourait de la savoureuse comtesse, celle-ci retrouvait son mari, émigré, qu'elle n'avait pas revu depuis dix ans !

*
* *

Mme de Vintimille avait vingt-trois ans de moins que le comte Hubert de Vintimille. Ce fut un peu le « ménage Wolmar ». Ils s'installèrent rue d'Anjou, à Paris. Là, elle s'organisa une « vie d'indépendance et d'honnêteté ». Elle sortait beaucoup. M. Pasquier l'accompagnait chez les autres « Madames [1] », à qui Chateaubriand faisait une cour intermittente. Il devint ainsi son chevalier servant, en l'absence de son mari, et sans que celui-ci en éprouvât le moindre ombrage. M. de Vintimille n'est point jaloux, et sa femme dissimule une nature fougueuse, sous une « froide réserve à la Juliette Récamier ». Aussi, quelques mauvaises langues disent « qu'elle a bien de l'esprit, mais qu'elle n'est point aimable ».

La comtesse de Vintimille était assidue aux réunions de Pauline de Beaumont, et, sans être précisément ce qu'on pourrait appeler amies intimes, elles avaient ensemble une assez grande familiarité.

Au cours de l'hiver (1802-1803), Fontanes introduisit rue Neuve-du-Luxembourg un nouveau visiteur. C'était un jeune homme de vingt-six ans, pâle et réservé, avec des yeux d'un bleu intense, et une grande distinction d'esprit. Il s'appelait Philibert Gueneau de Mussy, et devint très vite un des fidèles de la petite société.

Gueneau s'enthousiasma pour le Dieu du nouveau cénacle, « Chateaubriand », qui lisait là, dans l'intimité, les pages les plus émouvantes d'*Atala* et de *René*.

Il revint pour l'entendre, et aussi pour voir Mme de Vintimille, qu'il

1. Dénomination employée par Mme de Chateaubriand pour désigner les maîtresses de son mari.

remarqua parmi les habitués. Une sympathie réciproque naquit entre la spirituelle jeune femme, et le timide provincial. Ce fut un sentiment différent de celui qu'avait inspiré le sage moraliste de Villeneuve. Mme de Vintimille jouait de coquetteries avec Joubert, qui avait treize ans de plus qu'elle, mais elle se faisait maternelle avec « le petit Gueneau », qui en avait neuf de moins.

Pendant les séjours du jeune homme à Paris, ils se rencontraient presque journellement. Rentré en Bourgogne, Philibert de Mussy écrivit à la comtesse. Ce furent les prémices d'une longue correspondance. Les hommes de talent, au début de leur carrière, ont, pour la plupart, une protectrice, à laquelle les lie à la fois l'amour et l'intérêt. Voltaire eut Mme du Châtelet ; Chateaubriand n'a-t-il pas Mme de Beaumont et Lamartine aura plus tard Mme Charles !

Philibert partage donc son temps entre Semur et Paris. Il déploie alors cette activité un peu ambitieuse des jeunes gens qui veulent « se pousser dans le monde ». L'amitié de Chateaubriand lui permet d'entrer au *Mercure* et aux *Débats*. Mme de Vintimille, qui l'a pour ainsi dire « adopté », lui cherche des appuis. Elle le patronne chaleureusement auprès de Fontanes, et prépare ainsi son avenir [1].

Leurs premières lettres, échangées entre 1803 et 1809, font malheureusement défaut. Il eût été intéressant de noter les premières cristallisations de cette liaison.

Le départ de Mme de Beaumont pour le Mont-Dore, au mois de juillet 1803, provoqua la dispersion de la petite société.

Mme de Vintimille correspond avec Joubert, pour lui donner des nouvelles de Pauline, qui écrit plus volontiers à Chateaubriand, qu'elle brûle de rejoindre à Rome, où il est alors attaché d'ambassade. Mme de Vintimille ne compte encore auprès de son ami de Villeneuve, qu'en qualité de messagère.

Puis Mme de Beaumont meurt en Italie, le 4 novembre 1803, et, quelques mois après, Joubert, désemparé, se demande anxieux « avec qui, désormais, il pourra parler dans le monde [2] ». Il ne songe pas encore à Mme de Vintimille, qui doit remplacer si complètement Pauline en son cœur. Pourtant, il l'aime déjà et ne s'en cache point.

Chaque année qui s'écoule, resserre l'intimité de Gueneau de Mussy avec la comtesse de Vintimille. A cette femme, au seuil de l'âge mûr, qui lui portait un tendre intérêt, le jeune homme avait voué une fervente admiration. Il avait mis en elle de merveilleux espoirs.

*
* *

La plus ancienne lettre de Louise de Vintimille à Philibert, est de

1. Nous en avons la preuve dans une lettre du futur Grand-Maître de l'Université impériale au jeune protégé de la comtesse (3 septembre 1806). — Cf. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son Groupe*, t. II, p. 346.

2. Lettre de Joubert à Chênedollé (février 1804). Sainte-Beuve, *id.*, t. II.

1809. Elle contient une aimable invitation de la grande dame au jeune Semurois [1] de passage dans la capitale.

A Paris, jeudi 3 (février 1809).

Je vous remercie mille fois de votre aimable attention, quoique je sais (*sic*) déjà ce que vous me mandez, deux fois ne sont pas trop pour une chose à laquelle on prend un vif intéret, quoique (*sic*) vous paroissiez conserver encore quelques doutes, je ne puis y croire, et je regarde tout comme arrangé [2]. Car d'après ce que je sais, il faudrait pour le cas contraire que votre ami fut (*sic*) devenu fou et cela je ne puis l'admettre. Vous avez, hélas, bien mal pris votre moment pour me féliciter sur ma santé; je me suis couché (*sic*) dimanche soir et levé (*sic*) hier pour la première fois. Adieu, j'espère que vous me ferez faire agréablement mon dimanche gras en venant me voir. Vous savez du reste le plaisir que vous me faites.

V.

Monsieur Ph. Gueneau
hôtel de Saxe, rue du Colombier, à Paris [3].

Mme de Vintimille va passer les vacances, cette année-là, chez son oncle, M. de Laborde, à Méréville [4]. C'est là qu'elle apprend le prochain mariage de Philibert avec Mlle Augustine Hallé, fille de Noël Hallé, le célèbre médecin, membre de l'Académie des Sciences. Elle lui écrit aussitôt pour lui exprimer son vif désir de connaître sa fiancée :

A Méréville, dimanche 20 (août 1809).

Il me tarde de vous répondre pour vous dire que si ma bonne santé est nécessaire au complément de votre bonheur, le ciel ne veut pas qu'il soit troublé en rien. J'aime donc à croire que c'est à vous que je dois le meilleur état que j'éprouve depuis que je suis ici. Il est vrai que j'y jouis d'un repos complet de corps et d'esprit; mais il y a deux ou trois ans que je ne me suis sentie si bien. Je reste ici jusque au 2 septembre, que (*sic*) je vais passer trois semaines au Marais et je ne serai à Paris qu'à la fin du mois prochain. Sans doute, je serai heureuse de voir celle qui partagera dorénavant tout l'intéret que je vous porte. Oh! vous avez bien raison de compter sur moi le 29. La messe sera entendue à votre intention, du plus profond de mon cœur, je demanderai au ciel de permettre que vous soyez aussi heureux que je le désire. Je ne puis assez vous dire combien il m'est doux de penser à vous sans inquiétude, d'être en repos sur votre santé; il n'y a plus de malheur à craindre quand on est destiné à porter ensemble bonne et mauvaise fortune. L'isolement est la seule calamité insupportable dans le monde. Au commencement de septembre, écrivez-moi au Marais, par Arpajon. Donnez-moi des nouvelles de l'auguste cérémonie et conservez toujours souvenir et intérêt pour ma vielle (*sic*) et éternelle amitié.

V.

Monsieur Ph. Gueneau de Mussy, rue du Colombier
hôtel de Saxe, Paris [5].

On sent, dans cette missive, à travers les félicitations habituelles,

1. Philibert Gueneau de Mussy était natif de Semur.
2. La nomination de Philibert dans l'Université impériale.
3. Lettre inédite, Archives de Beaulieu (Orne). Je dois à Mme de Tugny, la très distinguée petite-fille de Gueneau de Mussy, la communication de toutes les lettres inédites publiées dans cet article.
4. Près de Rambouillet (Seine-et-Oise).
5. Lettre inédite, Archives de Beaulieu.

un peu protocolaires et la joie exprimée, une sorte de réticence et un retour mélancolique sur soi-même. Mme de Vintimille songe au bonheur de son ami, à sa jeunesse, à toutes les perspectives souriantes qui s'offrent à lui. A tout cela, elle ne peut opposer que le souvenir de sa propre détresse, son irrémédiable solitude et son incurable regret de n'avoir pas d'enfants.

C'est au Marais, chez sa tante de la Briche, qu'elle retrouvera, en septembre, un habituel refuge à sa mélancolie. Elle reverra là son amie, Mme de Pastoret, et aussi Mme Cottin, romancière alors célèbre, aujourd'hui oubliée. Elle écoutera la lecture de *Mathilde*[1] et s'attendrira au récit des amours du prince Maleck-Adel, véritable héros des *Mille et une Nuits*.

Les dimanches de Mme de la Briche sont mieux que de « brillantes cohues », mais d'élégantes réunions, où l'on soupe et où l'on entend la meilleure musique. Cette année 1809, Chateaubriand n'assiste pas aux fameuses réunions. Parti depuis 1806, pour la terre sainte, il s'attarde en Espagne, près de Nathalie de Noailles, cousine infortunée de Mme de Vintimille[2].

Et Joubert ? Lui aussi est venu plusieurs fois chez Mme de la Briche. Il a même noté, sur ses carnets intimes, quelques réflexions relatives à la musique qu'il y avait entendue.

Depuis novembre 1808, nommé inspecteur de l'Université impériale, il a pris sa tâche à cœur, et il use, dans une activité inaccoutumée, toutes ses énergies, au grand dam de sa frêle santé[3].

Mme de Vintimille a déjà quarante-six ans. Elle arrive à cette phase critique, où une femme, longtemps restée jeune et bien conservée, change brusquement et paraît subitement son âge réel. Elle a beaucoup engraissé et perdu de sa grâce automnale.

Le poète Chênedollé, qui l'a rencontrée à Paris, en juin 1809, la compare « à un gros chat angora qui médite un coup de griffe ». Sans doute, l'a-t-il vue dans un de ses mauvais jours de solitude, et lui-même était-il alors d'humeur chagrine ? Ce jugement manque assurément de bienveillance.

En 1812, il y eut un léger refroidissement entre Joubert et Mme de Vintimille. Le philosophe, souffrant, avait dû garder la chambre plusieurs semaines. La comtesse néglige d'aller s'informer de ses nouvelles. Il se fâcha, puis il eut l'air de rire de lui-même, et, finalement, resta mélancolique. Car Joubert, qui n'a pas encore atteint la soixantaine, se trouve déjà très vieux[4]. Avec une tendresse plus grave, et une douceur qui sourit à peine, il s'excuse presque de son amour auprès de Mme de Vintimille :

1. Le dernier roman de Mme Cottin.
2. Nathalie de Noailles perdit la raison à la suite de l'abandon de Chateaubriand.
3. En juin 1810, Joubert tomba gravement malade.
4. Il note, le 5 juillet 1813 : « Il faut recevoir, avec bonne grâce, les difformités que l'âge amène et qui vous envahissent ».

Je vous aime, je vous honore, je vous suis dévoué, et je m'en fais gloire, mais je vous le dis aujourd'hui tristement et la tête baissée. (14 octobre 1812[1].)

Cependant, il l'aime toujours passionnément !

Ah ! sirène, lui écrit-il, dans un sursaut de tendresse, votre parole et votre voix m'ont d'abord presque ensorcelé ; mais, heureusement, j'ai pris le temps de me reconnaître. J'irai vous voir, vous regarder, vous admirer. (6 décembre 1812[2].)

Gueneau de Mussy, patronné par Fontanes, exerce les mêmes graves fonctions que Joubert. Il est devenu inspecteur général, puis conseiller de l'Université. Bien que ses occupations, qu'il remplit avec une rare conscience, lui laissent peu de loisir, il trouve le temps d'aller rendre visite à son amie, d'autant plus aisément, qu'il réside désormais à Paris. Il la tient au courant des faits de sa vie intime et familiale. Sur le point d'être père, il annonce l'heureuse nouvelle à sa chère Vintimille, sûr de trouver en son cœur désintéressé, un écho à sa joie.

Elle lui répond cette lettre où frémit toute son émotion :

Lundy matin (13 avril 1813).

Il y a donc encore du bonheur, dans cette vie, puisque l'on peut apprendre qu'il en arrive à nos amis. Mon Dieu, que votre lettre et la bonne nouvelle qu'elle contenait m'a fait de plaisir ! Que je vous remercie de me l'avoir mandé (*sic*) et que vous auriez eu de remords du début de votre post-scriptum, si vous aviez vu ma joie. *Vous avez donc oublié que le bonheur de mes amis, m'a été donné en dédommagement du mien, et qu'il m'appartient par le droit le plus légitime.* Je vais bien remercier Dieu de ce qu'il vous accorde ; tous les jours à la messe, l'oraison sera dite pour l'heureuse délivrance de votre femme, jusqu'à celui où vous m'apprendrez que tous vos vœux sont comblés. venez le mardy de pasques (*sic*), de midy à 2 heures. Je serai à vous. Je vous ferai mon compliment moi-même et vous répéterai de bien bon cœur que vous n'aurez jamais une meilleure amie[3]. V.

Monsieur Gueneau de Mussy, Conseiller de l'Université,
rue Pierre Sarrazin, n° 10.

Le 21 juillet de cette année 1813, tandis que Gueneau de Mussy s'adonnait à la joie de sa récente paternité, Joubert écrivait avec mélancolie à Mme de Vintimille :

Regardez-moi comme une ombre de moi-même, qui vous apparaîtra quelquefois avec les apparences de la même vie et la réalité du même attachement qu'auparavant.

Il ajoute en post-scriptum.

Il n'y a pas de tubéreuses cette année : ce bouquet manque à cette fête et je n'ai pu me le donner. Sans ce vilain temps, ma chambre en serait toute pleine. Cette fleur vous est consacrée ; elle le fut à pareil jour et je m'en souviens tous les ans. Je donne des regrets à son parfum, à sa beauté et je célèbre son absence, ne pouvant m'enchanter de sa possession[4].

1. Lettre de Joubert à Mme de Vintimille, p. 25.
2. *Ibid.*
3. Lettre inédite, Archives de Beaulieu.
4. Lettres de Joubert à Mme Vintimille, p. 27.

L'année 1814 apporte à Mme de Vintimille et à ses amis, beaucoup de tracas et d'agitation. La comtesse oscille entre la monarchie et l'empire, fidèle d'une part aux principes de sa race, d'autre part enthousiaste de la gloire napoléonienne, et, peut-être, plus soucieuse encore du sort « des Conseillers de l'Université ».

Elle s'agite, intrigue, pendant les quelques mois qui précèdent la chute de l'empire, et rajeunit sous l'effet de cette activité qui fait diversion à sa vie habituellement sédentaire.

Joubert, de plus en plus alangui et malade, se confine dans la retraite et vit surtout de souvenirs.

Adieu donc, écrit-il à sa chère Comtesse, ô vous que j'ai trop tard connue, trop tard aimée, que je verrai trop peu peut-être, mais que j'ai vue assez pour me dire quelquefois en pensant à vous et à quelques âmes d'élite dont la mémoire est dans mon cœur, que le meilleur temps de ma vie en a été le dernier temps. C'est mon avis, après y avoir bien pensé[1].

En 1817, la comtesse de Vintimille perdit son vieux mari. Il avait soixante-dix ans. On ne trouve aucune allusion à cette mort, dans sa correspondance avec Joubert et Gueneau de Mussy. Sans doute, aucun d'eux ne s'aperçut de cette disparition.

Cependant Philibert semblait négliger un peu Mme de Vintimille. Il crut plus honnête de s'en excuser vis-à-vis de son amie, dont il reçut une longue missive. Sous les complications parfois obscures du style, on démêle un attachement profond, qui ne s'affirme peut-être jamais davantage dans aucune autre lettre.

a Paris vendredy 2 [1818].

Il me semble que vous avez soif que je vous trouve un tort et que je le reconnoise (*sic*). Soyez tranquille. pour le coup en voilà un et votre lettre vous peut donner à ce sujet toute satisfaction. Dites-moi s'il est possible de prendre quelqu'un plus de travers que vous ne m'avez prise. on m'explique votre absence par un nouveau genre de vie qui n'est sûrement point mal en lui-même (partez de cette idée qu'on me donne) on me dit ensuite que vous avez des remords d'avoir l'air de m'avoir abandonnée. je vous écris pour vous demander de ne pas vous faire de peine à mon sujet (lisez ma lettre dans l'esprit qui me l'a dictée) et si vous êtes honteux de quelque chose, dans ce sens, de votre réponse et de m'avoir si mal connue. Sans doute, vous avez eu tort avec moi, et ces torts je vais vous les dire. je vous avais ménagé la première fois, mais cette manière me réussit si mal que cela ne m'arrivera plus, vous avez donc eu le tort, après avoir été pour une raison ou pour une autre longtemps sans me voir, d'avoir la honte de ne pas me dire bonnement me revoilà, j'ai tort, j'en suis fâché. Voilà comme on en use avec ses amis, voilà comme on leur donne une marque de sa confiance dans leur amitié et je ne sais ce qu'il vous faut si vous ne comptez pas sur la mienne. voilà votre tort grave, c'est de ne m'avoir pas choisie au lieu d'un tiers pour me parler de ce que vous croyez votre faute envers moi. oui sans doute j'ai à me plaindre, mais c'est de ce que vous ne me connaissez pas encore. vous vouliez être grondé, j'espère que vous êtes content, *mais, comme il y a toujours eu du maternel dans mon amitié pour vous,* il y en a aussi dans ma colère. vous en reconnaîtrez l'excuse. Dites seulement que vous reconnaissez à votre tour

1. Lettres de Joubert à Mme de Vintimille,, p. 34.

ce tort, *le manque de confiance*, et tout sera oublié, je ne dis pas pardonné, car dussiez vous vous fâchez encore et dire que je vous traite comme le genre humain, j'ai beau scruter mon cœur, il m'est impossible d'y trouver profonde rancune contre vous[1].

V.

Le début de l'année 1821 apporta un grand chagrin à Joubert et à Gueneau de Mussy : ce fut la mort de Fontanes, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Joubert comparant son aspect chétif à la vigueur athlétique[2] du disparu, nota sur son carnet :

La faiblesse qui conserve, vaut mieux que la force qui détruit.

Mais il eut beau essayer de se faire une raison, il demeura accablé. Mme de Vintimille alla lui rendre visite. Il la reçut dans son lit, vêtu d'un coquet spencer en soie, et coiffé d'un grand bonnet orné de rubans. Sur sa table, près de lui, il avait quelques livres, ses tablettes et le portrait de M. de Fontanes en habit de sénateur. Las et mélancolique, il s'entretint doucement, cette après-midi-là, avec sa chère et trop rare visiteuse.

Un an plus tard, le docteur Hallé, beau-père de Gueneau de Mussy, subit une grave opération. Mme de Vintimille fut aussitôt informée de l'événement.

L'intérêt si vrai et si constant que vous prenez à tout ce qui me touche ne permet pas que je vous laisse ignorer un événement bien considérable pour moi. M. Hallé a subi hier la cruelle opération à laquelle il s'était résigné. Cette opération a parfaitement réussi, et l'a délivré de trois pierres. Les suites paraissent devoir répondre à cet heureux commencement; mais pendant trois ou quatre jours encore, nos espérances seront mêlées d'inquiétudes. Les espérances dominent jusqu'à présent, et je compte toujours sur notre bonne partie d'Horace pour jeudi. Comme dans un pareil état de choses, il faut tout prévoir et même ce qui est le moins probable, je vous prie d'avance de ne plus compter sur moi, si je n'étais pas venu à midi et quart. Je recommande mes sollicitudes à votre charité et à vos bonnes prières. J'ai à rendre grâces et à demander encore. Je suis accablé de fatigue. Je ne croyais pas qu'on pût tant souffrir dans un autre. Vous saurez démêler au milieu de mes paroles mal ordonnées, l'expression d'une ancienne et fidèle amitié.

GUENEAU DE MUSSY[3].

4 février, a midi (1822).

Madame La VICOMTESSE DE VINTIMILLE,
rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Une légère amélioration se produisit d'abord dans l'état du malade et donna quelque espoir.

Je suis plus content aujourd'huy, et il faut que vous le sachiez. La journée d'hier a été orageuse. Les symptômes étaient inquiétans (*sic*). Les médecins ne l'expliquaient qu'à demi, et c'est une chose terrible que d'être obligé de donner du courage aux autres, lorsqu'on est près d'en manquer pour soi-même. Enfin depuis hier a dix heures du soir, il y a une amélioration sen-

1. Lettre inédite (non datée). Archives de Beaulieu.
2. En raison de sa puissante physiologie, Fontanes avait reçu de ses amis le surnom de Sanglier d'Erymanthe.
3. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

sible; et nous ne demandons pas mieux que de nous livrer à l'espérance. On dit cependant qu'il faut attendre jusqu'à demain, pour savoir si ce n'est pas une maladie qui s'est établie par dessus une opération. Si je ne vous envoie pas un nouveau bulletin, ce sera signe que tout va bien. Je vous dirai le reste jeudi prochain. Ce jour viendra trop lentement à mon gré, et pour bien des raisons, j'ai le cœur pénétré de reconnaissance pour votre aimable intérêt, et pour votre inépuisable bonté.

G. M.[1].

Vendredi 8 midi (1822).

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 42.

Le docteur Hallé mourut des suites de l'opération. Gueneau fut très affecté de la perte de ce savant, si intègre et si bon, qu'il affectionnait comme son véritable père, ainsi qu'en témoigne la lettre de Mme de Vintimille, écrite dès le reçu de la fatale nouvelle.

Mardy, 12 février (1822).

Je suis navrée jusqu'au fond du cœur du malheur qui vous accable. il m'a d'autant plus consternée que j'avois conservé quelqu'espoir. je suis sans cesse en pensée dans votre douloureux intérieur. je comprends tout, je partage tout, la faculté que j'ai reçue de souffrir dans mes amis, s'exerce pour vous dans toute sa plénitude. mon Dieu que je vous plains! j'envoie cette lettre pour estre (*sic*) sûre que vous la recevrez! mais ne me répondez point. dans quelques jours, écrivez moi un mot pour me donner de vos nouvelles, de celles de tout ce qui vous entoure, *vous ne vous adresserez jamais a personne qui sache plus véritablement aimer.*

L. V.[2].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, nº 10.

Ce petit mot si compatissant de la comtesse alla droit au cœur endeuillé de Philibert, car il y répondit dès le soir même.

J'avais pensé au chagrin que je vous causerais et je vous demande pardon de ne vous en avoir rien dit. Nous sommes sous la main de Dieu. Quel coup il vient de frapper! Ce n'est pas dans les premiers moments que nous pouvons sonder la profondeur de l'abîme ou nous sommes tombés. Tout notre bonheur intérieur est fini. Nous ne concevions pas nos existences séparées de celle de cet homme excellent. Il faut avoir connu la beauté de son âme et le charme de son caractère, pour comprendre ce qu'il était pour nous. Dieu est le maître. Je balbutie sans cesse le *fiat voluntas*. Priez-le qu'il fasse pénétrer ces paroles dans mon cœur afin d'y rétablir un peu de calme. Je prie avec ma pauvre femme et nous pouvons pleurer. Ce sont là les seuls soulagements qui nous conviennent. Je vous remercie de vos bonnes paroles. Je savais bien que je devois compter sur une amitié comme la vôtre. Vous m'en donnez des preuves que je n'oublierai de ma vie[3].

G. M.

Mardi (1822).

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 42.

Quelques jours plus tard, elle exprime de nouveau et gravement à son jeune ami, la part qu'elle prend à ce deuil de famille.

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2 Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
3. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Samedy 16 février (1822).

Je suis si occupé de vous que je ne puis résister au besoin de vous adressés quelques paroles amies, que ma pensée vous a suivie (*sic*) dans cette terrible journée de mercredy! elle avait tellement pénétrée (*sic*) mon esprit et mon cœur, que je crois avoir ressenti, tout ce que vous avez souffert, j'étois avide de ces douloureux détails, rien ne m'a échappé, ni la douleur si touchante de votre pauvre enfant, ni ces honorables témoignages si bien mérités des regrets de cette foule si pénétrée du même sentiment. Cette unanimité ne console pas, mais elle est un adoucissement à la douleur. Des consolations? On n'en peut trouver que dans la soumission à la volonté de Dieu *qui ne fait rien en vain* et dont il faut adorer les décrets sans essayer de les comprendre, il faut se jetter (*sic*) avec confiance dans les bras de ce Dieu qui a dit : Venez a moi vous tous qui êtes affligés et je vous consolerai. il sait seul avec quel cœur je le prie pour vous! je suis inquiète de l'ébranlement que cette terrible secousse aura produit dans votre santé, si vous pouvez m'en écrire quelques lignes, je vous en remercierai. je ne vous demande pas comment vous êtes d'ailleurs, plus malheureux que le premier jour peut-être, dans le moment d'un tel coup; on est tellement assommé, qu'on ne sait rien encore et chaque jour qui suivent (*sic*) apprenent quelque chose de nouveau et révèlent tout le malheur. Résignation et confiance et confiance en Dieu, sont avec les assurances d'une amitié bien dévouée, les seules paroles que je puisse vous adresser[1].

L. V.

M. Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, n° 10.

Les premiers effets de la douleur apaisés, la vie reprit pour tous son rythme habituel. Philibert retrouva le chemin inoublié de la rue d'Anjou, et continua ses leçons de latin à M^me^ de Vintimille ainsi que la direction de ses lectures.

La comtesse était pour l'époque, une femme remarquablement instruite, pratiquant Virgile, Horace et même Tacite. Elle n'avait pas craint, jadis, de donner à Fontanes de judicieux avis sur les articles que Delalot consacrait à des auteurs latins, entre autres Cicéron, dans le journal de l'Empire.

L'érudition de cette âme enjouée, réjouissait le mélancolique Joubert, qui trouvait dans ses entretiens avec M^me^ de Vintimille « la même harmonie que dans le plus agréable concert ».

Gueneau de Mussy ne goûtait pas moins le charme de son commerce, au point de régler les dates de ses inspections, d'une année pour l'autre, de manière à se retrouver à Paris, en même temps que son amie. Ainsi le prouve éloquemment la lettre suivante :

Il me semble qu'aujourd'hui, je prends mieux mon tems, pour vous demander de vos nouvelles. Nous ne sommes plus enfin dans les rigueurs de l'hiver. Ces jours passés, nous ressentions même quelque chose de la canicule, et je m'imagine que tout en mûrissant les moissons, cette chaleur doit produire d'autres biens pour vous, hâter le résultat de votre expérience. Combien je serais heureux de ne m'être pas trompé, vous le savez. Je ne veux même pas vous le trop dire de peur de ne pas rencontrer juste. Il est dans

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu. — Odon de Mussy, fils aîné de Philibert, a noté en marge de cette lettre: «écrit par la Comtesse de Vintimille, à l'occasion de la mort de M. Hallé ».

ma nature de déférer avec défiance, à tout événement, je m'adresse à cette bonne et chrétienne philosophie qui nous a appris à souffrir quand il le faut, à espérer quelquefois, et à ne jamais désespérer. Je vous avoue que j'ai été un peu déconcerté du mécompte que vous avez trouvé avec Cicéron. Avec Tacite, passe encore, mais avec Cicéron ! Je soutiens qu'il ne peut y avoir que du mal entendu entre vous deux. Je me fais fort de vous le prouver quand vous voudrez, et il sera vrai pour vous comme pour tout le monde, que, qui peut le plus, peut le moins, en attendant, ma *sévérité* approuve fort que vous ne prolongiez pas des efforts qui ont été infructueux. Il ne faut pas gâter d'avance le plaisir que vous causeront les grands hommes. Vous n'êtes pas assez prosaïque pour trouver de vous-même la loi de leur langage et, certes, vous avez de quoi vous consoler de la fatalité qui vous condamne à Virgile, et vous pouvez avouer, la tête haute, ce qui vous manque, en voyant ce qui vous reste. Il se passera du temps avant que nous ne puissions vider cette querelle et reprendre nos exercices. Du moins, je vous verrai un petit moment à votre retour du Marais. J'y compte fermement comme sur une parole qui vient de vous. *J'aurais intérêt à savoir si, dans le plan que vous avez arrêté pour l'année 1823, il a été décidé que vous seriez à Paris le vendredi 1er août. Je réglerais, en conséquence, des examens dont je vais être chargé, et je mettrais ce jour à profit. Je saurais également m'arranger pour tout autre jour, en m'y prenant un peu d'avance.* J'attends donc prochainement un petit mot. Voyez, Madame, comme je compte sur votre bonté ; j'en suis venu au point de trouver cela tout simple, et il n'y a rien au monde qui puisse me tirer de cette douce confiance, tout va bien dans mon petit ménage. Vous me trouverez libre de sollicitudes intérieures. J'apprends chaque jour à m'endurcir contre ce qui vient du dehors, quelquefois ce n'est pas sans combat. Avez-vous lu par hasard dans les *Débats* un article de Saint-Pétersbourg dont M. Achille de Jouffroy est, dit-on, le rédacteur, dans lequel on représente la France de 1822 comme un objet d'horreur et d'effroi pour tous les hommes monarchiques, le ministère de Mr de Richelieu comme en état de conspiration flagrante ? Toutes les puissances de l'âme ne se soulèvent-elles pas contre cette lâche insolence ? Et que penser des trompeurs qui semblent l'autoriser ? Mais ne parlons pas de cela, puisque telles sont nos conventions, ne donnons pas à ces gens-là le droit de nous troubler, ils n'empêcheront pas que je ne sois bien content dans une huitaine de jours.

G. M.[1].

23 juillet (1822).

Madame la Comtesse de Vintimille,
au château du Marais,
par Arpajon (Seine-et-Oise).

Joubert avait l'habitude d'offrir tous les ans à Mme de Vintimille, le 22 juillet, fête de sainte Madeleine[2], un ouvrage qu'il choisissait avec des précautions infinies, et qu'il faisait ensuite relier luxueusement à son intention.

Il lui avait ainsi octroyé cette année-là, un délicieux « petit Horace », lisible, peu volumineux, afin qu'elle pût le porter toujours avec elle, et le lire où il lui plairait. Elle a donc emporté le livre-souvenir de Joubert, à Boisboudran, près de Nangis, dans la Brie, où elle le médite.

Gueneau lui écrit à quelque temps de là, fait allusion à l'auteur,

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. Jour anniversaire de sa promenade aux Tuileries avec Chateaubriand et Mme de Vintimille.

mais passe sous silence le donateur. Peut-être ne le connaît-il point, ou feint-il de l'ignorer[1] ?

Paris, 27 septembre 1822.

Je ne veux pas, Madame, vous laisser achever votre première station dans la Brie, sans vous donner et vous demander un petit signe de vie. Je me figure que les nouvelles sont bonnes de votre côté. Vous avez pu, cette fois, jouir en toute liberté du plaisir d'être aux champs. [Vos journées ont été pleines, studieuses, uniformes. Horace en a occupé la meilleure partie ; il était au nombre des bons livres que vous avez emportés, et ce n'est point un fâcheux à la campagne[2].] Quoique j'aie bien la confiance que rien n'a dérangé le plan que je me suis fait pour vous, j'ai besoin, cependant, de savoir au juste ce qui en est. J'attends encore de votre bonté que vous me direz quelque chose du Voyageur[3] qui, sans doute, a fait bien du chemin depuis que nous l'avons laissé sur la route de Milan. Je voyais l'autre jour un de mes amis qui l'a rencontré à Genève, lieu qui rassemble et qui réunit tout le monde, où il a dîné avec lui, M. Maine Biran, le Général Sebastiani et deux où trois autres français encore plus divers. Il n'a su rien en dire, sinon qu'il était fort gai et fort aimable. Pour ce qui me regarde, j'ai de quoi tranquilliser votre amitié, du moins sur l'essentiel. Mes enfans continuent d'aller a ravir. Je viens de passer avec eux trois excellentes journées a la campagne. Je ne dois pas me plaindre, puisque mes loisirs croissent ainsi a proportion des dégouts et des ennuis que me causent les affaires publiques. Le monde est aux Carbonari et aux Jésuites, il n'y a pas moyen de trouver place entre deux[4]...

G. M.

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
à Boisboudran, par Nangis
(Seine-et-Marne).

En 1823, Joubert fit don à Mme de Vintimille, alors en villégiature à Dieppe avec sa petite nièce, d'un gros volume de l'abbé Guillon sur l'histoire du siège de Lyon. La comtesse ne goûta guère cette indigeste lecture Elle en écrivit assez ironiquement à Gueneau de Mussy, qui sut, cette fois, quel était le malencontreux envoyeur.

Boisboudran, jeudy 25 (aout 1823).

A brebis tondue, Dieu mesure le vent. Je le remercie du meilleur de mon cœur, de la compensation qu'il me donne par votre heureux voyage en Bourgogne, dont je sens tout le plaisir. Je jouis de celui que vous avez eu de trouver tous les votres comme vous pouviez le désirer, de votre trinité paternelle en montrant votre petit garçon et en le ramenant aussi bien qu'il était parti. Je voudrais pouvoir vous rendre la pareille, mais je n'ai pas de si bonnes choses a vous mander, je vous parlerai de ma résignation, dont je suis assez contente. Elle me paraît (avec la part véritable de foiblesse humaine qui se fait sentir partout) à peu près telle que vous pouvez me la désirer... *Je suis fâchée de n'avoir pas écrit la première sur le tome de Mr Joubert, car j'aurois dit comme vous.* Vous croyez bien que votre opinion va corroborer la mienne. Il n'en peut être seulement trouvé plus préparé que vous, à adopter

1. Il y avait entre Joubert et Gueneau de Mussy une antipathie qui ressemblait fort à de la jalousie.
2. Le passage entre crochets a été publié par A. Beaunier dans l'ouvrage déjà cité.
3. Neveu de Mme de Vintimille.
4. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

son opinion sur le manque de F... (Je n'ose pas écrire le mot par respect de Fénelon dans l'affaire du Quiétisme.) Je le pensois depuis longtemps, mais je ne sais aucun gré à l'abbé G... d'avoir mis cette révélation au grand jour. Je ne vois pas l'avantage et malgré les longs raisonnements de sa préface, j'aime mieux le proverbe que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire, il me paroit d'un meilleur esprit... Je vous écrirai dès que je serai à Paris, vous savez qu'il me sera bon de vous y voir un moment. Vous ne me parlez pas de votre petit neveu, j'espère que c'est bon signe. Adieu et nouvelle assurance d'une bien bonne amitié.

V.[1].

Joubert avait beaucoup changé ces dernières années. Il ressentait une lassitude extrême et parlait peu. Mme de Vintimille n'était pas sans avoir remarqué cette aggravation de son état. « Elle lui trouvait l'air gêné, embarrassé, mal à l'aise », au cours des dernières visites qu'il lui fit. Peut-être cet homme si délicat, éprouvait-il un secret malaise, en prenant mieux conscience de sa déchéance physique, en présence de celle qu'il aimait.

Je vois avec douleur, lui écrit-il[2], qu'il vient un temps, où l'on ne ressemble plus à ce qu'on est, et où, pour être apprécié, il vaut mieux employer la mémoire de nos amis, que notre présence. Souvenez-vous donc de ce que j'ai été pour vous, et croyez que je serai toujours le même, en dépit de mes dehors.

Le 22 juillet, il célébra encore la Sainte-Madeleine, et lui écrivit une tendre et longue lettre.

Vous étiez plus jeune, il y a vingt ans, lorsque je marchais à vos côtés et que vous donniez le bras à Chateaubriand, à pareil jour, à pareille heure, en parcourant certaine allée que je vois presque de mon lit, et où, à mon très grand regret, je ne puis pas aller célébrer cet anniversaire; mais vous n'étiez pas plus aimable. Votre présence et votre souvenir font également mes délices. Continuez à vous faire adorer et aimez-moi toujours un peu[3].

Le mardi 4 mai 1824, il s'éteignit doucement et paisiblement, comme il avait vécu. En dépit de sa débilité naturelle, il avait atteint l'âge de soixante-dix ans.

Mme de Vintimille éprouva peut-être une peine réelle de la perte d'un ami si profondément épris d'elle..., mais on ne la trouve nulle part exprimée. Est-ce pudeur ou indifférence?

Instruite par Arnaud Joubert de la maladie de son frère, elle lui écrivit plusieurs fois pour avoir de ses nouvelles. Elle termine l'une de ses lettres par cette phrase étrange :

Je serois bien reconnaissante, si vous vouliez me mander ce que vous pensez exactement de l'état de M. votre frère. L'ancienne amitié qui m'attache à lui vous empêchera de trouver ma demande inscrète.

Elle ajourne, sous des prétextes assez futiles[4], la visite que doit lui

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. Lettre du 22 juillet 1821.
3. Lettre du 22 juillet 1822.
4. Elle s'occupait alors passionnément d'une petite nièce, et se donnait l'illusion d'être grand-mère.

faire Arnaud Joubert, et elle laisse partir, sans un mot d'adieu, celui qui lui avait écrit, dans toute la sincérité de son cœur : « Je vous aime et vous aimerai toujours[1] ».

Elle avait alors soixante-et-un ans. Le temps, qui estompe toutes choses, avait atténué en elle les sentiments qui survivaient au cœur demeuré jeune de son ami de Villeneuve. Au début de l'été, elle se rendit au Marais. La première lettre qu'elle adresse à Philibert, quelques semaines après la mort de Joubert, ne contient pas la moindre allusion à cet événement si récent. Faut-il s'en étonner ? Non, si l'on se rappelle l'inimitié de ces deux personnages, la partialité avec laquelle ils se jugaient l'un l'autre, et l'espèce de rivalité où les jetait leur mutuelle sympathie pour la comtesse[2]. Le silence de Mme de Vintimille à l'endroit de Joubert, si l'on tient compte de tant d'impedimenta, semble moins la marque d'un ingrat oubli, qu'une espèce de délicatesse à l'égard de Gueneau de Mussy.

Au Marais, jeudi 24 juin (1824).

C'est par vous, que j'avois appris le grand danger du pauvre cardinal, dont Mr Pasquier me manda hier la mort. Quoique bien prévue, cette nouvelle m'a consterné. Je ne m'étois pas encore prononcé que je ne le reverrois plus, car il y a si loin de la crainte pour un malade qui vit encore à ce terrible mot *jamais* ! qu'on n'est jamais suffisamment préparé. Tant de souvenirs de jeunesse se mêlent pour moi avec le sien, que je ne m'accoutumerai de longtemps à cette perte. Dès mon entrée dans le monde, il m'avoit distinguée, il étoit si bienveillant ! Il n'avoit cessé depuis, de me donner des preuves de son intérêt, des marques de son amitié que je lui ai voué une reconnaissance éternelle. Il étoit trop au-dessus de son siècle pour y être apprécié à sa valeur, il ne l'était que par un petit nombre digne de lui, vous en faisiez partie, il vous aimoit et se plaisoit à parler de vous. Nous nous en entretiendrons souvent ensemble et nous conserverons le feu sacré de son souvenir. Il apprécioit Mr P[3]. qui le regrette bien ! C'étoit moi qui les avois rapprochés et ils m'en remercioient mutuellement. Il n'a pas tardé à rejoindre le duc de Richelieu qu'il a si éloquemment loué, il ne le dira pas de même à moins que l'abbé de Montesquieu ne s'en chargea (*sic*), je vais lui écrire. Les sentiments dont je m'étois pénétrée à la cérémonie de jeudy dernier, ceux dont me remplissent la mort de ce cher cardinal sont bien étonnés de se trouver dans cette maison qui est en ce moment le palais de la joie. Il y a vingt-cinq ou trente personnes qui ne rêvent que fêtes et divertissements de toute espèce. Et tout cela doit durer jusqu'à lundy prochain, alors seulement, je jouirai des charmes de la campagne, alors seulement vous pourrez me féliciter d'y être. Heureusement que j'ai acquis de longue main, la faculté de me faire une solitude au milieu du monde, je me retire souvent dans ma chambre et j'écoute d'une manière fort superficielle tout ce qui se passe dans le sallon (*sic*), j'ai eu pendant longtemps dans ma vie, une telle habitude de m'y distraire de ce qu'on y disoit, que souvent je n'étois plus la maîtresse d'écouter à volonté. Je la retrouve donc au besoin cette faculté et elle m'est en ce moment fort utile. Si vous avez des affaires, ne vous croyez pas obligé de me répondre aussi promptement que je le fais, mais j'avois besoin de parler de

1. Lettre du 21 juillet 1825.
2. Cf. l'article de la *Revue d'Histoire Littéraire* (juillet-septembre 1933), par Mme Paul de Samie : « Un ami de Chateaubriand, Gueneau de Mussy ».
3. M. Pasquier.

ce cher cardinal à une personne qui devoit si bien m'entendre! Ma sœur sera ravie de vous voir, elle sait combien je vous suis attachée.

V.[1].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, n° 10,
à Paris.

Alors qu'elle ne prononce pas le nom du disparu, Mme de Vintimille manifeste une vive émotion de la mort d'un ami de M. de Mussy, qu'elle connaissait personnellement, mais qui n'avait jamais tenu dans sa vie une place comparable à celle que Joubert y avait occupée. Regrettable duplicité d'une femme du monde, habituée à dissimuler ce qui est sincère et à feindre ce qui ne l'est pas.

La lettre suivante renferme des allusions « à ses sollicitudes maternelles ». Il ne s'agit pas cette fois d'une petite nièce, mais d'un grand garçon de neveu qui vient d'obtenir une situation. La fin de la missive contient un écho des actualités mondaines qui défrayent la chronique d'alors.

Au Marais, samedy 10 juillet 1824.

Comme je vous l'avois mandé, le 24 juin, j'ai terminé la réunion joyeuse et nous sommes depuis ce temps dans une douce intimité qui m'a fait du bien et me convient bien mieux, elle me plaît tellement même, que je n'ai pas le courage de me plaindre de cette pluie qui me prive de la promenade; nous avons ouvert tout le rez-de-chaussée et je l'arpente à défaut de mieux; le beau temps finira par arriver aussi, on ne peut tout avoir. S'il pouvoit vous estre (*sic*) agréable de passer bientôt une heure avec moi, il ne tiendra qu'à vous lundy 19. Vous avez peut-être vu dans les journaux que mon neveu venoit d'avoir une inspection, chose fort agréable pour lui, parce qu'il est un des jeunes lieutenants généraux. elle est dans le midy et, durant quatre mois, il partira le 20, et comme je suis de ces personnes *omnia tuta timens,* il faut bien que j'aille lui donner ma bénédiction. J'irai coucher à Paris dimanche 18 et reviendrai ici le 20 de fort bonne heure. Si vous pouvez donc lundy vers midy (*sic*) me donner un moment, je pense qu'il nous fera un mutuel plaisir. Vous avez peut-être su que notre excellent cardinal étoit mort dans les bras de l'archevêque de Paris. Mme la princesse de Chalais, que cette chère emminence avoit toujours regardé (*sic*) et aimé (*sic*) comme sa fille, a suplié (*sic*) le prélat de se charger de l'hommage à lui rendre à la chambre des pairs, elle lui donnera toutes les notes nécessaires pour ce qu'il n'a pas pu savoir de sa vie, et je crois qu'il fera bien. il avoit été décidé qu'il falloit que ce fut un ecclésiastique. Ce qui restreignoit beaucoup le choix à faire. La personne à laquelle j'avois pensé s'en seroit chargé (*sic*) sans cette coïncidence — et comme Mme de Chalais l'aime beaucoup aussi et qu'elle a pensé à l'autre, il faut croire que Dieu lui a inspiré ce choix et (de) le prier qu'il éclaire le prélat. j'attendroi l'événement avec anxiété... Adieu, vous savez ce que je seroi toujours pour vous.

V.[2].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre Sarrazin, n° 10,
à Paris.

La suite de la correspondance de Mme de Vintimille avec Gueneau

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

de Mussy nous la montre heureuse, presque souriante. « Elle mène, de son propre aveu, une fort douce vie. »

Au Marais, jeudy 5 aout (1824).

J'attendois de vos nouvelles avec impatience, il me tardoit de vous entendre me parler de cette notice, car je savois déjà par ma sœur que vous étiez content, ce dont je me doutois fort bien, vous savez du reste que je ne vous oublie jamais dans les bonnes circonstances, mais il faut rendre aussi justice à ma sœur; elle ne m'a pas laissé le temps d'en demander une pour vous et en m'envoyant la mienne, elle m'a mandé de venir vous en faire passer une, aussi ai-je répondu que c'étoit-là de ces soins qui m'alloient au cœur, elle a montré votre lettre à l'abbé pour sa récompense. Si l'on jette encore de là-haut quelques regards sur cette terre, ce cher cardinal aura joui d'un hommage de si bon gout car on a l'air de s'être servi de sa plume pour le louer, je regrette de ne vous en avoir pas fait moi-même la première lecture. Mr Pasquier est parti pour l'Angleterre, je suis bien aise qu'un voyage intéressant le distraie un peu des noires idées que la mort de Mr de Serre lui avait données, en rapprochant celle-là de celle de Mrs de Richelieu et Corvette, il me mande que la disparition successive de ceux avec lesquels on a eu les liaisons les plus intimes dans les plus importantes occasions de sa vie, lui paroit une anticipation de sa mort personnelle. on n'a certes pas besoin de me suggérer de semblables idées, elles ne me viennent que trop naturellement, aussi je vois ce voyage entrepris, avec une sorte d'effroy (*sic*) vous allez me dire qu'il faut se jetter (*sic*) dans les bras de la Providence, je sais bien et c'est ce que je fais du meilleur de mon cœur, mais on ne peut s'empêcher cependant de frémir un peu quelquefois de ce qu'elle peut ordonner, malgré l'espérance de la résignation. Quoique le temps ne soit pas très beau, je me tire d'affaire à merveille et mène une fort douce vie. je viens de lire la moitié de l'ouvrage de Benjamain (*sic*) Constant sur la religion, il y a du bon et du mauvais, son système est le déisme, il y a un morceau où il prend corps a corps l'abbé de La Mennais. assez curieux, quand vous aurez fini, vos exercices actuels, il faudra le lire pour que nous en causions, mon projet de revenir à Paris le 13 subsiste toujours, nous communiquerons pour savoir s'il y aura moyen de se voir un moment, adieu, assurance d'éternelle amitié.

V.[1].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, n° 10, à Paris.

Au mois de septembre, la comtesse quitte le Marais. Elle se rend à Boisboudran, près de Nangis, dans la Brie, d'où elle écrit à Philibert.

A Boisboudran, samedy 18 septembre (1824).

J'ai reçu avant de partir de Lumigny votre aimable lettre et j'ai attendu mon arrivée ici pour vous donner des nouvelles de mon nouveau gîte, où je me trouve fort bien, et où je suis depuis jeudy. Ces tristes nouvelles de l'état du roy avaient ramenés (*sic*) Mr Pasquier à Paris plutot (*sic*) qu'il ne l'avait pensé et il a été témoin oculaire de cette fin si calme et si courageuse qui caractérise particulièrement la race de nos roys, qui se montrent si bien dans leurs derniers moments les dignes descendants de St Louis! Quand vous recevrez cette lettre, vous aurez probablement déjà été rue d'Anjou et vous aurez été charmés mutuellement de causer ensemble du passé, du présent de l'avenir, sur lesquels sujets il est toujours si doux de s'entendre, peut-être aurez-vous dit un mot de moi et pensé que j'aurois pu être en tiers sans vous déranger à la conversation. je mène ici ma bonne vie

1. Lettre inédite. Archives de Baulieu.

ordinaire, je lis Virgile avec le précepteur et comme tout est arrangé dans cette maison pour la plus parfaite éducation des enfants, il y a un maître d'anglais avec lequel je lis lord Byron, que j'excuse de beaucoup de chose à cause de son dévouement pour nos Grecs. je me livrerois davantage à des occupations qui me plaisent tant, si les yeux le voulaient bien, mais ils ne me permettent qu'une heure par jour à chaque langue. Ce qui ne fait que deux heures d'études (*sic*). il faut encore remercier le ciel de le pouvoir ainsi, la promenade par cet admirable temps, l'ouvrage à l'aiguille et une bonne conversation avec toutes personnes qui s'entendent, compose (*sic*) une vie pour laquelle il n'y a que des grâces à rendre à Dieu. Votre amitié jouira de me savoir si bien entourée. les dernières nouvelles que vous me donnez de votre santé m'ont rassurée, mais il me faut vous savoir par delà la convalescence, vous avez bien fait de vous laisser aller aux soins du ménage, parce qu'ils étoient aussi doux à donner sûrement qu'à recevoir et qu'on n'est pas dans ce monde uniquement pour soi. Adieu, quand vous aurez un peu de loisir, vous me donnerez de vos nouvelles et vous savez qu'elles s'adressent à une bien véritable amie.

L. V.[1].

Avant de regagner définitivement Paris, elle adresse une dernière missive à son ami.

Boisboudran, dimanche 3 octobre (1824).

Je ne veux pas jouir seule de la bonne journée que j'ai passée hier et je viens en partager la douceur avec vous. Vous saurez d'abord deux choses, la première que c'étoit une fête, la seconde que ma sœur, nos enfants et ma nièce, sont depuis cinq jours à deux lieues d'ici, chez une amie de cette dernière et que depuis ce temps nous passions notre vie les uns chez les autres. Ce 2 d'octobre donc, le jour de mes saints patrons, je vois arriver pour déjeuner avec nous, tout mon aimable troupeau. Un moment après, toute la famille de Mr de Mun, car en surplus de deux jeunes personnes de seize à dix-huit ans, un petit garçon de six, avoit bien travaillé toute la semaine pour m'apporter un bouquet. Savez-vous ce qu'on fait dans une réunion de cœurs si affectueux, qui répètent tous à l'envi avec un accent si vrai : *Que le ciel vous accorde tout ce que nous lui demandons pour vous!* On pleure sans pouvoir s'en empêcher mais que ce sont de douces larmes! Le chagrin n'a jamais pu m'en arracher, mais dans une semblable circonstance, elles ne cessent de couler. De quel cœur je remercie Dieu d'avoir permis que je sois si tendrement aimé (*sic*) et par de si bonnes gens! Je serois effrayé (*sic*) de ce bonheur, si mes yeux ne me rappeloient si souvent que je suis sur cette terre, chaque fois que je suis obligée de fermer mon livre, je me résigne avec le sentiment profond de la reconnaissance que je dois à cette bonne providence qui m'a entourée de tant de bienveillance et qui m'a donné un cœur qui le sent si bien! N'est-ce pas que le récit de ma journée d'hier vous revenoit de droit et que j'ai bien fait de vous le mettre sous les yeux. — Parlons à présent de mon retour et du plaisir de se retrouver. — Je reviendrai à Paris jeudi 14 et je donnerai à Mr Pasquier, qui n'a pas pu venir ici comme il l'espéroit, la journée du lendemain. je ne partirai donc que samedi 16 pour ma dernière station de l'été. Ainsi vous viendrez me voir ou le vendredy ou le samedy vers midi, vous me manderez lequel des deux en répondant à cette lettre-ci. Si vous avez quelques moments de loisir, faites moi le plaisir de lire avant notre réunion, 282 pages au commencement du 33e volume de la collection des mémoires de l'histoire de France, vous verrez pourquoi je vous le demande, et je veux causer avec vous, de plusieurs choses qu'elles renferment.

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Adieu donc pour cette fois, ma sœur retourne aujourd'hui à la ville, son fils revenant demain ou après, de son inspection. Puisque nous allons bientôt nous revoir, je ne vous parle ni de la censure, ni de tant d'autres choses dont il est plus agréable de causer. Vous n'aurez aujourd'hui qu'une inutile mais toujours douce assurance d'une bien bonne amitié.

V.[1].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, n° 10, à Paris.

Mme de Vintimille avait mal aux yeux depuis plusieurs années. Elle devint presque aveugle. Ce fut pour elle une douloureuse épreuve. La lettre suivante de l'année 1826 reflète sa grande mélancolie.

Au Marais, samedy 4 juin (1826).

Je ne sais quel intérêt d'amitié qui ne trompe jamais, me dit que vous ne serez pas fâché de savoir de mes nouvelles comme j'aimerois à en avoir des vôtres. ma santé est bonne. voilà le temps au beau aujourd'hui pour tous et tout. je vais bien en profiter et passer beaucoup de temps dans le parc, l'excursion me fera du bien et dissipera les idées noires que me donne malgré moi l'état de mes yeux. je vois évidemment beaucoup moins que l'année dernière. je me fatigue de la lecture beaucoup plus vite et ne peux plus travailler du tout le soir même à une grosse tapisserie; passe encore sur cette privation, le soir dans le sallon (*sic*) j'écoute la lecture, et puis bien me résigner à l'écouter les bras croisés, un autre malheur m'arrive : mais le déclin de cette année me fait redouter celui qui pourra le suivre. je m'efforce de détourner cette idée, elle me poursuit malgré moi et vous le comprendrez. ce reste de courage est bon devant un fait, il échoue contre l'inquiétude. là, il a trouvé son maitre. je me seroi reproché de vous cacher cette faiblesse. vous devez tout savoir puisque tout vous appartient, ne faut-il pas d'ailleurs que vous connaissiez mes peines, pour demander avec moi à Dieu, la force de les supporter. Cette bonne amitié qu'il nous a donné (*sic*) pour consolation ici bas, doit servir à cet usage. j'attend (*sic*) ma sœur jeudy ci, peu de jours après ses enfants grands et petits. Vous voyez qu'il en est de plus misérable! donnez-moi de vos nouvelles, parlez-moi de vous et des vôtres. le mot Jésuite ne retentit pas dans les bois. ce ne sera pas moi qui le lui apprendrai. je m'efforce d'y oublier ou plutôt de m'y distraire de ces malheureuses querelles. je demande à Dieu d'accorder la paix politique et religieuse à ces pauvres hommes qui en ont tant de besoin! ô Dieu vous savez que je suis et serai toujours pour vous la meilleure des amies.

L. V.[2].

Monsieur Gueneau de Mussy,
rue Pierre-Sarrazin, n° 10, Paris.

Gueneau de Mussy, alors retiré dans sa petite maison de Boulogne, écrit à Mme de Vintimille régulièrement.

Boulogne, dimanche matin.

... Je vous écris de ma jolie et triste retraite de Boulogne où je viens oublier, non les travaux de la ville, car je suis à peu près sans affaires, mais des ennuis de toutes sortes et des sollicitudes pour l'avenir[3].

Il dirige ses lectures avec sollicitude :

Boulogne, 12 juin.

... Je vous ai laissée entre Tacite et Cicéron. J'ai regret que nous n'ayions

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id.*
3. *Id.*

pas expliqué ensemble l'introduction d'Agricola. Ce morceau présente des difficultés capables d'exercer les habiles eux-mêmes. Heureusement pour vous, ces difficultés ne sont pas grammaticales, elles consistent plutôt dans de fréquentes ellipses, dans une diction entrecoupée sans transition, telle qu'elle convient à un homme échappé de la tyrannie, et qui retient encore son souffle, dans la valeur de certains mots où il a concentré diverses intentions... Au surplus, si vous ne vous arrangez pas avec Tacite, vous avez dans Cicéron un ami plus connu et déjà éprouvé. Son traité de la République que je viens de lire me parait un ouvrage d'un haut intérêt, bien qu'il ne nous soit rendu que misérablement mutilé. Je suis enchanté surtout du travail de Villemain qui a joint à une traduction très élégante et très fidèle, des dissertations ou il essaye de suppléer aux lacunes du manuscrit : c'est de l'érudition spirituelle et toujours pleine de sens et de raison. Vous n'échapperez au traité de la République, du moins, vous en connaitrez quelques fragments. Vous y verrez Cicéron tel que vous aimez à le voir, un véritable grand homme, qui fut en butte aux libéraux et aux ultras de son tems (*sic*), et qui par conséquent doit être notre homme[1].

Elle lit aussi les Grecs dans une traduction, ce qui donne à Gueneau de Mussy l'occasion de philosopher :

23 juin.

... C'est donc par le divin Platon, que vous avez entamé votre provision de livres, ce n'est assurément pas mal débuter. Vous voilà, comme je m'y attendais bien, sous le charme de ce beau génie; mais qui lui avait appris quatre cents ans avant la révélation évangélique, tout ce qu'il sait de la nature de l'homme, de ses devoirs, de sa destinée? On cherche à expliquer le christianisme de Platon, par des communications qu'il aurait eues avec des Juifs dispersés pendant un certain voyage d'Egypte. Pour moi, j'aime tout autant admirer ce phénomène, que de chercher à l'expliquer, il ne me semble point déraisonnable de supposer que ces réminiscences d'une révélation primitive, et ces traits de lumière jetés au milieu des ténèbres du paganisme, étaient, dans les desseins de la Providence, une préparation évangélique, très volontiers, nous en causerons[2].

A propos de Platon, le correspondant de Mme de Vintimille s'aventure dans une casuistique qui ne surprendrait pas sous la plume d'un directeur spirituel!

Paris, 8 août.

... Je suis peu disposé à traiter de toute la hauteur de mon école ce que vous appelez votre faiblesse. Tant de fierté ne me conviendrait pas. D'ailleurs vous n'êtes pas aussi digne de pitié que vous le pensez, et il vous reste de vos combats intérieurs autre chose que de la confusion. La question n'est pas de savoir si l'on est ému, troublé, agité, tout cela se passe dans l'âme inférieure comme l'appelle Platon. L'essentiel est que l'âme où réside la volonté, et qui est la seule responsable, soit la maîtresse. Je trouve qu'à ce compte, vous avez d'autant plus de mérite que la victoire a été plus disputée[3].

Gueneau entretient Mme de Vintimille de ses projets et de ses promenades.

Vendredi, 23 août.

... Rien ne s'opposera à ce que je profite de l'heure que vous voulez bien

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id.*
3. *Id.*

me donner jeudi prochain. Je n'ai plus mon petit garçon avec moi pendant cette saison des vacances; il est à demeure à la campagne, et son congé n'en sera que meilleur lorsque je n'y serai pas avec lui. Après votre passage, je compte faire quelques excursions autour de Paris. Parmi mes projets, il en est un que j'ai moins d'embarras à vous confier, depuis que vous êtes un peu initiée. Je compte aller visiter les lieux où fut Port-Royal. On dit que l'on voit encore dans la ferme des Granges, les cellulles (*sic*) où priaient et étudiaient les Messieurs où Arnauld d'Andilly traduisait les vies des pères du désert. Je suis toujours sûr de trouver l'étang sur les bords duquel Racine allait à la dérobée lire les vers de Sophocle, et, ce qui n'est pas aussi bien, le roman de Longus. Si j'accomplis ce pélerinage, je vous en promets la relation. Vous voyez, par cet échantillon de mes projets, que je suis dans une veine de dissipation[1].

Il lui adresse une analyse de l'*Énéide*, en érudit qui connaît son Virgile à fond.

Paris, 9 octobre.

Non assurément, je ne rirai point de votre enthousiasme pour Virgile. C'est le cri de la conscience qu'il faudrait respecter, lors même que l'on n'aurait pas le bonheur de vous comprendre. Je regrette que vous ne puissiez pas recevoir vos lettres, vous verriez combien votre admiration est contagieuse. J'ai trouvé des beautés nouvelles dans le morceau que vous m'avez indiqué. *Sunt lacrymae rerum, et mentem mortalia tangunt.* Et comme cette image des travaux de Troye est habilement placée, et comme elle prépare à tout ce qui suivra et aux égarements de la pitié pour le malheur! Sans doute, cela est beau, admirable. Mais vous êtes loin d'être au bout. Oh! que de plaisirs vous attendent! que de larmes vous verserez encore! Partout vous rencontrerez de ces vers qu'on redit éternellement, sans pouvoir en épuiser le charme; partout, et presque à chaque mot, vous entendrez pour me servir de l'expression d'un ancien, *le son que rend une belle âme.* Je vous félicite du fond du cœur de lire pour la première fois Virgile dans sa langue. Je suppose que vous en êtes maintenant au second livre. Il vous tarde *Trojae supremum audire laborem.* Vous aurez bientôt dévoré le troisième livre, et le moyen de s'arrêter dans le quatrième! Lorsque vous voudrez respirer, je vous conseillerai de faire quelques excursions dans les six derniers livres. La versification en est peut-être moins correcte et moins achevée, mais enfin le caractère virgilien y est plus sensiblement marqué. Vous souvient-il d'avoir lu dans Bernardin de St-Pierre, je crois dans la préface de son *Arcadie*, une analyse charmante et pleine de gout du huitième livre de l'*Enéide*. N'en déplaise à Mr de Chateaubriand, le maudit Bernardin de St-Pierre me semble avoir pénétré plus avant que lui, et que tout autre, dans les secrets du beau et tendre génie de Virgile. J'ai reçu de ce huitième livre, une impression qui ne s'efface pas et qui n'aimerait à voir l'antique Latium avec ses sauvages beautés précisément tel qu'il était lorsque les dieux descendus de l'Olympe, et les héros venaient l'habiter, à visiter les lieux où sera le forum où s'élèveront les palais des Césars où dominera le Capitole

... passimque armenta videbant
Romanoque foro, et lautis mugire carinis,

c'est là que, placé entre les ruines de Troye et le berceau de Rome, on comprend toute la richesse du sujet qu'avait choisi Virgile. J'aurais bien du plaisir à visiter avec vous le palais de chaume du bon roi Évandre, où il n'avait pas dédaigné de recevoir l'hospitalité :

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Haec, inquit, limina victor
Alcides subiit ; haec illum regia cepit :
Aude hospes contemnere opes, et te quoque dignum
Finge deo : rebusque veni non asper egenis.

Si vous voulez, nous nous donnerons cette aimable tâche à votre retour. il y aura bien du malheur, si dans les belles dispositions où nous sommes, nous n'expliquons pas au moins cent vers par séance. La prudence ne me permet pas de vous dire aujourd'hui, qu'il y a peut-être un homme encore plus admirable que Virgile. C'est celui qui représentait les chevaux de Phébus versant de grosses larmes lorsque Diomède les entraînait loin des tentes de leur maître.

Maintenant, si vous abaissez quelquefois vos regards sur les journaux, n'avez-vous pas éprouvé un sentiment pénible en voyant l'acharnement inexplicable qui poursuit notre voyageur si fidèle à ses amis, si généreux envers ses ennemis? J'ai remarqué parmi ces sottises un trait grossier et qui a l'intention d'être méchant. Mais ce trait est lancé par la lâcheté :

Telum imbelle sine ictu.

J'espère que vous n'avez pas dégénéré à Lumigny, et que vous êtes toujours dans ce contentement parfait que respirait votre dernière lettre, *si vales, valeo.*

Mon petit garçon est allé aujourd'hui au collège pour la première fois. C'est l'unique événement de ma vie depuis huit jours. Recevez avec bonté l'assurance d'une fidèle et éternelle amitié.

G. M.

J'apprends à l'instant que ce pauvre Baudus est mort à Poitiers le 17 du mois dernier. La perte de cet homme de bien et de cet homme de mérite est fâcheuse pour ceux qui très probablement ne la sentent pas[1].

Au retour de l'une de ses inspections, Gueneau de Mussy s'empresse de faire part de son arrivée à Mme de Vintimille.

Mercredi 29 novembre (1826).

Je suis arrivé, hier soir de la Brie, fort content de mon voyage et même de la campagne qui a ses agrémens (*sic*) et ses douceurs dans toutes les saisons de l'année. J'ai retrouvé mon monde en bon état, et bien heureux comme vous pouvez croire, de me voir revenu sain et sauf de cette extrémité du monde. J'ai joui particulièrement de la joie de mon petit garçon qui était tout déconcerté de n'avoir plus auprès de lui le fidèle compagnon de ses travaux, et qui avait charmé son ennui, en m'écrivant une lettre tout à fait aimable. Voilà des événements que l'on ne peut raconter qu'à l'amitié ! J'espère que les vôtres n'auront rien de plus extraordinaire. Je compte sur vendredi prochain qui viendra tard à mon gré. J'aurai lu les *Abencérages* et nous pourrons en causer. Peut-être aussi pourrons-nous commencer la lecture promise de Mr Pasquier. Ce sera beaucoup de bonnes choses à la fois sans compter la meilleure de toutes.

G. M.[2].

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-St-Honoré, n° 42,
Paris.

En 1827, Gueneau de Mussy et son amie continuent toujours leurs échanges littéraires. Elle vient de lire *Les Natchez* de Chateaubriand,

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id.*

et elle est impatiente de connaître l'opinion de Philibert sur cette œuvre. Il lui répond :

Lundi matin.

... Je ne désespère pas de pouvoir causer des *Natchez* vendredi prochain. Je n'ai pu encore que lire la préface.

Quelque temps après, il a pris connaissance du début de l'ouvrage et lui fait une critique plutôt sévère :

Mardi 6 février (1827).

... Tout cela ne prépare guère aux *Natchez*, dont je connais déjà trois chants, il faut de la force et du courage pour traverser cette forêt d'Amérique. Si cette Machine épique si bizarrement appliquée aux petits événemens (*sic*) qui troublent ces huttes de sauvages n'affectait pas péniblement la raison, on admirerait plus à son aise la richesse inépuisable des couleurs et des comparaisons. c'est là que réellement l'auteur n'a pas son pareil. Du reste, je ne suis pas frappé autant que je m'y attendais, de l'abondance sauvage de son luxe descriptif. Atala était bien autre chose avant que M. de F(ontanes) ne l'eût débarbouillée. Adieu, Madame, je renonce à vous remercier autant que je le voudrais de votre aimable intérêt, de vos bons avis et même de vos gronderies. Quelquefois je serais tenté d'en être confus. Mais sachant ce que je sais, j'aime mieux trouver cela tout simple. Votre amitié comprendra cette manière d'exprimer ma reconnaissance.

G. M.[1].

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-St-Honoré, nº 42,
Paris.

Il se préoccupe de la santé de plus en plus chancelante de sa vieille amie, avec une sollicitude toute filiale.

Samedi 22 mars.

Me voilà bien arrivé, assez content de mon petit voyage, et fort content de me retrouver dans mon gîte. Mais il me manque de vos nouvelles et je ne puis me résoudre à les attendre jusqu'à vendredi prochain. Seriez-vous assez bonne pour me faire dire par mon homme que tout va bien de votre côté. Je l'espère un peu d'après les bonnes dispositions ou je vous ai vue la dernière fois. Je n'ai pas besoin de vous dire combien ce seul mot, que je vous conjure de ne pas écrire, me rendra heureux.

G. M.[2]

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-St-Honoré, nº 42,
Paris.

Pour ramener un sourire sur les lèvres de la vieille dame, qui se pique d'être versée dans la science héraldique, il prétend lui révéler les origines de son nom.

... Je ne serais pas étonné que vous ne sussiez pas que les Vintimilles remontent au IXe siècle, qu'ils ont régné dans les deux chambres, dans les montagnes d'Ivrée, qu'un des leurs appelé Guy, lui vingtième, « a battu, tué, mis comme chair à pâté, vingt mille ennemis » et que c'est après cette bataille que tous les souverains, ses collègues, lui ont donné le nom de Vintimille qu'il avait bien mérité.

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id.*

Certes, c'est un beau fait d'armes; mais qui peut s'égaler et je ne doute pas que le Vte aidé de dix-neuf braves, n'en veut faire autant que son grand-père; ce dont vous ne vous doutez peut-être pas et qui est surtout dans ce moment de dévotion d'une grande importance pour vous de savoir, c'est que St Antoine était Vintimille et que malgré son extrême humilité il tenait beaucoup à être de cette illustre famille. Il est très flateur (*sic*), et il peut être très utile d'avoir un cousin en paradis. Si, comme je n'en doute pas, vous vous adressez directement à lui, n'oubliez pas le pauvre pécheur à qui vous devez cette découverte et faites mention de lui dans vos prières.

G. M.[1].

Madame la Vicomtesse de Vintimille,
rue d'Anjou-St-Honoré, no 42,
Paris.

Cette même année 1827, Molé écrivait de Champlatreux à M. de Barante : « Le spectacle de la lente destruction de cette bonne Madame de Vintimille répand de la tristesse sur tout notre intérieur ».

Elle approchait de sa fin. Elle quitta la rue d'Anjou, s'y sentant désormais trop isolée, pour venir habiter rue de La-Ville-l'Évêque, auprès des Fezensac.

Une première crise faillit l'enlever aux siens. Mme de Fezensac, sœur cadette de Mme de Vintimille, écrivit aussitôt à Gueneau de Mussy pour lui faire part de l'imminence du danger. La malade voulut joindre à cette missive quelques lignes de sa main défaillante. Ce furent les dernières.

ce vendredi.

C'est avec un véritable plaisir, monsieur, que je m'empresse de répondre à votre bonne lettre à ma sœur, elle en a été touchée au fond du cœur, elle me charge de vous dire de ne point la plaindre si elle hâte son retour à Paris, nous attendons mon fils Roger à la fin de la semaine prochaine... Mr Molé qui est sans cesse souffrant, fait venir souvent son médecin à Paris de sorte que nous sommes menacés d'être ici sans secours, ce qui nous arrive par exemple dans ce moment, d'ailleurs l'air et les avantages de la campagne sont très peu utiles à ma sœur dans ce moment, elle n'aime malgré le beau tems (*sic*) les fenêtres ouvertes dans la maison..., quant à marcher dehors, ses jambes sont si faibles dans ce moment, qu'elle ne peut faire que très peu de pas, encore avec peine, ce qui la contrarie plus que cela ne peut lui faire de bien. il y a donc bien des chances raisonnables pour que nous retournions à Paris à la fin de la semaine prochaine, je m'engage avec un vrai plaisir à vous le faire savoir deux jours d'avance. Conservez-moi toujours un peu de votre bon et aimable intérêt, vous savez d'ailleurs si les amis de ma sœur me sont chers.

L. F(ezensac).

Comme vous le voulez, vous n'aurez qu'un mot pour approuver et ratifier l'écriture ci-dessus et vous dire que j'étois bien sûre que vos bons souhaits ne m'avoient pas oubliée dans cette fête de nos anges gardiens et j'attribue en partie à vos bonnes prières la patience que Dieu ne me retire pas. mille nouvelles assurances de ma vieille et bonne amitié.

L. V(intimille).

Je reprends ma lettre à ma sœur, sous prétexte de la cacheter, pour y ajouter de tristes lignes. Oh Monsieur, qu'elle (*sic*) semaine nous venons de

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

passer! six nuits sans repos, et huit accidents, nous en avons eu deux fois, deux la nuit et les autres un seul. cette nuit-ci est la première ou il n'y a eu qu'un léger engourdissement, sans convulsions. je voudrais bien espérer que nous touchons à la fin de la crise, elle a été bien cruelle ; hélas que ne devons-nous pas craindre de la prochaine! Dieu seul peut nous soutenir, peut-être même nous délivrer, mais je n'ose trop insister, il aime dit-on ceux qu'il châtie et qu'il afflige ; je me borne à répéter sans cesse que sa volonté soit faite, et qu'il nous donne la force de nous y soumettre.

Soiez (*sic*) assez bon dans le cas ou vous verriez Mlle Pitois[1] pour lui dire, que je pense bien à elle, mais qu'il m'a été impossible de trouver un moment pour lui écrire, je suis écrasée de fatigue et de lettres pour mes enfants, et les amis de ma pauvre sœur, ils me sont bien sacrés dans ces cruels moments.

Mme DE FEZENSAC[2].

* * *

C'est rue de Surène, et sans aucun secours, qu'elle mourut, le 30 juillet 1831, à onze heures du soir.

Ainsi, cette femme aimable et jadis charmante entre toutes, n'eut pas une main pieuse pour lui fermer les yeux. Elle n'eut pas près d'elle un seul de ces amis qui l'avaient tant chérie autrefois. Moins heureuse que Pauline de Beaumont, elle n'eut point la présence d'un « Enchanteur » pour adoucir ses derniers moments, ni les larmes d'un Joubert pour les perpétuer. Elle mourut isolée, comme Lucile de Chateaubriand, de la même agonie solitaire, qui inspira au poète Chênedollé des regrets si déchirants.

Ce furent deux valets de chambre qui signèrent la déclaration de son décès. Nulle personne de la société élégante et nombreuse qu'elle avait fréquentée autrefois ne fit allusion à sa disparition, si ce n'est Frénilly.

La pauvre femme, si jolie d'abord, si brillante et spirituelle ensuite, était depuis deux ans devenue à demi-folle et le principal trait de sa folie était la fureur de la toilette qui n'avait été jusqu'à présent que son faible.

Ainsi finit, solitaire et misérable, cette grande dame de l'ancien régime, qui avait régné par sa grâce, dans le premier sanctuaire du Romantisme, patronné la candidature de Chateaubriand à l'Académie Française, et remplacé peu à peu Pauline de Beaumont dans le cœur inconsolé de Joubert.

Mme Paul DE SAMIE.

1. Mlle Nathalie Pitois, à laquelle Gueneau de Mussy a consacré une monographie.
2. Lettre inédite. Archives de Beaulieu. Dernière lettre de Mme de Vintimille, envoyée à mon père, par sa sœur, la Vicomtesse de Fezensac. (Note du fils de G. de Mussy.)

L' « AXEL » DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

I. — Histoire du drame.

Première conception.

Parlant de l'année 1855, qui fut marquée par la mort de la jeune Bretonne aimée de Villiers, Robert du Pontavice, cousin et premier biographe du poète, écrit (p. 35) :

Pendant cette année, il conçoit un drame, *Morgane*, empreint d'une mélancolique magnificence. Il écrit le plan d'une merveilleuse trilogie qui, par la suite, deviendra, sous les trois titres : *Axel*, *L'Adoration des Mages* et *Le Vieux de la Montagne*, l'œuvre capitale, le couronnement de son existence de penseur. Il imagine son mystérieux roman : *Isis* ; mais, surtout, il répand en des strophes pleines de souffle et de flamme tout le tumulte de son âme inquiète et douloureuse.

Au premier abord, on peut être tenté de révoquer en doute cette affirmation d'un biographe qui, d'ailleurs, se laisse si fréquemment surprendre en flagrant délit d'inexactitude. La multiplicité des œuvres, leur étendue respective, le caractère hautement spéculatif des dernières, l'érudition et la maturité d'esprit nécessaires pour les mener à bien peuvent faire paraître leur conception peu vraisemblable chez un auteur qui n'atteindra ses dix-sept ans que le 8 novembre de cette année et dont les études semblent avoir été passablement décousues[1]. Il est vrai que les expressions sont prudentes et n'expriment que des projets : « il conçoit... il écrit le plan... il imagine... ». En somme, elles n'impliquent pas autre chose que des idées, des schémas plus ou moins brièvement jetés sur papier.

Cependant l'activité d'esprit de Villiers à cette époque se trouve confirmée par une lettre à Lemercier de Neuville, la seule,

1. Rappelons, en effet, qu'on n'a pu retrouver de preuves qu'il ait jamais passé son baccalauréat, ni relever de traces certaines de son passage dans aucun établissement secondaire, ni l'institution Saint-Charles, ni le lycée de Saint-Brieuc, ni le lycée de Laval, ni celui de Rennes, ni le collège de Vannes (Rougemont, pp. 399-400). La tradition, il est vrai, homologuée par M. de Rougemont, veut qu'il ait été élève des trois premiers de ces établissements, mais il est fort possible que le plus clair de son instruction lui ait été donné uniquement par ces prêtres précepteurs dont parle Tiercelin (*Bretons de Lettres*, p. 180).

d'ailleurs, que nous possédions de Villiers avant 1858[1]. Rappelons-en les passages essentiels : « Hier vous m'avez donné une grande et large idée à laquelle j'avais déjà pensé, du reste, mais que vous avez enfoncée dans mon cerveau... Qu'est-ce que ce drame? Une première pierre, peut-être, de l'édifice dramatique qui mugit dans ma tête, et dont vous êtes la colonne. Croyez-moi, quand Victor Hugo ronflera pour toujours dans son suaire de gloire et d'immortalité... je suis sûr que je monterai jusqu'au trône de la pensée où il s'est assis... Vous ignorez ce que j'ai fait pour vous parler de la sorte, eh bien! quand ce misérable premier drame sera terminé, je vous lirai quelques-uns de ces vers qui « dans quelques syllabes, contiennent tant de choses », et vous verrez. » La lettre est curieuse, certes, d'abord par les ambitions qu'elle affiche et qui rappellent celles de Victor Hugo lui-même à ses débuts : « Je veux être Chateaubriand ou rien » ; elle est instructive aussi : elle nous montre Villiers occupé de poésie, ce qui est naturel, étant donné son âge ; mais elle nous le fait voir principalement, sous l'influence de Lemercier, semble-t-il, travaillant à un premier drame, en imaginant d'autres, rêvant enfin, comme Stendhal en ses premières années, de la conquête de la gloire par le théâtre. Les expressions sont trop vagues cependant pour permettre de contrôler les affirmations si précises de Pontavice.

Mais nous avons des raisons plus fortes de douter que le projet d'*Axel* ou d'une trilogie englobant ce drame ait occupé d'une manière sérieuse l'esprit du poète avant 1870. D'abord jamais Villiers n'en a parlé dans la partie connue de sa correspondance. Jamais non plus il ne l'a annoncée au faux-titre d'aucun des ouvrages publiés avant cette époque, bien qu'il eût l'habitude de faire connaître par ce moyen longtemps à l'avance les œuvres auxquelles il travaillait, et qu'il en ait même annoncé ainsi plusieurs qui n'ont jamais paru[2]. Un coup d'œil rapide sur ces deux catégories de documents suffira pour nous en convaincre.

1. Publiée par le destinataire lui-même dans ses *Souvenirs d'un Montreur de Marionnettes* (Paris, Bauche, 1913), et reproduite au t. XI des *Œuvres complètes de Villiers de l'Isle-Adam* (p. 281). La lettre, il est vrai, ne porte pas de date, mais, étant donnée l'allusion qu'elle renferme à la seule œuvre alors publiée de Lemercier, *La Muselière*, 1855, il semble qu'on puisse attribuer cette date à la missive en question. Lemercier, on s'en souvient, était né à Laval en 1830, et Villiers, dit-on, fit une partie de ses études au lycée de cette ville.

2. Indépendamment de celles inscrites au faux-titre des *Premières Poésies*, et dont nous aurons à reparler tout à l'heure, on peut citer : au faux-titre du *Nouveau Monde* (1880) : Poésies nouvelles, L'Adoration des Mages, Le Vieux de la Montagne ; — au faux-titre de *Tribulat Bonhomet* (1887) : Documents sur les règnes de Charles VI et de Charles VII, L'Illusionnisme, De la Connaissance de l'utile, L'Exégèse divine ; — au faux-titre des *Histoires Insolites* (1888) : Théâtre lisible ; — au faux-titre des *Nouveaux Contes cruels* : Théâtre libre : Catherine de Médicis (1888).

En juillet 1858, Villiers de l'Isle-Adam publie sa première œuvre : *Deux Essais de Poésie*, plaquette in-8 de 16 pages. Ces deux essais sont le poème de *Zaïra*, souvent reproduit dans les anthologies, et une *Ballade*, poésie patriotique et de circonstance, composée, — l'auteur lui-même prend soin de nous en informer, — « en réponse à des toasts et à des journaux d'Angleterre : juillet 1858 ». Ce fut cette dernière sans doute qui motiva la publication de la plaquette ; le volume des *Premières Poésies* n'étant pas encore prêt, l'auteur voulut du moins profiter de l'actualité pour essayer d'attirer l'attention sur son nom. Le premier de ces essais a été repris dans les *Premières Poésies* (p. 28). Le second, contrairement aux affirmations de Rémy de Gourmont[1], s'y trouve également (p. 105, Scheuring), mais sous un autre titre : *Une façon d'imiter M. de Pompignan,* et avec certaines modifications indiquées en détail dans l'*Appendice* du tome X des *Œuvres complètes*. Le faux-titre ne porte aucune annonce.

En décembre 1859 paraissent les *Premières Poésies*. Elles présentent un sous-titre qui est intéressant : 1856-1858, indication tendant à prouver qu'aucune des poésies composées antérieurement à cette première date n'aurait été retenue pour le recueil. S'il faut en croire Louis Tiercelin[2], plusieurs des poèmes qui composent ce livre auraient même été écrits à Montfort, pendant l'été de 1858. Le faux-titre contient de précieuses indications sur les œuvres en préparation. On y lit : « Du même auteur, pour paraître prochainement : *Seïd* (les trois premiers chants[3]) ; *Wilhelm de Strally* ; *Faust*[4] ; *La Tentation sur la Montagne* ». Mais, comme on le voit, à part pour la première de ces œuvres, aucune indication relative à la forme (poésie ou prose, théâtre ou roman).

Ici se place la lettre à Ephrem Houël, écrite de Saint-Brieuc vers 1861 (*Œuvres complètes*, t. XI, p. 283). Il y entretient assez longuement son oncle de ses travaux. Nous retrouvons des œuvres déjà annoncées : « *Wilhelm de Strally* va bientôt paraître.

1. « Un carnet de notes sur Villiers de l'Isle-Adam, » *Promenades littéraires*, 2e série, p. 28.

2. *Bretons de Lettres*, pp. 185 et 190.

3. Les *Premières Poésies* en contiennent déjà un fragment : « Le château de Séïd », quatre strophes de neuf vers [8 de 12 + 1 de 8] (pp. 116-118) avec cette note : « Ceci est tiré du poème de *Seïd* auquel l'auteur travaille en ce moment ».

4. Un extrait aussi dans les *Premières Poésies* (p. 26). Ce morceau, intitulé « Chanson », se divise en deux parties : d'abord un fragment de prose de huit lignes avec cette référence : « Le *Faust* de l'auteur », et servant d'épigraphe à un madrigal de deux strophes de six vers C'est la première rencontre de Faust et de Marguerite.

Je suis au milieu du troisième et dernier volume de cette étude. (Il s'agit d'une application pratique de la théorie des Anciens touchant l'âme double.) Cela me fait tinter les grelots de la folie aux oreilles[1]. Je n'aborderai la *Tentation* qu'avec frayeur. J'ai de vastes cadres dans la tête, Dieu sait ce qui en adviendra. » Nous en voyons apparaître de nouvelles : « Mon second volume de vers, *Les Assomptions Humaines*, ne sera prêt que dans huit ou dix mois. Puis, j'ai l'idée de divers drames sans trop de poignards. » Mais nulle part il n'est question d'*Axel* ni d'une trilogie.

En août 1862 paraît *Isis*, en laquelle nous ne devons sans doute voir autre chose que l'ouvrage dont Villiers nous a déjà entretenus sous le titre de *Wilhelm de Strally*, car le personnage principal porte précisément le nom de Wilhelm de Strally d'Anthas. Seulement l'œuvre que nous avons déjà vue développée en trois volumes, dont le dernier même était à demi composé, a pris des proportions encore plus vastes. *Isis*, en effet, porte comme sous-titre : *Prolégomènes*, et la couverture annonce : « Sous presse : *Isis*, 2e partie, *Tullia Fabriana*, 3 vol. in-8. Pour paraître prochainement : *Isis*, 3e partie : *Samuèle*, 3 vol. in-8. — *La Tentation sur la Montagne* ». Ce qui porte l'ensemble à sept volumes, comme le faisait remarquer Théodore de Banville, dans son feuilleton du *Boulevard* (31 août). La partie annoncée comme sous presse devait comprendre les trois volumes annoncés par Villiers à son oncle l'année précédente comme à peu près terminés. Le volume publié sous le titre « Prolégomènes » avait dû être composé depuis, et tout exprès pour servir d'introduction. En tout cas, Villiers écrivait fin septembre à Baudelaire, après son départ de Solesmes, qu'il avait quitté le 20 : « ... je tiens *Samuèle*, et si mes prévisions ne sont pas entachées de niaiseries, j'ai réellement quelque chose sinon de plus grand... du moins d'aussi large que l'idée de *Faust*[2] » (Rougemont, p. 57). Mais, on le voit, pas un mot d'*Axel*[3].

1. Que pouvait être, pour Villiers, cette « théorie des Anciens touchant l'âme double » ? Peut-être la croyance à la dualité de chaque âme, intellectuelle et affective, telle qu'elle forme le fond de *Claire Lenoir*. Les Anciens y ont cru (Aristote et Platon). Mêmement les premiers Pères de l'Eglise, Saint Justin et Saint Irénée. Cette doctrine répond bien à l'expression employée par Villiers et expliquerait bien sa phrase sur « les grelots de la folie ». Cependant, il doit s'agir plutôt de la croyance aux « âmes sœurs », à l'androgyne primitif, divisé en deux moitiés tendant à se réunir. Les Anciens y ont cru aussi : Platon en a parlé longuement. On en voit des traces dans *Isis* : Wilhelm et Tullia ont l'impression de s'être déjà rencontrés et connus. La même idée revient souvent dans l'œuvre de Villiers (*Axel*, *L'Inconnue*, *La Maison du Bonheur*), tandis que la précédente ne se rencontre pas en dehors de *Claire Lenoir*.

2. Le sien, très probablement.

3. Rappelons ici simplement pour mémoire l'opinion de M. Gustave Kahn, qui

Après *Isis*, Villiers, laissant inachevé ce trop vaste roman philosophique, donne coup sur coup deux drames : *Elen* et *Morgane*. Le premier eut deux éditions (1865-1866); cependant, il n'annonce aucun ouvrage nouveau. Quant au second, n'étant pas destiné au public, il n'avait pas à en annoncer. Puis Villiers collabore au *Parnasse Contemporain* (1866); il fonde la *Revue des Lettres et des Arts* (13 octobre 1867-29 mars 1868); il donne des poèmes à *L'Artiste* (1868); il publie *La Révolte* (1870). Mais, dans aucune de ces publications, *Axel* ni la trilogie ne se trouvent annoncées.

En résumé, si l'on met à part l'affirmation si peu sûre de Robert du Pontavice, rien ne nous permet d'affirmer que Villiers ait eu vraiment l'idée d'*Axel* dès 1865; il semble en tous cas certain qu'il n'y a pas travaillé d'une manière sérieuse avant 1871. Aux arguments donnés ci-dessus, on peut, en effet, en joindre d'autres non moins probants. Quand Villiers rendit visite à Wagner, en 1869 et 1870, il lui lut des fragments de *Claire Lenoir* et *La Révolte*; si quelques scènes d'*Axel* avaient été terminées, pourquoi n'aurait-il pas lu au musicien philosophe ces compositions beaucoup plus de nature à exciter son intérêt? D'autre part, rien n'autorise à penser qu'il ait possédé avant 1860 une connaissance suffisante du hégélisme et de l'occultisme pour concevoir et commencer d'élaborer ce drame si profondément philosophique. A ce point de vue, son installation à Paris, son entrée en contact avec le milieu littéraire parisien d'alors semblent avoir été pour lui une véritable révélation, l'occasion d'un élargissement, d'un enrichissement prodigieux de l'intelligence. C'est alors seulement qu'il fréquente, non seulement Baudelaire et Mendès, mais Hyacinthe du Pontavice et Jean Marras, qui l'initient, le premier aux hautes spéculations de l'idéalisme germanique, le second aux arcanes de l'occulte[1]. Nul doute que ce soit à ce moment seulement et par eux que Villiers ait connu l'*Introduction à la Philosophie de Hegel* de Véra et le *Dogme et Rituel de la haute Magie* d'Éliphas Lévi. Encore ne sont-ce là que des éléments d'*Axel*; combien de temps et quel mûrissement de l'esprit ne dut pas demander l'élaboration

envisage une première rédaction d'*Axel* vers 1862 : « Le premier état d'*Axel*, le concept dont nous n'avons pas le texte, la pensée de Villiers telle qu'elle se concrétait en *Axel* vers 1862, était-elle toute pareille à celle qui se présente au texte définitif que nous connaissons? » (*Mercure de France*, août 1922, p. 623.) Mais aucune preuve ne vient étayer cette localisation nouvelle; l'auteur ne mentionne même pas le désaccord où il se met avec Pontavice. On est dès lors fondé à se demander s'il n'y a pas là simplement une faute d'impression et s'il ne convient pas de lire simplement 1872, époque de la première rédaction certaine dont la première partie parut à la fin de cette année même.

1. Et qui lui fournirent sans doute l'un et l'autre des traits pour Maître Janus.

d'une vaste idée comme celle, — fondamentale dans *Axel*, — d'une confrontation du christianisme avec le hégélisme et l'occultisme, préalablement réduits à l'unité? Joignons à cela les grandes œuvres dont l'influence sur *Axel* paraît évidente, comme *L'Anneau du Nibelung*, traduit seulement en français en 1863, et le *Torquemada* de Hugo, que Villiers ne put guère connaître avant 1867[1]; considérons surtout la profonde cassure qui existe entre la foi profonde et vibrante des *Trois Premiers Contes* et l'athéisme désespéré, qui est l'idée dominante d'*Axel*; songeons aux influences nécessaires pour expliquer le pessimisme et l'individualisme effréné d'*Axel* (Schopenhauer, Hartmann, Stirner), on en viendra aisément à penser que Villiers n'a pas dû commencer la rédaction de son drame avant 1870, date de son dernier voyage en Allemagne, et qu'il ne dut même l'achever que longtemps après. Cette hypothèse aurait l'avantage de cadrer avec le premier témoignage que nous possédions sur la rédaction d'*Axel* : « A cette époque des premiers jours de mars, en 1871 (où il récitait dans les cafés de longs passages d'*Axel*)... » [Edmond Lepelletier, sous la signature de Pégomas. Coupure de journal communiquée par M. V.-E. Michelet, sans nom de journal ni date.]

Que si l'on tenait absolument à respecter le témoignage de R. du Pontavice et à conserver l'idée d'un premier schéma remontant à 1855[2], il semble bien certain que cette esquisse fondamentale n'a guère pu être autre chose qu'un scénario purement romanesque, ayant pour thème central la découverte d'un immense trésor conférant brusquement une sorte de toute-puissance et la rencontre d'une compagne idéale, sans aucune ambition philosophique[3].

II. — Drame ou Trilogie?

Quelle que soit la date réelle à laquelle *Axel* fut conçu, la seconde question posée par le témoignage de Pontavice reste entière; *Axel* fut-il imaginé comme un drame isolé ou comme première partie d'une trilogie?

Remarquons tout d'abord que jamais Villiers, ni dans ses

1. Rappelons-nous les ressemblances qui existent entre *Claire Lenoir* et la première partie d'*Axel*, d'une part, *L'Annonciateur* et la troisième partie, d'autre part.

2. Comme peuvent inviter à le faire les éléments personnels qu'il est possible de distinguer dans *Axel*.

3. La même restriction est d'ailleurs applicable à *Morgane*. Villiers, il est vrai, au faux-titre du *Nouveau Monde*, lui a attribué la date de 1855, mais il commet au même endroit des erreurs de date manifestes; par exemple, *Premières Poésies*, 1860. M. Gustave Kahn a donné d'excellentes raisons pour considérer *Elen*, publiée d'ail-

œuvres, ni dans la partie connue de ses papiers et de sa correspondance, n'a parlé de trilogie. La première fois que nous voyons les trois œuvres annoncées simultanément, c'est au faux-titre du *Nouveau Monde*, en 1880. Elles y sont bien présentées dans le même ordre que chez Pontavice, mais sans aucun lien[1]. Au faux-titre de *Tribulat Bonhomet*, la succession est toujours la même, mais les *Propos d'Au-delà* viennent s'intercaler entre *Axel* et *L'Adoration des Mages*. Voilà qui nous éloigne assurément de l'idée d'une trilogie.

Examinons un peu les titres mêmes rapportés par Pontavice dans l'ordre où il nous les présente, et où Villiers lui-même les a toujours fait imprimer. Une remarque nous frappe aussitôt; c'est que la succession chronologique nécessaire pour une trilogie y est impossible. Si *L'Adoration des Mages* et *Le Vieux de la Montagne* évoquent des événements qui se sont succédé dans le temps et qui ont eu pour théâtre des pays assez rapprochés, il n'en est point de même pour *Axel*, qui se passe à une époque bien postérieure et dans un pays tout différent. Ce n'est pas qu'une trilogie avec ces trois titres soit impossible; mais il faudrait d'abord les intervertir et lire : *Axel*, *Le Vieux de la Montagne*, *L'Adoration des Mages*; ensuite interpréter les deux derniers dans un sens symbolique. Cette interprétation, d'ailleurs, est aisée, les faits rappelés par ces expressions pouvant se schématiser facilement : *Le Vieux de la Montagne*, c'est un homme unissant la puissance spirituelle à la puissance matérielle et exerçant ainsi au loin un pouvoir immense dans un but mystérieux; *L'Adoration des Mages*, ce sont les sages de l'Assyrie venant incliner leur science souveraine et millénaire devant le christianisme à son

leurs un an et trois mois avant *Morgane*, comme réellement antérieure à celle-ci (*Mercure*, 15 juillet 1922). On peut en ajouter d'autres : il n'est question de *Morgane* nulle part avant sa publication, tandis qu'on trouve une allusion à *Elen* comme à quelque chose de déjà ancien dans une lettre à « Louise » datée de 1864; les circonstances historiques sur lesquelles est basée *Morgane* occupent déjà une situation centrale dans *Isis*; on remarque dans *Morgane* des souvenirs certains du trio de romans napolitains d'Alexandre Dumas (*La San-Felice*, *Emme Lyonna*, *Souvenirs d'une Favorite*, 1864-1865). Les idées occultes, qui ne tiennent pas intimement à l'action, ont fort bien pu être introduites après coup, en application de la théorie dramatique formulée par Baudelaire dans les *Œuvres Posthumes*. Or, Villiers, à l'époque où il composait ses *Premières Poésies*, ne connaissait certainement pas Baudelaire. D'ailleurs, tout en admettant une première rédaction en 1855, MM Rougemont et Clerget admettent aussi de fortes retouches postérieures : « *Morgane* fut écrit en 1855, — mais retouché par la suite; ceci n'est certes plus de l'amoureux de seize ans... » (Clerget, p. 49); « Il avait achevé *Morgane*, » dit à son tour M. Rougemont, parlant de l'année 1865 (p. 112). Il n'est pas impossible, au surplus, que le sujet de *Morgane* soit l'idée soufflée par Lemercier. Ceci expliquerait l'absence de Lady Hamilton dans son recueil des *Courtisanes célèbres* (1864), où elle avait cependant sa place tout indiquée.

1. Faux-titre des *Nouveaux Contes cruels*, même ordre.

aurore. On obtiendrait ainsi le plan suivant : premier drame, *Axel* : Axel et Sara se rencontrent, découvrent le trésor, et décident de s'unir dans la même foi philosophique, pour régner, par son moyen, secrètement sur le monde et tâcher de l'améliorer selon leur foi; deuxième drame : *Le Vieux de la Montagne* : forts de la double puissance que leur confèrent l'or et la science magique, Axel et Sara recherchent le bonheur pour eux-mêmes et pour le monde; troisième drame : *L'Adoration des Mages* : les désillusions s'accumulent dans tous les ordres; Axel et Sara renoncent à leurs hautes ambitions, et, remarquant enfin les ressemblances qui existent entre leurs convictions et les idées chrétiennes, se convertissent à la religion du Christ et mettent désormais toutes leurs forces à son service.

Cette reconstitution est séduisante. Elle présente une allure cyclique qui n'est pas sans analogie avec celle d'*Isis*. Surtout, elle permet d'expliquer l'une des particularités les plus étranges d'*Axel*, celle qui arrête et déconcerte le plus grand nombre de lecteurs; nous voulons parler de l'impression de raccourci violent que présente la dernière partie. Qu'on se souvienne, en effet : jusqu'à la section intitulée *L'Option suprême*, l'action se déroule suivant un rythme normal; à partir de ce moment, au contraire, elle s'accélère brusquement; la résolution d'Axel, entraînant celle de Sara, n'est pas suffisamment expliquée par les songeries antérieures d'Axel; elle n'est nullement préparée pour le spectateur ou le lecteur. On a une impression d'étapes brûlées. Tout s'expliquerait parfaitement, au contraire, si l'on admettait que primitivement *Axel* était fait pour finir tout autrement, par un dénouement suffisant en soi, mais non définitif, comme celui des premiers drames de l'*Orestie* ou de l'*Anneau du Nibelung*. Villiers, découragé par l'ampleur excessive de l'œuvre projetée, comme cela lui était déjà arrivé pour *Isis*, aurait renoncé aux deux dernières parties de la trilogie, en les resserrant dans la dernière section d'*Axel*, donnant ainsi à son drame le dénouement définitif qui lui manquait pour former un tout vraiment complet. On peut même dire que c'est Villiers lui-même qui nous met sur la voie d'une interprétation symbolique du *Vieux de la Montagne* avec ce passage d'*Axel* : « ... vous avez, j'imagine, entendu parler... d'un jeune homme des jours de jadis, qui, du fond de son château d'Alamont, bâti sur ce plateau syrien surnommé le *Toit du Monde*, contraignait les rois lointains à lui payer tribut? — On l'appelait, je crois, le Vieux de la Montagne? — Eh bien... je suis, moi, le Vieux de la

Forêt. » (*Œuvres complètes* t. IV, p. 180, l. 6-16[1]). Il est loisible, enfin, d'observer que ce passage n'a été introduit qu'en 1889, et marquerait ainsi une renonciation *in extremis* aux grands projets de jeunesse. Si, par surcroît, *Axel* possédait le dénouement chrétien dont nous aurons à reparler tout à l'heure, il nous présenterait en abrégé la trilogie tout entière....

Ces hypothèses, certes, ont de quoi retenir. Il ne faut pas oublier, cependant, que ce sont seulement des hypothèses, et qu'elles sont combattues par des raisons puissantes : le fait que Villiers n'a jamais parlé de trilogie, qu'il n'a jamais rangé les drames dans l'ordre nécessaire pour l'interprétation ci-dessus, et enfin le fait que la seule ébauche qui nous soit parvenue du *Vieux de la Montagne*[2], pour brève et informe qu'elle soit, montre nettement Villiers préoccupé du personnage réel de Hassan-ben-Sabbah, et non d'un personnage analogue. Comment donc interpréter le mot de *trilogie* employé par Pontavice?

Une simple réflexion nous mettra sur la voie de la solution la plus probable : c'est d'abord que Villiers, pendant toute sa vie, au dire de plusieurs biographes, a été obsédé par l'idée d'une confrontation et d'une synthèse possible de l'occultisme et du christianisme[3]; ensuite que chacun des trois drames, pris isolément, devait évoluer autour de cette situation centrale : dans *Axel*, le conflit se pose d'abord dans l'âme de Sara, au couvent, puis plus largement dans le grand dialogue d'Axel et de Maître Janus; dans *Le Vieux de la Montagne*, d'après Roujon, la situation qui séduisait surtout Villiers, c'était un dialogue entre le Vieux et Saint Louis[4]; quant à *L'Adoration des Mages*, son titre, semble-t-il, est assez précis pour dispenser de tout commentaire.

Le mot de *trilogie* désignerait donc simplement un groupe de trois drames, ayant des sujets analogues et dont Villiers aurait eu

1. Remarquons en passant les erreurs que contient ce passage : d'abord le château en question s'appelait *Alamout* (« Alamout, c'est-à-dire *repaire de vautours*, ainsi nommé à cause de sa position inaccessible... » *Histoire de l'Ordre des Assassins*, par J. de H mmer, p. 81, 1833); cette place forte était bien située sur le plateau surnommé le Toit du Monde, mais ce plateau, qui est celui de Pamir, comme chacun sait, est assez éloigné de la Syrie; Villiers a dû être induit en erreur par le fait que ce fut en Syrie principalement que Raschid-Eddin et ses successeurs exercèrent leur activité; ensuite Hassan-ben-Sabbah, né vers 1056, avait au moins trente-quatre ans quand il s'empara d'Alamout (en 1090), et en tira son nom de « Vieux de la Montagne ». Axel peut, d'ailleurs, malgré son jeune âge, s'attribuer sans ridicule un titre analogue, le mot « Vieux » devant ici être compris à la mode orientale, simplement comme terme de respect : « Le Grand-Maître de la montagne ». (*Ibid.*, p. 89.)

2. *Mercure de France*, 1er août 1890.

3. Cf. E. Drougard, « Villiers de l'Isle-Adam et Éliphas Lévi », *Revue Belge*, juillet 1931, pp. 17-18.

4. *Galerie des Bustes*, p. 118.

l'idée simultanément, mais sans aucun lien entre eux. C'étaient trois manières, à choisir, de développer le même sujet, et Villiers ne pouvait en prendre qu'une : c'est précisément pourquoi il laissa tomber les deux autres. Le terme de trilogie aurait été d'autant plus fortement suggéré à la mémoire déformante de Pontavice que *Axel*, et sans doute aussi les deux autres drames, fut d'abord conçu en trois parties.

Que si l'on tenait ici encore à respecter le témoignage de Pontavice et à conserver l'idée d'une trilogie, il resterait loisible de penser que *Axel* a été d'abord conçu isolément, puis destiné à être englobé dans un ensemble, comme il arriva, dans l'œuvre de Wagner, pour le *Jeune Siegfried*, prolongé plus tard par la *Mort de Siegfried*, et finalement enveloppé dans la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung*. Ce serait même peut-être la meilleure manière de concilier l'idée de trilogie avec les données initiales d'*Axel*.

En résumé, il est possible qu'il y ait eu de très bonne heure chez Villiers, en 1855 si l'on veut, l'idée d'un drame ayant pour centre la découverte d'un immense trésor par deux jeunes gens prédestinés qui se rencontrent pour la première fois au moment même où ils le découvrent, mais la conception du drame profondément philosophique qui s'est appelé *Axel* ne peut guère être repoussée au delà de 1862, sa rédaction doit vraisemblablement être retardée jusqu'aux environs de 1870, et il est à peu près certain que Villiers n'eut jamais l'idée de faire de son *Axel* une partie d'une trilogie au sens ordinaire du mot.

III. — Le manuscrit d'« Axel ».

Si nous avions affaire à un de ces auteurs méthodiques et ordonnés qui, comme Flaubert ou Victor Hugo, conservent non seulement les manuscrits définitifs de leurs œuvres, mais encore souvent les brouillons et les états successifs, l'étude de la compositon d'*Axel* serait chose aisée. Mais Villiers, hélas ! était tout autre chose qu'un esprit méthodique, et la vie aussi lui fut trop dure pour qu'il eût le loisir de conserver, soigneusement classés en des cartons étiquetés, manuscrits et brouillons.

Le manuscrit d'*Axel* existe-t-il encore ?

On pourrait le croire d'après certains indices. Dans l'*Appendice* de l'édition Crès, établie par M. Van Bever, on lit des expressions

comme celles-ci : « Voici... plusieurs passages des manuscrits de Villiers de l'Isle-Adam... » « Ce court fragment retrouvé parmi les nombreux feuillets manuscrits d'*Axel*... » « La page donnée en fac-similé (O vous, roses!) a été communiquée par M. Lucien Descaves. »

M. Émile Blémont, directeur de la *Renaissance politique et littéraire* en 1872, a certainement eu entre les mains le manuscrit de la première partie, mais il n'a pu me donner aucun renseignement ni sur son aspect ni sur sa destinée ultérieure[1]. Je n'ai pu avoir davantage de renseignements sur le manuscrit de la troisième partie, évidemment remis aussi en 1880 à la *Vie artistique*. Mais il semble évident que Villiers, n'ayant plus intérêt à conserver un manuscrit imprimé, s'en débarrassa, préférant garder un texte typographié, plus commode pour une réimpression et même pour un remaniement.

MM. Rodolphe Darzens et Victor-Émile Michelet, successivement secrétaires de rédaction à la *Jeune France*, ont eu entre les mains le manuscrit d'*Axel* : « J'ai donné la copie à Darzens... », écrit Villiers à M. Paul Demény, le 18 octobre 1885; « Voici la deuxième partie d'*Axel*... Je remets entre vos mains le manuscrit... » (Lettre à M. R. Darzens, 8 novembre 1886[2].) « J'ai eu entre les mains, m'écrit à son tour M. Michelet, mais par parties, le manuscrit d'*Axel*. La première partie était déjà en feuilles typographiques. Je ne me souviens plus de ce qu'est devenu ce manuscrit. Villiers a dû le reprendre, car, en dernière heure, il venait avec moi à l'imprimerie et sur les placards d'épreuves il modifiait des passages plus ou moins longs. »

Le texte remis à la composition pour l'édition Quantin était constitué principalement de pages imprimées provenant en majeure partie de la *Jeune France*, quelques-unes aussi de la *Revue indépendante*, pour un fragment publié postérieurement (Cf. lettre de Villiers à M. G. de Malherbe, en date du 15 mars 1889 : « Voici la suite recopié et raccordée de la *Revue indépendante*... »)

1. Cependant, vers 1885, le manuscrit de la première partie subsistait encore. La preuve en est dans l'intéressant récit que l'on lira plus loin, (p. 532), de M. Alexandre Georges sur ses premiers pourparlers avec Villiers relativement à la musique d'*Axel* : « il tira de sa poche une enveloppe contenant le premier acte d'*Axel*... puis il se mit à lire des brouillons indéchiffrables que j'essayais inutilement de lire avec lui .. »

2. On aura remarqué la différence des termes employés par Villiers pour désigner les textes remis par lui des deux premières parties : « copie... manuscrit ». Ce sont exactement les termes qui conviennent pour distinguer un texte imprimé d'un texte écrit à la main. Il est très probable que, pour la troisième partie, le texte remis fut également un texte typographié, celui de la *Vie Artistique*.

On peut ajouter ceci, de Huysmans, dans l'*Appendice* d'*Axel* (édition Quantin) : « Les soixante-dix dernières pages ont été retrouvées telles quelles en épreuves, à peine relues, composées sur le texte autrefois inséré dans une revue, la *Jeune France*[1]. »

Il est donc infiniment probable que, en 1890 déjà, il n'y avait plus de manuscrit que les passages nouveaux ou entièremnt refaits, que nous aurons à déterminer tout à l'heure, et naturellement les esquisses en vue du dénouement nouveau. Donc, aucune lumière à attendre de ce côté, du moins dans l'état actuel de la documentation.

IV. — La composition et la publication.

Jusqu'en 1872, nous n'avons, ni par Villiers ni par personne, aucun renseignement sur la composition d'*Axel*.

Brusquement, le 12 octobre 1872, *Axel* commence à paraître dans la *Renaissance littéraire et artistique*, que dirigeait alors Émile Blémont. L'œuvre portait comme sous-titre : « Tragédie en trois parties », et elle était accompagnée de la note suivante : « Nous regrettons que le cadre un peu étroit de la *Renaissance* ne nous permette pas de publier l'œuvre entière de M. Villiers de l'Isle-Adam. Nous en donnerons toute la première partie, qui est un véritable prologue. »

Faut-il conclure de cette publication, comme a cru pouvoir le faire M. de Rougemont, qu'*Axel*, à cette époque, était entièrement terminé[2] ?

Plusieurs remarques se présentent, — qui imposent une certaine réserve.

En effet, la première partie d'*Axel* fut publiée, dans la *Renaissance*, en trois tranches d'égale longueur. La deuxième et la troisième se suivent à une semaine d'intervalle, ce qui était le rythme ordinaire de la revue. Mais, entre la première, parue le 12 octobre, et la deuxième, imprimée le 7 décembre, il y a un hiatus de sept semaines. Et cela sans un mot d'explication. Cependant la revue a continué à paraître régulièrement pendant cette période. Dès lors, on ne voit plus qu'une seule explication possible : c'est que, quand la première tranche a vu le jour, la deuxième et la troi-

1. Dans une lettre à Odilon Redon, publiée dans la *Revue indépendante*, Huysmans s'étend sur les difficultés que présentait l'achèvement de l'édition d'*Axel* en volume, en disant : « Des feuillets manquent ».

2. M. E. Blémont, que j'ai eu l'occasion d'interroger à ce sujet en 1924, m'a déclaré n'avoir conservé aucun souvenir du manuscrit d'*Axel*.

sième n'étaient pas composées ou, du moins, achevées à la satisfaction de l'auteur.

La première indication que nous trouvons ensuite sur *Axel* se trouve dans la revue que dirigeait en 1876 Richard Lesclide, l'ancien secrétaire de Victor Hugo : *Paris à l'eau-forte*. On y lit, à la date du 20 août : « Villiers de l'Isle-Adam me quitte en me promettant *Axel*, que j'attends toujours ».

Le drame était-il donc, enfin, terminé à cette époque? Rien n'est moins sûr.

En effet, parlant de l'été de 1877, que Villiers passa chez lui, dans sa propriété du Pin-Galant, près de Bordeaux, Robert du Pontavice écrit (pp. 158-159) : « Une des plus merveilleuses scènes de l'œuvre (2e partie, *Le Monde tragique*, scène VIII) fut écrite entièrement à Bordeaux... » Malheureusement, Pontavice, toujours insouciant, n'a pas pensé à confronter ses souvenirs avec le texte pour en vérifier l'exactitude : la scène VIII de la deuxième partie ne comprend qu'une page, et tout à fait insignifiante. Ce ne peut donc être celle-là qu'il a voulu désigner. Peut-être s'agit-il de la scène VII, le récit de Herr Zaccharias, qui, par son ampleur et sa valeur littéraire, répondrait, en effet, assez bien aux expressions qu'il emploie. Peut-être aussi faut-il comprendre que la scène fut simplement récrite, remaniée... En tous cas, l'indication générale est à retenir.

Et *Axel* ne paraît toujours pas.

Cependant, c'est l'époque où Villiers collabore à la *République des Lettres*, que son ami Catulle Mendès dirigea du 20 décembre 1875 au 3 juin 1877. Il y donne successivement : *Sentimentalisme* (20 janvier 1876); *Virginie et Paul* (reprod., 20 avril); *Véra* (reprod., 6 août); le *Traitement du docteur Chavassus* (18 février 1877); *Succès d'estime* (3 juin)... Comment donc se fait-il qu'il n'y ait point donné *Axel*? Dira-t-on que cette œuvre était trop longue? Mais la *République* assuma bien la publication des trois derniers quarts de l'*Assommoir*, après la défaillance du *Bien Public*...

En 1880, nouveau fait important à remarquer. Villiers, toujours à court d'argent, en trouve cependant assez pour faire imprimer le *Nouveau-Monde*. Comment se fait-il qu'il n'ait pas employé cette pécune, pourtant si rare, à faire éditer plutôt *Axel*, le grand œuvre de sa vie, qui devait lui tenir bien autrement à cœur?...

En octobre 1882, paraît, dans la *Revue artistique*, un deuxième fragment d'*Axel*. Il porte déjà son titre définitif : « Troisième partie : *Le Monde occulte* ». Mais, entre ce titre particulier et le

titre général : *Axel*, il présente un sous-titre assez singulier : « Étude », terme emprunté au vocabulaire des dessinateurs et des peintres qui tendrait à faire croire que sa place et son utilisation dans le drame n'étaient pas encore définitivement arrêtées.

En 1885, enfin, sur les instances, semble-t-il, d'Adrien Remacle, fondateur principal et directeur de la *Revue contemporaine*, Villiers se décide à présenter son *Axel* complet à cette importante publication. Malheureusement, il tombe sur Édouard Rod, qui l'éconduit[1].

C'est alors que commencent les pourparlers avec la *Jeune France*, qui nous sont assez bien connus, grâce à un lot de cinq lettres publiées par la *Revue d'Aujourd'hui* dans son premier numéro (1er février 1890). On apprend, en parcourant ces lettres, par l'intermédiaire de qui et à quelles conditions *Axel* fut cédé à la *Jeune France*. Voici, en effet, ce que Villiers écrit, le 13 octobre 1885, à M. Paul Demeny, directeur de la revue : « M. Rodolphe Darzens ayant eu la gracieuseté de me demander quelque copie pour la *Jeune France* (qui me fut toujours si favorable), j'ai eu le regret de lui dire que, publiant plusieurs volumes cet hiver, il m'était difficile de prendre sur mon temps, compté, d'écrire autre chose. Toutefois, j'avais une œuvre, *Axel*, encore manuscrite et qui représente de longs travaux. Je ne pouvais donc la céder gratuitement. Elle tiendrait, à seize pages par numéro, cinq mois de votre revue. Je veux bien vous la céder pour cent francs par livraison, mais si cette somme vous semble devoir exagérer ce que vous dépensez pour la *Jeune France*, n'en parlons plus. Je ne vous offre *Axel* à ce prix que par sympathie pour votre Revue et ses lecteurs. » Et, le 18 octobre 1885 : « J'ai reçu votre aimable lettre par l'intermédiaire de M. Rodolphe Darzens. J'accepte parfaitement les conditions relatives à la publication d'*Axel* dans la *Jeune France*[2]. »

On remarquera que Villiers, — qui, dans sa première lettre, posait à la *Jeune France* des conditions très nettes, — déclare, dans la seconde, accepter les conditions relatives à la publication d'*Axel*, ce qui semblerait indiquer qu'il y eut, de la part de la *Jeune France*, des contre-propositions, et que, par conséquent, le prix sur lequel on tomba finalement d'accord n'était pas le prix d'abord demandé.

1. D'après les *Cahiers de ma vie*, d'Adrien Remacle, toujours inédits, cités par Clerget, pp. 130-131.

2. Suivant Remacle, la rétribution à la *Jeune France* était tout à fait exceptionnelle.

Cependant, concurremment à ces pourparlers avec la *Jeune France*, M. Rodolphe Darzens, qui, à cette époque, semble s'être vraiment fait le *manager* du peu pratique Villiers de l'Isle-Adam, en poursuivait d'autres avec l'éditeur Vanier, ainsi qu'il appert par la lettre suivante, en date du 26 octobre 1885 : « Mon cher monsieur Vanier, Je suis malade, atteint d'une pleurésie, impossible d'aller vous voir. La *Jeune France* paraît le 1er novembre. Si donc l'affaire d'*Axel* vous va, passez à l'Imprimerie Alcan Lévi et demandez M. Bloch, le gérant, à qui j'en ai parlé. Si vous voulez écrire au Comte de Villiers de l'Isle-Adam, passez chez moi, je vous donnerai l'adresse que j'ai égarée[1]. » Toutefois, ces négociations ne purent aboutir et, finalement, *Axel* parut dans la *Jeune France*, comme il avait été d'abord convenu.

Le drame, cependant, était-il vraiment terminé? Pas encore.

Le numéro du 1er novembre de la *Jeune France* contient la première partie en entier; celui du 1er décembre renferme la deuxième partie (1re section de la deuxième partie définitive : *Les Veilleurs du souverain secret*); mais, dans celui de janvier, il n'y a rien, qu'un billet d'excuse de Villiers ainsi conçu : « Monsieur le Directeur, Une persistante indisposition, qui ne me permet, actuellement, aucun travail, m'oblige à vous prier de vouloir bien remettre au prochain numéro de la *Jeune France* la troisième partie de la publication d'*Axel*, attendu qu'il me serait de toute impossibilité d'en reviser les épreuves en ce moment » (16 décembre). L'excuse donnée peut être vraie; mais elle peut aussi couvrir le désir de travailler à nouveau cette troisième partie qui, comme nous le verrons, a été, de toutes, la plus souvent et la plus fortement retouchée. Le numéro du 1er février 1886 contient la troisième partie annoncée (2e et 3e sections de la 2e partie définitive); le numéro du 1er mars contient la quatrième partie (3e définitive); le numéro du 1er avril contient la première moitié de la 5e partie (4e définitive; exactement les trois premières scènes et les douze premières pages de la 4e, suivant l'édition des *Œuvres*, jusqu'à p. 241, l. 12[2]); le numéro du 1er mai ne comprend rien, mais on trouve, sur la couverture de la revue, l'avis suivant : « *Nos prochains numéros.* — Aux nouveautés que nous avons précédemment annoncées, nous ajouterons, après la fin de la cinquième partie d'*Axel*, — *que M. Villiers de l'Isle-Adam nous*

1. Cette lettre a été publiée en fin janvier 1928 par l'excellente revue *Sur la Riviera*, à qui l'on devait déjà la divulgation des lettres « à Louise » (8 janvier 1922).
2. Et non pas seulement, par conséquent, les trois premières scènes seulement, comme l'indiquent les *Œuvres complètes* (t. XI, p. 309, n. 1).

prie d'ajourner à juin, pour y faire des remaniements importants, la publication prochaine d'une légende byzantine intitulée *L'Icone*. » Le numéro du 1er juin donne enfin la seconde moitié de la cinquième et dernière partie.

Voilà donc *Axel* enfin imprimé en entier. Villiers de l'Isle-Adam va-t-il maintenant l'abandonner définitivement pour se consacrer entièrement à des œuvres nouvelles? Non, pas encore.

En effet, le 18 septembre 1886, trois mois et demi après l'achèvement de la publication de la *Jeune France*, il écrivait à son ami M. Émile Pierre : « ... Peux-tu me laisser le jour chez toi? J'allumerai Choubersky, j'y verrai clair et les choses profondes que j'ai positivement à coucher sur le vélin, dans l'*Axel* rêvé, n'étant plus troublées par les cris de ma smala, pourront être livrées dans les trois semaines aux yeux égrillards de nos semblables... » (Rougemont, p. 275.) Ainsi, malgré les « remaniements importants » de la dernière heure, l'*Axel* de la *Jeune France* n'était pas encore « l'*Axel* rêvé ». Que projetait donc Villiers en ce moment? Très probablement le fragment publié en avril 1887 par la *Revue Indépendante* (n° 6, pp. 86 à 99), sous le titre : *Le Droit au silence*, scène inédite pour *Axel*. — En note : « Deuxième partie, Le Monde tragique, sc. XIII), » et qui viendra en effet s'intercaler dans l'édition définitive où il occupera les pages 148, l. 1 à 163, l. 13 (*Œuvres*, t. IV.)

La même année 1887 voit paraître une publication assez singulière. C'est dans le *Gil Blas* du 28 juin. On y trouve l'utilisation, sous forme de nouvelle, de la fameuse « leçon de géographie » de la quatrième partie[1]. Mais, visiblement, cette publication est d'ordre purement alimentaire, et ne présente même que des variantes insignifiantes qui ne semblent guère que des fautes d'impression.

Enfin Villiers de l'Isle-Adam se décide à publier *Axel* en volume, et nous voyons reparaître en scène M. Rodolphe Darzens et l'éditeur Vanier, qui avait déjà failli publier le drame en octobre 1885. Voici la lettre que cet ami dévoué adresse au parcimonieux éditeur : « 13 novembre 1888. Mon cher Monsieur Vanier, M. le Comte Auguste de Villiers de l'Isle-Adam, en ce moment-ci chez moi, me prie de vous faire savoir qu'il ne peut vous donner *Axel* pour la faible somme que vous m'avez fait lui proposer : l'affaire se concluerait (*sic*) cependant si, pour un

1. C'est ainsi, en effet, que Villiers appelait familièrement « l'évocation lyrique des paysages où Sara veut entraîner *Axel* ». (Gustave Kahn, *Mercure de France*, 15 juillet 1922.)

tirage de *deux mille exemplaires*, vendus à un prix fixé ultérieurement, vous pouviez lui garantir la somme de 500 francs *content*. M. le Comte peut traiter à ces conditions avec deux autres maisons. Je vous prie, mon cher Monsieur Vanier, de me répondre avant la fin de la semaine (avant lundi), afin que je puisse donner l'ordre de distribuer la composition du premier acte, s'il vous était impossible d'accepter ces conditions. En cas de non-réponse, je fais distribuer dès lundi à midi[1]. »

Quelle pouvait être cette faible somme que Vanier avait prié Darzens de proposer à Villiers? Le fidèle intermédiaire a bien voulu le préciser lui-même dans une lettre à l'*Intransigeant* en date du 7 janvier 1923 : « ... C'était à l'époque où l'éditeur Léon Vanier — dont la ladrerie ingénue était célèbre — payait *cinq francs* pour posséder en toute propriété un poème de Verlaine, à la condition — me fit-il savoir au moment où j'entrai en correspondance avec lui au sujet d'*Axel* — que ce fût un sonnet d'au moins *douze vers*; mais — ajoutait-il, — M. le Comte de Villiers de l'Isle-Adam est moins connu que Verlaine, il ne pourrait par conséquent donner pour *Axel* plus de trois cents francs *content*[2]. Et il me demandait de lui faire savoir si « Monsieur le Comte » acceptait son offre... »

On apprend par une phrase de la première lettre que Villiers était en pourparlers à ce moment, pour la publication d'*Axel* en volume, avec deux autres maisons, qui lui offraient la somme demandée. Les négociations avec l'une d'entre elles devaient même être très avancées, puisqu'il est question de distribuer la composition du premier acte dans quelques jours. Sans doute s'agissait-il de la maison Quantin, qui venait précisément d'éditer les *Histoires insolites* (27 février 1888[3]), avec, au faux-titre, l'annonce suivante : « *Axel*. Pour paraître en février 1889. Paris, Quantin. »

A quelle époque la chose fut-elle décidée? Quand commença l'impression? Impossible de le dire avec certitude, dans l'état actuel de la documentation. Vraisemblablement dès les premiers mois de l'année 1888, s'il faut en croire le faux-titre des *Histoires insolites*, qui annonce *Axel* : « Pour paraître en février 1889. Paris. Quantin. » Il existe même une lettre relative à la « suite recopiée et raccordée de la *Revue Indépendante* », que M. de Rougemont avait publiée sans date et à laquelle M. Van Bever, dans

1. *Sur la Riviera*, fin janvier.

2. On voit clairement par ce passage que le « content » de la première lettre n'était qu'une reprise facétieuse de Rodolphe Darzens.

3. Rappelons toutefois que la maison Quantin était avant tout une imprimerie qui n'éditait que dans la mesure nécessaire pour alimenter ses presses.

l'édition Crès, a attribué la date de « ce 16 mars 1888 », ce qui prouverait que, à la fin de mars 1888, la première partie et les deux premiers tiers de la deuxième (définitive) étaient déjà tirés, mais ce qui obligerait ainsi à admettre que, entre ce moment et la lettre du 11 mars 1889 relative à la fin de cette deuxième partie, c'est-à-dire pendant un an, il n'y eut rien de fait, ce qui est tout de même peu vraisemblable. A moins que l'on admette que, dans la date de cette première lettre, il y ait eu, soit de la part de Villiers, soit de la part de l'éditeur, une erreur sur l'année, et qu'il faille lire « 15 mars 1889 », ce qui amènerait alors à penser que l'impression ne commença pas avant les premiers jours de cette année.

Nous possédons quelques renseignements intéressants sur les conditions matérielles dans lesquelles se fit l'édition par une lettre de Villiers au directeur de la maison Quantin en date du 12 mars 1889. On y apprend que *Axel* devait d'abord paraître dans le format ordinaire à 3 fr., 50, mais que, « pour dédommager la maison des frais de remaniements que ce livre — par exception — avait causés », le format avait été majoré et le prix de vente porté à 7 fr., 50. De fait, en examinant avec soin l'édition Quantin, on remarque que la justification, sans doute la même que celle des *Histoires insolites* (7,8 sur 13), diffère très peu des justifications courantes (*Nouveaux Contes cruels*, Calmann-Lévi, 7,2 sur 12, et *Tribulat Bonhomet*, 8 sur 12,5); la majoration de format a donc pu être obtenue simplement par changement de papier, chose toujours facile en cours d'exécution, sans aucun travail typographique supplémentaire (14 sur 22,50 au lieu de 11,50 sur 18,50 [1]).

L'indication la plus utile à retenir de cette lettre, c'est ce surplus de frais qu'avaient occasionnés les remaniements apportés au livre et qui avait amené l'éditeur, d'une part, à majorer son format et son prix de vente; l'auteur, d'autre part, à diminuer spontanément ses droits de moitié. L'édition d'*Axel* en volume était donc bien loin d'être une simple réimpression. La comparaison

1. Voici le passage essentiel de cette lettre : « Ainsi qu'il était convenu, pour dédommager la maison des frais de remaniements que ce livre — par exception — a causés, vous avez majoré le format et le prix de vente. Le volume — qu'en effet mon genre de clientèle achètera aussi bien en ces conditions — est donc porté de 3 fr., 50 à 7 fr., 50 : — ce qui, bien entendu, ainsi qu'il est d'usage en librairie et d'après notre traité, d'ailleurs, porte mes légitimes droits d'auteur à une somme plus forte que celle qui me fut versée pour le format de 3 fr., 50. Cependant, voulant aussi montrer ma bonne volonté et prendre ma part, dans les limites du très juste, de ce surplus de frais qu'a coûté mon livre, c'est seulement la moitié de mes droits que je demande, soit 250 francs. Ce qui me paraît équitable. »

des textes nous permettra tout à l'heure d'apprécier exactement les changements, qui sont en effet très importants. Notons simplement pour le moment l'impatience qui se laisse deviner chez l'imprimeur à travers certains passages des lettres conservées de Villiers : « C'est, je vous l'ai dit, la dernière feuille d'épreuves *surchargée*[1] que je donne, à cause de cette seconde partie, qui est le mélo de l'œuvre, et qui, dans sa sphère, devait n'être pas tout à fait indigne du reste[2]... Il est nécessaire qu'une épreuve de cette feuille soit encore tirée, attendu qu'il n'y aurait pas place pour la lecture des spécialistes. Seulement, j'ai tout pesé, jusqu'à la dernière virgule, je n'ai pas un zeste à changer — et je n'ai qu'à voir si c'est conforme. Voilà tout. » (11 mars 1889.) « Voici des épreuves. Elles sont un peu chargées, mais il n'y aura plus d'autres corrections. » (Sans date.) « ... Au moment de tirer, il serait bon de me communiquer la tierce générale du livre, simplement pour *vérifier* (pas autre chose, je le jure) si les corrections ont été faites. » (S. d.)

La première des lettres que nous venons de citer renferme encore des indications intéressantes. D'abord celle-ci : « A présent je considère la besogne du livre comme finie ». Elle montre bien que la partie que Villiers avait surtout l'intention de remanier, c'était la deuxième, et on verra que la comparaison des textes le justifie pleinement. Ensuite celle-ci : « Je termine la totalité de la mise en page du *Monde occulte* que j'enverrai mercredi soir ». On verra plus loin que cette expression modeste recouvrait un travail de modification non négligeable. Enfin cette dernière : « La fin dans la quinzaine. Nous pourrons paraître fin avril », confirmée le lendemain (12 mars) : « Nous paraissons fin avril », et, le 15 mars : « Le reste d'*Axel* suivra très vite cette fois, c'est certain ». On remarquera d'abord la date posée par Villiers pour la parution de son livre et qui ne dépasse pas de beaucoup l'annonce faite au faux-titre des *Histoires insolites*; ensuite le peu de temps que Villiers se donnait pour reviser la dernière partie, ce qui prouve jusqu'à l'évidence que, à ce moment du moins, Villiers ne songeait pas à modifier le dénouement.

Ainsi, au milieu du mois de mars 1889, date des dernières

1. C'est Villiers qui souligne.

2. Cette dernière feuille d'épreuves surchargée » doit représenter les p. 177 incluse à 192 incluse de l'édition Quantin; ces pages forment, en effet, un cahier et correspondent ainsi à la feuille pliée en huit de l'édition in-octavo. Or ce cahier comprend les p. 179 à 191, qui ont été ajoutées de toutes pièces, tandis que les p. 176, l. 6, à 179 étaient presque entièrement récrites. — Déjà, dans la première partie, plusieurs pages avaient été intercalées.

lettres connues relatives à la publication d'*Axel*, Villiers envisageait la parution de son œuvre pour la fin du mois d'avril. Cependant, lorsqu'il mourut, le 19 août 1889, l'impression était loin d'être achevée. Son ami Huysmans nous a laissé des renseignements précis sur l'état de l'édition à ce moment : « Cent quatre-vingt-douze pages de ce livre étaient imprimées, lorsque Villiers de l'Isle-Adam mourut. Il avait encore corrigé deux feuilles, remanié la partie d'*Axel* comprise entre la p. 193 et la p. 225, mais il ne s'était pas décidé pourtant à donner le bon à tirer aux éditeurs. Enfin, les soixante-dix dernières pages ont été retrouvées telles quelles en épreuves, à peine relues, composées sur le texte autrefois inséré dans une revue, *La Jeune France*[1]. »

Si maintenant on veut bien se rappeler les passages cités des lettres de mars et rapprocher les renseignements qu'ils donnent des indications fournies par Huysmans, on se rendra compte que, au 19 août, les choses en étaient restées à peu près exactement au point où elles en étaient au 15 mars, c'est-à-dire cinq mois auparavant. La « dernière feuille d'épreuves surchargée » (soit les pages 177 à 192) a été tirée en nouvelles épreuves, corrigée et imprimée, ainsi que la feuille précédente (p. 161 à 177), qui comprenait la majeure partie du texte de la *Revue Indépendante* et la suite raccordée. Les « deux feuilles » corrigées ensuite et la « partie d'*Axel* » remaniée, qui ont l'air de faire deux choses différentes dans la note de Huysmans, n'en font qu'une en réalité : ce sont les pages 193 à 225, c'est-à-dire les cinq dernières pages du *Monde tragique* et la première section du *Monde occulte* presque entière. Villiers ayant déjà annoncé le 11 mars qu'il « terminait la totalité de la mise en page du *Monde occulte* », il apparaît clairement que l'impression, depuis ce temps, n'avait fait presque aucun progrès.

Quelles avaient pu être les raisons de cette stagnation? D'abord, sans doute, la maladie, qui, s'aggravant sans cesse, obligea l'auteur à ralentir, puis à cesser complètement son travail; ensuite les nouvelles que la nécessité le contraignait de donner toujours aux journaux[2].

1. Appendice d'*Axel*, dans l'édition Quantin, p. 297.

2. 18 avril, *L'Amour sublime*; 10 août : *Le Meilleur Amour*; *Tribulat Bonhomet* et *L'Ève future*, reparaissant dans la *Vie populaire*, nécessitaient des corrections d'épreuves; *Les Filles de Milton*, qui, dès le 12 février 1888, étaient sur le point de paraître « chez M. Baschet, dans la Revue » (lettre à M. V.-E. Michelet, *Œuvres complètes*, p. 311), restées inachevées, ne furent publiées que le 17 février 1891. Rappelons que, cependant, cette année-là, Villiers avait « sacrifié les conférences annuelles en Belgique — ce qui *lui faisait* perdre de 1500 à 2000 fr. — uniquement pour pousser *Axel* de la façon la plus sérieuse... » (*Œuvres*, XI, p. 323, lettre à Quantin, 12 mars 1889.)

Mais la plus importante peut-être est celle que dévoile Huysmans dans le deuxième paragraphe de son *Appendice* : « Il convient de spécifier maintenant qu'à diverses reprises Villiers notifia sa ferme résolution de modifier toute la fin d'*Axel*. A sa probité de parfait artiste, des scrupules de conscience s'ajoutaient; il jugeait qu'au point de vue catholique, son livre n'était pas suffisamment orthodoxe, et il voulait que la croix intervînt dans la scène qui dénoue le drame. »

A quand pouvaient remonter ces projets de modification du dénouement? M. V.-E. Michelet m'a conté à plusieurs reprises que, dès 1886, Villiers se montrait mécontent de la fin d'*Axel* et parlait de la changer. Mais il n'a pu me spécifier s'il s'agissait du dénouement de la *Jeune France*, conservé dans l'édition Quantin, ou du dénouement primitif, antérieur aux « remaniements importants », ni non plus d'un remaniement à sens chrétien. D'autre part, les extraits de lettres cités plus haut montrent clairement que, le 15 mars 1889, Villiers ne songeait en aucune façon à retoucher son dénouement. La très probable vérité, c'est que ce projet ne prit naissance dans l'esprit de Villiers que postérieurement à la fin de mars, et il n'est pas interdit de penser que les progrès de sa maladie, le pressentiment de sa fin prochaine, joints à certains événements tels que la mort de son oncle et celle de Barbey d'Aurevilly, la fréquentation d'amis pratiquants, furent pour beaucoup dans le réveil de sentiments religieux qui aboutit à cette tentative. En tous les cas, une chose est certaine, c'est que Villiers a travaillé à ce dénouement chrétien ; on a retrouvé plusieurs fragments qui l'attestent ; Huysmans a donné le plus important dans son *Appendice*, et il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce fragment s'adapte à peu près exactement à l'endroit où Villiers avait arrêté son travail de correction des épreuves.

L'édition fut achevée, contrairement à certaines affirmations, par les soins de Huysmans seul, à travers des difficultés qu'augmentait encore le désordre régnant dans les papiers de Villiers et dont une lettre à Odilon Redon donne une idée[1].

Le 1er février, la *Revue d'Aujourd'hui* donna cinq lettres adressées par Villiers à MM. Darzens et Demeny, et relatives à la publication d'*Axel* dans la *Jeune France*. De son côté, le 1er mai, la *Nouvelle Revue* reproduisit six lettres ayant trait à la publica-

1. « May, l'associé de Quantin, — dit M. Léon Deffoux, d'après M. G. de Malherbe, — considéra qu'il fallait profiter de cette *actualité* (la mort de Villiers) pour se hâter de sortir le livre. » (*Mercure*, 15 août 1929, p. 103).

cation d'*Axel* chez Quantin. Le 17 janvier 1890, enfin, *Axel* paraissait en librairie. Le 1er juillet Remy de Gourmont, à qui avait été confiée une partie des manuscrits laissés par Villiers, publia dans la *Revue Indépendante*, sous le titre « Variantes d'*Axel* », un certain nombre de fragments retrouvés, pour la plupart relatifs au nouveau dénouement cherché par Villiers. Depuis, aucun document nouveau n'a été produit sur *Axel*.

Cette rapide histoire de la composition et de la publication d'*Axel*, — dans laquelle, malheureusement, le manque de documents laisse subsister tant d'obscurités, — montre nettement que ce drame fut le grand œuvre de Villiers. On peut affirmer qu'il occupa la vie entière de l'auteur ; celui-ci ne cessa d'y penser, d'y travailler, et ne se décida enfin à le publier, semble-t-il, que sous la pression de la nécessité qui le forçait à tirer parti de toute sa production et l'obscure sensation, peut-être, de la fin qui approchait.

V. — Axel et le théâtre.

Axel a-t-il été écrit pour le théâtre? Il existe à ce sujet des témoignages discordants.

Voici d'abord celui du regretté M. Émile Blémont, dans une lettre qu'il voulut bien m'adresser le 24 juillet 1924 : « Oui, dès l'origine, Villiers a eu l'intention de faire jouer *Axel* ; et, pour lui, la publication de son œuvre dans la *Renaissance* de 1872 était un acheminement à la représentation scénique ».

Mais M. Edmond Lepelletier affirme : « Villiers ne pensa jamais faire jouer *Axel*... Il n'avait rêvé pour son drame philosophique et fantasmagorique d'autre théâtre que celui qu'il portait en lui... » (*Article cité p. 514.*)

D'autre part, le numéro de la *Jeune France* du 1er décembre 1885, qui donnait la deuxième partie d'*Axel*, présentait, dès le début, à la suite d'une indication scénique précise, le renvoi suivant : « Est-il nécessaire de dire, ici, que cet ouvrage, malgré la forme dialoguée et les termes scéniques, *n'a jamais été conçu ni écrit pour le théâtre, pour un théâtre ou le* « monologue » *de Hamlet* : « Être ou n'être pas », *n'est plus qu'une* « longueur[1] »? *Axel* est une sorte de poème dramatique, rien de plus. »

Enfin, voici ce que dit M. Émile Pierre, ami, comme l'on sait,

1. C'est Villiers qui souligne. Le dernier membre de phrase figure déjà en note au bas d'une page de la préface de la *Révolte*, à propos des longueurs reprochées à ce drame et coupées à la représentation.

des dernières années de Villiers : « Certes, Villiers ne se serait pas refusé à une représentation d'*Axel*, si l'occasion lui en avait été donnée avec la sérieuse garantie d'une bonne interprétation. Mais quelle rude besogne on entreprendrait là, me disait-il souvent, et quel souffle n'exigerait-elle pas, *malgré toutes les coupures auxquelles il faudrait se résoudre*[1] ! »

Quelle conclusion dégager de ces textes contradictoires ?

La plus juste me paraît être celle-ci :

Villiers, quoi qu'il en dise, a bien conçu et composé, dans sa première forme, Axel pour le théâtre. La manœuvre qu'il tentait en publiant la première partie dans la *Renaissance* peut être comparée à celle qu'il avait déjà tentée avec sa première édition de *Morgane* non destinée au commerce.

Mais il renonça par la suite à son projet, peut-être à la suite d'un certain nombre d'échecs éprouvés dans des théâtres où il aurait présenté *Axel* sous sa première forme[2]. Il ne faudrait voir alors dans la note de la *Jeune France* que l'expression exagérée de sa rancune contre la conception étroite et trop strictement technique du théâtre contemporain, contre laquelle il n'a, d'ailleurs, jamais cessé de protester[3].

En conséquence de cette décision, il s'abandonna entièrement à sa fantaisie et éloigna délibérément son drame de la forme théâtrale pour le rapprocher de celle du poème dramatique, allongeant démesurément discours, récits, dialogues, et, finalement, remplaçant même la plupart des indications scéniques par des indications romanesques[4].

Cependant, tout au fond, il n'abandonnait pas l'espoir de voir « Axel » sur les planches. La note même de la *Jeune France* en contient l'aveu : «... Cet ouvrage... n'a jamais été conçu ni écrit pour le théâtre, *pour un théâtre où le « monologue » de Hamlet... n'est plus qu'une longueur* ». Il attendait une évolution du théâtre, un élargissement de la conception scénique, admettant, à côté des conflits passionnels, des joutes d'idées philosophiques. Le témoignage de M. Émile Pierre montre qu'il était

1. Cité par M. Fernand Depas, *Revue Encyclopédique* du 15 avril 1894. C'est l'auteur qui souligne.

2. Toutefois, je n'ai pu retrouver aucune trace de démarches de ce genre.

3. Voir la *Révolte* et sa préface ; — *Hamlet*, *Paul Forestier* (*Œuvres complètes*, t. XI, pp. 99 et 231).

4. En voici quelques exemples : p. 9, l. 11, *Œuvres* : « au milieu de la scène » (1872 et 1885) ; « au milieu du chœur » (1889). — p. 15, l. 20 : « derrière l'autel au fond de la scène » (1872 et 1885) ; « derrière l'autel » (1889). — p. 16, l. 17 : « L'Abbesse remonte vers le fond de la scène » (1872) : « L'Abesse remonte vers le soubassement de la chaire » (1885 et 1889).

prêt à toutes les coupures nécessaires, et qu'il n'avait pas marchandées, d'ailleurs, lors de la malheureuse représentation du *Nouveau Monde*[1].

Mais la preuve la plus certaine des intentions de Villiers me semble résider dans le fait que, vers 1885, *il rêvait d'une musique de scène pour « Axel »*. J'en tiens l'émouvant témoignage de M. Alexandre Georges, le compositeur même à qui Villiers s'adressa, et que je ne saurais assez remercier pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu répondre à mes questions : « Vers 1885, après avoir dîné dans mon restaurant habituel en face du *Petit Poucet* (la brasserie Pousset), je me dirigeai vers cette brasserie. Aussitôt entré, je m'aperçois que Villiers y était, seul à une table où nous avions l'habitude (tous ses admirateurs et amis) de le rencontrer. En m'apercevant, il dit tout bas : « Georges, vous êtes seul? » et, sur mon affirmation : « Asseyez-vous près de moi... très près de moi... » Puis il tira de sa poche une enveloppe contenant le premier acte d'*Axel*. Ce mot : *Axel*, qui résonnait si bien à mon oreille, j'avais hâte de connaître ce qu'il recouvrait... Enfin il se mit à lire des brouillons indéchiffrables que j'essayais inutilement de lire avec lui. Après la grande scène où Sara de Maupers répond à l'Archidiacre : *Non*... Villiers arrêtant sa lecture me dit, tout troublé et moi aussi... me dit : « Je vous entends, *c'est vous qui êtes au grand orgue*... Enfin, il continua sa lecture, et, arrivé à la fin de ce premier acte, il me dit : « Je vous en prie, n'en parlez à personne, » ce qui fut fait. Mais une sélection de ses admirateurs finirent par tout savoir, un peu déformé. » (25 janvier 1932.)

Rien, toutefois, de cette musique projetée n'avait encore été écrit lorsque Villiers de l'Isle-Adam mourut. Mais, dès 1886, il avait tenu à consigner lui-même ce rêve dans son *Axel*, où on lit cette curieuse indication scénique : « Harpes redisant dans l'ombre le chant des Rose-Croix. » (P. 247, l. 18, *Œuvres*.)

Aurait-il songé à une musique de scène s'il avait à jamais renoncé à voir jouer son drame?

Cependant Villiers de l'Isle-Adam était mort sans avoir pu réaliser son rêve. Heureusement, il laissait après lui un groupe d'admirateurs pieux qui recueillit son intime désir et résolut de lui donner un corps.

L'entreprise, toutefois, ne fut pas aisée.

Son histoire nous a été contée en détail dans un document qu'il

1. J'ai pu le constater sur l'exemplaire de scène qu'a bien voulu me communiquer M. V.-E. Michelet.

faut mettre tout de suite hors de pair, pour sa précision et son éloquente simplicité, parmi les nombreux articles, enthousiastes ou dénigrants, parus dans les journaux et revues au lendemain des représentations d'*Axel* : c'est une longue lettre, adressée au directeur de la *Revue Encyclopédique* par M. Fernand Depas, l'artiste qui créa le rôle de l'Archidiacre, et publiée dans le numéro du 15 avril 1893 de cette revue, à la suite d'un article de M. Camille Mauclair. Cette lettre, enrichie d'un fac-similé de la lettre à M. Émile Pierre (cf. p. 524), d'un portrait en buste de l'acteur Larochelle dans le rôle d'*Axel* et d'un portrait en pied de l'auteur dans le rôle de l'Archidiacre, nous a conservé des détails d'une intéressante précision.

Ce fut M^me^ Tola Dorian (princesse Metcherszky), poétesse et dramaturge elle-même, ancienne collaboratrice, avec Villiers, de la *Revue Indépendante*, fondatrice de la *Revue d'Aujourd'hui*, qui, dans son premier numéro, avait reproduit les lettres relatives à la publication d'*Axel* chez Quantin, ce fut M^me^ Tola Dorian qui « tenta la première de réunir les éléments conditionnels d'une représentation ».

Malheureusement, dès le début, une scission s'était faite parmi les amis de Villiers. Les uns voulaient porter *Axel* devant le grand public ; les autres, considérant le drame comme écrit uniquement pour la lecture et, d'ailleurs, comme inachevé, regardaient toute tentative de représentation comme une impiété et une trahison[1]. Partisans et adversaires de la représentation avaient également raison : Villiers se serait certainement opposé à une représentation intégrale d'*Axel*, tel qu'il l'avait laissé ; mais il aurait certainement accepté avec enthousiasme une mise à la scène d'un texte largement émondé et ramené à des proportions scéniques. Restait sans doute la difficulté de savoir où et comment pratiquer ces coupures. Il semble cependant qu'une entente en partant de ces propositions aurait pu être assez facilement réalisée, mais il apparaît bien aussi qu'aucun des deux partis ne voulait rien céder. Villiers, naturellement, en fit les frais : « M^me^ Tola Dorian se buta à une jeunesse littéraire trop respectueuse du Maître pour supporter qu'on le mît en lumière, et à des cabotins qui trahirent sa volonté[2] ».

Cependant, dès les premiers jours de 1890, un comité s'était formé dans le but de faire connaître par le théâtre l'*Axel* de Vil-

1. « L'auteur... s'il avait été encore vivant, se serait opposé, disent quelques-uns de ses amis, à ce sacrilège. » (Sarcey, *Temps*, 5 mars 1894.)
2. Jules Bois, Récitation d'*Axel* (*Gil Blas*, 28 février 1894).

liers. MM. Camille de Sainte-Croix et Rodolphe Darzens vinrent, de la part de ce comité, trouver M. Alexandre Georges et le prier de vouloir bien écrire une musique de scène. Avaient-ils eu déjà connaissance des ouvertures faites antérieurement au compositeur à ce sujet par Villiers? Se souvenaient-ils simplement que M. Alexandre Georges avait déjà écrit la musique du *Nouveau Monde*? Le musicien n'en demanda pas tant, et, enchanté de la bonne nouvelle, se mit à l'œuvre sans retard.

Sur les entrefaites, l'acteur Larochelle, fils de ce Larochelle à qui Villiers avait intenté le procès désormais célèbre à propos de *Perrinet Leclerc*, prenant pour lui le rôle écrasant d'Axel, avait réussi à constituer une troupe. « Il avait, nous dit M. Depas, sacrifié trois années à cette tâche, sans doute glorieuse, mais ingrate, et consacrait 30000 fr. à un spectacle dont il n'escomptait pas même d'unique lendemain[1]. »

Lui aussi, d'ailleurs, Larochelle avait eu à lutter contre les admirateurs trop respectueux de Villiers. On en trouve la preuve dans ce passage de la lettre de M. Fernand Depas : « J'aurais désiré clore cette lettre... sans avoir eu à parler de l'opposition violente, très semblable à du parti pris de quelques jeunes littérateurs qui n'ont voulu voir dans la représentation d'*Axel* qu'un sacrilège artistique... ». Cette opposition ne devait pas empêcher les représentations d'avoir lieu, et même avec éclat, mais elle devait cependant leur imprimer une forme particulière : « ... Les organisateurs du spectacle s'étaient... bornés, autant pour ménager toutes les susceptibilités qu'afin de marquer notre déférence, à annoncer la « récitation » d'*Axel*[2], bien qu'en réalité nous fussions décidés à jouer, aussi sobrement que possible, sans doute, mais ainsi que nous y obligeaient en quelque sorte les décors qui nous encadraient et les costumes dont nous étions revêtus. Et c'est ainsi que, convié à une simple récitation, le Tout-Paris des Lettres et des Arts a assisté à une représentation magnifique et à ce point soignée en ses moindres détails, qu'aucun théâtre n'en offrira de longtemps une semblable. A ce propos, on a parlé de tour de force. L'expression n'a rien d'exagéré, et personne ne s'est douté, par exemple, que les décors, qu'on avait fait venir d'Italie et dont l'effet fut admiré à juste titre, étaient tout simplement en papier[3]. »

1. « Et dire que cette représentation a coûté une trentaine de mille francs aux organisateurs ! » (*Temps*, 5 mars.)

2. « L'affiche portait : *récitation*, et elle qualifiait les acteurs de *récitants*. » (*Ibid.*)

3. « Il faut rendre justice à M. Larochelle, qui a monté la pièce. Il a réglé toute

« Les organisateurs avaient promis deux récitations, dont l'une, considérée comme répétition générale, était gratuitement offerte aux amis de l'auteur, aux journalistes et aux artistes, dont l'autre devait être donnée au public payant... Le produit de la représentation devait être consacré à l'œuvre de la Pouponnière fondée et dirigée par Mme Charpentier. » Ces récitations eurent lieu au Théâtre de la Gaîté Lyrique, les 26 et 27 février 1894. Les séances, comme il fallait s'y attendre, furent longues. « Cela a commencé à deux heures, dit Jules Lemaître, et s'est terminé à six heures trois quarts. » (*Débats*, 4 mars.) « La représentation, écrit Francisque Sarcey, ou récitation, avait commencé à deux heures moins un quart; il en était près de six (après la 3e partie); et les entr'actes avaient été relativement très courts... Voilà sept heures qui vont sonner! Dépêchez-vous, que diable! »

Et quel fut le succès de ces deux récitations, si longuement et si laborieusement préparées? S'il faut en croire Sarcey, « à la première (gratuite), la salle était comble; elle était vide à la seconde (payante) ». Ne retenons, pour le moment, que la première de ces deux affirmations et demandons-nous quelle fut l'attitude de ce public choisi? « Le succès, écrit M. Jacques des Gachons, a été éclatant. Lorsque M. Larochelle est venu proclamer, avec une émotion qu'il avait peine à contenir, le nom de Villiers de l'Isle-Adam, toutes les voix se sont unies dans une vive et longue acclamation. » Quant à la seconde récitation, le témoignage de Sarcey se trouve formellement contredit par celui de M. Fernand Depas qui écrit : « ... Contrairement à l'élite[1], qui avait fait grise mine, le public payant ne s'est pas lassé d'applaudir et de témoigner son enthousiasme par deux rappels après chaque partie et par trois rappels chaleureux à la fin. » Il est vrai que Sarcey, qui s'était tant ennuyé la veille, ne devait pas y être ce jour-là.

La musique de scène, « très bien exécutée », au témoignage même de M. Alexandre Georges, était dirigée par M. Paul Viardot, fils de la célèbre cantatrice.

La critique officielle, représentée par Lemaître (*Débats*) et Sarcey (*Temps*), se montra hostile et résolument fermée à cet art nouveau que représentait *Axel*. Leurs chroniques sont des monu-

cette mise en scène avec infiniment de magnificence et de goût. » (*Ibid.*) Il est curieux, d'ailleurs, de constater que les acteurs furent en général loués par les détracteurs de la pièce et critiqués par ses admirateurs.

1. Par ce mot, Fernand Depas n'entend nullement désigner les spectateurs de la première récitation, mais les représentants de la critique officielle, que le grand public considère comme l'élite.

ments, non seulement de suffisance et d'étroitesse d'esprit, mais de mauvaise foi. La première comprend deux petites colonnes et demie, dont deux à peine sont consacrées à *Axel*. Il constate le succès, mais en des termes qui méritent d'être retenus : « Je suis resté jusqu'au bout, pour voir si les autres resteraient. Ils sont restés, et ils ont applaudi plus frénétiquement que si on leur avait donné *Phèdre* ou *Othello*. » Son opinion, d'ailleurs, se résume en peu de mots : « C'était assommant et d'un vide infini ». Il a pris l'Archidiacre pour un évêque; il veut citer quelque chose qu'il a retenu, mais il donne comme une définition de l'éternité ce qui est en réalité une définition de Dieu. Il fait grâce, cependant, au premier acte, dans une certaine mesure, bien entendu ; « Soyons justes : vous goûterez dans le premier acte, en dépit de l'incontinence des discours, un assez beau dramatique de grand opéra, violent et fastueux ». A propos des chants qui continuent après le « Non », il prononce : « Cela, c'est bien[1] ». Mais, après la scène de l'in-pace : « Cela est du Rocambole majestueux ». — La chronique de Francisque Sarcey est plus copieuse. Elle remplit cinq grandes colonnes de son feuilleton. Cela ne veut pas dire qu'elle soit meilleure. L'oncle Sarcey s'amusait à faire l'âne quelquefois et il y réussissait supérieurement. Son compte rendu est une véritable pantalonnade, tout émaillée des expressions triviales dont il aimait à se servir en certaines occasions. Il n'y manque pas, bien entendu, le mot fameux qui est comme la marque de fabrique de l'auteur : « ... Si de tout ce magnifique verbiage il me souvient d'un mot, je veux être pendu ». Lui aussi fait grâce au début : « Le premier acte va encore ; *Axel* commence comme un vieux mélo », mais il ne cesse de gémir sur la longueur du spectacle et sur l'obscurité du drame : « Le troisième acte, je n'y ai rien compris du tout ». Toute la chronique, d'ailleurs, fourmille d'inexactitudes : *Axel* devient un drame en quatre tableaux, l'Archidiacre un évêque, et le compositeur : *André* George. « L'évêque pousse un ressort qui ouvre une trappe à leurs pieds... Axel connaît seul le mystère de la cachette, qui lui a été révélé par son père à son lit de mort... Axel pousse un ressort et l'on entend un grand bruit. C'est une montagne d'or qui s'écroule... J'ai cru comprendre qu'il était résolu à s'ensevelir et à se murer lui-même dans cette mystérieuse oubliette. » Visiblement, le bon Sarcey a quelque peu sommeillé pendant cette longue représentation.

1. Il est intéressant de constater que cette scène ne figure pas dans le texte de la Renaissance.

Heureusement, il y eut des comptes rendus plus chaleureux et plus compréhensifs. M. Camille Mauclair, dans la *Revue Encyclopédique*, M. Gustave Kahn, à la *Société Nouvelle*, M. Jules Bois, au *Gil Blas*, M. Pierre Veber, dans la *Revue Blanche*, écrivirent des lignes enthousiastes.

La jeunesse du Quartier Latin, qui comptait d'ardents admirateurs de Villiers, voulut avoir sa journée. « Elle sut, dit M. Alexandre Georges, faire comprendre à Larochelle qu'elle regrettait de n'avoir reçu aucune invitation, et que, sans attendre, il devrait donner *Axel* à la Gaîté Montparnasse. Le même soir (6 avril), il y avait des affiches dans tout le quartier des Écoles, annonçant l'unique représentation pour le lendemain. Ce fut simplement un triomphe. Toute cette jeunesse avait envahi le théâtre de bas en haut, et l'enthousiasme fut si spontané, si ardent, qu'elle demanda le *bis* non d'une scène, mais de toute la quatrième partie : « Le monde passionnel... » Ah! si ce cher et grand Villiers avait pu voir cette exaltation pour son chef-d'œuvre, il aurait vécu dix ans de plus. »

Une question reste à élucider au sujet de l'accompagnement musical.

La musique de scène du *Nouveau Monde*, pour les représentations données au Théâtre des Nations en 1883, avait été déjà — nous l'avons dit — écrite par M. Alexandre Georges. Mais elle utilisait deux mélodies composées par Villiers de l'Isle-Adam lui-même : l'une pour le chant d'adieu des émigrants au lever du rideau (« Adieu, prairie... »), l'autre pour la séparation de lady et de lord Cecil (scène II de l'acte V : « Le soir, au fond des grandes allées... »). Cette dernière, d'ailleurs, n'était autre que la mélodie, célèbre parmi les amis de Villiers, conçue par le poète pour le sonnet de Baudelaire : *La Mort des Amants*[1].

En est-il de même pour la musique d'*Axel*? Ne repose-t-elle pas, elle aussi, sur quelque thème imaginé par Villiers de l'Isle-Adam lui-même? Ce « Chant des Rose-Croix », en particulier, mentionné par lui déjà dans la *Jeune France*, n'était-ce pas une de ses trouvailles? J'ai posé la question à M. Alexandre Georges, qui a bien voulu me répondre avec une parfaite netteté : « Villiers n'a rien écrit musicalement pour *Axel*. Le Chant des Rose-Croix a été fait de toutes pièces par moi. Il est exposé dans le milieu du *Monde Religieux*, puis il est développé dans le *Monde Tragique*, il commence le *Monde Passionnel* et, de ses assises légères, il soutient toute la sensibilité passionnelle du prélude. »

1. Voir *Nouveau Monde*, édition Crès, Appendice.

La musique de scène a été éditée par la maison Rouart-Lerolle (15, rue d'Astorg, Paris, 8e).

« *Axel* a été monté après la guerre en Rhénanie et à Coblence, par une troupe allemande. Le chef d'orchestre allemand avait exprimé le désir d'aller jusqu'à Berlin pour faire jouer *Axel* sur une grande scène, mais M. Tirard, gouverneur de la Rhénanie, refusa, devant l'obstruction des nationalistes allemands qui avaient commencé à susciter des obstacles[1]. »

VI. — Évolution du texte.

A. — *Lignes générales.*

Si nous comparons, pour chaque partie, la première et la dernière version connues, nous arrivons à ces conclusions :

Les modifications intéressant presque uniquement le style sont fréquentes. Il n'y a qu'un seul exemple de suppression, de quatre ou cinq lignes (p. 74, l. 15-16, *Œuvres*). Les additions sont de beaucoup les plus nombreuses, allant d'un mot à quinze pages.

Pour la première partie, elles montent environ à neuf pages (en prenant pour base l'édition des *Œuvres*), un peu plus nombreuses en 1885 qu'en 1889. Le grand discours de l'Archidiacre, qui, dans la version définitive, compte sept pages, a été augmenté en tout de trois pages, c'est-à-dire presque doublé. Ce développement se répartit à peu près par moitié entre les versions de 1885 et 1889. Un nouveau discours d'une page et demie a été placé dans la bouche de l'Archidiacre en 1885 sur la vanité de l'éloquence. Seul, le dernier discours de l'Archidiacre n'a pas été développé.

La deuxième partie, entre 1885 et 1889, a été augmentée de trente-deux pages environ, dont un bloc de quinze pages et demie (c'est le *Droit au Silence*), et un autre bloc de onze pages, presque entièrement constitué par un discours d'Axel sans aucune interruption, sur les moyens de défense du burg.

La troisième partie a été augmentée de six pages (sur 28, texte définitif), presque uniquement en 1889.

La quatrième partie, non revue par Villiers, ne présente aucune addition, mais seulement un petit nombre de corrections de peu d'importance.

En additionnant ces développements divers, on aboutit à cette conclusion que *Axel* a été amplifié de 47 pages environ dans l'édi-

1. Communiqué par M. Alexandre Georges.

tion des *Œuvres*. Cette édition comprenant 258 pages de texte, défalcation faite des blancs, le drame se trouve avoir été augmenté de *plus d'un sixième*.

Encore, dans cette estimation, ne tient-on pas compte du développement du *Récit de Herr Zacharias*, impossible à apprécier, faute de documents, mais qui a dû être considérable, puisqu'il a légitimé, en partie du moins, la scission de la deuxième partie primitive en trois. Certainement le dialogue d'Axel et du Commandeur avait dû être développé déjà avant 1885 dans des proportions analogues.

B. — *Présentation.*

Le titre n'a jamais varié.

Mais il n'en est pas de même du sous-titre.

Dans la *Renaissance*, on lit : « Tragédie en trois parties.

Dans la *Jeune France*, sur la couverture de la revue, on n'aperçoit aucun sous-titre pour les deux premières livraisons. Toutefois, au début de la deuxième livraison, après les mots : « ...deuxième plan » (*Œuvres*, p. 62, l. 6), il y a un renvoi, avec une note, déjà citée (p. 530) et dont nous rappelons seulement les derniers mots : « *Axel* est une sorte de poème dramatique, rien de plus ». Sans doute faut-il voir, dans cette note tardive, une réponse de l'auteur à des questions ou à des critiques de lecteurs ou d'amis, qui avaient pu s'étonner de certaines particularités remarquées au cours de la première partie (par exemple, la longueur et le caractère abstrait du discours de l'Archidiacre). Quoi qu'il en soit, aucun sous-titre ne figure encore sur la couverture de la troisième livraison, qui, d'ailleurs, ne contient qu'un billet d'excuse de Villiers. L'expression « poème dramatique » ne commence à paraître sur la couverture qu'à partir de la quatrième livraison (février 1886), avec dès lors indication des parties : février, troisième partie; mars, quatrième partie; avril, cinquième partie; en mai, pas de livraison d'*Axel*; juin, fin.

Dans l'édition Quantin, le sous-titre a de nouveau disparu.

C. — *Division en parties.*

Dans la *Renaissance*, disions-nous tout à l'heure, *Axel* est présenté comme une « Tragédie en trois parties ».

Le fragment donné dans la *Vie Artistique* est intitulé : troisième partie, et s'identifie avec la troisième partie du texte définitif, ce qui suppose à cette époque au moins quatre parties.

Dans la *Jeune France*, le nombre des parties passe à cinq.

Dans l'édition Quantin, enfin, il revient à quatre, malgré les additions considérables dont nous aurons à reparler bientôt.

D. — *Titres.*

Dans la *Renaissance*, la première partie ne porte pas de titre.

Dans la *Vie Artistique*, la troisième partie porte déjà son titre définitif : *Le Monde occulte.*

Dans la *Jeune France*, la première partie porte son titre définitif : *Le Monde religieux*; la deuxième est intitulée : *Les Veilleurs du souverain secret*; la troisième : *Le Monde tragique*; les quatrième et cinquième (troisième et quatrième définitives) : *Le Monde occulte* et *Le Monde passionnel.*

Dans l'édition Quantin, quatre parties : *Monde religieux*, *Monde tragique*, *Monde occulte*, *Monde passionnel.*

E. — *Les épigraphes.*

Dans la *Renaissance*, il y a une épigraphe : « Et compelle intrare... » (N. T.) Mais cette épigraphe se trouve placée entre le sous-titre : *Trayédie en trois parties*, et l'indication : *Première partie.* Ce qui donne à penser que, à cette époque du moins, dans l'esprit de Villiers, cette épigraphe s'appliquait à la pièce tout entière.

Dans la *Vie Artistique*, la troisième partie ne porte pas d'épigraphe.

Dans la *Jeune France*, la première partie seule porte une épigraphe. C'est celle de la *Renaissance*, mais traduite cette fois : « ... Et forcez-les d'entrer. » (Nouveau Testament.) Elle a passé aussi après l'indication « Première partie », ce qui restreint son application.

Dans l'édition Quantin, les trois premières parties portent des épigraphes. La quatrième seule n'en a pas. La raison en est sans doute que cette partie n'a paru qu'après la mort de Villiers et n'a pu, par conséquent, être revisée par lui. La première de ces épigraphes, signée simplement de Lamartine, appartient aux *Premières Méditations* (La Semaine sainte à La Roche-Guyon, strophe IV). Elle est très curieuse, en ce sens qu'elle ne peut être comprise que dans une acception ironique et accentue ainsi la tendance antimonastique, sinon même antichrétienne de l'œuvre. La troisième a été reprise par Pierre Louys dans son *Journal*

intime, sans qu'on puisse savoir si c'est à Villiers qu'il l'a empruntée.

F. *La subdivision en sections.*

Cette subdivision n'apparaît que dans l'édition Quantin.

Chaque partie en compte deux, sauf la deuxième qui en présente trois, de sorte que la *Table des Matières* se présente de la manière suivante :

PREMIÈRE PARTIE. — *Le Monde religieux.*
Première section. — ... et forcez-les d'entrer.
Deuxième section. — La Renonciatrice.
DEUXIÈME PARTIE. — *Le Monde tragique.*
Première section. — Les Veilleurs du souverain secret.
Deuxième section. — Le Récit de Herr Zacharias.
Troisième section. — L'Exterminateur.
TROISIÈME PARTIE. — *Le Monde occulte.*
Première section. — Au seuil.
Deuxième section. — Le Renonciateur.
QUATRIÈME PARTIE.
Première section. — L'Épreuve par l'or et par l'amour.
Deuxième section. — L'Option suprême.

On aura remarqué que l'ancienne épigraphe de la pièce, puis de la première partie, se trouve maintenant appliquée comme titre à la première section de cette partie, ce qui en restreint encore la portée. D'autre part, c'est le titre de la deuxième partie de la *Jeune France* qui a fourni celui de la première section de cette partie.

Ces subdivisions ne coïncident pas toujours avec des commencements de scènes.

Ainsi la deuxième section de la première partie coupe en deux la scène VII. Dans la deuxième partie, la deuxième section est comptée par Villiers comme coïncidant avec le début de la scène VII et prend la place de cette indication, qui existait dans la *Jeune France*[1]. Un changement de scène, à cet endroit, n'a, d'ailleurs, aucune raison d'être, puisqu'aucun personnage n'entre ni ne sort; ce qui revient à dire que cette section coupe la scène VI près de son début. Dans la troisième partie, la deuxième section coupe tout près de la fin la scène I, d'ailleurs très longue, qui constitue presque à elle seule cette partie. Dans la quatrième partie, la deuxième section coupe tout près de son début la cinquième et dernière scène.

1. La revue porte même : « Scène septième (*suite*) »; ce qui est inexplicable, la scène précédente portant le numéro VI.

Ces subdivisions ont donc été établies du point de vue du sens, sans souci de la division en scènes. Elles ne sont motivées non plus par aucun changement de décor. Leur principal but semble être d'éclairer l'œuvre en accusant des antithèses et des symétries : « ... Et forcez-les d'entrer » (1re partie, 1re section); « Au seuil » (3e part., 1re sect.[1]); — « La Renonciatrice » (1re part., 2e sect.); « Le Renonciateur » (3e part., 2e sect.); ou, en mettant en lumière certaines idées essentielles : « L'Épreuve par l'or et par l'amour », « L'Option suprême » (4e part., 1re et 2e sect.).

VII. — L' « Axel » primitif.

Telles sont les indications fournies par l'étude comparée des différentes publications d'*Axel*.

Quelles lumières peuvent-elles nous apporter sur l'aspect primitif du drame, le *Ur-Axel* comme diraient les Allemands ?

Quelle idée, en particulier, convient-il de se faire d'un *Axel* en trois parties ?

La première et la dernière parties, tout en se développant, n'ont pas subi de changement essentiel. Mais la deuxième et la troisième, malgré la masse considérable qu'elles forment actuellement, n'en devaient primitivement constituer qu'une : la deuxième primitive. C'est ce que prouvent clairement, d'abord la *Vie Artistique* (octobre 1882), où le fragment donné (qui coïncide exactement avec la troisième partie définitive) commence ainsi : « *Axel* (étude). Troisième partie : Le monde occulte. Une haute salle dans un bourg (*sic*) fortifié de l'Allemagne septentrionale. Scène XII » ; ensuite la *Jeune France*, où la partie correspondante commence par l'indication : « Scène onzième (*suite*)[2] ». Le fait n'a d'ailleurs rien que de très naturel, car, entre les deuxième et troisième parties définitives, non seulement il n'y a pas de changement de lieu, mais il n'existe même aucun intervalle de temps. Remarquons toutefois que l'indication de la *Vie Artistique* montre clairement que la coupure était déjà faite en 1882. La raison en était

1. Soulignons la valeur particulière de cette antithèse, qu'on peut traduire ainsi : « A l'entrée du Monde religieux : Contrainte ; à l'entrée du Monde occulte : Liberté ». Détail qui accentue encore la signification antichrétienne de l'œuvre. Comparez encore, 1re partie : « Qu'espères-tu ? L'éviction de ce monastère ? Non, insensée, tu ne sortiras pas » (p. 51, l. 21-23); 3me partie : « Une seule parole d'indifférence ou de courroux et je t'aurai pour jamais quitté » (p. 211, l. 18-19). Donc, pour sortir du Monde religieux, contrainte à vaincre ; pour sortir du Monde occulte, liberté.

2. La première de ces indications seule est en accord avec les précédentes divisions scéniques, telles que nous les voyons dans la *Jeune France*. La dernière scène indiquée est en effet la scène XI (coïncidant avec la scène XI du texte définitif, p. 132, voir plus bas) ; mais un personnage nouveau a fait son entrée : c'est Janus, et cinq acteurs en scène sont sortis : Ukko et les trois serviteurs militaires, emportant

probablement l'ampleur prise par la scène VII (le récit de Herr Zaccharias), entièrement écrite en 1877, à Bordeaux, s'il faut en croire Du Pontavice. Peut-être fut-ce un développement analogue donné au grand dialogue d'Axel et du Commandeur qui détermina la nouvelle division de 1885, que l'introduction des sections amena plus tard l'auteur à supprimer.

Mais qu'était au juste cette deuxième partie primitive ?

On pourrait espérer trouver quelques indications à ce sujet en scrutant le sous-titre et la liste des personnages dans la *Renaissance*.

Le sous-titre classique « tragédie » semble bien indiquer un drame entièrement sérieux, sans aucun mélange d'éléments comiques. Or, il existe des éléments de ce genre dans l'*Axel* de 1885 et dans celui de 1889. Il est possible qu'ils aient été ajoutés.

La liste des personnages est laconique et incomplète. Elle donne simplement : côté hommes : Axel, Maître Janus, l'Archidiacre, Zacharie ; côté femmes : Sara, l'Abbesse, Sœur Aloyse. Une telle liste, à un tel endroit, est surprenante. Quel besoin avait Villiers d'inscrire là des personnages comme Axel, Maître Janus, Zacharie, qui ne figureront que dans les parties suivantes ? Cependant, s'il les a inscrits, c'est qu'il a voulu donner une certaine vue de la pièce tout entière. S'il est vrai, en particulier, comme le disait M. Émile Blémont, que la publication de la première partie d'*Axel* dans la *Renaissance* avait pour but principal de faciliter la représentation de la pièce, la liste des personnages devait

le corps du Commandeur. La deuxième partie, dans l'édition définitive comme dans la *Jeune France*, devrait donc être arrêtée (p. 184, l. 23), et, tout ce qui suit, reporté au commencement de la troisième. Il faut donc bien lire, en tête de la troisième partie : scène XII, comme dans la *Vie Artistique*, et non scène XI (*suite*), comme dans la *Jeune France*. Ce qui le prouve, de surplus, c'est que la scène suivante (scène II du texte définitif, p. 214) est numérotée scène XIII. — Il est curieux de constater que, dans cette même version de la *Jeune France*, Villiers a déjà commis une erreur analogue. Voulant déterminer une partie nouvelle au début du récit de Her Zaccharias, il écrit : scène VII (*suite*), alors qu'il devrait écrire scène VI (*suite*). Dans l'édition définitive, comme il place un titre nouveau à cet endroit, il n'écrit plus aucun numéro, mais il continue à compter VII, quoiqu'il n'y ait ni entrée ni sortie, et la scène qui suit est numérotée VIII nul. Il établit, pages 132 et 133, deux nouvelles divisions qui sont légitimes, ce qui porte à XIII le nombre des scènes de la deuxième partie, nombre qu'il faut ramener à XII, puisque le VII tombe à faux. Dans l'édition des *Œuvres complètes*, au *Mercure de France*, cette erreur a été corrigée, mais sans avertissement ; de même aussi qu'on a supprimé sans avertissement le mode de numérotation adopté par Villiers pour les sections : § 2, § 3... pour le remplacer simplement par des chiffres romain II, III... Et il en est de même malheureusement dans tous les volumes de cette édition, même lorsqu'il s'agit de changements de textes, d'après des corrections manuscrites effectuées par Villiers sur des exemplaires imprimés.

viser à renseigner sur le nombre d'acteurs nécessaires. Mais, alors, pourquoi n'y trouve-t-on ni le trio Gotthold-Hartwig-Miklaus, ni Ukko, ni surtout le Commandeur? On objectera peut-être que Sœur Calixte et Sœur Laudation, qui existent pourtant dans la *Renaissance*, ne sont pas non plus portées sur la liste, et que, évidemment, Villiers n'a voulu indiquer que les personnages essentiels. Passe pour Gotthold-Hartwig-Miklaus et Ukko, mais peut-on considérer le Commandeur comme un personnage accessoire, plus accessoire que Zacharie? La question est grave. Faut-il donc imaginer un *Axel* où n'existeraient ni le trio Gotthold-Hartwig-Miklaus, ni Ukko, ni surtout le Commandeur? Les éléments font défaut pour étayer une aussi forte supposition. Remarquons toutefois que la suppression de ces personnages ne rend nullement le drame impossible. On peut supposer qu'Axel, avant ce soir, n'a jamais rien su du trésor; que c'est aujourd'hui, pour la première fois, que Zacharie lui en révèle l'existence, et le conjure, au nom du prestige de sa race, de le rechercher; que cette seule révélation bouleverse Axel et provoque la crise qui l'amène à se séparer de Janus. La première scène de la quatrième partie serait supprimée, mais le drame n'en souffrirait pas. On pourrait même adopter une solution intermédiaire, et supprimer seulement le Commandeur en conservant les trois vétérans pour les commodités de l'exposition et l'animation du château. Une telle hypothèse présenterait même un grand avantage : celui d'alléger considérablement la deuxième partie et de faciliter sa fusion avec la troisième, en lui conservant des proportions en rapport avec celles de la première. Mais il ne faut pas oublier que c'est seulement une hypothèse. Cet acte, qui est central, manquerait peut-être un peu trop, dans cette conception, de l'élément dramatique représenté dans la première par la contrainte exercée sur Sara, et, dans la dernière, par le conflit de Sara et d'Axel.

La division en quatre parties, puis en cinq, puis de nouveau en quatre n'a donc été légitimée que par les développements de plus en plus considérables accordés à la deuxième partie primitive, et les remarques que nous venons de faire sur les divisions scéniques montrent bien que, jusqu'au dernier moment, Villiers se rendait parfaitement compte de ce que ces divisions présentaient d'artificiel. Une chose est certaine en tout cas, c'est que, pour se faire une idée approchée de la deuxième partie primitive, il faut réunir les deuxième et troisième parties actuelles, en en retranchant toutes les additions que nous avons signalées, et, de plus,

probablement, une notable partie du récit de Herr Zaccharias.

Est-il possible maintenant de former quelques conjectures plausibles sur le dessin primitif de la dernière partie ? Peut-être. Pour arriver à ce but, deux éléments seulement sont à retenir : 1° l'arrêt de la publication pendant un mois pour « remaniements importants » ; 2° le témoignage de M. V.-E. Michelet, disant que, déjà en 1886, Villiers n'était pas content du dénouement et voulait le changer. Le premier de ces éléments montre clairement que la deuxième moitié seule du *Monde passionnel* a subi des modifications importantes ; le second renferme des éléments de vague qu'il convient de remarquer et qui en restreignent la valeur : on ne sait s'il s'agit du dénouement antérieur aux « remaniements importants » et modifié seulement en mai, ou du dénouement de la *Jeune France*, que Villiers tenta de refaire dans le sens chrétien en 1889. On a souvent critiqué le dénouement de la *Jeune France*, devenu définitif, et cela pour deux raisons : parce qu'il est décevant et parce qu'il est hybride. Décevant, dit-on, parce qu'il ne répond pas à l'annonce d'une religion nouvelle que fait Janus au troisième acte, et qu'on ne peut rien fonder sur le suicide ; hybride, parce que, tout en étant d'un pessimisme désespéré, il est contredit par les réflexions chrétiennes de l'auteur. La réponse peut être celle-ci : ou bien le dénouement d'*Axel* devait consister, en effet, dans la fondation d'une religion nouvelle, qui aurait été une synthèse de l'occultisme et du catholicisme (synthèse que tentera plus tard Péladan[1]), et Villiers, impuissant à le réaliser, l'aurait remplacé par un dénouement provisoire et postiche, le dénouement classique des drames romantiques, le suicide ; ou bien le dénouement de la *Jeune France* est bien le dénouement primitif et voulu par Villiers ; mais, en 1886 déjà, — époque où il fréquentait assidûment Barbey d'Aurevilly, Huysmans et Léon Bloy, — Villiers en désapprouvait le pessimisme antichrétien et voulut l'effacer. Incapable d'y réussir, il ajouta du moins les lignes 23 de 294 à 5 de 295, qui sont tout à fait inutiles à l'action, qui donnent seules au dénouement son caractère hybride et qui n'ont pas d'autre sens possible que de dégager pour ainsi dire la responsabilité de l'auteur, en précisant avec netteté la position actuelle de sa pensée. De cette époque aussi, très probablement, date l'*Invitation aux voyages*, « la leçon de géographie », comme disait Villiers, qu'il récitait partout alors, avec l'enthousiasme qu'il ne donnait qu'à ses œuvres nouvelles.

1. Voir particulièrement *Comment on devient mage* (1891).

On voit ainsi clairement tout ce que le développement pléthorique de la deuxième partie primitive a enlevé de netteté à l'ensemble. Le premier drame (trilogie, si l'on veut) présentait un dessin autrement net, qu'on pouvait schématiser ainsi :

I — Sara

II — Axel

III

Rencontre

Double épreuve

Option.

On voit aussi combien peut contribuer à égarer le chercheur l'indication de la *Renaissance* : « Nous en donnons la première partie, *qui est un véritable prologue* ». La première partie n'a rien d'un prologue. Elle pouvait être, dès le début, moins chargée de matière que la deuxième, mais elle lui est exactement parallèle. Toutes les deux sont les colonnes d'un temple, dont la troisième constitue le fronton resplendissant.

E. Drougard.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GEORGES ET DE MADELEINE DE SCUDÉRY

(*Supplément.*)

A la suite de la publication, dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (avril-décembre 1933) de notre *Bibliographie des œuvres de Georges et de Madeleine de Scudéry*, nous avons reçu une intéressante communication de M. Henri David, de l'Université de Chicago. Notre confrère nous envoie la collation précise de trois traductions anglaises des romans de Madeleine de Scudéry, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Chicago et dont nous n'avions pas trouvé d'exemplaire en France. Que M. Henri David veuille bien trouver ici nos sincères remerciements pour l'envoi de ses précieux renseignements, dont je tiens à faire profiter les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* qu'auraient pu intéresser ma *Bibliographie*.

I. — *Ibrahim.*

La traduction anglaise d'*Ibrahim ou l'Illustre Bassa*, signalée par Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 250, avait été indiquée par nous sous le n° 100 de notre *Bibliographie*. En voici la description que m'a adressée M. Henri David :

IBRAHIM, | OR THE | ILLUSTROUS | BASSA. | The whole Work, | In Four Parts. | Written in FRENCH by *Monsieur de Scudery* | AND NOW ENGLISHED | BY | HENRY | COGAN, | Gent. | LONDON | Printed by *J. R.* and are to be sold by *Peter Parker*, at his Shop at the *Leg* and | *Star* over against the Royal Exchange, and *Thomas Guy*, | at the Corner-Shop of *Little-Lumbardstreet* and | *Cornhill*, 1674. In-f°, 391 p. (Dédidace, 2 p. Préface, 6 p.).

II. — *Clélie.*

Nous avions, sous le n° 114 de notre *Bibliographie*, décrit une traduction anglaise de la *Clélie* de 1655, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. M. Henri David nous envoie la des-

cription suivante d'une traduction parue à Londres en 1678 et qui n'est vraisemblablement qu'une réimpression de celle de 1655. Elle prouve cependant le succès durable, même au delà de nos frontières, des romans à clef de Madeleine de Scudéry.

CLELIA | AN | EXCELLENT | NEW | ROMANCE : | DEDICATED TO | *MADEMOISELLE DE LONGUEVILLE.* | The First Part | Written in *French* by the Exquisite Pen of *Monsieur de Scudery,* | Governour of *Nostredame de la Gard.* | LONDON | Printed and are to be sold by *H. Herringman, D. Newman,* | *T. Cockerel, S. Heyrick, W. Cadman, S. Loundes,* | *G. Marriot, W. Crook* and *C. Smith.* 1678. In-f°.

TO THE | LADIES (2 pp.).

THE | AUTHORS DEDICATION | TO | MADEMOISELLE | DE | LONGUEVILLE (2 pp.).

Book I, 1-64 pp.; Book II, 65-109 pp.; Book III, 110-146 pp. The SECOND PART (précédé de ce qu'il y a ci-dessus avant « The FIRST PART »); immédiatement suivi de : LONDON | Printed for *Dorman Newman* and *Thomas Cockerel* 1678 (pp. 147-148), (p. 149 :) TO MY | HONOURED LADY, | THE LADY | Dorothy Heale (2 pp., 149-150).

P. 151. CLELIA | The Second Part | Book I, 151-221. The Third Part. (Même disposition que ci-dessus. Mais c'est une erreur, car ce qui suit est le livre II de la 1re partie.)

P. 222. — TO THE | ACCOMPLISH'D LADY, | THE LADY CONSTANCE ENYON. (Signée :) *F. Davies.* (2 pp.)

P. 223. — CLELIA : The Second Part | Book II (pp. 223-275).

P. 276. — CLELIA : The Second Part | Book III (pp. 276-327).

P. 329. — THE THIRD PART (même disposition que ci-dessus).

P. 331. — TO THE | ACCOMPLISH'D LADY, | THE LADY CONSTANCE ENYON (signée) *F. Davies.*

P. 217. — (Erreur, au lieu de p. 333). CLELIA : The Third Part | Book I (pp. 217-277), p. 278 blanche.

P. 279. — CLELIA : The Third Part | Book II (pp. 279-359).

P. 359. — Indication en haut de page de Book III (mais c'est la fin de Book II).

P. 360. — The History of | *ARTELISA, MELICRATES, LISIDAS, CALIANTES,* and *ALCIMEDES* (pp. 360-395).

P. 397. — CLELIA | AN EXCELLENT | NEW | ROMANCE | The Fourth Volume. Written in *FRENCH* by the Exquisite Pen of | *Monsieur de SCUDERY,* Governor of *Nostre-* | *Dame de la Garde.* | Rendered into English by *G. H.* | *LONDON;* | Printed for *Dorman Newman,* and *Tho. Cockerill,* at the Kings Arms | in the *Poultry,* and at the *Atlas* in *Cornill,* 1677.

P. 399. — To the Right Worshipful, | The Lady Mary S. Quintin.

The First *BOOK* (401-473) : *CLELIA.* A Romance History.

The Second *BOOK* (475-544) : *Id.* (de 545 à 552, rien.)

The Third *BOOK* (553-587) : *CLELIA.* A new Romance.

P. 589. — THE | Fifth and Last | VOLUME | of | CLELIA, | THAT EXCELLENT | New Romance : | Being the CONCLUSION of the Whole | WORK. | Written in French | By the Exquisite Pen of *Mounsieur de SCUDERY* | Governour of *Nostredame de la Garde.* | Rendered into English by *G. H.* | *LONDON* | Printed for *Henry Herringman,* ot the Anchor in the Lower | Walk of the *New Exchange,* 1677.

P. 591. — TO THE | RIGHT HONORABLE | ELIZABETH | Countess of *RIVERS* (signée) *G. Havers.*

P. 593. — CLELIA | A New Romance | The Fifth and Last PART | *The First* BOOK (pp. 593-651).

PP. 653-695. — CLELIA : | The Fifth and Last Part BOOK II.
PP. 697-736. — (De même) BOOK III.

III. — *Almahide.*

La traduction anglaise de 1677, que nous décrivons ci-dessous d'après M. Henri David, avait déjà été signalée par Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 250, et par nous-même (n° 119). Nous avions dit, à tort, que l'existence nous en paraissait improbable.

ALMAHIDE | OR, THE | Captive Queen. | An Excellent New | ROMANCE, | Never before in English. | The Whole Work. | *Written in French by the Accurate Pen of* Monsieur de | Scudery *Governour of* Nostre Dame. | Done into English by *J. Phillips* Gent. | Licensed, *March* 8. 1675/6 *H. Oldenburgh.* | LONDON, | Printed by *J. M.* for *Thomas Dring* at the *Harrow* at the Corner Shop at *Chancery-Lane* end in Fleetstreet. | MDCLXXVII | In-f°. (Dédicace 2 pp.) TO THE | HONORABLE | Thomas Thynn Esq.; First part 225 pp. Part II, 267 pp.

Part III, Book I, 107 pp. Book II, Book III, 76 pp.

Georges Mongrédien.

CONJECTURE SUR UN VERS DE MOLIÈRE
REMARQUES ET CONJECTURES
SUR QUELQUES PASSAGES DE DIDEROT

Conjecture sur un vers de Molière.

(*L'Étourdi*, III, III, v. 1026).

Il peut sembler téméraire de vouloir déceler encore dans Molière une coquille qu'aucune édition n'a relevée, pas même l'édition des Grands Écrivains. Il est vrai qu'ici la coquille ne serait pas importante, et qu'elle n'est rien moins que certaine.

On lit dans l'édition originale (1663) et dans toutes :

LÉANDRE.

Ce que j'avance ici me vient de bonne part.

LÉLIE.

Quiconque vous l'a dit est un lâche, un pendard :
On ne peut imposer de tache à cette fille ;
Je connais bien son cœur.

LÉANDRE.

Mais, enfin, Mascarille
D'un semblable procès est juge compétent.
C'est lui qui la condamne.

LÉLIE.

Oui ?

LÉANDRE.

Lui-même.

LÉLIE.

Il prétend.
D'une fille d'honneur insolemment médire, etc.

La réplique monosyllabique *Oui?* n'est pas sans surprendre un peu. Nous ne croyons pas qu'on trouve d'autres exemples d'un pareil emploi du *oui* interrogatif dans Molière, ni dans la langue du siècle en général.

On peut donc conjecturer que *Oui?* est une coquille — typographiquement très naturelle — pour *Qui?* Ce pronom ne semble-t-il pas plus coulant?

Il serait permis encore de supposer *Lui?*, mais peut-être avec moins de vraisemblance.

Remarques et conjectures sur quelques passages de Diderot.

A propos du titre de l' « Entretien entre d'Alembert et Diderot ».

L'édition originale (1831), faite, on le sait, d'après un manuscrit laissé par Grimm et aujourd'hui disparu, donne, comme toutes les éditions, le titre connu : *Entretien entre d'Alembert et Diderot.*

Or, il existe à la Bibliothèque Nationale un manuscrit de cet opuscule (*n. a*, 4200); cette copie, qui semble provenir de la « boutique » de Grimm, ne diffère presque pas de l'édition originale. Toutefois, le premier entretien y porte ce titre : *Suite d'un entretien entre d'Alembert et Diderot*[1]. Il s'agit bien du même opuscule; le dernier entretien, celui que les éditions appellent *Suite de l'Entretien*, s'intitule dans le manuscrit : *Fin de l'Entretien précédent.*

Qu'il ait été rejeté ou non par Diderot, le titre du manuscrit de la Bibliothèque Nationale semble authentique : en général, si l'on peut se tromper au cours d'un travail de copie, on ne se trompe pas sur le titre; aussi bien, cette copie est consciencieuse.

On voit les conséquences. Y aurait-il eu entre d'Alembert et Diderot deux entretiens, dont le second seul nous serait parvenu? Un premier entretien a pu exister sur le papier, ou, du moins, à l'état de projet dans la tête bouillante de Diderot; ou encore (c'est peu vraisemblable) il peut s'agir d'une conversation réelle, voire fictive, que Diderot n'ait jamais songé à noter.

Sur quoi pouvait-il rouler? Relisons les premières lignes de l'Entretien que nous avons :

D'ALEMBERT.

J'avoue qu'un Être qui existe quelque part et qui ne correspond à aucun point de l'espace; un Être qui est inétendu et qui occupe de l'étendue; qui est tout entier sous chaque partie de cette étendue; qui diffère essentiellement de la matière et qui lui est uni; qui la suit et qui la meut sans se mouvoir; qui agit sur elle et qui en subit toutes les vicissitudes; un Être dont je n'ai pas la moindre idée; un Être d'une nature aussi contradictoire est difficile à admettre. Mais d'autres obscurités attendent celui qui la rejette; car, enfin cette sensibilité que vous lui substituez, si c'est une qualité générale et essentielle de la matière, il faut que la pierre sente...

La première phrase semble vraiment résumer, conclure un précédent entretien, sur l'existence de Dieu, entre d'Alembert, déiste, et Diderot, à ce moment (1769) athée. Dans cette discussion, d'Alembert aurait eu le dessous; mais ici il contre-attaquerait.

A l'appui de cette conjecture, une observation est permise, étant donné le réalisme des dialogues de Diderot. D'Alembert rentrera chez

1. Même titre, dans le manuscrit offert sans succès, en 1817, par Mme Dufour de Villeneuve à Mme de Vandeul et dont on perd la trace à la mort de Mme de Villeneuve ; quant au troisième entretien, nous ne savons quel titre il portait dans ce manuscrit, ni même s'il y figurait.

lui, épuisé, après toute une soirée d'entretiens métaphysiques. Or l'Entretien que nous possédons ne correspond pas à plus d'une heure de conversation.

Mais il est un document qui semble contredire à l'existence d'un premier dialogue. C'est la lettre écrite par Diderot à Mlle Voland le 2 septembre 1769 : « Je crois vous avoir dit que j'avais fait un dialogue entre d'Alembert et moi. En le réalisant il m'a pris fantaisie d'en faire un second et il a été fait... Il est intitulé *Le Rêve de d'Alembert*... » Pour maintenir l'hypothèse d'un dialogue initial non seulement conçu mais écrit, il faudrait avancer que les deux Entretiens avec d'Alembert, dans l'esprit de Diderot, n'en font qu'un, étant les deux parties d'un tout ; ou que le premier Entretien avec d'Alembert est postérieur au second, même au *Rêve*.

Aussi bien, remarquons que le titre est *SUITE D'UN ENTRETIEN*... et non pas *SUITE DE L'ENTRETIEN*. L'article indéfini rend encore un peu plus douteuse l'existence matérielle d'un premier dialogue, ou laisse du moins supposer que, s'il a existé, il n'était pas lié directement au second : à chacun son manuscrit, à chacun son sort.

Divorce tel, que le titre du second entretien eût fini par être transformé. Peut-être un copiste, ou l'éditeur de 1831, a-t-il, dans l'ignorance du premier dialogue, éprouvé le besoin de simplifier le titre du second.

En tout cas, cette transformation (si le mot est exact) du titre du premier entretien rendait le mot *Suite* disponible ; cette transformation serait donc *simultanée* à celle du titre du dernier opuscule — celui qui suit *Le Rêve de d'Alembert* — où le mot *SUITE* aurait été transféré. Le premier titre, celui du manuscrit, était logique : *FIN DE L'ENTRETIEN PRÉCÉDENT*, c'est-à-dire fin du *Rêve de d'Alembert*. Le titre des éditions, *SUITE DE L'ENTRETIEN*, est illogique, car il signifie apparemment suite de l'*Entretien entre d'Alembert et Diderot*, par-dessus *Le Rêve de d'Alembert*. Or, tant pour le sujet que pour les interlocuteurs, c'est directement *Le Rêve de d'Alembert* que le dernier dialogue continue.

Cette inexactitude flagrante ferait supposer que — quoi qu'on pense de l'existence d'un premier dialogue — le troisième titre, voire les trois titres donnés par les éditeurs de 1831, ne seraient pas authentiques[1].

Sur une phrase de l' « Entretien entre d'Alembert et Diderot » (*Éd. Assézat, II, p. 100*).

L'édition originale (1831), suivie de toutes les autres, offre le texte suivant :

1. Quant au titre : *Rêve de d'Alembert*, il est exact, mais peut-être incomplet. Nous ne savons qu'une chose du manuscrit de Mme de Vandeul, c'est qu'il s'intitu-

DIDEROT.

Cela [les germes préexistants] est contre l'expérience et la raison : contre l'expérience qui chercherait inutilement ces germes dans l'œuf et dans la plupart des animaux avant un certain âge ; contre la raison qui nous apprend que la divisibilité de la matière a un terme dans la nature, quoiqu'elle n'en ait aucun dans l'entendement, et qui répugne à concevoir un éléphant tout formé dans un atome et dans cet atome un autre éléphant tout formé, et ainsi de suite à l'infini.

D'ALEMBERT.

. . . . . .

Il peut sembler regrettable que ce passage ait été toujours reproduit tel que, notamment par l'édition Assézat, qui n'a d'une édition savante que le format. Tout lecteur attentif voit qu'à la fin de cette phrase, *et dans cet « atome » un autre éléphant tout formé* est une coquille : il faut évidemment lire : *et dans cet « éléphant » un autre éléphant tout formé.*

Nous avons consulté sur cette phrase le manuscrit de la Bibliothèque Nationale (*n. a.*, 4200). Il ne répond à la question, pour ainsi dire, que par omission. On y lit en effet... *et qui répugne à concevoir un éléphant tout formé dans un atome, et ainsi de suite à l'infini.*

Il serait surprenant qu'un copiste aussi scrupuleux que celui de ce manuscrit ait sauté tout un membre de phrase. Aussi bien, ce membre de phrase n'est pas indispensable au sens. Dans un siècle où l'on parle philosophie dans les salons, où l'on glisse sur tout et comprend à demi mot, ce développement un peu lourd peut éveiller la méfiance du critique. Faut-il donc supposer qu'un copiste ou l'éditeur, se croyant autorisé par le *ainsi de suite*, ait pris sur lui de délayer et que le maladroit, ajoutant neuf mots, en ait mis un d'erroné ?

La conjecture, toutefois, serait trop hardie. Le plus raisonnable est de s'en tenir provisoirement au texte de l'édition originale, en remplaçant, bien entendu, *atome* par *éléphant*.

SUR UNE PHRASE DU « RÊVE » DE D'ALEMBERT (*Éd. Assézat, II, p. 161*).

Le manuscrit (Bibliothèque Nationale, *n. a.*, 4200), l'édition originale (1831) et les autres sont unanimes à donner le texte suivant :

BORDEU.

...S'il n'y a qu'une conscience dans l'animal, il y a une infinité de volontés ; chaque organe a la sienne.

D'ALEMBERT.

Comment avez-vous dit ?

BORDEU.

J'ai dit que l'estomac veut des aliments, que le palais n'en veut point, et

lait : *Le Rêve de D'Alembert, ou Dialogue entre d'Alembert, Mademoiselle de Lespinasse et le docteur Bordeu sur l'origine des êtres.*

que la différence du palais et de l'estomac avec l'animal entier, c'est que l'animal sait qu'il veut, et que l'estomac et le palais veulent sans le savoir ; c'est que l'estomac ou le palais sont l'un à l'autre à peu près comme l'homme et la brute...

Les éditeurs successifs semblent n'avoir pas lu cette phrase avec attention : car elle n'offre pas un sens satisfaisant. Il est permis de conjecturer qu'il manque ici trois mots : *c'est que* « *l'animal et* » *l'estomac ou le palais sont l'un à l'autre à peu près comme l'homme et la brute.*

La répétition des mêmes termes dans la phrase explique assez que le copiste ait pu sauter ces trois mots. Mais l'omission étant commune aux deux manuscrits — celui qu'ont eu les éditeurs de 1831 et celui de la Bibliothèque Nationale, — il faudrait admettre que ces deux manuscrits sont de même famille : tout le prouve ; ils sont à peu près identiques.

Une fois de plus, souhaitons de voir les manuscrits des descendants de Diderot, enfin divulgués, éclaircir ce passage.

Sur deux Pensées philosophiques de 1770.

On sait que Naigeon publia en 1770 un *Recueil philosophique, ou Mélange de pièces sur la Religion et la Morale, par différents Auteurs* ; y figuraient entre autres, sous le titre de *Pensées sur la Religion*, vingt-six pensées de Diderot inédites, postérieures sans doute aux *Pensées philosophiques* de 1746. De ces vingt-six pensées, quinze ou seize sont les esquisses de certaines des pensées posthumes que Naigeon publiera en 1798 sous le titre d'*Addition aux Pensées philosophiques*. Mais dix ou onze n'y ont pas été reprises[1] et sont à retenir pour toute édition complète des *Pensées philosophiques*[2]. Or, parmi ces dix pensées, deux nous paraissent victimes d'une erreur typographique. On lit en effet :

I[3]. — Les martyrs qui ont souffert après le temps des Apôtres, n'ont point été témoins des miracles de Jésus : ils sont morts pour soutenir que ceux qui leur avoient enseigné la Religion Chrétienne, n'avoient pu ni se tromper eux-mêmes, ni vouloir tromper les autres.

II. — On atteste ce qu'on a vu ou ce que l'on a cru voir. Quand on atteste ce que d'autres ont vu, l'on ne prouve rien, sinon qu'on les en croit sur leur parole. Tout le Christianisme est fondé sur l'autorité de ceux qui ont eu jadis intérêt de l'établir, et qui ont aujourd'hui intérêt de le maintenir.

On prétend que la soumission à une autorité législative..., etc.

Il semble que, dans la pensée II, la troisième phrase suive mal les deux premières ; en revanche, ces deux premières phrases se rattacheraient, par le sens, à la phrase de I, soit à la suite, soit, mieux

1. Elles n'ont pas été reprises davantage dans les *Nouvelles Pensées philosophiques* (Liége, 1781), quelque vingt pensées, sur l'athée dans la société.
2. L'édition Assézat ne les donne pas.
3. Les numéros ne sont pas dans l'édition originale.

encore, en tête de cette phrase. Un glissement paraît donc s'être produit, et nous pensons qu'il faudrait rétablir :

I. — On atteste ce qu'on a vu ou ce que l'on a cru voir. Quand on atteste ce que d'autres ont vu, l'on ne prouve rien, sinon qu'on les en croit sur leur parole. Les martyrs qui ont souffert après le temps des Apôtres n'ont point été témoins des miracles de Jésus : ils sont morts pour soutenir que ceux qui leur avoient enseigné la Religion Chrétienne n'ont pu ni se tromper eux-mêmes, ni vouloir tromper les autres.

II. — Tout le Christianisme..., etc.

Titre de la Satire sur les « Caractères ».

Dans l'édition Naigeon, qui est l'originale, puis dans toutes les éditions, les titre, épigraphe et dédicace de cette satire sont ainsi disposés :

SATIRE I

SUR
LES CARACTÈRES ET LES MOTS DE CARACTÈRE,
DE PROFESSION, ETC.

Quot capitum vivunt, totidem studiorum
Millia.
Horat., *Serm.*, lib. II, *Sat.* I.

A MON AMI M. NAIGEON
SUR UN PASSAGE
DE LA PREMIÈRE SATIRE DU SECOND LIVRE D'HORACE

Sunt quibus in satira videar nimis acer,
Legem tendere opus. [*et ultra*
Horat., *Serm.*, II, *Sat.* I, v. 1-2.

N'est-on pas surpris par une incohérence? Le titre annonce : La Satire de Diderot portera « sur un passage », à savoir sur *Sunt quibus*, etc., et de ce passage, de ce sujet, nulle trace dans l'opuscule.

Or, *Sunt quibus in satira* n'est autre chose que le premier vers de la Satire II, I, d'Horace. C'est un usage naturel et ancien de désigner par le premier vers une pièce sans titre. *Sunt quibus in satira...* serait mis, pour ainsi dire, entre parenthèses, pour rappeler quelle est cette satire II, I.

Mais, alors, quel est, dans cette satire, le « passage » dont l'indication aurait dû suivre le titre? Tout simplement, l'épigraphe (*Quot capitum...*), qui, elle, se rapporte exactement au sujet de l'opuscule.

Bref, on propose de rétablir comme suit :

SATIRE I[1]

SUR
LES CARACTÈRES ET LES MOTS DE CARACTÈRE,
DE PROFESSION, ETC.

1 Ces mots ne désignent pas la satire I d'*Horace*, laquelle porte à peine sur les

A MON AMI M. NAIGEON SUR UN PASSAGE DE LA PREMIÈRE SATIRE DU SECOND LIVRE D'HORACE (SUNT QUIBUS IN SATIRA[1]...) : QUOT CAPITUM VIVUNT, TOTIDEM STUDIORUM MILLIA.

Titre du « Paradoxe sur le Comédien ».

M. Lucien Brunel, dans son étude sur l'édition critique du *Paradoxe* par Ern. Dupuy (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1902, p. 500), écrit : « Son titre (au manuscrit Dupuy)... est... *Paradoxe*... « que le texte de Saint-Pétersbourg reproduit avec deux mots de « plus : *du Comédien* ».

Cependant, ni Tourneux[2] ni Dupuy ne donnent au manuscrit de Léningrad d'autre titre que *Paradoxe sur le Comédien*. Il importerait de savoir d'où M. Brunet a tiré son renseignement. Car le titre qu'il donne n'est nullement invraisemblable. Nous dirions même que, s'il existe, il nous paraîtrait préférable à *Paradoxe sur le Comédien*. En effet, le paradoxe est dans le comédien, qui exprime ce qu'il ne ressent pas. Mais il n'y a guère de paradoxe dans la thèse de Diderot, conforme au sens ordinaire du mot *comédien* ; ou du moins Diderot, tout plein de son sujet, ne se croirait pas lui-même, ou ne se proclamerait point, paradoxal[3].

Essai sur les femmes : « dans les temps de révolution ».

On n'a pas oublié la discussion qui, au début du siècle, mit aux prises naigeonistes et antinaigeonistes. La découverte par M. Ernest Dupuy d'un manuscrit du *Paradoxe*, les conclusions ingénieuses qu'il crut pouvoir en tirer tendaient à montrer que Naigeon aurait non seu-

caractères, dont elle ne parle qu'incidemment, moins encore sur « les mots de caractère, de profession ». Il s'agit bien de la Satire I de Diderot, la première sans doute d'une série projetée. C'est tout Diderot! Sa première satire a dix pages, la seconde (*le Neveu de Rameau*), quatre-vingt-dix, et la troisième... n'a jamais été écrite.

1. Nous coupons, pour plus de clarté, le vers servant de titre. Il est fort possible que Diderot se soit contenté d'écrire *Sunt quibus in satira* et que Naigeon, latiniste maniaque, ait cédé au besoin de finir la phrase : ce qui, allongeant le titre de la satire latine, lui aurait donné davantage l'air d'une citation : d'où la méprise de l'imprimeur, qui, sans doute, a cru devoir séparer deux citations.

2. Catalogue des manuscrits de Diderot conservés en Russie, Archives des missions scientifiques, sér. III, t. XII, 1885, p. 439.

3. Cf. Dupuy, édition critique du *Paradoxe*, note sur le titre : « Quand Diderot, « dans ses écrits, rencontre le mot *paradoxe*, il l'accompagne, en souvenir peut-« être de Rousseau, d'une mention très peu flatteuse : *Avec quelque art que vous « sachiez entasser les erreurs de l'ignorance sur les absurdités du paradoxe*, etc. « (Diderot, *Œuvres complètes*, t. III, p. 405. — Cf. *id.*, *ibid.*, t. X, p. 417.) On peut donc « s'étonner qu'il ait donné pour titre à un de ses ouvrages ce terme pour lequel il a « marqué plus d'une fois son aversion. »

lement retouché, mais augmenté de sa propre prose un des manuscrits de Diderot, donc sans doute les autres manuscrits ; le parti adverse persistait à voir en Naigeon un éditeur scrupuleux.

S'ils n'ont pas été vainqueurs dans les démonstrations matérielles, les antinaigeonistes peuvent se replier sur une position inexpugnable. Ils peuvent dire : « Si même il faut admettre (faute de prouver le contraire) que les corrections sont l'œuvre de Diderot, il n'en reste pas moins qu'elles paraissent presque toutes malheureuses. Diderot est un écrivain de premier jet : il est toujours permis de préférer Diderot I à Diderot II. » Or, sur ce terrain, il semble qu'on puisse obtenir assez facilement l'accord des gens de goût. Quoi? Les lettrés qui se sont séparés sur une question matérielle s'accorderaient sur le terrain du goût? Sans paradoxe, nous le croyons. Nous sommes persuadés, par exemple, que, si l'on présentait *La Religieuse* variante par variante à un aréopage d'esprits cultivés, la quasi-unanimité préférerait ce récit dans le texte primesautier, féminin, épistolaire, de l'édition Buisson (an V, 1796) au texte plus correct, mais guindé, de l'édition Naigeon (1798).

De ce point de vue, l'essai *Sur les Femmes* semble mériter une attention particulière. Nulle part la différence de ton et de mouvement n'est aussi sensible, aussi choquante qu'entre les phrases communes à l'édition Naigeon et à la Correspondance de Grimm, et celles que présente seule l'édition Naigeon. Quand Diderot dit spirituellement : *Où il y a un mur d'airain pour vous, il n'y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles*, Naigeon, ou un Diderot qui lui ressemble fort, éprouve le besoin d'intercaler : *Le symbole des femmes en général est celle de l'Apocalypse, sur le front de laquelle il est écrit : MYSTÈRE*[1].

Qu'on veuille bien relire la plus importante des intercalations de l'édition Naigeon :

Impénétrables dans la dissimulation, cruelles dans la vengeance, constantes dans leurs projets, sans scrupules sur les moyens de réussir, animées d'une haine profonde et secrète contre le despotisme de l'homme, il semble qu'il y ait entre elles un complot tacite de domination, une sorte de ligue, comme celle qui subsiste entre les prêtres de toutes les nations. Elles en connaissent les articles sans se les être communiqués. Naturellement curieuses, elles veulent savoir, soit pour user, soit pour abuser de tout. Dans les temps de révolution, la curiosité les prostitue aux chefs de parti. Celui qui les devine est leur implacable ennemi. Si vous les aimez, elles vous perdront, elles se perdront elles-mêmes ; si vous croisez leurs vues ambitieuses, elles ont au fond du cœur ce que le poète a mis dans la bouche de Roxane :

Malgré tout mon amour... (Viennent huit vers de *Bajazet*, I, III ; puis :)

Toutes méritent d'entendre ce qu'un autre poète, moins élégant, adresse à l'une d'entre elles :

C'est ainsi que, toujours en proie à leur délire,

Vos pareilles... (Bref, huit vers d'imprécations contre les femmes, par Crébillon, *Catilina*, II, I. Et la prose reprend :)

1. Cf. encore ce style de pensionnat : *Le premier domicile de l'enfant et les deux réservoirs de sa nourriture...* Savait-on Diderot si pudibond ?

Elles simuleront l'ivresse de la passion, si elles ont un grand intérêt à vous tromper; elles l'éprouveront, sans s'oublier. Le moment où elles seront tout à leur projet sera quelquefois celui même de leur abandon. Elles s'en imposent mieux que nous sur ce qui leur plaît. Cette dernière phrase, si légère, est commune aux deux éditions.

Qui même ne suspecte pas Naigeon, doit reconnaître que cette lourde fioriture n'est pas de la même encre que le reste : dans cet essai entraînant, endiablé, tout à coup des phrases marchent compassées et lentes. Et si l'on suspecte Naigeon, peut-on ne pas reconnaître ici son ton doctoral, son goût pour les grands mots (*prostituer*, *implacable*) et pour le quasi-jeu de mots oratoire (*soit pour user*, *soit pour abuser*), son penchant à la périphrase, sa manie des citations, son anticléricalisme à tout propos, un hargneux mysogynisme où Diderot ne fût jamais tombé, qui même contraste avec les autres pages de l'essai.

Une phrase surtout éveille notre soupçon : *Dans les temps de Révolution, la curiosité les prostitue aux chefs de parti.*

Dans les temps de révolution ! Un peu plus, Naigeon disait : *pendant la Révolution.* On croit sentir dans la phrase (comme dans la suivante) l'observation directe, l'allusion personnelle peut-être; il est regrettable que nous ne connaissions pas mieux Naigeon et sa vie pendant la Révolution[1]... Voit-on Diderot écrivant ces mots en 1772? L'observation ne semble pas tirée d'une lecture historique[2]. Il eût donc pressenti comment les choses se passeraient sous une éventuelle révolution?

Dans *Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, M. Daniel Mornet a fait justice du préjugé selon lequel les gens du XVIII^e^ siècle auraient vécu les yeux fixés d'avance sur 1789, sur l'horizon que nous croyons qu'ils voyaient, parce que nous le voyons. « En quelle année sommes-nous? dit-on dans l'opérette. — En 114 avant l'ère chrétienne... » Mais, dans la mesure où ils prévoyaient une révolution, ils la peignaient au pastel. Diderot, si ces lignes sont de lui, eût donc été le seul à peindre la Révolution de couleurs sombres, à y voir un drame au lieu d'une idylle? A cela, nulle invraisemblance : ce ne serait pas la seule fois où Diderot aurait vu autrement que ses contemporains; et il pouvait mieux qu'eux comprendre la Révolution, lui qui, seul des écrivains du siècle, avait le tempérament d'un Conventionnel; Diderot, né trop tôt...

Bref, il n'est pas invraisemblable que Diderot vît la Révolution dans sa triste réalité; l'invraisemblance est qu'il la vît dans ses détails, et qu'il pensât à elle constamment, même à propos de femmes... Méfions-nous des prédictions sur la Révolution, lorsqu'elles paraissent en 1798.

1. Il est à souhaiter que Naigeon fasse l'objet d'une monographie sérieuse.
2. Par exemple, d'ouvrages sur la Fronde, de ceux notamment que contiendrait la bibliothèque de Diderot?

L'Argument des « Éleuthéromanes ».

Ceux qui ont mauvaise opinion de Naigeon éditeur de Diderot accordent généralement aux naigeonistes que le maladroit correcteur avait d'excellentes intentions.

Essayons de déterminer les mobiles psychologiques que Naigeon aurait pu avoir d'ajouter à l'œuvre de son maître au moins une page, et assez particulière.

Les Éleuthéromanes, dont certains accents annoncent *la Marseillaise*, ont paru d'abord, on se le rappelle, d'après un manuscrit donné par Grimm, le 30 fructidor an IV, soit en 1796[1], dans un périodique, *La Décade philosophique, littéraire et politique, par une Société de républicains*[2]. Le manuscrit existe encore.

Naigeon se serait peut-être dispensé de publier le poème incendiaire. Mais, devancé par Grimm, son ennemi, il se hâte de le faire paraître lui aussi, moins de deux mois après (20 brumaire an V), dans le *Journal d'Économie publique, de Morale et de Politique*. Il l'y fait précéder d'un *Avertissement*, signé de Roederer, certainement inspiré (selon M. Assézat), peut-être rédigé, par Naigeon lui-même. Selon cet *Avertissement*, « ce dithyrambe a été imprimé pour la première fois... d'une manière inexacte ». En 1798, Naigeon, dans son édition, après avoir reproduit l'*Avertissement*, insiste encore (*Addition de l'éditeur*) : il a eu, entre les mains, deux manuscrits autographes, « beaucoup plus exacts et plus complets que celui qui a servi de copie (*sic*) aux rédacteurs de *La Décade* ». Ces deux manuscrits de Naigeon ont disparu. — Le fait est que le texte de Naigeon est plus correct, plus soigné ; celui de *La Décade* sent davantage l'improvisation.

Or l'*Avertissement* du *Journal d'Économie publique* donne trois arguments contre le texte de *La Décade* :

1° On a déjà relevé dans notre précédent numéro l'infidélité qui, dans la dernière strophe, a fait substituer, au mépris des lois de la versification et de l'amitié, le nom de Grimm à celui de Naigeon.

Il s'agit du vers :

Grimme, sois mon ami; Sedaine, sois mon frère.

Mais Grimm est écrit *Grimme*. Cette licence, nullement contraire aux « lois de la versification », fait le vers régulier. La langue française avait encore la force, au XVIIIe siècle, d'assimiler les noms étrangers.

On a supprimé (dans *La Décade*) le titre de cette pièce, qui signifie *Les Furieux de la liberté*.

En effet, *La Décade* ne donne d'autre titre que *Abdication d'un roi*

1. Et non 1795, petite erreur d'Assézat : on est en *fructidor*.

2. *Par une Société de républicains* (*sic*) : détail caractéristique de l'époque du Directoire, ce numéro est le dernier où le périodique porte ce nom. Au numéro suivant, il s'intitulera : *La Décade,...* etc., *par une société de Gens de Lettres.*

de la fève. L'an 1772 : titre long, qui rappelle les impromptus des deux années précédentes : *Complainte en rondeau de Denis, roi de la fève, sur les embarras de la royauté* et *Vers, après avoir été deux fois roi de la fève*[1]. Le titre un peu pédant des *Éleuthéromanes* serait humoristique s'il était de Diderot ; il devient péjoratif s'il est de Naigeon, qui voudra, nous le lirons plus bas, plaider l'irresponsabilité.

Enfin, troisième chef d'accusation, le principal :

> On a omis l'*Argument* que Diderot a placé à la tête de cet ouvrage : morceau précieux par les notions qu'il expose relativement au dithyrambe (tel un article d'encyclopédie) et par l'historique de celui qu'on va lire. L'anecdote qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé en le composant, le ton de *fureur* qu'il s'est cru autorisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, excusent, justifient ces deux vers, qui ont révolté un grand nombre d'esprits :
>
> Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.
>
> Rétablir le titre de l'ouvrage et publier l'argument qui le précède, c'est donc lui rendre son véritable caractère ; c'est lui restituer tous ses titres à l'admiration des lecteurs ; enfin, c'est assurer à ceux-ci un plaisir sans mélange.

Cet *Avertissement* même, qui veut trop prouver, ne rend-il pas suspecte l'authenticité de l'*Argument* ? Ce dernier n'est-il pas forgé pour les besoins de la cause ? D'une part, pour surclasser l'édition de *La Décade* (car aucune des variantes n'y suffisait). D'autre part, justement pour *expliquer*, *excuser*, *justifier* par la loi du genre les audaces qui semblent tant effaroucher Naigeon, et qui l'effarouchent d'autant plus qu'on est sous le Directoire, que le vent a tourné....

Ainsi, le dépit de l'éditeur devancé, dépit qui ravive la vieille haine contre Grimm ; la pusillanimité et l'opportunisme d'un Naigeon choqué, effrayé des incongruités de son ami : ces deux sentiments convergents expliqueraient assez pourquoi cet *Argument*, qui n'ajoute rien à la gloire littéraire de Diderot, pourrait avoir été forgé par Naigeon.

René Glotz.

1. Il est à remarquer que Naigeon n'a pas eu de manuscrit de ces deux pièces, ni du *Code Denis*.

ANDRIEUX, PROFESSEUR ET ACADÉMICIEN

(D'après deux documents inédits.)

Jean-Stanislas Andrieux, qui est mort il y a cent ans exactement, a laissé le souvenir d'un brave homme plutôt[1] que d'un grand écrivain. Tous nos collégiens se rappellent, — certains même pour l'avoir appris par cœur, — son *Meunier sans Souci*, ce récit simple et naïf, qui nous paraissait autrefois d'une savoureuse et charmante bonhomie, mais dont le vers souvent cité :

Oui, si nous n'avions pas de juges à Berlin !

sonne aujourd'hui étrangement faux à nos oreilles désabusées. N'avons-nous pas sous les yeux le spectacle d'une Allemagne qui, depuis plus de vingt ans, méconnaît de la façon la plus éhontée les principes élémentaires du droit des gens ?... Il est vrai que nous trouvons à l'actif de notre écrivain d'autres paroles qui ont gardé toute leur vérité et qui font même apparaître sous un jour assez inattendu celui qui eut la franchise de les prononcer. On se rappelle sans doute ce trait : Bonaparte se plaignant un jour de la résistance que lui opposait le Tribunat, Andrieux lui fit cette réponse courageuse : « Citoyen consul, vous êtes de la Section de mécanique ; vous savez qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste ». Il y aurait lieu, pour tout homme d'État, de méditer cette maxime, qui, bien considérée, ne manque pas de profondeur.

Andrieux, partisan de la liberté — mais d'une liberté tempérée par de sages limites, — était adversaire de toute démagogie ; sans doute approuvait-il certains principes de la Révolution, mais il eût voulu préserver celle-ci de tout excès et la voir pure des crimes qui l'ensanglantèrent surtout à ses débuts. Il montra, dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles, une absolue droiture de cœur, comme aussi une remarquable sûreté de jugement. Ces qualités, il eut l'occasion de les révéler particulièrement comme juge à la Cour de cassation et comme membre du Conseil des Cinq-Cents, plus tard du Tribunat ; mais l'indépendance de son caractère et la noble franchise de son attitude le firent éliminer de cette assemblée en 1802.

Sous l'Empire, il professa pendant douze ans la grammaire et la littérature à l'École polytechnique ; cette fois, c'est donc comme con-

1. On remarque pourtant, par ci, par là, dans ses œuvres, quelques traces d'influence voltairienne.

ducteur et comme guide de la jeunesse que nous le voyons mettre au jour cette même intégrité, cette même fermeté de principe, ce même souci diligent de se rendre moralement utile et de se faire comprendre exactement de ses auditeurs.

Comme Andrieux n'entre dans l'enseignement qu'à l'âge de quarante ans (on sait qu'il est né en 1759), il apporte à l'accomplissement de sa délicate mission, non seulement une remarquable somme d'expérience, mais encore une rare pénétration psychologique. Il connaît les jeunes gens qu'il dirige et il les aime. Ceux qui attirent surtout son attention, ceux qui lui semblent mériter le plus de bienveillance, ce sont les natures timorées et pusillanimes ; il ne leur ménage pas les paroles d'encouragement et de réconfort ; il sait stimuler à l'occasion leur zèle et leur application. Michelet, qui fut, au début, un de ces élèves hésitants et craintifs, évoque, dans son livre bien connu : *Ma Jeunesse*, le souvenir d'Andrieux avec une visible sympathie.

Dirigeant tous ses efforts vers le bien de ses jeunes gens, il ne cherche nullement à les éblouir par un étalage de vaine et fastidieuse érudition. Ses leçons ne sont autre chose que des causeries, où la correction du langage n'exclut pas une aimable et familière simplicité ; tout en étant instructives, elles sont attrayantes, on pourrait dire : amusantes. Ses qualités de pédagogue et de conférencier, notre professeur aura l'occasion bientôt de les déployer sur un théâtre plus vaste, dans le Cours d'Histoire littéraire qui lui sera confié, en 1814, au Collège de France. Une fois chargé de cet enseignement, il se met à fouiller, avec une prédilection de plus en plus marquée, les coins inexplorés des vies d'hommes célèbres ; il mêle volontiers à l'exposé théorique telle anecdote ignorée, toujours pour en dégager une leçon morale. C'est ainsi qu'on l'entend un jour faire à son auditoire le récit d'une promenade solitaire de Fénelon, — récit qu'il conte, d'ailleurs, sous une forme versifiée, à ses confrères de l'Académie française (séance publique du 21 décembre 1808). L'éminent prélat ayant entendu dire, au cours d'une de ses randonnées pédestres [1], qu'un pauvre cultivateur de son diocèse avait perdu sa vache, son unique soutien, s'était mis lui-même à la recherche de l'égarée, et, chose étonnante ! avait réussi à la découvrir et à la ramener à son propriétaire, à la grande joie de toute la famille [2].

Andrieux, donc, loin de chercher dans son enseignement un moyen

1. Nous avons fait ressortir dans une autre étude combien l'illustre archevêque aimait ces sortes d'excursions à travers champs et bois, excursions qui s'harmonisaient si bien avec sa propension à la rêverie mystique et contemplative. (Cf. *La Maison de Fénelon à Meslin-l'Evêque, R. H. L. F.*, 1930, numéros de janvier-mars.)

2. Malgré l'enthousiasme un peu exclusif que notre auteur professait pour la littérature classique, il ne faudrait pas se figurer qu'il restât fermé aux autres littératures ; il suivait le mouvement esthétique des pays du Nord ; dans son *Anaximandre*, il a même imité Wieland. (Cf. Charly Guyot, *Notes inédites de Sainte-Beuve, R. H. L. F.*, avril-juin 1934.)

de satisfaire son amour-propre, ne songe qu'à l'amélioration morale des jeunes gens. Pour y parvenir, son premier soin est celui de la clarté. Pendant ses leçons, il suit constamment ses élèves du regard, et, quand il croit apercevoir dans l'œil de l'un ou de l'autre un point d'interrogation, il le note dans sa mémoire pour revenir sur cette question à la fin de son exposé. C'est de cette préoccupation que l'on peut voir un témoignage probant, si l'on veut bien lire la lettre que nous transcrivons ici, d'après un autographe qui figure au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce qui communique à cette missive un caractère de spécial intérêt, c'est qu'elle précède de bien peu le décès de l'aimable professeur ; elle date du 15 avril 1833 [1]. Comme Andrieux est, à ce moment, secrétaire perpétuel de l'Académie française, elle porte le cachet de l'Institut de France. Écrite de la main même de notre auteur, elle accuse parfois ces légers tremblements propres aux septuagénaires. Le destinataire en est malheureusement inconnu ; mais comme Andrieux le qualifie d' « ancien collègue », on peut présumer qu'il s'agit sans doute d'un professeur de l'École polytechnique, avec qui il avait gardé certains rapports.

Voici donc cette lettre :

Paris, 15 avril 1833.

Mon cher ancien collègue,

J'ai vu votre jeune Allemand à qui j'ai fait l'accueil que je devais à quelqu'un qui m'était envoyé par vous et qui se présentait sous vos auspices. Il m'a paru avoir de la raison et le désir de s'instruire. Je lui ai dit que s'il trouvait dans mon enseignement quelque chose qu'il n'entendît pas bien, qui lui parût obscur ou faux, il pouvait, après la leçon, venir à mon cabinet me proposer sa difficulté, et que je tâcherais de lui donner tous les éclaircissements dont je serais capable. Nous nous sommes séparés bons amis.

Je deviens bien vieux, mon cher ancien collègue, et ma santé décline tous les jours. Je souhaite de tout mon cœur que vous conserviez la vôtre encore de longues années.

Agréez, je vous prie, l'expression de mon vieil et sincère attachement.

ANDRIEUX.

Ce qui nous frappe à la lecture des dernières lignes, c'est la mélancolie doucement résignée qu'elles reflètent. Andrieux, qui se sent vieillir et faiblir (il a soixante-quatorze ans à cette époque), pressent, dirait-on, sa fin prochaine ; et, néanmoins, les douloureux stigmates d'une décrépitude qui s'accentue tous les jours, stigmates qui se trahissent par l'indécision de son écriture autrefois si ferme et par le tremblement de sa voix de plus en plus faible (un filet de voix, comme dit Charles Rozan [2]), ne l'empêchent pas de se dévouer encore et d'exercer son ministère avec tout le zèle que l'on peut exiger d'un

1. On sait que le sympathique écrivain est mort le 10 mai de la même année.

2. Cf. Charles Rozan, *Introduction aux Œuvres choisies de J.-S. Andrieux*. Paris, 1878, p. 6.

fonctionnaire âgé. Il est de ceux qui veulent descendre debout au tombeau.

Qui est ce jeune Allemand assez bien doué dont parle la lettre? Il est bien difficile, faute de données positives à cet égard, de risquer même une conjecture. On serait tenté, un instant, de songer au poète Freiligrath qui, né en 1810, avait, à cette époque, vingt-trois ans. Nous savons que cet écrivain, brillant coloriste, fit des séjours à l'étranger, et qu'il résida notamment à Bruxelles et à Ostende, peut-être aussi à Paris, les opinions avancées, un peu révolutionnaires qu'avaient révélées ses *Nouvelles Poésies politiques et sociales* l'ayant rendu pour quelque temps *indésirable* en Allemagne. A-t-il, en 1833, suivi les cours d'Andrieux?... Au fond, cette hypothèse n'a qu'un degré très limité de vraisemblance. Car il y a lieu de se demander si, avec ses antécédents de romantique exalté, il aurait pu capter la bienveillance d'un homme comme Andrieux, ennemi, non, certes, des tendances libertaires, mais de la violence et du désordre. La jeune école littéraire qui, en France comme en Allemagne, affichait alors des allures tapageuses, trouvait dans notre professeur un adversaire décidé ; toutes ses sympathies allaient au classicisme, et c'est là, chez cet esprit généralement large et compréhensif, un phénomène qui ne laisserait pas de surprendre, si les mêmes idées ou les mêmes préventions ne se retrouvaient chez d'autres érudits justement renommés de cette époque.

Bref, le caractère de Freiligrath ne semble guère s'accorder avec le portrait du jeune homme raisonnable et posé qu'Andrieux trace dans sa missive.

On connaît un autre poète allemand que ses idées politiques et les écarts de son imagination contraignirent à s'expatrier. C'est George Herwegh, l'auteur des *Poèmes des Vivants* ; il fit deux séjours à Paris ; le second se prolongea durant cinq ans. Serait-ce à lui que la lettre d'Andrieux fait allusion? Il est vrai qu'Herwegh eut beaucoup de sympathie pour la littérature française ; c'est ainsi qu'il traduisit en allemand une bonne partie des œuvres de Lamartine. Mais comme, à l'époque dont il s'agit (1833), il n'a que seize ans (car il est né en 1817, à Stuttgart), on concevrait difficilement qu'il se fût, alors déjà, trouvé à même de suivre les cours d'Andrieux.

Il n'est d'ailleurs nullement prouvé que le protégé du vieux professeur ait plus tard joué un rôle littéraire ou politique dans les pays d'outre-Rhin.

Si nous sommes dans une incertitude complète quant à l'identité du « jeune Allemand » dont parle cette missive, nous avons, par contre, des renseignements assez précis sur un autre protégé d'Andrieux. Il s'agit d'un certain Brun de la Combe, personnage assez ignoré de nos historiens littéraires, et qui, cependant, à en juger par l'importance des fonctions qu'il fut appelé quelque temps à exercer, comme aussi par les ouvrages qu'il publia à diverses époques de sa

vie, semble avoir eu quelque titre à la survivance littéraire. Une lettre que nous avons trouvée de lui (également à la Section des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles), lettre certainement inédite, nous édifiera sur les antécédents de ce Brun de la Combe, ainsi que sur les mobiles qui peuvent avoir incité Andrieux à appuyer sa requête. Cette lettre remonte à l'année 1817, donc à une époque où l'auteur des *Étourdis* se trouvait encore en pleine force et n'avait guère subi les atteintes de l'âge. Le destinataire de la missive n'est pas désigné clairement, mais il semble bien qu'elle soit adressée à un Directeur du Ministère de l'Instruction publique ou à un Chef de Cabinet. En voici le texte :

Monsieur,

Mr Andrieux de l'Institut a dû vous recommander ou vous recommandera incessamment une pétition adressée au Roi par Brun de la Combe et renvoyée par ordre de Sa Majesté au ministre de la police générale pour avoir son avis sur l'objet de *ma* demande[1].

J'ai vérifié que cette pétition était sûrement arrivée dans vos bureaux.

Vous y verrez que je sollicite une pension littéraire : 1° en récompense de mes travaux mentionnés dans la notice imprimée ci-jointe ; 2° pour me dédommager des passe-droits *qui m'ont été faits*[2], en ma qualité de suppléant de Mr Palissot, conservateur de la Bibliothèque mazarine et mort depuis la Restauration, sans que j'aie pu obtenir du ministre du Roi ni la place qui m'était alors naturellement *dévolue*[3] à la Bibliothèque mazarine ni la pension littéraire du défunt malgré que je ne jouisse d'aucun traitement par activité ni d'aucune pension comme ancien professeur aux Écoles royales militaires et malgré mon dévouement absolu à la bonne cause.

Mais enfin l'heure de la justice est sans doute arrivée pour moi puisque j'ai pour Mécène un littérateur aussi distingué ; j'attends avec confiance de votre loyauté connue, Monsieur, que vous vous ferez même un plaisir de contribuer conjointement avec Monseigneur le comte de Carez, à m'obtenir de Sa Majesté une pension de retraite proportionnée aux besoins inséparables de l'âge (soixante-trois ans) et digne d'un monarque, juste appréciateur de tous les genres de travaux éminemment utiles.

Vous pourrez ainsi que Son Excellence être assurés que Sa Majesté ne saurait récompenser un sujet plus fidèle ni plus dévoué pour son précieux règne constitutionnel ni plus sincèrement dévoué à son auguste dynastie.

Brun de la Combe,
rue des Maçons-Sorbonne, n° 17.

Paris, 27 novembre 1817.

Une première question que suggère la lecture de ce document est celle de savoir ce qui, au juste, a pu faire gagner à ce Brun de la Combe les sympathies d'Andrieux.

Un coup d'œil sur la liste des ouvrages publiés par le postulant et mentionnés sur la feuille imprimée qui est jointe à sa requête sera instructif sous ce rapport.

1. La phrase n'est pas d'une correction rigoureuse ; l'auteur commence par se désigner à la troisième personne, puis il parle de l'objet de *ma* demande.
2. Le pétitionnaire devait plutôt dire : des passe-droits dont j'ai été victime.
3. Le mot *dévolue* est sans doute mis pour : *due.*

Brun de la Combe, en rappelant qu'il a été présenté personnellement au Roi et à la famille royale, qu'il est connu de MM. les comtes de Vergennes et de Rastignac ainsi que de M. le baron de Breteuil, fait remarquer qu'il a rédigé des ouvrages relatifs à diverses branches de l'économie politique et de la législation française ; puis un autre travail intitulé *Le Triomphe du Nouveau-Monde*, ensuite des *Lettres concernant les emprunts, les impôts et le crédit public*, un Mémoire ayant pour titre : *Le Point de ralliement des Français sur les bases d'une constitution*, enfin, une brochure contenant des *Éclaircissements décisifs sur la question des Jurés*.

Andrieux avait dû lire avec intérêt les travaux de Brun de la Combe, surtout les études relatives au Droit public français ; car, parmi les publications personnelles du professeur, nous voyons figurer un travail ayant pour titre : *Opinion d'Andrieux contre le projet de loi tendant à rétablir la faculté de tester au préjudice de l'égalité en ligne directe*, ainsi qu'un autre qui nous fait connaître l'*opinion du même sur le projet de loi portant réduction du nombre des justices de paix*, en 1801.

Ces titres prouvent évidemment que les questions de droit public et privé, comme aussi l'organisation de la justice à ses divers degrés, passionnaient tout autant notre académicien que les matières d'ordre esthétique. Comment, dès lors, ne se fût-il pas intéressé à une personnalité comme Brun de la Combe, qui avait passé plusieurs années à étudier des problèmes du même genre ou tout au moins d'ordre analogue ?

Ce qui rendait d'ailleurs le cas du pétitionnaire particulièrement digne d'intérêt, c'est qu'il avait exercé pendant quelque temps les fonctions de professeur aux Écoles royales militaires et qu'il ne touchait de ce chef aucune pension ; peut-être n'avait-il pas atteint dans l'exercice de ce mandat officiel le minimum d'années exigé par la loi pour qu'une pension pût lui être accordée.

Toujours est-il que, pendant un laps de temps assez considérable, il avait été suppléant de M. Palissot de Montenoy comme conservateur à la Bibliothèque mazarine. Palissot, étant né en 1730 et mort en 1814 (donc à l'âge de quatre-vingt-quatre ans), n'avait certainement pas exercé sa charge jusqu'à la dernière année de sa vie, et probablement Brun de la Combe avait eu à le suppléer pendant une assez longue période : ce qui pouvait justifier dans une certaine mesure ses prétentions à la succession du fougueux ennemi des Encyclopédistes.

Le ministre jugea-t-il les titres du candidat insuffisants, ou fût-ce plutôt son âge (soixante-trois ans) qui le fit écarter[1] ? Le fait est que Palissot avait eu à son actif des publications plus nombreuses que

1. Rappelons pourtant que l'auteur des *Philosophes* n'avait été lui-même désigné à ce poste qu'à l'âge de soixante-cinq ans !

Brun de la Combe, quoique toutes ne fussent pas d'égal mérite. On connaît de lui des *Mémoires sur la Littérature* parus en 1787 et une *Histoire des rois de Rome* publiée déjà en 1756. Palissot semble s'être surtout attaché à se montrer adversaire des Encyclopédistes. Sa comédie restée fameuse : *Les Philosophes* (parue en 1760), est une imitation, fort médiocre, des *Femmes savantes* de Molière ; elle contient des traits d'esprit, d'un esprit caustique et mordant; mais, comme ensemble, elle est mal conçue. Ajoutons pourtant que les âpres et virulentes attaques de l'auteur contre les Encyclopédistes, attaques d'ailleurs plus d'une fois justifiées, prennent généralement une forme plus atténuée et plus courtoise quand elles s'adressent à Voltaire ; sans doute celui-ci paraissait-il, aux yeux de notre écrivain, mériter quelques ménagements ; ou peut-être le bibliothécaire de la Mazarine tenait-il à observer vis-à-vis d'un adversaire aussi redoutable ce principe qu'il lui est arrivé un jour de formuler : « C'est toujours avec circonspection qu'on doit se mesurer avec un homme dont la réputation est si bien affermie. Il faut sentir tout son mérite pour être en droit de remarquer ses défauts[1]. »

En tout cas, c'est comme ennemi des philosophes et comme adversaire des Encyclopédistes que Palissot a surtout assis sa réputation et s'est maintenu *persona grata* auprès du Pouvoir, et cela dans des situations parfois difficiles.

Il ne faut pas s'étonner que, durant la période qui suivit son décès, les compétitions se soient multipliées autour d'un poste sans nul doute bien rétribué et dont le titulaire, quelque vingt ans plus tard, allait s'appeler Sainte-Beuve.

Combien de temps dura l'*intérim* de Brun de la Combe? Nous ne pouvons, à cet égard, nous prononcer avec certitude. Palissot, qui était fort âgé à cette époque et qui sentait ses forces décliner de jour en jour, avait sûrement sollicité et obtenu bien des mois avant son décès (donc en 1813, peut-être déjà en 1812, en tout cas sous l'Empire) un congé assez prolongé. D'autre part, comme la requête de Brun de la Combe date du 27 novembre 1817 et que, probablement, cette requête suit d'assez près la nomination du nouveau titulaire (car il n'y avait aucun motif pour l'intéressé de laisser, comme on dit, refroidir l'affaire), il est à présumer que notre pétitionnaire exerça les dites fonctions pendant une durée de trois à quatre ans, ce qui, logiquement, devait lui donner quelque droit d'escompter la succession de Palissot. Le gouvernement lui préféra un candidat plus jeune.

La conclusion qui, de toute manière, se dégage de ce qu'on appellerait aujourd'hui « un beau geste » d'Andrieux, c'est que toutes les personnes qui, d'une façon ou de l'autre, sont lésées dans leurs droits ou déçues dans leurs légitimes espoirs trouvent chez lui un protecteur et un avocat. Qu'il se soit parfois trompé dans certaines appréciations

1. Cf. Palissot, *Œuvres complètes*, Paris, 1778, t. V, p. 301.

historiques ou littéraires, qu'il ait manqué de largeur de vues dans plus d'une circonstance, c'est ce que nous ne songeons pas à contester ; mais l'homme privé, chez lui, a des qualités de droiture et de bienveillance qui, d'instinct, se communiquent au professeur et à l'homme d'action. On le voit en toute occasion s'efforcer généreusement de réparer les torts qui ont été commis comme aussi d'empêcher ceux qui pourraient se commettre.

Henri Glaesener.

BIBLIOGRAPHIE DE PIÈCES DE THÉATRE PARUES EN FRANCE DE 1815 A 1848

Avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale.

(*Suite et fin.*)

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ibe.	La Favorite.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 mai 1831.
—	Le Fou de Péronne.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 18 janvier 1819.
—	Le Foyer du Gymnase.	Prologue mêlé de couplets.	Gymnase, 17 août 1830.
—	Geneviève ou la Jalousie paternelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 30 mars 1846.
—	Les trois Genres.	Prologue en un acte.	Odéon, 27 avril 1824.
—	La Grand-Mère ou les trois Amours.	Comédie en trois actes.	Gymnase, 14 mars 1840.
—	La Haine d'une Femme ou le Jeune Homme à marier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 décembre 1824.
—	Les Inconsolables.	Comédie en un acte.	Théâtre-Français, 8 décembre 1829.
—	Les Indépendants.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français.
—	La Loi salique.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 30 décembre 1845.
—	Le Lorgnon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 décembre 1833.
—	La Maîtresse au Logis.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 9 juin 1823.
—	Les Malheurs d'un Amant heureux.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 29 janvier 1833.
—	Malvina ou un Mariage d'inclination.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 8 décembre 1828.
—	Le Mariage d'Argent.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 3 décembre 1827.
—	La Passion secrète.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 13 mars 1834.
—	La Protégée sans le savoir.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 décembre 1846.
—	Le Puff ou Mensonge et Vérité.	Comédie en cinq actes.	Théâtre-Français, 22 janvier 1848.
—	Le Quaker et la Danseuse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 28 mars 1831.
—	Rebecca.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 2 décembre 1844.
—	La Somnambule.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 6 décembre 1819.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Scribe.	Le Vampire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 juin 1820.
Scribe et Alexandre.	Les Empiriques d'autrefois.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 novembre 18
Scribe et Arvers.	Les Dames Patronnesses ou à Quelque chose malheur est bon.	Proverbe mêlé de couplets, en un acte.	Gymnase, 15 février 1837.
* Et Bayard.	Les Actionnaires.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 octobre 1829.
—	La Belle-Mère.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 1er mars 1826.
* —	Le Budget d'un jeune Ménage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 mars 1831.
—	Camilla ou la Sœur et le Frère.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 décembre 18
—	La Frontière de Savoie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 août 1834.
—	Le Gardien.	Comédie-vaudeville en deux actes, tirée du roman d'*Indiana*.	Gymnase, 11 mars 1833.
—	Sir Hugues de Guilfort.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 3 octobre 1836.
—	Le Luthier de Lisbonne.	Anecdote contemporaine en deux actes mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 7 décembre 18
* —	La Manie des Places ou la Folie du Siècle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 juin 1828.
*Scribe et Bayard.	Les trois Maîtresses ou une Cour d'Allemagne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 mars 1831.
—	Le Paysan amoureux.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 17 septembre
Scribe et Brulay.	La Gastronomie sans argent.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 mars 1821.
Scribe et Camille.	Le Mauvais Sujet.	Drame en un acte.	Gymnase, 16 juillet 182
Scribe et Carmouche.	Tilby ou le Lutin d'argail.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 13 mars 1823.
Scribe et Comberousse.	Avis aux Coquettes ou l'Amant singulier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 29 octobre 18
Scribe et de Courcy.	Simple Histoire.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 26 mai 1826.
Scribe, de Courcy et Saintine.	Les Eaux du Mont-Dore.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 25 juillet 182
Scribe et G. Delavigne.	L'Avare en goguettes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 juillet 182
—	Le Baron de Trenck.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 1828.
—	Le Colonel.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 29 janvier 181
—	Le Diplomate.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 23 octobre 18
—	Le Vieux Garçon et la Petite Fille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 24 mai 1822.
—	L'Héritière.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 décembr
—	Le Mariage enfantin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 août 1821

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ibe et G. Delaigne.	Les nouveaux Jeux de l'Amour et du Hasard.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 juin 1822.
—	Le Valet de son Rival.	Comédie en un acte.	Odéon, 19 mars 1816.
ibe, Desaugiers t Poirson.	Tous les Vaudevilles ou Chacun chez soi.	A-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 septembre 1817.
ibe et Dupathy.	Un dernier Jour de Fortune.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 11 novembre 1823.
ibe et Dupin.	Aventures et Voyages du petit Jonas.	Pièce romantique en trois actes.	Nouveautés, 28 février 1829.
—	Le Bal champêtre ou les Grisettes à la campagne.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 octobre 1824.
—	Le Café des Variétés.	Épilogues en vaudevilles.	Variétés, 5 août 1817.
—	Chactas et Atala.	Drame en quatre actes et style mêlé.	Variétés, 9 mars 1818.
—	La nouvelle Clary ou Louise et Georgette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 11 novembre 1822.
—	Le Combat des Montagnes ou la Folie Beaujon.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 5 août 1817.
—	Le Comte de Saint-Ronan ou l'École et le Château.	Comédie en deux actes mêlée de vaudevilles.	Palais-Royal, 21 juin 1831.
—	Les nouvelles Danaïdes.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 3 décembre 1817.
—	L'Éclipse totale.	Tableau-vaudeville en un acte.	Variétés, 6 septembre 1820.
—	La Fête du Mari ou Dissimulons.	Comédie-vaudeville en un acte mêlée de vaudevilles.	Gaîté, 24 décembre 1817.
—	Farinelli ou la Pièce de circonstance.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 juillet 1816.
—	Le Fils d'un Agent de change.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 30 novembre 1836.
—	Les Grisettes.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 août 1823.
—	Gusman d'Alfarach.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 22 octobre 1816.
—	L'Hôtel des Bains.	Tableau-vaudeville en un acte.	Variétés, 22 novembre 1820.
—	Les Inséparables.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 ɐɹqɯɐʌou 1825.
—	L'Intérieur de l'Étude ou le Procureur et l'Avoué.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 1er février 1821.
—	La Jarretière de la Mariée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 12 novembre 1816.
—	Maître Jean ou la Comédie à la Cour.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 14 janvier 1847.
—	Le Ménage de Garçon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 27 avril 1821.
—	Le nouveau Nicaise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 15 octobre 1818.
—	Michel et Christine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 décembre 1821.
—	Le Retour ou la Suite de Michel et Christine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 octobre 1823.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Scribe et Dupin.	Le Veau d'Or.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gymnase, 26 février 1841.
Scribe, Dupin et Brazier.	L'Hôtel des Quatre-Nations.	A-propos en un acte mêlé de vaudevilles.	Variétés, 7 novembre 1818.
Scribe, Dupin et Carmouche.	Marie Jobard.	Imitation burlesque en six actes et en vers.	Variétés, 11 avril 1820.
Scribe, Dupin et de Courcy.	La Demoiselle et la Dame ou Avant et Après.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 11 mars 1822.
Scribe, Dupin et Delavigne.	Le Bachelier de Salamanque.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 18 janvier 1815.
Scribe, Dupin et Dumersin.	La Pension bourgeoise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 27 mai 1823.
Scribe, Dupin et Mélesville.	La Campagne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 7 mai 1821.
—	L'Ennui ou le Comte Derfort.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 2 février 1820.
Scribe, Dupin et Mélesville.	Le Plan de Campagne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 avril 1823.
Scribe, Dupin et Poirson.	Wallace ou la Barrière Montparnasse.	A-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 mai 1817.
Scribe, Dupin et Varner.	Les Bains à la Papa.	Folie-vaudeville en un acte	Vaudeville, 9 octobre 181
—	Le Château de la Poularde.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 octobre 1824
—	La Mansarde des Artistes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 avril 1824.
—	Les Vélocipèdes ou la Poste aux Chevaux.	A-propos-vaudeville en un acte.	Variétés, 2 mai 1818.
Scribe et Duport.	Le Chaperon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 février 1832.
—	La Dugazon ou le Choix d'une Maîtresse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 30 octobre 183
—	Une Monomanie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 31 août 1832.
—	La Tutrice ou l'Emploi des Richesses.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 29 nove 1843
—	Le Voyage dans l'Appartement ou l'Influence des Localités.	Comédie vaudeville en cinq tableaux.	Variétés, 18 janvier 1833.
Scribe et Duveyrier.	Oscar ou le Mari qui trompe sa Femme.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 21 avril
Scribe, Francis et Cornu.	La Chanoinesse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 31 décembre 1
Scribe, Francis et Brazier.	Partie et Revanche.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 juin 1823.
Scribe, Gensoul et de Courcy.	Le Baiser au Porteur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 9 juin 1824.
Scribe, Imbert et Varner.	L'Intérieur d'un Bureau ou la Chanson.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 25 février 182
—	Le Solliciteur ou l'Art d'obtenir des places.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 17 avril 1817.
Scribe et Lemoine	Une Femme qui se jette par la fenêtre.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 avril 1847.
Scribe et Lockroy.	Irène ou le Magnétisme.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 2 février 1847

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
e, Lockroy et bot.	La Marraine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 27 novembre 1827.
e et Mazères.	Le Charlatanisme.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 mai 1825.
—	Le Coiffeur et le Perruquier.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 15 janvier 1824.
—	La Loge du Portier.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 janvier 1823.
—	L'Oncle d'Amérique.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 mars 1826.
—	La Quarantaine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 février 1825.
—	Rossini à Paris ou le Grand Dîner.	A-propos-vaudeville en un acte.	Gymnase, 29 novembre 1823.
—	La Vérité dans le Vin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 octobre 1823.
e et Mélesville.	Les Adieux au Comptoir.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 9 août 1824.
—	L'Ambassadeur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 10 juillet 1826.
—	La Seconde Année ou A qui la Faute ?	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 janvier 1830.
—	La Chatte métamorphosée en Femme.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 mars 1827.
—	Le Confident.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 5 janvier 1826.
—	Coraly ou la Sœur et le Frère.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 novembre 1824.
—	La Demoiselle à marier ou la Première Entrevue.	Comédie vaudeville en un acte.	Gymnase, 18 janvier 1826.
—	L'Étudiant et la Grande Dame	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 30 mars 1837.
—	La Famille du Baron.	Vaudeville-épisodique en un acte.	Gymnase, 21 août 1829.
—	La Petite Folle.	Drame en un acte mêlé de couplets	Gymnase, 6 mai 1822.
—	Frontin Mari-Garçon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 janvier 1821.
—	Les Héritiers de Crac.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 août 1829.
—	Le Vieux Mari.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 2 mai 1828.
—	Le Médecin des Dames.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 décembre 1825.
—	Mémoires d'un Colonel de Hussards.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 21 février 1822.
—	Le Menteur véridique.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 24 avril 1823.
—	Les Petites Misères de la Vie humaine.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 octobre 1821.
—	Le Moulin de Javelle.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 8 juillet 1833.
—	Le Bon Papa ou la Proposition de Mariage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 décembre 1822.
—	Le Plaisant de Société.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 18 février 1822.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Scribe et Mélesville.	Le premier Président.	Drame en trois actes mêlé de vaudevilles.	Gymnase, 21 août 1832.
—	La petite Sœur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 juin 1821.
—	Le Soprano.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 30 novembre 18
—	Valérie.	Comédie en trois actes.	Théâtre-Français, 21 décem 1822.
—	La Veuve du Malabar.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 août 1822.
—	Les Vêpres siciliennes.	Parodie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 novembre 1
—	Zoë ou l'Amant prêté.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 mars 1830.
Scribe, Mélesville et Bayard.	Jeune et Vieille ou le premier et le dernier Chapitre.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 18 novembre 18
—	Louise ou la Réparation.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 16 novembre 18
—	Philippe.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 19 avril 1830.
Scribe, Mélesville et Carmouche.	La Lune de Miel.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 31 mars 1826.
Scribe, Mélesville et Delestre-Poirson.	Les Frères invisibles.	Mélodrame en trois actes.	Porte Saint-Martin, 10 1819
Scribe, Mélesville et Saint-Georges.	L'Écarté ou un Coin du Salon.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 novembre 1
Scribe, Mélesville et Saintine.	L'Apollon du Réverbère.	Tableau populaire en un acte.	Variétés, 21 mars 1832.
—	Le Déluge ou les petits Acteurs.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 21 octobre 1820.
—	Le Témoin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 28 septembre 18
Scribe, Mélesville et Vaudière.	L'Amant bossu.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 octobre 182
Scribe et Ménissier.	Caroline.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 mars 1819
Scribe et Monvel.	Le Savant.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 22 février 1832
Scribe et Moreau.	Philibert marié.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 26 décembre 1
—	Les deux Précepteurs ou l'Asinus Asinum.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 19 juin 1817.
Scribe, Moreau et Lafortelle.	Le Testament de Polichinelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 février 182
Scribe et Perlet.	L'Artiste.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 novembre 1
Scribe et Poirson.	Encore une Nuit de la Garde Nationale ou le Poste de la Barrière.	Tableau-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 1 cembre 1815.
—	Flore et Zéphyre.	A-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 février 182
—	La Mort et le Bûcheron.	Folie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 novembre 1
—	Le nouveau Pourceaugnac.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 février 1

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ibe et Poirson.	Le Spleen.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 20 mars 1820.
—	Une Visite à Bedlam.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 23 avril 1818.
ibe, Poirson et Cerfbeer.	Le Mystificateur.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 22 février 1819.
ibe, Poirson et Desnoyers.	La Vengeance italienne ou le Français à Florence.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 23 janvier 1832.
ibe, Poirson et Dupin.	Le Prince Charmant ou les Contes de Fée.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 février 1828.
ibe, Poirson, Dupin et Merle.	Les Montagnes russes ou le Temple à la Mode.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 31 octobre 1816.
ibe, Poirson et Mélesville.	Le petit Dragon.	Comédie en deux actes mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 18 septembre 1817.
—	Le Parrain.	Comédie en un acte.	Gymnase, 23 avril 1821.
—	La Volière de Frère Philippe.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 juin 1818.
ibe et Roger.	Les Surprises.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 31 juillet 1844.
ibe et de Rougemont.	Avant, Pendant et Après.	Equisses historiques en trois parties.	Gymnase, 28 juin 1828.
—	Le Suisse de l'Hôtel.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 14 novembre 1831.
ibe, de Rougemont et de Comberousse.	Salvoisy ou l'Amoureux de la Reine.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 18 avril 1834.
ibe et Saintine.	Babiole et Joblot.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 1er octobre 1844.
—	La Déesse.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Gymnase, 30 octobre 1847.
—	Les Élèves du Conservatoire.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 28 mars 1827.
—	L'Ours et le Pacha.	Folie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 février 1820.
—	Schahababam II ou les Caprices d'un Autocrate.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 mars 1832.
ibe, Saintine et le Courcy.	Le beau Narcisse.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 9 décembre 1820.
ibe et Sauvage.	L'Image.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 avril 1845.
cribe et Terrier.	Dix Ans de la Vie d'une Femme ou les mauvais Conseils.	Drame en cinq actes et neuf tableaux.	Porte Saint-Martin, 17 mars 1832.
ibe et Vanderburch.	Clermont ou une Femme d'artiste.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 30 mars 1838.
—	Japhet ou La Recherche d'un Père.	Comédie en deux actes.	Gymnase, 14 mars 1840.
ibe et Varner.	O Amitée! ou les trois Epoques.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Gymnase, 14 novembre 1848.
—	La grande Aventure.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 novembre 1832.
—	Le Bout de l'An ou les deux Cérémonies.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 2 juin 1837.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Scribe et Varner.	César ou le Chien du Château.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 4 mars 1837.
* —	La Charge à payer ou la Mère intrigante.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 13 avril 1825.
—	Les Comices d'Athènes ou les Femmes agricoles.	Comédie-vaudeville en un acte imitée du grec d'Aristophane.	Vaudeville, 7 novembre 18
—	La Cour d'Assises.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 28 décembre 18
—	Jeanne et Jeanneton.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 29 avril 1845.
—	Le plus beau Jour de la Vie.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 22 février 1825.
* —	Le Mariage de Raison.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 10 octobre 1826.
—	Les deux Maris.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 3 février 1819.
—	Les Moralistes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 novembre 18
—	La Pensionnaire mariée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 novembre 183
*(?) —	La Protectrice.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 novembre 183
—	Madame de Saint-Agnès.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 20 février 1829.
—	Théobald ou le Retour de Russie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 12 février 1829.
—	Toujours ou l'Avenir d'un Fils.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 13 novembre 1
Scribe, Varner et Dupin.	Les Manteaux.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 20 février 1826.
Scribe, Varner et Ymbert.	L'Homme automate.	Folie-parade mêlée de couplets.	Variétés, 10 mai 1820.
Scribe, de Villeneuve et Désaugiers.	Yelva ou l'Orpheline russe.	Vaudeville en deux parties.	Gymnase, 18 mars 1828.
Senan Marie.	L'Attente.	Drame en un acte et en vers.	Théâtre-Français, 6 avril 1
*Senty A.	La Censure et la Dissolution.	Comédie politique en trois actes.	Non jouée, publiée en 1
*Séville A.	Le Forçat libéré.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu Comique, 13 jan 1829.
Sewrin.	Amélie ou le Chapitre des Contrariétés.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 2 juillet 1822.
—	Demain! ou la Filleule!	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre des Arts de Rou 10 octobre 1834.
—	Le Drôle de Corps.	Comédie en un acte et en prose.	Théâtre du Panorama, 3 a 1822.
—	Les Femmes de Chambre.	Vaudeville en 1 acte.	Vaudeville, 21 juin 1823.
—	Gulliver dans l'Isle des Géants.	Comédie en un acte.	Variétés, 4 décembre 1815
—	Nicolas Rémi ou le Fermier de la Bresse.	Comédie en deux actes mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 24 mai 1823.
—	Les deux Parisiens ou le Tirage au Sort.	Comédie en un acte et en prose mêlée de couplets.	Odéon, 16 décembre 1816.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
ewrin.	Simon-le-Franc ou l'Origine de ma Fortune.	Vaudeville-anecdote en un acte.	Gaîté, 20 novembre 1831.
ewrin et Brazier.	Jean qui pleure et Jean qui rit.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 17 juillet 1815.
ewrin et Charles.	Le Fagotier ou la Cabane enchantée.	Pièce sans féerie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 18 novembre 1822.
ewrin et Dumersan.	Catherine ou la Fille du Marin	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 28 octobre 1824.
ewrin et Gersin.	La Leçon de Danse et d'Équitation.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 13 décembre 1821.
ewrin, Gersin et Tousez.	Le Chevalier d'Honneur.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Gymnase, 10 mai 1823.
ewrin et Tousez.	Le Lithographe ou les Scènes populaires.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 14 février 1823.
ewrin et Vizentini.	Rataplan ou le petit Tambour.	Vaudeville-anecdote en un acte.	Vaudeville, 25 février 1822.
imon, Henri.	Le Bateau à Vapeur.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Porte Saint-Martin, 8 mai 1816.
—	Cadet-Roussel dans l'Isle des Amazones.	Mélodrame-folie en deux actes.	Porte Saint-Martin, 22 février 1816.
—	M. Descroquignoles ou le Bal bourgeois.	Comédie-folie en un acte.	Gaîté, 21 mars 1816.
—	Le Mari en bonnes fortunes.	Comédie en un acte.	Porte Saint-Martin, 5 octobre 1816.
mon et Théodore.	La Préface et le Commentaire.	Comédie en un acte.	Gaîté, 16 mars 1818.
monnin.	La Côte rôtie ou le Hazard a tout fait.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gaîté, 7 novembre 1822.
—	La Pantoufle de Voltaire.	Vaudeville en deux actes.	Théâtre du Temple, 6 mai 1836.
—	Les Peintres d'Enseignes ou les Huissiers à la Noce.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gaîté, 23 avril 1822.
—	Ramponeau ou le Procès bachique.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 7 août 1815.
?) —	Zerline ou le Peintre et la Courtisane.	Pièce.	Parut en 1832.
monnin et Armand.	Les Vêpres odéoniennes.	Parodie des *Vêpres siciliennes*.	Variétés, 22 novembre 1819.
nonnin, d'Artois et Ferdinand.	L'Homme de soixante ans ou la petite Entêtée.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 22 juin 1824.
nonnin et Benjamin.	L'Enragée de Chaumont.	Comédie en un acte.	Porte Saint-Martin, 2 novembre 1829.
nonnin, Benjanin et Théodore N***.	Napoléon en Paradis.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 17 novembre 1830.
nonnin, Brazier et Carmouche.	Caroline de Litchfield.	Drame-vaudeville en deux actes et en prose.	Porte Saint-Martin, 10 février 1827.
nonnin et Carnouche.	Le Bonhomme.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 15 septembre 1826.
nonnin et Ferdiand.	Le Porteur d'eau.	Mimo-drame en trois actes.	Cirque-Olympique, 26 octobre 1824.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Simonnin et Ferdinand.	Le Soldat et le Perruquier.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 27 juille 1824.
Simonnin et Frédéric.	Le Garçon d'Honneur.	Imitation de la *Fille d'Honneur* en un acte et en vaudevilles.	Porte Saint-Martin, 13 février 1819.
Simonnin et Honoré.	Le *Te Deum* et le Tocsin ou la Route de Rouen.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 5 septembre 1830.
—	Le Cousin Giraud.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 24 juillet 1828.
Simonnin et Merle.	La Chambre de Rossini.	Canevas à l'italienne mêlé de vaudevilles.	Variétés, 21 janvier 1824.
—	Le Code et l'Amour.	Vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 29 avr 1830.
Simonnin et Théodore N***.	L'Ane mort et la Femme guillotinée.	Folie-vaudeville en trois actes.	Panthéon, 28 juin 1832.
—	Le Curé et les Chouans.	Comédie en un acte et en prose.	Panthéon, 31 mai 1832.
—	La Papesse Jeanne.	Vaudeville-anecdote en un acte.	Ambigu-Comique, 15 janvie 1831.
—	La Peau de Chagrin ou le Roman en action.	Extravagance romantique. Comédie-vaudeville en trois actes.	Gaîté, 4 novembre 1832.
Simonnin et Saint-Georges.	Le grand Dîner.	Tableau-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 février 1828.
Simonnin, Saint-Georges et Emile.	1750 et 1827.	Vaudeville en deux tableaux, précédé d'un prologue.	Vaudeville, 13 septembre 182
Simonnin et Saint-Marc.	La Chevalière d'Eon ou une Heure de Méprise.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 27 janvier 1823.
Simonnin et Thibouville.	Le Comte et le Représentant.	Vaudeville en un acte.	Panthéon, 2 juin 1838.
Simonnin et Valory.	Un Marquis d'autrefois.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 22 m 1833.
Simonnin et Vanderburch.	Le Doge et le dernier Jour d'un Condamné ou le Canon d'Alarme.	Vaudeville en trois tableaux.	Nouveautés, 20 mai 1829.
Simonnin et de Villeneuve.	Le Mariage par autorité de justice.	Comédie en deux actes.	Ambigu-Comique, 19 septe bre 1829.
*(?) Soulié Frédéric.	La Closerie des Genêts.	Drame en cinq actes et huit tableaux précédé d'un prologue.	Ambigu-Comique, 14 octob 1846.
* —	Clotilde.	Drame en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 11 se tembre 1832.
* —	Diane de Chivri.	Drame en cinq actes.	Renaissance, 9 février 1839
—	Les Étudians.	Drame en cinq actes.	Ambigu Comique, 24 mai 18
* —	Eulalie Pontois.	Drame en cinq actes précédé d'un prologue.	Ambigu Comique, 18 mai 18
—	Le Fils de la Folle.	Drame en cinq actes.	Renaissance, 11 juillet 183
—	L'Homme d'Affaires et les Faiseurs d'Affaires.	Pièce.	Parut en août 1837.
* —	Hortense de Blengie.	Comédie-drame en trois actes.	Ambigu-Comique, 15 jan 1848.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Soulié, Frédéric.	L'Ouvrier.	Drame en cinq actes et en prose.	Ambigu-Comique, 18 janvier 1840.
—	Les Talismans.	Drame fantastique en cinq actes et seize tableaux.	Ambigu-Comique, 30 janvier 1845.
Soulié et Bossange.	La Famille de Lusigny.	Drame en trois actes.	Théâtre-Français, 15 octobre 1831.
Soulié et Bourgeois.	Maria.	Drame en deux actes.	Ambigu-Comique, 3 mars 1839.
Soulié et Dehay.	Le Proscrit.	Drame en cinq actes.	Renaissance, 7 novembre 1839.
Souvestre Emile.	Aînée et Cadette.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Vaudeville, 17 mai 1840.
—	Le Bonhomme Job.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 15 novembre 1846.
—	Le Dernier des Kermor.	Drame en trois actes.	Théâtre-Français, 10 mars 1848.
—	Le Filleul de tout le monde.	Comédie-vaudeville en quatre actes.	Variétés, 12 février 1847.
—	Henri Hamelin.	Comédie en trois actes et en prose.	Gymnase, 18 août 1838.
—	L'Interdiction.	Drame en deux actes	Gymnase, 10 mars 1838.
—	La Maîtresse et la Fiancée.	Drame en deux actes et en prose mêlée de chants.	Gymnase, 18 mai 1839.
—	Le Mousse.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 18 janvier 1846.
—	L'Oncle Baptiste.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Gymnase, 11 février 1842.
—	Pour arriver.	Drame en trois actes et en prose.	Théâtre-Français, 8 juillet 1847.
—	La Protectrice.	Comédie en un acte.	Théâtre-Français, 22 mai 1841.
—	Le Riche et le Pauvre.	Drame en cinq actes.	Porte Saint-Martin, 1er fév. 1837.
ouvestre et Davesne.	La Parisienne.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 28 septembre 1844.
ouvestre et Troues-sart.	Le Chirurgien-Major.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 juillet 1847.
anislas.	Philippe ou la Guérison militaire.	Pièce en un acte.	Cirque-Olympique, 28 septembre 1830.
Sue, Eugène.	Atar-Gull.		Arrangée pour la scène en 1832.
—	Le Juge.	Comédie en trois actes, en prose.	Non jouée. Publiée dans la *Revue de Paris*, janvier 1838.
néaulon de Lambert.	L'Artiste ambitieux.	Comédie en cinq actes et en vers.	Théâtre-Français, 5 juin 1820.
—	Le Barbier châtelain ou la Loterie de Francfort.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Nouveautés, 7 février 1828.
—	La Comtesse du Tonneau ou les deux Cousines.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 13 avril 1837.
—	Le Diamant.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 7 mai 1839.
—	Le Dragon de Vertu.	Comédie en un acte et en prose mêlée de couplets.	Vaudeville, 20 décembre 1824.
—	La Folle de la Bérésina.	Drame en deux actes tiré des *Scènes de la Vie privée* de M. de Balzac.	Palais-Royal, 3 août 1835.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Théaulon de Lambert.	Héloïse ou la nouvelle Somnambule.	Comédie en trois actes.	Vaudeville, 25 octobre 1827.
—	L'Indiscret.	Comédie en cinq actes et en vers.	Odéon, 25 avril 1825.
—	Le Marin ou les deux Ingénus.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 26 juillet 1815.
—	Le Médecin de Campagne.	Comédie vaudeville en deux actes.	Gymnase, 23 juin 1838.
—	La Mère au Bal et la Fille à la Maison.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 30 novembre 1826
—	Le Paysan perverti ou Quinze Ans de Paris.	Drame en trois journées.	Gymnase, 24 juillet 1827.
* (?) —	Rafaël.	Drame en trois actes mêlé de chants.	Nouveautés, 26 avril 1830.
—	La Somnambule mariée.	Comédie-vaudeville en un acte et en prose.	Vaudeville, 10 février 1825.
—	Le Télégraphe.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 6 janvier 1827.
—	La Veuve du Soldat.	Comédie en un acte et en prose.	Gymnase, 11 janvier 1825.
—	Victorin ou le Soldat dépositaire.	Comédie en un acte et en prose mêlée de couplets.	Variétés, 4 janvier 1825.
Théaulon et Anne.	Le Dilettante ou le Siège de l'Opéra.	Folie-vaudeville en cinq petits actes, à-propos du siège de Corinthe.	Vaudeville, 6 novembre 182
—	Lidda ou la Servante.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 16 janvier 1828
Théaulon, Anne et Gondelier.	Le Courrier des Théâtres ou la Revue à franc-étrier.	Folie-vaudeville en cinq relais.	Vaudeville, 24 février 1827.
—	La Girafe ou une Journée au Jardin du Roi.	Tableau-à-propos en vaudevilles.	Vaudeville, 7 juillet 1827.
Théaulon et Arago.	Le Compagnon d'Infortune ou les Prisonniers.	Comédie-vaudeville en un acte et en prose.	Variétés, 19 janvier 1825.
Théaulon et d'Artois.	L'Ami intime.	Comédie en un acte.	Variétés, 23 novembre 1823
—	France et Savoie.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 22 juin 1825.
—	Le Médecin des Théâtres.	Tableau-épisodique en un acte.	Variétés, 12 août 1826.
—	Le Panorama de Paris.	Divertissement en cinq actes, en vaudevilles.	Opéra Comique, pour les fê du baptême de S. A. Monseigneur le duc de B deaux, 1821.
—	Le Permesse gelé ou les Glisseurs littéraires.	Folie-revue en un acte.	Vaudeville, 25 février 1821
—	La Solliciteuse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 13 février 1821
Théaulon, d'Artois et Clairville.	Une Veuve de la Grande Armée.	Pièce en quatre actes mêlée de couplets	Folies-Dramatiques, 15 1841.
Théaulon et de Biéville.	Sans Nom ! ou Drames et Romans !	Mystère-folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 22 juillet 1837.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Théaulon et Brisset.	Angiolina ou la Femme du Doge.	Drame en trois actes.	Nouveautés, 22 juin 1829.
Théaulon et Capelle.	L'Ermite de Saint-Avelle ou le Berceau mystérieux.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 juin 1820.
—	Gascon et Normand ou les deux Soubrettes.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Vaudeville, 9 décembre 1815.
—	L'autre Henri ou l'An 1880.	Comédie en trois actes.	Non jouée; publiée en 1820 avec la date 2000.
Théaulon et Carmouche.	Les Fleurs du Château.	Bouquet à l'occasion de la Saint-Louis.	Opéra Comique, 25 août 1823.
Théaulon et Choquart.	M. Ducroquis ou le Peintre en Voyage.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Nouveautés, 3 mai 1828.
Théaulon et de Courcy.	Éveline ou la Mélancolie.	Drame en un acte mêlé de couplets.	Vaudeville, 16 mars 1825.
—	Les Infortunes de Jovial, huissier-chansonnier.	Voyage en trois actes et six tableaux mêlé de chants.	Folies-Dramatiques, 22 octobre 1835.
—	Les Parens de l'Héritage ou Mon Cousin le Comédien.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Porte Saint-Antoine, 31 décembre 1835.
Théaulon, de Courcy et Rousseau.	La Fée du Voisinage.	A-propos-vaudeville.	Gymnase, 4 novembre 1826.
Théaulon et de La Croisette.	Les Femmes romantiques.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 13 mars 1824.
Théaulon, Desforges et Adolphe.	La Perle de Marienbourg.	Comédie-anecdote en deux journées.	Vaudeville, 11 octobre 1828.
Théaulon et Desmares.	Le Voyage à frais communs.	Comédie-vaudeville en cinq actes.	Palais-Royal, 22 octobre 1833.
Théaulon et Étienne.	Le Bénéficiaire.	Comédie en cinq actes et en un vaudeville.	Variétés, 16 avril 1825.
Théaulon et Étienne.	Le Chiffonnier ou le Philosophe nocturne.	Comédie-vaudeville en cinq actes et une journée.	Variétés, 3 janvier 1826.
—	Le Soufflet conjugal.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 26 mai 1826.
Théaulon, Ferdinand et Brisset.	Le Zodiaque à Paris.	A-propos du Zodiaque de Denderah. Vaudeville-épisodique en un acte.	Gymnase, 2 septembre 1822.
Théaulon et de Forges.	La Danseuse de Venise.	Comédie en trois actes.	Palais-Royal, 5 décembre 1833.
Théaulon, Francis et d'Artois.	Les jolis Soldats.	Tableau militaire civil et vaudeville imité de Charlet.	Variétés, 4 novembre 1826.
Théaulon et Gabriel.	Crouton, chef d'école.	Tableau en un acte mêlé de couplets.	Variétés, 11 avril 1837.
—	Jovial en prison.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Nouveautés, 14 juillet 1829.
Théaulon, Gabriel et Desnoyers.	La Boulangère a des écus.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 3 novembre 1839.
Théaulon, Gabriel et de Forges.	Le Ramoneur.	Drame-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 26 novembre 1834.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Théaulon et Gustave.	Les Maris anglais.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 3 août 1824.
Théaulon et Lafontaine.	Trilby ou le Lutin du Foyer.	Comédie en un acte.	Variétés, 24 mars 1823.
Théaulon et Langlé.	Les Aides-de-Camp.	Comédie-vaudeville.	Variétés, 24 août 1823.
*Théaulon et Lubize.	Une Assemblée de Créanciers.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 juin 1840.
Théaulon et de Lurieu.	L'Éducation d'Achille.	Comédie-vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 28 août 1837
Théaulon et Mélesville.	L'Ami Bontems ou la Maison de mon Oncle.	Vaudeville en un acte.	Nouveautés, 5 octobre 1827.
Théaulon, Mélesville et Carmouche.	Cinq Heures du Soir ou le Duel manqué.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 4 septembre 1827.
Théaulon, Ménissier et Martin.	Les Folies du Jour.	Extravagance en un acte, en vaudevilles.	Vaudeville, 30 octobre 1820.
Théaulon et Nézel.	L'Idiote.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 31 octobre 183
Théaulon, Armand O. et Eugène L.	Le Comédien de Paris ou Assaut de Travestissemens.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 12 janvier 1822.
—	Sainte-Périne ou l'Asile des Vieillards.	Tableau-vaudeville en un acte.	Gymnase, 2 juillet 1827.
Théaulon et Paulin.	L'Arbitre ou les Séductions.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 7 mai 1827.
*(?) Théaulon et Ramond.	Mes Derniers Vingt Sous.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 novembre 1824.
Théaulon, Ramond et Ferdinand.	Une Journée à Montmorency.	Tableau-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 août 1822.
Théaulon, Ramond et Mlle Huet.	La Créancière.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 6 avril 1821.
Théaulon, Saint Laurent et Théodore.	Le Bandit.	Pièce en deux actes mêlée de chants.	Nouveautés, 12 septembre 182
Théaulon et Signol.	Jean.	Pièce en quatre parties mêlée de couplets.	Nouveautés, 10 novembre 182
Théaulon et Simonnin.	L'Écrivain public.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 11 juin 1827.
Théaulon, Simonnin et ***.	Le Naturaliste ou l'Homme fossile.	Folie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 août 1824.
Théaulon et Stéphen.	Un Ange au sixième Étage.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 février 1838.
—	La Fille d'un Voleur.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 20 février 1839.
Tousez.	La Vie de Napoléon racontée dans une Fête de Village.	Scène épisodique.	Palais-Royal, 9 novembre 18
*Tyrtée et Cès-Caupenne.	La Réputation d'une Femme.	Mélodrame en trois actes et en prose.	Ambigu-Comique, mai 1832
Vaez.	Le Coffre-Fort.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 29 novembre 18
—	Il Signor Barilli.	Vaudeville en un acte.	Gaîté, 22 octobre 1836.
—	Nouvelles d'Espagne.	Comédie en un acte et en prose.	Odéon, 7 juin 1847.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Vaez et Royer.	La Comtesse d'Altenberg.	Drame en cinq actes et en prose.	Odéon, 11 mars 1844.
—	Mademoiselle Rose.	Comédie en trois actes.	Odéon, 22 mai 1843.
—	Le Voyage à Pontoise.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 14 avril 1842.
Valence.	La Politicomanie.	Comédie en un acte et en vers.	Parut à Marseille en 1825.
Valory.	Le Coup d'Épée.	Pièce en un acte.	Cirque-Olympique, 22 février 1830.
Valory et Béraud.	Adrienne Lecouvreur.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 12 mars 1830.
Valory, Davesne et Prosper.	Les bons Maris font les bonnes Femmes.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 4 octobre 1834.
Valory et Paul de Kock.	La Bouquetière des Champs-Élysées.	Drame-vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 20 février 1838.
—	Ni jamais, ni toujours!	Vaudeville en trois actes.	Folies-Dramatiques, 12 avril 1836.
Valory et Saint-Gervais.	L'Amitié d'une Jeune Fille.	Mélodrame en trois actes et en cinq tableaux.	Folies-Dramatiques, 19 décembre 1833.
—	Gig-gig.	Scènes de Boxeurs, Clowns, Alcides, *Sailorshornpipe*, Galop, Danse de Corde, Prestidigitation, Métamorphoses, Télégraphe lumineux, Tigre, Singe, Grenouille, Tortue, etc. Le tout mêlé de Bêtises, de Pacha, d'Odalisques et de vaudevilles en trois actes, à grand spectacle.	Folies-Dramatiques, 15 juin 1833.
—	Vierge et Martyr.	Drame en cinq actes.	Folies-Dramatiques, 27 mai 1836.
Vanderburch E.	L'Avoué et le Normand ou Fin contre Fin.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 juin 1837.
—	Le Barbier de Paris.	Drame en trois actes imité du roman de M. Paul de Kock.	Ambigu-Comique, 16 mai 1827.
—	Brelan de Gascons ou C'est un des trois.	Comédie en un acte et en vers.	Ambigu-Comique, 27 avril 1816.
—	Les Camarades du Ministre.	Comédie en un acte et en vers.	Renaissance, 16 mars 1839.
—	L'Élève de Saumur.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 8 août 1839.
—	Quatre-Vingt-Dix-Neuf Moutons et un Champenois.	Tableau en un acte mêlé de couplets.	Gymnase, 25 février 1838.
—	Le Procès ou Racine conciliateur.	Comédie-proverbe en un acte et en prose.	Théâtre de M. Comte, 28 octobre 1822.
—	Rossignol.	Comédie en un acte mêlée de couplets.	Gymnase, 1er octobre 1837.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Vanderburch et Alboize.	La Nappe et le Torchon.	Drame-vaudeville en trois actes.	Porte Saint-Martin, 26 juin 1834
Vanderburch et Aycard.	Mlle Desgarcins ou la troisième Représentation d'*Othello*.	Comédie vaudeville en un acte.	Vaudeville, 13 juillet 1839.
Vanderburch et Bayard.	Les deux Créoles.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 9 septembre 1835.
Vanderburch et Bouilly.	Le Bandeau.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 mai 1832.
Vanderburch et Brunswick.	Le Cadet de Famille.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 23 février 1833
Vanderburch, Brunswick et Barthélemy.	L'Ennemi intime.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Ambigu-Comique, 22 février 1836.
Vanderburch, Carmouche et de Courcy.	Isabelle et Gertrude.	Pièce de Favart avec des changemens.	Gaîté, 20 novembre 1822.
Vanderburch et Dupeuty.	La Dame de la Halle.	Comédie-anecdote en deux actes.	Variétés, 9 janvier 1838.
Vanderburch et Étienne.	L'Oncle en tutelle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 17 mai 1828.
Vanderburch et Gabriel.	Allez vous coucher !	Folie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 1er mai 1835.
Vanderburch, Gabriel et Étienne.	Jean de Calais.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Variétés, 28 novembre 1827
Vanderburch, Lafontaine et Étienne	Les Compagnons du Devoir ou le Tour de France.	Tableau-vaudeville en un acte.	Variétés, 30 avril 1827.
Vanderburch et Langlé.	Le Camarade de lit.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Palais-Royal, 10 mai 1833.
—	Louis-Bronze et le Saint-Simonien.	Parodie de *Louis XI* en trois actes et en vers burlesques.	Palais-Royal, 27 février 18
—	Le Procès du Cancan.	Folie de carnaval en un acte.	Ambigu-Comique, 2 février 1834.
—	Le Tailleur et la Fée ou les Chansons de Béranger.	Conte fantastique mêlé de couplets.	Palais-Royal, 3 août 1831.
Vanderburch et Léonce.	Un Mensonge.	Comédie-drame en trois actes précédée de *Maria*, prologue.	Porte Saint-Antoine, 17 a 1838.
Vanderburch, de Leuven et de Forges.	Les Baigneuses ou la nouvelle Suzanne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 27 août 1833.
Vanderburch et Lussan.	Paul.	Drame en deux époques.	Nouveautés, 7 mai 1831.
Vanderburch et Mallian.	Deux vieux Garçons.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 16 octobre 183
Vanderburch et Sévestre.	Amaglia ou la Fille du Diable.	Drame fantastique en cinq actes mêlé de chant.	Théâtre-Montmartre, 25 tobre 1836.
Vanderburch et Simonnin.	Le Marchand de Chansons.	Vaudeville en un acte.	Ambigu-Comique, 6 mai 1
Vanderburch et Tournemine.	La Maison du Bon Dieu	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Antoine, 17 vembre 1836.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
arez et Boullé.	L'Inconnu ou les Mystères.	Mélodrame en trois actes.	Ambigu Comique, 30 mai 1822.
arez, Petit et Lubize.	Le Tartuffe de Village.		Gaîté, 18 septembre 1833.
arin.	Le Mari à la Ville et la Femme à la Campagne.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 3 août 1837.
—	Le Secret de mon Oncle.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 10 janvier 1837.
arin, Arago et Desvergers.	Théophile ou ma Vocation.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 avril 1834.
arin et Biéville.	Le Camp de Saint-Maur.	Vaudeville en un acte.	Montansier, 22 septembre 1848.
arin et Boyer.	Rue de la Lune.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 14 février 1843,
arin et Couailhac.	Brutus ou le dernier Soldat du Guet.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Vaudeville, 6 mai 1843.
arin et Desvergers.	Un Bal du Grand Monde.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 juin 1836.
—	Le Chapitre des Informations.	Comédie en un acte.	Vaudeville, 15 juillet 1836.
—	Le Père de l'Enfant.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 24 juillet 1837.
arin, Desvergers et Arago.	Les Malheurs d'un Joli Garçon.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 janvier 1837.
arin, Desvergers et Derville.	Balthasar ou le Retour d'Afrique.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 20 juin 1836.
arin, Desvergers et Edmond.	Les Lions de Gisors ou les Bêtes de Contrebande.	Bêtise en un acte.	Nouveautés, 7 mai 1831.
arin, Desvergers et Édouard.	Le Capitaine Roland.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 23 juin 1834.
arin, Desvergers et Paul de Kock.	Le Toulourou.	Vaudeville en cinq actes.	Vaudeville, 21 septembre 1837.
arin, Desvergers et Laurencin.	Georgette.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 18 novembre 1834.
—	L'If de Croissey.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Variétés, 11 mai 1835.
arin, Desvergers et ***.	Une Passion.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 15 février 1833.
arin et Dugard.	Un Mari fidèle.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 16 décembre 1846.
arin et Dupeuty.	Ravel en voyage.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 avril 1844.
arin et Duponchel.	Troisième et Quatrième au-dessus de l'entresol.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 20 juillet 1837.
arin, Duport et Desvergers.	Christophe ou Cinq pour Un.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 23 octobre 1833.
arin, Duvert et Desvergers.	Sir Jack ou Qui est-ce qui veut se faire pendre ?	Histoire burlesque en trois épisodes.	Nouveautés, 9 juin 1829.
arin et Paul de Kock.	La jolie Fille du Faubourg.	Comédie-vaudeville en trois actes tirée du roman de M. Paul de Kock.	Vaudeville, 13 juillet 1840.
—	Moustache.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Variétés, 7 juillet 1838.
arin, Paul de Kock et Garnier.	Le Caporal et la Payse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 23 octobre 1841.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Varin et Lefèvre.	Une Chambre à deux Lits.	Pochade en un acte mêlée de couplets.	Palais-Royal, 20 octobre 18
Varin et Louis.	Le Bal d'Ouvriers.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 25 février 1831.
Varin et Lubize.	Le Muet de Saint-Malo ou les grandes Émotions.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 6 février 1837.
Varin et Vanderburch.	Le Roman nouveau.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 9 août 1833.
Varner.	Le Bout de l'An ou les deux Cérémonies.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 2 juin 1837.
—	Chantre et Choriste.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 12 août 1839.
—	Le Cousin du Ministre.	Pièce.	Parut en 1839.
—	Françoise et Francesca.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Palais-Royal, 29 décembre 1
—	Le Mari sans le savoir.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 10 mai 1817.
—	Les Pénitens blancs.	Comédie en deux actes mêlée de chant.	Palais-Royal, 17 mars 1841
—	La Pièce nouvelle ou les Assureurs dramatiques.	Comédie en un acte et en vers.	Gymnase, 30 juin 1823.
—	Le Ploupiou ou la Gloire et l'Amour.	Comédie en deux actes mêlée de couplets.	Palais-Royal, 31 mars 1838
Varner, d'Artois et Dupin.	Le Bourgeois de Paris ou la Partie de Plaisir.	Pièce en trois actes et en cinq tableaux.	Nouveautés, 10 septembre 1
Varner et Bayard	Marino Faliéro à Paris.	Folie-à-propos-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 mai 1829.
—	Une Soirée à la Mode.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 17 septembre 1
Varner, Duvert et Lauzanne.	La Famille du Fumiste.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 5 février 184
—	Un Monstre de Femme.		Parut en 1841.
Varner et Ymbert.	Le Dîner de Garçons.	Comédie en un acte.	Variétés, 4 avril 1820.
—	Le Faubourien ou le Philibert de la Rue Mouffetard.	Comédie grivoise en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 19 mars 1823.
—	La Marchande de Coco ou les Projets de Réforme.	Folie grivoise en un acte mêlée de couplets.	Variétés, 7 juin 1822.
—	L'Obligeant ou la Fureur d'être utile.	Comédie en un acte mêlée de vaudevilles.	Variétés, 14 février 1818.
—	Le Précepteur dans l'Embarras.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 3 juillet 1823.
—	Le Propriétaire sans Propriété.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 8 mars 8
—	Trottin ou le Retour du Sérail.	Folie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 15 vembre 1820.
Vernet J.	La Magnétismomanie.	Comédie folie mêlée de couplets.	Publiée en 1816.
Vézian J.	La Manie des Trônes.	Parade tragi-mélodramati-comique.	Parut en avril 1816.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
al J.-C.	Lord Davenant.	Drame en quatre actes et en prose.	Théâtre-Français, 8 octobre 1825.
—	Le Mari et l'Amant.	Comédie en un acte.	Théâtre-Français, 15 février 1821.
ıl, Gersin et Gariel.	La Couronne de Fleurs.	Vaudeville en un acte à l'occasion du couronnement de S. M. Charles X.	Variétés, 7 juin 1825.
;ny (Alfred de).	Chatterton.	Drame en trois actes.	Théâtre-Français, 12 février 1835.
—	Quitte pour la Peur.	Comédie.	Théâtre de l'Opéra, 30 mai 1833.
ınnet.	La Course à l'Héritage.	Pièce.	Odéon, 29 avril 1847.
Villeneuve et ırago.	La Fleuriste.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 juillet 1827.
—	Gérard et Marie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 17 janvier 1827.
Villeneuve et Bourgeois.	Le Congréganiste.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 13 septembre 1830.
Villeneuve, Bourgeois et Charles e ***.	L'Audience du Prince.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 juin 1831.
Villeneuve, Brazier et de Livry.	Les Infidélités de Lisette.	Drame-vaudeville en cinq actes.	Gaîté, 29 décembre 1835.
Villeneuve et harles.	Un Bal de Domestiques.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 11 avril 1834.
—	La Fille de Dominique.	Comédie-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 22 juin 1833.
—	La Révolte des Femmes.	Vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 30 décembre 1833.
Villeneuve et Dueuty.	Les Acteurs à l'Essai.	Comédie-vaudeville épisodique en un acte.	Gymnase, 19 juin 1834.
—	L'Actrice.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 21 mars 1823,
—	L'Arracheur de Dents.	Folie-parade en un acte mêlée de couplets.	Gaîté, 2 juillet 1822.
—	M. Botte.	Comédie-vaudeville en trois actes tirée du roman de Pigault-Lebrun.	Vaudeville, 15 novembre 1827.
—	Fille et Garçon ou la petite Orpheline.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 11 avril 1822.
—	Les Modistes.	Tableau-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 février 1824.
—	Nicaise ou le Jour des Noces.	Comédie-vaudeville en un acte tirée de La Fontaine.	Gaîté, 26 mai 1825.
—	Ourika ou la Négresse.	Drame en un acte.	Gymnase, 25 mars 1824.
—	Le vieux Pauvre ou le Bal et l'Incendie.	Mélodrame en trois actes et à grand spectacle.	Porte Saint-Martin, janvier 1826.
—	Pierre et Marie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 6 janvier 1824.
—	Le Premier Prix ou les deux Artistes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 13 mai 1822.
—	Les deux Tailleurs ou la Fourniture et la Façon.	Comédie-vaudeville en un acte.	Variétés, 17 février 1825.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
De Villeneuve, Dupeuty et Lafontaine.	Mon Ami Christophe.	Comédie-vaudeville en un acte.	Gymnase, 4 août 1823.
De Villeneuve, Dupeuty et La Salle.	L'Anonyme.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 29 mai 1826.
—	Le Oui des Jeunes Filles.	Comédie-vaudeville en un acte imitée de l'espagnol.	Gymnase, 3 mars 1824.
De Villeneuve, Dupeuty et M***.	Alice ou les six Promesses.	Vaudeville en un acte.	Variétés, 3 août 1825.
De Villeneuve, Dupeuty et Philadelphe.	Le Tableau de Téniers ou l'Artiste et l'Ouvrier.	Vaudeville en un acte.	Gymnase, 7 août 1824.
De Villeneuve, Dupeuty et M***.	Le Hussard de Felsheim.	Comédie-vaudeville en trois actes tirée du roman de Pigault-Lebrun.	Vaudeville, 12 mars 1827.
De Villeneuve, Dupeuty, Saint-Hilaire et Langlé.	Un Jour à Dieppe.	A-propos-vaudeville.	Gymnase, 10 août 1824, r[illegible] senté devant S. A. R. [illegible] dame la duchesse de B[illegible]
De Villeneuve, Gabriel et Charles.	Les Bouillons à domicile.	Revue-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 28 octobre [illegible]
—	La Caricature ou les Croquis à la Mode.	Album en sept pochades.	Porte Saint-Martin, 8 [illegible] tembre 1831.
De Villeneuve, Gabriel et Masson.	La Ferme de Bondi ou les deux Réfractaires.	Épisode de l'Empire en quatre actes.	Palais-Royal, 5 mai 1832.
De Villeneuve, Gabriel et Masson.	Le Triolet bleu.	Comédie-vaudeville en cinq actes.	Palais-Royal, 15 mai 1834
De Villeneuve et de Livry.	Lionel ou mon Avenir.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 10 juillet [illegible]
—	Mademoiselle Dangeville.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Palais-Royal, 10 avril 183[illegible]
—	Voltaire en vacances.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Palais-Royal, 21 juin 183[illegible]
De Villeneuve et Masson.	Les deux Frères.	Comédie de Kotzebue traduite par Patrat, et remise en deux actes et en vaudeville par V. et M.	Palais-Royal, 26 mai 1832
—	La Jardinière de l'Orangerie.	Comédie-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, [illegible] tobre 1831.
—	Jean-Baptiste ou un Cœur d'or.	Drame en cinq actes.	Gaîté, 18 mars 1846.
—	On ne Passe pas, ou le Poste d'honneur.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 6 juin 1835
—	A-Propos patriotique.		Nouveautés, 2 août 1830
De Villeneuve, Masson et Charles.	Le Bateau des Blanchisseuses.	Tableau-vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 11 juin 183[illegible]
De Villeneuve, Masson et Ernest.	L'Entrevue ou les deux Impératrices.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 janvier 18[illegible]
De Villeneuve, Masson et Leuven.	Le Collège de ***. Souvenirs de la Suisse en 1794.	Comédie-vaudeville.	Gymnase, 27 novembre [illegible]
De Villeneuve, Masson et Saint-Yves.	Cocorico ou la Poule de ma Tante.	Vaudeville en cinq actes.	Palais-Royal, 18 juin 18[illegible]
De Villeneuve et Saint-Hilaire.	Valentine ou la Chute des Feuilles.	Drame en deux actes mêlé de chants.	Nouveautés, 2 octobre 1[illegible]

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Villeneuve, aint-Hilaire et lasson.	La Vieillesse de Stanislas.	Drame-vaudeville en un acte.	Porte Saint-Martin, 12 novembre 1831.
Villeneuve et Si-ionnin.	Le Mariage par Autorité de Justice.	Comédie en deux actes.	Ambigu-Comique, 19 septembre 1829.
Villeneuve, Si-ionnin et Van-erburch	La Maison du Faubourg.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 22 janvier 1829.
Villeneuve, Eu-ène Sue, et douard M...	Un Secret d'État.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 20 avril 1831.
Villeneuve, Van-erburch et Bour-eois.	Mathieu Lœnsberg.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 26 avril 1829.
lpian, Lassange t Gersin.	Place à donner.		Indication de la pièce donnée par le *Journal des Débats*, 1826.
ffard.	L'Écolier d'Oxford.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 29 juillet 1824.
ffard et Ful-ence.	Le Célibataire et l'Homme marié.	Pièce.	Odéon, 16 décembre 1822.
—	Un Moment d'imprudence.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 1er décembre 1819.
—	Le Voyage à Dieppe.	Comédie en trois actes et en prose.	Odéon, 1er mars 1821.
illy.	La Folle ou le Testament d'une Anglaise.	Comédie en trois actes et en prose.	Gymnase, 17 août 1827.
illy et Samson.	Un Péché de Jeunesse.	Comédie en un acte mêlée de chant.	Vaudeville, 28 mars 1843.
Walewski.	L'École du Monde, ou la Coquette sans le savoir.	Comédie en cinq actes et en prose.	Théâtre-Français, 8 janvier 1840.
ier, Dupeuty et illeneuve.	Angélique et Jeanneton.	Comédie vaudeville en quatre actes imitée du roman de Pigault-Lebrun.	Vaudeville, 24 novembre 1830.
ier et Duvert.	Dix Ans de Constance.	Comédie-vaudeville en un acte.	Nouveautés, 11 août 1828.
—	Les Cabinets particuliers.	Folie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 23 octobre 1832.
—	La Ligue des Femmes ou le Bal et la Faction.	Tableau civil et militaire en un acte.	Vaudeville, 4 décembre 1830.
—	M demoiselle Marguerite.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 2 février 1832.
—	Odéina ou la Canadienne.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 1er février 1827.
—	La Sourde-Muette ou la Dame au Voile vert.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 20 avril 1826.
ier, Duvert et upeuty.	Le Page de Woodstock.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 8 mars 1828.
ier, Duvert et auzanne.	M. et Mme Galochard.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 6 février 1836.
ier, Duvert et auzanne.	Le Huron ou les trois Merlettes.	Folie-philosophique en un acte. Tirée du conte de Voltaire.	Variétés, 4 février 1834.

AUTEUR	TITRE	GENRE	THÉATRE ET DATE
Xavier, Duvert et Lauzanne.	Impressions de Voyage.	Vaudeville en deux actes.	Vaudeville, 13 juin 1838.
Xavier, Duvert et Lauzanne.	Les Intimes.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 4 février 1840.
Xavier, Duvert et Lauzanne.	La Laitière et les deux Chasseurs, ou l'Ours, le Ballon, la Grenouille et le Pot-au-Lait.	Chose fort ancienne, imitée de défunt Duni et de ci-devant Anseaume.	Palais-Royal, 6 février 18
Xavier, Duvert et Lauzanne.	Un Monsieur et une Dame.	Comédie-vaudeville.	Vaudeville, 27 février 184
Xavier, Duvert et Lauzanne.	Le Plastron.	Comédie en deux actes, mêlée de chant.	Vaudeville, 27 avril 1839.
*Xavier, Duvert et Paulin.	Oréno ou le bon Nègre.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 7 juin 1826.
Xavier et Masson.	Le Diable amoureux.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 28 septembre 1
—	Mme Favart.	Comédie en trois actes.	Palais-Royal, 26 décembre 1
—	La Levée des 300 000 hommes.	Vaudeville en un acte.	Palais-Royal, 27 novem 1838.
—	La Paysanne demoiselle.	Vaudeville en quatre actes.	Variétés, 13 mars 1834.
—	Les deux Pigeons.	Comédie-vaudeville en quatre actes, imitée de La Fontaine.	Palais-Royal, 5 juin 1838.
Xavier, Saintine et Lauzanne.	Un heureux Ménage.	Comédie-vaudeville en deux actes.	Gymnase, 14 décembre 1
Xavier et Saint-Laurent.	Les Cartes de Visite ou une Fête de Famille.	Vaudeville en un acte.	Vaudeville, 1er janvier 182
Xavier et de Villeneuve.	L'Art de se faire aimer de son Mari.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 3 septembre 1
—	La Chanteuse et l'Ouvrière.	Comédie-vaudeville en quatre actes.	Palais-Royal, 13 janvier 1
—	Les Poletais.	Comédie-vaudeville en deux parties.	Vaudeville, 8 mai 1828.
—	Le Sergent Mathieu.	Comédie-vaudeville en trois actes.	Vaudeville, 3 décembre 1
Xavier, de Villeneuve et Dupeuty.	La Grande Duchesse.	Comédie-vaudeville en un acte.	Vaudeville, 31 juillet 1828
Ymbert, A.	La Mystification ou le Comité de Lecture.	Comédie en un acte et en vers.	Publiée en 1835.
D'Ysarn, Justin.	Un Mariage à faire.	Vaudeville.	Gaîté en 1838.

ANONYMES

TITRE	GENRE	DATE
faux Ami de Cour ou le Danger des iaisons.	Comédie en cinq actes.	Publiée en 1818.
Art de devenir Député et même Ministre, ar un Oisif qui n'est ni l'un ni l'autre.		Parut en janvier 1829.
Artisan politique.	Pièce.	Variétés, janvier 1817.
Audience.	Pièce.	Palais-Royal, 30 juin 1831.
Bourgeoise ambitieuse.	Pièce.	Odéon, 1er mars 1820.
Cabinet d'un Ministre.	Pièce.	Parut en 1828.
Candidat.	Pièce.	Variétés, 15 juin 1826.
Candidat à la Députation faisant ses isites.	Pot-pourri en cinq scènes.	Variétés, 1834.
Censure en Provence.	Pièce.	Parut en 1827.
Charles X que l'on veut mettre en prison, u ses Créanciers qui le poursuivent par orps. Détails sur la cour d'Holirood, et ialogues intéressants entre Charles X et on vainqueur de juillet, un jésuite, un isinier anglais, le duc de Bordeaux, le uc et la duchesse d'Angoulême; conte- ant aussi la prière de Charles X pour ue Paris soit réduit en cendres.		Parut en 1831.
Château de Chambord.		Gymnase, 13 avril 1820.
nment se fait un Journal.	Traduit de *Sharpés London Magazine*, août 1829.	Publiée dans la *Revue Britannique*, 1829.
Diplomate.	Pièce.	Gymnase, 23 novembre 1827.
et 1840, ou les deux Retours de Napo- on.	Pièce.	Théâtre de Grenoble, février 1842.
30, scènes historiques.	Pièce.	Publiée en 1830.
quisses de Mœurs politiques; la Matinée un Ministre.		Publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 14 octobre 1842.
s Étrennes d'un Journaliste.		Odéon, 3 janvier 1817.
France mourante.		Parut en 1829.
s Girondins.		Parut en 1847.
idée la Pestiférée ou Femme, Mère et aîtresse.	Drame en trois actes.	Panthéon, 4 novembre 1837.
rigue et Ruse.	Nouvelle dramatique en cinq actes et en vers.	Non jouée; publiée en décembre 1840.
ure, ou Souffrance et Repos.	Pièce.	Non jouée; publiée en 1828.
Manie de la Politique.		Variétés, janvier 1817.
Marché de Marseille vo lei doues cou- aires.	Comédie en deux actes.	Publiée en 1821.
té Mauchuan, ou le Jugement de l'âne.	Comédie en un acte et en vers provençaux.	Publiée en 1825.
Millionnaire.		Odéon, 4 août 1826.
Ministériel ou la Manie des Diners.	Pièce.	Parut en 1819.
Ministre.	Pièce.	Luxembourg, 27 juillet 1832.
s Ministres, ou les grandes Marionnettes.	Pièce.	Parut en 1821.
oléon en 1814.	Pièce.	Théâtre du Café français, 30 janvier 1836.
errot ministre, par un Pair de France ns ouvrage.	Pièce.	Publiée en 1848.
Place.	Pièce.	Odéon, 29 avril 1831.

ANONYMES

TITRE	GENRE	DATE
* Place à donner.	Pièce.	Variétés, janvier 1817.
	Pièce.	Variétés, janvier 1817.
	Pièce.	Publiée en 1832.
* La Politicomanie.		
* Les Politiques de Bagdad.		
* Le Sacerdoce littéraire, ou le Gouvernement des Hommes de lettres, par M. Aristophane, citoyen de Paris.	Parades historiques, 25 et 31 juillet.	Publiées en 1830.
	Pièce.	Variétés, 20 septembre 183
* Scènes de cour et de cabaret.	Pièce.	Luxembourg, 27 mars 182
	Scènes électorales.	Publiées en 1828.
* La Sous-Préfecture.	Pièce.	Vaudeville, 25 juin 1826. I
* Les Suites du Jeu.		cation donnée par le *Jo*
Les Tribulations de M. le Préfet.		*nal des Débats*.

(*Fin.*)

SYLVIA-L. ENGLAND.

UNE VINGTAINE DE LETTRES INÉDITES

Toutes ces lettres — sauf celle de George Sand — proviennent des collections d'autographes de l'Historical Society of Pennsylvania, à Philadelphie. Pour éviter des répétitions inutiles, il m'a paru suffisant de donner, en guise de cote, les noms des collections et les titres des albums où se trouvent les lettres sans mentionner chaque fois l'Historical Society.

La lettre de George Sand à Étienne Geoffroy Saint-Hilaire est dans la collection de M. le professeur André Morize, de l'Université Harvard.

Toutes ces lettres sont autographes excepté la seconde de Montesquieu (Bordeaux, le 14 janvier 1753).

(Pendant que cet article était sous presse, la lettre de Buffon qu'on trouvera plus loin a été publiée, avec très peu de notes explicatives, par Mlle Margaret Herring, dans les *Modern Language Notes*, Baltimore (États-Unis), mai 1934. Cette rencontre, quoique fâcheuse, n'est pas, à mon avis, suffisamment grave pour m'obliger à supprimer ici la lettre en question.)

1. Fénelon [a Guillaume-François Joly de Fleury].

Que Fénelon, qui était de tempérament doux et conciliant, sût se défendre avec fermeté quand il s'agissait du maintien de sa juridiction métropolitaine, nous en trouvons la preuve dans une des disputes qu'il eut avec Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer.

Vers la fin de 1701, Valbelle avait eu des démêlés avec un prêtre de son diocèse et avait fini par le faire mettre en prison. « L'ecclésiastique (dit le cardinal de Bausset) avait appelé de cette sentence au métropolitain ; et l'archevêque de Cambrai avait ordonné, en cette qualité, que la procédure lui fût apportée, pour la maintenir si elle était régulière, ou pour l'annuler si elle était défectueuse. L'évêque de Saint-Omer, qui était allé vers sa famille en Provence, trouva mauvais que Fénelon n'eût pas attendu son retour, pour exercer un acte de justice dont il ne pouvait se dispenser. Il oubliait apparemment qu'un accusé détenu, et qui se croit innocent, aurait eu le droit de se plaindre d'un déni de justice, qu'aucune cause canonique ne pouvait légitimer[1]. »

Un peu plus tard, Valbelle, mécontent des procédés de son supérieur hiérarchique, demanda l'établissement d'un tribunal d'officialité sous le ressort du Parlement de Paris. Dans une lettre datée de Cam-

1. Le cardinal de Bausset, *Histoire de Fénelon*, Paris, 1850, t. III, p. 259.

brai, le 16 février 1702, et adressée à Guillaume-François Joly de Fleury, avocat général, Fénelon, s'opposant à « cette innovation », écrivit : « Il me paroît que ce prélat n'avoit pas besoin de me faire un procès, pour obtenir une chose dont il ne pourroit faire aucun usage. Voudroit-il nuire à la métropole de sa province sans procurer aucun avantage réel à son diocèse[1] ? »

Enfin, le 20 mars 1702, Fénelon écrivit à Joly de Fleury cette lettre inédite :

A Cambray, 20 mars 1702.

Monsieur,

Je vous dois, et je vous fais avec une parfaitte sincerité un très humble remerciment sur l'arrest qui vient d'etre donné dans l'affaire que j'ai avec M. l'Ev. de S. Omer. Il ne me reste qu'a vous supplier, Monsieur, d'avoir la bonté de nous donner un rapporteur tellement attentif a toutes les raisons du fonds de la cause que je n'aye rien a craindre, ni de l'habileté, ni du credit, ni de la presence de ma partie sur les lieux, ni de mon absence, ni de ma situation. Je ne saurais craindre aucun de ces inconvenients, dez que je pense que je serai dans les mains d'un rapporteur que vous aurez choisi. Je suis, avec la veneration et le respect le plus sincere, Monsieur,

Vôtre très humble et très obéissant serviteur

Fr. Arch. Duc de Cambray[2].

Il est à présumer que Fénelon gagna son procès avec Valbelle, puisque, le 12 février 1708, le cardinal de Bouillon adressa à l'archevêque de Cambrai une lettre pour le féliciter de son noble procédé envers son adversaire[3]. Dans cette lettre, après avoir parlé du traitement « bon, chrétien et si digne d'un grand et vertueux prélat français » accordé à « un confrère qui en avoit usé à votre égard, dans des temps bien douloureux pour vous et pour vos serviteurs et amis, d'une manière bien étonnante, et qui ne pouvoit que lui attirer l'indignation de tous les honnêtes gens, » le cardinal de Bouillon ajoute que Fénelon a « apaisé la garnison de Saint-Omer et l'a fait rentrer dans son devoir ».

2. Montesquieu a ***

Le 5 avril 1728, Montesquieu, accompagné du comte de Waldergrave, quitta Paris pour un long voyage, au cours duquel il devait visiter l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande et l'Angleterre. Comme Montaigne, il laissa un récit de ses pérégrinations, qui a été publié par le baron Albert de Montesquieu sous ce titre : *Voyages de Montesquieu* (Paris et Bordeaux, 1894-1896).

Le 8 octobre 1729, Montesquieu partit de Zellerfeld, où il avait fait la connaissance du baron Johann-Friedrich von Stain, premier ministre du duc de Brunswick. Passant par Hanovre, Osnabrück, Deventer et Utrecht, il arriva le 15 octobre à Amsterdam. Là, il resta

1. *Œuvres de Fénelon*, Paris, 1827, t. V, p. 254.
2. Gratz Collection, French Authors.
3. *Correspondance de Fénelon*, Paris, 1829, t. III, p. 158.

jusqu'au 31 octobre, quand, en compagnie du célèbre lord Chesterfield, ambassadeur anglais à La Haye, il se rendit en Angleterre.

Quoique le destinataire de la lettre qu'on va lire soit inconnu, il est évident qu'il s'agit de quelqu'un que Montesquieu avait rencontré pendant son séjour à Brunswick.

A Amsterdam, ce 18 oct. 1729.

Je recois, Monsieur, avec bien de la reconoissance les deux belles listes que vous avés eu la bonté de m'envoyer. Si a votre comodité vous pouvés me doner quelque conoissance de celles de l'Empereur[1] ce sera une nouvelle grace que vous me ferés.

Nous joüons, Monsieur, touts les deux un grand rosle dans la Gazette de Holande[2] dans la secte de monsieur Duveau[3]. Je suis arrivé a Utrech en quatre nuits et cinq jours quoy que je ne sois pas sorti de ma chaise. Malgre mon ignorance sur les langues allemande et hollandoise je n'ay trouvé aucune difficulté sur les chemins.

Vous m'obligerés bien, Monsieur, de presenter mes respects a Monsieur le Baron de Vedderkop[4]. Ses belles qualités ont fait sur moy une impression qui ne s'effacera jamais. J'ecris par ce courrier a Monsieur le baron de Schtein[5]. Je vous prie de vouloir bien me conserver quelque part dans votre souvenir et de me croire avec toutte sorte d'estime et d'attachement, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

MONTESQUIEU.

Si vous trouvés occasion de marquer a leurs altesses[6] jusques ou va ma veneration et ma reconoissance je vous prie de le faire.

Salués aussi, s'il vous plait, de ma part Monsieur Duvau[7].

3. MONTESQUIEU A ***

A Bordeaux, ce 14 jan. 1753.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire ; et on ne peut être plus sensible que je le suis aux marques de vôtre amitié. Nous aurions voulu retenir plus longtemps messieurs Tronchin et Dupan[8] ;

1. Charles VI, empereur d'Autriche (?).

2. « ... il n'y a jamais eu de gazette portant le titre de *Gazette de Hollande*,... l'usage s'était introduit de désigner sous ce nom toutes les feuilles venant de la république des Provinces-Unies. » (Eugène Hatin, *Les Gazettes de Hollande... aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, 1865, p. 2.)

3. Ce personnage m'est inconnu.

4. Wedderkop. Dans les *Voyages* aussi, Montesquieu écrit les noms propres allemands d'une manière plutôt fantaisiste.

5. Stain. On trouvera cette lettre, qui est datée du 17 octobre 1729, dans la *Correspondance de Montesquieu*, publiée par François Gébelin et André Morize, Paris, 1914, t. I, p. 274. Pour une autre lettre au baron de Stain, voir *ibid.*, t. I, p. 277.

6. Probablement Auguste-Wilhelm, duc de Brunswick (mort en 1731), et sa troisième femme, Elisabeth Sophie-Marie, fille du duc Rudolf Friedrich von Holstein-Nordberg.

7. Gratz Collection, French Authors. — Dans un article intitulé : « Quelques inédits de ou sur Montesquieu » (*R. H. L.*, t. XVII, p. 307), Paul Bonnefon, après avoir cité un catalogue de Noël Charavay (vente du 19 décembre 1903), parle ainsi de notre lettre : « Cette lettre, de trois pages in-4°, doit contenir bien autre chose que ce qu'indique le catalogue et ne serait pas indifférente à connaître entièrement ».

8. Dans une lettre datée de Genève, le 13 février [1752], Helvétius écrivit à Montesquieu : « Mes amis Tronchin et Du Pan envient le bonheur que j'ai d'avoir des lettres d'un homme comme vous ». (Gébelin et Morize, *Correspondance*, t. II, p. 417.) Le procureur général Jean-Robert Tronchin (1710-1793), auteur de *Lettres écrites de la campagne*, fut un ami intime de Montesquieu. (Henri Tronchin, *L*

et nous les avons fort regretés, sur tout moy, qui les ay vûs partir avec beaucoup de peine. Geneve ne peut avoir de meilleurs échantillons à montrer que ces messieurs-là. J'apprends avec beaucoup de plaisir le mariage de monsieur vôtre syndic, et ne suis point du tout étonné qu'il ait fait un bon choix. Je vous prie de me rapeler dans le souvenir de ces messieurs et de monsieur Mussard[1]. Je vous estime heureux, Monsieur, de pouvoir vivre avec ces messieurs, comme je les felicite de pouvoir vivre avec vous ; et vous etes bien digne d'eux. Je voudrois que vous fussiés bien persuadé combien je vous honnore. Madame de Montesquieu qui est ici vous fait mille compliments. Je vous prie de croire que personne n'est avec une plus parfaite estime que moy, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur.

MONTESQUIEU [2].

4. [JEAN-BAPTISTE] ROUSSEAU A MONSIEUR TITON DU TILLET, com^re^ des guerres, rue de la Cerisaye, vis-à-vis l'hotel Lesdiguieres, et à MONSIEUR DE MONTHERI.

Jean-Baptiste Rousseau débuta comme dramaturge en 1694, en écrivant une comédie en un acte, *Le Café*. Il composa par la suite une dizaine de pièces, les unes plus ternes et plus froides que les autres. En 1732, à l'âge de soixante-deux ans, il envoya une comédie, *Les Aïeux chimériques*, aux comédiens français, qui la refusèrent. Mais, malgré son peu de succès, il était tenace. La lettre que nous publions concerne une comédie, *L'Hypocondre*, que Rousseau destina, en 1739, deux ans avant sa mort, aux comédiens français, puis aux acteurs de la troupe italienne, et qui, en fin de compte, ne fut jamais représentée.

Notre lettre fut écrite à Bruxelles, où Rousseau, exilé pour avoir répandu des vers diffamatoires, passa les vingt-neuf dernières années de sa vie. Le destinataire, Éverard Titon du Tillet (1677-1762), obtint, vers 1713, une place de commissaire provincial des guerres. Ami sincère des lettres, cet homme aimable et doux accueillit les écrivains dans sa maison du faubourg Saint-Antoine, encouragea les débutants et secourut ceux qui étaient dans la gêne. Chose singulière : ce n'est pas à ses écrits qu'il doit sa modeste gloire littéraire ; elle repose principalement sur un monument qu'il voulait élever à la mémoire du règne de Louis XIV et des grands hommes qui l'avaient illustré. Ce monument, exécuté en petit, en 1718, par Louis Garnier, ne fut jamais érigé en grand. Pour se consoler de cette cruelle déception, Titon du Tillet publia sa *Description du Parnasse françois, exécuté en bronze, suivie d'une liste alphabétique des poètes et des musiciens rassemblés sur ce monument* (Paris, 1727).

conseiller François Tronchin..., Paris, 1895, p. 4.) Sa lutte avec J.-J. Rousseau brisa sa carrière.

1. « Pierre Mussard (1690-1767), conseiller puis secrétaire d'état de la république de Genève. Sur son rôle au moment de la publication de l'*Esprit des lois*, voy. Palissot, *Mémoires sur la littérature*, art. Vernet. » (Gébelin et Morize, *Correspondance*, t. II, p. 3, n. 1.)

2. Gratz Collection, French Authors. La signature seule est de la main de Montesquieu.

En 1738, Jean-Baptiste Rousseau s'aventura jusqu'à Paris, où, pendant quelques mois, il respira l'air de sa ville natale. Dans une lettre datée de Bruxelles, le 20 février 1739, il fit part à Titon du Tillet du plaisir qu'il avait eu

dans les momens que j'ai passés avec vous, quoiqu'à la dérobée. Ce sont proprement les seuls que j'ai passés agréablement dans un séjour où rien n'a été oublié de tout ce qui pouvoit me guérir de la maladie du pays.

Dans la même lettre, après avoir mentionné Boutet de Montheri, un autre ami qui lui était resté fidèle pendant son exil, Rousseau ajouta quelques mots sur sa pièce *L'Hypocondre* :

Je ne connois qu'un seul ami qui mérite autant que vous mes éternels regrets. C'est M. Boutet de Montheri... Il doit vous remettre de ma part un ouvrage de moi, que vous ne connoissez point et dont je vous prie de faire l'usage que vous feriez s'il étoit de vous; mais à condition... que mon nom n'y sera compromis en aucune façon du monde. Vous verrez une comédie faite dans les anciens principes, c'est-à-dire pour faire rire les spectateurs selon l'intention de ce poëme, qu'on a travesti de nos jours en élégie langoureuse et en spectacle larmoyant [1].

Deux mois plus tard, à propos de la représentation de *L'Hypocondre* par la troupe italienne, Rousseau écrivit à Titon du Tillet et à Boutet de Montheri la lettre que voici :

A Bruxelles, le 28 avril 1739.

Je me rens, Monsieur. Votre amitié pour moi et celle de M[r] de Montheri me sont trop connues pour ne pas m'y livrer aveuglement. Tout ce qu'il y a d'indispensable est de cacher mon nom jusqu'après les representations de la piece et sur tout a M[r] l'abbé Desfontaines[2] quoique mon ami et a M[r] de Lasseré[3] qui ne l'est plus et qui fait son principal merite d'ecrire la gazette de Paris. Du reste je me rapporte de tout a votre judicieuse conduite et souscris a tous les avis que vous m'avez donnez dans vos lettres. Je connois le jeune Riccoboni et Romagnesi pour gens d'esprit et qui versifient bien[4]. Je ne sai pourtant si la figure et la voix du premier peuvent comporter un habillement de femme propre a tromper un fou comme le seig[r] Morose[5]. La Silvia[6] qui est excellente s'en tireroit mieux. Pour le barbier et le petit secretaire[7] je ne saurois croire que Thomassin[8] et Toscan[9] puissent s'en aquiter comme il faut. Ils ont l'un et l'autre peu de memoire et d'esprit et ces deux rolles doivent

1. *Lettres de Rousseau sur différens sujets*, Genève, 1750, t. V, p. 155.
2. L'abbé Desfontaines est connu surtout par ses démêlés avec Voltaire.
3. Jean-Gilles de Lasseré, conseiller au Parlement, commissaire aux enquêtes du Palais. D'après la *Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette*, publiée par Paul Bonnefon, Paris, 1910, l'amitié de Rousseau et de Lasseré commença vers le début de 1718 et dura au moins jusqu'à la fin de 1735. Les causes du refroidissement entre les deux hommes me sont inconnues.
4. Antonio-Francesco, fils de Luigi Riccoboni, tenait sans grand succès l'emploi de Lélio Giovanni-Antonio Romagnesi, comme le jeune Riccoboni, était non seulement acteur, mais aussi auteur de pièces pour la troupe italienne.
5. Au quatrième acte de *L'Hypocondre*, un jeune homme nommé Androgyne se déguise en femme pour tromper l'hypocondre, le baron Morose.
6. Gianetta-Rosa Bennozzi, connue sous le nom théâtral de Sylvia.
7. Cigale, barbier, et Calandrin, secrétaire, aident les jeunes gens à duper le seigneur Morose.
8. Tommaso-Antonio Vincentini jouait bien le rôle d'Arlequin.
9. Toscano.

etre caracterisez par la jeunesse et la grace sur tout dans la scene de la consultation des avocats ou le barbier deguisé doit parler gravement et l'autre en bredouillant[1]. Il me semble que le jeu muet leur conviendroit mieux. Pour le rolle d'Eutrapel il faut y marquer un homme qui dit malignement et finement des choses sensées et les dit bien. Je n'ai aucune idée des acteurs de la Troupe Italienne. Comme vous les connoissez tous c'est a vous, Monsieur, a en decider et a faire tout pour le mieux. Tout ira bien pourveu que nous prevenions les cabales et les mauvais caquets en taisant religieusement mon nom. Pardonnez encore une fois toutes mes importunitez et me croiez avec autant de reconnoissance que d'estime, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Rousseau.

Pour Monsieur de Montheri.

Par ce que j'ecris a Mr Du Tillet vous verrez, mon cher Monsieur, que votre decision me determine. Je vous rens mille graces de vos bons avis. Mais je ne vous tiens pas quitte pour cela de la reponse que j'attens a ma derniere lettre. Je ne puis assez voir de votre ecriture ni avoir trop souvent de vos nouvelles et de celles de la santé de Mme de Montheri que j'assure ici s'il vous plait de mon respect et vous, mon cher Monsieur, de mon attachement eternel et de mon inviolable reconnoissance.

Rousseau[2].

Le 7 octobre 1739, Rousseau écrivit à Titon du Tillet : « J'ai enfin pris mon parti sur ma comédie de *L'Hypocondre* : c'est de n'y plus penser, pour n'avoir pas la peine de travailler à la gâter pour la mettre au goût des comédiens, très différent presque toujours de celui du public[3] ». C'est ainsi que *L'Hypocondre* tomba dans l'oubli, et, ma foi, cela vaut mieux.

5. Buffon [a Gabriel Cramer].

Dans les excellentes notes de la *Correspondance inédite de Buffon* (Paris, 1860), Henri Nadault de Buffon, qui ne découvrit qu'une seule lettre de l'auteur de l'*Histoire naturelle* « à M. Cramer, professeur de mathématiques à Genève », dit fort bien : « Il doit exister un assez grand nombre de lettres, écrites par Buffon à Cramer, qui avait noué des rapports intimes avec le grand naturaliste pendant le séjour de ce dernier à Genève en 1730 ». J'ai eu le bonheur de trouver une lettre inconnue de Buffon à Cramer, et je n'hésite pas à déclarer que, par son intérêt, elle fait regretter les autres missives perdues ou égarées de la correspondance des deux savants.

Gabriel Cramer naquit à Genève le 31 juillet 1704. Dès 1724, il partagea avec Calendrini la chaire de mathématiques à Genève, et, en 1750, obtint la chaire de philosophie dans la même ville. Il fut l'auteur, notamment, de l'*Introduction à l'analyse des courbes algébriques* (Genève, 1750). Il mourut en 1752. Buffon, qui, avant d'aborder l'histoire naturelle, s'était occupé des sciences mathématiques,

1. Au cinquième acte de cette médiocre comédie, Calandrin et Cigale, déguisés en avocats, confèrent sur les moyens de « rompre un mariage authentique et légal », c'est-à-dire le mariage que Morose est censé avoir contracté avec Androgyne, travesti en femme.

2. Gratz Collection, French Authors.

3. *Lettres de Rousseau sur différens sujets*, t. V, p. 158.

dit en parlant de Cramer : « C'est au commerce et à l'amitié de ce savant que j'ai dû une partie des premières connaissances que j'ai acquises en ce genre[1] ».

Voici le texte de la lettre de Buffon à Cramer :

Au Jardin du Roy, le 4e avril 1744.

On ne peut pas avoir plus de tort avec quelqu'un, mon tres cher Monsieur, que je me trouve en avoir avec vous aujourd'huy. Depuis le temps que vous avez commencé a avoir quelqu'amitié pour moy, vous n'avez pas cessé de m'en donner des marques ; malgré mon silence et ma negligence apparente, vous n'avez pas discontinué de m'aimer. Vous ne scauriez croire combien j'ai eté sensible a touttes ces preuves de vos sentiments, puisque vous avez eu assez de bonté pour ne me pas oublier dans le temps et le tres longtemps que j'avois l'air de ne pas penser a vous. Je suis persuadé que vous recevrez volontiers mes excuses. Je puis vous assurer avant touttes choses que je n'ai pas cessé et que je ne cesserai jamais de vous etre tendrement attaché. Je vous demande pardon de ma conduitte. Mon cœur n'a aucune part a mon silence. Il m'a mil fois parlé pour vous. Mais si vous saviez, mon cher Monsieur, dans quel tourbillon d'affaires et d'occupations de toutte espece j'ai eté entrainé depuis sept ou huit ans, vous seriez bien tot disposé a oublier pour toujours mes mauvais procedés. Permettez moy en faveur de cette ancienne amitié qui m'est si chere de vous en faire un petit detail. Il y a huit ans que le ministre me donna ordre de travailler dans la marine. J'ai travaillé pendant trois ans a des choses pressantes et pressées qui ne m'ont pas laissé pendant tout ce temps ce precieux loisir qu'on emploie si agreablement pour soy et pour ses amis[2]. J'ai ensuitte eté nommé a la place d'Intendant du Jardin du Roy[3], nouvelle besogne et toutte differente de celle que je venois d'achever, mais qui m'a jusqu'icy encore plus occupé, et dont j'espere que quelque jour vous voudrez bien vous amuser lorsque je ferai imprimer le catalogue historique d'un cabinet immense de curiosités naturelles que j'ai mises en ordre[4]. Enfin on m'a donné il y a quelques mois la place de tresorier de l'Academie[5], qui demande aussi du detail et de l'assiduité. Mais tout cela n'est encore rien en comparaison des affaires de famille qui m'ont troublé. Mon pere a fait un second mariage qui m'a fait tort. Il a falu proceder, agir, plaider pour ne pas tout perdre, et il n'y a pas longtemps que je suis tranquile a cet egard[6]. Pardonez moy tout ce detail, mon cher Monsieur, ou plustot prenez le pour une preuve du desir serieux que j'ai d'etre toujours du nombre de vos amis. Je vous fais mes tres humbles remerciements des beaux livres que vous avez eu la bonté de m'envoier. J'ai recu les ouvrages de Mr Jean Bernoulli dans le temps et j'ai envoié prendre hier ceux de Jacques[7] chez David, qui m'avoit remis votre lettre. Tous ceux

1. H. Nadault de Buffon, *Correspondance inédite de Buffon*, t. I, p. 203.

2. En 1738, M. de Maurepas, ministre de la Marine et de la Maison du roi, chargea Buffon et Duhamel du Monceau d'examiner les moyens « de rendre plus solides les bois qu'on emploie à la construction des vaisseaux ». (Louis Dimier, *Buffon*, Paris, 1919, p. 20.)

3. Cette nomination, le plus important événement de la vie de Buffon, eut lieu en 1739.

4. Voici le titre du premier volume du grand ouvrage de Buffon : *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Paris, 1749.

5. En janvier 1744.

6. Le père de Buffon, Benjamin Leclerc, épousa, le 31 décembre 1732, sa parente Antoinette Nadault. Buffon voulut demander judiciairement compte à son père du bien de Christine Marlin, sa mère, mais l'intervention de la famille empêcha un procès. Plus tard, Buffon se réconcilia avec sa belle-mère, qui n'avait que deux ans de plus que lui.

7. Cramer publia les œuvres de ces deux mathématiciens : *Johannis Bernoulli*

qui vous connoissent trouvent qu'il est fort heureux pour les sciences que vous vouliez bien vous occuper a faire valoir les ouvrages des autres. Personne ne peut le faire avec plus de lumiere et de discernement, mais vous pouriez nous donner de si grandes choses de vous meme que nous avons quelque regret au temps que vous n'emploiez pas pour vous. Je vous dirai que la longue lettre que vous m'avez ecrite en defense de Leibnitz[1] m'a occupé pendant quelques jours et que je voulois vous envoier il y a pres de trois ans une longue reponse, elle est plus de moitié faitte et depuis ce temps je n'ai pas eu le courage de l'achever ou plustot je n'en ai pas eu le temps. Je conviens avec vous de beaucoup de choses, mais je crois que vous conviendriez avec moy de quelques autres. Quoiqu'il en soit, je soumettrai a votre jugement mes reflections des que j'aurai quelque loisir, et je compte bien cultiver dans la suitte votre amitié par une correspondance plus exacte. J'ai remis cette lettre a M. David l'ainé, qui doit vous l'envoier avec quelques petits livres que je vous supplie de recevoir. Faittes moy encore la grace d'assurer Mr Jallabert[2] de mon attachement et croiez moi, je vous en supplie, l'homme du monde qui vous est le plus entierement devoué. C'est dans ces sentiments que je serai toutte ma vie, mon cher Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

BUFFON[3].

(A suivre.) RICHMOND-LAURIN HAWKINS.

opera omnia, Genève, 1742, 4 vol. in-4°; *Jacobi Bernoulli Basileensis opera*, Genève, 1744, 2 vol. in-4°.

1. Cramer publia, en 1745, le *Commercium epistolicum Leibnitzii et* [*Johannis*] *Bernoulli*.

2. Jean Jallabert (1711-1763) fut l'auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie, les mathématiques et l'électricité. Pour plus de détails sur ce savant genevois, voir un article d'Eugène Ritter dans la *R. H. L.*, t. VIII, p. 650-655 : « Lettres de Buffon et de Maupertuis adressées à Jallabert ».

3. Gratz Collection, European Scientists.

COMPTES RENDUS

J. Plattard, **Montaigne et son temps.** Un vol. in-8° de 300 pages. Paris Boivin, 1934.

Après avoir consacré à Rabelais, depuis vingt-cinq ans, maints travaux de premier ordre, notamment une biographie luxueuse, publiée en 1928 chez Van Oest, où l'érudition la plus précise et la plus minutieuse le dispute aux charmes d'une illustration abondante et suggestive, M. Plattard devait naturellement se tourner vers Montaigne, à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance. Son hommage a été double : une édition des *Essais* en six tomes, publiée dans la collection des Textes français, et un volume sur *Montaigne et son temps*.

De l'édition nous dirons seulement qu'elle reproduit avec une exactitude parfaite le dernier texte, celui de l'exemplaire de Bordeaux, en distinguant très nettement les parties primitives et les additions successives, et qu'elle présente des notes succinctes à la fin de chaque tome, le tout en caractères et sur papier d'une rare beauté[1].

Quant au volume, qui est le résultat d'un cours public en seize leçons, on pourrait le croire *a priori* de caractère plus mondain que savant; mais la réalité est tout autre. Les inconvénients du genre sont ici réduits au minimum, l'auteur mettant toute son éloquence à nous convaincre sans phrases vaines, par des raisonnements fondés sur des faits et des textes, donnant l'impression d'en savoir beaucoup plus qu'il n'en dit et nous présentant dans chaque chapitre la synthèse de recherches et remarques multipliées. Il s'ensuit que ce livre est aussi instructif qu'agréable à lire.

On peut cependant regretter une ou deux lacunes et surtout différer d'opinion sur certains points délicats, avec d'autant moins de scrupules que Montaigne s'est souvent contredit, presque par système, et qu'on peut, lui-même l'avoue, « le rouler du côté que l'on veut ».

M. Plattard nous dit dans sa préface que son constant souci a été de « remettre les *Essais* dans leur ambiance et leur climat », et pourtant, dès la page 18, il déclare qu'il sera « réservé et bref sur l'influence qu'ont pu exercer sur Montaigne cette Guyenne et ce Périgord qui furent son terroir natal ». C'est dommage, car il lui eût été facile, en ce qui concerne la Guyenne, de mettre au point certaines pages plus brillantes que solides d'André Lamandé[2]. Quant au Périgord, s'il est aventureux de chercher à préciser son influence sur la personne physique de Montaigne, on peut du moins la déterminer sur sa personne morale et son œuvre. Ce pays de pierres et de bois, de violence et de brutalité, d'âpres luttes en tout temps contre l'autorité, singulièrement dans la deuxième moitié du xvi^e^ siècle entre catholiques et protestants, n'a

1. Édition F. Roches, collection des Universités de France, publiée sous les auspices de l'Association G. Budé, 6 vol. in-8°, 1931-1932.

2. *La Vie gaillarde et sage de Montaigne* (Paris, Plon, 1927); *Montaigne et l'esprit gascon*, en tête des Conférences de Bordeaux pour le quatrième centenaire (Bordeaux, Delmas, 1933).

pas été sans inspirer à notre moraliste le stoïcisme des premiers essais, plus généralement sa pensée constante de la mort et l'attitude sereine qu'il prit à son égard; de même que sa sympathie pour les paysans, et plus généralement pour les primitifs, vient probablement d'un « naturalisme » puisé à la mamelle de sa rustique nourrice, à sa fréquentation des rudes bûcherons et laboureurs périgourdins.

Mais l'entreprise même des *Essais* a une cause qui semble avoir échappé à la plupart des critiques et qui mérite à mon sens de retenir l'attention, à savoir la solitude morale de Montaigne à son foyer. M. Plattard a consacré un chapitre à « Montaigne en ménage », d'où il ressort qu'il portait à sa femme une « affection tendre » et qu'on doit ranger son ménage « dans la catégorie, qu'il dit peu nombreuse, des bons ménages » (p. 192). Je me permets d'être d'un avis contraire, réservant ma démonstration pour les *Mélanges* qui se préparent en l'honneur d'Abel Lefranc.

Il ne trouva pas plus d'agrément près de sa fille, restée unique, que près de sa femme, et c'est une des raisons qui font que son amitié pour M^lle^ de Gournay ne me paraît pas être « une énigme » (p. 273). Elle s'explique non seulement par la vanité d'auteur, qui ne fut pas moindre chez lui que la vanité nobiliaire, mais encore par le besoin d'une affection que ne lui témoignait pas assez chaudement sa Léonore, qu'il nous dépeint « de molle complexion ».

A propos des séjours de Montaigne à la Cour de 1558 à 1562, M. Plattard se demande quelles « affaires » il y faisait (p. 84) et conclut que son rôle à la Cour nous échappe (p. 92), mais que, cependant, il dut en jouer un, ayant reçu en 1571 l'ordre de Saint-Michel. Or, je crois d'abord que l'expression latine « servitium aulicum », qu'il a employée dans la fameuse inscription liminaire de son cabinet de travail, ne signifie pas « service de la Cour », mais plutôt « rôle servile de courtisan ». M. Plattard la traduit lui-même par « esclavage » à la p. 107, et Montaigne parle à plusieurs reprises de la « servitude de cour[1] ». Ensuite deux passages de l'essai sur *la Vanité* nous portent à croire qu'il ne fut chargé d'aucune « affaire », d'aucun « service » proprement dit à la Cour : 1° Si j'avais cherché à m'enrichir, dit-il, « j'eusse servi les rois, tratique plus fertile que toute autre »; après cette phrase, Montaigne avait d'abord ajouté sur son exemplaire personnel : « La plus large fin que je me sois proposée, c'est de rouler sans gain et sans perte, rendre à la fortune au desloger ce qu'elle m'avoit donné à soing, sans destriment ny amendement »; puis il l'a effacé. 2° En ce qui concerne la reconnaissance des bienfaits, dit-il, « je ne vois personne plus libre et moins endebté que je suis jusques à cette heure. Ce que je dois, je le dois aux obligations communes et naturelles; il n'en est point qui soit plus nettement quitte d'ailleurs. » Après quoi, Montaigne avait d'abord ajouté sur son exemplaire : « Jamais roy ne me donna un double en paiement ny en don »; puis il a raturé cette phrase, se contentant de cette citation de Virgile : « nec sunt mihi nota potentum Munera ». — Quant à son collier de l'ordre de Saint-Michel, que la fortune, dit-il, lui a « plaisamment accordé », il pouvait très bien récompenser ses services de Conseiller au Parlement de Bordeaux, d'autant que cette distinction, octroyée par Charles IX en octobre 1571, suivit à peu d'intervalle sa résignation dudit office faite en juillet 1570.

En quelques autres endroits on peut ne pas partager entièrement l'avis de M. Plattard. A la p. 114, Montaigne nous est présenté comme très répandu dans la société seigneuriale du Périgord. Il est vrai que ses *Essais* font plus d'une allusion à ses relations de voisinage. Mais ne doit-on pas faire la part de la vanité, chaque fois que Montaigne nous parle des familles nobles, appa-

1. *Servitium aulicum* est le vrai texte de l'inscription que cite M. Plattard en note de la p. 107, et non pas *aulicum officium* qu'il cite à la p. 86.

rentées ou non, qu'il fréquente et qui le visitent? Il est probable que les vieux hobereaux périgourdins le considéraient, sinon comme un intrus, au moins comme un bourgeois de très récente noblesse, et il est certain que parmi eux les protestants devaient nourrir quelque défiance à l'égard de cet ancien robin, resté catholique et si bien vu de la Cour.

A la p. 263, je pense que M. Plattard donne un sens trop restreint au titre de l'essai sur l'*Art de conférer*. Il ne s'agit pas là seulement de la méthode à suivre dans « les entretiens de savants en quête de la vérité », mais de l'attitude intellectuelle et morale qu'on doit avoir dans toute espèce de discussion, même sur les sujets de minime importance, entre gens du monde et familiers aussi bien qu'entre érudits, et même dans la simple conversation entre époux, entre parents et enfants : art très difficile à rencontrer et à pratiquer, puisqu'il suppose de la part de ceux qui conversent de la modestie, de la politesse, de la confiance, de la tolérance, du bon sens, de l'intelligence, toutes qualités qui sont rarement réunies chez celui qui parle et en même temps chez ses interlocuteurs. Au reste, partout ailleurs, Montaigne emploie le mot « conférence » dans le sens de conversation, et le susdit essai a inspiré à plusieurs reprises La Bruyère dans son chapitre sur *la Société et la Conversation*.

Enfin Ronsard ne me semble pas avoir été traité assez justement. P. 70 : « Nous nous étonnons, dit M. Plattard, qu'un Ronsard ait écrit, en fort beaux vers, de violentes invectives contre des Français qui n'avaient pas sur la transubstantiation la même croyance que lui ». C'est un côté minuscule de l'aversion de notre poète pour les Réformés et je suis loin de penser qu'il ait attaché à ce dogme une telle importance; il avait de meilleures raisons de les invectiver, des raisons d'ordre politique et aussi d'ordre personnel. — P. 168 : « La poésie de la Pléiade est une poésie d'imitation laborieuse, réglée par des préceptes plutôt que dictée par l'inspiration, plus artificielle que spontanée ». Ceci n'est vrai qu'en partie, et si Montaigne « exige en poésie de l'enthousiasme » et « n'est pas loin de prendre à la lettre la fameuse théorie de la fureur poétique exposée par Platon », il est tout à fait d'accord là-dessus avec Ronsard, qui l'a si souvent préconisée, notamment dans l'*Ode à M. de l'Hospital*, le *Discours à J. Grevin* et le poème de la *Lyre*. Si Montaigne n'a cité de lui qu'un passage de la *Remonstrance*, ce n'est pas seulement pour sa « splendeur », c'est parce qu'il y trouvait un argument; et d'ailleurs il l'a démarqué, sans le citer, dans un autre passage de l'*Apologie de R. S.*, celui où il ironise sur « le tintamarre de tant de cervelles philosophiques » qui n'ont pas encore « trouvé la febve au gasteau ».

Sur tout le reste j'approuve sans réserves les jugements de M. Plattard. Les chapitres XI et XIII sont particulièrement intéressants, surtout les pages consacrées à l'*Apologie de R. S.* Au sujet de la rédaction des *Essais*, je le loue hautement d'avoir osé reprocher à Montaigne son abus des citations latines (p. 153 et suiv.). Je sais bien que c'est la marque de son époque et j'admets volontiers les raisons que l'auteur en a données; je sais aussi que le plus souvent il pense sans le secours des anciens et qu'il les cite « non à sa teste, mais à sa suite »; mais vraiment par endroits on a envie de crier grâce, et l'on s'étonne que cet adversaire du pédantisme n'ait pas senti qu'il tombait ainsi dans un travers de pédant. Cette manie est surtout choquante en son dernier texte, où maintes citations surajoutées font double emploi; ce n'est plus alors ni une autorité, ni une façon de mieux s'exprimer, ni même un ornement, mais une simple surcharge, sans profit pour Montaigne ni pour son lecteur. On peut en dire autant de certaines additions françaises, insérées en 1588 et *in extremis*, qui n'ajoutent rien à sa pensée primitive, mais lui nuisent plutôt, rompant la suite logique des phrases et l'obscurcissant. M. Plattard a eu raison d'insister sur ce point (p. 281 et 286). Au demeurant, de pareilles constatations n'entament en rien l'admiration que nous profes-

sons l'un et l'autre pour le penseur, ni même pour l'écrivain; comme l'a dit Vigny, « loin de détruire les grandes réputations, on doit savoir gré de son œuvre à chacun selon son temps[1] ».

P. Laumonier.

Ferdinand Gohin, **Les comédies attribuées à La Fontaine,** avec **Le Florentin**, comédie en vers, en deux actes. Un vol. in-12 de 159 pages. Paris, Garnier, s. d. (1934).

Restera-t-il un jour quelque chose de l'histoire anecdotique traditionnelle des grands écrivains classiques? On a commencé depuis assez longtemps à déblayer les plus romanesques de ces anecdotes ; d'autres ont eu la vie plus dure ; mais elles commencent à disparaître une à une. Je ne suis pas aussi certain que M. Michaut que Madame ne s'est pas divertie à proposer le même sujet de *Bérénice* à Corneille et à Racine ; mais M. Michaud a certainement prouvé que le fait était des plus suspects. M. J. Demeure a prouvé sans aucun doute qu'il n'y avait aucune raison de voir dans la société « des quatre amis » ni Racine, ni Boileau. M. Revillout, M. Boud'hors, M. A. Cahen, M. J. Demeure ont chassé de l'histoire pas mal de légendes attachées à Boileau,... etc. Et voici que M. F. Gohin, reprenant et précisant un article de M. Couët, nous démontre que La Fontaine n'a jamais écrit de comédies, ni seul, ni en collaboration avec Champmeslé. Et sa démonstration me semble bien irréfutable. Elle s'appuie d'abord sur des textes précis. D'un côté ceux qui attribuent à La Fontaine, seul ou en collaboration ; aucun n'est valable ; c'est essentiellement une invention de libraires hollandais pour achalander leurs livres, invention dont ils étaient en effet coutumiers et dont on pourrait donner cent exemples. D'un autre côté, les textes qui méritent quelque créance, notamment les registres de la Comédie-Française et un Répertoire, inédit, des comédies françaises qui se peuvent jouer [à la Cour] ; aucun ne parle de La Fontaine. D'autre part, M. Gohin étudie les pièces qui sont certainement de Champmeslé ; il analyse leurs procédés et comme leurs manies dramatiques, leur style ; et il retrouve les mêmes procédés, les mêmes manies, le même style dans les pièces attribuées à La Fontaine. L'analyse est faite à la fois avec beaucoup de finesse et beaucoup de mesure. Je suis pourtant moins sûr de ce procédé de démonstration. Il est arrivé plus d'une fois qu'on l'a employé avec non moins de finesse et de mesure, pour aboutir à des conclusions contradictoires ou voir les conclusions brusquement démenties par un fait nouveau. Mais la première partie du raisonnement de M. Gohin, celle qui est tout entière appuyée sur des faits, est si solide qu'elle entraîne la seconde avec elle.

Le cas du *Florentin* est un peu plus complexe et les raisons pour l'attribuer à La Fontaine un peu moins faibles. M. Gohin prouve cependant qu'elles ne sont pas solides. Il prouve notamment qu'aucun texte sûr n'attribue la pièce à La Fontaine, qu'en réalité personne ne savait de qui elle était, et que, par surcroît, la pièce connue en un acte n'est que le deuxième acte d'une pièce primitive, que personne n'avait lue et qu'il publie. Cette pièce primitive a, elle aussi, tous les caractères des comédies de Champmeslé. S'il n'est pas, théoriquement, *impossible* que la pièce soit de La Fontaine, l'histoire n'a rien à retenir d'une possibilité aussi faible.

D. Mornet.

1. Quelques errata sont à relever : p. 82, ligne 9, *lire* 1562, *au lieu de* 1565 ; p. 92, note 1, ligne 4, *lire* plaisamment, *au lieu de* pleinement ; p. 103, note 1, lire Bandy de Nalèche ; p. 140, ligne 23, il s'agit sans doute de Préchacq, près de Dax ; p. 143, ligne 23, lire : n'attend guère des livres qu'un aliment ; p. 145, ligne 10, lire : surtout en cet âge d'or ; p. 152, ligne 19, lire : Pline l'Ancien ; p. 169, dernier vers de Ronsard, lire : Fils aîné de Nature ; p. 297, une référence annoncée par appel de note est absente ; c'est de l'*Art de conférer* (III, 8) que la citation finale est extraite.

La Fontaine, **Fables choisies mises en vers.** Texte établi et présenté par Ferdinand Gohin. Deux vol. in-12 de LXIX-287 pages et 393 pages. Paris, Société Les Belles-Lettres, 1934.

C'est une très bonne édition. Depuis l'édition des *Grands Écrivains de la France* un certain nombre de recherches ont complété sur certains points notre connaissance de La Fontaine. Il y avait lieu d'assembler et, dans certains cas, de trier, de mettre au point. M. Gohin s'est parfaitement acquitté de cette tâche. Il ne s'en est d'ailleurs pas tenu là. Il a étudié, personnellement, l'œuvre de La Fontaine, et sa contribution propre n'est pas négligeable. Il a très bien montré, par exemple, que des comédies attribuées à La Fontaine, aucune n'avait la moindre chance d'être de lui. Il a précisé ce qu'on savait du succès prodigieux des *Fables*, le plus grand succès littéraire du siècle ; et ce succès a, je crois, un sens important sur lequel je compte insister quelque jour.

Bien entendu nul ne peut reprocher à M. Gohin de n'avoir pas tout dit. La brièveté est la règle de la collection, règle d'ailleurs bienfaisante, et il faut bien choisir. Je regrette pourtant qu'une demi-page ne nous ait pas montré que c'est de la personne de La Fontaine que les contemporains ont le plus parlé. Nous sommes beaucoup mieux renseignés que sur Racine, Boileau, La Bruyère. Cette abondance de renseignements a, elle aussi, sa signification.

L'annotation est, je crois, celle qui convient. Elle s'en tient aux renseignements de fait nécessaires : sources, explication des allusions et des termes ou expressions sur lesquels on pourrait se méprendre.

D. Mornet.

Jean Plattard, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, **Un étudiant écossais en France en 1665-1666.** Journal de voyage de sir John Lauder, traduit et commenté. Un vol. in-8° de 129 pages. Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1935.

M. Plattard a eu raison de nous faire connaître ce journal et de le commenter avec une sobriété savante et judicieuse. Des témoignages de ce genre, dans leur sécheresse ou leur prolixité apparente, nous apportent souvent des documents essentiels parce qu'ils sont les plus directs. Le journal intéresse surtout l'histoire locale ou l'histoire de l'enseignement du droit. Mais l'histoire générale y trouvera à glaner et même à l'occasion l'histoire littéraire, par exemple sur les pièces que l'on jouait à Poitiers et sur le succès du *Baron de la Crasse*, et sur la réputation qu'avaient encore en 1666 les romans de M^lle^ de Scudéry. Le renseignement le plus important me paraît être l'admiration de Lauder pour la politesse qui régnait alors même dans un milieu de bourgeoisie provinciale moyenne. On sait que ce goût de la politesse, des agréments a joué un rôle essentiel dans le développement de la vie intellectuelle française comme dans celui de la vie tout court. *Le baron de la Crasse*, *Monsieur de Pourceaugnac* et d'autres documents pourraient faire croire que la province, hormis quelques salons de précieuses ridicules, s'attardait dans la grossièreté et le sans-gêne. Lauder témoigne du contraire, comme d'ailleurs ce *Baron de la Crasse*, applaudi non seulement à Paris, mais encore et tout autant à Poitiers.

D. Mornet.

Paul Chaponnière, **La vie joyeuse de Piron.** Un vol. in-12 de 229 pages. Paris, Mercure de France, 1935.

Je ne suis pas de ceux que scandalise la vogue des « Vies amoureuses », « Vies tragiques », « Vies joyeuses » et autres moyens de gagner sa vie en

vendant de la copie au lieu de vendre de la moutarde. Il en fut toujours ainsi. Les auteurs d'*Ana*, au temps où les *Ana* étaient à la mode, ne se souciaient pas davantage de vérité ; et le joyeux Piron lui-même a vendu des compliments et des madrigaux. Mais on éprouve malgré tout quelque satisfaction à rencontrer parfois la vérité d'accord avec l'agrément. On a beau être blasé sur le droit que se donnent les commerçants en biographie de mépriser l'ennuyeuse vérité et de servir au public les ragoûts et ragots qui lui plaisent, on reste parfois un peu stupide devant ce qui plaît. Et l'on accueille avec une sorte de reconnaissance un livre tel que celui de M. Chaponnière. Si M. Chaponnière veut nous divertir avec la vie de Piron, c'est parce qu'elle fut, dans l'ensemble, tout à fait divertissante et parce que la vérité pouvait à elle seule nous divertir, sans travestissement. C'est aussi parce que M. Chaponnière connaît parfaitement Piron et son époque. Le livre n'ajoute rien aux travaux de M. Chaponnière lui-même et de quelques autres ; mais ce n'est ni son but ni sa raison d'être. Il trie, allège et nous donne de Piron une image à la fois juste, précise et pittoresque. Il est écrit avec aisance et avec verve. Peut-être, de temps à autre, y sent-on un peu l'effort pour obéir aux lois du genre par quelques tours de style allègre et jovial qui ne sont pas tout spontanés. Mais je n'ai jamais écrit de Vie amoureuse ou de Vie joyeuse, et c'est sans doute ce qui explique mes scrupules.

Il faut se garder autant que possible de reprocher aux auteurs d'avoir fait leur livre et non pas celui qu'on aurait fait à leur place. J'avouerai pourtant que j'aurais aimé à trouver un chapitre que M. Chaponnière mieux que tout autre aurait pu écrire et dont il ébauche, d'ailleurs, ça et là, quelques traits. Si la vie de Piron est intéressante, ce n'est pas seulement parce qu'elle fut celle d'un joyeux bohème capable, à travers toutes les adversités, de garder le mot pour rire et le plus robuste optimisme. C'est ainsi parce qu'il est un symbole de son époque. Dans la première moitié du XVIII[e] siècle on commence à « penser », mais on songe tout autant à s'amuser. Être philosophe, c'est déjà savoir raisonner ; mais c'est encore, au sens plus ancien du mot, savoir prendre du bon temps. Et c'est le temps où foisonnent, par exemple, à côté de la société de la Calotte ou du Caveau, vingt autres sociétés joyeuses qui leur ressemblent. Dans la seconde moitié du siècle, on sera « sensible », « humanitaire » et « sombre » ; le temps de Piron sera passé. Un ou deux chapitres sur la Vie Joyeuse, de 1715 à 1750, auraient élargi l'intérêt du sujet.

D. MORNET.

GEORGES COLLAS, **Un drame d'amour en Bretagne au XVI[e] siècle : Briand de Chateaubriand et Jacquemine du Boisrioult.** Une brochure in-8° de 35 pages. Paris, Aug. Picard, 1934.

Les recherches entreprises par M. Collas dans les archives bretonnes ont été fécondes en résultats : les membres de la *Société Chateaubriand* ont eu la primeur d'études dans lesquelles il reconstitue le milieu où Chateaubriand a passé sa jeunesse ; puisse-t-il les livrer bientôt à un public plus étendu. Aujourd'hui il raconte avec une impeccable érudition une de ces affaires d'adultère et d'assassinat qui ensanglantèrent la noblesse française pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle.

Même si le meurtrier n'était pas un ancêtre de François-René, le récit conserverait son intérêt. Nous y voyons un homme, condamné à mort par le Parlement de Bretagne, épouser la veuve de sa victime et ne subir que dix ans après le crime le châtiment capital. Au second plan, de longs procès au sujet d'héritages, des violences et des pillages commis par les nobles, des querelles entre catholiques et protestants de Bretagne, un conflit entre le

Parlement de Normandie et le chapitre de Saint-Romain. Des travaux comme celui-là nous font connaître « l'envers » de la Renaissance plus sûrement que les anecdotes qu'un Brantôme a recueillies.

R. L.

Sainte-Beuve, **Correspondance générale** recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot, tome I[er]. Un vol. in-8° de 604 pages. Paris, Stock, 1935.

Dans un des antres obscurs de cette Sorbonne dont il s'est fait l'historiographe, veille le bon génie de la bibliothèque Victor Cousin, qu'il anime de son érudition passionnée. Il n'a pas le caractère jaloux des gardiens de trésors. Est-il un ami des lettres françaises, surtout un ami du romantisme, qui ne lui ait quelque précieuse dette? C'est dans son empire de livres et de manuscrits qu'il faut le voir, pour comprendre que la vie des bibliothèques ménage des émotions d'explorateurs à ceux qui la pratiquent avec une intense curiosité. C'est là que M. Jean Bonnerot a dressé cette belle bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve, que le *Bulletin du Bibliophile* a publiée; là aussi que s'entassaient naguère les feuillets de cette immense correspondance de Sainte-Beuve, dont le premier volume vient de paraître, et qui s'annonce, selon le mot de son nouvel éditeur, comme le « Bottin de la gloire littéraire avant 1870 ».

Aux volumes antérieurs de *Correspondance*, de *Nouvelle Correspondance*, aux publications partielles qui recueillaient les lettres échangées entre Sainte-Beuve et Vigny, ou Hugo, ou Lamennais, à toute une poussière éparse de missives qu'il a fallu retrouver et rassembler, s'ajoutent maints inédits, que M. Bonnerot est allé transcrire à travers la France et hors de France; non pas seulement des inédits de son auteur, mais d'autres encore, comme Victor Hugo (p. 428). Il a fallu les déchiffrer, parfois les dater, souvent identifier le destinataire, la circonstance, dépister, d'après une lettre, l'existence ou le sens d'une autre lettre. L'écriture de Sainte-Beuve est parfois rebelle aux yeux et même à la loupe. Il lui arrive d'abréger un mot, un nom[1]. Sans s'arrêter aux fautes d'impression, inévitables dans un volume aussi important[2], il peut surgir, ici ou là, un doute d'interprétation ou de classement[3], de destinataire[4], de date même[5]. M. Bonnerot ne manque pas de signaler que plus d'une indication de lettre de Sainte-Beuve, qu'il donne

1. Par exemple, M. Bonnerot pose un point d'interrogation après ce nom : « M[me] Duder » (p. 445). Mais sans doute faut-il lire « Dudev[ant] ». Cf. p. 528.

2. Signalons celles au sujet desquelles il pourrait y avoir doute ou hésitation : lettre 12, ligne 2, *jouant*, probablement pour *jouissant*; lettre 107, *plaisir*, peut-être pour *déplaisir*; dans la note de la lettre 296, ne faudrait-il pas lire *humain* au lieu de *romain*? Probable faute d'impression à la dernière ligne de la page 396; lettre 342, « votre Revue », sans doute pour « notre »; p. 440, à la place de *trop ardents*, le sens paraît indiquer *trop peu ardents*. (Cf. Sellards, *Charles Didier*, p. 37.) Enfin, p. 276, *pesant* est aussi, croyons-nous, une faute d'impression pour *fesant* (orthographe familière à Sainte Beuve : cf. p. 306, 389, 430, 453, 461, 536)... « Mais laissons ces chiquenaudes, » comme dit Sainte-Beuve (p. 248) et ajoutons seulement pour le piquant de la chose, *cabotin* pour *calotin*, appliqué à Lamennais (p. 521).

3. Il peut venir un doute à l'esprit, devant une apparente contradiction des lettres 271 et 273.

4. Il semble qu'en face du numéro 14, on devrait plutôt lire : « A *Charles* Neate », et en face du numéro 47 : « A la direction du *Journal des Débats* ».

5. Il nous semble que la lettre conjecturée sous le numéro 20, à Eustache Barbe, est, en fait, la lettre numéro 12. Car la réponse de Barbe se rapporte très exactement aux questions soulevées dans cette dernière. Dès lors, n'y a-t-il pas lieu de reporter la lettre de Barbe à 1823 ou celle de Sainte-Beuve à 1824?

d'après telle lettre d'un correspondant, demeure conjecturale[1]; et peut-être les amateurs de statistiques auraient-ils préféré que ces lettres conjecturales, qui les gêneront dans leurs calculs, n'eussent pas été numérotées. Il est possible aussi, que, parmi celles-ci, l'éditeur en suppose deux quand il peut n'y en avoir qu'une : je ne sais si Charles et Arthur Neate (lettres 14 et 15) ne répondent pas à la même lettre de leur ami; de même pour Alfred Tattet (lettre 358) et Musset (lettre 365). Inversement, selon le principe même de cette édition, il semble qu'on puisse ajouter quelques lettres probables de Sainte-Beuve, dont l'existence se déduit de textes cités pages 289, 427, 512... Sujet irritant et mystérieux : jusqu'où s'étend encore la zone d'ombre, quelles lettres se cachent encore dans des archives ignorées? M. Bonnerot fait allusion, dans sa préface, à certains refus; nous espérons que, devant le magnifique monument qu'il élève, toutes les résistances attardées vont désarmer; mais, à en juger par un exemple piquant, que nous rencontrons, par aventure, dans le journal inédit de Xavier Marmier, la tâche de M. Bonnerot deviendra de plus en plus malaisée à mesure qu'il avancera dans la vie de son auteur.

Voici ces lignes de Marmier que nous devons à l'obligeance de M. Georges Gazier : « Rencontré Troubat qui me raconte les dernières relations de Sainte-Beuve et de la Princesse Mathilde. Le fin critique et la princesse étaient fort liés. Elle allait souvent le voir. Elle dînait même chez lui, et il avait fait d'elle dans le *Constitutionnel* un portrait qui prouve comme il était charmé de cette belle dame impériale, lui qui a toujours eu pour les femmes un penchant si ardent. Lorsque Sainte-Beuve annonça l'intention d'écrire dans le *Temps*, la princesse vint le trouver et le pria instamment de ne point s'allier à ce journal de l'opposition et de rester fidèle au *Moniteur* du gouvernement. Comme Sainte-Beuve résistait, elle se mit en colère, et elle était, me dit Troubat, d'une colère superbe qui le faisait penser au grand Napoléon. Elle traita fort mal l'écrivain rebelle, le sénateur en révolte, homme d'ingratitude, et dit qu'il ne devait pas oublier qu'il était un vassal de l'empire. Après cette scène très violente, tous les rapports entre elle et lui cessèrent Peu à peu, cependant, ils se renouèrent. Lorsque Sainte-Beuve tomba gravement malade, elle envoya demander régulièrement de ses nouvelles. Lorsqu'elle apprit sa mort, elle adressa à Troubat un télégramme dans lequel elle exprimait un profond chagrin. Mais le lendemain même, elle envoyait un de ses affidés... pour réclamer toutes ses lettres. Troubat répondit qu'elles étaient sous les scellés, et que, par conséquent, on ne pouvait y toucher. Le lendemain, autre émissaire. Cette fois, c'est M. Giraud... Donc, Giraud, mandataire à présent de la princesse Mathilde, vient chez Troubat demander de nouveau les lettres. Même réponse de Troubat. Vive instance de l'envoyé qui en vient à lui dire qu'on saura le récompenser de sa complaisance, qu'il fasse lui-même ses conditions. Les lettres étaient en effet sous les scellés, et Troubat me dit que Sainte-Beuve, d'ailleurs, lui a donné à cet égard, et par écrit, des instructions formelles. Parmi ces lettres, a-t-il dit, il y en a qui sont totalement insignifiantes, il y en a d'autres qui sont importantes et dont il faudra faire une copie. Je ne doute pas qu'après ma mort, la princesse ne les fasse réclamer. On ne les lui rendra qu'à la condition qu'elle me rende les miennes. Voilà où en sont les choses. Il paraît que dans quelques unes de ces lettres, la princesse s'exprime d'une façon très offensante sur le compte de l'empereur et de l'impératrice. »

Certes, le Sainte-Beuve de 1818-1835 que nous présente ce premier volume de lettres, ce « Sainte-Beuve avant les *Lundis* » dont M. Gustave Michaut a tracé un si solide portrait, est encore trop mince personnage pour que les

1. Tel est le cas, nous semble-t-il, de certaines lettres des pages 95, 129, 133, 272, 299, 344, 385, 394, 395, 452.

princesses se soucient de ses lettres. Mais sa vie est déjà mêlée à celle de toute son époque. Et c'est pourquoi les notes dont M. Bonnerot accompagne chacune de ses missives, les synchronismes dont il fait précéder chaque année, constituent le plus précieux tableau au jour le jour de la société et de la littérature. Tableau dont la richesse peut d'abord déconcerter. Savez-vous ce qui se passait au Missouri, vers le temps où Sainte-Beuve, à Paris, conseillait à Guttinguer de se rapprocher de Le Prévost et dédiait une pensée au souvenir d'Élisa Mercœur? Mark Twain y naissait... Vraiment, ce livre n'est pas seulement le bottin, mais les éphémérides de la gloire! N'en sourions pas : par sa moisson patiente de faits et de rapprochements imprévus, combien de détours et d'épineuses recherches M. Bonnerot ne nous épargnera-t-il pas!

Mais ce n'est pas aux faits qu'il convient de demander la plus utile et la plus savoureuse leçon de son livre : c'est aux jours qu'il ouvre sur les âmes, et d'abord sur l'âme de Sainte-Beuve lui-même. Le voici donc, ce « matou », comme l'appelaient ses camarades, félin, caressant, la griffe prête, l'échine souple et fuyante ; il enveloppe et il déchire, il fascine et se dérobe. Toujours un mystère à murmurer à voix basse, — n'allez pas le répéter à Buloz ou à Dubois..., je dois dissimuler..., je dois omettre..., — toujours une arrière-pensée à tenir en réserve. Prématurément vieux, un peu « commère », — il l'avoue, — un peu perfide, un peu espion, écoutant aux portes. Un peu féminin aussi, dominé malgré lui par la nature mâle et souveraine de Hugo, poussant vers lui des cris d'amour, — je me suis aimanté à vos paroles, à vos regards..., je suis à vous..., — et trahissant en cachette. Un peu bedeau, enfin, présentant à Mme Hugo de l'eau bénite pour l'attirer dans l'ombre du bénitier, s'offrant à remplacer, pour elle, les caresses de sa mère; s'offrant aussi, en avril, quand quelques « bouffées de printemps » lui ont rendu sa « jeunesse », à ramener George Sand au port en compagnie de Planche (que de mots raturés dans cette étrange lettre de 1835 !). Il est si reposant, si sûr; il dirait presque, comme l'autre :

> Tous ces galants de cour dont les femmes sont folles
> Sont bruyants dans leurs faits et vains dans leurs paroles.
> Mais les gens comme nous brûlent d'un feu discret...
> Et c'est en nous qu'on trouve, acceptant notre cœur,
> De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur ;

il offre, à qui l'accepterait, tant de « prudence », avec tant d' « expérience »; il embellirait les jours et le « chevet » de la lionne fatiguée... Stratégie subtile, qui n'est pas celle de l'assaut, — il fuit, dès qu'il est provoqué, — mais des guérillas invisibles. Ame changeante, et dont le style même se nuance de reflets divers selon les correspondants, — discret et benoît quand il écrit à Barbe, grave et pathétique dans ses lettres à Lamennais, chargé de peinture et d'architecture dès qu'il se tourne vers Hugo, universitaire et badin s'il s'adresse à Loudierre. A l'un, il parle de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, des misères du cœur humain, de l'infini; à l'autre, il envoie la gazette de la saison parisienne, les rumeurs piquantes qui courent. Aux amis du *Globe*, il dit : Jetez bas les vieux sensualistes, les idéologues du genre de Daunou; à Daunou : c'est bien malgré moi que je suis embarqué sur cette galère du *Globe*. Il poursuit avec Victor Hugo un duel fourré, où les plaintes et les vagues menaces alternent avec les larmes et les effusions, où le critique veut une invitation à rentrer au salon, où le poète se ménage un bon article... Commentons cette insaisissable et indéfinissable physionomie du Sainte-Beuve de la trentaine, avec le journal inédit de ce Marmier qui fut, à cette époque, un de ses familiers.

« J'ai été très lié avec lui, dit ce journal à la date de 1869. Il fut un temps, quand je revenais d'Allemagne, de Suède, d'Islande, où il n'aurait pas passé un jour sans me voir. Nous dînions souvent ensemble, très modestement,

car nous n'étions riches ni l'un ni l'autre, mais très gaiement, le plus souvent chez Pinson, le brave Pinson qui s'honorait de recevoir dans son restaurant des gens de lettres et les traitait avec des égards tout particuliers. Sainte-Beuve était alors très friand de poésie étrangère et très empressé de savoir ce que j'en rapportais par mes voyages. Il était aussi très libertin, ce qu'il a toujours été, mais grossièrement libertin, courant après la fille des rues, la plus grasse, la plus dodue, l'appétant plus que les autres. Il aimait à me raconter ses aventures et aurait voulu me donner les mêmes goûts. Mais cela ne m'attirait point. J'aimais par ci, par là, une femme mariée, et Sainte-Beuve s'intéressait vivement à l'histoire de mes amours. C'est lui qui m'a fait entrer à la *Revue des Deux Mondes* et à la *Revue de Paris*. Nous nous rencontrions encore dans plusieurs agréables maisons. Il a été pendant une dizaine d'années très assidu dans quelques salons, notamment chez M^me^ de Rauzan et chez M. Molé. Un beau matin, tout à coup, il s'est éloigné de moi, sans que jamais j'aie pu savoir la cause de cet éloignement. Il est devenu alors l'intime de Ch. Labitte, qui était un rare coquin, et qui, pour le mieux capter, n'aura pas craint de le détacher de moi par je ne sais quelle fourberie. Quoi qu'il en soit, nous sommes restés séparés, comme si nous avions l'un contre l'autre de très sérieux griefs. J'ai continué à voir fréquemment sa mère qui était une femme d'une grosse enveloppe, d'une épaisse et laide figure, mais très fine, très spirituelle, et d'une bonté parfaite. Elle venait elle-même souvent me voir et se plaisait à me parler de son fils dont la réputation naissante la réjouissait, mais dont elle riait aussi, en me racontant ce qu'elle appelait ses bizarreries. Elle est morte il y a vingt ans, cette brave femme. Je l'ai bien regrettée. » Et encore, en un autre endroit de ce même journal : « Un de ses malheurs aussi est d'être affligé d'une figure qui ne s'accorde point avec ses galanteries. Pourquoi, disait-il un jour avec un accent de reproche à sa mère, pourquoi m'as-tu fait si laid? Il a toujours été bien dur pour sa mère. S'il est malheureux, c'est une punition du ciel. »

Mais le volume publié par M. Bonnerot ne nous invite pas seulement à fouiller les vieux mémoires ignorés, pour inscrire dans ses marges les médisances des contemporains : il nous oblige aussi à relire l'œuvre même du grand critique, pour la commenter par ses lettres. Ici, nous voyons s'affirmer, à l'occasion d'une candidature universitaire, le premier projet de son *Port-Royal*. Là, dans une lettre à Victor Pavie, se dessine par avance le thème essentiel de l'article fameux sur les *Chants du Crépuscule*. Voici que, dans une lettre à George Sand, un mouvement de phrase, un développement, un symbole se profilent, qui, plus tard, changeant de sujet et d'images, deviendront une des pages les plus belles du *Port-Royal*.

Vous vous rappelez ces funérailles idéales de Montaigne, qui forment un des morceaux les plus brillants de ce livre : « Montaigne est mort : on met son livre sur son cercueil ; le théologal Charron et M^lle^ de Gournay — celle-ci, sa fille d'alliance, en guise de pleureuse solennelle — sont les plus proches qui l'accompagnent, qui mènent le deuil ou portent les coins du drap, si vous voulez. Bayle et Naudé, comme sceptiques officiels, leur sont adjoints. Suivent les autres qui plus ou moins s'y rattachent, qui ont profité en le lisant, et y ont pris pour un quart d'heure de plaisir ; ceux qu'il a guéris un moment du solitaire ennui, qu'il a fait penser en les faisant douter ; La Fontaine, M^me^ de Sévigné comme cousine et voisine ; ceux comme La Bruyère, Montesquieu et Jean-Jacques, qu'il a piqués d'émulation, et qui l'ont imité avec honneur ; — *Voltaire à part, au milieu* ; — beaucoup de moindres dans l'intervalle, pêle-mêle, Saint-Évremond, Chaulieu, Garat..., j'allais nommer nos contemporains, *nous tous peut-être* qui suivons... » Comment ne pas songer à ce convoi symbolique de Montaigne, en rencontrant, dans cette lettre du 24 avril 1835, que M. Bonnerot a exhumée, ce car-

naval symbolique de George Sand : « Je rêve un carnaval de Venise, un dîner chez Lointier ou à l'île d'amour, où il y aurait avec Chateaubriand le plus grand de tous, le malin Béranger, l'abbé de La Mennais qui ne va pas sans lui, *madame Sand, seule femme, au milieu*; pas d'Hugo, il n'entend pas assez raillerie; *Lamartine peut-être*, s'il consentait à laisser sa politique sociale et à redevenir comme au temps des Gardes du Corps; on y mettrait Carrel, un peu par égard pour vous... »

Et c'est ainsi qu'à chaque page de ces lettres, le grand artiste affleure auprès du bon apôtre; nous nous prenons à admirer et à chérir celui qui, quelques lignes plus haut, nous irritait ou nous faisait sourire; et, tout en suivant M. Bonnerot dans son long voyage, nous hésitons entre tant de Sainte-Beuve divers qu'il nous présente, tant d'images grimaçantes ou charmantes qui se reflètent dans le miroir brisé de sa correspondance.

Pierre Moreau.

Joseph Buche, **L'École mystique de Lyon (1776-1847)**, préface de M. Édouard Herriot. Un vol. in-8° de xi-306 pages. Paris, F. Alcan, 1935.

M. Joseph Buche intitule son livre *L'École mystique de Lyon*. A vrai dire, je ne crois pas que le titre réponde tout à fait à la réalité, encore que Lyon ait vu se constituer en 1804 un cénacle appelé *Société chrétienne*, d'éphémère durée, et, vers la même époque, un groupe d'amis nommé *Petite Académie*, où voisinaient Cl.-J. Bredin, Jacques Roux-Bordier, Ampère et Ballanche. Ni Laprade ni Edgard Quinet n'ont été à proprement parler des disciples de Ballanche : seul Antoine Blanc-Saint-Bonnet, auteur de *L'Unité spirituelle*, me paraît mériter ce titre. Mais s'il n'y a point exactement « école », il y a du moins un *courant* mystique, et c'est ce courant, très vigoureux, que M. Buche étudie depuis la fin du xviii^e^ siècle où s'épanouissent la maçonnerie illuministe et le martinisme, — jusqu'au milieu du xix^e^, en mettant en plein relief la curieuse personnalité de Ballanche : la naissance (1776) et la mort (1847) de celui-ci lui fournissent à peu près les limites de son étude.

M. Buche a parfaitement raison de prendre comme point de départ les dernières années de l'ancien régime où les doctrines mystiques trouvent véritablement à Lyon leur terre d'élection : nous-même avons eu l'occasion de montrer l'influence extraordinaire exercée à Lyon par les idées de Martinès de Pasqually et de Claude de Saint-Martin, diffusées par J.-B. Willermoz; l'ouvrage de M. Buche apporte des précisions intéressantes sur Willermoz et sur les deux séjours de Saint-Martin à Lyon (1773-1776 et 1785-1786). C'est dans cette atmosphère imprégnée de mysticisme que grandit le jeune Pierre-Simon Ballanche, à Grigny et à Lyon. Durement frappé par les horreurs révolutionnaires et la tragédie du siège de Lyon, Ballanche cherche déjà dans la souffrance et la mort le secret de la vie et pense que, pour les individus comme pour les peuples, toute ascension et tout progrès sont au prix d'une souffrance. Avant d'étudier les relations, déjà connues, de Chateaubriand avec Ballanche, l'auteur envisage les ressemblances étranges du *Génie du Christianisme* avec le livre *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*. Sur le problème de l'antériorité, M. Buche est presque affirmatif en faveur de Ballanche. Il estime que Fontanes (membre de l'Athénée de Lyon, marié à une Lyonnaise, très lié avec les milieux lyonnais) a sûrement été l'intermédiaire entre l'ouvrage du *Sentiment* et Chateaubriand (voir chap. VIII). De plus, M. Buche croit retrouver dans Chateaubriand une image très particulière, une antithèse frappante, et surtout une théorie littéraire (influence de la pensée chrétienne sur les sujets empruntés à l'antiquité) contenues dans l'ouvrage de Ballanche. Ici l'on se heurte au témoignage d'Edmond Géraud, signalé par Victor Giraud, et qui se fonde sur l'existence

des manuscrits qu'Edmond Géraud prétendait avoir eus entre les mains, ainsi que les bonnes feuilles de l'édition de Londres. Mais M. Buche ne croit pas que ces manuscrits, — en admettant qu'ils aient existé, — puissent être venus à Lyon entre les mains de Ballanche ; le contraire (c'est à-dire que Chateaubriand ait eu connaissance d'un livre édité *au début de 1801*, un an avant son propre ouvrage) lui paraît infiniment plus vraisemblable. A défaut de preuves formelles, une série de présomptions assez fortes nous engagent à nous rallier à l'opinion de J.-J. Ampère qui, dans son *In memoriam*, décerne à Ballanche la gloire d'avoir non seulement inventé l'expression « Génie du Christianisme » mais présenté *le premier* les principales idées du livre de Chateaubriand.

De l'*Essai sur les Institutions sociales*, « l'œuvre la plus profonde et la plus pleine » de Ballanche, M. Buche retient seulement quelques idées dominantes ; il nous signale, à propos de la doctrine de la fatalité, qui a si longuement hanté l'esprit de Ballanche, les relations étroites que le Lyonnais a nouées avec Vigny, tourmenté du même problème. Ne serait-ce point cette intimité qui aurait amené Vigny à creuser le problème de la fatalité dans *Le Mont des Oliviers* (1843) et dans le poème des *Destinées* (1849), où il *semble* développer et enrichir une image proposée par Ballanche ?

L'Homme sans nom, *La Palingénésie sociale*, *Orphée*, *La Vision d'Hébal*, sont comme les étapes de ce mysticisme de Ballanche, qui est par certains côtés d'un christianisme bien suspect : toutes les religions font leur office providentiel de révélations progressives ; Dieu ne cesse jamais de se manifester aux hommes ; la loi suprême du mouvement qui entraîne l'humanité est d'émanciper les peuples en les acheminant vers une sorte de démocratie chrétienne. Nous ne sommes pas loin de Lamennais. Nous sommes tout près de Lamartine : ici je me demande si M. Buche n'aurait pas été amené à faire d'intéressantes découvertes en rapprochant de la pensée de Ballanche celle de Lamartine, auteur de *L'Ode sur les Révolutions* et surtout de *La Chute d'un Ange*. Au demeurant je signale l'intérêt tout particulier du chapitre XIV : *Une source inédite des Misérables*[1]. Victor Hugo, pour conserver le « manuscrit de l'Évêque » (qui était achevé avant 1848), relit *L'Homme sans nom*, de Ballanche, et en utilise tous les éléments tout en en changeant l'esprit, en présentant la Révolution comme « le plus puissant pas du genre humain depuis l'avènement du Christ ». D'autre part, Hugo resserre et condense l'ample étude psychologique de Ballanche et nous donne un récit qui est une dramatique antithèse.

La vieillesse de Ballanche fut respectée et même glorieuse. Après M. Édouard Herriot, qui l'a racontée dans *Madame Récamier et ses amis*, M. Buche s'attache à nous en montrer tout le rayonnement : le philosophe lyonnais jouit d'une réputation d'intuitif et de poète. *Psyché*, le poème le plus original (fort peu chrétien, d'ailleurs) de Victor de Laprade, doit beaucoup à la pensée de Ballanche : Psyché, à travers ses incarnations successives, symbolise l'homme, d'abord misérable, puis lentement dépouillé du mal et atteignant enfin le séjour des bienheureux, après la défaite du mal et de la douleur identifiés. L'analyse que M. Buche donne de cette œuvre est très pénétrante ; mais pourquoi ne nous parle-t-il point plus longuement des frères Tisseur, de Barthélemy surtout, qui fut l'inspirateur et le maître spirituel de Laprade ? Après deux chapitres sur Blanc-Saint-Bonnet et Paul Chenevard, M. J. Buche nous montre en quelques appendices la permanence du courant mystique à travers la pensée lyonnaise moderne. En somme son livre, un peu rapide sur certains points, mais très dense sur d'autres, a le grand mérite de nous faire mieux connaître la pensée profonde d'une cité où Renan, Michelet et bien d'autres avaient discerné je ne sais quoi d'irrationnel

1. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire*, avril-juin 1927.

et même un véritable élan mystique; et, comme le dit M. Édouard Herriot en une excellente préface, il nous indique, chemin faisant, le rôle des penseurs lyonnais, de Ballanche surtout, dans le travail général du XIXe siècle.

PIERRE GROSCLAUDE.

DORRYA FAHMY, **George Sand auteur dramatique**. — Un vol. in-8° XI-506 pages. Paris, Droz, 1934.

Madame Fahmy a bien vu que les pièces représentées n'étaient qu'un aspect, et peut-être pas le plus intéressant, de l'activité dramatique, prolongée et multiforme, de George Sand. Elle a donc étendu son enquête aux nouvelles dialoguées, aux expériences variées du laboratoire dramatique de Nohant, aux opinions sur l'acteur, aux théories esthétiques et sociales, sans oublier les inédits et les esquisses manuscrites qu'elle eut le bonheur de connaître. Remercions-la de n'avoir négligé aucun de ces éléments si divers, qui néanmoins forment un tout.

Malheureusement, elle ne nous a donné de cet ensemble qu'une image confuse. Pour parler d'une vie aussi mouvementée, et d'une nature aussi mobile, aussi malléable, il était indispensable d'exposer avec une rigoureuse précision la suite chronologique des événements et surtout des influences. Or, après quelques pages sur l'enfance et la jeunesse de George Sand jusqu'à son mariage, nous arrivons, dès la page 13, à la chute de *Cosima* (avril 1840); en passant, rien qu'une brève allusion aux comptes rendus de représentations contenus dans la correspondance, et sur lesquels il faut aller chercher quelques précisions au chapitre IV, 170 pages plus loin. Pourtant, de 1831 à 1840, George Sand s'était essayée à la nouvelle dialoguée; surtout elle avait rencontré Marie Dorval, dont il sera parlé seulement page 39, et Musset, dont il ne sera parlé suffisamment nulle part.

De *Cosima* nous voici transportés à Nohant, où les jeux dramatiques ne commencent qu'en 1846; nous suivrons l'histoire de ce théâtre privé jusqu'en 1872, pour revenir ensuite aux relations de George Sand avec ses interprètes : Dorval (1831), Bocage (1833), Rouvière (1852); à ses jugements sur la vie des comédiens, depuis la *Prima Donna* (1831) jusqu'au *Beau Laurence* (1869). C'est seulement au chapitre VI qu'est annoncée une « Étude chronologique du théâtre de George Sand », entre deux dissertations sur « Le théâtre de 1830 à 1840 » et « Le théâtre de 1850 à 1870 ». Cette « Étude chronologique » est une suite de notices sur la première et les différentes reprises de chaque pièce. *François le Champi* nous mène ainsi de 1849 à 1888; *Claudie* nous ramène à 1851 pour nous entraîner jusqu'à 1904, et ainsi de suite. A ce va-et-vient perpétuel, le lecteur le mieux entraîné est bientôt recru.

Avec une telle méthode, il était à peu près impossible d'éviter les omissions, les contradictions, les erreurs d'interprétation. Nulle part n'est posée nettement la question de savoir au juste ce que Musset et George Sand se doivent l'un à l'autre; l'influence de Chopin, l'initiateur des jeux dramatiques de Nohant, est à peine indiquée elle aussi; celle de Pierre Leroux est niée en quelques lignes peu probantes (p. 113); il est vrai qu'elle est reconnue ailleurs (p. 457), en même temps que celle de Lamennais, qui n'a pas été étudiée. Il est dit (p. 45) que *Le Roi attend* « ne put recueillir les suffrages du peuple souverain », mais on nous assure, à 70 pages de là, que « la première fut un triomphe »; en réalité la pièce fut applaudie par les partisans du Gouvernement Provisoire et raillée par ses adversaires.

La pensée de George Sand est l'objet d'affirmations qui ne s'accordent guère non plus : « Au moment où commence sa carrière dramatique, elle est presque

ouvertement ralliée à l'Empire », lit-on p. 323 ; or *François le Champi*, *Claudie*, *Molière*, *Le Mariage de Victorine* sont antérieurs au Coup d'État. Mais, page 358, il est dit qu'elle « ne s'est jamais ouvertement ralliée à l'Empire » ; on voudrait bien savoir où est la vérité. Le malaise augmente encore lorsqu'on lit (p. 427), à propos de *Mademoiselle de la Quintinie*, un hommage à « la fidélité de l'auteur à ses convictions ». Mme Fahmy reconnaît bien, dans la phrase suivante, qu'on est parfois tenté de trouver George Sand « trop assagie, trop respectueuse de l'ordre établi » ; mais, si elle aperçoit la contradiction, elle ne tente pas de la résoudre.

Il aurait fallu pour y parvenir connaître un peu mieux l'histoire, tant littéraire que politique, de cette époque. On sourit à voir citer *Les Misérables* comme l'ancêtre du roman policier (p. 453, note) ; on s'étonne de lire (p. 152) que *Gringoire*, comédie en prose, « semble annoncer », en 1866, la renaissance du « véritable théâtre poétique », alors que Banville a déjà fait représenter, durant les quatorze années précédentes, six comédies poétiques en vers. Mme Fahmy paraît oublier que, pour les artistes et les écrivains, aux approches de 1848 et sous l'Empire, le « bourgeois » c'est celui « qui pense bassement », qui n'a « d'autre culte que celui de la pièce de cent sous » ; aussi les pages consacrées à la bourgeoisie dans le théâtre de George Sand (331 à 338) restent obscures et vagues. Le livre passe à peu près sous silence les attaques dont George Sand avait été l'objet entre les journées de juin et le Coup d'État ; cependant *La Foire aux Idées* et tout le théâtre contre-révolutionnaire de la seconde république ont traîné dans la boue « Mme de Cinq-Amours, ce bas-bleu rouge » ; cela permet de mesurer la chute et le profond désespoir qui suit l'enthousiasme des années précédentes. Il eût été bon d'analyser de plus près ces deux états d'esprit et de se demander si la femme « assagie » ou même « ralliée » n'était pas tout simplement vaincue par le dégoût.

Encore faudrait-il savoir si cette apparente sagesse ne lui était pas imposée par la censure. Mme Fahmy a-t-elle cherché si les dossiers des Archives Nationales ne contenaient pas les rapports sur les pièces de George Sand, avec indication des idées, jeux de scène ou répliques dont l'autorité ne voulait pas ? Son livre ne contient pas même une allusion à ces documents de critique préventive ; seuls pourtant ils permettent de savoir ce que l'auteur avait envie de dire et n'a pas pu dire, de distinguer les concessions qu'il a spontanément faites des capitulations qui lui furent imposées. Quant à la presse, il eût été bien à propos de nous donner un tableau plus complet et moins vague de ses diverses réactions. Il ne suffit pas de se demander (p. 358) « comment les critiques contemporaines (*sic*) ont pu faire pour trouver constamment matière à scandale dans ce théâtre » : l'essentiel eût été de relever les passages qui soulevaient des protestations, et les noms des gens, les titres des journaux dont la pudeur s'effarouchait. Quelle était la sincérité de ces indignations ? Où quels en étaient les motifs secrets ? Les applaudissements étaient-ils plus sincères ? N'avaient-ils point, eux aussi, des motifs étrangers à la littérature ? Mme Fahmy a « peine à comprendre... l'enthousiasme délirant que provoqua chez les spectateurs contemporains la vertueuse idylle de Caroline de Saint-Geneix et d'Urbain de Villemer (p. 132) : l'explication, bien simple, est donnée dans le livre même, 279 pages plus loin : *Villemer* fut acclamé aux cris de : « Vive *Mademoiselle de la Quintinie*, à bas les cléricaux ! » Tous les succès, comme tous les échecs, de George Sand au théâtre eurent-ils des « dessous » analogues ? La question eût mérité discussion.

Mais cela réclamait une connaissance plus exacte de la vie politique et de ses intrigues à l'époque. Pour une fois que, dans une digression d'ailleurs superflue, Mme Fahmy s'est aventurée dans ce domaine, elle s'est égarée : on n'a pas reproché aux auteurs d'*Henriette Maréchal* « leur loyalisme envers le

gouvernement Impérial » (p. 144) : on leur reprochait d'être les protégés de la princesse Mathilde, dont l'humeur frondeuse était fort mal vue aux Tuileries ; la pièce n'a pas réellement succombé sous les sifflets des étudiants républicains, lesquels auraient été rapidement et durement réprimés, s'ils n'avaient servi en l'occurrence les rancunes de l'impératrice contre sa cousine.

Ces sortes d'affaires ne sont pas faciles à débrouiller, c'est vrai. Cela requiert patience, perspicacité, méthode rigoureuse dans la présentation et la confrontation des témoignages ; or Mme Fahmy procède plus volontiers par affirmation que par démonstration, méthode fâcheuse en principe, mais encore plus inquiétante lorsqu'on voit quelles inexactitudes lui échappent : c'est le 14 septembre 1863, et non en 1857, que Gautier, selon les Goncourt, comparait la maison de Nohant à un couvent de frères moraves (p. 20) ; Gautier n'a jamais eu « son théâtre » dans le petit hôtel de Neuilly, qu'il ne possédait pas en 1847 (p. 32) : les souvenirs de sa fille (*Second rang du collier*), le *Journal* des Goncourt (31 août 1862), les *Nouvelles Odes funambulesques* auraient renseigné Mme Fahmy sur cette représentation de *Pierrot posthume*, dans une chambre à coucher, où des spectateurs s'asseyaient sur la tablette de la cheminée, qui simulait le balcon ; où il y avait, sur la scène, « juste la place pour un soufflet et un coup de pied dans le derrière ». Les prétendues impressions des Goncourt en 1857 (p. 35) ne sont que la reproduction d'un autre propos de Gautier en 1863 ; il n'est pas « douteux » que les deux frères aient jamais vu le théâtre de Nohant ; il suffisait de les lire attentivement pour avoir la certitude qu'ils n'y ont jamais mis les pieds. Mais alors, que valait leur témoignage invoqué dix lignes plus haut ?

Tout cela témoigne d'une bien fâcheuse négligence, qui se trahit même par la présentation matérielle du volume. J'en ai rarement vu où les coquilles pullulent à ce point :

L'auteur de l'article sur la *Genèse de Lorenzaccio* se nomme Lafoscade et non Laforcade (p. 112 et index).

Une pièce de *Tirso di Malina* (p. 241).

Son père légal qui, pour se venger, l'a *faite* enlever (p. 224).

George Sand avait réalisé ce tour de force de faire *venir* dans le quatrième et le cinquième actes toute la dernière partie de son récit (p. 219). Il faut lire probablement : faire *tenir* ?

Ce monde *étranger* des coulisses (p. 55). Sans doute pour *étrange* ?

Le public d'alors était *fort exigeant* sur la qualité des divertissements qu'on lui offrait. Jamais il n'a autant fréquenté les théâtres, mais jamais non plus il ne leur a moins demandé (p. 98). Il faut lire, je pense : fort *peu* exigeant.

La ponctuation, négligée aussi, produit parfois de réjouissantes confusions : « Pandolphe, le docteur Léandre l'aventurier et Pascariel son valet... » (p. 240).

J'en passe, et de pires, témoin ce passage devenu totalement inintelligible : « Lucrezia a, comme elle, écrit pour la scène, « d'abord en collaboration avec quelques amis lettrés, et enfin seule, et sous sa propre inspiration ses pièces avaient réussi, non qu'elles fussent des chefs-d'œuvre,... etc. » (p. 75).

Le plus grave est qu'on doit se demander si Mme Fahmy a été victime de la négligence des typographes (qu'il lui appartenait de prévenir et, au besoin, de vaincre), ou bien de sa connaissance trop incertaine du français. C'est elle, certainement, qui parle (p. 231) des *intransigeances* de Monsigny, alors que George Sand résiste seulement à ses exigences ; c'est elle qui confond *libéralités* avec libéralisme (La libéralité de sa morale, p. 147), et *tentation* avec tentative (p. 150). On est bien forcé de lui observer aussi qu'on n'a jamais appelé chez nous *opérante* un joueur de marionnettes (p. 61), ni parlé des *aptitudes scéniques* d'une pièce (p. 190), de la *retraite définitive de la tragédie* (p. 94) ; que *l'apogée de Lélia* (p. 40), *dramatiser un roman* (p. 105),

faire foi à l'avenir (p. 454), *une tendance* par laquelle *s'individualise* une époque (p. 144) sont autant de barbarismes.

Aussi ne s'étonne-t-on pas que le chapitre XIX (*Le style et la langue de George Sand au théâtre*) soit un des plus faibles. Tout d'abord on ne saurait trop protester contre la disposition qui relègue en appendice (et en vrac) les expressions berrichonnes de *François le Champi* et de *Claudie*, les archaïsmes (*bailler*, *assavoir*, *céans*), les faits de syntaxe (la demeurance *à* Mme Blanchet, vous étiez si malade *comme ça*), les faits de sémantique (*jeunesse* = jeune fille, *clarté* = lampe), les termes locaux (*demeurance*, *cornemuseux*, *locature*, la neige *m'écolerait*), les simples barbarismes paysans (*rajeunésie*, *désenfourner*, *prospération*, *folletés*, *hontable*). De ces citations qu'elle n'a pas essayé de classer, Mme Fahmy ne tire aucune conclusion, et les neuf pages qui précèdent se bornent à des affirmations vagues, sans preuves, ou fort étrangères au sujet. On serait pourtant fort curieux de savoir en quoi, par sa langue et son style, « Favilla est naturellement poète », et comment George Sand « s'est révélée parfaite virtuose de la musique des mots ». On cherche en vain quelques exemples de ces « fautes grossières » dont, dans *Françoise*, « le ménage Dubuisson émaille... ses nombreux discours », mais il est sans intérêt, à cette place, de signaler que Mme Dubuisson « se répand en confidences qui n'en finissent plus » (p. 429). Faute de citer et d'examiner avec précision les textes, faute également de surveiller l'expression de sa propre pensée, Mme Fahmy n'arrive pas à dégager la véritable originalité de cette langue paysanne : il est inexact que George Sand ait eu « plus d'un devancier dans cette voie » (p. 431), et d'ailleurs on lira, au bas de la même page, qu'elle a été « véritablement novatrice » ; s'il est vrai qu'elle renonce à ce parler paysan de farce et de vaudeville qui consiste à multiplier « les erreurs de conjugaison », il est bien aventureux d'ajouter : « La construction des phrases qu'elle prête à ses paysans est toujours grammaticalement correcte » (p. 433) : peut-on dire que « As-tu vu la Mariette *à* ce matin » (*François le Champi*, III, 4), ou bien : « Un homme qui veut *se périr* » (*Claudie*, I, 10), soit « grammaticalement correct » ? Que penser enfin de cette phrase de la page 436 : « Cette simple comparaison suffit à montrer l'originalité véritable dont George Sand a fait preuve en transposant (*sic*) sur la scène la langue berrichonne » ? La comparaison en question porte sur une phrase de *La Petite Fadette*, dans laquelle ne se trouve pas un seul terme berrichon, et le même texte massacré par Anicet Bourgeois, à grand renfort d'apostrophes.

Tout au plus cela démontrerait-il la vulgarité d'intelligence des faiseurs théâtraux, et elle méritait d'être soulignée, mais à la condition de ne pas s'en tenir là. Qu'un Siraudin raille ces paysans « très forts sur leurs conjugaisons », cela prouve qu'il n'a pas compris ou qu'il a fait semblant de ne pas comprendre ; mais à la même époque, *Le Feuilleton d'Aristophane*, de Banville, donnait une parodie autrement amusante de ce parler de terroir ; Mme Fahmy l'a-t-elle dédaignée ou ignorée ? A tout le moins aurait-elle pu discuter avec un peu plus d'attention les critiques sérieux qu'elle relègue dans une note (p. 432), et leur opposer la « défense convaincue » de Gautier, à peine signalée dans une rapide et vague allusion (p. 435).

Mme Fahmy relève quelques particularités intéressantes, quelques tentatives curieuses de ce théâtre ; mais d'autres portaient, vers la même époque, leurs efforts du même côté : Gautier a célébré *Comme il vous plaira* dans un chapitre de *Mademoiselle de Maupin*, et Banville avait, dès son premier recueil, dit son admiration pour les comédies de Shakespeare. « Il n'y a (dans le théâtre de George Sand) aucun type de courtisane à qui l'amour refait une virginité » (p. 371). Soit ! Mais toute la seconde génération romantique, celle de 1840, raille ou déplore la dangereuse fausseté d'un tel personnage. *Maître Favilla* contient une âpre satire du bourgeois « défenseur-né de la propriété ... exploiteur de ses ouvriers, plein de mépris pour les artistes

qu'il prend pour des paresseux » (p. 282); le parvenu Dubuisson, cet « homme-argent », scandalise le vertueux Jules Janin (p. 332) : mais ce type d'enrichi du second empire, d'autres l'ont dépeint sans plus d'indulgence : voyez le père Borjot dans *Renée Maupérin*. Cette naissance du premier amour (p. 358), Mme Fahmy aurait pu la retrouver dans *Gringoire*, qu'elle cite, mais aussi dans *Diane au Bois*, et *Déidamia*, qu'elle néglige. Ces femmes mûres « qui donnent à l'amour une nuance de tendresse protectrice et maternelle » (p. 361), il est exact qu'elles portent « la marque d'une conception personnelle de la passion », et qu'on trouve là un souvenir (que je ne crois ni « atténué » ni « inconscient ») des propres aventures de l'auteur; seulement, tout comme Françoise, Edmée de Mauprat et Madeleine, Mme Maréchal et Mme Borjot et Germinie Lacerteux ont été entraînées d'abord par un sentiment maternel, qui ne « purifie » guère leur passion, mais qui l'explique. Et les Goncourt encore nous fournissent un exemple de drame intérieur desservi par « des péripéties mal inventées, trop puériles ou trop compliquées » : Henriette Maréchal devinant la faute de sa mère, se faisant tuer et s'accusant à sa place. Tout le pathétique de *Renée Maupérin* et de *Germinie Lacerteux* n'est-il pas dans ce que les héroïnes se taisent, dans le secret tragique ou honteux dont elles meurent?

Désir de renouvellement, réaction contre ce que Mme Fahmy appelle assez improprement le « mécanisme » des faiseurs, tout cela était dans l'air, et l'intéressant serait de rechercher si George Sand fut l'initiatrice du mouvement, ou si elle le suivit. N'a-t-elle manqué « de hardiesse et de personnalité » que dans ses réalisations? Ses théories sont-elles « à coup sûr les plus neuves, les plus ingénieuses de son temps »? (p. 453). Mme Fahmy ne paraît pas l'avoir établi. Si, par exemple, George Sand compte uniquement sur l'avenir « pour découvrir les procédés techniques qui manquent encore au théâtre de son temps », si elle se borne, en attendant, à copier la mise en scène et l'installation des « meilleurs théâtres de Paris » (p. 454), elle est nettement en retard sur la jeune école qui, dès 1845, réclamait le décor simplifié, dédaigneux de la pseudo-vérité matérielle, mais poétiquement suggestif, tel que l'a réalisé depuis le Vieux Colombier.

Soyons reconnaissants à Mme Fahmy d'avoir énuméré de nombreux éléments d'un problème complexe, en regrettant qu'elle ait manqué des qualités techniques indispensables pour le résoudre : le rôle exact de George Sand dans l'histoire de notre théâtre reste à déterminer.

M. Fuchs.

Honoré de Balzac, **Correspondance inédite avec Madame Zulma Carraud (1829-1850)**. Ed. par Marcel Bouteron. Un vol. in-8° de 352 pages. Paris, Librairie Colin, 1935.

Dans ces dernières années, il a paru plusieurs volumes de correspondance pleins de révélations sur Balzac, ses amours et ses amitiés. Il y a, notamment, les nouvelles *Lettres à l'Étrangère*, éditées par M. Bouteron; quelques numéros des *Cahiers Balzaciens*, rédigés par le même savant; et les très curieuses *Letters to his Family*, mises au jour par M. Hastings, professeur à Princeton University, U. S. A. Nous verrons que la *Correspondance avec Madame Carraud*, tout en complétant les précédents, offre un intérêt spécial et très vif.

Dans tous, la rédaction est évidemment supérieure. Ici M. Bouteron a tiré de Chantilly « la quasi-totalité » des 135 lettres, presque également partagées entre Balzac et la meilleure amie qu'il ait eue après Mme de Berny. A vrai dire, ce n'est pas tout à fait une « correspondance inédite », bien des lettres ayant paru ailleurs, mais pour la plupart tronquées et estropiées. Le texte rétabli est éclairé de commentaires, suivi d'un Index des noms propres et

d'une Table analytique. La partie la plus ardue de la tâche du rédacteur fut de retrouver les dates souvent omises. A cet égard, on peut se fier presque toujours à l'ingénieux Bibliothécaire de l'Institut, à cause de sa connaissance très détaillée de la vie du romancier. Cette connaissance se montre encore dans les sûres et rapides remarques qui relient les lettres entre elles. M. Bouteron excelle dans l'art des transitions.

En quoi donc consiste le grand intérêt de cette correspondance qui bat son plein pendant six ans (1830-1835)? Il est dû en grande partie au caractère de Mme Carraud ainsi qu'au rôle qu'elle joua auprès de Balzac. Je dois dire que les lettres de Zulma sont, en somme, plus intéressantes que celles d'Honoré, qui, sauf pour les petits faits, n'abondent pas en nouveautés.

Femme d'un commandant en retraite ou tout comme, amie de pension de Laure de Surville, qui ne paraît que pour présenter son frère à Zulma, Mme Carraud avait une âme d'élite. Elle aurait voulu la partager avec Balzac; et c'est son plus grand titre à la gloire. Sauf Mme de Berny, aucune autre amie d'Honoré n'a été plus constamment idéaliste avec lui et pour lui. Ceci se voit d'abord dans l'histoire de leurs relations.

Comme plusieurs romans de Balzac, ce roman d'amitié comporte deux phases : un « mouvement ascensionnel », suivi d'un déclin dû à la place de plus en plus grande que prend Mme Hanska dans la vie sentimentale de l'auteur. Dans la première période, Mme Carraud demeure à « la poudrerie d'Angoulême » ; la seconde correspond à son séjour à Frapesle, près d'Issoudun. Balzac connaissait bien l'un et l'autre endroit et en a tiré parti dans ses œuvres.

De trois ans plus âgée que Balzac, Mme Carraud s'occupait peu de son mari et n'était pas encore tenue par ses enfants. Elle accorda bientôt à Honoré une « noble et pure affection », qui, comme le dit M. Bouteron, « avait la puissance d'un amour ». Mais elle ne voulait pas devenir la maîtresse du romancier. Elle « prétend à un sentiment plus élevé ». Quoiqu'elle écrivît souvent comme sa vraie « femme », elle préférait rester sa « conscience », sa conseillère, sa consolatrice. Campagnarde, elle aimait mieux diriger le Parisien enfiévré vers les sources naturelles du sentiment et de la félicité. D'abord Balzac abonda dans son sens. Il se pencha vers le mirage de « cette vie féconde d'émotions vraies, sans laquelle j'avoue, dit-il, que richesses et bonheur ne sont que des mots ». Faut-il remarquer que cette époque d'incertitude entre l'esprit et la matière correspond à une hésitation semblable dans l'œuvre même du romancier? Jusqu'en 1836, il se donnait tout autant aux « études philosophiques » et mystiques qu'aux sujets réalistes et mondains. En tout cas, ses lettres à Zulma sont bien différentes des *Letters to his Family*. Dans celles-ci, on parle argent, affaires, ameublement; dans celles-là, sauf vers la fin, ces sujets sont rares. Pendant quelque temps Balzac essayera de s'élever au niveau de Mme Carraud.

Il est tout naturel alors que Zulma reproche à son ami de se laisser aller à la vie factice, « tempestueuse » et mondaine. Faut-il s'étonner que perce une pointe de jalousie : « Si Paris vous entretient dans vos traditions d'élégance, vous offre-t-il l'affection si vraie que vous eussiez trouvée à Frapesle? » Quant à sa dernière visite, elle n'a qu'un regret : c'est de ne pas avoir assez parlé de leur amitié lorsqu'il était là. Elle l'entoure constamment de petits soins; elle tâche de lui faire un *home* et elle y réussit; elle veut qu'il éprouve avec elle l'amour de la paix champêtre, des fleurs, de la solitude. Quelquefois elle obtient qu'il oublie Paris... mais alors il doit être bien fatigué.

En bonne amie, elle s'inquiète de son surmenage, de ses maladies et, plus tard, de ses dépenses excessives. Elle l'invite à se rafraîchir « au contact d'une bonne et bien tendre amitié ». Et Balzac de l'aimer de nouveau et de l'admirer parce qu'elle seule a réalisé sa « noble chimère » d'une communion d'âmes forte et sincère. « Près de vous, » soupire-t-il, « l'on est meilleur, je

crois; l'on gagne toujours, du moins ». Et, de son côté, si elle diffère du reste des femmes, c'est parce qu'elle se croit sauvage, indépendante, peu faite pour le milieu spirituel et arriviste des salons.

Personne n'a été moins égoïste que Zulma Carraud; personne n'a mieux évité les écueils du « moi haïssable ». Quand elle sollicite discrètement une visite de son ami, c'est moins pour elle que pour lui et pour ses lecteurs futurs. « Ne faudra-t-il pas que je m'efface, moi qui vous aime le mieux? »

Amitié bien amoureuse, dira-t-on, et il est vrai que très souvent Zulma se regarde comme l'épouse presque « légitime » et prédestinée du romancier. Seulement « je suis venue quelques années trop tard ». Et elle ne se croit pas assez belle. Pourtant, quand Balzac veut devenir son amant, elle le repousse dans une lettre toute frémissante de fierté et de candeur. Elle l'a *laissé aller* à Aix, pour rejoindre Mme de Castries, « parce qu'il vous fallait « une *femme* » et je n'en suis pas une », parce qu'elle ne voulait pas être initiée à ce prix-là entre deux voyages en diligence, parce qu'enfin l'âme de Balzac est « faussée », tant il s'est mis à la poursuite du luxe, des Royalistes, de la Marquise.

Pourtant ce n'était pas Mme de Castries qui avait réussi à séparer les cœurs qui se cherchaient toujours. C'était plutôt Mme Hanska — et le Temps. Malgré les épanchements très sincères dont Balzac remplissait ses missives à Zulma, dès 1832 elle prévoyait la fin, le jour où « nous ne serons l'un à l'autre qu'un souvenir ». Ce jour arriva lentement, car ce ne fut que vers 1840 qu'ils cessèrent à peu près de s'écrire et de se réunir. Mais il faut admettre que Balzac apprécia, jusqu'à son mariage (qu'il annonça triomphalement en 1850), les qualités supérieures de Mme Carraud. Nous n'avons pas à suivre toutes les péripéties qui les amenèrent à ce dénouement incomplet. De bonne heure Zulma sut pénétrer les causes fatales de cette séparation de corps et d'âmes. Si Honoré, malgré ses promesses, venait la voir de moins en moins, c'est que la vie parisienne l'absorbait de plus en plus. Si « la vibration harmonique, de vous à moi, est interrompue, » elle comprend que leurs routes spirituelles ont divergé irrémédiablement. Et cependant elle avait tant fait pour éviter cette catastrophe! Elle regrette tant que son ami ne soit plus « l'Honoré d'autrefois! » « Adieu, dearest », lui écrit-elle avec émoi en 1836, « que le monde vous accueille toujours dans ses palais de rubis et de saphirs; que les femmes aient toutes les yeux célestes et des cheveux soyeux pour vous, afin que vous recueilliez là autant que vous y placez! » Vraiment le cœur a son éloquence que la plume ne connaît point.

Dans les longs efforts qu'elle fit pour garder l'âme de Balzac, tout en le morigénant, Zulma s'est prononcée très nettement pour certaines choses qui devaient élever cette âme, et contre d'autres qui, selon elle, l'abaissaient. Nous pouvons les indiquer d'une façon sommaire.

Avant tout, elle est *pour* le vrai Balzac et la vraie gloire, — non pas « la gloriole ». Que de fois lui dit-elle la vérité sur lui-même! Que de fois prône-t-elle ce « vrai » que lui et elle savent être aussi « rare dans la vie réelle que dans les productions de l'esprit! » Et puisque les succès de salon ne constituent pas la vraie gloire, elle fait peu de cas de cette célébrité éphémère. Plus loin, on voit encore poindre la jalousie : même quand sa destinée appelait Balzac bien haut, « nous ne vous aimons pas pour votre gloire; souvent nous la redoutons ». Néanmoins, sa « gloire d'avenir » a pour elle beaucoup d'importance.

Comme pour Mme Carraud, l'essentiel de la vie est de bien sentir, elle est en second lieu *pour* la préservation intégrale du cœur de Balzac et pour tout ce qui se rapporte au sentiment. Ses lettres sont toutes pleines de cette hantise, car c'en est une. Ou elle félicite son ami de pouvoir encore sentir, ou elle a peur, et progressivement, qu'obsédé par le monde et le travail de l'esprit il

ne perde sa sensibilité. Parfois, à la Jean-Jacques, c'est le sentiment pour soi dont elle fait le bien idéal, c'est ce don fatal qu'elle espère sauver du « naufrage » que la vie vulgaire fait de presque tout. Parfois c'est sa tendresse pour Honoré qui est en cause : elle l'analyse et d'une façon finement nuancée. Elle se voit assise près de sa table de travail, silencieuse et dévouée. Pourquoi niera-t-il toujours la haute valeur des nuances dans son affection « puissante et calme »? Ne sait-il pas que lorsque le monde l'a épuisé et qu'il ressent le « vide de l'âme » qu'éprouvait René, elle est toujours là pour panser ses blessures, elle qui l'avait blâmé et grondé tout à l'heure?... Dans ses réponses aux admonitions de Zulma, Balzac louvoie d'un côté à l'autre. Oui, il a énormément de cœur, et pourtant « ses travaux seuls le soutiennent dans la vie ». Oui, il est par excellence l'homme sensible et « l'amour, c'est sa vie et son essence »... mais quel genre d'amour? Oui, une de ses lettres affectueuses l'a « ému aux larmes »... mais il a tant de démarches à faire! Oui, il viendra se baigner dans cette douce « athmosphère »... aussitôt qu'il aura fini *La Bataille*, ce roman qui ne sera jamais fini. Dans la vie de forçat qu'il mène, disait-elle, « le miracle est que le cœur reste pur et que l'âme ne descende point ». Ce miracle fut-il vraiment accompli? Ecoutons un aveu de l'année 1839 : « Je ne veux plus avoir de cœur », déclara-t-il, « aussi pensé-je très sérieusement au mariage ». Connaît-elle une ambitieuse jeune fille et bien dotée?... En somme, pendant quelques années, Balzac aurait bien voulu avoir la belle âme que Zulma lui attribuait. Et il faut avouer qu'il reconnaissait constamment sa dette envers celle qui le poussait vers le bien.

Mme Carraud est encore *pour* les ouvrages de Balzac où se manifestent les qualités qu'elle lui souhaitait. Elle adore *Louis Lambert* qu'elle met au-dessus de *Faust*, et *Le Médecin de campagne* (peu d'esprit et beaucoup de bonté : « il y a ce que je voulais ») ; et la première partie d'*Illusions perdues*. Mais elle déplore les fautes de goût dans *Le Lys*. Elle hésite à se prononcer sur *Séraphita*. Et tandis que Balzac croit toujours que son dernier roman est le meilleur, Mme Zulma, quand *Le Contrat de mariage* paraît, regrette le beau temps de *La Grenadière*. Elle pense que maint ouvrage serait plus près de la perfection, si l'auteur s'accordait plus de temps pour réfléchir. Ah ! si vous pouviez « en prendre à votre aise » ! Ce conseil témoigne d'une certaine naïveté que Zulma gardait toujours.

D'autre part, elle est *contre* tout ce qui éloigne Honoré de son idéal et d'elle même. Elle est contre le gros Monsieur qui affiche le panache et le luxe et elle estime peu le « revers » de Balzac, c'est-à-dire son endurcissement qu'elle croit progressif. Pour le panache : « Respectez-vous, dussent les chevaux anglais et les chaises gothiques y passer ». A quoi bon être un dandy et aller au Bois plus vite qu'un autre ? Balzac répond qu'il a « acquis le droit de se mettre dans la soie ». Mais elle se moque de ses hochets, d'un canif qui a coûté 800 francs, d'un cabinet qu'il veut meubler à la Chateaubriand, de la fameuse canne « qui n'a d'autre mérite que d'attirer les yeux sur vous ». Enfin elle met son doigt sur la plaie véritable : « Une des misères et un des écueils de la vie... élégante est la dépendance des choses ; elle ossifie à la longue la plus généreuse organisation. » Plus tard, Zulma dira nettement à son ami que ses ouvrages souffrent de ce penchant au matérialisme et que, pour bien penser, on n'a pas besoin d'être entouré de luxe. C'est la raison suffisante des dettes dont il ne s'acquittera jamais et dont elle s'horrifie. L'*autre* Honoré était bon et simple, mais maintenant il ne vise qu'à la puissance sociale, moyennant l'argent. Parmi ces mirages il perdra la vision directe des choses. Il est évident que Zulma, bonne républicaine, se méfie des aristocrates, c'est-à-dire du duc de Fitz-James, de la Marquise de Castries et du Torysme que celle-ci inspirait à Balzac. Donc, Mme Carraud s'oppose aussi à la politique réactionnaire de son ami et aux femmes élégantes qui pénétraient dans sa vie.

Elle est contre son Torysme d'abord parce qu'elle le croit peu sincère et pas du tout fondamental. Quant à la politique, on peut remarquer que l'apologie que Balzac en fait s'accorde très bien avec le livre admirable de M. Guyon (*Un inédit de Balzac : « Le Catéchisme social » précédé de l'article « Du Gouvernement moderne »*), dont nous avons fait le compte-rendu ici même. Quant aux femmes qui bourdonnaient autour d'Honoré, Zulma n'avait de la sympathie que pour Mme de Berny. Pour toutes les autres, depuis Mme de Castries, en passant par Delphine Gay, jusqu'aux inconnues qui écrivaient à l'auteur, elle ne ressentait que de la jalousie et de la méfiance. Il paraît que jusqu'en 1850 Balzac n'a jamais fait mention à Mme Carraud du nom de Mme Hanska. Il s'en gardait bien ! Et cependant, dans ses lettres, Zulma montrait très peu d'amour-propre ; plusieurs fois même elle recommandait le mariage à son ami. Les qualités que la femme d'Honoré devait avoir c'étaient les traits qu'elle reconnaissait en elle-même... Et elle ne cessait de le plaindre à cause des mondaines qui l'accaparaient. Elle insiste que ce n'est vraiment pas le luxe qui manque au romancier : c'est plutôt le dévouement, l'intelligence, l'idéal dans l'amour comme ailleurs. Tous les conseils de Zulma se tiennent d'un bout à l'autre.

Et ces conseils gardent le juste milieu entre le bon sens et ce je ne sais quoi qui prend l'essor. Tout cela valait la peine d'être écouté... par un autre que le plus grand romancier de la France. Mais lui, paraît-il, avait besoin en même temps de cette surexcitation, de ces amourettes, de sa « gloire » et de ces délassements moitié comiques, moitié fashionables. Que voulez-vous ? Il est difficile de tout avoir, la tête d'un encyclopédiste et un cœur qui ne cherche que le repos auprès d'un autre cœur. Zulma Carraud elle-même ne comprenait pas cela. Il n'a été donné à personne de comprendre Honoré de Balzac tout entier. Car, malgré tous ses épanchements, il a bien gardé son « secret », qui dort dans l'ombre.

E. Preston Dargan.

Gustave Vanwelkenhuyzen, **J.-K Huysmans en Belgique**. Un vol. in-16 de VIII-230 pages. Paris, Mercure de France.

Pourquoi J.-K. Huysmans s'est-il si étroitement lié avec la Belgique littéraire de son temps, laquelle lui accorda bientôt une attention et une sympathie que la France lui mesurait encore? M. Vanwelkenhuyzen inclinerait assez à voir là l'effet d'une sorte d'harmonie préétablie. Ce seraient les origines hollandaises de l'écrivain qui, conditionnant sa vision, l'auraient amené à fraterniser avec nos auteurs de race flamande.

Je ferais volontiers plus grande la part de l'accident. Tout se serait passé sans doute assez différemment si la crainte de la magistrature de l'Ordre moral n'avait, l'été de 1876, poussé Joris-Karl à venir éditer à Bruxelles son roman de *Marthe*. Chez son imprimeur Callewaert il rencontra le peintre-poète Théo Hannon, qui y corrigeait à ce moment les épreuves de ses *Vingt quatre coups de sonnet*, et il se lia bientôt d'amitié avec celui qu'en souvenir de *Salammbô* il appelait « le suffète ». Par lui il connut Georges Eekhoud, peut-être Camille Lemonnier, et il se trouva de la sorte introduit dans le groupe ardent qui allait publier *la Jeune Belgique* : Rodenbach, Gilkin, Verhaeren et Giraud, dont il faillit préfacer *le Scribe*. Plus tard, après sa conversion, des catholiques du même milieu, tel Arnold Goffin, l'orientèrent fort naturellement vers les « jeunes » de droite, qui l'accueillirent à *Durendal* et au *Spectateur catholique*. Tout ce que l'on peut admettre, c'est que les dominantes de son art, à la fois sensuel et mystique, l'ont rendu aisément intelligible à beaucoup de Flamands, dont la tradition offre souvent les mêmes aspects contrastés.

De ces rapports de Huysmans avec ses confrères belges, on connaissait sans doute l'essentiel. Mais M. Vanwelkenhuyzen en renouvelle l'histoire en la précisant de traits peu connus et surtout en la retraçant avec un louable souci de chronologie. Son minutieux exposé se fonde à la fois sur un dépouillement attentif des revues du temps et sur de nombreuses lettres inédites. D'autres existent, qui lui auraient peut-être fourni quelques détails nouveaux. Mais il n'a pas tenu à lui que l'accès ne lui en fût ouvert. On ne peut guère lui reprocher qu'un seule lacune, du reste plus apparente que réelle : il s'agit de cette curieuse question des origines belges du chanoine Docre, auquel un abbé brugeois aurait, dit-on, servi de modèle. Il n'y touche que par voie de discrète allusion (p. 142, note). Diverses publications postérieures à son livre, et surtout l'article de M. Pierre Dufay : *J.-K. Huysmans, M^me^ Courrière et l'abbé Van Hoecke* (*Mercure de France*, 15 août 1935), justifient assez, somme toute, son attitude de prudente réserve.

Solidement documentée et fort bien conduite, l'étude consciencieuse de M. Vanwelkenhuyzen apporte une contribution de valeur à la biographie critique de l'auteur d'*En route*.

GUSTAVE CHARLIER.

G.-C.-L. SISMONDI, **Epistolario**, raccolto, con introduzione e note, a cura di CARLO PELLEGRINI, volume secundo (1814-1823). Un vol. in-8°, de 514 pages. Florence, La Nuova Italia, s. d. (1935).

M. C. Pellegrini poursuit avec zèle la publication du *Carteggio* de Sismondi[1]. Ce second volume ne le cède pas en intérêt au premier. Il contient bon nombre de textes inédits. On ne lira pas sans émotion les lettres — un journal quotidien — que Sismondi écrivait de Paris à sa mère en 1815, pendant la première restauration et les Cent Jours, et après Waterloo : il y a là, sur le retour de l'île d'Elbe, les hésitations de la Cour, les fluctuations de l'opinion, le ralliement à l'Empereur, nombre de pages qui sont des témoignages sûrs et poignants (cf. notamment le n° 225, lettre à Mackintosh sur l'état des esprits, et le n° 227, lettre à sa mère où Sismondi rapporte une conversation qu'il vient d'avoir avec l'Empereur). Sur la situation politique avant et après les Cent Jours, sur le retour des Bourbons et leurs erreurs, Sismondi expose son opinion avec une justesse de vues étonnante, un sens des réalités qui faisait défaut aux ultras, une impartialité qui donne à ses réflexions une grande valeur.

On lira avec intérêt dans ces lettres tout ce qui a trait au cosmopolitisme de l'aristocratie européenne, qui faisait se coudoyer à Paris, Genève ou Florence, des Français, des Anglais, des Russes, des Allemands, des Italiens. Bien entendu on y trouvera, groupés chronologiquement, nombre de faits relatifs au cercle de M^me^ de Staël à Paris et à Coppet : la publication de l'*Allemagne* en 1814, le mariage d'Albertine de Staël et de M. de Broglie, la maladie de M. de Rocca, les querelles avec B. Constant à propos de sa dette vis-à-vis de son amie, le rôle de ce dernier pendant les Cent Jours, la publication d'*Adolphe* sont mentionnés ou expliqués par un témoin oculaire[2]. Sur Chateaubriand et la Vallée aux Loups (« Chateaubriand ne me plaît guère »), sur Schlegel, sur Byron (Cf. pp. 194, 314, 323), Sismondi rapporte à ses correspondants des traits curieux. Ses lettres à Vieusseux ou à ses éditeurs Treuttel et Wurtz renseignent sur ses travaux et ses projets.

Ce second volume s'arrête à 1823 : Sismondi ne parle pas encore du roman-

1. Cf. *R. H. L. F.*, 1933, p. 299.

2. Cf. notamment les lettres à M^me^ de Staël, n^os^ 266, 268, 276, qui permettent à M. Pellegrini de modifier certaines hypothèses de M. de Salis.

tisme, et l'on s'en étonne un peu. Il est vrai que, de 1820 à 1823, les lettres conservées sont surtout des lettres d'affaires et que Sismondi n'avait pas à parler de Lamartine à ses éditeurs ! Ce silence surprend cependant[1].

M. Pellegrini mérite des compliments pour le soin avec lequel il édite cette correspondance : elle constituera un document précieux à plus d'un titre pour l'histoire des esprits, de la société, de la littérature à l'aube du XIX[e] siècle.

P. JOURDA.

MARCEL THIÉBAUT, **Évasions littéraires**. Un vol. in-12 de 255 pages. Paris, Gallimard, 1935.

Pour qui ne connaîtrait pas Marcel Thiébaut, le titre aurait quelque chose d'inquiétant. On nous a donné, parmi tant d'évasions littéraires, tant d'évasions critiques où l'on prétend rejeter les formes surannées des vieilles critiques pour découvrir des critiques nouvelles et nous entraîner dans ces mondes du génie pur, de la critique pure qui n'ont rien à faire du jugement et du goût ! Heureusement Marcel Thiébaut s'en tient à la bonne vieille critique traditionnelle. *Évasions littéraires* veut dire simplement sans doute que, pour lire, comprendre et juger, il faut s'évader du monde de la réalité pour entrer dans ce monde de la pensée et de la fiction où l'on peut oublier toute réalité ; et qu'il s'agit de juger, parmi d'autres plus prudents, quelques-uns de ceux qui ont tenté les évasions les plus hardies.

Cette critique traditionnelle n'est pas nécessairement immobile et radoteuse. Elle évolue avec les hommes et les œuvres, mais elle continue à s'appuyer sur des principes simples et éprouvés. Pour bien juger il faut bien connaître, ne pas risquer d'être démenti par les faits. Marcel Thiébaut n'est pas un érudit de profession et n'a pas souci de l'être. Mais il a la sagesse de suivre, quand il le faut, les travaux des érudits. S'il juge la pensée de Taine il demande à un livre de M. Chevrillon de lui faire connaître de très importants travaux de jeunesse, inédits. S'il veut nous donner de Chateaubriand une image exacte il suit attentivement toutes les recherches documentaires des thèses, des érudits de la société Chateaubriand qui nous apportent des faits, des textes révélateurs. S'il s'agit d'auteurs vivants que n'ont pas encore découvert les candidats au doctorat, il n'en parle que parce qu'il connaît bien non seulement toute leur œuvre, mais le cours essentiel de leur vie. Pour bien juger il faut également bien comprendre. Les faits dont la signification est directe, nécessaire nous mènent plus ou moins loin, mais ils nous abandonnent assez vite. Il y a davantage de faits qu'il faut savoir interpréter et qui peuvent, selon que l'esprit est juste ou non, mener à l'erreur ou à la vérité. Et il y a enfin le vaste domaine où les faits n'ont plus rien à faire et qui ne relève que du goût. Personne, en réalité, n'a jamais conçu la critique autrement. Il y a seulement des érudits qui veulent s'en tenir à la partie des faits, laissant à d'autres le soin de les dépasser. Et il y a des critiques maladroits ignorant des faits qui leur jouent de mauvais tours ou bien manquant de goût et de jugement pour interpréter les faits.

C'est dire que cette bonne vieille critique vaut ce que vaut le critique et non pas le principe de sa méthode. C'est fort bien ainsi. Et la critique de Marcel Thiébaut est excellente parce qu'il a de remarquables qualités d'esprit. Conscience et largeur d'information, dont nous avons parlé. Impartialité, largeur d'esprit qui lui font désirer la vérité et non pas le triomphe

1. On n'a pas retrouvé sans doute les lettres de Sismondi à ses amis, où, probablement, il leur parlait des événements littéraires.

d'une doctrine d'école ou d'un parti pris. Il a expliqué, par exemple, les forces et les faiblesses de la doctrine de Taine avec une telle justesse que ses vingt-cinq pages nous en donnent une idée plus juste que bien des gros ouvrages. Mesure, discernement qui le gardent des exagérations outrancières. Je suis, par exemple, à peu près d'accord avec lui sur la question des sources de Chateaubriand. La recherche de ces sources a prouvé, avec d'autres témoignages, que Chateaubriand nous avait, assez souvent, délibérément menti ; ce qui importe à la connaissance de son caractère, mais n'importe pas à la valeur de son génie littéraire. Qu'une description vienne d'un souvenir vécu ou d'une lecture de Bartram ou Charlevoix, l'essentiel est qu'elle soit belle ; et elle l'est. Quant à la nature de ce génie, je pense, moi aussi, qu'on a constamment exagéré l'importance des sources, et qu'on donne pour sources ce qui n'est qu'une ressemblance de hasard. Tous les esprits se rencontrent et il n'y a source que lorsque la coïncidence est telle et de telle nature qu'il est absolument impossible de l'expliquer par aucun hasard.

Par-dessus tout, M. Marcel Thiébaut joint au respect des faits, à l'impartialité, à l'équilibre du jugement toutes les qualités de pénétration et de souplesse d'esprit. Je ne sais pas s'il existe un recueil d'essais critiques où cette souplesse soit ainsi marquée. Lisons l'essai sur la Pensée de Taine, où il s'agit de juger la pensée comme on l'a dit d'un « poète logicien » ou, plutôt, comme le dit Marcel Thiébaut, d'un logicien doué des puissances d'un grand orateur. Il y faut avant tout, étant donné l'œuvre, des qualités de clarté, de construction solide et aisée. Et l'essai pourrait être l'œuvre d'un brillant universitaire (j'espère que Marcel Thiébaut ne prendra pas cette phrase pour une critique). S'agit-il de comprendre l'âme de Chateaubriand et l'âme ou plutôt la vie et les instincts d'un Restif de la Bretonne ; les faits gardent toute leur valeur, mais la logique raisonneuse, la construction déductive et raisonnée n'en ont plus. Il ne s'agit plus que de suivre la vie qui, chez de pareils hommes, n'a plus que sa logique à elle. L'essai prend l'allure plus souple et plus ondoyante d'un article de Sainte-Beuve. Mais le talent d'un Jean Giraudoux, d'un Luc Durtain ou celui, un peu plus classique, de Valery Larbaud sont encore beaucoup plus étrangers à la logique commune que le cœur de Chateaubriand ou les instincts d'un Restif. Vouloir comprendre et faire comprendre leur œuvre en les faisant entrer de force dans les catégories habituelles du raisonnement critique, c'est risquer de les déformer. Il faut au moins commencer par s'évader avec eux hors des représentations communes du monde, se faire leur cerveau pour lequel le jeu libre, déchaîné de la création intérieure est, plus ou moins, la seule réalité qui compte. Il faut que le jugement critique les suive dans ce jeu subtil et un peu fou. L'essai aura nécessairement une marche « ondoyante et diverse » ; il sera tout en nuances. Marcel Thiébaut a l'art des nuances comme le sens des faits et le bon sens du jugement. Il est servi, d'ailleurs, par un style qui, sans jamais viser à l'éclat et à l'originalité forcée, a justement les vraies qualités du style critique : la clarté, la sûreté, l'aisance et la souplesse vivante qui traduisent la pensée des autres sans les trahir.

L'estime où je tiens ces qualités ne m'oblige pas, bien entendu, à être toujours de son avis. Pour ne prendre qu'un exemple, je goûte, comme lui, le talent d'un Giraudoux. Et je trouve, dans la lecture de ses œuvres, un divertissement spirituel, une « évasion » de rare qualité. Mais cela ne va pas, malgré tout, sans quelques heurts et quelques mauvais pas qui ne semblent pas embarrasser Marcel Thiébaut. En un mot comme en cent, il m'arrive assez souvent de ne rien comprendre à Giraudoux. Je ne parle pas seulement de ce qu'on ne comprend pas parce qu'il n'y a volontairement rien à comprendre ou de ce qui doit être plutôt senti qu'analysé. Mais j'ai par surcroît le besoin de comprendre, l'illusion qu'il faut comprendre dans

des passages où je ne vois goutte. Je me souviens que, dans une université américaine, un professeur français, normalien comme Giraudoux, très intelligent et spirituel, m'apportait des textes de Giraudoux qu'il expliquait, dans une autre université, à des Canadiens anglais. Il les choisissait parmi les plus clairs ; et pourtant, à nous deux, nous butions sur des passages où nous ne voyions aucun sens, c'est-à-dire auxquels nous pouvions donner une ou dix douzaines de sens également valables. Je consens, si l'on veut, à ce que Giraudoux en ait le droit. Mais il y a lieu de prévenir que l'art de Giraudoux consiste, en partie, à nous proposer des énigmes insolubles ou que seuls peuvent résoudre quelques privilégiés.

DANIEL MORNET.

HENRI JACOUBET. **Variétés d'histoire littéraire, de méthodologie et de critique d'humeur.** Un vol. in-8° de 291 pages. Paris, Société d'édition Les Belles-Lettres, 1935. [L'énigme de Rabelais. — L'échec d'Étienne Dolet aux Jeux floraux. — Un petit problème d'histoire littéraire : Délie ou Glaucée. — Le Je ne sais quoi. — Notes sur quelques pensées de Pascal. — Alceste serait-il Montausier? — Le grand dessein de Molière. — Le problème d'Andromaque. — Explication d'un passage de la première préface de *Britannicus*. — Les Moutons de Mme Deshoulières. — Le sac de Scapin. — Voltaire et le mystère de l'innocence de Calas. — Les fonds de réalité et l'invention romanesque dans *le Rouge et le Noir*. — Des obscurités de Musset à propos de vers sur les Comètes. — Baudelaire esthéticien, critique et poète.]

Le titre même de l'ouvrage indique que M. Jacoubet a voulu nous donner, à travers ces études dispersées, une leçon de méthode. Je ne sais pas si la leçon était nécessaire; car elle est celle d'un bon sens que personne, en réalité, n'a jamais songé à mettre en doute. L'idée de M. Jacoubet est que la recherche et la connaissance des faits, l'érudition pure, d'ailleurs fort utile, ne suffisent pas pour comprendre et juger l'œuvre littéraire; qu'il y faut encore le jugement qui discerne l'exacte signification des faits, et le goût qui pénètre ce qui ne dépend pas des faits. Assurément; et je ne pense pas qu'on trouve exposée nulle part une méthode qui ne soit pas celle-là. Il y a seulement des gens qui, sans nier la nécessité du jugement et du goût, peuvent manquer à l'occasion de jugement et de goût. Et il peut y avoir ceux qui s'attachent plutôt à telle ou telle partie de la critique. Disons que pour certaines parties les décisions dépendent uniquement des faits, mais que les faits connus sont suffisants ou insuffisants pour imposer la décision — que, dans d'autres cas, les faits ne sont qu'un des éléments du jugement, qu'ils tracent seulement les limites au delà desquels des jugements, d'ailleurs différents, ne sauraient aller — et, qu'enfin, la décision peut dépendre seulement d'un jugement et d'un goût que les faits ne sauraient éclairer. Chacun est libre, selon son tempérament, de se consacrer (dans ce qu'il écrit, car l'enseignement suppose ces trois méthodes) à telle ou telle partie ou à ce qui suppose la collaboration de toutes les trois.

M. Jacoubet est de ces derniers. Et on ne saurait que l'en louer. Son livre témoigne d'une vive intelligence, d'une curiosité aussi diverse que pénétrante, du sens très juste de la valeur des faits et des limites au delà desquelles ils ne peuvent plus soit décider à eux seuls, soit nous aider. J'ai donc lu son livre avec le plus vif intérêt. Et comme je ne me fais pas de la critique une autre idée que la sienne, c'est d'après ses principes mêmes que je suis ou ne suis pas d'accord avec lui.

Valeur des faits. Aucun des points étudiés par M. Jacoubet ne peut se décider, sans appel, par des faits, du moins par ceux que M. Jacoubet apporte. Mais les faits connus inclinent incontestablement à croire que

l'*Idylle des Moutons* de Mme Deshoulières n'est pas un plagiat. Les faits mieux connus, tels que M. Jacoubet les précise judicieusement, prouvent qu'il y a entre Montausier et Alceste plus de ressemblances qu'on ne l'a dit. Mais cette ressemblance n'est pas une identité (et je pourrais montrer qu'en 1666, par exemple, il restait plus de goût précieux que M. Jacoubet ne semble le croire); faut-il pencher à conclure que Montausier est le modèle d'Alceste? Je dirais seulement un des modèles, un des points de départ de Molière. Affaire de jugement ou la vérité peut être du côté de M. Jacoubet. Comment résoudre l'énigme de Rabelais? Est-il délibérément un hérétique, un incrédule ou un homme qui a cru de bonne foi qu'il pouvait accommoder le programme de Thélème et la religion. Les faits et les textes sont plus ou moins contradictoires. Je crois que M. Jacoubet juge mieux que M. Abel Lefranc, beaucoup mieux; mais il n'y a rien qui impose la décision. Comment a été créé *le Rouge et le Noir*? De toutes sortes de réalités tirées du procès Berthet, des souvenirs, des expériences de Stendhal, qu'il faut connaître et préciser par tous les moyens possibles; mais aussi de l'imagination, de la création intérieure de Stendhal. Je penche à croire, comme M. Jacoubet, au rôle essentiel de cette création intérieure et je serais d'accord avec lui sur le point où il s'oppose à M. Benedetto (Mathilde et Giulia). Mais les faits, les textes laissent possibles des divergences d'opinions.

Par contre, je crois qu'il faudrait se tenir plus près des faits et les multiplier pour certains problèmes. M. Jacoubet signale très justement que le *Je ne sais quoi* n'est pas seulement, au XVIIe siècle, un sujet de badinage précieux. Il s'appuie sur le témoignage de Gracian (dont M. Hazard à montré depuis l'importance) et sur celui du P. Bouhours. Mais le *Je ne sais quoi* a une importance encore beaucoup plus grande. Il est un des éléments de cette conception des *Agréments* et de *l'Honnête homme* dont j'espère montrer quelque jour qu'elle constitue la moitié de l'esprit classique, fait en réalité de deux tendances contradictoires : la raison et les règles qui savent quoi et les agréments qui ne le savent pas. Il faut, pour résoudre le problème, des textes très nombreux (qui existent) et non pas quelques-uns. Calas était-il ou non innocent? M. Jacoubet, avec beaucoup de clarté et de justesse, montre que le problème n'est pas simple et que Voltaire l'a simplifié en avocat et non en juge impartial. Qui pourrait croire d'ailleurs qu'on ait condamné Calas sans présomptions? Mais M. Jacoubet juge d'après les ouvrages de seconde main ou d'après ce qu'ont publié ces ouvrages des pièces authentiques. Je pense qu'il faudrait faire ce qu'a fait M. Élie Galland pour l'affaire Sirven : se mettre d'abord, soi-même, directement en face des lourds dossiers de toutes les procédures. C'est ainsi seulement que M. Galland a pu mettre en lumière les mauvaises foi, les mensonges, les erreurs, les sottises qui seules ont pu faire condamner les Sirven. Je ne vois d'ailleurs pas que M. Jacoubet ait fait état des documents authentiques publiés par M. Feugères sur le capitoul David ; ils prouvent indubitablement que c'était un coquin. Un détail : à propos des obscurités de Musset, M. Jacoubet me reproche quelque peu d'avoir dit que les vers de la *Nuit de Mai*

> Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne
> Qui se nourrit de pleurs jusque sur un tombeau...

étaient une négligence. Je l'ai dit non seulement par raisonnement, parce que le vent d'automne ne sèche pas plus les pleurs que celui d'été, mais à cause d'un fait : Musset recopie ces vers dans le début abandonné d'un drame, *Perdican*, où ils peuvent avoir un sens puisque le texte est : « jusque sur ce tombeau » et qu'on est ainsi, en automne, près du tombeau. Musset, négligemment, se copie sans songer à la différence de situation. Je n'ai d'ailleurs pas dit que les vers étaient mauvais ; mais, dans un livre scolaire, il faut bien conseiller aux élèves de ne pas écrire ainsi.

D'autres études de M. Jacoubet dépassent largement les certitudes qu'on peut attendre des faits. Le « grand dessein » de Molière a-t-il été d'élever la comédie, de la farce ou d'un divertissement sans grande portée, à la dignité de la tragédie. Je ne le crois pas. Mais les raisons de M. Jacoubet sont ingénieuses. Andromaque est-elle ou non une coquette ? Je pense comme M. Jacoubet qu'on ne peut, sans paradoxe, en faire une femme qui connaît, par tempérament et par pratique, les manèges de la coquetterie. Mais j'ai dit qu'il y avait chez elle de timides essais de coquetterie imposés par une situation tragique, par la nécessité de sauver son fils. M. Jacoubet pense que ces essais sont inconscients. Je les crois volontaires. Affaire d'opinion. Et je me refuse aussi bien à départager M. Jacoubet et tous ceux qui ont donné du sac ridicule où Scapin s'enveloppe une dizaine d'explications différentes. Je crois à une erreur de Boileau. Je ne saurais la prouver avec évidence.

Les études de M. Jacoubet s'attachent à des problèmes — graves ou minces — difficiles et controversés. Il était inévitable qu'elles appellent la discussion. Mais elles témoignent d'excellentes qualités critiques et l'auteur n'a pas tort d'espérer qu'il a su allier la précision érudite, le jugement et le goût.

D. Mornet.

INFORMATIONS

Assemblée générale (5 Décembre 1935).

Rapport du Secrétaire général.

Comme le montre le rapport du Trésorier, le budget de la Société, pour la première fois depuis 1923, se trouve en déficit de 6000 francs. Voici les moyens envisagés pour tenter de faire disparaître ce déficit :

1° Il a été payé pour la collaboration plus de 8000 francs. Or il est facile de calculer que le total des droits d'auteur (à raison de 10, 8, 6 francs la page pour articles de fond, mélanges, bibliographie) ne doit pas dépasser 6000 francs par an. Nos collaborateurs ont donc touché des droits en retard ; mais ce fait ne pourra pas se reproduire. Nous aurons, de ce fait, 2000 francs de dépense en moins.

2° Il a été demandé à la Caisse des recherches scientifiques 2000 francs de subvention qui seront sans doute accordés.

3° Les recettes, cotisations et abonnements ont fléchi sensiblement. Mais, théoriquement, le nombre des membres et abonnés est resté le même : 740 au 30 novembre 1934, 737 au 12 novembre 1935. C'est-à-dire que le nombre des membres ou abonnés nouveaux a compensé à peu près celui des membres ayant envoyé leur démission ou des abonnés ayant dénoncé leur abonnement. Les autres se sont contentés... de ne pas payer. Nous savons tous que cela signifie très souvent oubli, distraction et non pas dessein arrêté et définitif de ne plus payer. Une circulaire de rappel va être envoyée. Si nous récupérons ainsi la moitié de ces membres ou abonnés nous aurons une recette supplémentaire de 1500 francs.

4° L'Assemblée générale a décidé qu'il y avait lieu de surveiller les corrections d'auteur qui souvent coûtent très cher. L'excuse, pour certains collaborateurs, est que le délai entre la réception et la publication d'un manuscrit est de 12 à 18 mois. Mais cette excuse n'est pas toujours valable et... nécessité impose de dures lois. Il a été convenu que lorsque les frais de corrections d'auteur dépasseraient de plus de 10 p. 100 les frais normaux de composition, le surplus serait imputé sur les droits d'auteurs. Nous économiserons ainsi de 1000 à 2000 francs. D'autre part, certains articles, à cause de leur disposition typographique, coûtent très cher. Nous ne les accepterons que si leur intérêt est grand.

5° Pour différentes raisons (par exemple, il a été payé en 1934 les frais de poste de 5 numéros au lieu de 4) il y a lieu de penser que quelque 500 francs de dépense ne se renouvelleront pas.

Ces gains ou économies sont évidemment, en partie, des hypothèses ou des espérances. Mais il y a lieu d'en attendre la réalisation ou l'échec. Bien entendu, le Comité et l'Assemblée générale font le plus pressant appel à tous nos membres pour qu'ils tentent de nous recruter de nouveaux adhérents. Rappelons que la cotisation était, pour la France, en 1914, de 20 francs et qu'elle est seulement aujourd'hui de 40 francs. Nos numéros ont exactement la même étendue (640 p.) pour une majoration qui n'est que de 2.

— M. Josserand a achevé la *Table* des années 1909-1934. Il reste à l'impri-

mer. Nous avons des devis d'imprimeurs. Nous enverrons à nos membres et abonnés une circulaire, leur demandant de nous faire savoir s'ils seront disposés à l'acheter pour un prix déterminé (sans doute 20 francs). Nous nous rendrons ainsi compte des ressources sur lesquelles nous pourrons compter.

— M. Josserand a dû reconnaître, après expérience, que toutes sortes d'obstacles matériels l'empêchaient d'établir à lui seul une Chronique bibliographique satisfaisante. Nous sommes occupés à organiser, s'il est possible, un travail en collaboration qui soit vraiment efficace.

— Nous avons pu publier les deux derniers numéros de la Revue avec un peu moins de retard.

— Les membres sortants du Conseil d'aministration ont été réélus : M. Cahen (37 voix), Doumic (37), Émile Henriot (38), F. Baldensperger (36).

Rapport du Trésorier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1934

DÉPENSES DE L'EXERCICE :		
Travaux divers, frais accessoires, etc.....	547 fr., 55	
Papeterie.....	227 fr., 80	
Publicité.....	57 fr., 80	
Affranchissements.....	2997 fr., 53	
Papier.....	3100 fr., 40	
Impression et brochure.....	24501 fr., 65	
Collaboration payée.....	8084 fr. »	
Impôt sur le chiffre d'affaires.....	536 fr. »	
Total.....	40052 fr., 73	40052 fr., 73
RECETTES DE L'EXERCICE :		
Coupons encaissés en 1934.....	1856 fr., 50	
253 cotisations (produit net).....	10137 fr., 08	
108 abonnements réservés en 1933 et 284 abonnements 1934 (produit net).....	17071 fr., 90	
60 années (produit net).....	3751 fr., 45	
87 numéros (produit net).....	1106 fr. »	
2 tables (produit net).....	19 fr. »	
Changements d'adresse et remboursement de frais d'envoi.....	59 fr., 30	
Total.....	34001 fr., 23	34001 fr., 23
Excédent des dépenses sur les recettes au 31 décembre 1934.		6051 fr., 50

M. H. VAN DER TUIN (15 Zuidzijde zoom, Bergen op Zoom, Hollande) achève un travail sur *L'influence de la peinture flamande et hollandaise sur la littérature et l'art français au XIX^e siècle.*

M^lle L. BUCKHAM prépare une thèse sur *Le sentiment de la solitude chez les symbolistes* (Harvard University).

M. BARKER prépare une thèse sur *Guillard de Baurieu* (Sweet Briar college, Virginie, Etats-Unis).

M. LEBEGUE, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, chargé de terminer la publication de la correspondance de Peiresc, demande qu'on veuille bien lui signaler les lettres écrites par ce savant ou adressées à lui, qui sont conservées dans les collections privées et dans les bibliothèques étrangères,

ou qui ont été publiées dans des livres anciens ou modernes, ou dans des revues. Il tient à la disposition des chercheurs son répertoire, classé par noms d'auteurs, des lettres échangées entre Peiresc et ses correspondants et qui sont conservées dans les bibliothèques publiques de France.

Il arrive souvent que des lettrés ou des érudits français travaillant sur un sujet qui touche à l'Angleterre ne se mettent pas en contact avec le public lettré anglais et perdent l'occasion de profiter d'informations utiles.

Voici deux exemples :

On préparait en France une édition des Lettres de Saint-Evremont. C'est tout à fait par hasard que la nouvelle est parvenue à M. John Hayward, de Londres, qui possède deux lettres manuscrites de Saint-Evremont, non publiées jusqu'à ce jour. M. Richard Jennings, de Londres aussi, possède également des lettres non publiées de Malarmé, de Rimbaud et de Hérédia. Les communications ont toujours été si fréquentes entre la France et l'Angleterre qu'un grand nombre de documents qui n'ont même rien à voir avec l'Angleterre se trouvent dans ce pays.

Dans des cas de ce genre, les Anglais écrivent une lettre au *Times Literary Supplement* demandant qu'on veuille bien leur communiquer les documents appropriés. Cet appel touche tous les gens cultivés en Angleterre et donne toujours des résultats.

Il serait bon que les Français prennent l'habitude de se servir de ce moyen de compléter leur information.

Nous recevons la belle lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

M. Tourneur affirme, dans sa réplique, que je lui ai prêté des « prétentions qu'il n'a jamais émises », concernant le rôle de copiste d'Etienne Périer, la date, les circonstances de la rédaction du fragment de Pascal. Voici quelques-uns des textes sur le sens desquels le lecteur pourra se prononcer.

1° On lit, p. 96, 131, 156 : le fragment « fut dicté à E. Périer ».

2° On lit, p. 105 : Les remarques sur le modèle d'agrément et de beauté, rédigées au cours de l'année 1659 » ; et, p. 35, une fière revendication de la « découverte » : « Aucun commentateur n'avait, jusqu'ici, apporté la lumière sur *la date* et l'occasion de ce texte ».

3° L'occasion du texte n'est pas, en effet, moins sûre : conférences de Pascal avec les solitaires en 1657, 1658 et 1659 ; Nicole « eut connaissance de ces préceptes » et Pascal, « sollicité par Nicole et Lancelot, au cours de cette dernière année », rédige son fragment (p. 96). En deux fois ; d'abord seulement la partie concernant l'agrément. Car : « Nous avons vu qu'au cours de 1659, Pascal ajoute à l'*agrément* l'idée de la *beauté* » (p. 128). Admirables précisions!

Elles justifient le verdict de rigueur : « Depuis deux siècles et demi se sont suivies et répétées les interprétations les plus étranges et les plus fausses » (p. 35), et la modeste conclusion : « Je crois que nous pouvons être assurés désormais de savoir exactement et d'une façon précise la date et les circonstances où fut rédigée et dictée la pensée de Pascal » (p. 131). Les mots ont leur valeur ; date, circonstances, rédaction, dictée, tout y est, et en tout cela, une science exacte, précise et l'assurance pour l'avenir ! Si j'ai réduit ces « certitudes » à de simples hypothèses, M. Tourneur voit là une « déformation » de son livre. Je me rassure, en le voyant renoncer lui-même, en sa modeste réplique, à ses affirmations. Appréciable résultat.

Autre grief. Je ne reproche nullement à l'auteur de « n'avoir pas dit un

mot » de l'*Art de persuader*; bien au contraire, je lui reproche d'avoir « négligé » les textes qu'il cite d'ailleurs d'après Espinas (p. 41), et de n'avoir pas vu qu'ils tiennent, à eux seuls, en échec son hypothèse.

Autant qu'on peut comprendre celle-ci, l'idée de Pascal aurait exercé son influence sur la *Dissertation* de Nicole (j'ai dit la difficulté de l'admettre), mais on nous prévient que l'idée de la beauté — ajoutée à l'idée d'agrément en 1659 — réclame une exégèse particulière. On l'amorce en rapprochant les deux définitions de la beauté chez Pascal et Nicole. Qu'est-ce à dire ? Si « personne n'a pu dire d'où Pascal a tiré cette idée » (p. 128) et si Nicole ne la tient pas de Pascal qui, en 1659, n'en entretient pas les solitaires, le rapprochement n'a qu'un sens ; l'action de Nicole sur Pascal. Tout cela est, d'ailleurs, jusqu'ici, simples hypothèses. Je ne dis pas que c'est énorme, mais aventureux.

Un dernier mot. Puisque « malgré toutes ses recherches » qui, en fait, se limitaient à consulter les *Tables* de cette *Revue* de 1931 à 1934, M. Tourneur se déclare impuissant à y retrouver la recension de l'édition Strowski, et réclame « la référence précise », dévoilons le mystère ; voir le numéro de janvier-mars 1932, p. 125-127. L'article a donc devancé de *deux ans* la recension de M. Tourneur au *Mercure de France* ! N'est-ce pas venir bon second ?

Joseph Dedieu.

M. H. Busson nous envoie la lettre suivante :

A propos de « La Fontaine et Bernier ».

La publication de mon article sur *La Fontaine et l'âme des bêtes* a violemment agité M. René Jasinski. Il m'a signifié d'une façon péremptoire qu'il n'était pas satisfait de moi et menacé de ses foudres. Elles ont chu ; et me voilà, à mon grand regret, obligé de me défendre.

Je pourrais imiter M. Jasinski et insinuer à mon tour que sa hargne a d'autres motifs que la défense de François Bernier. Je ne collectionne point ses lettres, et même alors il me répugnerait de les utiliser publiquement contre lui. Il me souvient pourtant que M. Jasinski était autrefois plus modeste sur la valeur de son article et sur sa compétence dans le domaine de la littérature philosophique du XVII^e^ siècle. Il était sans doute trop modeste et moi trop poli. Si M. Jasinski a changé de ton, je me garderai bien de l'imiter. Comme je n'ai point accoutumé de recevoir de leçon d'honnêteté de personne, je ne me mêle point aussi d'en donner à mes collègues, ayant pour principe de ne leur prêter jamais de sentiments dont j'aurais moi-même à rougir. Je n'use point de ces procédés. Ce sont manières qui auraient vite fait de rabaisser les courtoises et sereines discussions littéraires au son des batailles de cuistres du temps de Molière. Aux insinuations de M. Jasinski sur l'esprit de mon étude et sur les bas sentiments qui l'auraient inspirée, je ne répondrai pas. Sera qui voudra Trissotin, je refuserai toujours d'être Vadius.

1. M. René Jasinski m'accuse d'avoir « faussé ses conclusions » et m'oppose une déclaration qui limite la portée de son article. Il est bien vrai qu'en fin de compte il a douté de sa démonstration (et mes réserves qui s'accentuaient ne sont sans doute pas étrangères à cette reculade finale). Mais en résumant son article pour ceux qui ne l'ont pas lu, je vois que mon collègue a voulu retrouver chez Bernier la *physique* de La Fontaine : atomes, exposés de l'animisme, du cartésianisme, nature de l'âme humaine ; il y trouve sa *métaphysique* : existence de Dieu, providence, prière ; sa *logique* : valeur des sens et de la raison ; il se vante d'y trouver sa *morale* : épicurisme, modération, résignation à la mort et au destin, crainte de Dieu, respect de la science et dédain de la superstition. Et j'en passe ! serais-je, après cela,

fondé à insinuer que M. Jasinski avait été téméraire en voulant tirer de l'*Abrégé* de Bernier toute la philosophie de La Fontaine? Encore, pour ménager sa susceptibilité, ai-je mis, sur mes dernières corrections d'épreuves, une sourdine à ma critique. Mais je n'ai pas réussi, car M. Jasinski me paraît fort chatouilleux. Les ménagements délicats dont j'ai aimablement voilé ma brève et très courtoise réserve empoisonnent les éloges que je lui donne aux mêmes pages (ainsi le pauvre Alceste, autrefois, avait beau protester : « Je ne dis pas cela... » Oronte était devenu soupçonneux en devenant auteur); et M. Jasinski m'écrit ingénuement : « Qu'est-ce à dire? M'arriverait-il de soutenir des thèses malgré moi? Et que signifie l'ambiguïté *paraître tirer*? L'ai-je fait, oui ou non? » Oui, monsieur, vous l'avez fait.

C'est là le doute que j'ai osé formuler sur sa démonstration. Il aura du mal à me persuader que La Fontaine, si intelligent, si curieux, si ouvert à toute doctrine, soit l'homme d'un seul livre; que le chantre des bêtes ait assisté inerte à la mêlée qui éclata, vers 1672, sur le problème de l'âme des bêtes, problème traité par lui précisément à cette date dans le *Discours à Madame de la Sablière*; qu'au lieu de lire, de discuter et de confronter, il se soit laissé seriner sa leçon par un ami. On ne me fera pas croire non plus qu'il ait attendu à avoir passé la cinquantaine pour apprendre de Bernier que la nature manifeste Dieu et sa sagesse, qu'il convient de le révérer; qu'il est bon de profiter de la vie « dès aujourd'hui »; que, néanmoins, il faut être modéré pour être heureux; qu' « un ami est une douce chose » et la solitude une autre chose aimable; que l'on doit s'attendre à mourir, et autres « lapalissades » de cette force que M. Jasinski a découvertes dans le manuel de Bernier; ou même pour apprendre ce que c'est qu'un atome ou comment les cartésiens traitaient les bêtes. Il savait tout cela en sortant du catéchisme ou du collège, ou en sortant de chez sa première maîtresse.

Que mon collègue relise maintenant son article de sang-froid : il verra que les trois quarts de ses rapprochements sont discutables ou superficiels. Il l'avoue lui-même à la fin de son étude. L'ouvrage de Bernier étant un manuel complet de philosophie, il était inévitable qu'il fournît à M. Jasinski nombre d'idées générales ou même d'expressions faciles à exploiter, mais peu persuasives. Seuls les points très spéciaux de la doctrine gassendiste (nature ignée de l'âme, dualité de l'âme humaine, etc.) pouvaient servir de points de repère et d'épreuve. Au moment où parut le premier article de M. Jasinski, je croyais comme lui qu'ils étaient de Bernier, parce qu'ils étaient (partiellement) dans Bernier. D'où les éloges que M. Jasinski retourne aujourd'hui si élégamment contre moi. Cela prouve que je n'étais pas alors plus avancé que lui dans l'étude du Gassendisme. Mais j'avais en main une importante bibliographie; les résultats de mes recherches, quand j'ai pu les faire, se sont révélés plus abondants encore que je ne le soupçonnais et m'ont convaincu (c'est le sens de mon article) que les expressions qui paraissent à première vue les plus typiques étaient en réalité véhiculées vers 1675 par tous les livres sympathiques ou même opposés au Gassendisme. Cela n'exclut pas la possibilité de l'influence de Bernier sur la formation de la *doctrine* de La Fontaine et, de l'aveu même de M. Jasinski, je crois l'avoir faite assez grande; mais cela me donne le droit d'ajouter à son étude une étude parallèle que j'ose dire plus large. Lui-même dit maintenant qu'il se réservait de faire ce travail! Voilà sans doute ce qui l'autorise à me prêter une intention machiavélique : « il se ravise, il rejette en seconde zone des textes devenus gênants », « il restreint la portée de ma contribution », il « élimine discrètement la source principale [1] ».

1. En plus bref, M. Jasinski veut-il prouver que la *doctrine* des deux amis est semblable? Nous sommes d'accord. Veut-il en déduire que La Fontaine a reçu de Bernier le gassendisme? J'ai dit que c'était *probable* sans être certain (il y avait

Il est très vrai que je n'ai pas beaucoup cité Bernier, pour la raison bien simple que M. Jasinski l'a cité très-trop-amplement. J'avais déjà un article très chargé de citations. J'ai souvent fait, comme il dit plaisamment, l'économie de celles de Bernier. Mais plus de quinze fois en 32 pages j'ai signalé la concordance de sa *pensée* avec celle du fabuliste et renvoyé le lecteur à l'étude de M. Jasinski pour contrôler ses textes. (La *Revue* où a paru cet article est facile à trouver.) Si j'avais voulu étouffer le travail de mon concurrent, il était bien plus simple de n'en rien dire ou, comme me l'ont fait récemment certains confrères, de le citer sans le nommer. Après tout, ce n'eût pas été plagiat de ma part, puisque, M. Jasinski le sait, je connaissais les textes de Bernier en même temps que lui [1].

2. M. Jasinski me reproche ensuite d'avoir préféré des livres imprimés et parfois célèbres à leur apparition, tous publiés au moment où La Fontaine s'occupait de ce problème, au manuscrit de son héros. Eh oui! sans le moindre regret et avec la conscience de suivre les règles d'une saine et prudente critique, M. Jasinski s'est hypnotisé sur un manuscrit dont il ignore la vraie teneur et sur des relations encore mal connues. Qui lui a dit que Bernier prêtait ses manuscrits au fabuliste? Qui a déterminé la durée réelle de leur séjour commun chez Mme de la Sablière? Qui nous assure même qu'ils fussent si intimes? Pas une fois, si je ne me trompe, le nom de l'un ne paraît dans les œuvres de l'autre. Là-dessus, M. Jasinski écrit magnifiquement : « étant admis qu'il put disposer du manuscrit de Bernier... » Et, partant de ce postulat, il nous montre un La Fontaine qui picore de-ci de-là à travers les *huit volumes* de son commensal quelques formules philosophiques (courantes) et pas mal de lieux communs dont certains sont notamment de Lucrèce, de Virgile ou d'Horace. « Est-ce sérieux? » dirai-je à mon tour. Moi-même je crains d'avoir trop cédé à cette légende.

A priori donc, je devais préférer les sources imprimées, sans parler des raisons, que j'ai données, qui affaiblissaient pour moi l'*hypothèse* de M. Jasinski. Mon choix parmi ces livres imprimés a été guidé par des analogies indiscutables. « Pourquoi Gaffarel? » dit M. Jasinski. Mais parce que Bernier nous apprend qu'il tient de lui l'une des fables qu'il a (selon Roche et M. Jasinski, mais la chose est très discutable) fournies à La Fontaine. « Pourquoi le P. Pardies? ». Mais parce que la théorie du P. Pardies sur l'opposition entre la pensée et la réflexion fait le centre du *Discours à Mme de la Sablière* et que son livre, très populaire, a lancé cet argument en 1672 [2]. « Pourquoi Menjot? » Parce qu'il était l'oncle et le familier de Mme de la Sablière et qu'il s'est occupé du problème de l'âme des bêtes dans le même esprit que La Fontaine. « Pourquoi Du Hamel? » Parce que La Fontaine a traduit de lui, sans le moindre doute, ses vers sur le cerf

d'autres sources écrites du gassendisme) et en marquant ma préférence pour un enseignement *oral* où interviennent d'autres personnages que Bernier (discussions, conférences), et encore en faisant toute réserve sur la partie *morale* de sa démonstration que M. Jasinski tient pour la plus originale et qui m'a le plus déçu. Veut-il dire que Bernier est la source du *texte* de La Fontaine? (Il s'en défend, maintenant, mais c'est le but évident de certaines parties de son article.) J'ai répondu : c'est possible, mais très incertain pour les textes les plus typiques, parce qu'ils se trouvent chez tous les gassendistes ou chez tous les humanistes. Ces textes, qui imposent un rapprochement, sont rares dans son article.

1. M. Jasinski a mal lu mon article. Ce n'est pas lui que j'ai promis de citer, au début, mais Bernier.

2. Noter que, dans l'histoire que j'ai faite de cet argument, je n'ai pas du tout exclu Bernier comme *intermédiaire* possible; je l'ai même cité en disant qu'il a insisté sur cette raison. Mais ce n'est pas dans son manuscrit, c'est dans l'*Abrégé* publié en 1674. Et comme plusieurs autres intermédiaires sont également possibles, j'ai évité de choisir en notant seulement la priorité (indiscutable) de ses concurrents et leur dépendance, à tous, du P. Pardies. (Voir mon article, p. 19-20.)

mourant, que M. Jasinski nous propose de chercher, ainsi que ceux de la perdrix pourchassée, dans une page de Bernier où il n'est question ni de cerf ni de perdrix. C'est même l'un des rares gassendistes dont on puisse affirmer, en l'état actuel des recherches, que La Fontaine l'a lu. « Pourquoi l'*Anglais* Willis? » Eh! mais parce que seul, à cette date, il m'offrait un exposé sans ambiguïté de cette idée, que je persiste à croire fort curieuse et caractéristique, de la dualité de l'âme humaine professée par La Fontaine; parce que, encore, La Fontaine lui a pris la fable xviii[e] du xii[e] livre : *Le renard et les poulets d'Inde*. Je suis même heureux que le dernier éditeur des *Fables*, M. Gohin, le critique très averti de l'art de La Fontaine, soit arrivé aux mêmes conclusions que moi. M. Jasinski serait-il effrayé à l'idée que La Fontaine lisait le livre d'un Anglais? Qu'il se rassure! Le livre est écrit en latin. Il est vrai qu'il termine cette apostrophe par cette question non moins saugrenue : « Pourquoi le texte *latin* de Gassendi? » Mais, cher collègue, parce que La Fontaine pouvait lire Gassendi dans le texte, au lieu de se servir de l'adaptation de Bernier[1]; parce que, de notre aveu, La Fontaine était gassendiste et que Gassendi est le père, alors très célèbre et très lu, des gassendistes.

M. Jasinski oublie encore que nous n'avons pas traité le même sujet. Il s'est contenté de faire un parallèle général entre Bernier et La Fontaine : j'avais une étude à la fois plus vaste et plus précise. J'ai restreint mon étude au problème de l'âme des animaux entre 1672 et 1678. J'y avais été amené par mes études antérieures et j'avais même songé longtemps à faire de cet article un appendice à mon dernier volume. J'y ai suivi la même méthode qui m'a guidé depuis près de 20 ans : reconstituer l'atmosphère intellectuelle dans laquelle a éclos une œuvre, en l'occurrence le *Discours* et quelques autres fables. D'où la nécessité d'étudier tous les traités que La Fontaine a pu connaître. La chose est si simple que je suis encore étonné qu'elle restât à faire et que j'ai cru que M. Jasinski l'entreprenait lorsqu'a paru son premier article. Très vite j'ai été rassuré : nous n'avions ni le même sujet, ni la même documentation, ni la même méthode.

Dans la demi-douzaine de traités que je devais étudier, il y en avait un de Bernier *alors inédit*. Pourquoi M. Jasinski tient-il tant à ce que La Fontaine n'ait lu que le manuscrit de Bernier, alors qu'il avait sur ce même sujet des livrets dont la publication faisait tant de bruit, qui renouvelaient la question et apportaient à la discussion les arguments gassendistes chers à Bernier et d'autres éléments étrangers au gassendisme? — Je l'ai lu, pourtant, ce traité de Bernier et l'ai jugé superficiel. M. Jasinski me répond qu'il fallait le mieux lire. Mais c'est l'auteur lui-même qui nous avertit au début de sa courte dissertation qu'il ne traitera la question qu' « en passant ». M. Jasinski n'a-t-il pas lu cet aveu? La raison en est simple : Bernier avait déjà parlé de l'âme des animaux à la fin de son *Traité de l'Ame*, dans l'*Abrégé* imprimé de 1674, et il ne peut guère que se répéter[2]. Entre l'imprimé

1. En fait, la doctrine de Bernier est, naturellement, prise dans les œuvres de Gassendi et certaines des formules les plus typiques et qui se rapprochent le plus des expressions du fabuliste (par exemple celles que cite M. Jasinski p. 328) sont des traductions *littérales* du latin de Gassendi. Qui l'autorise à croire qu'il ne l'a jamais lu? Mais voici mieux encore. M. Jasinski ayant entrepris de nous prouver que La Fontaine n'a pu connaître qu'à 55 ans des textes de Virgile, d'Horace, de Lucrèce, que sait par cœur tout collégien de troisième (il s'agit de l'amour des champs et de la science, et, pour Lucrèce, de la prosopopée de la Nature déjà paraphrasée par Montaigne en une page célèbre), et ne trouvant pas dans l'*Abrégé* de Bernier tous les textes sous-jacents aux vers de La Fontaine, nous prie d'aller les chercher dans les *opera omnia* de Gassendi pour suppléer à l'*Abrégé* (p. 227),

2. Ce qui permet de supposer que ce traité, essentiel pour mon étude, est plus récent que la plupart des textes que j'ai cités et détruit l'argumentation de M. Jasinski qui croit tout l'*Abrégé* écrit avant mai 1673.

de 1674 et un manuscrit de date et de teneur inconnue, pouvais-je hésiter ?

Il se trouve de plus que le second opuscule de Bernier (celui qui traite spécifiquement de l'âme des animaux) n'apportait à l'étude de La Fontaine rien qu'il ne trouvât ailleurs : il témoignait seulement (par une allusion à Sobieski et *peut-être* par l'histoire des castors) que les vers du poète et le traité du philosophe avaient quelques sources orales ou écrites communes. Par contre, des idées essentielles de La Fontaine (nature ignée de l'âme, dualité de l'âme humaine) ne s'y trouvent pas. C'est cela qui est grave pour la thèse de M. Jasinski[1]. Ces idées si caractéristiques, si je ne les trouvais pas dans la dissertation où Bernier aurait dû se rencontrer avec La Fontaine, pourquoi les aurais-je cherchées à travers les *huit volumes*, en majeure partie inédits à cette date, de Bernier, alors qu'elles s'étalaient tout au long des traités de l'âme des animaux publiés dans ces mêmes années ?

Je n'ai pas rejeté, pourtant, toute influence de Bernier. J'ai écrit (et M. Jasinski me le reproche) que Bernier avait pris part, avec La Fontaine, aux discussions que n'ont pas manqué de provoquer les livres publiés sur ce sujet ; je me suis avancé à dire, à cause de la culture philosophique de Bernier, qu'il avait dû guider La Fontaine dans ce domaine (mais est-ce bien sûr ? Dans ces questions alors si couramment débattues, La Fontaine avait-il besoin d'un guide ?). J'ai constaté que La Fontaine avait lu ses premières publications[2]. Mais j'ai écarté le texte du manuscrit comme inutile à ma démonstration. Quant au *Traité de l'Ame* imprimé, puisqu'il ne pouvait être la source unique de La Fontaine, je l'ai mis sur la même ligne que ceux de ses rivaux. Je l'ai cité plusieurs fois, lorsqu'il m'a paru être une source probable ou possible. Et je viens de dire pourquoi j'ai dû parfois lui préférer d'autres auteurs. M. Jasinski se récrie que c'est par « un désir de substitution à tout prix ». C'est à peu près comme si le regretté L. Blanchet, qui avait étudié un traité de l'âme et un *pari* antérieur à Pascal, venait me reprocher d'avoir trouvé une demi-douzaine de *paris* et étudié une soixantaine de traités de l'âme pour le malin plaisir de les substituer aux siens ! — Quand donc j'ai eu quelque raison de marquer une préférence, je l'ai fait ; quand je n'en avais pas, j'ai laissé mon lecteur choisir entre Bernier et ses rivaux.

Le plaisant de l'affaire, c'est que, non content de me reprocher mes préférences, même justifiées, M. Jasinski m'accuse de même quand j'hésite à choisir. Si, en présence de plusieurs sources également acceptables, je m'abstiens d'influencer mon lecteur, M. Jasinski gémit aussitôt : « M. Busson ne dit ni oui ni non. Il penche seulement vers la solution négative » ; « ambigu comme toujours, M. Busson ne le nie pas absolument ». Malheureux que je suis ! il m'arrive parfois d'être embarrassé ! il m'arrive même de changer d'idées ! Le La Fontaine de mon dernier article n'est plus le La Fontaine qui m'était commun avec M. Jasinski il y a deux ans ; et les variations qui ont tant choqué M. Jasinski, je vais encore les aggraver d'ici peu ! Lorsque je ne sais

1. M. Jasinski, pour triompher plus facilement, applique à un autre argument l'épithète « grave » que j'ai donnée à celui-ci et saute délibérément le paragraphe de mon argumentation où il est exposé.

2. En relisant le premier article de M. Jasinski, je remarque que les seules citations qui rappellent vraiment La Fontaine (âme des bêtes, p. 328-329 ; description de la lune, p. 221 ; voyage des rayons stellaires à travers le vide, p. 238) sont prises aux deux volumes *imprimés* de l'*Abrégé*. Ce qui confirme ma démonstration. Il est vrai que M. Jasinski m'accuse de n'avoir « soufflé mot » du volume paru en 1675. Mais c'est que traitant de l'âme des bêtes, je n'avais pas à m'en occuper. J'accorde bien volontiers à mon collègue que La Fontaine a pu y prendre les vers auxquels je fais allusion ci-dessus (je n'ai pas ici la possibilité de vérifier s'ils peuvent avoir une autre source, Gassendi, par exemple, ou un autre exposé de cosmologie ou d'astrologie), mais on en revient toujours à ce fait qu'il s'agit de textes *imprimés*.

pas, j'ai la naïveté de l'avouer ; lorsque je crois m'être trompé, je change d'opinion ; lorsque je crois avoir la vérité, je la cherche encore, même dans les petites choses, comme sont les bagatelles qui nous occupent en ce moment. M. Jasinski est d'une autre trempe : il ne comprend pas l'hésitation et il est toujours sûr d'avoir raison. M. Jasinski est un homme heureux.

3. Pour en finir, il me reproche d'avoir « faussé la pensée de La Fontaine », de l'avoir « forcée pour la séparer de l'*Abrégé* ». Je voudrais lui répondre plus longuement, mais mon article est déjà bien long, et je compte reprendre et confirmer mon interprétation dans une prochaine étude.

Je ne puis pas cependant ne pas relever l'étrange commentaire que M. Jasinski fait des vers de La Fontaine pour étayer son accusation. Quand le fabuliste dit : « Nous aurions un *double trésor* : l'un, cette âme « qui nous est commune avec les animaux » ; *l'autre, encore une autre âme,* qui nous est commune avec les anges », je ne puis lire qu'une chose, c'est qu'une âme et une autre âme, cela fait deux âmes. M. Jasinski est plaisant de vouloir nous faire croire que cela veut dire : deux facultés, et que La Fontaine est obscur ! Par une contradiction amusante, il soutient, du reste, que la théorie des deux âmes n'est ni nouvelle ni grave et qu'elle est peut-être (je l'avais dit) dans Bernier.

Non, il ne s'agit pas de deux facultés, mais bien de deux âmes. La Fontaine, d'une si étonnante précision, quand on ne l'obscurcit pas, dans ses exposés philosophiques, a bien soutenu cette doctrine, et je compte exposer prochainement la nouveauté et la portée de cette idée et en proposer une autre source possible pour La Fontaine, qui renforcera ce que j'ai dit de Willis.

Je me propose, en effet, de compléter et de rectifier, s'il le faut, mon article par une seconde étude. Elle apportera quelques textes nouveaux et oubliés et surtout la source première de deux fables du *Discours à M^me^ de la Sablière.* Il ne saurait, bien entendu, être question de la « source principale » du *Discours* : on sait que c'est Fr. Bernier et que M. Jasinski en est le sourcier. Je ne puis offrir à mes lecteurs que des « sources secondaires ». Si pourtant la *Revue* veut bien accueillir cette nouvelle contribution à l'étude de notre fabuliste, le public jugera si mon travail était « inutile » après celui de mon collègue.

Henri Busson.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

HENRI BUSSON. La Fontaine et l'âme des bêtes 1

PIERRE GROSCLAUDE. Lyon et le mouvement romantique d'après la presse de la restauration et de la monarchie de juillet 33-181

G. GUISAN. L'évolution de l'art de La Fontaine d'après les variantes de l' « Adonis » 161-321

G. CUCUEL. La vie de société dans le Dauphinois au XVIIIe siècle 344

CHARLES JOATTON. Comment Lamartine composa le « Manuscrit de ma Mère » d'après le « Journal » inédit de Mme de Lamartine 375

Mme PAUL DE SAMIE. Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy, d'après des lettres inédites 481

E. DROUGARD. L' « Axel » de Villiers de l'Isle-Adam 509

Mélanges.

R. MICHÉA. Autour des « Lettres familières » du Président de Brosses 63

F. VERMALE. L'activité maçonnique de Joseph de Maistre 72

PIERRE JOURDA. Les corrections de *La Chartreuse de Parme* 77

GEORGES BAUMONT. A propos de *L'Agonie de la Sémillante* d'Alph. Daudet 90

GEORGES THOUVENIN. Note sur le nom de *Fouillou* dans « Les Misérables » 96

PIERRE FLOTTES. Sur un manuscrit de *Ramuntcho* 105

SYLVIA-L. ENGLAND. Bibliographie de pièces de théâtre parues en France de 1815 à 1848, avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale *(suite et fin)* 117-251-408-569

ROBERT-E. PIKE. Des notes sur Voltaire 214

JOSEPH DEDIEU. Un incident inédit de la vie de Voltaire 218

MARCEL DUCHEMIN. Chateaubriand en 1797. Distraction ou artifice ? 223

F. VERMALE. Stendhal et l'abbé de Pradt 228

JEAN FOURCASSIÉ. Sur les sources des poèmes pyrénéens de Victor Hugo 232

HENRI GLAESENER. Autour d'une comédie de Dumas fils 243

MISS Y.-M. TAYLOR. Les articles de mariage entre le comte de Grignan et Mlle de Sévigné 392

DANIEL MORNET. Questions de méthode : La crise de la conscience européenne (1680-1715) 396

RENÉ JASINSKI. Encore La Fontaine et Bernier 401

ALBERT SCHINZ. Encore Rousseau et les Charmettes 416

JOSEPH-F. JACKSON. Deux notes sur Louise Colet 422

G. GOUGENHEIM. Une source du *Crime de Sylvestre Bonnard* 435

H.-A. GRUBBS. L'Influence d'Isidore Ducasse sur les débuts littéraires d'Alfred Jarry 437

GEORGES MONGRÉDIEN. Bibliographie des œuvres de Georges et de Madeleine de Scudéry *(Supplément)*..... 547
R. GLOTZ. Conjecture sur un vers de Molière. Remarques et conjectures sur quelques passages de Diderot..... 550
HENRI GLAESENER. Andrieux, professeur et académicien..... 561
R.-L HAWKINS. Une vingtaine de lettres inédites..... 593

Comptes rendus.

A. COVILLE. *Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France* (P. JOURDA)..... 127
A. TILLEY. *Three French Dramatists : Racine, Marivaux, Musset* (MARCEL-A. RUFF)..... 128
ZÉPHYRIN TOURNEUR. « *Beauté poétique* », *histoire critique d'une pensée de Pascal et de ses annexes* (J. DEDIEU)..... 130
FAVRE DE VAUGELAS. *Remarques sur la langue française* (H. YVON)..... 132
PIERRE SÉCHAUD. *Victor de Laprade. L'homme. Son œuvre poétique. — Lettres inédites de Victor de Laprade à Charles Alexandre* [*1852-1871*] (D. DELAFARGE)..... 134
R. HARMAND. *La bibliothèque d'un bourgeois lorrain au XIX^e siècle* (R. H.). 137
H. VAN DER TUIN. *L'Évolution psychologique, esthétique et littéraire de Th Gautier. Étude de caractérologie littéraire* (RENÉ JASINSKI)..... 138
GABRIEL PÉROUSE. *Causeries sur l'histoire littéraire de la Savoie* (HENRI FRANCHET)..... 138
ERNEST SEVRIN. *Dom Guéranger et Lamennais* (P. ALFARIC)..... 139
J. LICHTENSTEIN. *Racine, poète biblique* (R. LEBÈGUE)..... 263
G. MONGRÉDIEN. *Les historiettes de Tallemant des Réaux* (D. MORNET)..... 264
P. MELÈZE. *Le théâtre et le public à Paris sous Louis XIV* [*1659-1715*]. — *Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV* [*1659-1715*] (D. MORNET)..... 265
PIERRE MOREAU. *La conversion de Chateaubriand* (JEAN GIRAUD)..... 267
J. WRIGHT. *Camille Selden : Sa vie, son œuvre* (JEAN GIRAUD)..... 272
F. BALDENSPERGER. *Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. Correspondance* (JEAN GIRAUD)..... 277
HANS MEIER. *Kulturwissenschaftliche Bibliographie zum Nachleben der Antike* [tome I] (P. MOREAU)..... 280
J. STEPHENSON SPINCK. *Jean-Jacques Rousseau et Genève* (D. MORNET)..... 280
ANDRÉ CAZES. *Grimm et les Encyclopédistes. — Correspondance inédite* [*1794-1801*] *du baron Grimm au comte Findlater* (D. MORNET)..... 281
PIERRE GROSCLAUDE. *La vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle* (D. MORNET)..... 283
MARGUERITE REICHENBURG. *Essai sur les lectures de Rousseau* (D. MORNET)..... 284
EDMOND EGGLI. *Le débat romantique en France* [*1813-1830*] : « *Pamphlets, Manifestes, Polémique de Presse* [*1813-1816*], tome I (D. MORNET)..... 285
JEAN DE COURS. *Francis Viélé-Griffin : Son œuvre, sa pensée, son art* (JEAN GIRAUD)..... 286
ALBERT FEUILLERAT. *Comment Marcel Proust a composé son roman* (DANIEL MORNET)..... 287
EDMOND HUGUET. *Le langage figuré au XVI^e siècle* (RAYMOND LEBÈGUE)..... 441
I.-A. SCHWARTZ. *The commedia dell' arte and its influence on french comedy in the seventeenth century* (D. MORNET)..... 442
MARCEL FRANÇON. *Albums poétiques de Marguerite d'Autriche* (HENRI GUY)... 443
HENRI BRÉMOND. *Histoire littéraire du Sentiment religieux* [tomes VII et VIII]. — *L'abbé Tempête. A. de Rancé réformateur de la Trappe. — Les plus belles pages de Fénelon* (JEAN DAGENS)..... 445
HARCOURT BROWN. *Scientific Organizations in seventeenth Century France* [*1620-1680*] (RENÉ PINTARD)..... 447

Mme Paul Tannery. *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime* (Hélène Metzger)..... 449
Harriet Dorothea Mac Pherson. *Censorship under Louis XIV [1661-1715]; Some aspects of its influence* (A. Schinz)..... 450
Albert Bachman. *Censorship in France from 1715 to 1750 : Voltaire's Opposition* (A. Schinz)..... 450
A. Hendell. *J.-J. Rousseau moraliste* (Albert Schinz)..... 453
Marie Delcourt. *La tradition des comiques anciens en France avant Molière* (D. Mornet)..... 455
Francis-J. Carmody. *Le répertoire de l'opéra-comique en vaudevilles, de 1708 à 1764* (D. Mornet)..... 456
Gérard-Gailly. *Les Véhemences de Louise Colet* (Édouard Maynial)..... 457
J. Plattard. *Montaigne et son temps* (P. Laumonier)..... 601
Ferdinand Gohin. *Les comédies attribuées à La Fontaine, avec Le Florentin* (D. Mornet)..... 604
— *La Fontaine : Fables choisies mises en vers* (D. Mornet)..... 605
J. Plattard. *Un étudiant écossais en France en 1665-1666* (D. Mornet)..... 605
Paul Chaponnière. *La vie joyeuse de Piron* (D. Mornet)..... 606
Georges Collas. *Un drame d'amour en Bretagne au XVIe siècle : Briand de Chateaubriand et Jacquemine du Boisrioult* (R. L.)..... 606
Jean Bonnerot. *Sainte-Beuve, correspondance générale* (Pierre Moreau)..... 607
Joseph Buche. *L'École mystique de Lyon [1776-1847]* (Pierre Grosclaude).. 611
Dorrya Fahmy. *George Sand, auteur dramatique* (M. Fuchs)..... 613
Marcel Bouteron. *Honoré de Balzac : Correspondance inédite avec Madame Zulma Carraud [1829-1850]* (E. Preston Dargan)..... 617
Gustave Vanwelkenhuysen. *J.-K. Huysmans en Belgique* (Gustave Charlier). 621
G.-C.-L. Sismondi. *Epistolario* (P. Jourda)..... 622
Marcel Thiébaut. *Évasions littéraires* (D. Mornet)..... 623
Henri Jacoubet. *Variétés d'histoire littéraire, de méthodologie et de critique d'humeur* (D. Mornet)..... 625

Chronique et Informations..... 140-290-459-628

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

BIBL. SHL
WITHDRAWN

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

42e année. N° 1. Janvier-Mars 1935.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Henri Busson.** — La Fontaine et l'âme des bêtes.

Pierre Grosclaude. — Lyon et le mouvement romantique d'après la presse de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

II. *Mélanges.* — Autour des « Lettres familières » du Président de Brosses (R. Michéa). — L'activité maçonnique de Joseph de Maistre (F. Vermale). — Les corrections de la « Chartreuse de Parme » (Pierre Jourda). — A propos de « l'agonie de la Sémillante » d'Alphonse Daudet (Georges Baumont). — Note sur le nom de « Fouillou » dans les « Misérables » (Georges Thouvenin). — Sur un manuscrit de « Ramuntcho » (Pierre Flottes). — Bibliographie des pièces de théâtre parues en France de 1815 à 1848, avec indication des pièces ayant un caractère social ou une tendance sociale [*suite*] (Sylvia-L. England).

III. *Comptes rendus.* — A. Coville : Gontier et Pierre Col et l'humanisme en France (P. Jourda). — A. Tillet : Tree French Dramatists. Racine, Marivaux, Musset (Marcel-A. Ruff). — Zéphirin Tourneur : « Beauté poétique », histoire critique d'une pensée de Pascal et de ses annexes (Joseph Dedieu). — Claude Favre de Vaugelas : Remarques sur la langue française (H. Yvon). — Pierre Séchaud : Victor de Laprade. Son œuvre poétique. Lettres inédites de Victor de Laprade à Charles Alexandre (D. Delafarge). — R. Harmand : La bibliothèque d'un bourgeois lorrain au XIXe siècle (R. H.). — H. Van der Tuin. L'évolution psychologique, esthétique et littéraire de Th. Gautier. Étude de caractérologie littéraire (René Jasinski). — Gabriel Pérouse : Causeries sur l'Histoire littéraire de la Savoie (Henri Franchet). — Ernest Sevrin : Dom Guéranger et Lamennais (P. Alfaric).

IV. *Chronique.* — Dépouillement de catalogues d'autographes.

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... **M. Albert CAHEN**, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Vice-Présidents..... **MM. Gustave REYNIER**, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
Émile HENRIOT, Homme de Lettres.

Secrétaire..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... **M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. Ferdinand BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Secrétaire adjoint... **M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

MM.

Lachèvre (Frédéric).

Luppé (Albert de).

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS. — P. DE NOLHAC. — H. OMONT.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, professeur à la Faculté des Lettres.
Alger...	N.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	M. Élie Carcassonne, professeur à la Faculté des Lettres.
Dijon.....	M. Pierre Trahard, professeur à la Faculté des Lettres.
Grenoble.....	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. R. Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. J. Pommier, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**
publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

Le numéro de l'année courante . . . . . **14** fr.
Le numéro des années échues. . . . . **20** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1934 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché. Le prix de chaque année échue est de **80** fr.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

"Âmes et Visages"

Collection publiée sous la direction de LOUIS GILLET

Vient de paraître :

FERNAND GRENARD

GENGIS-KHAN

CETTE aventure extraordinaire d'un petit chef de clan devenu le plus puissant des empereurs, M. Fernand Grenard la raconte avec l'autorité d'un historien qui a su, en étudiant les sources, les dégager de la légende, les éclairer par une connaissance personnelle des hommes et des choses d'Asie. Il ne s'en tient pas à la relation des faits si passionnants déjà, il l'enrichit de commentaires pénétrants qui découvrent souvent d'un seul mot l'un des vastes horizons de l'histoire. Il nous offre un portrait saisissant à la fois de vraisemblance et de vie.

Un volume in-16 (14,5×19,5), 208 pages, sur papier d'alfa, broché. .. .. **18 fr.**

Dans la même Collection, récemment paru :

Honoré de Balzac : Correspondance inédite avec Mme Zulma Carraud (1829-1850), présentée et annotée par MARCEL BOUTERON. In-16 (14,5×19,5) 352 pages, broché.. .. .. **25 fr.**

Les Classiques de la Révolution française

publiés sous la direction de ALBERT MATHIEZ et GEORGES LEFEBVRE

Vient de paraître :

PAGES CHOISIES DE BABEUF

recueillies, commentées, annotées
avec une *Introduction* et une *Bibliographie critique*, par
MAURICE DOMMANGET

BABEUF est l'homme qui, pour la première fois en France, fit du socialisme une réalité politique. Ses idées, ses méthodes, ses controverses et jusqu'aux figures de ses compagnons, nous les retrouvons bien souvent aujourd'hui dans le mouvement ouvrier. C'est pourquoi ces *Pages choisies*, où M. Maurice Dommanget a su faire revivre le tribun du peuple, ardent et passionné, seront accueillies avec satisfaction par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution française dont Babeuf est l'une des grandes figures, ou qui étudient la genèse et le développement du mouvement socialiste en France.

Un volume in-8° (14×22), 330 pages, broché.. .. .. **35 fr.**

Dans la même Collection, récemment paru :

Marie-Antoinette et Barnave : Correspondance secrète (juillet 1791 - janvier 1792).
1re Édition complète, établie d'après les originaux par ALMA SÖDERHJELM.
Un volume in-8° (14×22), 260 pages, broché. .. .. **30 fr.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.